VILLE DE QUÉBEC

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (AUTOMNE 2024)

SITE DE LA MAISON SALABERRY-JUCHEREAU-DUCHESNAY (CfEt-36) - PRÉLIMINAIRE

TRUELLE ET CIE INC.

FÉVRIER 2026

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

©2026
Ville de Québec
Tous droits réservés

RÉSUMÉ

En vue de travaux d'aménagement devant être effectués sur le site de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, désigné par le code Borden CfEt-36, la Ville de Québec a confié à Truelle et Cie la réalisation d'un inventaire archéologique. Cette intervention s'est déroulée du 8 au 29 octobre 2024.

Au total, neuf tranchées implantées à l'intérieur et en périphérie de la maison patrimoniale. Leur fouille manuelle a permis de documenter davantage l'occupation historique des lieux. Parmi les vestiges découverts lors de cette intervention, la portion de la fosse de latrines découverte par Gaia en 2022 au nord l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay a été fouillée tandis que des aires de circulation datant de différentes époques ont pu être dégagées sur le pourtour du bâtiment.

Somme toute, les travaux d'inventaire réalisés au cours de l'automne 2024 sur le site CfEt-36 se sont révélés peu concluants. En effet, ils n'ont pas permis d'identifier de niveaux témoignant de l'occupation ancienne du site, notamment à l'intérieur de la maison patrimoniale. Néanmoins, ils ont permis de confirmer le potentiel du site CfEt-36, bien que celui-ci soit jugé plutôt moyen et démontré par la présence de niveaux d'occupation résiduels toujours en place par endroits ainsi que de vestiges architecturaux n'ayant pas été mis au jour jusqu'à présent. Par conséquent, tous les travaux d'excavation prévus en périphérie de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay devront être accompagnés d'une intervention archéologique simultanée, soit d'une supervision archéologique.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES FIGURES iii
LISTE DES PHOTOS v
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES INTERVENANTS x

1. INTRODUCTION 1
1.1 Contexte et mandat 1
1.2 Description du secteur d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Fouilles archéologiques 5

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 7
3.1 Environnement actuel 7
3.2 Environnement ancien 7

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 10
4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA) 10
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 11
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 12
4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère) 13

5. CONTEXTE HISTORIQUE 15

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE 23
6.1 Interventions archéologiques antérieures sur le site CfEt-36 23
6.2 Potentiel archéologique résiduel du site CfEt-36 23
6.3 Sites archéologiques connus à proximité 23
6.4 Biens culturels immobiliers répertoriés 26

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 27
7.1 Résultats 27
7.1.1 Séquence événementielle 29

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 69
BIBLIOGRAPHIE 70

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS / CfEt-36 – OPÉRATION 7 75

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention 2

Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention 3

Figure 3. Zones bioclimatiques du Québec (MRNF 2022) 8

Figure 4. Courbe di niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87) 9

Figure 5. Extrait de la carte « Toponymie de la vallée du Saint-Laurent, 1535-1542) (Trudel 1961) 13

Figure 6. Carte de Champlain intitulée *Québec et ses environs en 1608*. Le H (cercle vert) indique « Le grand saut de Montmorency » et les 9 (cercle rouge) représentent les « Lieux où souvent cabannent les sauvages » (Tiré des *Œuvres de Champlain* rééditées en 1973 par Champlain, Giguère et Laverdière) 14

Figure 7. Extrait de *Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mesurée très exactement en 1688 par le Sr de Villeneuve Ing.* par Robert de Villeneuve et montrant la seigneurie de Beauport (Gallica, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D) 16

Figure 8. Extrait de la carte intitulée *To his excellency the earl of Dalhousie, governor in chief of the Canadas, this map of Quebec and its environs from actual and original survey 1822 is most respectfully inscribed* par John Adams, datant de 1826 et montrant l'emplacement du terrain des Salaberry-Juchereau-Duchesnay (rectangle rouge) (BAnQ, G3452, Q4,1826, A32) 16

Figure 9. Extrait du *Plan de la partie sud-ouest du village de Beauport comprenant le lieu appelé l'Enceinte* par Louis-Gaspard Fortin datant de 1856 (BAnQ, E21, S555, SS3, SSS4, P3.2) 17

Figure 10. Extrait du *Plan of the environs of Quebec. Quebec. Canada East. Surveyed between 1864-7. Sheets I, II & IIA* par Honorius Sisson Sitwell et produit entre 1864 et 1867 (BAnQ, P600, S4, SS2, D635, P6) 18

Figure 11. Extrait du plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau Limited* datant de 1942 (BAnQ, notice détaillée nº 3713819) 19

Figure 12. Extraits de photographies aériennes montrant l'évolution de la boulangerie sur les terrains adjacents de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. En haut à gauche : 1950 (Photothèque nationale de l'Air); en haut à droite : 1959 (Photothèque nationale de l'Air); en bas : 1986 (Ville de Québec sous licence CC BY 4.0). 20

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 13. Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 2016 (Crédit photo : Anne Plamondon, 2016, Ville de Québec) 21

Figure 14. Le fournil situé à l'arrière de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 2016 (Crédit photo : Anne Plamondon, 2016, Ville de Québec) 21

Figure 15. Sites archéologiques connus situés à proximité du secteur d'intervention 24

Figure 16. Localisation des aires fouillées 28

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 7A (C-2). Le sol naturel en place correspond à la couche 7. 30

Figure 18. Vue de la roche-mère affleurant (cercle bleu) en surface à l'est de la maison à proximité d'aires asphaltées de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (Photo tirée de GAIA 2023 : 28) 31

Figure 19. Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay vue vers le sud-est, entre 1967 et 1970 (BAnQ, E6, S8, SS4, négatif 90.13) 32

Figure 20. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 7B (C-6) 53

Figure 21. Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 7B (C-4) 54

Figure 22. Façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1969 (BAnQ, E6, S8, SS4, D90, P012. Cote 7350) 56

Figure 23. Vue vers le sud-est de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay entre les années 1967 et 1970 (BAnQ, E6, S8, SS4, négatif 90.13) 57

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 7A (C-1) 59

Figure 25. Photographie prise le 30 juillet 1965 vers le sud-est montrant de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (flèche rouge) entourée des installations boulangères alors désignées par l'entreprise Pain Léo Limitée (SAHB, Fonds Ernest Rainville, P02639). On peut apercevoir des surfaces asphaltées au nord et à l'ouest du fournil. 61

Figure 26. Photo prise vers le nord de la façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985 (Tirée de Ville de Québec 2023b) 65

Figure 27. Photo prise vers le nord-est de la façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985 (Crédit photo : Anne Plamondon, 2016, Ville de Québec) 65

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 7B (C-3) 67

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES PHOTOS

Photo page couverture : Vue de la sous-opération 7A en cours de fouille, vers le sud-ouest (TCI-CfEt-36-2024-0061)

Photo 1. Vue d'ensemble des vestiges de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-311) 4

Photo 2. Espace situé à l'arrière du fournil, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-003) 4

Photo 3. Vue d'ensemble de l'espace intérieur de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers le sud-ouest (TCI-CfEt-36-2024-315) 27

Photo 4. Paroi sud de la sous-opération 7A, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-084). La flèche rouge indique le sol naturel en place. 29

Photo 5. Vue de la base du mur de fondation ouest de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-224) 33

Photo 6. Vue de la base du mur de fondation sud de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-197) 33

Photo 7. Vue de la base du mur de fondation ouest du fournil reposant sur le roc en place, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-147) 34

Photo 8. Crépi observé sur les parements des murs de fondation de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-238) 34

Photo 9. Vue d'ensemble du roc dégagé dans les limites de la sous-opération 7C, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-297) 35

Photo 10. Roc en place observé à une faible profondeur sous le lot 7J1, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-262) 36

Photo 11. Dos de bouton circulaire complet en os avec face et dos plat (XVIII^{e} siècle ou début XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7G1) (Photo Désirée Duchaine) 37

Photo 12. Petit crochet de sûreté complet en fer, possiblement forgé à la main (XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7G2) (Photo Désirée Duchaine) 37

Photo 13. Vue du roc dégagé dans les limites de la sous-opération 7G, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-232) 38

Photo 14. Vue d'ensemble de la sous-opération 7H avant la fouille, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-190) 39

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 15. Planches de bois observées à la surface de la sous-opération 7H, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-150) 39

Photo 16. Portion embouvetée des planches de bois, en plongée (TCI-CfEt-36-2024-230) 40

Photo 17. Vue d'ensemble de la sous-opération 7H avant la fouille, vers le nord-ouest (TCI-CfEt-36-2024-167) 40

Photo 18. Paroi nord de la sous-opération 7H, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-226) 41

Photo 19. Vue du roc dégagé dans les limites de la sous-opération 7H, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-219) 41

Photo 20. Bouton circulaire complet en métal plaqué de couleur argentée avec une attache à œillet en métal cuivreux (lot CfEt-36-7H2) (Photo Désirée Duchaine) 42

Photo 21. Vue d'ensemble de la sous-opération 7A en cours de fouille, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-006) 43

Photo 22. Vue de la portion non fouillée de la fosse de latrines, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-029) 43

Photo 23. Vue de la paroi creusée dans le roc de la portion résiduelle de la fosse de latrines à la fin de la fouille, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-105) 44

Photo 24. Vue du fond de la portion résiduelle de la fosse de latrines à la fin de la fouille, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-108) 44

Photo 25. Pot à lait ou à crème en terre cuite fine blanche vitrifiée (à partir de 1840) (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine) 45

Photo 26. Manche d'ustensile en os (XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine) 46

Photo 27. Fragment d'une lampe à l'huile portative en métal cuivreux comprenant une partie de la plaque de ventilation circulaire avec une partie centrale circulaire et surélevée (XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine) 46

Photo 28. Petit bouton circulaire complet, à trois trous, en métal cuivreux et dont le pourtour est plat et le centre de la face est concave (lot CfEt-36-7A9) (Photo Désirée Duchaine) 47

Photo 29. Pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche associée au fabricant écossais Duncan McDougall et qui est produite entre les années 1846 et 1967 (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine) 47

Photo 30. Vue d'ensemble de la sous-opération 7E à la fin de la fouille, vers le nord-ouest (TCI-CfEt-36-2024-176) 49

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 31. Extrémité est revêtait la forme d'un « Y » de la conduite en terre cuite grossière de couleur brun rougeâtre, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-191) 49

Photo 32. Vue d'ensemble de la sous-opération 7F à la fin de la fouille, vers le nord-ouest (TCI-CfEt-36-2024-203) 50

Photo 33. Paroi nord de la sous-opération 7F avant la fouille, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-205) 50

Photo 34. Vue du roc aménagé pour la mise en place d'un tuyau en cuivre, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-217) 51

Photo 35. Vue de la canalisation mise au jour dans la sous-opération 7F, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-225) 51

Photo 36. Paroi sud de la sous-opération 7B, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-233) 52

Photo 37. Drain observé dans le coin sud-ouest de la sous-opération 7B, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-236) 52

Photo 38. Vue d'ensemble du vestige 7C150, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-079). La flèche rouge indique l'agrandissement du bâtiment vers l'ouest. 55

Photo 39. Vue rapprochée du vestige 7C150, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-087) 56

Photo 40. Vue d'ensemble du vestige 7A100, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-092) 58

Photo 41. Paroi ouest de la sous-opération 7A, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-088) 58

Photo 42. Vue d'ensemble du vestige 7D100, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-134) 60

Photo 43. Couche de sable observée sous le vestige 7D100, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-145) 61

Photo 44. Vue de la tranchée d'un tuyau en fer, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-080) 62

Photo 45. Paroi sud de la sous-opération 7A, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-083) 63

Photo 46. Emplacement de la sous-opération 7D, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-134) 64

Photo 47. Paroi sud de la sous-opération 7D, vers le sud-ouest (TCI-CfEt-36-2024-141) 64

Photo 48. Emplacement de la sous-opération 7B, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-255) 66

Photo 49. Plate-forme en béton reposant sur un lit de pierres calcaires posées à plat, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-247) 66

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 50. Plate-forme en béton reposant sur un lit de pierres calcaires posées à plat (TCI-CfEt-36-2024-240) 68

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Évolution du cadre bâti dans les limites du site CfEt-36 22

Tableau 2. Sites archéologiques connus situés à proximité du secteur d'intervention 25

Tableau 3. Biens culturels inventoriées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et situés à proximité de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay 26

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES INTERVENANTS

VILLE DE QUÉBEC

Service de la Culture et du patrimoine

Manon Goyette	Archéologue

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine	Archéologue, chargée de projet
Myriam Chercuitte LeBlanc	Assistante-archéologue
Dominic Drouin	Technicien en archéologie et technicien de laboratoire
Ève-Marie Guérette	Technicienne en archéologie
Myriam Renaud	Technicienne en archéologie
Julie Toupin	Assistante à l'inventaire des artéfacts

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier	Cartographe

PICARD & PICARD

François Gendron	Arpenteur-géomètre

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

Au cours de l'été 2024 la Ville de Québec a mandaté la firme Truelle et Cie Inc. afin de réaliser des interventions archéologiques dans les limites du site CfEt-36 désignant le terrain de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (**figure 1**). Classée patrimoniale, ce bâtiment est aujourd'hui en ruines à la suite de plusieurs incendies dont les deux principaux survenus en 1998 et 2021. Le mandat confié à Truelle et Cie Inc. consistait donc, en vue de l'élaboration d'un projet de mise en valeur du site, en la réalisation de fouilles archéologiques visant à compléter les données recueillies lors d'un inventaire effectué par GAIA en 2021, puis de superviser à la fois les travaux de curetage des vestiges du bâtiment patrimonial et du fournil ainsi que les travaux de décontamination de l'ancien du terrain. Il est à noter que seules les fouilles archéologiques ont pu être réalisées, les autres travaux ayant été repoussés. Cette intervention a été réalisée par une archéologue chargée de projet/responsable de terrain accompagnée d'une assistante-archéologue et de trois technicien(ne)s-archéologues sous le numéro de permis de recherche archéologique n° 24-CIET-08 entre le 8 et le 29 octobre 2024. Les principaux objectifs des fouilles archéologiques effectuées en 2024 visaient à compléter la fouille des latrines découvertes lors de l'inventaire de 2022 ainsi que les données pouvant permettre de documenter davantage les différentes phases de construction de la maison.

1.2 Description du secteur d'intervention

Le secteur d'intervention correspond à la propriété sise au 517-533, avenue Royale à Beauport, dans les limites du site patrimonial déclaré. Cette propriété accueillait, jusqu'à récemment l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (numéro civique 517), qui a été incendiée à trois reprises (1993, 1998 et 2021), ainsi que l'ancienne boulangerie Gailuron qui a fermé ses portes en 2017 (numéro civique 533) (**figure 1**). Occupant le lot 1 474 570 du cadastre du Québec, celui-ci couvrait une superficie approximative initiale de 16 000 mètres carrés. Étant donné que seules les fouilles archéologiques ont été réalisées en 2024, la superficie du secteur d'intervention a été réduite à 1 600 mètres carrés (**figure 2; photos 1 et 2**). Cette intervention touchait principalement la périphérie des vestiges du bâtiment patrimonial.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de huit parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur d'intervention. Il est ensuite question de la méthodologie employée pour la réalisation des travaux d'inventaire archéologique. Les chapitres suivants traitent respectivement des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique concernant le terrain occupé jadis par la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. L'état des connaissances en archéologie concernant précisément le site CfEt-36 est ensuite présenté. La section suivante fait état des résultats de l'intervention archéologique réalisée. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de cette dernière.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 1. Localisation générale du secteur d'intervention

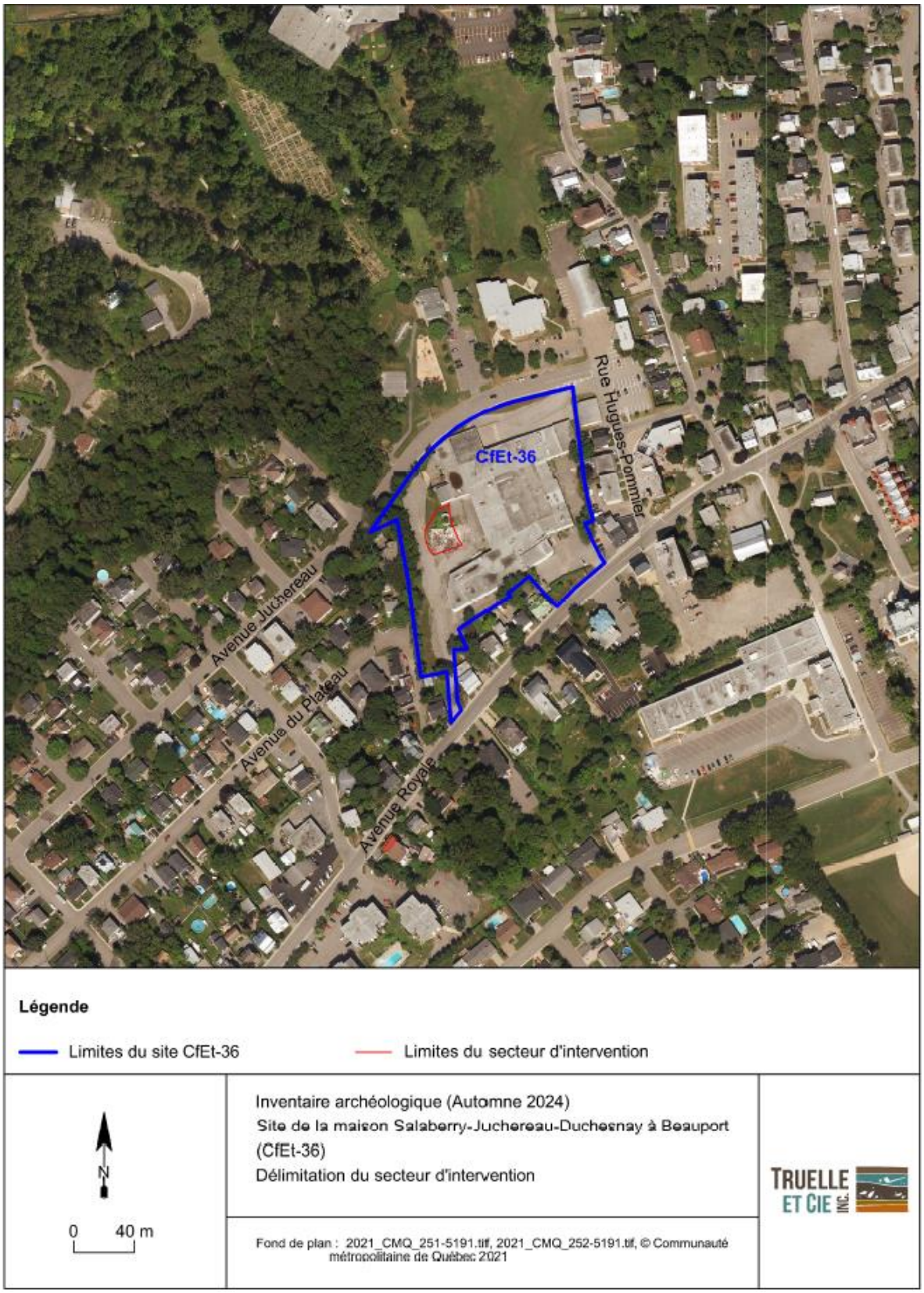

Figure 2. Délimitation du secteur d'intervention

Photo 1. Vue d'ensemble des vestiges de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-311)

Photo 2. Espace situé à l'arrière du fournil, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-003)

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Fouilles archéologiques

Les fouilles archéologiques, désignées par l'opération 7 du site CfEt-36, ont été réalisées au moyen de neuf sondages manuels implantés principalement en périphérie du fournil et de l'ancienne maison mais également à l'intérieur des vestiges de cette dernière. De manière plus précise, il s'agissait des secteurs des latrines (sous-opération 7A), du perron (sous-opération 7B), de l'entrée de la cave (sous-opération 7C), de l'entrée du fournil (sous-opération 7D), près de la base de four à pain dans le secteur est de la cave de la maison patrimoniale (sous-opération 7E) et enfin le secteur ouest de cette même cave (sous-opération 7F). Ces aires de fouille mesuraient 1,50 m à 2,50 m de longueur sur une largeur variant de 1,00 m à 2,00 m. La fouille des sols a été effectuée en respectant l'ordre déposition stratigraphique de ces derniers jusqu'à l'atteinte du roc en place. Les artéfacts et les écofacts étaient prélevés. L'enregistrement des données recueillies au cours de l'intervention comprenait la prise de photographies ainsi que des notes faisant notamment état des interprétations préliminaires, la réalisation de croquis en plan et en coupe et la récolte d'artéfacts s'il y a lieu. Ces données archéologiques ont été consignées dans un carnet de fouille et dans un catalogue photographique. Certaines données ayant trait notamment à la déposition stratigraphique des sols ont également été enregistrées. En somme, les parois stratigraphiques des aires de fouille ont été photographiées et les plus significatives d'entre elles ont été dessinées. L'ensemble des aires de fouille implantées et des vestiges mis au jour ont fait l'objet d'une localisation en plan géoréférencée (altimétrique et planimétrique), effectuée par un arpenteur au moyen d'un instrument en station totale. Enfin, il est important de préciser que les données ont été décrites dans le présent rapport en fonction du nord géographique.

Procédure d'enregistrement des données

L'enregistrement des unités archéologiques s'est fait selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec, soit selon le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'attribution d'une opération et d'une sous-opération servent à situer en plan les découvertes et les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 1A1).

Les vestiges architecturaux mis au jour au cours des fouilles ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur fonction et leur mode de construction. Ces informations portaient essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, leur type d'appareil et d'assemblage, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension.

Tel que mentionné précédemment, les fouilles archéologiques étaient circonscrites dans les limites d'un site archéologique connu et inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) soit le site CfEt-36 et pour lequel le

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

numéro d'opération 7 a été utilisé. Quant aux photos prises au terrain, elles ont été cataloguées en fonction de l'identification de la firme (TCI), du numéro de site (CfEt-36), de l'année du projet (2024) et du numéro de la photo. Ainsi, TCI-CfEt-36-2024-001 indique la première photo prise en 2024 dans les limites du site CfEt-36.

Traitement de la culture matérielle

Le travail de laboratoire a été réalisé par un technicien attitré à la préparation des artéfacts et une spécialiste en culture matérielle qui en a dressé l'inventaire. Tous les artéfacts et les écofacts qui ont été recueillis lors de l'intervention archéologique ont été lavés (céramique et verre), numérotés et emballés dans des sacs de plastique identifiés par leur numéro de provenance. Ils ont également fait l'objet d'un inventaire sommaire selon le système de classification des matériaux en usage à la Ville de Québec[1]. L'ensemble de la collection a été déposé à la réserve archéologique de la Ville de Québec.

Analyse des données et rédaction du rapport de recherche archéologique

Toutes les données archéologiques ont été colligées et analysées dans le but de décrire et d'interpréter les vestiges et les couches de sols témoignant de l'occupation historique des lieux. Les données archéologiques ont été corrélées avec les données historiques, cartographiques et toutes les autres données pouvant contribuer à la compréhension du secteur d'intervention.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

[1] L'inventaire sommaire des artéfacts a été effectué selon le Guide d'inventaire de Paul-Gaston L'Anglais.

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

Le secteur d'intervention est situé dans les limites de l'arrondissement historique de Beauport de la ville de Québec, plus précisément dans le quadrilatère formé par les rues Caouette, Hugues-Pommier, et les avenues Royale et Juchereau. Le site d'intervention correspond également au site CfEt-36 qui repose à une altitude variant de 30 m à 36 m NMM. Il comporte les bâtiments de l'ancienne boulangerie Multi-marques et les ruines de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. Le reste du terrain est principalement asphalté, outre un petit secteur de verdure à l'arrière de la maison.

De manière plus générale, le secteur d'intervention est localisé dans le groupe Trenton de la province géologique de la Plate-forme du Saint-Laurent. Ce groupe est composé de calcaire argileux, de shale calcareux, de dolomie et de grès. À une centaine de mètres au sud-est de ce site se trouve le groupe de Sainte-Rosalie qui est caractérisé par du mudrock, de l'ardoise, de la dolomie et du grès (SIGÉOM 2025).

Du point de vue hydrographique, le secteur d'intervention se trouve à proximité de la rivière Beauport. Celle-ci s'écoule du nord au sud sur une distance de 12 km, où elle se déverse dans le fleuve Saint-Laurent, plus précisément dans la baie de Beauport (CVRB 2005). Enfin, le climat du secteur d'intervention est tempéré nordique qui est caractérisé par une végétation associée au domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul composé d'une grande diversité de végétation (**figure 3**) (MRNF 2022).

3.2 Environnement ancien

De par sa position, le seuil de Québec constituait un endroit où la dynamique de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres à la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui, était particulièrement complexe. En effet, l'étranglement du fleuve à la hauteur de Québec constituait la limite ente les mers de Goldthwait et Champlain, puis entre l'estuaire du fleuve Saint-Laurent et le fleuve Saint-Laurent. La région de Québec a été libérée des glaces wisconsiniennes plus tardivement que le reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent, ces derniers ayant été libérés un peu avant 13 300 ans avant aujourd'hui (AA) (Lamarche 2011). Les eaux saumâtres de la mer de Goldthwait, qui occupaient la vallée du Saint-Laurent à l'est de Québec, atteignaient une altitude d'environ 140 m NMM dans la région de Rimouski (Lamarche 2011 : 123). Quant à la région de Québec, elle aurait été libérée entre 13 000 et 12 500 ans AA selon Lamarche (2011) et Richard (2007). La déglaciation de la vallée du Saint-Laurent s'est poursuivie et a été complétée peu après 11 000 ans AA (Richard et Occhietti 2005). À l'ouest de Québec, la vallée du Saint-Laurent s'est remplie d'eau provenant de la fonte de l'inlandsis, formant ainsi le lac Candona. La mer de Champlain s'est formée lors de la fonte de la glace à la hauteur du « goulot de Québec », au moment où un apport d'eau saumâtre provenant de la mer de Goldthwait dans la vallée du Saint-Laurent s'est mélangé aux eaux du lac Candona. Le relèvement isostatique a, par la suite mené à un drainage des eaux saumâtres. Situé un peu au-dessus de 90 m NMM, le secteur d'intervention a émergé il y a environ 10 000 ans. La formation du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec s'est complétée, quant à elle, vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

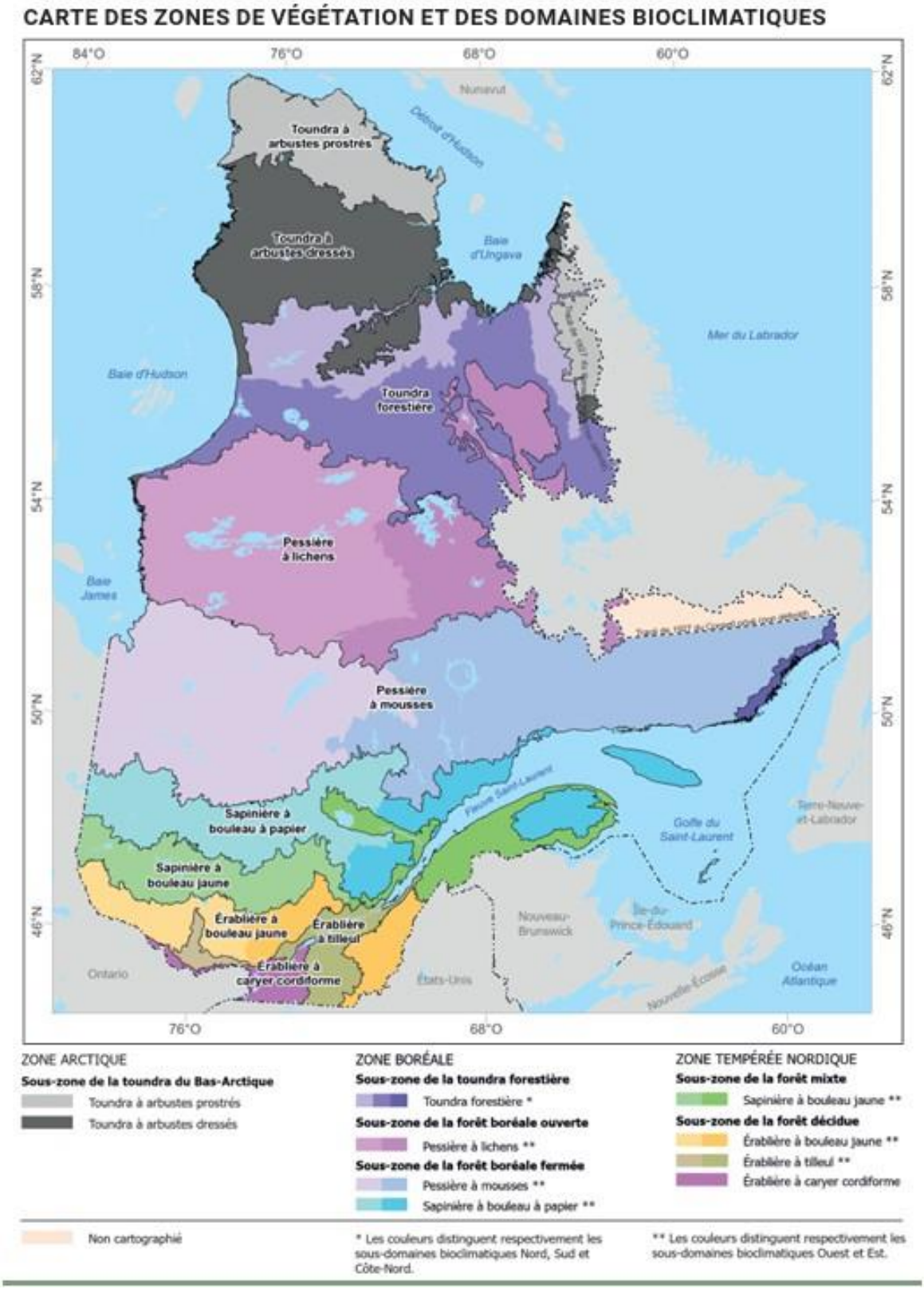

Figure 3. Zones bioclimatiques du Québec (MRNF 2022)

À l'est de Québec, il n'y a pas eu cette phase lacustre. En effet, l'abaissement du niveau de surface de la mer de Goldthwait et la canalisation des eaux dans une vallée de plus en plus étroite se sont poursuivis très tardivement, soit jusqu'à environ 6 500 ans AA (Dionne 1988, 2001 et 2002). Morneau (1989) attribue d'ailleurs la formation des terrasses de 5 m, 10 m et 15 m visibles dans la région de Québec ainsi qu'en de nombreux endroits le long de la vallée du Saint-Laurent, à la régression progressive, mais irrégulière, de la mer. Cet abaissement du niveau marin a même atteint environ 10 m sous le niveau actuel il y a environ 7 000 ans AA. La Transgression laurentienne correspond à la remontée subséquente du niveau marin moyen (NMM) qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA. Le niveau marin moyen atteignait alors 10 m à 15 m au-dessus du niveau actuel du fleuve (Dionne 2001; Lamarche 2011). Par la suite, le niveau du fleuve Saint-Laurent s'est à nouveau abaissé pour atteindre un niveau plus bas que l'actuel un peu après 3 000 ans AA (Dionne 2001). Une dernière transgression, nommée la Transgression de Mitis, a ensuite fait remonter le niveau marin jusqu'à environ 5 m à 8 m d'altitude autour de 2 000 ans AA (Dionne 2002; Lamarche 2011). Quant au niveau actuel du fleuve, il a été atteint il y a environ 1 000 ans (**figure 4**).

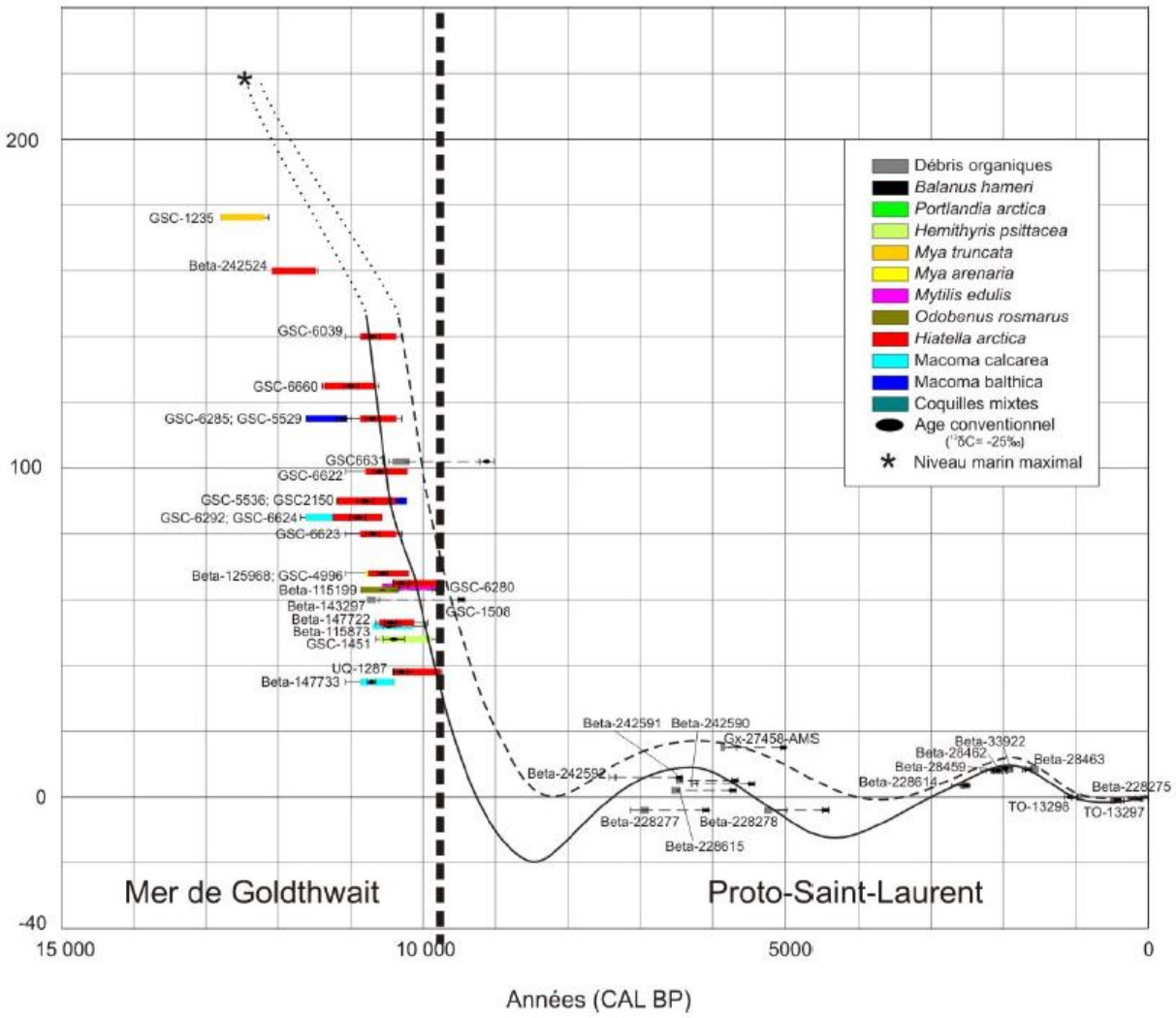

Figure 4. Courbe di niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011 : 87)

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

La situation géographique du site CfEt-36, localisé sur une terrasse à proximité de la rivière Beauport, en fait un emplacement qui a pu attirer la présence humaine à plusieurs moments au cours de la préhistoire. Celle-ci se divisent en trois phases, soit le Paléoindien (13 000 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (9 000 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA). Ainsi, selon l'altitude du site CfEt-36 et la courbe d'émersion des terres dans la région de Beauport telle que présentée à la **figure 4**, l'occupation humaine a pu débuter à partir du Paléoindien, plus précisément à la fin de cette période, soit entre 10 000 et 9 000 ans AA.

La présence autochtone au cours de la période historique est également mentionnée dans les documents d'archives attribués aux premiers explorateurs européens. Ils témoignent d'une occupation autochtone à Beauport, entre les rivières Beauport et Montmorency, ainsi que sur l'île d'Orléans au début de la période historique.

4.1 Le Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandsis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant du sud commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend jusqu'à environ 10 000 ans AA alors que la phase récente se termine vers 8 000 ans AA.

Au Québec, les premiers occupants ont atteint la région du lac Mégantic durant le Paléoindien ancien (Chapdelaine 2007). L'industrie lithique associée à ces groupes est exclusivement taillée et se caractérise par de gros outils bifaciaux ainsi que par des pointes lancéolées à cannelure de type Michaud/Neponset. En plus d'une série d'outils unifaciaux comme des grattoirs, des racloirs et des perçoirs, la boite à outils des Paléoindiens est complétée par des éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Le recours à des matières premières lithiques de première qualité est caractéristique de cette phase ancienne (Plourde 2009). Étant très mobile, il leur était facile de récupérer des matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Situé à l'embouchure de la rivière Chaudière, entre 40 m et 50 m d'altitude, le site CeEt-657 a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA sur la base des pointes de type Cormier/Nicolas qui y ont été découvertes (Pintal 2002). Cette datation place donc ce site au début du Paléoindien récent. Ces pointes sont foliacées ou triangulaires à base concave.

Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ou profondément à l'intérieur des terres en Abitibi ou en Estrie (Côté 1998; Graillon 2011). Cette culture se démarque par la fabrication de pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plano ou Sainte-Anne/Varney) dédiées à la chasse aux mammifères terrestres et marins.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variable (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement. La colonisation du territoire québécois se poursuit dans des conditions climatiques qui se réchauffent continuellement jusque vers 6 000 à 5 000 ans AA, puis qui se refroidissent et s'humidifient. L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des cultures : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites attribuables à cette période sur la foi de la typologie morphologique des pointes de projectile bifurquées sont rares (Corbeil 2007). On retrouve cependant des occupations plutôt en lien avec l'Archaïque du golfe du Maine. Les sites attribués à cette tradition au Québec ont notamment été découverts en Estrie (Chapdelaine *et coll.* 2015) et dans la région de Québec (Pintal 2003; Plourde 1999).

La période moyenne de l'Archaïque (8 000 à 6 000 ans AA) n'a pas laissé de traces dans la région de Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées en Estrie (Graillon 1997; Chapdelaine 2007), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003) et près de Blanc-Sablon (Pintal 1998). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par un niveau du fleuve qui se situait 10 m en dessous de l'actuel. Les sites qui devaient se trouver en bordure du fleuve ont vraisemblablement été détruits lors de la remontée des eaux. Il est également possible que des sites soient présents dans la région de Québec, mais qu'un biais de recherches n'ait jamais mené à des résultats positifs. En effet, les recherches pourraient tout simplement ne pas avoir été effectuées là où se trouvent les sites de l'Archaïque moyen. Le coffre à outils associé à cette période se compose alors d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec est attribué à l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA). L'occupation du territoire s'intensifie si bien que de nombreux sites datant de cette époque ont été découverts à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-565 et CeEt-622) et à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10). L'île d'Orléans n'y fait pas exception puisque les sites CfEs-1 et CfEs-16 sont associés à cette période. Le site CfEs-29 est situé sur la rive gauche de la rivière Montmorency. Les sites, généralement localisés à une altitude variant de 10 m à 20 m, correspondent principalement à de petits campements saisonniers associés à divers groupes de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades (Clermont et Chapdelaine 1982).

Les différentes phases chrono-culturelles qui servent à subdiviser l'Archaïque récent attestent d'une succession de populations. La région de Québec se situe dans la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien, une culture qui a vu les phases Vergennes et Brewerton se succéder. Elles sont respectivement caractérisées par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). Une mobilité moins grande force une exploitation plus intensive des ressources. La production d'outils lithiques polis (gouges,

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

herminettes, haches et polissoirs) et d'outils en os (grattoirs sur incisive de castor, aiguilles à chas, harpons, poinçons, etc.) se généralise par conséquent à la grandeur du Québec méridional.

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

L'adoption de la poterie il y a environ 3 000 ans marque un développement dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes. Les changements technologiques, économiques et sociologiques observés à travers l'étude des vestiges archéologiques ont également permis de caractériser les diverses subdivisions (Gates St-Pierre 2010).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'arrivée de la culture Meadowood. Cette dernière est caractérisée par la production de supports prenant la forme de lames de cache et servant de support à une panoplie d'autres outils (pointes triangulaires, grattoirs, forets, etc.). De plus, l'utilisation d'une matière exogène, le chert Onondaga, pour la taille de ces outils et la fabrication de poterie de type Vinette 1 sont également caractéristiques de cette période. La technique du polissage demeure utilisée, mais on ne fabrique plus que des outils. En effet, elle sert désormais à la fabrication d'une plus grande diversité d'objets : gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires, etc. La découverte d'une sépulture lors de la construction du boulevard Champlain démontre que le cuivre ne sert plus qu'à faire des outils, mais est également utilisé lors de la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) (Clermont 1978 et 1990). Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Dans la région de Québec, les sites du Sylvicole inférieur (CeEt-601, CeEt-660, CeEt-857, CeEu-12, etc.) se retrouvent généralement entre 6 m et 19 m d'altitude. Aucun site datant de cette époque n'est toutefois attesté à proximité de la chute Montmorency.

Une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). De ce fait, un accroissement de la population s'accentue et l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Les changements morpho-stylistiques des vases en céramique (présence d'empreintes ondulantes sur la paroi) et l'abandon des lames de cache dénotent de cette transition culturelle (Arkéos Inc. 2000). La forme des pointes est plutôt pentagonale et les encoches sont en coins plutôt que latérales. Les sites de cette époque mis au jour dans la région de Québec sont situés entre 5 m et 20 m d'altitude.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), bien que l'alimentation repose grandement sur la chasse et la pêche, la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol prend une place de plus en plus grande. De plus, les groupes iroquoiens qui occupent la vallée du Saint-Laurent cultivent également le tabac. La poterie est désormais caractérisée par la présence de parements et de crestellations au sommet des vases et les décors sont de plus en plus complexes. Les pointes de projectiles ont des formes très variées, mais sont souvent triangulaires. Les sites attribués à cette époque sont situés sur des terrasses localisées entre 5 m et 45 m d'altitude.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

4.4 La période historique (1500 à 1899 de notre ère)

Le contact entre les Autochtones et les Européens a débuté dès l'arrivée de ces derniers en Amérique. En 1534, Jacques Cartier rencontre des Iroquoiens de la région de Québec. Puis, lors de son second voyage en Nouvelle-France (1535-1536), il a pu observer la présence de plusieurs villages iroquoiens dans la région de Québec. Les villages de *Sitadin* et de *Sainte-Croix* semblent être ceux qui pourraient se situer le plus près du secteur d'intervention puisque qu'ils se seraient trouvés sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans les environs de l'arrondissement actuel de Beauport (**figure 5**). Étant donné que la durée de vie des villages iroquoiens allait de pair avec la productivité des champs en culture, l'appauvrissement des sols signifiait l'abandon d'un emplacement et le déménagement du village. Il est estimé que leur durée de vie était de 10 à 20 ans. « Il est donc fort possible que plusieurs villages aient été aménagés dans la région entre 1000 et 1570 AD, période où l'horticulture a dominé » (Pintal 2000 : 42). Une carte dessinée par Champlain en 1613 localise par ailleurs la présence de cabanons de « Sauvages » à l'embouchure des rivières Montmorency et Beauport (**figure 6**). Selon la tradition orale huronne-wendat et des connaissances transmises grâce notamment à la toponymie, un village nommé Eka'nda Otrah8i, Okon'daotrah8i ou Andataeenti était présent au pied de la chute (Groupe DDM 2022 : 5).

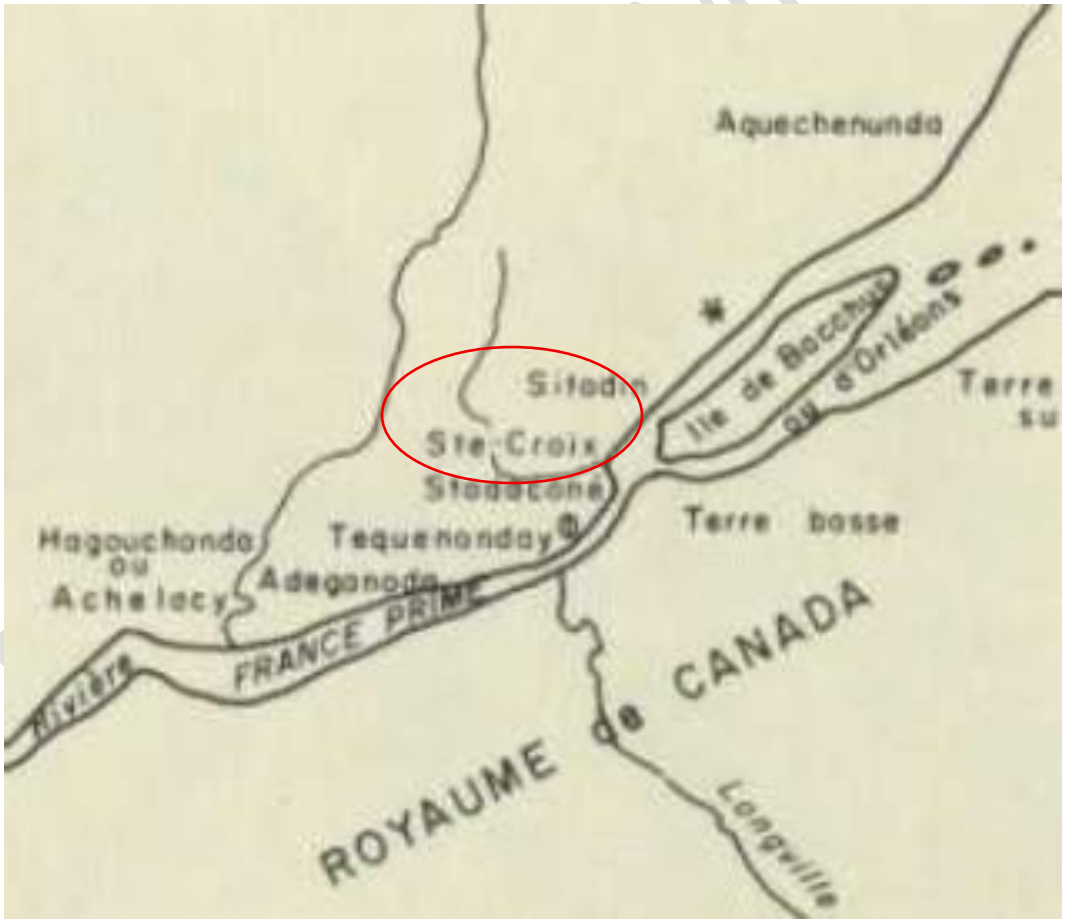

Figure 5. Extrait de la carte « Toponymie de la vallée du Saint-Laurent, 1535-1542) (Trudel 1961)

Figure 6. Carte de Champlain intitulée *Québec et ses environs en 1608*. Le H (cercle vert) indique « Le grand saut de Montmorency » et les 9 (cercle rouge) représentent les « Lieux où souvent cabannent les sauvages » (Tiré des *Œuvres de Champlain* rééditées en 1973 par Champlain, Giguère et Laverdière)

Cependant, à l'arrivée de Champlain en Nouvelle-France au début du XVII^{e} siècle, les Iroquoiens, qui ont quitté la région de Québec, sont remplacés par des groupes d'affiliation algonquienne. On retrouve notamment, sur la rive nord du fleuve, des Innus en aval de Québec et des Algonquins en amont, alors que des Malécites et des Micmacs s'installent sur la rive sud. Plus tard au XVII^{e} siècle, les Hurons-Wendat, ayant été défaits par des Iroquois en Ontario, ont été accueillis dans la région de Québec. En 1650, environ 300 d'entre eux sont accueillis par les Augustines et les Ursulines et s'établissent dans la Haute-Ville de Québec (GAIA 2019). Par la suite, ils se voient forcés par les autorités françaises de déménager sur l'île d'Orléans en raison du nombre grandissant de réfugiés. Une petite colonie se forme alors près de Sainte-Pétronille entre les années 1651 et 1656 (Trigger 1976). Après une attaque iroquoise sanglante, les familles huronnes qui ont survécu reviennent à Québec en 1656 et s'installent à la mission de Sillery ainsi que dans le fort des Hurons, un fortin attenant au fort Saint-Louis, jusqu'en 1667 (GAIA 2019).

Dans la région de Québec, les sites témoignant de la période de contact se retrouvent principalement à L'Ancienne-Lorette et à Wendake. Ces derniers sont principalement attribués à la présence huronne-wendat tandis que les sites attribués à cette période à Lévis (CeEt-891) et à Québec (CeEt-1, CeEt-13, CeEt-27, CeEt-178, CeEt-403, CeEt-940, CeEt-974 et CeEu-4) pourraient témoigner de la présence d'autres groupes autochtones.

RAPPORT PRÉLIM.

5. CONTEXTE HISTORIQUE

Le 15 janvier 1634, la Compagnie des Cent-Associés concède la seigneurie de Beauport à Robert Giffard de Moncel. Celle-ci s'étend entre la rivière Beauport et la rivière Montmorency (**figure 7**). Plus tard, son fils Joseph hérite de la seigneurie, puis la lègue à son neveu Ignace Juchereau-Duchesnay en 1683. Jusqu'en 1844, le domaine seigneurial demeure la propriété de la famille. La seigneurie comporte une diversité d'industries, et ce dès le XVII^{e} siècle. Les carrières de pierre destinées à la production de moellons sont les premières à faire leur apparition, tout comme les fours à chaux. Quant aux moulins et aux scieries, ils sont populaires surtout au XVIII^{e} siècle. Ces industries ont permis une croissance démographique notable à partir de la fin du XVII^{e} siècle, alors que la population était de 444 habitants. En 1790, on y dénombre 870 habitants, puis 2 000 en 1830 et plus de 3 000 en 1861 (Commission des biens culturels du Québec 2005).

Le premier noyau de population dans la seigneurie était situé dans le bourg de Fargy fondé vers 1655. L'un des objectifs de la création de ce dernier était de réunir des artisans comme des menuisiers, des boulangers et des forgerons. Une église est construite dans la portion sud du bourg entre 1672 et 1676. Quant au site CfEt-36, il se trouvait tout juste en dehors de la limite ouest du bourg de Fargy (GAIA 2021).

En 1782, la seigneurie de Beauport est partagée entre Antoine Juchereau-Duchesnay et son cousin Ignace-Michel-Louis-Antoine d'Irumberry de Salaberry qui recevra un quart de sa superficie. En 1810, Irumberry de Salaberry fait bâtir, sur son domaine, la maison sise au 553, avenue Royale. Cette résidence en bois d'un étage mesure 39 pieds de long sur 30 pieds de large. L'année suivante, il cède cette maison et son terrain à Michel-Louis Juchereau Duchesnay, époux de Catherine-Hermine de Salaberry. En 1816, une annexe en pierre de 30 pieds de long sur 14 pieds de large est construite à l'arrière du bâtiment (GAIA 2021). Elle sera annexée à la résidence entre les années 1818 et 1836. En 1825, le terrain comprend la demeure faite en bois et en pierre, une écurie, une remise en pièces sur pièces de 25 pieds sur 20 pieds, un fournil en pierre, le solage d'un petit hangar de même qu'un jardin et une allée clôturés (**figure 8**). À la suite du décès de Michel-Louis Juchereau Duchesnay qui survient en 1838, ses filles Adélaïde et Amélie héritent du domaine (Ministère des Affaires culturelles 2025). En 1842, la propriété est vendue au marchand Étienne De Foy. Cependant, selon le plan de Fortin de 1856, le terrain entourant la maison appartient toujours aux demoiselles de Salaberry (**figure 9**). Le plan de Sitwell produit entre 1864 et 1867 illustre de nombreux bâtiments se trouvant sur la propriété à cette époque (**figure 10**). Jusqu'au début du XX^{e} siècle, le terrain changea de propriétaire à de nombreuses reprises (GAIA 2021; Ministère des Affaires culturelles 2025).

Au cours de la première moitié du XX^{e} siècle, Arthur Ferland fait construire une boulangerie en brique, un four et plusieurs dépendances au sud de la propriété, plus précisément entre 1928 et 1931 (**figure 11**). En 1949, la boulangerie Arthur Ferland Ltée devient propriétaire de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. La boulangerie connaîtra plusieurs phases d'agrandissement entre 1965 et 1984, se développant ainsi au nord, à l'est et au sud de la propriété (**figure 12**). Quant à la résidence, elle sera habitée jusqu'en 1991, date à laquelle elle est désormais inoccupée (**figure 13**). En 1993, un premier incendie touche la résidence puis en 1998, un second incendie se produit cette fois dans le fournil (**figure 14**). Finalement, une troisième déflagration détruira complètement la maison le 23 avril 2021 dont il ne subsiste aujourd'hui que des ruines (Ministère des Affaires culturelles 2025).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 7. Extrait de *Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mesurée très exactement en 1688 par le Sr de Villeneuve Ing.* par Robert de Villeneuve et montrant la seigneurie de Beauport (Gallica, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 5 D)

Figure 8. Extrait de la carte intitulée *To his excellency the earl of Dalhousie, governor in chief of the Canadas, this map of Quebec and its environs from actual and original survey 1822 is most respectfully inscribed* par John Adams, datant de 1826 et montrant l'emplacement du terrain des Salaberry-Juchereau-Duchesnay (rectangle rouge) (BAnQ, G3452, Q4,1826, A32)

Figure 9. Extrait du *Plan de la partie sud-ouest du village de Beauport comprenant le lieu appelé l'Enceinte* par Louis-Gaspard Fortin datant de 1856 (BAnQ, E21, S555, SS3, SSS4, P3.2)

RAPPORT

Figure 10. Extrait du *Plan of the environs of Quebec. Quebec. Canada East. Surveyed between 1864-7. Sheets I, II & IIA* par Honorius Sisson Sitwell et produit entre 1864 et 1867 (BAnQ, P600, S4, SS2, D635, P6)

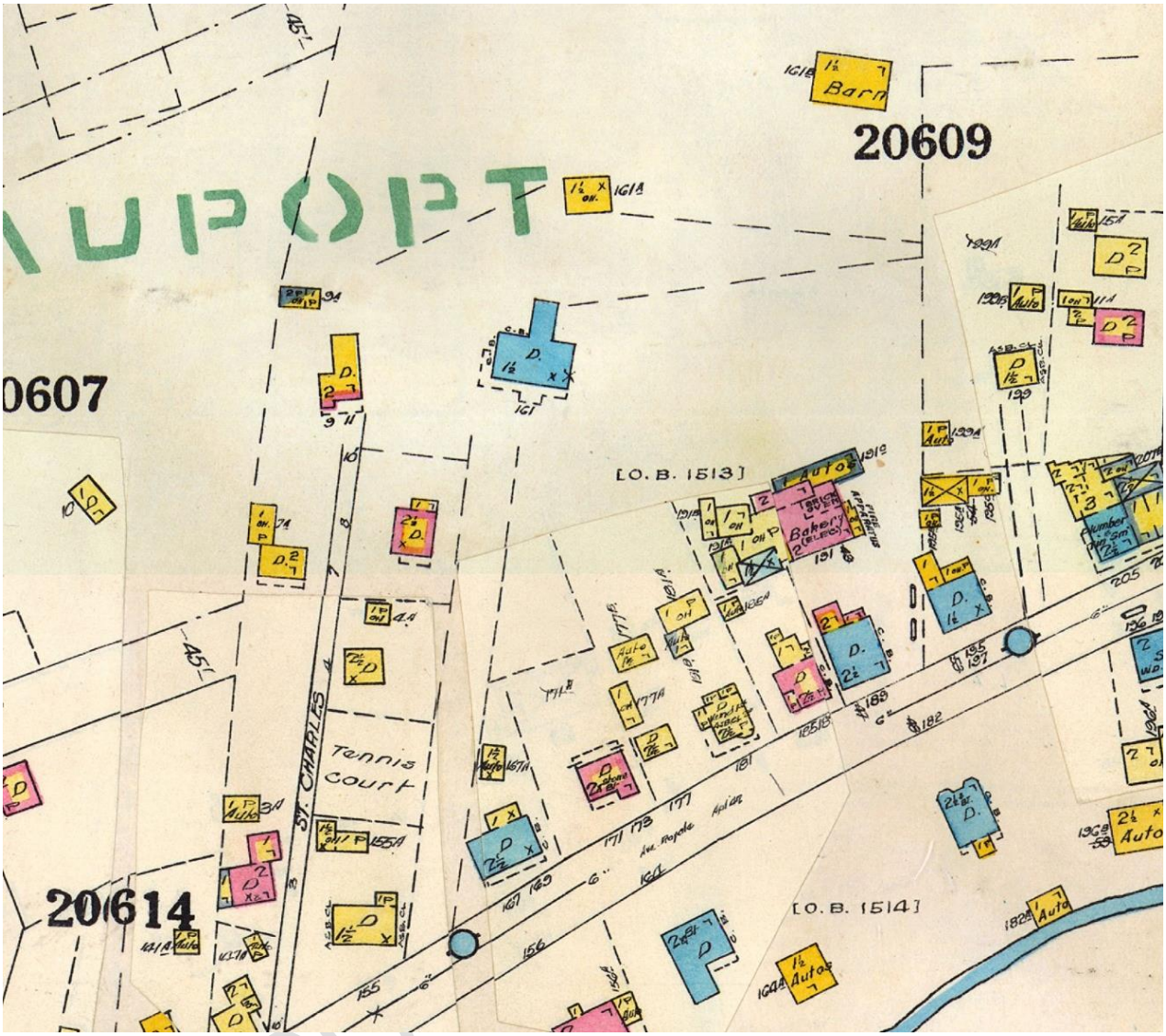

Figure 11. Extrait du plan d'assurance-incendie du *Underwriters' Survey Bureau Limited* datant de 1942 (BAnQ, notice détaillée nº 3713819)

RAPPORT

Figure 12. Extraits de photographies aériennes montrant l'évolution de la boulangerie sur les terrains adjacents de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay. En haut à gauche : 1950 (Photothèque nationale de l'Air); en haut à droite : 1959 (Photothèque nationale de l'Air); en bas : 1986 (Ville de Québec sous licence CC BY 4.0).

Figure 13. Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 2016 (Crédit photo : Anne Plamondon, 2016, Ville de Québec)

Figure 14. Le fournil situé à l'arrière de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 2016 (Crédit photo : Anne Plamondon, 2016, Ville de Québec)

Tableau 1. Évolution du cadre bâti dans les limites du site CfEt-36

Date	Construction
1810	Construction d'un premier carré de maison en bois reposant sur des fondations maçonnées en pierre
1816	Bâtiment initial est agrandi au moyen d'une annexe en pierre. À cette époque, le domaine comprend également un fournil à l'arrière de l'habitation ainsi qu'une écurie et une remise
1998	1er incendie
2021	2e incendie

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

6. ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE

6.1 Interventions archéologiques antérieures sur le site CfEt-36

En 2001, une étude de potentiel a été réalisée par le Groupe de Recherche en Histoire du Québec et a déterminé que le potentiel archéologique du secteur de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay variait de faible à moyen (GRHQ 2001). Deux premières interventions ont été effectuées sur le site CfEt-36 en 2019 et 2020 par la coopérative de travail en archéologie GAIA (2021). Celle-ci consistait d'abord en la surveillance de forages visant la caractérisation des sols de ce secteur (opérations 1 et 2). Les résultats de ces deux interventions ont permis de constater qu'un potentiel archéologique subsistait principalement dans un rayon de 30 m autour de la maison ancestrale tout en confirmant la présence d'un sol naturel ainsi que la profondeur du roc en place. Elles ont également conduit à la recommandation d'un inventaire autour de la demeure, surtout au nord-est de celle-ci. Deux autres interventions, également réalisées par GAIA, furent effectuées subséquemment. En 2022, un inventaire fut effectué surtout à l'arrière de la maison, où une fosse de latrines fut découverte et fouillée partiellement (opérations 3 à 5) (GAIA 2023). Finalement en 2024, GAIA supervisa le retrait des déblais effondrés à la suite de l'incendie, puis procéda à l'enregistrement des vestiges subsistant de l'habitation (opération 6) (GAIA *à venir*). En somme, cette intervention permit d'identifier les différentes phases de construction de la résidence, de localisation le premier four à pain de l'habitation avant son agrandissement en 1816 et enfin, de documenter la construction de son fournil.

6.2 Potentiel archéologique résiduel du site CfEt-36

Tel qu'il a été mentionné précédemment, les interventions antérieures ont pu démontrer que le potentiel archéologique concernant le secteur environnant à la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay était jugé plutôt moyen. En effet, certains secteurs tels que l'arrière de l'habitation ont été peu bouleversés par les aménagements plus récents associés à la boulangerie. Ainsi, des traces supplémentaires témoignant de l'occupation du site à partir du début du XIX^{e} siècle pourraient y subsister.

6.3 Sites archéologiques connus à proximité

D'emblée, le secteur d'intervention se trouve à l'intérieur du site archéologique CfEt-36. De plus, de nombreux sites se trouvent à proximité et ils sont tous témoins de l'occupation du secteur au cours de la période historique (**figure 15; tableau 2**). Au niveau de la période paléohistorique, le site le plus près se trouve à moins de 3 km et témoigne d'une occupation au cours du Sylvicole supérieur tardif (650 à 450 ans AA) (Ethnoscop 2020). Il s'agit du site du Domaine Maizerets désigné par le code Borden CfEu-1.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

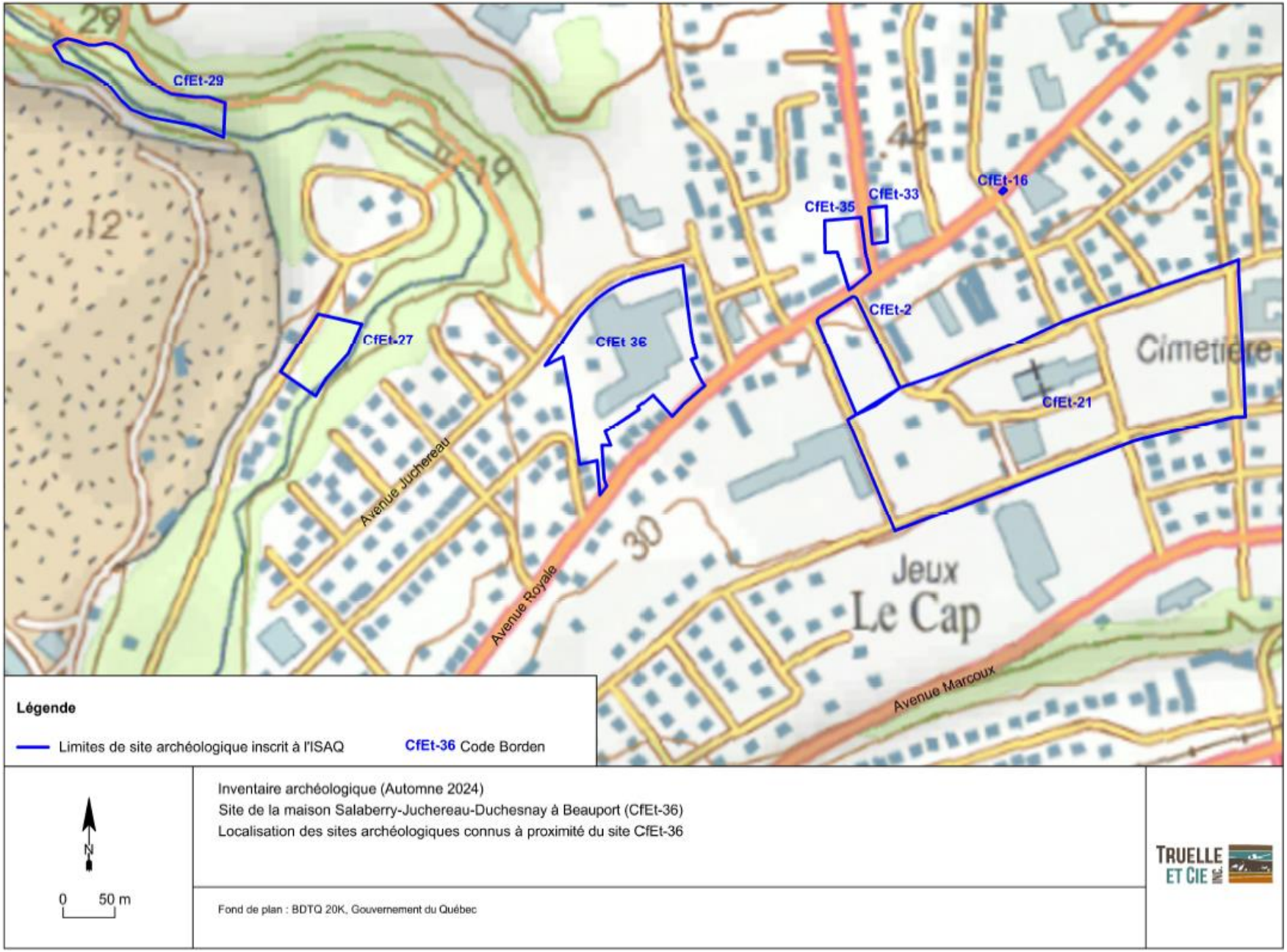

Figure 15. Sites archéologiques connus situés à proximité du secteur d'intervention

Tableau 2. Sites archéologiques connus situés à proximité du secteur d'intervention

Code Borden	Nom du site	Identification culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Sources
CfEu-1	Domaine Maizerets	Autochtone préhistorique sylvicole supérieur tardif (650 à 450 AA) Historique (1608-1950)	Indéterminée Domestique Agricole	2000, boulevard Montmorency dans le quartier Limoilou	Ethnoscop 2020w
CfEt-2	Maison Girardin	Historique (1669-1950)	Domestique	À Beauport, non loin de l'hôtel de ville et de la rivière Beauport. Au 600, avenue Royale, dans le parc Girardin. Dans le site patrimonial déclaré de Beauport.	Gaumond 1983b; Artéfactuel 2014b
CfEt-16	Avenue Royale	Historique (1900-1950)	Indéterminée	À l'intersection de la rue du Temple et de l'Avenue Royale, vis-à-vis le no civique 683. Dans le site patrimonial déclaré de Beauport.	Cérane 1992b
CfEt-21	Anciennes églises de Beauport	Historique (1885-1950)	Religieuse	Dans les limites des rues Saint-Edmond, de l'Académie et Marcoux et des avenues du Collège et du Couvent. Dans le site patrimonial déclaré de Beauport.	Cloutier 2004; Côté 2007; Laroque 2008; Roy 2010; Huot 2010, 2012a et 2013; Artéfactuel 2014b; Ross 2016a
CfEt-27	Moulin Henderson	Historique (1800-1950)	Industrielle	Le long des berges de la rivière Beauport, à environ 300 mètres au sud du parc Juchereau.	Goyette 2016a
CfEt-29	Barrage Henderson	Historique (1800-1899)	Industrielle	Le long des berges de la rivière Beauport, dans le parc de la Rivière-Beauport.	Rouleau 2006; Goyette 2016a
CfEt-33	Rue Seigneuriale	Historique (1850-1950)	Domestique	Situé sur les deux terrains sis respectivement au 2-4-6, rue Seigneuriale et au 8-10, rue Seigneuriale. Dans le site patrimonial déclaré de Beauport.	Artéfact urbain 2023a
CfEt-35	Maison Charles-Vallée	Historique (1700-1950)	Domestique	Sis au 631, avenue Seigneuriale, à l'intersection avec la rue Seigneuriale. Dans le site patrimonial de Beauport.	Artefact urbain 2023b

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

6.4 Biens culturels immobiliers répertoriés

Comme il a été mentionné précédemment, le secteur d'intervention se trouve à l'intérieur de l'arrondissement historique de Beauport. Il suit le chemin Royal et l'avenue Royale englobant les bâtiments situés entre l'avenue des Martyrs et le boulevard des Chutes. Parmi les 650 bâtiments présents dans ce secteur, deux sont classés immeubles patrimoniaux : la maison Girardin et celle Tessier-Dit-Laplante. À l'ouest de ce secteur, les maisons Parent et Laurent-Dit-Lortie font partie de ce classement et se situent également non loin du site CfEt-36, tout comme la maison Gore au nord (**tableau 3**). Selon le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), onze autres biens culturels immobiliers s'ajoutent au secteur de Beauport.

Tableau 3. Biens culturels inventoriées dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec et situés à proximité de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay

Bien culturel	Statut	Année de construction	Localisation
Ancient couvent de la Congrégation de Notre-Dame	Déclaration	1885-1886	11, avenue du Couvent
Maison Girardin	Classement	Entre 1783 et 1820	600, avenue Royale
Maison Tessier-Dit-Laplante	Classement	Autour de 1867	2328, avenue Royale
Maison Parent	Classement	Avant 1750	2240 et 2242, avenue Lisieux
Maison Laurent-Dit-Lortie	Classement	Entre 1700 et 1750	3200, chemin Royal
Maison Gore	Classement	Entre 1790 et 1822	8, avenue des Cascades
Le Domaine Beauport	Déclaration	Entre 1965 et 1985	10, rue Saint-Jules
Maison des Jeunes de Beauport	Déclaration	Entre 1965 et 1985	20, rue Hugues-Pommier
Ancienne Caisse Desjardins de Beauport	Déclaration	1949	726-728, avenue Royale
Ancienne école du village de Beauport	Déclaration	1884-1885	3, rue de la Caisse
Édifice de la Caisse Desjardins de Beauport	Déclaration	1975	727, avenue Royale
Édifice Louis-Juchereau	Déclaration	Entre 1931 et 1942	10, rue Hugues-Pommier
Institut universitaire en santé mentale de Québec	Inventorié	Entre 1940 et 1943	2601, chemin de la Canardière
La Fresque de Beauport	Déclaration	2005	589, avenue Royale
Maison Pierre-Rainville	Déclaration	Entre 1830 et 1867	589, avenue Royale
Parc du bureau d'arrondissement de Beauport	Déclaration	-	Parc situé en face de l'édifice Louis-Juchereau

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

7. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

7.1 Résultats

Le mandat initial comprenait la réalisation de six tranchées manuelles dont quatre devant être effectuées en périphérie de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay et de son fournil (sous-opérations 7A à 7D) (**photos 1 et 2**) et deux autres à l'intérieur de la résidence (sous-opérations 7E et 7F) (**photo 3**). À ces tranchées se sont rajoutées trois tranchées supplémentaires également implantées à l'intérieur de la maison afin de valider, entre autres la présence de sols d'occupation toujours en place (sous-opérations 7G à 7J) (**figure 16**). Les données issues de la fouille manuelle des sous-opérations 7A à 7J sont présentées en fonction des événements qui ont marqué l'occupation du site CfEt-36.

Photo 3. Vue d'ensemble de l'espace intérieur de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers le sud-ouest (TCI-CfEt-36-2024-315)

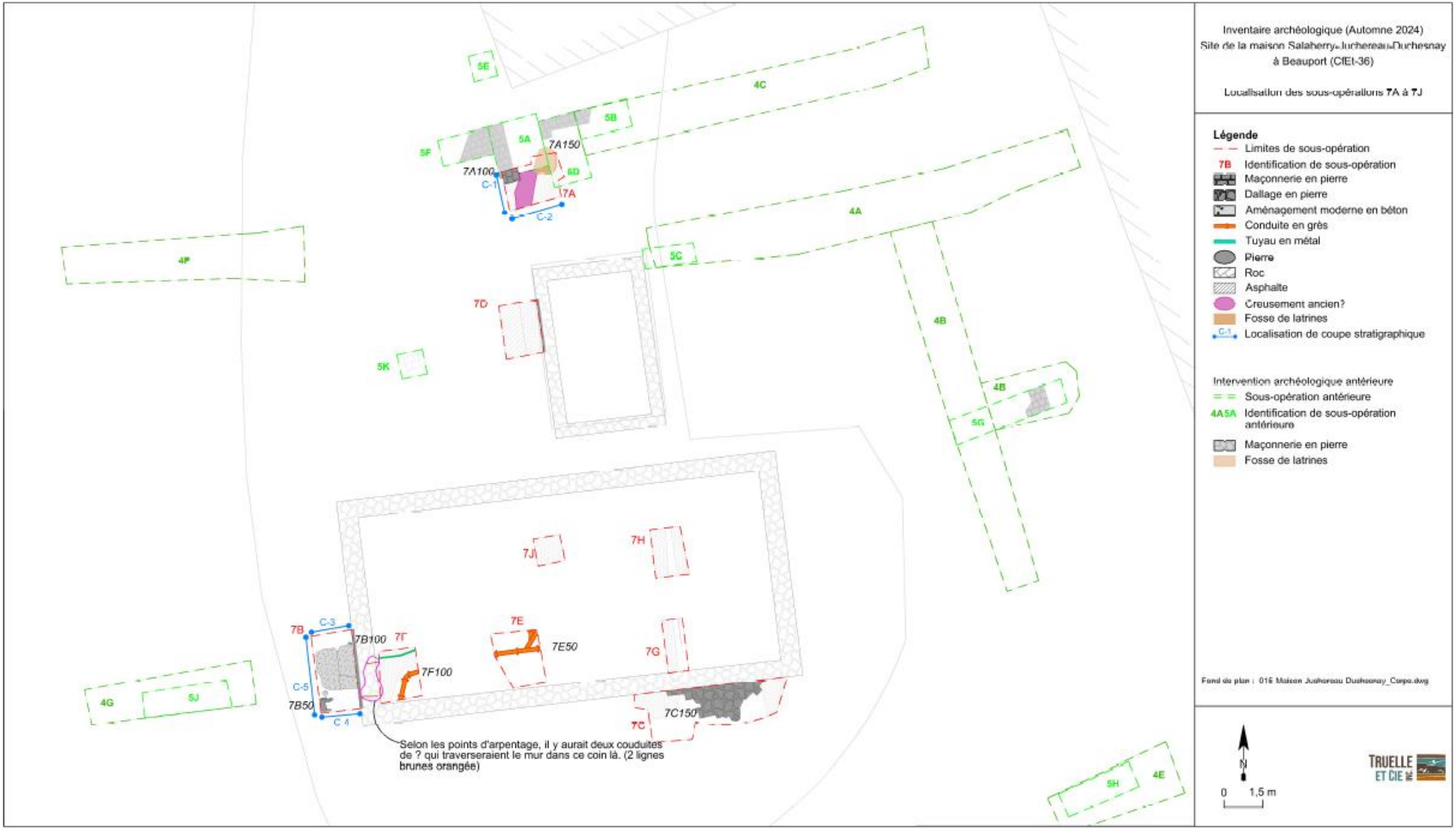

Figure 16. Localisation des aires fouillées

7.1.1 Séquence événementielle

PHASE I : Environnement naturel avant l'occupation ancienne

Événement 0 : Environnement naturel (avant l'occupation ancienne) (lots 7A12 et 7B7)

Deux seuls dépôts sédimentaires naturels et jugés archéologiquement stériles ont été observé lors de l'inventaire de 2024, plus précisément dans les sous-opérations 7A et 7B (**figure 16**). Il s'agissait d'un limon peu sableux brun foncé, peu compact, contenant des fragments de schiste (30%), des fragments de briques, des petits nodules de mortier, des pierres calcaires anguleuses et subanguleuses (moins de 0,10 m) ainsi que des charbons de bois (altitude de 35,70-36,03 m NMM) (**photo 4; figure 17**). D'autre part, il a été observé que les sols reposant directement sur le roc en place présentaient des traces anthropiques. Cette observation tend à démontrer que le roc était possiblement affleurant avant l'occupation historique des lieux. Cette hypothèse avait d'ailleurs été émise par GAIA à la suite de l'intervention menée en 2022 (GAIA 2023 : 27). Celle-ci était basée sur la présence du roc affleurant à l'est de la maison (**figure 18**) alors qu'une photographie de 1965 montre que ce secteur était jadis recouvert d'asphalte. Notons au passage que le roc, dont la surface s'est révélée très fluctuante, a été observé dans toutes les tranchées implantées en 2024.

Photo 4. Paroi sud de la sous-opération 7A, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-084). La flèche rouge indique le sol naturel en place.

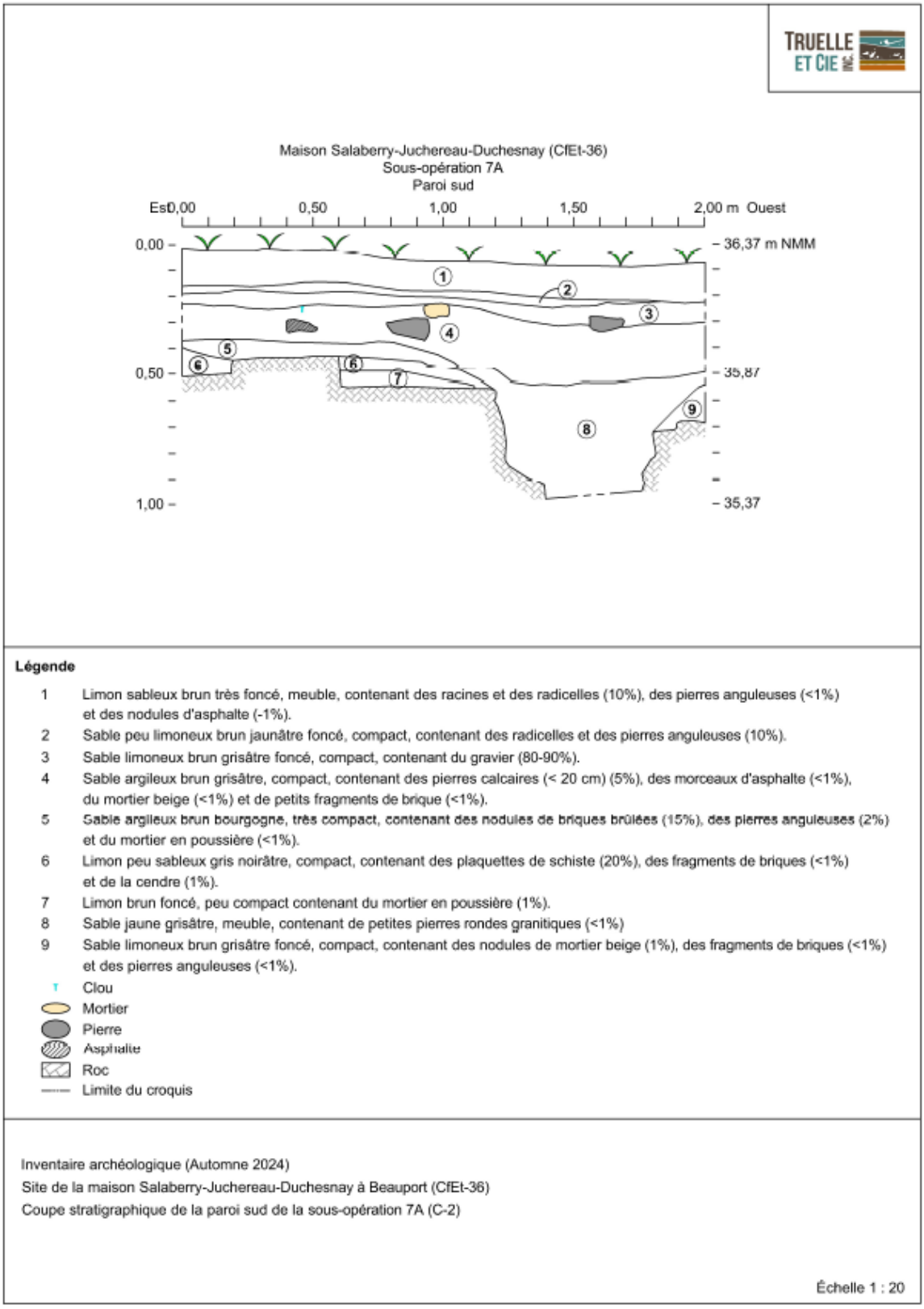

Figure 17. Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 7A (C-2). Le sol naturel en place correspond à la couche 7.

Figure 18. Vue de la roche-mère affleurant (cercle bleu) en surface à l'est de la maison à proximité d'aires asphaltées de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (Photo tirée de GAIA 2023 : 28)

RAPPORT PRÉ

PHASE II : Fin du XVIII[e] au début du XIX[e] siècle

Événement 1 : Occupation antérieure ou contemporaine à la construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (lot 7A10)

Aucun niveau témoignant officiellement de l'occupation des lieux avant la construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay n'a été identifié au cours des travaux d'inventaire. Toutefois le lot 7A10, qui reposait sur le roc en place au fond de la fosse de latrines 7A150 (**figure 16**), a livré de minuscules fragments d'un possible petit couvercle circulaire en TCC, peut-être du Staffordshire. Ce type céramique est fréquent dans les contextes archéologiques entre 1730 et 1780 et la fabrication semble avoir cessé vers la fin du XVIII[e] siècle. Aussi retrouvé dans les fosses de latrines de la maison Guillaume-Estèbe à Québec, dépôt daté entre 1752 et 1800. Pourrait donc avoir été fabriqué entre 1730 et 1800 environ. Notons que le lot 7A10 correspondait à un limon brun foncé, très compact, contenant des fragments de pierres anguleuses, des nodules de mortier, des charbons de bois, des éclisses de bois, des fragments de coquilles d'œuf, des minuscules morceaux de brique et des radicelles (altitude de 35,64-35,94 M). Un sol semblable avait été identifié par GAIA en 2022 à l'est de la maison patrimoniale (sous-opérations 5G et 5H) (GAIA 2023 : 29). Toutefois, étant donné que la fosse de latrines a été creusée dans le roc, cette hypothèse ne tient donc pas la route.

PHASE III : XIX^{e} siècle au tournant du XX^{e} siècle

Événement 2 : Construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (1810) et du fournil (1810-1825)

C'est en 1810 que Irumberry de Salaberry fait bâtir, sur son domaine, la maison sise au 553, avenue Royale. Il s'agissait d'une maison en bois d'un étage mesurant 39 pieds de long sur 30 pieds de large. En 1816, une annexe en pierre de 30 pieds de long sur 14 pieds de large est construite à l'arrière du bâtiment (GAIA 2021). Elle sera annexée à la résidence entre les années 1818 et 1836 (**figure 19**). En 1825, le terrain comprend ainsi la demeure faite en bois et en pierre, une écurie, une remise en pièces sur pièces de 25 pieds sur 20 pieds, un fournil en pierre, le solage d'un petit hangar de même qu'un jardin et une allée clôturés. La fouille des diverses tranchées a permis de documenter davantage la construction de la maison. En effet, il a été possible d'observer que les murs de fondation de la maison et du fournil reposaient sur le roc en place (**photos 5 à 7**).

La base dégagée de ces murs de fondation était généralement constituée de quatre assises irrégulières faites de pierres calcaires grises équarries totalisant une hauteur maximale de 0,54 m. Celles-ci mesuraient entre 0,16 m et 0,40 m de longueur sur 0,06 m à 0,09 m de hauteur et étaient liées entre elles au moyen de joints de mortier au sable gris beigeâtre, friable à compact, contenant des nodules de chaux. Leur épaisseur variant de 0,005-0,03 m pour les joints de lit et de 0,01-0,04 m pour les joints montants. Notons au passage que la fouille de la sous-opération 7H a permis d'observer que les fondations du bâtiment reposaient également sur le roc en place était recouvert d'une mince couche de mortier, d'une épaisseur de 0,03-0,04 m, qui aurait servi à régulariser sa surface. Enfin, les parements des murs de fondation étaient recouverts d'un crépi (**photo 8**).

Figure 19. Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay vue vers le sud-est, entre 1967 et 1970 (BAnQ, E6, S8, SS4, négatif 90.13)

PRÉLIMINAIRE

Photo 5. Vue de la base du mur de fondation ouest de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-224)

Photo 6. Vue de la base du mur de fondation sud de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-197)

Photo 7. Vue de la base du mur de fondation ouest du fournil reposant sur le roc en place, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-147)

Photo 8. Crépi observé sur les parements des murs de fondation de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-238)

Événement 3 : Nivellement de la surface du roc et première surface de circulation

En 2022, GAIA avait observé que la surface du roc, possiblement affleurant par endroits avant la construction de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, avait été nivelée « afin de le rendre propice à la circulation » (GAIA 2023 : 33). Le type d'aménagement privilégié à cette époque a été observé dans les limites de la sous-opération 7C fouillée le long du parement extérieur du mur sud de la maison (**figure 16**). En effet, on peut y observer que la surface du roc a été nivelée au moyen d'un lit de petites pierres sèches en calcaire disposées à plat (**photo 9**).

Photo 9. Vue d'ensemble du roc dégagé dans les limites de la sous-opération 7C, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-297)

Événement 4 : Occupation de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay

La fouille des sous-opérations 7E à 7J implantées à l'intérieur du bâtiment ont permis déterminer que le roc se trouvait généralement à une faible profondeur, surtout dans la portion est du bâtiment, et que peu de sols témoignant de l'occupation de la maison étaient toujours en place. C'est le cas de la sous-opération 7J qui a été implantée dans la portion centrale du bâtiment (**figure 16**). Un seul niveau y a été fouillé. D'une épaisseur variant de 0,01 m à 0,08 m, il s'agissait d'un limon peu sablonneux brun, compact, contenant des fragments de pierres calcaires, de petits fragments de briques (2%), des nodules de mortier ainsi que des racines (lot 7J1). Le lot 7J1, qui reposait directement sur le roc en place (**photo**

10), a livré très peu d'artéfacts soit un fragment de verre à vitre en verre teinté vert, un fragment de miroir, des clous tréfilés ainsi qu'un fragment de canalisation en fonte semblable à celles dégagées dans les sous-opérations 7E et 7F (**annexe 1**).

Photo 10. Roc en place observé à une faible profondeur sous le lot 7J1, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-262)

RAPPORT

Dans la sous-opération 7G a été implantée le long du mur sud du bâtiment, à proximité de la base du four à pain (**figure 16**), la fouille a permis d'observer deux couches de sols distinctes. En premier lieu, un sable moyen limoneux brun foncé, peu compact, contenant des charbons de bois, des blocs et des fragments de pierres calcaires (jusqu'à 0,30 m de diamètre), des nodules de mortier blanc, des fragments de briques orangé rougeâtre, des morceaux de bois avec des clous surtout laminés mais également tréfilés (lot 7G1; 0,11-0,26 m). Le lot 7G1 a livré des artéfacts datant principalement du XIX^{e} siècle dont des tessons de *creamware* (1762-1830), de terre cuite fine blanche (à partir de 1820), de terre cuite fine jaune (1836-1920) et de grès grossier glaçuré au sel nord-américain (XIX^{e} siècle), des fragments de bouteilles à boisson alcoolisée en verre coloré vert ainsi que deux petits fragments de miroir argenté en verre. Celui-ci est inventé par le chimiste allemand Justus Von Liebig en 1835. Jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle, cet accessoire de luxe sera réservé aux classes aisées. Enfin, divers objets en métal ferreux dont une possible poignée, une charnière, des clous découpés et tréfilés ainsi qu'un dos de bouton en os complétaient la collection (**photo 11; annexe 1**).

Le lot 7G2 reposait sur un sable moyen limoneux brun-gris foncé, friable, contenant des fragments de briques, de la poussière et des nodules de mortier blanc-beige jaunâtre, des fragments de pierres calcaires, des éclisses de bois (lot 7G2). D'épaisseur moyenne de 0,12 m, le lot 7G2 contenait uniquement quelques artéfacts dont deux fragments de pipes à fumer en terre cuite fine argileuse blanche ainsi qu'un crochet de sûreté en fer (**photo 12; annexe 1**). Notons que le lot 7G2 reposait sur le roc en place (**photo 13**).

Photo 11. Dos de bouton circulaire complet en os avec face et dos plat (XVIII^{e} siècle ou début XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7G1) (Photo Désirée Duchaine)

Photo 12. Petit crochet de sûreté complet en fer, possiblement forgé à la main (XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7G2) (Photo Désirée Duchaine)

Photo 13. Vue du roc dégagé dans les limites de la sous-opération 7G, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-232)

Dans la sous-opération 7H a été implantée dans la portion est du bâtiment (**figure 16; photo 14**). Des pièces de bois s'apparentant aux restes d'un plancher semblaient présentes à la surface de la sous-opération 7H (**photo 25**). Mesurant entre 0,57 m à 0,89 m de longueur sur 0,04 m à 0,20 m de largeur sur 0,02 m à 0,04 m d'épaisseur, celles-ci reposaient à une altitude variant de 35,18 m à 35,30 m NMM. Aucune fixation (clou) n'a été observée sur ces planches qui semblaient plutôt embouvetées (**photo 16**). Celles-ci reposaient sur un sable limoneux brun grisâtre foncé, peu compact, contenant des fragments de bois, de briques, des nodules et de la poussière de mortier beige, des charbons de bois et des plaquettes de schiste, des pierres calcaires (moins de 015 m de diamètre), des racines et des radicelles (**photo 17**) (lot 7H1). Le lot 7H1 a livré, entre autres les restes d'une terrine en terre cuite grossière qui pourrait avoir été produite par Jean-Baptiste Briaire dans le secteur de Yamachiche entre 1847 et 1884 en raison des reflets métalliques mauves observés dans sa glaçure (Monette 2006 : 37-42) (**annexe 1**). Le lot 7H1 reposait sur un limon sablonneux brun orangé, friable, contenant des charbons de bois, des nodules de mortier blanc, des fragments de briques rouges et de pierres calcaires (lot 7H2; 0,01-0,25 m) (**photo 18**). Reposant sur le roc en place, dont l'altitude variait de 34,53 m à 34,96 m NMM (**photo 19**), le lot 7H2 a livré des fragments de clous découpés (1790-1890) et un bouton circulaire complet en métal plaqué de couleur argentée (**photo 20; annexe 1**).

RAPPORT P

Photo 14. Vue d'ensemble de la sous-opération 7H avant la fouille, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-190)

Photo 15. Planches de bois observées à la surface de la sous-opération 7H, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-150)

Photo 16. Portion embouvetée des planches de bois, en plongée (TCI-CfEt-36-2024-230)

Photo 17. Vue d'ensemble de la sous-opération 7H avant la fouille, vers le nord-ouest (TCI-CfEt-36-2024-167)

Photo 18. Paroi nord de la sous-opération 7H, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-226)

Photo 19. Vue du roc dégagé dans les limites de la sous-opération 7H, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-219)

Photo 20. Bouton circulaire complet en métal plaqué de couleur argentée avec une attache à œillet en métal cuivreux (lot CfEt-36-7H2) (Photo Désirée Duchaine)

RAPPORT

Événement 5 : Creusement et utilisation d'une fosse de latrines au nord de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (lots 7A150, 7A7, 7A8 et 7A9)

La sous-opération 7A a été implantée au nord du mur nord du fournil, à l'emplacement de la fosse des latrines qui avait été en majeure partie fouillée par GAIA en 2021 (sous-opérations 5A et 5D) (**photo 21**). La portion non fouillée de cette dernière était plus précisément localisée dans le coin nord-ouest de la sous-opération 7A (vestige 7A150) (**figure 16; photo 22**). Celle-ci aurait été aménagée au cours de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, sur la base des artéfacts qu'elle contenait. Initialement de forme semi-circulaire, celle-ci aurait été creusée dans le roc (**photos 23 et 24**). Les observations qui ont pu être faites au cours de la fouille de cette portion résiduelle de cette fosse de latrines sont plutôt limitées en raison du fait que les couches de sol qu'elle contenait n'ont pu être observées en coupe. Pour cela, il faut se référer au rapport de GAIA (GAIA 2023 : 37-38). En somme, cette fosse de latrines atteignait une profondeur maximale de 0,88 m et comptait trois couches distinctes à partir du fond (lots 7A9, 7A8 et 7A7) et atteignant une épaisseur respective de 0,21 m, de 0,35 m et de 0,22 m. Notons qu'en 2023, GAIA n'a observé aucun cône de déjection lors de la fouille de cette fosse de latrines.

Photo 21. Vue d'ensemble de la sous-opération 7A en cours de fouille, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-006)

Photo 22. Vue de la portion non fouillée de la fosse de latrines, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-029)

Photo 23. Vue de la paroi creusée dans le roc de la portion résiduelle de la fosse de latrines à la fin de la fouille, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-105)

Photo 24. Vue du fond de la portion résiduelle de la fosse de latrines à la fin de la fouille, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-108)

En effet, le fond de la fosse était occupé par un limon sableux brun foncé, peu compact, petits éclats de schiste et des cailloux anguleux, quelques coquillages et artéfacts à l'interface du sol naturel (lot 7A9) reposant directement sur le roc en place. Ce niveau était recouvert successivement par un limon sableux brun foncé, peu compact, petits cailloux anguleux, charbons de bois (moins de 1%), un peu de roche en décomposition et de minuscules nodules de mortier, minuscule fragment de brique et de la cendre (lot 7A8), puis par un sable moyen légèrement limoneux brun rougeâtre, moyennement compact, contenant des fragments de pierres rougeâtres, des scories, de l'anthracite, des charbons de bois et de la cendre (lot 7A7). La fouille de ces niveaux a permis de récupérer une quantité somme toute plutôt faible d'artéfacts datant principalement de la seconde moitié du XIX^{e} siècle au début du siècle suivant. D'autre part, ceux-ci représentaient les différents pans de la vie domestique à cette époque (**photos 25 à 29**) (**annexe 1**). Les catégories associées à la consommation des aliments, à l'habitation, à l'habillement et aux jeux sont représentées.

Photo 25. Pot à lait ou à crème en terre cuite fine blanche vitrifiée (à partir de 1840) (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine)

Photo 26. Manche d'ustensile en os (XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine)

Photo 27. Fragment d'une lampe à l'huile portative en métal cuivreux comprenant une partie de la plaque de ventilation circulaire avec une partie centrale circulaire et surélevée (XIX^{e} siècle) (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine)

Photo 28. Petit bouton circulaire complet, à trois trous, en métal cuivreux et dont le pourtour est plat et le centre de la face est concave (lot CfEt-36-7A9) (Photo Désirée Duchaine)

Photo 29. Pipe à fumer en terre cuite fine argileuse blanche associée au fabricant écossais Duncan McDougall et qui est produite entre les années 1846 et 1967 (lot CfEt-36-7A10) (Photo Désirée Duchaine)

Événement 6 : Comblement de la fosse de latrines et ajout d'un système de gestion des eaux usées dans la maison (lot 7A6)

La fosse de latrines 7A150 aurait été abandonnée au tournant du siècle alors qu'un système de gestion des eaux usées est installé dans la maison. C'est d'ailleurs au cours du dernier quart du XIX^{e} siècle alors que ce type de système fait son apparition dans les habitations québécoises en remplacement de la fosse d'aisance qui se trouvait à l'extérieur. Le lot 7A6, correspondant à un sable moyen à grossier brun foncé légèrement grisâtre et compact, attesterait du comblement de la dépression formée par la fosse de latrines. Cette couche contenant des gravillons, des charbons de bois (moins de 1%), de l'anthracite, des scories (moins de 1%), et des fragments de briques et de pierre calcaire (base : 35,94-36,06 m). La présence d'un clou tréfilé, dont la production débute au cours de la dernière décennie du XIX^{e} siècle, tend d'ailleurs à confirmer la datation de ce comblement (**annexe 1**).

En ce qui concernant le nouveau système de gestion des eaux usées installé dans la maison possiblement à cette même époque, il a été observé dans les sous-opération 7E et 7F. Dans la sous-opération 7E, implantée à la jonction des portions est et ouest du bâtiment, permettant d'accéder à la cave du bâtiment qui se trouvait dans la portion ouest (**figure 16; photo 30)**. La fouille de cette tranchée a permis d'observer que le roc avait été aménagé en vue de la mise en place d'une conduite en terre cuite grossière de couleur brun rougeâtre. Cette dernière a été dégagée sur une longueur globale de 6 pieds (1,80 m) sur un diamètre de 0,15 m (extrémité mâle) à 0,20 m (extrémité femelle) (**photo 31**). Son sommet, reposant à une altitude variant de 33,72 m à 33,57 m NMM, accusait une légère pente vers l'ouest, soit vers la cave du bâtiment. Elle était constituée de trois sections mesurant chacune 0,60 m de longueur. Son extrémité est revêtait la forme d'un « Y ». La branche de ce « Y » en continuité avec la conduite était bouchée au moyen d'un ciment gris blanchâtre tandis que l'autre branche, orientée selon un axe sud-ouest/nord-est, était connectée à un autre tuyau en métal ferreux. Cette conduite reposait sous un sable moyen légèrement limoneux brun grisâtre, peu compact, contenant des charbons de bois, des nodules de mortier blanchâtre et des fragments de pierres calcaires (lot 7E1).

Dans la sous-opération 7F, qui a été implantée dans le coin sud-ouest du bâtiment, soit à proximité de l'entrée de la cave (**figure 16; photo 32**), la séquence des sols qui y a été observée était semblable à celle identifiée dans la sous-opération 7E. Sous un sable moyen limoneux brun grisâtre, peu compact, contenant des charbons de bois, des nodules de mortier blanchâtre et des fragments de pierres calcaires (lot 7F1; 0,05-0,13), reposait un limon sableux brun, compact, contenant des nodules et de la poussière de mortier, des pierres anguleuses ainsi que de la cendre (lot 7F2; 0,13-0,17 m) (**photo 33**). Une ancienne tranchée de tuyau orienté selon un axe est-ouest a été identifiée dans la portion nord de la sous-opération 7F. La mise en place de ce tuyau en métal ferreur d'un diamètre de 1½ pouce (3,8 cm) a nécessité l'excavation du roc (**photo 34**). Celui-ci traversait le mur ouest de la cave du bâtiment. Sa portion ouest a d'ailleurs été identifiée dans la sous-opération 7B, sous le vestige 7B100 (**photo 32**). Dans le coin sud-est de la sous-opération 7F, la poursuite de la canalisation mise au jour dans la sous-opération 7E. Celle-ci était constituée de deux sections partiellement dégagées qui étaient liées entre elles au moyen d'un coude et poursuivait sa route dans le mur sud du bâtiment (**photo 35**). Sa portion sud mesurait 24 pouces (0,60 m) de longueur tandis que le coude reliant les deux sections s'étendait sur une longueur de 12 pouces (0,30 m). Enfin, une ouverture quadrangulaire est percée près de la base du mur sud de la cave (**photo 34**). Cette dernière mesurait de 10 pouces (0,25 m) de longueur sur 6 pouces (0,15 m) de largeur tandis que son sommet reposait à une altitude variant de 33,10 m à 33,22 m NMM.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 30. Vue d'ensemble de la sous-opération 7E à la fin de la fouille, vers le nord-ouest (TCI-CfEt-36-2024-176)

Photo 31. Extrémité est revêtait la forme d'un « Y » de la conduite en terre cuite grossière de couleur brun rougeâtre, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-191)

Photo 32. Vue d'ensemble de la sous-opération 7F à la fin de la fouille, vers le nord-ouest (TCI-CfEt-36-2024-203)

Photo 33. Paroi nord de la sous-opération 7F avant la fouille, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-205)

Photo 34. Vue du roc aménagé pour la mise en place d'un tuyau en cuivre, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-217)

Photo 35. Vue de la canalisation mise au jour dans la sous-opération 7F, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-225)

Photo 36. Paroi sud de la sous-opération 7B, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-233)

Photo 37. Drain observé dans le coin sud-ouest de la sous-opération 7B, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-236)

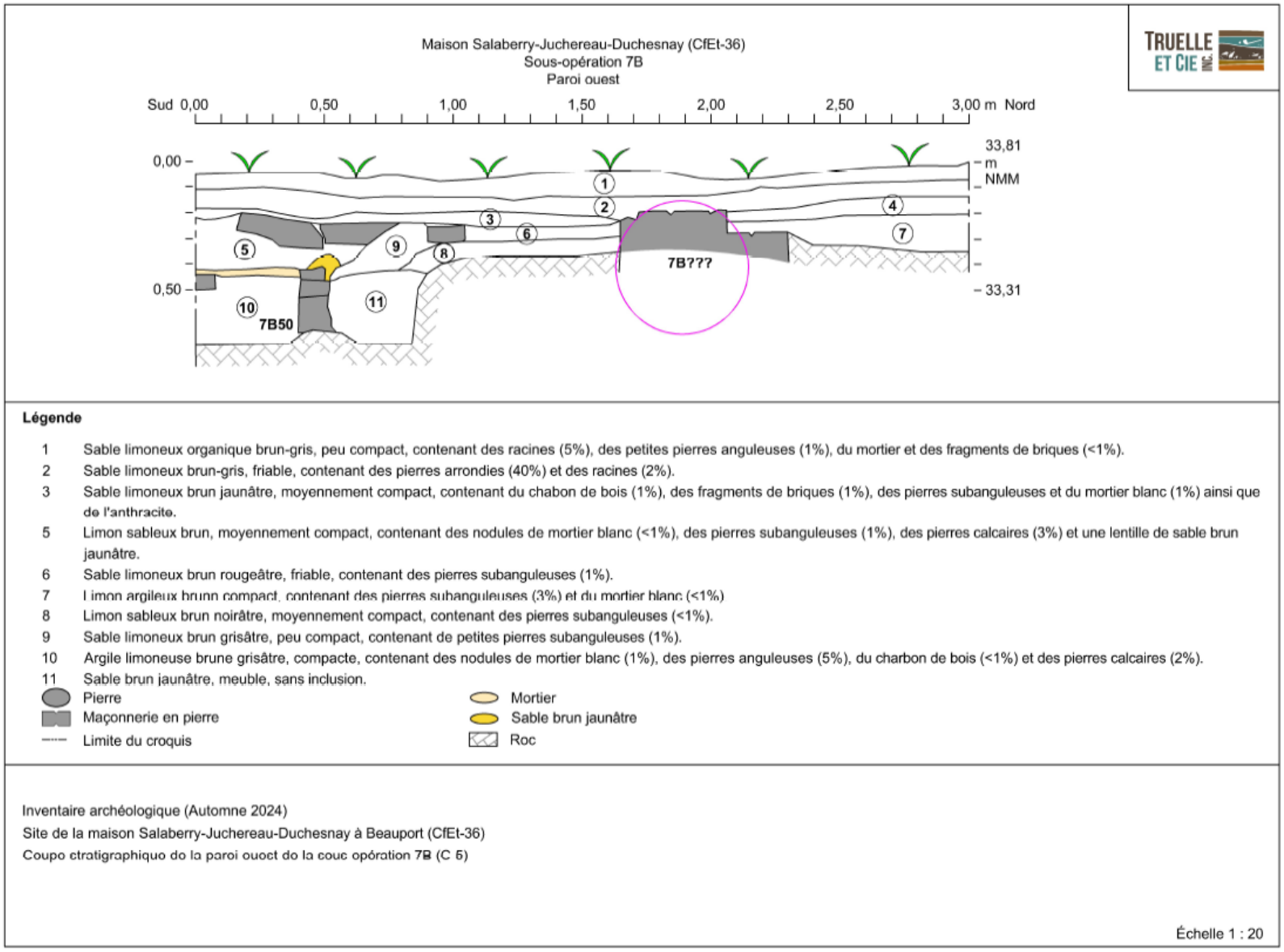

Figure 20. Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 7B (C-6)

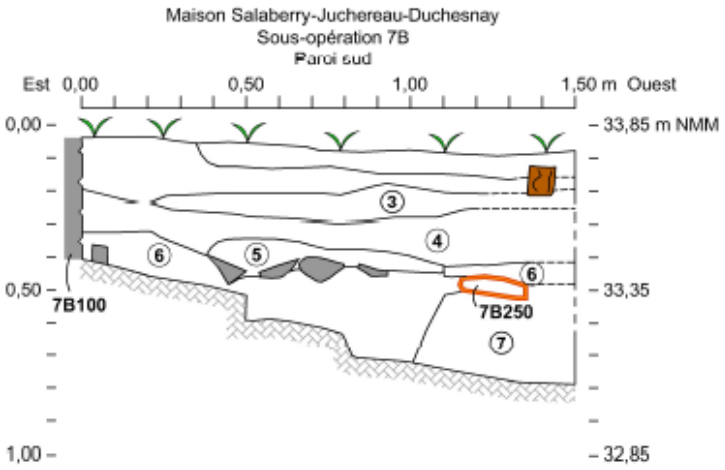

Légende

1 Sable limoneux brun-gris, moyennement compact, contenant des racines (1%), du chabon de bois (1%), des pierres subanguleuses (2%), des nodules de briques (<1%), des nodules de mortier blanc (2%) et du bois (2%).

2 Limon sableux brun rougeâtre, moyennement compact, contenant du bois (2%), du charbon de bois et de l'anthracite (<1%), du mortier blanc (<1%), des nodules de briques (<1%) et des roches subanguleuses (1%).

3 Sable gris, friable et poudre de gravier, sans inclusion.

4 Limon sableux brun-gris, compact, contenant des nodules de mortier, du charbon de bois, de l'anthracite et des pierres anguleuses (<1%).

5 Mortier blanc reposant sur le vestige de pierres calcaires.

6 Limon sableux brun, compact, contenant du mortier blanc (2%) et des pierres anguleuses (<1%).

7 Argile limoneuse brune grisâtre, compacte, contenant des nodules de mortier blanc (1%), des pierres anguleuses (5%), du charbon de bois (<1%) et des pierres calcaires (2%).

Bois
Pierre
Maçonnerie en pierre
Conduite en grès
Roc
Limite du croquis

Inventaire archéologique (Automne 2024)
Site de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay à Beauport (CfEt-36)
Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 7B (C-4)

Échelle 1 : 20

Figure 21. Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 7B (C-4)

PHASE IV: XX^{e} siècle

Événement 7 : Agrandissement de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay et aménagement d'un perron et d'une galerie (lot 7C150)

Au courant du XX^{e} siècle, la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay aurait été agrandie. La trace de cet agrandissement est d'ailleurs visible sur le parement extérieur du mur sud de la maison patrimoniale (**photo 38**). À la suite de cet agrandissement, une galerie est aménagée sur le pourtour du bâtiment. La sous-opération 7C a été implantée le long du mur sud de la maison patrimoniale, à l'emplacement de l'ancien perron afin de documenter de possibles éléments architecturaux associés à ce dernier (**figure 16; photo 38**). La surface de la tranchée était recouverte de la couche de démolition identifiée un peu partout sur le site et qui a, par conséquent, été désignée par le lot 7C99. Une seule couche de sol a été fouillée. Celle-ci était constituée de sable moyen brun moyen, peu compact, contenant des fragments de pierres calcaires et de briques, des nodules de mortier blanc jaunâtre (lot 7C1; 0,02-0,03 m). Dans la portion nord de la sous-opération 7C, le lot 7C1 recouvrait le sommet d'un vestige maçonné en pierre (vestige 7C150). Le vestige 7C150 dégagé sur une longueur de 2,50 m et sur une largeur variant de 0,48 m à 0,60 m (**photo 39**). Le sommet de ce vestige reposait à une altitude variant de 34,53 m à 34,77 m NMM. Au sud du vestige 7C150, le lot 7C1 reposait sur un limon sableux brun foncé, moyennement compact, contenant des charbons de bois, des nodules de mortier gris blanchâtre, des fragments de pierres calcaires anguleuses et de briques ainsi que des éclisses de bois (lot 7C3). Cette galerie longeait initialement la façade du bâtiment ainsi que son mur ouest et la portion ouest de son mur nord (**figures 22 et 23**).

Photo 38. Vue d'ensemble du vestige 7C150, vers le nord-est (TCI-CfEt-36-2024-079). La flèche rouge indique l'agrandissement du bâtiment vers l'ouest.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 39. Vue rapprochée du vestige 7C150, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-087)

Figure 22. Façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1969 (BAnQ, E6, S8, SS4, D90, P012. Cote 7350)

Figure 23. Vue vers le sud-est de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay entre les années 1967 et 1970 (BAnQ, E6, S8, SS4, négatif 90.13)

Événement 8 : Occupation domestique ou industrielle du secteur au nord de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (lot 7A100)

La continuité d'une surface en pierre, interprétée par GAIA comme étant un pavage, a été dégagée dans le coin nord-ouest de la sous-opération 7A (**figure 16**). Celle-ci s'étendait sur une longueur de 0,70 m et une largeur de 0,45 m (vestige 7A100) (**photo 41**). Elle était constituée de pierres calcaires posées à plat formant une surface plutôt régulière, plus précisément de quatre assises résiduelles faites de pierres calcaires grises ébauchées à grossièrement équarries liées entre elles au moyen de joints de mortier au sable de couleur beige jaunâtre, très désagrégé, contenant des nodules de chaux et des gravillons noirs (1-3 cm d'épaisseur). Repose sur le roc en place. Les pierres présentes dans la paroi ouest de la sous-opération 7A pourraient être issues de la démolition du vestige 7A100 (**photo 42; figure 24**). Ce vestige pourrait être associé à un ancien dallage utilisé comme aire de circulation. En 2023, GAIA avait observé une couche de cendre reposant sur cette structure, cette dernière n'a toutefois pas été identifiée en 2024. Cette couche de cendre pourrait résulter de la combustion d'un matériau inconnu en lien avec les activités de l'industrie boulangère qui acquiert les lieux soit au cours des années 1930 ou au tout début de la décennie suivante (GAIA 2023 : 55).

RAPPORT PRÉ

Photo 40. Vue d'ensemble du vestige 7A100, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-092)

Photo 41. Paroi ouest de la sous-opération 7A, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-088)

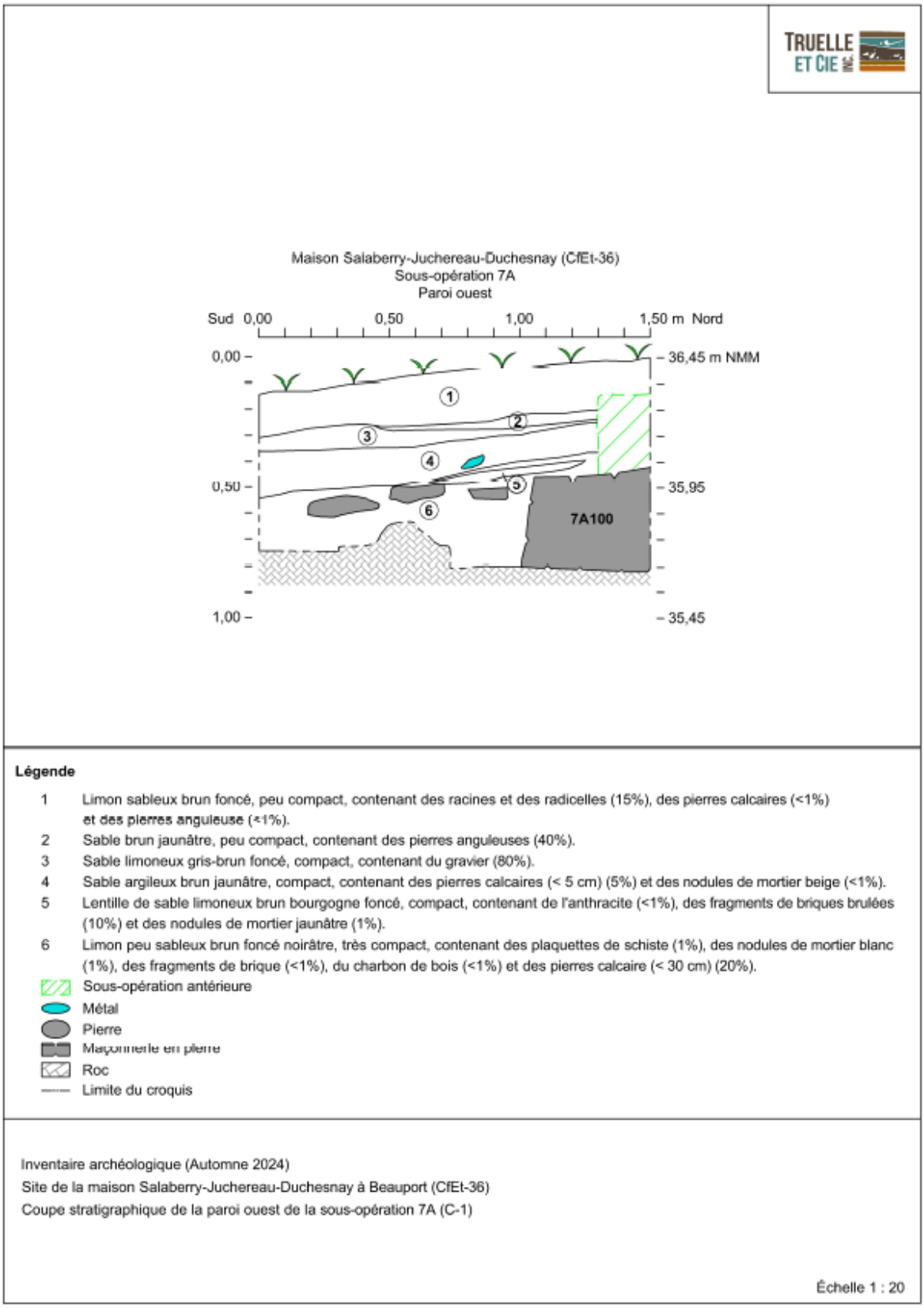

Figure 24. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 7A (C-1)

Événement 9 : Aménagement de surfaces asphaltées autour de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (lot 7D100)

Une aire asphaltée a été dégagée lors de l'intervention de 2024 le long du mur ouest du fournil (sous-opération 7D) (**figure 16; photo 42**). D'une épaisseur d'environ 0,04 m, celle-ci occupait la portion ouest de la tranchée (vestige 7D100). Celle-ci reposait sous le lot 7D1 qui se poursuivait vers le nord et le sud (**photo 43**). Ce pavage d'asphalte craquelé aurait été posé au début des années 1960 (**figure 25**).

Par ailleurs, celui-ci reposait sur un limon sableux brun-gris foncé, peu compact, des racines, des pierres calcaires (moins de 0,10 m), des fragments de briques et des nodules de mortier (lot 7D2; 0,23-0,31 m) qui pourrait correspondre à l'ancien niveau de surface (**photo 43**). Enfin, sous la portion nord du vestige 7D100, la tranchée de sable identifiée partiellement dans la sous-opération 7A y a été observée (**photo 43**) (voir **événement 10**).

Photo 42. Vue d'ensemble du vestige 7D100, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-134)

Photo 43. Couche de sable observée sous le vestige 7D100, vers l'ouest (TCI-CfEt-36-2024-145)

Figure 25. Photographie prise le 30 juillet 1965 vers le sud-est montrant de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (flèche rouge) entourée des installations boulangères alors désignées par l'entreprise Pain Léo Limitée (SAHB, Fonds Ernest Rainville, P02639). On peut apercevoir des surfaces asphaltées au nord et à l'ouest du fournil.

Événement 10 : Pose d'une conduite de fer au nord de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (lot 7A11)

La fouille de la sous-opération 7A (**figure 16**) a permis d'observer la présence partielle d'une tranchée orientée selon un axe nord-sud qui était comblée au moyen d'un sable gris jaunâtre, meuble, contenant des pierres anguleuses granitiques (lot 7A11) (**figure 17; photo 44**). Reposant à une profondeur d'environ 1,00 m de la surface du terrain (**photo 45**), cette tranchée aurait été excavée lors de la pose d'une conduite de fer qui avait été dégagée par GAIA en 2022 dans la sous-opération 5A (GAIA 2023 : 60). Celle-ci serait associée à la construction de l'aile de l'usine au nord de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay entre les années 1965 et 1984.

Photo 44. Vue de la tranchée d'un tuyau en fer, vers le nord (TCI-CfEt-36-2024-080)

Photo 45. Paroi sud de la sous-opération 7A, vers le sud (TCI-CfEt-36-2024-083)

Événement 11 : Aménagement paysager (lots 7A1, 7B1 et 7D1)

Un niveau de tourbe et humus, correspondant à un sable moyen légèrement limoneux brun, moyennement compact, contenant des fragments de pierres calcaires, des racines, des radicelles et des lentilles de sable brun-beige (notamment dans le coin sud-ouest de la sous-opération 7A). Reposant à une altitude variant de 36,30-36,39 m NMM à 33,76-33,86 m (épaisseur : 0,03-0,16 m), ce niveau a été observé à différents endroits sur le pourtour de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay et du fournil (**photos 46 et 47**).

Événement 12 : Aménagement d'une entrée menant à la cave

Une entrée permettant d'accéder à la cave de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay est aménagée dans le mur ouest du bâtiment. Cet aménagement serait postérieur à 1985 puisque la galerie est toujours présente contre le mur ouest de la maison patrimoniale (**figures 26 et 27**). L'implantation de la sous-opération 7D visait justement à documenter cet aménagement (**figure 16; photo 48**). La fouille de cette tranchée a permis de mettre au jour une plate-forme en béton reposant sur un lit de pierres calcaires posées à plat (**photos 49 et 50; figure 28**).

Photo 46. Emplacement de la sous-opération 7D, vers le nord-nord-est (TCI-CfEt-36-2024-134)

Photo 47. Paroi sud de la sous-opération 7D, vers le sud-ouest (TCI-CfEt-36-2024-141)

Figure 26. Photo prise vers le nord de la façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985 (Tirée de Ville de Québec 2023b)

Figure 27. Photo prise vers le nord-est de la façade de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay en 1985 (Crédit photo : Anne Plamondon, 2016, Ville de Québec)

Photo 48. Emplacement de la sous-opération 7B, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-255)

Photo 49. Plate-forme en béton reposant sur un lit de pierres calcaires posées à plat, vers l'est (TCI-CfEt-36-2024-247)

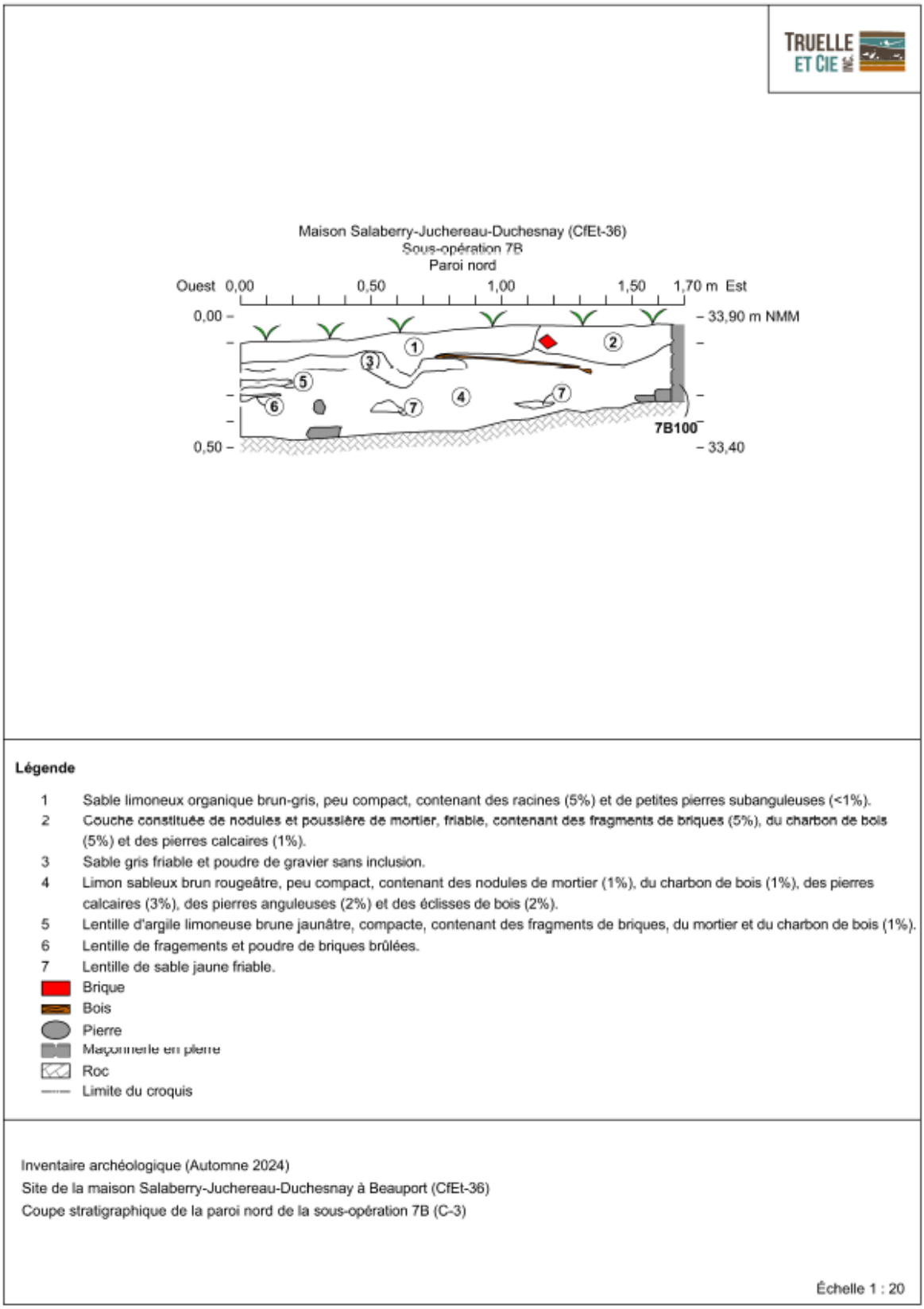

Figure 28. Croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 7B (C-3)

Photo 50. Plate-forme en béton reposant sur un lit de pierres calcaires posées à plat (TCI-CfEt-36-2024-240)

Événement 13 : Abandon de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay

La résidence sera habitée jusqu'en 1991, date à laquelle elle est désormais inoccupée. La couche observée en surface à l'intérieur de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay pourrait témoigner de cet abandon. Celle-ci correspondait à un sable moyen limoneux brun foncé, peu compact, contenant des charbons de bois, des blocs et des fragments de pierres calcaires (jusqu'à 0,30 m de diamètre), des nodules de mortier blanc, des fragments de briques orangé rougeâtre, des morceaux de bois avec des clous surtout laminés mais également tréfilés (**annexe 1**). Finalement, une troisième déflagration détruira complètement la maison le 23 avril 2021 dont il ne subsiste aujourd'hui que des ruines (Ministère des Affaires culturelles 2025).

RAPPORT P

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ville de Québec a confié à Truelle et Cie le mandat de réaliser un inventaire archéologique en vue de travaux d'aménagement devant être effectués sur le site de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay, désigné par le code Borden CfEt-36. Effectuée au cours du mois d'octobre 2024, cette intervention a mené à l'implantation de neuf tranchées qui ont été fouillées manuellement. Cinq d'entre elles étaient localisées à l'intérieur de la maison patrimoniale et quatre autres en périphérie de cette dernière.

Leur fouille manuelle a permis de documenter davantage l'occupation historique des lieux. Parmi les vestiges découverts lors de cette intervention, la portion de la fosse de latrines découverte par GAIA en 2022 au nord l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay a été fouillée tandis que des aires de circulation datant de différentes époques ont pu être dégagées sur le pourtour du bâtiment. De manière générale, les données issues des tranchées fouillées manuellement à l'intérieur de la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay ont été peu concluantes. En effet, ils ont permis de documenter peu de couches de sols qui reposaient bien souvent sur le roc en place. De plus, ces sols d'occupation ont livré très peu d'artéfacts. Par ailleurs, elles ont tout de même permis de dégager des sections de conduites en terre cuite commune. Ces dernières sont associées à un système de gestion des eaux usées dont la mise en place coïncide avec l'abandon et le comblement de la fosse de latrines fouillées entièrement au nord du fournil.

Les travaux d'inventaire réalisés au cours de l'automne 2024 ont permis de confirmer le potentiel du site CfEt-36 démontré par la présence de niveaux d'occupation résiduels étaient toujours en place ainsi que de vestiges architecturaux n'ayant pas été mis au jour jusqu'à présent. Par conséquent, tous les travaux d'excavation prévus en périphérie de l'ancienne maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay devront être accompagnés d'une intervention archéologique simultanée, soit d'une supervision archéologique.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

BIBLIOGRAPHIE

ARTÉFACTUEL
2014 *Maison Girardin (CfEt-2) et couvent de la Congrégation (CfEt-21), intervention archéologique en 2013.* Ville de Québec, MCC, rapport inédit.

ARTÉFACT URBAIN
2023a *Surveillance archéologique dans le cadre de réfection d'infrastructures souterraines sur la rue Seigneuriale, quartier Beauport, Québec (été 2022).* Ville de Québec, rapport inédit.

2023b *Surveillance archéologique dans le cadre d'excavations dans la cour arrière du bâtiment patrimonial situé au 631, avenue Royale, quartier Beauport, Québec*. Fonds privés, rapport inédit.

BLAIS, J.
2009 *La poterie et la céramique au Québec.* Sainte-Anne-de-Beaupré.

BRADLEY, C.S.
2001 « La pipe à fumer pour l'archéologue » dans *Études en culture matérielle*, Parcs Canada, 2001, p. 136.

BRASSARD, M. et M. LECLERC.
2001 *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec.* Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec.

CÉRANE
1992 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1991.* Hydro-Québec, Région Montmorency, rapport inédit.

CLOUTIER, C.
2004 *Au cœur du vieux bourg, les interventions, rue du Fargy, Beauport.* Ville de Québec, rapport inédit.

COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC
2005 *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique de Beauport.* La Commission, Québec.

COMITÉ DE VALORISATION DE LA RIVIÈRE BEAUPORT (CVRB)
2005 *Plan directeur d'aménagement de la rivière Beauport de l'embouchure au lac John.* Québec.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

CÔTÉ, H.
2007 *Inventaire archéologique de la place de l'église de la Nativité de Notre-Dame, Beauport (CfEt-21)*. Société d'art et d'histoire de Beauport, Ville de Québec, MCCCFQ, rapport inédit.

DION, J.-P. et J.
1984 *La poterie des Dion, Payette et Simms Inc.* Saint-Lambert, Québec.

DIONNE, J.-C.
1988 « Note sur les variations nu niveau marin relative à l'Holocène, à Rivière-Ouelle, côte sud du Saint-Laurent ». *Géographie physique et Quaternaire,* 42(1): 83-88.

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day » dans Weddle, T.K. et M.J. Retelle (éds), *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*, Colorado, Boulder, Geological Society of America Special Paper 351: 271-284.

2002 « État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J. W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent) ». *Géographie physique et Quaternaire,* 56, n° 1, pp. 97-121.

DROUIN, P. et M. SAVARD.
1990 *Les pipes à fumer de Place-Royale.* Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec.

DUNNING, P.
2001 « Couverts de table composites de 1700 à 1930 » dans *Études en culture matérielle* sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada.

ETHNOSCOP
2020 *Grange en bois du Domaine Maizerets (CfEu-1), fouilles archéologiques, 2019, rapport préliminaire.* Ville de Québec, rapport inédit.

GAIA
2021 *Supervision archéologique au 553 avenue Royale, Beauport : Caractérisation des sols par forages géotechniques, 2019 et 2020.* Ville de Québec, rapport inédit.

2023 *Inventaire archéologique à la maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (CfEt-36), automne 2022*. Ville de Québec, rapport inédit.

GAGNÉ, P.
2006 *Bouteilles de boisson gazeuse du Québec au XX^e siècle.* Collectophile, Lachute, Québec.

GAUMOND, M.
1983 *Maison Girardin, CfEt-2, inventaire archéologique.* MCC, Ms.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

GODDEN, G.A.
1991 *Encyclopaedia of British Pottery and Porcelain Marks.* Barrie & Jenkins, London.

GOYETTE, M.
2016 *Inventaire archéologique de la rivière Beauport. Rapport d'intervention 2015 (CfEt-26, CfEt-27, CfEt-28, CfEt-29)*. Ville de Québec, rapport inédit.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC
2001 *Le potentiel archéologique de Beauport. 2. Le bourg de Fargy et ses environs.* Ville de Beauport, Division des services techniques et Ministère de la Culture et des Communications.

HUOT, M.
2010 *Église de la Nativité de Notre-Dame (CfEt-21), Québec (Arrondissement de Beauport). Rapport de surveillance*. Fabrique de la Nativité, rapport inédit.

2012 *Église de la Nativité de Notre-Dame (CfEt-21), Québec (Arrondissement Beauport), Rapport surveillance*. Fabrique de la Nativité de Notre-Dame, rapport inédit.

2013 *Église de La Nativité-de-Notre-Dame (CfEt-21). Québec (arrondissement Beauport). Rapport de surveillance.* Fabrique de la Nativité de Notre-Dame, rapport inédit.

IMREH-RÁSONYI, L.
1983 *La céramique québécoise ancienne.* Gouvernement du Québec.

JONES, O.
2001 « Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940 » dans *Études en culture matérielle* sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, pp. 192-208.

JONES, O. *et al.*
1988 *Le glossaire du verre.* Parcs Canada, Environnement Canada.

LAMARCHE, L.
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS.

LAROCQUE, R.
2008 *Découverte de sépultures sur le site de l'église de La Nativité de Notre-Dame à Beauport (CfEt-21)*. Ville de Québec, MCCQ, rapport inédit.

MARIER, C.
1981 *Les menus objets de Place-Royale.* Les publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET FORÊTS DU QUÉBEC (MRNF)
2022 *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec.* Québec.

MONETTE, Y.
2006 *Les productions céramiques du Québec méridional, c.1680-1890*. BAR International Series 1490.

MORNEAU, F.
1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Centre de recherche en aménagement et en développement, Québec, Cahiers du Centre de recherches en aménagement et en développement 12 (4).

PRIESS, P.J.
2001 « La quincaillerie de porte historique » dans *Études en culture matérielle,* Parcs Canada.

RENAUD, L. et K. TREMBLAY.
1990 *Les jeux et les jouets de Place-Royale.* Collection Patrimoines.

RICHARD, P.J.H.
2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances », dans C. Chapdelaine (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, collection Paléo-Québec 32 : 23-46.

RICHARD, P.J.H. et S. OCCHIETTI
2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research,* 63: 353-358.

ROSS, B.
2016 *Surveillance archéologique de la réhabilitation des sols de l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame de Beauport (CfEt-21, août 2016.* Ville de Québec, rapport inédit.

ROULEAU, S.
2006 *Interventions archéologique 2005. Surveillance des travaux sur l'avenue Wilfrid-Laurier, la rue Seigneuriale, la rue Saint-Laurent, la rue Racine, le site du réservoir Sacré-Cœur, le Morrin College et la maison des Jésuites*. Ville de Québec, MCCQ, rapport inédit.

ROY, C.
2009 *Fouille et surveillance archéologiques sur le site de place de l'Église de La Nativité de Notre-Dame (CfEt-21), Québec (Arrondissement de Beauport).* Société d'art et d'histoire de Beauport, Ville de Québec, MCCCFQ, rapport inédit.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

TREMBLAY, Y.
1996 *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale.* Collection Patrimoine Dossiers, No 96, Les Publications du Québec, Ethnoscop Inc.

TRUDEL, M.
1961 *Atlas historique du Canada français, des origines à 1867.* Les Presses de l'Université Laval.

WOODHEAD, E.I. et A.L.
1984 *Appareils d'éclairage.* Collection de référence nationale, Parcs Canada, Ottawa.

ZUMWALT, B.
1980 *Ketchup, Pickles, Sauces, 19th Century Food in Glass.* Mark West Publishers, USA.

Site Internet

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
2025 *Répertoire du patrimoine culturel du Québec – Maison Salaberry-Juchereau-Duchesnay (détruite)*. Direction générale du patrimone, Québec. https://www.patrimoineculturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=101481&type=bien

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS / CfEt-36 – OPÉRATION 7

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A1	M3.04	Métal Ferreux	Rondelle	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Une grosse rondelle complète en fer mince avec une grosse ouverture circulaire centrale avec deux encoches. Beaucoup de corrosion et métal friable. Diamètre max: 7,3cm environ; épaisseur: 0,4cm environ.		26-06-2025
CfEt-36	7A2	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de corps de contenant en TCFB. Peut-être un décor bleu sur la paroi extérieure et la paroi intérieure est cassée. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		27-06-2025
CfEt-36	7A2	M1.5	Porcelaine commune	Carreau	F	1	0	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement	Oui	Un petit fragment d'un carreau en porcelaine commune blanche avec une glaçure turquoise sur la face. Les côtés et le dos sont sans glaçure et une inscription partielle est présente au dos: " PAT APL'D. [_...] ". Ce fragment est en recollage plausible avec ceux recueillis dans les lots 7A3 et 7A4.		27-06-2025
CfEt-36	7A2	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de corps d'un possible contenant en verre incolore avec un possible décor de côtes sur la paroi extérieure.		27-06-2025
CfEt-36	7A2	M3.04	Métal Ferreux	Rondelle	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Une petite rondelle complète en fer mince avec une ouverture circulaire centrale. Beaucoup de corrosion et métal friable. Diamètre max: 3,6cm environ; épaisseur: 0,4cm environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A2	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un clou en fer tréfilé complet avec tige et tête circulaires et pointe effilée. Corrosion et métal friable. Longueur: 7,9cm environ. **Datation:** Production générale, après 1890 environ. Objet élagué le 27-06-2025, JT.		27-06-2025
CfEt-36	7A2	M3.06	Métal plombifère	Tige	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment d'une tige circulaire en métal plombifère. Une extrémité droite et l'autre recourbée. Diamètre: 0,6cm environ; longueur résiduelle: 2,8cm environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A2	M5.1.7	Os	Ossement	I	1	1	E1.3.1.4	Oiseaux		Un fragment d'un os d'oiseau.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M1.5	Porcelaine commune	Carreau	F	15	3	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement	Oui	Quinze petits fragments dont certains recollent, possiblement de trois carreaux en porcelaine commune blanche avec une glaçure turquoise sur la face. Les côtés et le dos sont sans glaçure et des inscriptions partielles sont présentes au dos: " MADE IN USA "; " [...]ERICAN 1[_...] "; " [...] 187 "; " [...] 189 ". Ces fragments sont en recollages plausibles avec ceux recueillis dans les lots 7A2 et 7A4. Rien trouvé de concluant sur les inscriptions.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Deux petits fragments de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M3.04	Métal Ferreux	Bande	F	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un fragment d'une petite bande en fer mince, droite à une extrémité et cassée à l'autre. Corrosion et métal friable. Longueur max: 6,6cm environ; largeur: 1,8cm environ; épaisseur: 0,1cm environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M3.04	Métal Ferreux	Boulon	F	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un fragment d'un boulon en fer comprenant une partie de la tige circulaire et filetée. Corrosion et métal friable. Diamètre max: 1,3cm environ; longueur résiduelle: 3cm environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	3	3	F5.08.4.2	Fixations		Trois fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont manquantes. Corrosion présente et métal friable. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	14	14	F5.08.4.2	Fixations		14 clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires et pointes effilées. Corrosion et métal friable. Longueur entre 1,8cm et 10,4cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 27-06-2025, JT.		27-06-2025
CfEt-36	7A3	M5.1.7	Os	Ossement	F	1	1	E1.3.1	Vertébrés		Un petit fragment d'un os d'animal.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	4	2	F5	Consommation		Quatre petits fragments de contenant en TCFB dont un avec un décor végétal imprimé en turquoise sur la paroi intérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M1.5	Porcelaine commune	Carreau	F	1	0	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement		Un petit fragment d'un carreau en porcelaine commune blanche avec une glaçure turquoise sur la face. Les côtés et le dos sont sans glaçure. Aucune inscription visible sur ce fragment. Ce fragment est en recollage plausible avec ceux provenant des lots 7A2 et 7A3.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M1.6	Porcelaine fine	Objet indéterminé	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment d'un objet indéterminé en porcelaine fine avec une glaçure incolore sur les deux parois.		27-06-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A4	M2.2	V Teinté	Bouteille à médicament	F	1	1	F5.06	Médication	Oui	Un petit fragment d'une bouteille à médicament rectangulaire en verre teinté turquoise. Le fragment est un côté avec pan en retrait et une inscription partielle en relief: " [PAIN]KILLER ". **Datation:** Cette bouteille contenait un anti-douleur, présenté comme un produit miracle, inventé par l'Américain Perry Davis en 1840 et enregistré en 1845. Très populaire aux États-Unis durant l'épidémie de choléra en 1849. Il atteint ensuite une renommée mondiale et sera vendu pendant plus d'un siècle. Donc possiblement fabriquée entre le milieu du 19e siècle et les années 1920 environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un petit fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec quelques bulles d'air. Sans décor ou inscription visible.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un petit fragment de corps d'une bouteille à gin en verre vert foncé. Le pan extérieur est gaufré.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	9	9	F5.08.4.2	Fixations		Neuf clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires et pointes effilées. Corrosion et métal friable. Longueur entre 5,6cm et 10,9cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 27-06-2025, JT.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	1	E1.3.1	Vertébrés		Deux petits fragments d'un os d'animal.		27-06-2025
CfEt-36	7A4	M5.2.1	Bois	Manche d'outil?	F	2	1	F2.6.1	Outils		Deux petits fragments d'un possible manche d'outil comprenant un manche en bois qui semble de section ovale et une virole en métal cuivreux avec une bande horizontale embossée. Il pourrait s'agir du manche d'un pinceau? Longueur résiduelle: 2,7cm; largeur entre 1,25cm et 1,5cm environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A5	M3.04	Métal Ferreux	Tige	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment d'une tige de section ronde en fer cassée aux deux extrémités. Corrosion et métal friable. Diamètre max: 0,3cm environ; longueur résiduelle: 13,9cm environ. Objet élagué le 27-06-2025, JT.		27-06-2025
CfEt-36	7A5	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires et pointes effilées. Corrosion et métal friable. Longueur: 7,3cm et 7,9cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 27-06-2025, JT.		27-06-2025
CfEt-36	7A6	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	3	3	F5	Consommation		Trois petits fragments de contenants en TCFB dont un fragment avec un décor de lignes d'engobe bleu sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		14-07-2024
CfEt-36	7A6	M2.1	Verre incolore	Bouteille	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment de l'extrémité d'une bouteille en verre incolore. Fabrication à la machine avec traces de moule au niveau du col et de l'extrémité. La lèvre est arrondie. Diamètre lèvre max: 2,7cm environ; diamètre goulot max: 1,5cm environ. **Datation**: Fabrication à la machine avec marque col/extrémité de 1869 au début 20e siècle probablement.		14-07-2024
CfEt-36	7A6	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	I	7	7	F5.08.4.2	Fixations		Sept fragments de clous en fer tréfilé incomplets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes effilées sont majoritairement manquantes. Corrosion et métal friable. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 27-06-2025, JT.		14-07-2024
CfEt-36	7A6	M5.1.7	Os	Ossement	F	4	4	E1.3.1.5	Mammifères		Quatre fragments d'os de mammifères dont 3 avec des traces de découpe.		14-07-2024
CfEt-36	7A7	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Un petit fragment de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.		27-06-2025
CfEt-36	7A7	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un clou en fer tréfilé complet avec tige et têtes circulaires et pointe effilée. Corrosion et métal friable. Longueur: 7,5cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objet élagué le 27-06-2025, JT.		27-06-2025
CfEt-36	7A7	M5.1.7	Os	Ossement	I	1	1	E1.3.1.5	Mammifères		Un fragment d'un os de mammifère. Possibles traces de découpe.		27-06-2025

BON PRI

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A9	M1.2.2.01	TCF vernissée agate	Bouton de porte?	F	1	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Un mini fragment d'un possible bouton de porte en TCF agate à la pâte fait d'un mélange de deux argiles, beige et rougeâtre donnant un effet de marbrures. Une glaçure incolore d'aspect brunâtre marbrée recouvre le bouton. **Datation:** *Agate Ware* est une production anglaise du Staffordshire qui semble avoir été courante en Amérique du Nord qu'à partir du 3^{e} quart du 18^{e} siècle. "Les boutons en céramique étaient courants au 19e siècle et au début du 20e siècle" (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, p. 103).		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M1.2.2.12	TCF jaune	Contenant	F	3	1	F5	Consommation		Trois petits fragments de rebord qui recollent d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois avec de petites inclusions. Une glaçure beige jaunâtre est appliquée sur la paroi extérieure avec un décor moulé en relief. La paroi intérieure est recouverte d'un engobe blanchâtre avec une glaçure incolore. **Datation:** Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920, de manufactures québécoises dont Cap-Rouge à partir de 1860 ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques		Un petit fragment d'un tuyau de pipe sans décor ou inscription visible.		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un petit fragment de l'extrémité d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. La lèvre arrondie et la bague façonnée en V ont été ajoutées et façonnées à la pince à finition. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont manquantes. Corrosion présente et métal friable. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M3.3	Métal cuivreux	Bouton	C	1	1	F5.04.2	Attaches		Un très petit bouton circulaire complet, à trois trous, en métal cuivreux. Le pourtour est plat et le centre de la face est concave. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre: 0,8cm environ; épaisseur max: 0,1cm environ.		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M5.1.3	Coquille	Huître	F	1	1	E1.1	Mollusques		Un fragment d'une coquille d'huître.		27-06-2025
CfEt-36	7A9	M5.1.7	Os	Ossement	F	3	2	E1.3.1.5	Mammifères		Trois petits fragments d'os de mammifères.		27-06-2025
CfEt-36	7A10	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	3	2	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Trois petits fragments de briques en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec beaucoup d'inclusions pour deux fragments et de couleur rougeâtre avec plusieurs inclusions variées. Objets élagués le 28-06-2025, JT.		28-06-2025
CfEt-36	7A10	M1.1.3	TCC avec engobe et vernissée	Couvercle?	F	4	1	F5	Consommation		Quatre mini fragments de rebord droit d'un possible petit couvercle circulaire en TCC, peut-être du Staffordshire, à la pâte chamois rosé avec un décor de marbrures brunes foncées et inégales sur le dessus. La paroi du dessous présente des traces de glaçure incolore donnant un aspect beige rosâtre. Les lignes de tournage sont visibles. Diamètre: 11cm environ. **Datation:** Ce type céramique est fréquent dans les contextes archéologiques entre 1730 et 1780 et la fabrication semble avoir cessé vers la fin du 18e siècle. Aussi retrouvé dans les fosses de latrines de la maison Guillaume-Estèbe à Québec, dépôt daté entre 1752 et 1800. Pourrait donc avoir été fabriqué entre 1730 et 1800 environ.	Oui?	02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.1.1	Faïence blanche	Pot à onguent	I	9	1	F5.06	Médication		Neuf petits fragments dont la majorité recolle d'un petit pot à onguent peu profond en faïence blanche à la pâte chamois-beige. Rebord légèrement évasé vers l'arrière, corps renflé et base possiblement sur pied. Un petit fragment est ourlé, serait-ce un pied ou une petite poignée? Un émail blanc, légèrement grisâtre, a été appliqué sur les deux parois. Aucun décor visible. Diamètre rebord: 6cm environ; hauteur résiduelle max: 4cm environ. Il aurait pu aussi servir de pot à pommade ou encore de fonction alimentaire comme pot à conserve ou saleron? **Datation:** Difficile de déterminer la provenance de cette faïence mais ce type de pot pourrait avoir été fabriqué entre 1750 et le début du 19e siècle. Certains pots semblables sont présents sur Archéolab (https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/211897).	Oui?	28-06-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A10	M1.2.2.08	TCF blanche	Couvercle de pot	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment d'un couvercle de pot en TCFB avec un décor polychrome imprimé en verdâtre, jaunâtre et bleu sur le dessus qui est très légèrement convexe. Il semble s'agir de la devanture d'une habitation mais le fragment est altéré. Le couvercle est circulaire avec une très petite collerette horizontale et une bande géométrique imprimée en noir sur le pourtour. La collerette verticale est plus longue et légèrement évasée vers l'extérieur. Diamètre collerette horizontale: 9,5cm environ; diamètre collerette verticale: 9cm environ; hauteur max: 2,2cm environ. Il pourrait s'agir d'un pot à pommade ou à onguent? **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		28-06-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette	F	2	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption		Deux petits fragments de rebord qui recollent d'une possible assiette en TCFB avec un décor géométrique de type "Willow" imprimé en brun sur le marli. Diamètre rebord: 21cm environ. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		28-06-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette de service	F	1	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service, absorption	Oui	Un fragment de rebord qui recollent d'une possible assiette de service en TCFB. Elle est de forme ovale ou rectangulaire avec un décor géométrique de type "Willow" imprimé en bleu sur le marli. Sur la paroi extérieure du marli, il y a une inscription imprimée en bleu: " armoiries britanniques avec banderole dessous ". Diamètre rebord: 21cm environ. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		28-06-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	5	2	F5	Consommation		Cinq fragments de contenant en TCFB avec des décors moulés en relief sur la paroi extérieure. Deux fragments pourraient être en TCFBV? **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		28-06-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Pot à crème ou à lait	C	6	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service, absorption		Six fragments qui recollent d'un pot à crème ou à lait complet en TCFBV au corps à 8 pans verticaux. Le pot est de section polygonale circulaire et pansu au niveau du bas. Rebord plutôt droit avec un bec verseur assez large et une anse arrondie. Le col cintré est marqué par une ligne horizontale moulée et de petites arches sont présentes en-dessous. Longueur max ouverture: 9cm environ; largeur max ouverture: 8,2cm environ; longueur max ouverture/anse: 13,3cm environ; diamètre max corps: 11cm environ; hauteur max résiduelle: 12,6cm environ. **Datation:** Production TCFBV à partir d'environ 1840 et plus.	Oui?	02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Petite assiette	F	5	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption		Cinq fragments, dont certains recollent, d'une petite assiette en TCFBV. Le contour est de forme polygonale avec un décor de large cannelures moulées sur le marli intérieur. Pied annulaire plat. Aucune inscription visible. Diamètre rebord max: 21cm environ; diamètre pied max: 12cm environ; hauteur: 2,7cm environ. **Datation:** Production TCFBV à partir d'environ 1840 et plus.		02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.09	TCF blanche vitrifiée	Assiette	I	30	4	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption	Oui	30 fragments de quatre assiettes de formats variés en TCFBV avec un décor de guirlandes floral et végétal (Festoon Pattern) imprimé en mauve foncé (presque noir) sur le marli et le bouge ainsi que floral sur le fond de la paroi intérieure. Le pourtour du rebord intérieur a un décor géométrique imprimé. Les deux assiettes de 22cm ont une inscription imprimée en mauve foncé (presque noir) sous la base: " dans un blason surmonté d'une couronne, FESTOON / dessous dans une banderole, B & [S] ". Pieds annulaires plats. Diamètres rebords: 20cm, 22cm(x2), 27cm; diamètres pieds: 11cm, 12cm(x2), 16cm environ; hauteurs: 2,4cm, 2,6cm(x2), 2,9cm environ. Ces assiettes font partie d'un même ensemble. **Datation:** Production TCFBV à partir d'environ 1840 et plus. Le mot Festoon est le nom du motif (Pattern) et les initiales B & S sont reliées au fabricant mais plusieurs firmes ont utilisé ces initiales. Rien trouvé de concluant reliant ce motif à ces initiales.	Oui?	02-07-2025

RAPPORT PRELIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A10	M1.2.2.10	TCF chamois	Contenant	F	3	2	F5	Consommation		Trois mini fragments de contenants en TCF à la pâte chamois de type Rockingham dont deux avec une glaçure brun foncé et inégale sur les deux parois et l'autre avec une glaçure brun orangé inégale sur les deux parois. **Datation:** Usage courant à partir de la seconde moitié 19e siècle jusque dans les années 1930, apogée vers 1890. Pourrait provenir de production anglaise datant du début 19e siècle jusqu'aux années 1930, de production américiane vers le début vers 1830, de production ontarienne qui débute à la fin 1850 ou de la manufacture de Cap-Rouge à partir de 1860.		02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.12	TCF jaune	Pot	F	2	1	F5	Consommation		Deux petits fragments de base et corps d'un pot en TCFJ à la pâte chamois avec de petites inclusions. La base est circulaire avec un pied annulaire et le corps est renflé. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois avec un décor de lignes d'engobes brun et blanc sur la paroi extérieure. Diamètre pied max: 12cm environ. **Datation:** Pourrait provenir de production anglaise,avant 1836 jusque vers 1920, de manufactures québécoises dont celle de Cap-Rouge à partir de 1860 ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.		02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.2.12	TCF jaune	Pot	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment de base et corps d'un pot en TCFJ à la pâte chamois avec de petites inclusions. La base est circulaire avec un pied annulaire plat et le corps semble légèrement renflé. Une glaçure beige jaunâtre est appliquée sur les deux parois avec un décor moulé en relief la paroi extérieure. Diamètre pied max: 11cm environ. Il pourrait s'agir d'une théière car il y a des traces noircies sous la base? **Datation:** Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920, de manufactures québécoises dont celle de Cap-Rouge à partir de 1860 ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.		02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.6	Porcelaine fine	Contenant?	F	2	2	F5	Consommation		Deux petits fragments de possibles contenants en porcelaine fine dont un avec une glaçure incolore sur les deux parois et l'autre seulement sur une paroi. Aucun décor ou inscription visible.		02-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	I	19	5	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	19 fragments qui recollent de cinq pipes en TCFAB comprenant fourneaux, éperons et tuyaux. Sur les tuyaux, une inscription en creux de part et d'autre: " HENDERSON / MONTREAL ". Sur les fourneaux, une inscription en creux: " T D ". L'intérieur des fourneaux est noirci en raison de son utilisation. **Datation:** Pipes associées au modèle TD fabriquées par la compagnie Henderson située à Montréal, Québec entre 1847 et 1876 (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* . Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990. Bradley, C.S. *La pipe à fumer pour l'archéologue* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, p. 136).		03-07-2025
CfEt-36	7A10	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Un petit fragment d'un tuyau de pipe en TCFAB avec une inscription partielle en creux, de part et d'autre du tuyau: " McDOUGA[LL] / [G]LASGOW ". **Datation:** Pipe associée au fabricant écossais Duncan McDougall dont la production date entre 1846 et 1967 (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* . Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990, pp. 240 et 246. Bradley, C.S. *La pipe à fumer pour l'archéologue* dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, p. 136).		03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.1	Verre incolore	Cheminée de lampe à l'huile	F	16	1	F5.08.1.3	Éclairage		Seize fragments d'une cheminée de lampe à l'huile en verre incolore mince dont trois fragments de base au bord inférieur évasé. Diamètre base max: 4cm environ. **Datation:** Bord inférieur évasé, caractéristique des cheminées fin des années 1850 et début 1860, soit le début de l'utilisation du kérosène (Woodhead, E.I. et A.L. *Appareils d'éclairage. Collection de référence nationale* , Parcs Canada, Ottawa, 1984, pp. 69-76, figure 61).		03-07-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A10	M2.1	Verre incolore	Gobelet	I	1	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption		Un fragment d'un gobelet incomplet moulé à la presse en verre incolore au corps évasé vers le haut. La paroi extérieure a un décor de larges pans coupés. La base est hexagonale avec un point d'appui plat et cul concave. Le haut du gobelet est manquant. Diamètre base max: 6,5cm environ. **Datation:** La technique de la verrerie pressée date majoritairement du 19e siècle et du début 20e siècle (Jones, O. *Un guide pour la datation de la verrerie de table des années 1800 à 1940* dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, pp. 192-208).		03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.1	Verre incolore	Verre à tige	F	3	2	F5.02.1.2	Vaisselle de table, absorption alcool		Trois fragments de deux verres à tige en verre incolore dont deux fragments de pieds circulaires. Il y a un fragment de tige qui recolle avec un pied. Cette tige moulée en deux parties est en forme de balustre avec un décor de pans. Diamètres pieds: 5,2cm et 5,4cm environ.		03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	17	6	F5	Consommation		17 petits fragments de contenants en verre incolore dont certains avec des décors sur la paroi extérieure. Certains fragments pourraient recoller avec les objets inventoriés dans ce lot.		03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.2	V teinté	Vitre	F	52	8	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		52 fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes et avec une teinte légèrement verdâtre à vert bleuté plus soutenu.		03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.2	V teinté	Pot à condiment	I	27	1	F5.01.2	Conservation/ entreposage aliment	Oui	27 fragments, dont plusieurs recollent, d'un gros pot à condiment en verre teinté turquoise avec plusieurs bulles d'air. Possiblement soufflée au moule-contact, il est de forme cylindrique avec un décor de côtes horizontales en relief sur le bas du corps extérieur. La surface de la paroi intérieure est symétrique et suit le modèle du relief. Sur la paroi extérieure, une inscription partielle en relief dans un grand cartouche rectangulaire: " [J]. FAU / [PRUN]ES D'E[NTE] / BORDEAU[X] ". La base circulaire a un point d'appui arrondi et un cul au profil sphérique avec une trace de pontil grossièrement polie. Aucune inscription visible sous la base. Diamètre base: 12,8cm environ; hauteur résiduelle max: 14,9cm environ. **Datation:** Il s'agit d'un pot qui contenait des prunes d'Ente (ou d'Agen) séchées ou à l'eau-de-vie, un produit d'exception sucré et délicat, provenant de la région de Bordeaux en France. L'histoire de ce type de prunes remonte à plusieurs siècles mais le véritable essor date du milieu du 19e siècle. Pour la compagnie J. Fau, les Bibliothèques Patrimoniales de Paris mentionnent que la maison a été fondée en 1835 et les quelques informations retrouvées datent entre le milieu du 19e siècle et le début du 20e siècle. La technique du moule-contact a été utilisée sur une longue période en Europe et les pontils ont été utilisés jusqu'à la fin des années 1860 environ. Donc possiblement fabriqué au **milieu du 19e siècle environ** (Jones, O. *et al. Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985; Zumwalt, B. *Ketchup, Pickles, Sauces, 19th Century Food in Glass.* Mark West Publishers, USA, 1980, p. 163) (https://www.pruneau.fr/le-pruneau-et-agen; https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/ark:/73873/pf0000830732; https://www.fohbc.org/wp-content/uploads/2022/12/PrunesWithAPedigreex_ABGC_JanFeb2023.pdf; https://sha.org/bottle/pontil_scars.htm).	Oui?	03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.2	V teinté	Bouteille	I	2	1	F5	Consommation	Oui	Deux fragments de la base et corps d'une bouteille incomplète en verre teinté vert avec des bulles d'air. Elle est de forme rectangulaire à coins chanfreinés. Elle a été soufflée dans un moule en deux parties diagonales et la trace de moule traverse sous le cul. La base a un talon chanfreiné, un point d'appui plat et un cul en retrait avec un genre d'étoile à six pointes en relief. Aucun décor ou inscription visible sur le corps. Longueur base max: 7cm environ; largeur base max: 4,1cm environ. **Datation:** Fabrication avec ce type de moule entre 1750 environ et 1880 environ (Jones, O. *et al. Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp. 29-31).		04-07-2025

RAPPORT PRÉLIM

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A10	M2.2	V teinté	Bouteille	C	22	1	F5.01.2	Conservation/ entreposage aliment		22 fragments qui recollent d'une bouteille complète en verre teinté vert avec beaucoup de bulles d'air. Elle est de forme cylindrique qui s'évase légèrement vers l'épaule et a été soufflée dans un moule en deux parties. Le col est cylindrique et l'épaule arrondie. La lèvre polie au feu est droite et à rebord en biseau. La bague droite a été ajoutée et façonnée à l'aide d'une pince de finition. Une capsule recouvrait l'extrémité et des traces sont toujours visibles sur le col. La base a un point d'appui arrondi et un cul au profil sphérique avec deux cercles étagés. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre lèvre max: 2,9cm environ; diamètre goulot: 2cm environ; diamètre base max: 7cm environ; diamètre épaule: 7,9cm environ; hauteur: 28,1cm environ. **Datation:** Fabrication entre 1850 environ et le début du 20e siècle. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ. Donc possiblement fabriquée entre **1850 et 1920 environ** (Jones, O. *et al*. *Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, p. 31).	Oui?	03-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.2	V teinté	Contenant	F	29	5	F5	Consommation		29 fragments de contenants en verre teinté vert. Certains fragments soufflées au moule-contact avec un décor en relief et la surface de la paroi intérieure symétrique. Deux fragments de deux goulots larges dont la lèvre a été ajoutée et façonnée à la pince de finition. Certains fragments pourraient recoller avec les objets inventoriés dans ce lot. **Datation:** La technique du moule-contact a été utilisée sur une longue période en Europe et vers le milieu du 19e siècle, les Américains auraient utilisés cette technique pour plusieurs types de contenants. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ (Jones, O. et al. *Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985).		04-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.2	V teinté	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de base circulaire d'un contenant en verre teinté bleu avec quelques bulles d'air. La base a un point d'appui plat et un cul légèrement sphérique avec petit mamelon central. Aucune inscription visible. Diamètre base: 6cm environ.		04-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à poison?	F	2	2	F5.06	Médication		Deux fragments de l'extrémité de deux bouteilles, possiblement à poison, en verre bleu foncé. Lèvres à rebord large et pourtour octogonal. L'intérieur du goulot est dépoli. Le col est court et à pans verticaux. Diamètres lèvres max: 4,1cm environ; diamètres goulots max: 1,9cm environ.		04-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	I	10	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Dix fragments d'une petite bouteille à boisson alcoolisée incomplète en verre vert foncé. La bouteille cylindrique porte des traces de moule de type Ricketts au niveau de l'épaule arrondie. Le col est légèrement renflé. La lèvre semble aplatie et la bague façonnée en V ont été ajoutées et façonnées à la pince à finition. La base a un point d'appui arrondi et un cul au profil en cône. La majeure partie du corps est manquante. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre extrémité max: 2,7cm environ; diamètre goulot max: 1,6cm environ; diamètre base max: 6,2cm environ. **Datation:** Fabrication au moule de type Ricketts, brevet accordé en 1821 mais possiblement utilisé depuis 1811 environ et jusqu'à la fin du 19e siècle environ pour les bouteilles à alcool. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ. Donc possiblement fabriquée entre **1820 et 1900 environ** (Jones, O. et al. *Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp. 32-33) (https://sha.org/bottle/pdffiles/RickettsFirms.pdf).		04-07-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A10	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	37	3	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		37 fragments d'au moins trois bouteilles à boisson alcoolisée cylindriques en verre vert foncé avec quelques bulles d'air. 33 fragments de corps dont certains portent des traces de moule de type Ricketts au niveau de l'épaule. Trois fragments d'extrémités avec cols asymétrique ou renflé; lèvres rabattue ou arrondie et bagues façonnées en V ou arrondie qui ont été ajoutées et façonnées à la pince à finition (diamètres extrémités entre 3cm et 3,1cm; diamètres goulots entre 1,9cm et 2,1cm). Un fragment de base circulaire avec point d'appui arrondi et cul au profil en cône (diamètre base max: 7,8cm environ). Aucun décor ou inscription visible. **Datation:** Certaines bouteilles fabriquées au moule de type Ricketts, brevet accordé en 1821 mais possiblement utilisé depuis 1811 environ et jusqu'à la fin du 19e siècle environ pour les bouteilles à alcool. Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ. Donc possiblement fabriquée **entre 1820 et 1900 environ** (Jones, O. et al. *Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985, pp. 32-33) (https://sha.org/bottle/pdffiles/RickettsFirms.pdf).		04-07-2025
CfEt-36	7A10	M2.3.1	V coloré opaque	Bouton	C	1	1	F5.04.2	Attaches		Un petit bouton circulaire à quatre trous complet en verre opaque blanc et mat, possiblement altéré. La face a une bordure large en biais et une dépression centrale circulaire comprenant 4 perforations. Le dos est plat. Diamètre: 1cm; épaisseur: 0,2cm. **Datation:** Deuxième moitié 19e siècle ou début 20e siècle (Marier, C. *Les menus objets de Place-Royale* , Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, Figure 61, pp. 172-177).		04-07-2025
CfEt-36	7A10	M3.04	Métal ferreux	Crochet de sûreté	C	1	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Un petit crochet de sûreté complet en fer. Le corps est fait d'une bande mince de section rectangulaire au bout arrondi. Un petit trou de fixation est présent à cette extrémité. L'autre extrémité comprend le crochet fait d'une tige de section plutôt ronde. Beaucoup de corrosion présente. Longueur max: 8,8cm environ; largeur bande: 1,5cm environ; hauteur max crochet: 3,9cm environ. **Datation:** Ce type de crochet pourrait dater du 19e siècle (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp. 74-75).	Oui?	07-07-2025
CfEt-36	7A10	M3.04	Métal Ferreux	Penture	C	1	1	F5.08.4.1	Ferrures de rotation		Une petite penture complète en fer comprenant une petite bande transversale avec la pointe droite légèrement plus large que la bande. Trois trous de fixation sont visibles sur la bande. L'autre extrémité se termine en un oeil (noeud) vertical pour y insérer le tenon d'un gond. Un peu de corrosion. Longueur max: 12cm environ; largeur entre 1,7cm et 2,1cm environ; épaisseur entre 0,1cm et 1,2cm environ. **Datation:** Date possiblement du 19e siècle (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp. 59-68).	Oui?	07-07-2025
CfEt-36	7A10	M3.04.1	Fer forgé	Gond fiché	C	1	1	F5.08.4.1	Ferrures de rotation		Un petit gond fiché complet en fer forgé en forme de L composé d'une tige horizontale de section rectangulaire, amincie en pointe vers l'extrémité qui sert a fiché le gond. L'autre extrémité verticale est un tenon cylindrique qui s'insère dans l'oeil (noeud) d'une penture pour permettre la rotation. Un peu de corrosion sur l'objet. Longueur max: 8,1cm environ; hauteur max: 4,4cm; diamètre tenon: 0,9cm environ. **Datation:** Ce gond pourrait dater du 19e siècle (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp. 63-65).	Oui?	07-07-2025
CfEt-36	7A10	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	48	45	F5.08.4.2	Fixations		48 fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes légèrement effilées sont majoritairement manquantes. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 3cm et 8,5cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		07-07-2025
CfEt-36	7A10	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	I	3	3	F5.08.4.2	Fixations		Trois fragments de clous en fer tréfilé incomplets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes effilées sont manquantes. Corrosion et métal friable. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 07-07-2025, JT.		07-07-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A10	M3.3	Métal cuivreux	Lampe à l'huile	F	1	1	F5.08.1.3	Éclairage		Un fragment d'une lampe à l'huile portative en métal cuivreux comprenant une partie de la plaque de ventilation circulaire avec une partie centrale circulaire et surélevée. Cette partie centrale comprend des ouvertures ovales, le centre est cassé. Une petite poignée moulée en métal cuivreux est fixée à sa base par un rivet sur le pourtour de la plaque. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre plaque: 8,3cm environ; diamètre partie centrale: 5cm environ; hauteur plaque entre 0,2cm et 1cm environ; hauteur poignée max: 3,8cm environ. **Datation:** Pourrait dater du 19e siècle (Woodhead, E.I. et A.L. *Appareils d'éclairage. Collection de référence nationale* , Parcs Canada, Ottawa, 1984).	Oui?	07-07-2025
CfEt-36	7A10	M3.3	Métal cuivreux	Objet indéterminé	F	21	1	F5	Consommation		21 petits fragments d'un objet indéterminé en métal cuivreux. Les fragments sont tordus et altérés, possiblement par la chaleur. Aucun décor ou inscription visible. Pourrait-il s'agir de fragments associés à la lampe à l'huile?		07-07-2025
CfEt-36	7A10	M5.1.3	Coquille	Huître	I	10	7	E1.1	Mollusques		Dix fragments de coquilles d'huîtres.		07-07-2025
CfEt-36	7A10	M5.1.3	Coquille	Coquille d'œuf	F	11	1	E1.3.1	Vertébrés		Onze mini fragments d'une coquille d'œuf de couleur chamois blanchâtre.		07-07-2025
CfEt-36	7A10	M5.1.7	Os	Manche d'ustensile	C	1	1	F5.01.1.2	Ustensile de table, absorption		Un manche d'ustensile complet en os avec une ouverture où est insérée la soie en queue-de-rat en fer, mais elle est cassée à l'intérieur. Le manche cunéiforme (s'évase vers l'embout) est de section rectangulaire. L'embout est droit. Aucun décor ou inscription visible. Des fissures sont présentes. Longueur manche: 8,5cm environ; largeur manche entre 1,4cm et 1,8cm environ; épaisseur max: 1,9cm environ. **Datation:** Difficile à dater mais pourrait dater du 19e siècle environ (Dunning, P. *Couverts de table composites de 1700 à 1930* dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001).	Oui?	07-07-2025
CfEt-36	7A10	M5.1.7	Os	Ossement	F	68	50	E1.3.1	Vertébrés		68 fragments d'os de mammifères et d'oiseaux dont certains avec traces de découpe. Il y a aussi une petite mandibule de rongeur.		07-07-2025
CfEt-36	7A10	M5.1.7	Os	Ossement	I	20	18	E1.3.1.1	Poissons		20 fragments de petits os de poissons.		07-07-2025
CfEt-36	7A10	M5.1.7	Os	Ossement	F	18	15	E1.3.1	Vertébrés		18 mini fragments d'os blanchis de vertébrés.		07-07-2025
CfEt-36	7A12	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	4	2	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Quatre mini fragments de briques en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec plusieurs inclusions variées. Deux fragments ont des traces de mortier. Objets élagués le 08-07-2025, JT.		08-07-2025
CfEt-36	7A12	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	18	4	F5	Consommation		18 petits fragments de contenants en TCFB dont 4 avec un décor floral imprimé en bleu et moulé sur la paroi intérieure. Trois fragments avec un décor imprimé en bleu et diffus dans la glaçure de type "Flow Blue" sur les deux parois. Deux fragments avec un décor peint à l'éponge en bleu sur la paroi extérieure. Un fragment sans décor avec une rainure sous le rebord extérieur. Huit fragment sans décor visible. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. Les décors de type "Flow Blue" sont produits entre ca 1828 et 1930 environ et apparaissent au Canada à partir de 1844 jusqu'à la fin du 19e siècle environ. Les décors à l'éponge, principalement importés d'Écosse et d'Angleterre, datent entre ca 1820-ca 1935 mais en majorité à partir de 1880 (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 83-84).		08-07-2025
CfEt-36	7A12	M1.2.2.10	TCF chamois	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment d'un contenant en TCF à la pâte chamois de type Rockingham avec une glaçure brune et inégale sur les deux parois. **Datation:** Usage courant à partir de la seconde moitié 19e siècle jusque dans les années 1930, apogée vers 1890. Pourrait provenir de production anglaise du début 19e siècle jusqu'aux années 1930, de production américaine débutant vers 1830, de production ontarienne débutant à la fin 1850 ou de la manufacture de Cap-Rouge à partir de 1860.		08-07-2025
CfEt-36	7A12	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Un petit fragment de verre à vitre avec une teinte vert bleuté.		08-07-2025

RAPPO

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7A12	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un mini fragment de l'extrémité d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé qui semble avoir été ajoutée et façonnée à la pince à finition. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ (Jones, O. *et al. Le glossaire du verre* , Parcs Canada, Environnement Canada, 1985).		08-07-2025
CfEt-36	7A12	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	11	11	F5.08.4.2	Fixations		11 fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 3,1cm et 7,9cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		08-07-2025
CfEt-36	7A12	M5.1.3	Coquille	Huître	F	2	2	E1.1	Mollusques		Deux petits fragments de coquilles d'huîtres.		08-07-2025
CfEt-36	7A12	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1.5	Mammifères		Deux petits fragments d'os de mammifères avec possibles traces de découpe.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M1.5	Porcelaine commune	Isolateur électrique	C	1	1	F2.3	Contrôle et transmission électrique		Un isolateur électrique cylindrique complet moulé en porcelaine commune blanche recouverte d'une glaçure incolore. Il est percé d'un trou centrale. Le dessus a 3 rainures et la base est creuse. Aucune inscription visible. Diamètre max: 2,5cm; hauteur max: 2,9cm environ. La vis inventoriée dans ce lot pourrait être la fixation de cet isolateur?		09-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.04.3	Fer tréfilé	Vis	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Une vis complète filetée sur le 3/4 de la tige avec pointe effilée. La tête circulaire est plate avec une fente sur le dessus. Un peu de corrosion présente. Longueur max: 6,4cm. Cette vis pourrait être la fixation pour l'isolateur électrique inventorié dans ce lot?		09-07-2025
CfEt-36	7B1	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	2	2	F5	Consommation		Deux petits fragments de contenants en TCFB dont un avec une petite tache bleue sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M1.3.1	GG non glaçuré	Canalisation	F	2	1	F2	Contrôle et transmission		Deux mini fragments d'une canalisation cylindrique en GG à la pâte rougeâtre et dure avec de petites inclusions variées. Aucune glaçure visible. Objet élagué le 08-07-2024, JT.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M2.1	Verre incolore	Bouteille	F	2	1	F5	Consommation		Deux petits fragments de l'extrémité de type à bouchon-couronne (Crown) d'une bouteille en verre incolore. Fabrication à la machine avec traces de moule au niveau du col et de l'extrémité. Diamètre lèvre max: 2,8cm environ; diamètre goulot max: 1,7cm environ. **Datation**: Fabrication à la machine avec marque col/extrémité 1869 au début 20e siècle probablement. Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	4	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Quatre petits fragments de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé, sans décor ou inscription visible.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	F	5	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Cinq petits fragments de corps d'une bouteille à gin en verre vert foncé tirant sur le vert ambré. Les pans extérieurs sont gaufrés.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.3	Métal cuivreux	Douille de cartouche	C	1	1	F3.1.1.2	Chasse	Oui	Une douille de cartouche d'arme à feu complète en métal cuivreux. Le corps est cylindrique, mais le haut est aplati. La capsule de percussion au centre du culot a un enfoncement, ce qui signifie que la cartouche a été tirée. Une inscription en creux est présente autour du culot: " D . C . Co. / 44-40 ". Diamètre culot: 1,2cm environ; longueur douille: 3,2cm environ. **Datation:** Il s'agit d'une cartouche de calibre 44-40 Winchester destinée majoritairement pour la chasse au petit gibier et fabriquée par la *Dominion Cartridge Company* . L'usine de munitions est fondée à Brownsburg dans les Laurentides en 1886. Elle fusionne avec d'autres compagnies vers 1910 et devient la *Canadian Industries Limited* en 1929 et changera de nom par la suite. (https://mgvallieres.com/industriel/Industries/DomCartridge.htm#:~:text=Cette%20soci%C3%A9t%C3%A9%20avait%20%C3%A9t%C3%A9%20form%C3%A9e,marques%20Dominion%2C%20Imperial%20et%20Canuck; https://www.liveauctionworld.com/AMMO-23X-DC-CO-44-40-WIN-BIRDSHOT-CARTRIDGES_i49314574).	Oui?	08-07-2025

RAPPORT PRELIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7B1	M3.04	Métal ferreux	Capsule	C	2	2	F5	Consommation		Deux capsules circulaires de type bouchon-couronne (Crown) en fer. Aucun décor ou inscription visible. Corrosion présente. Diamètres: 3cm environ. **Datation:** Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Objets élagués le 08-07-2025, JT.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.04	Métal ferreux	Tôle à toiture?	F	7	1	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement		Sept mini fragments de tôle de fer, possiblement de la tôle à toiture. Objet élagué le 08-07-2025, JT.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.04	Métal ferreux	Boulon et écrou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un petit boulon complet en fer avec corrosion présente. La tête est hexagonale et la tige circulaire est filetée sur toute la longueur. Un écrou hexagonal est toujours vissé en place au bout de la tige. Longueur boulon: 3,3cm environ; diamètre tête et écrou max: 1,7cm environ; diamètre tige: 1cm environ.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	11	11	F5.08.4.2	Fixations		11 fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes légèrement effilées sont majoritairement manquantes. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 3,1cm et 10,6cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	35	35	F5.08.4.2	Fixations		35 clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 2,5cm et 10,3cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 08-07-2025, JT.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.04.5	Fonte	Canalisation	F	1	1	F2	Contrôle et transmission		Un petit fragment d'une canalisation cylindrique en fonte. Objet élagué le 08-07-2025, JT.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M3.10.1	Aluminium	Capsule	C	1	1	F5.01.2	Conservation et entreposage aliments	Oui	Une capsule circulaire en aluminium qui recouvrait le bouchon d'une bouteille de lait. Elle est de couleur gris argenté avec des inscriptions imprimées en rouge sur le dessus: " Borden's / PASTEURISÉ / HOMOGÉNÉISÉ / CREMEX / 2701 CHEMIN ST-LOUIS QUEBEC,QUE ". Diamètre (déformé): 4cm environ. **Datation:** À partir de 1910, J. A. J. Corrigan exploita la laiterie Corrigan sise au 2701, chemin Saint-Louis à Québec. En 1924, il la vendit à la *Brookside Dairy* et en 1944, elle devint la propriété de la multinationale américaine Borden. Le plus fort de la production se situe entre 1960 et 1970 environ et les produits les plus publicisés étaient le lait Crémex et le lait chocolaté Vico. La démolition eu lieu en 1976. Donc fabriqué **entre 1944 à 1976 environ** (https://shsaintefoy.com/laiterie-corrigan-brookside-dairy-borden; https://en.wikipedia.org/wiki/Borden_%28company%29).	Oui?	08-07-2025
CfEt-36	7B1	M5.1.2	Charbon	Anthracite	F	1	1	E3	Minéraux		Un petit fragment d'anthracite (charbon minéral) noir et lustré.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1.5	Mammifères		Deux fragments d'os de mammifères dont un avec des traces de découpe.		08-07-2025
CfEt-36	7B1	M5.3.3	Plastique	Embout de cigare	I	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques		Un embout en matière plastique beige et sans filtre pour un petit cigare moderne. Longueur: 2,9cm; largeur entre 0,8cm et 1,1cm; épaisseur max: 0,6cm.		10-07-2025
CfEt-36	7B1	M5.3.3	Plastique	Fusible	C	1	1	F2.3	Contrôle et transmission électrique	Oui	Un petitfusible composée d'un petit boîtier de forme rectangulaire en plastique jaune transparent avec l'inscription " 20 " à une extrémité. À l'autre extrémité, deux petites languettes métalliques sont insérées dans le boîtier. Longueur max: 1,8cm; largeur max: 1,9cm; épaisseur max: 0,5cm.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	1	1	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Un petit fragment de brique en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec des inclusions variées. Objet élagué le 10-07-2025, JT.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment d'un contenant en TCFB avec un décor de bandes blanches et bleues sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M2.1	Verre incolore	Bouteille	F	3	1	F5	Consommation		Trois petits fragments de base et corps d'une bouteille en verre incolore.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	2	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Deux petits fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille	F	2	1	F5	Consommation		Deux petits fragments de base et corps d'une bouteille en verre brun avec les restes d'une étiquette bleue sur la paroi extérieure du corps.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de base d'une bouteille en verre vert 7-up.		10-07-2025

RAPPORT PRÉLIM

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7B2	M3.3.1	Bronze	Monnaie	E	1	1	F5.12	Commerce	Oui	Il s'agit d'une monnaie canadienne, soit un cent datant de 1969. Avers: profil droit de la reine couronnée avec inscription près du rebord: " ELIZABETH II D.G. REGINA ". Revers: au centre, présence de deux (2) feuilles d'érable avec une inscription: " 1 CENT / 1969 / CANADA ". Sur les deux faces, présence d'un cercle perlé près du pourtour de la pièce. Diamètre: 1,9cm.	Oui	10-07-2025
CfEt-36	7B2	M3.04	Métal ferreux	Capsule	C	3	3	F5	Consommation		Trois capsules circulaires de type bouchon-couronne (Crown) en fer. Aucun décor ou inscription visible. Corrosion présente. Diamètres: 3cm environ. **Datation:** Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Objets élagués le 10-07-2025, JT.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M3.04	Métal ferreux	Vis	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Une longue vis complète avec un gros filetage sur le 3/4 de la tige avec pointe effilée. La tête circulaire est plate avec une ouverture carrée sur le dessus. Un peu de corrosion présente. Longueur max: 10,1cm. Possiblement une vis à bois qui pourrait être en acier.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M3.04.2	Fer laminé	Clou	C	3	3	F5.08.4.2	Fixations		Trois clous découpés complets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées, deux sont manquantes. Corrosion présente. Longueur entre 5,2cm et 8cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		10-07-2025
CfEt-36	7B2	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	7	7	F5.08.4.2	Fixations		Sept clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 5cm et 9,5cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 10-07-2025, JT.		10-07-2025
CfEt-36	7B3	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	2	1	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Deux mini fragments d'une brique en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec des inclusions variées. Objet élagué le 14-07-2025, JT.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en bleu sur la paroi intérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Un mini fragment d'un tuyau de pipe en TCFAB sans décor ou inscription visible.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M2.2	V teinté	Contenant	F	4	4	F5	Consommation		Quatre petits fragments de corps de contenants en verre teinté verdâtre.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille	F	3	1	F5	Consommation		Trois petits fragments de corps d'une possible bouteille en verre vert foncé. Aucun décor ou inscription visible.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M2.4.2	V polychrome superposé	Vitre?	F	1	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Un petit fragment de verre plat, possiblement à vitre, avec une teinte légèrement verdâtre et une couche de verre rouge superposé sur une face.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M3.04	Métal ferreux	Capsule	C	1	1	F5	Consommation		Une capsule circulaire de type bouchon-couronne (Crown) en fer. Aucun décor ou inscription visible. Corrosion présente. Diamètre: 3cm environ. **Datation:** Capsule Crown brevetée aux États-Unis en 1892. Objet élagué le 14-07-2025, JT.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M3.04	Métal ferreux	Tôle à toiture?	F	8	1	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement		Huit petits fragments de tôle de fer, possiblement de la tôle à toiture. Objet élagué le 14-07-2025, JT.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	F	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un fragment d'un clou découpé en fer laminé au corps relativement rectangulaire. La tête et la pointe sont manquantes. Corrosion présente. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	22	22	F5.08.4.2	Fixations		22 clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 2,3cm et 10,4cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 14-07-2025, JT.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M5.1.2	Charbon	Anthracite	F	1	1	E3	Minéraux		Un petit fragment d'anthracite (charbon minéral) noir et lustré.		14-07-2025
CfEt-36	7B3	M5.1.7	Os	Ossement	F	5	3	E1.3.1.5	Mammifères		Cinq fragments d'os de mammifères dont un avec traces de découpe.		14-07-2025
CfEt-36	7B4	M2.1	Verre incolore	Bouteille à boisson gazeuse	F	2	1	F5.01.2	Conservation et entreposage aliments	Oui	Deux petits fragments de corps d'une bouteille à boisson gazeuse Coca-Cola en verre incolore, moulée à la machine. Le corps présente des côtes verticales. Sur l'épaule, des inscriptions en relief: " [Coc]a-Col[a] (lettres attachées) / [TR]ADE [MA]RK REGIST[ERED] / MIN. [...] ". **Datation:** Embouteilleurs de la marque au Québec: Coca-Cola (c.1920-2006) (Gagné, P. *Bouteilles de boisson gazeuse du Québec au XXe siècle* , Collectophile, Lachute, Québec, 2006, p. 38).		10-07-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7B4	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille	F	3	1	F5	Consommation		Trois mini fragments de corps d'une bouteille en verre vert 7-up.		10-07-2025
CfEt-36	7B4	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	4	4	F5.08.4.2	Fixations		Quatre clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 4,3cm et 8,2cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 10-07-2025, JT.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs?	F	4	3	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Quatre petits fragments de corps de possibles pots à fleurs en TCG à la pâte rosâtre à rose orangé avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment d'un contenant en TCFB sans décor visible. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5	Consommation	Oui	Un petit fragment de corps d'un contenant en verre incolore avec une inscription ou un décor très partiel en relief sur la paroi extérieure.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	3	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Trois fragments de base et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé. La base a un point d'appui arrondi et un cul au profil en cône. Aucun décor ou inscription visible.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	F	2	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Deux petits fragments de corps d'une bouteille à gin en verre vert foncé tirant sur le vert ambré. Les pans extérieurs sont gaufrés.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	6	6	F5.08.4.2	Fixations		Six fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes légèrement effilées sont majoritairement manquantes. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 5,7cm et 9,8cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	7	7	F5.08.4.2	Fixations		Sept clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 5,8cm et 8,3cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 10-07-2025, JT.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M3.04.5	Fonte	Canalisation	F	1	1	F2	Contrôle et transmission		Un petit fragment d'une canalisation cylindrique en fonte. Objet élagué le 10-07-2025, JT.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M5.1.3	Coquille	Huître	I	2	2	E1.1	Mollusques		Deux fragments de coquilles d'huîtres.		10-07-2025
CfEt-36	7B5	M5.1.7	Os	Ossement	F	5	4	E1.3.1	Vertébrés		Quatre petits fragments d'os de vertébrés dont des mammifères et des oiseaux.		10-07-2025
CfEt-36	7B6	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs?	F	1	1	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Un petit fragment de rebord d'un possible pot à fleurs en TCG à la pâte rose rougeâtre avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles.		10-07-2025
CfEt-36	7B6	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette?	F	10	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption		Dix petits fragments d'une possible assiette en TCFB avec un décor moulé et imprimé en bleu et diffus dans la glaçure de type "Flow Blue" sur la paroi intérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. Les décors de type "Flow Blue" sont produits entre ca 1828 et 1930 environ et apparaissent au Canada à partir de 1844 jusqu'à la fin du 19e siècle environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 83-84).		10-07-2025
CfEt-36	7B6	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Un fragment de verre à vitre avec une teinte légèrement verdâtre.		10-07-2025
CfEt-36	7B6	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes légèrement effilées et une partie de la tige sont manquantes. Corrosion présente. Longueur entre 5,7cm et 9,8cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		10-07-2025
CfEt-36	7B6	M5.1.3	Coquille	Huître	F	1	1	E1.1	Mollusques		Un fragment d'une coquille d'huître.		10-07-2025
CfEt-36	7B6	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1	Vertébrés		Deux petits fragments d'os de vertébrés, possiblement mammifères.		10-07-2025
CfEt-36	7B7	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	1	1	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Un mini fragment de brique en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec des inclusions variées. Du mortier semble visible sur une face. Objet élagué le 10-07-2025, JT.		10-07-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7B7	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	0	F5	Consommation		Un mini fragment d'un contenant en TCFB avec un décor bleu et diffus dans la glaçure de type "Flow Blue" sur la paroi intérieure. Pourrait recoller avec l'assiette dans 7B6? **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. Les décors de type "Flow Blue" sont produits entre ca 1828 et 1930 environ et apparaissent au Canada à partir de 1844 jusqu'à la fin du 19e siècle environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 83-84).		10-07-2025
CfEt-36	7B7	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.		10-07-2025
CfEt-36	7B7	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée?	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un mini fragment de corps d'une bouteille, possiblement à boisson alcoolisée, en verre vert foncé. Aucun décor ou inscription visible.		10-07-2025
CfEt-36	7B7	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	3	2	F5.08.4.2	Fixations		Trois fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes légèrement effilées et une partie de la tige sont manquantes. Corrosion présente. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		10-07-2025
CfEt-36	7B7	M5.1.3	Coquille	Huître	I	5	2	E1.1	Mollusques		Cinq fragments de deux coquilles d'huîtres.		10-07-2025
CfEt-36	7B7	M5.1.7	Os	Ossement	C	1	1	E1.3.1.5	Mammifères		Un petit os complet de mammifère.		10-07-2025
CfEt-36	7B8	M1.1.2	TCC vernissée	Bol ou plat	F	15	1	F5.01	Alimentation		Quinze fragments de corps d'un bol ou plat en TCG locale à la pâte rose orangé avec des inclusions variées. Une glaçure incolore d'aspect orangé est appliquée sur les deux parois ainsi qu'un décor de taches brunâtres faites d'oxydes métalliques aspergés. Les lignes de tournage sont visibles, surtout sur la paroi extérieure. **Datation:** Selon la glaçure et le décor, cet objet appartient possiblement à l'atelier de poterie de la famille Dion située à L'Ancienne-Lorette, Québec, en activité entre 1851 et 1918 environ (Imreh-Rásonyi, L. *La céramique québécoise ancienne* , Gouvernement du Québec, 1983, pp. 52-55; Dion, J.-P. et J. *La poterie des Dion* , Payette et Simms Inc., Saint-Lambert, Québec, Juin 1984; Blais, J. *La poterie et la céramique au Québec* . Sainte-Anne-de-Beaupré, 2009, pp. 32-39).		10-07-2025
CfEt-36	7B8	M1.2.2.08	TCF blanche	Assiette	C	21	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption	Oui	21 fragments qui recollent d'une assiette complète en TCFB avec un décor de type "Willow" imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Petit pied annulaire. Une petite inscription imprimé en bleu est visible sous la base, une possible fleur? Diamètre rebord: 23cm environ; diamètre pied: 12cm environ; hauteur: 2,4cm environ. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		10-07-2025
CfEt-36	7B8	M1.2.2.11	TCF rouge	Théière	I	13	2	F5.01.1.3	Vaisselle de service, absorption		Treize fragments, possiblement de deux théières en TCF rouge avec de petites inclusions. Une glaçure brune de type "Rockingham" est présente sur les deux parois. Il y a des fragments du haut de la théière avec ouverture circulaire et assise intérieure ainsi qu'un bec verseur sur lequel il y a un décor moulé représentant une branche. La couleur de la pâte est de couleur rouge brunâtre. Il y a aussi des fragments d'un couvercle en dôme avec un décor moulé sur le dessus et représentant possiblement une branche et des feuilles. La couleur de la pâte est rouge orangé. Diamètre rebord: 11cm environ; diamètre collerette horizontale: 9cm environ; diamètre collerette verticale: 6cm environ. **Datation:** C'est au Canada que la glaçure de type Rockingham a été utilisée sur la terre cuite rouge soit au cours de la 2e moitié du 19e siècle (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, p. 86).		10-07-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7B8	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Un petit fragment d'un tuyau de pipe en TCFAB avec une inscription partielle en creux, de part et d'autre du tuyau: " McDO[UGALL] / [GLASG]OW ". **Datation:** Pipe associée au fabricant écossais Duncan McDougall dont la production date entre 1846 et 1967 (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* . Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990, pp. 240 et 246; Bradley, C.S. *La pipe à fumer pour l'archéologue* dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, p. 136).		10-07-2025
CfEt-36	7B8	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de corps d'un contenant en verre incolore sans décor ou inscription visible.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M2.2	V teinté	Vitre	F	1	1	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Un mini fragment de verre à vitre avec une teinte très légèrement verdâtre.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	2	2	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Deux petits fragments de corps de possibles bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé. Aucun décor ou inscription visible.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	F	2	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un petit fragment de corps d'une bouteille à gin en verre vert foncé. Le pan extérieur est gaufré.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M3.04	Métal Ferreux	Boulon	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations – divers		Un gros boulon complet en fer avec beaucoup de corrosion. La tige est circulaire et le filetage n'est pas visible. La tête est carrée. Longueur max: 5,8cm environ; dimensions tête: 2cm x 2cm environ; diamètre tige: 1,6cm environ.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	15	15	F5.08.4.2	Fixations		15 fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 2,7cm et 8,8cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un clou en fer tréfilé complet avec tige et tête circulaires. La pointe est effilée. Corrosion présente. Longueur: 4,7cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objet élagué le 11-07-2025, JT.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M5.1.3	Coquille	Huître	I	1	1	E1.1	Mollusques		Un fragment d'une coquille d'huître.		11-07-2025
CfEt-36	7B8	M5.1.7	Os	Ossement	F	33	20	E1.3.1	Vertébrés		33 petits fragments d'os de vertébrés, dont des mammifères et possiblement des oiseaux.		11-07-2025
CfEt-36	7C1	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFB sans décor visible. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		16-07-2025
CfEt-36	7C1	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques		Un petit fragment d'un tuyau de pipe en TCFAB sans décor ou inscription visible.		16-07-2025
CfEt-36	7C1	M2.4.2	V polychrome superposé	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de corps d'un contenant en verre incolore superposé d'un couche de verre opaque blanc sur une face. Aucun décor visible. Un fragment semblable est présent dans le lot 7C99 et deux fragments dans le lot 7E1.		16-07-2025
CfEt-36	7C1	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente et métal friable. Longueur entre 3cm et 10,8cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		16-07-2025
CfEt-36	7C1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 3,3cm et 6,5cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 16-07-2025, JT.		16-07-2025
CfEt-36	7C2	M1.2.2.08	TCF blanche	Bol	F	1	0	F5	Consommation		Un petit fragment de rebord et corps d'un contenant en TCFB avec un décor perlé moulé et un décor géométrique de type "Willow" imprimé en bleu sur la paroi intérieure. Ce fragment recolle sûrement avec le bol recueilli dans le lot 7C3. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		16-07-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7C2	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de rebord et corps d'un contenant en TCFB avec un décor peint à l'éponge en bleu sur la paroi extérieure. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. Les décors à l'éponge, principalement importés d'Écosse et d'Angleterre, datent entre ca 1820 à ca 1935 environ mais en majorité à partir de 1880 (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 83-84).		16-07-2025
CfEt-36	7C2	M2.2	V teinté	Vitre	F	3	3	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Trois petits fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes et avec une teinte légèrement verdâtre. Un fragment est très épais. Épaisseur entre 0,1cm et 0,5cm environ.		16-07-2025
CfEt-36	7C2	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente. Longueur entre 5,4cm et 10,2cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		16-07-2025
CfEt-36	7C2	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	3	3	F5.08.4.2	Fixations		Trois clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 6,4cm et 10,3cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 16-07-2025, JT.		16-07-2025
CfEt-36	7C2	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1.5	Mammifères		Deux fragments d'os de mammifères dont un avec de possibles traces de découpe.		16-07-2025
CfEt-36	7C3	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs?	F	3	3	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Trois petits fragments de rebord et corps de possibles pots à fleurs en TCG à la pâte rose orangé à rougeâtre avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles.		16-07-2025
CfEt-36	7C3	M1.1.2	TCC vernissée	Contenant	F	2	1	F5	Consommation		Deux petits fragments de corps d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre est appliquée sur la paroi intérieure. Les lignes de tournage sont parfois visibles. **Datation:** Production locale entre 1760 à 1850 environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, no 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 37-42).		16-07-2025
CfEt-36	7C3	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	F	3	2	F5	Consommation		Trois mini fragments de contenants en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème pâle sur les deux parois. Aucun décor ou inscription visible. **Datation:** Production CW entre 1762-1830 (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 77-78).		16-07-2025
CfEt-36	7C3	M1.2.2.08	TCF blanche	Bol de service	F	13	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service, absorption	Oui	Treize fragments, dont certains recollent, d'un petit bol de service en TCFB de forme circulaire et peu profond avec un décor perlé moulé sur le pourtour du rebord. Un décor géométrique et d'une scène de type "Willow" est imprimé en bleu sur de la paroi intérieure et possiblement quatre bandes imprimées sur la paroi extérieure. Une inscription partielle est imprimée en bleu sous la base: " Une banderole avec au-dessus, ST[AFFORDSHIR]E / dessous la banderole, T[ILL] ". Pied annulaire. Diamètre rebord: 20cm; diamètre pied: 10,5cm; hauteur: 5cm environ. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. L'inscription correspond à la fabrique de Thomas Till. Il s'agit du même genre d'inscription que lorsqu'il était en affaire avec William Barker (Barker & Till; 1843-1850). En 1850, il est en affaire seul et son fils le rejoint en 1855 et devient *Thomas Till & Son en* 1861. Ce dernier nom a perduré jusqu'en 1928 environ. Donc, notre inscription portant seulement l'inscription "Till" pourrait dater entre 1850 et 1861 environ (Godden, G.A. *Encyclopaedia of British Pottery and Porcelain Marks* , Barrie & Jenkins, London, 1991, p. 617) (https://www.thepotteries.org/allpotters/994.htm).	Oui?	16-07-2025

RAPPORT 2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7C3	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	6	5	F5	Consommation		Six petits fragments de contenants en TCFB dont un avec un décor bleu diffus dans la glaçure de type "Flow Blue". **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. Les décors de type "Flow Blue" sont produits entre ca 1828 et 1930 environ et apparaissent au Canada à partir de 1844 jusqu'à la fin du 19e siècle environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 83-84).		16-07-2025
CfEt-36	7C3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Un petit fragment d'un tuyau de pipe avec une inscription partielle en creux de part et d'autre du tuyau: " W & [D BELL] / [QUE]BEC ". **Datation:** Pipe associée au modèle TD des fabricants William et David Bell de Québec, datant de ca1862 à 1881 environ (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* . Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990, pp. 240, 278 à 285; Bradley, C.S. *La pipe à fumer pour l'archéologue* dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, p. 136).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	2	2	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Deux fragments de fourneaux de pipes avec une inscription en creux sur la partie proximale du fourneau: " [T] D ". L'intérieur d'un fourneau est noirci. **Datation:** Pipes associées au modèle TD, possiblement post 1840 (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* . Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990, pp. 278-285; Bradley, C.S. *La pipe à fumer pour l'archéologue* dans Études en culture matérielle, Sous la direction de Karlis Karklins, Parcs Canada, 2001, pp. 120-154).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	1	1	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Un fragment d'un fourneau de pipe en TCFAB avec un décor en relief: une harpe avec des trèfles autour. **Datation:** Décors emblématiques de l'Irlande. Selon certains décors semblables, ce fourneau pourrait être associé à un modèle TD postérieur à 1840. (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* . Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990, pp. 294-295).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	7	7	F5.03.1	Absorption des narcotiques	Oui	Sept fragments de tuyaux de pipes en TCFAB dont un avec un décor annelé moulé en relief, un embout européen plutôt ovale et un embout avec une glaçure jaunâtre. **Datation:** Embouts glaçurés post 1840. (Drouin, P. et M. Savard. *Les pipes à fumer de Place-Royale* , Collection Patrimoines, Dossier 67, Les Publications du Québec, 1990, p. 245).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de corps d'un contenant en verre incolore sans décor ou inscription visible.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M2.2	V teinté	Vitre	F	52	12	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		52 fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes et avec une teinte légèrement verdâtre à vert bleuté plus soutenu. Un fragment est très épais. Épaisseur entre 0,1cm et 0,7cm environ.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	9	2	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Neuf petits fragments de bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec bulles d'air. Une extrémité avec lèvre arrondie et bague profilée en V, ajoutée et façonnée à la pince à finition. Aucun décor ou inscription visible. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M2.5	Verre miroir	Miroir	F	1	1	F5.05.3	Soins de beauté		Un petit fragment de verre plat assez épais teinté légèrement verdâtre avec un fond argenté sur une face associée à un enduit miroir. Épaisseur: 0,5cm. **Datation:** Le miroir a pris plusieurs formes à travers les époques. C'est en 1835 que le chimiste allemand Justus Von Liebig invente le premier miroir argenté en verre. Il a longtemps été un accessoire de luxe, propre aux classes aisées et ce, jusqu'à la fin du 19e siècle (https://fr.wikipedia.org/wiki/Miroir).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Attache	I	1	1	4.4.2	Attaches		Un fragment d'une attache fait d'un petit fil en métal cuivreux et replié en une forme ovale. Les deux extrémités ne sont pas soudées ensemble. Diamètre fil: 0,01cm environ.		04-08-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7C3	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Épingle	C	4	4	4.4.2	Attaches		Quatre épingles droites complètes en métal cuivreux à tête enroulée. Les pointes sont effilées. Longueur entre 3cm et 3,4cm environ. **Datation:** Les épingles à tête enroulée datent **du 17e siècle jusqu'au début du 19e siècle** avec l'invention des épingles à tête conique et aplatie sur le dessus en 1824 (Tremblay, Y. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale.* Collection Patrimoine Dossiers, No 96, Les Publications du Québec, Ethnoscop Inc., 1996, pp. 318-326).	Oui?	04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Épingle	C	10	10	4.4.2	Attaches		Dix épingles droites et complètes en métal cuivreux (laiton étamé) à tête conique et plate sur le dessus. Les pointes sont effilées mais manquante pour une épingle. Une épingle est très petite. Longueur entre 1,3cm et 3,9cm environ. **Datation:** Les épingles à tête conique et plate sur le dessus remplacent celles à tête enroulée à partir du début du 19e siècle avec l'invention de Lemuel W. Wright en 1824 (Tremblay, Y. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale* , Collection Patrimoine Dossiers, No 96, Les Publications du Québec, Ethnoscop Inc., 1996, pp. 318-326).	Oui?	04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Épingle	I	3	3	4.4.2	Attaches		Trois fragments de la tige d'épingles droites en métal cuivreux dont les têtes sont manquantes. Les pointes sont effilées. **Datation:** Les épingles à tête enroulée datent du 17e siècle jusqu'au début du 19e siècle avec l'invention de Lemuel W. Wright des épingles à tête conique et aplatie sur le dessus en 1824 (Tremblay, Y. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale* , Collection Patrimoine Dossiers, No 96, Les Publications du Québec, Ethnoscop Inc., 1996, pp. 318-326).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.04	Métal Ferreux	Boucle	I	1	1	4.4.2	Attaches		Une boucle incomplète en fer mince. Le cadrage est en forme de D aux contours stylisés. La tige arrière est droite. Aucun élément pivotant ou ardillon n'est visible. Un peu de corrosion présente. Longueur max: 2,8cm environ; largeur max: 3,5cm environ.	Oui?	04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.04	Métal Ferreux	Boîte à sardines	I	11	1	F5.01.2	Conservation et entreposage aliments	Oui	Onze fragments d'une boîte à sardines en fer de forme rectangulaire aux coins arrondis. Une étiquette rectangulaire en métal cuivreux est présente sur un côté de la boîte avec des inscriptions partielles: " A[MIE]UX & CARRAU[D] / A NANTES / SARDINES A L['HUILE...] / FABRIQUE [A ETE ...] ". De la corrosion est présente. Longueur résiduelle: 9,6cm environ; largeur: 7,7cm environ; épaisseur max: 3cm environ. **Datation:** La conserverie de Maurice-Étienne Amieux a été fondée vers 1850. Vers 1851 à Rennes, il s'associe avec son beau-frère Benjamin Carraud et devient la maison Amieux & Carraud. Ils s'installent à Nantes en 1856. M. Amieux décède en 1865 et la compagnie est dissoute en 1866, puis ses fils fondent Amieux-Frères vers 1868. Donc, notre objet pourrait dater **entre 1856 et 1868 environ** (https://fr.wikipedia.org/wiki/Maurice-%C3%89tienne_Amieux; https://agha.fr/IMG/pdf/maurice-amieux-du-commerce-a-lindustrie.pdf).	Oui?	04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.04	Métal Ferreux	Vis	I	3	3	F5.08.4.2	Fixations – divers		Trois fragments de vis incomplètes en fer. Les tiges sont circulaires et un filetage est visible sur le bas des tiges. Une tête est circulaire et bombée avec une fente droite sur le dessus. Les deux autres têtes sont manquantes. Beaucoup de corrosion présente. Longueur entre 4,4cm et 12cm environ. Objets élagués le 04-08-2025, JT.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	46	46	F5.08.4.2	Fixations		46 fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente. Longueur entre 2,7cm et 11,8cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux petits clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueurs: 3,3cm et 3,8cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 04-08-2025, JT.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M5.1.3	Coquille	Huître	I	3	2	E1.1	Mollusques		Trois fragments de coquilles d'huîtres.		04-08-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7C3	M5.1.7	Os	Bouton	E	1	1	F5.04.2	Attaches		Un petit bouton circulaire entier en os avec une bordure arrondie sur le pourtour de la face avec une dépression centrale qui comprend 4 perforations. Le dos est convexe. Diamètre: 1,2cm; épaisseur max: 0,3cm environ. **Datation**: Pourrait dater du 18e siècle ou du 19e siècle (Marier, C. *Les menus objets de Place-Royale* , Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, pp. 157-161).		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M5.1.7	Os	Ossement	F	63	45	E1.3.1	Vertébrés		63 fragments d'os de vertébrés, dont des mammifères et possiblement des oiseaux. Il y a une petite mandibule de rongeur et certains fragments présentent des traces de découpe.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1	Vertébrés		Deux petits fragments d'os de vertébrés blanchis.		04-08-2025
CfEt-36	7C3	M5.3.3	Plastique	Objet indéterminé	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment d'un objet indéterminé en matière plastique jaunâtre. Aucun décor ou inscription visible. Objet élagué le 04-08-2025, JT.		04-08-2025
CfEt-36	7C9	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	1	1	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Un mini fragment de brique en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec des inclusions variées. Objet élagué le 05-08-2025, JT.		05-08-2025
CfEt-36	7C9	M1.3.2.2	GG au sel Derbyshire	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de corps d'un contenant en GG du Derbyshire à la pâte chamois grisâtre. La paroi extérieure a un enduit orange brunâtre et la paroi intérieure est sans glaçure ou enduit. Les lignes de tournage sont visibles. **Datation:** Production GG Derbyshire entre 1800 et 1875 environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C9	M1.6	Porcelaine fine	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de corps d'un contenant en porcelaine fine avec une glaçure incolore sur les deux parois. Aucun décor visible.		05-08-2025
CfEt-36	7C9	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées sont majoritairement manquantes. Corrosion présente. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C9	M5.1.7	Os	Ossement	F	3	3	E1.3.1.5	Mammifères		Trois petits fragments d'os de mammifères.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	5	3	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Cinq mini fragments de briques en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre à rouge orangé avec des inclusions variées. Objets élagués le 05-08-2025, JT.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs	F	2	2	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Deux petits fragments de rebord de pots à fleurs en TCG à la pâte rosâtre à rose orangé avec des inclusions variées et sans glaçure. Les lignes de tournage sont visibles.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	8	3	F5	Consommation		Huit petits fragments de contenants en TCFB dont 3 avec un décor de type "Willow" imprimé en bleu sur la paroi intérieure; 4 avec un décor de bandes d'engobe bleu sur la paroi extérieure et 1 avec un décor imprimé en bleu sur les deux parois. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M1.2.2.12	TCF jaune	Bol de service?	F	4	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service, absorption		Quatre petits fragments de rebord et corps d'un possible bol de service en TCFJ à la pâte chamois avec de petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur la paroi extérieure avec un décor géométrique moulé en relief. La paroi intérieure est recouverte d'un engobe blanchâtre avec une glaçure incolore. **Datation:** Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920, de manufactures québécoises dont celle de Cap-Rouge à partir de 1860 ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M2.1	Verre incolore	Bouteille	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment de la base d'une bouteille en verre incolore. Fabrication à la machine avec petit points en relief sous la base. Diamètre base: 9cm environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M2.2	V teinté	Vitre	F	16	7	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		16 fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes et avec une teinte légèrement verdâtre à vert bleuté un peu plus soutenu.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à gin	F	2	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Deux fragments de base et corps qui recollent d'une bouteille à gin soufflée en verre coloré vert foncé avec des bulles d'air. Corps et base carrés aux coins arrondis et pans légèrement gaufrés. La base a un point d'appui à quatre pieds, le cul concave et une dépression circulaire centrale. Aucun décor ou inscription visible. Dimensions base: 6,6cm x 6,7cm environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Anneau	C	1	1	F5	Consommation		Un anneau complet en métal cuivreux fait d'une tige qui semble de section ovale. Diamètre max: 2,8cm environ.		05-08-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7C10	M3.04	Métal Ferreux	Bande	I	1	1	F5.08.4.2	Fixations – divers		Un fragment d'une bande en fer de forme rectangulaire avec trois trous de fixation visibles. Elle semble cassée aux extrémités? De la corrosion est présente. Longueur résiduelle: 6,5cm environ; largeur max: 2,1cm environ; épaisseur max: 0,4cm environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M3.04	Métal Ferreux	Vis	C	2	2	F5.08.4.2	Fixations – divers		Deux vis complètes en fer. Les tiges sont circulaires et un filetage est visible sur la moitié ou le 3/4 de la tige. Les têtes sont circulaires et plates avec un trou carré sur le dessus. Corrosion présente. Longueurs: 4,3cm et 7,5cm environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	39	39	F5.08.4.2	Fixations		39 fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente. Longueur entre 2,3cm et 9,3cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	10	10	F5.08.4.2	Fixations		Dix clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 3,2cm et 8,7cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 05-08-2025, JT.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M4.3.3	Mortier	Mortier	F	1	1	F5.08.3.2	Matériaux de liaison		Un petit fragment de mortier de couleur chamois blanchâtre avec quelques inclusions variées. Objet élagué le 05-08-2025, JT.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M5.1.3	Coquille	Huître	I	2	2	E1.1	Mollusques		Deux demies coquilles d'huîtres.		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M5.1.7	Os	Bouton	E	1	1	F5.04.2	Attaches		Un bouton circulaire entier en os avec une bordure arrondie sur le pourtour de la face et une dépression centrale qui comprend 4 perforations. Le dos est convexe. Diamètre: 1,6cm; épaisseur max: 0,3cm environ. **Datation**: Pourrait dater du 18e siècle ou du 19e siècle (Marier, C. *Les menus objets de Place-Royale* , Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, pp. 157-161).		05-08-2025
CfEt-36	7C10	M5.1.7	Os	Ossement	F	17	14	E1.3.1	Vertébrés		17 fragments d'os de vertébrés, dont des mammifères et possiblement des oiseaux. Certains fragments présentent des traces de découpe.		05-08-2025
CfEt-36	7C99	M1.5	Porcelaine commune	Cuvette de toilette	F	8	1	F5.05.1	Excrétion		Huit petits fragments d'une possible cuvette de toilette en porcelaine commune blanche avec glaçure incolore sur les deux parois sauf sur l'intérieur du rebord arrondi. Aucune inscription visible.		05-08-2025
CfEt-36	7C99	M2.4.2	V polychrome superposé	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de rebord et corps d'un contenant en verre incolore superposé d'un couche de verre opaque blanc sur la paroi intérieure. Petit rebord évasé vers l'arrière. Aucun décor visible. Un fragment semblable est présent dans le lot 7C1 et deux fragments dans le lot 7E1.		05-08-2025
CfEt-36	7C99	M3.04	Métal ferreux	Crochet	I	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un petit crochet incomplet en fer fait d'une tige de section ronde incurvée qui s'aplatit vers une extrémité pour former un petit crochet arrondi. L'autre extrémité est cassée. Corrosion présente. Longueur max: 6,5cm environ; diamètre tige: 0,6cm environ.		05-08-2025
CfEt-36	7C99	M3.04.1	Fer forgé	Clou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un clou forgé complet au corps relativement carré. La tête est large et aplatie. La tige se rétrécit vers une pointe légèrement effilée qui est repliée à 90 degrés. Longueur max: 14,8cm environ. **Datation:** Production avant 1790 environ.		05-08-2025
CfEt-36	7D1	M2.2	V teinté	Vitre	F	17	2	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		17 fragments de verre à vitres assez épais avec une teinte vert bleuté. Épaisseur entre 0,2cm et 0,25cm environ.		08-08-2025
CfEt-36	7D1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un petit clou en fer tréfilé complet avec tige et tête circulaires. La pointe est effilée. Corrosion présente. Longueur: 6,4cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objet élagué le 08-08-2025, JT.		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M1.1.2	TCC vernissée	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de corps d'un contenant en TCG locale à la pâte rose orangé avec du mica et inclusions variées. Une glaçure verdâtre légèrement mouchetée est appliquée sur la paroi extérieure et une partie d'un décor incisé d'une ligne en dents de scie est visible. La paroi intérieure présente les restes d'une glaçure verte très foncée. Les lignes de tournage sont légèrement visibles, le fragment est érodé. **Datation:** Production locale entre 1760 à 1850 environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 37-42).		08-08-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7D2	M1.2.2.01	TCF vernissée agate	Bouton de porte	F	1	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Un mini fragment d'un bouton de porte en TCF agate à la pâte fait d'un mélange de deux argiles, beige et rougeâtre donnant un effet de marbrures. Une glaçure incolore d'aspect brunâtre marbrée recouvre le bouton. **Datation:** *Agate Ware* est une production anglaise du Staffordshire qui semble avoir été courante en Amérique du Nord qu'à partir du 3^{e} quart du 18^{e} siècle. "Les boutons en céramique étaient courants au 19e siècle et au début du 20e siècle" (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, p. 103).		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M1.2.2.08	TCF blanche	Plat?	F	14	1	F5.01.1.3	Vaisselle de service, absorption		14 petits fragments de rebord et corps dont la majorité recollent d'un possible plat en TCFB avec un décor de type "Willow" imprimé en bleu sur la paroi extérieure. Le rebord est de forme polygonale. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	15	6	F5	Consommation		15 petits fragments de contenants en TCFB dont deux avec un décor imprimé en bleu, un avec un décor moulé et rehaussé de bleu de type "Shell Edge" et douze sans décor ou inscription visible. **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de rebord et corps d'un contenant en verre incolore sans décor ou inscription visible.		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M2.2	V teinté	Vitre	F	7	5	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Sept fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre à vert bleuté. Épaisseur entre 0,05cm et 0,25cm environ.		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente. Longueur entre 3,6cm et 9,1cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		08-08-2025
CfEt-36	7D2	M5.1.3	Coquille	Huître	I	1	1	E1.1	Mollusques		Une demie coquille d'huître.		08-08-2025
CfEt-36	7E1	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs?	F	1	1	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Un mini fragment de corps d'un possible pot à fleurs en TCG à la pâte brun rougeâtre avec des inclusions variées et sans glaçure visible. Les lignes de tournage sont visibles.		08-08-2025
CfEt-36	7E1	M1.5	Porcelaine commune	Isolateur électrique	C	3	1	F2.3	Contrôle et transmission électrique	Oui	Un isolateur électrique cylindrique complet composé de deux parties moulées en porcelaine commune blanche sans glaçure. Les deux parties superposées sont percées d'un trou centrale dans lequel une vis est toujours en place. Les deux sections qui se touchent ont des rainures ou des ouvertures en demi-lune. Une inscription est présente sur le dessus de la petite partie: " dans deux losanges, S S ". Diamètre max: 2,7cm; hauteur porcelaine: 4cm environ; hauteur vis: 6,2cm environ. **Datation:** La compagnie associée à l'inscription est la *Smith & Stone Ltd* basée à Georgetown en Ontario. Elle a été fondée en 1919 et ferme ses portes en 1992 (https://www.r-infinity.com/Companies/#S; https://progress-is-fine.blogspot.com/2013/06/we-used-to-make-things-in-this-country_4.html; https://www.facebook.com/Smith.and.Stone).	Oui?	08-08-2025
CfEt-36	7E1	M2.2	V teinté	Vitre	F	3	3	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Trois fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre. Un fragment est craquelé. Épaisseur entre 0,05cm et 0,2cm environ.		08-08-2025
CfEt-36	7E1	M2.4	Verre polychrome	Bille	E	1	1	F5.09	Jeux et divertissements		Une petite bille en verre incolore avec un décor interne à rubans hélicoïdaux (4 ailettes) en verre bleu foncé. Diamètre: 1,4cm. **Datation:** La production des billes en verre débute vers 1850 en Allemagne et vers 1880 aux États-Unis. La production artisanale prend fin vers 1920 (Renaud, L. et K. Tremblay. *Les jeux et les jouets de Place-Royale* , Collection Patrimoines, Dossiers, 1990, pp. 60-61 et 87).	Oui?	11-08-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7E1	M2.4	Verre polychrome	Bille	E	1	1	F5.09	Jeux et divertissements		Une petite bille en verre opaque bleu pâle entremêlé de petits sillons en verre opaque blanc créant un décor marbré. Diamètre: 1,4cm. **Datation:** La production des billes en verre débute vers 1850 en Allemagne et vers 1880 aux États-Unis. La production artisanale prend fin vers 1920 Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.	Oui?	11-08-2025
CfEt-36	7E1	M2.4	Verre polychrome	Bille	E	1	1	F5.09	Jeux et divertissements		Une moyenne bille en verre opaque vert foncé, vert jaunâtre et blanc entremêlés créant un décor marbré. Diamètre: 1,6cm. **Datation:** La production des billes en verre débute vers 1850 en Allemagne et vers 1880 aux États-Unis. La production artisanale prend fin vers 1920 (Renaud, L. et K. Tremblay. *Les jeux et les jouets de Place-Royale* , Collection Patrimoines, Dossiers, 1990, pp. 60-61 et 90).	Oui?	11-08-2025
CfEt-36	7E1	M2.4.2	V polychrome superposé	Contenant	F	2	1	F5	Consommation		Deux petits fragments de corps d'un contenant en verre incolore superposé d'un couche de verre opaque blanc sur une paroi. Aucun décor visible. Un fragment est altéré, possiblement par la chaleur. Un fragment semblable est présent dans le lot 7C1 et un fragments dans le lot 7C99.		08-08-2025
CfEt-36	7E1	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Épingle	C	1	1	4.4.2	Attaches		Une épingle droite complètes en métal cuivreux à tête enroulée. La pointe est effilée. Longueur: 3,4cm environ. **Datation:** Les épingles à tête enroulée datent **du 17e siècle jusqu'au début du 19e siècle** avec l'invention des épingles à tête conique et aplatie sur le dessus en 1824 (Tremblay, Y. *Les ustensiles, les objets de couture et le luminaire de Place-Royale.* Collection Patrimoine Dossiers, No 96, Les Publications du Québec, Ethnoscop Inc., 1996, pp. 318-326).	Oui?	08-08-2025
CfEt-36	7E1	M3.04	Métal Ferreux	Ressort	I	1	1	F5	Consommation		Un fragment d'un petit ressort incomplet en fer. Il est pris dans beaucoup de corrosion. Longueur max: 5,3cm environ.		11-08-2025
CfEt-36	7E1	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	4	4	F5.08.4.2	Fixations		Quatre fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente. Longueur entre 5,8cm et 9,9cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		11-08-2025
CfEt-36	7E1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	I	7	7	F5.08.4.2	Fixations		Sept clous en fer tréfilé incomplets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées lorsque présentes. Beaucoup de corrosion présente. Longueur entre 2,8cm et 6,8cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 11-08-2025, JT.		11-08-2025
CfEt-36	7E1	M3.09	Métal Superposés	Bouton de porte	C	1	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Un bouton de porte complet composé d'un bouton rond plein en fonte coulée recouvert d'un placage argenté et d'un décor de cercles concentriques en relief. Le collet de fixation arrière, peut-être fait d'un alliage stannifère, a une ouverture de forme carrée dans l'axe du pivot et une vis sur le côté venait fixer le tout. Corrosion blanchâtre et ferreuse présente. Diamètre max bouton: 5,1cm environ; longueur max: 5,2cm environ **Datation:** Ce type de bouton de porte pourrait dater de la fin du 19e siècle et de la 1ère moitié du 20e siècle (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp. 103-104).	Oui?	11-08-2025
CfEt-36	7E1	M5.1.7	Os	Ossement	C	1	1	E1.3.1.4	Oiseaux		Un os d'oiseau complet.		08-08-2025
CfEt-36	7E1	M5.3.1	Linoléum	Carreau?	F	1	1	F5.08.3.3	Matériaux de revêtement		Un fragment de ce qui semble être un carreau de linoléum qui a été altéré par la chaleur. La surface d'une face présente un petit carreautage recouvert de ce qui semble être un plastique goudronné noirâtre. Des fibres plastiques sont parfois visibles dans la tranche.		11-08-2025
CfEt-36	7E1	M5.3.3	Plastique	Couvercle?	F	1	1	F5	Consommation		Un fragment d'un possible couvercle de forme circulaire en matière plastique transparente. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre max: 7cm environ; hauteur max: 1,2cm environ. Objet élagué le 11-08-2025, JT.		11-08-2025

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7E1	M5.3.3	Plastique	Poignée de valve	C	1	1	F2	Contrôle et transmission des formes d'énergie	Oui	Une poignée de valve complète composée d'un manche en matière plastique noire avec une inscription imprimée en blanc sur le manche: " VALPRES / 600 WOG / 3/4 ". La partie avant du manche qui se dirige vers la valve qui est manquante est en fer et l'extrémité cassée a toujours en place un écrou hexagonal et deux petits crampons endessous. Longueur max: 14cm; largeur entre 1,5cm et 2,5cm environ. **Datation:** Valpres est une compagnie italienne fondée en 1978 et est une division de la *Bonomi Group* . Cette dernière possède une division de vente aux États-Unis, la *Bonomi North America* fondée en 2003 (https://www.valpres.it/fr/home; https://www.bonominorthamerica.com/en_US/home; https://www.ebay.com/itm/204698120342).	Oui?	11-08-2025
CfEt-36	7F1	M1.1.1	TCC non vernissée	Brique	F	1	1	F5.08.3.4	Matériaux de revêtement		Un petit fragment de brique en TCG dont la pâte est de couleur rosâtre orangé avec des inclusions variées. Objet élagué le 12-07-2025, JT.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs?	F	1	1	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Un petit fragment de corps d'un possible pot à fleurs en TCG à la pâte rose orangé avec des inclusions variées et sans glaçure visible. Les lignes de tournage sont visibles.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de corps d'un contenant en TCFB avec un décor imprimé en bleu sur une paroi et diffus dans la glaçure de type "Flow Blue". **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus. Les décors de type "Flow Blue" sont produits entre ca 1828 et 1930 environ et apparaissent au Canada à partir de 1844 jusqu'à la fin du 19e siècle environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 83-84).		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	2	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Deux fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre. Épaisseur entre 0,1cm et 0,25cm environ.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M2.4	Verre polychrome	Bille	E	1	1	F5.09	Jeux et divertissements		Une petite bille en verre opaque blanc entremêlé de verre brun foncé créant un décor marbré. Diamètre: 1,4cm. **Datation:** La production des billes en verre débute vers 1850 en Allemagne et vers 1880 aux États-Unis. La production artisanale prend fin vers 1920 (Renaud, L. et K. Tremblay. *Les jeux et les jouets de Place-Royale* , Collection Patrimoines, Dossiers, 1990, pp. 60-61 et 90).	Oui?	12-08-2025
CfEt-36	7F1	M3.04	Métal Ferreux	Rondelle	I	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Une rondelle incomplète en fer avec une ouverture circulaire centrale. Beaucoup de corrosion et métal friable. Diamètre max: 4,9cm environ; épaisseur résiduelle: 0,8cm environ.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	I	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq clous en fer tréfilé incomplets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées lorsque présentes. Beaucoup de corrosion présente et métal friable. Longueur entre 2,7cm et 7,2cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 12-08-2025, JT.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M3.04.5	Fonte	Canalisation	F	5	1	F2	Contrôle et transmission		Cinq fragments d'une canalisation cylindrique en fonte. Certains fragments font partie de l'extrémité avec un rebord légèrement plus épais sur la paroi extérieure. Beaucoup de corrosion et de concrétions présentes. Diamètre: 11,3cm environ. Pourrait recoller avec le fragment recueilli dans le lot 7F3. Objet élagué le 12-08-2025, JT.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M5.1.3	Coquille	Huître	I	2	1	E1.1	Mollusques		Deux fragments d'une demie coquille d'huître.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M5.1.5	Ivoire	Dent	I	1	1	E1.3.1.5	Mammifères		Un fragment d'une dent de rongeur.		12-08-2025
CfEt-36	7F1	M5.1.7	Os	Ossement	I	1	1	E1.3.1	Vertébrés		Un fragment d'un os de vertébré.		12-08-2025
CfEt-36	7F3	M1.1.1	TCC non vernissée	Pot à fleurs?	F	1	1	F3.1.1.1	Agriculture et horticulture		Un petit fragment de corps d'un possible pot à fleurs en TCG à la pâte brun rougeâtre avec des inclusions variées et sans glaçure visible. Les lignes de tournage sont visibles.		12-08-2025
CfEt-36	7F3	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée?	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un mini fragment de corps d'une possible bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé sans décor ou inscription visible.		12-08-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7F3	M3	Métal	Languette	I	4	1	F5	Consommation		Quatre fragments de petites minces languettes en métal qui pourrait être un alliage stannifère ou un métal superposé? Aucun décor ou inscription visible. Serait-ce des retailles? Longueur entre 2,7cm et 6,9cm environ; largeur entre 0,6cm et 0,8cm environ.		12-08-2025
CfEt-36	7F3	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	I	3	3	F5.08.4.2	Fixations		Trois clous en fer tréfilé incomplets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées lorsque présentes. Beaucoup de corrosion présente et métal friable. Longueur entre 5,5cm et 8cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 12-08-2025, JT.		12-08-2025
CfEt-36	7F3	M3.04.5	Fonte	Canalisation	F	1	1	F2	Contrôle et transmission		Un petit fragment d'une canalisation cylindrique en fonte. Beaucoup de corrosion et de concrétions présentes. Pourrait recoller avec les fragments recueillis dans le lot 7F1. Objet élagué le 12-08-2025, JT.		12-08-2025
CfEt-36	7F3	M5.1.7	Os	Ossement	F	2	2	E1.3.1	Vertébrés		Deux fragments d'os de vertébrés.		12-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.1.2	TCC vernissée	Bol ou terrine	F	2	1	F5.01	Alimentation		Deux fragments de rebord et corps d'un bol ou terrine en TCG locale à la pâte rose orangé avec inclusions variées. Une glaçure d'aspect brunâtre est appliquée sur la paroi intérieure. Le rebord est recourbé vers l'intérieur. Les lignes et anneaux de tournage sont visibles. Diamètre rebord entre 22cm et 24cm environ. **Datation:** Production locale, entre1760 à 1850 environ (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 37-42).		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.2.2.06	Creamware	Assiette creuse	I	13	1	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption		Treize fragments qui recollent d'une assiette creuse en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème sur les deux parois. Rebord à aile et petit pied annulaire. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre rebord max: 26cm environ; diamètre pied: 14cm environ; hauteur max: 4cm environ. **Datation:** Production CW entre 1762-1830 (Brassard, M.et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 77-78).	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.2.2.06	Creamware	Assiette?	F	21	3	F5.01.1.4	Vaisselle de table, absorption		23 fragments de possibles assiettes en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème sur les deux parois. Il y a des fragments de rebords à aile, diamètres 20cm et 24cm environ. Aucun décor ou inscription visible. Certains fragments pourraient recoller avec l'assiette creuse inventoriée dans ce lot. **Datation:** Production CW entre 1762-1830 (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 77-78).	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.2.2.08	TCF blanche	Contenant	F	2	2	F5	Consommation		Deux petits fragments de contenants en TCFB dont un de corps avec un décor géométrique imprimé en bleu sur la paroi intérieure et un de rebord sans décor visible. Une petite teinte bleuté dans la glaçure du fragment de rebord, peut-être du PW? **Datation:** Production TCFB à partir d'environ 1820 et plus.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.2.2.12	TCF jaune	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment d'un contenant en TCFJ à la pâte chamois rosâtre avec de petites inclusions. Une glaçure jaunâtre est appliquée sur les deux parois. Aucun décor visible. **Datation:** Pourrait provenir de production anglaise avant 1836 jusque vers 1920, de manufactures québécoises dont celle de Cap-Rouge à partir de 1860 ou de production ontarienne jusqu'aux années 1930 environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.3.2.1	GG glaçuré au sel nord-américain	Bol ou jatte	I	4	1	F5.01	Alimentation		Quatre fragments d'un bol ou jatte incomplet, possiblement en GG, à la pâte dure et dense de couleur brun grisâtre avec inclusions blanchâtres et variées. La pièce est recouverte d'une glaçure au sel d'aspect brunâtre inégale. Gros rebord à aile et base à fond plat. Les lignes et anneaux de tournage sont visibles. Diamètre rebord max: 36cm environ; diamètre base: 17cm environ; hauteur max: 12,3cm environ. **Datation:** Il pourrait s'agir d'une variété de GG nord-américain, ce type de céramique se retrouve régulièrement sur les sites archéologiques du 19e siècle (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, p. 106).		13-08-2025

APPORT PRÉ

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7G1	M1.5	Porcelaine commune	Isolateur électrique	I	1	1	F2.3	Contrôle et transmission électrique		Un fragment d'un isolateur électrique cylindrique incomplet moulé en porcelaine commune blanche avec glaçure incolore. Un trou central de fixation est présent. Une extrémité est creuse et l'autre a des rainures. Aucune inscription visible. Diamètre max: 2,5cm environ; hauteur max: 2,8cm environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M1.5	Porcelaine commune	Cuvette de toilette?	F	5	1	F5.05.1	Excrétion		Cinq petits fragments d'une possible cuvette de toilette en porcelaine commune blanche avec glaçure incolore. Aucune inscription visible.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un petit fragment de rebord et corps d'un contenant en verre incolore sans décor ou inscription visible.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M2.2	V teinté	Vitre	F	10	7	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Dix fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre. Trois fragments sont craquelés. Épaisseur entre 0,05cm et 0,35cm environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	I	5	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Cinq fragments d'une bouteille à boisson alcoolisée incomplète en verre vert foncé avec beaucoup de bulles d'air. Bouteille soufflée avec col irrégulier et l'extrémité avec lèvre déformée qui semble profilée en V et bague droite a été ajoutée et façonnée à la pince à finition. La base a un gros point d'appui arrondi et un cul au profil en cône arrondi avec légères traces de pontil sous la base. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre extrémité max: 3,3cm environ; diamètre goulot max: 2,2cm environ; diamètre base max: 9cm environ. **Datation:** Dates générales de l'utilisation de la pince à finition entre les années 1820 aux années 1920 environ.	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G1	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	5	2	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Cinq petits fragments de bouteilles à boisson alcoolisée en verre vert foncé. Trois fragments sont plus clairs. Aucun décor ou inscription visible.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M2.5	Verre miroir	Miroir	F	2	1	F5.05.3	Soins de beauté		Deux petits fragments de verre plat assez épais très légèrement teinté verdâtre avec un fond argenté sur une face associé à un enduit miroir. Épaisseur: 0,5cm. **Datation:** Le miroir a pris plusieurs formes à travers les époques. C'est en 1835 que le chimiste allemand Justus Von Liebig invente le premier miroir argenté en verre. Il a longtemps été un accessoire de luxe, propre aux classes aisées et ce, jusqu'à la fin du 19e siècle (https://fr.wikipedia.org/wiki/Miroir).		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M3.3	Métaux et alliages cuivreux	Poignée?	F	3	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Trois fragments d'un objet en métal cuivreux massif fait d'une tige légèrement arquée de section ronde et ovale. Les extrémités sont cassées ou ont été coupées. Deux des extrémités sont aplaties avec une genre de gaine métallique. Pourrait-il s'agir d'une poignée? Diamètre: 1,1cm environ; largeur max: 1,7cm environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M3.04	Métal Ferreux	Charnière	C	1	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Une charnière verticale double complète en fer composée de 2 branches verticales rectangulaires de même longueur, à bouts simples et assemblées au centre par un noeud qui semble être à un seul charnon. La tige centrale pour le pivot possède une tête arrondie aux deux extrémités. Les deux branches sont repliées l'une sur l'autre. Les trous de fixation ne sont pas visibles car il y a beaucoup de corrosion et de concrétions présentes. Hauteur branche: 9,5cm environ; largeur branche max: 4,2cm environ; hauteur noeud/pivot max: 12,1cm environ. **Datation:** Ce type de charnière pourrait dater du 19e siècle? (Priess, Peter J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp. 65-74).	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G1	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	5	5	F5.08.4.2	Fixations		Cinq fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées lorsque présentes. Corrosion présente. Longueur entre 3,9cm et 8,2cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	4	4	F5.08.4.2	Fixations		Quatre clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur entre 6,3cm et 7,9cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 13-08-2025, JT.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M5.1.3	Coquille	Moule	C	2	1	E1.1	Mollusques		Deux moitiés d'une coquille de moule complète.		13-08-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7G1	M5.1.5	Ivoire	Dent	I	1	1	E1.3.1.5	Mammifères		Un fragment d'une dent incomplète de mammifère.	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G1	M5.1.7	Os	Dos de bouton	C	1	1	F5.04.2	Attaches		Un dos de bouton circulaire complet en os avec face et dos plat. Sa surface présente de petites rainures. Un petit trou central est présent. Diamètre: 1,7cm; épaisseur max: 0,1cm environ. **Datation**: Pourrait dater du 18e siècle ou début 19e siècle? (Marier, C. *Les menus objets de Place-Royale* , Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, Dossiers, Patri-Arche Inc., 1981, pp. 150-154).		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M5.1.7	Os	Ossement	F	33	25	E1.3.1	Vertébrés		33 fragments d'os de vertébrés, dont des mammifères et des oiseaux. Certains fragments présentent des traces de découpe.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M5.2.1	Bois	Planche?	F	1	1	F5.08	Architecture des habitations		Un fragment de coin d'une possible planche ou forme carrée ou rectangulaire en bois avec un décor composé de moulures au sommet d'une face. Deux faces et deux côtés sont présents. L'autre section est cassée. Hauteur face avec moulures: 6cm; épaisseur: 5,3cm environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G1	M6	Matériau indéterminé	Objet indéterminé	F	3	1	F5	Consommation		Trois petits fragments d'un objet indéterminé fait d'une mince couche d'un matériau céramique ou de plâtre de couleur gris blanchâtre. Le dos est sans enduit ou glaçure visible et la face a une glaçure jaune brunâtre avec une décor sinueux en creux rehaussé d'une glaçure brunâtre. Serait-ce un genre de tuile ou carreau?		13-08-2025
CfEt-36	7G2	M1.2.2.06	Creamware	Contenant	F	1	1	F5	Consommation		Un mini fragment de corps d'un contenant en CW à la pâte blanc-chamois avec une glaçure crème sur les deux parois. Aucun décor ou inscription visible. Pourrait recoller avec les fragments inventoriés dans le lot 7G1. **Datation:** Production CW entre 1762-1830 (Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 77-78).	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G2	M1.2.4.1	TCF à pipe blanche	Pipe	F	2	2	F5.03.1	Absorption des narcotiques		Deux fragments de tuyaux de pipes sans décor ou inscription visible.		13-08-2025
CfEt-36	7G2	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	F	1	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Un fragment de corps d'une bouteille à boisson alcoolisée en verre vert foncé avec quelques bulles d'air. Aucun décor ou inscription visible.		13-08-2025
CfEt-36	7G2	M3.04	Métal ferreux	Crochet de sûreté	C	1	1	F5.08.4.5	Systèmes de fermeture		Un petit crochet de sûreté complet en fer, possiblement forgé à la main. Le corps est fait d'une mince bande aplatie de forme presque ovale. L'extrémité comprenant l'oeillet ou attache à pivot est cassée. L'autre extrémité comprend le crochet arrondi fait d'une tige de section plutôt carrée qui devient ronde jusqu'à la pointe du crochet. Corrosion présente. Longueur résiduelle max: 10cm environ; largeur bande entre 0,8cm et 1,7cm environ; hauteur max crochet: 4,2cm environ. **Datation:** Ce type de crochet pourrait dater du 19e siècle (Priess, P.J. *La quincaillerie de porte historique* dans Études en culture matérielle, Parcs Canada, 2001, pp. 74-75).	Oui?	13-08-2025
CfEt-36	7G2	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps relativement rectangulaires. Les pointes et les têtes sont manquantes. Corrosion présente. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		13-08-2025
CfEt-36	7G2	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un clou en fer tréfilé complet avec tige et tête circulaires. La pointe est effilée. Corrosion présente. Longueur: 6,4cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objet élagué le 13-08-2025, JT.		13-08-2025
CfEt-36	7G2	M5.1.7	Os	Ossement	F	13	9	E1.3.1	Vertébrés		13 fragments d'os de vertébrés, dont des mammifères et des oiseaux. Certains fragments présentent des traces de découpe et de dents de rongeurs.		13-08-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7H1	M1.1.2	TCC vernissée	Terrine	F	27	1	F5.01	Alimentation		27 fragments qui recollent d'une petite terrine complète en TCG locale à la pâte rose orangé avec plusieurs inclusions variées. Elle est de forme tronconique avec un rebord arrondi et un petit bec verseur. Une glaçure d'aspect brunâtre à reflets mauves et inégale est appliquée sur la paroi intérieure et sur une partie du rebord. La paroi extérieure est sans glaçure sauf quelques taches. Les lignes et anneaux de tournage visibles. Diamètre rebord: 27cm environ; diamètre base max: 10,5cm environ; hauteur: 10,7cm environ. **Datation:** Production locale entre 1760 à 1850 environ. Selon l'étude de Monette, la glaçure brune à reflets métalliques mauves serait une caractéristiques des productions de Jean-Baptiste Briaire dans le secteur de Yamachiche entre 1847 et 1884. Pourrait-il s'agir d'une de ses pièces? (Monette, Y. *Les productions céramiques du Québec méridional, c.1680-1890,* BAR International Series 1490, 2006, pp. 34-37; Brassard, M. et M. Leclerc. *Identifier la céramique et le verre anciens au Québec* , Cahiers d'archéologie du CELAT, No 12, Université Laval, Québec, 2001, pp. 37-42).	Oui?	15-08-2025
CfEt-36	7H1	M2.1	Verre incolore	Contenant	F	2	1	F5	Consommation		Deux petits fragments de corps qui recollent d'un contenant en verre incolore avec petites bulles d'air. Aucun décor ou inscription visible.		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M2.2	V teinté	Vitre	F	2	2	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Deux fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre. Épaisseur entre 0,15cm et 0,2cm environ.		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M2.3.2	V coloré transparent	Bouteille à boisson alcoolisée	I	6	1	F5.02.2	Conservation/ entreposage alcool		Six fragments de base et corps d'une bouteille à boisson alcoolisée incomplète en verre vert foncé avec quelques bulles d'air. La base a un gros point d'appui arrondi et un cul au profil en cône arrondi. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre base max: 8,5cm environ.		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M2.5	Verre miroir	Miroir	F	2	1	F5.05.3	Soins de beauté		Deux petits fragments de verre plat assez épais légèrement teinté verdâtre avec un fond argenté sur une face associé à un enduit miroir. Épaisseur: 0,5cm. **Datation:** Le miroir a pris plusieurs formes à travers les époques. C'est en 1835 que le chimiste allemand Justus Von Liebig invente le premier miroir argenté en verre. Il a longtemps été un accessoire de luxe, propre aux classes aisées et ce, jusqu'à la fin du 19e siècle (https://fr.wikipedia.org/wiki/Miroir).		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Un fragment d'un clou découpé incomplet en fer laminé au corps relativement rectangulaire. La pointe est légèrement effilée. La tête est manquante. Corrosion présente. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur: 6,2cm et 6,5cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 15-08-2025, JT.		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M5.1.5	Ivoire	Dent	I	1	1	E1.3.1.5	Mammifères		Un fragment d'une dent incomplète de mammifère.		15-08-2025
CfEt-36	7H1	M5.1.7	Os	Ossement	F	34	22	E1.3.1	Vertébrés		34 fragments d'os de vertébrés, dont des mammifères et des oiseaux. Certains fragments présentent des traces de découpe.		15-08-2025
CfEt-36	7H2	M3.04	Métal Ferreux	Rondelle?	I	1	1	F5.08.4.2	Fixations		Une petite plaque carrée en fer mince avec une ouverture circulaire. Corrosion présente. Serait-ce une rondelle de fixation? Dimensions max: 3,1cm x 3,1cm environ; épaisseur: 0,2cm environ.		15-08-2025
CfEt-36	7H2	M3.04.2	Fer laminé	Clou	I	4	4	F5.08.4.2	Fixations		Quatre fragments de clous découpés incomplets en fer laminé au corps et têtes relativement rectangulaires. Les pointes sont légèrement effilées. Corrosion présente. Longueur entre 4,9cm et 8,7cm environ. **Datation:** Production générale entre 1790-1890 environ.		15-08-2025
CfEt-36	7H2	M3.09	Métal Superposés	Bouton	C	1	1	F5.04.2	Attaches		Un bouton circulaire complet en métal plaqué de couleur argentée. L'attache à œillet est en métal cuivreux. La face et le dos sont plats. Aucun décor ou inscription visible. Diamètre: 1,7cm environ; épaisseur max: 0,8cm environ.		15-08-2025
CfEt-36	7H2	M5.1.3	Coquille	Huître	I	2	2	E1.1	Mollusques		Deux fragments de deux coquilles d'huîtres.		15-08-2025
CfEt-36	7H2	M5.1.7	Os	Ossement	F	21	15	E1.3.1.5	Mammifères		21 fragments d'os de mammifères.		15-08-2025
CfEt-36	7J1	M2.2	V teinté	Vitre	F	3	3	F5.08.3.1	Matériaux de base - vitre		Trois fragments de verre à vitres d'épaisseurs différentes avec une teinte légèrement verdâtre. Épaisseur entre 0,15cm et 0,2cm environ.		15-08-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Site	Lot	No Matériau	Matériau	Objet	Intégrité	Nbre Artéfacts	Nbre Objets	No Fonct	Fonction	Inscription	Commentaires	No Cat	Date saisie
CfEt-36	7J1	M2.5	Verre miroir	Miroir	F	1	1	F5.05.3	Soins de beauté		Un petit fragment de verre plat assez épais légèrement teinté verdâtre avec les restes d'un fond argenté sur une face associé à un enduit miroir. Épaisseur: 0,2cm. **Datation:** Le miroir a pris plusieurs formes à travers les époques. C'est en 1835 que le chimiste allemand Justus Von Liebig invente le premier miroir argenté en verre. Il a longtemps été un accessoire de luxe, propre aux classes aisées et ce, jusqu'à la fin du 19e siècle (https://fr.wikipedia.org/wiki/Miroir).		15-08-2025
CfEt-36	7J1	M3.04.3	Fer tréfilé	Clou	C	2	2	F5.08.4.2	Fixations		Deux clous en fer tréfilé complets avec tiges et têtes circulaires. Les pointes sont effilées. Corrosion présente. Longueur: 6,5cm et 6,6cm environ. **Datation:** Production générale après 1890 environ. Objets élagués le 15-08-2025, JT.		15-08-2025
CfEt-36	7J1	M3.04.5	Fonte	Canalisation	F	1	1	F2	Contrôle et transmission		Un petit fragment d'une canalisation cylindrique en fonte. Beaucoup de corrosion et de concrétions présentes. Objet élagué le 15-08-2025, JT.		15-08-2025

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE DANS L'ÉCHANGEUR AUTOROUTE DUFFERIN-MONTMORENCY – AUTOROUTE 440
PRINTEMPS 2025

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ
GROUPE HÉRITAGE ÎLE-D'ORLÉANS

FÉVRIER 2026

© 2026
GROUPE HÉRITAGE ÎLE-D'ORLÉANS
TOUS DROITS RÉSERVÉS

Surveillance archéologique dans l'échangeur autoroute Dufferin-Montmorency – autoroute 440, printemps 2025

Rapport préliminaire

Présenté au consortium
Groupe Héritage Île-d'Orléans

Par
Céline Dupont-Hébert
La Horde patrimoine appliqué inc.
75. boul. Charest est, CP55018, Québec, Québec, G1K 9A4

Mandataire du
Permis de recherche archéologique
25-LAHP-01

Février 2026

Page couverture:

« Chute Montmorency, reproduction d'une aquarelle, vers 1850 »
(BAnQ P600 S6 D5 P454)

Pour citer ce rapport:

La Horde patrimoine appliqué. 2026. Surveillance archéologique dans l'échangeur autoroute Dufferin-Montmorency – Autoroute 440, printemps, 2025. Groupe Héritage Île-d'Orléans. 18 p.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

NOM DU SITE: Aucune
CODE BORDEN: Aucun
Code temporaire : 25LAHP01
LOCALISATION : échangeur autoroute Dufferin-Montmorency et autoroute 440
MUNICIPALITÉ: Agglomération de Québec
BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Montmorency
PROPRIÉTAIRE: ministère des Transports et de la Mobilité durable
LOT CADASTRAL: 4 270 035

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE; 25-LAHP-01
RESPONSABLE DE L'INTERVENTION: Céline Dupont-Hébert
DATE D'INTERVENTION: 29 mai 2025
TYPE D'INTERVENTION: Surveillance archéologique
NUMÉROS D'OPÉRATION ET DE SOUS-OPÉRATION UTILISÉS: 25LAHP01-1A et 1B
MILIEU : aquatique anthropisé (remblayé)

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

Aucun

ANALYSE SPÉCIALISÉE

Aucune

RÉSUMÉ

Ce rapport présente l'évaluation des impacts des travaux et des ouvrages projetés sur les ressources archéologiques théoriques, la sélection des secteurs ciblés pour des interventions archéologiques complémentaires ainsi que les résultats de l'intervention de 2025 dans l'échangeur de l'autoroute Dufferin-Montmorency – autoroute 440, dans l'agglomération de Québec. Puisque les travaux de 2025 impliquaient une excavation superficielle des sédiments, aucune ressource archéologique n'a été mise au jour et aucun sol archéologique en place n'a été atteint. L'ensemble des observations concerne des événements contemporains ou postérieurs à l'aménagement de l'échangeur à la fin des années 1970.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

GROUPE HÉRITAGE ÎLE-D'ORLÉANS (S.E.N.C.)

EBC

ATKINS RÉALIS

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE
Monsieur Ghislain Gagnon, archéologue, *Direction de l'environnement, Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation*

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Madame Céline Dupont-Hébert, *archéologue chargée de projet, responsable de l'intervention, recherche, analyse des données, traitement et inventaire de la culture matérielle, rédaction*

COLLABORATRICE

Madame Marie Fournier, *archéologue et infographe, Archéo-CAD*

REMERCIEMENTS

La Horde patrimoine appliqué tient à souligner le travail collaboratif de l'ensemble des intervenants impliqués dans ce dossier.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

I. Démarche archéologique et méthodologie 6
I.1 Enregistrements terrain 6
I.2 Culture matérielle et échantillon 7
I.3 Analyse et intégration 7

II. Paysage et occupation humaine, en bref 7
II.1 Topographie, déglaciation et habitabilité ancienne 7
II.2 Occupation par les Premiers Peuples 7
II. 3 Occupation historique euro-québécoise 8

III. Potentiel archéologique et évaluation des impacts 10

V. Résultats de l'intervention archéologique de 2025 15
V.1 État actuel des lieux 15
V.2 Sous-opération 25LAHP01-1A 15
V.3 Sous-opération 25LAHP01-1B 17

Conclusion 19

Bibliographie 20

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale de l'aire d'intervention de 2025. 2
Figure 2. Localisation de l'intervention en relation avec les sites et interventions archéologiques recensés. 3
Figure 3. Localisation des interventions archéologiques sur photographie satellite. 4
Figure 4. Secteurs à potentiel archéologique historique identifiés par Truelle et cie (2020 : 245). 5
Figure 5. « Québec et ses environs en 1608, d'après Champlain », dans Trudel (1961:81). En cartouche, le détail du secteur de la chute Montmorency. La lettre H signifie « *Le grand faut de Montmorency qui defcent de plus de 25 braffes de haut dans la rivière* ». Le chiffre 9 représente la position des habitations autochtones. 8
Figure 6. Extrait du plan de J.F.W. Des Barres datant de 1759 et montrant les ouvrages militaires français aménagés dans les environs de la rivière Montmorency (BAnQ, G, 3452, Q4, 1759, D4, CAR, gf). 8
Figure 7. Extrait d'une photographie aérienne ciblant l'aire d'intervention de 2024 datée vers 1925, auteur et éditeur inconnus (BAnQ P600 S4 SS3 P565/116). 11
Figure 8. Extrait d'un plan de construction de la maison de péage du pont de l'Île d'Orléans, 1934 (gracieuseté MTMD). 11
Figure 9. Localisation des interventions archéologiques de 2025 en relation avec les secteurs identifiés par Truelle et cie (2020). 12
Figure 10. Vue générale vers l'ouest de l'aire d'intervention de 2025 (25LAHP01-003). 15
Figure 11. Planche synthèse des observations de la sous-opération 25LAHP01-1A. 16
Figure 12. Vue générale du remblai de blocs et de pierres dans la sous-opération 25LAHP01-1A, vue vers le sud-ouest (25LAHP01-007). 16
Figure 13. Planche synthèse des observations de la sous-opération 25LAHP01-1B. 17
Figure 14. Vue générale vers le sud-ouest de l'excavation superficielle dans le secteur 2 (25LAHP01-008). 17
Figure 15. Plan général de localisation des sous-opérations archéologiques et du potentiel archéologique. 18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Événements entre 1810 et aujourd'hui 9
Tableau 2. Évaluation des impacts sur les ressources (géotechnique, Atkins realis et Groupe Héritage Île-d'Orléans, MTMD, La Horde patrimoine appliqué 2025, et Truelle et cie 2020) 13

INTRODUCTION

Les travaux de construction du nouveau pont de l'Île d'Orléans sont entamés au printemps de 2025 suivant plusieurs années d'évaluation et d'analyses préparatoires. Parmi ces dernières, une étude de potentiel archéologique est publiée (Pintal, 2014), laquelle souligne le potentiel archéologique historique des battures de la chute Montmorency. S'ajoutent les interventions archéologiques de Truelle et cie (2020) qui confirment la présence de structures industrielles associées à la période du complexe de moulins à scie Patterson et Patterson-Hall (1815-1892) encore visibles à marée basse. L'intervention de Truelle et cie permet de préciser le potentiel archéologique historique dans l'échangeur des autoroutes Dufferin-Montmorency et 440 (lot cadastral 4 270 035, figures 1 à 3) ainsi que la documentation d'un grand nombre de quais.

Au terme de ces deux études, des interventions archéologiques complémentaires devaient être effectuées dans ce secteur en amont des travaux de construction du nouveau pont en raison du potentiel archéologique résiduel. Dans contexte, le consortium Groupe Héritage Île-d'Orléans (S.E.N.C.) a mandaté La Horde patrimoine appliqué afin d'évaluer l'impact des travaux projetés sur les ressources théoriques identifiées non documentées et de planifier les interventions pertinentes. Ce travail a requis la collaboration des ingénieurs spécialisés du consortium et des intervenants du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui ont mis en corrélation la compacité du sol avec celle des nouvelles infrastructures, la profondeur projetées des excavations, le potentiel de dégradation de la matière organique enfouie sur ces mêmes structures et une quantité d'autres variables qui pouvaient influencer à la fois l'intégrité des ressources archéologiques et celle des ouvrages.

Trois des huit secteurs identifiés par Truelle et cie (2020) pour des interventions supplémentaires ont été finalement ciblés (figure 4) :

- le secteur 2 (écluse) : travaux d'excavation prévus pour la construction d'une usine à bentonite. La surveillance archéologique des excavations a été recommandée (mai 2025);
- le secteur 4 (poste de péage) : le MTMD possède des informations crédibles à l'effet que les fondations du bâtiment s'y trouvent toujours. Un inventaire archéologique mécanique a été recommandé dans la mesure où les travaux projetés devaient nécessiter des excavations dans ce secteur (à planifier);
- le secteur 5 (moulin de marée) : une ressource archéologique théorique potentielle et unique. C'est le secteur qui sera le plus affecté par les travaux. Un inventaire archéologique mécanique préalable aux travaux d'excavation a été recommandé (prévu au printemps 2026).

L'intervention archéologique de 2025, réalisée le 29 mai 2025, visait deux aires ciblées dans le secteur 2. Ces aires ne sont pas situées dans les limites d'un site archéologique à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). La Horde patrimoine appliqué et son mandataire, l'archéologue chargée de projet Céline Dupont-Hébert, ont obtenu le permis de recherche archéologique 25-LAHP-01 en conformité avec le règlement sur la recherche archéologique de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* (P-9.002, r.2.1). Aucune ressource archéologique n'a été mise au jour durant cette intervention. L'ensemble des sédiments dégagés sont contemporains ou postérieurs à la construction de l'échangeur autoroute Dufferin-Montmorency – autoroute 440 à la fin des années 1970.

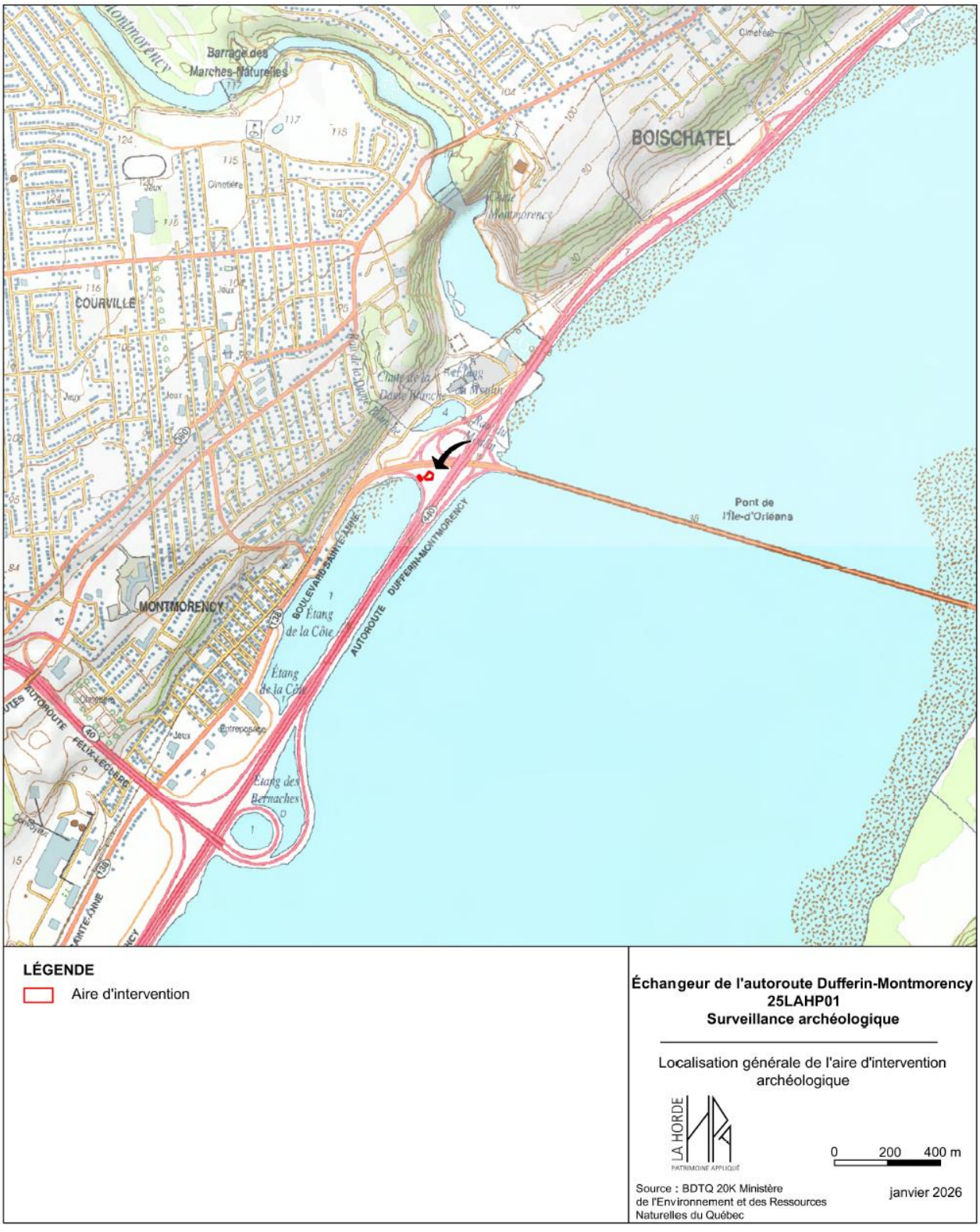

FIGURE 1. LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION DE 2025.

FIGURE 2. LOCALISATION DE L'INTERVENTION EN RELATION AVEC LES SITES ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES RECENSÉS.

FIGURE 3. LOCALISATION DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR PHOTOGRAPHIE SATELLITE.

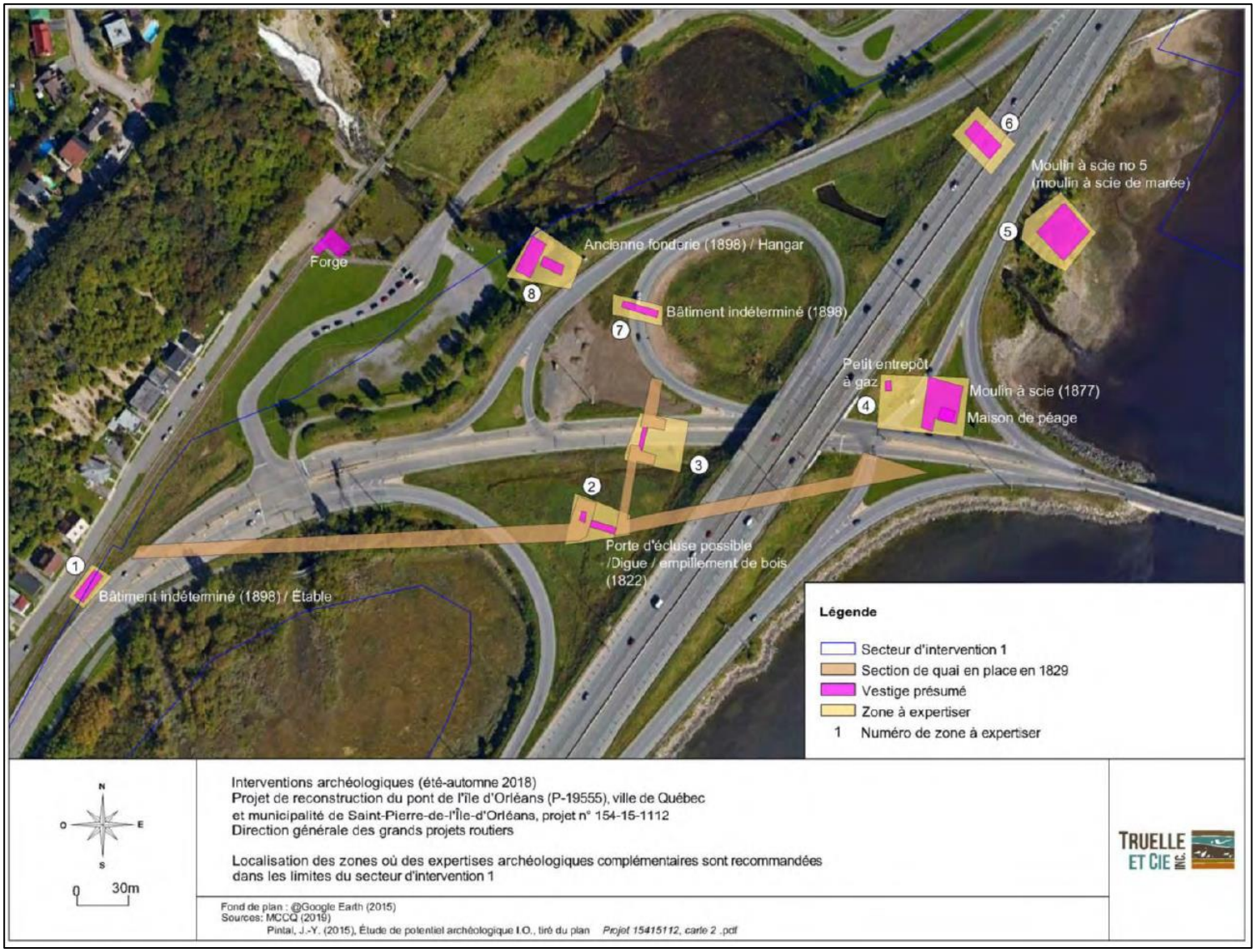

FIGURE 4. SECTEURS À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE IDENTIFIÉS PAR TRUELLE ET CIE (2020 : 245).

I. DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIE

Les objectifs de l'intervention archéologique peuvent être définis ainsi :

- confirmer et documenter la présence des ressources archéologiques théoriques identifiées dans les études antérieures;
- évaluer leur intégrité et proposer des approches de conservation ou de maintien de leur intégrité appropriées afin d'assurer leur préservation pour le futur;
- présenter des interprétations qui permettent de les positionner dans leur cadre culturel;
- formuler des recommandations pour les interventions futures.

Afin d'atteindre les objectifs dans les secteurs où des interventions complémentaires ont été recommandées, la collaboration de l'entrepreneur général a été essentielle. L'arrimage des travaux archéologiques est facilité par cette collaboration qui permet une gestion optimale du déroulement de l'ensemble des activités du projet sans compromettre les exigences en matière de protection du patrimoine et celles en matière de Santé et Sécurité. La planification des interventions archéologiques pertinentes est le fruit de l'ensemble de l'équipe de réalisation.

I.1 ENREGISTREMENTS TERRAIN

Le protocole d'enregistrement nommé Système de Tikal (Swannack 1973, Parcs Canada 2005) est celui qui a été préconisé pour l'intervention archéologique de 2025. La nomenclature implique l'utilisation du code Borden attribué au site recensé ou d'un code temporaire (ici, 25LAHP01) associé à un numéro d'opération archéologique (attribué à une aire d'intervention ou une approche terrain par exemple), à un numéro de sous-opération (attribué à une aire d'intervention plus ciblée, un sondage ou une approche terrain par exemple) puis à un numéro de lot (interprétation d'un événement de déposition ou d'excavation, d'un vestige ou d'une manifestation archéologique précise). La combinaison de ces éléments constitue la provenance des données archéologiques. Dans le cadre de cette intervention, les provenances générales suivantes ont été déterminées en fonction de la localisation des travaux hors d'un site archéologique recensé :

- 25LAHP01-1A : bordure de la bretelle route 138 – autoroute Dufferin-Montmorency direction Ouest, terre-plein sud-ouest;
- 25LAHP01-1B : centre du terre-plein sud-ouest ceinturé par la bretelle route 138 – autoroute Dufferin-Montmorency direction Ouest, la route 138 direction Île d'Orléans, l'autoroute Dufferin-Montmorency direction Ouest.

Les enregistrements, consignés dans un carnet d'arpentage, sont accompagnés d'un relevé photographique de l'intervention archéologique. Il est soumis au dossier technique en compagnie d'un registre des clichés. Des croquis stratigraphiques pertinents ont été effectués. Les relevés d'arpentage et ont été effectués par par l'archéologue à l'aide d'un GNSS RTK Emlid Reach RS3 (marge d'erreur inférieure à 0,02 m; NAD83(CSRS) / MTM 7 CGVD28 height). L'ensemble des relevés de localisation a été intégré dans un fichier géoréférencé joint au dossier technique associé à ce rapport.

I.2 CULTURE MATÉRIELLE ET ÉCHANTILLON

Aucune culture matérielle ni aucun échantillon n'a été recueilli durant cette intervention.

I.3 ANALYSE ET INTÉGRATION

L'ensemble des données terrain a été confronté aux sources historiques et cartographiques ainsi qu'aux données des interventions antérieures à proximité afin de présenter un portrait raisonnable de la séquence événementielle d'occupation des lieux et de formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures. Cette démarche permet de contextualiser les découvertes archéologiques et leur importance patrimoniale et constitue une contribution essentielle à la compréhension des populations humaines.

II. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE, EN BREF

Un très court résumé de l'évolution du paysage, de l'habitabilité et de l'occupation humaine est présenté ici, mais le lecteur est prié de se référer aux travaux de Pintal (2014) et de Truelle et cie (2020) pour une exploration plus étendue de ces sujets. Ce choix est justifié par la nature et les résultats de l'intervention archéologique de 2025 ainsi que par son milieu physique.

II.1 TOPOGRAPHIE, DÉGLACIATION ET HABITABILITÉ ANCIENNE

Bien que la région de Québec ait été libérée des glaces vers 12 000 ans avant aujourd'hui (AA), le secteur à l'étude était submergé (Lamarche, 2011; Richard et Occhietti, 2003). Les études en géologie et hydrographie du Quaternaire soulignent la complexité des événements associés à la déglaciation liée à la topographie régionale où se rencontrent les ensembles géologiques du Bouclier canadien, des Basses-Terres du Saint-Laurent et des Appalaches (Lamarche, 2011 : 3). Alors que le niveau de l'eau varie fortement entre 12 000 ans AA et 9 800 ans AA (Dionne, 2001), notamment en raison du relèvement isostatique, de changements dans la dynamique glaciaire, c'est vers la fin de cet épisode qu'émerge le plateau de la chute Montmorency (Pintal, 2014 : 24-26). Le secteur à l'étude n'atteindra son niveau actuel que vers 1 000 ans AA (Truelle et cie, 2020 : 20). Il faut néanmoins garder en mémoire que le secteur ciblé par l'intervention archéologique de 2025 se trouve en milieu aquatique anthropisé. Ceci signifie que, bien que l'intervention ait été réalisée en milieu terrestre, il s'agit d'un milieu artificiel et inhabitable à l'état naturel.

II.2 OCCUPATION PAR LES PREMIERS PEUPLES

Le sujet de l'habitabilité à l'état naturel, ou de la non-habitabilité, du secteur d'intervention ayant été abordé, il est donc possible d'exclure une occupation physique et matérielle par les Premiers Peuples. Cela n'exclut pas néanmoins la réalisation de leurs activités associées à ce milieu. Lors de son passage, Samuel de Champlain note leur présence sur le haut plateau aux abords de la rivière Montmorency (figure 5). De plus, la toponymie wendat semble indiquer la présence d'un village au pied de la chute : *Eka'nda Otrah8i*, *Okon'daotrah8i* ou *Andataeenti* (Vallières et coll., 2001). La nature de l'occupation et l'ethnicité des occupants n'est toutefois pas précisée. Des recherches ciblées dans les traditions orales des Premiers Peuples permettraient sans doute d'en apprendre davantage à ce sujet. Il est donc concevable que le milieu ait été exploité par les populations humaines pour ses ressources dès qu'il eut été accessible.

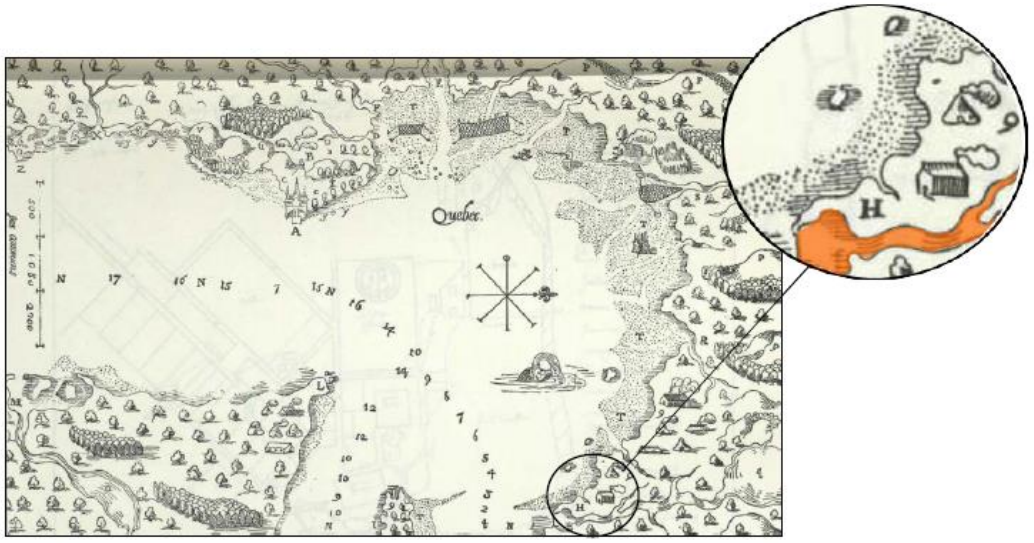

FIGURE 5. « QUÉBEC ET SES ENVIRONS EN 1608, D'APRÈS CHAMPLAIN », DANS TRUDEL (1961:81). EN CARTOUCHE, LE DÉTAIL DU SECTEUR DE LA CHUTE MONTMORENCY. LA LETTRE H SIGNIFIE « *LE GRAND FAUT DE MONTMORENCY QUI DEFCENT DE PLUS DE 25 BRAFFES DE HAUT DANS LA RIVIÈRE* ». LE CHIFFRE 9 REPRÉSENTE LA POSITION DES HABITATIONS AUTOCHTONES.

II. 3 OCCUPATION HISTORIQUE EURO-QUÉBÉCOISE

Si le lieu est certainement fréquenté dès la colonisation par les euro-québécois et les Premiers Peuples, les constructions permanentes sont peu nombreuses sur la berge, voire absente, jusqu'au XIX^{e} siècle. Des aménagements militaires temporaires, dont deux redoutes, auraient été érigés pour défendre Québec lors de la guerre de la Conquête (vers 1759; figure 6) et des confrontations ont certainement eu lieu puisque la rivière Montmorency séparait les fronts français et anglais. Aucune manifestation de ces événements n'a toutefois été découverte à ce jour.

FIGURE 6. EXTRAIT DU PLAN DE J.F.W. DES BARRES DATANT DE 1759 ET MONTRANT LES OUVRAGES MILITAIRES FRANÇAIS AMÉNAGÉS DANS LES ENVIRONS DE LA RIVIÈRE MONTMORENCY (BANQ, G, 3452, Q4, 1759, D4, CAR, GF).

Le paysage aux abords de la chute Montmorency se transforme drastiquement au début du XIX[e] siècle alors que nait le petit noyau industriel des moulins à scie Black et Goudie (1810-1815) qui passent rapidement dans les mains de Usborne et Patterson (Castonguay, Dandenault et Associés 2016 : 35), puis prendra de l'expansion sous Patterson et Benson Hall jusqu'au tournant du XX[e] siècle (La Horde patrimoine appliqué, 2024). Le tableau synthèse, tiré du rapport de La Horde patrimoine appliqué (2024), présente les grands événements se déroulant sur les berges et ayant pu avoir un effet sur le secteur à l'étude.

TABLEAU 1. ÉVÉNEMENTS ENTRE 1810 ET AUJOURD'HUI

DATE	PROPRIETAIRE	ÉVENEMENT
1810	John Goudie et Henry Black	Prise de possession des terrains pour y construire un moulin
1811	Peter Patterson et Henry Usborne	Achat de la propriété. S'y trouvent un moulin à scie de 22 m sur 12 m et une maison.
1815		Patterson habite dans la partie haute du site
1818		Agrandissement des installations
1823	Peter Patterson	Dissolution du partenariat Patterson – Usborne
		L'usine produit du bois équarri, des madriers, des douves et des pièces destinées à la construction navale. Elle contient 81 scies.
1830		Construction d'une nouvelle scierie de 43 scies.
1844		Peter Patterson possède la seigneurie de Beauport
1851	Mary Patterson et George Benson Hall	La propriété comprend des moulins, une forge, un atelier de menuiserie, des chalands, des pompes à incendie, des estacades et nombre de bâtiments secondaires
		Décès de Peter Patterson
1854		Fabrications de produits finis et semi-finis tels que des seaux, des allumettes, des lattes, du bardeau et des manches à balai
		Les moulins fonctionnent l'été alors que les autres productions sont annuelles
		Se trouvent sur la propriété, en plus des éléments précédemment mentionnés, un four à chaux, un moulin à farine et une boulangerie. Roy (2014) ne précise pas si ces éléments se trouvent dans la partie basse du site.
1876	Peter Patterson Hall et héritiers	Décès de George Benson Hall
1880		Les propriétaires cessent de réparer les moulins
1884		Vente de la manufacture de manche à balai à la *Québec and Lévis Electric Light Company*
1889		Location d'une partie de la propriété à Charles Ross Whitehead pour une manufacture de coton et cession d'une autre partie pour la *Québec-Montmorency and Charlevoix Railway Company*
1892	*Québec and Lévis Electric Light Company* et ses nominations successives	Fin des activités des moulins. Les quais sont démantelés et le bois est vendu ou donné pour être utilisé à des fins de construction ou pour le chauffage
		Acquisition par l'entreprise d'exploitation hydroélectrique
		La *Montmorency Cotton Manufacturing Company* s'affilie à la *Dominion Cotton Mills Company*
		Construction d'une seconde centrale hydroélectrique à flanc de la falaise
1935		Construction du pont de l'Île d'Orléans
1964		Fin de l'exploitation hydroélectrique et démolition des centrales en 1974
vs 1978		Début des travaux de l'autoroute Dufferin-Montmorency

DATE	PROPRIETAIRE	ÉVENEMENT
1986		Fin de la manufacture de coton
1990		Démantèlement d'une partie de la manufacture de coton
1994	Gouvernement du Québec	Classement du site patrimonial
2004		Déclassement partiel
2025	MTMD	Travaux de construction du pont de l'Île d'Orléans

III. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE ET ÉVALUATION DES IMPACTS

Les secteurs à potentiel archéologique présentés à la figure 4 sont ceux qui, malgré les différentes transformations du lieu depuis le XX^{e} siècle, ont pu résister au temps. Les forages géotechniques et puits d'observation réalisés en amont des travaux de construction ont permis de confirmer la présence de structures de bois enfouies. Les ingénieurs en géotechnique ont étudié l'impact des ouvrages sur les ressources archéologiques potentielles et l'effet de la dégradation des ressources archéologiques sur les ouvrages à construire. Comme évoqué précédemment, des variables telles la répartition des charges, la nature des remblais (existants et projetés), la proximité des ouvrages en relation avec les élévations connues des ressources, les nouveaux aménagements et réaménagement des marais, etc. Le tableau 2 présente une synthèse des évaluations par les ingénieurs et la position des interventions archéologiques de 2025 sur les secteurs à potentiel archéologique est présentée à la figure 8.

Pour les secteurs 1, 3 et 6 (voir figures 4, 9 et tableau 2), la firme Truelle et cie n'avait recommandé aucune intervention complémentaire. Les secteurs 1 et 6 comprennent des bâtiments de nature indéterminée pour lesquels le potentiel archéologique a été jugé faible en raison des aménagements postérieurs à leur construction et de leur nature (probablement des bâtiments d'entreposage) (Truelle et cie, 2020 : 243-244). Le secteur 3 pourrait abriter les vestiges d'une écluse contemporaine à celle du secteur 2. Puisque des recommandations avaient été formulées au sujet de l'écluse du secteur 2, aucune n'a été formulée pour celle du secteur 3 (Truelle et cie, 2020 : 243). Évidemment, si l'écluse du secteur 3 était affectée par des travaux, des mesures conséquentes devraient être mises en place pour sa documentation.

L'écluse du secteur 2 a été ciblée pour des interventions supplémentaires, soit un inventaire mécanique, considérant sa valeur de recherche (Truelle et cie, 2020 : 243). Toutefois, dans le contexte des travaux projetés, la documentation de l'écluse du secteur 2 requerrait une surexcavation d'une grande ampleur en raison de sa profondeur sous les remblais actuels. Néanmoins, puisque l'élévation moyenne de la structure a été évaluée à l'aide des observations des forages et qu'elle peut tout de même varier, la surveillance des excavations a été recommandée. Il faut cependant rappeler que cette écluse apparait démantelée sur une photographie de 1925 et sur un plan de la maison de péage (figures 7 et 8).

Le secteur 4, où se trouveraient les vestiges d'un moulin à scie et la maison de péage, demeure en évaluation. Dans les faits, les travaux projetés auront un faible impact sur cette ressource, mais des informations du MTMD concernant leur présence plus que probable méritent une réflexion plus profonde. Dans l'optique où leur présence aurait un effet sur les travaux projetés, un inventaire archéologique mécanique ou une surveillance des excavations devrait être réalisé comme recommandé par Truelle et cie (2020 : 243).

Le secteur 5 concerne la présence potentielle d'un moulin activé par les marées et ses aménagements particuliers (canal d'amenée). Jugée d'intérêt patrimonial et archéologique élevé par l'ensemble des intervenants, cette ressource fera l'objet d'une intervention spécifique planifiée pour la saison 2026.

Le secteur 7, absent de l'analyse, est un bâtiment secondaire de nature indéterminée possédant une faible valeur archéologique. Il pourrait avoir été démantelé lors de l'aménagement de la bretelle de l'autoroute. Pour ces raisons, Truelle et cie (2020 : 244) ne recommande aucune intervention supplémentaire pour cette ressource.

Le secteur 8 est associé à la présence d'une fonderie et de ses bâtiments secondaires illustrés sur un plan de 1898 (Truelle et cie, 2020 : 244). Le potentiel archéologique élevé attribué par la firme Truelle et cie est principalement lié à la nature de la construction qui aurait requis des fondations consolidées pouvant avoir été laissées en place lors du démantèlement du bâtiment. Pour le moment, le secteur 8 est à l'extérieur de l'emprise des travaux projetés. Toutefois, si des vestiges devaient être découverts en cours d'excavation, ils seront documentés.

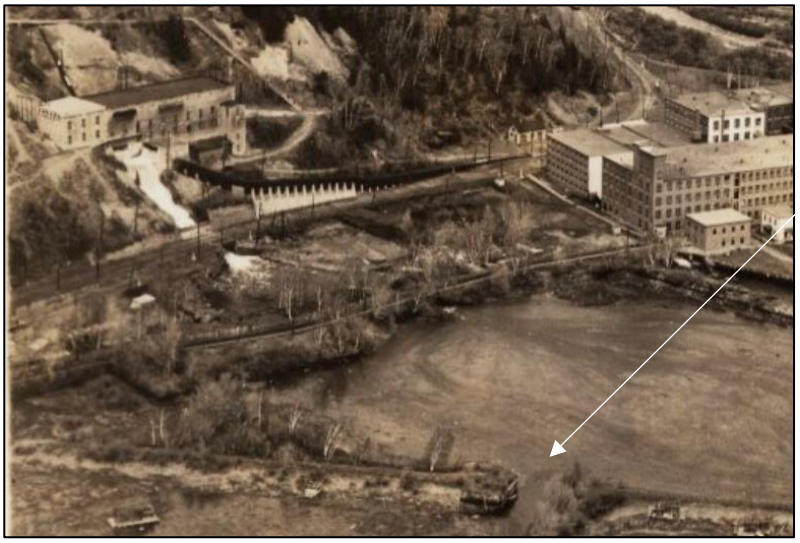

FIGURE 7. EXTRAIT D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE CIBLANT L'AIRE D'INTERVENTION DE 2024 DATÉE VERS 1925, AUTEUR ET ÉDITEUR INCONNUS (BANQ P600 S4 SS3 P565/116).

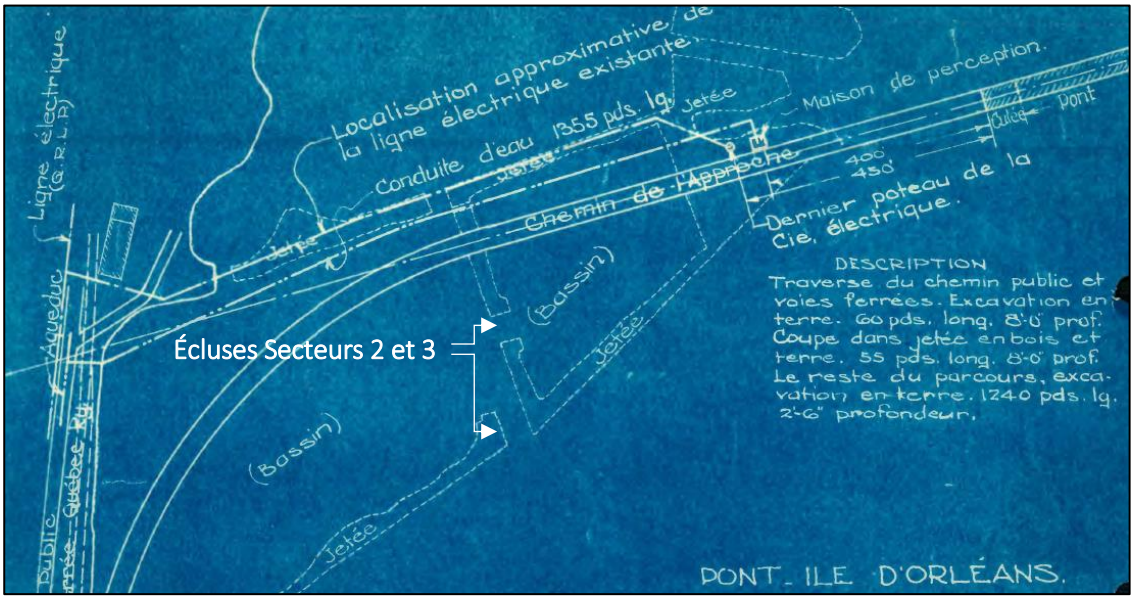

FIGURE 8. EXTRAIT D'UN PLAN DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE PÉAGE DU PONT DE L'ÎLE D'ORLÉANS, 1934 (GRACIEUSETÉ MTMD).

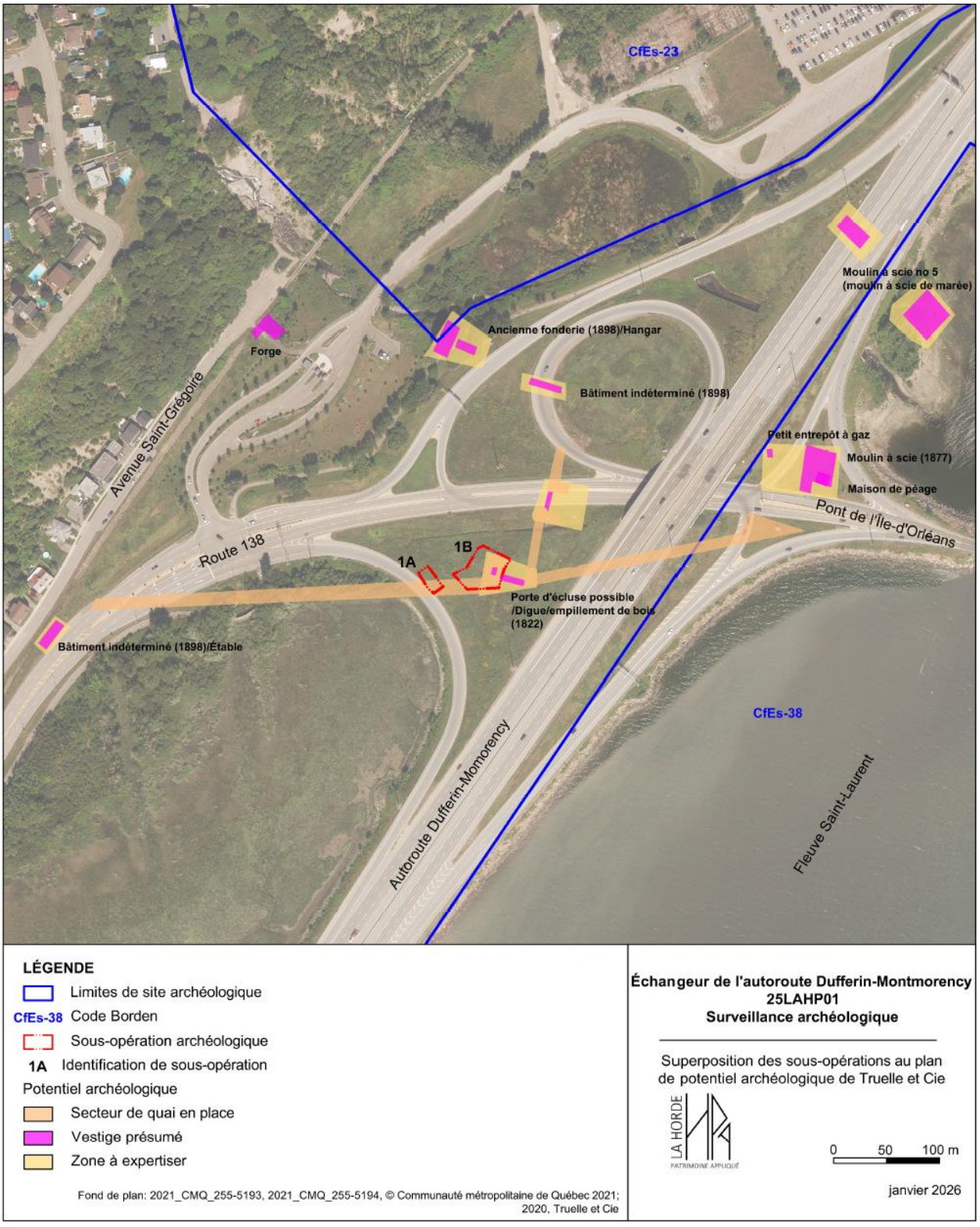

FIGURE 9. LOCALISATION DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE 2025 EN RELATION AVEC LES SECTEURS IDENTIFIÉS PAR TRUELLE ET CIE (2020).

TABLEAU 2. ÉVALUATION DES IMPACTS SUR LES RESSOURCES (GÉOTECHNIQUE, ATKINS REALIS ET GROUPE HÉRITAGE ÎLE-D'ORLÉANS, 2025)

SECTEUR	POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	RECOMMANDATION (TRUELLE ET CIE 2020)	ÉVALUATION	VISUEL
1	Bâtiment indéterminé (XIX^{e} siècle)	Aucune	Travaux projetés à ± 5 m (horizontal et vertical) de la ressource. Poids supplémentaire négligeable	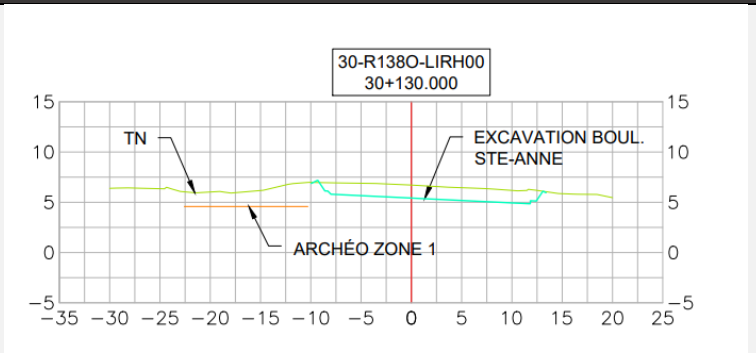
2	Écluse (1822)	Inventaire mécanique	Travaux projetés à ± 4 m au-dessus de la ressource Poids supplémentaire 20 Kpa (jugé négligeable en raison de la nature des remblais)	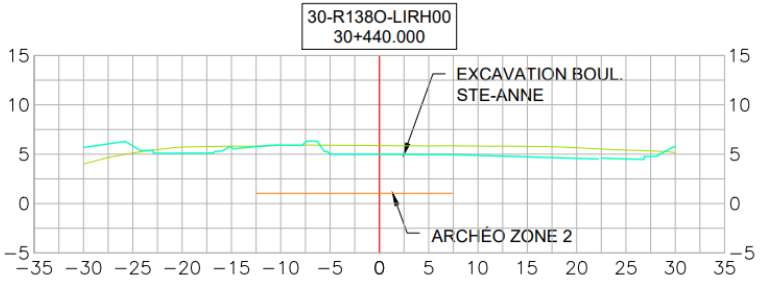
3	Écluse (1822)	Aucune	Travaux projetés à ± 3 m au-dessus de la ressource Poids supplémentaire 32 Kpa (jugé négligeable en raison de la nature des remblais)	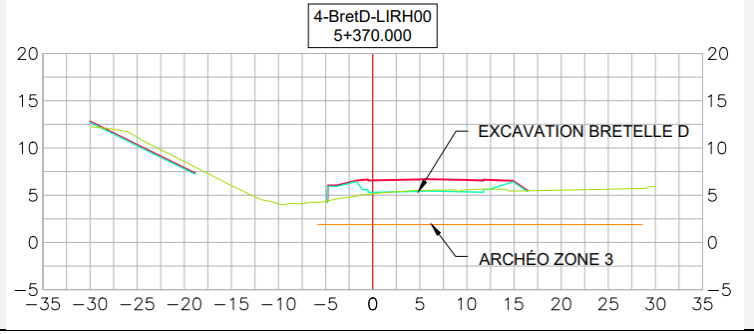

SECTEUR	POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	RECOMMANDATION (TRUELLE ET CIE 2020)	ÉVALUATION	VISUEL
4	Moulin à scie (XIX[e] siècle) et maison de péage (XX[e] siècle)	Inventaire mécanique ou surveillance archéologique des travaux	Travaux projetés à ± 3 m au-dessus de la ressource Poids supplémentaire 50 Kpa (jugé négligeable en raison de la nature des remblais)	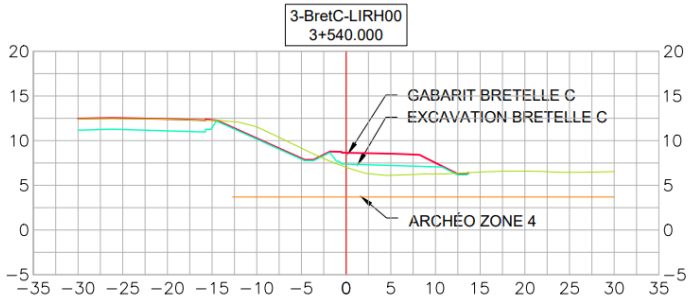
6	Bâtiment indéterminé (XIX[e] siècle)	Aucune	Travaux projetés à ± 3 m au-dessus de la ressource Poids supplémentaire 50 Kpa (jugé négligeable en raison de la nature des remblais)	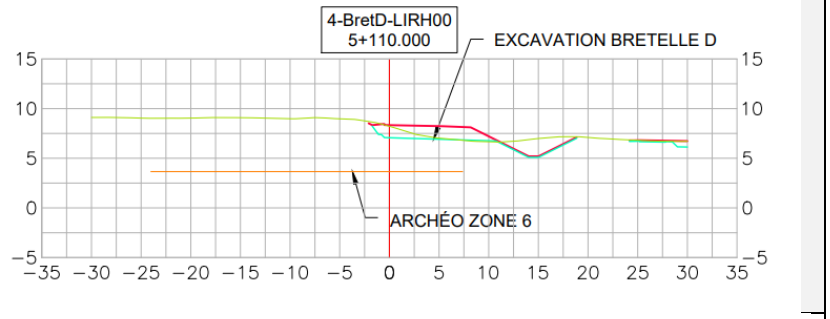
8	Fonderie	Inventaire mécanique	Travaux projetés à ± 5 m au-dessus de la ressource Poids supplémentaire négligeable	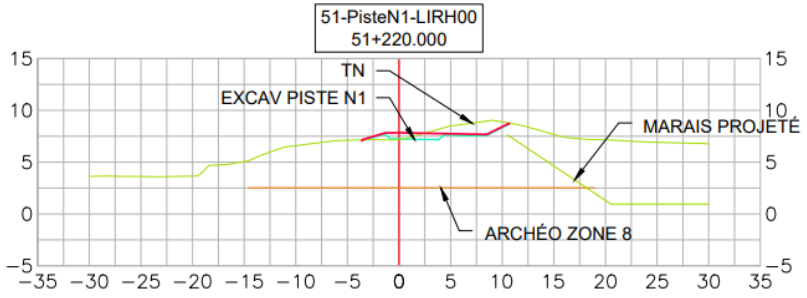

V. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025

V.1 ÉTAT ACTUEL DES LIEUX

L'aire d'intervention de 2025 est un lieu fortement aménagé par remblai en contrebas de l'autoroute Dufferin-Montmorency et de la bretelle d'accès à la dite autoroute direction Ouest (figures 10 et 15). De topographie majoritairement plane au centre et en pente près des routes et bretelles, l'aire est sillonnée d'au moins deux tranchées de drainage. Le sol est couvert d'une végétation en partie gazonnée entretenue et en partie végétalisée non entretenue, voire non végétalisé. Des déchets divers, inorganiques et organiques, sont présents ponctuellement à la surface. Des tunnels de marmotte sont visibles à quelques endroits. À l'arrivée de l'archéologue, différents travaux préparatoires avaient déjà cours à proximité de la route 138 (boulevard Sainte-Anne) et en bordure de l'autoroute du côté est de la route 138.

FIGURE 10. VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE L'AIRE D'INTERVENTION DE 2025 (25LAHP01-003).

V.2 SOUS-OPÉRATION 25LAHP01-1A

La sous-opération archéologique 25LAHP01-1A, située en bordure de la bretelle d'accès à l'autoroute Dufferin-Montmorency direction Ouest, est associée à une excavation mécanique somme toute superficielle dans le contexte où les ressources archéologiques sont enfouies sous plusieurs mètres de remblai. C'est en quelque sorte ce remblai que l'excavation a permis d'effleurer (figures 11, 12 et 15). L'excavation a été réalisée dans la pente entre la bretelle et le secteur à potentiel archéologique 2. Elle a atteint une profondeur moyenne de 0,70 m. L'ensemble des observations de cette sous-opération correspond aux événements contemporains ou postérieurs à l'aménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency et de l'échangeur de l'autoroute 440 (postérieurs à 1978). Aucune ressource archéologique n'a été identifiée.

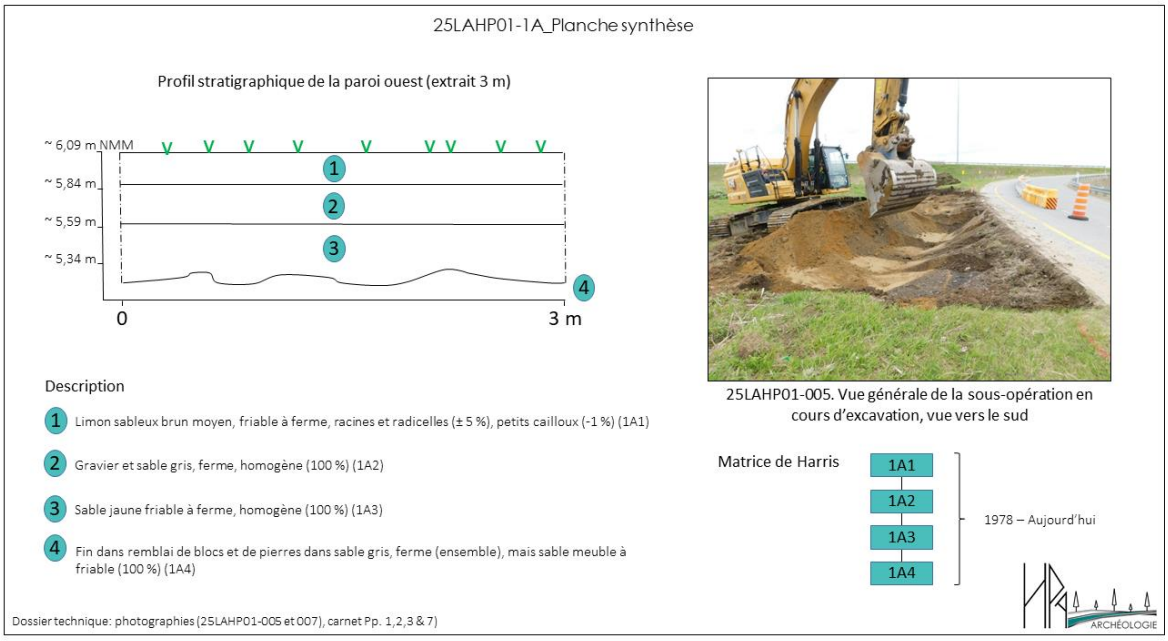

FIGURE 11. PLANCHE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DE LA SOUS-OPÉRATION 25LAHP01-1A.

FIGURE 12. VUE GÉNÉRALE DU REMBLAI DE BLOCS ET DE PIERRES DANS LA SOUS-OPÉRATION 25LAHP01-1A, VUE VERS LE SUD-OUEST (25LAHP01-007).

V.3 SOUS-OPÉRATION 25LAHP01-1B

La sous-opération 25LAHP01-1B est située à l'emplacement présumé de l'écluse du secteur 2 (figures 13 à 15). L'excavation superficielle (profondeur moyenne de 0,30 m) n'a pas permis d'atteindre les ressources archéologiques. Seuls l'humus et un remblai hétérogène comprenant du bois ouvré, possiblement des pièces provenant des quais, du béton et des pierres a été exposé. Des tessons épars de terre cuite fine blanche vitrifiée sans décor ont été aperçus, mais non recueillis en raison de la nature de la déposition.

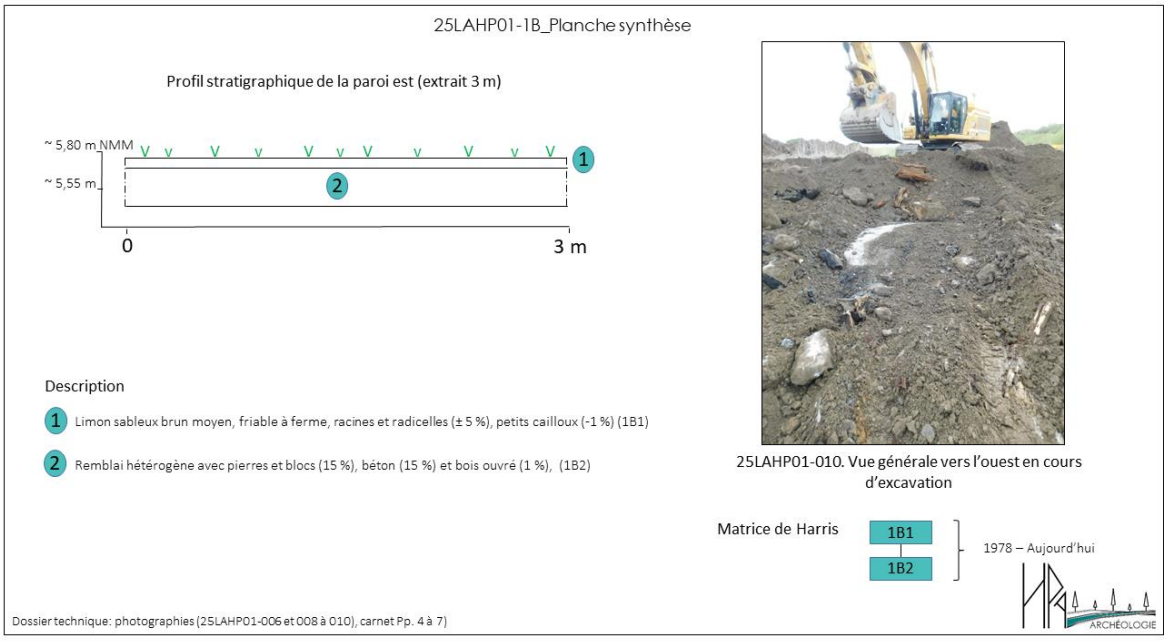

FIGURE 13. PLANCHE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DE LA SOUS-OPÉRATION 25LAHP01-1B.

FIGURE 14. VUE GÉNÉRALE VERS LE SUD-OUEST DE L'EXCAVATION SUPERFICIELLE DANS LE SECTEUR 2 (25LAHP01-008).

FIGURE 15. PLAN GÉNÉRAL DE LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUES ET DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.

CONCLUSION

L'intervention archéologique de 2025 a été, somme toute, modeste et superficielle. Les ressources archéologiques n'ont pas été atteintes durant les travaux. Alors que d'autres interventions sont prévues pour la saison 2026, il importe de souligner les évaluations préparatoires menées par les intervenants. L'arrimage des expertises en amont permet une planification optimale des interventions, qu'il s'agisse de celles de l'entrepreneur ou de l'archéologue. Dans tous les cas, l'ensemble des intervenants est désormais conscientisé sur la présence des ressources archéologiques théoriques, les variables à prendre en considération et l'effet potentiel de leurs actions sur ces ressources.

Les bases jetées en amont de l'intervention de 2025 seront utiles pour la suite des travaux. Comme toute intervention ou tous travaux, des ajustements sont à prévoir et le mandat de l'archéologue doit être harmonisé à ce contexte variable. La transformation de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain pourrait requérir une nouvelle évaluation des impacts dans la mesure où les profondeurs d'excavation et les modifications au milieu devaient changer.

BIBLIOGRAPHIE

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS

2016 Démantèlement du poste Montmorency à Québec. Site patrimonial du parc de la Chute-Montmorency. Étude de potentiel, surveillance et inventaire archéologiques - 2015. Hydro-Québec. Québec.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUE

2024 Inventaire archéologique d'un terrain vacant dans les limites du site patrimonial du Parc de la Chute-Montmorency (CfEs-23), automne 2024. Société des établissements de plein air du Québec.

LAMARCHE, L.

2011 Évaluation paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire de la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat, INRS-ETE.

OCCHIETTI, S. & P.J.H. RICHARD

2003 Effet réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de déglaciation au Québec méridional. Géographie physique et Quaternaire 57, Pp. 115-138.

PARCS CANADA

2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0, Parks Canada, Canada.

PINTAL, J.-Y.

2014 Étude de potentiel archéologique dans le cadre de l'étude des solutions pour le projet du pont de l'Île d'Orléans, municipalité de Québec, Boischatel et de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, direction de la Capitale nationale, ministère des Transports du Québec.

SWANNACK, J.D.

1973 Manuel de fouille archéologique, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

TRUDEL, M.

1961 Atlas historique du Canada français, des origines à 1867. Les Presses de l'Université Laval.

TRUELLE ET CIE

2020 Interventions archéologiques (Été-Automne 2018), projet de reconstruction du pont de l'Île d'Orléans, ville de Québec et municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, projet 154-15-1112, direction générale des grands projets routiers, ministère des Transports du Québec.

VALLIÈRES, A., J. POIRIER et E. LECLERC

2001 La toponymie des Hurons-Wendats. Commission de toponymie du Québec. Gouvernement du Québec.

RESSOURCES EN LIGNE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en décembre 2025.
https://www.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté en décembre 2025.
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

IGO2 Portail extranet du ministère de la Sécurité publique, consulté en novembre 2025
https://mspgouvqccab2c.b2clogin.com/mspgouvqccab2c.onmicrosoft.com/oauth2/v2.0/authorize?p=b2c_1_extranet_portail_connexion_prod&redirect_uri=https%3A%2F%2Fportail-extranet.msp.gouv.qc.ca%2Fopenidconnectcallback%3D1&client_id=41bae9bf-4578-41e6-a802-cc96a0835382&state=1764869277_511&response_type=code&nonce=bee6mdP5HAGEWq775IOpaA&scope=openid+profile

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE AUX ABORDS D'UN AFFLUENT DE LA RIVIÈRE MISTOUK, ALMA, AUTOMNE 2025

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

MARS 2026

© 2026
VILLE D'ALMA
TOUS DROITS RÉSERVÉS

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE AUX ABORDS D'UN AFFLUENT DE LA RIVIÈRE MISTOUK, ALMA, AUTOMNE 2025

RAPPORT FINAL

PRÉSENTÉ À :

CHG GROUPE CONSEIL
&
VILLE D'ALMA

PAR :

CÉLINE DUPONT-HÉBERT, ARCHÉOLOGUE
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ INC.

MANDATAIRE DU
PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE :

25-LAHP-06

MARS 2026

PAGE COUVERTURE :

EXTRAIT DE «PLAN TOPOGRAPHIQUE DU SAGUENAY COMPRENANT UNE PARTIE SUBDIVISÉE DU DISTRICT ÉLECTORAL DE CHICOUTIMI (…)», PAR PIERRE-LOUIS MORIN, 1854 (GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, PL172)

POUR CITER CE RAPPORT :

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2026. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE AUX ABORDS D'UN AFFLUENT DE LA RIVIÈRE MISTOUK, ALMA, AUTOMNE 2025. GROUPE CHG ET VILLE D'ALMA. 20 P.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

NOM DU SITE: Aucun
CODE BORDEN: Aucun
Code temporaire : 25LAHP06
LOCALISATION : rivière Mistouk
MUNICIPALITÉ: ALMA
BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Saguenay
PROPRIÉTAIRE: privé
LOT CADASTRAL: 6 104 481

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE; 25-LAHP-06
RESPONSABLE DE L'INTERVENTION: Céline Dupont-Hébert
DATE D'INTERVENTION: 10 et 11 novembre 2025
TYPE D'INTERVENTION: inventaire archéologique
NUMÉROS D'OPÉRATION ET DE SOUS-OPÉRATION UTILISÉS: 25LAHP06-1A à 1D
MILIEU : terrestre
CONDITIONS HIVERNALES

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

Aucun

ANALYSE SPÉCIALISÉE

Aucune

RÉSUMÉ

Dans le cadre des travaux préparatoires visant la stabilisation des berges de la rivière Mistouk et de ses affluents, situés dans la ville d'Alma (Saint-Cœur-de-Marie), un inventaire archéologique visait trois aires qui pouvaient être affectées par ces travaux. Ces trois aires sont situées en marge d'une zone à potentiel archéologique préhistorique définie par le ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Une inspection visuelle, un inventaire archéologique et des sondages à la tarière manuelle ont donc été réalisés les 10 et 11 novembre 2025 en contexte de conditions hivernales. Les résultats de cette intervention permettent néanmoins de conclure que le potentiel archéologique des trois aires ciblées est faible à nul, notamment en raison des observations stratigraphiques et d'une topographie accidentée.

Ce rapport présente les résultats de cette intervention.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE D'ALMA

CHG GROUPE CONSEIL

M. William Gauthier, ingénieur, chargé de projet
Mme Alexandra Robitaille, rédactrice technique et coordonnatrice aux offres de services

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Madame Céline Dupont-Hébert, archéologue chargée de projet, responsable de l'intervention, recherche, analyse des données, traitement et inventaire de la culture matérielle, rédaction

Madame Maude Gauthier, professionnelle de terrain

REMERCIEMENTS

L'équipe de La Horde patrimoine appliqué tient à remercier l'équipe de l'Hôtel Travelodge d'Alma pour sa collaboration, sa gentillesse et son hospitalité durant cette tempête hâtive!

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

I. Démarche archéologique et méthodologie 5
I.1 Enregistrements terrain 5
Conditions hivernales 6
I.2 Culture matérielle et échantillon 6
I.3 Analyse et intégration 6

II. Paysage et occupation humaine, en bref 7
II.1 Occupation par les Premiers Peuples 7
II.2 Occupation historique euroquébécoise 8
II.3 Période contemporaine (1920 à aujourd'hui) 10

III. Potentiel archéologique 13

IV. Résultats de l'intervention archéologique de 2025 16
IV.1 État actuel des lieux 16
IV.2 Les sondages 19

V. Synthèse et interprétations 21

Conclusion 21

Bibliographie 22

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale de l'aire d'intervention, région administrative du Saguenay – Lac-Saint-Jean (Gouvernement du Québec). 2
Figure 2. Localisation de l'aire d'intervention archéologique de 2025, rivière Mistouk, Alma (Saint-Cœur-de-Marie) (Gouvernement du Québec). 3
Figure 3. Localisation de l'aire d'intervention, affluent de la rivière Mistouk, Alma (Saint-Cœur-de-Marie) (Gouvernment du Québec). 4
Figure 4. Montage de différentes cartes montrant l'adaptation européenne du toponyme autochtone du lac Saint-Jean : a) et b) Pierre Laure (dans Subarctique 2012) et c) Morin (Greffe de l'arpenteur général du Québec). 8
Figure 5. Extrait du « Plan accompagnant la description officielle du canton de l'Île », par Jean-Octave Beaubien, 1868 (Greffe de l'arpenteur géomètre du Québec, PL55 D005-1). 9
Figure 6. Extrait du « Plan de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie », Joseph-Narcisse Gastonguay, 1900 (Greffe de l'arpenteur géomètre du Québec, PL67C055-1)..... 9
Figure 7. Extrait du « Plan montrant le village projeté de St-Cœur-de-Marie, canton Delisle », Jules-Robert Tremblay, 1920 (Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL60C0109-1). 10
Figure 8. Extrait d'une photographie aérienne de 1930 (tirée de MTMD, 2024a, original : Ressources Naturelles Canada). 11
Figure 9. Extrait d'une photographie aérienne de 1950 (tiré de MTMD, 2024a, original : Ressources Naturelles Canada). 11
Figure 10. Photographie intitulée « surface argileuse dénudée et ravinée par l'érosion à Saint-Cœur-de-Marie, Lac-Saint-Jean », par Auguste Scott, 1950 (Bibliothèque et Archives nationales du Canada, E6 S7 SS1 D2 P70496). 12
Figure 11. Photographie intitulée « Labourage sur pente trop abrupte. Érosion du sol accélérée par une mise à nue du terrain, Saint-Cœur-de-Marie », par Auguste Mailloux, 1951 (Bibliothèque et Archives nationales du Canada, E6 S7 SS1 D2 P86650). 12
Figure 13. Zone à potentiel archéologique préhistorique superposée à l'aire d'intervention de 2025 (données tirées de Rochefort 2025 et Gouvernement du Québec et Groupe Conseil CHG)..... 13
Figure 14. Sites et zones d'information archéologiques à proximité de l'aire d'intervention de 2025 (annoté de Gouvernement du Québec). 15
Figure 15. Vue générale vers l'ouest de l'aire est (25LAHP06-002). 16
Figure 16. Vue générale vers l'ouest – nord-ouest de l'aire d'intervention est (25LAHP06-003). Notez le bourrelet en bordure du bris de pente. 16
Figure 17. Vue générale vers le sud de l'aire d'intervention (MTMD, 2024a). À droite, il est possible d'apercevoir le coin du petit cimetière et au centre, en arrière-plan, le Centre sportif Mistouk. 17
Figure 18. Vue générale des aires d'intervention visées et des sondages réalisés durant l'intervention archéologique de 2025 18
Figure 19. Planche synthèse du sondage test 25LAHP06-1A. 20

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques recensés dans un rayon de ~5 km de l'aire d'intervention 14

INTRODUCTION

En amont de travaux de stabilisation des berges d'un affluent de la rivière Mistouk, situé dans la ville d'Alma, dans la région administrative du Saguenay – Lac-Saint-Jean (figures 1 à 3), l'étude de potentiel archéologique menée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (ci-après MTMD) avait défini une zone à potentiel archéologique préhistorique près de ses rives.

Le Groupe Conseil CHG, firme d'ingénierie responsable de la mise en œuvre des travaux pour la Ville d'Alma, a donc ciblé trois aires à proximité de la zone à potentiel archéologique où des ressources archéologiques pourraient être affectées par les travaux. Ces aires (figures 1 à 3) se situent à l'extrémité de trois pointes d'un replat, séparées par des dépressions abruptes et irrégulières. Par précaution, la Ville d'Alma a requis la réalisation d'un inventaire archéologique préalablement à tous travaux d'excavation, de formation de talus ou de remaniement des sols suivant les recommandations du MTMD.

La Horde patrimoine appliqué a obtenu le mandat de réaliser cet inventaire avant le gel à l'automne 2025. Pour cette intervention, le permis de recherche archéologique 25-LAHP-06 a été octroyé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en conformité avec le règlement sur la recherche archéologique de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* (chapitre P-9.002, a. 81, par. 2). L'inventaire archéologique s'est déroulé les 10 et 11 novembre 2025 en conditions hivernales. Sur les trois aires ciblées, une seule a pu faire l'objet d'une évaluation par sondages manuels. Ces derniers n'ont pas permis d'identifier de ressources archéologiques en place (ou non en place), mais les résultats facilitent néanmoins la compréhension du secteur et justifient qu'aucune intervention complémentaire n'est requise.

Les raisons de cette redéfinition du potentiel archéologique et de l'approche seront discutées dans ce court rapport qui se décline en différentes sections. D'abord, la démarche archéologique et la méthodologie sont présentées de façon à introduire les objectifs de l'intervention et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Suivent ensuite un survol de l'historique de l'occupation humaine du secteur, corrélé aux recherches archéologiques à proximité et aux données contenues dans la documentation historique, qui justifie la réalisation de l'intervention archéologique de 2025 et la présentation des résultats de cette intervention. Ces deux sections mènent à la synthèse des informations, à la discussion sur le potentiel archéologique résiduel et sur la formulation de recommandations.

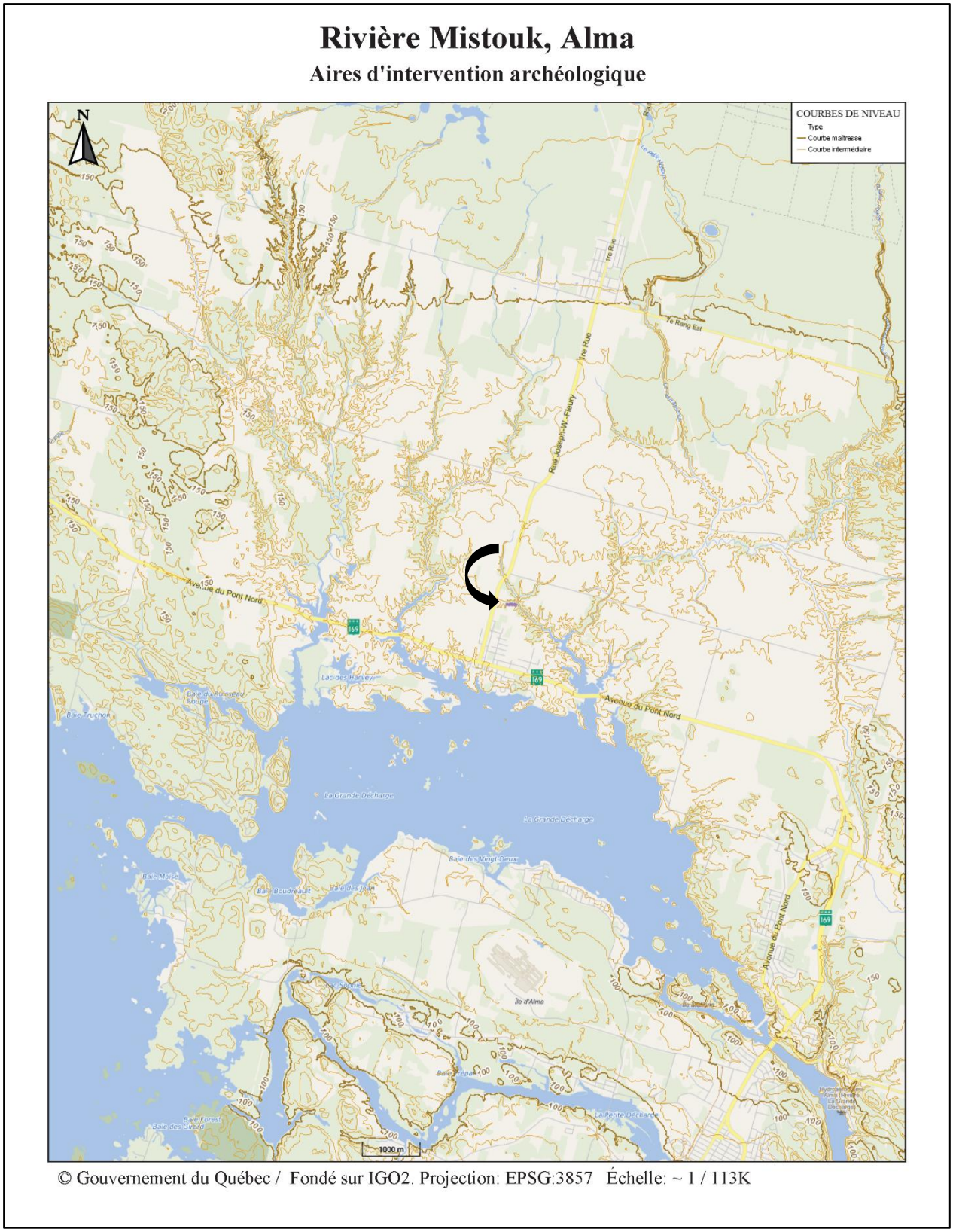

FIGURE 1. LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION, RÉGION ADMINISTRATIVE DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC).

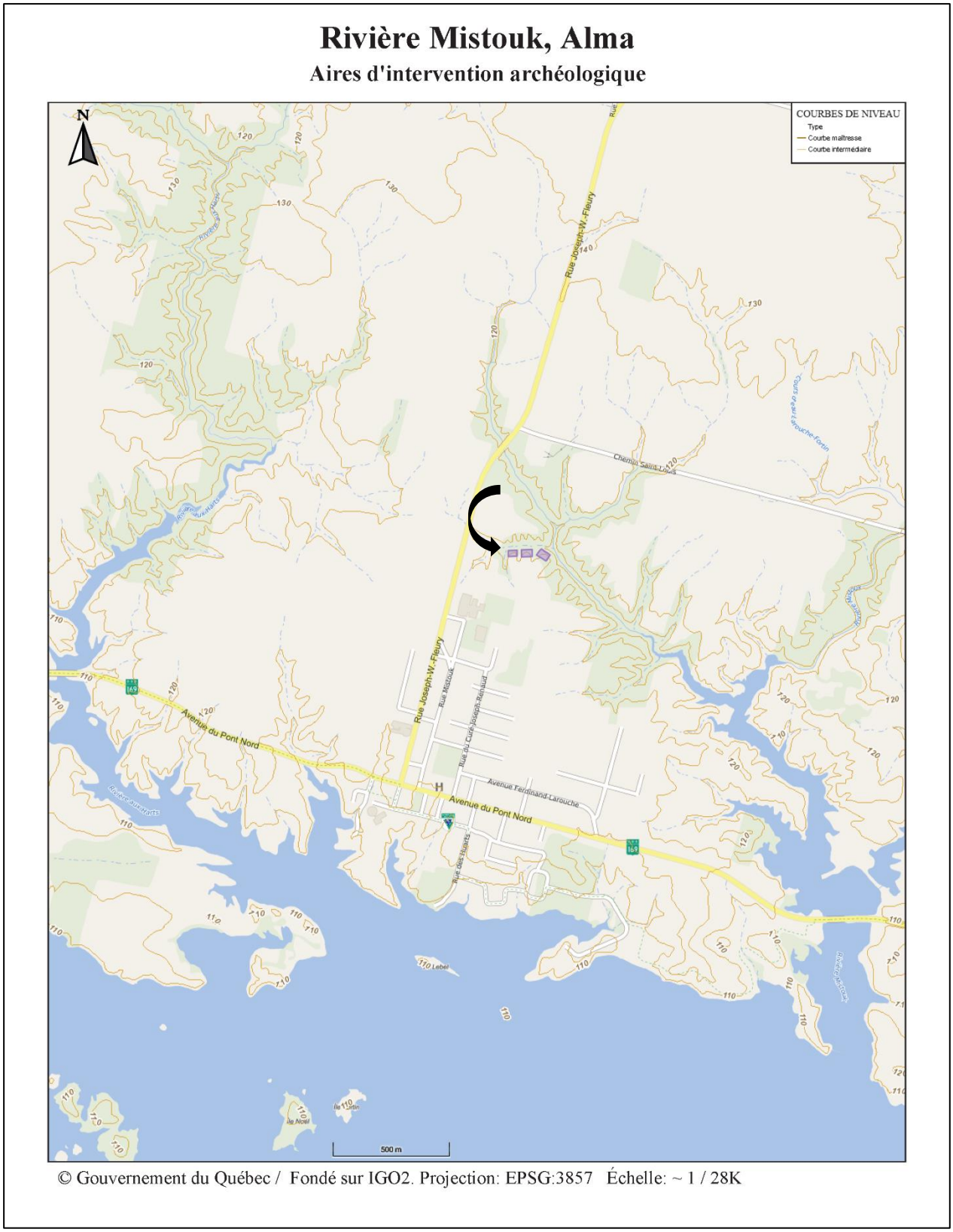

FIGURE 2. LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025, RIVIÈRE MISTOUK, ALMA (SAINT-CŒUR-DE-MARIE) (GOUVERNEMENT DU QUÉBEC).

FIGURE 3. LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION, AFFLUENT DE LA RIVIÈRE MISTOUK, ALMA (SAINT-CŒUR-DE-MARIE) (GOUVERNMENT DU QUÉBEC).

I. DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIE

La démarche archéologique est avant tout scientifique et prend naissance d'une question ou problématique de recherche à partir de laquelle des objectifs, qui guideront les interventions terrain, sont fixés. À la différence de l'archéologue qui évolue en milieu académique, le professionnel doit poser différentes questions, en apparence simpliste, qui s'appliquent à la plupart des interventions préventives : est-ce que quelqu'un a occupé les lieux? Qui les a occupés? Quelle est la valeur patrimoniale et scientifique de cette occupation? Des mesures de mitigation sont-elles requises?

Sans ces questions, sans l'atteinte des objectifs et sans démarche scientifique, toutes les interventions préventives seraient des quêtes futiles.

Pour ce qui est de l'intervention archéologique de 2025, les objectifs peuvent être définis ainsi :

- documenter les témoins des occupations humaines dans l'aire d'étude;
- présenter des interprétations qui permettent de les positionner dans leur cadre culturel;
- évaluer leur intégrité ainsi que leur valeur scientifique et patrimoniale;
- formuler des recommandations pour les interventions futures.

Pour y parvenir, des sondages manuels de 0,30 m sur 0,30 m ainsi que des sondages tests de 0,75 m sur 0,75 m sont effectués suivant un quadrillage virtuel de 15 m sur 15 m. Les sondages sont excavés à l'aide d'outils manuels (pelle, truelle, piolet) jusqu'à l'atteinte du sol naturel. Cette approche développée par le MTMD est le résultat d'une analyse de plusieurs décennies d'interventions archéologiques en terrain « vierge » et vise l'optimisation des chances de succès d'identification de ressources archéologiques, tout en permettant une couverture représentative des superficies à expertiser. L'inventaire archéologique comprend une inspection visuelle des lieux durant laquelle les anomalies, les témoins culturels, les perturbations et la végétation sont documentés.

Dans le périmètre de la superficie à expertiser, la réalisation de sondages manuels peut être exclue si :

- la topographie est accidentée;
- il y a présence de milieux humides et d'espèces menacées ou jugées en situation précaire;
- un talus épais associé aux aménagements est présent;
- le roc est affleurant;
- il y a un cours d'eau;
- des sols contaminés sont identifiés;
- il y a des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

I.1 ENREGISTREMENTS TERRAIN

Le protocole d'enregistrement basé sur le système de Tikal (Swannack 1973, Parcs Canada 2005) est celui qui a été préconisé pour l'intervention archéologique de 2025. La nomenclature implique l'utilisation du code Borden attribué au site recensé ou d'un code temporaire (ici, 25LAHP06) associé à un numéro d'opération archéologique (attribué à une aire d'intervention ou une approche terrain par exemple), à un numéro de sous-opération (attribué à une aire d'intervention plus ciblée, un sondage ou une approche

terrain par exemple) puis à un numéro de lot (interprétation d'un événement de déposition ou d'excavation, d'un vestige ou d'une manifestation archéologique précise). La combinaison de ces éléments constitue la provenance des données archéologiques. Dans le cadre de cette intervention, les provenances générales suivantes ont été déterminées en fonction de la localisation des travaux hors d'un site archéologique recensé :

- 25LAHP01-1A : sondage test de 0,75 m sur 0,75 m;
- 25LAHP06-1B à 1D : sondages de 0,30 m sur 0,30 m.

Les enregistrements, consignés dans un carnet d'arpentage, sont accompagnés d'un relevé photographique de l'intervention archéologique. Il est soumis au dossier technique en compagnie d'un registre des clichés. Des croquis stratigraphiques pertinents ont été effectués. Les trois aires ciblées ont été arpentées par le client avec une zone tampon de +20 à +30 m. Les sondages manuels ont été localisés par triangulation et boussole. Une élévation moyenne arbitraire de 120 m NMM a été fixée comme élévation de base pour l'enregistrement des données des sondages en corrélation avec les courbes de niveau topographiques. Des sondages à la tarière manuelle ont été effectués dans deux des sondages manuels pour confirmer la poursuite du sol naturel en fin d'excavation. Les observations ont été enregistrées avec celles des sondages auxquels elles sont associées. Les descriptions ont été consignées sur des fiches créées à cette fin. Les photographies et le registre des clichés les accompagnent dans le dossier technique associé à ce rapport.

CONDITIONS HIVERNALES

Les travaux se sont déroulés alors que 0,20 m de neige couvrait déjà le sol et qu'une tempête de neige frappait la région. L'accessibilité au site au jour 2 de l'inventaire était impossible. Le nombre et la qualité des photographies ont été limités par l'abondance de poudrerie. Les conditions hivernales ont également limité la couverture initiale de l'inventaire archéologique. Toutefois, les résultats obtenus confirment une absence de potentiel archéologique.

I.2 CULTURE MATÉRIELLE ET ÉCHANTILLON

Aucune culture matérielle ni aucun échantillon n'a été recueilli durant cette intervention.

I.3 ANALYSE ET INTÉGRATION

L'ensemble des données terrain a été confronté aux sources historiques et cartographiques ainsi qu'aux données des interventions antérieures à proximité afin de présenter un portrait raisonnable de la séquence événementielle d'occupation des lieux et de formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures. Cette démarche permet de contextualiser les découvertes archéologiques et leur importance patrimoniale et constitue une contribution essentielle à la compréhension des populations humaines. Cette étape du mandat est guidée par les résultats de l'intervention sur le terrain.

II. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE, EN BREF

II.1 OCCUPATION PAR LES PREMIERS PEUPLES

L'occupation des lieux par les Premiers Peuples serait aussi ancienne que 6 000 ans avant aujourd'hui (AA), correspondant à la période culturelle de l'Archaïque, comme en témoignent les sites archéologiques à l'embouchure des Petite et Grande Décharges (Subarctique 2012 : 8). Si le paysage à l'époque différait de celui d'aujourd'hui, c'est surtout le réseau hydrographique qui favorise les déplacements des Premiers Peuples à l'économie nomade, sur le territoire à l'étude. Ainsi, malgré les ressources fauniques et floristiques exploitables, le caractère continu des établissements est à définir.

Ce caractère s'affirme néanmoins à partir de 5 000 ans AA alors que les matières premières lithiques locales sont retrouvées de manière plus fréquente dans les assemblages archéologiques provenant de sites situés aux abords des cours d'eau, des rivières et des lacs, témoignant ainsi d'une maîtrise du territoire et de ses ressources (Subarctique, 2012 : 8). Toutefois, les chercheurs demeurent prudents :

> *« (…) une fois de plus, on doit s'interroger sur les motivations profondes de ces déplacements. Il est peu probable que ceux-ci soient nécessaires du point de vue de la subsistance » (Langevin, 2000).*

Langevin pose l'hypothèse suivante à savoir si les motivations derrière les grands déplacements dans le paysage par les Premiers Peuples, hormis les mouvements saisonniers de la côte vers l'intérieur, ne seraient pas liées au maintien des réseaux d'échange (sphère sociale) plutôt qu'à la subsistance, puisque ces déplacements seraient superflus dans une région aussi riche en ressources de tout genre. Alors que la subsistance et les réseaux d'échange sont des éléments centraux dans chaque culture et à chaque époque, les deux hypothèses peuvent confirmer une chose : il y a plus d'individus dans le paysage à cette période. Sont-ils en compétition pour les mêmes ressources, ce qui requiert de plus grands déplacements ou sont-ils en plus étroite communication?

Quoi qu'il en soit, leur ancrage définitif dans le paysage, sur de plus longues périodes et à des endroits spécifiques, est clair à partir 1 000 ans AA, où les assemblages matériels recueillis dans les sites archéologiques sont dominés par la matière première et les ressources locales (Subarctique, 2012 : 10).

Cet ancrage s'immortalise en « encrage » à la période de Contact quand la toponymie des Premiers Peuples est adoptée, et adaptée, dans la cartographie européenne historique. Si au XIX^{e} siècle, les *Pekuakamiulnuatsh* réclamaient l'attribution de trois aires réservées pour leur population autour du lac Saint-Jean (Subarctique, 2012 : 23), il est possible de lier cette population au nom donné au lac déjà au XVIII^{e} siècle (figure 4), sans doute par cette même population. Un nom qui persiste dans la cartographie au moins jusqu'à la seconde moitié du XIX^{e} siècle dans la documentation euroquébécoise et canadienne, et jusqu'à ce jour par les Premiers Peuples de la région.

FIGURE 4. MONTAGE DE DIFFÉRENTES CARTES MONTRANT L'ADAPTATION EUROPÉENNE DU TOPONYME AUTOCHTONE DU LAC SAINT-JEAN : a) ET b) PIERRE LAURE (DANS SUBARCTIQUE 2012) ET c) MORIN (GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC).

II.2 OCCUPATION HISTORIQUE EUROQUÉBÉCOISE

Entre la période de Contact et la fin du XIX^{e} siècle, les établissements permanents euroquébécois sont absents du paysage du lac Saint-Jean. Les contacts sont fort probablement saisonniers pour la traite des fourrures et l'enseignement de la foi. Le canton de Delisle est officiellement déclaré ouvert à la colonisation à partir de 1868, mais les premiers colons ne s'y établiront qu'à partir 1882. Le lieu est desservi en mission à partir de 1883, puis en paroisse à partir de 1899 (Commission de toponymie du Québec). Le village de Saint-Cœur-de-Marie, lui, est constitué après 1920. Le terrain à l'étude est situé au rang III, lot 25 des cadastres contemporains (figures 5 à 7). La première mention de ce lot apparait en 1900 (MTMD, 2024a). Il passe dans les mains de plusieurs propriétaires privés jusqu'à la fin du XX^{e} siècle quand il devient la propriété d'une entreprise en excavation. À aucun moment, dans les entrées au registre, une construction sur la propriété ou une vocation spécifique n'est mentionnée. Il est donc logique de croire que le lieu était destiné à des fins agricoles privées.

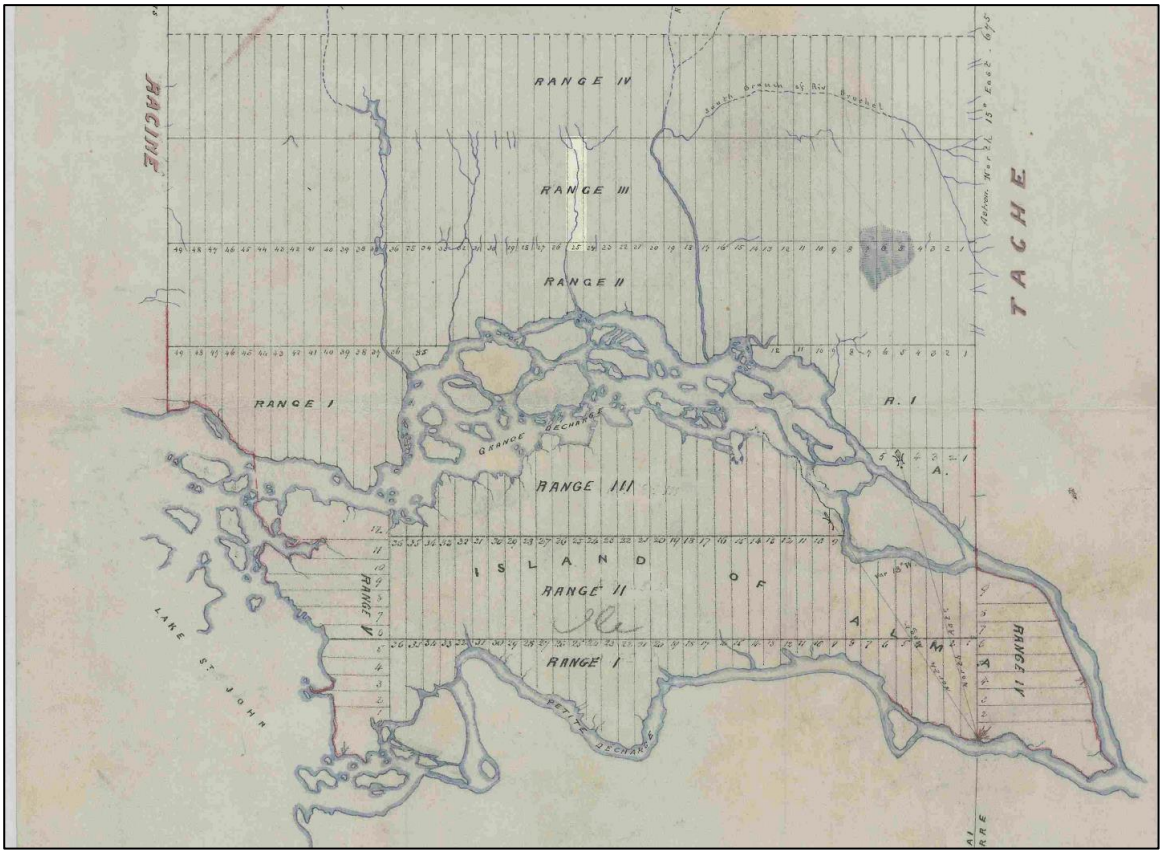

FIGURE 5. EXTRAIT DU « PLAN ACCOMPAGNANT LA DESCRIPTION OFFICIELLE DU CANTON DE L'ÎLE », PAR JEAN-OCTAVE BEAUBIEN, 1868 (GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉOMÈTRE DU QUÉBEC, PL55 D005-1).

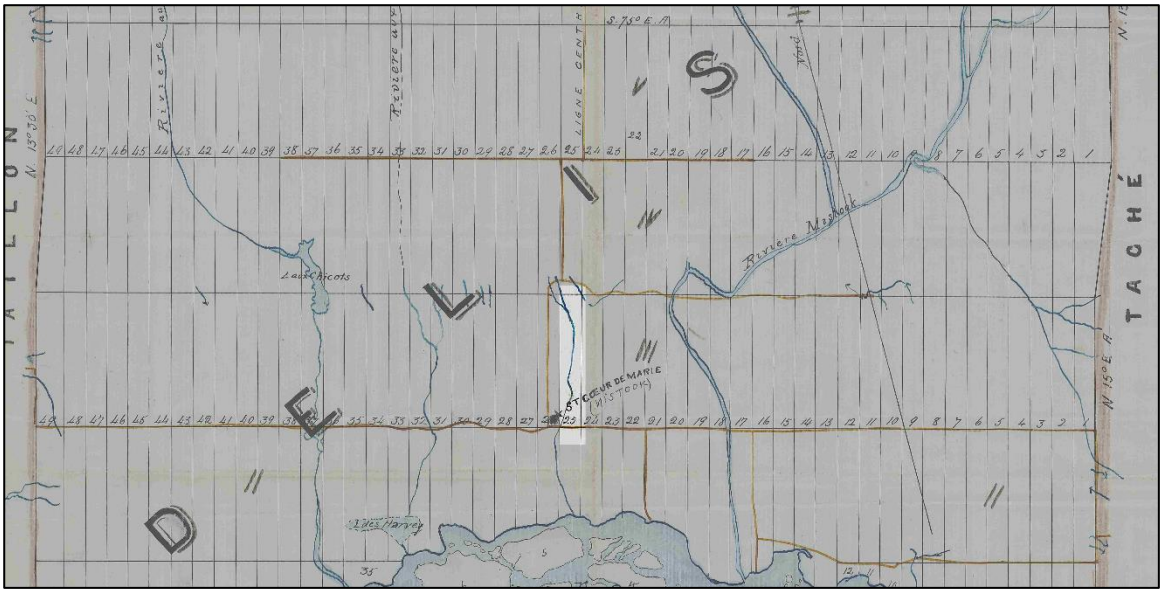

FIGURE 6. EXTRAIT DU « PLAN DE LA PAROISSE SAINT-CŒUR-DE-MARIE », JOSEPH-NARCISSE GASTONGUAY, 1900 (GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉOMÈTRE DU QUÉBEC, PL67C055-1).

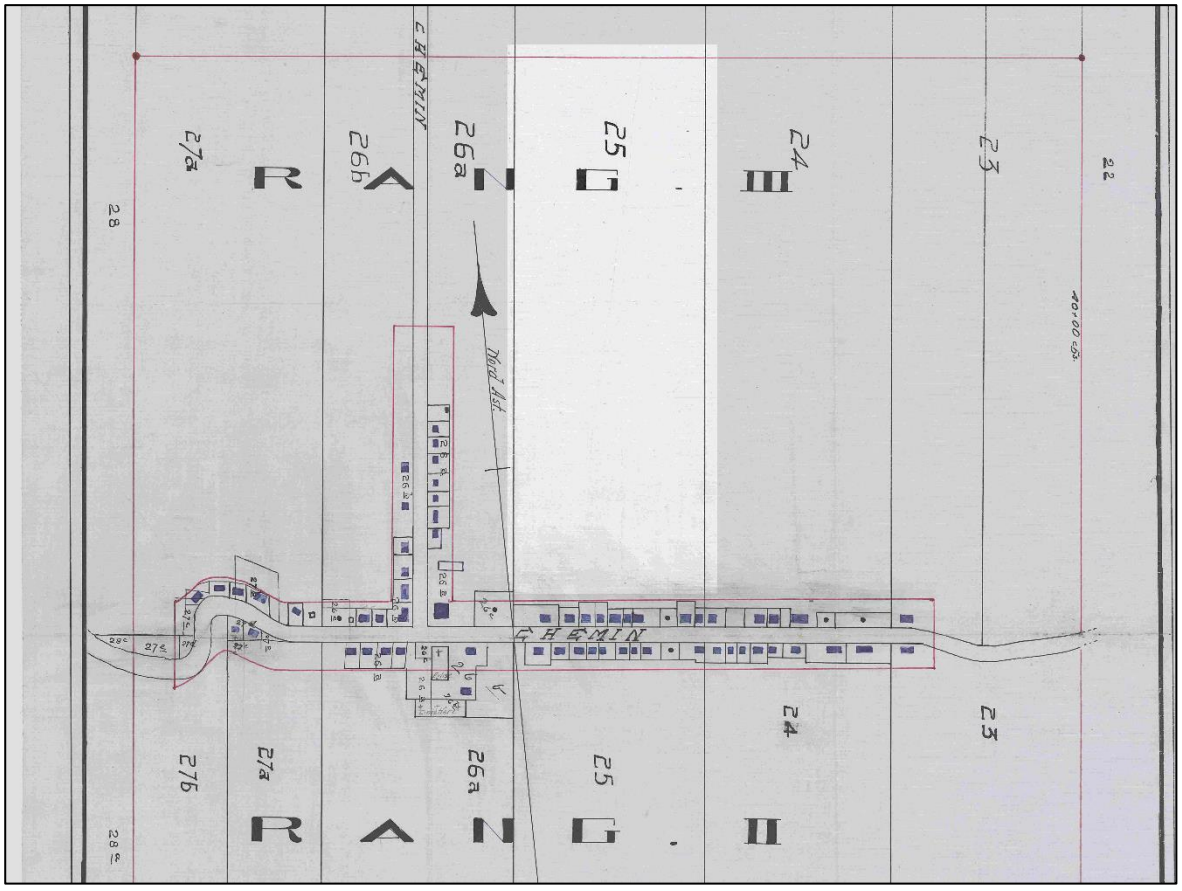

FIGURE 7. EXTRAIT DU « PLAN MONTRANT LE VILLAGE PROJETÉ DE ST-CŒUR-DE-MARIE, CANTON DELISLE », JULES-ROBERT TREMBLAY, 1920 (GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, PL60C0109-1).

II.3 PÉRIODE CONTEMPORAINE (1920 À AUJOURD'HUI)

L'occupation et l'utilisation de l'extrémité nord du lot 25 du rang III au cours du XX^{e} siècle semblent avoir été minimales. Les photographies aériennes de 1930 et de 1950 montrent que les activités agricoles ne s'étendent pas jusqu'à l'extrémité du lot (figures 8 et 9), mais que la végétation a été maintenue à son minimum. Sur la photographie aérienne de 1950, une anomalie rectangulaire sur la pointe de l'aire est pourrait laisser croire qu'un bâtiment est érigé. Peut-être s'agit-il simplement d'une anomalie dans la photographie ou d'un bâtiment secondaire temporaire. Cette occurrence n'apparait pas sur la photographie de 1930 ni sur les photographies aériennes subséquentes, mais, toujours sur la photographie de 1950, des anomalies similaires sont visibles. Il est logique de croire qu'il s'agit de lieu où l'eau s'accumule, indiquant une irrégularité topographique et un drainage déficient de la surface.

Dans l'ensemble, l'affluent est ceinturé de terres agricoles actives à topographie relativement plane à l'exception des secteurs où les dépressions dendritiques abruptes sont présentes. Si une action humaine avait eu lieu, une déforestation généralisée initiale pour des fins d'exploitation agricole par exemple, elle s'est déroulée au tournant du XX^{e} siècle lors de la concession du lot. Il est cependant peu probable que le secteur ait été entièrement couvert de forêts en raison du substrat argileux.

FIGURE 8. EXTRAIT D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1930 (TIRÉE DE MTMD, 2024A, ORIGINAL : RESSOURCES NATURELLES CANADA).

FIGURE 9. EXTRAIT D'UNE PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE 1950 (TIRÉ DE MTMD, 2024A, ORIGINAL : RESSOURCES NATURELLES CANADA).

Il importe de souligner que les problématiques d'érosion à Saint-Cœur-de-Marie ne datent pas d'hier. Des photographies de 1950 et 1951 visent spécifiquement à représenter cette problématique (figures 10 et 11). Elles permettent également de constater un paysage à la topographie irrégulière qu'éleveurs et agriculteurs tentent de dompter.

FIGURE 10. PHOTOGRAPHIE INTITULÉE « SURFACE ARGILEUSE DÉNUDÉE ET RAVINÉE PAR L'ÉROSION À SAINT-CŒUR-DE-MARIE, LAC-SAINT-JEAN », PAR AUGUSTE SCOTT, 1950 (BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, E6 S7 SS1 D2 P70496).

FIGURE 11. PHOTOGRAPHIE INTITULÉE « LABOURAGE SUR PENTE TROP ABRUPTE. ÉROSION DU SOL ACCÉLÉRÉE PAR UNE MISE À NUE DU TERRAIN, SAINT-CŒUR-DE-MARIE », PAR AUGUSTE MAILLOUX, 1951 (BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU CANADA, E6 S7 SS1 D2 P86650).

III. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

FIGURE 13. ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE SUPERPOSÉE À L'AIRE D'INTERVENTION DE 2025 (DONNÉES TIRÉES DE ROCHEFORT 2025 ET GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET GROUPE CONSEIL CHG).

Le potentiel archéologique du secteur expertisé par le MTMD est surtout associé aux occupations par les Premiers Peuples au cours de la Préhistoire (Rochefort, 2025). Les critères d'évaluation du potentiel préhistorique sont issus des connaissances acquises sur leur mode de vie, à partir des recherches archéologiques, ethnographiques et géographiques. Ces critères peuvent être simplifiés ainsi :

- connaissances diverses d'une occupation spécifique (ethnohistoire) ;
- hydrographie et potentiel de déplacements ;
- topographie et qualité du sol ;
- ressources disponibles pour la subsistance, la fabrication d'outils et les échanges ;
- sites archéologiques connus.

Comme présenté à la figure 13, l'aire d'intervention est située en marge de la zone à potentiel archéologique préhistorique définie. Aucun site archéologique n'est recensé dans un rayon de 4 km autour de l'aire d'intervention (figure 14). Plusieurs recherches archéologiques ont été menées sur les rives de la Grande Décharge, de ses îles, et de l'île d'Alma. La plupart n'ont pas permis d'identifier d'occupation continue, mais certains sites et certains objets ont été découverts grâce aux approches préventives menées dans le cadre de différents projets de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (Rochefort, 2025 :22).

TABLEAU 1. SITES ARCHEOLOGIQUES RECENSES DANS UN RAYON DE ~5 KM DE L'AIRE D'INTERVENTION

CODE BORDEN	NOM	DISTANCE	ÈRE CULTURELLE	NATURE
DdEw-20	Grande Décharge	5,2 km	Préhistoire indéterminée	Une hache en pierre retrouvée en surface, découverte isolée
DdEw-21	Grande Décharge	4,8 km	Préhistoire indéterminée	Une gouge en pierre retrouvée sous l'eau, découverte isolée

Pour ces deux sites positionnés sur des îles de la Grande Décharge, les données ne démontrent pas une occupation continue ni ne constituent une certitude d'occupation. La hache en pierre découverte sur le site DdEw-20 l'a été en surface, sur une rive argileuse. En raison de la matrice du sol et de l'érosion active du rivage, l'archéologue juge que cette hache peut provenir d'un autre endroit et avoir été transportée ou déposée en raison des processus d'érosion (Simard, 1967). Dans le cas de la gouge en pierre du site DdEw-21, elle a été aperçue à 1 pied sous l'eau. Elle se trouvait sur une pierre. Encore ici, la provenance est discutable (Simard, 1967).

Les autres sites révèlent néanmoins que les occupations préhistoriques autour du lac Saint-Jean sont temporaires (courte durée) et saisonnières sans toutefois être continues. La plupart des endroits ont été occupés une seule fois, témoignant encore d'un ancrage non permanent dans le paysage.

FIGURE 14. SITES ET ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUES À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'INTERVENTION DE 2025 (ANNOTÉ DE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC).

IV. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025

IV.1 ÉTAT ACTUEL DES LIEUX

L'état des lieux ne peut être présenté ici que de manière superficielle en raison du couvert de neige et de la tempête qui sévissait (figures 15 et 16). Néanmoins, certains constats peuvent être soulignés :

- quasi-absence de végétation. Quelques tiges d'herbacées émergent du couvert de neige ;
- des chemins ou voies de circulation saisonnières semblent être aménagés ;
- dans les trois aires, la topographie est plutôt plane, mais elles sont séparées de pentes abruptes ;
- aucune construction évidente ;
- un bourrelet est présent à l'extrémité nord de l'aire est.

FIGURE 15. VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST DE L'AIRE EST (25LAHP06-002).

FIGURE 16. VUE GÉNÉRALE VERS L'OUEST – NORD-OUEST DE L'AIRE D'INTERVENTION EST (25LAHP06-003). NOTEZ LE BOURRELET EN BORDURE DU BRIS PENTE.

Évidemment, le couvert de neige ne permet pas d'en dire davantage, mais une photographie prise par le MTMD en septembre 2024 contribue à la présentation du paysage actuel sous de meilleures conditions (figure 17).

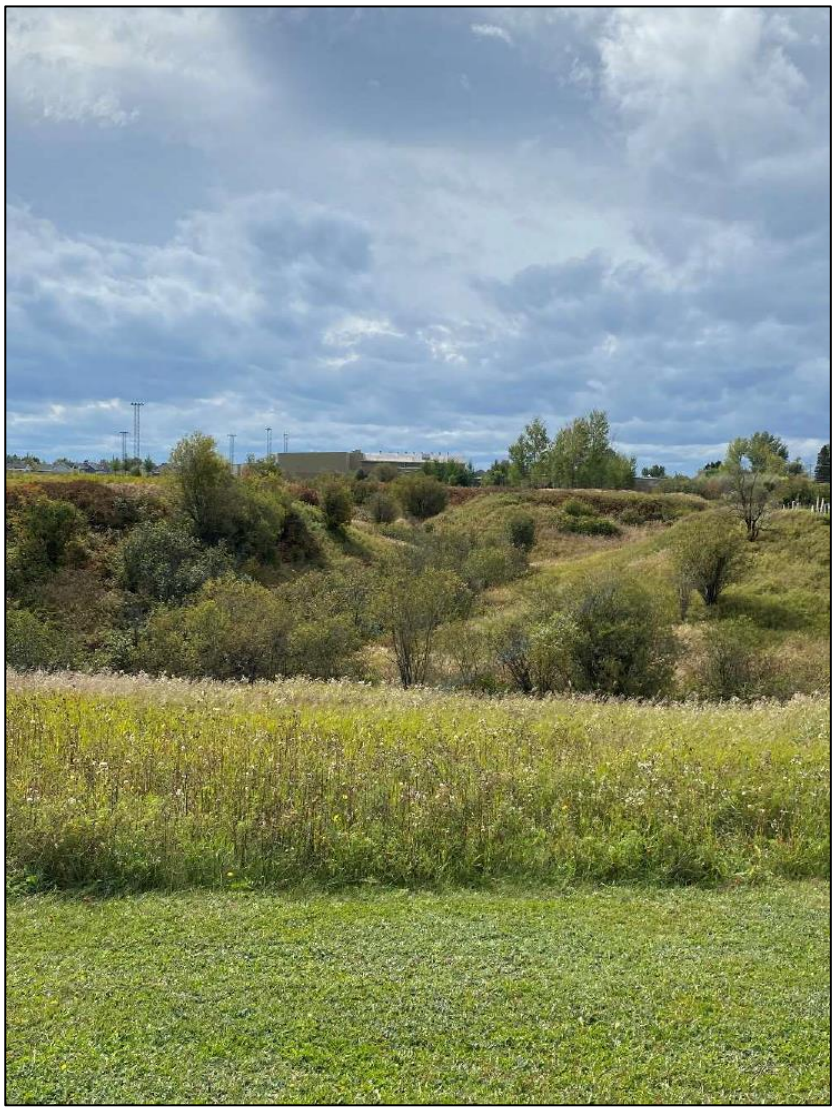

FIGURE 17. VUE GÉNÉRALE VERS LE SUD DE L'AIRE D'INTERVENTION (MTMD, 2024A). À DROITE, IL EST POSSIBLE D'APERCEVOIR LE COIN DU PETIT CIMETIÈRE ET AU CENTRE, EN ARRIÈRE-PLAN, LE CENTRE SPORTIF MISTOUK.

La topographie irrégulière et les pentes abruptes brisent les replats des trois aires (figure 18) où des sondages pouvaient être effectués. La végétation des pentes est composée de jeunes feuillus (aulnes) et conifères ainsi que d'arbustes (framboisiers), alors qu'une végétation mixte de feuillus et de conifères matures se concentre dans les dépressions alimentées par l'affluent au nord et à la limite des zones labourées (voir figure 16). L'étude de caractérisation environnementale qualifie l'aire d'étude comme « friche agricole » (MTMD 2024b : 9) couverte d'une végétation naturelle. Bien qu'elles soient naturelles, les espèces identifiées sont fréquentes en marge des environnements anthropisés et perturbés.

Dans tous les cas, cette perspective de l'aire d'intervention n'est pas sans rappeler les photographies historiques de 1950 et 1951 (voir figures 10 et 11).

FIGURE 18. VUE GÉNÉRALE DES AIRES D'INTERVENTION VISÉES ET DES SONDAGES RÉALISÉS DURANT L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025

IV.2 LES SONDAGES

Les trois aires (ouest, centre et est) avaient été préalablement arpentées par le client. Ces aires, illustrées à la figure 18, comprennent déjà une zone tampon ou *buffer* de +20 m à +30 m des aires réellement affectées par les travaux de stabilisation des berges. Il était initialement prévu de faire minimalement trois sondages manuels de 0,30 m sur 0,30 m et 1 sondage test de 0,75 m sur 0,75 m par aires. Une quantité pouvant être ajustée aux observations terrain. Cette évaluation était basée sur les données de la zone de potentiel archéologique du MTMD à celles des aires d'intervention ciblées par les travaux (voir figure 13) qui présentaient une probabilité de superposition moyenne d'une superficie totale de 200 m^2 à 300 m^2. Sur le terrain, cette évaluation a dû être revue, non seulement en raison des conditions météorologiques, mais aussi en raison de la topographie :

- Aire ouest : non visitée. Le choix a été de prioriser l'aire centre et l'aire est qui présentaient une plus grande superficie « théorique » dans la zone à potentiel archéologique ;
- Aire centre : inspectée. Les piquets d'arpentage se trouvaient entièrement au-delà du bris de pente supérieur ;
- Aire est : inspectée. Deux piquets d'arpentage étaient visibles en marge du replat. Quatre sondages manuels ont été effectués sur le replat, dont un seul se trouve à l'intérieur de l'aire ciblée. Un seul sondage n'aurait sans doute pas été suffisant pour comprendre la formation du replat, documenter des occupations humaines pouvant être ténues et évaluer le potentiel archéologique résiduel.

Les quatre sondages présentaient la même séquence stratigraphique (figure 19). La surface, partiellement gelée, était caractérisée par un mince humus de matière végétale faiblement décomposée de couleur brun-gris moyen ferme à compact. Des pousses d'arbre ou d'arbuste étaient en dormance, des feuilles mortes étaient intactes, mais compressées par le poids de la neige et des débris de plastique ont été soulevés lors du dégagement de la neige. Cet humus non consolidé recouvrait une argile de couleur brun pâle, homogène, friable à ferme, avec des racines (2 %, diamètre de 1 cm à 2,54 cm) et d'une épaisseur moyenne de 5 cm. Son interface supérieure était nette alors que son interface inférieure était graduelle, voire diffuse, menant à une argile naturelle de couleur brun pâle, ferme à compacte, laminée ou présentant des événements de litage de couleur brun-gris pâle à brun-gris moyen : événements qui tendent à s'épaissir en profondeur comme le confirme les sondages à la tarière manuelle. Ce dépôt est associé à l'argile de la mer de Champlain, donc interprété comme étant le sol stérile. Aucune interruption n'a été observée dans la série de sols lités, confirmant son interprétation naturelle et l'absence de perturbation.

Si tous les sondages présentaient la même séquence stratigraphique, il importe de souligner que l'argile prenait une granulométrique plus limoneuse dans le sondage situé le plus au sud (25LAHP06-1D).

Aucun artéfact ni aucune manifestation archéologique n'a été observée. Une planche synthèse (figure 19) présente le profil stratigraphique de la paroi nord du sondage test 25LAHP06-1A ainsi que les photographies pertinentes à sa compréhension.

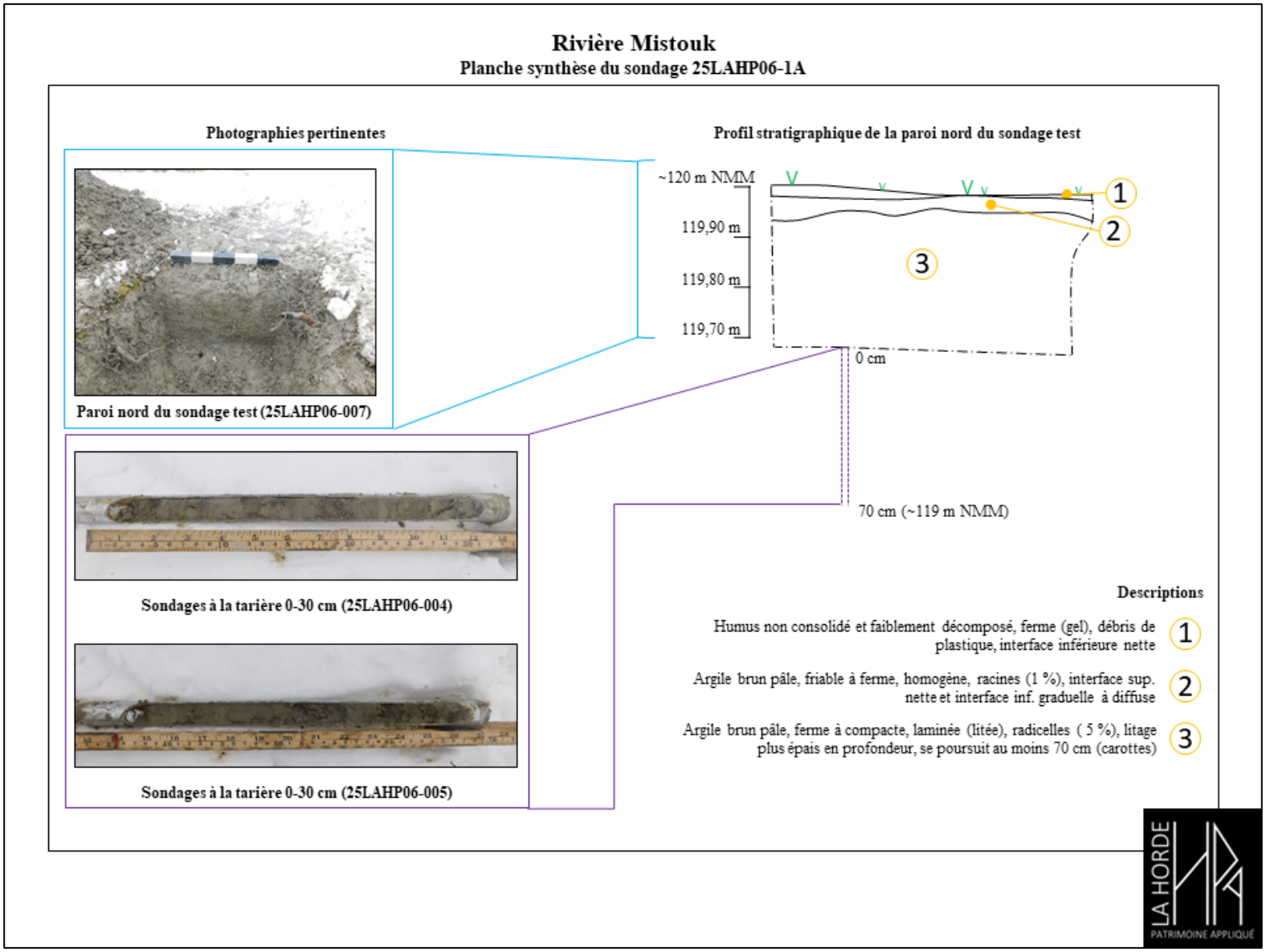

FIGURE 19. PLANCHE SYNTHÈSE DU SONDAGE TEST 25LAHP06-1A.

V. SYNTHÈSE ET INTERPRÉTATIONS

Le profil stratigraphique et la nature du substrat suggèrent un sol mal drainé sur lequel la végétation peine à croître. L'humus non consolidé, voire absent, et le faible niveau de décomposition des matières végétales, notamment puisqu'elles sont récentes, permettent croire que la surface est aménagée ou utilisée.

Selon la carte pédologie de l'Institut de recherche et de développement en agroalimentaire (IRDA, 2025), l'aire d'intervention devrait avoir un profil constitué de loam de Taillon, de loam d'Alma et d'argile de Mistouc (TL+AM+MC). Si deux types de loam étaient présents, ils auraient été identifiés. Un doute les concernant a été noté dans le sondage le plus au sud (25LAHP06-1B), mais le profil stratigraphique des autres sondages suggère l'atteinte presque directe de l'argile de Mistouc.

Il est donc logique de proposer que l'aire d'intervention ait fait l'objet d'un décapage partiel de ce loam pour des fins de nivellement, occultant les sols où des ressources archéologiques auraient pu être observées. Ce décapage a probablement modifié le drainage du lieu et encouragé l'accumulation d'eau en surface, diminuant le potentiel de croissance de la végétation. Cet événement, moderne sans aucun doute, explique peut-être la présence d'un bourrelet en marge nord de l'aire est.

CONCLUSION

L'intervention archéologique de 2025 a été, somme toute, modeste et superficielle, mais les données recueillies permettent d'exclure un potentiel archéologique dans les limites des trois aires ciblées pour les raisons suivantes :

- Topographie accidentée ;
- Substrat argileux ;
- Événement de décapage des dépôts limoneux.

Puisque du sol davantage limoneux a été observé au sud de l'aire d'intervention, il est jugé préférable de maintenir les recommandations de l'étude de potentiel archéologique du MTMD. Ainsi, si d'autres travaux devaient être menés dans ce secteur ou si les travaux projetés devaient changer d'ampleur, un inventaire archéologique devra être effectué avant ces derniers, et ce, dans des conditions favorables préférablement !

BIBLIOGRAPHIE

LANGEVIN, E.
2000 Le tourisme de l'an 2000…avant Jésus-Christ. Téoros, vol. 19, no 1, Pp. 9-13.

MINISTÈRE DES TRANPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)
2024a Étude de caractérisation environnementale de site – Phase I, site de la rivière Mistouk. Gouvernement du Québec, Québec. 26 p. + annexes.
2024b Travaux de stabilisation – Affluent de la rivière Mistouk, rapport de caractérisation écologique. Gouvernement du Québec, Québec. 24 p. + annexes.
2025 Travaux de stabilisation – affluent de la rivière Mistouk à Alma, analyse du potentiel archéologique. Gouvernement du Québec, Québec. 31 p. + annexe.

PARCS CANADA
2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0, Gouvernement du Canada, Canada.

SIMARD, R.
1967 Notes sur les sites de La Grande Décharge et du lac Panache. Ministère des Affaires culturelles du Québec, Québec.

SUBARCTIQUE ENR.
2012 Inventaire archéologique sur l'île Sainte-Anne, DdEv-a, Alma, Lac-Saint-Jean. Société d'histoire du Lac-Saint-Jean, Alma. 53 p. + annexes.

SWANNACK, J.D.
1973 Manuel de fouille archéologique. Service des lieux historiques nationaux. Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 1973.

RESSOURCES EN LIGNE

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en décembre 2025.
https://www.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté en décembre 2025.
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

Commission de toponymie du Québec, consulté en décembre 2025
https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.aspx

Greffe de l'arpenteur général du Québec, consulté en décembre 2025
https://www.quebec.ca/habitation-territoire/information-fonciere/greffe-arpenteur-general

IGO2 Portail extranet du ministère de la Sécurité publique, consulté en décembre 2025
https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo2/portail/

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), consulté en novembre 2025
https://irdawebsiterefontesa.blob.core.windows.net/umbraco-prod/media/3334/pedo_22d12202.pdf

Inventaire archéologique sur le site de l'ancien cimetière de l'église Saint-Germain, Saint-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

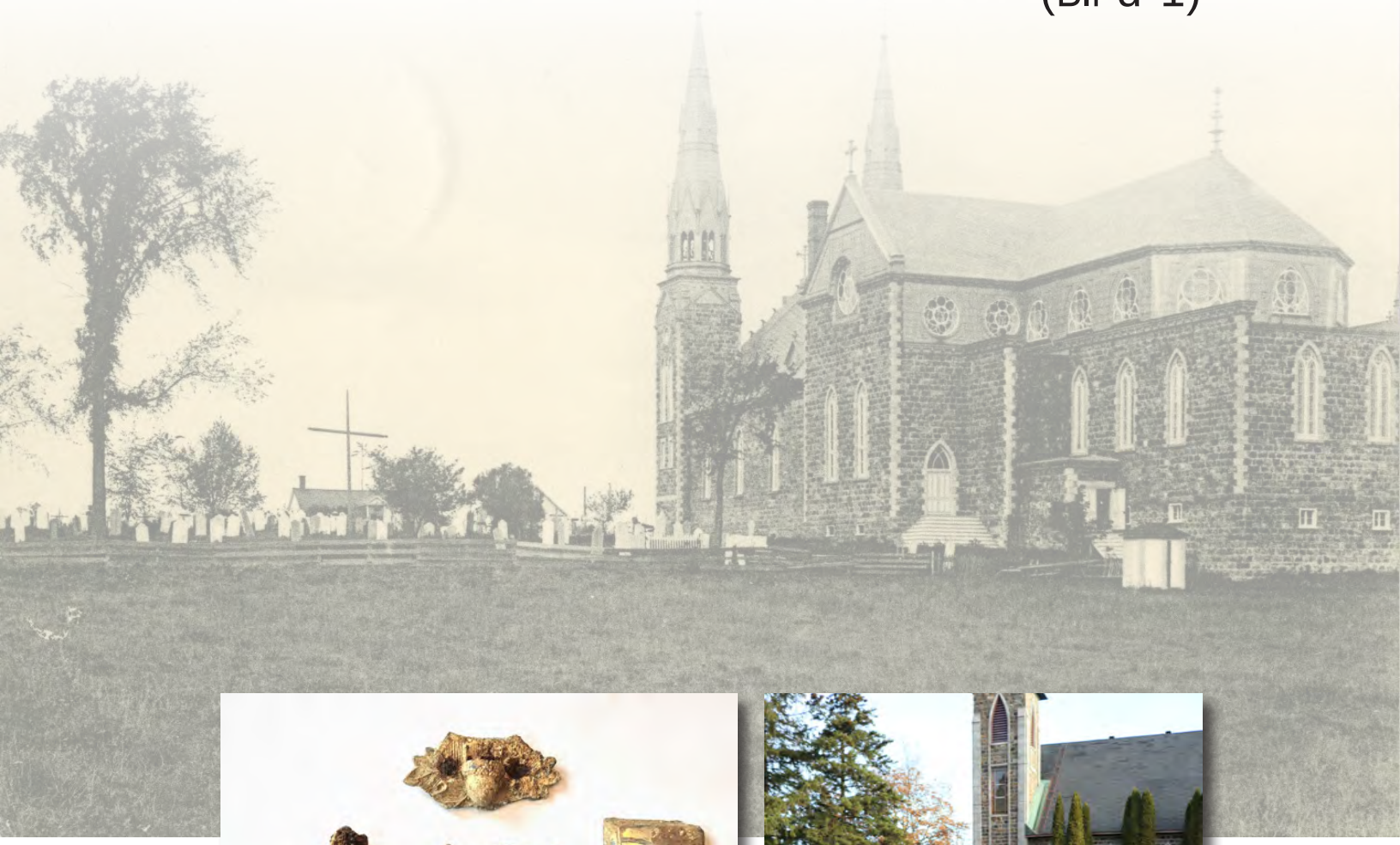

ARTEFACTUEL

Mars 2026

Page couverture :

« Église de Saint-Germain-de-Grantham », Coll. Félix Barrière, 1910, BAnQ_P748,S1,P1811 ;

Échantillon de la quincaillerie de cercueil observée dans le cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (1M5, 1R8, 1Q99 et 1Q100). ;

Vue générale des sépultures découvertes dans la sous-opération 1M. Vers l'est, BlFd-1-2024-N2_092.

Crédits Carbone Éducatifs
ATTESTÉS

Inventaire archéologique
sur le site de l'ancien cimetière de l'église Saint-Germain, Saint-Germain-de-Grantham

(BlFd-1)

Mars 2026

Rapport préparé par :

Artefactuel
40, rue Sainte-Catherine
Beauharnois (Québec) J6N 2P9

info@artefactuel.ca
www.artefactuel.ca

Rapport préparé pour :

Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham
Direction générale

Permis de recherche archéologique délivré à Artefactuel
Numéro de permis : 24-ARTE-28

Équipe de réalisation

Municipalité de Saint-Joseph-de-Grantham

Julie Galarneau	Directrice générale
Charles Gauthier	Directeur - Services techniques et travaux publics

3D-Tech

Arpenteur	Marc-André Manseau

W8banaki

Représentant de la nation	Alexandre Tellier, Coordonnateur de l'archéologie, archéologue

Fabrique Notre-Dame-de-Lourde

Curé	Gilles Dubois

Artefactuel

Coordonnatrice, chargée de projet et bioarchéologue	Zocha Houle-Wierzbicki
Assistante	Clotilde Roger
Archéologues – terrain	Pascal St-Jacques
	Violette Vidal
	Josianne Jetté
	Luce L. Archambault
	Gina Vincelli
Archéologue – laboratoire et Spécialiste – culture matérielle	Aurélie Desgens
Traitement des ossements et analyse bioarchéologique – laboratoire	Zocha Houle-Wierzbicki
Rédaction	Zocha Houle-Wierzbicki
	Clotilde Roger
Cartographie	Marie Fournier, Archéo-CAD
Chargée d'édition	Violette Vidal

Résumé

La présente intervention fait suite aux recommandations formulées dans le constat archéologique réalisé le 9 septembre 2024 par la bioarchéologue d'Artefactuel, et transmis au ministère de la Culture et des Communications. Ce constat avait été demandé en urgence à la suite de la découverte fortuite de restes humains lors de travaux de réfection de la rue Sainte-Thérèse et de l'aménagement d'une piste cyclable par la municipalité. L'objectif initial consistait à évaluer l'ampleur des découvertes et à déterminer la stratégie la plus appropriée afin de permettre la reprise des travaux dans les meilleurs délais.

La faible profondeur d'enfouissement des sépultures, parfois directement dans le remblai de concassé sous l'asphalte, a conduit à privilégier la réalisation d'un inventaire archéologique. Celui-ci a pris la forme d'un décapage mécanique couvrant l'ensemble de la portion nord de la rue Sainte-Thérèse, suivi d'un nettoyage manuel des surfaces présentant des indices sépulcraux.

L'inventaire, mené du 18 novembre au 13 décembre 2024, visait l'emprise de la rue Sainte-Thérèse en bordure du terrain de l'église Saint-Germain, depuis la rue Notre-Dame. L'équipe était composée d'une chargée de projet bioarchéologue, d'une assistante et de deux à cinq archéologues de terrain selon les périodes. L'intervention a permis de documenter plusieurs vestiges (12 — possiblement 13), ainsi que des niveaux d'occupation principalement associés à l'utilisation du cimetière. Des vestiges attribuables à un bâtiment secondaire ont également été mis au jour au nord-est de l'espace sépulcral, suggérant une occupation antérieure.

Aucune sépulture n'a été fouillée, le mandat consistant à les localiser et à les dénombrer. L'intervention a permis d'identifier 106 sépultures, correspondant à un nombre minimal de 115 individus, en raison de la présence de fosses d'inhumation contenant plus d'un individu. Parmi ces derniers, 34 semblent intègres, 12 paraissent avoir fait l'objet d'une exhumation totale ou quasi totale et 19 présentent des indices d'exhumation partielle. Le statut de 13 individus ne peut toutefois être déterminé avec certitude. La majorité des sépultures sont individuelles (58) ou probablement individuelles (22). Bien qu'un numéro distinct leur ait parfois été attribué, neuf sépultures communes ont été recensées, regroupant un minimum de 27 ou 28 individus. La fouille permettra de préciser s'il s'agit de sépultures collectives ou multiples. Par ailleurs, 12 — possiblement 13 — vestiges archéologiques ont également été documentés. La présence de sépultures jusque dans l'infrastructure de la rue témoigne d'un dérasement postérieur à la fermeture du cimetière. Les restes humains dont l'intégrité ou le contexte étaient menacés ont été prélevés et ont fait l'objet d'un inventaire ostéologique sans analyse approfondie. Advenant des fouilles ultérieures, ces ossements devront être réintégrés au squelette auquel ils se rattachent. Dans le cas d'ossements tertiaires (épars), leur analyse devra tenir compte de leur provenance initiale, soit de la sous-opération identifiée au moment du prélèvement.

En raison des conditions hivernales qui s'installaient, l'inventaire n'a pu couvrir l'ensemble de l'emprise initialement prévue. Certains secteurs demeurent donc à évaluer et les données re-

cueillies laissent présager un nombre plus important de sépultures en place dans la rue Sainte-Thérèse. Par ailleurs, bien que la répartition observée des sépultures suggère l'existence d'une limite nord et sud du cimetière, celles-ci demeurent indéterminées aux extrémités ouest et est du secteur étudié. Considérant le nombre important de sépultures en place, trois scénarios ont été proposés pour la poursuite du projet :

1. Condamnation du secteur et fouille des sépultures en conflit en vue de la remise en état du site ;
2. Abandon du projet de piste cyclable, maintien des travaux liés à la réfection du réseau sanitaire et fouille des sépultures en conflit ;
3. Maintien du projet de piste cyclable et des travaux de réfection du réseau sanitaire, avec fouille des sépultures en conflit.

Table des matières

Équipe de réalisation ..... b

Résumé c

1. Introduction 1

2. Méthodologie 4
   - 2.1 Méthodes de terrain 4
     - 2.1.1 Désignation du site et système Tikal 4
     - 2.1.2 Méthodologie de l'inventaire 7
     - 2.1.3 Méthodologie de fermeture du site 13
   - 2.2 Méthodes post-terrain 14
     - 2.2.1 Données de terrain 14
     - 2.2.2 Culture matérielle 14
     - 2.2.3 Analyses ostéologiques des restes humains 15

3. Cadre environnemental 16
   - 3.1 Paléoenvironnement 16
   - 3.2 Paysage actuel 18

4. Cadre culturel ancien et potentiel archéologique 20
   - 4.1 Occupation autochtone avant la colonisation 20
   - 4.2 Occupation eurocanadienne 20
     - 4.2.1 L'Ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham 24
   - 4.3 Interventions archéologiques antérieures et évaluation du potentiel archéologique sur le site BlFd-1 28
     - 4.3.1 Interventions antérieures et zones d'information archéologique 28
     - 4.3.2 Évaluation du potentiel archéologique 28
       - Méthodologie d'évaluation du potentiel archéologique 28
       - Potentiel archéologique 30

5. Résultats et discussion 33
   - 5.1 La stratigraphie 33
     - 5.1.1 Niveaux modernes 33
     - 5.1.2 Utilisation du cimetière 37
     - 5.1.3 L'occupation indéterminée antérieure 43
     - 5.1.4 Niveaux naturels 46

5.2 Les vestiges....47
5.3 Les inhumations....53
5.3.1 Les ossements épars....53
5.3.2 Les sépultures analysées....59
5.4 Les limites de cette intervention....78

6. Conclusion et recommandations....79
6.1 Recommandations générales en lien avec l'intervention....79
6.2 Recommandations liées à la nature funéraire du site....80
6.3 Recommandations relatives aux scénarios de travaux projetés....80

7. Médiagraphie....84
7.1 Ouvrages consultés....84
7.2 Sites web consultés....84

8. Annexe....85
8.1 Catalogue des photographies
8.2 Inventaire de la culture matérielle
8.3 Analyse ostéologique
8.4 Constat archéologique – Découverte fortuite de l'ancien cimetière catholique de l'église de St-Germain-de-Grantham

Liste des photos

Photo 2.1 : Identification préliminaire des sépultures pendant le décapage mécanique sous la supervision d'un archéologique – Secteur 1P/1V. Vers le sud-est, BlFd-1-2024-N3_022 9

Photo 2.2 : Identification préliminaire des sépultures pendant le décapage mécanique sous la supervision d'un archéologique – Secteurs 1T et 1V. Vers le nord (magnétique), BlFd-1-2024-N2_554 9

Photo 2.3 : Vue générale de la sépulture 1T104, avant le nettoyage manuel de la surface. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_523 9

Photo 2.4 : Méthodologie de recouvrement des sépultures du site BlFd-1 au terme de l'inventaire archéologique de 2024 : toiles géotextiles. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_744 13

Photo 2.5 : Méthodologie de recouvrement des sépultures du site BlFd-1 au terme de l'inventaire archéologique de 2024 : toiles isolantes. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_749 13

Photo 2.6 : Méthodologie de recouvrement des sépultures du site BlFd-1 au terme de l'inventaire archéologique de 2024 : section nord du site après remblaiement mécanique. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_738 13

Photo 3.1 : Vue générale de la portion nord de la rue Saint-Thérèse en début de mandat. Vers le sud-ouest, BlFd-1-2024-N2_003 18

Photo 3.2 : Vue générale de la portion nord de la rue Saint-Thérèse en début de mandat. Vers le sud-est, BlFd-1-2024-N2_004 18

Photo 3.3 : Vue générale de la portion nord de la rue Saint-Thérèse en début de mandat. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_006 18

Photo 5.1 : Vue générale du niveau organique identifié au nord du cimetière. Vers le nord-ouest, BlFd-1-2024-N2_008 36

Photo 5.2 : Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 2A. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_041 36

Photo 5.3 Vue générale des sépultures découvertes dans la sous-opération 1M. Vers l'est, BlFd-1-2024-N2_092 37

Photo 5.4 Vue générale des sépultures découvertes dans les sous-opérations 1P, 1Q et 1R. Vers le nord-est, BlFd-1-2024-N2_085 37

Photo 5.5 : Échantillon de la quincaillerie de cercueil observée dans le cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (1M5, 1R8, 1Q99 et 1Q100). Photographie : Artefactuel 40

Photo 5.6 : Tessons de verre à vitre récoltés dans la sépulture 1K100 (sondage test). Photographie : Artefactuel 41

Photo 5.7 : Bouton en verre opaque blanc, ainsi que divers artefacts récoltés dans la sépulture 1Q100 (sondage test). Photographie : Artefactuel 41

Photo 5.8 : Clous de cercueil prélevés dans la sépulture 1M103. Photographie : Artefactuel 42

Photo 5.9 : Os d'origine animale prélevés dans le lot 1J2. Photographie : Artefactuel 42

Photo 5.10 : Détail des os blanchis récoltés dans le lot 2C2. Photographie : Artefactuel 45

Photo 5.11 : Détail des clous et des os de mammifères récoltés dans le lot 2C3. Photographie : Artefactuel 45

Photo 5.12 : Profil de la paroi sud-ouest de la sous-opération 2B. Vers le sud-ouest, BlFd-1-2024-N2_093 46

Photo 5.13 : Vue générale des sondages manuels réalisés dans les fosses présumées de la sous-opération 2L. Vers le sud-ouest, BlFd-1-2024-N2_270 46

Photo 5.14 : Vue générale du vestige 2B50. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_100 47

Photo 5.15 : Vue générale des pierres désorganisées dans la paroi à l'est du vestige 2B50. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_103 47

Photo 5.16 : Détail du vestige en bois 1F50. Vers le sud-est, BlFd-1-2024-N2_048 49

Photo 5.17 : Vue générale de l'alignement des vestiges 1G50, 1G51 et 1H50. Vers l'est, BlFd-1-2024-N2_058 49

Photo 5.18 : Détail du vestige 1BB50. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_728 49

Photo 5.19 : Détail du vestige 1BB51. Vers le nord-ouest, BlFd-1-2024-N2_721 49

Photo 5.20 : Détail du vestige 1BB52. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_736 49

Photo 5.21 : Os provenant du lot 1J99. BlFd-1-24-LABO-075 55

Photo 5.22 : Os provenant du lot 1L99.BlFd-1-24-LABO-082 55

Photo 5.23 : Os provenant du lot 1P11. BlFd-1-24-LABO-058 55

Photo 5.24 : Os provenant du lot 1P99. BlFd-1-24-LABO-001 55

Photo 5.25A : Tiré du constat archéologique (Artefactuel 2024) 56

Photo 5.25B : Os provenant du lot 1P99. BlFd-1-24-LABO-016 56

Photo 5.26 : Os provenant du lot 1Q1. BlFd-1-24-LABO-088 56

Photo 5.27 : Os provenant du lot 1Q99. BlFd-1-24-LABO-038 56

Photo 5.28A : Tiré du constat archéologique (Artefactuel 2024) 57

Photo 5.28B : Os provenant du lot 1Q99. BlFd-1-24-LABO-047 57

Photo 5.29 : Os provenant du lot 1R99. BlFd-1-24-LABO-061 57

Photo 5.30 : Os provenant du lot 1T1. BlFd-1-24-LABO-086 57

Photo 5.31 : Os provenant du lot 1T99. BlFd-1-24-LABO-103 58

Photo 5.32 : Os provenant du lot 1V99. BlFd-1-24-LABO-055 58

Photo 5.33 : Os provenant du lot 1BB1. BlFd-1-24-LABO-096 58
Photo 5.34 : Sépulture 1K100. BlFd-1-24-LABO-035 60
Photo 5.35A : Sondages dans les sépultures 1M102 et 1M103. BlFd-1-2024-N2_231 60
Photo 5.35B : Sépulture 1M102. BlFd-1-24-LABO-080 60
Photo 5.36 : Sépulture 1M103 (b). BlFd-1-24-LABO-084 60
Photo 5.37A : Sépulture 1Q100. BlFd-1-2024-N2_020 61
Photo 5.37B : Sépulture 1Q100. BlFd-1-24-LABO-092 61
Photo 5.38A : Sépulture 1Q102. BlFd-1-2024-N2_112 61
Photo 5.38B : Sépulture 1Q102. BlFd-1-24-LABO-091 61
Photo 5.39A : Sépulture 1R100. BlFd-1-24-N2-012 62
Photo 5.39B : Sépulture 1R100. BlFd-1-24-LABO-067 62
Photo 5.40A : Sépulture 1R101. BlFd-1-2024-N2_015 62
Photo 5.40B : Sépulture 1R101. BlFd-1-24-LABO-063 62
Photo 5.41 : Photos des sondages exploratoires dans les sépultures 72
Photo 5.42 : Vue générale de la sépulture 1T101. Vers l'ouest, BlFd-1-2024-N2_475 77
Photo 5.43 : Vue générale des pierres dégagées dans la sépulture 1T113. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_553 77
Photo 5.44 : Vue générale de la pierre séparant les sépultures 1P106 et 1P107. Vers l'ouest, BlFd-1-2024-N2_377 77
Photo 5.45 : Vue générale de la sépulture 1M104, individus c, a et b (de la gauche vers la droite). Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_200 77
Photo 5.46 : Vue générale de la sépulture 1P104. Le dérasement mécanique aurait emporté la portion entre le crâne et la ceinture pelvienne. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_343 78
Photo 5.47 : Vue générale de la surface du creusement indéterminé (1M50). Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_163 78

Liste des figures

Figure 1.1 Localisation de l'aire d'intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (BlFd-1). Cartographie : Archéo-CAD 2

Figure 1.2 Localisation de l'aire d'intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (BlFd-1). Cartographie : Archéo-CAD 3

Figure 2.1 Plan général des sous-opérations du site BlFd-1 pour l'intervention de 2024 6

Figure 2.2 Relevé de l'opération 1 vue du ciel à l'aide d'un drone. Source : 3D-Tech (2024) 8

Figure 3.1 Localisation du site BlFd-1 et de l'aire inventoriée en 2024. Cartographie : Archéo-CAD 19

Figure 4.1 Extrait du premier plan mentionnant la ville de Headville, 1867. "Map of the Eastern Townships of Canada compiled and engraved expressly for the Eastern Townships "Gazetteer", St. Johns Smith & Co., 1867. (Source BAnQ, 0000107580, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244043?docref=AgQ8Jl1En7t7viAa2jxdRw) 21

Figure 4.2 Plan d'assurance de Saint-Germain de Grantham, vers 1897. "St. Germain de Grantham, Que.", (Source : BAnQ, 0000237489, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244412?docref=5wZObvgXDlYixxZWG5TGFQ) 22

Figure 4.3 Vue de la façade ouest de l'église de Saint-Germain de Grantham et de son cimetière avant sa fermeture, vers 1910. Vue vers le Nord. « Église de Saint-Germain-de-Grantham », Coll. Félix Barrière, 1910. (Source : BAnQ, P748,S1,P1811, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3073203?docref=ChDmiaL-RbaRaeV-Hj2fyQ) 23

Figure 4.4 Vue de la façade de l'église paroissiale de Saint-germain-de-Grantham après l'incendie de 1952. « Presbytère et église de Saint-Germain-de-Grantham, 15 mars 1952 ». (Source : Société d'histoire de Drummond, P184-009871, https://histoiredrummond.com/product/presbytere-et-eglise-de-saint-germain-de-grantham/) 24

Figure 4.5 Vue de la façade ouest de l'église de Saint-Germain de Grantham et de son cimetière. Vue vers l'est. (Source : comm. pers. M. Vallée). 25

Figure 4.6 Vue de l'église de Saint-Germain de Grantham en 1980 jouxtée à l'ouest par une aire plane et asphaltée qui correspond au stationnement de l'église et à la rue Sainte-Thérèse. Cette aire recouvre l'ancien cimetière paroissial résiduel. « Église de Saint-Germain-de-Grantham vers 1980 », Société d'Histoire de Drummond. (Source : Société d'histoire de Drummond, IC-2.3^{e}342, https://histoiredrummond.com/product/eglise-de-saint-germain-de-grantham-1980/) 25

Figure 4.7 Cartes du XXe siècle de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham. 26

Figure 4.8 Localisation du site BlFd-1. Aucune intervention archéologique ni zone d'information archéologique n'ont été signalées dans un rayon de 5 km autour du site BlFd-1. 29

Figure 4.9 Superposition du site du premier cimetière de Saint-Germain-de-Grantham avec le plan d'assurance incendie de Goad, 1897. Cartographie : Archéo-CAD 31

Figure 5.1 Localisation des sépultures et des vestiges mis au jour au cours de l'inventaire archéologique. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1). Cartographie : Archéo-CAD. 34

Figure 5.2 Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 2B (C3). Cartographie : Archéo-CAD 35

Figure 5.3 Coupe stratigraphique des parois ouest, nord et est de la sous-opération 2C (C4, C5 et C6). Cartographie : Archéo-CAD 44

Figure 5.4 Superposition de la trame actuelle au plan de 1897. Cartographie : Archéo-CAD 50

Figure 5.5 Superposition de la trame actuelle au plan de 1906. Cartographie : Archéo-CAD 51

Figure 5.6 Superposition de la trame actuelle au plan de 1918. Cartographie : Archéo-CAD 52

Figure 6.1 Identification des sépultures en conflit selon la nature des travaux visés. Cartographie : Archéo-CAD 82

Liste des tableaux

Tableau 2.1 Sommaire des sous-opérations excavées. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 5

Tableau 2.2 Terminologie en archéologie funéraire utilisée dans le cadre des interventions archéologiques de 2024. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 11

Tableau 3.1. Séquence postglaciaire de la végétation du secteur des Laurentides charlevoisiennes (Richard et al., 2020). 17

Tableau 4.1. Séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional. 20

Tableau 5.1 Description des lots associés aux niveaux modernes. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 36

Tableau 5.2 Description des lots associés au niveau remanié du sol naturel par l'inhumation et l'exhumation des sépultures, ainsi que les lots associés au remblai de comblement des fosses d'inhumation ou d'exhumation identifiées au terrain. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 38

Tableau 5.3 Description des lots associés à une possible occupation antérieure du cimetière. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 43

Tableau 5.4 Description des lots associés aux niveaux naturels. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 46

Tableau 5.5 Liste des vestiges archéologiques identifiés au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 48

Tableau 5.6. Liste des lots qui comportaient des restes humains qui n'ont pu se voir attribuer un numéro de sépulture au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 54

Tableau 5.7 Inventaire des restes humains prélevés dans les sépultures qui n'ont pas été fouillées au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 59

Tableau 5.8 Descriptions des sépultures recensées au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 63

Tableau 5.9 Résumé des sondages manuels réalisés dans les sépultures présumées. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1) 71

1. Introduction

Ce rapport dresse le bilan de l'intervention archéologique qui a été réalisée à la fin de l'automne 2024 dans l'emprise de la rue Sainte-Thérèse (BlFd-1), à la hauteur de l'église de Saint-Germain-de-Grantham, dans la municipalité du même nom (figures 1.1 et 1.2). Réalisée sous la forme d'un inventaire archéologique, cette intervention répondait aux recommandations émises à la suite du constat archéologique réalisé au mois de septembre précédent (voir Annexe 4). En effet, des restes humains ont été mis à jour fortuitement à l'occasion de travaux de réfection de la rue Ste-Thérèse et de l'aménagement d'une piste cyclable par la municipalité. Compte tenu de la nature de la découverte, une bioarchéologue avait été attitrée au projet afin d'effectuer une visite au terrain et de constater l'état de la découverte.

La municipalité de Saint-Germain-de-Grantham a mandaté Artefactuel pour réaliser cet inventaire, l'objectif étant de déterminer l'étendue du cimetière dans l'emprise de la rue et d'estimer le nombre de sépultures qui entraient potentiellement en conflit avec les travaux d'aménagement de la piste cyclable. Ceux-ci impliquaient une excavation peu profonde, d'environ 35 cm à partir de la surface. Par ailleurs, la Municipalité envisageait la réfection du réseau de services publics occupant la portion ouest de la rue Sainte-Thérèse d'ici quelques années, ce qui implique des excavations beaucoup plus substantielles, avec des paliers de sécurité pour atteindre 3,0 m de profondeur. Ainsi, elle souhaitait profiter de l'occasion pour évaluer le nombre de sépultures qui pouvaient aussi entrer en conflit avec ces travaux.

L'intervention a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 24-ARTE-28, lequel a été octroyé par le MCC, le 7 novembre 2024. L'intervention s'est tenue entre 18 novembre et le 13 décembre 2024. L'emprise visée se limitait à la rue Sainte-Thérèse, le long du terrain de l'église. L'équipe était composée d'une bioarchéologue chargée de projet, une assistante-archéologue et entre 3 et 5 archéologues de terrain selon les périodes.

Le présent rapport commence avec la présentation de la méthodologie de recherche adoptée au terrain et pour le traitement des données (chapitre 2). S'en suit une description de l'aire à l'étude et du cadre environnemental du secteur durant la préhistoire (chapitre 3). Sont abordés au chapitre suivant le cadre paléohistorique et historique, l'état des connaissances archéologiques et la nature du potentiel en lien avec l'aire visée par le projet (chapitre 4). Les résultats sont ensuite discutés au sein du chapitre 5. La présentation des résultats est accompagnée de plans de localisation, de coupes stratigraphiques représentatives, d'iconographies anciennes appropriées et de photos. Sont finalement présentées en conclusion les recommandations qui découlent de cette intervention (chapitre 6). La médiagraphie forme le chapitre 7, alors que le catalogue photo et l'inventaire de la culture matérielle récoltée forment respectivement les annexes 1 et 2, et viennent ainsi compléter le présent document. L'ensemble des données associées à l'analyse ostéologique est disponible dans le dossier technique.

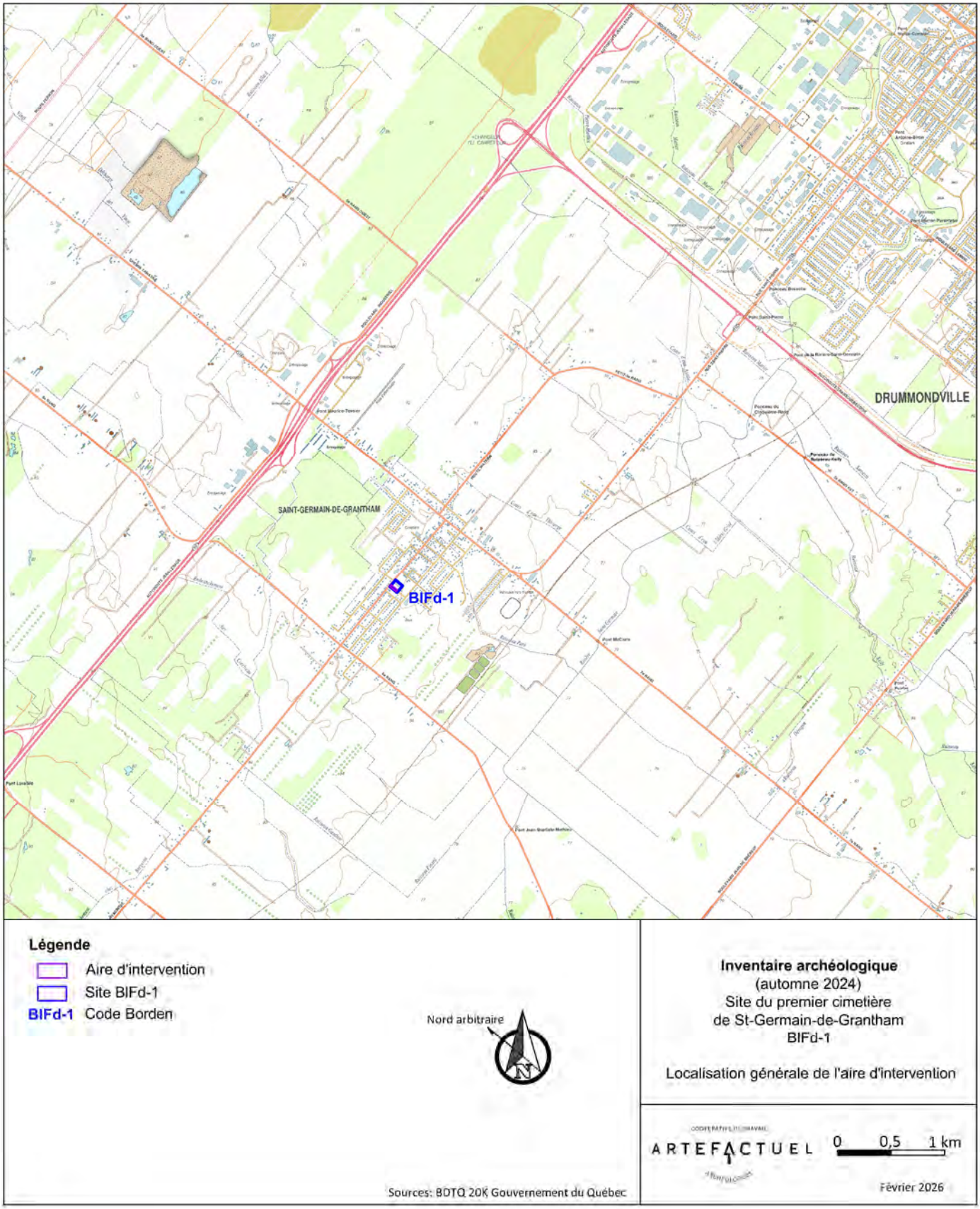

Figure 1.1 Localisation de l'aire d'intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (BlFd-1). Cartographie : Archéo-CAD

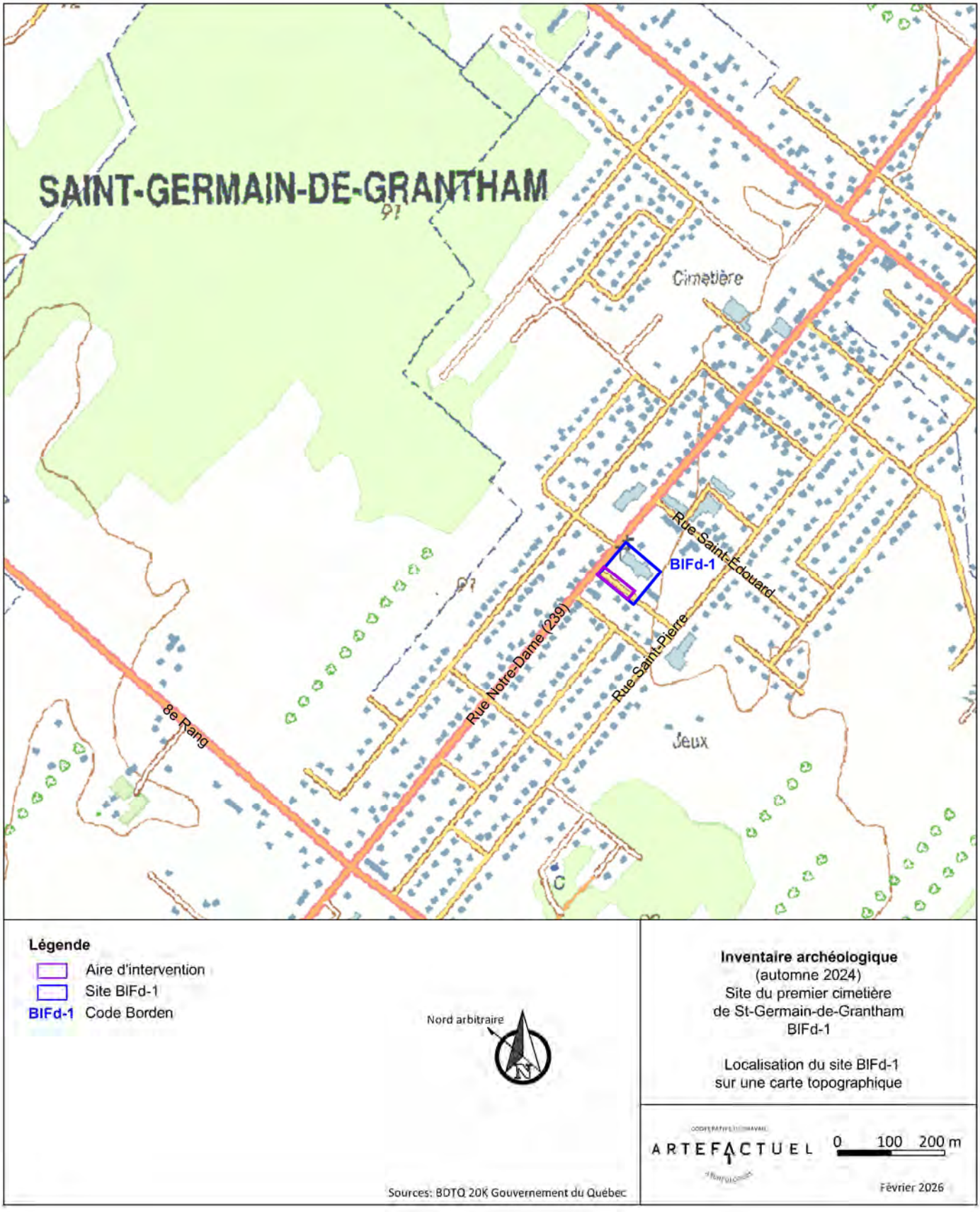

Figure 1.2 Localisation de l'aire d'intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (BlFd-1). Cartographie : Archéo-CAD

2. Méthodologie

2.1 Méthodes de terrain

2.1.1 Désignation du site et système Tikal

Compte tenu des découvertes au moment du constat en septembre 2024, le code Borden BlFd-1 a été attribué à l'ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham. Ce code est utilisé pour désigner les sites ayant fait l'objet d'interventions archéologiques à la suite de découvertes jugées significatives, dans le but d'en faciliter l'identification et la gestion. À l'exception des sites se trouvant sous l'autorité de Parcs Canada qui possèdent leur propre système d'identification, le code Borden est octroyé par le MCC. Il consiste en un code alphanumérique qui permet sa localisation d'après son positionnement géographique (longitude et latitude) (ex. : **BlFd**-001) et qui témoigne de son ordre de découverte puisque les numéros sont attribués successivement (BlFd-**001**).

Les données issues de l'intervention archéologique ont été consignées à l'aide du mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie qui réfère à un numéro d'opération, de sous-opération et de lot. Ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre (ex. : 1A1). Les opérations identifient les activités archéologiques en fonction des méthodes d'investigation utilisées (sondages individuels, tranchées mécaniques, fouille manuelle) en suivant habituellement l'ordre chronologique de réalisation en débutant par 1 (ex. : **1**A1). Les sous-opérations sont quant à elles identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A (ex. : 1**A**1) et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Le lot constitue l'unité minimale d'enregistrement et réfère à chacune des couches de sol formant la séquence stratigraphique. Le lot est désigné par un chiffre débutant par 1 (ex. : 1A**1**). Dans le cas des opérations mécaniques, le lot englobe souvent l'ensemble des sols excavés, mais peut également être associé à un dépôt stratigraphique particulier. Les vestiges (autres que les cercueils[1]) découverts ont été désignés par la cinquantaine (ex. : 1A**50**) afin de bien les distinguer des sépultures qui sont identifiées par la centaine (ex. : 1A**100**).

Le tableau 2.1 liste les sous-opérations qui ont été implantées selon le système Tikal dans le cadre de l'inventaire de 2024 (figure 2.1). Au total, c'est une superficie de près de 1000 m^2 qui a été décapée. Un quadrillage a été mis en place de manière à délimiter des sous-opérations de 10 m sur 5 m, à l'exception des sous-opérations 1X, 1Y, 1Z et 1AA ainsi que la tranchée exploratoire 1BB, qui sont plus petites. Enfin, mentionnons qu'en lien avec la pratique courante, les lettres « I », « O » et « U » ont été exclues de la séquence d'identification des sous-opérations,

1 Aucune sépulture n'ayant été fouillée au cours de cette intervention, et celles-ci étant majoritairement intactes, il n'a pas été jugé nécessaire d'attribuer un numéro de vestige au cercueil en sus du numéro de sépulture à cette étape du processus archéologique.

afin d'éviter des erreurs de graphie concernant l'identification des lots, vestiges et sépultures. Faute de temps et des conditions météorologiques défavorables, il n'a pas été possible de décaper l'intégralité du secteur d'intervention vers le sud-est, toutefois, une tranchée mécanique exploratoire (représentée par la sous-opération 1BB) a été effectuée afin de tenter de circonscrire la limite sud-est du cimetière.

Tableau 2.1 Sommaire des sous-opérations excavées. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

SOUS-OPÉRATION	TYPE	ORIENTATION	DIMENSIONS
1A	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1B	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1C	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1D	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1E	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1F	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1G	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1H	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1J	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1K	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1L	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1M	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1N	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1P	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1Q	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1R	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1S	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1T	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1V	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1W	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	10 m sur 5 m
1X	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	6 m sur 2 m
1Y	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	6 m sur 5 m
1Z	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	6 m sur 5 m
1AA	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	6 m sur 2 m
1BB	Mécanique	Nord-ouest / Sud-est	18 m sur 3 m
2A	Manuelle	Nord-ouest / Sud-est	0,35 m sur 0,20 m
2B	Mécanique	s.o.	4,0 m sur 2,5 m approx.
2C	Manuelle	s.o.	2 m sur 2 m approx.

La procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle a également été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé du code Borden du site et des deux derniers chiffres de l'année de l'intervention. Ainsi, le code utilisé pour les relevés en plan correspond par exemple à BlFd-1-24-P1 et suivants ; pour les profils stratigraphiques, BlFd-1-24-C1 et suivants ; et enfin, pour les photographies BlFd-1-24-N1-001 et suivants. À

Figure 2.1 Plan général des sous-opérations du site BlFd-1 pour l'intervention de 2024

noter que le code N1 fait référence au numéro d'appareil utilisé sur le terrain. Trois caméras ont été utilisées durant les interventions comprises dans les limites du site BlFd-1, correspondant respectivement à l'appellation N1 à N3. De plus, la réalisation de nombreux relevés stratigraphiques a permis de documenter la chronologie des couches de sols dans l'ensemble de l'emprise couverte. Le catalogue des photographies se trouve à l'Annexe 1.

2.1.2 Méthodologie de l'inventaire

Le décapage du site a été réalisé avec une pelle mécanique munie d'un godet de 1,20 m de longueur. Cette étape consistait à enlever de manière contrôlée les sols par décapages horizontaux successifs de faible épaisseur sous la supervision de l'archéologue. L'excavation mécanique cessait dès l'apparition d'éléments indiquant des vestiges en bois ou maçonnés, ou des la présence de sépultures présumées[2]. Leurs limites étaient alors identifiées à la peinture et un numéro leur était automatique assigné et identifié par un clou et un ruban étiqueté (photos 2.1, 2.2 et 2.3). Un sondage manuel était effectué lorsque jugé nécessaire. Cela pouvait être pour vérifier la présence d'ossements en place dans une sépulture, comme pour la documenter de manière préliminaire. Enfin, les vestiges et les sépultures étaient localisés sur un plan à l'échelle avant d'être relevés en lot par un arpenteur, puis décrits et photographiés. La firme d'arpentage a également effectué un relevé d'ensemble à l'aide d'un drone (figure 2.2).

Dans le cas où des zones ne présentaient pas de traces d'occupation, le décapage mécanique se limitait généralement à un maximum de 20 cm à 30 cm sous l'emprise visée par les travaux liés au projet d'aménagement d'une piste cyclable dans la rue Sainte-Thérèse, sauf si le sol naturel stérile était rencontré avant. Un sondage mécanique (2B) a toutefois atteint une profondeur plus importante (environ 1,80 m sous l'asphalte) afin de documenter la séquence stratigraphique de l'aire d'intervention. La profondeur de la sous-opération 1BB était d'environ 1 m afin d'atteindre les sépultures qui, contrairement aux sous-opérations précédentes, sont apparues à plus forte profondeur.

À moins d'une indication contraire, toutes les références à l'orientation sont basées sur un nord arbitraire qui pointe vers la rue Notre-Dame.

Les composantes de chaque vestige dégagé lors de l'intervention ont fait l'objet d'une description détaillée sur des fiches d'enregistrement normalisées et conçues à cet effet. Ces fiches permettent de consigner un relevé complet incluant : l'identification, le type et la fonction, la localisation planimétrique et altimétrique, la nature des composantes, l'état de préservation ainsi que les numéros des photographies associées.

2 Une sépulture présumée pouvait prendre la forme d'une concentration d'ossements humains (articulés ou non), de pâte de bois, de lignes de cercueil, de quincaillerie de cercueil, de traces de fosses d'inhumation, de troncature d'exhumation, parfois tous ces éléments réunis ou en partie.

PRÉPARÉ PAR:	ENTREPRENEUR:	CLIENT:	NOTES	TITRE DU PROJET:	ARTICLE:	REVISION:
3D–TECH	ARTEFACTUEL	–	– CE DOCUMENT PEUT PRÉSENTER DES INFORMATIONS QUI NE SONT PAS DESTINÉES SPÉCIFIQUEMENT AU PROJET. IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES UTILISATEURS DE CE DOCUMENT DE RESPECTER LA RÉGLEMENTATION DU RESPECT DE LA VIE PRIVÉE. L'UTILISATION DES IMAGES AÉRIENNES SANS NOTRE AUTORISATION ÉCRITE EST INTERDITE.	SAINT–GERMAIN–DE–GRANTHAM	–	REV. 1
				TITRE DU CONTRAT:	DESCRIPTION	DESSINÉ PAR: V.BOULAY / SIGNATURE:
					–	PROJETÉ PAR: V.BOULAY / SIGNATURE:
				TITRE DU DESSIN:	DÉCOMPTE	APPROUVÉ PAR: – / SIGNATURE:
				DRONE / ÉLÉVATION	–	ÉCHELLE: AUCUNE / PAGE: 1 / DE: –

Figure 2.2 Relevé de l'opération 1 vue du ciel à l'aide d'un drone. Source : 3D-Tech (2024)

Photo 2.1 : Identification préliminaire des sépultures pendant le décapage mécanique sous la supervision d'un archéologique – Secteur 1P/1V. Vers le sud-est, BlFd-1-2024-N3_022

Photo 2.2 : Identification préliminaire des sépultures pendant le décapage mécanique sous la supervision d'un archéologique – Secteurs 1T et 1V. Vers le nord (magnétique), BlFd-1-2024-N2_554

Photo 2.3 : Vue générale de la sépulture 1T104, avant le nettoyage manuel de la surface. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_523

L'enregistrement préliminaire des sépultures présumées a été réalisé à l'aide de fiches de résumé d'intervention conçues pour la méthode d'inventaire. Les descriptions tenaient compte de critères nécessaires à l'orientation des fouilles archéologiques subséquentes :

- Le type d'inhumation (primaire, secondaire et tertiaire) ;
- L'état de préservation de la sépulture ;
- L'état de préservation du squelette ;
- La catégorie d'âge (mature ou immature) ;
- L'orientation et la position du corps ;
- Le mode d'inhumation (sépulture individuelle, double, triple ou commune) ;
- La présence d'un appareil funéraire (ex. : cercueil) ;
- La présence de mobilier funéraire (quincaillerie de cercueil, ou artefacts issus de dépôt d'offrandes) ;
- Le niveau d'altitude auquel apparaissent les sépultures présumées (fosse, cercueil et squelette).

Le tableau 2.2 présente l'ensemble de la terminologie retenue dans le cadre du volet terrain de l'intervention. Il convient de préciser que certaines variations terminologiques peuvent apparaître selon les auteurs consultés et la langue de rédaction des définitions. Les processus de traduction constituent également une source potentielle de divergence sémantique. Afin de réduire ces ambiguïtés et d'assurer une cohérence terminologique, le recours au thésaurus PACTOLS a été privilégié. Développé par la Fédération et Ressources sur l'Antiquité (Frantiq), PACTOLS est un thésaurus contrôlé et multilingue principalement utilisé dans les domaines de l'archéologie, des sciences de l'Antiquité et de l'information documentaire. Il regroupe des descripteurs normalisés (concepts, mots-clés et termes) permettant d'indexer, de catégoriser et de mettre en relation des ressources documentaires, des catalogues, des publications et des bases de données dans ces disciplines (Nouvel 2022). Lorsque les définitions requises n'étaient pas couvertes par ce référentiel ou que de nuances nécessitaient d'être apportées, celles-ci ont été sélectionnées à partir d'ouvrages spécialisés en bioarchéologie, en privilégiant les sources faisant autorité dans le domaine.

Tableau 2.2 Terminologie en archéologie funéraire utilisée dans le cadre des interventions archéologiques de 2024. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

Terminologie générale		**Source(s) ou définition inspirée de**
Os mélangés / perturbés (traduction de « commingled bones »)	Restes humains devenus impossible d'individualiser en raison d'un mélange des éléments osseux, que celui-ci soit intentionnel ou non. La fragmentation n'est pas nécessaire à la formation d'un assemblage mélangé, mais elle accompagne généralement ce type de mélange.	Traduction libre de Osterholtz, M. Baustian et L. Martin 2014 : 9
Os tertiaires (os épars au Québec)	Os humains dispersés, épars et désarticulés, sans lien avec un contexte funéraire (Boz et D. Hager 2014 : 19) ; Éléments squelettiques isolés, dispersés, désarticulés ou partiellement articulés, découverts en dehors d'un contexte funéraire ou mortuaire typique et ne pouvant plus être clairement rattachés à un squelette individuel ou à un ensemble précis de restes humains (cf. Haddow et Knüsel, 2017 ; Haddow et al., 2020). Les restes tertiaires correspondent en réalité à des restes en contexte secondaire, mais sont qualifiés de « tertiaires » afin de souligner qu'il s'agit d'ossements isolés (Knüsel et Schotsmanns : 678).	Traduction libre de Knüsel et Schotsmanns 2022 : 678 ; Traduction libre de Boz et D. Hager 2014 : 19
Fosse sépulcrale / d'inhumation	« Fosse plus ou moins profonde, de forme plus ou moins régulière contenant les restes d'un défunt, dont l'aménagement n'a pas été avéré lors de la fouille. (Atelier Mort, 2020) »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKsjk6BZvmn)
Sépulture / Tombe	« Lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts, et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir un geste funéraire ; de manière plus restrictive, structure constituée à l'occasion de ce geste funéraire. (Dict. de la Préhistoire, 1988, p. 1002-1003). La tombe est donc l'expression matérielle de la sépulture, c'est notamment par la tombe que l'archéologue parvient à mettre en évidence une sépulture. (Atelier Mort, Juillet 2021). » ; Pour certains auteurs, la tombe est considéré comme un synonyme de sépulture (p. ex. : « Synonyme : tombeau, sépulture. Lieu où l'on ensevelit un mort. » (White, Black et Folkens 2016 : 599)	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt795b632nWw) ; (White, Black et Folkens 2016 : 599)
Cercueil	« Contenant mobile du corps, en bois [des sépultures antiques et médiévales], dont les éléments (côtés, fond, couvercle) sont rendus solidaires par des clous ou des cornières métalliques. Le cercueil peut également avoir été assemblé «bois sur bois» (chevillage, liage, etc.), mais il est très rare de pouvoir le démontrer archéologiquement. (d'ap. Colardelle, Terminologie, 1996). Note : Pour le cercueil en pierre, utiliser sarcophage. »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-trJM9dwVgvl)
Tombeau	« Monument funéraire servant de sépulture pour un ou plusieurs morts. »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-trU7lmEVbLP)
Inhumation	« Action d'enterrer un corps, une partie de corps ou des ossements, quelle que soit l'action réalisée préalablement sur le cadavre le cas échéant (par exemple, crémation, décharnement, etc.). Par extension, ce terme est aussi utilisé pour les dépôts de corps, de parties de corps ou d'ossements non ensevelis, mais installés dans des espaces clos tels que les grottes, caveaux, les dolmens, etc. [...] (Atelier Mort, déc. 2020). »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-trZlKwOplJt)
Exhumation	« Action de déterrer des restes humains, de les retirer de leur lieu de sépulture (Atelier Mort, nov. 2020). »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-tlbbnLONaAj)
Squelette en connexion anatomique	« Se dit d'un squelette découvert en position identique à celle de son inhumation, les os conservant leur disposition articulaire anatomique »	White, Black et Folkens 2016 : 597
Squelette en position anatomique	« La nomenclature anatomique internationale prévoit que l'examen de l'individu est décrit, celui-ci étant debout en position fixe, face à l'examinateur (paumes dirigées vers ce dernier). De cette manière, aucun os long ne se croise. »	White, Black et Folkens 2016 : 597
Types de sépulture		
Individuelle	« Sépulture qui n'accueille qu'un corps. (Dict.de la Préhistoire, 1997) »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt-m0hpvcb534)
Double	« [...] qui accueille deux corps reçus au cours d'une même opération. (Dic. Préhistoire) »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-tUTlawFdJyT)
Multiple	« [...] où plusieurs corps ont été déposés en même temps. »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crt-MLOOMJKXKk)
Collective	« Structure dans laquelle plusieurs corps ont été déposés successivement, au fur et à mesure des décès. (Dict. de la Préhistoire, 1997) »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-t5JabTE2S1y)
Ossuaire	« Amas d'ossements humains plus ou moins organisé, résultant de la perturbation, de la réduction ou du curage de plusieurs sépultures. L'ossuaire est composé des restes osseux de plusieurs individus ; les os peuvent être sélectionnés ou non. Les os peuvent faire l'objet d'un agencement particulier ou non. L'ossuaire n'est pas une sépulture secondaire. [...] Il peut revêtir des formes très diverses selon les contextes et les périodes, de la simple fosse à l'édifice construit, en passant par les galeries souterraines ou le dépôt de l'amas dans la sépulture concernée. À la période moderne, on rencontre le terme de « reliquaire communautaire » pour ce type de structure, qui peut alors être construit dans ou hors de l'église, ou à part dans le cimetière. [...] (Atelier Mort, 2020). »	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcr-t0YYwncvlpV)
Charnier / Fosse commune	« Il convient de distinguer le charnier médiéval du charnier moderne et contemporain, car ce terme adopte une signification différente dans ces deux contextes. Aux époques moderne et contemporaine, un charnier est un endroit où sont mis en terre, de nombreux cadavres humains, qui peuvent être ou non identifiés avant l'enterrement. Il permet, dans le cas d'un grand nombre de morts, d'enterrer les corps le plus rapidement possible (ce qui le distingue de la fosse commune). Le charnier peut être constitué à la suite d'une épidémie, d'une catastrophe naturelle, d'un génocide ou d'une guerre. L'ONU définit par ailleurs le charnier criminel comme un lieu d'enfouissement contenant trois victimes d'exécution ou plus. Dans tous les cas, le charnier n'est pas une sépulture, dans le sens où il n'y a pas d'intentionnalité positive envers les défunts, mais un simple enfouissement du corps pour diverses raisons (sanitaire, criminelle, etc…) » ; « Mass Grave: referred to, variously, as 'sépulture de crise', 'sépulture de catastrophe' or 'charnier' in French, a type of grave formed by the deposition of a number of individuals simultaneously, or in very quick succession due to the 'handling of a large number of dead people accumulated within a very short time' (Meyer et al., 2014) in a single episode (for instance, following a disaster, a massacre or epidemic). A mass grave is indicated by 'large' numbers of articulated individuals (although there is no consensus on the minimum number of individuals) placed tightly together, often in layers, in a single feature, and often in a disordered state (i.e. in various orientations), which departs from the norm in a given time and place. These individuals often bear a common pattern of traits related to the mode (i.e. the means by which death was caused, such as by blunt force trauma) and manner (i.e. the circumstances of death, as in homicide by armed violence, or disease, such as the Plague) (cf. Castex and Kacki, Chapter 18, this volume). » (Knüsel et Schotsmanns 2022 : 670)*	PACTOLS (https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtn2bccWtwSM) ; Knüsel et Schotsmanns 2022 : 670

* La définition est laissée inchangée afin de préserver les nuances spécifiques de traduction de l'anglais vers le français.

Types de déposition de la sépulture		
Sépulture / Inhumation primaire (au Québec, aussi dite « en place »)	Corps déposé dans sa totalité et dans son état initial dans un lieu de sépulture, sans déplacement ni regroupement d'ossements après le dépôt initial. À noter que le déplacement des os est possible dans une sépulture primaire, notamment dans la cas où l'individu est inhumé dans un appareil funéraire (ex. : cercueil, tombeau, sarcophage) ou pour des raisons taphonomiques (ex. : actions des animaux fouisseurs ou de la végétation). C'est l'intentionnalité derrière le geste de disposer des os dans un nouvel endroit qui doit être considérée.	Traduction libre de Knüsel et Schotsmanns 2022 : 675 et de Boz et D. Hager 2014 : 19 et de White, Black et Folkens 2016 : 589
Sépulture secondaire	« Un squelette partiel ou complet déplacé de son lieu d'inhumation initial, puis redéposé dans un autre emplacement. » (Boz et D. Hager 2014 : 19) ; « Le dépôt subséquent de restes humains, souvent à la suite d'un transfert intentionnel depuis leur emplacement primaire. Il s'agit de restes partiels ou complets du squelette, fréquemment à l'état désarticulé ou partiellement désarticulé, parfois avec certains éléments manquants. » (Knüsel et Schotsmanns 2022 : 677)	Traduction libre de Knüsel et Schotsmanns, 2022 : 677 ; Traduction libre de Boz et D. Hager 2014 : 19
Sépulture tertiaire	«Un squelette partiel ou complet déplacé de son second lieu d'inhumation , puis redéposé dans un nouvel emplacement. « Alors que le transfert du premier contexte vers un contexte secondaire est une pratique courante et fait partie des rites funéraires, la sépulture tertiaire est réservée aux ancêtres importants (Freedman 1966). »»	Traduction libre de Estella Weiss-Krejci 2011 : 75
État de préservation de la sépulture (Définitions qualitatives à usage opératoire, sans source spécifique)		
Complète	Sépulture en place, n'ayant subi ni exhumation ni perturbation.	
Incomplète	Sépulture en place présentant une absence partielle ou totale de certains ossements. Cette absence peut résulter d'un dépôt initial incomplet, survenu lors du comblement de la fosse d'inhumation, ou d'un retrait postérieur à la mise en terre du défunt.	
Perturbée	Sépulture en place dont les ossements ont été déplacés, en partie ou en totalité.	
Partiellement exhumée	Sépulture en place dont l'appareil funéraire (si présent) et les ossements ont été en partie exhumés.	
Exhumée	Sépulture dont le squelette a été retiré de son contexte d'origine, avec ou sans l'appareil funéraire (par exemple, cercueil).	
En place indét.	Sépulture semblant être à sa position d'origine, mais pour laquelle il n'a pas été possible de déterminer l'état de préservation (complète, incomplète, exhumée ou perturbée).	
État de préservation du squelette (Définitions qualitatives à usage opératoire, sans source spécifique)		
Intègre (ou en place)	L'ensemble des os du squelette est présent et ils sont articulés entre eux (connexion anatomique). La décomposition du tissu osseux est minime.	
Perturbé (ou mélangé)	Le squelette peut être en partie en connexion anatomique ou pas du tout. L'ensemble des os de l'individu est présent, sinon il est également considéré incomplet. Par exemple, une racine ou l'action d'animaux fouisseurs ont bougé les os, mais aucun d'eux ne manquent.	
Incomplet	Un squelette dont une partie des os sont manquants pouvant résulter d'un processus taphonomiques ou d'une manipulation anthropique, etc. (ex. : exhumation partielle, décomposition des os, inhumation secondaire)	

2.1.3 Méthodologie de fermeture du site

À l'issue de l'inventaire, les sépultures ont été recouvertes d'un tissu géotextile. Celles étant le plus à risque d'être affectées par les intempéries, notamment celles contenant des ossements d'individus immatures, ont été recouvertes d'une petite quantité de sédiments avant d'être protégées par le tissu géotextile. Ces toiles ont ensuite été recouvertes par des toiles isolantes afin de protéger les sépultures des conditions hivernales en attendant le remblayage mécanique, le tout maintenu par des blocs de béton creux (photos 2.4, 2.5 et 2.6).

Photo 2.4 : Méthodologie de recouvrement des sépultures du site BlFd-1 au terme de l'inventaire archéologique de 2024 : toiles géotextiles. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_744

Le remblayage a été réalisé dans les jours suivant la démobilisation de l'équipe d'archéologie. Des contreplaqués ont été déposés sur les géotextiles, en remplacement des toiles isolantes, et un remblai d'environ 30 cm d'épaisseur a été posé par-dessus. L'accès à cette section de la rue demeurera fermé jusqu'à la réouverture du site pour les travaux.

Photo 2.5 : Méthodologie de recouvrement des sépultures du site BlFd-1 au terme de l'inventaire archéologique de 2024 : toiles isolantes. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_749

Photo 2.6 : Méthodologie de recouvrement des sépultures du site BlFd-1 au terme de l'inventaire archéologique de 2024 : section nord du site après remblaiement mécanique. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_738

2.2 Méthodes post-terrain

2.2.1 Données de terrain

À la suite des activités de terrain, le traitement du corpus de données impliquait notamment la mise en forme du dossier technique, des enregistrements, l'inventaire des objets-témoins, des restes humains (section 2.2.3), la production des plans des relevés et des tableaux de compilation, des démarches nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des données recueillies, à l'élaboration des instruments de synthèse (plans, tableaux, figures, etc.) et, en bout de piste, à la production du rapport.

Des documents synthèses, sous forme de plans et de tableaux, ont alors été produits afin de faciliter l'accès aux principales données de l'intervention : nature des activités archéologiques, relevés stratigraphiques, relevés planimétriques et vestiges architecturaux. Les différentes composantes du tissu archéologique sont ensuite intégrées à l'intérieur de séquences événementielles incorporant les données provenant des fouilles manuelles et des relevés stratigraphiques. Les données sont rassemblées en un corpus analysé et traité par évènement stratigraphique, c'est-à-dire par couche ou ensemble de couches stratigraphiques considérées comme synchrones et dont la mise en place découle d'un même évènement. Cette manière de procéder permet de corréler en une seule séquence les divers dépôts identifiés par une numérotation distincte dans les profils stratigraphiques et les lots de fouille. Les données ainsi intégrées ont pu être regroupées en périodes et en phases définies en fonction des caractéristiques des assemblages artefactuels, de leur association avec les vestiges architecturaux, ou en relation avec le développement historique des espaces investigués. Cette périodisation a été établie grâce aux divers marqueurs chronologiques repérés au sein des assemblages de la culture matérielle recueillis, ainsi que par l'association de ces assemblages avec les diverses générations de bâtiments et autres constructions expertisées.

La mise en forme des plans, incluant l'emplacement des relevés stratigraphiques et des vestiges, est réalisée à l'aide du logiciel AutoCAD et intégrée sur le plan des travaux, en plus d'être superposée sur des plans anciens pertinents à leur analyse. Les données cartographiques traitées ont donc permis de produire les principales représentations planimétriques qui illustrent ce rapport. Enfin, sur la base des observations faites au terrain, une attention particulière est ici accordée à la réévaluation du potentiel archéologique des secteurs étudiés, une appréciation intimement liée non seulement à la valeur documentaire, mais également à l'intégrité des contextes archéologiques considérés. Le bilan de cette démarche permet la mise en forme du potentiel archéologique résiduel et accompagne les différentes recommandations formulées en regard des prochaines étapes et éventuelles mesures d'atténuation.

2.2.2 Culture matérielle

Enfin, le corpus des données archéologiques récoltées au terrain comprend également une collection de culture matérielle, artefacts qu'il faut traiter en laboratoire. Les objets ont été lavés et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.)

et leur unité de provenance (lot). L'inventaire des objets-témoins a été réalisé selon un cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des Parcs, le tout sur des fiches informatisées à l'aide du logiciel FileMaker. L'inventaire figure à l'Annexe 2.

2.2.3 Analyses ostéologiques des restes humains

L'analyse ostéologique commence par un nettoyage minutieux des ossements, une étape essentielle pour examiner l'état des os et réaliser les premières observations lors de l'estimation des paramètres de base, ainsi que pour identifier d'éventuelles anomalies osseuses. Ce nettoyage consiste à éliminer les résidus de sol des os à l'aide d'une brosse à dents humide et d'un grattoir en bois. Ensuite, les os sont séchés dans des conditions appropriées pour éviter l'apparition de moisissures, et le temps de séchage peut varier en fonction des conditions d'entreposage. Une fois cette étape achevée, les os de chaque individu ont été disposés en position anatomique pour permettre un relevé photographique complet. Lorsqu'il s'agissait d'ossements sans contexte précis, dits « épars », ceux-ci étaient rassemblés par lot et disposés sur une table pour être inventoriés et photographiés. Les photographies réalisées au cours de cette phase sont identifiées par un code alphanumérique qui commence par le code Borden, suivi de l'année de l'intervention, de l'abréviation « Labo », puis du numéro de la photographie dans l'ordre chronologique (par exemple : BlFd-1-24-LABO-001, et ainsi de suite).

La fouille des sépultures étant exclue du mandat, les restes humains prélevés correspondaient principalement à des éléments osseux dont l'intégrité était compromise. Hormis l'inventaire des os et l'évaluation de leur état de conservation, il n'était pas pertinent de procéder à l'estimation des paramètres biologiques de base, soit l'âge au décès, le sexe, l'origine géographique et la stature. La détermination du nombre minimum d'individus (NMI) ne se justifiait pas davantage dans le cadre de cet échantillon, l'ensemble des sépultures étant demeuré intact sur le terrain. Les données issues de l'inventaire ont été consignées dans une base de données Excel élaborée à cette fin. Cette base de données, ainsi que le catalogue photographique, figure au dossier technique.

À l'issue de l'analyse ostéologique, les ossements ont été soigneusement emballés dans des sacs en papier et identifiés par individu ou par lot, selon leur provenance. Les éléments fragiles ou en connexion anatomique, tels que le crâne ou la mandibule, ont fait l'objet d'une protection supplémentaire, notamment par un emballage en papier bulle et en feuilles de mousse. Les dents isolées, le cas échéant, ont été conservées dans des fioles distinctes.

Les restes humains seront retournés à la Municipalité au terme de l'analyse en vue d'une éventuelle réinhumation dans l'emprise de l'ancien cimetière. En revanche, si le cimetière devait faire l'objet d'une intervention archéologique ultérieure, les os prélevés au sein des sépultures fouillées devront être regroupés pour les besoins de l'analyse ostéologique, puis remis en terre sur le site.

3. Cadre environnemental[3]

L'aire d'étude couvre une superficie relativement plane, de faible déclivité et dont l'altitude par rapport au niveau moyen de la mer varie entre 92 m et 93 m. Le cours d'eau le plus proche est la rivière Saint-François, située à un peu plus de 8 km au nord-ouest, à environ 85 m ANMM. Les sols sont dominés par du sable nommé « Saint-Amable »[4] et le drainage est généralement bon. La région se révèle riche en matériaux siliceux propices à la taille d'outils. L'existence de quelques affleurements de chert vert de haute qualité et de pyroclastique de qualité moyenne ont notamment été observés le long de la rive droite de la rivière, à la hauteur des chutes Lord (Archéo-CAD 2013 : 50).

3.1 Paléoenvironnement

La connaissance de l'évolution de l'aspect physique du territoire au cours des 12 derniers millénaires permet de mieux comprendre les conditions avec lesquelles devaient composer les groupes autochtones paléohistoriques à partir de la fin du dernier épisode glaciaire. Cette connaissance sert également à identifier de façon précise la nature et la morphologie des éléments du paysage qui seront sélectionnés comme attributs. Cette démarche fait appel aux sciences de la terre et de la vie (pédologie, géomorphologie, hydrologie, climatologie, géologie, flore, faune, palynologie, par exemple).

Lors du dernier maximum glaciaire, vers 18 000 avant aujourd'hui[5] (AA), l'ensemble du Québec-Labrador était recouvert par l'Inlandsis laurentidien (Dyke et Prest 1987). Vers 16 000 AA s'amorce la déglaciation (Occhietti et al. 2001, 2004) qui se poursuit lentement jusque vers 13 000 AA. S'en suit une accélération de la fonte de la masse de glace provoquée par le réchauffement du climat et l'aire d'étude se voit alors déglacée entre 13 000 et 10 500 AA (Dyke et Prest 1987).

Les surfaces affaissées par le poids du glacier sont ensuite envahies, entre 14 000 et 10 000 AA, par des mers épicontinentales, comme la mer de Champlain qui couvrait la vallée du Saint-Laurent et le lac glaciaire Memphrémagog qui occupait tout le bassin amont de l'actuelle rivière Saint-François. La limite maximale de ces plans d'eau variait entre 180 m dans la vallée du lac Champlain et 230 m vis-à-vis de la bordure inférieure des hautes-terres appalachiennes. Celle-ci fut mesurée à 165 m d'altitude dans la région de Drummondville (Parent et Occhietti 1999 : 132). Des datations réalisées dans le secteur de Saint-Nicolas (région de Québec) ont révélé une baisse rapide du niveau des eaux jusqu'à 65 m dès 9750 AA (Occhietti et *al.* 2001 : 37 et 42), ce qui implique une exondation de la zone d'étude quelque part entre 12 000 et 11 500 AA. Et

3 À l'exception de 3.2, cette section est tirée de l'étude de potentiel sur le secteur La Poudrière, à Drummondville (Artefactuel 2015)

4 IRDA, carte pédologique, feuillet 31H16101

5 Avant aujourd'hui fait référence à l'année 1950.

comme le niveau actuel du fleuve dans la vallée du Saint-Laurent fut atteint vers 8000-7500 AA et que les transgressions subséquentes n'ont pas atteint St-Germain-de-Grantham, il est probable que la configuration de la rivière Saint-François soit demeurée à peu près la même depuis près de 10 000 ans. L'aire d'étude aurait alors été exondée dès cette période et probablement colonisée par la faune et la flore en quelques siècles pour devenir ensuite habitable.

À l'époque où la région étudiée émergeait des eaux de la mer de Champlain (vers 11 500 ans AA), le climat était froid et la végétation, celle d'une toundra éparse qui allait être remplacée, pendant le millénaire suivant, par une toundra herbeuse et arbustive, puis par une pessière. Une sapinière à bouleau blanc prit place vers 9500 ans AA pour laisser graduellement plus de place aux feuillus. C'est vers 6000 ans AA que le domaine forestier prit sa forme actuelle (Richard 1985 : 46-54).

Tableau 3.1. Séquence postglaciaire de la végétation du secteur des Laurentides charlevoisiennes (Richard et al., 2020).

DATES ÉTALONNÉES	SÉQUENCES POSTGLACIAIRES DE LA VÉGÉTATION DU SECTEUR DES LAURENTIDES CHARLEVOISIENNES
Jusqu'à 12 000 ans AA	Inlandsis laurentidien
12 000 ans AA – 10 500 ans AA	Stade non-arboréen : toundra herbeuse, et toundra arbustive.
10 500 ans AA – 9 750 ans AA	Stade d'afforestation : forêt-parc à trembles, avec l'espèce de tremble Populus tremuloides comme espèce compagne remarquable.
9 750 ans AA – 9 250 ans AA	Stade d'afforestation : toundra forestière et pessière à lichens.
9 250 ans AA – 8 500 ans AA	Stade d'afforestation : forêt claire à sapins avec l'espèce d'aulne Alnus alnobetula crispa comme espèce compagne remarquable.
8 500 ans AA - actuel	Stade de forêt fermée : sapinière à bouleau blanc (8 500 ans AA – actuel) avec les espèces de Pin gris Pinus banksiana et de Bouleau jaune Betua alleghaniensis comme espèces compagnes remarquables. Suivie d'une sapinière à bouleau jaune (8 500 ans AA – 4 750 ans AA), et d'une sapinière à épinette noire (4 750 ans AA - actuel).

En somme, l'aire d'étude se serait retrouvée à un peu moins de 8 km d'un cours d'eau, lors d'un court épisode, soit vis-à-vis de la confluence de la mer de Champlain et de la rivière Saint-François, quelque part autour de 11 000 AA. Ces conditions changèrent en l'espace de quelques siècles, à la suite du retrait relativement rapide de la mer de Champlain et l'encaissement de la rivière Saint-François dans son lit actuel. L'aire d'étude se trouva alors rapidement à distance, soit à plus d'un kilomètre de toute composante hydrographique.

3.2 Paysage actuel

La zone d'intervention se trouve actuellement au cœur de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham et couvre une petite partie du premier cimetière de la municipalité (BlFd-1) (figure 3.1). La zone expertisée occupait la portion nord de la rue Sainte-Thérèse, bordée par l'église catholique de Saint-Germain à l'est et des terrains résidentiels à l'ouest (photos 3.1, 3.2 et 3.3). La rue bituminée affiche une légère pente descendante du centre vers ses extrémités. Les 40 premiers mètres au nord de la rue avaient toutefois déjà fait l'objet d'un décapage mécanique avant l'arrivée des archéologues. Les niveaux retirés mesuraient entre 30 et 40 cm d'épaisseur, se limitant essentiellement à l'asphalte, son remblai de pose et les premiers centimètres de terre.

Photo 3.1 : Vue générale de la portion nord de la rue Saint-Thérèse en début de mandat. Vers le sud-ouest, BlFd-1-2024-N2_003

Photo 3.2 : Vue générale de la portion nord de la rue Saint-Thérèse en début de mandat. Vers le sud-est, BlFd-1-2024-N2_004

Photo 3.3 : Vue générale de la portion nord de la rue Saint-Thérèse en début de mandat. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_006

Figure 3.1 Localisation du site BlFd-1 et de l'aire inventoriée en 2024. Cartographie : Archéo-CAD

4. Cadre culturel ancien et potentiel archéologique

4.1 Occupation autochtone avant la colonisation

Au Québec, les séquences culturelles de l'époque paléohistorique ont été divisées en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 4.1). Il convient toutefois de signaler qu'aucune découverte archéologique attribuable à ces périodes n'a été identifiée dans l'emprise immédiate du site de l'ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (BlFd-1) ni dans un rayon de 5 km autour du site. Les sites archéologiques de la paléohistoire sont concentrés plus près de l'embouchure de la rivière Saint-François, vers Odanak.

Tableau 4.1. Séquence chronologique des grandes périodes de la préhistoire du Québec méridional.

PÉRIODE	SOUS-PÉRIODE	DATES CONVENTIONNELLES	DATES ÉTALONNÉES
Historiques		XVI^{e} au XX^{e} siècle	N/A
Sylvicole	Supérieur	1 000 à 450 ans AA	1 000 à 450 ans AA
	Moyen tardif	1 500 à 1 000 ans AA	1 500 à 1 000 ans AA
	Moyen ancien	2 400 à 1 500 ans AA	2 400 à 1 500 ans AA
	Inférieur	3 000 à 2 400 ans AA	3 000 à 2 400 ans AA
Archaïque	Supérieur (post-laurentien)	4 200 à 3 000 ans AA	4 200 à 3 000 ans AA
	Supérieur (laurentien)	5 500 à 4 200 ans AA	6 800 à 4 500 ans AA
	Moyen	7 000 à 5 500 ans AA	8 800 à 6 800 ans AA
	Ancien	9 500 à 7 000 ans AA	11 350 à 8 800 ans AA
Paléoindien	Récent	10 000 à 8 000 ans AA	11 350 à 9 000 ans AA
	Ancien	12 000 à 10 000 ans AA	12 500 à 11 350 ans AA

* Les datations de la période archaïque sont sujettes à beaucoup de variations selon les auteurs. Cela s'explique notamment parce que certains utilisent des datations conventionnelles, alors que d'autres usent plutôt de datations étalonnées (calibrées). Aussi, soulignons que les artefacts associés à chaque période et sous-période ne sont souvent pas rattachés à des datations radiocarbones pour préciser leur datation (Burke, 2017).

4.2 Occupation eurocanadienne[6]

Le secteur correspondant à l'actuelle municipalité de Saint-Germain-de-Grantham faisait autrefois partie d'un territoire de chasse concédée aux Abénakis et aux Sokokis en 1680. Situé sur le plateau appalachien, cet espace est traversé par la rivière *Alsiganteka* (rivière Saint-François), ce qui lui confère un intérêt hydrographique intéressant qui a été rapidement convoité par les colons.

Ce n'est qu'après la Guerre de Conquête que le canton de Grantham est créé et que des terres sont distribuées. William Grant, un marchand et politicien écossais s'est vu attribuer la moitié du canton de Grantham. Les terres sont ensuite offertes aux vétérans britanniques et immigrants irlandais sous la condition qu'ils défrichent leur terre sous trois ans. C'est de cette façon que

6 Cette section reprend les données issues de la monographie de Maurice Vallée (2006) *Saint-Germain de Grantham 1815-2006* éditée par la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

l'occupation de la région de Drummondville s'amorce. Le canton de Grantham prend graduellement de l'expansion, et ce sont près de 203 concessions qui sont octroyées en 1817.

En 1854, on demande l'érection d'une chapelle en bois dans une nouvelle agglomération du canton de Grantham, alors désignée sous le nom de Headville. Placée sous le patronage de Saint-Germain, cette chapelle est édifiée au nord de la route principale (figure 4.1). C'est ainsi qu'en 1856, la paroisse de Saint-Germain est officiellement érigée sur le plan canonique.

La construction de la première église de Saint-Germain-de-Grantham sur l'actuelle rue Notre-Dame débute en 1864. On y réserve un espace du côté ouest de l'église pour le cimetière paroissial (figures 4.2 et 4.3). L'ancienne chapelle, située en face de la nouvelle église paroissiale, fait dorénavant office de presbytère. Avec ce nouveau noyau institutionnel, la paroisse croît rapidement et en 1871, ce sont 2 000 habitants qui sont recensés. La municipalité est désormais dotée d'une église, d'un chemin de fer, de huit écoles, d'une tonnellerie, d'une menuiserie, de forges, d'une potasserie, d'une tannerie et de moulins à scie. L'activité économique de la deuxième moitié du XIXe siècle repose sur l'exportation du bois scié. La fin du XIX[e] siècle est marquée par une croissance économique et démographique.

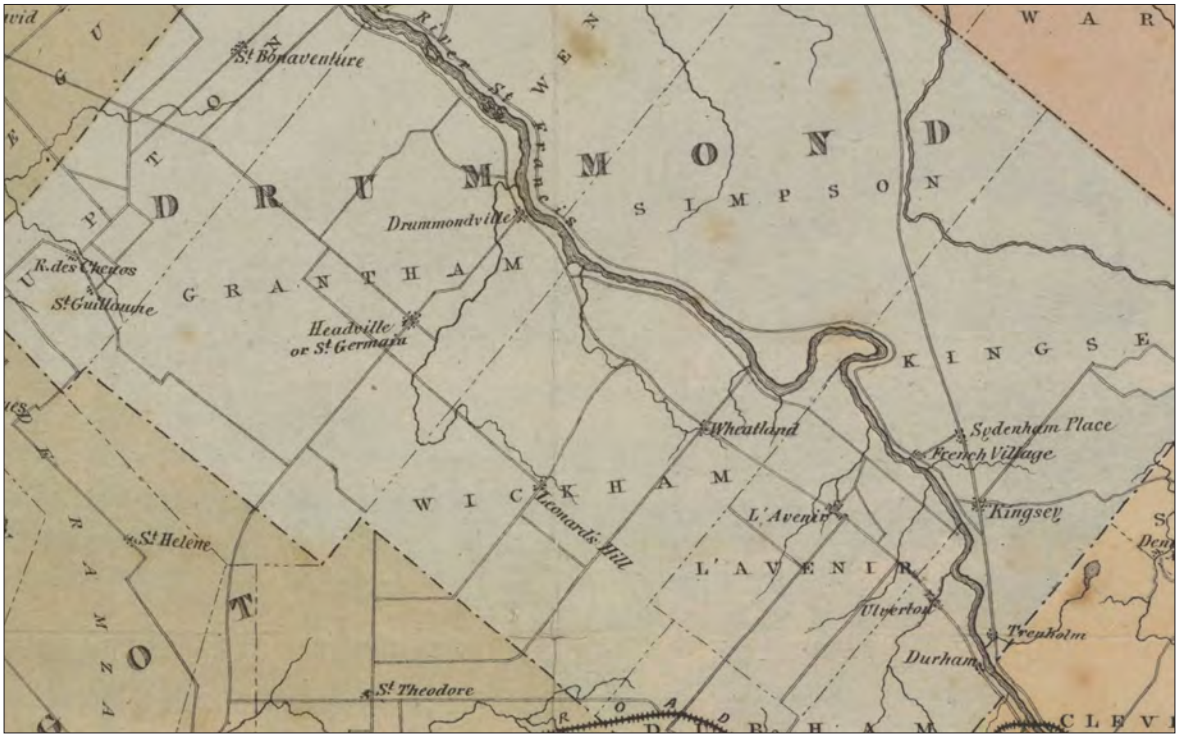

Figure 4.1 Extrait du premier plan mentionnant la ville de Headville, 1867. "Map of the Eastern Townships of Canada compiled and engraved expressly for the Eastern Townships "Gazetteer", St. Johns Smith & Co., 1867. (Source BAnQ, 0000107580, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244043?docref=AgQ8JI1En7t7viAa2jxdRw)

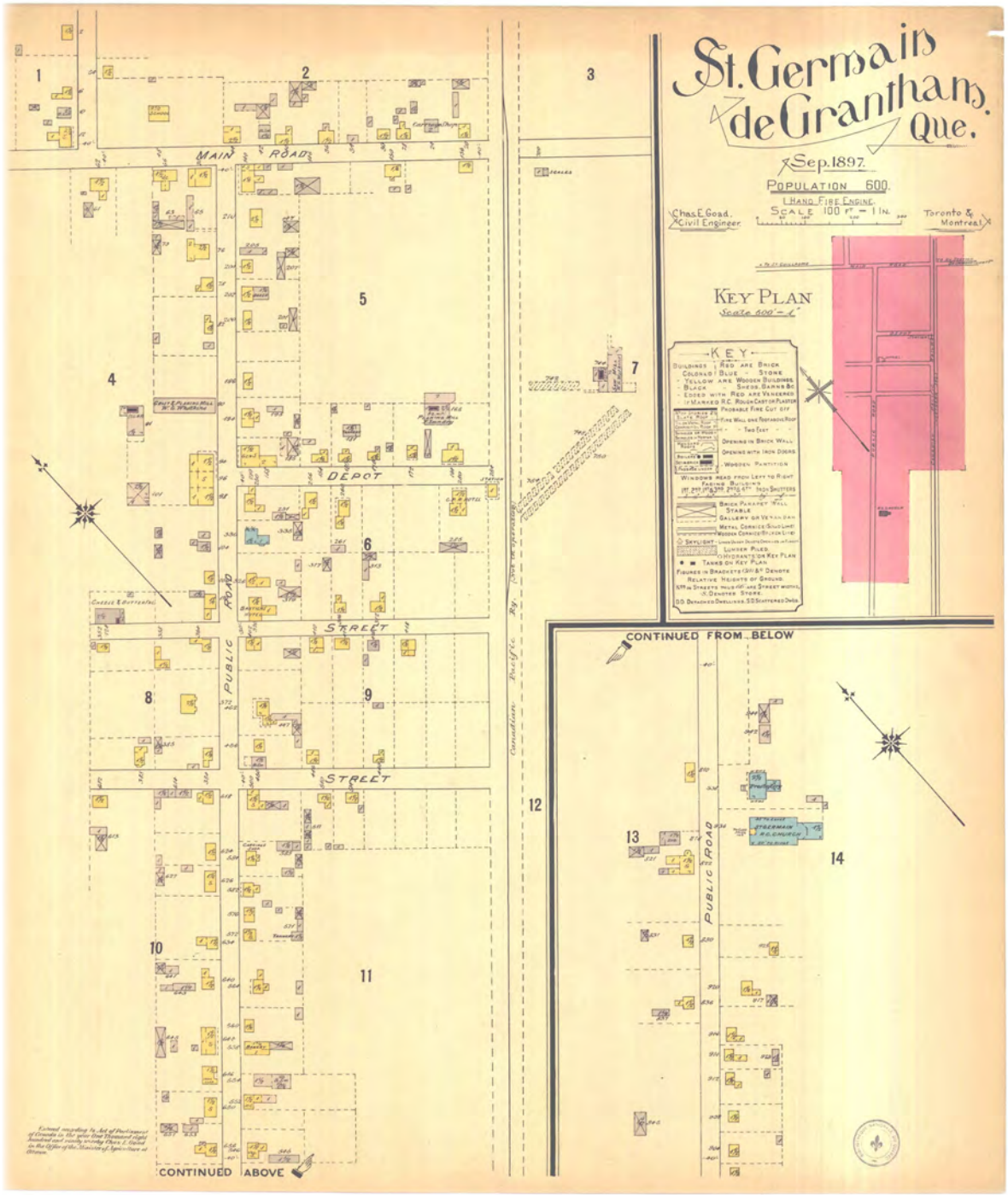

Figure 4.2 Plan d'assurance de Saint-Germain de Grantham, vers 1897. "St. Germain de Grantham, Que.", (Source : BAnQ, 0000237489, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244412?docref=5wZObvgXDlYixxZWG5TGFQ)

Figure 4.3 Vue de la façade ouest de l'église de Saint-Germain de Grantham et de son cimetière avant sa fermeture, vers 1910. Vue vers le Nord. « Église de Saint-Germain-de-Grantham », Coll. Félix Barrière, 1910. (Source : BAnQ, P748,S1,P1811, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3073203?docref=ChDmiaL-RbaRaeV-Hj2fyQ)

Au début du XX^{e} siècle, les ressources forestières diminuent et la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham se tourne progressivement vers l'industrie agricole. Toutefois, à l'annonce de la Première Guerre mondiale (1914-1918), un tournant économique s'opère à Saint-Germain-de-Grantham puisque les ouvriers se dirigent vers la ville qui ouvre de nouvelles usines. Drummondville nécessite d'ouvriers notamment pour la construction de la *Aetna Chemicals* (Poudrerie de Drummondville, BlFc-1) et plus tard pour la production de munitions destinées au conflit de la Première Guerre. Cet exode d'une grande partie de la population de Saint-Germain, couplée à la grippe espagnole de 1918, contribue à affaiblir la population de la municipalité. À partir des années 1930, on observe un retour vers l'industrie agricole et laitière. En 1952, l'église paroissiale de Saint-Germain est détruite par un incendie majeur et est reconstruite l'année d'après (figure 4.4). L'histoire récente de Saint-Germain-de-Grantham est marquée par la modernisation des infrastructures touchant les secteurs routier, agricole et technologique.

Figure 4.4 Vue de la façade de l'église paroissiale de Saint-germain-de-Grantham après l'incendie de 1952. « Presbytère et église de Saint-Germain-de-Grantham, 15 mars 1952 ». (Source : Société d'histoire de Drummond, P184-009871, https://histoiredrummond.com/product/presbytere-et-eglise-de-saint-germain-de-grantham/)

4.2.1 L'Ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham

L'Ancien cimetière de Saint-Germain de Grantham entre en activité en 1855 avant d'être remplacé par le cimetière actuel à partir de 1911. D'après les supports photographiques qui nous sont parvenus (figures 4.5 et 4.6), il y avait une forte densité de sépultures qui étaient signifiées par une grande variété de pierres tombales, de croix en fer ou en bois, ou bien encore des planches de pin. D'après Vallée (2021), ce sont près de 1 700 individus qui ont été inhumés dans ce premier cimetière paroissial. Le cimetière comprenait également une grande croix en son centre et était ceint par une clôture sommaire en bois pour laquelle la section nord était alignée avec la façade de l'église. Le cimetière reposait sur un button qui a été dérasé en 1944 (Vallée, 2021). Selon le premier volume des délibérations du Conseil de la Fabrique de Saint-Germain (1892), la Fabrique cesse, en 1892, la vente de lots dans le cimetière qui arrive à saturation.

À l'heure actuelle, le cimetière se trouve en partie sous la rue Sainte-Thérèse et sous le stationnement qui jouxte le côté ouest de l'église (figure 4.6). La figure 4.7 illustre l'évolution de la trame urbaine de Saint-Germain-de-Grantham, en particulier dans le secteur de l'église paroissiale. On voit, en 1918 et en 1952 (figure 4.7 A et B), on distingue le bâtiment de l'église ainsi que le quadrilatère qu'occupe le cimetière qui n'était déjà plus en activité. Entre 1952 et 1976 (figure 4.7 C), cet espace n'apparaît plus sur les cartes topographiques, vraisemblablement à la suite du dérasement du terrain en 1944. De plus, la rue Sainte-Thérèse est ouverte et plusieurs résidences occupent l'îlot compris entre les rues Notre-Dame, Sainte-Thérèse, Saint-Pierre et

Figure 4.5 Vue de la façade ouest de l'église de Saint-Germain de Grantham et de son cimetière. Vue vers l'est. (Source : comm. pers. M. Vallée).

Figure 4.6 Vue de l'église de Saint-Germain de Grantham en 1980 jouxtée à l'ouest par une aire plane et asphaltée qui correspond au stationnement de l'église et à la rue Sainte-Thérèse. Cette aire recouvre l'ancien cimetière paroissial résiduel. « Église de Saint-Germain-de-Grantham vers 1980 », Société d'Histoire de Drummond. (Source : Société d'histoire de Drummond, IC-2.3^{e}342, https://histoiredrummond.com/product/eglise-de-saint-germain-de-grantham-1980/).

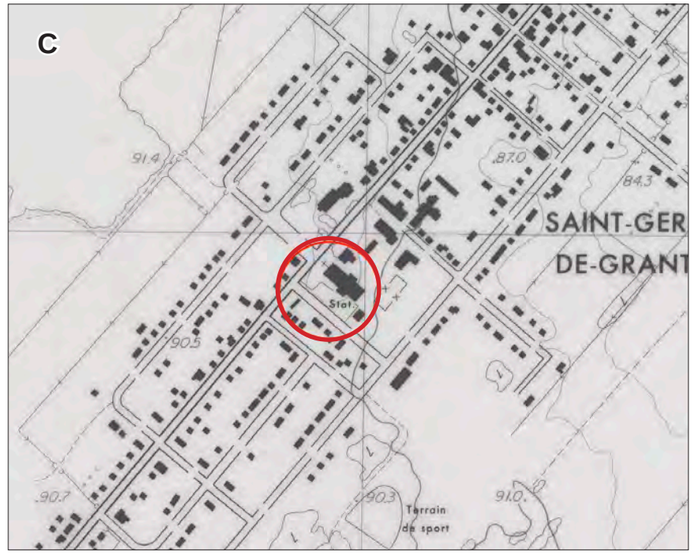

Figure 4.7 Cartes du XXe siècle de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Le cercle rouge indique le terrain de l'église paroissiale et son cimetière.

A : Extrait de la carte topographique du Québec, Upton, 1918. « Carte topographique du Canada à l'échelle 1 :63 360]. 31-H-15, Upton ». (Source : BAnQ, 0002669832, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2244809?docref=0Av4GXGG6W1qAYEmNKUnyw).

B : Extrait de la carte topographique du Québec, Upton, 1952. « [Carte topographique du Québec à l'échelle 1 :50 000]. 31-H-15-E, Upton ». (Source : BAnQ, 0002670337, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2277779?docref=rgxeIhGWOIkEhbSXcB031w).

C : Extrait de la carte topographique du Québec, Saint-Germain-de-Grantham, 1976. « Carte topographique du Québec à l'échelle 1 :10 000]. 21-H-15-100-0204, Saint-Germain de Grantham ». (Source : BAnQ, 0005946894, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4036795?docref=Afmq8lvenqoFp9PtTTrsIA).

D : Extrait de la carte topographique du Québec, Upton, 1987. « [Carte topographique du Québec à l'échelle 1 :50 000]. 31-H-15, Saint-Guillaume-d'Upton». (Source : BAnQ, 0002704961, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2707021?docref=C95pSTNVYebdPY7lHVoBaA).

E : Extrait de la carte topographique du Québec, Saint-Guillaume-d'Upton, 2002. « [Carte topographique du Québec à l'échelle 1 :50 000]. 31-H-15, Saint-Guillaume-d'Upton ». (Source : BAnQ, 0002684075, https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2707021?docref=C95pSTNVYebdPY7lHVoBaA).

Duff. L'ouverture de la rue Sainte-Thérèse se serait confirmée dans le courant des années 1960, notamment après que le conseil de la Fabrique en fasse don à la municipalité en 1966 (M. Vallée, *comm. Pers.*). Après les années 1980, la trame urbaine reste sensiblement semblable à celle d'aujourd'hui (figures 4.7 D et E). Le seul aménagement concerne l'implantation du réseau d'aqueduc et d'égouts en 1986.

La rue Sainte-Thérèse

Un droit de passage sera d'abord accordé aux propriétaires qui érigeront leur demeure le long de cette future rue, là où se trouvait l'ancien cimetière. Le 10 avril 1962[1], à l'occasion de l'assemblée du Conseil de Fabrique tenue le 24 mars 1966[2], ce dernier fera finalement don de cette rue à la Municipalité. Elle sera baptisée « Rue Sainte-Thérèse » le 5 décembre de la même année par le Conseil municipal du village de Saint-Germain[3]. Puis, elle sera officialisée par la Commission de toponymie du Québec le 11 mai 1987. La rue Sainte-Thérèse relie la rue Notre-Dame à la rue Saint-Pierre. Aucune information n'a été retrouvée permettant de déterminer l'origine de son odonyme. À ce jour, son nom ne semble ni associé à une Germainoise en particulier ni à sainte Thérèse d'Avila ou de Lisieux (comm. pers. Maurice Vallée[4]).

Références

1 Procès-verbal de l'assemblée du Conseil de Fabrique de Saint-Germain tenue le 10 avril 1962, p. 244, sur une proposition des marguilliers Romuald Mathieu et Alexandre Proulx.

2 Procès-verbal de l'assemblée du Conseil de Fabrique de Saint-Germain tenue le 24 mars 1966, p. 263, sur une proposition des marguilliers Bertrand Leclair et Jules McClure. Le tout est approuvé par Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, le 7 juin 1966.

3 Procès-verbal de l'assemblée du Conseil de la municipalité du village de Saint-Germain tenue le 5 décembre 1966, p. 51.

4 Communication personnelle, Maurice Vallée, Historien, 16 septembre 2024.

4.3 Interventions archéologiques antérieures et évaluation du potentiel archéologique sur le site BlFd-1

4.3.1 Interventions antérieures et zones d'information archéologique

Après un examen du portail IGO-2 du Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la banque de données de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), aucune intervention archéologique n'a été réalisée sur le site de l'Ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham, excepté celle faisant l'objet du présent rapport. Sinon, aucun site compris dans un rayon de 5 km autour du site n'a été identifié (figure 4.8). Le site archéologique le plus près de l'ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham est la poudrerie de Drummondville (BlFc-1) et se trouve à près de 8 km au nord-est, à Drummondville. Ce vaste site a été aménagé durant la Première Guerre mondiale (1914-1918) afin d'assurer la production de munitions et les principales découvertes archéologiques ont consisté en de nombreuses infrastructures bétonnées et en brique destinées à la production d'acide sulfurique et nitrique (Artefactuel, 2018).

En 2010, Arkéos (2011) est mandaté par Ultramar afin de réaliser un inventaire sur une vaste zone en prévision d'un projet de pipeline. L'une des zones d'intervention se trouve à près de 6 km à l'ouest de l'Ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham. Cette intervention n'a pas mené à la découverte de sites archéologiques, mais des zones d'information archéologique ont toutefois été créées (figure 4.8).

4.3.2 Évaluation du potentiel archéologique

Méthodologie d'évaluation du potentiel archéologique

La caractérisation du potentiel archéologique autochtone paléohistorique repose essentiellement sur une lecture du paysage et des critères environnementaux ayant pu influencer l'habitabilité de la zone d'étude. Le **critère topologique** doit être évalué afin d'identifier la position de l'aire d'étude par rapport aux grands axes de circulation tels que des cours d'eau ou des vallées. Le **critère topographique** permet d'appréhender la morphologie, l'altitude et le relief de l'aire d'étude. Le **critère hydrologique** quant à lui décrit la proximité des rivières, des ruisseaux, des lacs ou d'étangs puisque de telles niches peuvent attirer des groupes humains pour plusieurs raisons économiques ou pratiques. Le **critère pédologique** doit également être tenu en compte afin d'évaluer la nature des dépôts meubles et le drainage des sols puisque ceux-ci peuvent influencer l'occupation d'un lieu (des sols qui se drainent efficacement favorisent une habitation, alors que des sols mal drainés tels que des milieux humides sont un écosystème riche pour la chasse). Enfin, le **critère de la proximité avec des matières premières** est à considérer, notamment pour valider si le secteur recèle des sources de matières utilisées durant la préhistoire, notamment des sources de pierres siliceuses (chert, quartzite, calcédoine, etc.).

Ces cinq éléments doivent être évalués à la lumière de l'évolution d'un paysage à partir de la dernière époque glaciaire. Ces changements environnementaux, tels que la fluctuation des niveaux d'eau, ont ainsi pu influencer la dynamique d'occupation d'un secteur à travers le temps. L'ana-

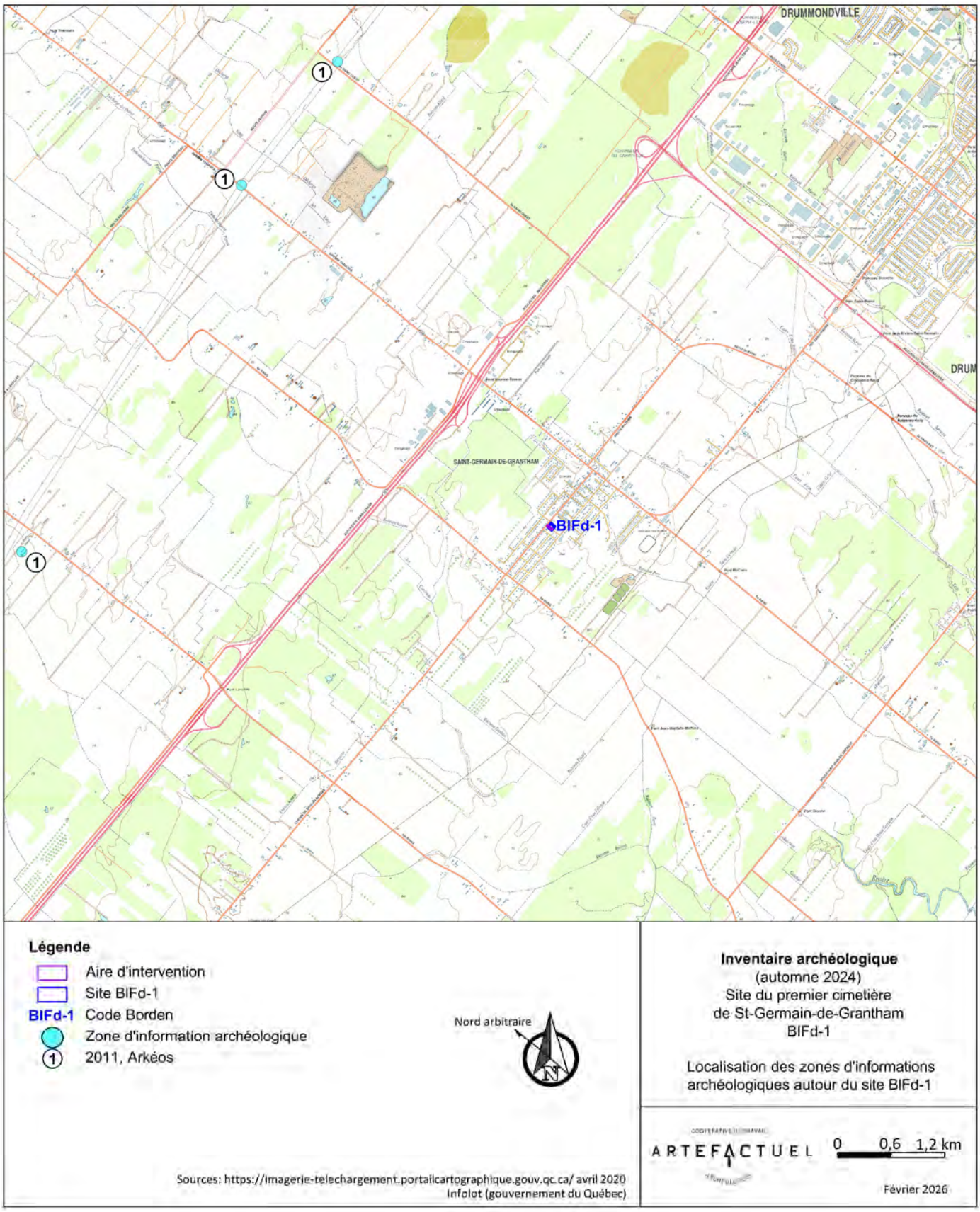

Figure 4.8 Localisation du site BlFd-1. Aucune intervention archéologique ni zone d'information archéologique n'ont été signalées dans un rayon de 5 km autour du site BlFd-1.

lyse de ces facteurs environnementaux accompagnée d'une connaissance préalable des schèmes d'occupation humaine du territoire à l'étude permet de définir l'existence ou l'absence d'un potentiel paléohistorique à l'intérieur de la zone d'étude.

La consultation de divers supports historiques pertinents a permis d'acquérir des données relatives à l'occupation eurocanadienne de Saint-Germain-de-Grantham, depuis l'implantation des premiers colons jusqu'au XX^{e} siècle. L'ancienneté des établissements et la présence des voies de communication qui conditionnent l'organisation spatiale représentent les principaux paramètres retenus lors de cet exercice qui a permis de cerner l'évolution historique des lieux. Le *Dictionnaire des noms et lieux du Québec*, réalisé par la Commission de toponymie, est également pris en compte, de même que certains articles traitant de la localité concernée. Divers documents des XIX^{e} et XX^{e} siècles provenant de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), de la Bibliothèque nationale du Canada (BAC), ainsi que de la Société d'histoire de Drummond ont été consultés. Les documents cités précédemment ont permis de mieux saisir l'évolution du noyau institutionnel de Saint-Germain-de-Grantham et par extension de son espace sépulcral.

Potentiel archéologique

Les données issues des recherches historiques et archéologiques concernant la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham demeurent très limitées. D'après les documents d'archives, il n'existe aucune occupation eurocanadienne ayant précédé Headville. Il semblerait donc que la première occupation de l'aire d'étude concerne l'ancien cimetière paroissial de Saint-Germain-de-Grantham (1855-1911). Cette hypothèse repose sur la localisation du terrain à l'étude par rapport à l'église paroissiale toujours en élévation, sur l'analyse de cartes et photographies anciennes (figures 4.3, 4.5, 4.6 et 4.9), sur les travaux de Maurice Vallée (2006, 2021) ainsi que sur les témoignages oraux recueillis auprès des Saint-Germainois·es. Il nous est donc possible de considérer l'existence d'un très fort potentiel bioarchéologique.

Bien que le cimetière ait été dérasé en 1944 et qu'une conduite d'aqueduc ait été aménagée en 1986 à l'extrémité ouest de la rue Sainte-Thérèse, il y a de fortes possibilités que des sépultures aient été soit épargnées par de telles perturbations, soit moindrement affectées. Sinon, des sols post-exhumations contenant des restes humains de sépultures perturbées peuvent également faire partie de la séquence stratigraphique de l'aire d'étude. En plus de possibles inhumations à degrés de préservation variables, il est possible de rencontrer des témoins matériels sépulcraux, notamment des épitaphes, ou bien l'enceinte du cimetière.

De plus, d'après des témoignages de résidents de Saint-Germain-de-Grantham et selon Joyal et coauteurs (2013), il semblerait que la maison patrimoniale Israël Duff, bâtie entre 1860 et 1870, aurait été située près du cimetière avant d'être déplacée en 1961 un peu plus au sud, sur l'actuelle rue Sainte-Thérèse, avant que celle-ci ne soit inaugurée. Toute intervention dans le secteur du cimetière pourrait donc révéler des traces résiduelles de cette occupation.

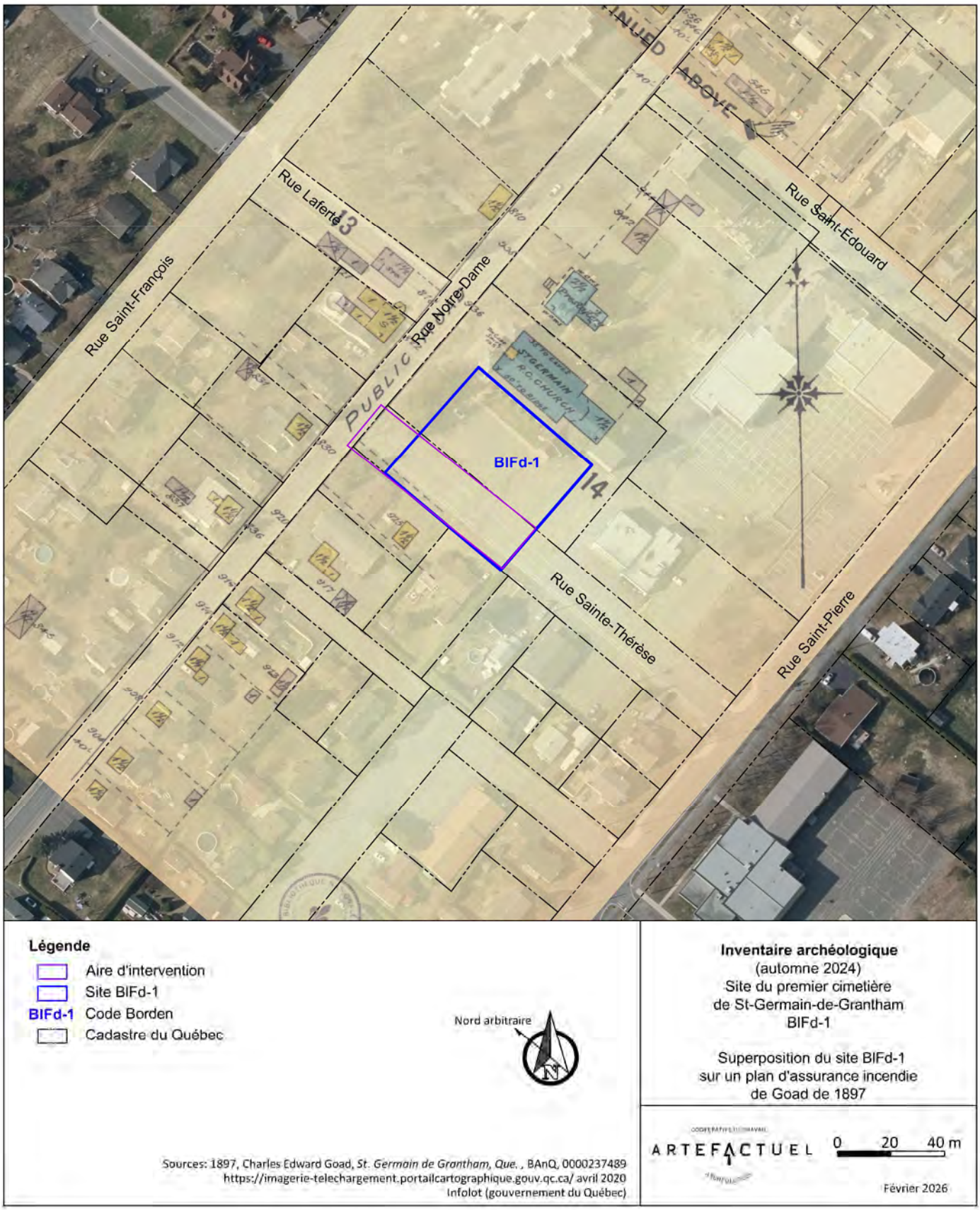

Figure 4.9 Superposition du site du premier cimetière de Saint-Germain-de-Grantham avec le plan d'assurance incendie de Goad, 1897. Cartographie : Archéo-CAD

En ce qui concerne le potentiel archéologique autochtone de la préhistoire, nous estimons que le potentiel est faible, notamment par la présence du cimetière paroissial. Une lecture de l'environnement du site démontre que le secteur est somme toute plat et se situe à proximité d'un ancien affluent de la rivière Saint-François, au sud du site BlFd-1. Ces arguments pourraient justifier la fréquentation du secteur. Toutefois, le site se trouve à l'intérieur des terres et le réseau hydrographique est relativement éloigné, notamment la rivière Saint-François qui se situe à près de 9 km à l'est du site et le fleuve Saint-Laurent qui est à 40 km au nord. De plus, d'après la carte pédologique de l'IRDA, le substrat naturel est constitué d'un loam argileux calcaire, un sol peu favorable au drainage. Les groupes autochtones ayant foulé le territoire bien avant l'arrivée des colons, leur fréquentation est probable, mais c'est plutôt la préservation des niveaux archéologiques de la paléohistoire qui risque d'avoir été perturbés. Effectivement, l'aménagement d'un cimetière relève de perturbations constantes des sols à mesure que des individus sont inhumés. Les déblais résultant des enterrements sont généralement réutilisés pour remblayer la fosse d'inhumation, ce qui fait que les témoins archéologiques bougent peu spatialement, mais le contexte stratigraphique est totalement bouleversé. Étant donné que l'ancien cimetière de Saint-Germain-de-Grantham est le premier témoin de l'occupation eurocanadienne et qu'il a été en activité pendant plus de 50 ans, il n'est pas possible d'évaluer avec précision l'état de préservation des couches d'occupation ayant précédé le cimetière.

5. Résultats et discussion

Ce chapitre présente les résultats issus de l'inventaire archéologique qui a été réalisé au sein de la rue Sainte-Thérèse, dans la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham (figure 5.1). Celui-ci s'est tenu entre le 18 novembre et le 13 décembre 2024. Cette intervention fait suite aux recommandations émises dans le constat archéologique effectué au mois de septembre précédent (Artefactuel 2024 – voir dossier technique). Les résultats sont divisés en trois parties : la stratigraphie, les vestiges et les inhumations.

5.1 La stratigraphie

Le décapage mécanique effectué au cours de cette intervention s'est limité au minimum possible. En général, la profondeur atteinte se limitait à un maximum de 40 cm sous la surface, incluant l'asphalte. Un sondage test a été effectué à la pelle mécanique au sud du sondage 2B afin d'obtenir un portrait de la séquence des sols naturels. La figure 5.2 illustre la séquence des sols observés au nord du cimetière. La séquence à l'intérieur du cimetière n'a pas fait l'objet d'un relevé stratigraphique puisqu'aucune sépulture n'a été fouillée et que ces dernières apparaissaient sous l'infrastructure de la rue. En revanche, certaines parois de sondages manuels ont été documentées dans les sépultures, mais comme les niveaux supérieurs avaient été décapés, les parois ne présentaient que le sol naturel remanié lors de l'inhumation ou de l'exhumation.

5.1.1 Niveaux modernes

Les niveaux modernes correspondaient principalement à trois niveaux. Il y avait d'abord l'asphalte et son lit de pose, un remblai de concassé 0" – ¾" et de limon sableux gris, très compact. Son épaisseur variait entre 20 cm et 30 cm. S'il couvrait initialement l'ensemble de la rue Sainte-Thérèse, ces dépôts avaient toutefois déjà été retirés mécaniquement sur environ 40 m (à partir de la rue Notre-Dame) à l'arrivée de l'équipe d'archéologues. Un décapage mécanique a été entrepris dès l'extrémité nord de la rue, en reculant vers le sud de la rue Sainte-Thérèse, sous la supervision de la bioarchéologue afin de s'assurer qu'aucune sépulture ne se trouvait dans ce secteur.

Le tableau 5.1 dresse la liste des lots associés aux niveaux modernes et fournit une description des sols rencontrés. Dans les sous-opérations 1A à 1H, ainsi que la portion nord des sous-opérations 1J à 1M, l'excavation cessait dans un niveau à l'allure naturelle qui se présentait sous forme de terreau de jardin mélangé au sable naturel qui caractérise la région. Les sols naturels stériles ont parfois été exposés ici et là à sa base, comme le montre le sondage manuel 2A (photo 5.2). Un sondage mécanique (2B) a toutefois été réalisé à la jonction des sous-opérations 1E, 1F11J et 1K afin d'offrir un aperçu de la séquence réelle des sols à plus forte profondeur. Ce dernier a démontré la présence de niveaux anthropiques à sa base. On sait par les archives qu'avant de devenir un cimetière (à quelque mètres au sud), ce secteur était une terre agricole. Puis, les photos anciennes montrent qu'il s'agissait d'un terrain en friche et gazonné à partir de la création du cimetière (figures 4.3 à 4.6), jusqu'à l'ouverture de la rue au troisième quart du XX^{e} siècle.

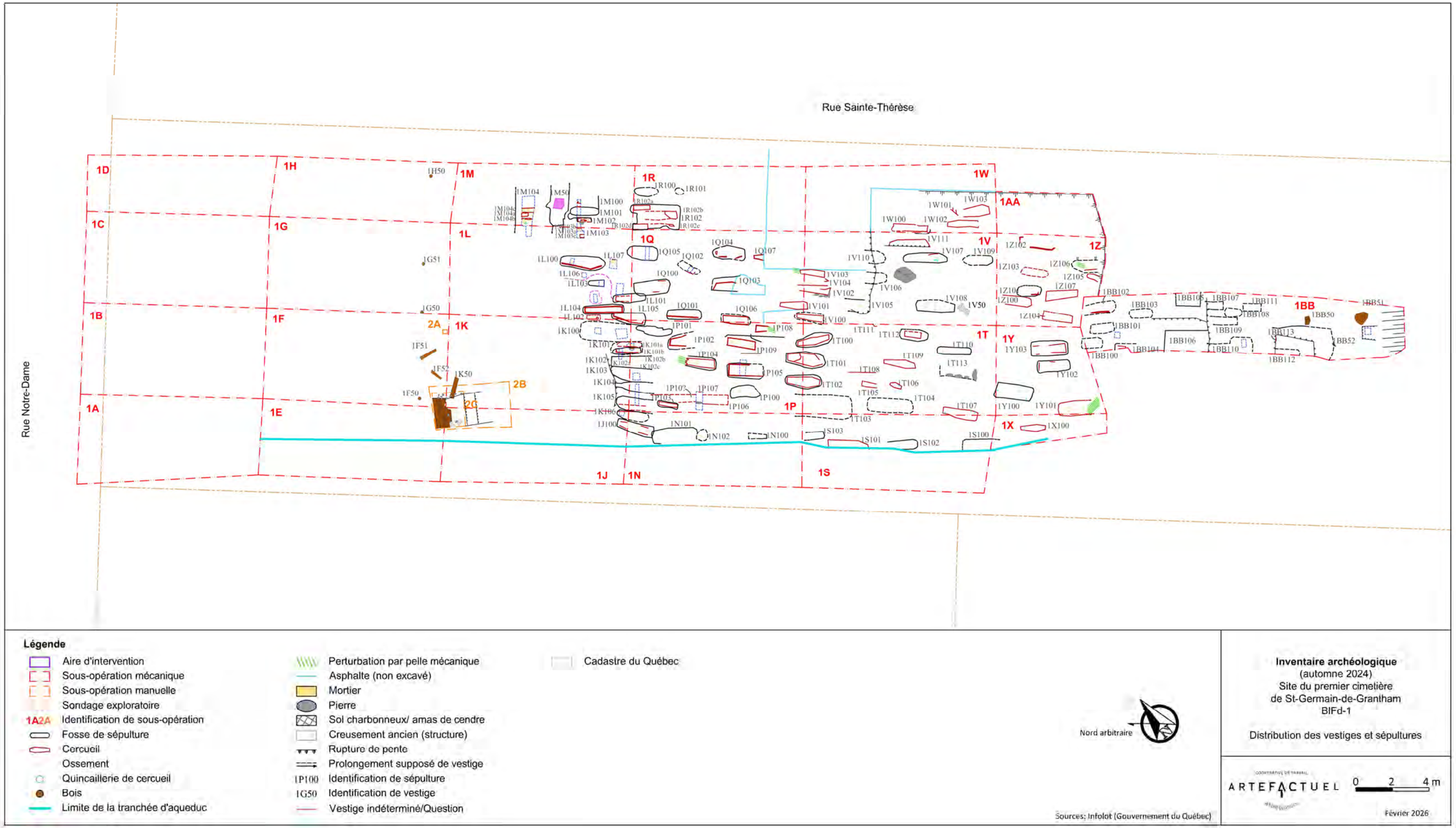

Figure 5.1 Localisation des sépultures et des vestiges mis au jour au cours de l'inventaire archéologique. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1). Cartographie : Archéo-CAD

Légende

1 Sable limoneux brun grisâtre, chamoiré beige, hétérogène et semi-compact. Inclusions : (en grande quantité et hétérométriques) petites pierres et graviers (arrondis et subarrondis), pierres schisteuses éclatées en plaquette, coquillages fragmentés et dispersés. Déblais de la pelle mécanique 2024 (1E1/1J1 = probablement 2B1 perturbé en partie)

2 Sable limoneux brun grisâtre, chamoiré beige, organique, hétérogène et compact. Inclusions : (en faible à moyenne quantité et hétérométriques) petites pierres et graviers (arrondis et subarrondis), pierres schisteuses éclatées en plaquette, coquillages fragmentés et dispersés. Remblai de rehaussement, ancienne terre à jardin? (2B1)

3 Limon sableux beige jaunâtre, marbré gris-beige, hétérogène et compact. Inclusions : quelques petits galets arrondis, quelques cailloux arrondis, petits nodules d'argile grise, rares petits charbons de bois et fibres de bois. Sol naturel (2B2)

4 Limon sableux gris et jaunâtre mélangé, hétérogène et compact, avec des lentilles de sable graveleux et des microlentilles d'argile gris foncé (schiste décomposé?). Inclusions : coquillages fragmentés, nombreuses pierres schisteuses fragmentées, petits galets et gravier arrondis (dans le limon sableux). Sol naturel

5 Limon sableux beige jaunâtre, marbré gris-beige, hétérogène et compact. Inclusions : nombreux petits galets arrondis, quelques cailloux arrondis, petits nodules d'argile grise, rares petits charbons de bois et fibres de bois. Sol naturel

6 Sable jaunâtre et gris foncé (en plus faible quantité), hétérogène et meuble. Inclusions : petits graviers schisteux en faible quantité, nodules d'argile gris foncé et gris brun (cailloux en décomposition?) Sol naturel

— — Limite approximative de couche

—·— Limite de profil

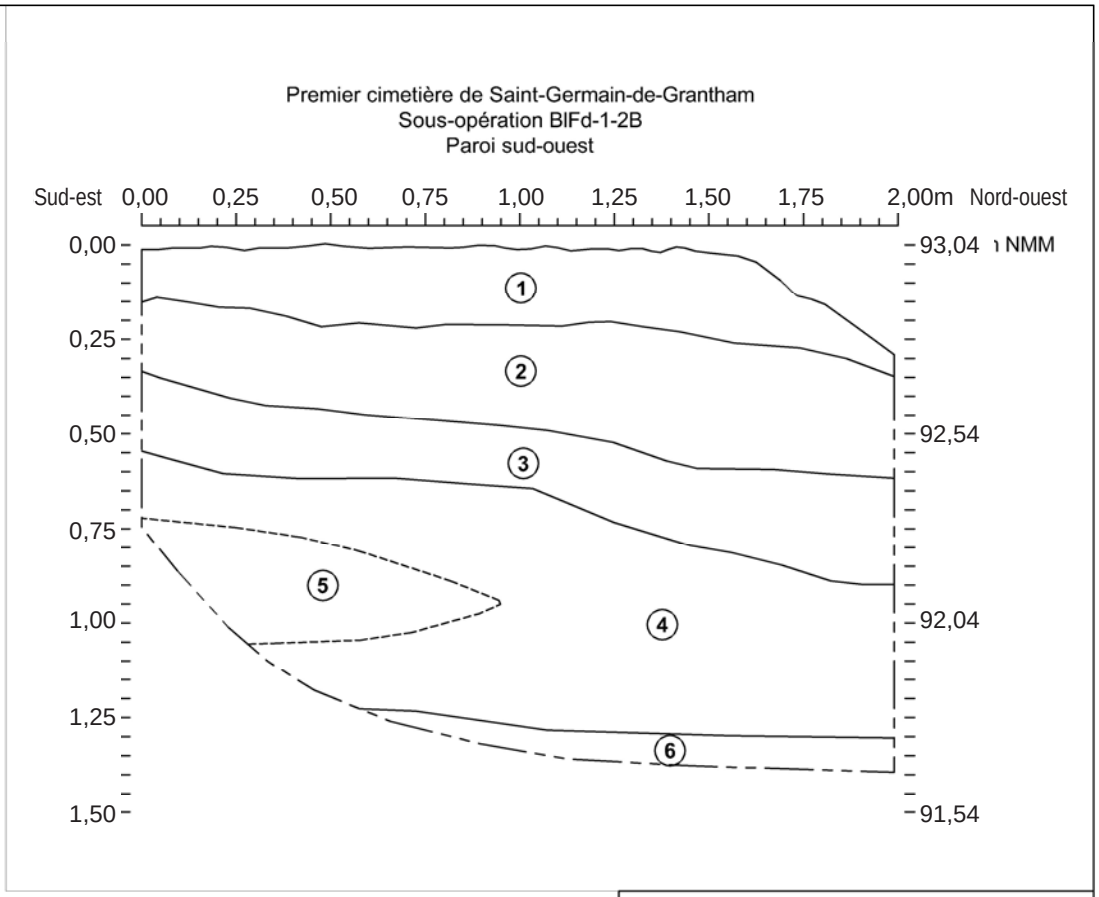

Figure 5.2 Coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 2B (C3). Cartographie : Archéo-CAD

Tableau 5.1 Description des lots associés aux niveaux modernes. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

Lots	Description matrice	Inclusions	Interprétations
1A1, 1B1, 1C1, 1D1, 1E1, 1F1, 1F2, 1G1,1H1 1J1, 1K1, 1L1, 1M1, 1N1, 1P1, 1Q1, 1R1, 1S1, 1T99, 1V99, 1W1, 1X1 , 1Y1, 1Z1, 1AA1 et 1BB1	Déblais issus de l'excavation mécanique de novembre 2024. Ces déblais comprennent du sol remanié et piétiné des travaux de l'été 2024. à partir de 1N, ce lot regroupe l'asphalte et le lit de pose (concassé gris bleu, homogène et compact)	s.o.	Niveau de circulation moderne
1A3, 1E3, 1J4, 1N5	Concassé gris-bleu, homogène et compact	s.o.	Remblai de comblement du sanitaire (1986)
1A2, 1B2, 1C2, 1D2, 1E2, 1F3, 1G2, 1H2, 1J1, 1LK1, 2B1	Limon sableux gris foncé à noirâtre, semi-compact, homogène et organique.	Cailloux (+), petites et moyennes pierres de champs (+), beaucoup de racines et radicelles	Sol naturel remanié / Surface gazonnée ou en friche avec des arbres, 2e moitié XX^{e} siècle

Photo 5.1 : Vue générale du niveau organique identifié au nord du cimetière. Vers le nord-ouest, BlFd-1-2024-N2_008

Photo 5.2 : Profil stratigraphique de la paroi nord du sondage 2A. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_041

5.1.2 Utilisation du cimetière

Le niveau associé avec l'utilisation du cimetière apparaissait directement sous l'infrastructure de la rue Sainte-Thérèse (photos 5.3 et 5.4). L'ensemble des sépultures identifiées avait été inhumé dans les niveaux naturels qui seront décrits dans la section 5.1.4. Le tableau 5.2 présente une description des lots attribués au cours de cette intervention en lien avec l'utilisation du cimetière. Aucun lot n'a été attribué pour les fosses des sépultures situées dans les sous-opérations 1S, 1W, 1X, 1Y, 1Z, 1AA, 1BB parce qu'elles n'ont pas fait pas fait l'objet d'un nettoyage manuel. Leur enregistrement s'est limité à la prise de photos, leur localisation sur le plan à l'échelle et d'une brève description (orientation, dimensions, artefacts et restes humains visibles, évaluation préliminaire de l'intégrité).

Sachant que les individus étaient inhumés à une profondeur suffisante, tant pour des raisons sanitaires que pour prévenir l'accès des animaux charognards, la présence de sépultures en place à même l'infrastructure de la rue suggère que le cimetière a subi un dérasement après sa fermeture et qu'un button naturel occupait initialement le secteur. Bien que les limites exactes du monticule demeurent inconnues, il est possible d'en proposer une délimitation approximative en fonction de la profondeur des inhumations. Le sommet, du moins dans l'emprise de la rue, devait se situer dans les sous-opérations 1P, 1Q, 1R, 1T et 1V, où les sépultures apparaissaient les moins profondes.

Dans la sous-opération 1BB, les niveaux supérieurs étaient gelés, ce qui peut avoir biaisé certaines observations. On y a toutefois noté la présence d'un remblai composé de sol naturel remanié, possiblement contemporain du dérasement du button. Les fosses d'inhumation identifiées dans cette tranchée se situaient légèrement plus en profondeur, variant entre 65 et 90 cm sous la surface, contrairement aux sépultures des sous-opérations voisines. La présence de quelques restes tertiaires au sein de ce remblai vient appuyer cette hypothèse.

Photo 5.3 Vue générale des sépultures découvertes dans la sous-opération 1M. Vers l'est, BlFd-1-2024-N2_092

Photo 5.4 Vue générale des sépultures découvertes dans les sous-opérations 1P, 1Q et 1R. Vers le nord-est, BlFd-1-2024-N2_085

Tableau 5.2 Description des lots associés au niveau remanié du sol naturel par l'inhumation et l'exhumation des sépultures, ainsi que les lots associés au remblai de comblement des fosses d'inhumation ou d'exhumation identifiées au terrain. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

Lots		Description du sol	Inclusions	Fonction
1L3, 1N6, 1P3, 1Q3		Limon brun orangé, compact et hétérogène.	Petites et moyennes pierres calcaires et schisteuses en décomposition arrondies et subarrondies (+++),	Sol naturel remanié d'occupation du cimetière .
1K10, 1M4, 1R2, 1V2		Sable hétérométrique noirs et brun, meuble et hétérogène avec des lentilles de limon brun orangé.	s.o.	Sol naturel remanié d'occupation du cimetière .
1M106		Mélange de limon sableux brun jaune et de sable graveleux légèrement limoneux, compact et hétérogène.	Galets (+++), cailloux (+++), pierres subarrondies (+).	Remblai de comblement d'un creusement indét. (1M50)
Lots	**No de sépulture associé**	**Description du sol**	**Inclusions**	**Fonction**
1J2	1J100	Limon sableux légèrement graveleux brun-jaunâtre à brun foncé, semi-compact et hétérogène.	s.o.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1K2	1K100	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, semi-compact et hétérogène.	Cailloux (++), petites pierres (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1K3	1K101a	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, semi-compact et hétérogène.	Cailloux (++), petites pierres (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1K4	1K101b	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, semi-compact et hétérogène.	Gros cailloux (+), coquillages éclatés (++).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1K5	1K102	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, semi-compact et hétérogène.	Cailloux (++), petites pierres (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1K6	1K103	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, lentille de sable brun foncé, semi-compact et hétérogène.	Cailloux (++), petites pierres (+), coquillages éclatés (++).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1K9	1K104	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, semi-compact et hétérogène.		Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1K11	1K105	Limon argilo-sableux brun foncé à brun jaunâtre, semi-compact et hétérogène.	s.o.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1K12	1K106	Limon argilo-sableux brun foncé, semi-compact et relativement homogène.	s.o.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1L2	1L106	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation (possiblement plusieurs sépultures)
1L5	1L100	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1L6	1L103	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1L7	1L101	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1L8	1L102	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1L9	1L104	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1L10	1L105	Limon argilo-sableux brun foncé à noirâtre et jaunâtre, peu compact et hétérogène.	Gravillons (+++), petits galets (++), coquillages (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1M2	1M100	Mélange de limon sableux brun jaune et de sable graveleux légèrement limoneux, compact et hétérogène.	Galets (+++), cailloux (+++), pierres subarrondies (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1M3	1M101	Sable graveleux légèrement limoneux, noir, gris et blanc, légèrement meuble et hétérogène.	Galets et cailloux (+), éclisses, fibres et pâte de bois en surface (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1M5	1M103 a-b-c	Mélange de limon sableux brun jaune et de sable graveleux légèrement limoneux, compact et hétérogène.	Galets (+++), cailloux (+++), pierres subarrondies (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1M7	1M104 a-b-c	Mélange de limon sableux brun jaune et de sable graveleux légèrement limoneux, compact et hétérogène.	Galets (+++), cailloux (+++), pierres subarrondies (+).	Sol naturel remanié correspondant probablement à un remblai de comblement de la fosse d'exhumation dans le secteur des sépultures 1M104a-b-c.
1M8	1M102	Mélange de limon sableux brun jaune et de sable graveleux légèrement limoneux, compact et hétérogène.	Galets (+++), cailloux (+++), pierres subarrondies (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1N2	1N101	Sable limoneux grossier, brun gris, compact et hétérogène. Avec du sable grossier meuble gris brun.	Schiste décomposé, cailloutis subanguleux (-), coquilles (-), pierres calcaires (-).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1N3	1N102	Sable limoneux grossier, brun gris, compact et hétérogène. Avec du sable grossier meuble gris brun.	Schiste décomposé, cailloutis subanguleux (-), coquilles (-), pierres calcaires (-).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1N4	1N100	Sable limoneux grossier marbré jaunâtre et brun clair, compact.	Cailloutis, gravillons (+), plaquettes de schiste, pierres subanguleuses, coquilles (-), pâte de bois (-)	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation

Lots		Description du sol	Inclusions	Fonction
1P4	1P100	Sable grossier brun gris, meuble et légèrement hétérogène avec un limon orangé constitué de pierres schisteuses en décomposition.	Petits galets, pierres schisteuses subanguleuses (-), coquillages éclatés (-), gros galets (-).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1P5	1P101	Sable grossier brun gris à brun orangé, compact et hétérogène.	Galets plurimétriques, schiste en décomposition, fragments de schiste de 1 à 4 cm (-).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation
1P6	1P101	Sable grossier gris brun meuble et homogène.	Galets, cailloutis.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation (dans le sondage exploratoire
1P7	1P102	Sable grossier argileux brun olive, moyennement meuble.	Petits galets.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1P8	1P107 (voir 1P13)	Sable limoneux orangé, compact et hétérogène. Lentille d'un sable limoneux gris blanc (éluvié ?)	Pierres subarrondies.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation (sondage manuel)
1P9	1P103	Limon sableux gris brun tacheté orangé, compact.	Pierres schisteuses subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1P10	1P104	Sable limoneux brun gris compact et hétérogène avec du sable limoneux orangé légèrement compact.	Pierres schisteuses subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1P11		Sable grossier gris brun hétérogène avec poches de sables limoneux brun orangé.	Pierres calcaires et schisteuses subarrondies et subanguleuses, coquilles et schiste décomposé.	Sol naturel remanié contenant des restes épars d'ossements immatures pour lesquels aucun numéro de sépulture n'a été attribué.
1P12	1P106	Sable limoneux brun gris compact et hétérogène avec du sable limoneux orangé légèrement compact.	Pierres schisteuses subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1P13	1P107	Sable limoneux brun gris compact et hétérogène avec du sable limoneux orangé légèrement compact.	Pierres schisteuses subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1P14	1P105	Sable limoneux brun gris compact et hétérogène avec du sable limoneux orangé légèrement compact.	Pierres schisteuses subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1Q4	1Q100	Sable grossier brun gris à brun orangé, compact et hétérogène.	Galets et cailloux (+++).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1Q5	1Q105	Sable grossier brun gris meuble et hétérogène.	Galets (++).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1Q6	1Q104	Sable grossier légèrement argileux brun olive avec quelques tâches orangées, compact et hétérogène avec du sable plus argileux brun gris.	Pierres, schistes (-), galets (-), chaux.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1Q7	1Q103	Sable légèrement argileux brun olive, très compact et hétérogène avec un sable grossier brun gris meuble et des poches de limon brun beige moyennement compact, et des poches de limon gris noir compact et organique.	Plaquettes de schiste (-), cailloutis, pierres (+), charbon de bois (-).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1Q8	1Q102	Limon sableux brun à brun gris, semi-compact et hétérogène.	Galets (++), cailloux subarrondis.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1Q9	1Q105	Sable légèrement limoneux brun orangé légèrement compact.	Cailloutis, pierres calcaires schisteuses, coquilles et rares tâches noires de schiste en décomposition.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1R3	1R100	Sable hétérométrique brun et noir, meuble et hétérogène avec des lentilles de limon brun gris.	Galets, cailloux, cailloutis et pierres subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1R4	1R101	Sable hétérométrique brun et noir, meuble et hétérogène avec des lentilles de limon brun gris.	Galets, cailloux, cailloutis et pierres subarrondies et subanguleuses.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1R5	1R102	Sable grossier brun gris à brun olive, meuble et hétérogène avec quelques poches de limon orangé.	Pierres calcaires, schisteuses et granitiques subarrondies et subanguleuses, coquilles, cailloutis, pâtes de bois.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1T2	1T100	Sable grossier brun gris, meuble et hétérogène avec poches de limon orangé.	Galets plurimétriques, coquilles (+++).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1T3	1T101	Sable limoneux grossier brun gris, compact.	Galets plurimétriques, cailloutis, coquilles (-).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1T4	1T102	Sable limoneux grossier brun orangé, compact.	Cailloutis et galets (+++), coquilles.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1V3	1V100	Sable grossier brun gris, compact et hétérogène avec poches de sable limoneux orangé.	Galets plurimétriques, coquilles.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1V4	1V101	Sable limoneux brun gris, compact et hétérogène avec poches de limon brun.	Galets plurimétriques, cailloutis, coquilles (+).	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1V5	1V102	Sable limoneux grossier brun clair, légèrement compact.	Cailloutis et pierres subanguleuses (+)	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'inhumation
1V6	1V103	Sable limoneux brun gris, légèrement compact et homogène.	Cailloutis, coquilles, petits fragments d'asphalte.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation
1V7	1V104	Sable limoneux brun clair, meuble et homogène.	Coquilles et cailloutis.	Sol naturel remanié / Remblai de comblement de la fosse d'exhumation ou d'inhumation

Plusieurs éléments de quincaillerie de cercueil ont été découverts en association avec les sépultures ou dans le sol naturel remanié par les in- et exhumations. Bien que divers objets mobiliers aient été observés sur le terrain, ils ont été laissés en place lorsque possible. Les pièces recensées témoignent d'une grande diversité de quincaillerie funéraire, qui mériterait une recherche documentaire approfondie. On note notamment de nombreuses anses et ferrures de poignées de cercueil, ainsi que différents éléments décoratifs, tels que des appliques et des croix (photo 5.5). Quelques tessons de vitre ont été prélevés dans la sépulture 1K100, présumée exhumée (photo 5.6). Un bouton en verre opaque blanc a également été recueilli dans la sépulture 1Q100, suggérant que les défunts pouvaient être inhumés vêtus (photo 5.7). Par ailleurs, des clous — probablement associés à des cercueils perturbés — ainsi que des ossements animaux (restes frais, rejets de boucherie et fragments blanchis) ont été observés (photos 5.8 et 5.9).

Photo 5.5 : Échantillon de la quincaillerie de cercueil observée dans le cimetière de Saint-Germain-de-Grantham (1M5, 1R8, 1Q99 et 1Q100). Photographie : Artefactuel

Photo 5.6 : Tessons de verre à vitre récoltés dans la sépulture 1K100 (sondage test). Photographie : Artefactuel

Photo 5.7 : Bouton en verre opaque blanc, ainsi que divers artefacts récoltés dans la sépulture 1Q100 (sondage test). Photographie : Artefactuel

Photo 5.8 : Clous de cercueil prélevés dans la sépulture 1M103. Photographie : Artefactuel

Photo 5.9 : Os d'origine animale prélevés dans le lot 1J2. Photographie : Artefactuel

5.1.3 L'occupation indéterminée antérieure

Des indices d'une occupation antérieure ont été mis en évidence au nord des premières sépultures identifiées (sous-opérations 1J à 1M), à la base du sondage mécanique 2B (figure 5.3; tableau 5.3). Sous le niveau organique naturel remanié au cours du XXe siècle (2B1) se trouvaient des couches associées à l'abandon et à la démolition du vestige (2B2 / 2C2 et 2C3). Des clous (type indéterminé et un en fer tréfilé) et des os de mammifères, dont certains blanchis, composaient l'essentiel des artefacts qui ont été recueillis dans ce niveau (photos 5.10 et 5.11). Ces couches recouvraient vestiges relativement dégradés d'un ancien plancher en bois (2B50a). Ce dernier a fait l'objet d'un sondage manuel (2C), qui a permis d'observer la présence d'un niveau de mortier à sa base (2B50b), directement appuyé sur le sol naturel stérile. Par ailleurs, de petites pierres disposées de manière désorganisée ont été mises au jour dans la paroi est du sondage (voir section 5.2). Bien qu'elles n'aient pas été fouillées, elles pourraient correspondre à la base d'un ancien mur de fondation.

Tableau 5.3 Description des lots associés à une possible occupation antérieure du cimetière. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

Lots	Description matrice	Inclusions	Interprétations
2B2/2C1	Limon organique gris, homogène et semi-compact.	Quelques microlentilles de limon sableux jaune	Remblai de rehaussement postérieur à l'abandon de 2B50
2C2	Limon organique gris foncé / noirâtre, organique homogène et semi-compact.	Rares graviers arrondis	Remblai de rehaussement postérieur à l'abandon de 2B50
2C3	Sable moyen à fin gris brunâtre, parfois orangé, organique, hétérogène et compact.	Pâte de bois, poussières de chaux, traces d'oxydation et de charbon de bois	Remblai de rehaussement postérieur à l'abandon de 2B50

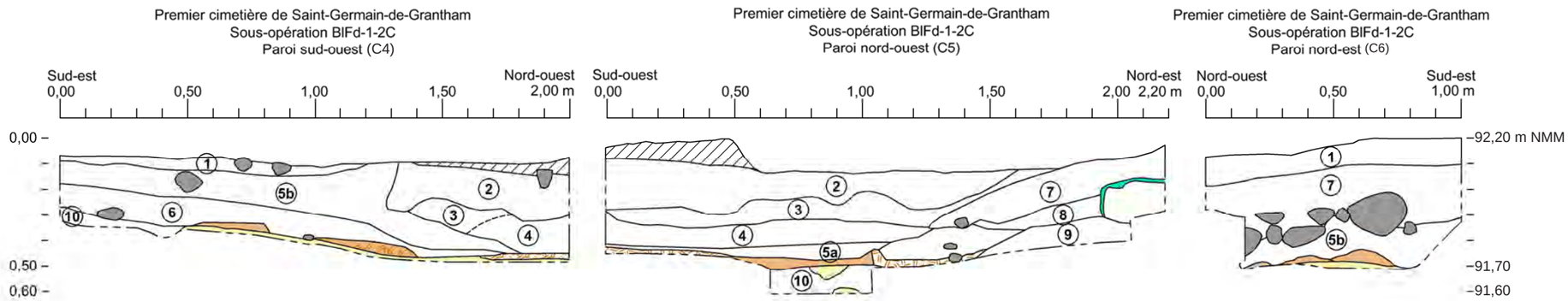

Légende

1	Sable limoneux brun grisâtre, chamoiré beige, hétérogène et compact. Inclusions : petites pierres et gravier.
2	Sable limoneux jaune à orangé, marbré brun à gris foncé, hétérogène et semi-compact. Inclusions : petits graviers arrondis et quelques charbons de bois.
3	Limon organique gris, homogène et semi-compact, avec quelques microlentilles de limon sableux jaune. (2C1)
4	Limon organique gris foncé / noirâtre, organique homogène et semi-compact. Inclusions : rares graviers arrondis. (2C2)
5	Sable moyen à fin gris brunâtre, organique, hétérogène et compact. Inclusions : pâte de bois, 5a) gravier et gravillon, traces de poussières de chaux et d'oxydation (2C3) 5b) moins d'inclusion et légèrement organique (2C3) Remblai de rehaussement post abandon 2B50 (?)
6	Sable brun jaunâtre, hétérogène et compact. Inclusions : pierres hétérométriques et quelques charbons de bois. Remblai de sol naturel remanié, post abandon 2B50 (?) (2C3)
7	Sable fin marbré brun, jaune, orangé, gris foncé, gris pâle, granulométrie homogène, meuble. Traces de charbon de bois et rares nodules orangées indurés. Remblai de sol naturel remanié, post abandon 2B50 (?) (2C3)
8	Sable moyen à fin variant de gris à beige, homogène et meuble. Sol naturel
9	Sable limoneux beige jaunâtre, hétérogène et compact. Inclusions : nodules argileux orangés et petits gravillons. Sol naturel
10	Limon sableux beige jaunâtre, marbré gris, hétérogène et compact. Sol naturel
——	Limite de profil

Sol perturbé
Pierre
Fibre de bois
Pâte de bois
Tacheté de mortier/chaux
Métal

Inventaire archéologique
(automne 2024)
Site du premier cimetière
de St-Germain-de-Grantham
BIFd-1

Coupe stratigraphique des parois sud-ouest,
nord-ouest et nord-est
de la sous-opération 2C (C4, C5 et C6)

ARTEFACTUEL
0 0,2 0,4 m
Février 2026

Figure 5.3 Coupe stratigraphique des parois ouest, nord et est de la sous-opération 2C (C4, C5 et C6). Cartographie : Archéo-CAD

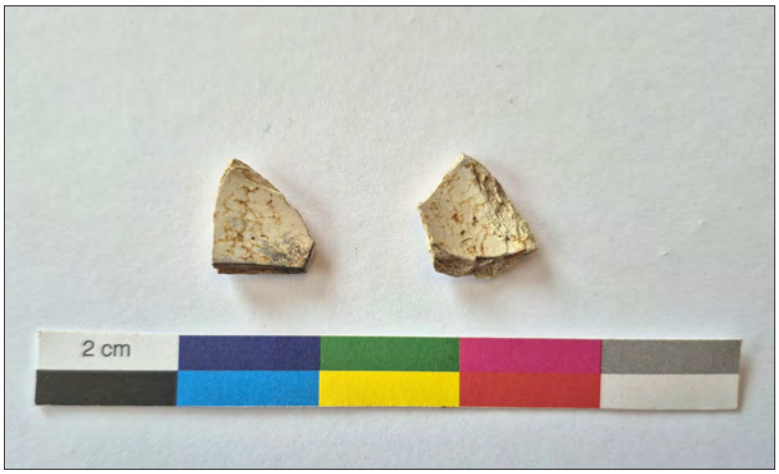

Photo 5.10 : Détail des os blanchis récoltés dans le lot 2C2. Photographie : Artefactuel

Photo 5.11 : Détail des clous et des os de mammifères récoltés dans le lot 2C3. Photographie : Artefactuel

5.1.4 Niveaux naturels

Les niveaux naturels se présentaient comme une succession de dépôts sableux, parfois légèrement limoneux (tableau 5.4; photo 5.12). Les sondages effectués sur le terrain ont montré que l'ordre de déposition de ces couches variait selon les secteurs, ce qui compliquait par endroits la lecture des sols pour distinguer la fosse d'inhumation du sol naturel en place dans lequel elle avait été creusée, comme dans la sous-opération 2L (photo 5.13). Cette variation dans la déposition des couches naturelles pourrait provenir des mouvements des fonds marins à l'époque où la région était encore submergée par la mer de Champlain.

Tableau 5.4 Description des lots associés aux niveaux naturels. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

Lots	Description matrice	Inclusions	Interprétations
1J3, 1K7, 1L4 1T1, 1V1	Sable hétérométrique graveleux brun orangé foncé, peu compact à meuble.	Petits galets, cailloux, cailloutis (++), coquillages	Sol naturel stérile
1P2, 1Q2, 1R2, 1T1, 1V1, (1S, 1W1, 1X1, 1Y1, 1Z1, 1AA1, 1BB1)*	Sable grossier brun orangé et grains gris foncé en plus faible quantité, meuble et homogène.	Galets, schiste, pierres décomposées.	
	Sable limoneux beige jaunâtre, marbré gris-beige, hétérogène et peu compact	Petits galets, cailloux, cailloutis (++), fibres de bois	

* Les lots entre parenthèses regroupent l'ensemble des couches excavées mécaniquement, incluant l'asphalte

Photo 5.12 : Profil de la paroi sud-ouest de la sous-opération 2B. Vers le sud-ouest, BlFd-1-2024-N2_093

Photo 5.13 : Vue générale des sondages manuels réalisés dans les fosses présumées de la sous-opération 2L. Vers le sud-ouest, BlFd-1-2024-N2_270

5.2 Les vestiges

Le tableau 5.5 présente la liste des vestiges identifiés au cours de l'intervention archéologique. Bien que leur documentation ait été limitée au strict nécessaire, certaines interprétations peuvent néanmoins être proposées.

Photo 5.14 : Vue générale du vestige 2B50. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_100

Photo 5.15 : Vue générale des pierres désorganisées dans la paroi à l'est du vestige 2B50. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_103

Des indices d'une occupation antérieure au cimetière ont été mis au jour dans le sondage mécanique 2B, puis documentés dans le sondage manuel 2C (figure 5.3, C4 à C6). Il pourrait s'agir des vestiges d'une fondation de bâtiment, comme le suggère la présence de planches de bois orientées est-ouest (2B50), interprétées comme les restes d'un ancien plancher (photo 5.14). Le bois, largement décomposé et réduit à l'état de matière fibreuse, reposait sur une mince couche de mortier. Un amas de pierres correspondant à une ou deux assises résiduelles était observable dans la paroi est du sondage, évoquant la base désorganisée d'un mur (photo 5.15). Selon l'historique d'occupation, ce secteur correspondait initialement à une terre agricole. Il pourrait donc s'agir des vestiges d'un bâtiment secondaire lié à l'exploitation des champs, possiblement destiné à l'entreposage d'outils. Toutefois, la superficie limitée du sondage ne permet pas d'approfondir davantage l'interprétation.

Un alignement de quatre poteaux de bois au sommet dérasé (1F50, 1G50, 1G51 et 1H50) a été découvert à 18-19 m au sud de la rue Notre-Dame (figure 5.1 ; photos 5.16 et 5.17). Si les plans anciens (1897, 1906 et 1918) ne fournissent aucune indication précise sur l'emplacement du cimetière (figures 5.4, 5.5 et 5.6), la photographie d'époque (voir figure 4.5) permet de supposer que cet alignement pourrait marquer la limite nord du cimetière. Il convient de noter qu'aucune sépulture n'a été observée au nord de cette limite présumée. Les poteaux ont été laissés en place afin de faire l'objet d'une fouille ultérieure.

Dans la portion sud du cimetière, trois vestiges en bois (1BB50, 1BB51 et 1BB52), bien que très dégradés, ont également été identifiés (photos 5.18, 5.19 et 5.20). Les dimensions du vestige 1BB52 et la présence de sépultures à proximité suggèrent davantage un piquet (pour un enclos funéraire ?) ou la base d'une croix.

Tableau 5.5 Liste des vestiges archéologiques identifiés au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

SOUS-OP.	ID.	ÉTAT DE DOCUMENTAITON	DIMENSIONS (m)	ORIENT.	DESCRIPTION	ALTITUDE (m ANMM)
1F	1F50	À fouiller	Diamètre: 0,2	s.o.	Vestige d'un poteau en bois de forme circulaire, en plus ou moins bon état de préservation. Le sommet a été dérasé ou arraché. Le creusement du poteau est à peine plus grand que le diamètre du poteau. Ce vestige est en place et est aligné avec les autres poteaux 1G50, 1G51 et 1H50. Cet alignement de poteau correspond vraisemblablement à la clôture nord du cimetière puisqu'il suit la façade nord de l'église.	92,2
1F	1F51	À fouiller	1,0 x 0,2	E-O	Planche de bois posée à plat et ne semblant pas en place. Il pourrait s'agir de l'une des planches horizontales de la côture (dans 1F2)	92,2
1F	1F52	À fouiller	0,7 x 0,2	N-S	Planche de bois posée à plat et ne semblant pas en place. Il pourrait s'agir de l'une des planches horizontales de la côture (dans 1F2)	92,23
1G	1G50	À fouiller	Diamètre: 0,15 à 0,20	N/A	Vestige d'un poteau en bois de forme circulaire, en plus ou moins bon état de préservation. Le sommet a été dérasé ou arraché. Le creusement du poteau est à peine plus grand que le diamètre du poteau. Ce vestige est en place et est aligné avec les autres poteaux 1GF0, 1G51 et 1H50. Cet alignement de poteau correspond vraisemblablement à la clôture nord du cimetière puisqu'il suit la façade nord de l'église.	92,39
1G	1G51	À fouiller	Diamètre: 0,15 à 0,20	N/A	Vestige d'un poteau en bois de forme circulaire, en plus ou moins bon état de préservation. Le sommet a été dérasé ou arraché. Le creusement du poteau est à peine plus grand que le diamètre du poteau. Ce vestige est en place et est aligné avec les autres poteaux 1F50, 1G50 et 1H50. Cet alignement de poteau correspond vraisemblablement à la clôture nord du cimetière puisqu'il suit la façade nord de l'église.	92,23
1H	1H50	À fouiller	Diamètre: 0,15	N/A	Vestige d'un poteau en bois de forme circulaire, en plus ou moins bon état de préservation. Le sommet a été dérasé ou arraché. Le creusement du poteau est à peine plus grand que le diamètre du poteau. Ce vestige est en place et est aligné avec les autres poteaux 1F50, 1G50 et 1G50. Cet alignement de poteau correspond vraisemblablement à la clôture nord du cimetière puisqu'il suit la façade nord de l'église.	92,2
1K	1K50	À fouiller	1,2 x 0,25	E-O	Planche de bois posée à plat et ne semblant pas en place. Il pourrait s'agir de l'une des planches horizontales de la côture (dans 1K1)	92,25
1M	1M50	À fouiller	0,55 x 0,55	N/A	Creusement de forme semi-carrée, semi-circulaire indéterminée et remplie par le lot 1M6, sur 8 à 12 cm d'épaisseur, et repose sur le sol naturel stérile. Socle de structure (croix?)	92,31
1V	1V50	À fouiller	Diamètre: 0,5	N/A	Concentration hétérogène indéterminée de charbon, de sol naturel remanié et de sédiment éluvié (Ae).	92,32
1BB	1BB50	À fouiller	0,54 x 0,34	NO-SE	Concentration hétérogène de bois décomposé sous formes d'éclisses, de pâte de bois et de fibres. Ce vestige, quoi que possiblement à sa place d'origine, semble avoir été perturbé par un événement d'exhumation. Traces résiduelles d'un poteau?	91,69
1BB	1BB51	À fouiller	0,72 x 0,60	E-O	Concentration hétérogène de bois décomposé carbonisé, de pâte de bois, de fibres d'éclisses ainsi qu'une lentille de cendres.	91,53
1BB	1BB52	À fouiller	Diamètre: 0,1	N/A	Piquet de bois bien préservé, mais dérasé lors d'un possible événement d'exhumation. Il conviendrait de confirmer si ce vestige fait partie de la clôture sud du cimetière?	91,52
2B	2B50	Fouillé dans l'emprise du sondage 2C, mais le vestige se poursuit en paroi	1,7 x 0,9	E-O	Plancher de bois se présentant sous formes d'éclisses, de pâte de bois et de fibres. Le bois était de couleur noire, comme s'il était charbonneux. Épaisseur moyenne résiduelle de 1,5 à 2 cm, mais la présence de plusieurs noeuds suggérait une épaisseur réelle d'au moins 5 à 6 cm. Présence de petites pierres désorganisées à l'est (dans la berme) qui pourrait correspondre à un mur de fondation (non-fouillé)	91,92

Photo 5.16 : Détail du vestige en bois 1F50. Vers le sud-est, BlFd-1-2024-N2_048

Photo 5.17 : Vue générale de l'alignement des vestiges 1G50, 1G51 et 1H50. Vers l'est, BlFd-1-2024-N2_058

Photo 5.18 : Détail du vestige 1BB50. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_728

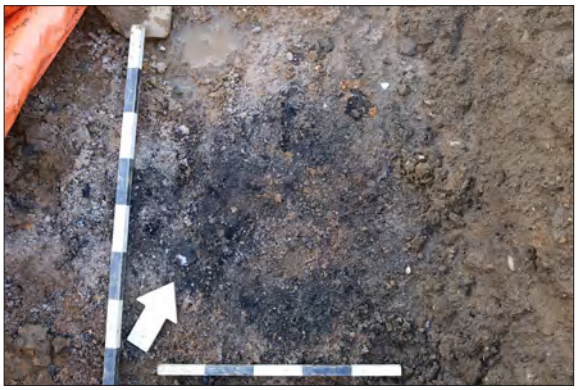

Photo 5.19 : Détail du vestige 1BB51. Vers le nord-ouest, BlFd-1-2024-N2_721

Photo 5.20 : Détail du vestige 1BB52. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_736

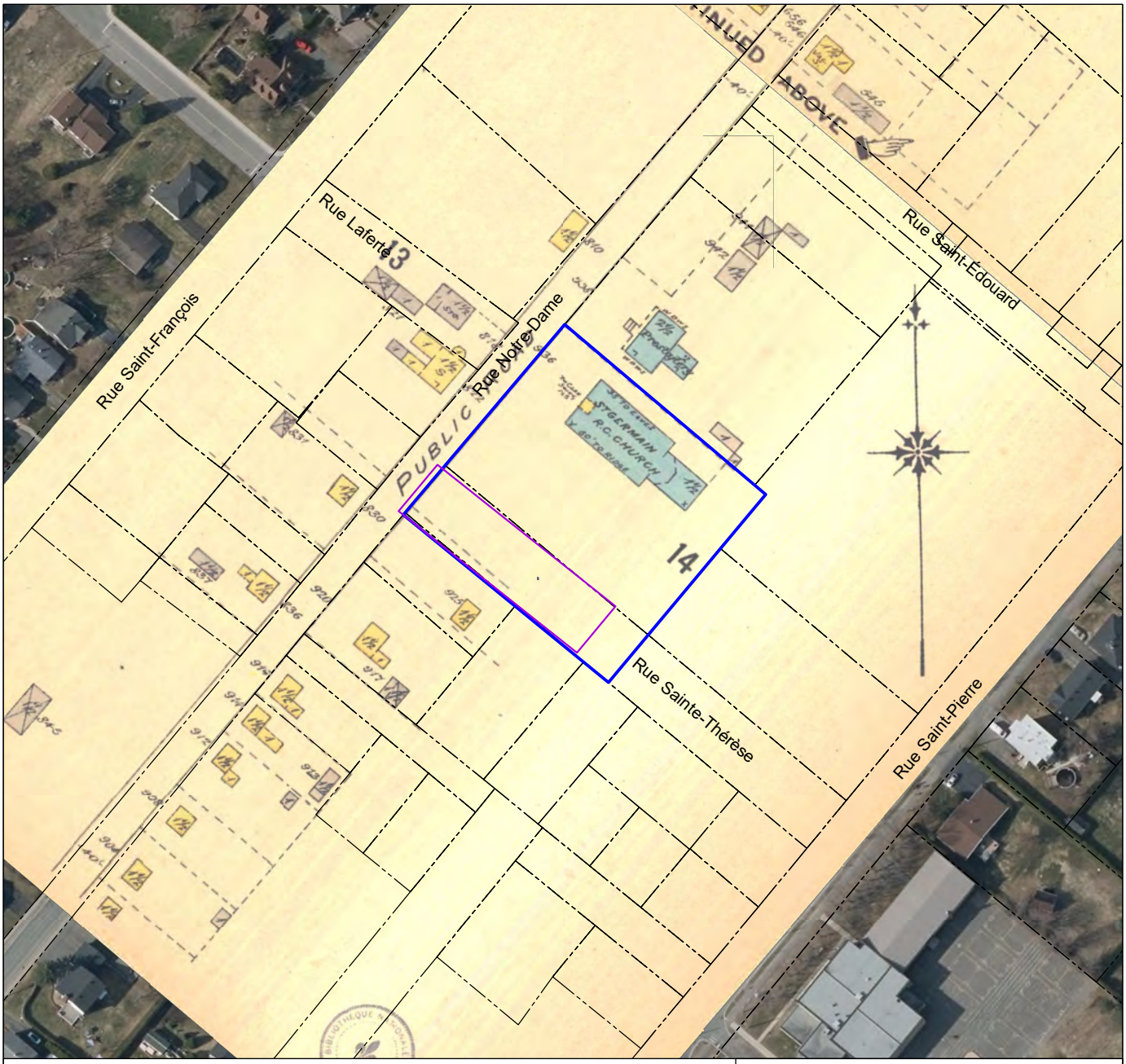

Légende

- Aire d'intervention
- Site BlFd-1
- **BlFd-1** Code Borden
- Cadastre du Québec

Nord arbitraire

Inventaire archéologique
(automne 2024)
Site du premier cimetière
de St-Germain-de-Grantham
BlFd-1

Superposition du site BlFd-1
sur un plan d'assurance incendie
de Goad de 1897

Sources: 1897, Charles Edward Goad, *St. Germain de Grantham, Que.* , BAnQ, 0000237489
https://imagerie-telechargement.portailcartographique.gouv.qc.ca/ avril 2020
Infolot (gouvernement du Québec)

ARTEFACTUEL

0 20 40 m

Février 2026

Figure 5.4 Superposition de la trame actuelle au plan de 1897. Cartographie : Archéo-CAD

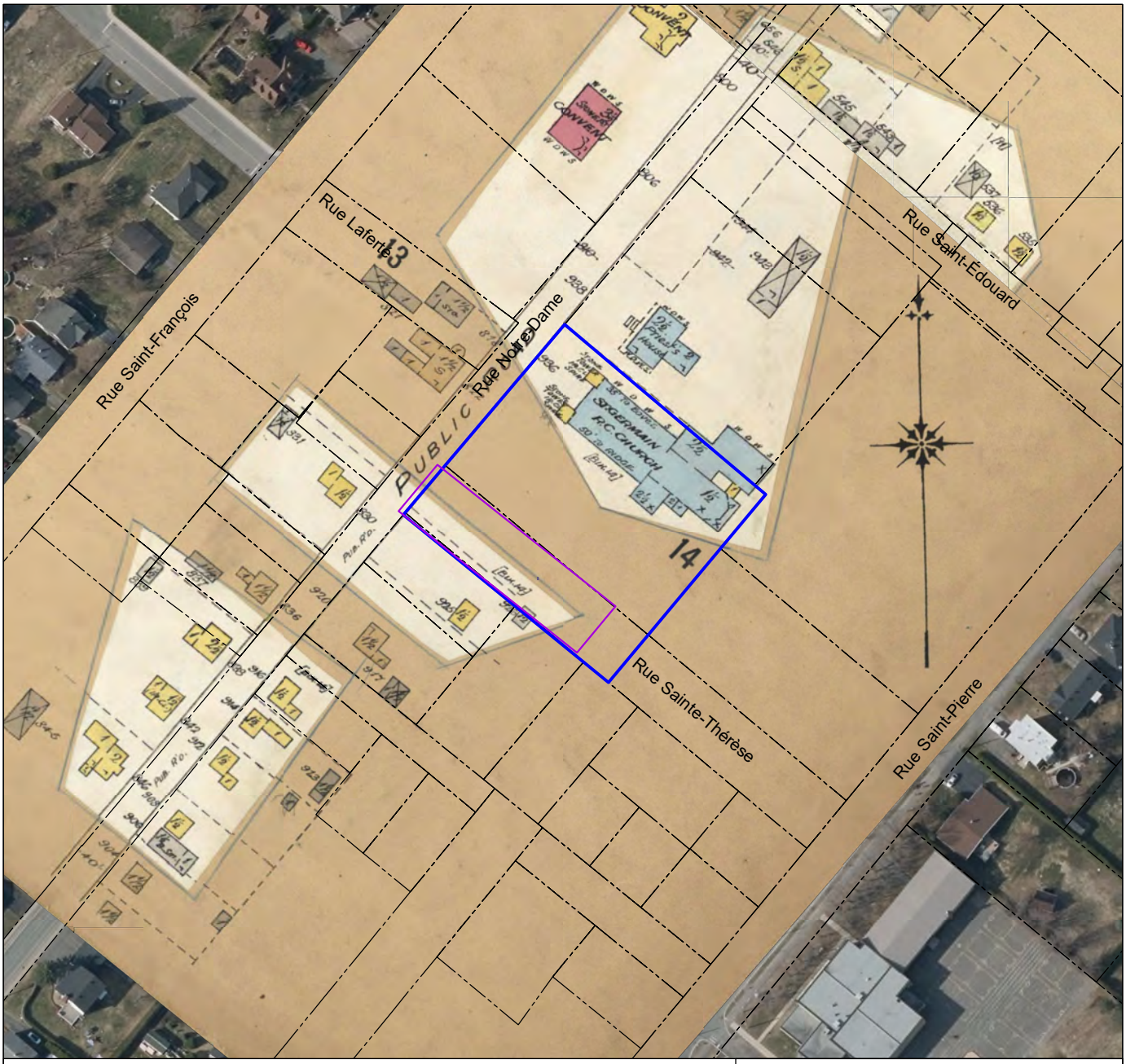

Figure 5.5 Superposition de la trame actuelle au plan de 1906. Cartographie : Archéo-CAD

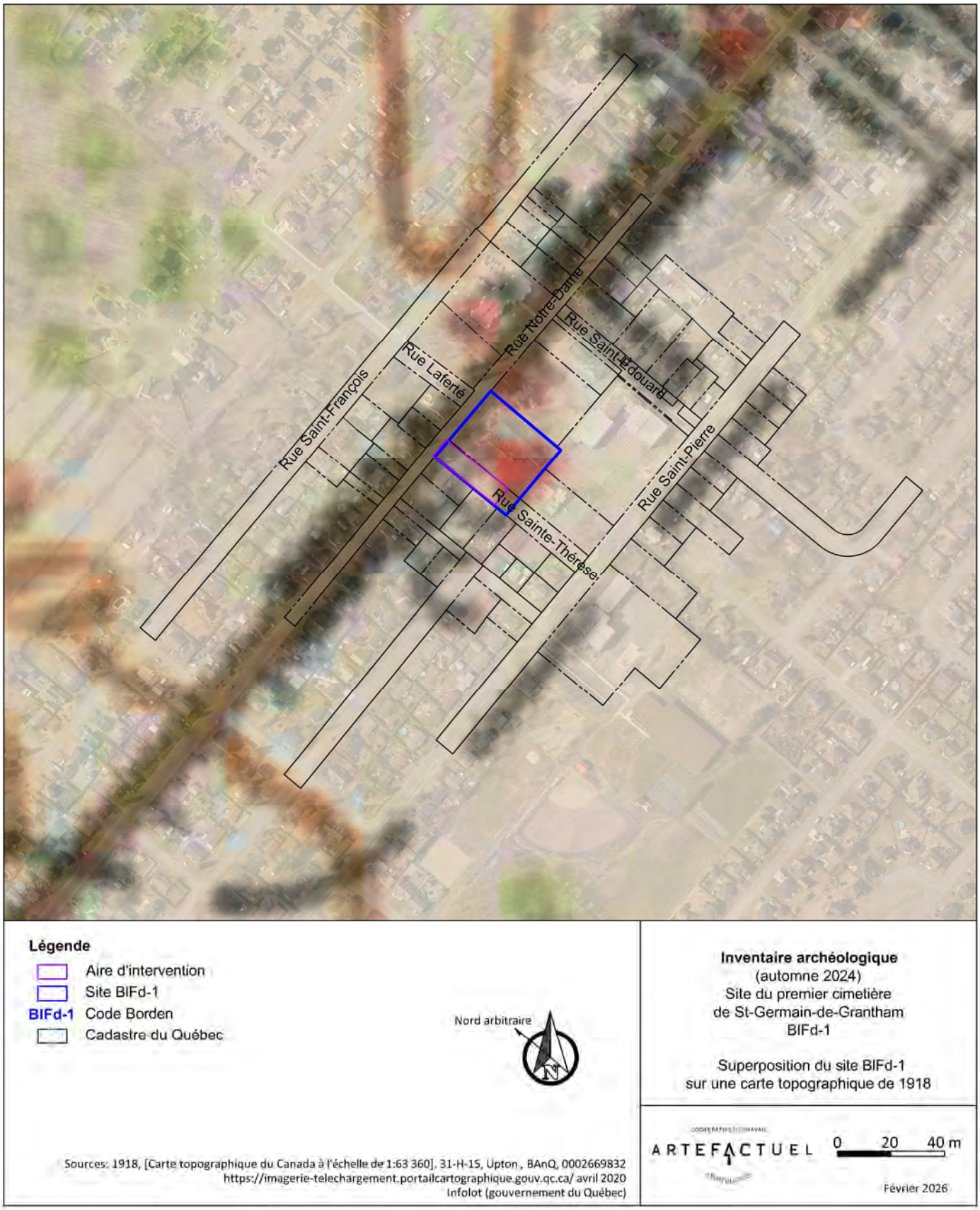

Figure 5.6 Superposition de la trame actuelle au plan de 1918. Cartographie : Archéo-CAD

En revanche, les dimensions de 1BB50 et 1BB51 évoquent plutôt des poteaux. Si celui au sud (1BB51) pourrait correspondre à un ancien poteau de clôture comparable à ceux observés au nord des sépultures, ses dimensions diffèrent sensiblement. La taille semble plutôt compatible avec une structure plus imposante, comme un calvaire. La photographie ancienne (voir figure 4.3), montrant le cimetière depuis le sud, illustre d'ailleurs la présence d'un tel ouvrage dans ce secteur, ainsi qu'une clôture en bois marquant la limite méridionale du site. La perspective du cliché peut toutefois en fausser la localisation précise. Il est également possible que cette structure se situe dans la sous-opération 1M et corresponde au creusement indéterminé 1M50. La photographie indique que la clôture s'aligne avec l'extrémité sud de l'église, ce qui laisse supposer que, si les vestiges identifiés ne lui sont pas associés, celle-ci devait se trouver à proximité. Dans tous les cas, la fouille des creusements liés à ces vestiges, de même que l'ouverture d'une tranchée perpendiculaire à 1BB, permettraient probablement de mieux en préciser la fonction.

5.3 Les inhumations

L'inventaire consistait au décapage mécanique des niveaux modernes pour atteindre le niveau à vocation funéraire. Si le mandat n'incluait pas la fouille des sépultures, celui-ci pouvait inclure la réalisation de sondages manuels à l'intérieur des fosses afin de vérifier la présence d'un squelette à l'intérieur. Parfois, seul le nettoyage manuel de la surface permettait d'identifier des fosses de comblement dans lequel des artefacts ou des ossements ont pu être récoltés lorsque leur intégrité était menacée. Le tableau 5.2 présenté plus haut dresse la liste des lots octroyés au comblement d'une fosse d'inhumation durant l'intervention.

5.3.1 Les ossements épars

Dans une perspective de synthèse, le tableau 5.6 présente l'ensemble des ossements épars prélevés au cours de l'intervention archéologique réalisée en 2024. Le nombre restreint de restes tertiaires observés sur le terrain s'explique principalement par deux facteurs. D'une part, le mandat prévoyait uniquement le prélèvement des ossements dont l'intégrité était menacée ; les autres ont donc été laissés en contexte. D'autre part, le cimetière n'a pas fait l'objet d'une exhumation volontaire et systématique visant le retrait complet des sépultures en place. Les observations suggèrent plutôt un dérasement du secteur, lequel semble avoir principalement affecté la portion supérieure des fosses d'inhumation situées aux altitudes les plus élevées et, plus rarement, avoir perturbé les squelettes, avec une possible exhumation partielle.

La question demeure toutefois quant au devenir des ossements affectés par ce dérasement. Bien que les circonstances précises de cet événement soient mal documentées, il est plausible qu'il soit survenu lors de l'aménagement de la rue, dans le but d'obtenir une surface nivelée. Dans un tel contexte, les sols auraient pu être déplacés vers un autre emplacement ou simplement repoussés sur quelques mètres afin d'uniformiser le terrain.

Cette hypothèse pourrait expliquer la découverte ponctuelle de restes humains lors de la réfection du drain français d'une propriété située à l'angle des rues Notre-Dame et Sainte-Thérèse[7]. Si cette interprétation s'avère fondée, il est probable que ce secteur renferme une concentration significative de restes épars et possiblement de sépultures secondaires.

Tableau 5.6. Liste des lots qui comportaient des restes humains qui n'ont pu se voir attribuer un numéro de sépulture au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

PROVENANCE	OSSEMENTS	PHOTO TERRAIN	PHOTO LABO.
1J99	Mature : 1 moitié distale de tibia gauche	s.o.	Photo 5.21
1L99	Immature : 1 diaphyse de fibula (côté indéterminé)	s.o.	Photo 5.22
1P11	Immature : 1 diaphyse d'ulna (côté indéterminé) ; 1 diaphyse indét.	s.o.	Photo 5.23
1P99	Mature : 1 fragment de vertèbre indét. ; 1 fragment de pariétal (côté indét.). Immature : 1 fragment de temporal (côté indét.) ; 1 diaphyse d'humérus ; 2 fragments de côtes (côté indét.). Indéterminé : 1 fragment de cortical	s.o.	Photo 5.24
1P99 - Lot #6	Mature : 1 Crâne (complet à 75%) articulé	Photo 5.25A	Photo 5.25B
1Q1	Mature : 1 diaphyse indét. ; 1 fragment indét.	s.o.	Photo 5.26
1Q99	Mature : 1 humérus droit ; 1 fémur gauche ; 1 ulna droit ; 1 MTC I gauche ; 1 diaphyse de tibia gauche ; 1 diaphyse de fémur (côté indét.) ; 1 fragment de côte (côté indét.) ; 1 fragment de pubis (côté indét.) ; 1 fragment de cortical indét.	s.o.	Photo 5.27
1Q99 - Lot #6	Immature : 1 ulna gauche ; 1 diaphyse de fémur (côté indét.) ; 1 C2 (processus gauche) ; fragments de voûte ; fragments de sphénoïde ; 1 zygomatique incomplet (côté indét.) ; 1 hémi-maxillaire gauche ; 1 molaire déciduale (1ère) sup. gauche ; 1 canine déciduale sup. gauche ; 1 molaire déciduale (2e) sup.gauche ; 1 incisive déciduale (1ère) sup. gauche ; 1 incisive déciduale (1ère) sup. droite ; 1 molaire permanente (1ère) sup. droite ; 1 molaire permanente (1ère) inf. gauche ; 1 incisive permanente (1ère) sup gauche ; 2 diaphyses d'os long indét.	Photo 5.28A	Photo 5.28B
1R99	Mature : 1 fragment de sacrum ; 1 fragment de diaphyse de fémur droit Immature : 1 radius gauche	s.o.	Photo 5.29
1T1	Mature : 1 fragment de pariétal (côté indét.). Immature : 1 fragment de côté indét.	s.o.	Photo 5.30
1T99	Immature : 1 canine indét. ; 1 molaire permanente (1ère) sup. droite ; 1 arc de cervicale droit ; 1 arc de cervicale gauche ; 1 arc de thoracique droit ; 1 arc de thoracique (indét.) ; 1 arc de thoracique gauche ; 1 arc de lombaire gauche ; 1 arc de lombaire (indét.) ; 1 corps de thoracique ; 1 corps de lombaire ; 3 corps de vertèbres indét. ; 1 maxillaire fragmentaire ; fragments de sphénoïde ; fragments de voûte ; fragment de mandibule	s.o.	Photo 5.31
1V99	Mature : 1 fragment de diaphyse d'humérus	s.o.	Photo 5.32
1BB1	Mature : 1 mandibule ; 1 zygomatique droit ; 1 maxillaire droit ; 1 C1 ; 2 côtes indét. ; 1 phalange proximale (sup. - côté indét.) ; 1 phalange intermédiaire (sup. - côté indét.). Immature : 1 côte droite Indéterminé : 1 fragment de diaphyse	s.o.	Photo 5.33

7 Événement rapporté par des citoyens de Saint-Germain-de-Grantham ; les autorités policières auraient été informées de cette découverte au moment des faits.

Photo 5.21 : Os provenant du lot 1J99. BlFd-1-24-LABO-075

Photo 5.22 : Os provenant du lot 1L99.BlFd-1-24-LABO-082

Photo 5.23 : Os provenant du lot 1P11. BlFd-1-24-LABO-058

Photo 5.24 : Os provenant du lot 1P99. BlFd-1-24-LABO-001

Photo 5.25A : Tiré du constat archéologique (Artefactuel 2024)

Photo 5.25B : Os provenant du lot 1P99. BlFd-1-24-LABO-016

Photo 5.26 : Os provenant du lot 1Q1. BlFd-1-24-LABO-088

Photo 5.27 : Os provenant du lot 1Q99. BlFd-1-24-LABO-038

Photo 5.28A : Tiré du constat archéologique (Artefactuel 2024)

Photo 5.28B : Os provenant du lot 1Q99. BlFd-1-24-LABO-047

Photo 5.29 : Os provenant du lot 1R99. BlFd-1-24-LABO-061

Photo 5.30 : Os provenant du lot 1T1. BlFd-1-24-LABO-086

Photo 5.31 : Os provenant du lot 1T99. BlFd-1-24-LABO-103

Photo 5.32 : Os provenant du lot 1V99. BlFd-1-24-LABO-055

Photo 5.33 : Os provenant du lot 1BB1. BlFd-1-24-LABO-096

5.3.2 Les sépultures analysées

Cette section présente une synthèse des données issues de l'inventaire portant sur les sépultures identifiées sur le site et de l'inventaire ostéologique qui a suivi. Le tableau 5.7 dresse d'abord l'inventaire des sépultures dont des ossements ont été récupérés lors de l'intervention de 2024, sans qu'une fouille manuelle complète n'ait été réalisée. Ces ossements ont été prélevés en raison d'un risque d'altération ou de perte d'intégrité. À l'issue de l'intervention, un minimum de 106 sépultures a été recensé dans l'emprise expertisée. En raison de la présence de plus d'un individu dans certaines fosses, le nombre minimal d'individus inhumés est estimé à 115. Parmi ceux-ci, 34 paraissent intègres, 12 auraient fait l'objet d'une exhumation totale ou quasi totale et 19 présentent des indices d'exhumation partielle. Le statut de 13 individus n'a toutefois pu être déterminé avec certitude. La majorité des sépultures sont individuelles (58) ou probablement individuelles (22). Bien qu'un numéro distinct leur ait parfois été attribué, neuf sépultures communes ont été recensées, regroupant un minimum de 27 ou 28 individus. La fouille permettra de préciser s'il s'agit de sépultures collectives ou multiples. Le tableau 5.8 regroupe l'essentiel des informations colligées pour chacune d'elles; la version intégrale est disponible dans le dossier technique. Le tableau 5.9 présente quant à lui un résumé des sondages manuels réalisés au sein de certaines sépultures situées dans les secteurs plus complexes.

Tableau 5.7 Inventaire des restes humains prélevés dans les sépultures qui n'ont pas été fouillées au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

SOUS-OPÉRATION	NO DE SÉPULTURE	OSSEMENTS	PHOTO TERRAIN	PHOTO LABO
1K	100	Mature : 1 ulna gauche ; 1 clavicule gauche ; 1 MTC III gauche ; 1 MTC IV gauche ; 1 MTC IV droit ;	s.o.	Photo 5.34
1M	102	Mature : 1 fragment de diaphyse de fibula (côté indét.); 1 MTT IV droit	Photo 5.35A	Photo 5.35B
	103b	Immature : 1 ulna droit (moitié proximale) ; 1 fragment d'ilium (côté indét.)	Photo 5.35A	Photo 5.36
1Q	100	Mature : 1 fragment d'occipital ; 1 C1 ; 1 talus gauche ; 1 cuboïde gauche	Photo 5.37A	Photo 5.37B
	102	Mature: 1 fragment de vertèbre indét.	Photo 5.38A	Photo 5.38B
1R	100	Mature : 1 coxal gauche ; 1 lombaire ; 1 corps vertébral indét. ; 1 talus gauche ; 1 radius gauche ; 1 ulna gauche ; 1 phalange intermédiaire sup. (côté indét.); 1 phalange distale sup. (côté indét.) ; 1 fragment de côte (côté indét.) ; 1 zygomatique gauche ; 1 frontal; 1 pariétal gauche ; fragments d'écaille de cortical indét.	Photo 5.39A	Photo 5.39B
	101	Mature : fragments de maxillaires gauche Immature : Sacrum (S1 en début de fusion avec S2)	Photo 5.40A	Photo 5.40B

Photo 5.34 : Sépulture 1K100. BlFd-1-24-LABO-035

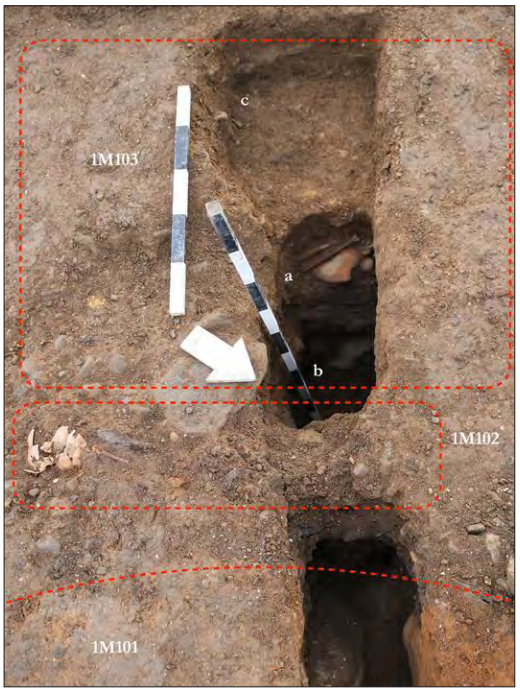

Photo 5.35A : Sondages dans les sépultures 1M102 et 1M103. BlFd-1-2024-N2_231

Photo 5.35B : Sépulture 1M102. BlFd-1-24-LABO-080

Photo 5.36 : Sépulture 1M103 (b). BlFd-1-24-LABO-084

Photo 5.37A : Sépulture 1Q100. BlFd-1-2024-N2_020

Photo 5.37B : Sépulture 1Q100. BlFd-1-24-LABO-092

Photo 5.38A : Sépulture 1Q102. BlFd-1-2024-N2_112

Photo 5.38B : Sépulture 1Q102. BlFd-1-24-LABO-091

Photo 5.39A : Sépulture 1R100. BlFd-1-24-N2-012

Photo 5.39B : Sépulture 1R100. BlFd-1-24-LABO-067

Photo 5.40A : Sépulture 1R101. BlFd-1-2024-N2_015

Photo 5.40B : Sépulture 1R101. BlFd-1-24-LABO-063

Tableau 5.8 Descriptions des sépultures recensées au cours de cette intervention. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Commentaire	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1J100	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os des pieds au sud visibles, coxal perceptibles	Primaire	Perturbée	Indét.	Os exposés, semble en place avec lambeau de fosse	En partie creusée (perturbée)	1,6 x 0,6	Indét.	Indét.	Décubitus dorsal à valider, tête au nord	Adulte	Poignées de cercueil	92,22m	N/A
1K100	T	1K-S1 (nég) ; 1K-S2 (os pas en place; adulte	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Indét.	2,1 x 0,6	N/A	désarticulés	s.o.	Adulte	Clous, verre à vitre	92,19m	N/A
1K101A	T	1K-S3 (os en place, adulte)	N-S	Indét.	1		Primaire	Intègre	-		Dérasée	1,70 x 0,6	1,00 x 0,26	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Bouton, clous, applique de cercueil en forme de croix, poignée de cercueil	92,13m	92,04m
1K101B	T	1K-S7 (fond de cercueil, exhumée?)	Indét.	Indét.	1		Primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	À valider	Indét.	Indét.	1,20 x 0,38	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	N/A	92,24m
1K102	T	s.o.	N-S	Indét.	2	2 à 4? À valider	Prob. primaire	Perturbée	Indét.	Exhumée? Os désorganisés visibles, dimensions appareil = adulte, mais présence d'os de fœtus sur les restes de cercueil	Indét.	Indét.	1,6 x 0,5	Indét.	Indét.	Immatures et adulte?	Joints de couvercle de cercueil, clous	92.27	N/A
1K103	T	1K-S4 (os perturbés, exh. Part.)	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée		Indét.	1,6 x 0,6 (fosse exhumation?)	N/A	désarticulés	Indét.	Adulte	s.o.	92,23 m	92,05 m
1K104	T	1K-S5 (exhumée)	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)		Dérasée	1,70 x 0,45 (fosse exhumation?)	N/A	désarticulés	s.o.	Indét.	s.o.	92,03 m	Indét.
1K105	T	1K-S5 (exhumée)	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)		Dérasée	1,70 x 0,80 (fosse exhumation?)	N/A	désarticulés	s.o.	Indét.	Poignées de cercueil	92,18 m	Indét.
1K106	T	1K-S6 (os en place, imm.)	N-S	Individuelle	1		Primaire	Intègre	-	Os jambes/pieds en place	Dérasée	1,3 x0,4	Indét.	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Immature	Petites croix en cuivre, souliers	Indét.	91,91 m
1L100	T	1L-S4 (os en place, imm.)	N-S	Individuelle	1		Primaire	Intègre	-	Fémurs en place	Dérasée	1,75 x 0,66	1.62	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Immatures et adulte?	s.o.	92,32 m (top cercueil)	92,21 m
1L101	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Primaire	Intègre	-	Membres inf. en place	Dérasée	2,5 x 1,0	0,70 x 0,25	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Immature	s.o.	92,42 m	Indét.
1L102	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Squelette légèrement exposé	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Haut du corps perturbé	En partie creusée (perturbée)	0,88 x 0,25	0,80 x 0,22	Indét.	tête au nord	Immature	s.o.	Indét.	92,35 m
1L103	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	À valider	Indét.	0,80 x 0,27 (fosse exhumation?)	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,35 m	Indét.
1L104	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Primaire	Perturbée	Indét.	Os exposés mais semblent en place	Dérasée	2,00 x 0,45	1,82 x 0,33	Indét.	Décubitus dorsal, tête au nord	Adulte	Clous, appliques	92,4 m (top cercueil)	Indét.
1L105	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Primaire	Intègre	-	Arrive sur surface du cercueil	Indét.	Indét.	0,95 x 0,45	Indét.	Indét.	Adulte	Clous, appliques, poignées de cercueil	Indét.	92,43 m

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1L106	T	1L-S3 (os en place, adulte)	N-S	Prob. Commune	1	avec 1L107	Primaire	Intègre	-		Dérasée	4 m N-S ? à valider.	Indét.	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte(s?)	Poignées de cercueil, quincaillerie indét. en cuivre, rivêts?	92,33 m	91,8 m
1L107	T	1L-S6 (os en place, adulte)	N-S	Prob. Commune	1	avec 1L106	Primaire	Intègre	-	Crâne en place dans sondage	Indét.	Indét.	Indét.	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Poignée de cercueil	92,39 m	92,09 m
1M100	T	1M-S1 (planches de bois : fond de cercueil?)	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble avec 1M101, 1M102 et 1M103abc?	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Grand creusement indét. Avec traces de cercueil	Indét.	2,0 x 0,6	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,32 m	Indét.
1M101	T	1M-S1 (os en place, adultes et immatures)	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble avec 1M101, 1M102 et 1M103abc?	Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	À valider	Indét.	3,1 x 0,9 (fosse exhumation?)	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,38m	N/A
1M102	T	1M-S1 (os en place, adultes et immatures)	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble avec 1M101, 1M102 et 1M103abc?	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Squelette exposé	Dérasée	0,66 x 0,30	0,60 x 0,26	désarticulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Immature (nouveau-né)	Clous	Indét.	92,38 m
1M103a	T	1M-S1 (os en place, adultes et immatures)	N-S	Commune	1	Ensemble: 1M102 1M103abc	Primaire	Intègre	-	Os exposés dans sondage	Dérasée	Indét.	Indét.	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Clous, quincaillerie indét.	92,04 m (top cercueil)	Indét.
1M103b	T	1M-S1 (os en place, adultes et immatures)	N-S	Commune	1	Ensemble: 1M102 1M103abc	Primaire	Intègre	-	Os exposés dans sondage	Dérasée	Indét.	Indét.	désarticulés	s.o.	Immature (foetus)	s.o.	91,91 m (top cercueil)	Indét.
1M103c	T	1M-S1 (os en place, adultes et immatures)	N-S	Commune	1	Ensemble: 1M102 1M103abc	Primaire	Perturbée	Ossements majoritairement déplacés	À valider ou squelette plus creux?	Dérasée	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Immature (préri-natal)	s.o.	92,18 m	Indét.
1M104a	T	1M-S3 (os en place, 1 adulte et 2 immatures)	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1M104abc	Primaire	Perturbée	Ossements majoritairement déplacés	Peut-être exhumée partiellement	Dérasée	Indét.	0,3 x 0,2	Indét.	Indét.	Immature	Clous	92,19 m	92,19 m
1M104b	T	1M-S3 (os en place, 1 adulte et 2 immatures)	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1M104abc	Primaire	Intègre	-	Os exposés dans sondage	Dérasée	Indét.	0,5 x 0,3	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au nord	Adulte	Quincaillerie de cercueil indét.	92,06 m (top cercueil)	92 m
1M104c	T	1M-S3 (os en place, 1 adulte et 2 immatures)	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1M104abc	Primaire	Intègre	-	Os exposés dans sondage	Dérasée	Indét.	0,75 x 0,30	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Immature	Clous	Indét.	91,77 m
1N100	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Ossements affleurants	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Crâne et thorax en palce	En partie creusée (perturbée)	0,93 x 0,37	0,4 x 0,2	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte ?	Bouton plastique	Indét.	92,71 m
1N101	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Indét.	-	Possiblement en place	Dérasée	2,25 x 0,60	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte ?	s.o.	92,47m	N/A
1N102	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	à valider	Dérasée	0,6 x 0,6	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	N/A	92,56m
1P100	T	s.o.	N-S	Indét.	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	Restait quelques MTT articulés	Complètement ou presque creusée (perturbée)	1,4 x 0,6	1	en connexion / articulés	Décubitus dorsal	Adulte	s.o.	92,87m	N/A
1P101	T	s.o.	N-S	Indét.	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	à valider	Dérasée	2,0 x 0,6	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,48m	N/A

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1P102	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Intègre	-	à valider	Dérasée	1,0 x 0,8	1,20 x 0,65	Indét.	Indét.	Adulte?	Appliques de parements de cercueil, possible croix de parement de cercueil	92,51 m	Indét.
1P103	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne affleurant	Primaire	Intègre	-	à valider	Dérasée	1,00 x 0,33	0,90 x 0,23	Indét.	Décubitus dorsal, tête au nord	Immature	Poignées de cercueil, clous, traces de cuivre	92,59 m	Indét.
1P104	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Perturbée aux pieds par pelle mécanique en 2024	Dérasée	1,7 (tronquée pelle méc.) x 0,6	1,70 x 0,50	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au nord	Adulte	s.o.	92,67 m	92,58 m
1P105	T	1P-S2 (os en place, adulte)	N-S	Prob. Commune	2	Largeur suggère 2 ind. À valider	Primaire	Intègre	-		Dérasée	2,00 x 0,87	1,9 (longueur)	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Clous, quincaillerie de cercueil	92,88 m	92,6 m
1P106	T	1P-S1 (traces de cercueil, exhumée?)	N-S	Indét.	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	à valider	Dérasée	0,6 (largeur)	0,6 (longueur)	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,9m	92,82m
1P107	T	1P-S1 (traces de cercueil, exhumée?)	N-S	Indét.	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	à valider	Indét.	Indét.	0,3 (longueur)	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,42m (top cercueil)	N/A
1P108	T	1P-S3 (os de pieds articulés)	N-S	Individuelle	1		Primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Moitié sup dérasée ou crâne plus profond, moitié inf en place	Indét.	Indét.	0,60 x 0,29	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Immature ?	s.o.	92,89 m (top cercueil)	92,82 m
1P109	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1		Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Ossements exposés par décapage 2024	Indét.	Indét.	1,8 x 0,4	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Clous	92,86 m (top cercueil)	92,83 m
1Q100	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Ossements exposés par travaux 2024	En partie creusée (perturbée)	2,1 x 0,7	Indét.	Indét.	Décubitus dorsal?, tête au sud	Adulte	Quincaillerie de cercueil indét., verre à vitre	92,6 m	Indét.
1Q101	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Ossements exposés par travaux 2024	En partie creusée (perturbée)	2,0 x 0,5	1,76 x 0,45	en connexion / articulés	tête au sud	Adulte	Clous	Indét.	92,61 m
1Q102	T	1Q-S1 (os en place, adulte)	N-S	Individuelle	1		Primaire	Intègre	-		Dérasée	Indét.	1,2 x 0,5	en connexion / articulés	tête au sud	Adulte?	Plaque en laiton, clous, appliques	92,76 m (top cercueil)	92,65 m
1Q103	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	En partie sous l'asphalte	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Impacts des travaux de dérasement à valider	Dérasée	0.8	1,2 x 0,4	en connexion / articulés	tête au sud?	Adulte	Clou	92,85 m	92,6 m
1Q104	T	1Q-S3 (os en place, adulte)	N-S	Individuelle	1		Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Cercueil et ossements exposés par décapage 2024	Dérasée	1,75 x 0,80	1.54	en connexion / articulés	Décubitus dorsal, tête au sud	Adolescent / Adulte ?	s.o.	92,75 m (top cercueil)	92,71 m
1Q105	T	1Q-S2 (traces de cercueil, exhumée?)	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	À valider	Dérasée	1,7 x0,6	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,43 m	Indét.
1Q106	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/ infra	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Impacts des travaux de dérasement à valider	Dérasée	1,60 x 1,0	1,40 x 0,39	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,9 m	92,82 m

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1Q107	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/infra	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Peut-être partiellement exhumée par dérasement du XXe	Complètement ou presque creusée (perturbée)	Indét.	0,50 x 0,18	Indét.	Indét.	Adulte	Clous, poignée de cercueil	92,816 m	Indét.
1R100	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants désorganisés, mais semblent y avoir des tarses articulés	Primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Impacts des travaux de dérasement à valider	Dérasée	0,86 x 0,66	Indét.	désarticulés	indét., tête au nord	Adulte	Clous	92,533 m (fosse)	Indét.
1R101	T	s.o.	Indét.	Individuelle	1	Concentration d'os pouvant appartenir à 1R100, affleurant	Prob. Secondaire (Type 2)	Perturbée	Indét.	À valider	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,69 m	Indét.
1R102a	T	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1R102abcd, inhumation commune ou individuelle mais exhumation commune?	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Dérasée	2,70 x 1, 50	1,2 x 0,2	Indét.	Indét.	Immature	Clous	92,56 m (top cercueil)	Indét.
1R102b	T	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1R102abcd, inhumation commune ou individuelle mais exhumation commune?	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Dérasée	2,70 x 1, 50	2,0 x 0,5	Indét.	Indét.	Adulte	Clous	92,63 m (top cercueil)	Indét.
1R102c	T	s.o.	Indét.	Prob. Commune	1	Ensemble: 1R102abcd, inhumation commune ou individuelle mais exhumation commune?	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Dérasée	2,70 x 1, 50	1.2	Indét.	indét., tête au nord	Adulte	Clous	Indét.	92,68 m
1R102d	T	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1R102abcd, inhumation commune ou individuelle mais exhumation commune?	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Dérasée	2,70 x 1, 50	0,9 x 0,3	Indét.	Indét.	Immature	Clous	92,56 m (top cercueil)	Indét.
1S100	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/infra, membres inf. exposés	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Pourrait avoir été dérasée en partir lors travaux XXe	Complètement ou presque creusée (perturbée)	Indét.	1,3 x 0,5	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	Quincaillerie de cercueil indét.	Indét.	92,23 m

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1S101	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/infra, membres inf. exposés	Primaire	Perturbée	Indét.	Pourrait avoir été dérasée en partir lors travaux XXe	Indét.	Indét.	1,60 x 0,38	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,69 m (top cercueil)	Indét.
1S102	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/infra, membres inf. exposés	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Peut-être exhumée partiellement par sanitaire, os ont été exposés en 2024	Dérasée	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	s.o.	Indét.	92,51 m
1S103	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant	Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	il ne resterait qeue la portion sud du fond de la fosse (un talus visible)	Dérasée	0,48 x 0,30	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	Clous	92,81 m	Indét.
1T100	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne affleurant, asphalte près de la surface des os	Primaire	Intègre	-	Fosse dérasée jusqu'au crâne, impacts du dérasement à valider mais squelette possiblement intègre	Dérasée	1, 9 x 0,8	1,63 x 0,20	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	Appliques de parements de cercueil	92,82 m	92,84 m
1T101	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/infra, membres inf. exposés	Primaire	Intègre	-	Fosse dérasée jusqu'au crâne, impacts du dérasement à valider mais squelette possiblement intègre	Dérasée	2 ,4 x 0,9	2,0 x 0,7	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	s.o.	92,87 m	Indét.
1T102	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Primaire	Intègre	Quelques os déplacés seulement	Os laissés en surface de la sép	Dérasée	2,0 x 0,8	1,96 x 0,61	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	s.o.	92,79 m	Indét.
1T103	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Décapage 2024	Dérasée	1,4 x 0,6	Indét.	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	Quincaillerie de cercueil indét.	92,81 m (top cercueil)	Indét.
1T104	PF	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces fugaces de fosses	Prob. primaire	Indét.	Indét.		Dérasée	2,0 x 0,5	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,72 m	Indét.
1T105	PF	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Avec 1T108?	Prob. primaire	Perturbée	Indét.	Traces fugaces, os longs perturbés par décapage mécanique	Dérasée	0,3 x 0,2	0,4 x 0,3	Indét.	Indét.	Immature	s.o.	Indét.	92,82 m
1T106	PF	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Indét.	Indét.	0,6 x 0,3	Indét.	Indét.	Immature	s.o.	92,66 m (top cercueil)	Indét.
1T107	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	1,8 x 0,6	1,7 x 0,6	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,33 m (top cercueil)	Indét.
1T108	PF	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Avec 1T105?	Prob. primaire	Perturbée	Indét.	traces fugaces	Indét.	Indét.	0.4	Indét.	Indét.	Immature	Clous	Indét.	92, 82m
1T109	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant (crâne)	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	1,6 x 0,5	1,6 x 0,4	Indét.	Décubitus dorsal	Adulte	Clous	92,62 m (top cercueil)	92, 58m
1T110	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	1,7 x 0,4	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	Appliques de parements de cercueil	92,47 m (top cercueil)	Indét.
1T111	PF	s.o.	Indét.	Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Indét.	Indét.		Indét.	Indét.	0.1	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,84 m (top cercueil)	Indét.

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1T112	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Os déoplacés par décapage 2024, mais sép serait en place	Dérasée	1,5 x 0,4	0.9	Indét.	Indét.	Ado/ Adulte?	Traces de cuivre	92,67 m (top cercueil)	Indét.
1T113	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Présence de pierres de calage	Prob. primaire	Indét.	Indét.	Pourrait être en place	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	s.o.	92,43 m (top pierres)	Indét.
1V100	T	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	1,6 x 0,7	1,8 x 0,3	Indét.	Indét., prob. Tête au sud	Adulte	s.o.	92,89 m	Indét.
1V101	T	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne affleurant	Prob. primaire	Intègre	-		Indét.	Indét.	1,7 x 0,5	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	s.o.	92,91 m	92,89 m
1V102	T	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1V102, 1V103 et 1V104	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Os exposés	Indét.	Indét.	1,90 x 0,55	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	s.o.	92,95 m (top pierres)	Indét.
1V103	T	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1V102, 1V103 et 1V104	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Os exposés	Indét.	Indét.	1,40 x 0,28	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	Clous, verre à vitre	92,9 m (top cercueil)	92,89 m
1V104	T	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1V102, 1V103 et 1V104	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Quelques os encore en place, fortement dérasée	Dérasée	Indét.	1, 30 x 0,43	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,9 m (top cercueil)	92,88 m
1V105	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/ infra	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Pourrait avoir été dérasé en partie ou p-ê lors travaux Xxe, on voit les ossements affleurants	Complètement ou presque creusée (perturbée)	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	Indét.	92,66 m
1V106	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne mis au jour dans infra sous l'asphalte	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Complètement ou presque creusée (perturbée)	Indét.	Indét.	Indét.	Décubitus dorsal	Adulte	s.o.	Indét.	92,59 m
1V107	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Perturbée	Ossements majoritairement déplacés	Travaux 2024	Dérasée	2,3 x 0,6	Indét.	Indét.	Décubitus dorsal	Adulte	Verre à vitre, céramique	92,3 m	92,19 m
1V108	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Intègre	-	À valider, possiblement désorganisés par travaux 2024	Indét.	Indét.	2,2 x 0,4	Indét.	Décubitus dorsal	Adulte	s.o.	92,32 m	92,24 m
1V109	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Bras déplacés	Indét.	Indét.	1,5 x 0,7	Indét.	Décubitus dorsal	Adulte	Appliques de parements de cercueil, verre à vitre	Indét.	92,25 m
1V110	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Sépulture dans l'asphalte/ infra	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Pourrait avoir été dérasé en partie ou p-ê lors travaux Xxe, on voit les ossements affleurants	Complètement ou presque creusée (perturbée)	Indét.	Indét.	Indét.	Décubitus dorsal	Adulte	s.o.	Indét.	92,4 m
1V111	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Indét.	Pourrait avoir été dérasé en partie ou p-ê lors travaux Xxe, on voit les ossements affleurants	Dérasée	2,2 x 0,4	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,06 m	Indét.

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
1W100	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	À valider	Indét.	Indét.	1,8 x 0,4	Indét.	Indét.	Adulte	Clous	92,05 m (top cercueil)	Indét.
1W101	PF	s.o.	Indét.	Indét.	0	Traces fugaces	Indét.	Indét.	Indét.		Indét.	Indét.	0.4	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,09 m (top cercueil)	Indét.
1W102	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant	Primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Impacts des travaux de 2024 à valider	Indét.	1,9 x 0,6	1,9 x 0,6	Indét.	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	s.o.	92,22 m (top cercueil)	92,02 m
1W103	PF	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes	Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider, prob en place	Indét.	Indét.	1,3 x 0,6	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92,08m (top cercueil)	Indét.
1X100	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne affleurant	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Travaux 2024	Indét.	Indét.	1,4 x 0,4	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	Clous	92,44 m (top cercueil)	92,37 m
1Y100	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Traces fugaces de fosse	Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider, prob en place	Dérasée	2,0 x 0,9	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	Clous	92,43 m (top cercueil)	Indét.
1Y101	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Ossements majoritairement déplacés	Travaux 2024	Indét.	Indét.	Indét.	en connexion / articulés	Prob. Décubitus dorsal	Adulte	Clous	Indét.	92,01 m
1Y102	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Ossements majoritairement déplacés	Travaux 2024	Indét.	1,8 x 0,7	1,6 x 0,6	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	s.o.	92,29 m (top cercueil)	92,38 m
1Y103	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant	Prob. primaire	Intègre	-	Impacts des travaux de 2024 à valider	Dérasée	2,1 x 0,8	1,8 x 0,5	Indét.	Prob. Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Poignée de cercueil	92,47 m (top cercueil)	92,47 m
1Z100	PF	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1Z100 et 1Z101)?	Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider, prob en place	Dérasée	1,5 x 0,5	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	s.o.	92,27 m	Indét.
1Z101	PF	s.o.	N-S	Prob. Commune	1	Ensemble: 1Z100 et 1Z101)?	Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider, prob en place	Indét.	Indét.	0,4 x 0,1	Indét.	Indét.	Adulte?	s.o.	92,37 m	Indét.
1Z102	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Os affleurant	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Impacts des travaux de 2024 à valider	Indét.	Indét.	1,3 x 0,2	Indét.	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Poignée de cercueil, verre à vitre	92,35 m	Indét.
1Z103	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne affleurant	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Décubitus dorsal, tête au sud	Adulte	Poignée de cercueil	92,52 m	Indét.
1Z104	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes	Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider, prob en place	Indét.	Indét.	0,7 x 0,4	Indét.	Indét.	Adulte?	s.o.	92,26 m	Indét.
1Z105	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Impacts des travaux de 2024 à valider	Indét.	Indét.	0,7 x 0,3	Indét.	Indét.	Immature	s.o.	92,30 m	Indét.
1Z106	PF	s.o.	N-S	Prob. Commune	2	Ossements visibles en dessous, 2 sép?	Prob. primaire	Intègre	-	Impacts des travaux de 2024 à valider pour celle du dessus	Dérasée	Indét.	0.3	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92,35 m	Indét.
1Z107	PF	s.o.	N-S	Individuelle	1	Crâne affleurant (endommagé par pelle)	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Indét.	Indét.	1,8 x 0,5	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte	Poignée de cercueil	92,12 m	Indét.

Tableau 5.8 (Suite)

Id. sépulture	Doc.[1]	Sondage test	Orient.[2]	Individuelle ou commune (collective, multiple)	Nb d'individus estimé au terrain	Comment.	Type de déposition de la sépulture	Intégrité de la sépulture	Si perturbée, stade ?	Notes	Intégrité de la fosse	Dimensions de la fosse (m)	Dimensions du cercueil (m)	Connexion des os.	Position du corps	Catégorie d'âge	Quincaillerie / Mobilier funéraire / Artefacts	Altitude de surface de la fosse ou du cercueil (m ANMM)	Altitude de surface des ossements (m ANMM)
Sous-op. négative	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1BB100	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Dérasée	1,0 x 0,4	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte	s.o.	92.19	Indét.
1BB101	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider	Dérasée	1,20 x 0,35	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92.26	Indét.
1BB102	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Os affleurants	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Travaux 2024	Indét.	Indét.	1.4	Indét.	Indét., tête au sud	Adulte?	Clous	92.24	Indét.
1BB103	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	1,3 x 0,5	Indét.	Indét.	Indét.	Adulte?	Clous	92.3	Indét.
1BB104	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Indét.	Indét.	0.6	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92.17	Indét.
1BB105	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	1.65	1.35	Indét.	Indét.	Indét.	Clous	92.28	Indét.
1BB106	T	s.o.	N-S	Indét.	Indét.		Prob. primaire	Perturbée	Exhumée (ou presque)	À valider	Indét.	4,3 x 1,2 (fosse exhumation)	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	92.14	Indét.
1BB107	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Os exposés et déplacés	Prob. primaire	Indét.	Indét.	Prob. En place, mais perturbée	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Immature	s.o.	91.7	Indét.
1BB108	T	s.o.	Indét.	Prob. Individuelle	1	Os exposés et déplacés	Prob. primaire	Perturbée	Ossements majoritairement déplacés	Travaux 2024 auraient mélangé 1BB108 et 1BB109? et exhumation ?	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Immature	Clous	91.7	Indét.
1BB109	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Os exposés et déplacés	Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	Travaux 2024 auraient mélangé 1BB108 et 1BB109? et exhumation ?	Indét.	Indét.	Indét.	en connexion / articulés	Décubitus dorsal	Immature	s.o.	91.64	Indét.
1BB110	T	1BB-S1 (Os perturbés (exhumation partielle?)	N-S	Prob. Individuelle	1		Prob. primaire	Perturbée	Partiellement exhumée	À valider	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	91.69	Indét.
1BB111	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces de fosse	Prob. primaire	Indét.	Indét.	À valider	Dérasée	1,0 x 0,3	Indét.	Indét.	Indét.	Immature	s.o.	91.73	Indét.
1BB112	T	s.o.	Indét.	Prob. Individuelle	1	Os affleurant	Prob. primaire	Perturbée	Quelques os déplacés seulement	Par exhumation et/ou décapage 2024? À valider	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Immature	Clou	91.93	Indét.
~~1BB113~~	T	s.o.	N-S	Prob. Individuelle	1	Traces de cercueil apparentes dans la paroi de la berme sous 1BB112	Prob. primaire	Intègre	-	À valider	Dérasée	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	Indét.	s.o.	91.45	Indét.

1. T = Terrain, PF = Post-fouille, à partir des photos.
2. Nord arbitraire (pointe vers la rue Notre-Dame).

Tableau 5.9 Résumé des sondages manuels réalisés dans les sépultures présumées. Inventaire archéologique 2024 – Premier cimetière de St-Germain-de-Grantham (BlFd-1)

SOUS-OP.	Nº DE SONDAGE	SÉPULTURE(S) VISÉE(S)	OBSERVATIONS	ORIENTATION	DIMENSIONS (L x l x P en cm)	PHOTO DE TERRAIN
1K	S#1	1K100	Négatif	N-S	60 x 45 x 45	Photo 5.41A
	S#2	1K100	Os pas en place (adulte)	s.o.	40 x 40 x 30	Photo 5.41B
	S#3	1K101	Os en place (adulte)	N-S	110 x 65 x 48	Photo 5.41C
	S#4	1K103	Os perturbés (exhumation partielle?)	E-O	40 x 35 x 27	Photo 5.41D
	S#5	1K104 / 1K105	Exhumées	E-O	100 x 30 x 60	Photo 5.41E
	S#6	1K106	Os en place (immature)	s.o.	30 x 30 x 27	Photo 5.41F
	S#7	1K101b	Fond de cercueil (exhumée?)	E-O	30 x 15 x 18	Photo 5.41G
1L	S#1	Creusement indét. (possible fosse collective/multiple)	Négatif	E-O	55 x 30 x 32	Photo 5.41H
	S#2	Creusement indét. (possible fosse collective/multiple)	Négatif	s.o.	35 x 35 x 35	Photo 5.41I
	S#3	1L106	Os en place (adulte)	N-S	40 x 30 x 53	Photo 5.41J et K
	S#4	1L100	Os en place (immature)	s.o.	15 x 15 x 10	Photo 5.41L
	S#5	Creusement indét. (possible fosse collective/multiple) à l'est de 1L101	Négatif	E-O	70 x 45 x 27	Photo 5.41M
	S#6	1L107	Os en place (adulte)	E-O	50 x 35 x 30	Photo 5.41N
1M	S#1	1M101 / 1M102 / 1M103	Os en place (adultes et immatures)	E-O	220 x 25 x 65	Photo 5.41P et voir 5.35
	S#2	1M50	Négatif	E-O	25 x 25 x 20	s.o.
	S#3	1M104	Os en place (1 adulte et 2 immatures)	E-O	200 x 70 x 50	Photo 5.41Q
1P	S#1	1P106 / 1P107	Traces de cercueil (exhumé?)	E-O	120 x 35 x 48	Photo 5.41R et voir 5.44
	S#2	1P105	Os en place (adulte)	E-O	87 x 30 x 15	Photo 5.41S
	S#3	1P108	Os en place - pieds (adulte)	E-O	30 x 10 x 15	s.o.
1Q	S#1	1Q102	Os en place (adulte)	E-O	40 x 30 x 12	Photo 5.41T et voir 5.38A
	S#2	1Q105	Traces de cercueil (exhumé?)	E-O	60 x 15 x 30	Photo 5.41U
	S#3	1Q104	Os en place (adulte)	E-O	10 x 10 x 5	s.o.
1BB	S#1	1BB110	Os perturbés (exhumation partielle?)	E-O	50 x 25 x 20	Photo 5.41V
	S#2	Entre 1BB101 et 1BB104	Négatif	s.o.	15 x 15 x 10	s.o.

Photo 5.41 : Photos des sondages exploratoires dans les sépultures

1K - Sondage #1 (1K100)

1K - Sondage #2 (1K100)

1K - Sondage #3 (1K101)

1K - Sondage #4 (1K103)

1K - Sondage #5 (1K104, 1K105)

1K - Sondage #6 (1K106)

1K - Sondage #7 (1K101b)

1L - Sondage #1

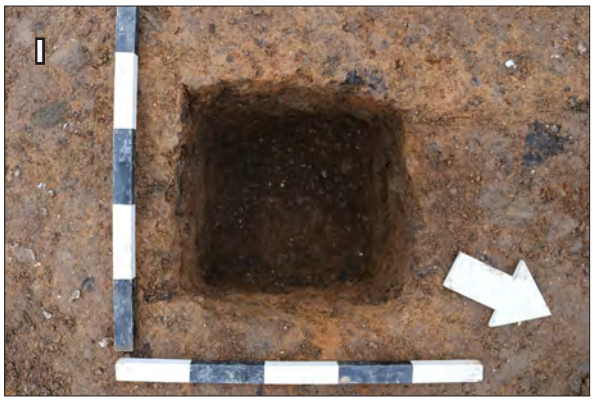

1L - Sondage #2

1L - Sondage #3 (1L106)

1L - Sondage #3 (1L106)

1L - Sondage #4 (1L100)

1L - Sondage #5

1M - Sondage #3 (1M104)

1L - Sondage #6 (1L107)

1P - Sondage #1 (1P106, 1P107)

1M - Sondage #1 (1M101, 1M102, 1M103)

1P - Sondage #2 (1P105)

1Q - Sondage #1 (1Q102)

1Q - Sondage #2 (1Q105)

1BB - Sondage #1 (1BB110)

S'il est encore trop tôt pour procéder à une analyse spatiale de l'ancien cimetière, quelques généralités se dégageaient :

- La majorité des sépultures étaient toujours en place (sépultures primaires). L'orientation des corps suivait généralement l'axe nord-sud, avec la tête au sud et les pieds au nord (figure 5.1) ;
- La majorité des sépultures comportait les traces d'un cercueil en bois (photo 5.42). Ce dernier était généralement bien conservé. Une attention particulière doit être portée sur la présence de quincaillerie de cercueil (poignées, appliques, croix, etc.), laquelle était non seulement très nombreuse, mais présentait également un décor diversifié et soigné (voir section 5.1.2) ;
- Des fosses collectives ou multiples ont été identifiées (1M104, 1R102) et d'autres pourraient potentiellement correspondre à l'un ou l'autre de ce type de fosse (1M100 à 1M103), laissant envisager l'hypothèse de lots familiaux. La fouille permettra de déterminer plus précisément à quelle catégorie elles se rattachent ;
- Certaines fosses présentaient un arrangement de pierres, soit sur le bord du cercueil (photo 5.43), soit par la présence d'une grosse pierre plate posée de chant pour séparer deux individus (photo 5.44) ;
- Plusieurs fosses semblaient contenir des sépultures superposées, jusqu'à trois niveaux ont été observés (photo 5.45) ;
- Un certain pattern a été observé concernant la distribution spatiale des sépultures : certaines sépultures avaient été inhumées côte à côte, suivant un rang bien défini dans l'espace, comme dans les sous-opérations 1J et 1K ;
- L'exhumation d'un certain nombre de sépultures a été observée. Dans certains cas, elle est localisée et relativement soignée, ce qui suggère une intervention manuelle, probablement contemporaine à l'utilisation du cimetière. D'autres situations présentent plutôt des indices d'une exhumation réalisée à l'aide d'une pelle mécanique, certaines paraissent davantage associées au dérasement du button (photo 5.46) ;
- Un creusement de forme carré (1M50) identifié dans la sous-opération 1M entre deux fosses multiples (ou collectives) pourrait témoigner de la présence d'un calvaire et tout autre monument funéraire (photo 5.47), mais celui-ci pourrait aussi se situer dans la sous-opération 1BB ;
- Aucune trace de charnier (fosse commune) n'a été identifiée lors de l'intervention, mais ce dernier pourrait se trouver en dehors de l'aire expertisée.

Photo 5.42 : Vue générale de la sépulture 1T101. Vers l'ouest, BlFd-1-2024-N2_475

Photo 5.43 : Vue générale des pierres dégagées dans la sépulture 1T113. Vers le nord, BlFd-1-2024-N2_553

Photo 5.44 : Vue générale de la pierre séparant les sépultures 1P106 et 1P107. Vers l'ouest, BlFd-1-2024-N2_377

Photo 5.45 : Vue générale de la sépulture 1M104, individus c, a et b (de la gauche vers la droite). Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_200

Photo 5.46 : Vue générale de la sépulture 1P104. Le dérasement mécanique aurait emporté la portion entre le crâne et la ceinture pelvienne. Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_343

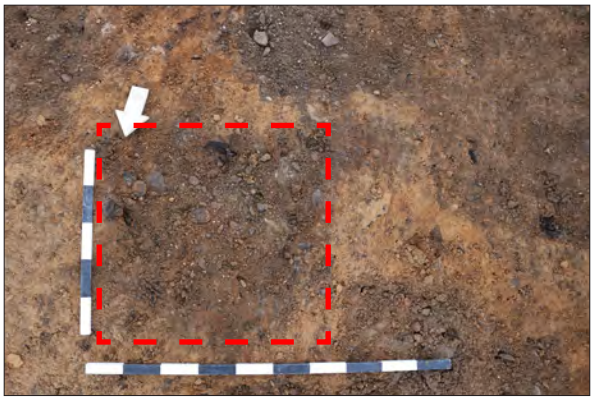

Photo 5.47 : Vue générale de la surface du creusement indéterminé (1M50). Vers le sud, BlFd-1-2024-N2_163

5.4 Les limites de cette intervention

En raison de contraintes logistiques, il n'a pas été possible de réaliser l'inventaire à l'ouest de la tranchée du sanitaire. Toutefois, la présence de sépultures à l'est de celui-ci, combinée aux témoignages des ouvriers ayant procédé à son implantation, suggère une forte probabilité que d'autres sépultures soient également présentes dans ce secteur.

La limite sud du cimetière est présumée sur la base de l'absence de sépulture sur quelques mètres dans la dernière tranchée archéologique (sous-opération 1BB), ainsi que de la présence de poteaux de bois pouvant correspondre à une ancienne clôture et/ou un calvaire. Ces indices demeurent cependant insuffisants pour confirmer cette hypothèse. Cette limite présumée s'alignerait avec le mur sud de l'église actuelle.

Des sondages manuels n'ont pas été réalisés systématiquement pour chacune des sépultures identifiées. Celles-ci ont été intégrées au décompte total comme sépultures primaires présumées préservées. Bien que cette approche puisse engendrer une surestimation du nombre réel de sépultures primaires, les observations de terrain indiquent qu'elles sont majoritairement en place. Une estimation prudente à la hausse a été retenue afin d'éviter toute sous-évaluation des besoins advenant une fouille complète. Par ailleurs, même dans l'éventualité d'une exhumation antérieure, la sépulture devrait être fouillée ; seule la durée de l'intervention s'en trouverait réduite.

6. Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé en novembre et en décembre 2024 sur le site BlFd-1 s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste cyclable dans la rue Sainte-Thérèse, à Saint-Germain-de-Grantham. À la suite de la découverte fortuite de restes humains en septembre 2024 lors de travaux municipaux, un constat archéologique d'urgence avait été effectué afin de déterminer les mesures à mettre en place pour permettre la reprise des travaux. La faible profondeur des ossements humains alors observée laissait présager la présence de nombreux squelettes dans l'emprise des travaux, ce qui a mené à la recommandation de procéder à un inventaire archéologique, objet de la présente intervention.

Mandatée par la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, Artefactuel avait pour objectif d'évaluer le nombre de sépultures susceptibles de faire l'objet d'une fouille, afin d'estimer les coûts d'une éventuelle campagne subséquente. L'intervention a permis d'identifier 12 — possiblement 13 — vestiges, ainsi que 106 sépultures. En raison de la présence de fosses d'inhumation contenant plus d'un individu, celles-ci correspondent à un minimum de 115 individus. Parmi ces derniers, 34 paraissent intègres, 12 auraient fait l'objet d'une exhumation totale ou quasi totale et 19 présentent des indices d'exhumation partielle. Le statut de 13 individus ne peut toutefois être déterminé en l'absence de données supplémentaires. La majorité des sépultures sont individuelles (58) ou probablement individuelles (22). Bien qu'un numéro distinct leur ait parfois été attribué, neuf sépultures communes ont été recensées, regroupant un minimum de 27 ou 28 individus, dont certains auraient été exhumés en partie ou en totalité. La fouille permettra de préciser s'il s'agit de sépultures collectives ou multiples. Plusieurs sépultures apparaissaient directement dans le remblai de concassé servant de lit de pose à l'asphalte. En raison des conditions hivernales, le décapage a été interrompu dans les secteurs où les restes humains affleuraient, le gel affectant déjà l'infrastructure routière et impliquant le retrait de blocs d'asphalte susceptibles d'endommager les ossements. Faute de temps, il n'a pas non plus été possible de décaper l'ensemble de la surface du cimetière dans l'emprise sud de la rue, là où les squelettes reposaient plus profondément. Toutefois, la réalisation d'une longue tranchée étroite a permis d'observer une raréfaction des sépultures vers le sud, jusqu'à une absence présumée. À l'exception d'un possible vestige de poteau de bois, aucune trace matérielle n'a été observée au sud pouvant traduire d'une limite claire du cimetière, si ce n'est que l'absence de sépulture.

L'analyse des profondeurs enregistrées indique un dérasement significatif de la surface postérieur à la fermeture du cimetière. La concentration de sépultures affleurantes au centre du secteur expertisé suggère l'existence d'un button ancien sur le terrain. Dans ce contexte, tous travaux d'excavation, même superficiels, sont susceptibles de compromettre l'intégrité des sépultures en place.

Les recommandations formulées se déclinent en trois volets. Le premier porte sur les aspects directement liés à l'intervention archéologique. Le deuxième traite des considérations propres à la nature particulière du site, tandis que le troisième concerne les travaux projetés. Avant de les présenter, il convient toutefois de rappeler les limites inhérentes à la présente intervention archéologique.

Limites de l'inventaire archéologique

L'ouverture complète de la rue n'a pu être réalisée afin de maintenir l'accès aux résidences riveraines. Les secteurs où les sépultures affleuraient ou étaient prises dans l'infrastructure routière ont été laissés en place pour éviter toute atteinte inutile à leur intégrité. Par ailleurs, des contraintes de temps et de ressources ont limité la vérification systématique du statut d'occupation de chaque sépulture par un sondage manuel. Bien que cette approche puisse influencer marginalement l'estimation du nombre réel de sépultures primaires, les indices observés suggèrent qu'elles sont majoritairement en place. Une estimation prudente à la hausse a été retenue afin d'éviter toute sous-évaluation des besoins en cas de fouille.

6.1 Recommandations générales en lien avec l'intervention

Mesures temporaires

Dans l'attente des décisions municipales, les sépultures ont été protégées par une couche minimale de 60 cm de sol, précédée de l'installation d'une membrane géotextile facilitant également leur repérage ultérieur. Dans les secteurs asphaltés, l'ajout de contreplaqués a été recommandé. Le maintien des clôtures de sécurité est requis, afin de limiter la circulation sur les niveaux sensibles.

Mesures à envisager en cas de travaux futurs (moyen terme)

- Fouille prioritaire des sépultures exposées dans l'infrastructure routière avant toute remise en état ;
- Poursuite de la documentation archéologique des vestiges et des sépultures susceptibles d'être affectés par toute excavation supplémentaire, laquelle devra être réalisée préalablement aux travaux projetés. La fouille des sépultures en conflit avec les travaux devra porter sur l'ensemble des sépultures identifiées, sans distinction quant à leur état d'exhumation, y compris celles exhumées en totalité ;
- Vérification complémentaire de la limite sud à proximité de la tranchée 1BB afin de confirmer si le vestige identifié constitue effectivement la limite sud du cimetière ;
- Délimitation des limites est et ouest advenant des travaux sur les terrains adjacents ;
- Recours à la photogrammétrie afin d'optimiser et de bonifier la documentation ;

- Utilisation d'une pelle mécanique munie d'un godet de petite dimension pour limiter les impacts sur les sépultures ;
- Réalisation des travaux en période hors gel afin d'optimiser le temps d'intervention et faciliter la logistique de chantier. Cela assure également une meilleure préservation des restes humains qui pourraient être exposés ;
- Intervention menée par un.e bioarchéologue, appuyé.e par un.e assitant.e-archéologue formée en bioarchéologie et par une équipe possédant une forte expérience en archéologie funéraire.

6.2 Recommandations liées à la nature funéraire du site

- **Préservation *in situ* prioritaire des sépultures**, la fouille étant réservée aux cas en conflit avéré ;
- **Modification du tracé du sanitaire**, idéalement hors de l'emprise du cimetière ;
- **Mise en valeur patrimoniale** du site BlFd-1, élément central du noyau historique local. Il est souhaitable que la Municipalité envisage un projet de mise en valeur visant à souligner cette mémoire collective, par exemple au moyen de marquages au sol ou en bonifiant le panneau interprétatif présent sur le site avec les résultats issus de l'intervention archéologique. La quincaillerie de cercueil récoltée au cours de cette intervention pourrait également faire l'objet d'une exposition à même le site dans une vitrine conçue à cet effet, dans l'église ou encore dans un des locaux de la Municipalité.
- **Détermination de la vocation future des restes exhumés**, incluant la recherche académique (2e et 3e cycles universitaires) ou la réinhumation.
- **Gestion et réinhumation des restes humains**, idéalement dans l'emprise de l'ancien cimetière ou, en cas de relocalisation, dans un cimetière actif (de préférence dans une fosse commune ou un espace réservé à cette fin). Le cas échéant, ils devraient rejoindre les restes humains qui avaient abouti dans un champ à proximité au moment de la découverte et qui ont été réenterrés dans un cimetière de la région (voir constat archéologique – Annexe 4). Leur emplacement précis devra être communiqué aux autorités compétentes.

6.3 Recommandations relatives aux scénarios de travaux projetés

Malgré certaines limites, les données recueillies permettent d'estimer la charge de travail minimale associée aux trois scénarios envisagés dans le cadre des travaux projetés à court (aménagement de la piste cyclable) et à moyen (réfection du sanitaire) terme. La figure 6.1 illustre les sépultures en conflit selon ces scénarios.

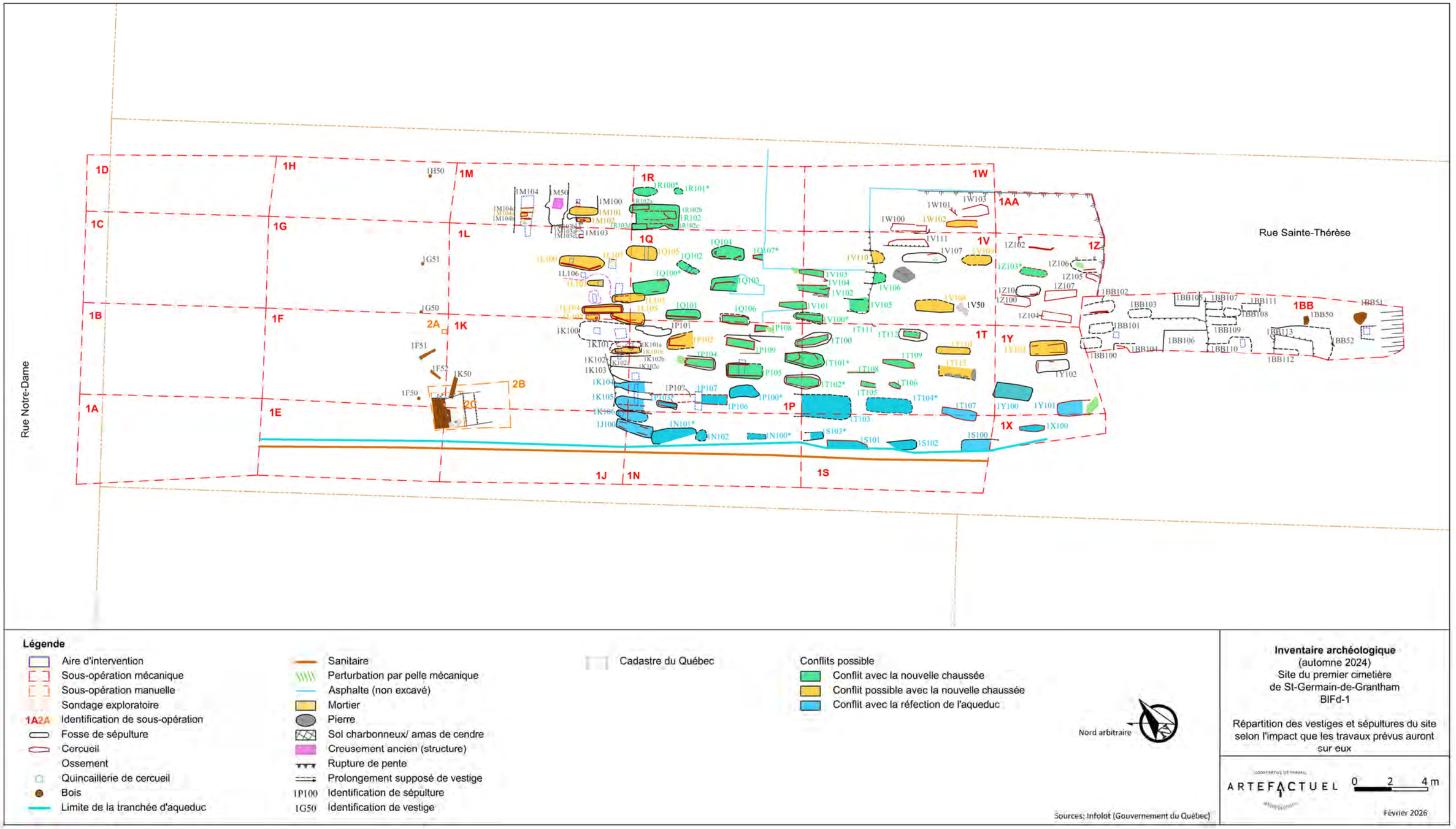

Figure 6.1 Identification des sépultures en conflit selon la nature des travaux visés. Cartographie : Archéo-CAD

L'identification des sépultures en conflit repose sur une estimation approximative de la distance entre la surface initiale de la rue asphaltée et le sommet du cercueil ou du squelette, selon l'élément rencontré en premier lors du décapage mécanique. L'altitude précise de l'asphalte au droit de chaque sépulture étant inconnue, celle-ci a été estimée à partir des altitudes indiquées sur les plans de travaux fournis par la Ville au début du mandat. Afin de pallier l'imprécision inhérente à cette estimation, une marge de sécurité supplémentaire de 10 à 15 cm a été appliquée, de manière à inclure l'ensemble des sépultures susceptibles d'être affectées et à assurer leur exhumation préalable aux travaux.

Scénario 1 : Réaménagement de la rue et piste cyclable

L'aménagement de la rue et de la piste cyclable implique des travaux d'excavation de faible profondeur. Selon la méthodologie appliquée, 46 sépultures sont en conflit direct avec ces travaux et 21 supplémentaires pourraient l'être si l'emprise nécessitait d'aller plus en profondeur. Des sépultures additionnelles sont fort probables dans les secteurs non décapés en raison du gel.

Scénario 2 : Mise à jour des services publics

Dans le cas du remplacement des canalisations d'aqueduc et du sanitaire, une tranchée sera creusée pour les atteindre, atteignant une profondeur maximale de 3,5 m. Considérant que les normes de sécurité actuelles exigent la création de paliers de 1,20 m de largeur pour chaque 1,20 m de profondeur, les travaux entraîneraient un conflit avec 21 sépultures, dont 12 sont déjà concernées par le scénario 1. Cette estimation n'inclut pas les sépultures potentielles qui pourraient se trouver au-delà de l'aire inventoriée, de part et d'autre de la canalisation existante.

Scénario 3 : Abandon de la piste cyclable et des réseaux enfouis

Si la Ville souhaite mettre fin à son projet de piste cyclable et/ou condamner les canalisations qui occupent la rue Sainte-Thérèse, certaines sépultures doivent impérativement être exhumées afin de refermer adéquatement le site pour pouvoir rouvrir la rue à la circulation automobile. Les critères de sélection reposent essentiellement sur le degré d'exposition des restes humains par les travaux d'excavation réalisés à l'été 2024. Considérant que le décapage a déjà atteint 0,30 m à partir de la surface asphaltée, il y aurait 32 sépultures à fouiller afin de pouvoir refermer le site de manière adéquate.

Scénario 4 : Fermeture définitive de la portion nord de la rue Sainte-Thérèse

Un ultime scénario pourrait également être envisagé par la Municipalité, soit la condamnation de la portion nord de la rue Sainte-Thérèse et son réaménagement sous forme d'espace vert, par exemple. Cette option aurait pour avantage de réduire l'ampleur et les coûts d'une intervention archéologique, tout en privilégiant la préservation *in situ* du patrimoine funéraire. Elle entraînerait toutefois la perte d'un accès routier. Selon la vocation qui serait retenue pour ce secteur, une évaluation des sépultures susceptibles d'entrer en conflit avec les aménagements projetés devra être réalisée par un.e bioarchéologue.

7. Médiagraphie

7.1 Ouvrages consultés

Arkéos (2011) *Projet Pipeline Saint-Laurent. Inventaire archéologique*. Direction Patrimoine et muséologie - centre de doc. en archéologie.

Artefactuel (2015) *Secteur La Poudrière, Drummondville - Étude de potentiel archéologique*. Ville de Drummondville.

Artefactuel (2019) *Boisé de la Poudrière (BlFc-1), Drummondville. Inventaire archéologique (2018)*. Ville de Drummondville.

Joyal, N., Michaud, J.C., Gaillard Simoneau, L., Pagé Bélanger, N., Doyle, F. (2013) Maisons ancestrales et ... moments de vie de chez nous à Saint-Germain-de-Grantham. Édition Municipalité Saint-Germain, Saint-Germain de Grantham, Québec.

Anonyme (1892) Délibérations du Conseil de Fabrique de Saint-Germain-de-Grantham, 1er volume, Saint-Germain-de-Grantham.

Vallée, M. (2006) *Saint-Germain-de-Grantham 1855-2006*. Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham. Saint-Germain-de-Grantham.

Vallée, M. (2021) Les cimetières de Saint-Germain-de-Grantham. *La Lanterne*, 26 (3) : 20-21.

7.2 Sites web consultés

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC (RPCQ) [en ligne]
https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

8. Annexe

8.1 Catalogue des photographies

8.2 Inventaire de la culture matérielle

8.3 Analyse ostéologique

8.4 Constat archéologique – Découverte fortuite de l'ancien cimetière catholique de l'église de St-Germain-de-Grantham

Catalogue des photographies

Catalogue photos

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N1-001	18-11-2024	1D	NO	Vue générale 1D
BlFd-1-24-N1-002	18-11-2024	1A-1D	NO	Vue générale 1A à 1D
BlFd-1-24-N1-003	18-11-2024	1B	O	Excavation mécanique 1B
BlFd-1-24-N1-004	19-11-2024	1M	SE	Vue générale 1M
BlFd-1-24-N1-005	22-11-2024	1E-1F	NO	Vue générale bâches isolantes
BlFd-1-24-N1-006	22-11-2024	1E-1F	NO	Vue générale bâches isolantes
BlFd-1-24-N1-007	22-11-2024	1E-1F	NO	Vue générale bâches isolantes
BlFd-1-24-N1-008	22-11-2024	1E-1F	NO	Vue générale bâches isolantes
BlFd-1-24-N1-009	02-12-2024	1M	O	1M104a-b-c
BlFd-1-24-N1-010	02-12-2024	1M	O	1M104a-b-c
BlFd-1-24-N1-011	02-12-2024	1M	O	1M104a-b-c
BlFd-1-24-N1-012	02-12-2024	1M	S	1M104a-b-c
BlFd-1-24-N1-013	03-12-2024	1L	O	Sondage test positif - 1L107
BlFd-1-24-N1-014	03-12-2024	1L	O	Sondage test positif - 1L107
BlFd-1-24-N1-015	05-12-2024	1P	SO	1P104
BlFd-1-24-N1-016	05-12-2024	1P	N	1P104
BlFd-1-24-N1-017	05-12-2024	1P	N	1P104
BlFd-1-24-N1-018	05-12-2024	1P	H.C.	1P104
BlFd-1-24-N1-019	05-12-2024	1P	SO	1P104
BlFd-1-24-N1-020	09-12-2024	s.o.	S	Vue générale - conditions météorologiques hiver
BlFd-1-24-N1-021	09-12-2024	s.o.	S	Vue générale - conditions météorologiques hiver
BlFd-1-24-N1-022	11-12-2024	1BB	E	Sondage test 1BB et 1BB51
BlFd-1-24-N1-023	11-12-2024	1BB	NO	Sondage test 1BB et 1BB51
BlFd-1-24-N1-024	11-12-2024	1BB	N	Sondage test 1BB et 1BB51
BlFd-1-24-N1-025	11-12-2024	1BB	NE	Sondage test 1BB et 1BB51
BlFd-1-24-N1-026	11-12-2024	1BB	NO	Sondage test 1BB
BlFd-1-24-N1-027	11-12-2024	1BB	E	1BB51
BlFd-1-24-N1-028	11-12-2024	1BB	E	1BB51
BlFd-1-24-N1-029	11-12-2024	1BB	E	1BB51
BlFd-1-24-N1-030	11-12-2024	1BB	NO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-031	11-12-2024	1BB	NO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-032	11-12-2024	1BB	NO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-033	11-12-2024	1BB	NO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-034	11-12-2024	1BB	NO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-035	11-12-2024	1BB	NO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-036	11-12-2024	1BB	O	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-037	11-12-2024	1BB	O	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-038	11-12-2024	OP. 1	N	Vue générale - fermeture site
BlFd-1-24-N1-039	11-12-2024	1BB	SO	Vue générale 1BB - fermeture site
BlFd-1-24-N1-040	11-12-2024	OP. 1	SO	Vue générale - fermeture site
BlFd-1-24-N1-041	11-12-2024	OP. 1	O	Vue générale - fermeture site
BlFd-1-24-N1-042	11-12-2024	1Y	NO	1Y103
BlFd-1-24-N1-043	11-12-2024	1Y	NE	1Y103
BlFd-1-24-N1-044	11-12-2024	1Y	NO	1Y103
BlFd-1-24-N1-045	11-12-2024	1Y	N	1Y103
BlFd-1-24-N1-046	11-12-2024	1Y	NE	1Y102
BlFd-1-24-N1-047	11-12-2024	1Y	N	1Y102
BlFd-1-24-N1-048	11-12-2024	1Y	O	1Y102
BlFd-1-24-N1-049	11-12-2024	1Y	S	1Y102
BlFd-1-24-N1-050	11-12-2024	1Y	NE	1Y102
BlFd-1-24-N1-051	11-12-2024	1Y	NE	1Y102
BlFd-1-24-N1-052	11-12-2024	1Y	N	1Y102
BlFd-1-24-N1-053	11-12-2024	1Y	N	1Y102
BlFd-1-24-N1-054	11-12-2024	1Y	N	1Y102
BlFd-1-24-N1-055	11-12-2024	1Y	N	1Y102
BlFd-1-24-N1-056	11-12-2024	1Y	O	1Y101
BlFd-1-24-N1-057	11-12-2024	1Y	E	1Y101
BlFd-1-24-N1-058	11-12-2024	1Y	E	1Y101

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N1-059	11-12-2024	1Y	N	1Y101
BlFd-1-24-N1-060	11-12-2024	1Y	N	1Y101
BlFd-1-24-N1-061	11-12-2024	1Y	N	1Y101
BlFd-1-24-N1-062	11-12-2024	1Y	E	1Y101
BlFd-1-24-N1-063	11-12-2024	1Y	E	1Y101
BlFd-1-24-N1-064	11-12-2024	1Y	E	1Y101
BlFd-1-24-N1-065	11-12-2024	1X	N	1X100
BlFd-1-24-N1-066	11-12-2024	1X	S	1X100
BlFd-1-24-N1-067	11-12-2024	1X	SO	1X100
BlFd-1-24-N1-068	11-12-2024	1X	SE	1X100
BlFd-1-24-N1-069	11-12-2024	1X	SE	1X100
BlFd-1-24-N1-070	11-12-2024	1X	SE	1X100
BlFd-1-24-N1-071	11-12-2024	1X	SE	1X100
BlFd-1-24-N1-072	11-12-2024	1Y	NO	1Y100
BlFd-1-24-N1-073	11-12-2024	1Y	SE	1Y100
BlFd-1-24-N1-074	11-12-2024	1Y	SE	1Y100
BlFd-1-24-N1-075	11-12-2024	1Y	S	1Y100
BlFd-1-24-N1-076	11-12-2024	1Y	S	1Y100
BlFd-1-24-N1-077	11-12-2024	1Y	S	1Y100
BlFd-1-24-N1-078	11-12-2024	1Y	E	1Y100
BlFd-1-24-N1-079	11-12-2024	1Y	E	1Y100
BlFd-1-24-N1-080	11-12-2024	1Y	E	1Y100
BlFd-1-24-N1-081	11-12-2024	1Y	E	1Y100
BlFd-1-24-N1-082	11-12-2024	1Y	E	1Y100
BlFd-1-24-N1-083	11-12-2024	1Y	E	1Y100
BlFd-1-24-N1-084	11-12-2024	1V	S	1V110
BlFd-1-24-N1-085	11-12-2024	1V	E	1V110
BlFd-1-24-N1-086	11-12-2024	1V	N	1V110
BlFd-1-24-N1-087	11-12-2024	1V	O	1V110
BlFd-1-24-N1-088	11-12-2024	1V	N	1V107
BlFd-1-24-N1-089	11-12-2024	1V	N	1V107
BlFd-1-24-N1-090	11-12-2024	1V	E	1V107
BlFd-1-24-N1-091	11-12-2024	1V	S	1V107
BlFd-1-24-N1-092	11-12-2024	1V	S	1V107
BlFd-1-24-N1-093	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-094	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-095	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-096	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-097	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-098	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-099	11-12-2024	1V	O	1V107
BlFd-1-24-N1-100	11-12-2024	1V	E	1V111
BlFd-1-24-N1-101	11-12-2024	1V	N	1V111
BlFd-1-24-N1-102	11-12-2024	1V	N	1V111
BlFd-1-24-N1-103	11-12-2024	1V	N	1V111
BlFd-1-24-N1-104	11-12-2024	1V	O	1V111
BlFd-1-24-N1-105	11-12-2024	1V	O	1V111
BlFd-1-24-N1-106	11-12-2024	1V	O	1V111
BlFd-1-24-N1-107	11-12-2024	1V	O	1V111
BlFd-1-24-N1-108	11-12-2024	1W	N	1W100
BlFd-1-24-N1-109	11-12-2024	1W	E	1W100
BlFd-1-24-N1-110	11-12-2024	1W	SE	1W100
BlFd-1-24-N1-111	11-12-2024	1W	SE	1W100
BlFd-1-24-N1-112	11-12-2024	1W	S	1W100
BlFd-1-24-N1-113	11-12-2024	1W	N	1W100
BlFd-1-24-N1-114	11-12-2024	1W	O	1W100
BlFd-1-24-N1-115	11-12-2024	1W	O	1W100
BlFd-1-24-N1-116	11-12-2024	1W	O	1W100

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N1-117	11-12-2024	1W	O	1W100
BlFd-1-24-N1-118	11-12-2024	1W	O	1W100
BlFd-1-24-N1-119	11-12-2024	1W	O	1W100
BlFd-1-24-N1-120	11-12-2024	1W	E	1W102
BlFd-1-24-N1-121	11-12-2024	1W	N	1W102
BlFd-1-24-N1-122	11-12-2024	1W	N	1W102
BlFd-1-24-N1-123	11-12-2024	1W	S	1W102
BlFd-1-24-N1-124	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-125	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-126	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-127	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-128	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-129	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-130	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-131	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-132	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-133	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-134	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-135	11-12-2024	1W	NE	1W102
BlFd-1-24-N1-136	11-12-2024	1W	S	1W101
BlFd-1-24-N1-137	11-12-2024	1W	S	1W101
BlFd-1-24-N1-138	11-12-2024	1W	N	1W101
BlFd-1-24-N1-139	11-12-2024	1W	N	1W101
BlFd-1-24-N1-140	11-12-2024	1W	N	1W103
BlFd-1-24-N1-141	11-12-2024	1W	E	1W103
BlFd-1-24-N1-142	11-12-2024	1W	N	1W103
BlFd-1-24-N1-143	11-12-2024	1W	N	1W103
BlFd-1-24-N1-144	11-12-2024	1V	E	1V109
BlFd-1-24-N1-145	11-12-2024	1V	N	1V109
BlFd-1-24-N1-146	11-12-2024	1V	N	1V109
BlFd-1-24-N1-147	11-12-2024	1V	S	1V109
BlFd-1-24-N1-148	11-12-2024	1V	S	1V109
BlFd-1-24-N1-149	11-12-2024	1V	O	1V109
BlFd-1-24-N1-150	11-12-2024	1V	O	1V109
BlFd-1-24-N1-151	11-12-2024	1V	O	1V109
BlFd-1-24-N1-152	11-12-2024	1V	O	1V109
BlFd-1-24-N1-153	11-12-2024	1V	O	1V109
BlFd-1-24-N1-154	11-12-2024	1V	O	1V109
BlFd-1-24-N1-155	11-12-2024	1V	S	1V109
BlFd-1-24-N1-156	11-12-2024	1V	E	1V109
BlFd-1-24-N1-157	11-12-2024	1V	E	1V109
BlFd-1-24-N1-158	11-12-2024	1V	E	1V109
BlFd-1-24-N1-159	11-12-2024	1V	E	1V109
BlFd-1-24-N1-160	11-12-2024	1V	NE	1V106
BlFd-1-24-N1-161	11-12-2024	1V	S	1V106
BlFd-1-24-N1-162	11-12-2024	1V	S	1V106
BlFd-1-24-N1-163	11-12-2024	1V	O	1V106
BlFd-1-24-N1-164	11-12-2024	1V	O	1V106
BlFd-1-24-N1-165	11-12-2024	1V	S	1V105
BlFd-1-24-N1-166	11-12-2024	1V	S	1V105
BlFd-1-24-N1-167	11-12-2024	1V	O	1V105
BlFd-1-24-N1-168	11-12-2024	1V	O	1V105
BlFd-1-24-N1-169	11-12-2024	1V	O	1V105
BlFd-1-24-N1-170	11-12-2024	1V	S	1V105
BlFd-1-24-N1-171	11-12-2024	1V	N	1V108
BlFd-1-24-N1-172	11-12-2024	1V	S	1V108
BlFd-1-24-N1-173	11-12-2024	1V	S	1V108
BlFd-1-24-N1-174	11-12-2024	1V	E	1V108

Catalogue photos

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N1-175	11-12-2024	1V	E	1V108
BlFd-1-24-N1-176	11-12-2024	1V	E	1V108
BlFd-1-24-N1-177	11-12-2024	1V	E	1V108
BlFd-1-24-N1-178	11-12-2024	1V	E	1V108
BlFd-1-24-N1-179	11-12-2024	1V	E	1V108
BlFd-1-24-N1-180	12-12-2024	1BB	NO	Crâne déblais 1BB
BlFd-1-24-N1-181	12-12-2024	1BB	NO	Crâne déblais 1BB
BlFd-1-24-N1-182	12-12-2024	1BB	H.C.	Crâne déblais 1BB
BlFd-1-24-N1-183	12-12-2024	1BB	H.C.	Crâne déblais 1BB
BlFd-1-24-N1-184	12-12-2024	1BB	H.C.	Crâne déblais 1BB
BlFd-1-24-N1-185	12-12-2024	1BB	H.C.	Crâne déblais 1BB
BlFd-1-24-N1-186	12-12-2024	1BB	H.C.	Crâne déblais 1BB

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-001	18/11/2024	Stationnement	E	Vue générale stationnement de l'église
BlFd-1-24-N2-002	18/11/2024	1A à 1H	O	Vue générale du site, sous-opérations 1A à 1H, début de l'inventair
BlFd-1-24-N2-003	18/11/2024	1J à 1R	S	Vue générale du site, sous-opérations 1J à 1R, début de l'inventair
BlFd-1-24-N2-004	18/11/2024	1A à 1R	SE	Vue générale du site, depuis le coin NO la sous-op 1A
BlFd-1-24-N2-005	18/11/2024	1A à 1D	E	Vue générale du site, depuis le coin NO la sous-op 1A
BlFd-1-24-N2-006	18/11/2024	1A à 1R	N	Vue général du site, depuis le centre de la sous-op 1N
BlFd-1-24-N2-007	18/11/2024	N/A	SE	Vue générale du site, portion sud non-excavée au tout début du proje
BlFd-1-24-N2-008	18/11/2024	1A à 1R, 1R100	NO	Vue générale du site, depuis le centre est de la sous-op 1R, localisation 1R100
BlFd-1-24-N2-009	18/11/2024	1R100	NNO	Plongée 1R100, apparition ossements
BlFd-1-24-N2-010	18/11/2024	1P	SO	Crâne épars dans déblais mécanique, au retrait du géotextil
BlFd-1-24-N2-011	18/11/2024	1Q, 1R, 1R100	O	Localisation 1R100 et vue générale début de l'inventair
BlFd-1-24-N2-012	18/11/2024	1R100	SO	Plan 1R100 - ossements et fosse
BlFd-1-24-N2-013	18/11/2024	1R100	NNO	Plan 1R100 - ossements et fosse
BlFd-1-24-N2-014	18/11/2024	1R101	NNO	Plan 1R101 - fosse
BlFd-1-24-N2-015	18/11/2024	1R101	NO	Localisation 1R101
BlFd-1-24-N2-016	18/11/2024	1R100	SE	Plan rapproché 1R100 - ossements possiblement articulés
BlFd-1-24-N2-017	18/11/2024	1R100	NE	Plan rapproché 1R100 - ossements possiblement articulés
BlFd-1-24-N2-018	18/11/2024	1Q100	NE	Plan 1Q100 - fosse
BlFd-1-24-N2-019	18/11/2024	1Q100	NE	Plongée 1Q100 - fosse, section nord de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-020	18/11/2024	1Q100	NE	Plan 1Q100 - fosse, section sud de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-021	18/11/2024	1Q100	NE	Plan 1Q100 - fosse, section sud de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-022	18/11/2024	1Q100	NE	Plan rapproché 1Q100 - restes organiques préservés (cheveux?). Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réellephoto NE
BlFd-1-24-N2-023	18/11/2024	1Q100	NNE	Vue générale 1Q100 - fosse, ossements et bois de cercue
BlFd-1-24-N2-024	18/11/2024	1Q100	NNE	Vue générale 1Q100 - fosse, ossements et bois de cercue
BlFd-1-24-N2-025	18/11/2024	1Q100	SE	Plongée 1Q100 - fosse, ossements,restes organiques (cheveux?) et bois d cercueil
BlFd-1-24-N2-026	18/11/2024	1Q100	NE	Plongée 1Q100 - fosse, section nord de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-027	18/11/2024	1P100	NE	Plan 1P100 - fosse et ossements. Flèche N trop décalé vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-028	18/11/2024	1P100	NE	Plan 1P100 - fosse et ossements. Flèche N trop décalé vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-029	18/11/2024	1P100	NE	Plan rapproché 1P100 - main articulée, section sud de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-030	18/11/2024	1P100	NE	Plan rapproché 1P100 - main articulée, section sud de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-031	18/11/2024	1P100	N	Localisation 1P100. Flèeche trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo N
BlFd-1-24-N2-032	19/11/2024	1P101	SO	Plan 1P101 et test pit - fosse d'exhumation 1
BlFd-1-24-N2-033	19/11/2024	1P101	SO	Plan 1P101 et test pit - fosse d'exhumation 1
BlFd-1-24-N2-034	19/11/2024	1P101	SO	Plan 1P101 et test pit - fosse d'exhumation 1
BlFd-1-24-N2-035	19/11/2024	1P101	SO	Localisation 1P101
BlFd-1-24-N2-036	19/11/2024	1E-1F-1J-1K-2B	O	Excavation secteurs 1E-1F-1J-1K, avant tranchée 2B. Flèche et échelles photos pas placées
BlFd-1-24-N2-037	19/11/2024	1E-1F-1J-1K-2B	NO	Excavation secteurs 1E-1F-1J-1K, avant tranchée 2B. Flèche et échelles photos pas placées
BlFd-1-24-N2-038	19/11/2024	2A	NE	Coupe stratigraphique NE 2A. Flèche trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-039	19/11/2024	2A	NE	Coupe stratigraphique NE 2A
BlFd-1-24-N2-040	19/11/2024	2A	NE	Coupe stratigraphique NE 2A
BlFd-1-24-N2-041	19/11/2024	2A	NE	Coupe stratigraphique NE 2A
BlFd-1-24-N2-042	19/11/2024	1K50	SE	Plan 1K50
BlFd-1-24-N2-043	19/11/2024	1K50	SO	Localisation et plongée 1K50
BlFd-1-24-N2-044	19/11/2024	1K50	NE	Localisation 1K50
BlFd-1-24-N2-045	19/11/2024	1F50	NE	Localisation et plongée 1F50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-046	19/11/2024	1F50	SO	Localisation et plongée 1F50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SO
BlFd-1-24-N2-047	19/11/2024	1F50	SSE	Plan 1F50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SSE
BlFd-1-24-N2-048	19/11/2024	1F50	SSE	Plan 1F50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SSE
BlFd-1-24-N2-049	19/11/2024	1F52	N	Plan 1F52
BlFd-1-24-N2-050	19/11/2024	1F52	O	Localisation 1F52
BlFd-1-24-N2-051	19/11/2024	1F52	E	Localisation 1F52
BlFd-1-24-N2-052	19/11/2024	1F51	SO	Plan 1F51
BlFd-1-24-N2-053	19/11/2024	1F51	O	Localisation 1F51
BlFd-1-24-N2-054	19/11/2024	1F51	E	Localisation 1F51
BlFd-1-24-N2-055	19/11/2024	1G50	SSE	Plan 1G50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SSE
BlFd-1-24-N2-056	19/11/2024	1G50	SSE	Plan 1G50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SSE

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-057	19/11/2024	1G50	SO	Localisation 1G50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SO
BlFd-1-24-N2-058	19/11/2024	1G50	NE	Localisation 1G50. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-059	19/11/2024	1G51	NE	Plan 1G51. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-060	19/11/2024	1G51	NE	Plan 1G51. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-061	19/11/2024	1G51	NE	Localisation 1G51. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-062	19/11/2024	1G51	SO	Localisation 1G51. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo SO
BlFd-1-24-N2-063	19/11/2024	1H50	NNE	Plan 1H50
BlFd-1-24-N2-064	19/11/2024	1H50	NNE	Plan 1H50
BlFd-1-24-N2-065	19/11/2024	1H50	E	Localisation 1H50
BlFd-1-24-N2-066	19/11/2024	2B-2C	E	Vue générale 2B-2C
BlFd-1-24-N2-067	19/11/2024	2B-2C	NNE	Plongée 2B - début 2C
BlFd-1-24-N2-068	19/11/2024	2B-2C	SE	Plan 2B - début 2C
BlFd-1-24-N2-069	19/11/2024	2B-2C	NO	Plongée 2B - début 2C
BlFd-1-24-N2-070	20/11/2024	1Q101	NE	Plan 1Q101
BlFd-1-24-N2-071	20/11/2024	1Q101	NE	Plan1Q101
BlFd-1-24-N2-072	20/11/2024	1Q101	NE	Plan rapproché 1Q101 - bois cercueil et ossement (tibia G), section N de la sépulture
BlFd-1-24-N2-073	20/11/2024	1Q101	NE	Plan rapproché 1Q101 - bois cercueil et crâne
BlFd-1-24-N2-074	20/11/2024	1P102	NE	Plan 1P102 - fosse, bois de cercueil er quincaillerie. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE
BlFd-1-24-N2-075	20/11/2024	1P102	NE	Plan rapproche 1P102 - coin NO cercueil et quincaillerie paroi O cercue
BlFd-1-24-N2-076	20/11/2024	2C	SO	Base 2C2, surface 2C3
BlFd-1-24-N2-077	20/11/2024	2C	NO	Base 2C2, surface 2C3
BlFd-1-24-N2-078	20/11/2024	2C	NE	Base 2C2, surface 2C3
BlFd-1-24-N2-079	20/11/2024	2C	NE	Base 2C2, surface 2C3
BlFd-1-24-N2-080	20/11/2024	1Q104	NE	Plan 1Q104 - fosse, chaux, ossements
BlFd-1-24-N2-081	20/11/2024	1Q104	NNO	Plan 1Q104 - fosse, chaux, ossements
BlFd-1-24-N2-082	20/11/2024	1Q104	NNE	Plan rapproché 1Q104 - chaux, ossements, section N de la sépulture. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NNE.
BlFd-1-24-N2-083	20/11/2024	1Q104	NNE	Localisation 1Q104. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NNE.
BlFd-1-24-N2-084	20/11/2024	1Q104	NNO	Localisation 1Q104. Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NNO.
BlFd-1-24-N2-085	20/11/2024	1Q103	NNE	Localisation 1Q103 (intérieur peinture orange). Flèche N trop décalée vers l'E.Orientation réelle photo NNE.
BlFd-1-24-N2-086	20/11/2024	1Q103	NNO	Localisation 1Q103
BlFd-1-24-N2-087	20/11/2024	1Q103	SO	Plan 1Q103 - bois de cercueil, ossement, quincaillerie. Sépulture directement sous l'infrastructure de l'asphalte.
BlFd-1-24-N2-088	20/11/2024	1Q103	SO	Plan rapproché 1Q103 - bois de cercueil, ossements, section sud de la sépulture.
BlFd-1-24-N2-089	20/11/2024	1Q103	SO	Plan rapproché 1Q103 - bois de cercueil, ossements, section nord de la sépulture.
BlFd-1-24-N2-090	20/11/2024	1Q103	S	Plan rapproché 1Q103 - bois de cercueil, ossements, section nord de la sépulture.
BlFd-1-24-N2-091	20/11/2024	1Q102	SO	Plan 1Q102 - bois de cercueil et quincaillerie
BlFd-1-24-N2-092	20/11/2024	1Q102	NNE	Localisation 1Q102 (là où sont les échelles photos
BlFd-1-24-N2-093	20/11/2024	2B	SO	Coupe stratigraphique SO 2B
BlFd-1-24-N2-094	20/11/2024	2B	SO	Coupe stratigraphique SO 2B
BlFd-1-24-N2-095	20/11/2024	2B	SO	Coupe stratigraphique SO 2B
BlFd-1-24-N2-096	20/11/2024	2C-2B50	SE	Surface 2B50 (dans 2C)
BlFd-1-24-N2-097	20/11/2024	2C-2B50	SE	Surface 2B50 (dans 2C)
BlFd-1-24-N2-098	20/11/2024	2C-2B50	SO	Surface 2B50 (dans 2C)
BlFd-1-24-N2-099	20/11/2024	2C-2B50	NE	Surface 2B50 (dans 2C)
BlFd-1-24-N2-100	20/11/2024	2C-2B50	NO	Surface 2B50 (dans 2C)
BlFd-1-24-N2-101	20/11/2024	2C-2B50	NO	Surface 2B50 dans 2C, section 2B50 tronquée dans la section N de 2C
BlFd-1-24-N2-102	20/11/2024	2C-2B50	NO	Surface 2B50 dans 2C, section 2B50 tronquée dans la section N de 2C
BlFd-1-24-N2-103	20/11/2024	2C-2B50	NO	Surface 2B50 dans 2C, section 2B50 tronquée dans la section N de 2C
BlFd-1-24-N2-104	21/11/2024	2C-2B50	SE	Base 2B50a (bois), surface 2B50b (assainissement chaux?
BlFd-1-24-N2-105	21/11/2024	2C-2B50	SO	Base 2B50a (bois), surface 2B50b (assainissement chaux?
BlFd-1-24-N2-106	21/11/2024	2C-2B50	SE	Base 2B50a (bois), surface 2B50b (assainissement chaux?
BlFd-1-24-N2-107	21/11/2024	2C	SO	Coupe stratigraphique SO 2C
BlFd-1-24-N2-108	21/11/2024	2C	NO	Coupe stratigraphique NO 2C
BlFd-1-24-N2-109	21/11/2024	2C	NO	Coupe stratigraphique NO 2C
BlFd-1-24-N2-110	21/11/2024	2C	NE	Coupe stratigraphique NE 2C
BlFd-1-24-N2-111	21/11/2024	2C	NE	Coupe stratigraphique NE 2C
BlFd-1-24-N2-112	21/11/2024	1Q102 S#1	SO	Plan 1Q102 - test pit, ossements articulés
BlFd-1-24-N2-113	21/11/2024	1Q102 S#1	SO	Plan 1Q102 - test pit, ossements articulés
BlFd-1-24-N2-114	21/11/2024	1Q102 S#1	SO	Plan rapproché 1Q102 - test pit, ossements articulés
BlFd-1-24-N2-115	21/11/2024	1K, 1L, 1M	NNO	Niveau fin d'excavation sous-opérations 1K, 1L, et portion ouest 1I

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-116	21/11/2024	1K, 1L, 1M	NO	Niveau fin d'excavation sous-opérations 1K, 1L, et portion ouest 1l
BlFd-1-24-N2-117	21/11/2024	1K, 1J	E	Apparition nouvelles sépultures après excvation mécanique (peinture orange)
BlFd-1-24-N2-118	21/11/2024	1K, 1L, 1M	NNE	Fin excavation, sections nord 1K, 1L et 1M
BlFd-1-24-N2-119	21/11/2024	1Q104	SE	Plongée 1Q104 - bois de cercueil, ossements
BlFd-1-24-N2-120	21/11/2024	1Q104	SE	Plan rapproché 1Q104 - mandibule D
BlFd-1-24-N2-121	21/11/2024	1Q104	SE	Plan rapproché 1Q104 - mandibule D
BlFd-1-24-N2-122	21/11/2024	1Q104	SE	Plan rapproché 1Q104 - mandibule D
BlFd-1-24-N2-123	21/11/2024	1Q104	SE	Plan rapproché 1Q104 - mandibule D
BlFd-1-24-N2-124	21/11/2024	1Q104	SE	Plan rapproché 1Q104 - mandibule D
BlFd-1-24-N2-125	22/11/2024	1L100	NE	Localisation 1L100. Photo de fin de journée. Flèche N torp décalée vers l'est Orientation réelle photo NE.
BlFd-1-24-N2-126	22/11/2024	1L100	NE	Plan 1L100 - fosse, bois de cercueil et ossements. Photo de fin de journée Flèche N trop décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE.
BlFd-1-24-N2-127	22/11/2024	1L100	NE	Plan 1L100 - fosse, bois de cercueil et ossements. Photo de fin de journée Flèche N torp décalée vers l'E. Orientation réelle photo NE.
BlFd-1-24-N2-128	22/11/2024	1L100	SE	Plan rapproché 1L100 - coin NO cercueil. Flèche N torp décalée vers l'E. Orientation réelle photo SE.
BlFd-1-24-N2-129	22/11/2024	1L100 S#4	NE	Plan rapproché 1L100 - centre sépulture, test pit S#4 avec jambes en place
BlFd-1-24-N2-130	22/11/2024	1L100 S#4	NE	Plan rapproché 1L100 - centre sépulture, test pit S#4 avec jambes en place
BlFd-1-24-N2-131	22/11/2024	1L100 S#4	NE	Plan rapproché 1L100 - centre sépulture, test pit S#4 avec jambes en place
BlFd-1-24-N2-132	22/11/2024	1L100 S#4	SO	Intérieur paroi SE cercueil 1L100
BlFd-1-24-N2-133	22/11/2024	1L100 S#4	NO	Plan rapproché 1L100 - centre sépulture, test pit avec jambes en plac
BlFd-1-24-N2-134	22/11/2024	1L	SE	Plan rapproché sur clou épars (à l'Est de 1L100), photo de fin de journé
BlFd-1-24-N2-135	22/11/2024	1L	SE	Plan rapproché sur clou épars (à l'Est de 1L100), photo de fin de journé
BlFd-1-24-N2-136	22/11/2024	1M104b	SE	Plan rapproché sur clou épars (à l'Est de 1L100), photo de fin de journé
BlFd-1-24-N2-137	22/11/2024	1M104b	NE	Plan 1M104b - test pit, quincaillerie de cercueil, photo de fin de journée. Flèche N trop décalée à l'E. Orientation réelle photo NE.
BlFd-1-24-N2-138	22/11/2024	1M104b	SO	Localisation 1M104b. Flèche N trop décalée à l'E. Orientation réelle photo SE.
BlFd-1-24-N2-139	27/11/2024	1R102	SO	Localisation 1R102a-b-c-d et test pi
BlFd-1-24-N2-140	27/11/2024	1R102	NO	Localisation 1R102a-b-c-d et test pi
BlFd-1-24-N2-141	27/11/2024	1R102	NE	Localisation 1R102a-b-c-d et test pi
BlFd-1-24-N2-142	27/11/2024	1R102	NE	Plongée 1R102a-b-c-d
BlFd-1-24-N2-143	27/11/2024	1R102	SE	Plongée 1R102a-b-c-d
BlFd-1-24-N2-144	27/11/2024	1R102	SE	Plongée 1R102a-b-c-d
BlFd-1-24-N2-145	27/11/2024	1R102	SE	Plan test pit dans 1R102a-b-c-d, portion centrale
BlFd-1-24-N2-146	27/11/2024	1R102-d	SE	Plan test pit dans 1R102a-b-c-d, portion O(1R102-d
BlFd-1-24-N2-147	27/11/2024	1R102-a	SE	Plan test pit dans 1R102a-b-c-d, portion O(1R102-a
BlFd-1-24-N2-148	27/11/2024	1R102-a	NE	Plan test pit dans 1R102a-b-c-d, portion O(1R102-a
BlFd-1-24-N2-149	27/11/2024	1R102-a	NO	Plan test pit dans 1R102a-b-c-d, portion O(1R102-a
BlFd-1-24-N2-150	27/11/2024	1R102-b-c	NO	Plan 1R102-b et 1R102-c
BlFd-1-24-N2-151	27/11/2024	1R102-b-c	NE	Plan 1R102-b et 1R102-c
BlFd-1-24-N2-152	27/11/2024	1R102-d	NE	Plan 1R102-d
BlFd-1-24-N2-153	27/11/2024	1Q105 S#2	NE	Plan test pit dans 1Q105
BlFd-1-24-N2-154	27/11/2024	1Q105 S#2	SW	Plan test pit dans 1Q105
BlFd-1-24-N2-155	27/11/2024	1Q105	E	Localisation 1Q105
BlFd-1-24-N2-156	28/11/2024	1M	NW	Vue générale 1M après nettoyage de surface, portion centre
BlFd-1-24-N2-157	28/11/2024	1M	NW	Vue générale 1M après nettoyage de surface, portion centre
BlFd-1-24-N2-158	28/11/2024	1M	NW	Vue générale 1M après nettoyage de surface, portion centre
BlFd-1-24-N2-159	28/11/2024	1M	NW	Vue générale 1M après nettoyage de surface, portion centre
BlFd-1-24-N2-160	28/11/2024	1M	SE	Vue générale 1M après nettoyage de surface, portion centre
BlFd-1-24-N2-161	28/11/2024	1M	S	Vue générale 1M après nettoyage de surface, portion centre
BlFd-1-24-N2-162	28/11/2024	1M	E	Localisation abri tempo 1M
BlFd-1-24-N2-163	28/11/2024	1M50	S	Plan 1M50
BlFd-1-24-N2-164	28/11/2024	1M50	S	Plan 1M50
BlFd-1-24-N2-165	28/11/2024	1M104	SO	Plan test pit dans 1M104 (quicaillerie de cercueil apparente de 1M104-b
BlFd-1-24-N2-166	28/11/2024	1M104	SO	Plan test pit dans 1M104 (quicaillerie de cercueil apparente de 1M104-b
BlFd-1-24-N2-167	28/11/2024	1M102	So	Plan 1M102 - ossements
BlFd-1-24-N2-168	28/11/2024	1M100	NE	Plan 1M100 - fosse
BlFd-1-24-N2-169	28/11/2024	1M100	SE	Plan 1M100 - fosse
BlFd-1-24-N2-170	28/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	SO	Plan test pit #1 traversant 1M100, 1M101, 1M102, 1M103, en cours
BlFd-1-24-N2-171	28/11/2024	1M100, 1M101	NO	Plan test pit #1, portion centre E, 1M100, 1M101
BlFd-1-24-N2-172	28/11/2024	1M100, 1M101	NO	Plan test pit #1, portion centre E, 1M100, 1M101
BlFd-1-24-N2-173	28/11/2024	1M101	NO	Plan test pit #1, portion centre O, 1M101
BlFd-1-24-N2-174	28/11/2024	1M103	SO	Plan test pit #1, portion O, 1M103
BlFd-1-24-N2-175	28/11/2024	1M100	NO	Paroi NO, test pit #1, portion E, 1M100
BlFd-1-24-N2-176	28/11/2024	1M100	NO	Paroi NO, test pit #1, portion E, 1M100
BlFd-1-24-N2-177	28/11/2024	1M100	NO	Paroi NO, test pit #1, portion E, 1M100

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-178	28/11/2024	1M101	NO	Paroi NO, test pit #1, portion E, 1M101
BlFd-1-24-N2-179	28/11/2024	1M103	NO	Plongée, test pit #1, portion O, 1M103
BlFd-1-24-N2-180	28/11/2024	1M100, 1M101	SE	Paroi SE, test pit #1, portion centrale, 1M100, 1M101
BlFd-1-24-N2-181	28/11/2024	1M100, 1M101	SE	Paroi SE, test pit #1, portion centrale, 1M100, 1M102
BlFd-1-24-N2-182	28/11/2024	1M100, 1M101	SE	Paroi SE, test pit #1, portion centrale, 1M100, 1M101
BlFd-1-24-N2-183	28/11/2024	1M103	SE	Paroi SE, test pit #1, portion O, 1M103
BlFd-1-24-N2-184	28/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	NE	Plongée, test pit #1, profondeur atteinte
BlFd-1-24-N2-185	28/11/2024	1M101, 1M102, 1M103	O	Plongée, test pit #1, profondeur atteinte
BlFd-1-24-N2-186	28/11/2024	1M103	O	Plan, test pit #1, profondeur atteinte, 1M103
BlFd-1-24-N2-187	28/11/2024	1M103	O	Paroi O, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-188	28/11/2024	1M103	O	Paroi O, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-189	28/11/2024	1M103	O	Paroi O, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-190	28/11/2024	1M103	O	Paroi O, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-191	28/11/2024	1M103	O	Paroi O, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-192	28/11/2024	1M103	O	Paroi O, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-193	28/11/2024	1M104b	SO	Plan 1M104b
BlFd-1-24-N2-194	28/11/2024	1M104b	NO	Plan 1M104b
BlFd-1-24-N2-195	28/11/2024	1M104b	E	Plan rapproché 1M104b
BlFd-1-24-N2-196	28/11/2024	1M104b	NO	Plan 1M104b
BlFd-1-24-N2-197	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-198	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-199	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-200	29/11/2024	1M104a-b-c	SE	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-201	29/11/2024	1M104a-b-c	SE	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-202	29/11/2024	1M104c	SO	Plan 1M104c
BlFd-1-24-N2-203	29/11/2024	1M104a-b-c	SO	Plan 1M104a-b
BlFd-1-24-N2-204	29/11/2024	1M104a-b-c	SE	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-205	29/11/2024	1M104a-b-c	SE	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-206	29/11/2024	1M104a-b-c	SO	Plan 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-207	29/11/2024	1M104	SE	Paroi SE, test pit dans 1M104
BlFd-1-24-N2-208	29/11/2024	1M104	SO	Paroi SO, test pit dans 1M104
BlFd-1-24-N2-209	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Paroi NO, test pit dans 1M104, portion C
BlFd-1-24-N2-210	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Paroi NO, test pit dans 1M104, portion centrale
BlFd-1-24-N2-211	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Paroi NO, test pit dans 1M104, portion centrale
BlFd-1-24-N2-212	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Paroi NO, test pit dans 1M104, portion E
BlFd-1-24-N2-213	29/11/2024	1M104a-b-c	NO	Paroi NO, test pit dans 1M104, portion E
BlFd-1-24-N2-214	29/11/2024	1M104a-b-c	NE	Paroi NE, test pit dans 1M104
BlFd-1-24-N2-215	29/11/2024	1M104c	NE	Plan 1M104c
BlFd-1-24-N2-216	29/11/2024	1M104a-b-c	S	Plongée 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-217	29/11/2024	1M104c	S	Vue générale 1M104c
BlFd-1-24-N2-218	29/11/2024	1M104a-b-c	S	Vue générale 1M104a-b-c
BlFd-1-24-N2-219	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	NO	Vue générale, test pit #1, 1M100 à 1M103
BlFd-1-24-N2-220	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	NE	Vue générale, test pit #1, 1M100 à 1M104
BlFd-1-24-N2-221	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	O	Vue générale, test pit #1, 1M100 à 1M106
BlFd-1-24-N2-222	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	O	Vue générale, test pit #1, 1M100 à 1M107
BlFd-1-24-N2-223	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	NO	Plongée, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-224	29/11/2024	1M101	NO	Plongée, test pit #1, 1M101
BlFd-1-24-N2-225	29/11/2024	1M100	NE	Plongée, test pit #1, 1M100
BlFd-1-24-N2-226	29/11/2024	1M100, 1M101	SE	Plongée, test pit #1, 1M100, 1M101
BlFd-1-24-N2-227	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	S	Vue générale, test pit #1, 1M100 à 1M103
BlFd-1-24-N2-228	29/11/2024	1M103	SE	Plongée, test pit #1, 1M103
BlFd-1-24-N2-229	29/11/2024	1M103	S	Plan 1M103
BlFd-1-24-N2-230	29/11/2024	1M103	S	Plan 1M103
BlFd-1-24-N2-231	29/11/2024	1M102, 1M103	SO	Plongée 1M102, 1M103
BlFd-1-24-N2-232	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102	SE	Plan 1M100 à 1M102
BlFd-1-24-N2-233	29/11/2024	1M100, 1M101, 1M102, 1M103	SO	Plan 1M100 à 1M103
BlFd-1-24-N2-234	02/12/2024	1L	O	Vue générale 1L après nettoyage de surface
BlFd-1-24-N2-235	02/12/2024	1L	O	Vue générale 1L après nettoyage de surface
BlFd-1-24-N2-236	02/12/2024	1L	O	Vue générale 1L après nettoyage de surface
BlFd-1-24-N2-237	02/12/2024	1L2, S#3	SE	Plan 1L2, surface d'une possible fosse, début S#3
BlFd-1-24-N2-238	02/12/2024	1L4, S#1	SE	Plan 1L, surface d'une possible fosse, début S#1
BlFd-1-24-N2-239	02/12/2024	1L4, S#1	SE	Plan 1L, surface d'une possible fosse, début S#1

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-240	02/12/2024	1L104	SE	Plan apparition 1L104 (ligne bois cercueil) et 1L102 (à l'O, crâne immature)
BlFd-1-24-N2-241	02/12/2024	1K	SE	Vue générale 1K, portion NE, après nettoyage de surfac
BlFd-1-24-N2-242	02/12/2024	1L101	SE	Plan 1L101 (se poursuit au S)
BlFd-1-24-N2-243	02/12/2024	1L101	SE	Plan 1L101 (se poursuit au S)
BlFd-1-24-N2-244	02/12/2024	1L, 1K	O	Localisation temporaire abri tempo dans 1L, 1K
BlFd-1-24-N2-245	02/12/2024	1L, 1K	E	Localisation temporaire abri tempo dans 1L, 1K
BlFd-1-24-N2-246	02/12/2024	1L104	SO	Plan 1L104
BlFd-1-24-N2-247	02/12/2024	1L104	SE	Plan rapproché 1L104 - crâne (au N
BlFd-1-24-N2-248	02/12/2024	1L104, 1L102	SE	Plan 1L104 et 1L102
BlFd-1-24-N2-249	02/12/2024	1L104, 1L102	SE	Plan 1L104 et 1L102
BlFd-1-24-N2-250	02/12/2024	1L105	SE	Plan 1L105 (se poursuit au S)
BlFd-1-24-N2-251	02/12/2024	1L105	SE	Plan 1L105 (se poursuit au S)
BlFd-1-24-N2-252	02/12/2024	1L105	SE	Plan 1L105 (se poursuit au S)
BlFd-1-24-N2-253	03/12/2024	1L107, S#6	E	Localisation 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-254	03/12/2024	1L107, S#6	O	Localisation 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-255	03/12/2024	1L107, S#6	NO	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-256	03/12/2024	1L107, S#6	NO	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-257	03/12/2024	1L107, S#6	NO	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-258	03/12/2024	1L107, S#6	E	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-259	03/12/2024	1L107, S#6	E	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-260	03/12/2024	1L107, S#6	E	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-261	03/12/2024	1L107, S#6	NO	Plan 1L107, S#6
BlFd-1-24-N2-262	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Plan 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-263	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Plan 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-264	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Paroi NO 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-265	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Paroi NO 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-266	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Plan 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-267	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Plan 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-268	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Plan 1L106, S#3
BlFd-1-24-N2-269	03/12/2024	1L106, S#3	NO	Ossements et quincaillerie de cercueil appartenant à 1L10
BlFd-1-24-N2-270	03/12/2024	S#1, S#2, S#3, S#4, S#5, S#6	SO	Vue générale 1L, sondages 1 à 6
BlFd-1-24-N2-271	03/12/2024	S#1, S#2, S#3, S#4, S#5, S#6	NE	Vue générale 1L, sondages 1 à 6
BlFd-1-24-N2-272	03/12/2024	1L103, S#2	So	Plan 1L103, S#2
BlFd-1-24-N2-273	03/12/2024	1L103, S#2	SO	Plan 1L103, S#2
BlFd-1-24-N2-274	03/12/2024	1L103, S#2	SO	Plan 1L103, S#2
BlFd-1-24-N2-275	03/12/2024	1L, S#5	SO	Plan S#5
BlFd-1-24-N2-276	03/12/2024	1L, S#5	SE	Paroi N, S#5
BlFd-1-24-N2-277	03/12/2024	1L, S#1	SE	Plan S#1
BlFd-1-24-N2-278	03/12/2024	1L, S#1	SO	Plan S#1
BlFd-1-24-N2-279	03/12/2024	1L, S#1	SE	Paroi SE, S#1
BlFd-1-24-N2-280	03/12/2024	1K100, S#1	NO	Plan S#1
BlFd-1-24-N2-281	03/12/2024	1K100, S#1	SE	Plan S#1
BlFd-1-24-N2-282	03/12/2024	1K100, S#1	E	Paroi E, S#1
BlFd-1-24-N2-283	03/12/2024	1K100, S#1	E	Paroi E, S#1
BlFd-1-24-N2-284	03/12/2024	1K100, S#2	NE	Plan S#2
BlFd-1-24-N2-285	03/12/2024	1K100, S#2	E	Paroi E, s#2
BlFd-1-24-N2-286	03/12/2024	1K101	SE	Plan 1K101
BlFd-1-24-N2-287	03/12/2024	1K101	SO	Plan 1K101
BlFd-1-24-N2-288	03/12/2024	1K101	SO	Plan 1K101
BlFd-1-24-N2-289	03/12/2024	1K101	SO	Plan 1K101
BlFd-1-24-N2-290	03/12/2024	1K101	SE	Plan 1K101
BlFd-1-24-N2-291	03/12/2024	1K101	S	Vue générale 1K101
BlFd-1-24-N2-292	03/12/2024	1K101	O	1K101, section N
BlFd-1-24-N2-293	03/12/2024	1K101	O	1K101, section N - applique décorative en cuivre
BlFd-1-24-N2-294	03/12/2024	1K101	O	1K101, section N - applique décorative en cuivre
BlFd-1-24-N2-295	03/12/2024	1K101	S	Paroi S, 1K101
BlFd-1-24-N2-296	03/12/2024	1K101	S	Paroi S, 1K101
BlFd-1-24-N2-297	03/12/2024	1K101	S	Plan rapproché 1K101
BlFd-1-24-N2-298	03/12/2024	1L105	NO	Plan 1L105, section S
BlFd-1-24-N2-299	03/12/2024	1L105	NO	Plan 1L105, section S
BlFd-1-24-N2-300	03/12/2024	1L105	SE	Plan 1L105, section S
BlFd-1-24-N2-301	03/12/2024	1K104, 1K105	SE	Plongée début 1K104, 1K105 - fosse
BlFd-1-24-N2-302	03/12/2024	1K104, 1K105	SE	Plongée début 1K104, 1K105 - fosse
BlFd-1-24-N2-303	03/12/2024	1K104, 1K105	E	Plongée début 1K104, 1K105 - fosse
BlFd-1-24-N2-304	03/12/2024	1K104, 1K105	E	Plongée début 1K104, 1K105 - fosse
BlFd-1-24-N2-305	03/12/2024	1K103, S#4	SE	Plan 1K103, S#4 - fosse
BlFd-1-24-N2-306	03/12/2024	1K103, S#4	SE	Plan 1K103, S#4 - fosse
BlFd-1-24-N2-307	03/12/2024	1K103, S#4	SE	Plan rapproché 1K103, S#4
BlFd-1-24-N2-308	03/12/2024	1K103, S#4	SE	Plan rapproché 1K103, S#4
BlFd-1-24-N2-309	03/12/2024	1K102a-b-c	SE	Plan 1K102a-b-c

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-310	03/12/2024	1K102a-b-c	SE	Plan 1K102a-b-c
BlFd-1-24-N2-311	03/12/2024	1K102c	SE	Plan 1K102c
BlFd-1-24-N2-312	03/12/2024	1K102c	SE	Plan 1K102c
BlFd-1-24-N2-313	03/12/2024	1K102a	SE	Plan 1K102a
BlFd-1-24-N2-314	03/12/2024	1K102a	SE	Plan 1K102a
BlFd-1-24-N2-315	03/12/2024	1K102a	NO	Plan 1K102a
BlFd-1-24-N2-316	03/12/2024	1K102b	SE	Plan 1K102b
BlFd-1-24-N2-317	03/12/2024	1L101	SO	Plan 1L101 (section S)
BlFd-1-24-N2-318	03/12/2024	1L101	SO	Plan 1L101 (section S)
BlFd-1-24-N2-319	03/12/2024	1L101	N	Plan 1L101 (section S)
BlFd-1-24-N2-320	03/12/2024	1K101, S#7	SO	Plan S#7
BlFd-1-24-N2-321	03/12/2024	1K101, S#7	SE	Plan S#7
BlFd-1-24-N2-322	03/12/2024	1K101 S#7	SE	Vue générale, test pit #7, par rapport à 1K101
BlFd-1-24-N2-323	03/12/2024	1K101 S#7	SE	Vue générale, test pit #7, par rapport à 1K101
BlFd-1-24-N2-324	03/12/2024	1K104, 1K105, S#5	SE	Plan S#5
BlFd-1-24-N2-325	03/12/2024	1K104, 1K105, S#5	O	Paroi O, S#5
BlFd-1-24-N2-326	03/12/2024	1K106, S#6	O	Plan 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-327	03/12/2024	1K106, S#6	NE	Plan 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-328	03/12/2024	1K106, S#6	SE	Plan 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-329	03/12/2024	1K106, S#6	SE	Plan 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-330	03/12/2024	1K106, S#6	SE	Plan 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-331	03/12/2024	1K106, S#6	SO	Plan rapproché 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-332	03/12/2024	1K106, S#6	SE	Plan rapproché 1K106, S#6 - chaussures
BlFd-1-24-N2-333	03/12/2024	1J100, 1K106	SO	Plan 1J100 - limites cercueil, plan 1K106 et S#6
BlFd-1-24-N2-334	03/12/2024	1J100, 1K106	S	Plan 1J100 - limites cercueil, plan 1K106 et S#6
BlFd-1-24-N2-335	03/12/2024	1J100, 1K106	NE	Plan 1J100 - limites cercueil, plan 1K106 et S#6
BlFd-1-24-N2-336	03/12/2024	1J100, 1K106	NE	Plan 1J100 - limites cercueil, plan 1K106 et S#6
BlFd-1-24-N2-337	03/12/2024	1J100, 1K106	N	Plan 1J100 - limites cercueil, plan 1K106 et S#6
BlFd-1-24-N2-338	03/12/2024	1J100, 1K106	NO	Plan rapproché 1J100, section N - quincaillerie cercuei
BlFd-1-24-N2-339	03/12/2024	1J100, 1K106	SO	Plan rapproché 1J100, section N - quincaillerie cercueil, ossements pie
BlFd-1-24-N2-340	03/12/2024	1P104	SO	Plan 1P104
BlFd-1-24-N2-341	03/12/2024	1P104	E	Localisation 1P104
BlFd-1-24-N2-342	03/12/2024	1P104	E	Plan 1P104
BlFd-1-24-N2-343	03/12/2024	1P104	E	Plan 1P104
BlFd-1-24-N2-344	03/12/2024	1P104	E	Plan 1P104
BlFd-1-24-N2-345	03/12/2024	1P104	S	Plongée 1P104
BlFd-1-24-N2-346	04/12/2024	1P	SE	Vue générale 1P, section centrale, après nettoyage de surface (1P104 à l'E bande 1P8 à l'O)
BlFd-1-24-N2-347	04/12/2024	1P	SE	Vue générale 1P, section centrale, après nettoyage de surface (1P104 à l'E bande 1P8 à l'O)
BlFd-1-24-N2-348	04/12/2024	1P	SE	Vue générale 1P, section centrale, après nettoyage de surface (1P104 à l'E bande 1P8 à l'O)
BlFd-1-24-N2-349	04/12/2024	1P	NO	Vue générale 1P, section centrale, après nettoyage de surface (1P104 à l'E bande 1P8 à l'O)
BlFd-1-24-N2-350	04/12/2024	1P	NO	Vue générale 1P, section centrale, après nettoyage de surface (1P104 à l'E bande 1P8 à l'O)
BlFd-1-24-N2-351	04/12/2024	1P	O	Localisation temporaire abri tempo dans 1F
BlFd-1-24-N2-352	04/12/2024	1P	E	Localisation temporaire abri tempo dans 1F
BlFd-1-24-N2-353	04/12/2024	1P103	SO	Plan 1P103
BlFd-1-24-N2-354	04/12/2024	1P103	SO	Plan 1P103
BlFd-1-24-N2-355	04/12/2024	1P8, 1P106, S#1	SO	Plan 1P106 - ligne de cercueil, 1P8, début S#1
BlFd-1-24-N2-356	04/12/2024	1P8, 1P106, S#1	SO	Limite S 1P8 - quincaillerie de cercueil, ossements immature épars, ligne cercueil 1P106
BlFd-1-24-N2-357	04/12/2024	1P8, 1P106, S#1	NO	Plongée 1P8, début S#1
BlFd-1-24-N2-358	04/12/2024	1P8, 1P106, S#1	NO	Plongée 1P8, début S#1
BlFd-1-24-N2-359	04/12/2024	1P8, 1P106, S#1	N	Plongée 1P8, début S#1
BlFd-1-24-N2-360	04/12/2024	1P105	NO	Plongée 1P105 - ligne de cercueil, début S#2
BlFd-1-24-N2-361	04/12/2024	1P105	NO	Plan 1P105 - ligne de cercueil, début S#2
BlFd-1-24-N2-362	04/12/2024	1P105	SE	1P105 - coin NO cercueil
BlFd-1-24-N2-363	04/12/2024	1P105	SE	1P105 - coin NO cercueil
BlFd-1-24-N2-364	04/12/2024	1P105	S	1P105 - coin NO cercueil
BlFd-1-24-N2-365	04/12/2024	1P105	SE	Plan 1P105
BlFd-1-24-N2-366	04/12/2024	1P105, S#2	NE	Plan 1P105, S#2
BlFd-1-24-N2-367	04/12/2024	1P105, S#2	SE	Plan 1P105, S#2
BlFd-1-24-N2-368	04/12/2024	1P105, S#2	SE	Plan 1P105, S#2
BlFd-1-24-N2-369	04/12/2024	1P105, S#2	NE	Plan rapproché 1P105, S#2
BlFd-1-24-N2-370	04/12/2024	1P105, S#2	O	Paroi O S#2
BlFd-1-24-N2-371	04/12/2024	1P105	O	Paroi O, 1P105 S#2
BlFd-1-24-N2-372	04/12/2024	1P	S	Vue général 1P après retrait abri tempo, S#1 et 1P8 visibles
BlFd-1-24-N2-373	04/12/2024	1P, S#1	SE	Plan S#1
BlFd-1-24-N2-374	04/12/2024	1P, S#1	E	Localisation S#1
BlFd-1-24-N2-375	04/12/2024	1P, S#1	E	Localisation S#1
BlFd-1-24-N2-376	04/12/2024	1P, S#1	E	Vue générale S#1, 1P107 - ligne de cercueil paroi E

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-377	04/12/2024	1P, S#1	O	Plan S#1
BlFd-1-24-N2-378	04/12/2024	1P107, S#1	E	Paroi E S#1, 1P107 - paroi de cercueil
BlFd-1-24-N2-379	04/12/2024	1P107, S#1	E	Paroi E S#1, 1P107 - paroi de cercueil
BlFd-1-24-N2-380	04/12/2024	1P107, S#1	E	Paroi E S#1, 1P107 - paroi de cercueil
BlFd-1-24-N2-381	04/12/2024	1P, S#1	S	Paroi S S#1
BlFd-1-24-N2-382	04/12/2024	1P, S#1	S	Paroi S S#1
BlFd-1-24-N2-383	04/12/2024	1P, S#1	S	Paroi S S#1
BlFd-1-24-N2-384	04/12/2024	1P, S#1	S	Paroi S S#1
BlFd-1-24-N2-385	04/12/2024	1P	SE	Vue générale 1P
BlFd-1-24-N2-386	04/12/2024	1P, 1N	SE	Vue générale 1P, et partie 1N (à l'O de la ligne de base
BlFd-1-24-N2-387	04/12/2024	1N101	NO	Plan 1N101 - fosse d'inhumatior
BlFd-1-24-N2-388	04/12/2024	1N101	S	Plongée 1N101 - fosse d'inhumatior
BlFd-1-24-N2-389	04/12/2024	1N101	O	Plongée 1N101 - fosse d'inhumatior
BlFd-1-24-N2-390	04/12/2024	1N102	NO	Concentration ossements, possible fosse d'inhumatio
BlFd-1-24-N2-391	04/12/2024	1N101, 1N102	NO	Localisation 1N101, 1N102
BlFd-1-24-N2-392	04/12/2024	1N102	SE	Plongée 1N102
BlFd-1-24-N2-393	04/12/2024	1N100	SO	Plan 1N100 - ossements apparents (crâne, vertèbres, autres
BlFd-1-24-N2-394	04/12/2024	1N100	NO	Plan 1N100 - ossements apparents (crâne, vertèbres, autres
BlFd-1-24-N2-395	04/12/2024	1N100	SO	Plan rapproché 1N100 - crâne
BlFd-1-24-N2-396	04/12/2024	1N100	NO	Localisation 1N100
BlFd-1-24-N2-397	04/12/2024	1T100	NO	Localisation 1T100
BlFd-1-24-N2-398	04/12/2024	1T100	NE	Localisation 1T100
BlFd-1-24-N2-399	04/12/2024	1T100	NE	Plan 1T100
BlFd-1-24-N2-400	04/12/2024	1T100	NE	Plan 1T100
BlFd-1-24-N2-401	04/12/2024	1T100	NO	Plongée 1T100
BlFd-1-24-N2-402	04/12/2024	1T100	SO	Plan 1T100
BlFd-1-24-N2-403	04/12/2024	1T100	SO	Plan 1T100
BlFd-1-24-N2-404	04/12/2024	1T100	NO	Plan 1T100 - coin SO cercueil, crâne affleuren
BlFd-1-24-N2-405	04/12/2024	1X, 1Y	SW	Secteur 1X et 1Y - excavation mécanique
BlFd-1-24-N2-406	04/12/2024	1X, 1Y	SE	Secteur 1X et 1Y - excavation mécanique
BlFd-1-24-N2-407	04/12/2024	1V50	E	Plan 1V50
BlFd-1-24-N2-408	04/12/2024	1V50	E	Localisation 1V50
BlFd-1-24-N2-409	05/12/2024	1P109	SE	Plan 1P109
BlFd-1-24-N2-410	05/12/2024	1P109	SE	Plan 1P109
BlFd-1-24-N2-411	05/12/2024	1P109	NO	Plan 1P109
BlFd-1-24-N2-412	05/12/2024	1P109	SE	Plan rapproché 1P109
BlFd-1-24-N2-413	05/12/2024	1P109	SE	Plan rapproché 1P109 - section nord du cercueil (pieds
BlFd-1-24-N2-414	05/12/2024	1P109	SE	Plongée 1P109
BlFd-1-24-N2-415	05/12/2024	1P, 1P109	SE	Contexte perturbé au moment de l'excavation mécanique, près 1P109 (plusieur individus)
BlFd-1-24-N2-416	05/12/2024	1P109	SE	Plan 1P109
BlFd-1-24-N2-417	05/12/2024	1P108	SO	Plan 1P108 - début dégagement
BlFd-1-24-N2-418	05/12/2024	1P108	SO	Plan 1P108 - début dégagement
BlFd-1-24-N2-419	05/12/2024	1P108	SE	Plongée 1P108 - début dégagement
BlFd-1-24-N2-420	05/12/2024	1P108	SE	Plongée 1P108 - début dégagement
BlFd-1-24-N2-421	05/12/2024	1Q106	SO	Plan 1Q106 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-422	05/12/2024	1Q106	SE	Plongée 1Q106
BlFd-1-24-N2-423	05/12/2024	1Q106	SO	Plan 1Q106 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-424	05/12/2024	1Q106	SO	Plan rapproché 1Q106 - section S
BlFd-1-24-N2-425	05/12/2024	1P, 1Q, 1T, 1V	SO	Localisation abri tempo 1P, 1Q, 1T, 1V
BlFd-1-24-N2-426	05/12/2024	1P, 1Q, 1T, 1V	E	Localisation abri tempo 1P, 1Q, 1T, 1V
BlFd-1-24-N2-427	05/12/2024	1Q	SE	Ambiance Luce et Gina
BlFd-1-24-N2-428	05/12/2024	1Q107	N	Plan 1Q107 - section N du cercueil (pieds), section S du cercueil sous l'asphalte
BlFd-1-24-N2-429	05/12/2024	1Q107	E	Localisation 1Q107
BlFd-1-24-N2-430	05/12/2024	1Q107	O	Localisation 1Q107
BlFd-1-24-N2-431	05/12/2024	1Q107	NO	Plan 1Q107
BlFd-1-24-N2-432	05/12/2024	1V103	O	Plan 1V103
BlFd-1-24-N2-433	05/12/2024	1V103	E	Localisation 1V103
BlFd-1-24-N2-434	05/12/2024	1V103	NO	Localisation 1V103
BlFd-1-24-N2-435	05/12/2024	1V103	O	Localisation 1V103
BlFd-1-24-N2-436	05/12/2024	1V103	O	Plan 1V103
BlFd-1-24-N2-437	05/12/2024	1V103, 1V102	O	Plongée 1V102, 1V103
BlFd-1-24-N2-438	05/12/2024	1V103	N	Plan 1V103
BlFd-1-24-N2-439	05/12/2024	1V102	SE	Plongée 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-440	05/12/2024	1V102	SE	Localisation 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-441	05/12/2024	1V102	SO	Plan 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-442	05/12/2024	1V102	SO	Plan 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-443	05/12/2024	1V102	NO	Plan 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-444	05/12/2024	1V102	NO	Plan 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-445	05/12/2024	1V102	SO	Plan 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-446	05/12/2024	1V102	NO	Plan 1V102. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-447	05/12/2024	1V102	NO	Plan rapproché 1V102 - section S. Flèche N erronée

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-448	05/12/2024	1V102	N	Plan rapproché 1V102 - section S. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-449	05/12/2024	1V102	N	Plan rapproché 1V102 - section S. Flèche N erronée
BlFd-1-24-N2-450	05/12/2024	1V102	SO	Plan 1V102. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-451	05/12/2024	1V102	SO	Plan 1V102. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-452	05/12/2024	1V102	SO	Plan 1V102. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-453	05/12/2024	1V102	NW	Plan rapproché 1V102 - section S. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-454	05/12/2024	1V102	NNW	Plan rapproché 1V102 - section S. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-455	05/12/2024	1V102	NNW	Plan 1V102. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-456	05/12/2024	1V102	S	Plan 1V102. Flèche N rectifiée
BlFd-1-24-N2-457	05/12/2024	1P108	NO	Plan 1P108 et test pit - ossements
BlFd-1-24-N2-458	05/12/2024	1P108	SE	Plan 1P108 et test pit - ossements
BlFd-1-24-N2-459	05/12/2024	1P108	E	Localisation 1P108
BlFd-1-24-N2-460	05/12/2024	1T, 1P, 1V, 1Q	E	Localisation abri tempo 1T, 1P, 1V, 1Q
BlFd-1-24-N2-461	05/12/2024	1V100	NE	Plan 1V100
BlFd-1-24-N2-462	05/12/2024	1V100	NE	Plan 1V100
BlFd-1-24-N2-463	05/12/2024	1V100	SO	Localisation 1V100
BlFd-1-24-N2-464	05/12/2024	1V100	O	Plongée 1V100
BlFd-1-24-N2-465	05/12/2024	1V101	NO	Plongée 1V101 (se poursuit au N
BlFd-1-24-N2-466	05/12/2024	1V101	N	Localisation 1V101
BlFd-1-24-N2-467	05/12/2024	1V101	NO	Plongée 1V101 (se poursuit au N
BlFd-1-24-N2-468	05/12/2024	1V101	NO	Plan rapproché 1V101 - crâne, section S
BlFd-1-24-N2-469	05/12/2024	1V101	NO	Plongée 1V101 (se poursuit au N
BlFd-1-24-N2-470	05/12/2024	1V101	NE	Plan 1V101 - pieds (suite sépulture au-delà abri-tempo, section N
BlFd-1-24-N2-471	05/12/2024	1V101	E	Localisation section N 1V101
BlFd-1-24-N2-472	05/12/2024	1V101	O	Localisation section N 1V102
BlFd-1-24-N2-473	05/12/2024	1P, 1K	E	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-474	05/12/2024	1T101	O	Localisation 1T101
BlFd-1-24-N2-475	05/12/2024	1T101	O	Plongée 1T101
BlFd-1-24-N2-476	05/12/2024	1T101	O	Plan 1T101
BlFd-1-24-N2-477	05/12/2024	1T101	O	Plan 1T101
BlFd-1-24-N2-478	05/12/2024	1T101	SO	Plan rapproché 1T101 - section S
BlFd-1-24-N2-479	05/12/2024	1T101	SO	Plan rapproché 1T101 - pied cercueil, section N
BlFd-1-24-N2-480	05/12/2024	1T101	N	Plan rapproché 1T101 - pied cercueil, section N
BlFd-1-24-N2-481	05/12/2024	1T101	E	Localisation 1T101
BlFd-1-24-N2-482	09/12/2024	N/A	SE	Déneigement des bâches isolantes
BlFd-1-24-N2-483	09/12/2024	N/A	SE	Déneigement des bâches isolantes
BlFd-1-24-N2-484	09/12/2024	N/A	SE	Déneigement des bâches isolantes
BlFd-1-24-N2-485	09/12/2024	N/A	SE	Déneigement des bâches isolantes
BlFd-1-24-N2-486	09/12/2024	N/A	SE	Déneigement des bâches isolantes
BlFd-1-24-N2-487	09/12/2024	1T102	NO	Plongée 1T102
BlFd-1-24-N2-488	09/12/2024	1T102	E	Localisation 1T102
BlFd-1-24-N2-489	09/12/2024	1T102	SO	Plan 1T102
BlFd-1-24-N2-490	09/12/2024	1T102	SO	Plan 1T102
BlFd-1-24-N2-491	09/12/2024	1T102	NO	Plongée 1T102
BlFd-1-24-N2-492	09/12/2024	1T102	SO	Plan rapproché 1T102 - ossements hors contexte à la suite de l'excavation mécanique
BlFd-1-24-N2-493	09/12/2024	1S101	NO	Plan 1S101 - ligne de cercueil, troncature/ limite tranchée aqueduc
BlFd-1-24-N2-494	09/12/2024	1S101	NO	Plan 1S101 - ligne de cercueil, troncature/ limite tranchée aqueduc
BlFd-1-24-N2-495	09/12/2024	1S101	SO	Plan 1S101 - ligne de cercueil, troncature/ limite tranchée aqueduc
BlFd-1-24-N2-496	09/12/2024	1S101	SE	Plan 1S101 - ligne de cercueil, troncature/ limite tranchée aqueduc
BlFd-1-24-N2-497	09/12/2024	1S101	SE	Plan rapproché 1S101 - pied cercueil, section N
BlFd-1-24-N2-498	09/12/2024	1S101	SE	Plan rapproché 1S101 - pied cercueil, section N
BlFd-1-24-N2-499	09/12/2024	1S101	SE	Plan rapproché 1S101 - pied cercueil, section N
BlFd-1-24-N2-500	10/12/2024	1BB, 1BB100, 1BB101, 1BB102	O	Début excavation mécanique 1BB - apparition sépultures 1BB100, 1BB101, 1BB102
BlFd-1-24-N2-501	10/12/2024	1BB	NE	Début excavation mécanique 1BB - apparition sépultures 1BB100, 1BB101, 1BB102
BlFd-1-24-N2-502	10/12/2024	1BB	SO	Plan 1BB102
BlFd-1-24-N2-503	10/12/2024	1BB	SO	Plan 1BB102
BlFd-1-24-N2-504	10/12/2024	1BB	NE	Plan 1BB102
BlFd-1-24-N2-505	10/12/2024	1BB	SO	Plan 1BB101
BlFd-1-24-N2-506	10/12/2024	1BB	NNW	Plan 1BB101
BlFd-1-24-N2-507	10/12/2024	1BB	NNE	Plan 1BB100 - fosse
BlFd-1-24-N2-508	10/12/2024	1BB	NNE	Plan 1BB100 - fosse
BlFd-1-24-N2-509	10/12/2024	1BB	E	Vue générale 1BB100 (O), 1BB101 (Centre), 1BB102 (E
BlFd-1-24-N2-510	10/12/2024	1BB	NNE	Localisation 1BB100 (O), 1BB101 (Centre), 1BB102 (O
BlFd-1-24-N2-511	10/12/2024	1BB	NNE	Localisation 1BB100 (O), 1BB101 (Centre), 1BB102 (O
BlFd-1-24-N2-512	10/12/2024	1T	SE	Vue générale 1T
BlFd-1-24-N2-513	10/12/2024	1T105, 1T108	E	Localisation 1T105 (O), 1T108 (E
BlFd-1-24-N2-514	10/12/2024	1T105, 1T108	SO	Plan 1T105 - ossements et bois cercueil ; plan 1T108 - ligne cercue
BlFd-1-24-N2-515	10/12/2024	1T105, 1T108	SE	Plan rapproché 1T105, 1T108
BlFd-1-24-N2-516	10/12/2024	1T111	NE	Localisation 1T111
BlFd-1-24-N2-517	10/12/2024	1T111	NE	Plan 1T111 - ligne cercueil

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-518	10/12/2024	1T103	NE	Plan 1T103 - pertubée par l'excavation mécaniqu
BlFd-1-24-N2-519	10/12/2024	1T103	E	Localisation 1T103
BlFd-1-24-N2-520	10/12/2024	1T103	E	Plongée 1T103
BlFd-1-24-N2-521	10/12/2024	1T103	SO	Plongée 1T103
BlFd-1-24-N2-522	10/12/2024	1T103	SO	Plan rapproché 1T103
BlFd-1-24-N2-523	10/12/2024	1T104	SE	Localisation 1T104
BlFd-1-24-N2-524	10/12/2024	1T104	E	Localisation 1T104
BlFd-1-24-N2-525	10/12/2024	1T104	SE	Plongée 1T104 - fosse
BlFd-1-24-N2-526	10/12/2024	1T106	SE	Plan 1T106 - bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-527	10/12/2024	1T106	SE	Plan 1T106 - bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-528	10/12/2024	1T106	O	Localisation 1T106
BlFd-1-24-N2-529	10/12/2024	1T106	E	Localisation 1T106
BlFd-1-24-N2-530	10/12/2024	1T109	E	Localisation 1T109
BlFd-1-24-N2-531	10/12/2024	1T109	NE	Plan 1T109 - clou, ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-532	10/12/2024	1T109	SE	Plan rapproché 1T109 - coin NO cercuei
BlFd-1-24-N2-533	10/12/2024	1T109	N	Plan rapproché 1T109 - paroi S du cercueil, quincaillerie, crân
BlFd-1-24-N2-534	10/12/2024	1T112	E	Localisation 1T112
BlFd-1-24-N2-535	10/12/2024	1T112	NE	Plan 1T112 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-536	10/12/2024	1T112	NE	Plan 1T112 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-537	10/12/2024	1T112	NE	Plan rapproché 1T112 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-538	10/12/2024	1T110	E	Localisation 1T110
BlFd-1-24-N2-539	10/12/2024	1T110	SO	Plan 1T110 - fosse, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-540	10/12/2024	1T110	S	Plan rapproché 1T110, section N, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-541	10/12/2024	1T110	S	Plongée 1T110
BlFd-1-24-N2-542	10/12/2024	1T110	E	Plan rapproché 1T110 - quincaillerie
BlFd-1-24-N2-543	10/12/2024	1T113	NE	Localisation 1T113
BlFd-1-24-N2-544	10/12/2024	1T113	SO	Plan 1T113
BlFd-1-24-N2-545	10/12/2024	1T113	SE	Plongée 1T113 - pierres de calage ?
BlFd-1-24-N2-546	10/12/2024	1T113	SO	Plongée 1T113
BlFd-1-24-N2-547	10/12/2024	1T113	SO	Plongée 1T113
BlFd-1-24-N2-548	10/12/2024	1T113	SE	Plongée 1T113
BlFd-1-24-N2-549	10/12/2024	1T113	S	Plongée 1T113
BlFd-1-24-N2-550	10/12/2024	1T113	NO	Plan 1T113
BlFd-1-24-N2-551	10/12/2024	1T113	NO	Plan 1T113
BlFd-1-24-N2-552	10/12/2024	1T113	NO	Plan 1T113
BlFd-1-24-N2-553	10/12/2024	1T113	NO	Plan 1T113
BlFd-1-24-N2-554	10/12/2024	1T107	N	Localisation 1T107
BlFd-1-24-N2-555	10/12/2024	1T107	SO	Plan 1T107 - approximatif, fosse et quincaillerie
BlFd-1-24-N2-556	10/12/2024	1T107	NO	Plongée 1T107
BlFd-1-24-N2-557	10/12/2024	1T107	O	Plan rapproché 1T107 - quincaillerie
BlFd-1-24-N2-558	10/12/2024	1T107	SO	Plan rapproché 1T107 - quincaillerie, MTC, section N
BlFd-1-24-N2-559	10/12/2024	1T107	SO	Plan rapproché 1T107 - quincaillerie, MTC, section N
BlFd-1-24-N2-560	10/12/2024	1S	S	Vue générale 1S, sépultures longeant la tranchée d'acqueduc
BlFd-1-24-N2-561	10/12/2024	1S100	SO	Localisation 1S100
BlFd-1-24-N2-562	10/12/2024	1S100	SO	Plan 1S100
BlFd-1-24-N2-563	10/12/2024	1S100	SO	Plan 1S100
BlFd-1-24-N2-564	10/12/2024	1S100	O	Localisation 1S100
BlFd-1-24-N2-565	10/12/2024	1S102	SO	Plan 1S102
BlFd-1-24-N2-566	10/12/2024	1S102	SO	Plan rapproché 1A102 - ossements
BlFd-1-24-N2-567	10/12/2024	1S102	NNO	Plan 1S102 - section S, fosse, tranchée acqueduc
BlFd-1-24-N2-568	10/12/2024	1S102	SO	Plan 1S102
BlFd-1-24-N2-569	10/12/2024	1S102	SO	Plan rapproché 1S102 - limite S foss inhumation
BlFd-1-24-N2-570	10/12/2024	1S102	NNO	Localisation 1S102
BlFd-1-24-N2-571	10/12/2024	1S102	NO	Plan rapproché 1S102 - section N, os long perturbé par l'excavation mécanique
BlFd-1-24-N2-572	10/12/2024	1S102	SO	Plan rapproché 1S102 - plaque métal, section centre de la paroi E du cercueil
BlFd-1-24-N2-573	10/12/2024	1S102	SO	Plan rapproché 1S102 - plaque métal, section centre de la paroi E du cercueil
BlFd-1-24-N2-574	10/12/2024	1S101	S	Localisation 1S101
BlFd-1-24-N2-575	10/12/2024	1S101	SO	Plan 1S101 - ligne cercueil, limite tranchée acqueduc
BlFd-1-24-N2-576	10/12/2024	1S101	SO	Plan 1S101 - ligne cercueil, limite tranchée acqueduc
BlFd-1-24-N2-577	10/12/2024	1S101	NNO	Plongée 1S101
BlFd-1-24-N2-578	10/12/2024	1S101	NNO	Plongée 1S102
BlFd-1-24-N2-579	10/12/2024	1S101	SO	Plan rapproché 1S101 - pied cercueil, section N
BlFd-1-24-N2-580	10/12/2024	1S103	NO	Localisation 1S103
BlFd-1-24-N2-581	10/12/2024	1S103	NO	Localisation 1S103
BlFd-1-24-N2-582	10/12/2024	1S103	SO	Plan 1S103 - concentration ossements perutrbés par l'excavation mécanique
BlFd-1-24-N2-583	10/12/2024	1S103	SO	Plan 1S103 - concentration ossements perutrbés par l'excavation mécanique
BlFd-1-24-N2-584	10/12/2024	1BB	SE	Vue générale de 1BB, pendant l'excavation mécaniqu
BlFd-1-24-N2-585	10/12/2024	1BB	SE	Vue générale de 1BB, pendant l'excavation mécaniqu

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-586	10/12/2024	1BB	N	Vue générale de 1BB, pendant l'excavation mécaniqu
BlFd-1-24-N2-587	10/12/2024	1BB	N	Vue générale de 1BB, pendant l'excavation mécaniqu
BlFd-1-24-N2-588	10/12/2024	1BB	E	Paroi E 1BB 1/3
BlFd-1-24-N2-589	10/12/2024	1BB	E	Paroi E 1BB 1/3
BlFd-1-24-N2-590	10/12/2024	1BB	E	Paroi E 1BB 2/3
BlFd-1-24-N2-591	10/12/2024	1BB	E	Paroi E 1BB 3/3
BlFd-1-24-N2-592	10/12/2024	1BB	N	Vue générale 1BB
BlFd-1-24-N2-593	10/12/2024	1BB	N	Vue générale 1BB
BlFd-1-24-N2-594	10/12/2024	1T, 1V, 1BB	SE	Vue générale site - Méthodologie de recouvrement des sépultures pre remblaiement mécanique (géotexile)
BlFd-1-24-N2-595	12/12/2024	1BB	S	Vue générale 1BB
BlFd-1-24-N2-596	12/12/2024	1T, 1S, 1X, 1Y	NO	Vue générale 1T, 1S, 1X, 1Y - Méthodologie de recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécanique (géotextile et couverture isolante)
BlFd-1-24-N2-597	12/12/2024	1W, 1AA	NNE	Vue générale portion NE 1W, et portion NE 1AA
BlFd-1-24-N2-598	12/12/2024	1Z100	E	Localisation 1Z100
BlFd-1-24-N2-599	12/12/2024	1Z100	NE	Plan 1Z100 - fosse
BlFd-1-24-N2-600	12/12/2024	1Z104	NE	Plan 1Z104 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-601	12/12/2024	1Z104	NW	Plan rapproché 1Z104 - section SE
BlFd-1-24-N2-602	12/12/2024	1Z101	E	Localisation 1Z101
BlFd-1-24-N2-603	12/12/2024	1Z100, 1Z101	NE	Plongée 1Z101, 1Z100 (à l'O 1Z100)
BlFd-1-24-N2-604	12/12/2024	1Z101	NE	Plan 1Z101 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-605	12/12/2024	1Z101	NO	Plongée 1Z101 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-606	12/12/2024	1Z101	NO	Plan rapproché 1Z101 - coin SO cercuei
BlFd-1-24-N2-607	12/12/2024	1Z107	E	Localisation 1Z107
BlFd-1-24-N2-608	12/12/2024	1Z107	NE	Plan 1Z107 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-609	12/12/2024	1Z107	NE	Plan 1Z107 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-610	12/12/2024	1Z107	NE	Plan rapproché 1Z107 - section SE, crâne, bois cercueil, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-611	12/12/2024	1Z107	NE	Plan rapproché 1Z107 - section SE, crâne, bois cercueil, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-612	12/12/2024	1Z107	SE	Plan 1Z107 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-613	12/12/2024	1Z105	SO	Plan 1Z105 - ossements, bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-614	12/12/2024	1Z105	SO	Plan 1Z105 - ossements, bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-615	12/12/2024	1Z105	S	Plan 1Z105 - ossements, bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-616	12/12/2024	1Z105	SO	Plan rapproché 1Z105 - ossements, bois de cercue
BlFd-1-24-N2-617	12/12/2024	1Z105	S	Plan rapproché 1Z105 - ossements, bois de cercue
BlFd-1-24-N2-618	12/12/2024	1Z105	O	Plan rapproché 1Z105 - paroi N cercuei
BlFd-1-24-N2-619	12/12/2024	1Z106	E	Localisation 1Z106
BlFd-1-24-N2-620	12/12/2024	1Z106	NE	Plan 1Z106 - fosse, bois de cercueil, ossements
BlFd-1-24-N2-621	12/12/2024	1Z106	NE	Plan 1Z106 - fosse, bois de cercueil, ossements
BlFd-1-24-N2-622	12/12/2024	1Z106	NE	Plan rapproché 1Z106 - section N, fosse
BlFd-1-24-N2-623	12/12/2024	1Z106	SE	Plan rapproché 1Z106 - ossements pertubés par l'excavation mécaniqu
BlFd-1-24-N2-624	12/12/2024	1Z106	SE	Plan rapproché 1Z106 - section N, fosse
BlFd-1-24-N2-625	12/12/2024	1Z106	SE	Plongée 1Z106
BlFd-1-24-N2-626	12/12/2024	1Z106?	O	Vue en coupe d'ossements apparents sous ossements perturbés 1Z0
BlFd-1-24-N2-627	12/12/2024	1Z106?	O	Vue en coupe d'ossements apparents sous ossements perturbés 1Z0
BlFd-1-24-N2-628	12/12/2024	1Z106?	O	Vue en coupe d'ossements apparents sous ossements perturbés 1Z0
BlFd-1-24-N2-629	12/12/2024	1Z106?	O	Vue en plongée d'ossements apparents sous ossements pertubés 1Z10
BlFd-1-24-N2-630	12/12/2024	1Z102	NE	Localisation 1Z102
BlFd-1-24-N2-631	12/12/2024	1Z102	NE	Plan 1Z102 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie, fosse, section S
BlFd-1-24-N2-632	12/12/2024	1Z102	NE	Plan 1Z102 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie, fosse, section S
BlFd-1-24-N2-633	12/12/2024	1Z102	NO	Plan rapproché 1Z102 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie, section S
BlFd-1-24-N2-634	12/12/2024	1Z102	NO	Plan rapproché 1Z102 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie, section S
BlFd-1-24-N2-635	12/12/2024	1Z102	NO	Plan rapproché 1Z102 - crâne, bois de cercueil, quincaillerie, section S
BlFd-1-24-N2-636	12/12/2024	1Z102	SE	Plongée 1Z102
BlFd-1-24-N2-637	12/12/2024	1Z103	E	Localisation 1Z103
BlFd-1-24-N2-638	12/12/2024	1Z103	NE	Plan 1Z103 - crâne, quincaillerie, fosse
BlFd-1-24-N2-639	12/12/2024	1Z103	NE	Plan 1Z103 - crâne, quincaillerie, fosse
BlFd-1-24-N2-640	12/12/2024	1Z103	NNO	Plongée 1Z103 - crâne
BlFd-1-24-N2-641	12/12/2024	1Z103	NNO	Plongée 1Z103 - crâne
BlFd-1-24-N2-642	12/12/2024	1Z103	NNO	Plongée 1Z103 - crâne
BlFd-1-24-N2-643	12/12/2024	1BB103	NE	Localisation 1BB103
BlFd-1-24-N2-644	12/12/2024	1BB103	NE	Plan 1BB103 - ligne de cercueil, quincaillerie, fosse
BlFd-1-24-N2-645	12/12/2024	1BB103	NE	Plan 1BB103 - ligne de cercueil, quincaillerie, fosse
BlFd-1-24-N2-646	12/12/2024	1BB103	NE	Plan 1BB103 - ligne de cercueil, quincaillerie, fosse
BlFd-1-24-N2-647	12/12/2024	1BB103	SE	Plan 1BB103 - ligne de cercueil, quincaillerie, fosse
BlFd-1-24-N2-648	12/12/2024	1BB102	NO	Plan rapproché 1BB102 - crâne, bois de cercueil, vitre
BlFd-1-24-N2-649	12/12/2024	1BB101	SE	Plongée 1BB101 - fosse (crâne n'appartient pas à 1BB101 ; déblai excavatio mécanique ou anciennes exhumations?)
BlFd-1-24-N2-650	12/12/2024	1BB101	SE	Plongée 1BB101 - fosse (crâne n'appartient pas à 1BB101 ; déblai excavatio mécanique ou anciennes exhumations?)
BlFd-1-24-N2-651	12/12/2024	1BB100	SO	Plan 1BB100 - fosse
BlFd-1-24-N2-652	12/12/2024	1BB100, 1BB101	NE	Plongée 1BB100 (à l'O de la flèche N), 1BB101 (à l'E de la flèche N

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-653	12/12/2024	1BB100, 1BB101, 1BB102	NE	Vue générale 1BB100 (O), 1BB101 (Centre), 1BB102 (E)
BlFd-1-24-N2-654	12/12/2024	1BB104	SO	Localisation 1BB104
BlFd-1-24-N2-655	12/12/2024	1BB104	SO	Plan 1BB104 - ligne de cercueil (se poursuit au-delà de la paroi O de 1BB)
BlFd-1-24-N2-656	12/12/2024	1BB104	SO	Plan rapproché 1BB104 - ligne de cercuei
BlFd-1-24-N2-657	12/12/2024	1X	O	Paroi O 1X - section extrême S 1X, creusement
BlFd-1-24-N2-658	12/12/2024	1X	NO	Localisation creusement dans paroi O 1X
BlFd-1-24-N2-659	12/12/2024	1X	N	Vue générale site depuis 1X
BlFd-1-24-N2-660	12/12/2024	1X	SO	Paroi O 1X - section extrême S 1X, creusement
BlFd-1-24-N2-661	12/12/2024	1X	SO	Paroi O 1X - section extrême S 1X, creusement
BlFd-1-24-N2-662	12/12/2024	1BB	SE	Localisation test pit 1BB - section extrême S 1BB
BlFd-1-24-N2-663	12/12/2024	1BB	NNO	Plan test pit 1BB - section extrême S 1BB
BlFd-1-24-N2-664	12/12/2024	1BB	NNO	Paroi N test pit 1BB - section extrême S 1BB
BlFd-1-24-N2-665	12/12/2024	1BB	O	Paroi O 1BB - section extrême S 1BB
BlFd-1-24-N2-666	12/12/2024	1BB	O	Paroi O 1BB - section extrême S 1BB
BlFd-1-24-N2-667	12/12/2024	1BB	O	Paroi O 1BB - section extrême S 1BB
BlFd-1-24-N2-668	12/12/2024	1W	E	Localisation paroi E 1W - section extrême N 1W
BlFd-1-24-N2-669	12/12/2024	1W	E	Paroi E 1W - section extrême N 1W, creusement
BlFd-1-24-N2-670	12/12/2024	1W	E	Paroi E 1W - section extrême N 1W, creusement
BlFd-1-24-N2-671	12/12/2024	1W	E	Paroi E 1W- section extrême N 1W, creusement
BlFd-1-24-N2-672	12/12/2024	1W	E	Plan rapproché ossements visibles dans la paroi E 1W - section extrême N 1W, creusement
BlFd-1-24-N2-673	12/12/2024	1W	E	Paroi E 1W- section extrême N 1W, creusement
BlFd-1-24-N2-674	12/12/2024	1BB105	S	Localisation 1BB105
BlFd-1-24-N2-675	12/12/2024	1BB105	SSO	Localisation 1BB105
BlFd-1-24-N2-676	12/12/2024	1BB105	NO	Plan 1BB105 - bois de cercueil, fosse
BlFd-1-24-N2-677	12/12/2024	1BB105	SE	Plan 1BB105 - bois de cercueil, fosse
BlFd-1-24-N2-678	12/12/2024	1BB105	O	Plongée 1BB105 - bois de cercueil, fosse
BlFd-1-24-N2-679	12/12/2024	1BB105	NO	Plongée 1BB105 - bois de cercueil, fosse
BlFd-1-24-N2-680	12/12/2024	1BB105	NO	Localisation 1BB105
BlFd-1-24-N2-681	12/12/2024	1BB105	NO	Localisation 1BB105
BlFd-1-24-N2-682	12/12/2024	1BB	NO	Vue générale section N 1BB
BlFd-1-24-N2-683	12/12/2024	1BB105, 1BB106 (cut)	SO	Plongée limite de la *cut* entre 1BB105 et 1BB106
BlFd-1-24-N2-684	12/12/2024	1BB105, 1BB106 (cut)	SSE	Plongée limite de la *cut* entre 1BB105 et 1BB107
BlFd-1-24-N2-685	12/12/2024	1BB105, 1BB106 (cut)	SSE	Plongée limite de la *cut* entre 1BB105 et 1BB108
BlFd-1-24-N2-686	12/12/2024	1BB105, 1BB106 (cut)	SSE	Plongée limite de la *cut* entre 1BB105 et 1BB109
BlFd-1-24-N2-687	12/12/2024	1BB105, 1BB106 (cut)	SSE	Plongée limite de la *cut* entre 1BB105 et 1BB110
BlFd-1-24-N2-688	12/12/2024	1BB107 à 1BB113	N	Vue générale des sépultures 1BB107, 1BB108, 1BB109, 1BB110, 1BB111, 1BB112, 1BB113
BlFd-1-24-N2-689	12/12/2024	1BB107 à 1BB111	N	Vue générale des sépultures 1BB107, 1BB108, 1BB109, 1BB110, 1BB111
BlFd-1-24-N2-690	12/12/2024	1BB107	SSO	Plan 1BB107 - ossements
BlFd-1-24-N2-691	12/12/2024	1BB107 à 1BB111	S	Localisation 1BB107 à 1BB111
BlFd-1-24-N2-692	12/12/2024	1BB108	SSO	Plan 1BB108 - ossements et bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-693	12/12/2024	1BB108	SSO	Plan 1BB108 - ossements et bois de cercuei
BlFd-1-24-N2-694	12/12/2024	1BB111	SSO	Plan 1BB111 - ossements, fosse
BlFd-1-24-N2-695	12/12/2024	1BB111	SSO	Plan 1BB111 - ossements, fosse
BlFd-1-24-N2-696	12/12/2024	1BB111	SSO	Plan 1BB111 - ossements, fosse
BlFd-1-24-N2-697	12/12/2024	1BB	SE	Vue générale - section S 1BB
BlFd-1-24-N2-698	12/12/2024	1BB109	NE	Plan 1BB109 - ossements perturbés par l'excavation mécanique, foss
BlFd-1-24-N2-699	12/12/2024	1BB109	NE	Plan 1BB109 - ossements perturbés par l'excavation mécanique, foss
BlFd-1-24-N2-700	12/12/2024	1BB109	NE	Plan 1BB109 - ossements perturbés par l'excavation mécanique, foss
BlFd-1-24-N2-701	12/12/2024	1BB109	NE	Plan rapproché 1BB109 - ossements, fosse, section S
BlFd-1-24-N2-702	12/12/2024	1BB109	NE	Plan 1BB109 - ossements perturbés par l'excavation mécanique, foss
BlFd-1-24-N2-703	12/12/2024	1BB109	NE	Plan rapproché 1BB109 - ossements, fosse, section N
BlFd-1-24-N2-704	12/12/2024	1BB110	O	Localisation 1BB110
BlFd-1-24-N2-705	12/12/2024	1BB110	NNO	Plongée 1BB110 - fosse et test pit
BlFd-1-24-N2-706	12/12/2024	1BB110	NNE	Plan 1BB110 - fosse et test pit
BlFd-1-24-N2-707	12/12/2024	1BB110	NNE	Plan rapproché 1BB110 test pit
BlFd-1-24-N2-708	12/12/2024	1BB107 à 1BB111	NNE	Vue générale 1BB107, 1BB108, 1BB109, 1BB110, 1BB111
BlFd-1-24-N2-709	12/12/2024	1BB110	SSE	Plan 1BB110 - fosse
BlFd-1-24-N2-710	12/12/2024	1BB112	NE	Plan 1BB112 - fosse
BlFd-1-24-N2-711	12/12/2024	1BB112	NE	Plan 1BB112 - fosse
BlFd-1-24-N2-712	12/12/2024	1BB112	NE	Plan rapproché 1BB112 - fosse, quincaillerie, section N
BlFd-1-24-N2-713	12/12/2024	1BB112	SO	Plan 1BB112 - fosse, quincaillerie
BlFd-1-24-N2-714	12/12/2024	1BB112	SO	Plan rapproché 1BB112 - fosse, quincaillerie, section N
BlFd-1-24-N2-715	12/12/2024	1BB112	SO	Plan rapproché 1BB112 - quincaillerie, fragment os coxa

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N2-716	12/12/2024	1BB112	S	Plongée 1BB112
BlFd-1-24-N2-717	12/12/2024	1BB113	SE	Vue en paroi de bois 1BB113 - paroi N pallier, sous 1BB11
BlFd-1-24-N2-718	12/12/2024	1BB113	SE	Vue en paroi de bois 1BB113 - paroi N pallier, sous 1BB11
BlFd-1-24-N2-719	12/12/2024	1BB113	S	Plan rapproché du bois 1BB113 - en paroi N pallier, sous 1BB11
BlFd-1-24-N2-720	12/12/2024	1BB113	S	Plan rapproché du bois 1BB113 - en paroi N pallier, sous 1BB11
BlFd-1-24-N2-721	12/12/2024	1BB51	NO	Plan 1BB51
BlFd-1-24-N2-722	12/12/2024	1BB51	NO	Plan 1BB51
BlFd-1-24-N2-723	12/12/2024	1BB51	N	Plongée 1BB51
BlFd-1-24-N2-724	12/12/2024	1BB51	O	Plongée 1BB51
BlFd-1-24-N2-725	12/12/2024	1BB51	SSE	Localisation 1BB51
BlFd-1-24-N2-726	12/12/2024	1BB50	NNW	Plan 1BB50
BlFd-1-24-N2-727	12/12/2024	1BB50	NNW	Plan 1BB50
BlFd-1-24-N2-728	12/12/2024	1BB50	SE	Localisation 1BB50
BlFd-1-24-N2-729	12/12/2024	1BB50	SE	Plan 1BB50
BlFd-1-24-N2-730	12/12/2024	1BB50	SE	Localisation 1BB50 et *cut*
BlFd-1-24-N2-731	12/12/2024	1BB50	SE	Localisation 1BB50 et *cut*
BlFd-1-24-N2-732	12/12/2024	1BB50	SSE	Localisation 1BB50 et *cut*
BlFd-1-24-N2-733	12/12/2024	1BB52	SE	Plan 1BB52 et *cut*
BlFd-1-24-N2-734	12/12/2024	1BB52	SE	Plan 1BB52 et *cut*
BlFd-1-24-N2-735	12/12/2024	1BB52	SE	Plan 1BB52 et *cut*
BlFd-1-24-N2-736	12/12/2024	1BB53	SE	Plan 1BB52 et *cut*
BlFd-1-24-N2-737	12/12/2024	1BB52	S	Localisation 1BB52
BlFd-1-24-N2-738	12/12/2024	N/A	NNO	Vue générale du site après remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-739	12/12/2024	N/A	N	Vue générale du site après remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-740	12/12/2024	N/A	NO	Vue générale du site après remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-741	12/12/2024	N/A	O	Vue générale du site après remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-742	12/12/2024	N/A	SO	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-743	12/12/2024	N/A	S	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-744	12/12/2024	N/A	SO	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-745	12/12/2024	N/A	SE	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-746	12/12/2024	N/A	E	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-747	12/12/2024	N/A	E	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-748	12/12/2024	N/A	SE	Méthodologie recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu
BlFd-1-24-N2-749	12/12/2024	N/A	SSE	Méthodologie de recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu (géotextile et couverture isolante)
BlFd-1-24-N2-750	12/12/2024	N/A	SE	Méthodologie de recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu (géotextile et couverture isolante)
BlFd-1-24-N2-751	12/12/2024	N/A	SE	Méthodologie de recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu (géotextile et couverture isolante)
BlFd-1-24-N2-752	12/12/2024	N/A	SO	Méthodologie de recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu (géotextile et couverture isolante)
BlFd-1-24-N2-753	12/12/2024	N/A	S	Méthodologie de recouvrement des sépultures pré-remblaiement mécaniqu (géotextile et couverture isolante)

Catalogue photos

No final	Date	Secteur	Orientation	Description
BlFd-1-24-N3-001	06-12-2024	1V	O	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-002	06-12-2024	1V	O	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-003	06-12-2024	1V	O	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-004	06-12-2024	1V	S	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-005	06-12-2024	1V	S	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-006	06-12-2024	1V	O	Paroi O - 1V
BlFd-1-24-N3-007	06-12-2024	1V	O	Paroi O - 1V
BlFd-1-24-N3-008	06-12-2024	1V	O	Paroi O - 1V
BlFd-1-24-N3-009	06-12-2024	1V	S	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-010	06-12-2024	1V	SE	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-011	06-12-2024	1V	SE	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-012	06-12-2024	1V	S	1V - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-013	06-12-2024	1W	E	1W - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-014	06-12-2024	1W	E	Paroi E - 1W
BlFd-1-24-N3-015	06-12-2024	1W	E	Paroi E - 1W
BlFd-1-24-N3-016	06-12-2024	1W	N	Paroi N moitié N - 1W
BlFd-1-24-N3-017	06-12-2024	1W	E	Paroi E - 1W
BlFd-1-24-N3-018	06-12-2024	1Y-1Z	E	1Y, 1Z - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-019	06-12-2024	1Y-1Z	SO	1Y, 1Z - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-020	06-12-2024	1Y-1Z	SO	1Y, 1Z - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-021	06-12-2024	1Y-1Z	SE	1Y, 1Z - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-022	06-12-2024	1Y-1Z	SE	1Y, 1Z - en cours d'excavation
BlFd-1-24-N3-023	06-12-2024	1Y-1Z	O	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-024	06-12-2024	1Y-1Z	O	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-025	06-12-2024	1Y-1Z	NO	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-026	06-12-2024	1Y-1Z	NO	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-027	06-12-2024	1Y-1Z	E	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-028	06-12-2024	1Y-1Z	E	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-029	06-12-2024	1Y	S	1Y - distirbution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-030	06-12-2024	1Y-1Z	SE	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-031	06-12-2024	1Y-1Z	SE	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-032	06-12-2024	1Y-1Z	N	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-033	06-12-2024	1Y-1Z	N	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation
BlFd-1-24-N3-034	06-12-2024	1Y-1Z	N	1Y, 1Z - distribution sépultures post-excavation

Inventaire de la culture matérielle

Borden	Opération	Sous-opération	Lot	Matériau	Nb frag	Nb objet	Fonction	Objet	Décor	Commentaires
BlFd-1	1	F	1	3.1.1.11-Fer forgé	1	1	7.1-Indéterminé	Plaque indéterminée		Plaque en métal ferreux de forme irrégulière. Percée de 2 trous possiblement de fixation. S'allonge en tige à une des extrémités. Dimensions: 9 x 8 cm.
BlFd-1	1	F	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	4.7.2.3-Fixations - clous	Clou		Grand clou à section ronde. Tête ronde et concave. Grosse concrétion à sa pointe, laissant supposer qu'un autre élement y est rattaché. Long.: Env. 16 cm.
BlFd-1	1	J	2	5.1.1-Os	2	2	6.1.1.1-Mammifères	Ossement		2 fragments d'os de grand mammifère: 1 grande vertèbre (lombaire de bœuf?) et 1 extrémité d'un os long. Les deux os présentes des traces de découpe.
BlFd-1	1	J	99	5.1.1-Os	0	0	6.1.1.1-Mammifères	Ossement		Os de grand mammifère présentant des traces de découpe à une extrémité.
BlFd-1	1	L	1	2.2.1.1-V teinté régulier vert	12	12	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre	Vitre		Fragments plats de même épaisseur.
BlFd-1	1	L	1	3.1.1.12-Fer laminé	1	1	4.7.2.3-Fixations - clous	Clou		Clou découpé complet. Long: 5,6 cm.
BlFd-1	1	L	1	3.1.1.1-Fer indéterminé	6	6	4.7.2.3-Fixations - clous	Clous		Petits clous et fragments de clous trop corrodés pour déterminer le type.
BlFd-1	1	L	1	5.1.1-Os	1	1	6.1.1.1-Mammifères	Ossement		Fragment de côte de grand mammifère. Précision contexte: Remblai.
BlFd-1	1	M	5	3.1.2.2-Laiton	2	1	5.6-Culte et rituel	Platine	Décor moulé en forme de couronne mortuaire et croix	2 fragments jointifs d'une platine de cercueil en alliage métallique moulé, possiblement du laiton blanc (laiton avec forte présente de zinc). Section centrale ronde représentant une couronne mortuaire, percée d'un trou de fixation au milieu, et ornée de deux croix de part et d'autre de la section centrale. Le trou de fixation présente des traces de corrosion de métal ferreux. Dimensions assemblées: 8 x 3 cm. Semblable à l'objet CbEr-1-A-16 (Janson, 2009), qui correspondrait au modèle no 126 du Catalogue Girard et Godin, 1912? Datation: ca 1908-1967. Précision sur le contexte: associé à 1M103a.
BlFd-1	1	M	5	3.1.2.2-Laiton	1	1	5.6-Culte et rituel	Ornement de cercueil	Décor moulé en forme de croix entourée d'une courrone funéraire	Ornement en alliage cuivreux, possiblement du laiton blanc (laiton avec forte présente de zinc), probablement une tête de vis de cercueil. La partie inférieure montre une amorce de tige en métal ferreux (vis?). Diam: 3,5 cm. Long: 4 cm. Précision sur le contexte: associé à 1M103a
BlFd-1	1	M	8	3.1.1.1-Fer indéterminé	8	8	4.7.2.3-Fixations - clous	Clous		8 petits clous et fragments de clous trop corrodés pour déterminer le type. Précisions sur le contexte: associé à 1M102.
BlFd-1	1	M	8	3.1.2-Métaux et alliages cuivreux	3	3	7.1-Indéterminé	Indéterminé		Petit fragments plats en métal cuivreux.
Blfd-1	1	M	103	3.1.1.1-Fer indéterminé	9	9	4.7.2.3-Fixations - clous	Clous		Petits clous et fragments de clous trop corrodés pour en déterminer le type.
BlFd-1	1	Q	8	3.1.2.2-Laiton	1	1	5.6-Culte et rituel	Ferrure de poignée de cercueil?	Décor moulé en forme de feuilles et gland de chêne	Fragment de ferrure fixe de poignée de cercueil en alliage métallique moulé, possiblement du laiton blanc (laiton avec forte présente de zinc). Plaque montrant une gland de chêne moulé en son centre ainsi que des feuilles de chêne de part et d'autre. De chaque côté du gland se trouvent des petites concrétions en métal ferruex, possiblement des restes des clous de fixation. Dimensions: 8,5 x 4 x 1,5 cm. Semblable à l'objet CbEr-1-A-54 (Janson, 2009), qui correspondrait au modèle no 480 du Catalogue Girard et Godin, 1912? Datation: ca 1851-1908. Précision sur le contexte: associé à 1Q102.
BlFd-1	1	Q	99	3.1.1.1-Fer indéterminé	0	0	4.7.2.3-Fixations - clous	Clou		Clou découpé ou forgé, trop corrodé pour en préciser le type.
BlFd-1	1	Q	99	3.1.2.2-Laiton	1	1	5.6-Culte et rituel	Ferrure de poignée de cercueil	Décor moulé en forme de croix ou trèfle surplombant un gland de rideau	Fragment de ferrure de cercueil en alliage métallique moulé, possiblement du laiton blanc (laiton avec forte présente de zinc). Forme représentant une croix ou un trèfle surplomband un gland de rideau. Présence de fragments de clous de fixation en métal ferreux. Dimensions: 7,5 x 4,3 x 1,3 cm. Précision sur le contexte: Lot#6
BlFd-1	1	Q	99	3.1.2.2-Laiton	1	1	5.6-Culte et rituel	Anse de poignée de cercueil		Anse de poignée de cercueil possiblement en laiton blanc (laiton avec forte présente de zinc). En forme de U allongé horizontalement. Section plutôt ovale au centre, mais se transformant en sections hexagonales irrégulières à chaque extrémité. Présence de résidus de corrosion en métal ferreux à chaque extrémité extérieure, possiblement des traces du système de fixation. Dimensions: 11 x 5 x 1,5 cm.
BlFd-1	1	Q	100	2.2.1.1-V teinté régulier vert	4	4	4.7.1.1-Matériaux de base - vitre	Vitre		Fragments plats de même épaisseur.
BlFd-1	1	Q	100	2.3.2.1-V opaque blanc	0	0		Bouton		Petit bouton à quatre trous, entier. Sans décor. Diam: 1,3 cm.
BlFd-1	1	Q	100	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	7.1-Indéterminé	Bande indéterminée		Bande de métal ferreux à laquelle semble rattachée d'autres éléments en métal ferreux. Objet très corrodé. Dimensions: 10 x 4,5 cm.
BlFd-1	1	Q	100	3.1.2.2-Laiton	1	1	5.6-Culte et rituel	Ferrure de poignée de cercueil		Fragment de ferrure fixe d'une poignée de cercueil en alliage métallique moulé, possiblement du laiton blanc (laiton avec forte présence de zinc). La ferrure est de forme rectangulaire. Un des côtés montre partiellement une ouverture arrondie servant peut-être à accueillir une ferrure mobile. Dimensions: 6 x 4,5 x 2 cm.

BlFd-1	1	Q	100	3.1.2.2-Laiton	1	1	5.6-Culte et rituel	Ferrure de poignée de cercueil		Fragment de ferrure d'une poignée de cercueil à barre en alliage métallique moulé, possiblement du laiton blanc (laiton avec forte présente de zinc). L'objet est formé d'une ferrure fixe de forme rectangulaire comprenant deux trous de fixation dans lesquels se trouvent encore des fragments de clous en métal ferreux. À cette ferrure fixe est rattachée un fragment de ferrure mobile de forme allongée se terminant par un anneau servant à accueillir la barre de la poignée. Des fragments de bois sont encore présents à l'intérieur de l'anneau. Dimensions: 7,4 x 5,8 x 4 cm.
BlFd-1	1	Q	100	6-Matériau indéterminé	2	1	7.1-Indéterminé	Indéterminé		Petits fragments plats d'une matière indéterminée de couleur gris foncé avec mince bande blanche.
BlFd-1	1	R	100	3.1.1.1-Fer indéterminé	2	2	4.7.2.3-Fixations - clous	Clous		2 fragments de clous trop corrodés pour en déterminer le type.
BlFd-1	2	B	50	3.1.1.1-Fer indéterminé	1	1	4.7.2.3-Fixations - clous	Clou		Petit clou trop corrodé pour en déterminer le type.
BlFd-1	2	C	2	5.1.1-Os	2	2	6.1.1.1-Mammifères	Ossements		Deux petits fragments d'os blanchis.
BlFd-1	2	C	3	3.1.1-Métaux et alliages ferreux	1	1	4.7.2.3-Fixations - clous	Clou		Grand clou tréfilé.
BlFd-1	2	C	3	5.1.1-Os	7	6	6.1.1.1-Mammifères	Ossements		3 dents et 1 fragment de dent de gros mammifère et 3 fragments d'os indéterminés (mâchoire?)

Inventaire ostéologique

Code Borden	Lot	Cadran	No. Dessin	Région	Os	Zone	Intégrité	Frags.	Côté	Âge	Critères Â	Sexe	Critères S	Pathologies	Mesures	Mesures non-métriques	Association	Commentaires	Dessin	Date analyse	Photos originales	Photos	Colonne1
BlFd-1	1P99			Membres inf.	Fémur	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Droit	Adulte	Aspect général	?F	Données métriques diam tête fém: 41,64mm =+-F Selon Stewart 1979p.120 (dans Byers 2011: 170)	Macroporosité observable autour des facettes en générale et le long de la linea aspera (avec remodelage)	Long.: 60: 408 mm 61: 412mm 61: 74,7mm 66: 27mm 67:26mm 68: 85mm 64: 28mm 65: 32mm 63: 127mm A-P: L-M: Circónf.:				☐	03-10-2025	0399 à 0404 ; 0405-0406	BlFd-1-24-LABO-001 à 008	BlFd-1-24-LABO-
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Radius	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Droit	Adulte	Aspect général	I			Long.: 45: 229mm 46: 12mm 47:16,98mm A-P: L-M: Circónf.:				☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Radius	Épi. prox. + diaphyse	>75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I						corticale très érodée	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Humérus	Épi. dist. + diaphyse	>75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I						corticale très érodée	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Humérus	Épi. dist. + diaphyse	25-75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I		Supracondyloïd process léger, macroporosité près de l'ouverture septale					☐	03-10-2025	0399 à 0404 ; 0407	BlFd-1-24-LABO-001 à 006 ; 009	
BlFd-1	1P99			Crâne + mandibule	Mandibule	Corps	< 25 %	1	Droit	Adulte	Aspect général	I		Insertions musculaires marquées				Base des alvéoles des molaires présentes... tapho ou résorption de la portion supé?	☐	03-10-2025	0399 à 0404 ; 0412-0413	BlFd-1-24-LABO-001 à 006 ; 014-015	
BlFd-1	1P99			Axial	Ischium	Corps	>75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I		Bcp de remodelage et macro porosité sur la tubérosité ischiale				va avec L9?	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Axial	Pubis	Corps	>75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I	Traits pelviens - crête ventrale: - angle sous-pubien: - branche ischio-pubien: - grande échancrure sciatique: - sillon préauriculaire: - aspect général: relativement gracile					va avec L8?	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Scapula	Corps	< 25 %	1	Droit	Adulte	Aspect général	I						acromion seulement, corticale érodée	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	MTC IV	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Droit	Adulte	Aspect général	I			Long.: 56,57mm A-P: L-M: Circónf.:				☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Phalange prox.	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I		Insertions musculaires marquées					☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Axial	Ilium	Écaille	< 25 %	2	Indét.	Adulte	Aspect général	I							☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Clavicule	Épi. prox. + diaphyse	25-75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I						corticale très érodée	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres indét.	Corticale	Écaille	< 25 %	5	Indét.	Indét.	Aspect général	I						probablement même individu que L14 à L16 à cause des pathos	☐	03-10-2025	0399 à 0404 ; 0408 à 0411	BlFd-1-24-LABO-001 à 006 ; 010 à013	
BlFd-1	1P99			Axial	Lombaire	Processus transverse	>75%	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I		Facettes articulaires avec remodelage sévère, arthrite très sévère, facettes déformées avec macro porosité				probablement même individu que L14 à L16 à cause des pathos	☐	03-10-2025	0399 à 0404 ; 0408 à 0411	BlFd-1-24-LABO-001 à 006 ; 010 à013	
BlFd-1	1P99			Axial	Lombaire	Processus transverse	>75%	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I		Facettes articulaires avec remodelage sévère, arthrite très sévère, facettes déformées avec macro porosité				probablement même individu que L14 à L16 à cause des pathos	☐	03-10-2025	0399 à 0404 ; 0408 à 0411	BlFd-1-24-LABO-001 à 006 ; 010 à013	
BlFd-1	1P99			Axial	Lombaire	Processus transverse	>75%	2	Indét.	Adulte	Aspect général	I		Facettes articulaires avec remodelage sévère, arthrite très sévère, facettes déformées avec macro porosité					☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Axial	Vertèbre	Corps	< 25 %	2	Indét.	Adulte	Aspect général	I							☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Crâne + mandibule	Pariétal	Écaille	< 25 %	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I						corticale très érodée exo	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Crâne + mandibule	Temporal	Corps	< 25 %	1	Indét.	Immature	Aspect général	I						Très érodé, os pétreux seulement	☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Membres sup.	Humérus	Diaphyse	>75%	1	Indét.	Fœtus	Aspect général	I		Macroporosité et micro sur diaphyse					☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99			Axial	Côte	Diaphyse	25-75%	2	Indét.	Immature	Aspect général	I							☐	03-10-2025	0399 à 0404	BlFd-1-24-LABO-001 à 006	
BlFd-1	1P99 - lot 6			Crâne + mandibule	Crâne et face	Tout articulé	>75%	1		Adulte	Aspect général	?F	Traits crâniennes - crête nuchale:2 - apophyse mastoïde: 2 - arcade sourcilière: 1 - bord supra-orbitaire: 1 - glabelle:1 - menton: n/a - angle mandibulaire:n/a - aspect général: gracile	Épaisseur écaille crâne plutôt importante ; M2 et M3 sup g et M3 sup d sont perdues antemortem, en place: Pm1, Pm2 et M3 sup gauches et Pm1, Pm2, M1 et M2 sup d, la M2 sup d est déformée (super étroite), une ligne hypoplasique sur M1 sup d et g?	1: 177,6 mm 3: 109,9mm 4: 148,1mm 5: 125,6mm 6: 123,4 mm 7: 52,4mm 8: 50,5 mm 10: 69,28mm 11: 98,9 mm 12: 102mm 13: 46,36mm 14: 21,89 mm 15: 43,63mm 16: 35mm 17: 97mm 18: 15,78mm 19: 115mm 120: 124mm 21: 45mm 24: 23mm		Crâne presque entier à l'exception de parietal et temporal gauches et partie postérieure du sphénoïde, articulé dans l'ensemble,	☐	03-10-2025	0414 à 0431	BlFd-1-24-LABO-016 à 033	
BlFd-1	1Q99			Membres sup.	Humérus	Épi. dist. + diaphyse	25-75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I		Présence de léger lipping sur le rebord de la facette articulaire distale et présence d'une légère résorption osseuse sur le capitulum (antéro-inf)		Robuste, massif			☐	03-10-2025	435 à 436, 439-440	BlFd-1-24-LABO-037-038 ; 041-042	

BlFd-1	1Q99	Membres inf.	Fémur	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Gauche	Adulte	Aspect général	F	Données métriques Tête fémorale diamètre: 42,11mm F selon Stewart 1979 p. 120 dans Byers 2011 p.170	Insertions musculaires marquées, remodelage important de la linea aspera	Long.: 60: 402mm 61: 408mm 62: 74,5mm 63: 130mm 64: 28,18mm 65: 33,12 mm 66: 28,32mm 67: 28,72mm 68: 84mm A-P: L-M: Circónf.:				☐	03-10-2025	435 à 443	436, BlFd-1-24-LABO-037-038 ; 043
BlFd-1	1Q99	Membres sup.	Ulna	Épi. prox. + diaphyse	25-75%	1	Droit	Adulte	Aspect général	I		lipping de la facette olécrâne.		semi gracile,			☐	03-10-2025	435 à 441	436, BlFd-1-24-LABO-037-038 ; 043
BlFd-1	1Q99	Membres sup.	MTC I	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Gauche	Adulte	Aspect général	I		ossification lig en distale/médial	Long.: 46,36mm A-P: L-M: Circónf.:				☐	03-10-2025	435 à 438	BlFd-1-24-LABO-037-040
BlFd-1	1Q99	Membres inf.	Tibia	Diaphyse	25-75%	1	Gauche	Adulte	Aspect général	I						corticale très érodée	☐	03-10-2025	435 à 436	BlFd-1-24-LABO-037-038
BlFd-1	1Q99	Membres inf.	Fémur	Diaphyse	25-75%	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I						corticale érodée	☐	03-10-2025	435 à 444	436, BlFd-1-24-LABO-037-038 ; 046
BlFd-1	1Q99	Axial	Côte	Diaphyse	< 25 %	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I							☐	03-10-2025	435 à 436	BlFd-1-24-LABO-037-038
BlFd-1	1Q99	Axial	Pubis	Corps	25-75%	1	Indét.	Adulte	Symphyse pubienne - Todd (1-10): 9 - 44-50 ans - Suchey-Brooks (1-6): 5 - F 28-83 H:27-66ans Surface auriculaire - Lovejoy et Meindl (1-8):	I		Lipping pourtour, pas de stries, porosité et os nouveau sur symphyse		relativement gracile		tapho	☐	03-10-2025	435 à 442	436, BlFd-1-24-LABO-037-038 ; 044
BlFd-1	1Q99	Membres indét.	Indét.	Écaille	< 25 %	2	Indét.	Adulte	Aspect général	I						fragm de cortical d'os long indét	☐	03-10-2025	435 à 436	BlFd-1-24-LABO-037-038
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Membres sup.	Ulna	Épi. prox. + diaphyse	25-75%	1	Gauche	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement		Très érodé et écrasé	☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Membres indét.	Indét.	Diaphyse	< 25 %	1	Indét.	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement		Très érodé et écrasé, pourrait être un fémur	☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Membres inf.	Fémur	Diaphyse	>75%	1	Indét.	Immature	Aspect général	I		Macroporosité et os nouveau sur linea aspera		L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Membres indét.	Indét.	Diaphyse	< 25 %	3	Indét.	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Axial	axis	Corps	>75%	1	Gauche	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement	dens de l'axis incomple, pas fusionné au reste		☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Crâne + mandibule	Voûte	Écaille	< 25 %	10+	Indét.	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Crâne + mandibule	Sphénoïde	Corps	< 25 %	5-10	Indét.	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Crâne + mandibule	Zygomatique	Corps	>75%	1	Indét.	Immature	Aspect général	I		os nouveau sur orbite infra		L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Crâne + mandibule	Pars basilaris	Corps	>75%	1	Indét.	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 452	BlFd-1-24-LABO-047 à 051
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Crâne + mandibule	Maxillaire	Corps	< 25 %	2	Gauche	Immature	Aspect général	I				L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	Molaire déciduale 1 sup		Complet	1	Gauche	Immature	Éruption / Usure	I		Éruption complétée	n/a	L34 à 51 = même individu probablement	dans l'alvéole		☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	Canine déciduale sup		Complet	1	Gauche	Immature	Éruption / Usure	I		Éruption complétée	L=14,9mm	L34 à 51 = même individu probablement	dans l'alvéole		☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	Molaire déciduale 2 sup		Complet	1	Gauche	Immature	Éruption / Usure	I			L=13mm	L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	incisive déciduale 1 sup		Complet	1	Gauche	Immature	Éruption / Usure	I		usure dentaire face occlusale	L=12,39mm	L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	incisive déciduale 1 sup		Complet	1	Droit	Immature	Éruption / Usure	I		usure dentaire face occlusale	L=12,63mm	L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	Molaire permanente 1 sup	Couronne	Complet	1	Droit	Immature	Éruption / Usure	I			L=7,74mm	L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	Molaire permanente 1 inf	Couronne	Complet	1	Gauche	Immature	Éruption / Usure	I			L=8,29mm	L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1Q99 - Lot 6	Dentition	Incisive permanente 1 sup	Couronne	Complet	1	Gauche	Immature	Éruption / Usure	I			L=7,01mm	L34 à 51 = même individu probablement			☐	04-10-2025	448 à 455	BlFd-1-24-LABO-047 à 054
BlFd-1	1V99	Membres sup.	Humérus	Diaphyse	< 25 %	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I							☐	04-10-2025	456 à 458	BlFd-1-24-LABO-055 à 057

BlFd-1	1P11	Membres sup.	Ulna	Diaphyse	>75%	1	Indét.	Immature	Aspect général	I					corticale érodée, métaphyse prox présente	☐	04-10-2025	459 à 461	BlFd-1-24-LABO-058 à 060
BlFd-1	1P11	Membres indét.	Indét.	Diaphyse	25-75%	1	Indét.	Immature	Aspect général	I					corticale très érodée, os déformé par tapho	☐	04-10-2025	459 à 461	BlFd-1-24-LABO-058 à 060
BlFd-1	1R99	Membres sup.	Radius	Épi. prox. + diaphyse	>75%	1	Gauche	Immature	Aspect général	I		remodelage osseux région tubérosité radiale	manque métaphyse distale, mais L= 82,44mm			☐	04-10-2025	462-463	BlFd-1-24-LABO-061 à 062
BlFd-1	1R99	Axial	Sacrum	Processus transverse	< 25 %	1		Adulte	Aspect général	I						☐	04-10-2025	462-463	BlFd-1-24-LABO-061 à 062
BlFd-1	1R99	Membres inf.	Fémur	Diaphyse	< 25 %	1	Droit	Adulte	Aspect général	I				1/3 distal, corticale érodée		☐	04-10-2025	462-463	BlFd-1-24-LABO-061 à 062
BlFd-1	1J99	Membres inf.	Tibia	Épi. dist. + diaphyse	25-75%	1	Gauche	Adulte	Aspect général	I		lipping léger facette distale et remodelage sur le pourtour de l'épiphyse distale.		Corticale très érodée		☐	05-10-2025	480 - 484	BlFd-1-24-LABO-075 à 079
BlFd-1	1L99	Membres inf.	Fibula	Diaphyse	>75%	1	Indét.	Immature	Aspect général	I		Porosité légère de la diaphyse	Long.: 64,84mm A-P: L-M: Circónf.:	métaphyses érodées		☐	05-10-2025	487 - 488	BlFd-1-24-LABO-082 à 083
BlFd-1	1T1	Crâne + mandibule	Pariétal	Écaille	25-75%	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I						☐	05-10-2025	491 - 492	BlFd-1-24-LABO-086 à 087
BlFd-1	1T1	Axial	Côte	Corps	< 25 %	1	Indét.	Immature	Aspect général	I						☐	05-10-2025	491 - 492	BlFd-1-24-LABO-086 à 087
BlFd-1	1Q1	Membres indét.	Indét.	Diaphyse	< 25 %	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I					corticale d'os long avec un angle (fibula?) semble petit os long, mais adulte	☐	05-10-2025	493 - 494	BlFd-1-24-LABO-088 à 089
BlFd-1	1Q1	Membres indét.	Indét.	Corps	< 25 %	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I					segment indéterminé (portion épine scapula? Ou qqch dans le genre), reltivement mince avec courbure	☐	05-10-2025	493 - 494	BlFd-1-24-LABO-088 à 089
BlFd-1	1BB99	Crâne + mandibule	Mandibule	Corps	>75%	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I	Traits crâniennes - crête nuchale: - apophyse mastoïde: - arcade sourcilière: - bord supra-orbitaire - glabelle: - menton: 3-4 - angle mandibulaire: moyen, biaisé par perte dents antemortem qui modifie tranquillement la morpho de la mandibule - aspect général:	Plusieurs dents perdues antemortem (surtout molaires et résoption alvéolaire complète), sinon dents perdues postmortem ou très près de la mort car difficile à dire puisque alvéoles très érodées pour section pm à prm passant par incisives. Reste racine cariée de la canine permanente droite et pm1 encore plus cariée (pourrait être dent décalée car difficile d'identifier dans ces conditions.). Foramen où la suture hemi-mandibulaire face endo avec remodelage... absces guéri?		Ramus gauche manquant		☐	05-10-2025	499 à 507	BlFd-1-24-LABO-094 à 102
BlFd-1	1BB99	Crâne + mandibule	Zygomatique	Corps	Complet	1	Droit	Adulte	Aspect général	I	Traits crâniennes - crête nuchale: - apophyse mastoïde: - arcade sourcilière: - bord supra-orbitaire - glabelle: - menton: - angle mandibulaire: - aspect général: relativement robuste					☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Crâne + mandibule	Maxillaire	Corps	< 25 %	1	Droit	Adulte	Aspect général	I					petite portion encore fusionnée au zygo	☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Axial	Atlas	Corps et arc	>75%	1		Adulte	Aspect général	I					manque facettes sup et inf droites	☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Axial	Côte	Diaphyse	< 25 %	2	Indét.	Adulte	Aspect général	I						☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Axial	Côte	Diaphyse	< 25 %	2	Indét.	Adulte	Aspect général	I						☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Axial	Côte	Diaphyse	< 25 %	1	Droit	Immature	Aspect général	I						☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Membres indét.	Indét.	Diaphyse	< 25 %	3	Indét.	Indét.	Aspect général	I						☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Membres sup.	Phalange prox.	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I						☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1BB99	Membres sup.	Phalange inter.	Épi. prox. + diaphyse + épi. dist.	Complet	1	Indét.	Adulte	Aspect général	I						☐	05-10-2025	499 à 504	BlFd-1-24-LABO-094 à 099
BlFd-1	1T99	Dentition	Canine	Couronne	Complet	1	Indét.	Immature	Éruption / Usure Formation de la couronne presque terminée	I			Long.: 5,94 mm A-P: L-M: Circónf.:	Même individu? L74 à L90	Probablement supérieure gauche	☐	05-10-2025	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Dentition	Molaire permanente 1 sup	Couronne	Complet	1	Droit	Immature	Éruption / Usure Formation de la couronne presque terminée	I			Long.: 5,41mm A-P: L-M: Circónf.:	Même individu? L74 à L90		☐	05-10-2025	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107

BlFd-1	1T99	Axial	Cervicale	Processus transverse	Complet	1	Droit	Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Cervicale	Processus transverse	Complet	1	Gauche	Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Thoracique	Processus transverse	Complet	1	Droit	Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Thoracique	Processus transverse	Complet	2		Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Thoracique	Processus transverse	Complet	1	Gauche	Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Lombaire	Processus transverse	Complet	1	Gauche	Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Thoracique	Corps	>75%	1		Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Lombaire	Corps	>75%	1		Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Vertèbre	Corps	>75%	1		Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Vertèbre	Corps	>75%	1		Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Axial	Vertèbre	Corps	>75%	1		Fœtus	Fusion/ Synostose aucune fusiion arc-arc et arc-corps et dimensions très petites	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Crâne + mandibule	Maxillaire	Corps	< 25 %	3		Immature	Éruption / Usure	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Crâne + mandibule	Sphénoïde	Écaille	< 25 %	3		Immature	Aspect général	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107
BlFd-1	1T99	Crâne + mandibule	Voûte	Écaille	< 25 %	10+		Immature	Aspect général	I		Même individu? L74 à L90	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107

BlFd-1	1T99	Crâne + mandibule	Mandibule	Corps	< 25 %	1	Immature	Éruption / Usure	I		Même individu? L74 à L90 Probablement mandibule, mais très petit fragment...	☐	508 à 512	BlFd-1-24-LABO-103 à 107

Constat archéologique
Découverte fortuite de l'ancien cimetière catholique de l'église de St-Germain-de-Grantham

Terrebonne, le 18 septembre 2024

ARTEFACTUEL

Madame Julie Galarneau
Directrice générale, Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham
233, chemin Yamaska
Saint-Germain-de-Grantham (QC)
J0C 1K0
T 819 395-5496, poste 226
E directiongenerale@st-germain.info

Objet : Constat archéologique – Découverte fortuite de l'ancien cimetière catholique de l'église de St-Germain-de-Grantham
N/Réf. : 2024-RE-08-56-1

La Municipalité de St-Germain-de-Grantham a mandaté Artefactuel pour un service d'accompagnement archéologique à la suite de la découverte fortuite de l'ancien cimetière de l'église catholique de St-Germain-de-Grantham, dans la semaine du 26 août 2024. En effet, à l'occasion de travaux de réfection de la rue Ste-Thérèse et de l'aménagement d'une piste cyclable, des ossements humains ont été découverts pendant les excavations. Compte tenu de la nature de la découverte, une bioarchéologue a été attitrée au projet, c'est-à-dire une archéologue spécialisée dans les restes humains en contexte archéologique. Le mandat était d'abord d'effectuer une visite au terrain afin de constater l'état de la découverte. Par la suite, un avis de découverte sans permis de recherche devait être complété et remis au MCC, tel qu'exigé en vertu de la LPC. Ce document recense les observations issues de la visite au terrain et présente les recommandations préliminaires.

CONNAISSANCES HISTORIQUES ACTUELLES

L'ancien cimetière

Le premier cimetière catholique est ouvert le 15 mai 1855 au sud-ouest de l'église (Figure 1). Près de 1700 pionniers germainois y seront inhumés au cours de son utilisation. Plusieurs vétérans de la Guerre de 1812 y seront également enterrés, dont notamment un vétéran suisse des armées de Napoléon, Thomas Niderer (comm. pers. Maurice Vallée[1]). Ce dernier deviendra le premier maire de la Municipalité. Selon certaines sources, une fosse commune avait également été aménagée dans le cimetière, dans laquelle auraient été inhumés des orphelins, des protestants et des Autochtones. La fosse commune occupait apparemment le secteur de la découverte. Il

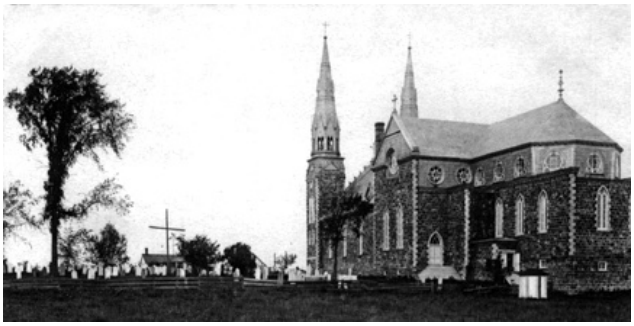

Figure 1 Carte postale de l'église catholique de St-Germain-de-Grantham et de son cimetière vers 1901. Source : http://www.mauricevallee.ca/Vici3.html

[1] Communication personnelle, Maurice Vallée, Historien, 16 septembre 2024.

fermera officiellement le 2 novembre 1911 par manque de place selon les procès-verbaux du Conseil de Fabrique (http://www.mauricevallee.ca/Vici3.html).

Acheté en novembre 1910 et béni le 2 novembre 1911, un deuxième cimetière s'ouvrira au bout de la rue Saint-Léon. À sa fermeture, il était prévu que tous les ossements de ce cimetière soient déplacés dans le nouveau cimetière, dans une fosse commune en 1944 (date à vérifier). Si cette date demeure incertaine, il est toutefois sûr que le cimetière a été déplacé avant 1952, car les stèles en pierre de ce cimetière ont été remblayées dans la rue Laferté à l'intersection de la rue St-François lors de sa réfection la même année. Toutefois, à la suite de recherches dans les archives paroissiales, le curé aurait découvert que peu de sépultures avaient été exhumées faute de moyens financiers, comme semblent le confirmer les présentes découvertes dans la rue Ste-Thérèse.

En novembre 1945, un calvaire est inauguré pour souligner l'existence de ce cimetière (Figure 2). Finalement, il sera pavé de bitume une trentaine d'années plus tard. Vers 1964, il y avait un début de rue qui menait à un stationnement pavé longeant le côté sud-ouest de l'église, car le stationnement initial situé en devanture de l'église ne répondait plus à la demande lors des messes du dimanche (comm. pers. Maurice Vallée[2] ; http://www.mauricevallee.ca/Ancien_calvaire.html).

Figure 2 Carte postale montrant le calvaire installé à l'emplacement de l'ancien cimetière. Source: http://www.mauricevallee.ca/Ancien_calvaire.html

La rue Sainte-Thérèse

Un droit de passage sera d'abord accordé aux propriétaires qui érigeront leur demeure le long de cette future rue, là où se trouvait l'ancien cimetière. Le 10 avril 1962[3], à l'occasion de l'assemblée du Conseil de Fabrique tenue le 24 mars 1966[4], ce dernier fera finalement don de cette rue à la Municipalité. Elle sera baptisée « Rue Sainte-Thérèse » le 5 décembre de la même année par le Conseil municipal du village de Saint-Germain[5]. Puis, elle sera officialisée par la Commission de toponymie du Québec le 11 mai 1987. La rue Sainte-Thérèse relie la rue Notre-Dame à la rue Saint-Pierre. Aucune information n'a été retrouvée permettant de déterminer l'origine de son odonyme. À ce jour, son nom ne semble ni associé à une Germainoise en particulier ni à sainte Thérèse d'Avila ou de Lisieux (comm. pers. Maurice Vallée[6]).

[2] Communication personnelle, Maurice Vallée, Historien, 16 septembre 2024.
[3] Procès-verbal de l'assemblée du Conseil de Fabrique de Saint-Germain tenue le 10 avril 1962, p. 244, sur une proposition des marguilliers Romuald Mathieu et Alexandre Proulx.
[4] Procès-verbal de l'assemblée du Conseil de Fabrique de Saint-Germain tenue le 24 mars 1966, p. 263, sur une proposition des marguilliers Bertrand Leclair et Jules McClure. Le tout est approuvé par Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, le 7 juin 1966.
[5] Procès-verbal de l'assemblée du Conseil de la municipalité du village de Saint-Germain tenue le 5 décembre 1966, p. 51.
[6] Communication personnelle, Maurice Vallée, Historien, 16 septembre 2024.

Il a également été rapporté à la Municipalité que le résident vivant au 305 (?), rue Notre-Dame aurait trouvé des ossements humains lorsqu'il a remplacé son drain français. Personne ne sait vraiment ce qu'ils sont devenus par la suite (comm. pers. Charles Gauthier[7]).

CONSTAT ARCHÉOLOGIQUE SEPTEMBRE 2024

L'emprise des travaux couvre l'ensemble de la rue Ste-Thérèse. Un décapage de l'asphalte avait déjà été effectué sur l'ensemble de la rue au moment du constat, ne laissant que l'infrastructure de la chaussée en place. La profondeur des excavations demeurait superficielle, soit au maximum 40 cm à partir de la surface initiale de la rue. Elle aurait débuté à partir de la rue Notre-Dame pour atteindre la rue St-Pierre. Des ossements humains auraient alors été exposés à faible profondeur et les travaux ont été interrompus sur le champ. Les autorités policières auraient alors été contactées et en constatant qu'il s'agissait d'un ancien cimetière, lequel était associé à l'église voisine, le cas aurait été aussitôt transféré au MCC. En attendant qu'un archéologue soit disponible pour visiter le site et qu'on puisse remblayer le secteur, le chantier a été sécurisé au moyen de clôtures. Des membranes de géotextile ont été déposées dans les zones où des ossements étaient apparents. Un agent de sécurité assure également la sécurité des lieux 24 heures sur 24.

Figure 3 Vue générale de l'emprise excavée. Vers l'ouest

Figure 4 Vue générale de l'emprise excavée. Vers le nord

L'emprise excavée débute à l'extrémité ouest de la rue Ste-Thérèse et s'étend vers l'est sur environ 40 m. Les ossements apparaissent toutefois à 18,5 m à l'est de l'extrémité ouest de la rue (jonction avec la rue Notre-Dame/route 239). On en recense sur la largeur entière de la rue, soit environ 20 m (Figure 3 ; Figure 4). La Figure 17 illustre la localisation approximative des ossements humains épars et des concentrations d'os aperçus en surface. Les os observés dans certaines concentrations pourraient suggérer la présence de sépultures en place, lesquelles auraient été perturbées par la pelle mécanique lors de l'excavation. Au total, onze concentrations d'os ou zones d'ossements épars ont été recensées dans l'emprise excavée, essentiellement des os d'adulte (Figures 5 à 14 ; voir ANNEXE A).

Enfin, les déblais générés au cours des premières excavations ont été déposés sur une terre agricole à quelques kilomètres du site à la demande d'un résident qui souhaitait rehausser une partie de son champ (Figure 15 ; Figure 16). Ces voyages de terre ont cessé lorsque les ossements humains ont été exposés. Comme pour le site, la municipalité a assuré la protection des monticules de sols en les ceinturant à l'aide de clôtures. Un service de sécurité 24h surveille également le site. Si des ossements humains avaient été aperçus à la

[7] Communication personnelle, Charles Gauthier, Directeur aux Services techniques et travaux publics, 9 septembre 2024.

surface des monticules par divers intervenants de la Municipalité, aucun os n'a été observé lors du constat archéologique. Il importe de mentionner qu'un des monticules avait été étendu à proximité et légèrement compacté par le propriétaire, ce qui peut expliquer l'absence de restes humains.

Figure 5 Ulna incomplet épars (Lot #1). Vers le nord-est

Figure 6 Sépulture perturbée (Lot #2). Vers l'est

Figure 7 Traces de bois (cercueil), clous et os longs éclatés (Lot#3). Vers l'est

Figure 8 Sépulture perturbée (Lot #4). Vers l'est

Figure 9 Os épars (Lot #6). Vers le sud

Figure 10 Os épars (Lot #7). Vers le sud-est

Figure 11 Fragments de petits de mains et/ou de côtes (enfant ?) (Lot #8). Vers l'est

Figure 12 MTT (en place ?) (Lot #9). Vers l'est

Figure 13 Fragments d'os long (fémur ?) (Lot #10). Vers le sud-est

Figure 14 Tibia et autres fragments d'os longs (Lot #11). Vers le sud-ouest

Figure 15 Vue générale des monticules de sol contenant des ossements humains entreposés sur le terrain agricole. Vers le nord-est

Figure 16 Vue générale d'un des monticules de sol contenant des ossements humains qui a été étendu sur le terrain agricole. Vers le sud-ouest

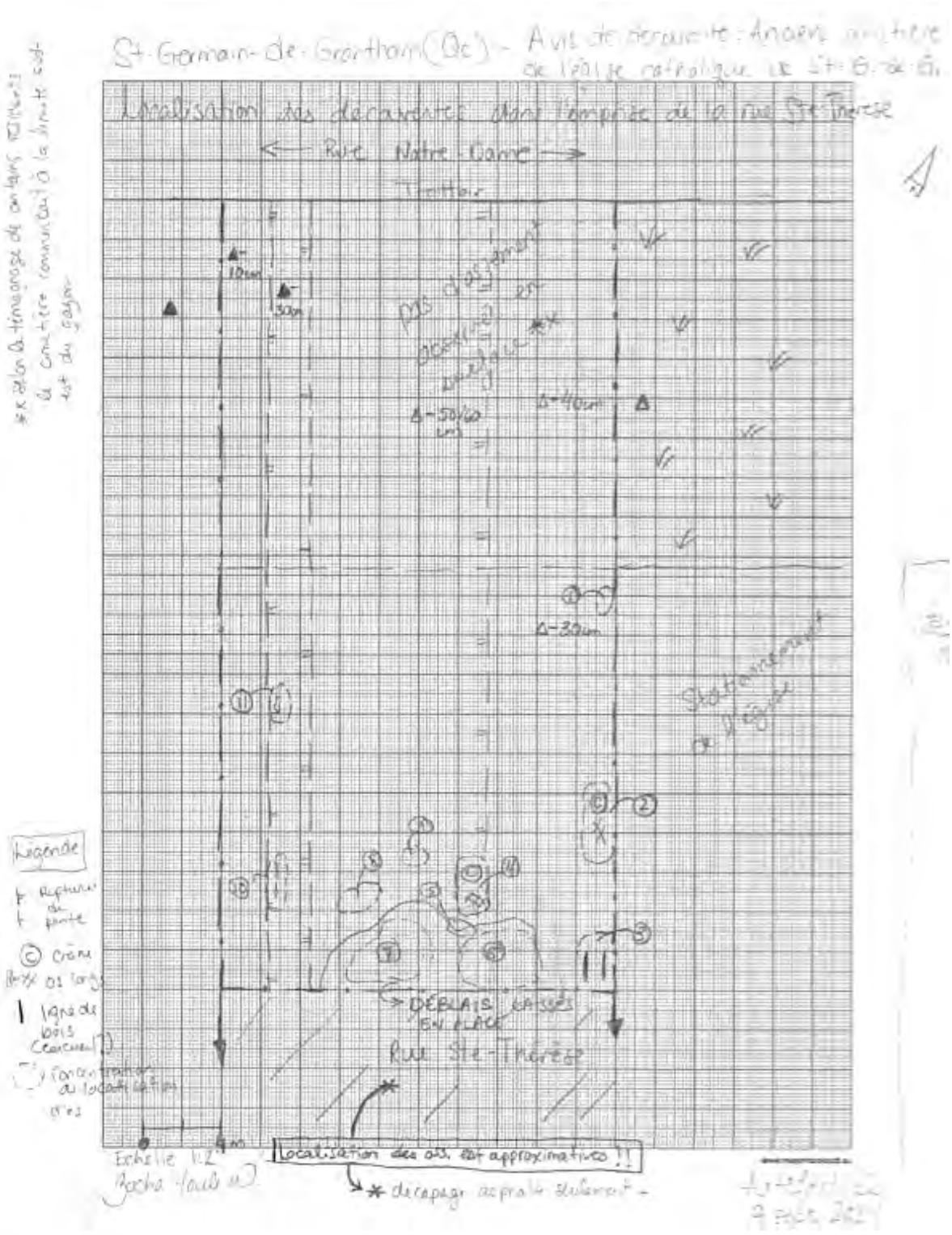

Figure 17 Localisation approximative des restes humains aperçus en surface de l'emprise excavée.

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DIMENSION ARCHÉOLOGIQUE

Les travaux actuels impliquent l'excavation de l'ensemble de la rue sur une profondeur de 14 pouces. L'option de rehausser le niveau de rue plutôt que d'excaver ne serait pas envisageable comme stratégie de mesure d'atténuation. Une piste cyclable sera aménagée le long de la limite nord-est de la rue, laquelle sera séparée de la voie de circulation par un trottoir (Figure 18).

Par ailleurs, l'aqueduc implanté dans la rue en 1986 devra faire l'objet de réfection d'ici quelques années. D'anciens travailleurs ont rapporté, au moment de la découverte, qu'ils avaient eux aussi trouvé des os lors des excavations de l'époque. Ces os auraient été déposés dans des boîtes en carton, puis envoyés dans un endroit non répertorié, dont la destination finale demeure nébuleuse à ce jour. Les normes de sécurité relatives aux excavations ont significativement changé depuis 1986. Or, les futurs travaux de réfection de l'aqueduc nécessiteront des tranchées beaucoup plus larges afin de répondre aux normes actuelles. Cela aura pour conséquence d'empiéter dans les portions probablement intactes du cimetière. Ainsi, dans l'objectif de ne pas ralentir ou retarder inutilement les travaux, il serait pertinent de valider l'intégrité des sols archéologiques à plus forte profondeur dans l'emprise visée par ces travaux, en couvrant légèrement plus large afin d'éviter de mauvaises surprises.

En ce qui concerne les déblais entreposés sur une terre agricole à quelques kilomètres du site, il importe que les ossements soient isolés et réinhumés dans un espace funéraire adéquat. De plus, une trace écrite de cet évènement doit rester à la Municipalité et au MCC afin d'éviter toutes confusions dans le futur advenant que des os oubliés y soient à nouveau découverts.

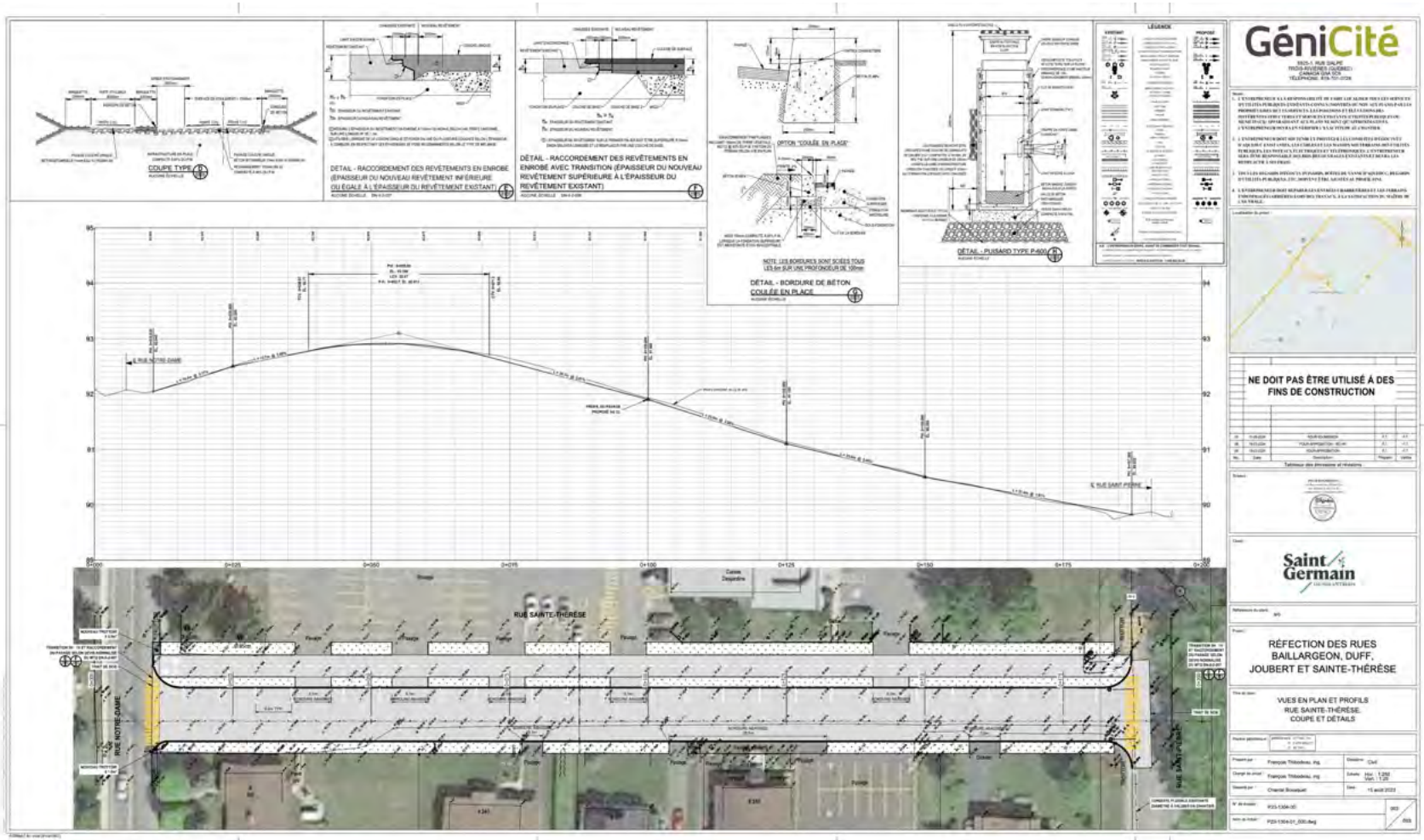

Figure 18 Plan des travaux. Source: Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham

RECOMMANDATIONS

Suite au constat effectué sur le terrain, il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique pour déterminer l'étendue exacte du cimetière, du moins dans l'emprise de la rue et le nombre de sépultures possiblement en place à fouiller en 2025. L'inventaire prendrait la forme d'un décapage de l'ensemble de la surface impactée par les travaux à l'aide d'une pelle mécanique afin de retirer les niveaux modernes. L'opérateur devra être guidé par un bioarchéologue. Les niveaux sous-jacents seront également retirés à la pelle mécanique, mais par fines couches à la fois. À la moindre trace de sépultures ou d'ossements humains, un nettoyage manuel sera effectué par les archéologues afin d'évaluer l'intégrité des éléments découverts. Au besoin, de petits sondages pourront être réalisés à l'intérieur des fosses d'inhumation. Cela permettra de vérifier s'il y a eu exhumation ou non du défunt.

Il est recommandé de fouiller l'emprise de la rue Ste-Thérèse sur les 14 pouces visés par les travaux. La profondeur pourrait s'avérer plus importante si des sépultures sont rencontrées. En effet, lorsqu'une sépulture sera observée, tous les ossements devront être prélevés. Dans le cas de l'emprise de l'aqueduc, il faudra fouiller les sépultures jusqu'au sol stérile afin de libérer complètement cette zone de la dimension bioarchéologique. De plus, les déblais entreposés sur une terre agricole à distance du site doivent impérativement être retirés du site. Le scénario idéal serait d'enfouir les sols dans un cimetière actif. L'utilisation d'un tamis industriel pourrait également s'avérer pertinente pour isoler les ossements puisque cela permettrait de réduire le volume de terre à déplacer. Dans tous les cas, une trace écrite de cet évènement doit rester à la Municipalité et au MCC afin d'éviter toutes confusions dans le futur advenant que des os oubliés y soient à nouveau découverts.

Advenant la découverte d'une fosse commune, il importe de considérer les possibilités pour que des Autochtones y aient été inhumés. De ce fait, un dialogue doit être instauré entre le bioarchéologue, le MCC, la Municipalité et la nation W8banaki, laquelle a déjà manifesté son intérêt à s'impliquer dans ce dossier d'ailleurs. Il est ainsi recommandé d'établir une entente avec elle afin de baliser les paramètres des interventions archéologiques à venir dans le respect de leurs attentes.

Préalablement à toutes interventions archéologiques, le bioarchéologue doit se procurer un permis de recherche archéologique auprès du MCC en vertu de la LPC. Il est à noter qu'un délai de 15 jours ouvrables minimum est nécessaire pour le traitement de la demande. La fouille archéologique du cimetière prévue en 2025 devra faire l'objet d'une seconde demande de permis.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations supplémentaires ou demande de précisions. En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

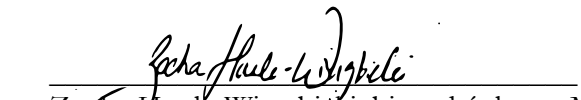

Zocha Houle-Wierzbicki, bioarchéologue M.Sc.
Artefactuel, coop de travail
C 514-922-3745
Zocha.houle-w@artefactuel.ca

ANNEXE A : Description des ossements observés dans l'emprise des travaux

Description des ossements

① Ulna épars, brisé : extr. proximal seulement
photos 4881-4882

② Sépulture perturbée : Crâne + Coxal + membres supérieurs
photos 4883-4884

③ Traces de bois de cercueil (probablement), clous et fragments d'os longs éclatés
photos 4885 à 4887

④ sépulture perturbée. Crâne et atlas, probablement d'autres vertèbres (à peine visible) → presqu'entier et articulé
photos 4888 à 4892

⑤ Os d'enfant vus par le client, mais ils étaient recouverts de sol au moment du constat
pas de photo

⑥-⑦ os épars apparaissant à la surface des déblais laissés en place par la pelle en raison des os.
photos ⑥ 4893-4898 ⑦ 4899-4906 Poignée de cercueil 4921-4923

⑧ fragments de petits os de mains ou de côtes d'enfant (?)
photos 4911-4913

⑨ MTT en place, mais pas de traces de tarses ou de phalanges
Photos 4907-4910

⑩ frag d'os long (fémur?)
photos 4914-4917

⑪ Tibia et autres fragments d'os longs, ø en place
4918-4920

Vue générale du terrain 4866 à 4880 et 4924 à 4937
Vue générale du terrain où les sols avec ossements ont été entreposés 4938 à 4959

PREMIÈRE NATION
WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK FIRST NATION

INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DANS LE CADRE DU PROJET EOLIEN POHENEGAMOOK-PICARD-SAINT-ANTONIN-WOLASTOKUK 2 (PPAW 2)

Mars 2026

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Permis archéologique : 25-URBA-06

Document préparé par :

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
217, rue de la Grève
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Tél. : 418 860-2393
Télécopieur : 418 867-3418
info@malecites.ca

&

Artéfact Urbain
277 boul. Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0
Tél : 581-995-2599
info@Artéfacturbain.ca

Réalisé pour Invenergy

Mars 2026

Résumé

Le rapport ci-présent rend compte de l'inventaire archéologique réalisé à l'été 2025 dans le cadre du projet éolien PPAW2 (Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2), situé dans les MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Produit pour le promoteur à titre de livrable technique, le rapport décrit la démarche menée afin d'évaluer le potentiel archéologique autochtone et allochtone à l'intérieur de vingt-quatre zones ciblées (A1 à A24) par les travaux projetés dans le cadre du projet éolien PPAW2.

L'intervention de terrain s'est déroulée du 14 au 28 juillet 2025. Les objectifs spécifiques étaient de vérifier *in situ* le potentiel des zones A1 à A24 au moyen de sondages manuels systématiques et d'inspections visuelles, d'évaluer l'état des sols et de documenter tout indice archéologique.

L'inventaire archéologique s'est avéré négatif. Au total, 621 sondages ont été effectués. Les données recueillies lors de l'intervention de terrain permettent d'affirmer qu'aucun site archéologique n'a été mis au jour dans l'empreinte des travaux projetés telle que définie au moment de l'intervention.

Les 24 secteurs à l'étude (A1 à A24) ont été expertisés et se sont avérés exempts de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées des zones A1 à A24. Tout élargissement de l'empreinte au-delà des limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, la direction régionale du Bas-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk devront être informés sans délai.

Table des matières

Résumé i
Liste des figures iv
Liste des tableaux v
Liste des planches vi
Liste des profils vii
Équipe de réalisation viii
1. Introduction 1
1.1. Contexte et objectifs 1
1.2. Aire d'étude 1
2. Contexte environnemental 4
2.1. Cadre environnemental actuel 4
2.2. Paléoenvironnement 5
3. Occupation humaine du territoire 6
3.1. Présence autochtone 6
3.2. Présence allochtone 7
4. État des connaissances archéologiques antérieures 10
5. Méthodologie 13
5.1. Recherches préparatoires 13
5.2. Durée des travaux et équipes de terrain 13
5.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique 13
5.4. Méthodologie en laboratoire 15
6. Résultats 16
6.1. Sous-opération A1 16
6.2. Sous-opération A2 19
6.3. Sous-opération A3 21
6.4. Sous-opération A4 25
6.5. Sous-opération A5 28
6.6. Sous-opération A6 31
6.7. Sous-opération A7 34
6.8. Sous-opération A8 37
6.9. Sous-opération A9 40
6.10. Sous-opération A10 43

6.11. Sous-opérations A11, A20, A23 et A24 46
6.12. Sous-opérations A12, A21 et A22 52
6.13. Sous-opération A13 58
6.14. Sous-opération A14 61
6.15. Sous-opération A15 64
6.16. Sous-opération A16 67
6.17. Sous-opération A17 70
6.18. Sous-opérations A18 et A19 73
7. Conclusion 77
7.1. Valeurs archéologiques 78
Bibliographie 80
Annexe 1 : Catalogue photographique
Annexe 2 : Mosaïque des photographies
Annexe 3 : Inventaire des artéfacts
Annexe 4 : Avis de découverte avec permis

Liste des figures

Figure 1. Localisation des projets éoliens PPAW 1 et PPAW 2 au Bas-Saint-Laurent..... 2

Figure 2. Extrait d'une carte où l'on voit le Chemin de Portage 8

Figure 3. Carte illustrant le tracé du chemin Tâché et autres chemins 9

Figure 4. Zone complètement anthropisée au cœur du Pic à Champoux à Saint-Antonin 19

Figure 5. Amas de bûches en décomposition sur bord du chemin au sein de la sous-opération A3 21

Figure 6. Mur de soutènement associé à un ponceau passant sous le chemin dans la sous-opération A3 22

Figure 7. Cabane au nord-est de la sous-opération A10 43

Figure 8. Panneau d'interprétation faisant état du Chemin du Grand Portage 47

Figure 9. Série de panneaux d'interprétation créés en 1980 par la SHAT. 77

Liste des tableaux

Tableau 1. Séquence culturelle du Témiscouata 6
Tableau 2. Zones d'information archéologique (ZIA) à proximité des zones d'intervention 10
Tableau 3. Sites archéologiques à proximité des zones d'intervention 10
Tableau 4. Zone exclue de la sous-opération A1 16
Tableau 5. Zones exclues de la sous-opération A3 21
Tableau 6. Zones exclues de la sous-opération A6. 31
Tableau 7. Zones exclues de la sous-opération A7. 34
Tableau 8. Zones exclues de la sous-opération A8. 37
Tableau 9. Zones exclues de la sous-opération A9. 40
Tableau 10. Zones exclues des sous-opérations A11, A20, A23 et A24 46
Tableau 11. Zones exclues des sous-opérations A12, A21 et A22 52
Tableau 12. Zone exclue de la sous-opération A13. 58
Tableau 13. Zone exclue de la sous-opération A14 61
Tableau 14. Zone exclue de la sous-opération A15 64
Tableau 15. Zones exclues de la sous-opération A16 67
Tableau 16. Zone exclue de la sous-opération A17. 70
Tableau 17. Zones exclues des sous-opérations A18 et A19 73

Liste des planches

Planche 1. Localisation des zones inventoriées 3

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) dans l'étendue des projets PPAW 1 et 2 12

Planche 3. Sous-opération A1 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 17

Planche 4. Sous-opération A2 à Saint-Antonin 20

Planche 5. Sous-opération A3 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 23

Planche 6. Sous-opération A4 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 26

Planche 7. Sous-opération A5 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 29

Planche 8. Sous-opération A6 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 32

Planche 9. Sous-opération A7 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup 35

Planche 10. Sous-opération A8 à Saint-Antonin 38

Planche 11. Sous-opération A9 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup 41

Planche 12. Sous-opération A10 sur le territoire de Kataskomiq 44

Planche 13. Sous-opérations A11, A20, A23 et A24 à Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup 48

Planche 14. Sous-opérations A12, A21 et A22 à Saint-Antonin 54

Planche 15. Sous-opération A13 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 59

Planche 16. Sous-opération A14 à Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup 62

Planche 17. Sous-opération A15 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 65

Planche 18. Sous-opération A16 à Saint-Honoré-de-Témiscouata 68

Planche 19. Sous-opération A17 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup 71

Planche 20. Sous-opérations A18 et A19 à Saint-Hubert-de-Rivière-du- Loup 74

Planche 21. Localisation du tracé potentiel d'une section du Chemin du Grand Portage à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup 79

Liste des profils

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A1-323 18
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A3-351 24
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A4-516 27
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A5-359 30
Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A6-376 33
Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A7-128 36
Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A8-595 39
Profil 8. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A9-498 42
Profil 9. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A10-151 45
Profil 10. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage A11-264 49
Profil 11. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A20-230 50
Profil 12. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A24-188 51
Profil 13. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A12-535 55
Profil 14. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A21-561 56
Profil 15. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A22-579 57
Profil 16. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A13-339 60
Profil 17. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A14-143 63
Profil 18. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A15-344 66
Profil 19. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A16-282 69
Profil 20. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A17-432 72
Profil 21. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage A18-118 75
Profil 22. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A19-003 76

Équipe de réalisation

Invenergy

Joël Bérubé, gestionnaire principal	Développement — Énergies renouvelables
Maryse Tremblay, gestionnaire principale	Relations autochtones et communautaires

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Samuel Leclerc	Coordonnateur aux consultations et accommodements
Jolyane Saule, archéologue	Coordination, recherche, écriture et révision

Artéfact Urbain inc.

Joey Leblanc, archéologue	Chargé de projet (Coordination, terrain, révision)
Simon Paquin, archéologue	Responsable de l'intervention (Terrain, recherche, écriture, cartographie et infographie)
Eli Blouin-Rondeau, archéologue de terrain	(Intervention terrain)
Guillaume Turcotte, archéologue de terrain	(Intervention terrain)
Étienne Corbeil, archéologue de terrain	(Intervention terrain)
Anne-Julie Bilodeau, archéologue de terrain	(Intervention terrain)

1. Introduction

1.1. Contexte et objectifs

Le présent rapport rend compte de l'inventaire archéologique réalisé à l'été 2025 dans le cadre du projet éolien PPAW 2 (Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2), situé dans les MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Produit pour le promoteur à titre de livrable technique, le rapport décrit la démarche menée afin d'évaluer le potentiel archéologique autochtone et allochtone à l'intérieur de vingt-quatre zones ciblées par les travaux projetés dans le cadre du projet éolien PPAW2. Le potentiel archéologique a préalablement été identifié dans deux études de potentiel réalisées dans le cadre du projet (Pintal 2022 ; Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk [PNWW] 2024). L'inventaire terrain a été réalisé à la suite de l'obtention du permis de recherche archéologique 25-URBA-06, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel et aux exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCC), détenu par Joey Leblanc.

L'intervention de terrain s'est déroulée du 14 au 28 juillet 2025. L'équipe était composée d'un chargé de terrain (Simon Paquin, Artéfact urbain inc.) et d'une équipe modulaire d'archéologues (Eli Blouin Rondeau, Guillaume Turcotte, Joey Leblanc, Étienne Corbeil, Anne-Julie Bilodeau). La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a pris part aux opérations par l'entremise de sa représentante, Jolyane Saule. Cette participation a contribué à l'intégration des connaissances locales et à la validation des sensibilités culturelles wolastoqey.

L'objectif principal de l'intervention était de prévenir les impacts que le projet éolien PPAW2 pourrait porter à la ressource archéologique potentielle. Afin de vérifier la présence de biens archéologiques, il a été recommandé qu'une intervention archéologique soit réalisée avant que tous travaux ayant un impact au sol aient lieu. Une stratégie incluant une inspection visuelle et l'excavation manuelle de sondages a été privilégiée.

1.2. Aire d'étude

Le secteur où se trouvent les projets éoliens PPAW 1 et 2 est situé au Bas-Saint-Laurent (figure 1). Il chevauche les MRC de Témiscouata, Rivière-du-Loup et Kamouraska, et les terres de réserve autochtone Kataskomiq, administrée par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. L'inventaire archéologique de juillet 2025 touchait une portion restreinte de ce territoire : 24 zones ciblées ont été expertisées (planche 1).

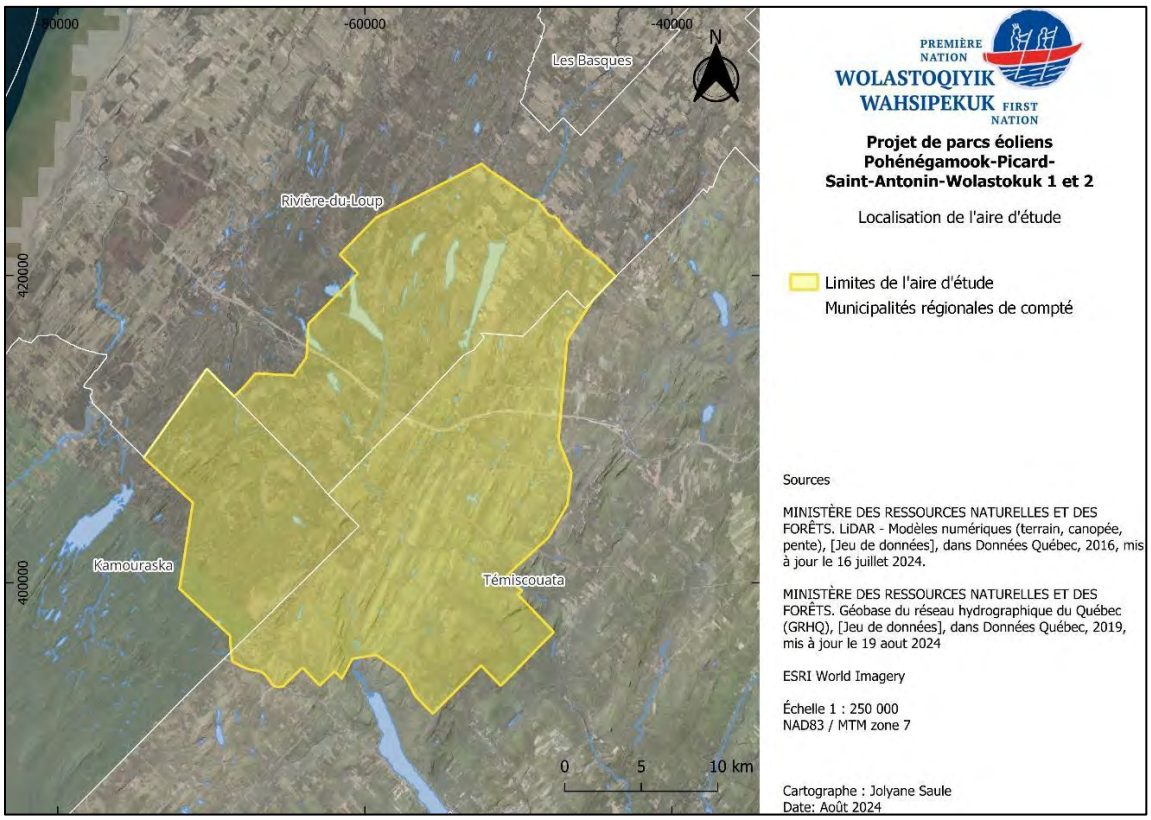

Figure 1. *Localisation des projets éoliens PPAW1 et PPAW2 au Bas-Saint-Laurent.*

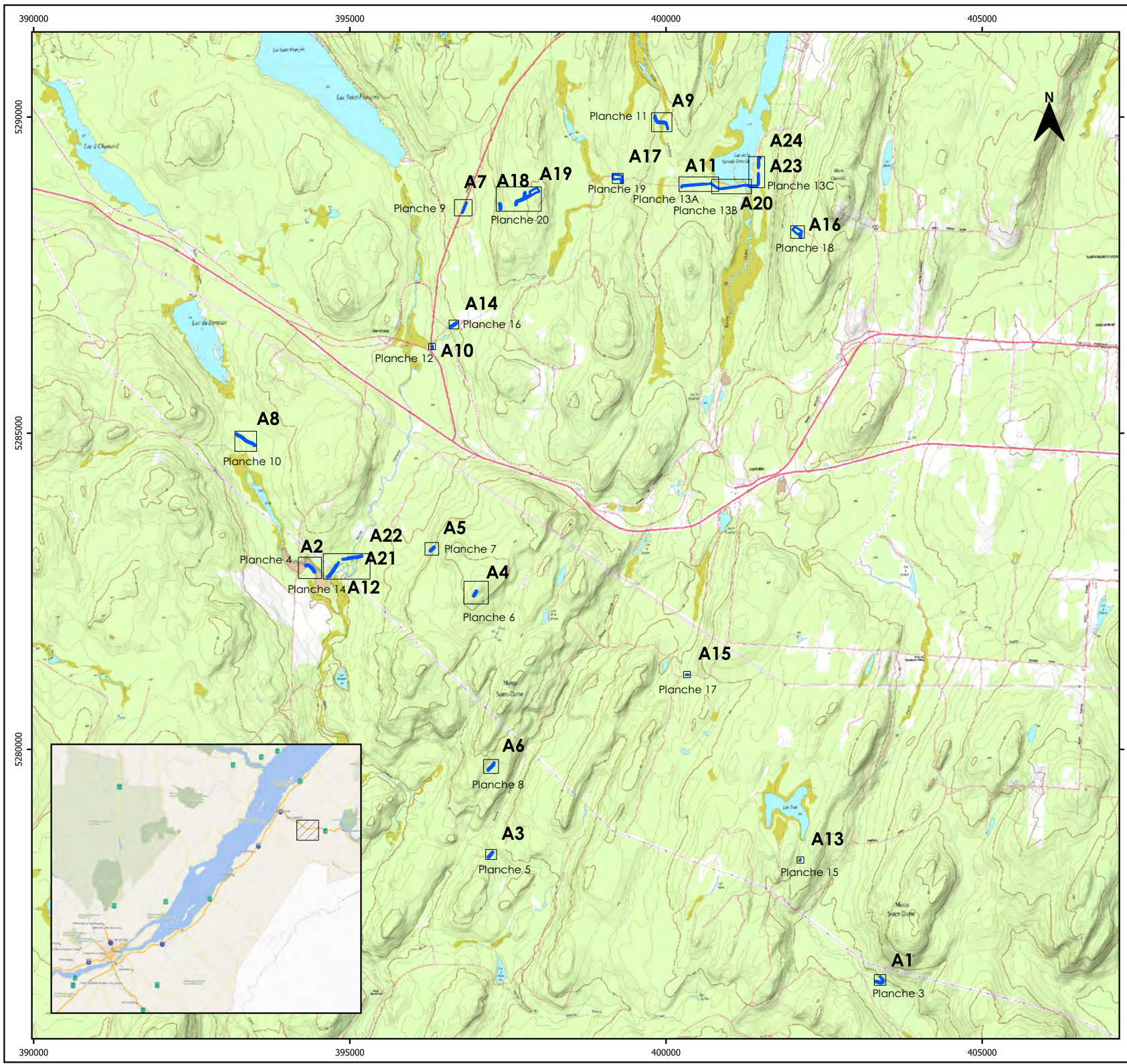

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 1. Localisation des zones inventoriées

Zones inventoriées en 2025 (Opération A)

0 1,5 3 4,5 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Ministère des ressources naturelles et des forêts. Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 11 septembre 2024 (carte principale). Carte de base du Gouvernement du Québec (carte en encart).

Échelle :
Carte principale 1 : 80 000
Carte en encart 1 : 4 000 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

2. Contexte environnemental

2.1. Cadre environnemental actuel

Le secteur d'intervention est localisé dans l'est du Québec, au Bas-Saint-Laurent. Il appartient à la région écologique des Collines des moyennes Appalaches situées dans la portion est du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'est (Blouin et Berger 2012). Globalement, le **relief** régional, moyennement accidenté, est formé de coteaux qui laissent place à des collines à mesure que l'on progresse vers l'arrière-pays où des vallées parfois échancrées dissèquent les plis appalachiens.

D'un point de vue de la **géologie régionale**, le socle rocheux du secteur d'étude est hérité de la chaîne taconienne de la province géologique des Appalaches. Cette dernière est issue de la collision des masses continentales au Dévonien et au Silurien, un phénomène qui a engendré le plissement des anciens fonds océaniques alors comblés de plusieurs kilomètres de sédiment. En fonction du climat, de la profondeur d'eau ou de l'activité tectonique, des calcaires, des argiles, des limons, des sables s'y sont déposés avant d'évoluer au cours des temps géologiques en autant de roches sédimentaires différentes. À grande profondeur, ces roches sédimentaires ont été métamorphisées et donnent naissance à des schistes, une roche friable lorsqu'elle est exposée en surface. Ainsi, le socle du secteur d'étude est composé de roches sédimentaires présentant divers grades de schistosité, particulièrement sensibles aux agents érosifs (friable).

En termes de **dépôts de surface**, la région présente globalement une couverture mince de sédiment glaciaire ou d'altérités qui couvre le socle rocheux. Les sédiments se sont surtout déposés pendant la fonte du glacier qui recouvrait jadis le territoire où se sont formées par la météorisation physique et/ou chimique des roches exposées. Dans les limites de l'aire d'étude, les reliefs et les versants présentent de nombreux affleurements rocheux, parfois recouverts d'une mince couche de till. Par opposition, les vallées, en particulier la vallée de la rivière Saint-François, présentent les plus grandes épaisseurs de dépôts meubles. Il s'agit de dépôts fluvioglaciaires, prenant parfois des formes de terrain visible de type esker et kame. Ce sont des sols peu fertiles à cause de leur faible pouvoir de rétention en eau. On retrouve aussi des sédiments organiques dans les dépressions mal drainées, les rives de certains lacs et les fonds de vallées de petits cours. Ces terrains sont associés à des zones humides de types tourbière ou marécage. Malgré cela, la majorité des sols de du secteur à l'étude présentent un bon drainage.

La **configuration hydrographique** de la région est fortement influencée par la structure géologique des Appalaches sous-jacente. La majorité des cours d'eau s'écoulent dans le sens des sillons, soit dans un axe NE/SW. Le territoire chevauche la ligne de partage des eaux et empiète sur quatre bassins versants principaux : les bassins des rivières Verte, du-Loup et Trois-Pistoles s'écoulent vers le Saint-Laurent et le bassin de la rivière Saint-François, un sous bassin de la rivière Saint-Jean, qui se draine vers le sud, atteignant ultimement la baie de Fundy. Chacun de ces bassins se divise en plusieurs sous-bassins. On retrouve plusieurs rivières et plans d'eau à proximité des zones d'intervention. Les plus importants sont la rivière Saint-François et le lac de la Grande Fourche.

La **végétation** des zones expertisées est dominée par les forêts mixtes, propices à la présence d'une faune riche et diversifiée. On y retrouve le domaine de la sapinière à bouleau jaune, une formation végétale omniprésente sur le territoire, en particulier sur les pentes et à leur pied. Les peuplements d'épinettes rouges et de sapins baumiers sont présents sur les faibles reliefs. Le thuya est également fréquent et se rencontre aussi bien dans les terrains mésiques (avec érable rouge et bouleau jaune) qu'hydriques (avec résineux). Les peuplements de sapins et d'épinettes noires sont plus rares et s'observent seulement dans les milieux hydriques (Blouin et Berger 2012). Les milieux humides,

certaines rives de lacs et de rivière sont colonisées par des cédrières tourbeuses à sapin ou à épinette noire. Le territoire d'étude est toutefois largement dominé par la forêt. Seuls les pourtours du lac de la Grande Fourche sont occupés par des aménagements agricoles.

2.2. Paléoenvironnement

La région à l'étude a été libérée des glaces vers 13 000 ans AA. Avant cela et pendant la déglaciation, le lac Madawaska inonda la vallée de la Madawaska/Témiscouata. Ce lac d'une superficie de 500 km^2 perdura jusqu'à 11 000 ans AA, sans que ses rivages ne soient jamais plus proches qu'une quinzaine de kilomètres du secteur d'étude. Par ailleurs, il semble qu'aucun cours d'eau ne connectait le lac proglaciaire au secteur d'étude.

Les premiers peuplements forestiers, une taïga, succèderont à la toundra entre 11 000 et 10 500 ans AA tandis que les érablières coloniseront le territoire vers 8 300 ans AA sur les reliefs et vers 7 300 ans AA dans la vallée de la Saint-François. Parallèlement, au moins jusqu'à 10 200 ans AA, puis entre 8 000 et 6 700 ans AA, du fait des fluctuations du niveau de base de la mer de Goldthwait puis de l'estuaire du Saint-Laurent, les bassins des rivières du Loup, Verte et Trois-Pistoles sont difficilement accessibles pour la navigation et pour la migration des espèces halieutiques. C'est donc véritablement à partir de 6 700 ans AA, alors que les conditions climatiques et végétales se sont déjà stabilisées depuis plus d'un millénaire et que la section aval des cours d'eau devient plus propice à la navigation, qu'une occupation durable du territoire est envisageable, même si une occupation plus hâtive n'est pas à exclure.

3. Occupation humaine du territoire

L'histoire humaine du Témiscouata est riche de plusieurs millénaires. Par convention, les archéologues divisent la paléohistoire du sud du Québec en trois grandes périodes chronoculturelles — Paléoindien, Archaïque et Sylvicole — auxquelles succèdent, la période des Contacts puis la période industrielle (tableau 1).

Tableau 1. *Séquence culturelle du Témiscouata*

	Période	Sous-période
Occupations anciennes (paléohistoire)	Paléoindien (12 000 – 8 000 ans AA)	Paléoindien ancien (12 000 – 10 000 ans AA)
		Paléoindien récent (10 000 – 8 000 ans AA)
	Archaïque (9 500 ? – 3 000 ans AA)	Archaïque ancien (9 500 ? – 7 000 ans AA)
		Archaïque moyen (7 000 – 5 500 ans AA)
		Archaïque récent (5 500 – 3 000 ans AA)
	Sylvicole (3 000 – 450 ans AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 ans AA)
		Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA)
		Sylvicole moyen récent (1 500 – 1 000 ans AA)
		Sylvicole supérieur (1 000 - 450 ans AA)
Occupations récentes	Période des Contacts (XVI^{e}-XIX^{e} siècles)	-
	Période industrielle (XIX^{e} siècle -1950)	-

3.1. Présence autochtone

L'occupation du Sud du Québec débute il y a environ 12 000 ans, à la suite du retrait de l'inlandsis laurentidien. Les premières traces d'occupation humaine sont associées à la période du Paléoindien ancien. Un seul site paléoindien ancien, Cliche-Rancourt-Mamsalhabika (BiEr-14) est formellement reconnu au Québec et celui-ci se trouve en Estrie (Chapdelaine 2012). Au Paléoindien ancien, les groupes hautement mobiles chassent surtout le caribou, privilégient des terrasses bien drainées et des matières lithiques de qualité. Avec le réchauffement holocène, le Paléoindien récent et sa culture Plano voient la diversification des niches écologiques, l'organisation de cycles saisonniers de déplacement et un recours accru aux matériaux locaux. Au sud du Saint-Laurent, une dizaine de sites de cette période sont connus, dont Squatec (ClEe-9), à environ 30 km de l'aire d'étude, occupée vers 9 700 – 9 000 ans AA en bordure du lac proglaciaire Madawaska et des sites du Bic, sur des paléorivages à 80 – 100 m d'altitude, confirment une présence ancienne au Bas-Saint-Laurent (Dumais et Rousseau 2002 ; Dumais 1988).

Les dynamiques attestées au Paléoindien récent sont maintenues et même renforcées à l'Archaïque : on constate une forte diversification des ressources et une régionalisation des traditions. Au Témiscouata ; le site Saint-Pierre (CjEg-3), à 2,2 km de l'aire d'étude, est associé à l'Archaïque ancien (Chalifoux *et al.* 1998). Il a livré un assemblage varié taché d'ocre rouge interprété comme funéraire, mais aujourd'hui perturbé. L'Archaïque moyen est peu représenté dans le registre archéologique du sud du Québec, possiblement en raison de l'Hypsithermique (8 000 – 5 000 ans AA) qui a modifié les niveaux d'eau et submergé des sites. Une pointe à pédoncule contractant trouvée au site de Squatec pourrait toutefois être une des rares traces de l'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque moyen (Dumais et Rousseau 2002). Cependant, beaucoup de sites ont livré des témoins de l'Archaïque récent.

Le nombre de sites est plus important et on voit émerger des traditions distinctes (maritime, laurentienne/post-laurentienne), l'essor du travail de la pierre polie et des schèmes d'établissement incluant la réoccupation de sites, souvent près de grands cours d'eau. Dans le secteur à l'étude, on note la présence du site CkEh-1, au lac de la Grande Fourche (Lévesque et Michaud 1970 ; Desrosiers 1986).

Le Sylvicole (inférieur, moyen, supérieur) est la période la mieux documentée au Témiscouata : on y compte des dizaines de sites (Chalifoux *et al.* 1998). Pendant cette période de quelques centaines d'années, les populations continuent de pratiquer le nomadisme saisonnier tout en s'établissant de façon prolongée à certains endroits stratégiques. Au Témiscouata, le chert Touladi, une ressource locale, est fortement exploité par les groupes locaux pour fabriquer des outils (Eid 2017). L'horticulture est également progressivement intégrée dans les stratégies de subsistance. C'est cependant dans la culture matérielle que l'on perçoit des traits stylistiques évolutifs. Le Sylvicole inférieur est marqué par la sphère d'interaction Meadowood, que l'on reconnait grâce à la présence de bifaces de cache, d'outils en chert Onondaga, de pointes « box-based », poterie Vinette I (Taché 2010). Le Sylvicole moyen voit une évolution des styles céramiques et la prépondérance des pointes à encoches (Gates Saint-Pierre 2010). Finalement, le Sylvicole supérieur se caractérise par des pointes triangulaires et des céramiques décorées de motifs complexes (Chapdelaine 1990). Aucune occupation sylvicole n'a toutefois été formellement reconnue dans l'aire d'étude, ce qui reflète vraisemblablement un déficit de recherches plutôt qu'une absence réelle. En effet, les documents anciens attestent de la présence wolastoqey sur la rive sud du Saint-Laurent au début de la période des Contacts.

Alliés des Français dès la Grande Alliance de 1603 (Girard et Brisson 2018), les Wolastoqiyik demeurent présents sur le Wolastokuk après la Conquête britannique, malgré une dégradation progressive des relations. Les autorités perçoivent leur présence au Témiscouata (Michaud 2009). Au premier quart du XIX^{e} siècle, des familles wolastoqey immigrent au Bas-Canada (Goudreau 2023). En 1827, à la suite d'une pétition, le gouvernement fédéral concède 3 000 acres du canton de Viger (Isle Verte) aux Wolastoqiyik : c'est la réserve de Viger. Elle est peu habitée entre 1830 et 1845, mais des retours s'observent vers 1845. Or, la pression coloniale mène à la rétrocession de 1869 et à la vente des terres.

En 1874, une réserve est proposée au sud du lac Saint-François. En 1876, des familles s'installent à la réserve de Whitworth (Kataskomiq). On y recense 18 familles qui y hivernent. Le site, jugé de piètre qualité, est abandonné l'année suivante. L'agent des Affaires indiennes de l'époque, Antoine Lebel, note en 1880 ne pas croire à un retour à Whitworth, indiquant l'état de ruine des petites maisons (Johnson 1995). Nul n'y résidera de façon permanente, mais le terrain demeure propriété de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk et continu d'être fréquenté par des membres de la Nation[1].

En somme, la région à l'étude est occupée par les Autochtones depuis des millénaires, et cette présence se prolonge jusqu'au XX^{e} siècle, et ce, malgré les pressions coloniales.

3.2. Présence allochtone

Au XVII^{e} siècle, les premiers missionnaires allochtones parcourent le Témiscouata, et plusieurs récits soulignent le rôle de la rivière Saint-François comme axe de circulation. Dès 1624-1625, les Récollets auraient voyagé de l'Acadie à Québec en empruntant vraisemblablement cette rivière (Le Clercq 1691). Une décennie plus tard, le père Le Jeune aurait, lui aussi, utilisé la Saint-François

[1] Données issues d'une enquête orale de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk en 2022.

pour gagner l'Acadie (Caron 1980)[2]. Le trajet de Mgr de Saint-Vallier, en 1686, est mieux documenté : « Nous naviguâmes sur les quatre rivières du Loup, des Branches, de Saint-François et de Saint-Jean ; on fait peu de chemin sur les deux premières, on est plus longtemps sur les deux autres » (dans Têtu et Gagnon 1887).

Au même siècle, le seigneur Charles Aubert de La Chesnaye reçoit des concessions au Bas-Saint-Laurent dont le fief de Madawaska en 1683. Des postes de traite sont établis au lac Témiscouata, mais seront incendiés au tournant du XVIII[e] siècle (Johnson et Martijn 1994). Ainsi, sous le Régime français, le commerce de traite se concentre surtout au poste de Rivière-du-Loup (Goudreau 2023).

Pour répondre à des besoins stratégiques de communication entre Québec et Halifax, les autorités tracent en 1746 une première voie terrestre entre Notre-Dame-du-Portage et le lac Témiscouata : le Chemin français (Histoire plurielle 2002). Le tracé de ce chemin s'appuie possiblement sur un chemin déjà fréquenté par colons et Autochtones.

Après la Conquête, le Chemin français demeure utilisé, mais se dégrade rapidement. Conscients de son importance stratégique, les Britanniques tracent en 1783 une nouvelle route : le Chemin du Portage reliant à nouveau Notre-Dame-du-Portage au lac Témiscouata (Histoire plurielle 2002, figure 2). Le tracé est en partie superposé à l'ancien. Quatre postes de relais (Rivière-du-Loup, rivière Saint-François, sud du marais des Sangsues/lac de la Grande Fourche et lac Témiscouata) servent aux courriers. En 1814, les premiers occupants permanents s'installent le long du Chemin du Portage, alors que des soldats britanniques reçoivent des lots pour assurer présence et entretien.

Figure 2. *Extrait d'une carte où l'on voit le Chemin de Portage (Peachey 178X).*

Le XIX[e] siècle est marqué par le conflit de l'Aroostook (1838-1839), né des ambiguïtés frontalières du Traité de Versailles entre le Maine Canada (Massé 2017 ; SHAT 2001). Des ouvrages militaires sont déployés du côté britannique : fort Ingall (Cabano), caserne de Dégelé (Dégelis) et fortin du Petit-Sault. Du côté américain, on voit l'érection des forts Fairfield et Kent. Le Chemin du Portage est prolongé en 1839-1840 pour relier fort Ingall aux casernes de Dégelé (Histoire plurielle 2002).

[2] Certains auteurs situent un séjour au lac Pohénégamook lors de l'expédition de 1633-1634, bien que le tracé demeure ambigu et que d'autres y voient plutôt un passage par le lac Témiscouata.

Le Traité Webster-Ashburton (1842) fixe finalement la frontière canado-américaine et met fin au conflit sans qu'aucun affrontement n'ait lieu. La voie à la colonisation est ouverte. Entre 1848 et 1873, les cantons de Withworth, Armand, Estcourt, Pohénégamook et Demers sont proclamés.

Entre 1856 et 1862, une nouvelle route, le Chemin-Neuf, est construite entre Rivière-du-Loup et le Nouveau-Brunswick pour pallier les difficultés d'entretien du Chemin du Portage. Le Chemin-Neuf deviendra la route nationale n°2, puis la route 185 (Histoire plurielle 2002). En 1858, l'ouverture du chemin Taché (figure 3), parallèle au fleuve dans l'arrière-pays, stimule la colonisation. Des lots le long de son tracé sont octroyés (Bérubé, s. d.).

Figure 3. *Carte illustrant le tracé du chemin Tâché et autres chemins, Bureau de l'Arpenteur général (Bureau de l'Arpenteur Général 1862).*

Le développement économique s'intensifie avec la construction du chemin de fer Intercolonial (1867-1876), puis le Temiscouata Railway (dès 1889), qui relie Rivière-du-Loup à Edmundston. Des stations, comme Whitworth, Couturier Station, Summit, Saint-Honoré Station, influencent le peuplement. Au XX^{e} siècle, l'industrie forestière et, dans une moindre mesure, l'agriculture sont les secteurs économiques qui structurent l'occupation du territoire. Des infrastructures industrielles et agrodomestiques ponctuent alors la région à l'étude.

4. État des connaissances archéologiques antérieures

Plusieurs zones d'information archéologique (ZIA) (tableau 2) et sites archéologiques (tableau 3) existent à proximité des zones inventoriées pour le projet PPAW 2 (planche 2). Les ZIA désignent toutes des travaux d'inventaire archéologique, principalement réalisés dans le contexte de la construction de l'autoroute 85. Ces inventaires ont mené à la découverte de 3 sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude sujette du présent rapport.

Tableau 2. *Zones d'information archéologique (ZIA) à proximité des zones d'intervention. Ces ZIA sont représentées sur la planche 2.*

Références des ZIA	Type d'intervention	Contexte des travaux	Résultats
Archéo-Mamu 2018a	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Découverte du site CkEi-4
Archéo-Mamu 2018b	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Découverte du site CkEh-3
Artéfact urbain 2024	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Projet éolien PPAW 1	Négatif
Groupe DDM 2021a	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Découverte du site CkEh-4
Groupe DDM 2021 b	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Négatif
Dumais 1983	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction d'une ligne électrique entre Rivière-du-Loup et Madawaska	Plusieurs sites découverts, mais aucun à proximité de l'aire d'étude ; les polygones indiqués sur la planche 2 ne représentent qu'une fraction de ce projet d'inventaire
Ethnoscop 2019	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Négatif
Patrimoine Experts 2000	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Projets routiers variés pour le MTMD (MTQ), Direction du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	Négatif
Pintal 1996	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Réaménagement de la route 291 à Saint-Honoré-de-Témiscouata	Négatif
PNWW 2021	Inventaire archéologique	Construction d'une carrière à Saint-Antonin	Négatif

Tableau 3. *Sites archéologiques à proximité des zones d'intervention. Ces sites sont représentés sur la planche 2.*

Code Borden	Identité culturelle et datation	Informations supplémentaires	Références
CkEh-1	Autochtone ; paléohistorique indéterminé.	Site interprété comme un atelier ou une halte.	Desrosiers 1986
CkEh-2	Allochtone ; premier quart du XX^{e} siècle.	Fondations d'une maison associée au village de Whitworth, abandonné en 1922.	Proulx 1976
CkEh-3	Allochtone ; XIX^{e} et XX^{e} siècles.	Plusieurs voies publiques mises au jour, dont le chemin intercolonial de 1857.	Archéo-Mamu 2018b ; 2019
CkEh-4	Allochtone ; première moitié du XIX^{e} siècle.	Bassin en béton associé à la Brown Corp.	Groupe DDM 2021a
CkEh-5	Allochtone ; XIX^{e} et début du XX^{e} siècle.	Voie ferrée et pont ferroviaire	Groupe DDM 2022
CkEi-4	Allochtone ; fin du XIX^{e} et/ou début du XX^{e} siècle.	Lieu de vie domestique constitué d'un bâtiment sans fondation et d'une aire de rejet des déchets.	Archéo-Mamu 2018a
CkEi-5	Allochtone ; 1740-1940	Anciens chemins dont le Vieux chemin du Témiscouata.	Archéo-Mamu 2019

En tout, on dénombre 7 sites archéologiques à proximité de l'aire d'étude. Parmi ceux-ci, un seul site archéologique a fourni des témoins de la paléohistoire. Il s'agit du site CkEh-1 situé à l'extrémité nord du lac de la Grande Fourche et interprété comme un atelier ou une halte paléohistorique (Desrosiers 1986). Autrement, les sites archéologiques du secteur sont principalement associés à des occupations allochtones des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Parmi ceux-ci, on compte deux sites à usage domestique de la fin du XIX^{e} ou du début du XX^{e} siècle (CkEh-2 et

CkEi-4), un site à usage industriel associé à la *Brown Corp* (CkEh-4), un site associé au tracé d'une ancienne voie ferrée (CkEh-5), puis deux sites associés aux vestiges d'anciens chemins coloniaux datés entre le XVIII^{e} et le XX^{e} siècle (CkEh-3 et CkEi-5). Ces deux derniers sites sont d'un intérêt particulier ici, car on y retrouve différents types de vestiges associés au réseau routier des siècles derniers, tels que des pavés de bois, un mur de soutènement des bornes d'arpentage, des canalisations de bois et même des culées de pont (Archéo-Mamu 2019). Ces éléments exemplifient le type de témoins archéologiques qui pourraient être reconnus le long du tracé des chemins Taché ou du Grand Portage.

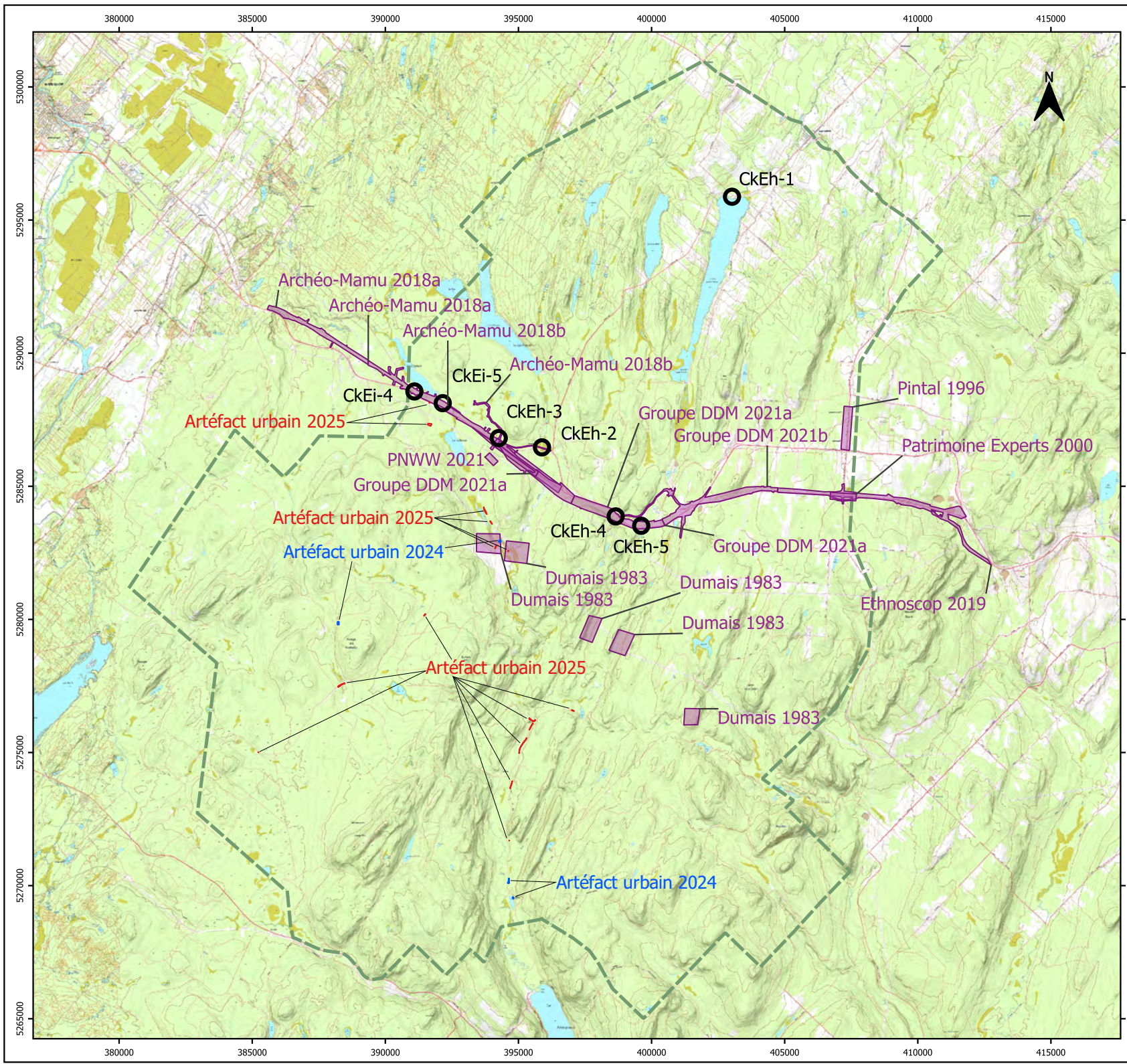

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) dans l'étendue des projets PPAW 1 et 2

- Étendue des projets PPAW 1 et 2
- Sites archéologiques
- Zones d'information archéologique (ZIA)

ZIA Artéfact urbain

- Artéfact Urbain 2024
- Artéfact Urbain 2025

0 2,5 5 7,5 10 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Ministère des ressources naturelles et des forêts. Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 11 septembre 2024 (carte principale).

Échelle 1 : 190 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

5. Méthodologie

Les méthodologies appliquées à ce projet consistent en un inventaire archéologique de 24 zones jugées à potentiel archéologique. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet et le type d'expertise à réaliser, les caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que les exigences méthodologiques du Ministère de la Culture et des Communications (MCC).

5.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne le cas échéant les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique des zones ciblées, les informations utilisées proviennent de deux études de potentiel archéologique réalisées au préalable (Pintal 2022 ; PNWW 2024).

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

5.2. Durée des travaux et équipes de terrain

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 14 au 28 juillet 2025. L'intervention a été réalisée sous la supervision de Simon Paquin, archéologue chargé de terrain, accompagné d'une équipe modulaire d'archéologues composée d'Eli Blouin Rondeau, de Guillaume Turcotte, de Joey Leblanc, d'Étienne Corbeil et d'Anne-Julie Bilodeau. Joey Leblanc a aussi agi à titre de coordonnateur et chargé de projet. La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a pris part aux travaux archéologiques par l'entremise de sa représentante, Jolyane Saule. Cette participation a contribué à l'intégration des connaissances locales et à la validation des sensibilités culturelles wolastoqey tout au long de l'intervention.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

5.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection

visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes et qu'il y a présence de milieux humides ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique ont été sondées manuellement, à la pelle. Ces zones ont été définies dans les études de potentiel mentionnées plus haut. Les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 10 mètres pour les zones à potentiel autochtone et de 15 mètres pour les zones à potentiel allochtone. Chacun de ces sondages à une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm^2), une profondeur minimale de 50 cm et il est par la suite localisé à l'aide d'un appareil GPS. Les premiers 20 centimètres de chaque sondage situé à moins de 50 m d'un cours d'eau ont été tamisés à l'aide d'un tamis 6 mm (1/4"). Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés. Dans la logique du système de Tikal, les 24 zones à potentiel identifiées pour l'inventaire archéologique sont désignées comme les sous-opérations A1 à A24 au sein de l'opération A. Puis, les sondages sont nommés de manière incrémentale à partir de 001, en poursuivant la numérotation d'une sous-opération à l'autre selon l'ordre de l'intervention.

Des profils stratigraphiques ont été relevés pour certains sondages pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative des sols et de l'environnement physique est observée. Autrement, un relevé stratigraphique est généralement effectué à tous les 500 mètres lorsqu'un secteur archéologique est plus long que cette distance.

En cas de découverte archéologique dans un sondage, ce dernier est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et l'entièreté de ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix de chaque côté du sondage positif, à une distance de 3 mètres pour une découverte paléohistorique et de 5 mètres pour une découverte historique. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m pour les découvertes paléohistoriques et de 10 mètres pour les découvertes historiques. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 ou 5 mètres sont repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 ou 10 mètres de distance s'avère négatif, le processus d'évaluation prend fin.

Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

5.4. Méthodologie en laboratoire

Les artéfacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts ont été appliqués suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994).

6. Résultats

6.1. Sous-opération A1

La sous-opération A1 représente une zone boisée et pentue menant à une petite terrasse (sud-ouest de la zone) aux abords de la Petite rivière Bleue (planche 3). La zone est située dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, 29 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A1 est qualifié de moyen et est caractérisé par la proximité de la rivière et un drainage adéquat. De plus, il s'agit d'une rivière plausiblement canotable.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A1-323 (profil 1). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon sableux noir-gris avec racines (1 %) puis d'un horizon Ae de limon sableux blanc meuble et diffus avec racines (1 %). Sous cette couche se retrouve un horizon B de limon sableux orangé foncé peu compact avec pierres (15 % ; granitiques et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 30 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et racines (4 %) puis un horizon C de limon sableux beige orangé peu compact avec pierres (10 % ; granitiques et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm). Une seule zone a été exclue de l'intervention au sein de la sous-opération A1 (tableau 4).

Tableau 4. *Zone exclue de la sous-opération A1. Cette zone est illustrée sur la planche 3.*

Numéro	Raison	Photographies
# 18	Fossé et bourrelet de construction de chemin	PPAW2_044

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant tout le long de la terrasse aux abords de la Petite rivière Bleue au sud-est et au nord-ouest de la zone. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux à cet endroit, de procéder à un nouvel inventaire archéologique dans ce secteur.

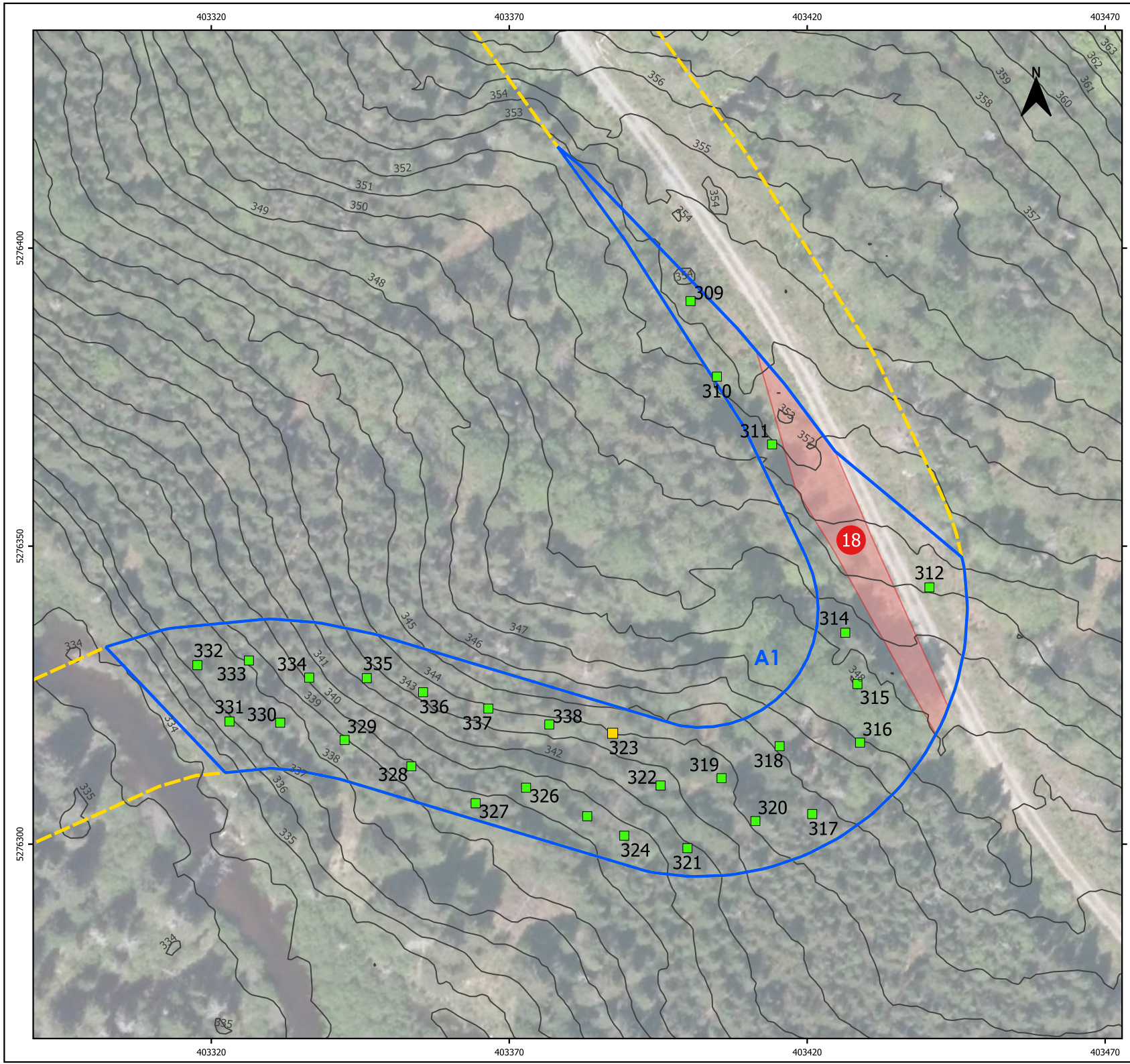

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 3. Sous-opération A1 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 850

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 403387.36
Y : 5276318.62
Z : 344.00 m

Photographie PPAW2_046

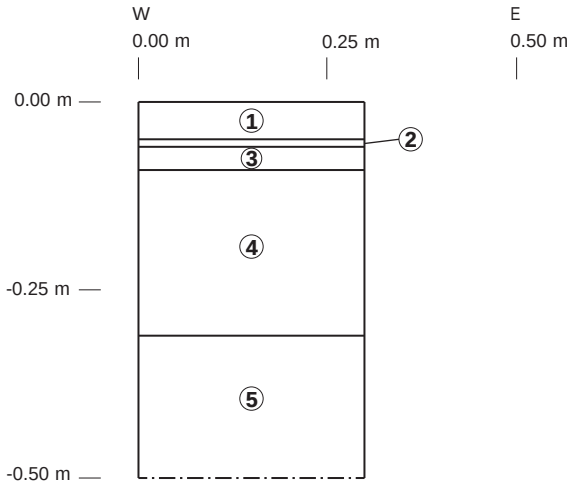

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A1-323

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.05 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.05 - 0.06 m : Horizon Ah de limon sableux noir gris, meuble avec des racines (1%).

3 0.06 - 0.09 m : Horizon Ae de limon sableux blanc et meuble avec des racines (1%).

4 0.09 - 0.31 m : Horizon B de limon sableux orangé foncé peu compact avec des racines (4%) et des pierres (15 % ; granitiques et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 30 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm).

5 0.31 - 0.50 m : Horizon C de limon sableux beige orangé peu compact avec pierres (10 % ; granitiques et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6.2. Sous-opération A2

La sous-opération A2 touche une zone déjà investiguée lors de l'inventaire archéologique effectué par Artéfact urbain à l'automne 2024 (Artéfact urbain 2024 ; voir planche 4). Il s'agit d'une bande de gravier localisée au cœur de la carrière du Pic à Champoux dans la municipalité de Saint-Antonin (planche 4). Ce secteur est aujourd'hui occupé par les bureaux de chantier et les stationnements associés du projet PPAW 1 (figure 4). Aucun sondage n'a été effectué en raison de la forte anthropisation récente de ce lieu.

Figure 4. *Zone complètement anthropisée au cœur du Pic à Champoux à Saint-Antonin (photographie PPAW2_088 ; vue vers le nord).*

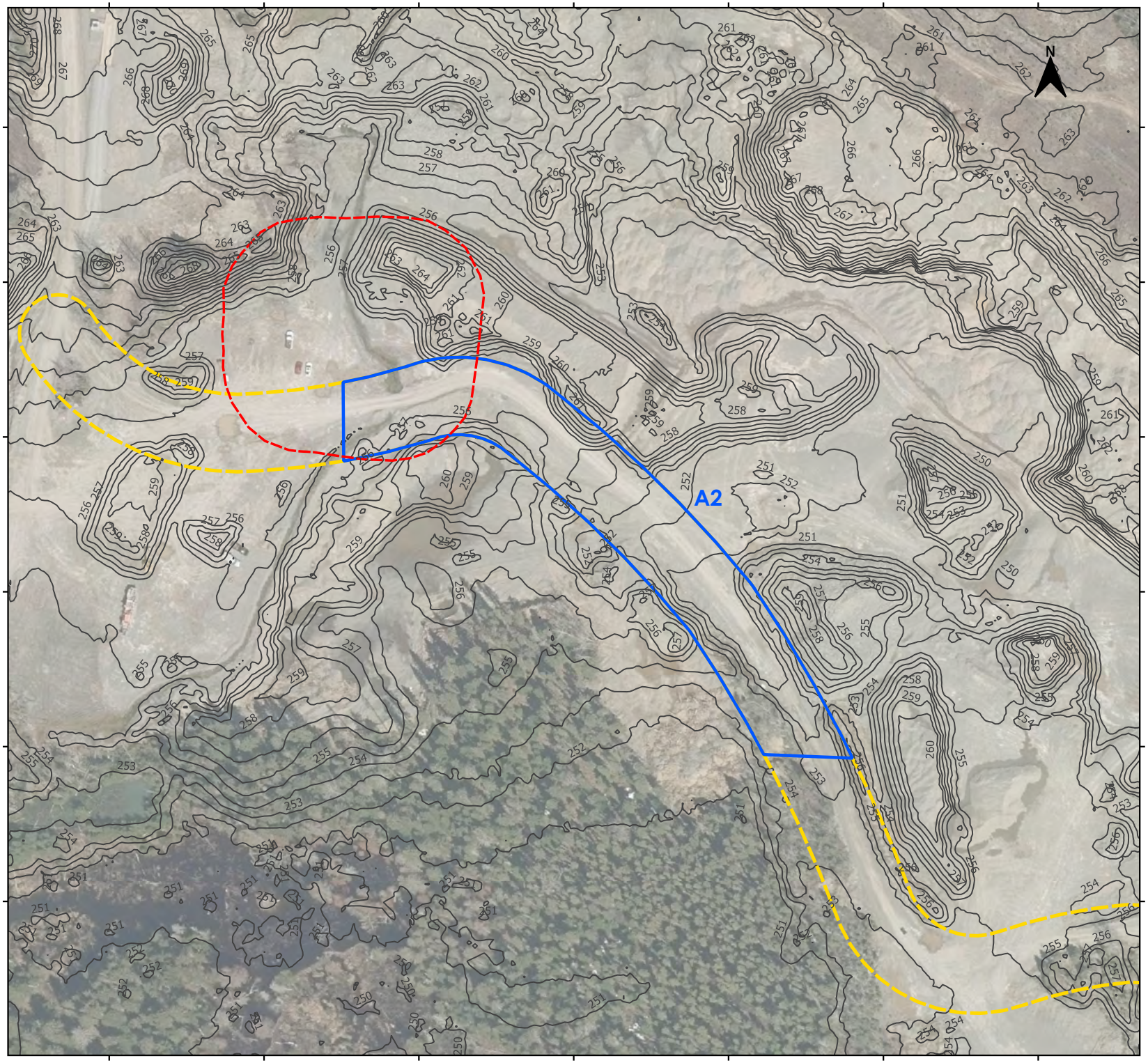

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 4. Sous-opération A2 à Saint-Antonin

- Limites des sous-opérations
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Zone inventoriée antérieurement (Artéfact urbain 2024)

0 20 40 60 80 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 700

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

6.3. Sous-opération A3

La sous-opération A3 est une bande de terre boisée traversée d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata (planche 5). Au total, 11 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A3 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A3-351 (profil 2). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un lot de sable beige-gris peu compact avec des pierres (5 % ; granitiques et grès ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm) et des racines (1 %). Trois zones ont été exclues de l'intervention au sein de la sous-opération A3 en raison de la présence de milieux humides (tableau 5).

Tableau 5. *Zones exclues de la sous-opération A3. Ces zones sont illustrées sur la planche 5.*

Numéro	Raison	Photographies
# 21	Milieu humide	PPAW2_054
# 22	Milieu humide	PPAW2_058
# 23	Milieu humide	PPAW2_060

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Autrement, des bûches en état de décomposition ont été retrouvées dans le secteur, témoignant d'activités de coupe forestière ayant eu lieu à cet endroit par le passé, fort plausiblement après 1950. Un mur de soutènement en grands blocs de pierre (environ 1 m de diamètre) a aussi été observé en association avec un ponceau passant sous le chemin (figure 6 ; planche 5). Ce dernier est associé à l'entretien du chemin forestier et ne présente pas de valeur archéologique.

Figure 5. *Amas de bûches en décomposition sur bord du chemin au sein de la sous-opération A3 (photographie PPAW2_056 ; vue vers le sud).*

Figure 6. *Mur de soutènement associé à un ponceau passant sous le chemin dans la sous-opération A3 (photographie PPAW2_059 ; vue vers le sud).*

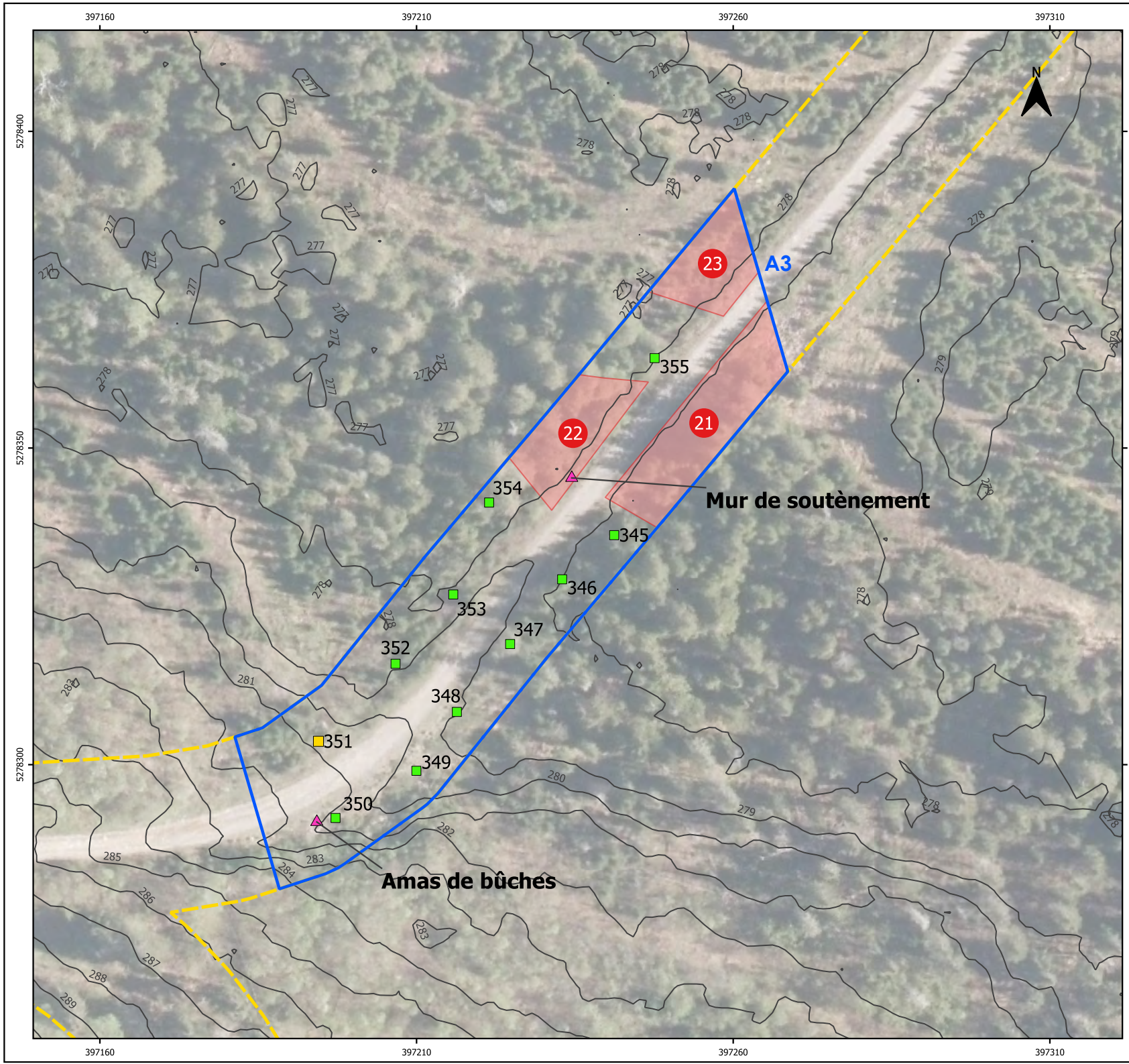

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 5. Sous-opération A3 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Autres éléments

0 10 20 30 40 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 800

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 397194.51
Y : 5278303.70
Z : 280.79 m

Photographie PPAW2_057

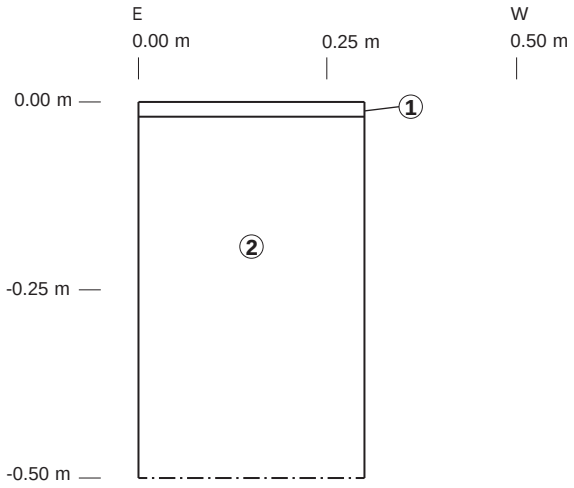

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A3-351

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.02 - 0.50 m : Sable beige-gris peu compact avec des pierres (5 % ; granitiques et grès ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

6.4. Sous-opération A4

La sous-opération A4 est une bande de terre boisée dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata (planche 6). Au total, 6 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A4 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A4-516 (profil 3). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon sableux meuble noir très mince avec des racines (1 %) puis d'un horizon B de limon argileux brun avec une faible teinte orangée avec des pierres (5 % ; grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %). Au fond du sondage est atteint un niveau compact de limon argileux gris à brun avec des pierres (50 % ; granitiques et grès ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm). Le roc est atteint en moyenne à une profondeur de 35 cm.

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

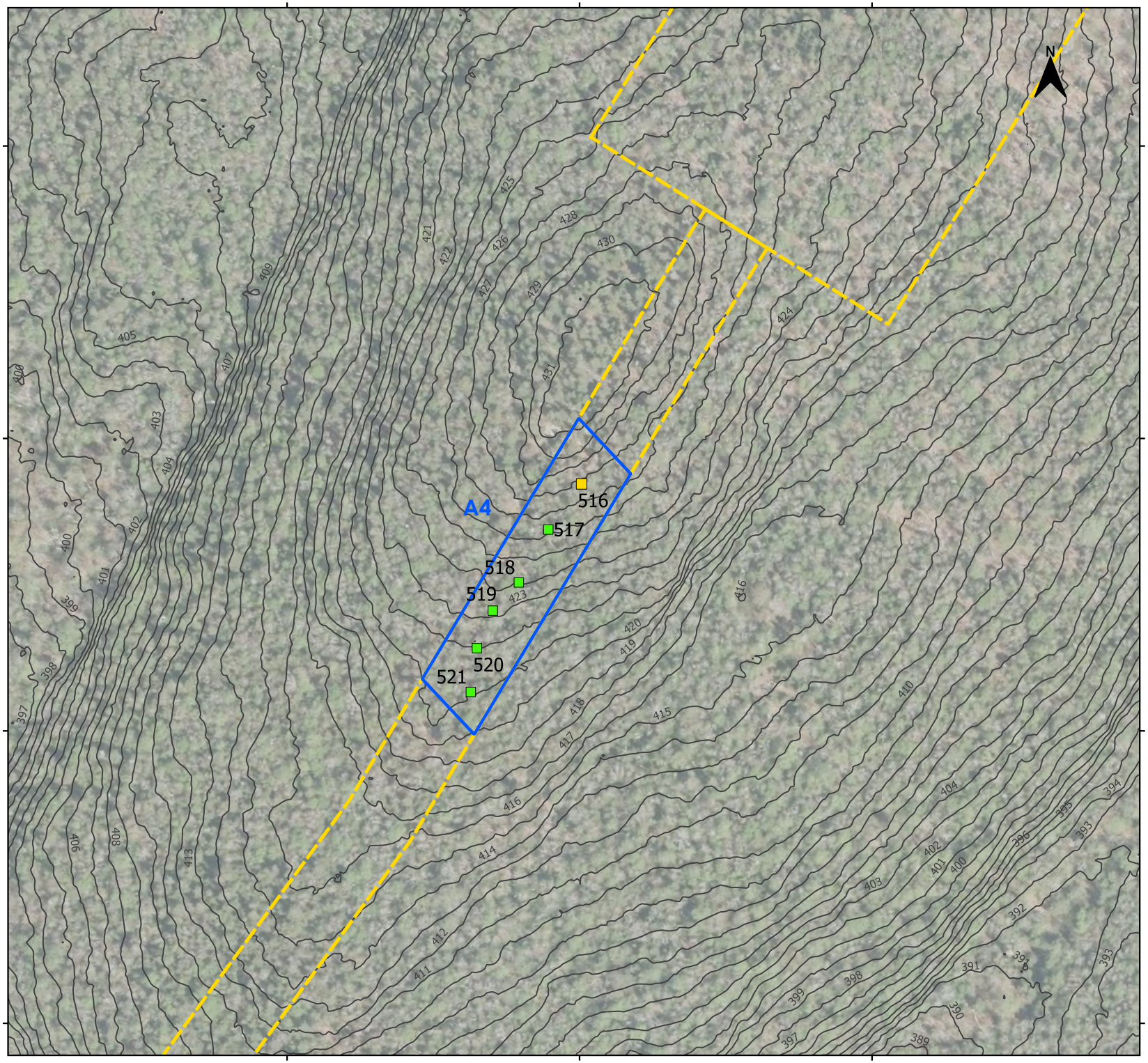

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 6. Sous-opération A4 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

0 10 20 30 40 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 800

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 397000.69
Y : 5282494.48
Z : 427.93 m

Photographie PPAW2_086

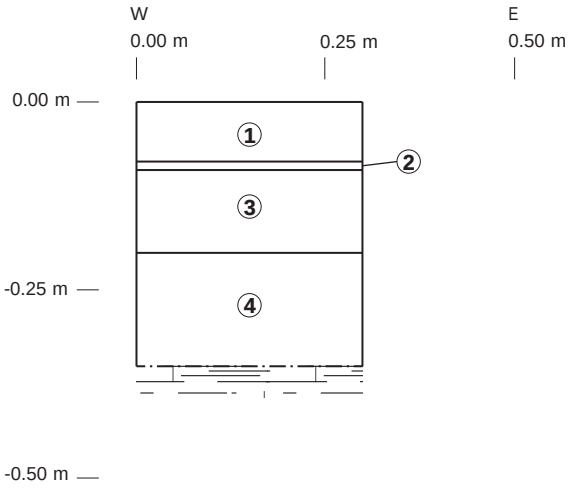

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A4-516

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.08 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.08 - 0.09 m : Horizon Ah de limon sableux meuble noir très mince avec des racines (1 %).

3 0.09 - 0.20 m : Horizon B de limon argileux brun avec une faible teinte orangée avec des pierres (5 % ; grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

4 0.20 - 0.35 m : Niveau compact de limon argileux gris à brun avec des pierres (50 % ; granitiques et grès ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm).

— · — Limite de l'excavation.

Roc ou bloc surdimensioné.

6.5. Sous-opération A5

La sous-opération A5 est une bande de terre boisée dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata recouverte en presque totalité par un chemin d'accès (planche 7). Des traces de dynamitage observées aux abords de ce chemin démontrent la perturbation anthropique récente et majeure à cet endroit. Ce faisant, une seule ligne de sondage a pu être réalisée en marge de la zone, là où les sols semblaient moins perturbés. Au total, 7 sondages ont été réalisés. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A5 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A5-359 (profil 4). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune à brun rouge composée de matière organique suivie d'un horizon Ae de sable limoneux peu compact gris avec une petite teinte violacée et avec des pierres (2 % ; quartz ; 50 % <2 cm ; 50 % 2- 5 cm) et racines (11 %). Sous cette couche est atteint un horizon B orangé brun de sable limono-argileux peu compact avec des pierres (10 % ; quartz, granitiques, grès et schiste ; 50 % <2 cm ; 45 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm) et des racines (2 %).

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 7. Sous-opération A5 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

0 10 20 30 40 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 396304.99
Y : 5283158.21
Z : 343.57 m

Photographie PPAW2_063

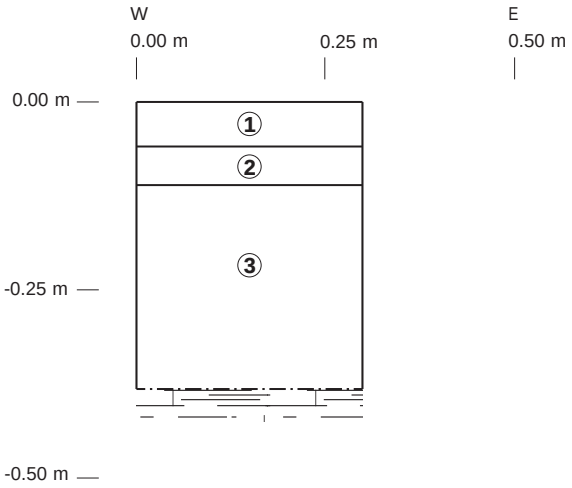

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A5-359

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 — 0.00 - 0.06 m : Niveau LFH brun à rouge principalement composé de matière organique en décomposition.

2 — 0.06 - 0.11 m : Horizon Ae de sable limoneux peu compact gris avec une petite teinte violacée et avec des pierres (2 % ; quartz ; 50 % <2 cm ; 50 % 2- 5 cm) et racines (11%).

3 — 0.11 - 0.38 m : horizon B orangé brun de sable limono-argileux peu compact avec des pierres (10 % ; quartz, granitiques, grès et schiste ; 50 % <2 cm ; 45 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm) et des racines (2 %).

—·— Limite de l'excavation.

Roc ou bloc surdimensioné.

6.6. Sous-opération A6

La sous-opération A6 est une bande de terre boisée traversée d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata (planche 8). Au total, 19 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A6 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A6-376 (profil 5). Il s'agit d'une litière (Lfh) brun foncé composée de matière organique suivie d'un horizon Ae gris de limon sableux meuble avec des pierres (1 % ; granitiques et grès ; 100 % <2 cm) et des racines (10 %) et d'un horizon B orangé de limon argileux peu compact avec des pierres (5 % ; granitiques et grès ; 80 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (5 %). L'horizon C sous-jacent est composé d'une première couche d'argile sableuse grise moyennement compacte avec des pierres (10 % ; granitiques et grès ; 80 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) puis d'une couche d'argile grise compacte avec des pierres (10 % ; granitiques et grès ; 90 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm). Deux zones ont été exclues de l'intervention au sein de la sous-opération A6 en raison de la présence de milieux humides (tableau 6).

Tableau 6. *Zones exclues de la sous-opération A6. Ces zones sont illustrées sur la planche 8.*

Numéro	Raison	Photographies
# 25	Milieu humide	N/A
# 26	Milieu humide	PPAW2_066

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

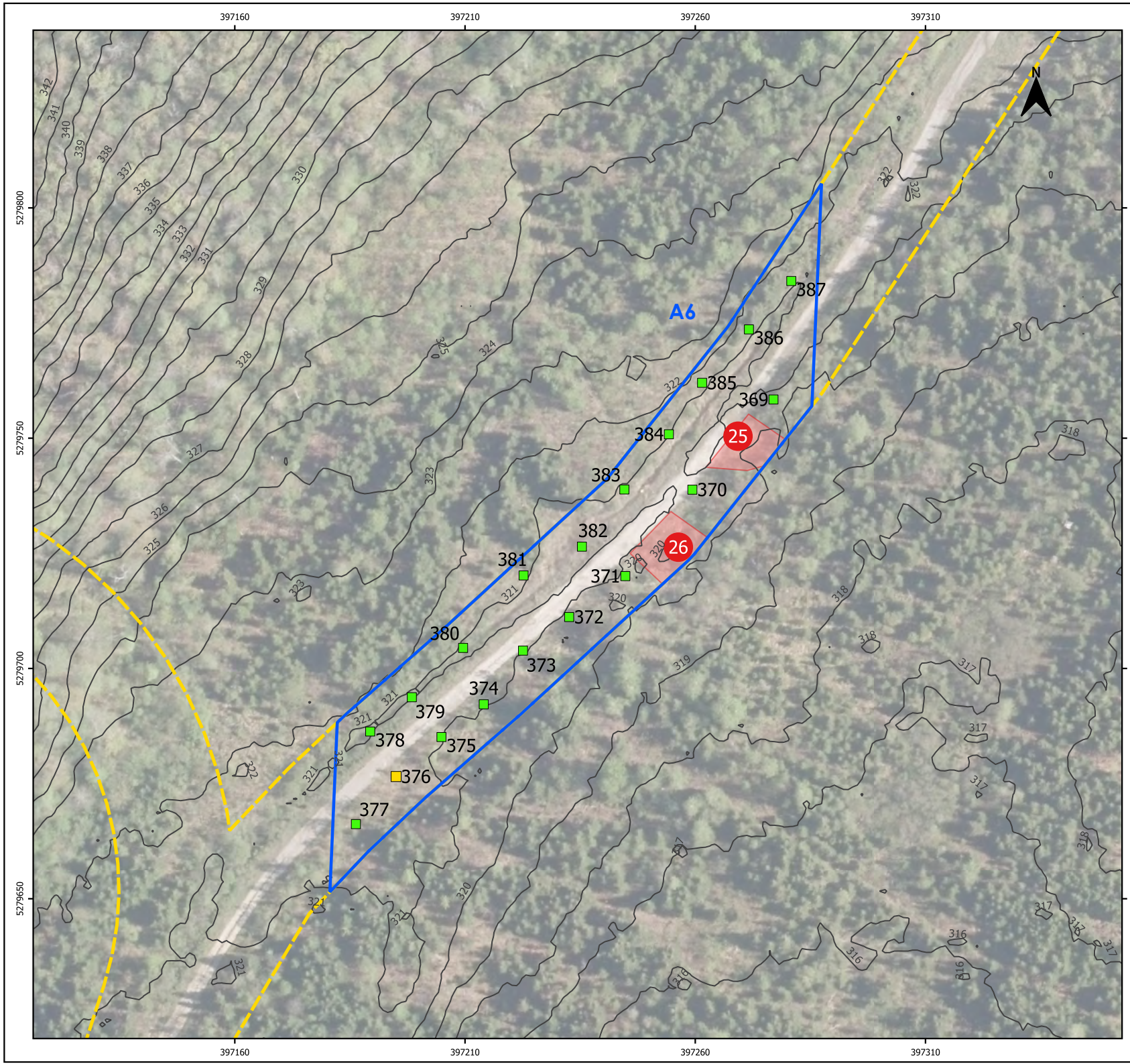

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 8. Sous-opération A6 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

0 10 20 30 40 50 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 100

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 397195.04
Y : 5279676.54
Z : 321.61 m

Photographie PPAW2_068

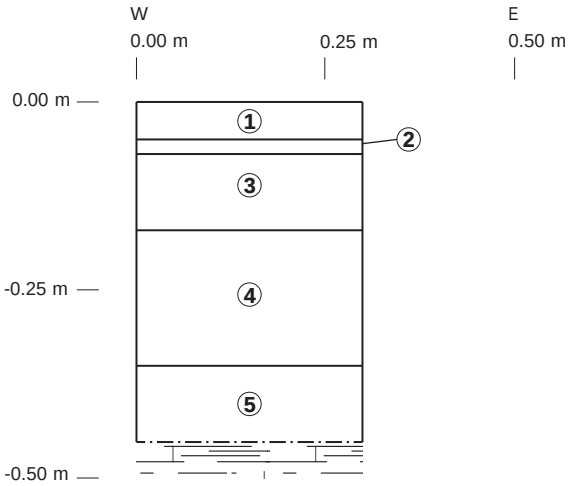

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A6-376

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.05 m : Niveau LFH brun foncé principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.05 - 0.07 m : Horizon Ae gris de limon sableux meuble avec des pierres (1 % ; granitiques et grès ; 100 % <2 cm) et des racines (10 %).

3 0.07 - 0.17 m : Horizon B orangé de limon argileux peu compact avec des pierres (5 % ; granitiques et grès ; 80 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm ; 10% 5-10 cm) et des racines (5 %).

4 0.17 - 0.35 m : Horizon C, argile sableuse grise moyennement compacte avec des pierres (10 % ; granitiques et grès ; 80 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm).

5 0.35 - 0.45 m : Horizon C, argile grise compacte avec des pierres (10 % ; granitiques et grès ; 90 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm).

— · — Limite de l'excavation.

Roc ou bloc surdimensioné.

6.7. Sous-opération A7

La sous-opération A7 est une bande de terre boisée qui longe la route Taché sur son côté est dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (planche 9). Au total, 17 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone et autochtone de la sous-opération A7 a été caractérisé selon le tracé du Chemin du Portage.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A7-128 (profil 6). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un niveau d'argile limoneuse brun foncé compacte avec des pierres (60 % ; calcaire schisteux et schiste ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (10 %) et d'un niveau d'argile limoneuse grise très compacte avec des pierres (5 % ; calcaire schisteux et schiste ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %). Trois zones ont été exclues de l'intervention au sein de la sous-opération A7 en raison de la présence de bourrelets reliés à la construction du Chemin Taché Ouest (tableau 7).

Tableau 7. *Zones exclues de la sous-opération A7. Ces zones sont illustrées sur la planche 9.*

Numéro	Raison	Photographies
# 3	Bourrelet de construction de route avec blocs	PPAW2_011
# 4	Bourrelet de construction de route avec blocs	N/A
# 5	Bourrelet de construction de route avec blocs	PPAW2_014

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones ou autochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

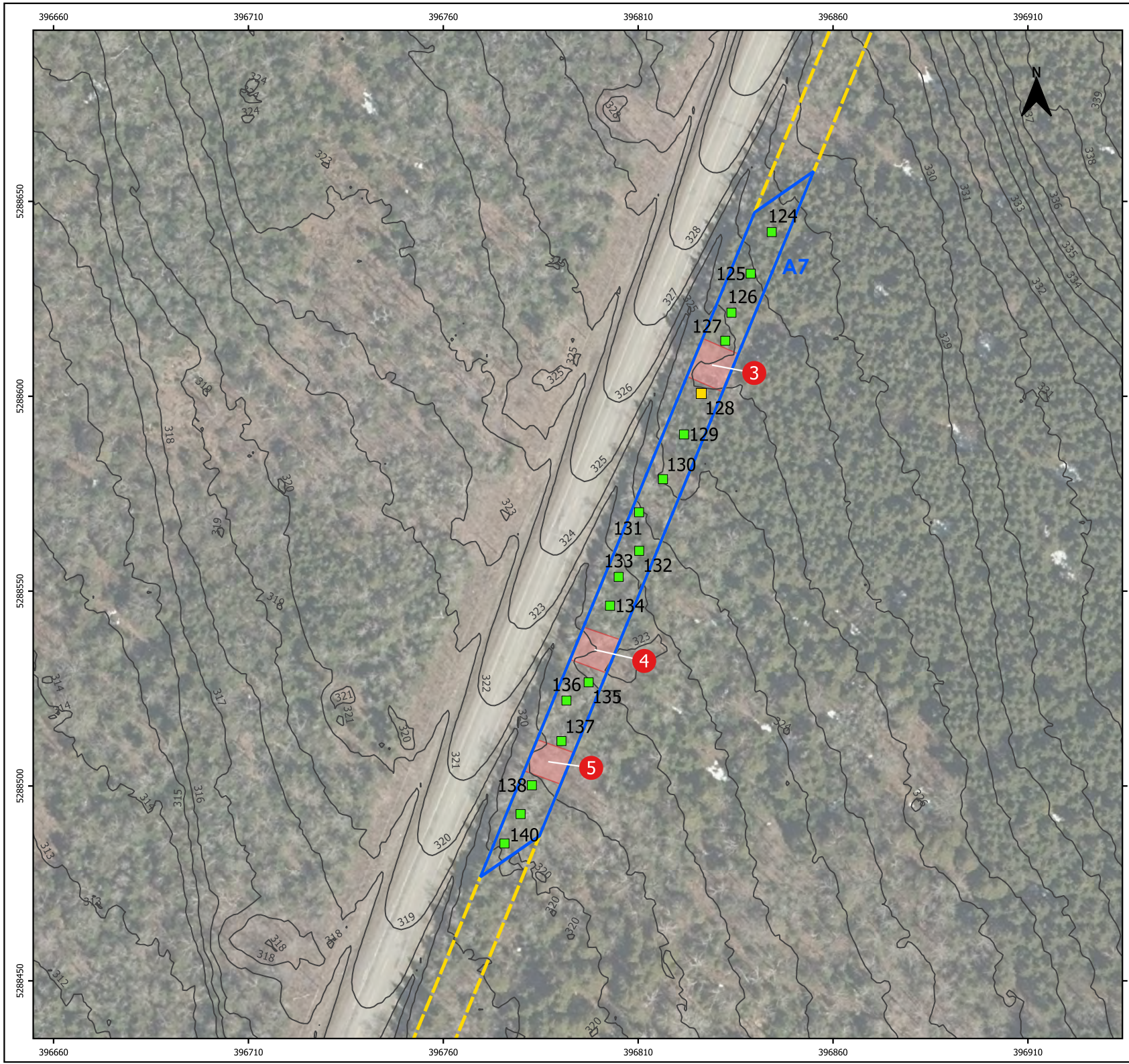

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 9. Sous-opération A7 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

0 20 40 60 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 300

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 396826.20
Y : 5288600.73
Z : 325.64 m

Photographie PPAW2_012

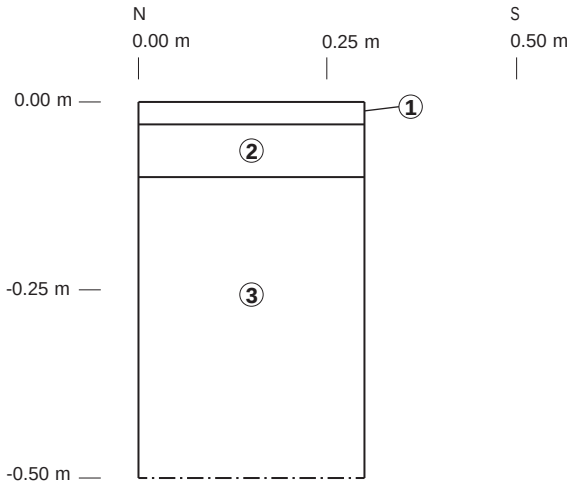

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A7-128

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.03 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.03 - 0.10 m : Argile limoneuse brun foncé compacte avec des pierres (60 % ; calcaire schisteux et schiste ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (10 %).

3 0.10 - 0.50 m : Niveau d'argile limoneuse grise très compacte avec des pierres (5 % ; calcaire schisteux et schiste ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

6.8. Sous-opération A8

La sous-opération A8 représente une zone boisée située dans la municipalité de Saint-Antonin (planche 10). Au total, 43 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A8 est qualifié de moyen et est caractérisé par la topographie environnante offrant à cet endroit une voie d'accès entre les lacs du Dentiste et Long en plus d'offrir un drainage adéquat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A8-595 (profil 7). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ae de sable argileux gris avec des pierres (10 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (5 %) puis d'un horizon B de sable argileux brun à faiblement orangé compact avec des pierres (40 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm ; 5 % >10 cm) et des racines (4 %). L'horizon C sous-jacent est composé de sable argileux grossier et très compact brun avec une faible teinte orangée avec des pierres (75 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 90 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm). Trois zones ont été exclues de l'intervention au sein de la sous-opération A8 en raison de la présence d'un bourrelet relié à la construction du chemin ou de secteurs en champs de blocs dénués de sédiments (tableau 8).

Tableau 8. *Zones exclues de la sous-opération A8. Ces zones sont illustrées sur la planche 10.*

Numéro	Raison	Photographies
# 38	Bourrelet de construction de chemin	PPAW2_107
# 39	Zone sur le roc ; champs de blocs sans sédiment	PPAW2_110 PPAW2_111 PPAW2_112
# 40	Zone sur le roc ; champs de blocs sans sédiment	PPAW2_113

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Il est aussi à noter que la portion ouest de la zone est un champ de blocs à la topographie extrêmement accidentée et que le roc y affleure presque partout. Aucun sondage n'a été réalisé dans cette portion de la zone A8.

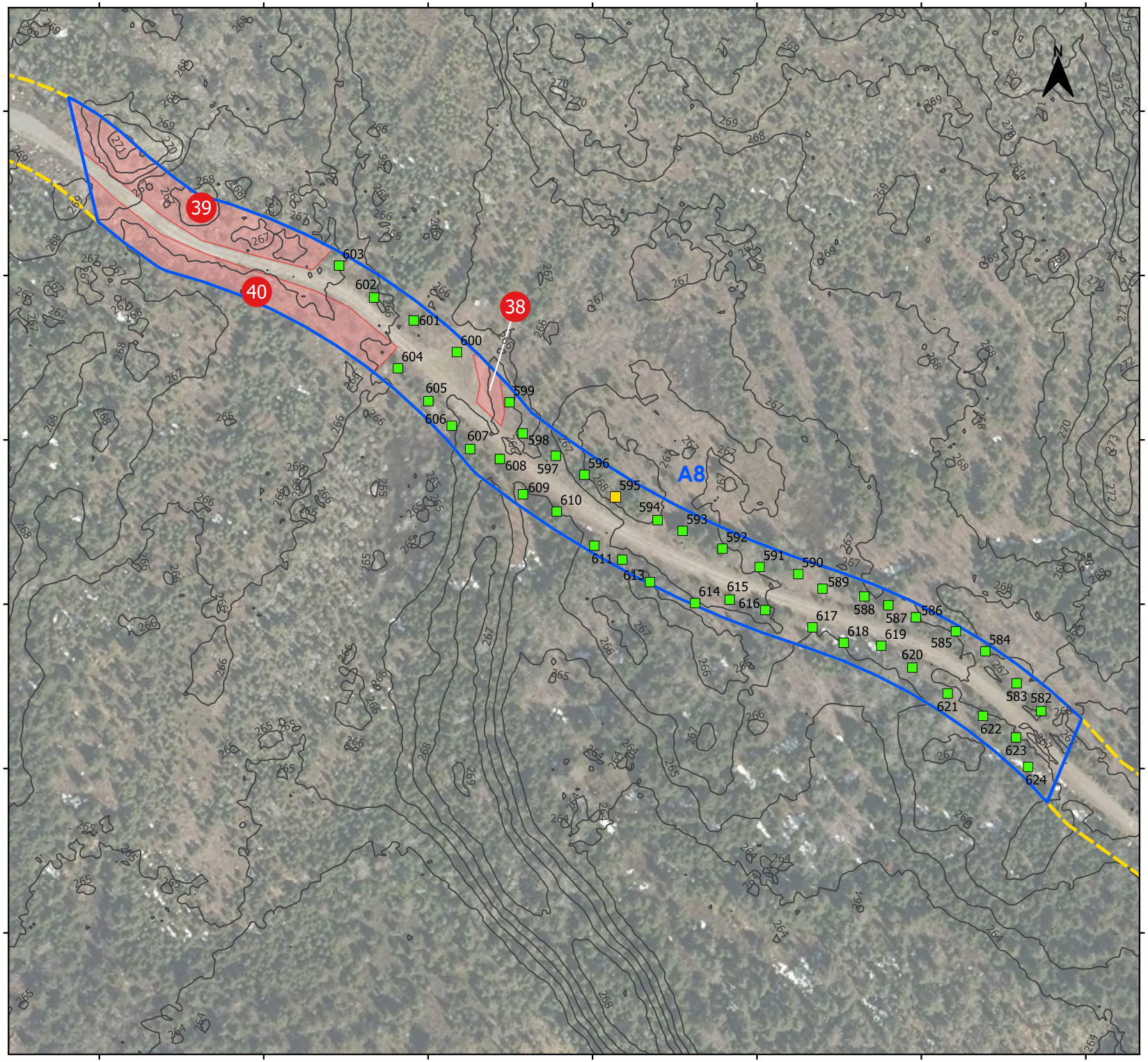

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 10. Sous-opération A8 à Saint-Antonin

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

0 20 40 60 80 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 600

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 393366.97
Y : 5284882.66
Z : 268.35 m

Photographie PPAW2_105

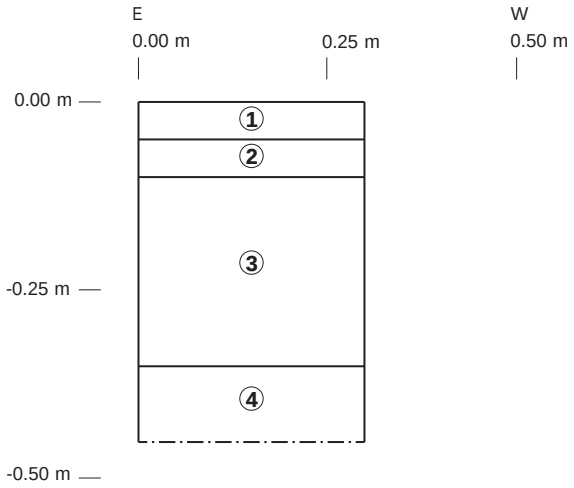

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A8-595

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.05 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.05 - 0.10 m : Horizon Ae de sable argileux gris avec des pierres (10 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (5 %).

3 0.10 - 0.35 m : Horizon B de sable argileux brun à faiblement orangé compact avec des pierres (40 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 5 % 5-10cm ; 5 %>10 cm) et des racines (4 %).

4 0.35 - 0.45 m : Horizon C de sable argileux grossier et très compact brun avec une faible teinte orangée et des pierres (75 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 90 % <2cm ; 10 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6.9. Sous-opération A9

La sous-opération A9 représente une zone boisée traversée d'un chemin forestier et disposée de part et d'autre de la rivière Saint-Hubert (planche 11). La zone est située dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 47 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A9 est qualifié de faible et est caractérisé par la présence de la rivière Saint-Hubert, une topographie adéquate, mais un drainage inadéquat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A9-498 (profil 8). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon sableux noir à brun meuble avec des racines (1 %), puis d'un horizon Ae gris de sable argileux peu compact avec des racines (2 %). Sous ce niveau se retrouve un horizon B de sable argileux compact beige avec une légère teinte orangée avec des pierres (25 % ; grès, calcaire, schiste et quartz ; 40 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (1 %). L'horizon C sous-jacent est composé de sable argileux gris et compact avec des pierres (50 % ; grès, calcaire, schiste et quartz ; 90 % <2 cm ; 8 % 2-5 cm ; 2 % 5-10 cm). Quatre zones ont été exclues de l'intervention au sein de la sous-opération A9 en raison de la présence de fossés ou de milieux humides (tableau 9).

Tableau 9. *Zones exclues de la sous-opération A9. Ces zones sont illustrées sur la planche 11.*

Numéro	Raison	Photographies
# 28	Milieu humide	PPAW2_079
# 29	Fossé	PPAW2_080
# 30	Milieu humide	PPAW2_081
# 31	Milieu humide	PPAW2_084

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant sur les rives de la rivière Saint-Hubert. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux additionnels sur les rives de la rivière, de procéder à un nouvel inventaire archéologique.

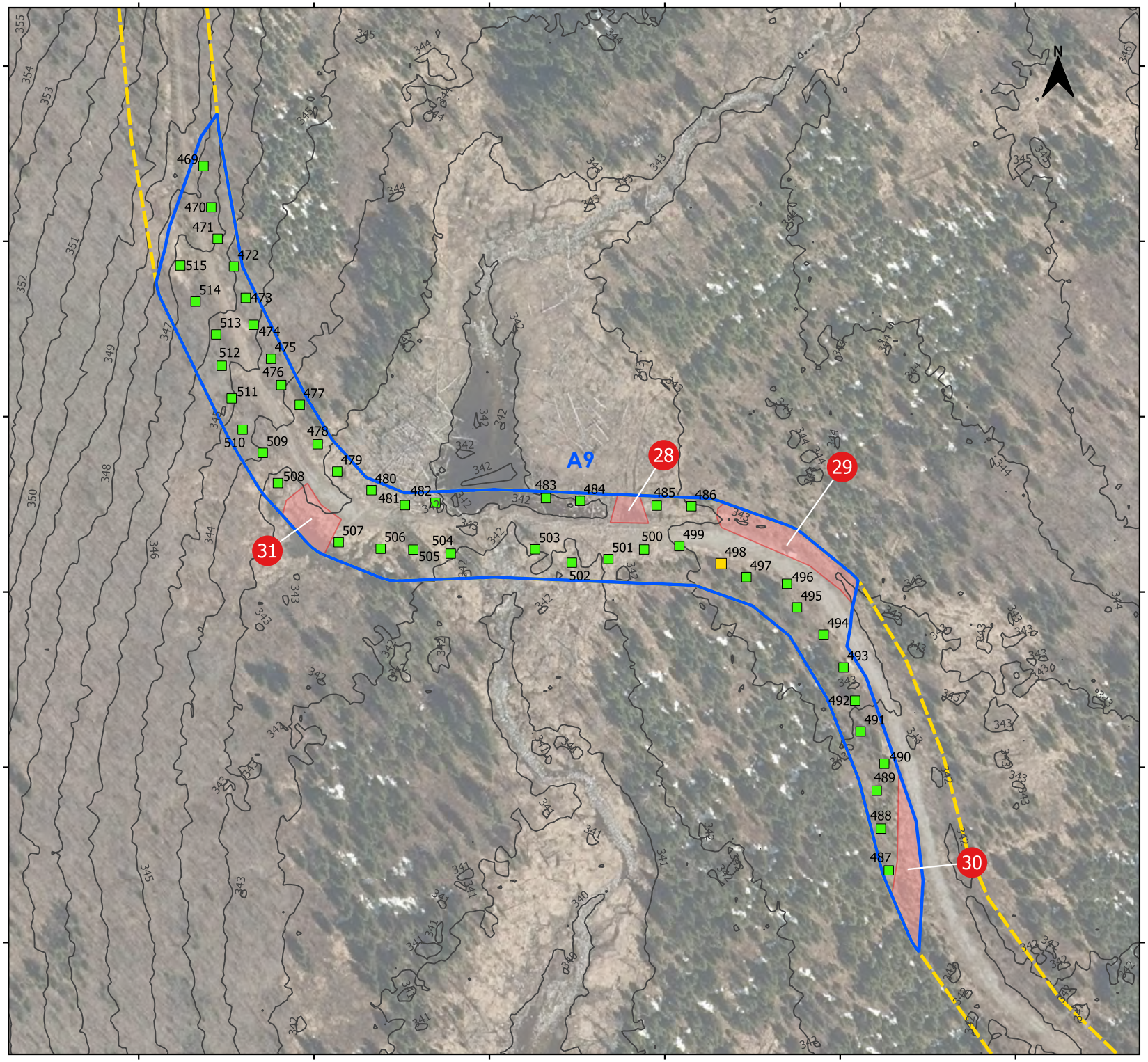

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 11. Sous-opération A9 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondages-tests
- Zones exclues
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)

0 20 40 60 80 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 500

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 399976.07
Y : 5289908.11
Z : 343.29 m

Photographie PPAW2_082

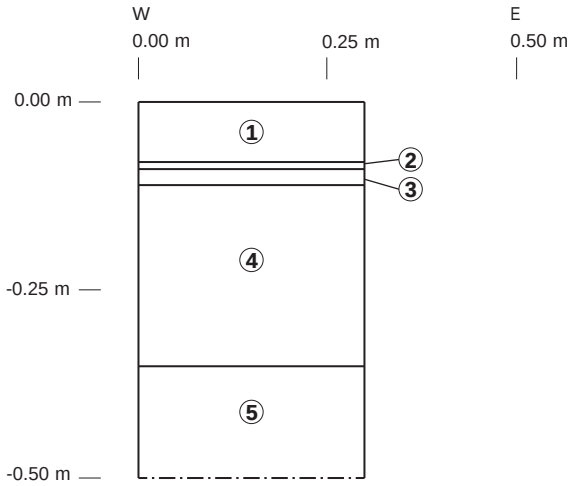

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 8. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A9-498

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.08 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.08 - 0.09 m : Horizon Ah de limon sableux noir à brun meuble avec des racines (1%).

3 0.09 - 0.11 m : horizon Ae gris de sable argileux peu compact avec des racines (2 %).

4 0.11 - 0.35 m : Horizon B de sable argileux compact beige avec une légère teinte orangée avec des pierres (25 % ; grès, calcaire, schiste et quartz ; 40 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (1%).

5 0.35 - 0.50 m : Horizon C de sable argileux gris et compact avec des pierres (50 % ; grès, calcaire, schiste et quartz ; 90 % <2 cm ; 8 % 2-5 cm ; 2 % 5-10 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6.10. Sous-opération A10

La sous-opération A10 représente une zone boisée directement sur le côté est de la route Taché dans le territoire de Kataskomiq (planche 12). Au total, 5 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique autochtone (XIX^{e} siècle) de la zone A10 est qualifié de moyen et est caractérisé par sa localisation au sein de l'ancienne communauté de Withworth, où 11 maisons ont été temporairement occupées par le passé.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A10-151 (profil 9). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un niveau d'argile limoneuse brun foncé et compact avec des pierres (10 % ; schiste, calcaire schisteux et quartz ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (10 %). Le niveau sous-jacent est composé d'une argile limoneuse brun foncé à gris compacte avec des pierres (70 % ; grès, calcaire, schiste ; 20 % <2 cm ; 60 % 2-5 cm ; 15 % 5-10 cm ; 5 % >10 cm) et des racines (2 %).

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques autochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, des traces de la présence humaine moderne ont été relevées. Une cabane en *plywood* avec un toit à double pente en bardeau a été observée au nord-est tout juste hors de la zone d'intervention (figure 7). Cette structure est disposée au sein d'une petite clairière et semble avoir été entretenue, à tout le moins au courant de la dernière décennie. Une concentration de déchets a aussi été relevée aux environs du sondage A10-151 (planche 12). Cette concentration de déchets est composée de métal ferreux, d'une chaudière, de bouteilles de verre vert et d'un contenant émaillé. Deux tessons de verre (un teinté vert et un coloré vert) récolté dans le lot 2 du sondage A10-151 pourraient aussi être reliés à cette concentration de déchets (annexe 3). Il est fort probable que cette concentration de déchets soit postérieure à 1950.

Figure 7. *Cabane au nord-est de la sous-opération A10 (photographie PPAW2_019 ; vue vers l'est).*

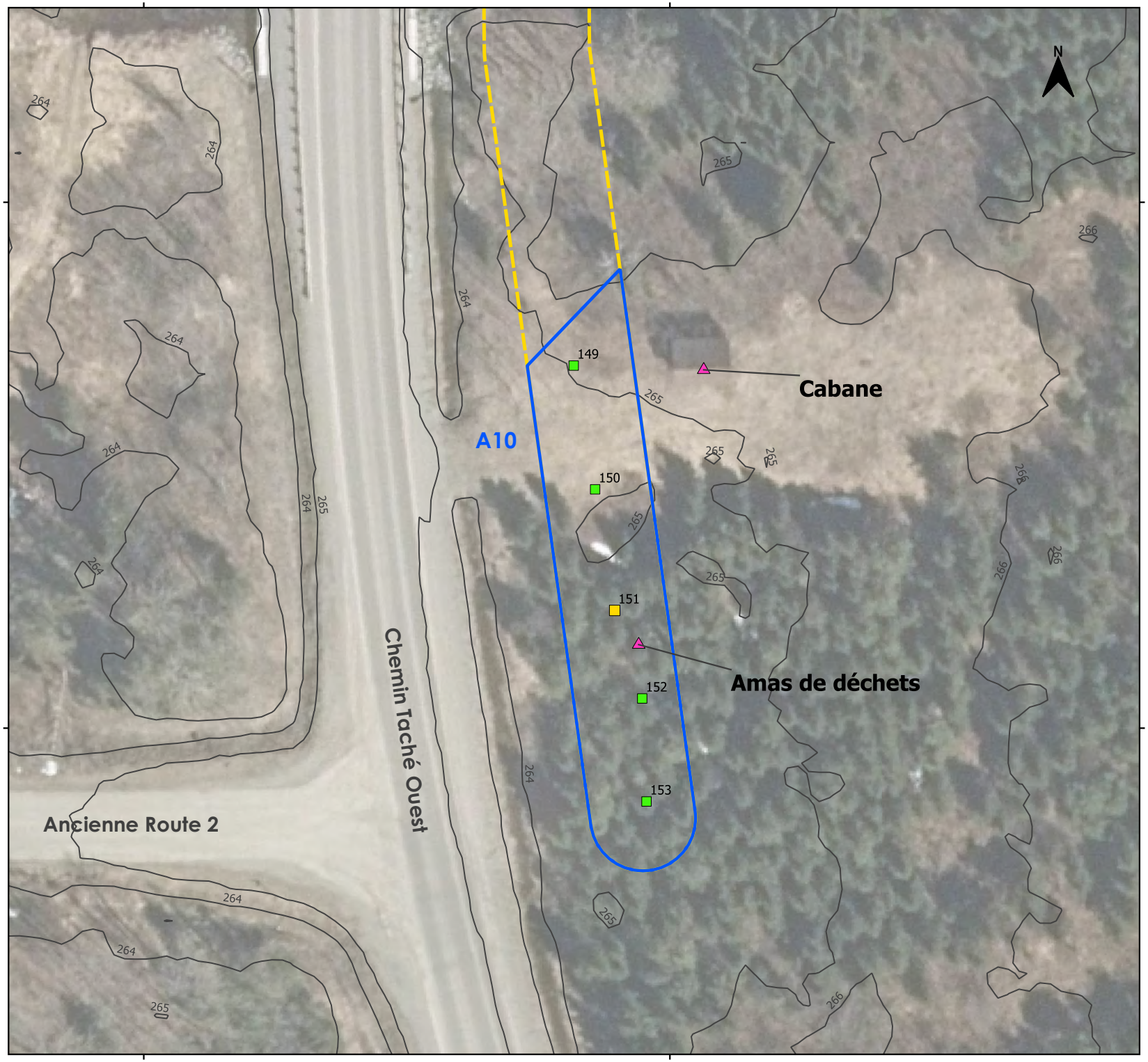

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 12. Sous-opération A10 sur le territoire de Kataskomiq

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Autres éléments

0 5 10 15 20 25 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 500

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 396304.75
Y : 5286361.20
Z : 264.60 m

Photographie PPAW2_022

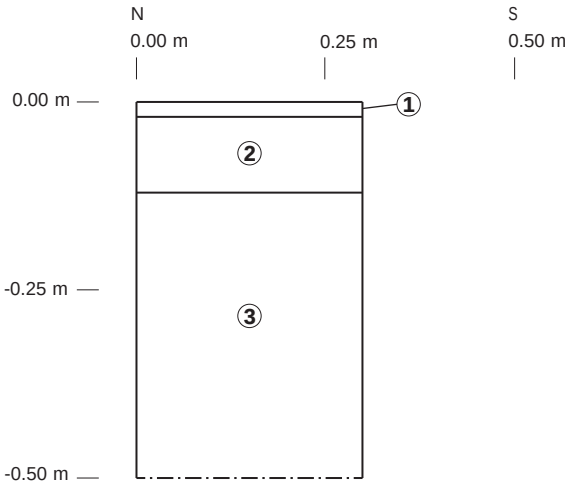

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 9. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A10-151

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.02 - 0.12 m : Argile limoneuse brun foncé et compacte avec des pierres (10 % ; schiste, calcaire schisteux et quartz ; 50 % <2 cm ; 0 % 2-5 cm ; 10 % 5- 10 cm) et des racines (10 %).

3 0.12 - 0.50 m : Argile limoneuse brun foncé à gris compacte avec des pierres (70 % ; grès, calcaire, schiste ; 20 % <2 cm ; 60 % 2-5 cm ; 15 % 5-10 cm ; 5 % >10 cm) et des racines (2%).

—·— Limite de l'excavation.

6.11. Sous-opérations A11, A20, A23 et A24

Les sous-opérations A11, A20, A23 et A24 sont ici considérées comme un ensemble, car elles sont toutes limitrophes et tracées selon le même potentiel archéologique (planche 13). Ces quatre sous-opérations sont situées le long d'un chemin forestier à la pointe sud du lac de la Grande Fourche dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 84 sondages ont été réalisés au sein de ces zones. Le potentiel archéologique allochtone (XVIII^{e} siècle) du secteur a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la sous-opération A11 sont cohérents avec le sondage A11-264 (profil 10). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah très diffus de sable meuble noir avec des racines (1 %) et d'un horizon Ae de sable limoneux blanc meuble avec des racines (1 %). L'horizon B sous-jacent est composé de sable meuble orangé beige avec des pierres (1 % ; grès ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %). L'horizon C atteint au fond du sondage est composé de sable limoneux moyennement compact beige jaunâtre avec des pierres (1 % ; grès ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm).

Les sols observés dans les sondages de la sous-opération A20 sont quant à eux cohérents avec le profil relevé dans le sondage A20-230 (profil 11). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon A de limon brun meuble avec des racines (3 %) et de la matière organique (60 %). Sous ce limon est atteint un horizon B de sable orangé-beige meuble avec des pierres (20 % ; grès, calcaire schisteux, granitique ; 50 % <2 cm ; 30 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et des racines (5 %). L'horizon C atteint au fond du sondage est composé principalement de gravillon et d'une petite portion de sable grossier gris friable. Le niveau contient ainsi des pierres (99 % ; grès, calcaire schisteux, granitique ; 95 % <2 cm ; 3 % 2-5 cm ; 1 % 5-10 cm ; 1 % >10 cm) et des racines (1 %).

Les sols observés dans les zones A23 et A24 sont cohérents avec le sondage A24-188 (profil 12). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un dépôt de sable beige meuble et uniforme avec quelques racines (5 %). Sous ce dépôt est observé un horizon Ah brun-noir de limon meuble avec une portion importante (60 %) de matière organique (Lfh ancien enfoui sous dépôt de sable). Sous ce niveau est observé un horizon Ae de limon sableux blanc avec des racines (1 %) puis un horizon B beige orangé de sable limoneux avec des racines (1 %). Le dépôt de sable (lot 2) est fort probablement un remblai relié à l'exploitation forestière du secteur.

Il est toutefois important de noter ici que de grandes portions de la zone A20 n'ont pas pu être inventoriées en raison de la présence de milieux humides (tableau 10). Parallèlement, la portion sud-ouest de la zone A23 a été sautée, car les limites des travaux projetés n'y dépassent pas le chemin et ses fossés adjacents (voir planche 13).

Tableau 10. *Zones exclues des sous-opérations A11, A20, A23 et A24. Ces zones sont illustrées sur la planche 13.*

Numéro	Raison	Photographies
# 9	Milieu humide	PPAW2_037
# 10	Milieu humide	PPAW2_038
# 11	Bourrelet de construction du chemin	N/A
# 12	Bourrelet de construction du chemin	N/A
# 13	Milieu humide	PPAW2_039
# 14	Milieu humide	PPAW2_040
# 15	Bourrelet de construction du chemin	N/A

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques dans les zones A11, A20, A23 et A24 et les travaux à ces endroits peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. En addition, un panneau d'interprétation (figure 8 ; planche 13) a été observé au sein de la sous-opération A23 en bordure du chemin forestier. Ce dernier fait état du Chemin du Grand Portage qui aurait passé à cet endroit durant le XIX^{e} siècle. Ce panneau à fait l'objet d'un avis de découverte avec permis auprès du Ministère de la Culture, lequel est détaillé en conclusion du présent rapport (chapitre 7).

Figure 8. *Panneau d'interprétation faisant état du Chemin du Grand Portage (photographie PPAW2_033 ; vue vers le sud).*

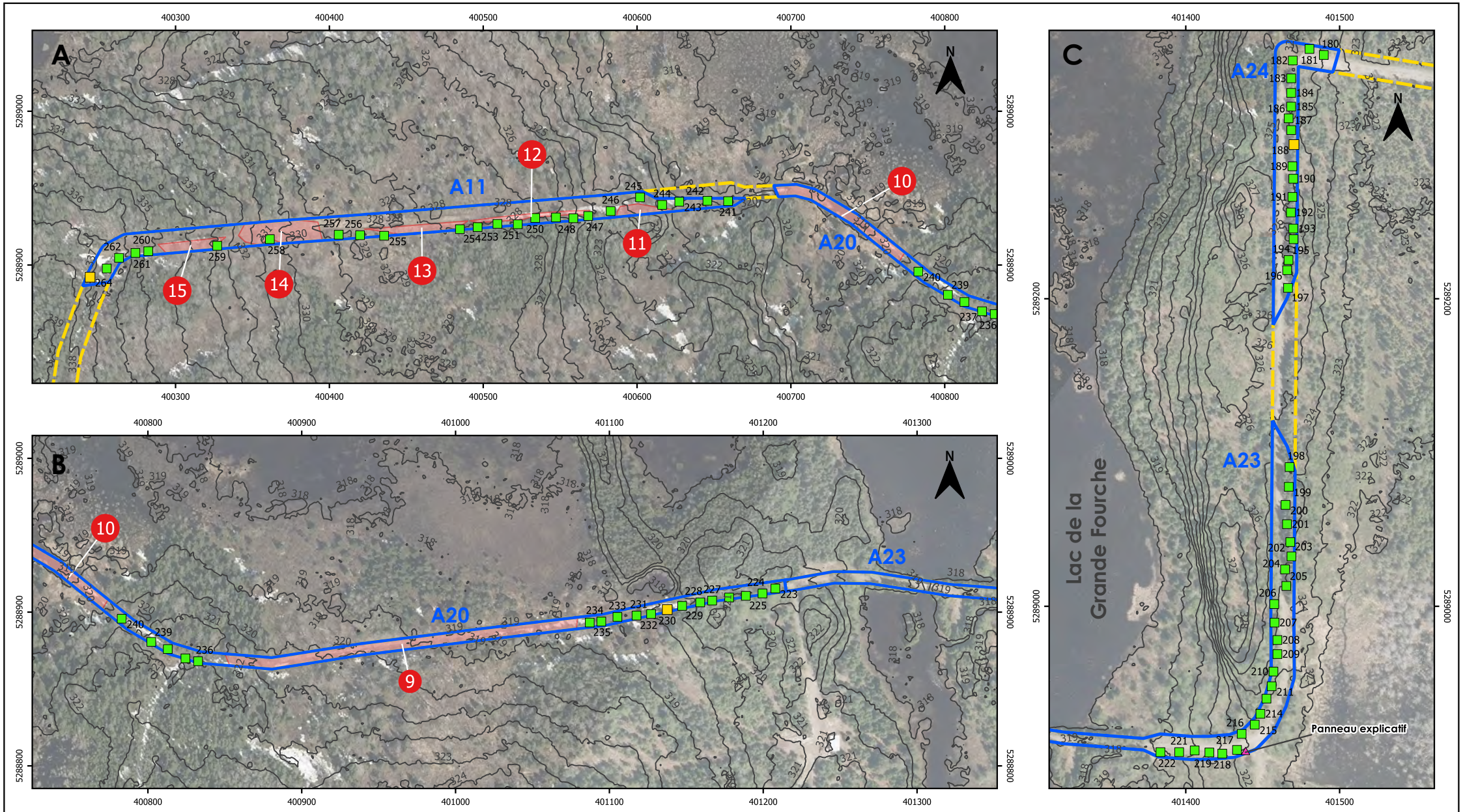

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 13. Sous-opérations A11, A20, A23 et A24 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Limites des sous-opérations
Sondages
Sondages-tests
Zones exclues
Courbes de niveau (1m)
Emprise des travaux projetés (PPAW2)
Autre élément

0 50 100 150 200 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle :
Cartes 1 : 3 200
Carte en encart 1 : 30 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

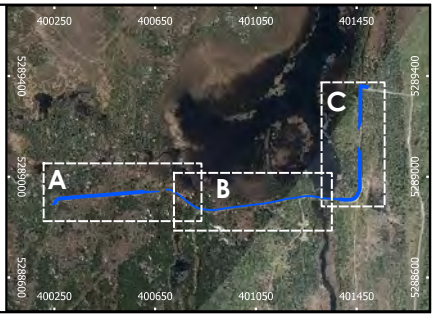

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 400244.40
Y : 5288892.05
Z : 337.37 m

Photographie PPAW2_041

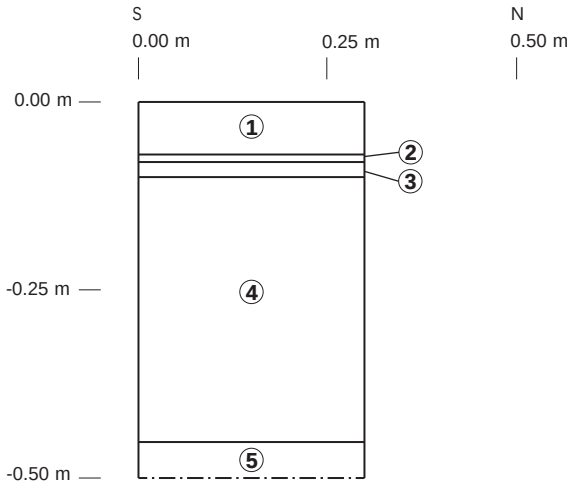

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 10. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage A11-264

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.07 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.07 - 0.08 m : Horizon Ah très diffus de sable meuble noir avec des racines (1 %).

3 0.08 - 0.10 m : Horizon Ae de sable limoneux blanc meuble avec des racines (1 %).

4 0.10 - 0.45 m : Horizon B de sable meuble orangé beige avec des pierres (1 % ; grès ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

5 0.45 - 0.50 m : Horizon C de sable limoneux moyennement compact beige jaunâtre avec des pierres (1 % ; grès ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 401137.65
Y : 5288901.61
Z : 319.30 m

Photographie PPAW2_035

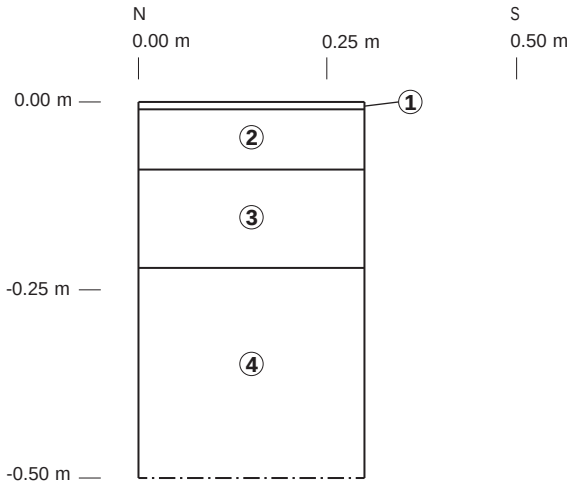

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 11 Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A20-230

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.01 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.01 - 0.09 m : Horizon A de limon brun meuble avec des racines (3 %) et de la matière organique (60 %).

3 0.09 - 0.22 m : Horizon B de sable orangé-beige meuble avec des pierres (20 % ; grès, calcaire schisteux, granitiques ; 50 % <2 cm ; 30 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et des racines (5 %).

4 0.22 - 0.50 m : Horizon C composé d'un niveau de gravillon et d'une petite portion de sable grossier gris friable. Le niveau contient des pierres (99 % ; grès, calcaire schisteux, granitiques ; 95 % <2 cm ; 3 % 2-5 cm ; 1 % 5-10 cm ; 1% >10 cm) et des racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 401470.36
Y : 5289300.32
Z : 325.41 m

Photographie PPAW2_029

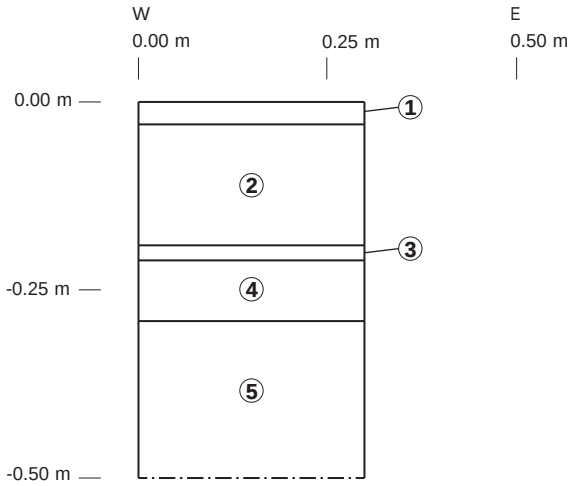

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 12. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A24-188

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.03 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.03 - 0.19 m : Dépôt de sable beige meuble et uniforme avec quelques racines (5 %).

3 0.19 - 0.22 m : Horizon Ah brun-noir de limon meuble avec une portion importante (60 %) de matière organique enfouie.

4 0.22 - 0.30 m : Horizon Ae de limon sableux blanc avec des racines (1 %).

5 0.30 - 0.50 m : Horizon B beige orangé de sable limoneux avec des racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

6.12. Sous-opérations A12, A21 et A22

Les sous-opérations A12, A21 et A22 sont ici considérées comme un ensemble, car elles sont toutes presque limitrophes et tracées selon le même raisonnement quant au potentiel archéologique paléohistorique du secteur. Ces trois zones sont situées le long d'un chemin forestier au nord-est du Pic à Champoux et sur les rives de la rivière Saint-François dans la municipalité de Saint-Antonin (planche 14). Au total, 66 sondages ont été réalisés au sein de ces zones. Le potentiel archéologique paléohistorique de ces zones est qualifié de faible et est caractérisé par la proximité de la rivière Saint-François, une topographie et un drainage adéquat, mais marqué par la présence de perturbations modernes importantes.

Les sols observés au sein de la sous-opération A12 sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé dans le sondage A12-535 (profil 13). Il s'agit d'un podzol bien développé formé d'abord d'une litière brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah diffus de limon sableux noir charbonneux et meuble avec des racines (1 %). L'horizon Ae sous-jacent est composé de limon sableux blanc meuble avec des pierres (1 % ; grès ; 100 % <2 cm) et des racines (2 %). L'horizon B de limon sableux orangé meuble avec des pierres (1 % ; grès ; 100 % <2 cm) et des racines (2 %). L'horizon C atteint au fond du sondage est composé de sable beige-gris meuble avec des racines (1 %).

Les sols observés dans la sous-opération A21 sont cohérents avec le sondage A21-561 (profil 14). Il s'agit d'un podzol formé d'abord d'une litière (Lfh) brun foncé composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon noir meuble avec des racines (1 %) puis d'un horizon Ae discontinu et gris de limon sableux meuble avec des pierres (5 % ; schiste ; 100 % <2 cm) et des racines (2 %). Sous ce niveau se retrouve un horizon B de limon sableux peu compact beige à orangé avec des pierres (8 % ; granitiques, schiste et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (1 %). Sous cet horizon se trouve un niveau de sable limoneux brun-beige compact avec des pierres (10 % ; granitiques, schiste et calcaire schisteux ; 100 % <2 cm).

Puis, les sols observés dans la sous-opération A22 sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé dans le sondage A22-579 (profil 15). Il s'agit d'une mince litière (Lfh) brun foncé principalement composée de matière organique suivie d'un niveau épais et perturbé de limon sableux gris à beige peu compact avec des pierres (10 % ; grès, calcaire schisteux, schiste ; 50 % <2 cm ; 30 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm ; 10 % >10 cm) et des racines (1 %).

Plusieurs zones au sein des sous-opérations A12 et A22 ont dû être exclues de l'inventaire en raison de perturbations anthropiques modernes (tableau 11).

Tableau 11. *Zones exclues des sous-opérations A12, A21 et A22. Ces zones sont illustrées sur la planche 14.*

Numéro	Raison	Photographies
# 24	Déblai de construction de chemin, zone arasée par machinerie	PPAW2_064
# 32	Carrière du Pic à Champoux	N/A
# 33	Bourrelet de construction de chemin	PPAW2_090
# 34	Conduites électriques enfouies	PPAW2_091
# 35	Bourrelet de construction de chemin	PPAW2_094
# 36	Bourrelet de construction de chemin	PPAW2_095
# 37	Déblai de construction de chemin, zone arasée par machinerie	PPAW2_100 PPAW2_101 PPAW2_102

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans les zones A12, A21 et A22 et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant sur les rives de la rivière Saint-François. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux additionnels sur les rives de la rivière (à l'extérieur des zones expertisées), de procéder à un nouvel inventaire archéologique. Particulièrement au sud des zones A21 et A22 et à l'est de la zone A12, car ces endroits présentent une topographie adéquate et une proximité plus intéressante avec la rivière Saint-François.

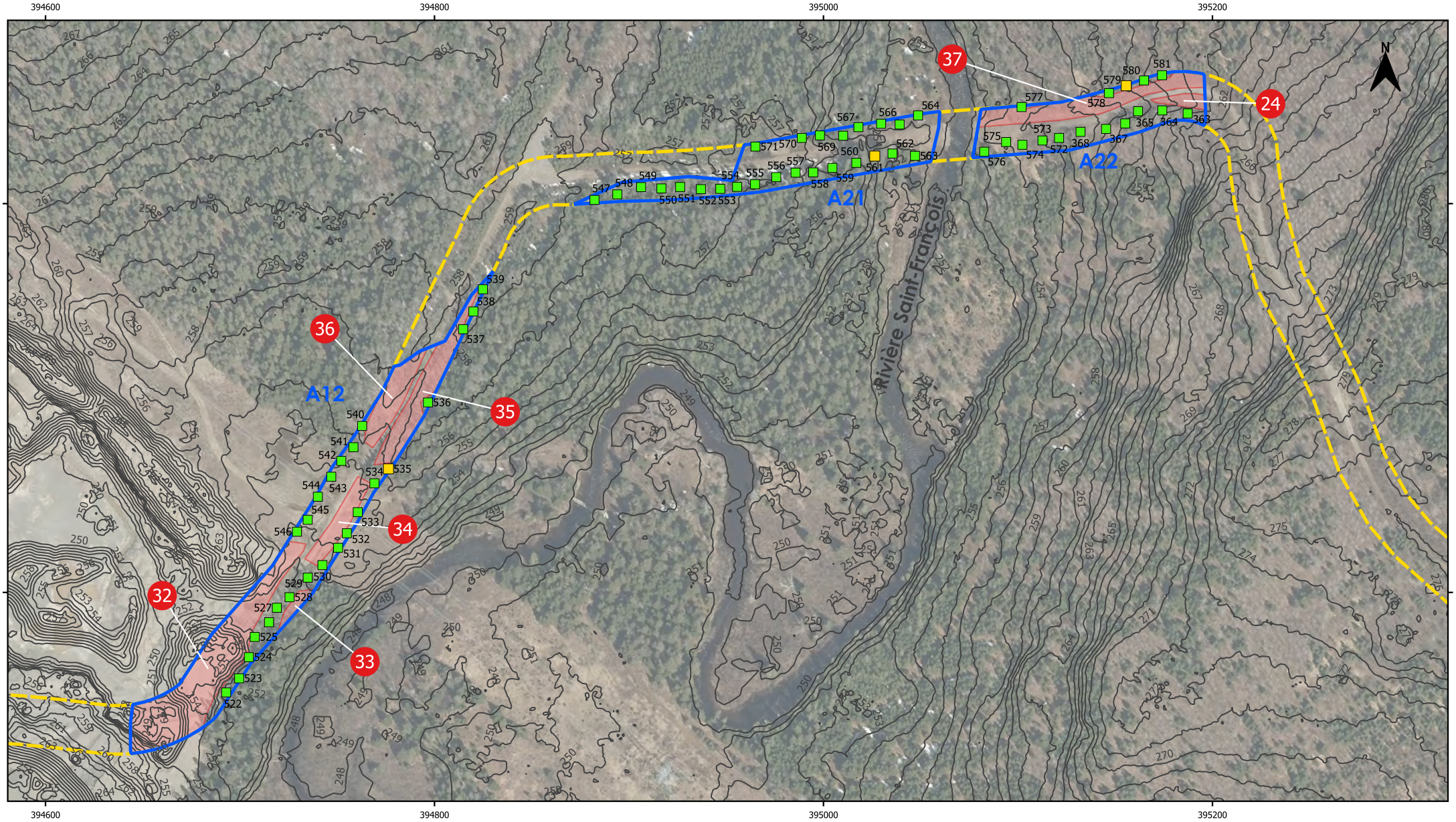

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 14. Sous-opérations A12, A21 et A22 à Saint-Antonin

Limites des sous-opérations
Sondages
Sondages-tests
Courbes de niveau (1m)
Emprise des travaux projetés (PPAW2)
Zones exclues

0 50 100 150 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Échelle 1 : 2 600

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 394776.31
Y : 5282863.55
Z : 256.16 m

Photographie PPAW2_093

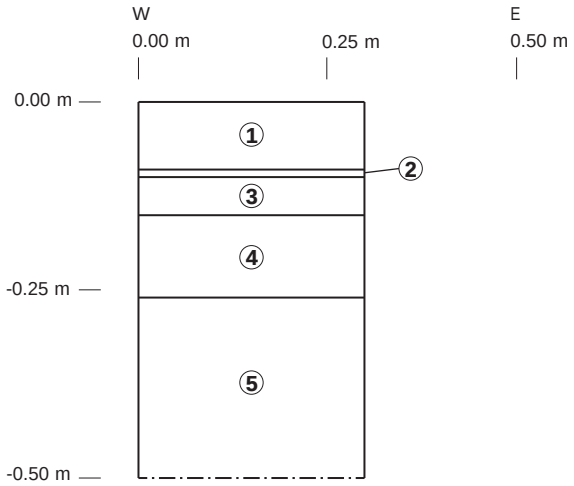

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 13. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A12-535

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.09 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.09 - 0.10 m : Horizon Ah diffus de limon sableux noir charbonneux meuble avec des racines (1 %).

3 0.10 - 0.15 m : Horizon Ae de limon sableux blanc meuble avec des pierres (1 % ; grès ; 100% <2 cm) et des racines (2 %).

4 0.15 - 0.26 m : Horizon B de limon sableux orangé meuble avec des pierres (1 % ; grès ; 100% <2 cm) et des racines (2 %).

5 0.26 - 0.50 m : Horizon C de sable beige-gris meuble avec des racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 395026.39
Y : 5283024.46
Z : 253.16 m

Photographie PPAW2_097

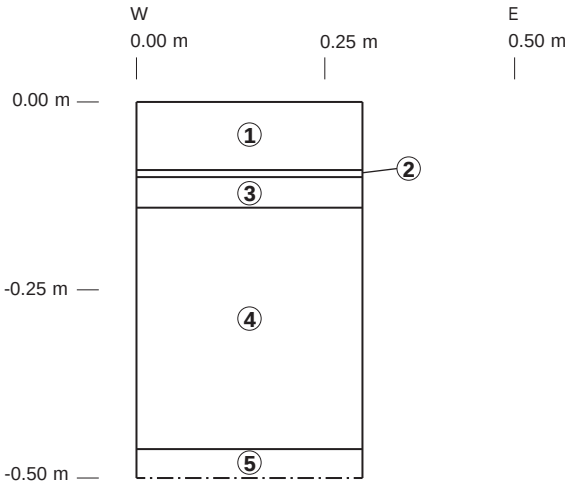

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 14. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A21-561

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.09 m : Niveau LFH brun foncé principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.09 - 0.10 m : Horizon Ah de limon noir meuble avec des racines (1 %)

3 0.10 - 0.14 m : Horizon Ae discontinu et gris de limon sableux meuble avec des pierres (5 % ; schiste ; 100 % <2 cm) et des racines (2 %).

4 0.14 - 0.46 m : Horizon B de limon sableux peu compact beige à orangé avec des pierres (8 % ; granitiques, schiste et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (1 %).

5 0.46 - 0.50 m : Sable limoneux brun-beige compact avec des pierres (10% ; granitiques, schiste et calcaire schisteux ; 100 % <2 cm).

—·— Limite de l'excavation.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 395155.69
Y : 5283060.65
Z : 258.06 m

Photographie PPAW2_103

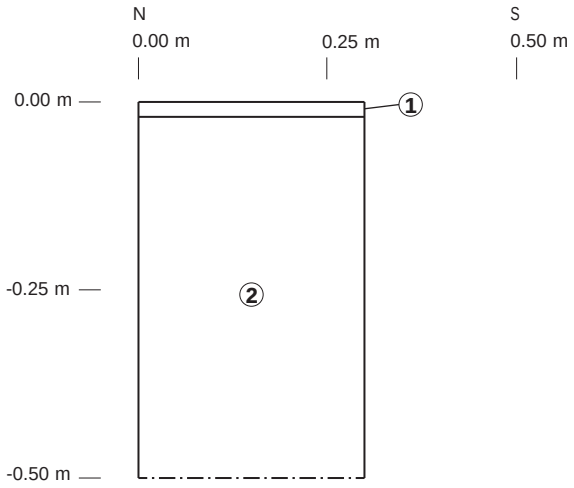

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 15. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A22-579

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Niveau LFH brun foncé principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.02 - 0.50 m : Limon sableux gris à beige peu compact avec des pierres (10 % ; grès, calcaire schisteux, schiste ; 50 % < 2 cm ; 30% 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm ; 10 % > 10 cm) et racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

6.13. Sous-opération A13

La sous-opération A13 représente une très petite bande boisée aux abords d'un chemin forestier et à proximité du lac Plat environ 300 m au nord (planche 15). La zone est située dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, 4 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A13 est caractérisé par la proximité du lac Plat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A13-339 (profil 16). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune à brun rouge composée de matière organique suivie d'un horizon B de limon argileux beige orangé avec des pierres (10 % ; grès, granitiques et calcaire schisteux ; 90 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm) et des racines (1 %). Sous cet horizon se trouve un niveau de sable limoneux gris-beige moyennement compact avec des pierres (10 % ; grès, granitiques et calcaire schisteux ; 98 % <2 cm ; 2 % 2-5 cm). Une zone a été exclue de l'inventaire en raison de la présence de nombreux blocs rocheux (tableau 12).

Tableau 12. *Zone exclue de la sous-opération A13. Cette zone est illustrée sur la planche 15.*

Numéro	Raison	Photographies
# 19	Champs de blocs	PPAW2_048

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant sur les rives de du lac Plat. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux additionnels sur les rives de ce lac, de procéder à un inventaire archéologique complémentaire.

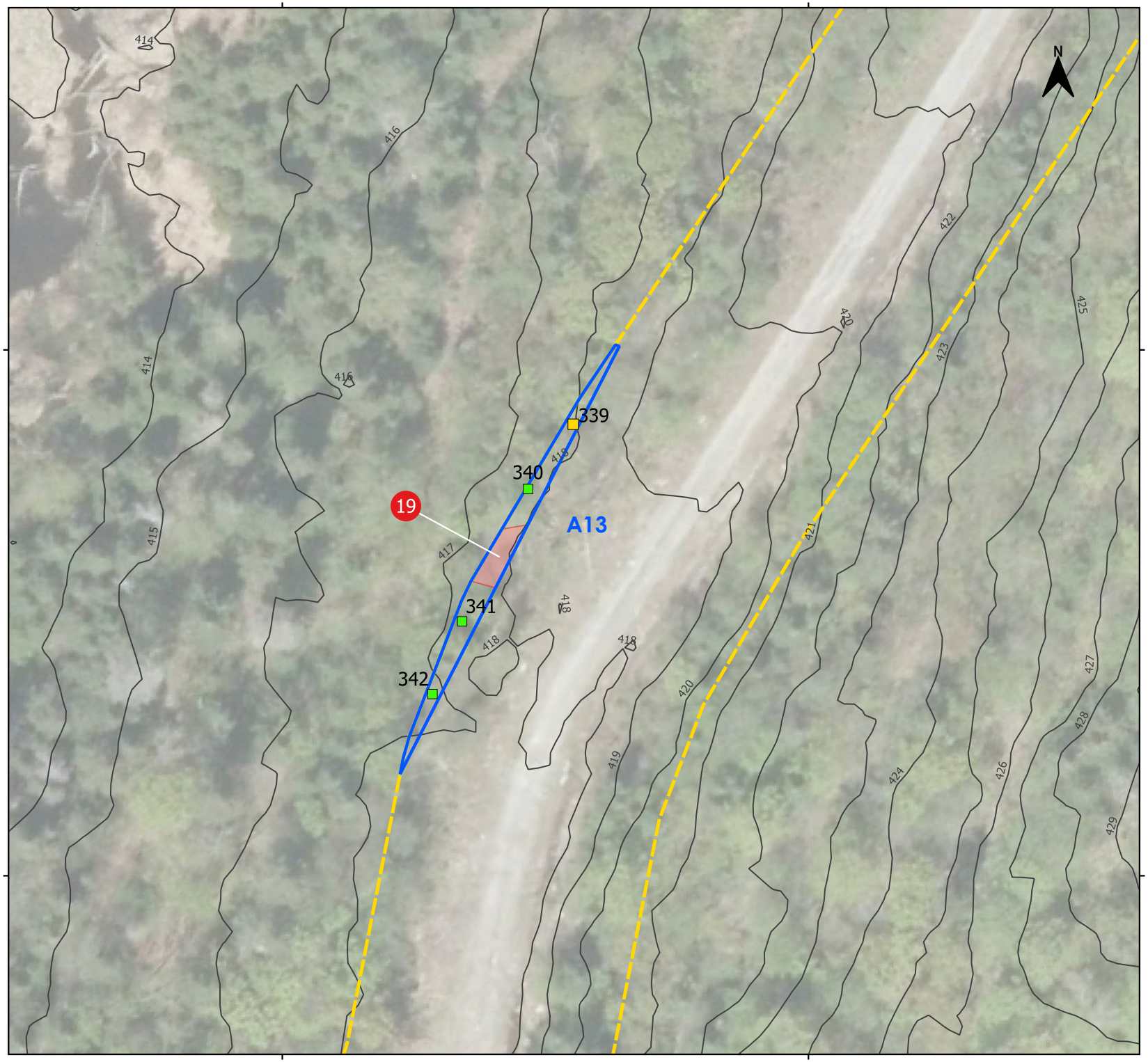

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 15. Sous-opération A13 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Zone exclue

0 5 10 15 20 25 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 500

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 402127.64
Y : 5278257.93
Z : 417.85 m

Photographie PPAW2_047

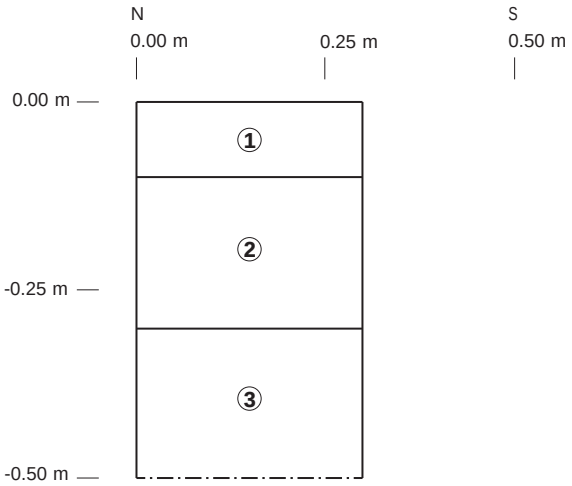

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 16. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A13-339

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.10 m : Niveau LFH brun à brun-rouge principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.10 - 0.30 m : Horizon B de limon argileux beige orangé avec des pierres (10 % ; grès, granitiques et calcaire schisteux ; 90 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

3 0.30 - 0.50 m : Sable limoneux gris-beige moyennement compact avec des pierres (10 % ; grès, granitiques et calcaire schisteux ; 98 % <2 cm ; 2 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6.14. Sous-opération A14

La sous-opération A14 est une bande de terre boisée traversée d'un chemin forestier à un peu moins de 300 m à l'est de la route Taché dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (planche 16). Au total, 8 sondages ont été réalisés dans la zone. Celle-ci comporte un potentiel archéologique allochtone.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A14-143 (profil 17). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon B de sable limoneux orangé-gris compact avec des pierres (8 % ; calcaire schisteux et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (3). Sous ce niveau se trouve un horizon C de sable limoneux gris dont le sommet est faiblement orangé. Ce niveau contient des pierres (8 % ; calcaire schisteux et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines. Une zone de la sous-opération A14 a été exclue de l'inventaire en raison de la présence d'un milieu humide (tableau 13).

Tableau 13. *Zone exclue de la sous-opération A14. Cette zone est illustrée sur la planche 16.*

Numéro	Raison	Photographies
# 6	Milieu humide	PPAW2_018

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

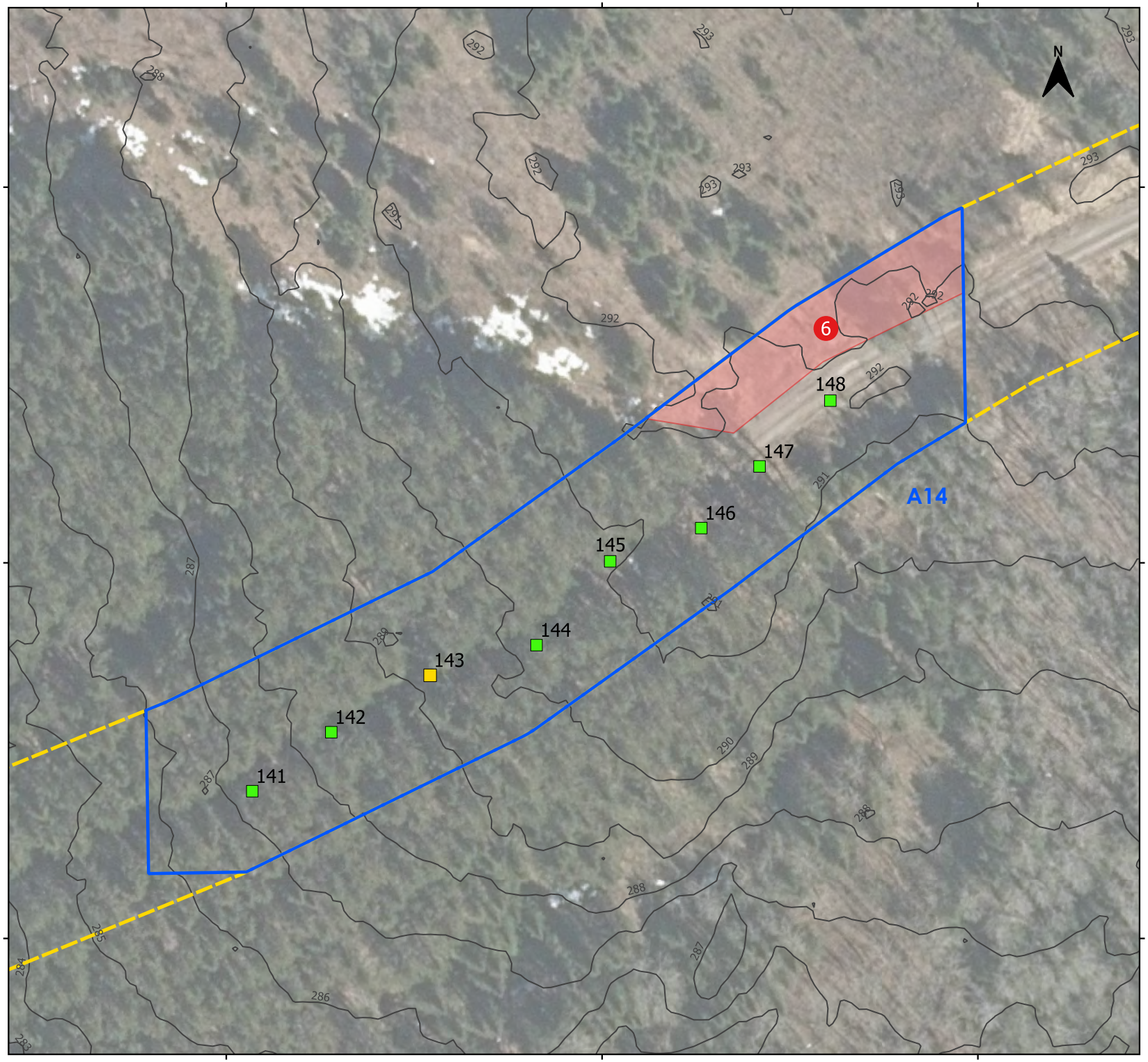

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 16. Sous-opération A14 à Saint-Hubert-de- Rivière-du-Loup

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Zone exclue

0 10 20 30 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 700

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 396627.13
Y : 5286700.04
Z : 289.36 m

Photographie PPAW2_015

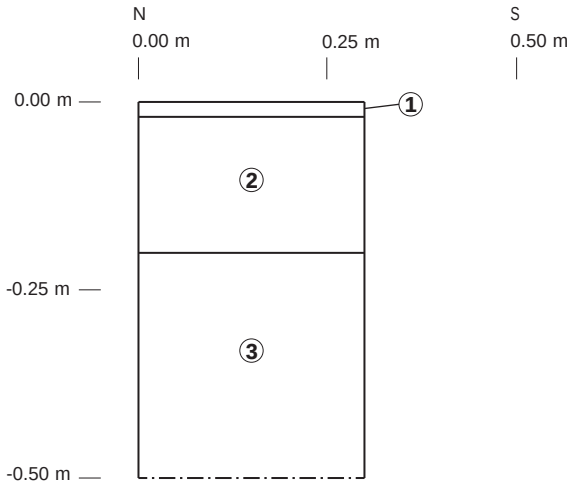

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 17. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A14-143

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Niveau LFH brun principalement composé de matière organique en décomposition.

2 0.02 - 0.20 m : Horizon B de sable limoneux orangé-gris compact avec des pierres (8 % ; calcaire schisteux et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (3 %).

3 0.20 - 0.50 m : horizon C de sable limoneux gris dont le sommet est faiblement orangé. Ce niveau contient des pierres (8 % ;calcaire schisteux et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

—·— Limite de l'excavation.

6.15. Sous-opération A15

La sous-opération A15 est une petite bande de terre boisée en bordure d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata (planche 17). Au total, seuls 2 sondages ont été réalisés dans la zone à raison des perturbations modernes (bourrelet de construction du chemin) qui recouvrent plus de la moitié de celle-ci (tableau 14). Celle-ci comporte un potentiel archéologique allochtone non spécifié.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A15-344 (profil 18). Il s'agit d'un sol homogène ne comportant qu'un seul lot. Celui-ci est composé d'une argile sableuse brun-gris moyennement compacte avec des racines (3 %). Le roc est atteint environ 30 cm sous la surface.

Tableau 14. *Zone exclue de la sous-opération A15. Cette zone est illustrée sur la planche 17.*

Numéro	Raison	Photographies
# 20	Bourrelet de construction de chemin	PPAW2_051

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 17. Sous-opération A15 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Zone exclue

0 5 10 15 20 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 500

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 400319.98
Y : 5281179.81
Z : 358.74 m

Photographie PPAW2_050

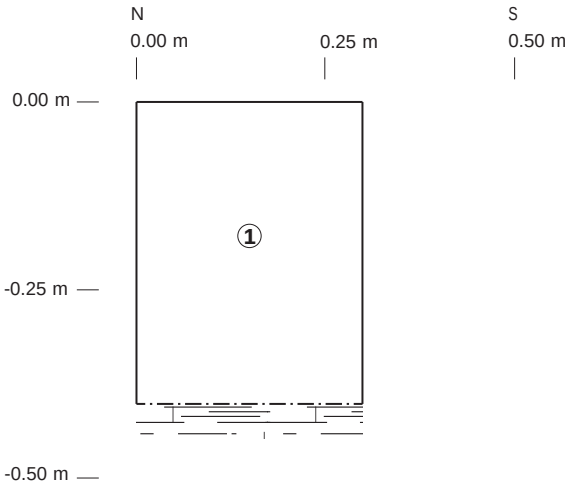

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 18. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A15-344

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 — 0.00 - 0.40 m : Argile sableuse brun-gris moyennement compacte avec des racines (3 %).

Limite de l'excavation.

Roc ou blocs surdimensionnés.

6.16. Sous-opération A16

La sous-opération A16 est une zone boisée traversée d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata (planche 18). Au total, 69 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A16 a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A16-282 (profil 19). Il s'agit d'un premier lot d'argile limoneuse brun foncé peu compacte avec des pierres (35 % ; schiste et calcaire schisteux ; 30 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et des racines (3 %), puis d'un second et dernier lot d'argile limoneuse compacte grise avec des marbrures orangées et des pierres (15 % ; schiste et calcaire schisteux ; 80 % <2 cm ; 20 % 2-5 cm). Quatre zones ont été exclues de l'inventaire au sein de la sous-opération en raison de la présence de milieux humides (tableau 15).

Tableau 15. *Zones exclues de la sous-opération A16. Ces zones sont illustrées sur la planche 18.*

Numéro	Raison	Photographies
# 7	Milieu humide	PPAW2_027
# 8	Milieu humide	PPAW2_028
# 16	Milieu humide	N/A
# 17	Milieu humide	PPAW2_042

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

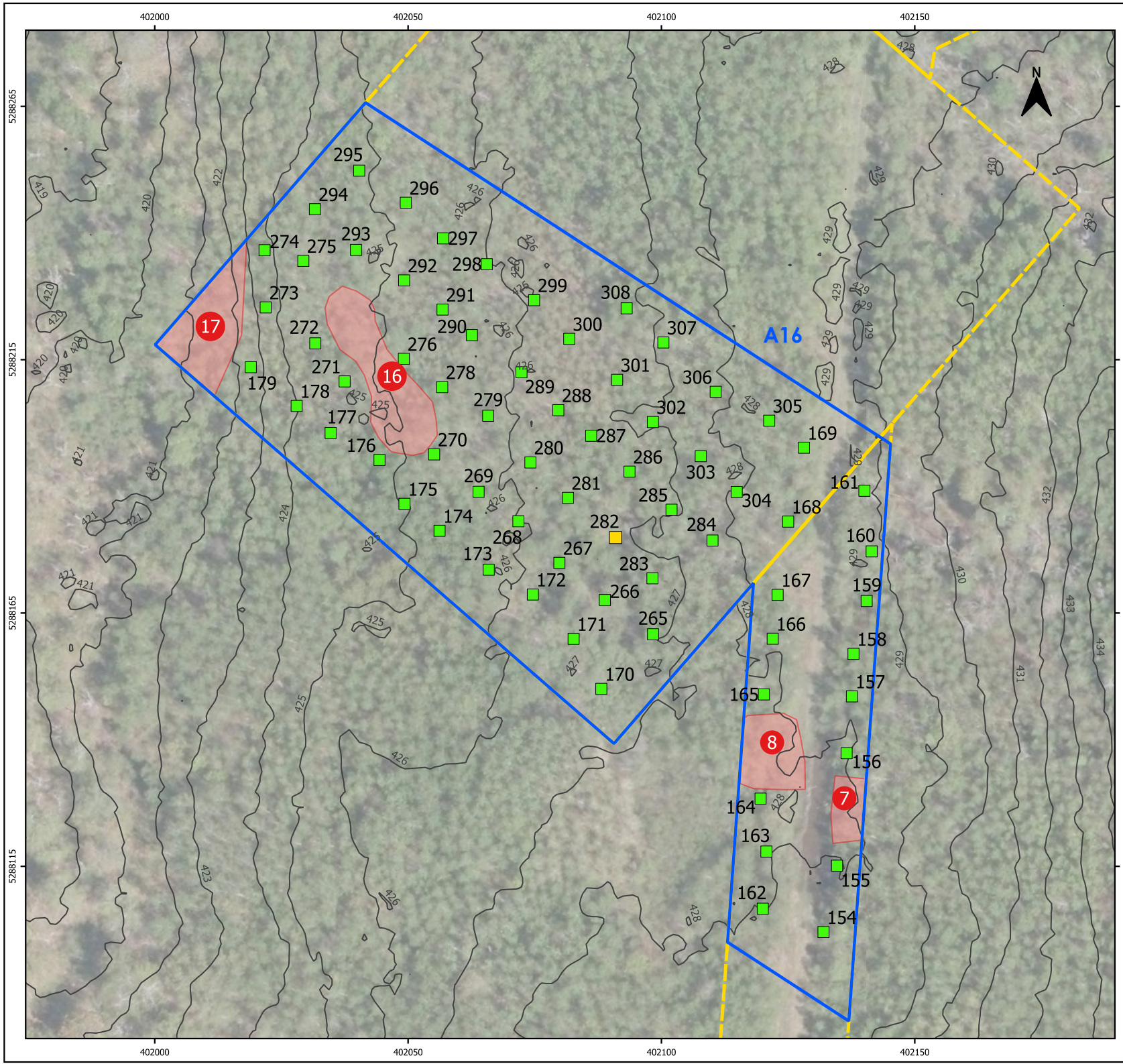

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 18. Sous-opération A16 à Saint-Honoré-de-Témiscouata

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Zones exclues

0 10 20 30 40 50 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 1 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 402090.95
Y : 5288179.91
Z : 426.63 m

Photographie PPAW2_043

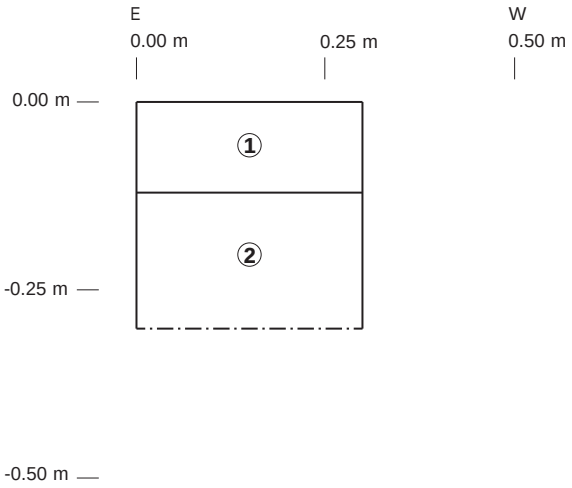

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 19. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A16-282

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.12 m : Argile limoneuse brun foncé peu compacte avec des pierres (35 % ; schiste et calcaire schisteux ; 30 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et des racines (3 %).

2 0.12 - 0.30 m : Argile limoneuse compacte grise avec des marbrures orangées et des pierres (15 % ; schiste et calcaire schisteux ; 80 % <2 cm ; 20 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6.17. Sous-opération A17

La sous-opération A17 est une zone boisée traversée d'un chemin forestier nord-sud dans sa portion est et d'un chemin forestier ouest-est dans sa portion sud (planche 19). La zone est située dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 81 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A17 a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A17-432 (profil 20). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique, puis d'un horizon B de sable fin beige orangé meuble avec des pierres (10 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 45 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm) et des racines (3 %). Sous ce niveau se trouve un lot de sable gris très compact avec des pierres (25 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 80 % <2 cm ; 20 % 2-5 cm). Une petite zone a été exclue de l'inventaire en raison d'un milieu humide recouvert d'un abattis (tableau 16).

Tableau 16. *Zone exclue de la sous-opération A17. Ces zones sont illustrées sur la planche 19.*

Numéro	Raison	Photographies
# 27	Milieu humide et abattis	PPAW2_073

Un tesson de verre teinté vert d'un contenant indéterminé a été retrouvé dans le lot 1 du sondage A17-415, à moins de 10 cm sous la surface, à proximité du chemin forestier ouest-est dans le sud de la zone. Autrement, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de sites archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Il est toutefois recommandé de limiter les perturbations reliées aux travaux prévus à l'endroit du chemin forestier.

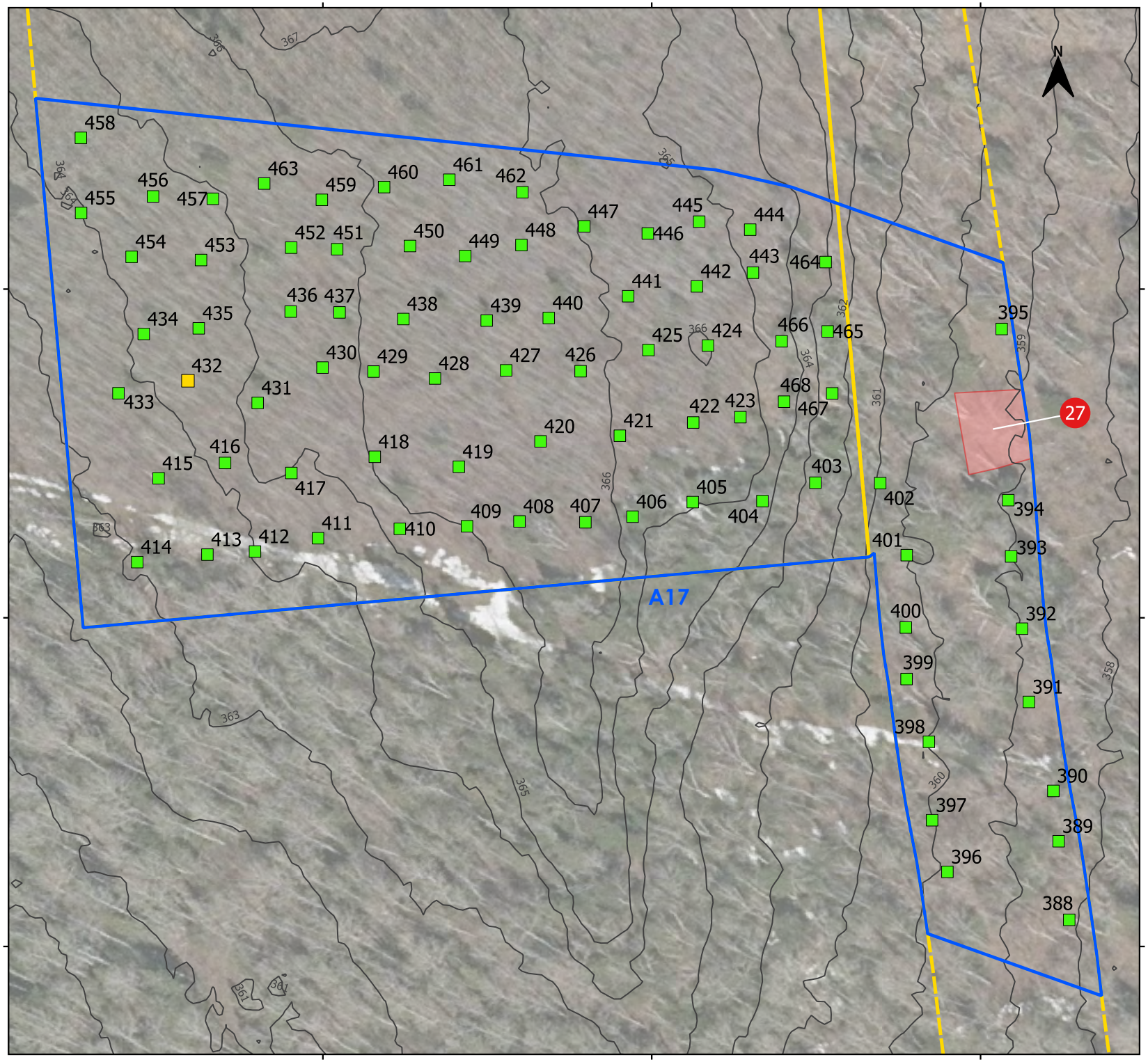

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 19. Sous-opération A17 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

- Limites des sous-opérations
- Sondages
- Sondage-test
- Courbes de niveau (1m)
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Zone exclue

0 10 20 30 40 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service dl'imagerie du Gouvernement du Québec.

Échelle 1 : 800

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 399179.48
Y : 5289051.07
Z : 364.34 m

Photographie PPAW2_076

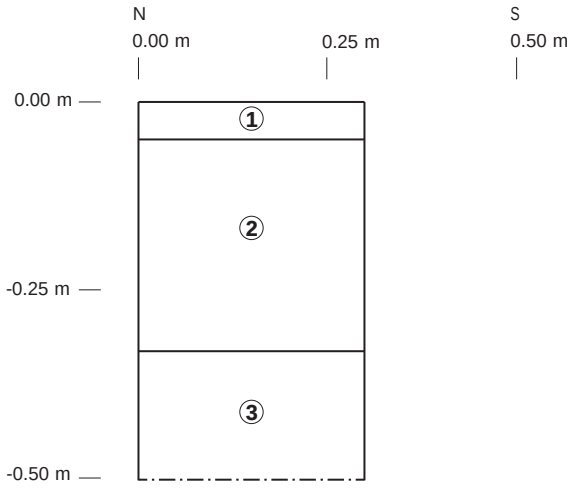

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 20. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A17-432

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.05 m : Niveau LFH brun composé de matière organique.

2 0.05 - 0.33 m : Horizon B de sable fin beige orangé meuble avec des pierres (10 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 45 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm) et des racines (3 %).

3 0.33 - 0.50 m : Sable gris très compact avec des pierres (25 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 80 % <2 cm ; 20 % 2-5 cm).

—·— Limite de l'excavation.

6.18. Sous-opérations A18 et A19

Les sous-opérations A18 et A19 sont ici considérées comme un ensemble, car elles sont très rapprochées et tracées selon le même raisonnement quant au potentiel archéologique allochtone du secteur. Il s'agit de deux zones boisées et pentues traversées d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (planche 20). Au total, 123 sondages ont été réalisés au sein de ces zones. Le potentiel archéologique allochtone des sous-opérations A18 et A19 a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la zone A18 sont cohérents avec le sondage A18-118 (profil 21). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique, puis d'un niveau de limon sableux brun meuble avec des pierres (10 % ; schiste ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm) et des racines (25 %).

Les sols observés dans la zone A19 sont cohérents avec le sondage A19-003 (profil 22). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un niveau de limon argileux brun pâle, compact avec des racines (5 %) et d'un horizon Ae de sable argileux blanc très compact avec des pierres (20 % ; quartz et schiste ; 100 % <2 cm). Sous ce niveau se trouve un horizon B de limon argileux orangé compact avec des pierres (8 % ; quartz et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) puis un horizon C de limon argileux gris-beige compact avec des pierres (60 % ; quartz et schiste ; 90 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm). Deux zones ont été exclues de l'inventaire en raison de la présence de milieux humides (tableau 17).

Tableau 17. *Zones exclues des sous-opérations A18 et A19. Ces zones sont illustrées sur la planche 20.*

Numéro	Raison	Photographies
# 1	Milieu humide	PPAW2_001 PPAW2_002 PPAW2_003
# 2	Milieu humide (ruisseau) et abattis	PPAW2_008 PPAW2_009

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de sites archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique

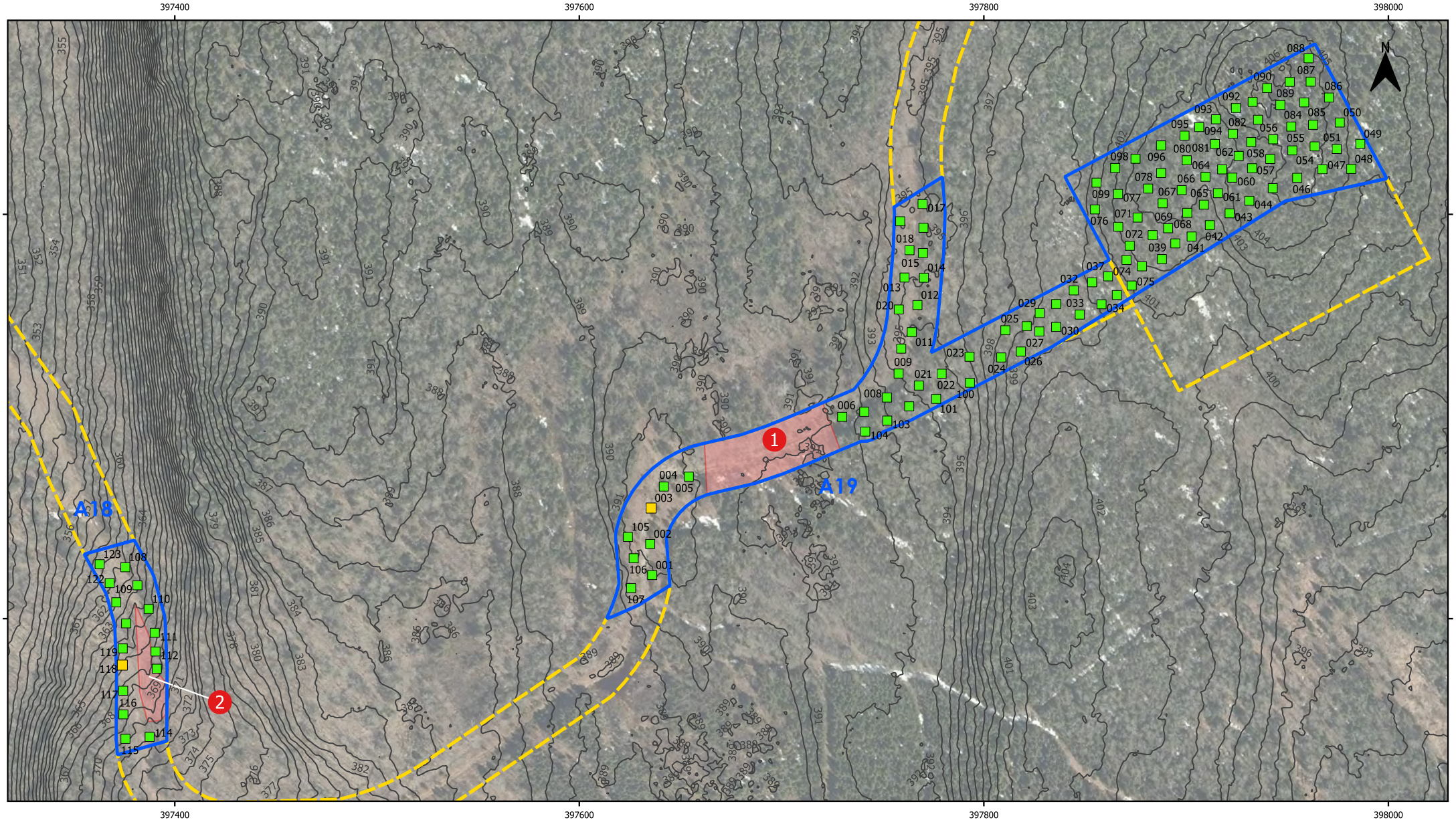

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 20. Sous-opérations A18 et A19 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

- Limites des sous-opérations
- Emprise des travaux projetés (PPAW2)
- Sondages
- Zones exclues
- Sondages-tests
- Courbes de niveau (1m)

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Échelle 1 : 2 500

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 397374.09
Y : 5288577.04
Z : 365.75 m

Photographie PPAW2_010

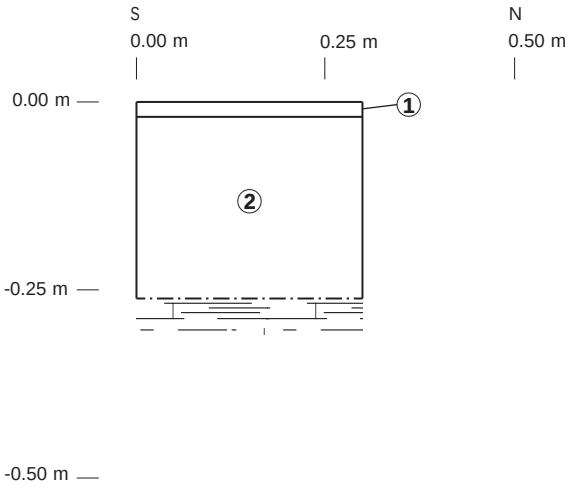

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 21. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage A18-118

0 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Niveau LFH brun composé de matière organique.

2 0.02 - 0.26 m : Limon sableux brun meuble avec des pierres (10 % ; schiste ; 95 % <2 cm ; 5 % 2- 5 cm) et des racines (25 %).

—·— Limite de l'excavation.

Roc ou blocs surdimensionnés.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 397635.51
Y : 5288654.74
Z : 391.40 m

Photographie PPAW2_001

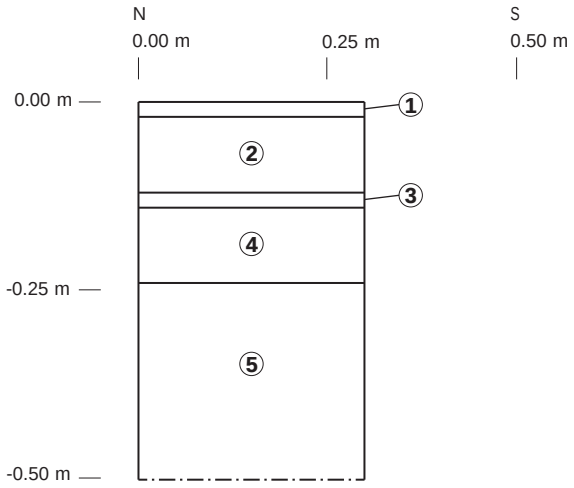

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Profil 22. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A19-003

0 — 0.50 m

Infographie : Février 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.02 m : Niveau LFH brun composé de matière organique.

2 0.02 - 0.12 m : Limon argileux brun pâle, compact avec des racines (5 %).

3 0.12 - 0.14 m : Horizon Ae de sable argileux blanc très compact avec des pierres (20 % ; quartz et schiste ; 100 % <2 cm).

4 0.14 - 0.24 m : Horizon B de limon argileux orangé compact avec des pierres (8 % ; quartz et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm).

5 0.24 - 0.50 m : Horizon C de limon argileux gris-beige compact avec des pierres (60 % ; quartz et schiste ; 90 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm).

—·— Limite de l'excavation.

7. Conclusion

Bien que les secteurs à l'étude présentaient un potentiel d'occupation autochtone ou allochtone, l'inventaire archéologique effectué en juillet 2025 s'est avéré négatif. Au total, 621 sondages ont été effectués. Les données recueillies lors de l'intervention de terrain permettent d'affirmer qu'aucun site archéologique n'a été mis au jour dans l'empreinte des travaux projetés telle que définie au moment de l'intervention. Les rares indices observés se limitent à :

- un tesson de verre (sondage A17-415), sans contexte associable à un site ;
- des traces d'occupations récentes (cabane et déchets postérieurs à 1950 dans la sous-opération A10) et deux tessons de verres plausiblement associés à ces occupations dans le sondage A10-151 ;
- un panneau d'interprétation suggérant que le Chemin de Portage correspond à un chemin de VTT toujours actif qui traverse les zones A17, A11, A20 et A23 (planche 21).

Selon l'information obtenue du musée du Fort Ingall, ce panneau aurait été installé en 1980 par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata (SHAT, Marie-Michèle Bleau, directrice, comm. pers.). La présence de ce panneau dans la zone A23 pourrait signifier que le chemin du Grand-Portage se trouve effectivement à cet emplacement et son tracé pourrait correspondre au chemin de VTT encore actif aujourd'hui. Le panneau d'interprétation a été réalisé par la SHAT et fait partie d'une série de panneaux dont l'objectif était de mettre en valeur les chemins du Témiscouata (figure 9). De plus, un projet de géolocalisation du Chemin de Portage avait été entrepris en 2016-2017 (Rioux 2017). Les conclusions de ce projet sont similaires aux nôtres : le sentier de VTT emprunte le tracé du chemin de Portage de 1783.

Figure 9. *Série de panneaux d'interprétation créés en 1980 par la SHAT.*

Un avis de découverte avec permis (annexe 4) a été transmis au ministère de la Culture et des Communications pour indiquer aux instances gouvernementales la présence de ce panneau et du tracé probable du Chemin de Portage à cet endroit (planche 21). Il faut cependant noter qu'aucun bien archéologique n'a été découvert pour confirmer formellement cette hypothèse. De plus, aucun sol d'occupation ou artéfact *in situ* n'a été mis au jour. Ainsi, aucune intervention archéologique supplémentaire dans l'emprise du projet PPAW2 ne permettrait de documenter davantage l'utilisation de cette voie. Rappelons ensuite que le tracé du Chemin de Portage a déjà été géolocalisé (Rioux 2017). En somme, bien que le Chemin de Portage de 1783 se trouve dans l'aire

de projet, les efforts archéologiques déployés sont jugés suffisants à sa documentation et aucune autre intervention archéologique supplémentaire n'est nécessaire dans les zones expertisées.

En conclusion, les 24 secteurs à l'étude (A1 à A24) ont été expertisés et se sont avérés exempts de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées des zones A1 à A24. Tout élargissement de l'empreinte au-delà des limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, la direction régionale du Bas-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk devront être informés sans délai.

7.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée en 2025 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. La découverte du panneau d'interprétation dans la sous-opération A23 indiquant le tracé plausible d'un tronçon de Chemin du Grand Portage présente une valeur de connaissance post-terrain ainsi qu'une valeur d'exception (voir annexe 4). Effectivement, le Chemin du Grand Portage est un témoin important du peuplement de l'arrière-pays bas-laurentien. Autrement, les résultats de l'inventaire ne permettent pas d'apposer de valeurs archéologiques aux zones analysées ni d'attribuer un potentiel de mise en valeur à celles-ci.

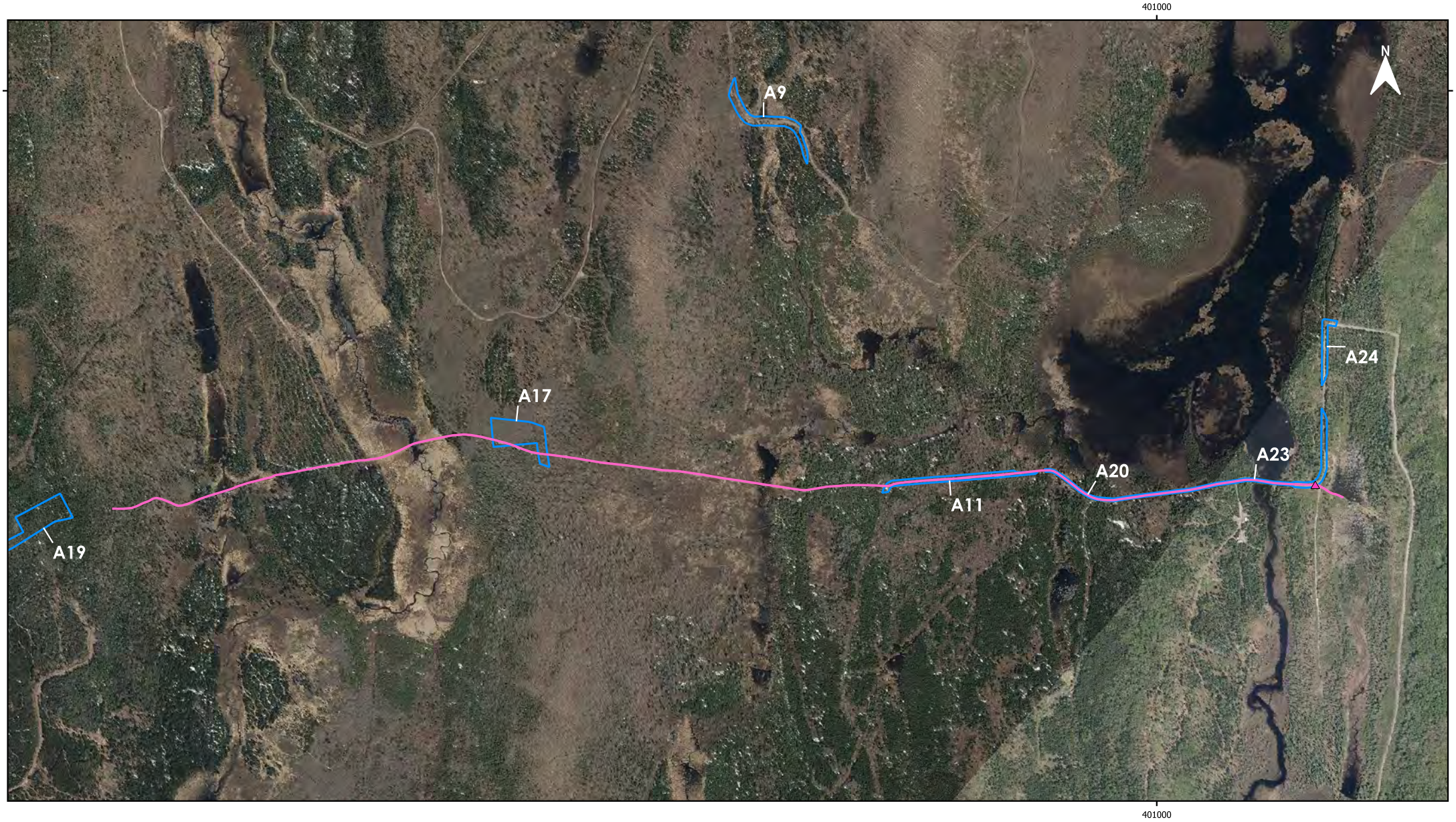

Artefact Urbain

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin Wolastokuk 2 (PPAW 2)

Planche 21. Localisation du tracé potentiel d'une section du Chemin du Grand Portage à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Tracé potentiel du chemin du Grand Portage

Emplacement du panneau d'interprétation

Zones inventoriées

0 250 500 750 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Échelle 1 : 14 000

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Février 2026

Bibliographie

Archéo-Mamu. 2018a. Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, Phase 3, tronçon 2. Inventaire archéologique (2017-2018). Phases 1 et 2. Rapport inédit, Norda Stelo inc.

Archéo-Mamu. 2018 b. Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, phase 3, tronçon 3. Rapport inédit, Tetra Tech QI inc.

Archéo-Mamu. 2019. Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, phase 3, tronçon 2 et 3. Évaluations archéologiques des sites CkEh-3 et CkEi-5 (2018). Rapport inédit, MTMD.

Arpenteur Général. 1862. Map of part of Lower Canada shewing the line of the Tache road and other colonization branch lines leading there from the seignorial parishes on the South side of the river St-Lauwrence. BaNQ. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3473398.

Artéfact urbain 2024. Inventaire archéologique dans le cadre du projet du parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 (PPAW 1) (automne 2024). Rapport inédit, Pesca Environnement.

Bérubé, Léo. s. d. « Échec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur. Le Chemin Taché ». https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1901/1/Chemin%20Tach%C3%A9-%C3%89chec%20d%27une%20grande%20art%C3%A8re%20dans%20les%20terres%20de%20l%27int%C3%A9rieur.pdf.

Blouin, J., et J.— P. Berger. 2012. Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4f — Collines des moyennes Appalaches. 2e édition. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.

Caron, Adrien. 1980. De Canada en Acadie : le Grand-Portage. Société historique de la Côte-du-Sud.

Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke, et Claude Chapdelaine. 1998. La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk. Paléo-Québec 26. Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, Claude. 1990. « Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie ». Recherches amérindiennes au Québec 20 (1) : 1.

Chapdelaine, Claude. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec ». In Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast. Texas A&M University Press.

Desrosiers, Pierre. 1986. Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis.

Dumais, Pierre. 1983. Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV). Rapport inédit, Hydro-Québec.

Dumais, Pierre. 1988. Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne. Patrimoines, série Dossiers 64. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Dumais, Pierre, et Gilles Rousseau. 2002. « De limon et de sable : Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata ». Recherches amérindiennes au Québec 32 (3) : 3.

Eid, Patrick. 2017. « Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact ». PhD Dissertation, Université de Montréal.

Ethnoscop. 2019. Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha ! Ha !, Phase 3, tronçon 6. Inventaire archéologique (2018-2019). Rapport inédit, MTMDET.

Gates Saint-Pierre, Christian. 2010. Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Girard, Camil, et Carl Brisson. 2018. Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du traité d'Alliance de 1603 à nos jours. Presses de l'Université Laval.

Goudreau, Serge. 2023. Autochtones de l'Est du Québec. Les Éditions GID.

Groupe DDM. 2021a. Inventaire archéologique préalable à la construction de l'autoroute 85 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Honoré-de-Témiscouata, Bas-Saint-Laurent (Phase III, tronçon 4). Rapport inédit, MTQ.

Groupe DDM. 2021 b. Inventaire archéologique en prévision de la construction de l'autoroute 85 à Saint-Honoré-de Témiscouata, Bas-Saint-Laurent (Phase III, tronçon 5). Rapport inédit, Tetra Tech, MTQ, Direction de l'Environnement, Direction générale du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine.

Groupe DDM. 2022. Bas-Saint-Laurent — Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Inventaire archéologique (2021). Rapport inédit.

Histoire plurielle. 2002. Les chemins anciens du Témiscouata : analyse historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185 Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! à Cabano. Ministère des Transports du Québec.

Johnson, Laurence. 1995. « La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du "Programme de civilisation" du gouvernement canadien ». Université de Montréal.

Johnson, Laurence, et Charles A. Martijn. 1994. « Les Malecites et la traite des fourrures ». Recherches amérindiennes au Québec, no 24 : 24.

Le Clercq, Chrestien. 1691. Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France : contenant la publication de l'Évangile, l'histoire des colonies françoises, & les fameuses découvertes depuis le fleuve de Saint Laurent, la LoúEsiane & le fleuve Colbert jusqu'au golphe Mexique ... : avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majesté sur les Anglois & les Iroquois en 1690. Chez Amable Auroy. https://www.canadiana.ca/view/oocihm.37255.

Lévesque, René, et Gérard Michaud. 1970. Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup.

Massé, Jean-Claude. 2017. Le Témiscouata : De la Préhistoire à la Confédération. Presses de l'Université Laval.

Michaud, Ghislain. 2009. Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Premiers Peuples. Les Éditions GID.

Patrimoine Experts. 2000. Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, mars 2000. Rapport inédit, MTQ.

Pintal, Jean-Yves. 1996. Contrat no 3000-95-AD01, inventaire archéologique, directions (RA) 01 11-02-09-04, 1995., MTQ, Service inventaires et plans.

Pintal, Jean-Yves. 2022. Projet éolien Pohénégamook — Picard — Saint-Antonin (2561). Étude de potentiel archéologique.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW). 2021. Rapport d'inventaire archéologique dans une future carrière à Saint-Antonin (été 2020). Rapport inédit.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW). 2024. Étude de potentiel archéologique, Pohénégamook-Picard, Saint-Antonin — Wolastokuk, 1 ET 2 (PPAW 1 ET PPAW 2).

Proulx, A. 1976. Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1er novembre 1973. Rapport inédit, Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec, Rivière-du-Loup.

Rioux, Billy. 2017. Géolocalisation — chemin du Portage.

SHAT. 2001. Témiscouata : synthèse historique. Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata.

Taché, Karine. 2010. Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec rapport final soumis à Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec. Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Direction du patrimoine et de la muséologie. http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2008401.

Têtu, H., et C. O. Gagnon. 1887. Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Québec. A. Côté et co.

ANNEXE 1 : CATALOGUE PHOTOGRAPHIQUE

Artefact Urbain

Registre des photographies

Projet : PPAW2 inventaire (AU25-010)

Archéologue responsable: Simon Paquin

système de coordonnées : WGS84 géographique (EPSG : 4326) (degrés décimaux)

No d'appareil : Tablette #3

No de cliché	Zone	Description	Vue	LAT	LONG	Date
PPAW2_001	A19	Sondage A19-3, paroi est	est	47,730310	-69,262282	2025-07-14
PPAW2_002	A19	Zone exclue X1 : Milieu humide	ouest	47,730572	-69,261483	2025-07-14
PPAW2_003	A19	Zone exclue X1 : Milieu humide	nord	47,730572	-69,261483	2025-07-14
PPAW2_004	A19	Zone exclue X1 : Milieu humide	est	47,730572	-69,261483	2025-07-14
PPAW2_005	A19	Environnement : Forêt mixte à dominance de connifères, dense	est	47,731775	-69,258507	2025-07-14
PPAW2_006	A18	Environnement : Chemin forestier et abattis	sud	47,729690	-69,265562	2025-07-15
PPAW2_007	A18	Environnement : Topographie pentue	sud	47,729836	-69,265669	2025-07-15
PPAW2_008	A18	Zone exclue X2 : Milieu humide, ruisseau et abatti	sud	47,729588	-69,265605	2025-07-15
PPAW2_009	A18	Zone exclue X2 : Milieu humide, ruisseau et abatti	nord	47,729588	-69,265605	2025-07-15
PPAW2_010	A18	Sondage A18-118, paroi ouest	ouest	47,729649	-69,265783	2025-07-15
PPAW2_011	A7	Zone exclue X3 : Bourrelet de blocs reliés à construction du chemin	est	47,730009	-69,273040	2025-07-15
PPAW2_012	A7	Sondage A7-128, paroi est	est	47,729941	-69,273081	2025-07-15
PPAW2_013	A7	Environnement : Forêt clairsemée de connifères, plantation, topographie plane	est	47,729894	-69,273101	2025-07-15
PPAW2_014	A7	Zone exclue X5 : Bourrelet de blocs reliés à construction du chemin	nord	47,729096	-69,273616	2025-07-16
PPAW2_015	A14	Sondage A14-143, paroi est	est	47,712876	-69,276135	2025-07-16
PPAW2_016	A14	Environnement : Forêt mixte et clairsemée à dominance de connifères, partiellement déboisée	ouest	47,713120	-69,275704	2025-07-16
PPAW2_017	A14	Environnement : Traces de déboisement relativement récent, topographie plane	ouest	47,712845	-69,276059	2025-07-16
PPAW2_018	A14	Zone exclue X6 : Milieu humide	ouest	47,713294	-69,275421	2025-07-16
PPAW2_019	A10	Cabane avec murs de plywodd et toit en bardeau à double pente	est	47,710079	-69,280384	2025-07-16
PPAW2_020	A10	Cabane avec murs de plywodd et toit en bardeau à double pente	est	47,710079	-69,280384	2025-07-16
PPAW2_021	A10	Cabane avec murs de plywodd et toit en bardeau à double pente	ouest	47,710079	-69,280384	2025-07-16
PPAW2_022	A10	Sondage A10-151, paroi est	est	47,709875	-69,280502	2025-07-16
PPAW2_023	A10	Environnement : Forêt de connifères dense avec aulnes sur champs de blocs	est	47,709736	-69,280430	2025-07-16
PPAW2_024	A10	Amas de déchets	plan	47,709845	-69,280472	2025-07-16
PPAW2_025	A10	Amas de déchets	plan	47,709845	-69,280472	2025-07-16

No de cliché	Zone	Description	Vue	LAT	LONG	Date
PPAW2_026	A10	Amas de déchets, détail d'un cul de bouteille	na	47,709845	-69,280472	2025-07-16
PPAW2_027	A16	Zone exclue X7 : Milieu humide	est	47,724899	-69,202363	2025-07-16
PPAW2_028	A16	Zone exclue X8 : Milieu humide et bourrelet relié à construction du ponceau	nord	47,724996	-69,202623	2025-07-16
PPAW2_029	A24	Sondage A24-188, paroi nord	nord	47,735553	-69,211025	2025-07-17
PPAW2_030	A24	Environnement : Forêt mixte avec bouleaux, plantation, entretenue avec coupe partielle, topographie plane	nord	47,734812	-69,211059	2025-07-17
PPAW2_031	A23	Environnement : Forêt mixte avec bouleaux, plantation, entretenue avec coupe partielle, topographie plane	sud	47,733368	-69,211131	2025-07-17
PPAW2_032	A23	Environnement : Éclaircies avec herbes hautes	est	47,732836	-69,211262	2025-07-17
PPAW2_033	A23	Paneau expliquant l'histoire du chemin de portage	sud	47,732003	-69,211532	2025-07-17
PPAW2_034	A23	Environnement : Endroit où la zone A23 est trop étroite et correspond à la largeur du chemin	ouest	47,732065	-69,212327	2025-07-17
PPAW2_035	A20	Sondage A20-230, paroi est	est	47,732017	-69,215548	2025-07-17
PPAW2_036	A20	Zone exclue X9 : Milieu humide	ouest	47,731794	-69,218169	2025-07-17
PPAW2_037	A20	Zone exclue X9 : Milieu humide	sud	47,731794	-69,218169	2025-07-17
PPAW2_038	A20	Zone exclue X10 : Milieu humide	sud	47,732410	-69,221144	2025-07-18
PPAW2_039	A11	Zone exclue X13 : Milieu humide	sud	47,732324	-69,224626	2025-07-18
PPAW2_040	A11	Zone exclue X14 : Milieu humide	nord	47,732296	-69,225753	2025-07-18
PPAW2_041	A11	Sondage A11-264, paroi ouest	ouest	47,732064	-69,227457	2025-07-18
PPAW2_042	A16	Zone exclue X17 : Milieu humide	nord	47,725788	-69,204146	2025-07-18
PPAW2_043	A16	Sondage A16-282, paroi sud	sud	47,725384	-69,203002	2025-07-18
PPAW2_044	A1	Zone exclue X18 : fossé et bourrelet de chemin	sud	47,618792	-69,187854	2025-07-21
PPAW2_045	A1	Environnement : Forêt de connifères, plantation, présence de bouleau, topographie un peu pentue	nord	47,618354	-69,188074	2025-07-21
PPAW2_046	A1	Sondage A1-323, paroi nord	nord	47,618523	-69,188401	2025-07-21
PPAW2_047	A13	Sondage A13-339, paroi est	est	47,636153	-69,204725	2025-07-21
PPAW2_048	A13	Zone exclue X19 : Champs de blocs, topographie extrêmement bosselée	nord	47,636039	-69,204830	2025-07-21
PPAW2_049	A13	Environnement : Forêt mixte à dominance de feuillus, plantation, topographie bosselée avec amas de blocs	nord	47,635998	-69,204927	2025-07-21
PPAW2_050	A15	Sondage A15-344, paroi est	est	47,662698	-69,228138	2025-07-21
PPAW2_051	A15	Zone exclue X20 : Bourrelet de chemin et blocs	nord	47,662677	-69,227814	2025-07-21
PPAW2_052	A15	Environnement : Forêt mixte, plantation, sur champs de blocs, topographie bosselée	nord	47,662700	-69,227858	2025-07-21
PPAW2_053	A15	Environnement : Ancien ruisseau	nord	47,662732	-69,227829	2025-07-21
PPAW2_054	A3	Zone exclue X21 : Milieu humide	nord	47,637715	-69,269476	2025-07-21
PPAW2_055	A3	Environnement : Forêt mixte dense avec aulnes	sud	47,637325	-69,270064	2025-07-21
PPAW2_056	A3	Amas de buches pourries en bordure du chemin actuel	sud	47,637173	-69,270357	2025-07-21
PPAW2_057	A3	Sondage A3-351, paroi sud	sud	47,637287	-69,270351	2025-07-21
PPAW2_058	A3	Zone exclue X22 : Milieu humide	nord	47,637694	-69,269818	2025-07-21

No de cliché	Zone	Description	Vue	LAT	LONG	Date
PPAW2_059	A3	Mur der soutènnement et ponceau, relié au ruisseau	na	47,637696	-69,269881	2025-07-21
PPAW2_060	A3	Zone exclue X23 : Milieu humide	nord	47,638017	-69,269493	2025-07-21
PPAW2_061	A5	Environnement : Talus du chemin en roc et gravier	sud	47,681413	-69,280882	2025-07-21
PPAW2_062	A5	Environnement : Bord sud-est du chemin, zone bulldozée	sud	47,681368	-69,280860	2025-07-21
PPAW2_063	A5	Sondage A5-359, paroi nord	nord	47,681070	-69,281170	2025-07-21
PPAW2_064	A22	Zone exclue X24 : Aire bulldozée	est	47,680299	-69,296041	2025-07-21
PPAW2_065	A22	Environnement : Chemin	sud	47,680171	-69,296720	2025-07-21
PPAW2_066	A6	Zone exclue X26 : Milieu humide	sud	47,650063	-69,269245	2025-07-22
PPAW2_067	A6	Environnement : Forêt mixte à dominance de feuillus, plantation, peuplement jeune, traces de coupe ancienne	ouest	47,649708	-69,269941	2025-07-22
PPAW2_068	A6	Sondage A6-376, paroi nord	nord	47,649633	-69,270054	2025-07-22
PPAW2_069	A6	Environnement : Nord du chemin, ruisseau parrallèle au chemin	nord	47,649722	-69,270127	2025-07-22
PPAW2_070	A6	Environnement : Chemin	est	47,649819	-69,269893	2025-07-22
PPAW2_071	A17	Environnement : Sentier	est	47,733148	-69,239989	2025-07-22
PPAW2_072	A17	Environnement : Herbes hautes, topographie bosselée, framboises et abattis, zone déboisée	sud	47,733321	-69,240037	2025-07-22
PPAW2_073	A17	Zone exclue X27 : Milieu humide et abatti	nord	47,733572	-69,239940	2025-07-22
PPAW2_074	A17	Environnement : Sentier de VTT	ouest	47,733427	-69,241490	2025-07-22
PPAW2_075	A17	Environnement : Forêt de feuillus avec aulnes et bouleaux, plantation, peuplement jeune, topographie plane	nord	47,733669	-69,241109	2025-07-22
PPAW2_076	A17	Sondage A17-432, paroi est	est	47,733650	-69,241617	2025-07-22
PPAW2_077	A9	Sondage A9-482, paroi nord	nord	47,741409	-69,231894	2025-07-23
PPAW2_078	A9	Environnement : Éclaircie, ancien lit de rivière, zone inondable	nord	47,741408	-69,232098	2025-07-23
PPAW2_079	A9	Zone exclue X28 : Milieu humide	est	47,741388	-69,231146	2025-07-23
PPAW2_080	A9	Zone exclue X29 : fossé	ouest	47,741302	-69,230548	2025-07-23
PPAW2_081	A9	Zone exclue X30 : Milieu humide	nord	47,740431	-69,230124	2025-07-23
PPAW2_082	A9	Sondage A9-498, paroi nord	nord	47,741241	-69,230811	2025-07-23
PPAW2_083	A9	Environnement : Rivière non canotable	nord	47,741336	-69,231696	2025-07-23
PPAW2_084	A9	Zone exclue X31 : Milieu humide	nord	47,741372	-69,232371	2025-07-23
PPAW2_085	A9	Environnement : Forêt de feuillus avec aulnes, plantation, peuplement jeune, dense, avec fossé sur bord du chemin	nord	47,741854	-69,232718	2025-07-23
PPAW2_086	A4	Sondage A4-516, paroi nord	nord	47,675003	-69,272046	2025-07-23
PPAW2_087	A4	Environnement : Forêt mixte, topographie bosselée	sud	47,674869	-69,272155	2025-07-23
PPAW2_088	A2	Environnement : Bureaux de chantier et stationnement sur gravier, zone totalement anthropisée	nord	47,678415	-69,306188	2025-07-24
PPAW2_089	A12	Environnement : Forêt mixte à dominance de feuillus, moyennement dense, topographie plane	sud	47,677981	-69,302436	2025-07-24
PPAW2_090	A12	Zone exclue X33 : Bourrelet de chemin	ouest	47,678006	-69,302239	2025-07-24

No de cliché	Zone	Description	Vue	LAT	LONG	Date
PPAW2_091	A12	Zone exclue X34 : Lignes électriques enfouies	sud	47,678392	-69,301930	2025-07-24
PPAW2_092	A12	Environnement : chemin	est	47,678488	-69,301744	2025-07-24
PPAW2_093	A12	Sondage A12-535, paroi nord	nord	47,678635	-69,301588	2025-07-24
PPAW2_094	A12	Zone exclue X35 : Bourrelet de chemin	sud	47,679100	-69,301269	2025-07-24
PPAW2_095	A12	Zone exclue X36 : Bourrelet de chemin et aire bulldozée	est	47,678976	-69,301547	2025-07-24
PPAW2_096	A12	Zone exclue X32 : Carrière et ses déblais, vue à partir de l'extrémité est	ouest	47,677709	-69,302900	2025-07-24
PPAW2_097	A21	Sondage A21-561, paroi nord	nord	47,680047	-69,298224	2025-07-24
PPAW2_098	A21	Environnement : forêt mixte à dominance de connifères, dense, topographie bosselée	ouest	47,680058	-69,298156	2025-07-24
PPAW2_099	A22	Environnement : Rivière potentiellement canotable au printemps	nord	47,680143	-69,297491	2025-07-24
PPAW2_100	A22	Zone exclue X37 : Bourrelet et déblai de chemin, aire bulldozée	ouest	47,680299	-69,296735	2025-07-24
PPAW2_101	A22	Zone exclue X37 : Bourrelet et déblai de chemin, aire bulldozée	ouest	47,680299	-69,296735	2025-07-24
PPAW2_102	A22	Zone exclue X37 : Bourrelet et déblai de chemin, aire bulldozée	nord	47,680299	-69,296735	2025-07-24
PPAW2_103	A22	Sondage A22-579, paroi est	est	47,680355	-69,296495	2025-07-24
PPAW2_104	A8	Amas de déchets	nord	47,696798	-69,319279	2025-07-28
PPAW2_105	A8	Sondage A8-595, paroi sud	sud	47,696988	-69,319945	2025-07-28
PPAW2_106	A8	Environnement : Forêt mixte, petit fossé de chaque côté du chemin	ouest	47,696924	-69,320033	2025-07-28
PPAW2_107	A8	Zone exclue X38 : Bourrelet de chemin	sud	47,697319	-69,320443	2025-07-28
PPAW2_108	A8	Billot de bois atteint 40cm sous surface, sondage A8-603	plan	47,697632	-69,321050	2025-07-28
PPAW2_109	A8	Environnement : Champs de blocs	nord	47,697612	-69,321161	2025-07-28
PPAW2_110	A8	Zone exclue X39 : Champs de blocs, topographie extrêmement bosselée	ouest	47,697852	-69,321683	2025-07-28
PPAW2_111	A8	Zone exclue X39 : Champs de blocs, topographie extrêmement bosselée	est	47,697852	-69,321683	2025-07-28
PPAW2_112	A8	Zone exclue X39 : Champs de blocs, topographie extrêmement bosselée	nord	47,697852	-69,321683	2025-07-28
PPAW2_113	A8	Zone exclue X40 : Champs de blocs, topographie extrêmement bosselée	sud	47,697594	-69,321451	2025-07-28
PPAW2_114	A8	Casseau de petits fruits abandonné	ouest	47,697267	-69,320714	2025-07-28

ANNEXE 2 : MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

PPAW2_114

PPAW2_001

PPAW2_002

PPAW2_003

PPAW2_004

PPAW2_005

PPAW2_006

PPAW2_007

PPAW2_008

PPAW2_009

PPAW2_010

PPAW2_011

PPAW2_012

PPAW2_013

PPAW2_014

PPAW2_015

PPAW2_016

PPAW2_017

PPAW2_018

PPAW2_019

PPAW2_020

PPAW2_021

PPAW2_022

PPAW2_023

PPAW2_024

PPAW2_025

PPAW2_026

PPAW2_027

PPAW2_028

PPAW2_029

PPAW2_030

PPAW2_031

PPAW2_032

PPAW2_033

PPAW2_034

PPAW2_035

PPAW2_036

PPAW2_037

PPAW2_038

PPAW2_039

PPAW2_040

PPAW2_041

PPAW2_042

PPAW2_043

PPAW2_044

PPAW2_045

PPAW2_046

PPAW2_047

PPAW2_048

PPAW2_049

PPAW2_050

PPAW2_051

PPAW2_052

PPAW2_053

PPAW2_054

PPAW2_055

PPAW2_056

PPAW2_057

PPAW2_058

PPAW2_059

PPAW2_060

PPAW2_061

PPAW2_062

PPAW2_063

PPAW2_064

PPAW2_065

PPAW2_066

PPAW2_067

PPAW2_068

PPAW2_069

PPAW2_070

PPAW2_071

PPAW2_072

PPAW2_073

PPAW2_074

PPAW2_075

PPAW2_076

PPAW2_077

PPAW2_078

PPAW2_079

PPAW2_080

PPAW2_081

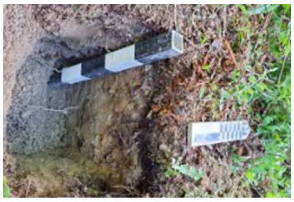
PPAW2_082

PPAW2_083

PPAW2_084

PPAW2_085

PPAW2_086

PPAW2_087

PPAW2_088

PPAW2_089

PPAW2_090

PPAW2_091

PPAW2_092

PPAW2_093

PPAW2_094

PPAW2_095

PPAW2_096

PPAW2_097

PPAW2_098

PPAW2_099

PPAW2_100

PPAW2_101

PPAW2_102

PPAW2_103

PPAW2_104

PPAW2_105

PPAW2_106

PPAW2_107

PPAW2_108

PPAW2_109

PPAW2_110

PPAW2_111

PPAW2_112

PPAW2_113

ANNEXE 3 : INVENTAIRE DES ARTÉFACTS

Lot	Code matériau	Matériau	Objet	N. art.	Code fonction	Fonction	Commentaires
A10 - sondage 151 (lot 2)	M2.3.2	Verre coloré transparent	Bouteille	1	F5.01.2	Conservation et entreposage des aliments solides et liquides	Fragment de corps légèrement courbe coloré vert et transparent, mesurant 2,5 sur 1,5 cm.
A10 - sondage 151 (lot 2)	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de corps d'une bouteille carré teinté vert avec un coin légèrement arrondi (bouteille de gin) et les 2 faces planes, mesurant 4,5 sur 3 cm.
A17 - sondage 415 (lot 1)	M2.2	Verre teinté	Bouteille	1	F5	Consommation de la matière fabriquée ou préparée	Fragment de corps d'une bouteille carré teinté vert avec un coin légèrement arrondi (bouteille de gin) et 1 face plane, mesurant 4,5 sur 2,5 cm.

ANNEXE 4 : AVIS DE DÉCOUVERTE AVEC PERMIS

Culture et Communications Québec

AVIS – DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

AVEC PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Réservé à l'usage du Ministère	
Numéro de permis :	Date de réception (aaaa-mm-jj) :
Professionnel traitant le dossier :	
Code Borden : ☐ Non ☐ Oui (précisez) :	

Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministère de la Culture et des Communications la possibilité de protéger le patrimoine archéologique, notamment d'intervenir en cas de menace réelle ou appréhendée de dégradation de manière non négligeable de ce patrimoine.

« Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques » (article 74).

Le présent formulaire peut être utilisé pour aviser le ministre de la découverte d'un bien ou d'un site archéologique.

La Loi définit le bien archéologique et le site archéologique comme « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique » (article 2). Il peut s'agir de vestiges terrestres ou subaquatiques (épaves, quais, etc.), mobiliers (artéfacts, etc.) ou immobiliers (murs, fondations, etc.) ou d'un site où ces vestiges ont été trouvés.

Les renseignements recueillis dans le présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

« L'Administration requiert des personnes morales et des entreprises que les documents qui font partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un contrat, d'un permis, de toutes autres formes d'autorisations ou, plus généralement, en vue du respect d'une obligation découlant d'une loi ou d'un règlement, soient rédigés en français. » (Politique gouvernementale relativement à l'emploi et à la qualité du français dans l'Administration, article 21).

L'astérisque (*****) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification

***Numéro du permis de recherche archéologique :** 25-URBA-06	
***Nom du titulaire du permis :** Artéfact urbain	
Nom du mandataire si le titulaire est une personne morale : Joey Leblanc	
Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) : 31, rue des Jardins, Québec (Québec)	
Code postal : G1R 4L6	***Téléphone :** 581 995-2599
Télécopieur :	Cellulaire :
***Courriel :** joey@artefacturbain.ca	

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique

Type de découverte : ☒ Terrestre ☐ Semi-aquatique ☐ Subaquatique

*Date de la découverte (aaaa-mm-jj) : 2025-07-17

*Description du lieu de la découverte (MRC, municipalité, etc.) :
MRC de Rivière-du-Loup
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Au sud du Lac de la Grande Fourche

*Latitude (GPS) : 47,7320038000 *Longitude (GPS) : -69,2115322670

*Précisez le type d'unité :

☐ Degré-minute-seconde
☒ Degré décimal
☐ Minute décimal
☐ UTM, Zone UTM (précisez) : _____
☐ Autres (précisez) : _____

*Indiquez le type de propriétaire du lieu de la découverte (cochez toutes les cases appropriées) :

☐ Propriété de l'État - Gouvernement fédéral (précisez) :
☐ Propriété de l'État - Gouvernement provincial (précisez) :
☒ Propriété privée (précisez) : Lot cadastral 5 837 619 (Groupement Forestier du Témiscouata Inc.)
☐ Ville, municipalité, paroisse (précisez) :
☐ Autre (précisez) :

*Description sommaire des découvertes de biens et de sites archéologiques (artéfacts, structures, nature des vestiges, etc.) (répondez en quelques lignes) :
Un panneau explicatif installé par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata en 1980 à été observé à l'endroit de la coordonnée indiquée ci-haut (photo jointe). Ce panneau fait état du chemin du Grand Portage. Ce chemin, tracé en 1783, apparaît sur plusieurs cartes de Bouchette (1815, 1831) (voir étude de potentiel jointe à la déclaration). Il est plausible que le sentier forestier menant à ce panneau et plus à l'ouest soit l'ancien chemin du Grand Portage. Ce sentier peut être suivi sur environ 3 km vers l'ouest à partir de l'imagerie satellite.

*Contexte stratigraphique de la découverte (cochez toutes les cases appropriées) :

☐ En stratigraphie non perturbé
☐ En stratigraphie perturbé
☒ En surface non perturbé
☐ En surface perturbé

*Nature de la période culturelle connue ou présumée du site (cochez toutes les cases appropriées) :

☐ Amérindienne préhistorique
☐ Amérindienne historique (destruction présumée ou abandon présumé avant 1950)
☒ Historique (destruction présumée ou abandon présumé avant 1950)
☐ Historique (destruction présumée ou abandon présumé après 1950)
☐ Inuite (destruction présumée ou abandon présumé avant 1950)

Précisez, si nécessaire :

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique *(Suite)*

D'après vous, le bien ou le site archéologique est-il menacé d'être dégradé? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, quelles menaces pèsent sur le bien ou sur le site archéologique (érosion, développement immobilier, etc.)?

*****À quel endroit se situe(nt) actuellement le(s) vestige(s) mobilier(s) (artéfacts)?

Seul un tesson de verre vert a été ramassé, puis élagué.

Est-ce que la découverte se trouve dans un site patrimonial classé ou déclaré ou dans un immeuble patrimonial classé?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, lequel?

Si connu, inscrivez le numéro de l'autorisation de travaux émise par le ministère de la Culture et des Communications (numéro à 6 chiffres) :

Y a-t-il d'autres informations pertinentes à fournir sur la découverte?

Pour plusieurs des zones inventoriées lors de l'intervention reliée au permis 25-URBA-06, le potentiel archéologique à été déterminé selon le tracé plausible du Chemin du Grand Portage. Ledit sentier mène directement au panneau explicatif dans axe ouest-est. Le vecteur et la cartographie joints à cette déclaration suggère un tracé pour une section du chemin du Grand-Portage, selon l'imagerie satellite.

Section 3 – Appréciation par valeurs

Valeur de recherche post-terrain

*****Le site présente-t-il un potentiel de recherche sur le terrain? ☐ Oui ☒ Non

Si oui, expliquez en quoi le site présente une valeur de recherche sur le terrain.

Valeur de connaissance (post-terrain)

*****La recherche sur le site apporte-t-elle de nouvelles connaissances (archéologiques, historiques, archivistiques, etc.) ou est-elle susceptible de le faire? ☒ Oui ☐ Non

Valeur d'exception (unicité, rareté, diversité)

*****Le site présente-il des caractéristiques physiques d'exception (unicité, rareté, diversité) qui mériteraient une protection?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, présentez ces caractéristiques physiques d'exception et expliquez pourquoi elles devraient être protégées.

Le Grand Portage est un témoin important du peuplement de l'arrière-pays bas-laurentien. Il s'agit d'une route de communication importante qui était emprunté par les courriers. Il a également jouer un rôle militaire stratégique puisqu'il relie Québec à l'Acadie. Nous ne recommandons pas que le lieu soit protégé in situ (puisqu'un inventaire archéologique a été effectué et qu'aucune information supplémentaire n'a été obtenu), mais connaître son emplacement permet de mieux cerner le potentiel du secteur.

Section 4 – Documents pertinents

☒ ***Carte localisant la découverte**
(Dans tous les milieux, dont en milieu urbain, il peut s'agir d'une spatiocarte ou d'une carte topographique avec son numéro de feuillet. En milieu urbain, le Ministère suggère en plus une carte à l'échelle 1 : 1000, comprenant le numéro de la carte et la délimitation du site.)

☒ Autres documents, précisez :

Photographie du panneau d'interprétation ; Vecteur du tracé plausible de la section reconnue du chemin de portage (ESRI shapefile) ; Étude de potentiel archéologique PPNW 2024 reliée à l'aire d'étude ; Photographies des panneaux créés par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata

Section 5 – Signature

Signature :	***Date (aaaa-mm-jj) : 2025-08-11**

Envoi du formulaire

Les informations requises dans ce formulaire ainsi que tout document pertinent doivent être fournis au responsable de l'inventaire des sites archéologiques du ministère de la Culture et des Communications, par courriel, à inventaire.archeologie@mcc.gouv.qc.ca ou par la poste, à :

Responsable de l'inventaire des sites archéologiques
Direction générale du patrimoine et des immobilisations
Direction de l'archéologie
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5

Pour information : 1 418 380-2342

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (BhFi-2)
Saint-Jean-sur-Richelieu

Inventaire archéologique dans le vide sanitaire

Février 2025

Préliminaire

ethnoscop

Février 2026

ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE (BhFi-2)
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Inventaire archéologique dans le vide sanitaire

Février 2025

Ethnoscop inc., 2026

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Page couverture : Sous-opérations 2J et 2K en cours de fouilles sous le chœur ouest, vue vers le sud (BhFi-2-2025-NUM1-102)

RÉSUMÉ

En prévision des travaux de consolidation du plancher de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, dix-neuf sondages manuels ont été effectués dans le vide sanitaire. Comme l'édifice classé est situé au centre du cimetière paroissial, le ministère de la Culture et des Communications a prescrit un inventaire archéologique afin de statuer sur l'absence ou la présence de sépulture. La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a alors mandaté la firme Ethnoscop pour réaliser cette intervention.

L'inventaire archéologique s'est déroulé entre les 11 et 18 février 2025. Deux fragments de crâne humain ont été retrouvés hors contexte, en surface de la poussière de pierre sous le chœur est. Aucun indice de sépulture n'a été observé, outre les deux inhumations observables sous le chœur est. Un fragment de crâne humain épars a également été retrouvé dans un remblai de comblement, sous la nef, près du mur de fondation est de l'église. À la suite de ces résultats, il est recommandé de poursuivre les interventions archéologiques lors de toute nouvelle excavation à réaliser sur le terrain de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES 6
LISTE DES PHOTOGRAPHIES 7
LISTE DES PLANS 9
LISTE DES PARTICIPANTS 11
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et contexte d'intervention 1
1.2 Méthodes de travail 3
1.2.1 Enregistrement archéologique 3
1.2.2 Traitement et analyse de la collection 3
2. ÉTAT DES CONNAISSANCES 5
2.1 Contexte environnemental et culturel 5
2.2 Sites archéologiques à proximité 7
2.3 Interventions archéologiques antérieures 9
3. RÉSULTATS 11
3.1 Inventaire 13
3.1.1 Chœur est, sous-opérations 2A à 2E 14
3.1.2 Chœur ouest, sous-opérations 2F à 2K 21
3.1.3 Nef ouest, sous-opérations 2L à 2Q 26
3.1.4 Nef est, sous-opérations 2R à 2U 32
3.2 Analyses ostéologiques 37
3.2.1 Fragments hors contexte de crâne humain 2D99 37
3.2.2 Fragment épars de crâne humain 2S2 42
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 45
BIBLIOGRAPHIE 47
ANNEXES
Annexe 1. Inventaire des artefacts
Annexe 2. Principales données ostéologiques
Annexe 3. Catalogue des photographies
Annexe 4. Plan des travaux

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Extrait de *Partie de la seigneurie de Laprairie de la Magdelaine (Prairie-de-la-Madeleine) près de la rivière Montréal,* vers 1790, montrant l'emplacement de l'église dans un méandre de la rivière (BAnQ E21,S64,SS5,SSS17,P15) 6

Figure 2. Extrait de *Village non incorporé de Lacadie*, après 1841, montrant le détail des bâtiments et des chemins couverts (BAnQ P318,S8,P27) 7

Figure 3. Localisation des sites archéologiques mentionnés dans le rapport 8

Figure 4. Croquis stratigraphie de la sous-opération 2A, paroi nord 18

Figure 5. Croquis stratigraphie de la sous-opération 2E, paroi ouest 20

Figure 6. Croquis stratigraphique de la sous-opération 2G, paroi ouest 22

Figure 7. Croquis stratigraphique de la sous-opération 2K, paroi nord 25

Figure 8. Croquis stratigraphique de la sous-opération 2Q, paroi nord 29

Figure 9. Croquis stratigraphique de la sous-opération 2M, parois ouest et nord 31

Figure 10. Croquis stratigraphique de la sous-opération 2U, paroi ouest 34

Figure 11. Croquis stratigraphique la sous-opération 2S, paroi nord 36

Figure 12. Description du prêtre Jean-Baptiste Paquin (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 171; Tanguay, 1893) 38

Figure 13. Description du prêtre Pierre-Larcille Lapierre (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 338; Tanguay, 1893) 39

Figure 14. Description du prêtre Rémi Robert (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 219; Tanguay, 1893) 40

Figure 15. Description du prêtre René-Pascal Lancto (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 147; Tanguay, 1893) 41

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1. Surface sous le vide sanitaire; vue vers le nord-ouest (BhFi-2-2025-NUM1-4) 14

Photo 2. Sous-opération 2A, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-21) 17

Photo 3. Artefacts : 2B2 (clou forgé; gauche), 2C2 (brique orange; centre), 2E3 (clou forgé, os de mammifères; droite) (photo : I. Hade) 17

Photo 4. Sous-opération 2E, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-63) 19

Photo 5. Sous-opération 2G, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-106) 21

Photo 6. Sous-opération 2K, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-121) 23

Photo 7. Artefacts : 2K2 (fragments d'un bol en *creamware*) (photo : I. Hade) 24

Photo 8. Sous-opération 2Q, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-155) 28

Photo 9. Artefacts : 2L1 (verre à vitre; gauche), 2P2 (tuyau de pipe en argile blanche; centre), 2U1 (os mammifères; droite) (photo : I. Hade) 28

Photo 10. Sous-opération 2M, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-148) 30

Photo 11. Sous-opération 2U, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-210) 32

Photo 12. Sous-opération 2T, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-205) 33

Photo 13. Sous-opération 2S, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-198) 35

Photo 14. Os hors contexte 2D99, sépulture recouverte en arrière-plan; vue vers le nord-ouest (BhFi-2-2025-NUM1-5) 37

Photo 15. Os hors contexte 2D99; vue vers l'ouest (BhFi-2-2025-NUM1-6) 38

Photo 16. Sépulture de Pierre-Larcille Lapierre; vue vers le nord-est (BhFi-2-2025-NUM1-72) 39

Photo 17. Plaques commémoratives; vue vers le nord (BhFi-2-2025-NUM1-65) 40

Photo 18. 2D99, crâne humain : temporal gauche, vues latérale (haut) et intracrânienne (bas) (photo : K. Fournier) 42

Photo 19. 2S2, crâne humain : temporal gauche, vues latéro-postérieure (haut) et intracrânienne (bas) (photo : K. Fournier) 43

LISTE DES PLANS

Plan 1. Localisation générale 2
Plan 2. Localisation des interventions antérieures 10
Plan 3. Localisation des sous-opérations 12
Plan 4. Détails des sous-opérations 2A à 2K 16
Plan 5. Détails des sous-opérations 2L à 2U 27

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu

Jasmine Chouinard	Architecte, chargée de projets bâtiment, Service des travaux publics
Michael Alix	Technicien en bâtiment, Service des travaux publics

RÉALISATION

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur, révision du rapport
Karine Fournier	Bioarchéologue chargée de projet, rédaction du rapport
Marjolaine Bisson	Archéologue de terrain
Marine Blanchard	Archéologue de terrain
Marie-Michèle Bleau	Archéologue de terrain
Samuel Bourgela	Archéologue de terrain
Jonathan Choronzey	Archéologue de terrain
Thomas Garneau-Lelièvre	Archéologue de terrain
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et contexte d'intervention

À Saint-Jean-sur-Richelieu, dans la MRC du Haut-Richelieu en Montérégie, l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie s'élève sur le chemin du Clocher, dans le secteur de L'Acadie (plan 1). Classé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) en 1957, l'édifice religieux bénéficie d'une aire de protection depuis 1976. En plus du presbytère, qui a été classé en 1964, le complexe religieux comprend le cimetière de la paroisse de l'Acadie, qui figure à l'inventaire des cimetières du MCCQ et qui s'étend à l'arrière du temple.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, propriétaire des lieux depuis septembre 2017, a sollicité les services de la firme Ethnoscop alors que des travaux de consolidation du plancher de l'église sont prévus avec la mise en place d'empattements en béton sur lesquels seront disposés des poteaux d'acier ajustables (annexe 4). Au regard de l'emplacement des travaux à l'intérieur de l'aire de protection de l'église et de la proximité du cimetière paroissial, le MCCQ a prescrit la réalisation d'un inventaire archéologique dans le vide sanitaire pour statuer sur l'absence ou la présence de sépultures en place.

Le mandat octroyé à Ethnoscop consistait plus précisément en la réalisation de vingt sondages manuels, en l'identification d'hypothétiques sépultures ou de tout autre contexte archéologique à l'intérieur de ces derniers, et en la déclaration de leur présence au MCCQ le cas échéant. Au cas où une sépulture était mise au jour, il était entendu que les travaux devaient être interrompus et qu'elle ne serait pas fouillée, mais plutôt identifiée et délimitée. D'éventuelles mesures seraient alors mises de l'avant, idéalement une adaptation des méthodes de travail lors des travaux prévus, notamment en ajustant l'emplacement des poteaux, ou encore une fouille archéologique si requise.

L'inventaire archéologique s'est déroulé entre les 11 et 18 février 2025, et a été effectué par une bioarchéologue chargée de projet accompagnée de trois archéologues de terrain. En vertu de la loi sur le patrimoine culturel, cette intervention a été réalisée sous le permis 24-ETHN-63.

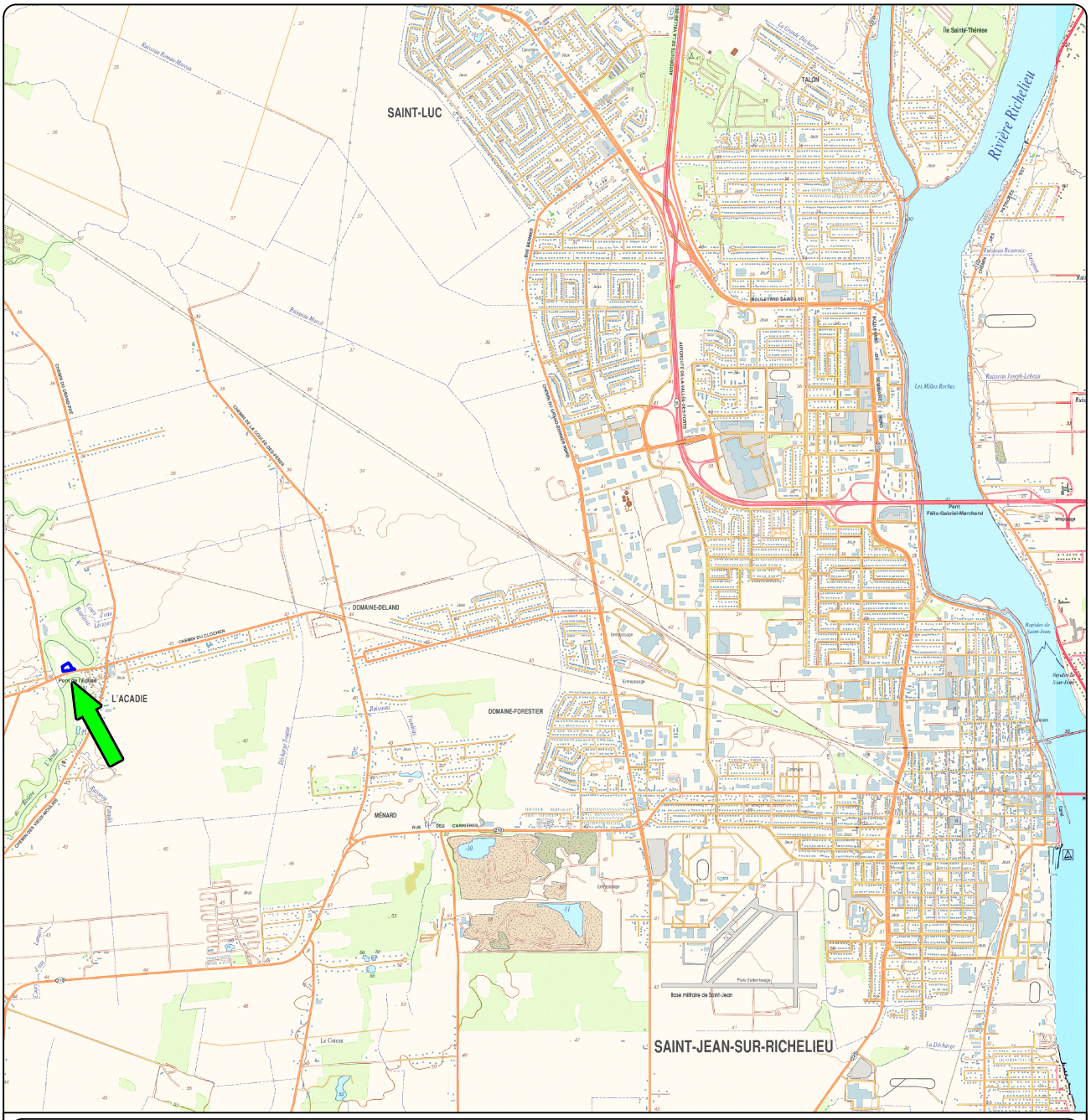

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE, BhFi-2
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION GÉNÉRALE
PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION ET SITE ARCHÉOLOGIQUE BhFi-2

BhFi-2 CODE BORDEN

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 31H06-200-0101
© Gouvernement du Québec

0 0,5 1 Km
ÉCHELLE : 1/50 000

VSJ2447

ethnoscop

1.2 Méthodes de travail

1.2.1 Enregistrement archéologique

La présente intervention archéologique a consisté en la réalisation de sondages manuels de 0,50 m de côté, disposés de manière à couvrir le plus uniformément possible le vide sanitaire de l'église, en quinconce sous la nef, et en alignements centralisés pour les deux sections sous le chœur, tout en ciblant autant que possible les emplacements où des empattements seront installés. Ces sondages ont tous été localisés, documentés et photographiés.

Un code temporaire a été utilisé pour l'intervention de 2019 et à la suite de l'identification du site archéologique lors de l'intervention de 2024, le code Borden BhFi-2 a été attribué au site. L'intervention de 2019 n'a donc pas été intégrée à la séquence d'opérations du code Borden. La méthode d'enregistrement utilisée était celle du système de Tikal, où les différents éléments archéologiques sont identifiables par un numéro d'opération (**1**A1), une lettre majuscule désignant la sous-opération (1**A**1) et un numéro de lot (1A**1**). Le numéro d'opération pour la présente intervention a été attribué suivant la séquence de l'intervention archéologique de 2024. Ainsi, l'opération 2 correspond à l'inventaire réalisé. Les sous-opérations 2A à 2U désignent chacune un sondage, tandis que les lots représentent les différentes couches de sédiments observées.

Les informations archéologiques, pédologiques et altimétriques ont été consignées dans un carnet. Un relevé photographique systématique a également été réalisé, ainsi qu'un relevé planimétrique couvrant l'aire d'intervention et localisant les sondages. Les artefacts et ossements mis au jour ont été emballés et identifiés par le numéro du lot duquel ils provenaient. À la fin de l'intervention, ils ont été acheminés au laboratoire pour y être nettoyés, inventoriés et analysés.

1.2.2 Traitement et analyse de la collection

Tous les ossements et artefacts mis au jour au cours de l'intervention ont été nettoyés à l'eau ou à sec pour les plus fragiles, et ce, afin d'en faciliter l'inventaire et l'analyse subséquente. Pour les ossements humains, une série de fiches d'enregistrement a été remplie, relevant ainsi les données démographiques, pathologiques et autres informations pertinentes. Ces derniers ont également été photographiés.

2. ÉTAT DES CONNAISSANCES[1]

2.1 Contexte environnemental et culturel

La zone à l'étude est située à l'intérieur du bassin versant de la rivière Richelieu exondé peu après 7000 ans avant aujourd'hui (AA)[2]. Vers 6000 ans AA, en raison de fluctuations du niveau du fleuve, le terrain visé par les travaux d'excavation connaît une succession de phases d'inondation/exondation. C'est vers 5000 ans AA que le régime des eaux de la rivière Richelieu se met graduellement en place et commence à ressembler au régime actuel et que le secteur à l'étude peut recevoir ses premiers habitants. Il est donc possible d'y trouver des traces d'une occupation autochtone depuis l'Archaïque laurentien (6000 ans à 4000 ans AA) jusqu'au Sylvicole supérieur (1000 ans à 450 ans AA).

À l'époque eurocanadienne, le développement de la région s'amorce lentement. Les premiers occupants prendront racine autour du fort Saint-Jean érigé en 1666. Quant à l'ancien village de L'Acadie, situé à quelques kilomètres à l'ouest du cœur de Saint-Jean, il constitue l'une des plus anciennes paroisses du Haut-Richelieu. Il a été fondé au cours de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle quand des colons s'installent sur les rives de la rivière L'Acadie (appelée à l'époque « Petite-rivière-de-Montréal »). Alors que le défrichement des terres était déjà bien amorcé dans la paroisse, des Acadiens exilés fuyant la déportation lors du Grand Dérangement rejoignent le premier noyau de colonisation en vagues successives à partir de 1768, de telle sorte que la population du village de L'Acadie atteint 1774 habitants en 1782. Cette augmentation de la population justifie la création de la paroisse.

Un premier presbytère, qui accueille une chapelle dans ses combles, est construit en 1783-84 dans un méandre de la rivière L'Acadie (figure 1). Le premier curé s'y installe au début d'octobre 1784. Cette même année, les premières inhumations ont lieu dans le cimetière adjacent. Déjà vers 1789 cette chapelle ne suffit plus à la demande et un nouveau lieu de culte plus grand devenait impératif. La demande pour une nouvelle église est acheminée à l'évêque de Québec en 1795. Cinq ans plus tard, le 13 juin 1800 est conclu un premier contrat avec le maître-maçon Jacques Odelin de Montréal pour la construction des murs de la

[1] Les sections 2.1 et 2.2 sont reprises intégralement du rapport Ethnoscop 2024.

[2] Par convention, l'appellation « avant aujourd'hui » correspond à une échelle temporelle utilisant l'année 1950 comme référence, basée sur la datation au carbone 14.

nouvelle église de 120 pieds de long sur 50 pieds de large. Selon le devis, les fondations doivent avoir une épaisseur de cinq pieds et demi pour les murs pignon et de quatre pieds pour les murs de côté. C'est le 2 septembre 1800 qu'est baptisée la première pierre par Louis-Amable Prévost, curé de Saint-Philippe-de-Laprairie. Les travaux de construction s'échelonnent sur un peu plus d'un an et le 23 décembre 1801 l'église est officiellement ouverte (Brault et Racine 1992).

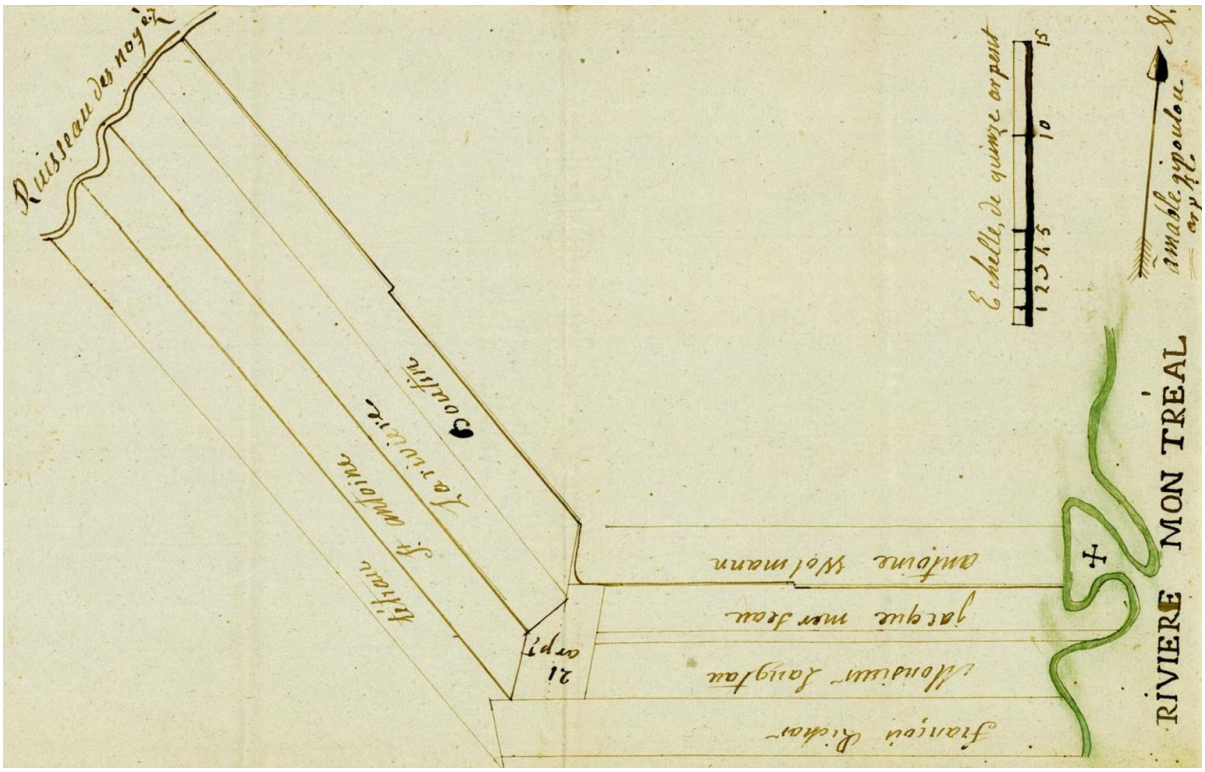

Figure 1. Extrait de *Partie de la seigneurie de Laprairie de la Magdelaine (Prairie-de-la-Madeleine) près de la rivière Montréal,* vers 1790, montrant l'emplacement de l'église dans un méandre de la rivière (BAnQ E21,S64,SS5,SSS17,P15)

En 1821, à la suite de l'analyse des coûts de réparation du presbytère-chapelle de 1783, il a été décidé de procéder à sa démolition plutôt que sa réfection. Le nouveau presbytère est prévu au même emplacement. Le contrat de construction est octroyé à Jean-Baptiste Naulet le 8 avril 1821. Afin de relier le presbytère et la nef de l'église, un chemin couvert est construit en 1822 (figure 2). L'autre section du chemin couvert, celui orienté nord-sud, sera construit en 1841, au même moment où la sacristie est agrandie vers l'ouest. La construction du chemin couvert en 1822 coïncide avec le projet d'agrandissement de la place publique, elle aussi entre l'église et le presbytère. Ces travaux nécessitent toutefois une démarche particulière. En effet, ce secteur correspond au « petit cimetière », soit une section du cimetière qui était consacrée à l'inhumation des enfants baptisés. C'est à la demande de l'évêque de Québec qui a visité la paroisse le 10 juillet 1809 qu'a été délimité cet espace à l'aide d'une clôture implantée à 20 ou 30 pieds du côté sud de l'église. En 1908, dans son ouvrage sur L'Acadie, l'abbé Moreau en fait également mention : « Autrefois, le cimetière des enfants baptisés, qu'il convient de séparer du cimetière des adultes, était entre l'église et

le presbytère actuel, dans un endroit aujourd'hui ombragé par un joli bocage. » (1908 : 122). Cette section du cimetière a été utilisée un peu plus d'une dizaine d'années. Donc, en prévision des travaux de construction qui impliquent des excavations, une requête est envoyée à l'évêque pour procéder à l'exhumation des corps des enfants de cette section du cimetière, puis à leur réinhumation dans une fosse commune. Le tout est exécuté la même année (Desnoyers 2021).

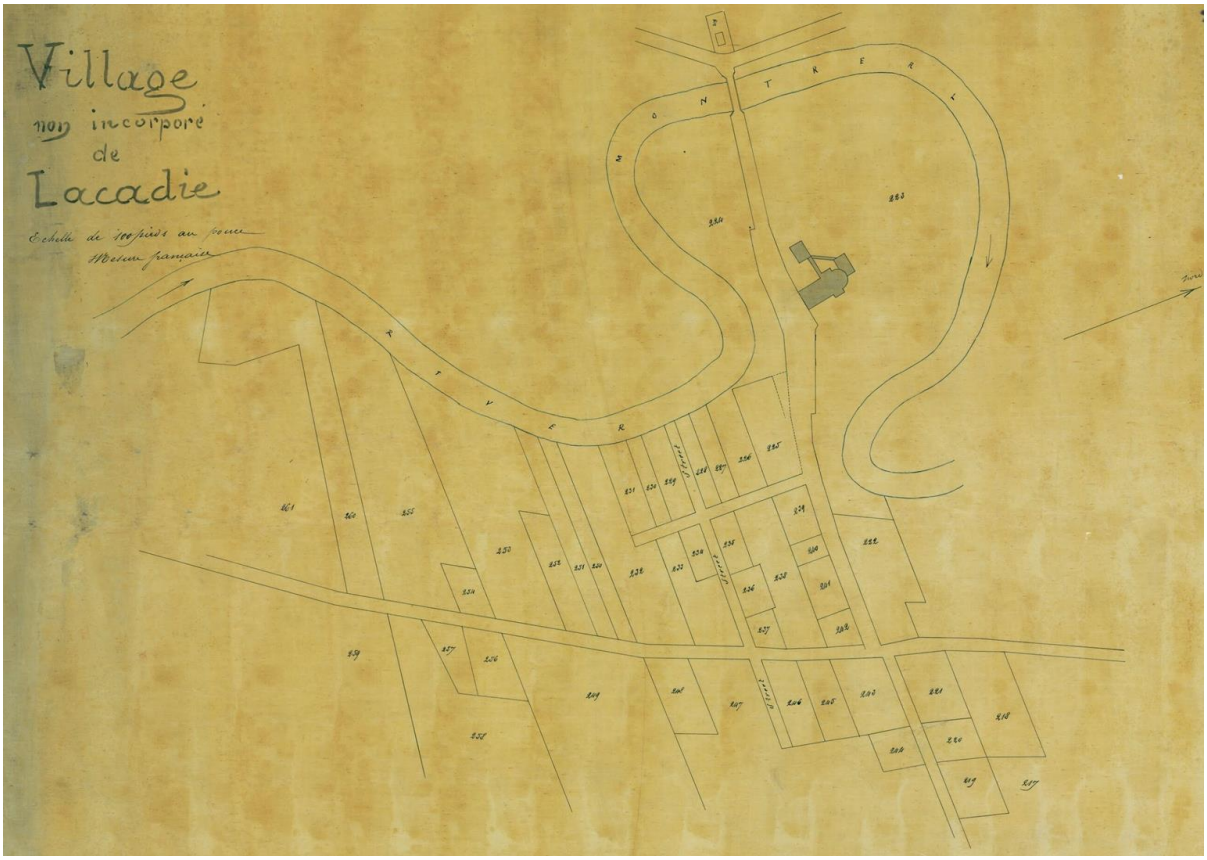

Figure 2. Extrait de *Village non incorporé de Lacadie*, après 1841, montrant le détail des bâtiments et des chemins couverts (BAnQ P318,S8,P27)

2.2 Sites archéologiques à proximité

Les sites archéologiques autochtones sont inexistants dans les environs immédiats de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Les témoins d'activités datant d'avant l'arrivée des Européens ont été identifiés à environ 7 km à l'est, au site du fort Saint-Jean (BhFh-2), avec la découverte de quelques éclats de cornéenne (figure 3). Autrement, les sites autochtones préhistoriques les plus proches se trouvent à une quinzaine de kilomètres ou plus. Le site Schafer (BhFh-11), à environ 14 km à l'est de l'aire d'intervention, date du Sylvicole moyen (2400 à 1000 ans AA). À un peu plus de 20 km au sud se trouvent deux sites d'importance

tels les sites de la Pointe du Gouvernement (BgFh-1) et Labossière (BgFh-23), tous deux datant de l'Archaïque. Finalement, au nord-est se trouve entre autres le site des rapides Fryers (BiFh-4), lequel a livré des témoins de l'Archaïque supérieur.

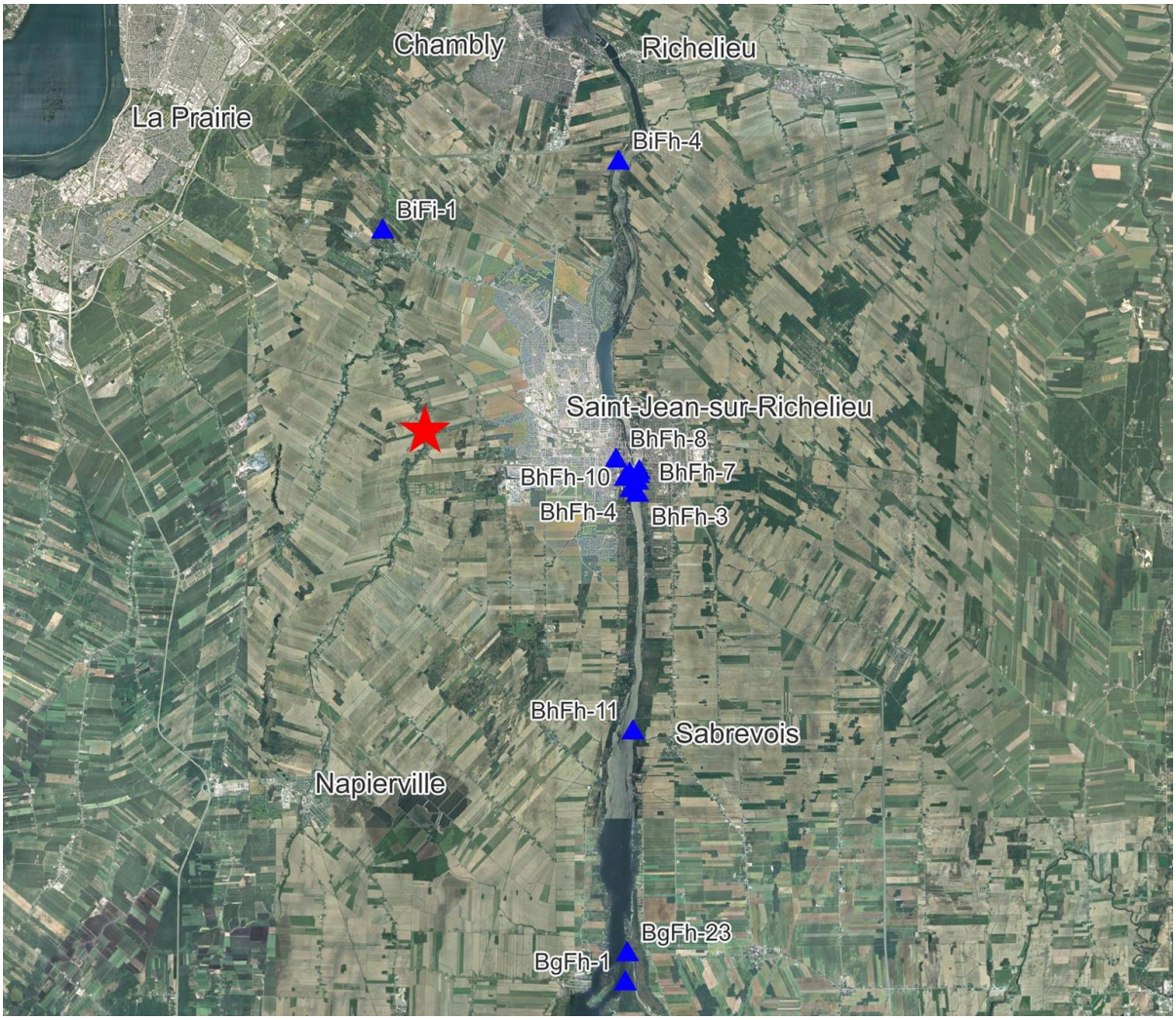

Figure 3. Localisation des sites archéologiques mentionnés dans le rapport

Outre les éclats de cornéenne mis au jour au fort Saint-Jean, tous les sites archéologiques identifiés dans un rayon de 10 km autour de l'aire d'intervention datent de l'époque euroaméricaine et appartiennent surtout à des établissements de la seconde moitié du XVIII^{e} siècle et du XIX^{e} siècle. Plusieurs d'entre eux consistent en des sites subaquatiques dans la rivière Richelieu (épaves et quais ; BhFh-3, 4, 6 et 10, BhFh-7 et 11, entre autres), en des sites industriels associés à la fabrication de la céramique (BhFh-5 et BhFh-8) et des établissements à vocation militaire tels le Fort Saint-Jean (BhFh-2) et le site archéologique des Casernes-de-Blairfindie (BiFi-1). Situées à 7 km au nord de l'église, ces casernes ont été construites autour de 1814 au cours de la guerre anglo-américaine de 1812.

2.3 Interventions archéologiques antérieures

Deux interventions archéologiques avaient été réalisées auparavant sur le site de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Elles sont ici présentées chronologiquement.

Ethnoscop, 30 septembre 2019

Une supervision archéologique a été effectuée dans le cadre des travaux de modernisation du système de chauffage de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, qui nécessitait la réalisation d'excavations à proximité du bâtiment, près du mur ouest de la sacristie (VSJ1937-1A et VSJ1937-1B; plan 2). Deux tranchées orientées d'est en ouest, mesurant 0,50 m de largeur, pour une longueur de respectivement 4,30 m et 1,30 m, ont atteint une profondeur de maximale de 0,70 m sous la surface gazonnée. Aucune sépulture n'a été identifiée.

Ethnoscop, 9 juillet 2024

Une supervision archéologique a été effectuée en prévision de travaux d'imperméabilisation des murs de fondation de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et du chemin couvert, permettant ainsi l'observation de l'état des murs. Sept tranchées exploratoires ont été réalisées (BhFi-2, 1A à 1G; plan 2), de dimensions variant entre 0,80 m et 3,50 m, et des profondeurs atteintes allant de 0,80 m jusqu'à 2,05 m.

Trois d'entre elles, localisées au nord du chemin couvert (1D, 1E, 1F), ont révélé la présence de sept sépultures. Aucune sépulture n'a été fouillée. Un os épars a été retrouvé dans un remblai de comblement (1G); aucun autre indice de sépulture n'y était associé. Une tranchée (1B) a révélé quelques pièces de bois de fonction indéterminée, mais qui pourraient correspondre à des vestiges d'échafaudage ayant servi à la construction ou à la réparation du mur ouest de l'église.

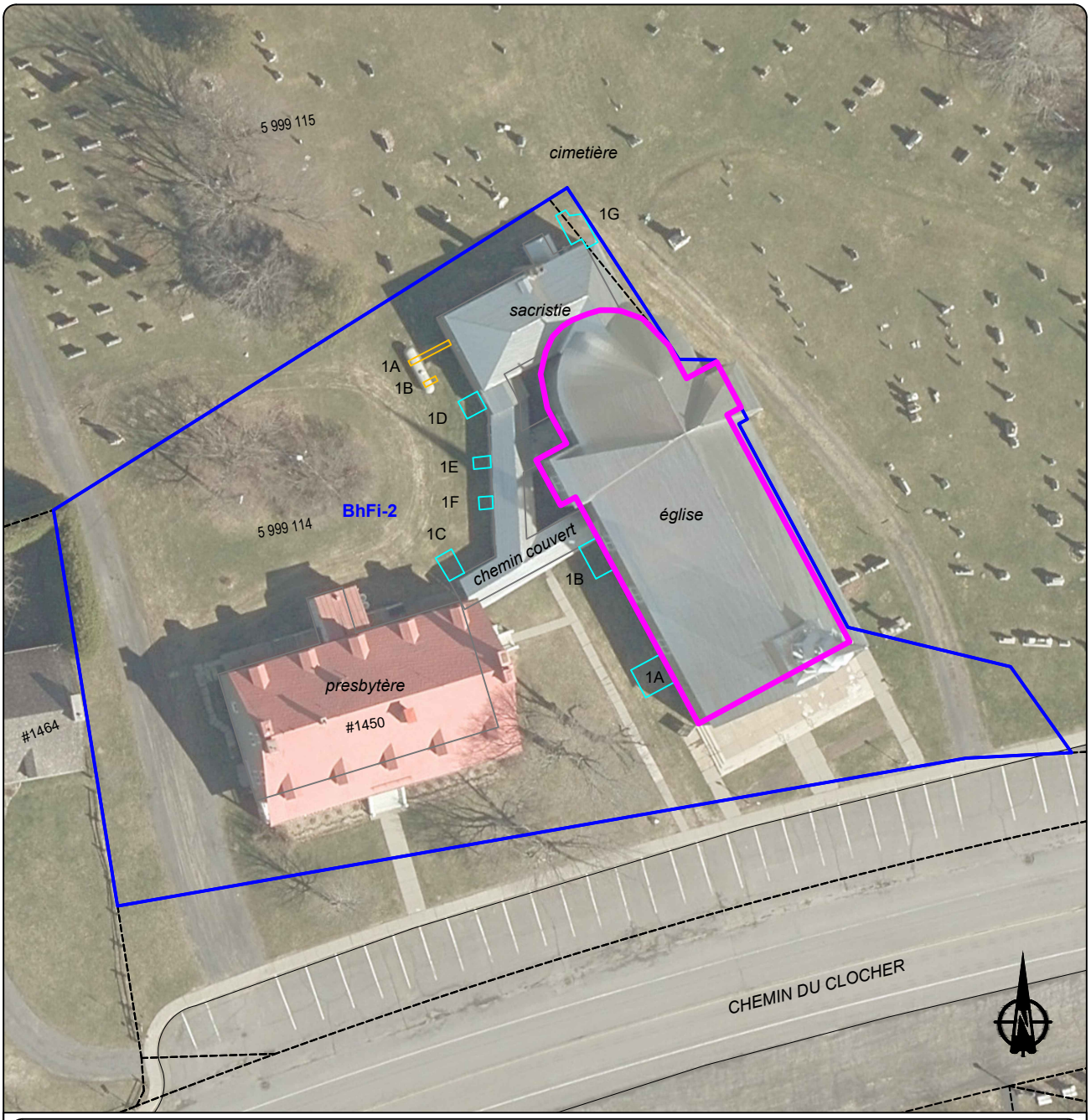

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE, BhFi-2
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES
PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION
INTERVENTIONS ANTÉRIEURES
SOUS-OPÉRATION 2019 (AVANT LA CRÉATION DU SITE)
SOUS-OPÉRATION 2024
1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

SITE ARCHÉOLOGIQUE
BhFi-2 CODE BORDEN
--------- LOTS

Source : Plan base, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, fichier Eglise.dwg
Orthophotographie, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, fichier 3165019.ecw
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 7,5 15 m
ÉCHELLE : 1/600

VSJ2447
ethnoscop

3. RÉSULTATS

Vingt sondages manuels étaient initialement prévus, mais en raison de l'espace restreint de l'extrémité sud-est du vide sanitaire de la nef, réduit à environ 0,35 m de hauteur à la suite des travaux de consolidation du plancher déjà réalisés, le sondage prévu à cet emplacement n'a pas été exécuté. Ainsi, dix-neuf sondages ont été réalisés, chacun mesurant 0,50 m de côté. Dix sondages ont été réalisés sous le chœur, et neuf sous la nef. Afin de ne pas perturber les sépultures connues sous le chœur est, les sondages ont été placés de façon alignée entre les deux inhumations observables. Les sondages dans la portion ouest du chœur ont été disposés de même manière.

Les travaux se sont déroulés dans quatre secteurs (plan 3), soit le chœur est (sous-opérations 2A à 2E), le chœur ouest (sous-opérations 2F à 2K), la nef ouest (sous-opérations 2L à 2Q), et la nef est (sous-opérations 2R à 2U). Le détail des résultats des sondages sont présentés dans les prochaines sous-sections du présent rapport, mais mentionnons d'emblée que deux fragments d'un même crâne humain ont été retrouvés hors contexte, en surface de la poussière de pierre sous le chœur est (2D99). Aussi, un fragment de crâne humain épars a été retrouvé dans un remblai de comblement de tranchée de construction des fondations de l'église (2S2).

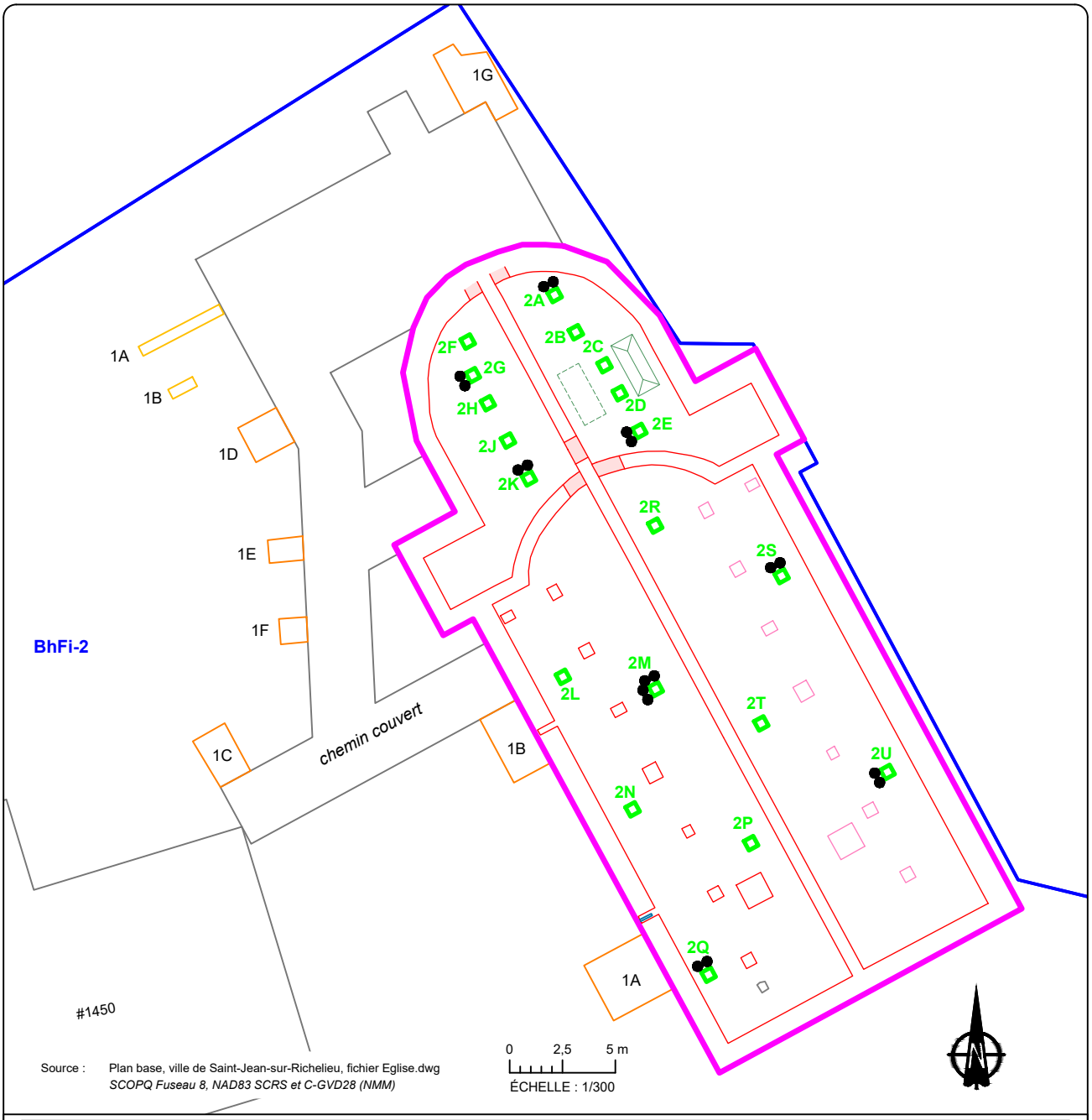

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE, BhFi-2
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
PLAN 3

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- ACCÈS DANS LA MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE (POSITION APPROXIMATIVE)
- TOMBE CIMENTÉE
- TOMBE CIMENTÉE (POSITION APPROXIMATIVE)
- BÉTON
- MÉTAL
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

- SOUS-OPÉRATION 2019 (AVANT LA CRÉATION DU SITE)
- SOUS-OPÉRATION 2024
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BhFi-2 CODE BORDEN

VSJ2447

ethnoscop

3.1 Inventaire

Les dix sondages effectués sous le chœur ont été distribués sur deux rangées centrales de cinq sondages, de part et d'autre du mur de refend (secteur est : 2A à 2E, secteur ouest : 2F à 2K). Afin de couvrir une plus grande superficie, et considérant l'espacement irrégulier entre les poutres et le nombre de poutres identifiées se trouvant supérieur au nombre de sondages prévus, certains de ceux-ci ont été décentrés par rapport à l'emplacement des futurs piliers. Cette stratégie a ainsi permis de mieux documenter les sols, d'abord immédiatement sous les poutres, mais également pour l'intégralité de la superficie, et a d'autant servi à assurer l'absence totale de sépulture pour les deux portions centrales de chaque côté du chœur, sur une largeur minimale de 1,00 m, d'une abside à l'autre. Effectivement, les dimensions en plan des excavations prévues pour l'implantation des piliers dépassent les dimensions des sondages (environ 1,00 m de côté en surface et 0,60 m à la base). De plus, la distance entre certains sondages laissait suffisamment d'espace pour qu'une sépulture non identifiée puisse s'y insérer. Il apparaissait ainsi pertinent d'éliminer toute incertitude possible à ce niveau. Les neuf sondages réalisés au niveau de la nef ont été disposés en quinconce afin de couvrir l'ensemble de la superficie du vide sanitaire, soit cinq sondages dans la portion ouest (2L à 2Q), et quatre dans la portion est (2R à 2U).

La surface sous le vide sanitaire (chœur et nef) est entièrement recouverte par un coupe-vapeur se trouvant sous une mince couche de poussière de pierre (à l'exception de la sépulture située le plus à l'est sous le chœur) (photo 1). La séquence des sols sous le chœur se trouvait être essentiellement la même pour la majorité des sondages. Immédiatement sous le coupe-vapeur, on retrouvait parfois des déblais de construction en surface, représentés par des morceaux et éclisses de bois, des éclats de pierres et du mortier. Ces déblais s'associaient au premier niveau de sol, qui correspond à la construction de l'église. Suivait parfois l'ancien horizon de surface du terrain naturel antérieur à l'implantation de l'église; ce niveau n'a pas été observé systématiquement dans chaque sondage. Finalement, le sol naturel stérile a été atteint à partir de 0,11 à 0,37 m sous la surface.

Photo 1. Surface sous le vide sanitaire; vue vers le nord-ouest (BhFi-2-2025-NUM1-4)

La séquence des sols sous la nef, bien que légèrement plus complexe, s'apparentait à celle observée sous le chœur. Certains sondages ont révélé un niveau qui semble correspondre à un remblai de nivellement de surface sous le niveau de construction. Un remblai de rehaussement a également été observé à l'intérieur de deux sondages localisés au centre de la nef et près du mur de refend. Le sol naturel archéologiquement stérile n'a d'ailleurs pas été atteint pour tous les sondages, dont l'un atteignant 0,86 m de profondeur. L'aspect vallonné du terrain observable à l'extérieur de l'église, surtout dans la portion est du cimetière, explique que ce remblai fut identifié seulement au centre de la superficie investiguée. Le sol naturel stérile apparaissait ensuite entre 0,11 et 0,30 m de profondeur.

3.1.1 Chœur est, sous-opérations 2A à 2E

Sous le chœur est, cinq sondages ont été disposés selon un alignement plus ou moins au milieu de la pièce afin d'accommoder l'espace disponible entre les deux sépultures. Les sondages étaient placés à distance de 1,00 m ou 1,50 m l'un de l'autre, chacun mesurant 0,50 m de côté (plan 4). La profondeur atteinte variait de 0,32 à 0,48 m sous la surface.

La séquence des sols, relativement simple, était essentiellement la même pour les sondages 2A, 2B, 2C et 2D (figure 4, photo 2). On retrouvait en surface une couche correspondant au niveau de construction de l'église. Celle-ci, d'une épaisseur variant de 0,05 à 0,10 m, était constituée principalement de déblais de construction, notamment des éclisses de bois, des éclats de pierre calcaire et des nodules de mortier, qui reposaient sur, ou étaient parfois mélangés à, une matrice sous-jacente de sable limoneux brun pâle friable et meuble (couche 1 : lots 2A1, 2B1, 2C1, 2D1). Cette couche recouvrait un niveau d'occupation, d'une épaisseur variant entre 0,09 et 0,16 m, composée d'une argile limoneuse brun moyen

compacte et friable (couche 2 : lots 2A2, 2B2, 2C2, 2D2). Ce niveau semblait également correspondre au sol naturel d'origine perturbé (qui a aussi été observé à l'extérieur de l'église); effectivement, la transition avec la couche sous-jacente était variable, parfois nette, parfois graduelle, parfois irrégulière. Finalement, on atteignait le sol naturel archéologiquement stérile, composé d'une argile jaunâtre à beigeâtre, avec nodules d'argile jaune, compacte à très compacte (couche 3 : lots 2A3, 2B3, 2C3, 2D3). Cette couche apparaissait entre 0,12 et 0,25 m sous la surface. Comme artefacts, seuls les lots 2B2 et 2C2 recelaient respectivement un clou forgé et deux fragments de brique orange, associés au niveau d'occupation (photo 3). Le clou, plutôt localisé dans la portion supérieure, était probablement une intrusion provenant de la couche sus-jacente.

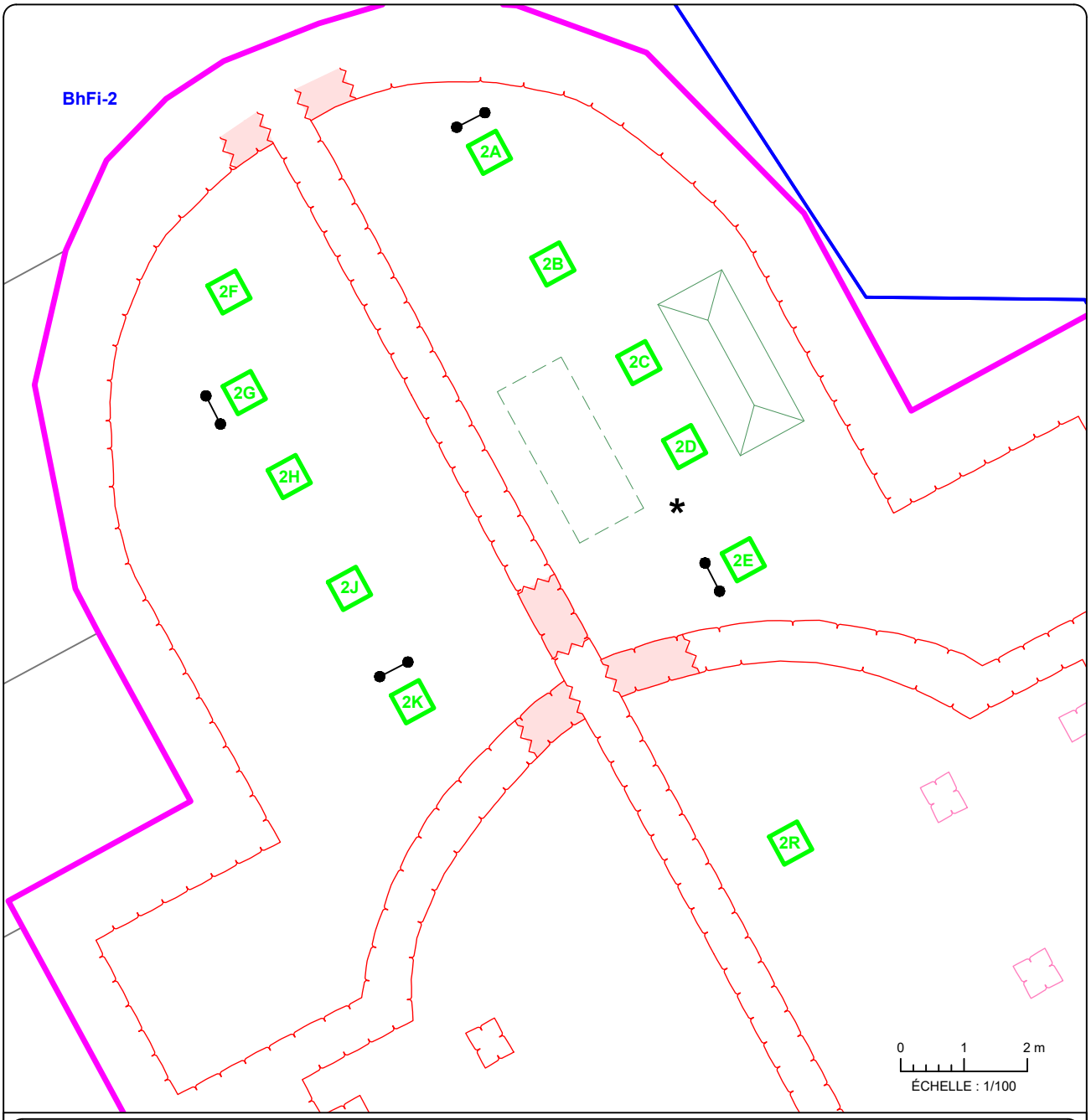

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE, BhFi-2
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DÉTAILS DES SOUS-OPÉRATIONS 2A À 2K
PLAN 4

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- ACCÈS DANS LA MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DÉSTRUCTURÉE
- MAÇONNERIE (POSITION APPROXIMATIVE)
- TOMBE CIMENTÉE
- TOMBE CIMENTÉE (POSITION APPROXIMATIVE)
- * OS ÉPARS
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BhFi-2 CODE BORDEN

Source : Plan base, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, fichier Eglise.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VSJ2447

ethnoscop

Photo 2. Sous-opération 2A, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-21)

Photo 3. Artefacts : 2B2 (clou forgé; gauche), 2C2 (brique orange; centre), 2E3 (clou forgé, os de mammifères; droite) (photo : I. Hade)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

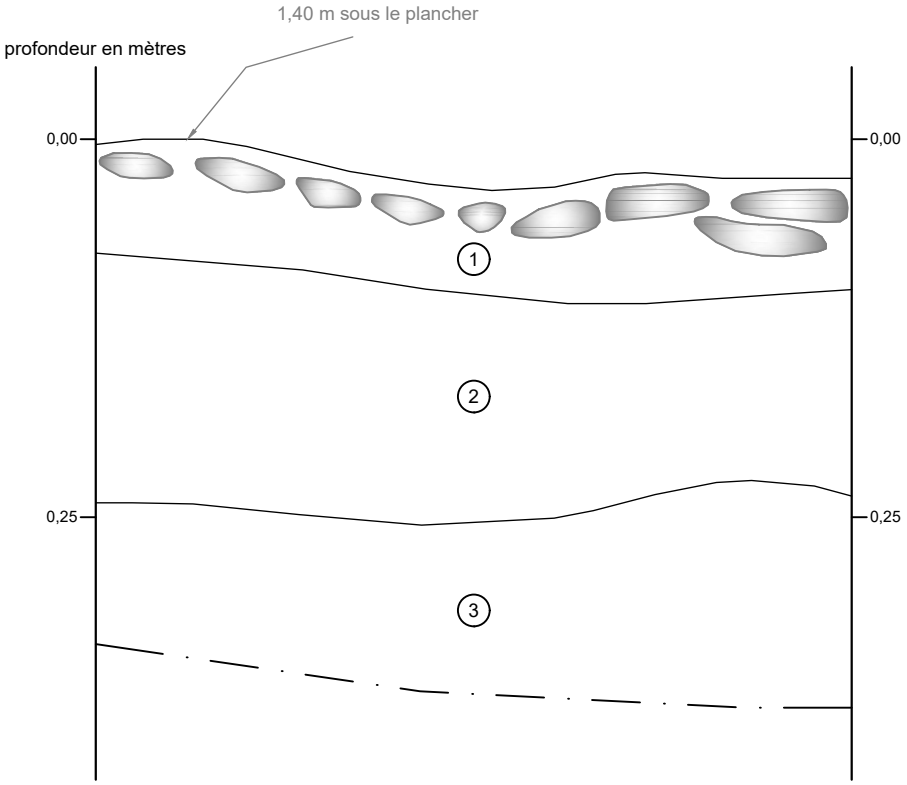

1. Mélange d'éclisses de bois, d'éclats de pierres calcaires et de nodules de mortier sur un sable limoneux brun pâle, hétérogène et meuble, contenant surtout du mortier; niveau de construction
2. Argile limoneuse brune, hétérogène et compacte et friable contenant quelques morceaux de charbon de bois, des éclisses de bois et du cailloutis; niveau d'occupation
3. Argile jaune à beige avec des nodules d'argile jaune, homogène et compacte à très compacte; sol naturel stérile

Pierre

Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 4

Le sondage 2E présentait une séquence de sols différente, ce qui pourrait s'expliquer par sa localisation près de l'abside sud (figure 5, photo 4). La première couche semble correspondre à une accumulation de sols qui serait contemporaine à la durée des travaux de construction de l'église. Elle était composée d'un limon argileux brun pâle, peu à moyennement compact et friable, contenant de rares particules de mortier, d'une épaisseur variant entre 0,21 et 0,24 m (couche 1 : lot 2E1). Cette couche reposait sur le niveau de construction, composé d'une argile limoneuse brun noirâtre, peu à moyennement compacte, dont la base était constituée d'une concentration des mêmes déblais de construction, soit nodules de mortier, éclisses de bois et éclats de pierre calcaire, mélangés avec un peu de matrice, entre 0,08 et 0,13 m d'épaisseur (couche 2 : lots 2E2 et 2E3). On retrouvait ensuite le sol naturel d'origine, composé d'une argile limoneuse brun moyen avec taches d'oxydation et très compacte, mesurant en moyenne 0,07 m d'épaisseur (couche 3 : lot 2E4). Suivait le sol naturel archéologiquement stérile, soit l'argile jaunâtre à beigeâtre observée dans les sous-opérations précédentes, apparaissant entre 0,37 et 0,42 m sous la surface. Comme artefacts, seuls un clou forgé et deux os de mammifères ont été récupérés dans le lot 2E3, associés au niveau de construction (photo 3).

Photo 4. Sous-opération 2E, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-63)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2E, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

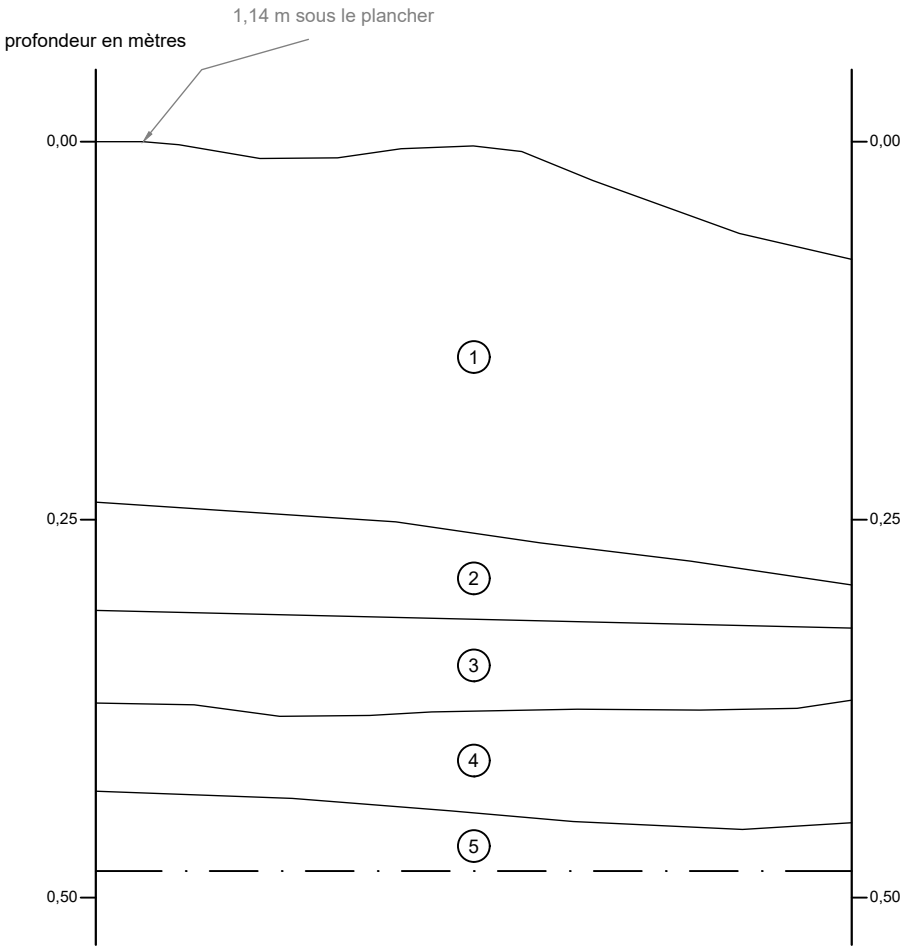

1. Limon argileux brun pâle, hétérogène et peu à moyennement compact et friable, contenant du cailloutis et des particules de mortier; accumulation de sols contemporaine à la construction
2. Argile limoneuse brun foncé noirâtre, hétérogène et peu à moyennement compacte, contenant du cailloutis; niveau de construction (occupation)
3. Concentration de nodules de mortier, d'éclisses de bois et de pierres calcaires avec un peu de sol de la couche 2; niveau de construction (déblais)
4. Argile légèrement limoneuse brune avec des taches d'oxydation, hétérogène et très compacte, contenant un peu de cailloutis; sol naturel d'origine
5. Argile jaune à beige avec des nodules d'argile jaune, homogène et compacte à très compacte; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

VSJ2447

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

ethnoscop

FIGURE 5

3.1.2 *Chœur ouest, sous-opérations 2F à 2K*

Sous le chœur ouest, cinq sondages ont été disposés sur un alignement centralisé, tout en accommodant l'espace disponible par rapport aux poteaux de soutien existants. Les sondages étaient placés à distance de 1,00 m ou 1,50 m, chacun mesurant 0,50 m² (plan 4). La profondeur atteinte variait de 0,17 à 0,27 m sous la surface.

La séquence des sols était relativement similaire à celle observée sous le chœur est, de même qu'entre les sondages 2F, 2G, 2H et 2J (figure 6, photo 5). On retrouvait en surface le niveau de construction, dont l'épaisseur variait entre 0,01 et 0,10 m, composé ici aussi de déblais de construction (éclisses de bois, nodules et poussière de mortier, éclats de pierre calcaire), parfois mélangés avec un peu de la matrice sous-jacente, meuble en surface (couche 1 : lots 2F1 et 2F2, 2G1, 2H1, 2J1). La transition avec la couche suivante était d'ailleurs parfois graduelle. Il s'agissait toujours d'un niveau d'occupation, composé d'une argile limoneuse brun noirâtre, parfois grisâtre, compacte et friable, variant de 0,08 à 0,17 m (couche 2 : lots 2F3, 2G2, 2H2, 2J2). Ce niveau correspondait également au sol d'origine, la transition graduelle avec le sol naturel archéologiquement stérile sous-jacent était tantôt plus évidente que sous le chœur est. Ce dernier, soit l'argile jaunâtre à beigeâtre, apparaissait entre 0,11 et 0,27 m sous la surface (couche 3 : lots 2F4, 2G3, 2H3, 2J3). Comme artefacts, on retrouvait des clous forgés et découpés, ainsi que des ossements de mammifères (sous-opérations 2F, 2G et 2J), tous associés au niveau de construction (soit à l'intérieur de la première couche, ou en transition avec la seconde couche en surface de cette dernière).

Photo 5. Sous-opération 2G, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-106)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2G, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

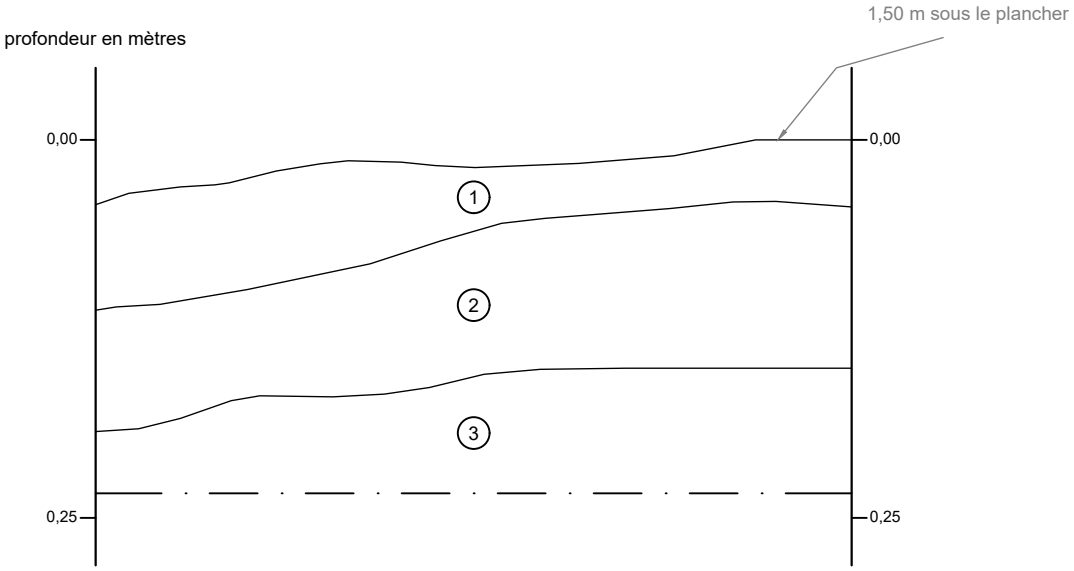

(1) Mélange de pierres calcaires et d'éclisses de bois avec un peu de sol de la couche 2 perturbée; niveau de construction

(2) Argile limoneuse brun foncé noirâtre, homogène et compacte et friable, contenant quelques cailloux subanguleux et du cailloutis; niveau organique et niveau d'occupation

(3) Argile jaune à beige avec des nodules d'argile jaune, homogène et très compacte et friable; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 6

Le sondage 2K présentait la même séquence de sols, avec comme principale différence la composition de la seconde couche, correspondant tout de même au niveau d'occupation (figure 7, photo 6). Comme sous le chœur est, la proximité à l'abside sud pourrait être à l'origine de cette variation. Ce niveau était ici composé d'une argile limoneuse brun noirâtre, mélangée avec de l'argile jaunâtre, compacte et friable, avec une forte concentration de charbon de bois au centre et de rares pierres calcaires, apparaissant environ 0,08 m sous la surface et mesurant en moyenne 0,07 m d'épaisseur (couche 2 : lot 2K2). Ce niveau semble avoir été plus perturbé par les travaux de construction que les autres sous-opérations. Comme artefacts, seuls des tessons de céramique de type *creamware* (1763-1820) ont été récupérés, se trouvant également dans la portion supérieure de la seconde couche (photo 7). Le sol naturel archéologiquement stérile apparaissait 0,13 m sous la surface (couche 3 : lot 2K3).

Photo 6. Sous-opération 2K, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-121)

Photo 7. Artefacts : 2K2 (fragments d'un bol en *creamware*) (photo : I. Hade)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2K, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

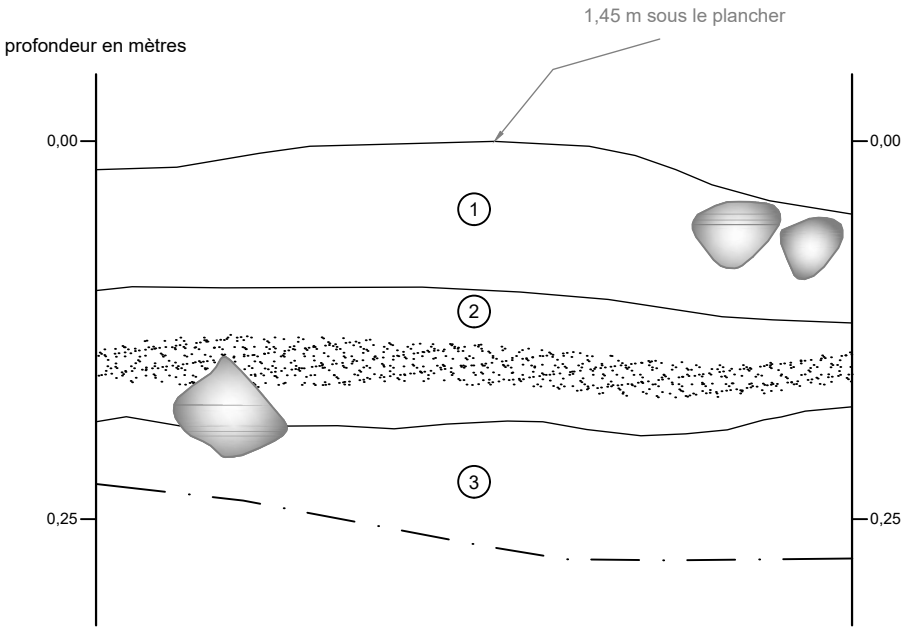

1. Argile limoneuse brune, homogène et meuble, contenant quelques pierres calcaires et beaucoup de particules de mortier en surface; niveau de construction
2. Argile limoneuse brun noirâtre mélangée avec de l'argile jaune, hétérogène et compacte et friable, contenant beaucoup de charbon de bois (25 à 35 %, portion N du sondage seulement) et de rares pierres calcaires; niveau d'occupation
3. Argile jaune à beige avec des nodules d'argile jaune, homogène et très compacte et friable; sol naturel stérile

Pierre

Concentration de charbon

Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 7

3.1.3 Nef ouest, sous-opérations 2L à 2Q

Sous la nef ouest, cinq sondages ont été disposés en quinconce, tout en accommodant l'espace utilisable (plan 5). La hauteur libre était d'ailleurs très variable, la surface étant inégale, avec aussi beaucoup de déblais près des murs. Il fut d'autant impossible d'implanter les sondages directement sous les poutres, l'espace y étant juste assez suffisant pour circuler en rampant. Les sondages mesuraient chacun 0,50 m de côté, atteignant une profondeur variant de 0,20 à 0,86 m sous la surface.

La séquence des sols était un peu plus complexe et variable pour ce secteur, mais relativement similaire pour les sondages 2L, 2M, 2N, 2P et 2Q (figure 8, photo 8). On retrouvait d'abord le même niveau de construction (couche 1 : lots 2L1 et 2L2, 2M1, 2N1 et 2N2, 2P1, 2Q1), mesurant de 0,04 à 0,13 m d'épaisseur. On retrouvait ensuite comme seconde couche ce qui semble correspondre à un remblai de nivellement, constitué du sol naturel rapporté, et composé d'une argile à coloration variable, homogène et dense, d'environ 0,04 à 0,11 m d'épaisseur (couche 2 : lots 2L3, 2M2, 2P2, 2Q2). Certains sondages présentaient un second / différent niveau de sol rapporté composé d'une argile gris ou brun foncé, homogène, dense et compacte, qui semble être aussi un sol rapporté et pourrait correspondre à une première couche de nivellement, mesurant entre 0,05 et 0,10 m (couche 2 : lots 2L4, 2N3, 2P3). On retrouvait finalement le sol naturel archéologiquement stérile, argile jaune mouchetée de particules sableuses rouille, homogène, friable et compacte à très compacte, apparaissant de 0,14 à 0,30 m sous la surface (couche 3 : lots 2L5, 2N4, 2P4, 2Q3. Comme artefacts, seulement deux sondages en ont révélés, soit un fragment de verre à vitre (lot 2L1) et un fragment de tuyau de pipe en argile blanche (lot 2P2), correspondant respectivement au niveau de construction et au remblai de nivellement (photo 9).

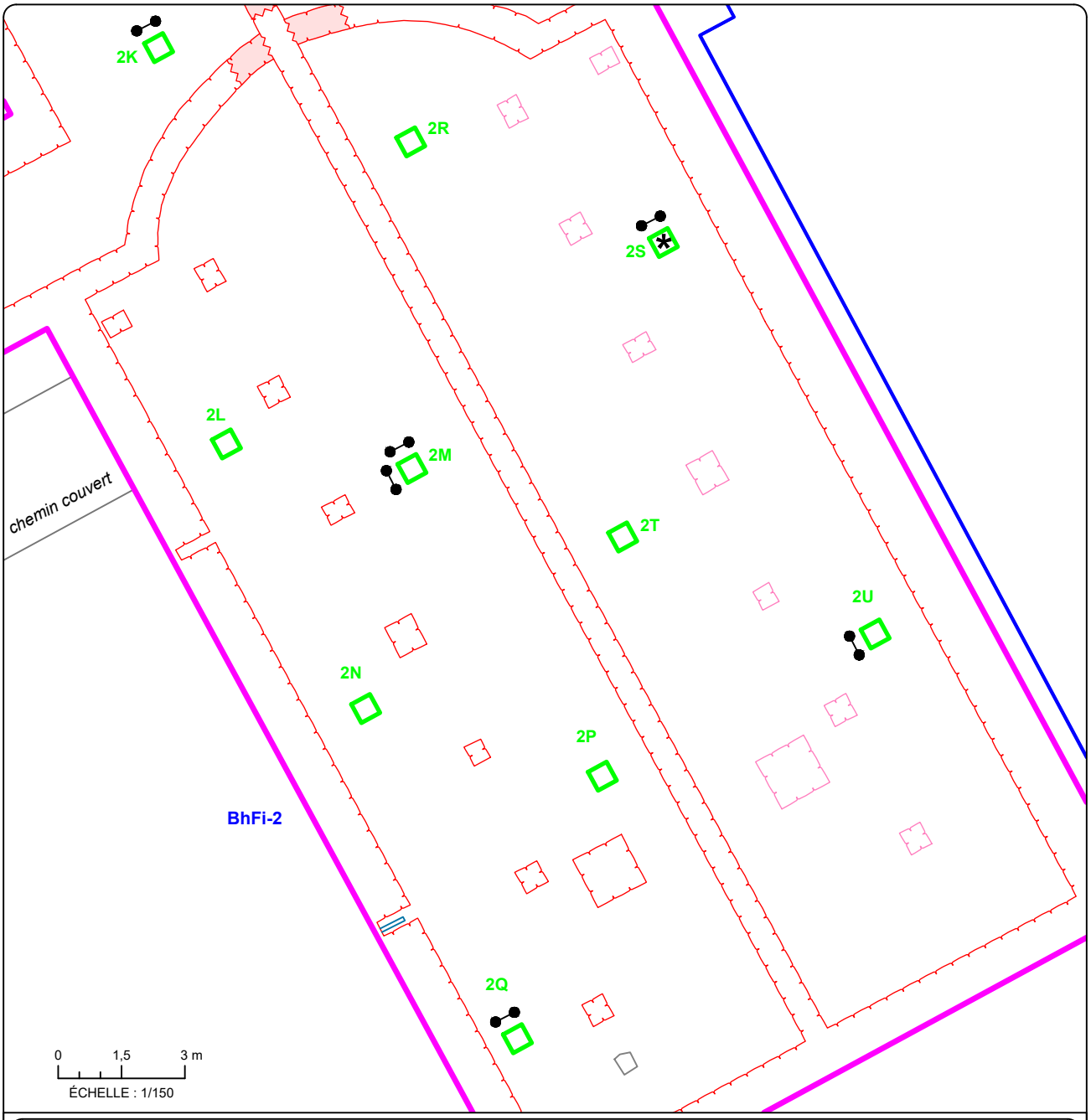

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE, BhFi-2
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

DÉTAILS DES SOUS-OPÉRATIONS 2L À 2U
PLAN 5

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- ACCÈS DANS LA MAÇONNERIE
- MAÇONNERIE DÉSTRUCTURÉE
- MAÇONNERIE (POSITION APPROXIMATIVE)
- * OS ÉPARS
- BÉTON
- MÉTAL
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BhFi-2 CODE BORDEN

Source : Plan base, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, fichier Eglise.dwg
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VSJ2447

ethnoscop

Photo 8. Sous-opération 2Q, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-155)

Photo 9. Artefacts : 2L1 (verre à vitre; gauche), 2P2 (tuyau de pipe en argile blanche; centre), 2U1 (os mammifères; droite) (photo : I. Hade)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2Q, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

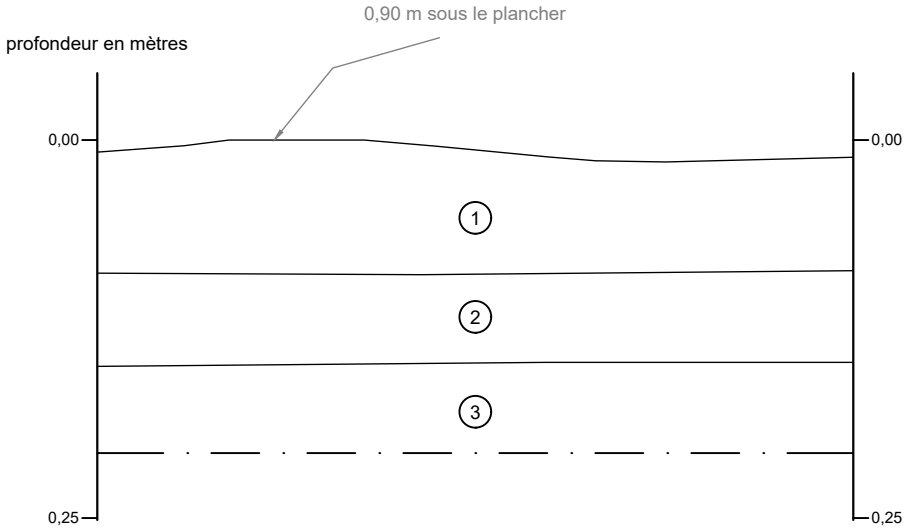

(1) Mélange de particules et de nodules de mortier et de pierres calcaires avec une transition inférieure graduelle; niveau de construction

(2) Argile brune, homogène et compacte et dense; sol naturel d'origine

(3) Argile jaune mouchetée de particules sableuses orangées, homogène et très compacte, contenant de rares galets; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 8

Le sondage 2M a également révélé un remblai de rehaussement hétérogène de sol naturel rapporté (couche 4 : lot 2M4), soit une argile jaunâtre à beigeâtre avec nodules d'argile jaune, dont la base n'était toujours pas atteinte 0,86 m sous la surface (figure 9, photo 10). Des fragments de coquille d'œuf et des morceaux de charbon de bois ont été retrouvés à cette profondeur. Ce remblai devait combler un vallon naturel du terrain, comme le suggère la topographie observable dans le cimetière à l'est de l'église. Cette couche se juxtaposait un niveau de sol de nature incertaine, mais qui pourrait correspondre au sol stérile perturbé (couche 3 : lot 2M3).

Photo 10. Sous-opération 2M, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-148)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2M, PAROIS OUEST ET NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

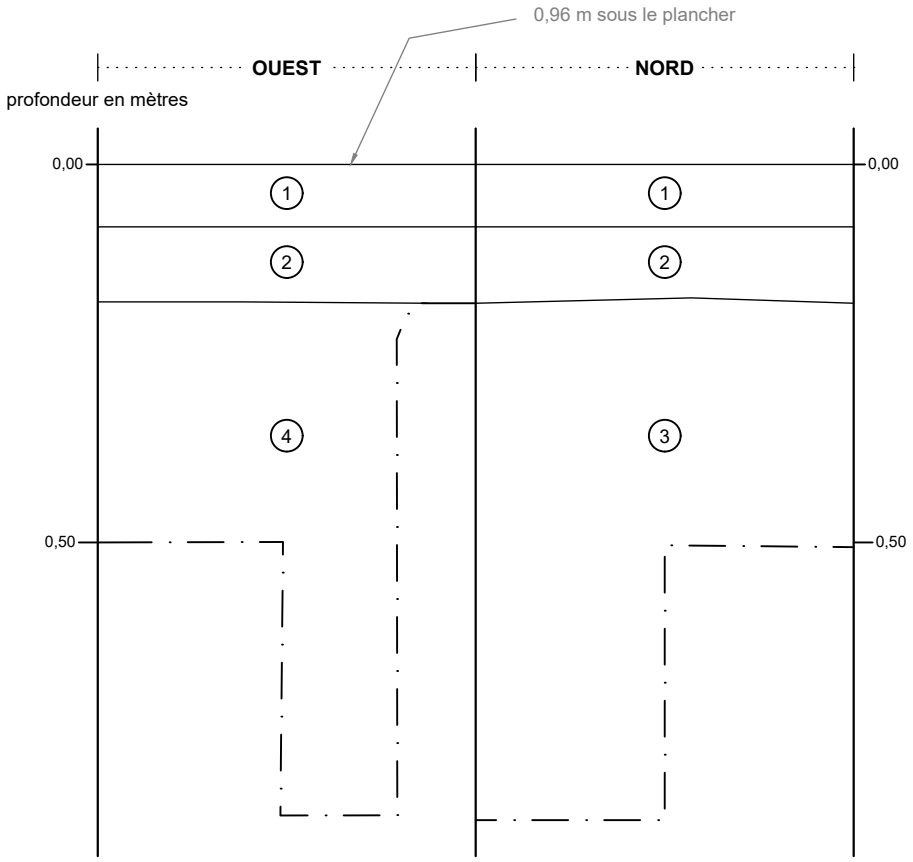

① Argile limoneuse brune, hétérogène et compacte et friable, contenant beaucoup de mortier et de pierres calcaires; niveau de construction

② Argile limoneuse brun foncé parfois noirâtre avec des nodules d'argile jaune, hétérogène et compacte et friable; remblai de nivellement

③ Argile jaune beigeâtre avec nodules d'argile jaune, hétérogène et compacte (plus compacte que la couche 4); sol naturel stérile perturbé ? rapporté ?

④ Argile jaune à beige, homogène et compacte, contenant des fragments de coquille d'œuf et des morceaux de charbon de bois (à la base du sondage); remblai de rehaussement

— · — Limite de fouille

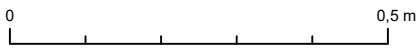

ÉCHELLE : 1/10

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 9

3.1.4 Nef est, sous-opérations 2R à 2U

Sous la nef est, quatre sondages ont été disposés en quinconce (plan 5). Tout comme sous la portion ouest de la nef, l'espace était souvent restreint, les sondages ont été localisés en conséquence. Les sondages mesuraient chacun 0,50 m de côté, atteignant une profondeur variant de 0,20 à 0,54 m sous la surface.

La séquence des sols s'apparentait à celle observable dans le secteur ouest sous la nef, également plus ou moins similaire pour les sondages 2R, 2T et 2U (figure 10, photo 11). Comme pour les autres secteurs, on retrouvait d'abord le niveau de construction atteignant de 0,02 à 0,10 m sous la surface (couche 1 : lots 2R1 et 2R2, 2S1, 2T1, 2U1). Suivait le remblai de nivellement, une argile grisâtre ou brunâtre, homogène, compacte et grumeleuse, variant 0,05 et 0,12 m d'épaisseur (couche 2 : lots 2R3 et 2R4, 2T2, 2U2). Le sondage 2T présentait en plus un remblai de rehaussement (lot 2T3) composé d'une argile grisâtre analogue à la couche sus-jacente, mais contenant de gros nodules de mortier. La base n'était pas atteinte à 0,33 m sous la surface (photo 12). Ce même sondage présentait également une couche qui pourrait correspondre à un premier remblai de nivellement du sol naturel d'origine sur 0,03 m d'épaisseur, une argile gris-brun foncé avec des nodules d'argile jaune, dense et compacte (lot 2T4). Puis l'argile jaune archéologiquement stérile (couche 3 : lots 2R5, 2T5, 2U3) apparaissait entre 0,11 et 0,29 m sous la surface. Comme écofacts, seul le sondage 2U a révélé des ossements de mammifères immédiatement en surface (lot 2U1, photo 9).

Photo 11. Sous-opération 2U, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-210)

Photo 12. Sous-opération 2T, paroi ouest (BhFi-2-2025-NUM1-205)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2U, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

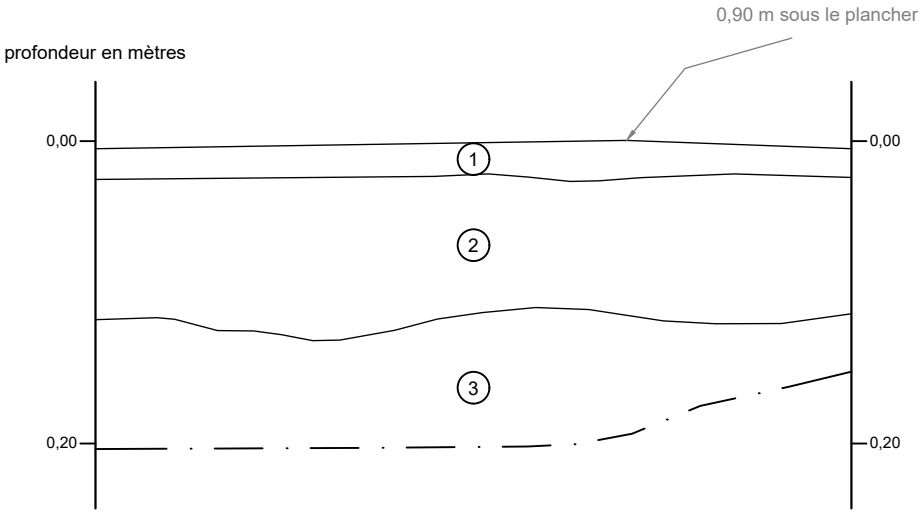

1. Mélange d'éclisses de bois et de pierres calcaires; niveau de construction
2. Argile grise aérée et grumeleuse, homogène et compacte, contenant des pierres calcaires, des nodules de mortier et des pierres subarrondies; remblai de nivellement
3. Argile jaune mouchetée de particules sableuses orangées, homogène et très compacte, contenant de rares galets; sol naturel stéile

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 10

Sous le niveau de construction composé principalement de déblais, soit 0,05 m sous la surface, le sondage 2S présentait trois couches de remblai (figure 11, photo 13), correspondant possiblement à un seul événement (couches 2 à 4 : lots 2S2 à 2S4). Considérant la proximité au mur de fondation est de l'église, il pourrait s'agir du remblai de comblement de la tranchée de construction. Le premier remblai observable sous la surface (lot 2S2) contenait également beaucoup de particules de mortier; ce niveau pourrait ainsi correspondre à la fois au niveau de construction. La seconde couche a d'ailleurs révélé un fragment de crâne humain hors contexte, environ 0,10 m sous la surface, provenant fort probablement d'une sépulture en place perturbée par la tranchée d'implantation. Le sol naturel archéologiquement stérile n'était toujours pas atteint à 0,54 m sous la surface. Aucun artefact n'a été retrouvé dans ce sondage.

Photo 13. Sous-opération 2S, paroi nord (BhFi-2-2025-NUM1-198)

VIDE SANITAIRE DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

BhFi-2

SOUS-OPÉRATION 2S, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

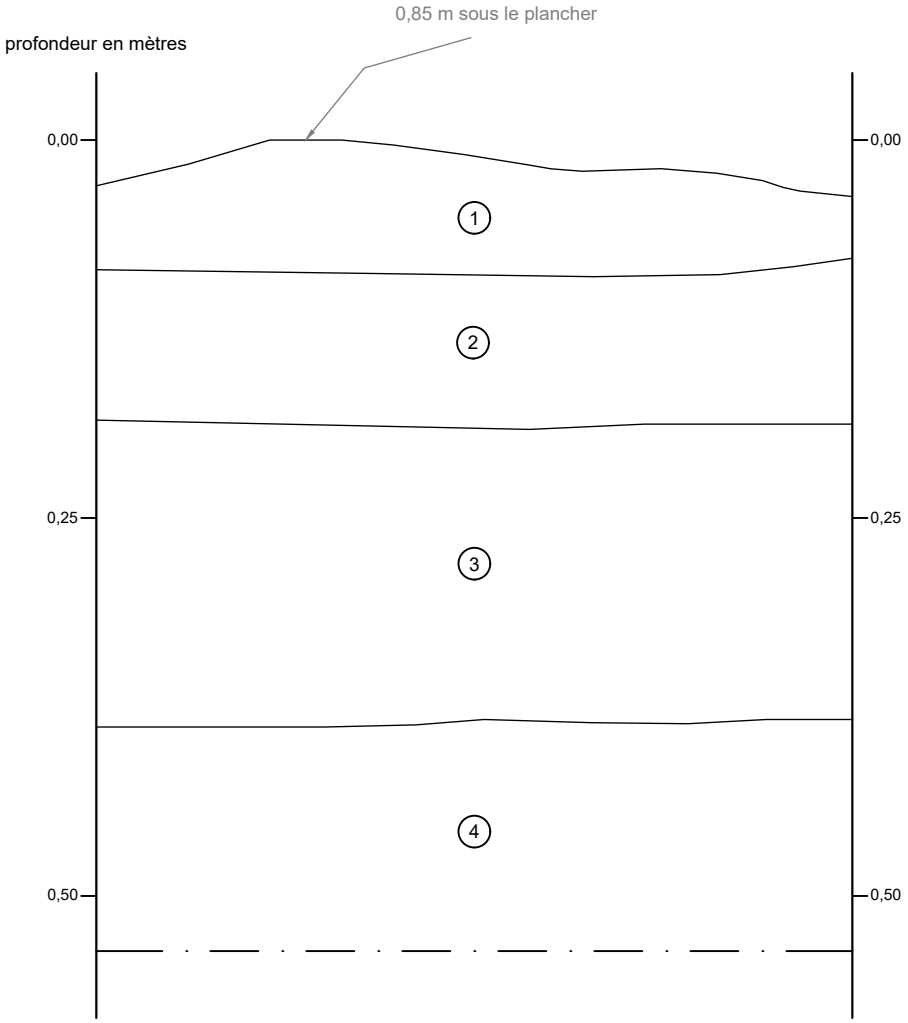

(1) Mélange d'éclisses et de morceaux de bois, des morceaux, des nodules et des particules de mortier ainsi que des pierres calcaires (≈ 10 à 20 cm); niveau de construction

(2) Argile gris beigeâtre, homogène et dense mais aérée, contenant beaucoup de particules et de nodules de mortier; remblai de comblement

(3) Argile grise, homogène et très compacte et friable (petits morceaux d'argile); remblai de comblement

(4) Argile grise, homogène et très compacte et friable (gros morceaux d'argile); remblai de comblement

— · — Limite de fouille

0 0,2 m

ÉCHELLE : 1/5

VSJ2447

ethnoscop

FIGURE 11

3.2 Analyses ostéologiques

3.2.1 Fragments hors contexte de crâne humain 2D99

Deux fragments connexes de crâne humain se trouvaient dans la portion est du chœur, déposés sur la poussière de pierre, et donc au-dessus du coupe-vapeur (photos 14 et 15). Les fragments se trouvaient en connexion serrée lors de leur découverte, signifiant qu'il s'agissait d'un seul fragment au moment du placement (ils se sont séparés lors du prélèvement). Ces fragments proviennent fort probablement de la sépulture en place recouverte par le coupe-vapeur se trouvant à proximité (sépulture ouest : Jean-Baptiste Paquin, troisième curé de la paroisse)[3] (figure 12). Bien qu'il soit impossible de connaître l'exacte séquence d'événements qui ont placé l'unique fragment original de crâne à cet endroit, on peut supposer, par exemple, qu'il ait été extrait de la sépulture par l'action de rongeurs et abandonné près de la sépulture. Ou encore, un quelconque événement anthropique aurait pu endommager la sépulture et déplacer le crâne hors de son contexte original. Puis, il aurait été disposé par-dessus le coupe-vapeur lors de la mise en place de ce dernier par les ouvriers. Le ciment recouvrant l'autre sépulture, celle-ci visible (sépulture est : Pierre-Larcille Lapierre, douzième curé de la paroisse)[4] (photo 16, figure 13), ne présentait pas non plus de dommage observable laissant soupçonner que ce fragment aurait pu en provenir. Pour pouvoir confirmer la provenance des fragments de crâne, il aurait fallu être en mesure de constater l'état de la sépulture recouverte.

Photo 14. Os hors contexte 2D99, sépulture recouverte en arrière-plan; vue vers le nord-ouest (BhFi-2-2025-NUM1-5)

[3] Jean-Baptiste Paquin fut inhumé sous le chœur de l'église, du côté de l'Épitre (à l'est) (Moreau 1908 : 69-70).

[4] Pierre-Larcille Lapierre fut également inhumé du côté de l'Épitre (Moreau 1908 : 79).

Photo 15. Os hors contexte 2D99; vue vers l'ouest (BhFi-2-2025-NUM1-6)

PAQUIN, *Jean-Baptiste*, né le 9 janvier 1780. fils de Jean-Baptiste Paquin et de Thérèse Ubelle ; ordonné le 24 septembre 1808 ; directeur de l'école de Nicolet ; 1810, curé de Saint-François de la Beauce ; 1813, de Lavaltrie et de Lanoraie ; 1816, de Blairfindie ; où il décède, le 19 février 1832, à l'âge de 52 ans.

Figure 12. Description du prêtre Jean-Baptiste Paquin (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 171; Tanguay, 1893)

Photo 16. Sépulture de Pierre-Larcille Lapierre; vue vers le nord-est (BhFi-2-2025-NUM1-72)

LAPIERRE, *Pierre-Larcille*, né le 27 décembre 1835 à Montréal, fils d'André Lapierre et d'Angélique Gonneau ; ordonné à Montréal le 25 mai 1861 ; réside à l'évêché ; premier directeur de l'Asyle Saint-Antoine, et chapelain des Dames du Sacré-Cœur ; 1862, (mars), vicaire à Verchères ; en septembre, au Sault-au-Récollet ; en novembre à l'évêché ; 1866, vicaire à Laprairie ; aumônier des Chasseurs Canadiens et curé d'Hemmingford ; 1867, de Saint-Henri des Tanneries de Montréal ; 1875, voyage en Europe ; 1876, curé de l'Acadie, Blairfindie.

Figure 13. Description du prêtre Pierre-Larcille Lapierre (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 338; Tanguay, 1893)

Deux plaques commémoratives en marbre se trouvaient dans le transept est (photo 17), dont l'une à la mémoire du curé Lapierre, l'autre en l'honneur du prêtre Rémi Robert[5] (dixième curé de la paroisse) (figure 14). À l'origine, ces plaques furent placées dans l'église, l'une face à l'autre, et autant que possible au-dessus de la dépouille de chacun (Moreau 1908 : 77 et 79). Leur emplacement actuel ne correspond donc pas systématiquement avec les sépultures à proximité. Bien qu'aucune sépulture n'ait été observée du côté ouest du chœur, le prêtre Robert y serait inhumé, ainsi que le prêtre René-Pascal Lancto[6] (second curé de la paroisse) (figure 15).

Photo 17. Plaques commémoratives; vue vers le nord (BhFi-2-2025-NUM1-65)

ROBERT, *Rémi*, né à Verchères, le 18 avril 1811, fils de Jean-Baptiste Robert et Marie-Reine Boisvert; ordonné à Montréal le 24 septembre 1836; chapelain de la cathédrale de Montréal; 1837, vicaire à Varennes; 1839, curé de Sainte-Mélanie; 1845, de Saint-Polycarpe; 1846, de Saint-Jacques-le-Mineur; 1848, de Sainte-Marguerite de Blairfindie, *alias* l'Acadie où il est décédé le 18 novembre 1870.

Figure 14. Description du prêtre Rémi Robert (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 219; Tanguay, 1893)

[5] Rémi Robert fut inhumé sous le chœur de l'église, du côté de l'Évangile (à l'ouest) (Moreau 1908 : 77).

[6] René-Pascal Lancto fut le premier inhumé sous le chœur, du côté de l'Évangile (Moreau 1908 : 68).

LANCTO, *René-Pascal*, né à Montréal, le 11 février 1755, fils de François Lancto et de Marie-Josephte Gagné ; ordonné le 3 mars 1784 ; 1796, curé de Blairfindie, où il décède, le 11 mars 1816, à 61 ans.

Figure 15. Description du prêtre René-Pascal Lancto (extrait de *Répertoire général du clergé canadien*, p. 147; Tanguay, 1893)

Les analyses ostéologiques ont permis peu d'observations, les fragments ne présentant qu'une petite portion du crâne. Ce dernier est ici représenté par le temporal gauche incomplet, ainsi qu'une petite portion du sphénoïde toujours en connexion. De plus, d'importants processus taphonomiques ont fortement endommagé le périoste[7] au niveau de la table externe[8], rendant impossible l'observation de quelconque particularité ostéologique à ce niveau (photo 18). Le fait d'être exposé à aire ouverte, dans un environnement avec une humidité et une température variables, ainsi que la présence probable de rongeurs et d'arthropodes, sont les principaux facteurs hypothétiquement responsables de la taphonomie observée. On observe d'ailleurs des indices de mousse et / ou de lichen sur la surface endommagée, au niveau du diploé[9] exposé.

Il s'agissait d'un individu adulte d'un âge indéterminé, fort probablement de sexe masculin. On observe trois portions incomplètes de sutures présentes (occipito-mastoïdienne squameuse, sphéno-squameuse et occipito-mastoïdienne), toutes ouvertes. Les sutures crâniennes pouvant ne jamais se fusionner (Key *et al*. 1994), l'état (corrélé avec le peu de superficie et le faible nombre de ces dernières) n'apporte aucun indice sur l'âge de l'individu. Malgré l'état endommagé de l'os, on note de façon étonnante que le fragment demeure plutôt lourd, ce qui suggère une forte densité osseuse. Cela porte à croire qu'il s'agirait effectivement d'un individu masculin, confirmant avec une forte probabilité l'association à l'une des deux sépultures à proximité.

Malgré la mauvaise conservation osseuse, il a été possible d'observer quelques indices pathologiques, notamment d'arthrose. On relève de légers indices sur la fosse mandibulaire, se présentant sous forme de porosités, ainsi que de possibles traces d'ostéophytes marginaux (*lipping*)[10] (Mann et Hunt 2005). Un faible niveau d'arthrose peut être corrélé avec un âge adulte moyen à légèrement avancé (Burns 2013), ce qui s'accorde autant avec l'âge de l'individu plausiblement associé (Paquin, 52 ans), comme le second moins probable (Lapierre, 52 ans).

7 Périoste : structure osseuse recouvrant la surface des os, sauf au niveau des articulations.
8 Table externe : surface extérieure de la calotte crânienne, constituée d'os compact.
9 Diploé : structure osseuse située entre la table externe et la table interne du crâne, constituée d'os spongieux.
10 *Lipping* : projection osseuse sur les bords des surfaces articulaires.

Photo 18. 2D99, crâne humain : temporal gauche, vues latérale (haut) et intracrânienne (bas) (photo : K. Fournier)

3.2.2 *Fragment épars de crâne humain 2S2*

Un fragment de crâne humain épars a été récupéré à l'intérieur d'un sondage (2S) situé près du mur est de l'église, à l'intérieur du niveau de construction. La présence de cet os épars pourrait s'expliquer par la probabilité qu'une sépulture ait été perturbée lors de la réalisation de la tranchée d'implantation du mur de fondation est. Effectivement, des inhumations ont été réalisées sur le terrain du cimetière dès 1784[11], tandis que l'église fut construite de 1800 à 1801 (Moreau 1908). L'os humain récupéré lors de l'intervention précédente provenait d'un contexte similaire, soit le remblai de comblement d'une tranchée localisée sur le coin nord-est de la sacristie (Ethnoscop 2024).

Les analyses ostéologiques ont permis peu d'observations, le fragment récupéré ne représentant qu'un petit segment du crâne. Celui-ci est ici représenté par le temporal gauche incomplet, ainsi qu'une petite portion de l'occipital toujours en connexion. Des processus taphonomiques indéterminés ont aussi endommagé le périoste, rendant impossible l'observation de quelconques caractéristiques ostéologiques sur la table externe (photo 19). Les processus en cause sont probablement la composition des sols environnants et la perturbation anthropique contemporaine à la construction de l'église.

Il s'agissait d'un individu adulte d'un âge indéterminé, fort probablement de sexe masculin. On observe un segment de la suture occipito-mastoïdienne partiellement ouverte. Cet

[11] « Il y repose tant d'ossements et de corps, qu'il est presque impossible d'y faire une fosse, sans en couper quelques-uns. On y enterre depuis 124 ans. » (Moreau 1908 : 118)

unique indicateur demeure cependant insuffisant pour estimer un âge plus précis. Malgré la mauvaise conservation et la taille du fragment, cet os demeure particulièrement lourd, ce qui suggère une forte densité osseuse pouvant être associée à un individu masculin. Aucun indice pathologique ne fut observable. Les porosités localisées près du méat auditif représentent une variation ostéologique normale, associée à une haute vascularisation (Mann et Hunt 2005).

Photo 19. 2S2, crâne humain : temporal gauche, vues latéro-postérieure (haut) et intracrânienne (bas) (photo : K. Fournier)

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a sollicité les services de la firme Ethnoscop pour la réalisation d'un inventaire archéologique dans le vide sanitaire de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Comme le complexe architectural bénéficie d'une aire de protection et compte tenu de la présence de sépultures à proximité, ainsi que la présence documentée des quatre sépultures se trouvant sous le chœur, le ministère de la Culture et des Communications du Québec a prescrit cet inventaire archéologique en prévision des travaux de consolidation du plancher de l'église.

Cette intervention a été réalisée entre le 11 et le 18 février 2025. En fonction des résultats de cet inventaire, il a été possible de confirmer l'absence de sépulture sur deux bandes centrales d'une largeur minimale de 1,00 m, pour chacune des aires situées sous le chœur. Aucun indice de sépulture n'a été observé pour la portion ouest de la nef. Un os humain épars atteste de la perturbation d'une sépulture près du mur de fondation est de la nef dans le sondage 2S. Fortuitement, aucune implantation de pilier n'est prévue à proximité de ce sondage ni en bordure de ce même mur. Le risque de trouver d'autres ossements humains épars est donc fortement improbable, à l'intérieur du cadre des travaux de consolidation.

Aucune autre intervention archéologique n'est requise pour l'implantation des piliers. Si d'autres travaux touchant les sols étaient ultérieurement prévus dans le vide sanitaire, il faudrait à ce moment revoir la nécessité ou non d'une intervention archéologique selon leur ampleur. Quoiqu'il semble improbable que des inhumations aient été réalisées sous le plancher de la nef postérieurement à la construction de l'église, il demeure possible que s'y trouvent toujours des sépultures antérieures. Effectivement, puisque l'espace du vide sanitaire est inapproprié à la circulation, et qu'aucune sépulture ne pourrait se situer sous les allées, ces dernières se trouvant au-dessus de différentes structures de soutien, une telle opération aurait nécessité à chaque fois le retrait des bancs et d'une partie du plancher. Le type de construction des bancs à porte semble inadéquat à s'y prêter à répétition. De plus, l'omniprésence des déblais de construction, observés en surface de tous les sondages, laisse croire qu'il y ait eu très peu de perturbations de cette couche post-construction, venant appuyer l'hypothèse d'absence de sépultures *intra muros.*

Les inhumations réalisées dans une aire de cimetière en extérieur étant relativement profondes, on atteint habituellement les dessus de cercueil entre 0,70 et 0,80 m sous la

surface contemporaine au creusement des fosses. Selon l'état de conservation des ossements, ces derniers apparaissent entre 0,05 et 0,15 m sous le couvercle. Le cas échéant où des sépultures en place antérieures à l'église se trouveraient sous le plancher de la nef, on ne s'attendrait pas à retrouver d'ossements avant 0,75 m sous les déblais de construction observés en surface. Bien que fortement improbables, dans l'éventualité où des inhumations auraient été réalisées volontairement sous les bancs, les cercueils apparaîtraient à une profondeur moindre. Les fosses étant habituellement creusées moins profondément en contexte *intra muros*, les cercueils pourraient apparaître entre 0,25 et 0,30 m sous la surface, et les ossements toujours à partir de 0,05 m sous le couvercle.

Selon le type de travaux, un inventaire pourrait être requis de part et d'autre des sondages réalisés sous le chœur ouest, où se trouveraient hypothétiquement les deux sépultures documentées, mais non observées, pour identification et localisation de ces dernières. Un inventaire pourrait être nécessaire au niveau des transepts, les sols n'y étant aucunement documentés. Des inhumations inconnues et réalisées volontairement sous le plancher du chœur pourraient être observables dès la surface. Aussi, un inventaire ciblé sous la nef pourrait être nécessaire, particulièrement à proximité du fragment de crâne épars récupéré près du mur de fondation est. Des ossements provenant de cette sépulture perturbée pourraient se trouver à n'importe quel niveau dans les sols de remblai, soit à partir d'environ 0,05 m sous la surface. D'autres sépultures avoisinantes auraient pu être perturbées.

Étant donné la valeur patrimoniale de l'ensemble formé par l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et les bâtiments qui y sont associés, la proximité du cimetière et la présence confirmée de sépultures non marquées dans le paysage, il est également recommandé de poursuivre les interventions archéologiques lors de toutes autres excavations prévues sur le terrain de l'église.

BIBLIOGRAPHIE

BRAULT, PIERRE ET PAUL RACINE

1992 *L'église de L'Acadie (Haut-Richelieu) et ses dépendances.* L'Acadie, Fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, 52 p.

BURNS, Karen R.

2013 *Forensic Anthropology Training Manual*, 3e édition. Upper Saddle River NJ, Pearson.

COMITÉ D'EXPERTS SUR LA PROSPECTION PÉDOLOGIQUE

1998 *Le système canadien de classification des Sols (3ième édition).* Agriculture Canada. Publication 1646, 187 p.

COVABAR

2015 *Plan directeur de l'eau - Portrait du bassin versant de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent, août 2015*. Beloeil.

DESNOYERS, MARILOU

2021 *Le déménagement d'un cimetière : une pratique insolite*. Le Canada français, 2021-11-04, BAnQ.

ETHNOSCOP

1981 *Fouilles archéologiques sur le site des Casernes de Blairfindie classé site archéologique. Saint-Luc d'Iberville. Lot 187-A.* Rapport déposé au ministère des Affaires culturelles.

2020 *Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (BhFi-2), Saint-Jean-sur-Richelieu. Supervision archéologique 2019*. Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, 30 p.

2024 *Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (BhFi-2), Saint-Jean-sur-Richelieu. Supervision archéologique 2024*. Saint-Jean-sur-Richelieu, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, 50 p.

KEY, Catherine A., Leslie C. AIELLO et Theya MOLLESON

1994 «Cranial suture closure and its implications for age estimation», *International Journal of Osteoarchaeology*, vol. 4, p. 193-207.

MANN, Robert W. et David R. HUNT

2005 *Photographic Regional Atlas of Bone Disease: A Guide to Pathologic and Normal Variation in the Human Skeleton*, 3e édition. Springfield IL, Thomas Books.

MOREAU, STANISLAS-ALBERT

1908 *Histoire de L'Acadie, province de Québec.* Montréal. Collection Saint-Sulpice. 162 p.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC

http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92711&type=bien#.Xyma1h1CfsM.
Consulté le 6 août 2024.

TANGUAY, CYPRIEN

1893 *Répertoire général du clergé canadien, par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, 2e édition. Montréal, Eusèbe Senécal et Fils, 598 p.

Annexes

Annexe 1. Inventaire des artefacts
Annexe 2. Principales données ostéologiques
Annexe 3. Catalogue des photographies
Annexe 4. Plan des travaux

Annexe 1. Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
Code : BhFi-2

Archéologue : Karine Fournier
Analyste : Isabelle Hade

Date : Avril 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Corrodé.	1	
2C02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragments à pâte granuleuse de couleur orange de teintes différentes. Un fragment de 6 cm de haut. avec des résidus de mortier.	1	
2E03	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Corrodé.	1	
2E03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2F02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. Corrodé.	1	
2G01	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de 8 cm de long. Corrodés.	1	
2G01	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. Corrodé.	1	
2G01	5.1.2	Ivoire	dent	3	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2G02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou dont la pointe est absente. Corrodé.	1	
2G02	5.1.1	Os	ossements	6	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2G02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
2J01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Forgé? Élagué.	NC	
2J02	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de 8 cm de long. Corrodé.	1	
2J02	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
2K02	1.1.2.31	Creamware	bol	13	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord (2) et de paroi (certains près de la base). La surface extérieure est partiellement recouverte d'un engobe orange. Certains fragments jointifs.	1	
2L01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,20 cm d'épais.	1	
2P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent.	1	
2U01	5.1.1	Os	ossements	11	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	

Annexe 2. Principales données ostéologiques

Analyses ostéologiques : principales données démographiques et pathologiques

Lot	Identification	Âge	Sexe	Intégrité				Patho. dentaires	Périostite	*Cribra orbitalia*	Arthrose	Commentaires
				ICA (%)	IQO (%)	EF (%)	Détails					
2D99	hors contexte	adulte	(M) ?	1.16	70.00	22.22	crâne	—	—	—	fosse mandib g (légères porosités, possibles traces *lipping*)	tapho sévère : os friable, continue de se désagréger; M ? : os lourd malgré tapho; portions sutures observ ouvertes
2S2	épars	adulte	(M) ?	1.18	70.00	100	crâne	—	—	—	x / —	tapho : périoste partiellement absent, continue de se détacher; M ? : os plutôt lourd; suture occipito-mastoïd. partiellement ouverte

Légende

x	absent
—	non observable
ICA	indice de conservation anatomique
IQO	indice de qualité osseuse
EF	extension de fragmentation

Annexe 3. Catalogue des photographies

Projet : Vide sanitaire, église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie **Archéologue :** Karine Fournier

Film n° : BhFi-02-2025-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
11/02/2025	1	IMG_7494	op 2, chœur E	ambiance	général	N
11/02/2025	2	IMG_7495	op 2, chœur E	ambiance	général	N
11/02/2025	3	IMG_7496	op 2, chœur E	ambiance	général	N
11/02/2025	4	IMG_7497	op 2, chœur E	ambiance	général	NO
11/02/2025	5	IMG_7498	op 2, chœur E	os épars, à l'O de 2D	général	NO
11/02/2025	6	IMG_7499	op 2, chœur E	os épars, à l'O de 2D	plan	O
11/02/2025	7	IMG_7500	op 2, chœur E	os épars, à l'O de 2D	général	O
11/02/2025	8	IMG_7501	op 2, chœur E	os épars, à l'O de 2D	plan rapproché	O
11/02/2025	9	IMG_7502	2A	2A, début de fouille	général	N
11/02/2025	10	IMG_7503	2A	2A, début de fouille	général	NO
11/02/2025	11	IMG_7504	2A	2A, début de fouille	plan	N
11/02/2025	12	IMG_7505	2A	2A, début de fouille	plongée	N
11/02/2025	13	IMG_7509	2B	2B, début de fouille	général	NO
11/02/2025	14	IMG_7510	2B	2B, début de fouille	général	NO
11/02/2025	15	IMG_7511	2B	2B, début de fouille	plongée	N
11/02/2025	16	IMG_7512	2B	2B, début de fouille	plan	N
11/02/2025	17	IMG_7513	2B	2B, début de fouille	plongée	N
11/02/2025	18	IMG_7517	2A	2A, fin de fouille	général	N
11/02/2025	19	IMG_7518	2A	2A, fin de fouille	plan	N
11/02/2025	20	IMG_7519	2A	2A, fin de fouille	plan	N
11/02/2025	21	IMG_7520	2A	2A, paroi N	vertical	N
11/02/2025	22	IMG_7521	2A	2A, paroi N	plongée	N
11/02/2025	23	IMG_7522	2B	2B, fin de fouille	général	N
11/02/2025	24	IMG_7523	2B	2B, fin de fouille	général	N
11/02/2025	25	IMG_7524	2B	2B, fin de fouille	plongée	N
11/02/2025	26	IMG_7525	2B	2B, fin de fouille	plan	N
11/02/2025	27	IMG_7526	2B	2B, fin de fouille	plan rapproché	N
11/02/2025	28	IMG_7527	2B	2B, paroi O	plongée	O
11/02/2025	29	IMG_7528	2B	2B, paroi O	plongée	O
11/02/2025	30	IMG_7529	2B	2B, paroi N	vertical	N
11/02/2025	31	IMG_7533	op 2, chœur E	ambiance	général	NO
11/02/2025	32	IMG_7534	2C, 2D	2C, en cours de fouille; 2D début de fouille	général	NO
11/02/2025	33	IMG_7535	2C, 2D	2C, en cours de fouille; 2D début de fouille	général	NO
11/02/2025	34	IMG_7536	2D	2D, début de fouille	plongée	N
11/02/2025	35	IMG_7537	2D	2D, début de fouille	plan	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
11/02/2025	36	IMG_7538	2D	2D, début de fouille	plongée	N
12/02/2025	37	IMG_7545	2E	2E, début de fouille	général	SO
12/02/2025	38	IMG_7546	2E	2E, début de fouille	plongée	SO
12/02/2025	39	IMG_7547	2E	2E, début de fouille	plan	S
12/02/2025	40	IMG_7548	2E	2E, début de fouille	plongée	S
12/02/2025	41	IMG_7549	2D	2D, fin de fouille	général	NO
12/02/2025	42	IMG_7550	2D	2D, fin de fouille	général	NO
12/02/2025	43	IMG_7551	2D	2D, fin de fouille	plan	N
12/02/2025	44	IMG_7552	2D	2D, fin de fouille	plongée	N
12/02/2025	45	IMG_7553	2D	2D, paroi N	plongée	N
12/02/2025	46	IMG_7554	2D	2D, paroi N	vertical	N
12/02/2025	47	IMG_7555	2C	2C, fin de fouille	général	NO
12/02/2025	48	IMG_7556	2C	2C, fin de fouille	plongée	N
12/02/2025	49	IMG_7557	2C	2C, fin de fouille	plan	N
12/02/2025	50	IMG_7558	2C	2C, fin de fouille	plan	N
12/02/2025	51	IMG_7559	2C	2C, fin de fouille	plongée	N
12/02/2025	52	IMG_7560	2C	2C, paroi O	vertical	O
12/02/2025	53	IMG_7561	2C	2C, paroi N	vertical	N
12/02/2025	54	IMG_7563	2E	2E, fin de fouille	général	SO
12/02/2025	55	IMG_7564	2E	2E, fin de fouille	plongée	S
12/02/2025	56	IMG_7565	2E	2E, fin de fouille	plongée	S
12/02/2025	57	IMG_7566	2E	2E, fin de fouille	plan	S
12/02/2025	58	IMG_7567	2E	2E, fin de fouille	plan	S
12/02/2025	59	IMG_7568	2E	2E, paroi S	vertical	S
12/02/2025	60	IMG_7569	2E	2E, paroi S	plongée	S
12/02/2025	61	IMG_7570	2E	2E, paroi S	vertical	S
12/02/2025	62	IMG_7571	2E	2E, paroi O	plongée	O
12/02/2025	63	IMG_7572	2E	2E, paroi O	vertical	O
12/02/2025	64	IMG_7573	op 2, chœur E	plaques marbre	général	NE
12/02/2025	65	IMG_7574	op 2, chœur E	plaques marbre	vertical	N
12/02/2025	66	IMG_7575	op 2, chœur E	plaques marbre	général	NE
12/02/2025	67	IMG_7576	op 2, chœur E	plaque marbre : Révérend Rémi Robert	vertical	N
12/02/2025	68	IMG_7577	op 2, chœur E	plaque marbre : Révérend Rémi Robert	vertical	N
12/02/2025	69	IMG_7578	op 2, chœur E	plaque marbre : Révérend Pierre Larcil Lapierre	vertical	N
12/02/2025	70	IMG_7579	op 2, chœur E	plaque marbre : Révérend Pierre Larcil Lapierre	vertical	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
12/02/2025	71	IMG_7581	op 2, chœur E	sépultures : ciment exposé à l'E, recouverte / sous coupe-vapeur et gravier à l'O	général	N
12/02/2025	72	IMG_7582	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre	général	NE
12/02/2025	73	IMG_7583	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre	plongée	NE
12/02/2025	74	IMG_7584	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face S : P. L. Lapierre	plongée	NE
12/02/2025	75	IMG_7585	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face S : P. L. Lapierre	plongée	NO
12/02/2025	76	IMG_7586	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face S : P. L. Lapierre	vertical	N
12/02/2025	77	IMG_7587	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face E : Rved P. L. Lapierre Curé	plongée	NO
12/02/2025	78	IMG_7588	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face E : Rved P. L. Lapierre Curé	plongée	NO
12/02/2025	79	IMG_7589	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face E : Rved P. L. Lapierre Curé	plongée	SO
12/02/2025	80	IMG_7591	op 2, chœur E	sépulture : Révérend Pierre Larcil Lapierre; écriture face E : Rved P. L. Lapierre Curé	plongée	SO
14/02/2025	81	IMG_7599	op 2, chœur O	ambiance	général	NE
14/02/2025	82	IMG_7600	op 2, chœur O	ambiance	général	NE
14/02/2025	83	IMG_7601	op 2, chœur O	ambiance	général	NE
14/02/2025	84	IMG_7602	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	85	IMG_7603	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	86	IMG_7604	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	87	IMG_7605	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	88	IMG_7606	op 2, chœur O	ambiance	général	SO
14/02/2025	89	IMG_7607	2F	2F, fin de fouille	général	S
14/02/2025	90	IMG_7608	2F	2F, fin de fouille	général	S
14/02/2025	91	IMG_7609	2F	2F, fin de fouille	général	S
14/02/2025	92	IMG_7610	2F	2F, fin de fouille	plongée	S
14/02/2025	93	IMG_7611	2F	2F, fin de fouille	plan	S
14/02/2025	94	IMG_7612	2F	2F, fin de fouille	plan	S
14/02/2025	95	IMG_7613	2F	2F, paroi N	plongée	NE
14/02/2025	96	IMG_7614	2F	2F, paroi N	vertical	N
14/02/2025	97	IMG_7615	2G	2G, fin de fouille	général	SE
14/02/2025	98	IMG_7616	2G	2G, fin de fouille	général	SE
14/02/2025	99	IMG_7617	op 2, chœur O	ambiance	général	SE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
14/02/2025	100	IMG_7618	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	101	IMG_7619	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	102	IMG_7620	op 2, chœur O	ambiance	général	S
14/02/2025	103	IMG_7621	2G	2G, fin de fouille	plongée	S
14/02/2025	104	IMG_7622	2G	2G, fin de fouille	plan	S
14/02/2025	105	IMG_7624	2G	2G, paroi O	plongée	NO
14/02/2025	106	IMG_7625	2G	2G, paroi O	vertical	O
14/02/2025	107	IMG_7627	2H	2H, fin de fouille	général	SE
14/02/2025	108	IMG_7628	2H	2H, fin de fouille	plongée	N
14/02/2025	109	IMG_7629	2H	2H, fin de fouille	plan	N
14/02/2025	110	IMG_7630	2H	2H, fin de fouille	plan rapproché	N
14/02/2025	111	IMG_7631	2H	2H, paroi O	vertical	O
14/02/2025	112	IMG_7632	2J	2J, fin de fouille	général	NE
14/02/2025	113	IMG_7633	2J	2J, fin de fouille	général	SE
14/02/2025	114	IMG_7634	2J	2J, fin de fouille	plan	E
14/02/2025	115	IMG_7635	2J	2J, paroi N	vertical	N
14/02/2025	116	IMG_7636	2K	2K, fin de fouille	général	N
14/02/2025	117	IMG_7637	2K	2K, fin de fouille	général	N
14/02/2025	118	IMG_7638	2K	2K, fin de fouille	plan	N
14/02/2025	119	IMG_7639	2K	2K, fin de fouille	plan rapproché	N
14/02/2025	120	IMG_7640	2K	2K, paroi N	plongée	N
14/02/2025	121	IMG_7641	2K	2K, paroi N	vertical	N
14/02/2025	122	IMG_7642	op 2, chœur E	op 2 chœur E, fin de fouille	général	NO
14/02/2025	123	IMG_7643	op 2, chœur E	op 2 chœur E, fin de fouille	général	NO
14/02/2025	124	IMG_7644	op 2, chœur E	op 2 chœur E, fin de fouille	général	NO
14/02/2025	125	IMG_7645	op 2, chœur E	op 2 chœur E, fin de fouille	général	NO
14/02/2025	126	IMG_7646	op 2, chœur E	op 2 chœur E, mur déstructuré centre	général	NO
14/02/2025	127	IMG_7647	op 2, chœur E	op 2 chœur E, murs déstructurés centre et abside S	général	O
14/02/2025	128	IMG_7648	op 2, chœur E	op 2 chœur E, mur déstructuré abside N	général	NO
14/02/2025	129	IMG_7649	op 2, chœur E	op 2 chœur E, mur déstructuré abside N	vertical	NO
14/02/2025	130	IMG_7650	op 2, chœur O	ambiance	général	NE
14/02/2025	131	IMG_7651	op 2, chœur O	ambiance	général	NE
14/02/2025	132	IMG_7652	op 2, chœur O	ambiance	général	NE
14/02/2025	133	IMG_7653	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	NE
14/02/2025	134	IMG_7654	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	NE
14/02/2025	135	IMG_7655	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	NE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
14/02/2025	136	IMG_7656	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	N
14/02/2025	137	IMG_7657	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	N
14/02/2025	138	IMG_7658	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	N
14/02/2025	139	IMG_7659	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	NE
14/02/2025	140	IMG_7660	op 2, chœur O	op 2 chœur O, fin de fouille	général	N
14/02/2025	141	IMG_7667	2N	2N, en cours de fouille	général	N
14/02/2025	142	IMG_7668	2N	2N, en cours de fouille	plongée	N
14/02/2025	143	IMG_7669	2N	2N, en cours de fouille	plongée	N
14/02/2025	144	IMG_7670	2N	2N, en cours de fouille	plan	N
18/02/2025	145	IMG_7678	2M	2M, fin de fouille	général	NO
18/02/2025	146	IMG_7679	2M	2M, fin de fouille	plan	O
18/02/2025	147	IMG_7680	2M	2M, fin de fouille	plan rapproché	O
18/02/2025	148	IMG_7681	2M	2M, paroi N	vertical	N
18/02/2025	149	IMG_7682	2L	2L, fin de fouille	général	NO
18/02/2025	150	IMG_7683	2L	2L, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	151	IMG_7684	2L	2L, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	152	IMG_7685	2L	2L, paroi O	vertical	O
18/02/2025	153	IMG_7686	2Q	2Q, fin de fouille	général	NO
18/02/2025	154	IMG_7687	2Q	2Q, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	155	IMG_7688	2Q	2Q, paroi N	vertical	N
18/02/2025	156	IMG_7689	2N	2N, fin de fouille	général	E
18/02/2025	157	IMG_7690	2N	2N, fin de fouille	plan	E
18/02/2025	158	IMG_7691	2N	2N, paroi S	plongée	SE
18/02/2025	159	IMG_7692	2N	2N, paroi S	vertical	S
18/02/2025	160	IMG_7693	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	général	NO
18/02/2025	161	IMG_7694	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	vertical	SO
18/02/2025	162	IMG_7695	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	vertical	SO
18/02/2025	163	IMG_7696	op 2, chœur E	op 2, chœur E, accès (planches coupées amovibles)	général	O
18/02/2025	164	IMG_7697	op 2, chœur E	op 2, chœur E, accès (planches coupées amovibles)	plongée	NO
18/02/2025	165	IMG_7698	op 2, nef O	op 2, nef O; accès (grille)	vertical	O
18/02/2025	166	IMG_7699	op 2, nef O	op 2, nef O; accès (grille)	vertical	E
18/02/2025	167	IMG_7700	op 2, nef E	étiquette sur poutre : *DE CHEZ* / VALENTIN TRAHAN, / MARCHAND DE BOIS / No. (155) rue St-Jacques. ST-JEAN, P.Q.	vertical	N
18/02/2025	168	IMG_7701	op 2, nef E	étiquette sur poutre (près de abside)	général	NO

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
18/02/2025	169	IMG_7702	2P	2P, fin de fouille	général	NO
18/02/2025	170	IMG_7703	2P	2P, fin de fouille	général	N
18/02/2025	171	IMG_7704	2P	2P, fin de fouille	plongée	N
18/02/2025	172	IMG_7705	2P	2P, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	173	IMG_7706	2P	2P, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	174	IMG_7707	2P	2P, fin de fouille	plan rapproché	N
18/02/2025	175	IMG_7708	2P	2P, paroi O	vertical	O
18/02/2025	176	IMG_7709	2P	2P, paroi O	vertical	O
18/02/2025	177	IMG_7710	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	général	S
18/02/2025	178	IMG_7711	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	général	SE
18/02/2025	179	IMG_7712	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	général	S
18/02/2025	180	IMG_7713	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	général	SO
18/02/2025	181	IMG_7714	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	général	S
18/02/2025	182	IMG_7715	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	général	SO
18/02/2025	183	IMG_7716	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	contre-plongée	SO
18/02/2025	184	IMG_7717	op 2, chœur E	op 2 chœur E, section S, accès réduit (≈ 0.35 m)	contre-plongée	SO
18/02/2025	185	IMG_7718	op 2, nef O	op 2, nef O; accès (grille)	général	O
18/02/2025	186	IMG_7719	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	général	NO
18/02/2025	187	IMG_7720	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	général	NO
18/02/2025	188	IMG_7721	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	général	NO
18/02/2025	189	IMG_7722	op 2, nef E	op 2, nef E; accès (sous le banc)	vertical	O
18/02/2025	190	IMG_7723	2R	2R, fin de fouille	général	O
18/02/2025	191	IMG_7724	2R	2R, fin de fouille	plongée	O
18/02/2025	192	IMG_7725	2R	2R, fin de fouille	plan	O
18/02/2025	193	IMG_7726	2R	2R, paroi N	plongée	N
18/02/2025	194	IMG_7727	2R	2R, paroi N	vertical	N
18/02/2025	195	IMG_7728	2S	2S, fin de fouille	plongée	NE
18/02/2025	196	IMG_7729	2S	2S, fin de fouille	plan	E
18/02/2025	197	IMG_7730	2S	2S, fin de fouille	plan rapproché	E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Angle	Orientation
18/02/2025	198	IMG_7731	2S	2S, paroi N	vertical	N
18/02/2025	199	IMG_7732	op 2, chœur E	ambiance	général	NO
18/02/2025	200	IMG_7733	op 2, chœur E	ambiance	plongée	NO
18/02/2025	201	IMG_7734	2T	2T, fin de fouille	général	NO
18/02/2025	202	IMG_7735	2T	2T, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	203	IMG_7736	2T	2T, paroi O	plongée	NO
18/02/2025	204	IMG_7737	2T	2T, paroi O	vertical	O
18/02/2025	205	IMG_7738	2T	2T, paroi O	vertical	O
18/02/2025	206	IMG_7739	2U	2U, fin de fouille	général	NO
18/02/2025	207	IMG_7740	2U	2U, fin de fouille	plongée	NO
18/02/2025	208	IMG_7741	2U	2U, fin de fouille	plan	N
18/02/2025	209	IMG_7742	2U	2U, paroi O	vertical	O
18/02/2025	210	IMG_7743	2U	2U, paroi O	vertical	O

Annexe 4. Plan des travaux

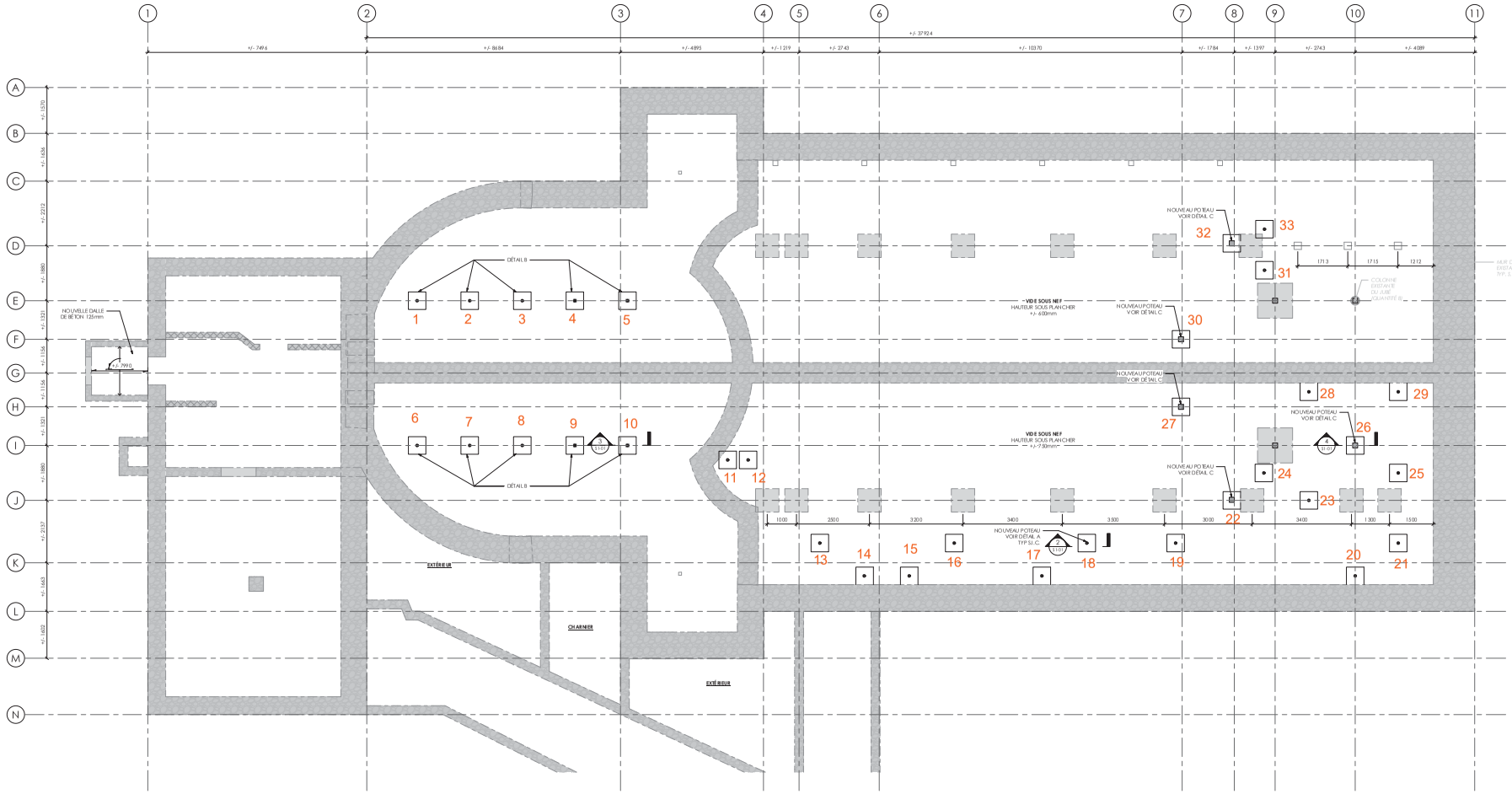

VUE EN PLAN - ÉGLISE PLAN DE FONDATION

1 : 50

NOTE: PRÉVOIR GRATTER TOUTE LA SUPERFICIE DES POUTRES DE BOIS SITUÉES DANS LE VIDE SANITAIRE SUR UNE PROFONDEUR DE +/- 25mm POUR ENLEVER LE BOIS POURRI

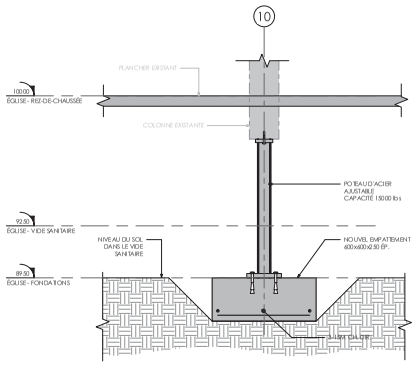

4 / D101 DÉTAIL C
1 : 10
5 REQUIS

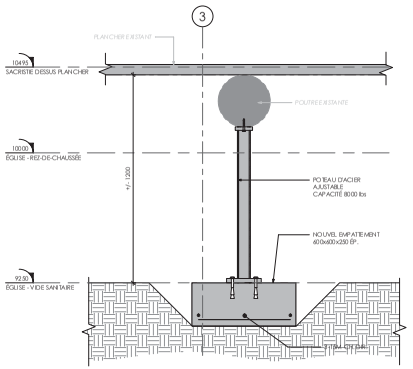

3 / D101 DÉTAIL B
1 : 10
10 REQUIS

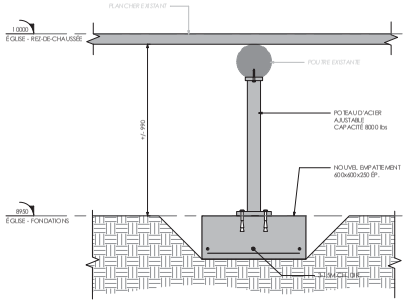

2 / D101 DÉTAIL A
1 : 10
18 REQUIS

NOTE: PRÉVOIR 8 DÉTAILS A SUPLÉMENTAIRES À EXÉCUTER SUR PLACE, LOCALISATION À COORDONNER AVEC L'INGÉNIEUR AU CHANTIER

POINCARÉ INGÉNIERIE
3570 AVENUE CASGRAIN, BUREAU 201
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2T 1X9
514 512-6942
www.poincare.ca

NO	REVISION	DATE (yyy-mm-dd)
1	ÉMIS POUR APPROBATION	2021-12-21
2	ÉMIS POUR APPROBATION FINALE	2022-02-07

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

ARCHITECTE

Beaupré Michaud et Associés, Architectes

NOTES IMPORTANTES : Veuillez lire attentivement.

1. Ce document et les renseignements qu'il contient sont la propriété exclusive de POINCARÉ EXPERTS CONSEILS INC. et ne peuvent être utilisés, reproduits ou copiés sans autorisation écrite préalable. Tous droits réservés sauf mention contraire. Ce document est fourni à titre d'information seulement et ne peut être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été préparé.
2. Les dimensions apparaissant sur ce document sont celles prises par le fabricant ou par le fournisseur. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de vérifier les dimensions avant de commencer la fabrication et l'assemblage de tout élément.
3. Vous devez aviser Poincaré Ingénierie de toute différence entre ce document et les conditions réelles avant de procéder à la fabrication et à l'assemblage de tout élément. Poincaré Ingénierie ne peut être tenu responsable de tout travail exécuté sans avoir reçu son approbation préalable.
4. Les dimensions sont en millimètres à moins d'indication contraire.

NOM DU CLIENT

VILLE DE SAINT JEAN SUR RICHELIEU

NOM DU PROJET

ENSEMBLE PAROISSIAL DE L'ACADIE, ÉGLISE SAINTE MARGUERITE DE BLAIRFINDIE

TITRE DE LA PAGE

ÉGLISE - PLAN DE FONDATION

N° DU DOSSIER	1278
DESSINÉ PAR	MG
VÉRIFIÉ PAR	PHB & MSG
APPROUVÉ PAR	PHB

N° DE PAGE

S1-01

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ANGLE DES RUES SAINT-VALLIER OUEST ET CARILLON, QUARTIER SAINT-SAUVEUR (CeEt-989)

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ
VILLE DE QUÉBEC

MARS 2026

© 2026
VILLE DE QUÉBEC
TOUS DROITS RÉSERVÉS

DÉPÔT LÉGAL – BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, 2026
ISBN 978-2-89552-224-9 (PDF)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ANGLE DES RUE SAINT-VALLIER OUEST ET CARILLON, QUARTIER SAINT-SAUVEUR (CeEt-989)

RAPPORT FINAL

PRÉSENTÉ À
MME CAROLINE PARENT, ARCHÉOLOGUE
Section Biens patrimoniaux et archéologie
Division Culture et patrimoine
Service Culture et Patrimoine
VILLE DE QUÉBEC

PAR
MME CÉLINE DUPONT-HÉBERT, ARCHÉOLOGUE
LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ INC.
75. BOUL. CHAREST EST, CP55018, QUÉBEC, QUÉBEC, G1K 9A4

MANDATAIRE DU
PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE
25-LAHP-04

MARS 2026

PAGE COUVERTURE:

« PLAN OF THE CITY AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC, PAR J.-B. DUBERGER, 1808 (PARCS CANADA LOCAL CLASS NO.: H2/340/QUEBEC/1808, BOX NUMBER: 2000212883) »

POUR CITER CE RAPPORT:

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ. 2026. INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE STATIONNEMENT MUNICIPAL À L'ANGLE DES RUES SAINT-VALLIER OUEST ET CARILLON, QUARTIER SAINT-SAUVEUR (CeEt-989). VILLE DE QUÉBEC. 41 P. + ANNEXE

RÉSUMÉ TECHNIQUE

NOM DU SITE : Rue Saint-Vallier Ouest
CODE BORDEN : CeEt-989
LOCALISATION : rue Carillon et rue Saint-Vallier Ouest
MUNICIPALITÉ : Agglomération de Québec
BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Montmorency
PROPRIÉTAIRE : Ville de Québec
LOT CADASTRAL : 5 343 416

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE : 25-LAHP-04
RESPONSABLE DE L'INTERVENTION : Céline Dupont-Hébert
DATE D'INTERVENTION : 20 juin au 3 juillet 2025
TYPE D'INTERVENTION : Inventaire archéologique mécanique et manuel
NUMÉROS D'OPÉRATION ET DE SOUS-OPÉRATION UTILISÉS : CeEt-989-1A à 1D
MILIEU : Terrestre perturbé, fortement aménagé
AUTRE : Déclaration de découverte et attribution du code Borden

ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT

Vestiges maçonnerie : CeEt-989-1A100 et 1A200, CeEt-989-1B100 et 1B200 (fin XIX^{e} siècle)
Négatifs de pieux : CeEt-989-1C50 (XVIII^{e}-XIX^{e} siècles)
Assemblage mobilier: CeEt-989-1C4 et 1C6

ANALYSE SPÉCIALISÉE

Aucune

ÉCHANTILLONS

Aucun

RÉSUMÉ

En amont de la construction d'un édifice à vocations multiples dans les limites du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon, dans le quartier Saint-Sauveur à Québec, un inventaire archéologique mécanique et manuel ciblé a été réalisé à l'été 2025. L'étude sommaire du potentiel archéologique du lieu effectuée par la Ville de Québec avait permis d'identifier une occupation depuis la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, dont la présence d'une auberge qui avait été utilisée comme lieu d'hivernage des troupes américaines durant le siège de Québec de 1775-1776. Alors que les perturbations du XX^{e} siècle paraissaient importantes dans la partie ouest du stationnement, l'impact de ces dernières dans les parties centrale, nord et est de l'îlot semblaient moindre, d'où l'intérêt de procéder à une évaluation sur le terrain.

C'est dans cette perspective qu'a été réalisée l'intervention archéologique de 2025. Au terme de l'intervention, des témoins pouvant être associés à l'occupation de l'auberge, notamment de la culture matérielle de la fin du XVIII^{e} siècle et des empreintes de pieux, ont été retrouvés. Une intervention archéologique complémentaire a donc été recommandée les concernant. Les résultats de cette intervention sont donc présentés dans ce rapport.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Madame Caroline Parent, *archéologue M.A.*, *Section Biens patrimoniaux et archéologie, Division Culture et patrimoine, Service Culture et Patrimoine*

Monsieur Stéphanie Noël, *archéologue M.A.*, *Section Biens patrimoniaux et archéologie, Division Culture et patrimoine, Service Culture et Patrimoine*

Équipe des travaux publics de la Ville de Québec

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

Madame Céline Dupont-Hébert, *archéologue Ph.D., chargée de projet, responsable de l'intervention, recherche, analyse des données, traitement et inventaire de la culture matérielle, rédaction*

Monsieur Étienne Bernier Ouellet, *professionnel de terrain B.A.*

COLLABORATRICE

Madame Marie Fournier, *archéologue M.A. et infographe, Archéo-CAD*

REMERCIEMENTS

La Horde patrimoine appliqué tient à souligner la collaboration et la curiosité de l'équipe des travaux publics de la Ville de Québec ainsi qu'à remercier le personnel de la Bibliothèque de Saint-Sauveur pour l'accessibilité au confort des installations sanitaires.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1
I. Démarche archéologique et méthodologie 5
I.1 Enregistrements terrain 5
I.2 Spécificités méthodologiques 6
I.2 Culture matérielle et échantillons 6
I.3 Analyse et intégration 6
II. Paysage et occupation humaine, en bref 7
II.1 Topographie, déglaciation et habitabilité ancienne 7
II.2 Occupation par les Premiers Peuples et contacts 9
II.3 Occupation historique euro-québécoise 10
II.4 Le XIX^e siècle 13
II.5 Le XX^e siècle 15
II.6 Vocation actuelle et état des lieux 18
II.7 Recherches archéologiques antérieures 18
III. Résultats de l'intervention archéologique de 2025 20
III.1 Le stationnement municipal (depuis 1974) 20
III.2 Sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B 22
Événements 0-1: roche mère et sol naturel anthropisé 22
Événement 2: indices d'activité avant la fin du XIX^e siècle 23
Événement 3: construction d'un bâtiment (entre 1879-1898) 23
Événement 4: réfection ou ajout aux fondations (1898-1974) 25
Événement 5: préparation à l'aménagement du stationnement (vers 1974) 26
Événement 6: aménagement du stationnement (1974) 26
Synthèse 26
III.3 Sous-opération CeEt-989-1C 31
Événements 0-1: sol naturel et sol naturel anthropisé 31
Événement 2: alignement de pieux (vers 1769-vers 1898) 31
Événement 3: perturbation (fin XIX^e siècle-1974) 34
Événement 4: aménagement du stationnement municipal (1974) 34
Synthèse 34
III.4 Sous-opération CeEt-989-1D 37
Événements 0-1 : sol naturel et sol naturel anthropisé 37
Événement 2: activité indéterminée (avant 1974) 38
Événement 3: stationnement municipal (1974) 39
Synthèse 39
Conclusion 41
Bibliographie 42
Annexe 1. Inventaire des artéfacts et des écofacts 44

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale de l'aire d'intervention de 2025. 2
Figure 2. Limites du site archéologique sur fond de carte topographique. 3
Figure 3. Localisation des sous-opérations archéologique sur imagerie satellite. 4
Figure 4. Régions physiographiques de la région de Québec (Lamarche, 2011 : 62). 7
Figure 5. Position du seul de Québec, entre Neuville et Donnacona à l'ouest de Québec, durant la période du Proto-Saint-Laurent (Lamarche 2011 : 126). 8
Figure 6. Dépôts superficiels dans la région de Québec (Larmarche 2011 : 69). 8
Figure 7. Extrait du « Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 d'octobre 1690 jusqu'au 22 du dit mois (…) », 1690, par Robert de Villeneuve (Archives nationales d'outre-mer FR ANOM 03DFC354C; le nord se situe à gauche de l'image). 11
Figure 8. Extrait du « Plan of the town and fortifications of Quebec with the ground between the St Lawrence and St Charles rivers, extending two miles in front », 1786, par William Chewitt (BAnQ E21 S555 SSS222 P3, fonds Ministère Terres et Forêts). 12
Figure 9. Extrait du « Plan of the city and fortifications of Quebec, par J.-B. Duberger, 1808 » (Parcs Canada Local class no.: H2/340/Quebec/[1808], Box number: 2000212883). 12
Figure 10. Divers extraits de journaux du XIX^{e} siècle. Notez qu'il y a eu un Neptune Inn dans le quartier du Vieux-Port également. 13
Figure 11. Extrait de l' « Atlas of the city of Quebec from actual surveys (…) », 1879, par H.W. Hopkins, Provincial Surveying and Pub. Co. (BAnQ G1144 Q4 G475 H794 1879). 14
Figure 12. Extrait de la planche 34 du « Insurance Plan of the city of Quebec, Canada », 1898, Charles E. Goad (BAnQ 0003028680). 14
Figure 13. Vue du quartier Saint-Sauveur en ruine après l'incendie 1889 à partir du marché Saint-Pierre (BAnQ P600 S6 D1 P749, collection initiale). 15
Figure 14. Extrait du feuillet 34 de l' « Insurance plan of the city of Quebec », 1910, Charles E. Goad (BAnQ 0003657013). 16
Figure 15. Extrait du feuillet 34 de l' « Insurance plan of the city of Quebec », 1923 (BAnQ P600 S4 SS1 D31, collection initiale). 16
Figure 16. Photographie du théâtre français et de l'édifice adjacent (Archives de la Ville de Québec No Q-C1-14-N0023-N002390). 17
Figure 17. Extrait du feuillet 34 de l' « Insurance plan of the city of Quebec, vol. 1 », 1957-1961, par l'Underwriters Survey Bureau Limited (BAnQ 0000174294). 17
Figure 18. Photographie du journal Le Soleil, 7 novembre 1974, montrant le démantèlement du Cinéma Laurier (BAnQ 0004878815). 18
Figure 19. Sites et zones d'information archéologique à proximité de l'aire d'intervention de 2025. 19
Figure 20. Vue générale vers l'est de la sous-opération CeEt-989-1B et sa paroi est illustrant l'effet de l'aménagement du stationnement (25LAHP04-041). 20
Figure 21. Vue générale des sous-opérations de l'intervention archéologique de 2025 illustrant la position des vestiges et certaines élévations clé. 21
Figure 22. Vue générale en plongée vers l'est du sondage manuel réalisé dans la sous-opération CeEt-989-1A (25LAHP04-028). 22
Figure 23. Vue vers le sud des vestiges CeEt-989-1A100 et 1A200 ainsi que de l'étroite tranchée de construction (25LAHP04-032). Notez l'assise inférieure. 23

Figure 24. Vue générale en plongée vers le nord des vestiges CeEt-989-1A100 et 1A200 (25LAHP04-016). 24
Figure 25. Vue générale des vestiges CeEt-989-1B100 et 1B200 (25LAHP04-038). 24
Figure 26. Vue en plongée vers l'est du vestige CeEt-989-1A200 et des blocs de béton fracturés (25LAHP04-021)..... 25
Figure 27. Vue vers l'est du vestige CeEt-989-1B200 et du bloc de béton (25LAHP04-054). 25
Figure 28. Superposition des sous-opérations et des vestiges sur le plan de Duberger de 1808. 27
Figure 29. Superposition des sous-opérations et vestiges sur le plan d'assurance de Charles E. Goad de 1898. 28
Figure 30. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1A. 29
Figure 31. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1B..... 30
Figure 32. Alignement de négatifs de pieux CeEt-989-1C50, vue en plongée vers le sud (25LAHP04-062). 31
Figure 33. Sélection d'artéfacts provenant du lot CeEt-989-1C6. 33
Figure 34. Sélection d'artéfacts provenant du lot CeEt-989-1C4. 35
Figure 35. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1C..... 36
Figure 36. Carottes issues du sondage à la tarière manuelle (1 po) montrant la poursuite de l'argile bleue CeEt-989-1A9 (25LAHP04-084 et 25LAHP04-085). 37
Figure 37. Vue en plongée vers l'est de l'interface entre les lots CeEt-989-1D6 et CeEt-989-1D7 (25LAHP04-076)..... 38
Figure 38. Extrait de la figure 29 de ce rapport. Superposition des sous-opérations et vestiges au plan d'assurance de 1898 de Charles Goad..... 39
Figure 39. Planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1D. 40

INTRODUCTION

L'intervention archéologique de 2025 dans le stationnement municipal Saint-Vallier, dans le quartier Saint-Sauveur à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon (figures 1 à 3), devait précéder les travaux de construction d'un édifice à vocations multiples à cet emplacement. Elle fait suite à une analyse préliminaire du potentiel archéologique, qui soulignait la présence continue de bâtiments depuis la seconde moitié du XVIII^{e} siècle. La Ville de Québec a requis la réalisation d'un inventaire archéologique mécanique et manuel par sondages ciblés afin de documenter l'intégrité des ressources potentielles identifiées et de planifier, le cas échéant, des interventions complémentaires.

Situé en marge des limites historiques de la ville de Québec, le quartier Saint-Sauveur est souvent exclu de la cartographie ancienne. Pourtant, le tracé du chemin de Lorette, dont l'ordonnance par l'Intendant Raudot remonte à 1706, traverse le futur quartier sans doute depuis une période plus ancienne. Il faut donc croire que des constructions associées à des services, mais aussi à des résidences, ponctuaient déjà le territoire. De plus, ce tracé demeure ancré dans le paysage urbanisé moderne. L'axe de la rue Saint-Vallier Ouest marque cet héritage du Régime français.

Ainsi, La Horde patrimoine appliqué a obtenu le mandat de réaliser cette intervention archéologique qui s'est déroulée du 20 juin au 3 juillet 2025 sous la supervision de l'archéologue Céline Dupont-Hébert, accompagnée d'un professionnel de terrain. Le permis de recherche archéologique 25-LAHP-04 a été octroyé à la firme pour cet inventaire en conformité avec le règlement sur la recherche archéologique de la *Loi sur le patrimoine culturel du Québec* (P-9.002, r.2.1). L'équipe du Service des travaux publics de la Ville de Québec était responsable de la signalisation et de la sécurisation du chantier de même que des excavations mécaniques sous la supervision de l'archéologue.

Alors que les sondages mécaniques et manuels témoignent des nombreuses perturbations sur le site du stationnement municipal depuis son aménagement (vers 1974), des vestiges dérasés en maçonnerie de pierre, associés à une construction de la fin du XIX^{e} siècle, ont été documentés. De plus, deux négatifs de pieux orientés est-ouest ont pu être observés. Ces derniers étaient comblés par une riche culture matérielle de la fin du XVIII^{e} et du XIX^{e} siècle, confirmant une occupation appartenant à tout le moins au Régime britannique.

Ce rapport d'intervention présente donc les résultats de l'inventaire archéologique ciblé lesquels ont mené à l'attribution d'un code Borden (CeEt-989) par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (ci-après MCC) pour la propriété municipale.

FIGURE 1. LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION DE 2025.

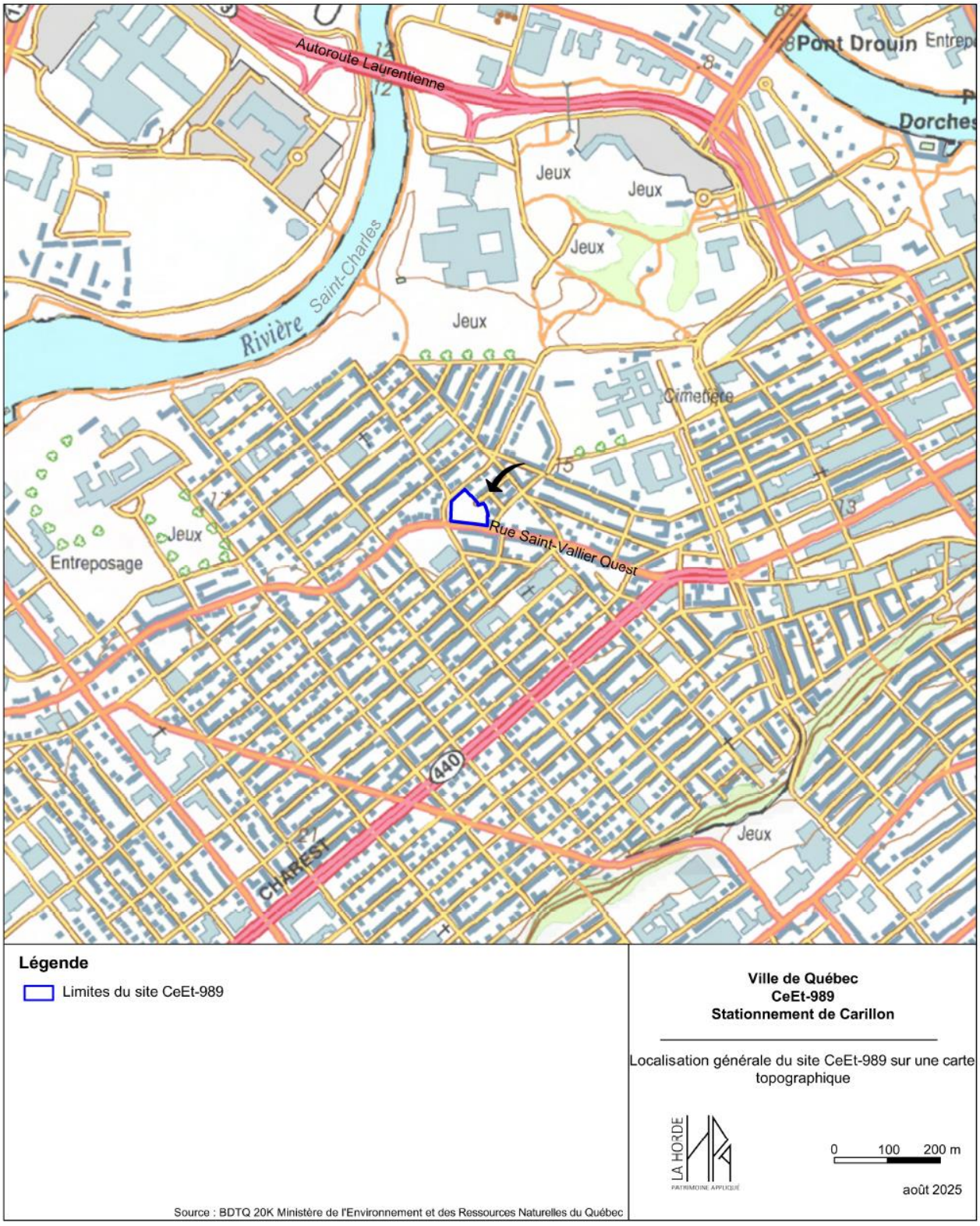

FIGURE 2. LIMITES DU SITE ARCHÉOLOGIQUE SUR FOND DE CARTE TOPOGRAPHIQUE.

FIGURE 3. LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS ARCHÉOLOGIQUE SUR IMAGERIE SATELLITE.

I. DÉMARCHE ARCHÉOLOGIQUE ET MÉTHODOLOGIE

L'évaluation du potentiel archéologique par la Ville de Québec laissait présager un potentiel archéologique moyen à élevé dans la partie est du stationnement municipal où les perturbations identifiées semblaient moindres. La présence de ressources archéologiques devait donc être attestée et leur intégrité, évaluée.

La démarche archéologique, développée par le mandant, visait l'atteinte des objectifs suivants :

- Confirmer la présence des ressources archéologiques identifiées durant l'évaluation du potentiel archéologique par la Ville de Québec ;
- Documenter l'intégrité des ressources archéologiques ;
- Proposer des interprétations préliminaires visant à préciser la valeur archéologique et patrimoniale des ressources archéologiques ;
- Formuler des recommandations au regard des travaux projetés au terme desquels les ressources allaient être fortement altérées.

Pour ce faire, un inventaire archéologique par sondages mécaniques et manuels ciblés a été préconisé. La position des sondages a été déterminée par la Ville de Québec en prenant en considération les perturbations modernes. L'approche bimodale visait à traverser de manière optimale les remblais modernes, dont l'épaisseur était possiblement connue grâce à la réalisation de forages préalables visibles en surface, dans le but d'atteindre les niveaux archéologiques en place, pour ensuite procéder à la réalisation de sondages manuels d'une dimension de 1 m sur 1 m, excavé jusqu'à l'atteinte du sol stérile.

Quatre aires ont donc été ciblées. Chacune d'entre elles, aux dimensions de surface variables, a fait l'objet d'une excavation mécanique sous la supervision de La Horde patrimoine appliqué. Dans chacune d'elles, un sondage manuel de 1 m sur 1 m a été effectué. Afin de permettre une utilisation continue du stationnement municipal par les citoyens et clients des commerces, les aires ont été excavées une à la fois, puis remblayées immédiatement.

I.1 ENREGISTREMENTS TERRAIN

Le protocole d'enregistrement nommé Système de Tikal (Swannack 1973, Parcs Canada 2005) est celui qui a été préconisé pour l'intervention archéologique de 2025. La nomenclature implique l'utilisation du code Borden attribué au site recensé (CeEt-989) associé à un numéro d'opération archéologique (attribué à une aire d'intervention ou une approche terrain par exemple), à un numéro de sous-opération (attribué à une aire d'intervention plus ciblée, un sondage ou une approche terrain par exemple) puis à un numéro de lot (interprétation d'un événement de déposition ou d'excavation, d'un vestige ou d'une manifestation archéologique précise). La combinaison de ces éléments constitue la provenance des données archéologiques. Dans le cadre de cette intervention, les provenances générales suivantes ont été déterminées (voir figure 3) :

- CeEt-989-1A : sondage mécanique et manuel au sud-est du stationnement municipal;
- CeEt-989-1B : sondage mécanique et manuel au centre sud du stationnement municipal;
- CeEt-989-1C : sondage mécanique et manuel au centre du stationnement municipal;
- CeEt-989-1D : sondage mécanique et manuel dans la partie nord du stationnement municipal.

Les enregistrements, consignés dans des fiches créées à cette fin, sont accompagnés d'un relevé photographique de l'intervention archéologique. L'ensemble est soumis au dossier technique en compagnie d'un registre des clichés. Des dessins stratigraphiques pertinents ont été effectués. Les relevés d'arpentage ont été effectués par l'archéologue à l'aide d'un GNSS RTK Emlid Reach RS3 (marge d'erreur inférieure à 0,02 m; NAD83(CSRS) / MTM 7 CGVD28 height). L'ensemble des relevés de localisation a été intégré dans un fichier géoréférencé joint au dossier technique associé à ce rapport.

I.2 SPÉCIFICITÉS MÉTHODOLOGIQUES

Le tamisage à sec à l'aide d'une grille de 6 mm (1/4 po) a été requis pour la déposition d'intérêt observée dans le sondage CeEt-989-1C où une grande quantité de culture matérielle a été recueillie. Le tamisage à sec n'a pas été utilisé dans les autres sondages.

Des sondages à la tarière manuelle (Oafkield modèle L, diamètre 1 po) ont été effectués en fin d'excavation pour confirmer l'atteinte des sols stériles et l'absence de signaux anthropiques anciens ayant pu être enfouis sous des sols en apparence d'origine naturelle. Le cas échéant, une description des observations accompagne la fiche de sondage et des photographies ont pu être prises.

I.2 CULTURE MATÉRIELLE ET ÉCHANTILLONS

La culture matérielle recueillie durant la fouille des sondages manuels a été conservée dans des sacs refermables sur lesquels la provenance archéologique a été inscrite. Ces derniers ont été conservés dans une boite de plastique rigide jusqu'à leur transport au lieu de traitement. Un séchage contrôlé des biens mobiliers n'a pas été nécessaire avant le traitement puisque les sols étaient secs. Les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à sec ou à l'eau à l'aide d'une petite brosse à poils doux en fonction de leur matériau dominant le plus sensible. Ils ont par la suite été numérotés (provenance archéologique), puis inventoriés selon les exigences de la Ville de Québec (L'Anglais, 1994) à l'aide d'ouvrages et de sites Internet de référence. Certains artéfacts ou écofacts ont été photographiés. À terme, ils ont été ensachés dans un sac refermable propre dans lequel une étiquette indiquant la nature et la fonction du contenu est insérée. L'inventaire de la collection est joint au dossier technique et à l'annexe 1 de ce rapport.

La collection a été remise à la Ville de Québec.

Aucun échantillon n'a été recueilli durant l'intervention archéologique.

I.3 ANALYSE ET INTÉGRATION

L'ensemble des données terrain a été confronté aux sources historiques et cartographiques ainsi qu'aux données des interventions antérieures à proximité afin de présenter un portrait raisonnable de la séquence événementielle d'occupation des lieux et de formuler des recommandations pertinentes pour les interventions futures. Cette démarche permet de contextualiser les découvertes archéologiques et leur importance patrimoniale et constitue une contribution essentielle à la compréhension des populations humaines sur le territoire québécois

II. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE, EN BREF

II.1 TOPOGRAPHIE, DÉGLACIATION ET HABITABILITÉ ANCIENNE[1]

Le paysage ancien de la Basse-Ville de Québec est fortement influencé par les différentes périodes glaciaires et proglaciaires marquant la transition entre le Pléistocène (2,58 millions d'années à 11 700 ans AA) et l'Holocène (11 700 ans AA à aujourd'hui). Plus spécifiquement, la région de Québec présente des attributs géologiques exceptionnels, marqués par une avancée des Appalaches au-delà de l'actuel fleuve Saint-Laurent représentée par la colline de Québec (élévation moyenne de 50 m NMM) ainsi que par les hauteurs du Bouclier canadien (chaîne de montagnes des Laurentides, élévations de plus de 100 m NMM) qui coincent les Basses-Terres du Saint-Laurent en contrebas à une élévation moyenne de 20 m NMM (figure 4). Cette morphologie particulière a un effet important sur l'écoulement des eaux issu de la fonte des glaciers.

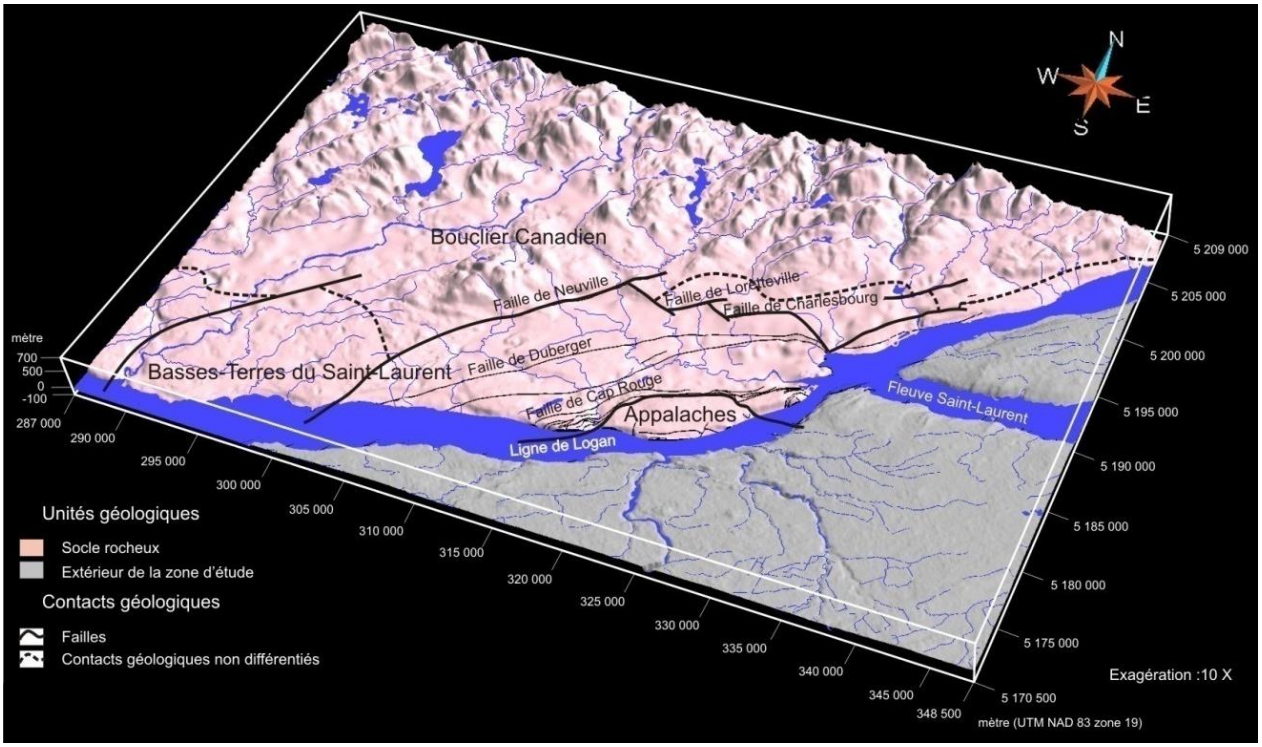

FIGURE 4. RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES DE LA RÉGION DE QUÉBEC (LAMARCHE, 2011 : 62).

Alors que s'amorce la fonte des glaciers vers 13 000 ans AA, des milieux hydrographiques distincts se forment de part et d'autre du seuil de Québec (figure 5) marquant une transition entre les eaux salines (Mer de Goldthwait, élévation moyenne de 130 m NMM) et les eaux douces (Mer de Champlain, élévation moyenne de 200 m NMM). La fonte des glaces au seuil de Québec libère les deux masses d'eau, ce qui génère des conditions d'eaux saumâtres dans la région de Québec vers 9 700 ans AA. Cette période marque la transition vers le Proto-Saint-Laurent (8 000 ans-3000 ans AA, élévation moyenne de 65 m NMM). (Lamarche, 2011 : 126-130). À cette période hautement variable du point de vue des conditions

[1] Tiré de La Horde patrimoine appliqué, 2024

hydrographiques, un chenal se crée dans la dépression Cap-Rouge - Limoilou (figure 5). La présence de ce chenal est confirmée par l'identification de sédiments deltaïques enfouis en Basse-Ville de Québec

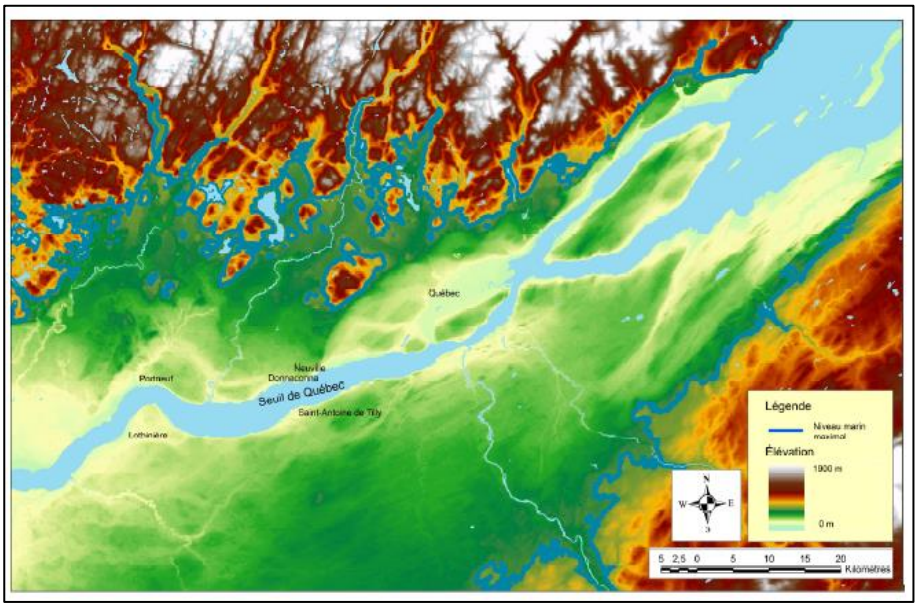

FIGURE 5. POSITION DU SEUL DE QUÉBEC, ENTRE NEUVILLE ET DONNACONA À L'OUEST DE QUÉBEC, DURANT LA PÉRIODE DU PROTO-SAINT-LAURENT (LAMARCHE 2011 : 126).

La période associée au Proto-Saint-Laurent voit deux transgressions majeures. La transgression Laurentienne (vers 6 000 ans AA) aurait fait monter le niveau de l'eau à près de 15 m NMM dans la région de Québec. Lors de la seconde transgression, la Phase Mitis (entre 2 500-1 000 ans AA), le niveau de l'eau aurait atteint jusqu'à 8 m NMM (Lamarche, 2011 : 129). Ces événements ont favorisé le dépôt d'alluvions (sédiments estuariens) formant des terrasses (figure 6).

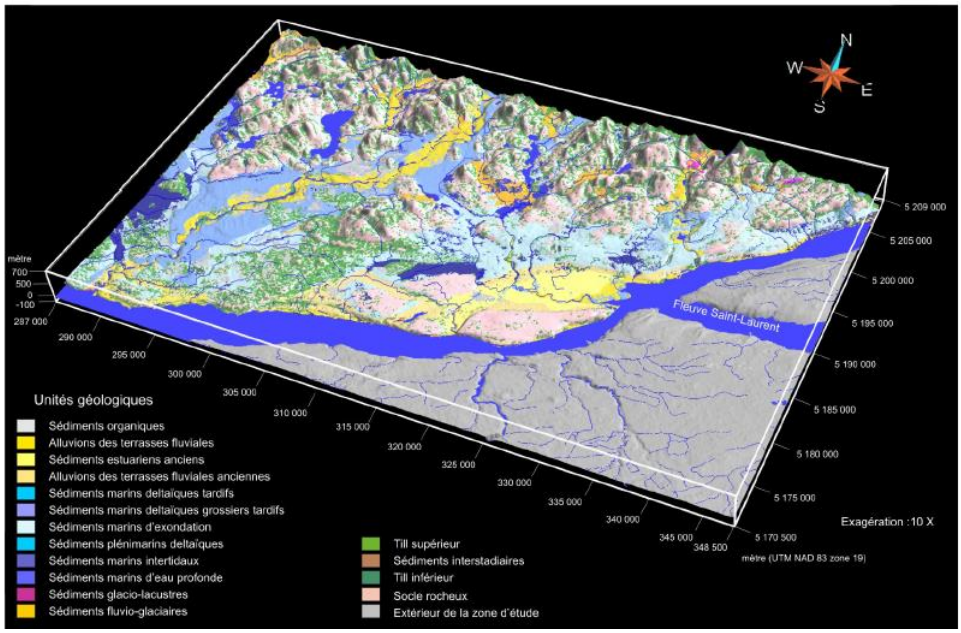

FIGURE 6. DÉPÔTS SUPERFICIELS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC (LARMARCHE 2011 : 69).

Il est évident, à travers la littérature scientifique, que durant la période associée au Proto-Saint-Laurent, le niveau de l'eau est extrêmement variable (Dionne, 1988 et 1997). Le niveau actuel du fleuve Saint-Laurent se stabilise après la seconde transgression, soit entre 2 500 ans et 1 000 ans AA. La flore qui s'y développe est celle associée aux forêts boréales mixtes en climat tempéré avec des conditions de drainage de plus en plus favorables aux espèces floristiques des milieux secs (Garneau, 1997). Le secteur à l'étude aurait été stabilisé et habitable vers 2 000 ans AA.

II.2 OCCUPATION PAR LES PREMIERS PEUPLES ET CONTACTS[2]

Bien qu'il a déjà été établi que le secteur devait être submergé jusqu'à une période récente de la Préhistoire, la présence de communautés des Premiers Peuples aux abords de la rivière Saint-Charles à la période Archaïque (9 000 ans à 3 000 ans AA) est recensée près de l'aire d'intervention sur le site CeEt-884, situé sur le boulevard Langelier dans le Parc du Moulin (à ~400 m de l'aire d'intervention, élévation de 11 m à 13,50 m NMM) (Rouleau et Fortier, 2011). Des témoins matériels d'une occupation de l'Archaïque laurentien (6 000 ans à 4 000 ans AA) ont également été mis au jour sur le site de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600, à ~330 m de l'aire d'intervention, élévation de 10 à 12 m NMM) (Chrétien et Bernier, 2002). Ces occupations indiquent, à tout le moins, que ce secteur de la rivière Saint-Charles et ses ressources étaient connus des communautés.

À la période de Contact, qui marque la transition entre la Préhistoire et l'arrivée des Européens, les explorateurs confirment, cette fois par écrit, la présence de communautés sur les rives du Saint-Laurent depuis la Gaspésie. Jacques Cartier qui aurait séjourné aux confluents des rivières Lairet et Saint-Charles souligne l'existence du village de Stadaconé à une demi-lieue (1,6 km)[3] de son propre campement (Plourde, 2008). Plourde (2008) a proposé l'hypothèse selon laquelle ce village de Stadaconé se situerait dans les limites historiques de la propriété de l'Hôpital général. Malheureusement, aucun vestige découvert dans ce rayon de 1,6 km n'a pu être associé à Stadaconé.

Moins d'un siècle plus tard, Samuel de Champlain s'établit à Québec. Dans son récit de voyages de 1613, il ne mentionne pas le village de Stadaconé, mais sa cartographie illustre néanmoins une présence des Premiers Peuples dans la région et dans l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Il prétend même avoir retrouvé les vestiges du camp de Jacques Cartier à une lieue (3,2 km) de l'embouchure (Champlain, 1613).

Bien que plusieurs chercheurs s'entendent sur le lieu de séjour de Jacques Cartier le long de la rivière Saint-Charles et que les archéologues préhistoriens semblent accepter l'hypothèse de Plourde sur l'emplacement de Stadaconé, l'auteure tend à s'en éloigner. Évidemment, Plourde se base sur une analyse du paysage et des stratégies de subsistance des peuples sédentaires de la vallée du Saint-Laurent, mais avant les années 1950, les chercheurs croyaient que Stadaconé était situé en Haute-Ville :

[2] Tiré et bonifié de La Horde patrimoine appliqué 2024

[3] Ancienne lieue de Paris (avant 1674) équivaut à 3,248 km ou 3,266 km (aucune source en ligne pouvant soutenir cette conversion, à l'exception de Wikipedia, n'a été trouvée). Conversion tirée de Rouleau et Fortier (2011).

> *« Avant 1950, les chercheurs situaient Stadaconé à la haute-ville. Aujourd'hui, les archéologues penchent plutôt pour des emplacements semblables à ceux de sites iroquoiens déjà découverts. Il s'agit de lieux bien drainés, favorables à la culture et bordant un cours d'eau. La proximité de boisés inondés par des barrages de castors était aussi recherchée, car ils fournissaient quantité d'arbres morts utilisés entre autres pour la charpente des maisons longues. »*
>
> *Site Internet de la Ville de Québec*

Dans son argumentaire, Plourde (2008 : 11) cite même Cartier pour appuyer son propos :

> *« Y a un affourcq d'eaues lequel est fort beau-et delectable pour mectre navires où [...] y a une terre double de bonne haulteur toute labourée aussi bonne terre que jamays homme vyd et là est la ville et demourance de Donnacona [...] laquelle demourance se nomme Stadaconé [...] soubz laquelle haulte terre vers le nort est la ripviere et hable de Saincte Croix. »*

En lisant, et relisant plusieurs fois, les indices que Jacques Cartier évoque sur la localisation du village de Stadaconé, il est possible de constater que l'interprétation de Plourde est erronée. Stadaconé était située sur une haute terre « sous laquelle vers le nord est la rivière et havre de Sainte-Croix ». Alors que depuis cette analyse plus personne ne cherche Stadaconé en Haute-Ville ou quelque part sur le cap, il faut rappeler que la science et les interprétations ne sont pas infaillibles et qu'elles influencent la recherche et la gestion du patrimoine archéologique. Cela ne signifie pas pour autant que la Basse-Ville de Québec n'était pas occupée ou exploitée par les Stadaconiens. Les champs cultivés s'y trouvaient sans doute en raison des qualités du sol. Les autres ressources offertes par le paysage, notamment la faune et le bois, ont aussi pu être exploités. Et si l'étendue des champs labourés de Stadaconé n'est pas connue, il est possible de croire que l'aire d'étude se trouvait dans le rayon d'exploitation des Premiers Peuples.

II.3 OCCUPATION HISTORIQUE EURO-QUÉBÉCOISE

Comme mentionné précédemment, l'aire d'étude étant située hors des limites historiques de la ville de Québec, elle est rarement illustrée sur la cartographie ancienne. Pourtant, Samuel de Champlain avait un plan pour ce secteur où il voulait y installer la première colonie française : Ludovica (Noppen et Morisset, 1998). Les Récollets s'y installent donc dès 1619, mais sont forcés d'abandonner les lieux lors de la prise de Québec par les frères Kirk jusqu'à leur retour en 1670 (Artefactuel, 2018). Si les plans de Champlain pour la colonie de Ludovica ne voient pas le jour, il aménage tout de même un premier chemin reliant la Haute-Ville et le monastère des Récollets. Encore ici, même si aucune occupation officielle n'est attestée dans l'aire d'étude à cette période, il est logique de croire que certaines activités puissent s'être déroulées.

En 1706, l'Intendant Raudot décrète l'ouverture d'un grand chemin entre l'hôpital général de Québec, soit l'ancien monastère des Récollets, à l'Ancienne-Lorette (BaNQ E2 S1 D151 P82, *fonds Grands Voyers*). Pourtant, un tel chemin existait déjà et est illustré sur un plan de Villeneuve de 1690 (figure 7).

FIGURE 7. EXTRAIT DU « PLAN DE QUÉBEC EN LA NOUVELLE-FRANCE ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS LE 16 D'OCTOBRE 1690 JUSQU'AU 22 DU DIT MOIS (…) », 1690, PAR ROBERT DE VILLENEUVE (ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER FR ANOM 03DFC354C; LE NORD SE SITUE À GAUCHE DE L'IMAGE).

Le plan de Villeneuve à la figure 7 présente aussi la végétation dans l'aire d'étude qui semble être une sapinière ouverte non habitée. Aucun établissement n'est illustré à l'ouest du monastère, et ce, malgré des espaces en apparence déboisés.

En 1766, le même François Jaquet, maître potier de terre, acquiert les terres nommées Saint-Sauveur à l'ouest de celles des religieuses de l'hôpital général (BAnQ CA301 S43 P565, *Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes d'arpenteurs*). Les terres acquises par Jaquet s'étendaient du coteau Sainte-Geneviève à la rivière Saint-Charles. Il n'a pas été possible de savoir si ce maître potier, aussi « fayancier », y a construit des bâtiments, mais selon les sources, il vend peu après, en tout ou en partie, soit en 1768 (BAnQ CA301 S43 P620, *Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes d'arpenteurs*), à Alexandre Menut (Mesnu, Meneu). Moins d'un an plus tard, Menut ouvre une auberge sur la propriété. Il semble donc qu'une habitation ait été présente dans l'aire d'étude dès 1769. Cette dernière aurait été utilisée par le Général Arnold pendant le siège de 1775-1776 (Hare, 2003), mais n'apparait pas sur les cartes contemporaines. Elle apparait cependant sur les plans à partir de 1786 (figures 8 et 9).

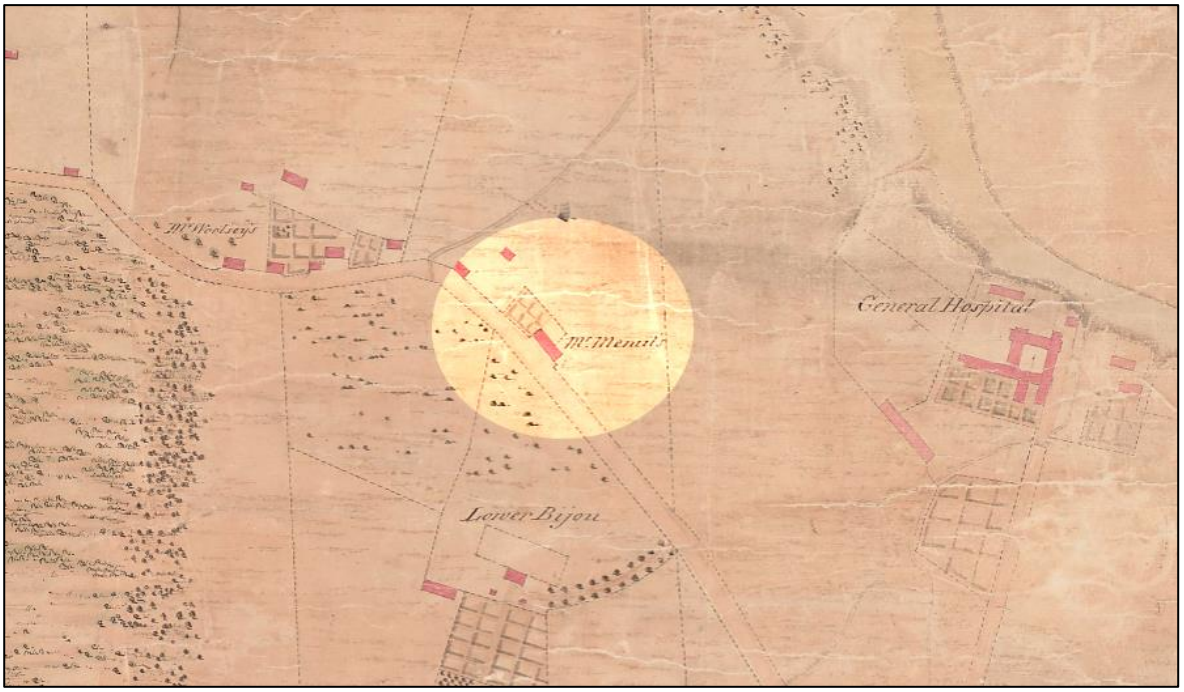

FIGURE 8. EXTRAIT DU « PLAN OF THE TOWN AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC WITH THE GROUND BETWEEN THE ST LAWRENCE AND ST CHARLES RIVERS, EXTENDING TWO MILES IN FRONT », 1786, PAR WILLIAM CHEWITT (BANQ E21 S555 SSS222 P3, FONDS MINISTÈRE TERRES ET FORÊTS).

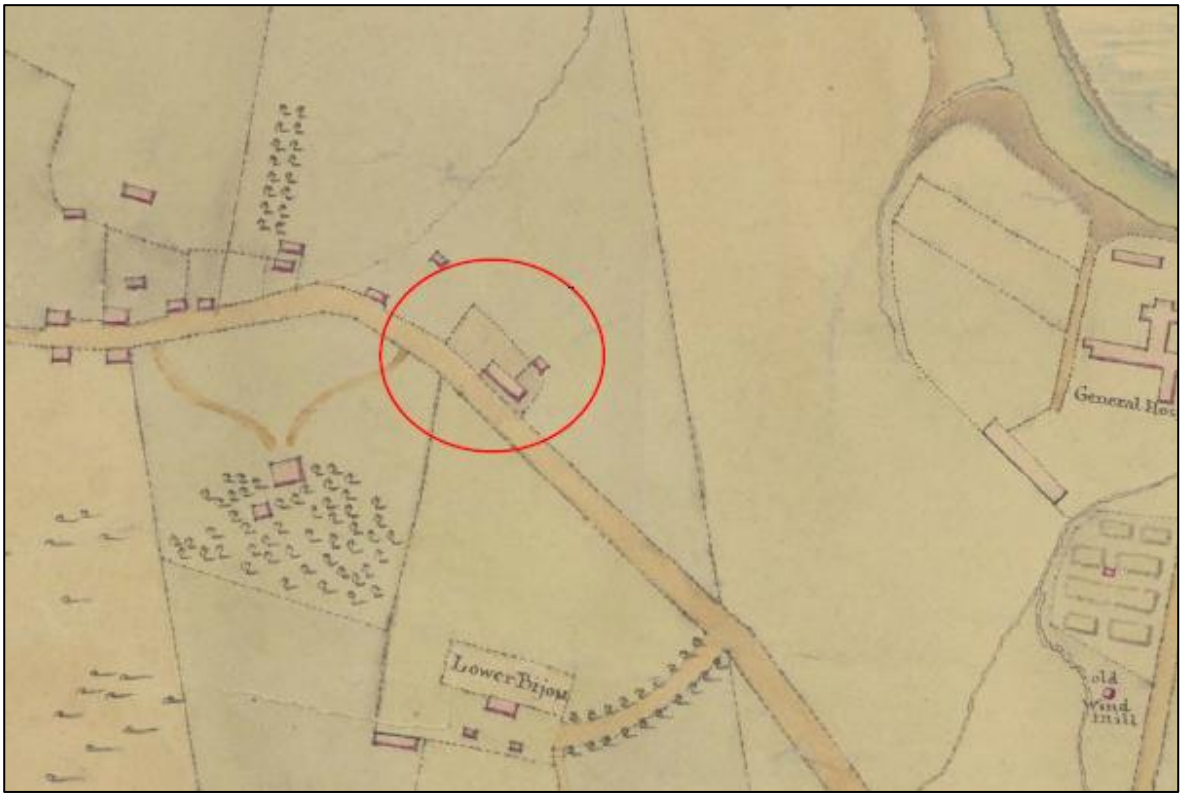

FIGURE 9. EXTRAIT DU « PLAN OF THE CITY AND FORTIFICATIONS OF QUEBEC, PAR J.-B. DUBERGER, 1808 » (PARCS CANADA LOCAL CLASS NO.: H2/340/QUEBEC/[1808], BOX NUMBER: 2000212883).

II.4 LE XIXe SIÈCLE

Si au début du siècle, l'auberge connue sous le nom de « Maison Rouge » ou « *Red House* » change de nom pour celui de *Neptune Inn*. Si le Neptune Inn parait vivre un certain nombre de difficultés (figure 10), c'est l'ethnonyme[4] « *Red House* » qui survivra à l'épreuve du temps. Ce nom est utilisé dans les articles de journaux au moins jusqu'en 1848. Alors que le bâtiment rectangulaire de Menut semble avoir persisté au moins jusqu'en 1879 (figure 11), il est possible de constater que le lot cadastral, lui, prend à cette période une forme similaire à celle d'aujourd'hui. Quelque part entre 1879 et 1898, le bâtiment rectangulaire disparait et une nouvelle construction est érigée (figure 12). La partie nord du lot est associée à un abattoir, ce qui fait du sens en raison de la proximité du marché Saint-Pierre (construit en 1888 et incendié en 1945) aujourd'hui remplacé par le Centre Durocher). Est-ce l'incendie de 1889 qui a eu raison de cette auberge (figure 13) ?

Février 1812, Quebec Mercury

NEW NEPTUNE INN.

THE subscriber avails himself of the present opportunity to tender his best thanks to the merchants and public in general for the encouragement he received in the Lower Town: and respectfully to inform them that his house, formerly known by the name of the Red House, on the lower or Lorette road, near the General Hospital, is at present well fitted up and stocked with liquors and other requisites, particularly ball and supper-rooms, for the accommodation of parties, and others, who may be pleased to favor him with their custom to whom every attention will be paid on the most reasonable terms.

PIERCE LONNERGAN.

Lorette Road, Nov. 18, 1811.

Septembre 1812, Quebec Mercury

TO BE LET,

FOR any time that may be agreed on,—THE NEW NEPTUNE INN; (Well known by the name of the Red House) On the Lower, or Lorette Road, near the General Hospital.—Apply to the proprietor, on the premises,

P. LONNERGAN.

N. B. If suitable to the Tenant, he could be accommodated with a sufficiency of Furniture for the use of the House, the proprietor having more than his intended time of business will require.

Mai 1820, La Gazette de Québec

NEPTUNE INN, LOWER-TOWN, QUEBEC.

W. C. BATCHELOR, respectfully informs the Public, and especially Merchants and Ship Masters, that the above establishment having undergone a thorough repair, is now open for the reception of those friends who may honor him with their visits. It is particularly adapted to the convenience of Mercantile Gentlemen, who can at all times be accommodated with private rooms, whilst the spacious Coffee-Room will be supplied with Newspapers, Prices Current, Shipping Lists, &c.

An ORDINARY every day at ONE o'Clock.

DINNERS, SUPPERS, &c. provided at *any* hour.

W. C. B. pledges himself that his Wines and Liquors shall be of the best quality, and that his exertions for the comfort of his Friends, shall be unremitted.

27th April, 1820. 11p216dt

Mai 1814, La Gazette de Québec

A Louer du 1er. Mai prochain,

CETTE Maison bien connue maintenant occupée par Mr. Joseph Stiles, ci-devant appellée "*La Maison Rouge*," et maintenant le "Nouvel Hotel de Neptune," située de l'autre côté de l'Hopital Général, avec les Jardins et autres Dépendances. S'adresser à

W. F. SCOTT, N. P.
Rue du Palais.

Québec, le 5 Avril, 1814.

Janvier 1822, La Gazette de Québec

TO LET and possession given immediately. That HOUSE in the Lower Town commonly known by the name of the *Neptune Inn*. Apply to

Quebec, 19th Nov. 1821. 15p33dt JAMES BLACK.

Juin 1826, Quebec Mercury

FOR SALE,

THE House situated on the *Lorette Road*, at a short distance from town, well known by the name of LA MAISON ROUGE, and now occupied as the Asylum for Widows, Orphans, &c. which is about to be transferred to the Town, together with an excellent garden and other dependencies. Satisfactory titles will be given. For particulars apply to

F. COULSON, Church-Warden.

Quebec, 9th April, 1826. u

Février 1848, La Gazette de Québec

MONEY LOST.

BETWEEN Mr. Gillard's, Ste. Anne Street and the Red House, on the Lorette Road, on the evening of the 27th instant, the sum of £19 15 0, mostly in Notes of $5, all wrapped up in a Promissory Note previously settled. The finder will be handsomely rewarded on bringing the same to the Office of this Paper.

28th Jany., 1848.

FIGURE 10. DIVERS EXTRAITS DE JOURNAUX DU XIXe SIÈCLE.
NOTEZ QU'IL Y A EU UN NEPTUNE INN DANS LE QUARTIER DU VIEUX-PORT ÉGALEMENT.

[4] Ethnonyme : nom ou identifiant informel créé et adopté par la société.

FIGURE 11. EXTRAIT DE L' « ATLAS OF THE CITY OF QUEBEC FROM ACTUAL SURVEYS (…) », 1879, PAR H.W. HOPKINS, PROVINCIAL SURVEYING AND PUB. CO. (BANQ G1144 Q4 G475 H794 1879).

FIGURE 12. EXTRAIT DE LA PLANCHE 34 DU « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC, CANADA », 1898, CHARLES E. GOAD (BANQ 0003028680).

FIGURE 13. VUE DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR EN RUINE APRÈS L'INCENDIE 1889 À PARTIR DU MARCHÉ SAINT-PIERRE (BANQ P600 S6 D1 P749, COLLECTION INITIALE).

II.5 LE XXe SIÈCLE

Ainsi, au tournant du XXe siècle, l'auberge de Menut est disparue et remplacée par un bâtiment à étages. Le plan d'assurance de 1910 (figure 14) associe l'occupation de ce bâtiment à un institut de la Tempérance voué au soin des personnes avec une dépendance. Si les articles de journaux du XIXe siècle illustraient déjà la présence d'organismes communautaires dans le quartier Saint-Sauveur, notamment que le bâtiment de l'auberge de Menut est utilisé en tant que lieu d'asile pour les veuves et les orphelins, cette vocation communautaire se poursuit et demeure très présente dans le quartier aujourd'hui.

Alors que le quartier se développe et se densifie, d'autres activités prennent racines. Dans l'aire d'étude, le Cinéma Français, aussi appelé Théâtre Français, voit le jour peu avant 1923. Adjacent à ce dernier, du côté est, apparait un édifice associé à la Banque de Montréal (figures 15 et 16). Le cinéma français est endommagé par les flammes en 1941, puis en 1943. Alors que le Cinéma Français semble avoir été démoli pour accueillir le nouveau Cinéma Laurier, inauguré en 1950, les bâtiments adjacents, soit ceux de la Banque de Montréal et de l'Institut de la Tempérance, auraient plutôt été intégrés aux nouvelles installations et leur vocation, transformée (figure 17).

En 1974, le Cinéma Laurier est démoli pour créer plus d'espaces de stationnement dans le quartier. Les images du démantèlement du cinéma illustrent l'ampleur des perturbations qui ont dû éliminer les témoins des occupations antérieures, que ce soit pour la construction du cinéma ou sa démolition (figure 18).

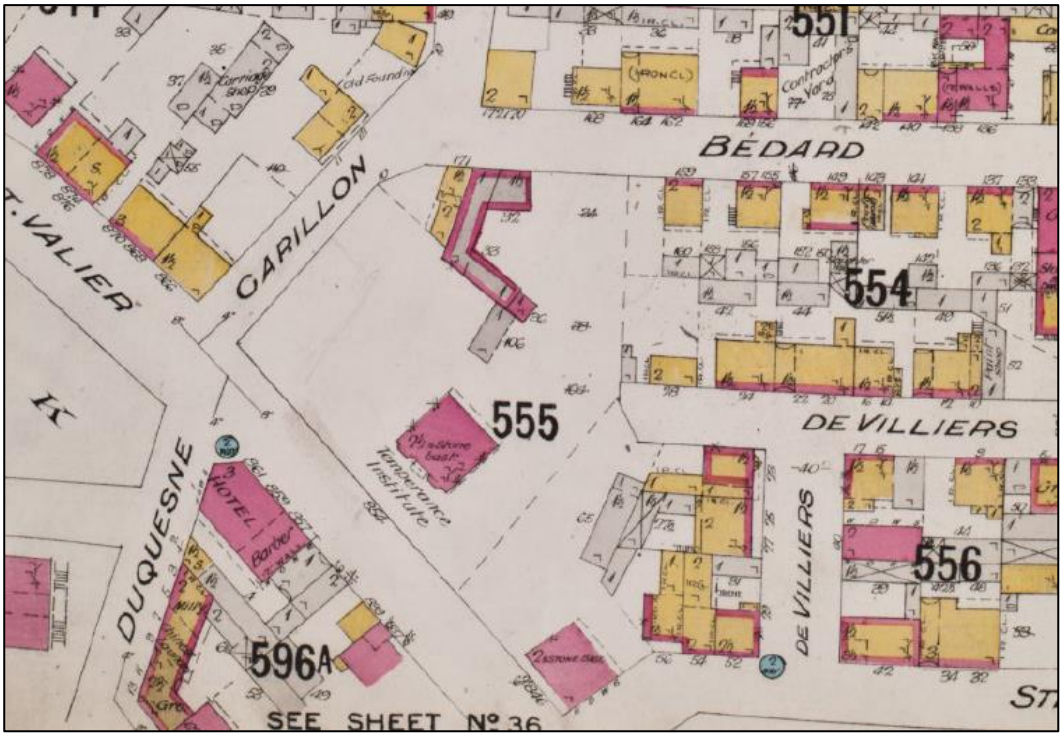

FIGURE 14. EXTRAIT DU FEUILLET 34 DE L' « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC », 1910, CHARLES E. GOAD (BANQ 0003657013).

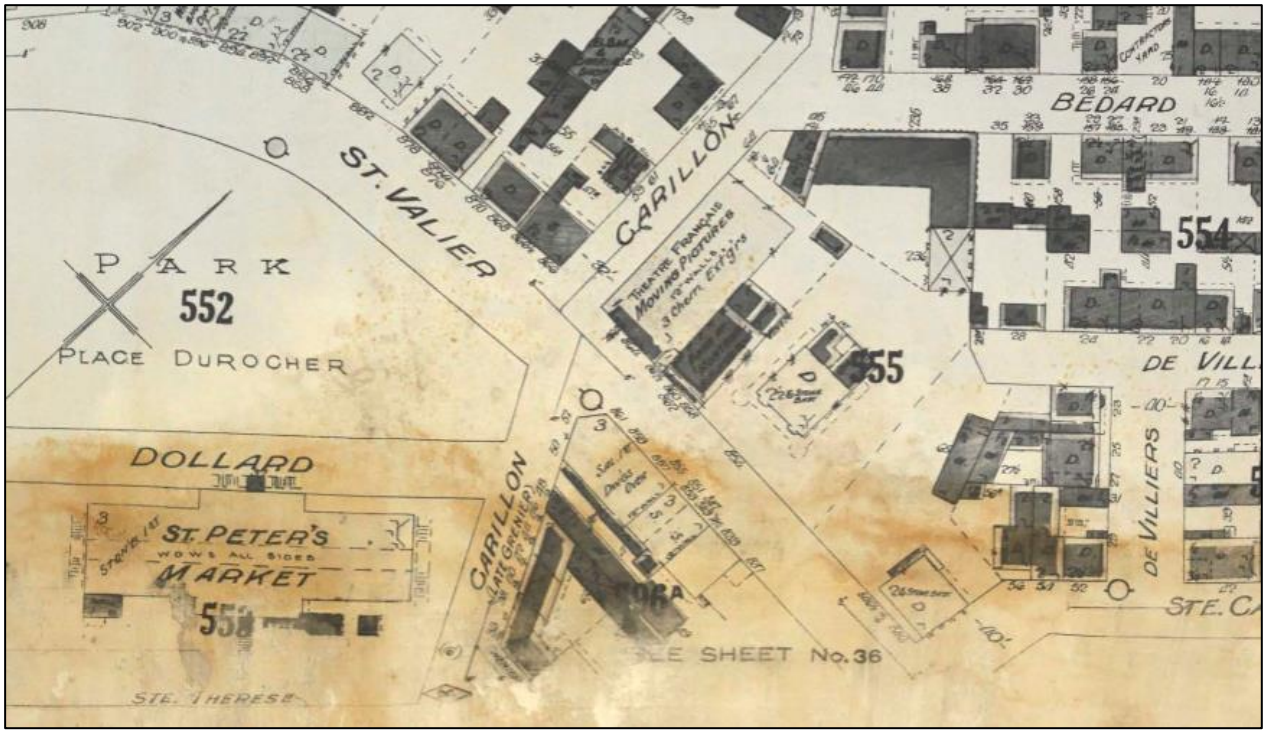

FIGURE 15. EXTRAIT DU FEUILLET 34 DE L' « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC », 1923 (BANQ P600 S4 SS1 D31, COLLECTION INITIALE).

FIGURE 16. PHOTOGRAPHIE DU THÉÂTRE FRANÇAIS ET DE L'ÉDIFICE ADJACENT (ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC NO Q-C1-14-N0023-N002390).

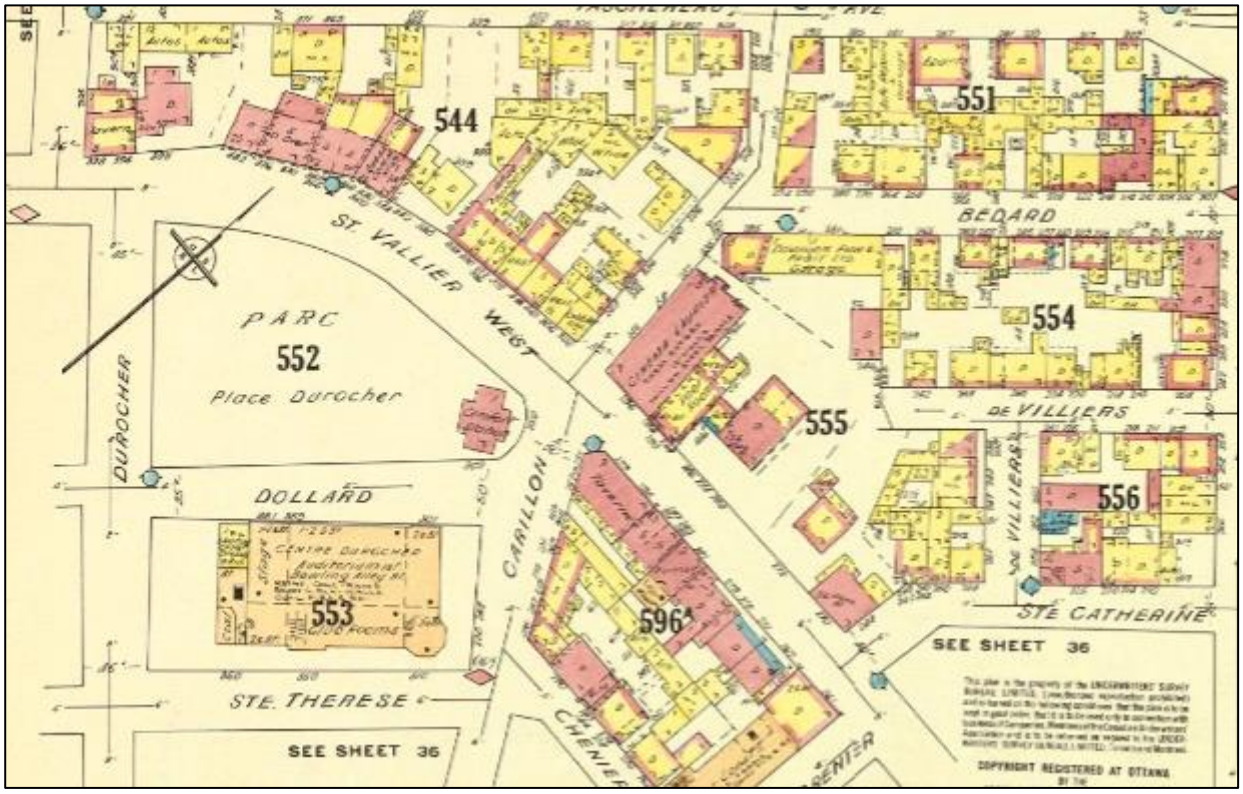

FIGURE 17. EXTRAIT DU FEUILLET 34 DE L' « INSURANCE PLAN OF THE CITY OF QUEBEC, VOL. 1 », 1957-1961, PAR L'UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED (BANQ 0000174294).

FIGURE 18. PHOTOGRAPHIE DU JOURNAL LE SOLEIL, 7 NOVEMBRE 1974, MONTRANT LE DÉMANTÈLEMENT DU CINÉMA LAURIER (BANQ 0004878815).

II.6 VOCATION ACTUELLE ET ÉTAT DES LIEUX

L'aire d'étude est aujourd'hui un stationnement municipal destiné à accueillir les usagers des commerces de la rue Saint-Vallier Ouest, mais aussi certains usagers possédant une vignette. Le lieu est divisé en trois secteurs séparés par des îlots de verdure et d'arbres matures (voir figure 3). La surface du stationnement et de ses aménagements sont légèrement en contrebas de la rue Saint-Vallier Ouest, laissant présager que ni la rue ni le stationnement ne suivent une élévation et une pente « naturelle ».

Outre les perturbations historiques évidentes et celles liées à la démolition des bâtiments du Cinéma Laurier, d'autres perturbations sont à envisager, notamment celles associées à la pose de conduites sanitaires et d'approvisionnement en eau ainsi qu'à la pose des lampadaires et des bornes pour les voitures électriques.

II.7 RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Aucune recherche archéologique n'avait été menée sur les lieux avant l'intervention archéologique de 2025. Évidemment, de nombreuses recherches ont été effectuées dans les limites du site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600) révélant une présence humaine depuis la Préhistoire. D'autres interventions préventives ont été menées dans les certains axes routiers à proximité ne menant à la qualification d'aucun site archéologique (figure 19).

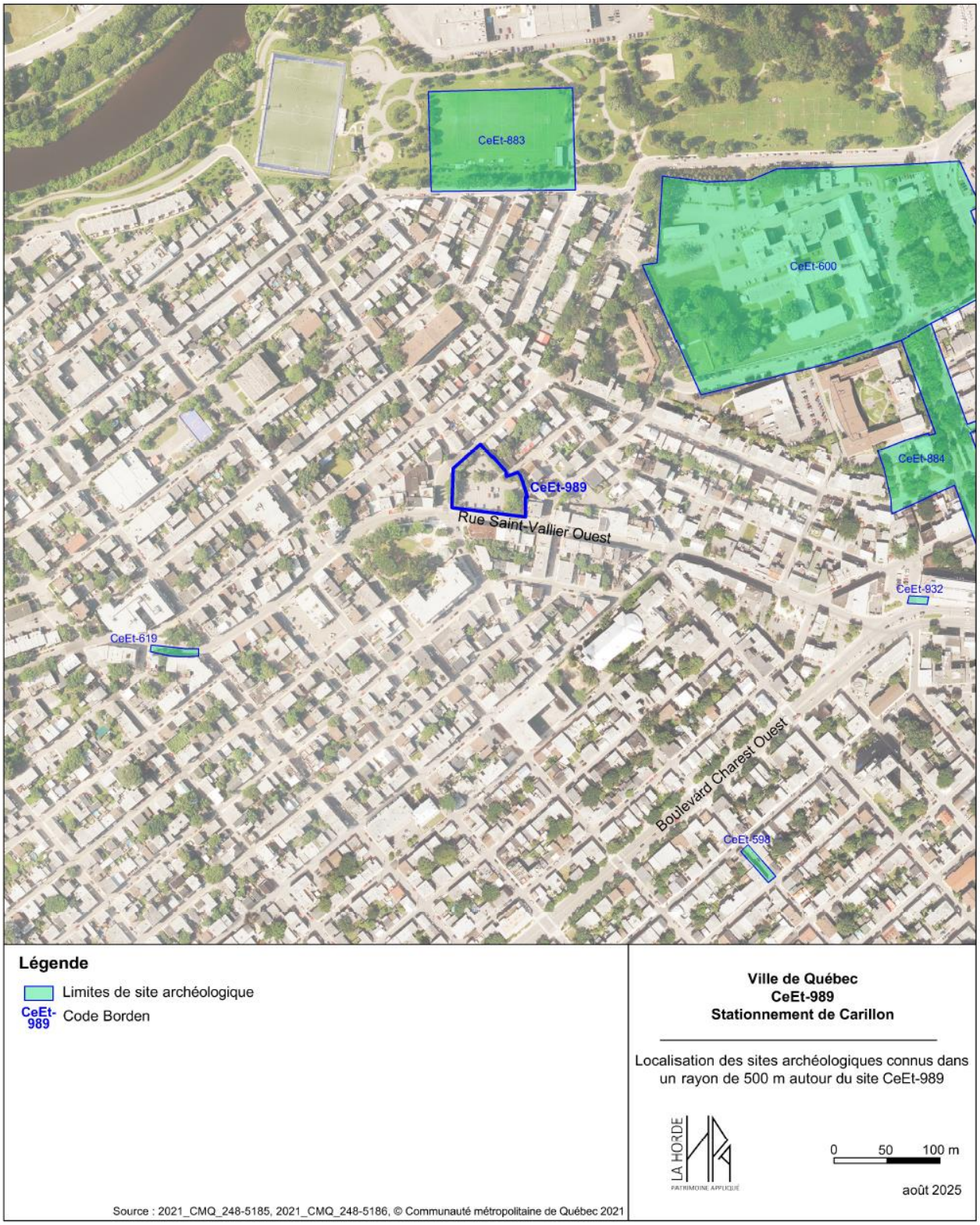

FIGURE 19. SITES ET ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'INTERVENTION DE 2025.

III. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025

L'intervention archéologique de 2025 dans les limites du stationnement municipal situé dans le quartier Saint-Sauveur à Québec à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon visait à qualifier le potentiel archéologique résiduel du lieu en amont de travaux de construction d'un édifice à vocations multiples. Un total de quatre sondages a été réalisé (voir figure 21), menant à l'identification de segments d'une fondation en maçonnerie d'un bâtiment érigé à la fin du XIX^{e} siècle et de manifestations archéologiques témoignant d'activités s'étant déroulées sur les lieux au cours des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles. L'intervention archéologique a aussi permis de documenter l'impact de la transformation du site en stationnement municipal, impact qui est visible dans tous les sondages.

III.1 LE STATIONNEMENT MUNICIPAL (DEPUIS 1974)

L'aménagement du stationnement municipal a certainement eu un impact sur les ressources archéologiques. Tous les sondages en portent la signature. Cette dernière prend la forme d'au moins deux remblais couvrant les sols archéologiques en place sur une épaisseur moyenne de 1,10 m. La succession stratigraphique de cette signature comprend évidemment une couche d'asphalte (CeEt-989-1A1, 1B1, 1C1 et 1D1) d'une épaisseur moyenne de 0,13 m, surmontant un épais remblai de concassé de pierres et de gravier (CeEt-989-1A2, 1B2, 1C2 et 1D2) recouvrant un remblai de sable homogène jaune (CeEt-989-1A3, 1B3, 1C3 et 1D3). Dans le sondage CeEt-989-1D, ces aménagements sont effectués en concomitance à la pose d'un tuyau en fibrociment (CeEt-989-1D75) d'un diamètre de 4,5 po orienté sud-ouest – nord-est, requérant une alternance distincte de sable jaune homogène (CeEt-989-1D3, CeEt-989-1D5) et de concassé (CeEt-989-1D2, CeEt-989-1D4). À l'exception de quelques fragments de brique commune rouge, de clous tréfilés et de tessons de verre à bouteille isolés (non conservés), aucun artéfact n'a été observé. L'ajout de ces sédiments suit ce qui semble être un événement de dérasement général visant le nivellement de la surface (CeEt-989-1A11, CeEt-989-1B4, CeEt-989-1C4, CeEt-989-1C5 et CeEt-989-1D10). Cet événement est sans doute celui qui a eu la plus grande incidence sur les ressources archéologiques (figure 20).

FIGURE 20. VUE GÉNÉRALE VERS L'EST DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1B ET SA PAROI EST ILLUSTRANT L'EFFET DE L'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT (25LAHP04-041).

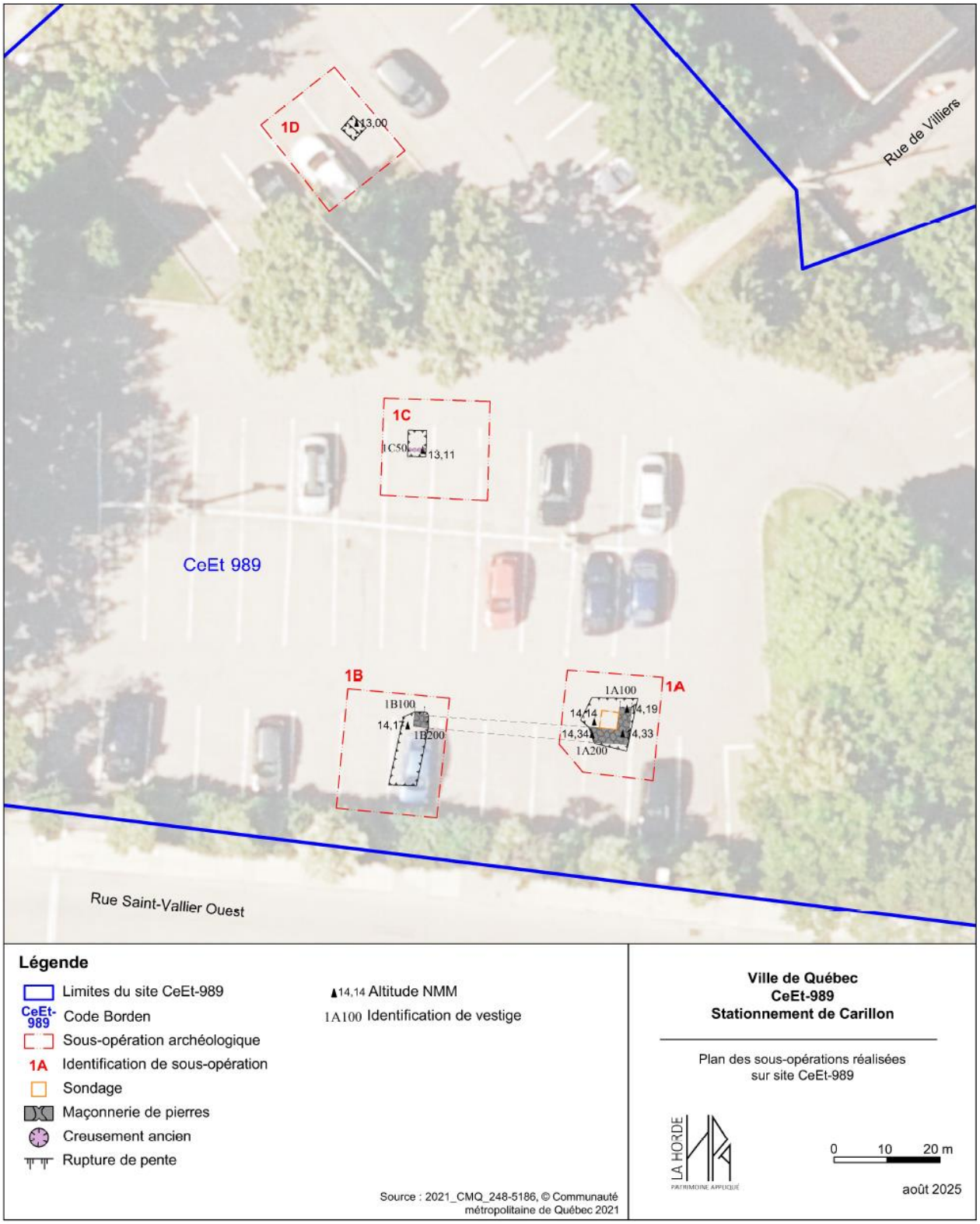

FIGURE 21. VUE GÉNÉRALE DES SOUS-OPÉRATIONS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DE 2025 ILLUSTRANT LA POSITION DES VESTIGES ET CERTAINES ÉLÉVATIONS CLÉ.

III.2 SOUS-OPÉRATIONS CeEt-989-1A ET CeEt-989-1B

Les sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B sont situées à l'extrémité sud du stationnement municipal près de la rue Saint-Vallier Ouest. Sous les aménagements associés au stationnement municipal, des vestiges en maçonnerie de pierre, dérasés, ont été identifiés et documentés. Malgré le peu de sédiments archéologiques en place, certaines observations recueillies notamment grâce à l'observation des profils stratigraphiques, au nettoyage des fonds d'excavation et aux sondages manuels permettent de préciser une séquence événementielle précédant 1974.

ÉVÉNEMENTS 0-1: ROCHE MÈRE ET SOL NATUREL ANTHROPISÉ

Lots : CeEt-989-1A12, CeEt-989-1A13 et CeEt-989-1B6

Le roc (CeEt-989-1A13 et CeEt-989-1B6) a été atteint à une élévation moyenne de 13,80 m NMM. Il s'agit d'une matrice friable de plaquettes de schistes comprise entre des crêtes de schiste plus ferme, bien qu'également friables. Dans la sous-opération CeEt-989-1A, le roc était affleurant dans la partie nord-ouest de la sous-opération et en fond de sondage manuel, alors qu'il a été atteint rapidement à la pelle mécanique dans la sous-opération CeEt-989-1B (voir figure 20 par exemple).

La surface du sol naturel, un limon argileux beige ferme avec veines d'oxydation (CeEt-989-1A12), a été atteinte en surface au fond du sondage manuel réalisé dans la sous-opération CeEt-989-1A. Quelques pointes de charbon de bois éparses ont aussi été observées à sa surface, possible indicateur l'anthropisation de cette interface (figure 22).

FIGURE 22. VUE GÉNÉRALE EN PLONGÉE VERS L'EST DU SONDAGE MANUEL RÉALISÉ DANS LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1A (25LAHP04-028).

ÉVÉNEMENT 2: INDICES D'ACTIVITÉ AVANT LA FIN DU XIXe SIÈCLE

Lot : CeEt-989-1A8

Très mince, le lot CeEt-989-1A8 est composé d'un limon sableux gris moyen, ferme, taché de poussière de brique commune rouge, de mortier, de nodules gras de chaux et de charbon de bois. Puisqu'il est coupé par la tranchée de construction du bâtiment associé aux vestiges de maçonnerie CeEt-989-1A100 et CeEt-989-1A200, il est nécessairement antérieur à cet événement. Malheureusement, aucun artéfact n'a été observé dans l'aire du sondage manuel ni en fond d'excavation mécanique. Seule sa position stratigraphique permet de le situer temporellement.

La présence d'inclusions associées à des matériaux de construction dans la matrice du sédiment permet de croire que l'événement soit lié à la démolition de l'auberge à la fin du XIXe siècle et au nettoyage du site pour la construction du bâtiment associé aux fondations. Cette auberge semble avoir été présente sur les lieux au moins jusqu'à 1879, où elle apparait encore sur les plans, mais démantelée avant 1898, année où un nouveau bâtiment est illustré sur les plans.

ÉVÉNEMENT 3: CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT (ENTRE 1879-1898)

Lots : CeEt-989-1A7, CeEt-989-1A10, CeEt-989-1A100, CeEt-989-1A200, CeEt-989-1B100 et CeEt-989-1B200

La construction d'un nouveau bâtiment à la fin du XIXe siècle a requis l'excavation d'une petite tranchée de construction (CeEt-989-1A10) qui suit l'alignement des vestiges. Cette tranchée est somme toute étroite et en pente (figure 23). L'érection de la fondation a nécessité la pose d'une assise de moellons granitique de moyenne taille (~0,30 m sur 0,30 m) sur laquelle des murs à double parement avec remplissage médian ont été élevés. Un maximum de trois assises était toujours en place au moment du dégagement. Les pierres utilisées sont variées (calcaire schisteux, schiste, granit) et sont liées par un mortier de chaux blanc. Dans la sous-opération CeEt-989-1A, les vestiges CeEt-989-1A100 et CeEt-989-1A200 forment le coin sud-est d'un bâtiment, alors que les vestiges CeEt-989-1B100 et CeEt-989-1B200 forment le coin sud-ouest du même bâtiment (voir figure 21, figures 24 et 25). Leur surface a été enregistrée à une élévation moyenne de 14,20 m NMM. Le sédiment CeEt-989-1A7, un limon légèrement sableux beige-gris friable avec des inclusions de mortier de chaux (-5 %) comble la tranchée, scellant l'événement de construction.

FIGURE 23. VUE VERS LE SUD DES VESTIGES CeEt-989-1A100 ET 1A200 AINSI QUE DE L'ÉTROITE TRANCHÉE DE CONSTRUCTION (25LAHP04-032). NOTEZ L'ASSISE INFÉRIEURE.

FIGURE 24. VUE GÉNÉRALE EN PLONGÉE VERS LE NORD DES VESTIGES CeEt-989-1A100 ET 1A200 (25LAHP04-016).

FIGURE 25. VUE GÉNÉRALE DES VESTIGES CeEt-989-1B100 ET 1B200 (25LAHP04-038).

La nature très différente entre l'assise inférieure et les assises supérieures, de même que l'apparente absence de ces moellons granitiques dans la sous-opération CeEt-989-1B ou dans la partie ouest du vestige CeEt-989-1A200, laissait croire que les fondations d'un ancien bâtiment auraient pu avoir été utilisées, une hypothèse qui n'a pu être validée durant l'intervention. L'absence de mortier pourrait indiquer une utilisation stratégique de ces moellons comme assise de nivellement. De plus, une seule tranchée de construction a été notée, supportant l'hypothèse d'un seul événement de construction.

ÉVÉNEMENT 4: RÉFECTION OU AJOUT AUX FONDATIONS (1898-1974)

Lots : CeEt-989-1A4, CeEt-989-1A9, CeEt-989-1A50, CeEt-989-1B50

Quelque part entre la construction du bâtiment et son démantèlement, des aménagements ou des modifications semblent avoir été apportées aux fondations. En effet, des blocs de béton, ou ce qui s'est transformé en blocs de béton au moment de la démolition (CeEt-989-1A50 et CeEt-989-1B50), ont été apposés devant le parement sud des vestiges CeEt-989-1A200 et CeEt-989-1B200 (figures 26 et 27). Dans la sous-opération CeEt-989-1A, ces blocs sont insérés dans une tranchée (CeEt-989-1A9) comblée par la suite à l'aide de poussière de pierre (CeEt-989-1A4). De la poussière de pierre a aussi été observée sous le bloc de béton CeEt-989-1B50, mais aucune tranchée n'était visible en paroi (peut-être occultée lors de travaux subséquents). Il est proposé ici que ces aménagements ont été effectués entre 1910 et 1965 alors que les plans semblent illustrer un changement au périmètre du bâtiment (voir figures 14, 15 et 17). Peut-être que la construction du Cinéma Laurier vers 1950 et l'aménagement d'un premier stationnement ont requis la redéfinition du périmètre du bâtiment annexé ?

FIGURE 26. VUE EN PLONGÉE VERS L'EST DU VESTIGE CEET-989-1A200 ET DES BLOCS DE BÉTON FRACTURÉS (25LAHP04-021).

FIGURE 27. VUE VERS L'EST DU VESTIGE CEET-989-1B200 ET DU BLOC DE BÉTON (25LAHP04-054).

ÉVÉNEMENT 5: PRÉPARATION À L'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT (VERS 1974)

Lots: CeEt-989-1A5 et CeEt-989-1B4

Dans les deux sous-opérations, un sédiment s'insère entre le dérasement et les remblais associés à l'aménagement du stationnement. Dans la sous-opération CeEt-989-1A, il s'agit d'un remblai hétérogène ferme (CeEt-989-1A5) similaire à la déposition CeEt-989-1A8 (antérieure au bâtiment de 1879-1974), mais redéposé sur les vestiges dérasés. Encore une fois avec si peu artéfact (un seul os d'oiseau a été aperçu ainsi qu'un bouton en verre opaque blanc, probablement XIX^{e}-XX^{e} siècles), c'est sa position sur les vestiges qui témoignent de sa temporalité.

Dans la sous-opération CeEt-989-1B, un limon sableux brun pâle friable avec des plaquettes de schiste et des fragments de briques communes vient buter contre le bloc de béton CeEt-989-1B50. Ici aussi l'absence d'artéfact freine l'association à une période ou à une autre. L'absence de tranchée de construction associée à la pose du bloc de béton CeEt-989-1B50, et ce, malgré la présence de poussière de pierre, pourrait indiquer que le secteur sud de la sous-opération CeEt-989-1B a été perturbé davantage et les sédiments, remaniés. En appui à cette hypothèse est l'absence de sol naturel (limon argileux beige) et l'importante fracturation du roc à cet endroit laissent croire à une perturbation qui est contemporaine ou postérieure à la démolition du bâtiment, à savoir que les murs CeEt-989-1B100 et CeEt-989-1B200 ont dû être dégagés et exposés pour que le sédiment CeEt-989-1B4 puisse s'y appuyer.

ÉVÉNEMENT 6: AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT (1974)

Le dernier événement identifié dans ces deux sous-opérations est l'aménagement du stationnement représenté par les remblais et l'asphalte mentionnés en introduction à cette section du rapport.

SYNTHÈSE

Bien que les vestiges de maçonnerie identifiés et documentés soient positionnés fidèlement à l'emplacement du bâtiment érigé entre 1879 et 1898 (figure 28), il n'est pas impossible que les assises des fondations du bâtiment antérieur associé à l'auberge (vers 1769-vers 1890) ou ses matériaux de construction aient pu être réutilisés (figure 29). Le plan de 1808 pourrait posséder une marge d'erreur suffisante pour qu'un tel scénario soit envisageable.

Malgré la faible épaisseur des sédiments archéologiques en place et la petite superficie couverte par les excavations en raison des pentes, les deux sondages ont permis de documenter une séquence événementielle brève, mais complexe.

Des planches synthèses des sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B, comprenant un profil stratigraphique et une matrice de Harris, sont présentées dans les pages suivantes.

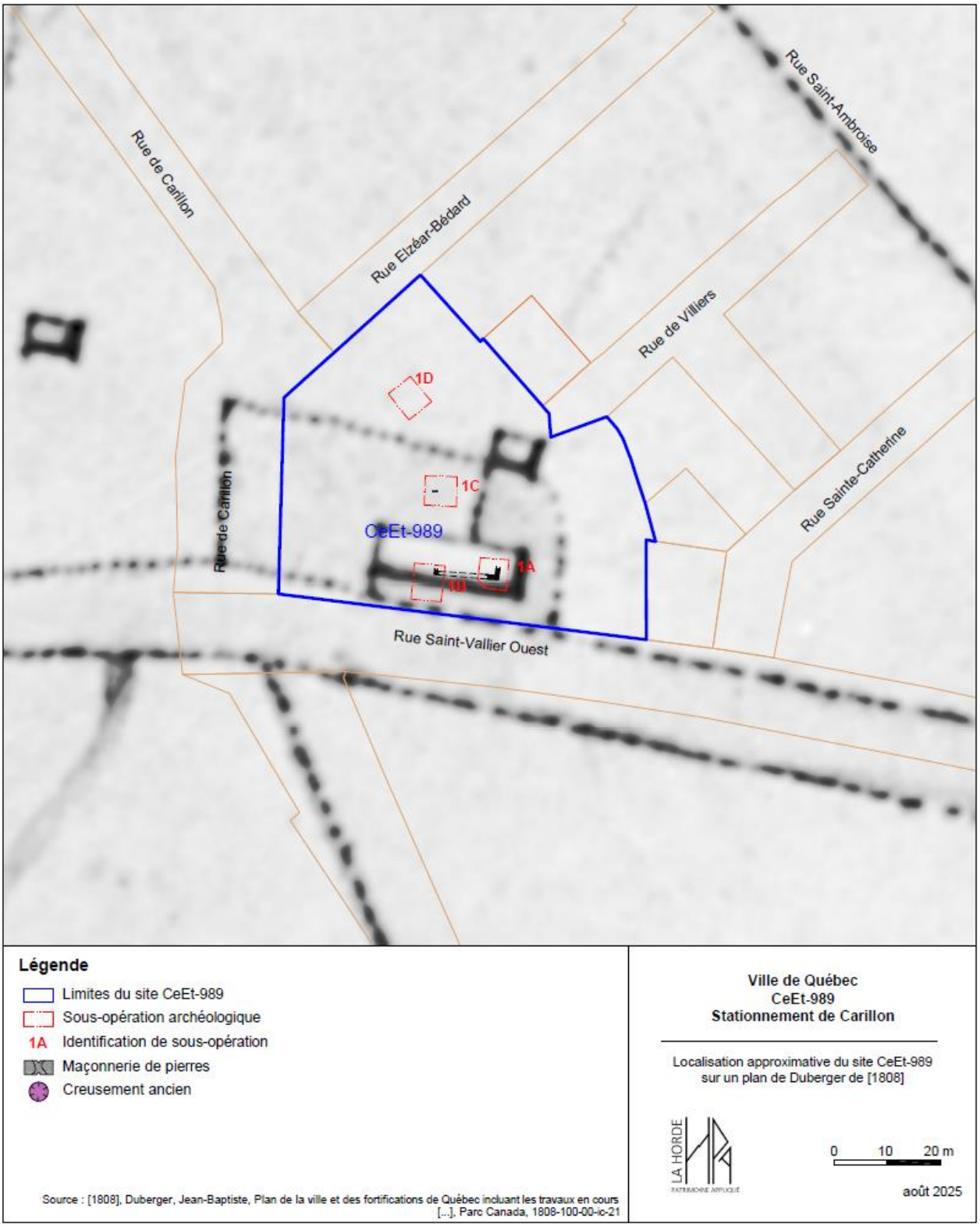

FIGURE 28. SUPERPOSITION DES SOUS-OPÉRATIONS ET DES VESTIGES SUR LE PLAN DE DUBERGER DE 1808.

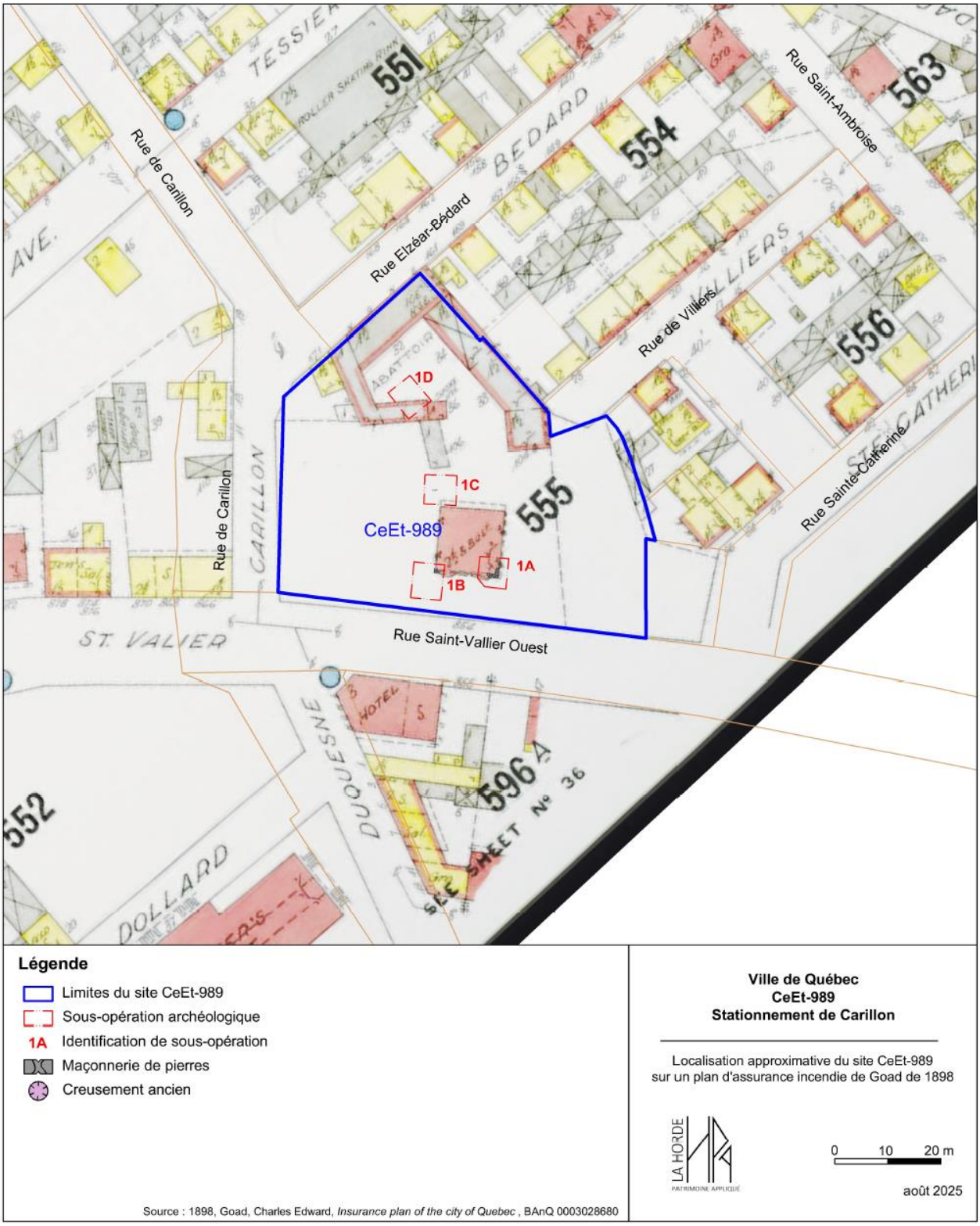

FIGURE 29. SUPERPOSITION DES SOUS-OPÉRATIONS ET VESTIGES SUR LE PLAN D'ASSURANCE DE CHARLES E. GOAD DE 1898.

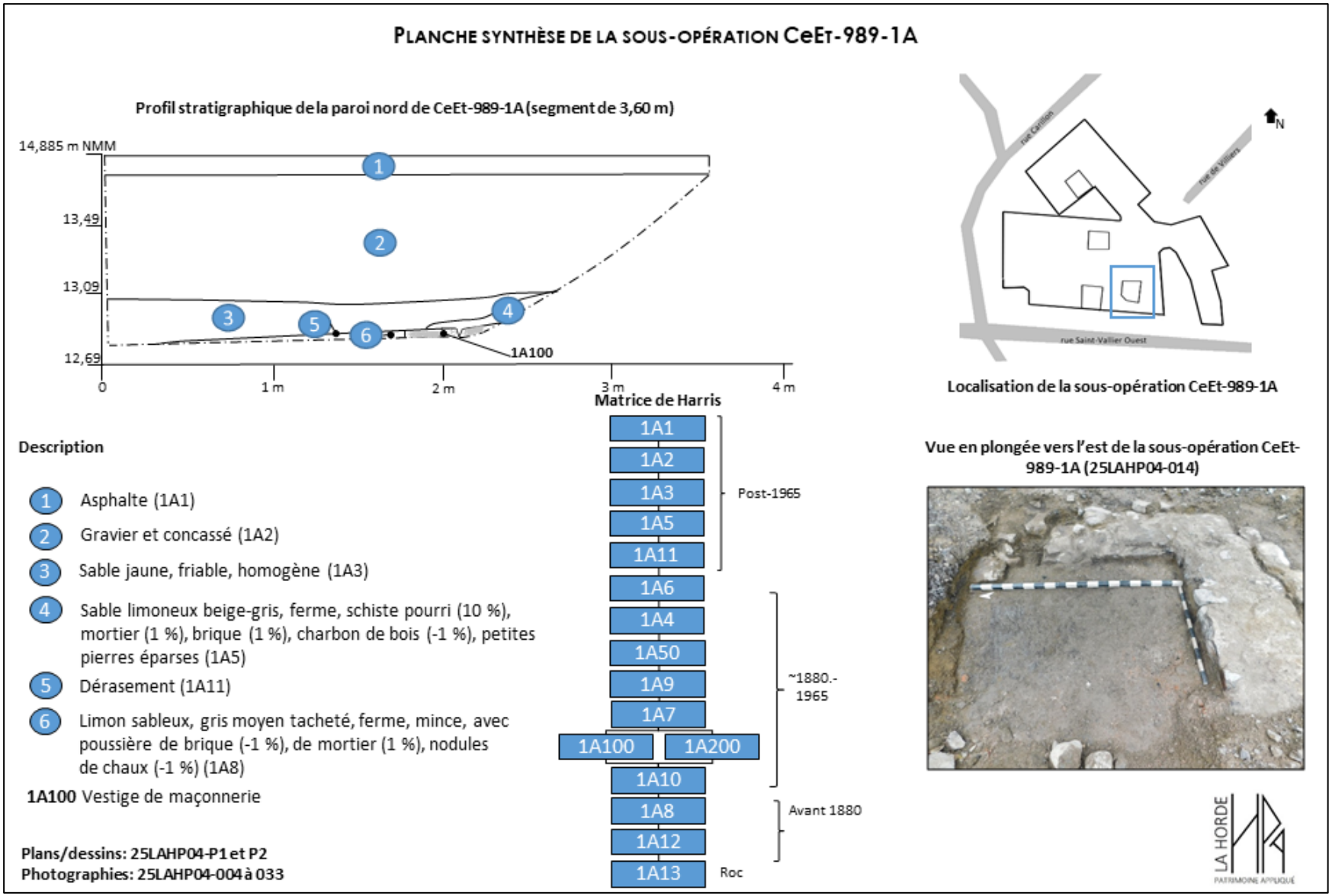

FIGURE 30. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1A.

PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1B

Profil stratigraphique de la paroi est de CeEt-989-1B (segment de 4 m)

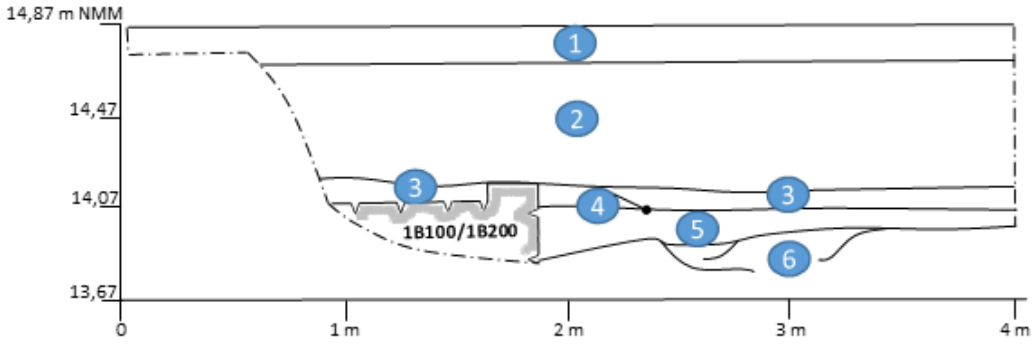

Localisation de la sous-opération CeEt-989-1B

Description

1. Asphalte (1B1)
2. Gravier et concassé (1B2)
3. Sable jaune, friable, homogène (1B3)
4. Dérasement (1B4)
5. Limon sableux brun pâle, friable, plaquettes de schiste (20%), fragments de brique commune (-1 %) (1B5)
6. Roc friable naturel (1B6)

1B100-1B200 Vestiges de maçonnerie

Matrice de Harris

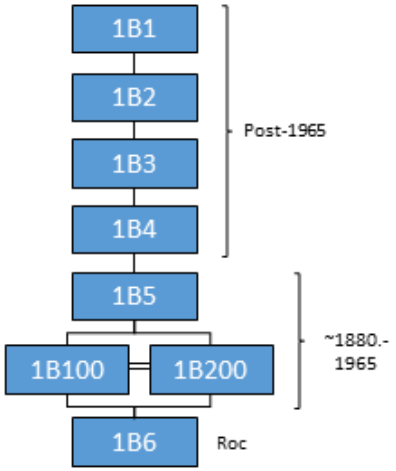

Vue en plongée vers le nord du vestige CeEt-989-1B100/1B200 (25LAHP04-052)

Plans/dessins: 25LAHP04-P3
Photographies: 25LAHP04-003, 25LAHP04-034 à 054

FIGURE 31. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1B.

III.3 SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1C

La sous-opération CeEt-989-1C est située au centre du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon dans le quartier Saint-Sauveur (voir figure 21). Peu de sédiments archéologiques en place ont été observés, mais, à l'instar des sous-opérations CeEt-989-1A et CeEt-989-1B, une séquence événementielle relativement complète représentée, mais cette fois, elle est accompagnée d'une riche culture matérielle.

ÉVÉNEMENTS 0-1: SOL NATUREL ET SOL NATUREL ANTHROPISÉ

Lots : CeEt-989-1C8 et CeEt-989-1C9

Si le roc n'a pas été atteint dans cette sous-opération, l'excavation s'est arrêtée sur une argile bleue, varvée, compacte (CeEt-989-1C9). Elle était recouverte d'une argile limoneuse beige avec d'épaisses marbrures d'oxydation, parfois presqu'indurée (CeEt-989-1C8). Dans cette dernière quelques charbons de bois épars ont été observés, de même qu'une teinte rosée en surface qui pourrait laisser croire que la chaleur en a altéré la surface. C'est à cette même interface que les premières traces d'anthropisation sont notées, d'où l'attribution du qualificatif de sol naturel anthropisé.

ÉVÉNEMENT 2: ALIGNEMENT DE PIEUX (VERS 1769-VERS 1898)

Lots: CeEt-989-1C6 et CeEt-989-1C7

C'est à partir de cette même interface que les événements se succèdent, mais leur durée demeure floue. Le premier événement culturel évident est le creusement (CeEt-989-1C7) dans le sol naturel anthropisé (CeEt-989-1C8) d'au moins deux empreintes de pieux (CeEt-989-1C50) qui forment un alignement (figure 32). Un alignement interrompu par un événement postérieur.

FIGURE 32. ALIGNEMENT DE NÉGATIFS DE PIEUX CeEt-989-1C50, VUE EN PLONGÉE VERS LE SUD (25LAHP04-062).

Ces trous de pieux sont d'un diamètre de 0,22 m et d'une profondeur de 0,10 m. De forme oblongue en plan, l'angle des creusements plonge vers le sud. Il n'est possible de dater la formation de cet alignement que grâce la culture matérielle qui se trouvait dans le sédiment de comblement (CeEt-989-1C6) qui témoigne de son abandon.

Dans l'ensemble, la culture matérielle identifiée comprend des artéfacts qui couvrent la période du Régime français à la fin du XIX^{e} siècle (voir annexe 1). De la faïence française, en passant par la terre cuite commune vernissée verte de France (XVII^{e}-XVIII^{e} siècles), jusqu'au *Creamware*, *Pearlware*, terre cuite commune du Staffordshire (1760-1840), à la terre cuite fine blanche vernissée (fin XVIII^{e}-aujourd'hui), à la terre cuite fine blanche vernissée et vitrifiée (*White granit*, seconde moitié du XIX^{e} siècle à aujourd'hui), tous sont représentés (figure 33). Il est donc logique de croire que l'aménagement a été complètement retiré à la fin du XIX^{e} siècle puisqu'aucun artéfact du XX^{e} siècle n'a été identifié. Cette temporalité tend à indiquer une accumulation sur la longue durée qui pourrait correspondre à l'occupation de l'auberge (1769 à avant 1898). Puisqu'aucun autre sédiment n'est présent dans et autour de l'alignement CeEt-989-1C50, il est possible que cet aménagement ait été conservé ou maintenu (si les pieux ont été remplacés par exemple) durant cette période. Pour que cette culture matérielle comble directement les creusements et puisque cette dernière représente toute l'occupation antérieure au XX^{e} siècle et que cette richesse matérielle soit absente ailleurs sur le site (192 artéfacts seulement dans le sondage manuel de 1 m sur 1 m dans la sous-opération CeEt-989-1C), il est raisonnable de proposer qu'une aire de rejet se situait près de cet alignement, voire que les déchets, au sens large, se soit accumulés près de cette structure, et qu'ils ont comblé les « trous » au retrait des pieux. Un bout de piquet de bois a été retrouvé, mais ne semble pas correspondre à la forme des creusements.

Si l'excavation avait permis d'identifier plus de deux négatifs de pieux, il aurait sans doute été possible de décrire davantage cet ouvrage. À première vue, le diamètre ne correspond pas à une mesure « britannique », l'angle plongeant vers le sud (donc l'extrémité supérieure pointe vers le nord ou la rivière Saint-Charles) et l'apparence juxtaposée des pieux de l'ensemble pourraient laisser croire à un ouvrage défensif plutôt qu'une clôture résidentielle ou un bâtiment sur pieux. Les deux négatifs possèdent les mêmes attributs, laissant croire que les distorsions créées par le retrait des pieux ont été minimes ou ont affecté les deux négatifs de pieux de la même façon. Le dégagement d'une plus longue série de négatifs, recommandé au terme de l'intervention archéologique, permettrait une meilleure compréhension de l'ensemble.

Dans l'attente, l'hypothèse suivante se pose : l'aubergiste aurait-il « palissadé » sa propriété, justifiant sa réquisition ultérieure par le général Arnold de l'armée américaine ou l'armée américaine l'a-t-elle palissadée? Une clôture semble effectivement être en place avant 1786 (voir figures 8, 9 et 28) et le sondage CeEt-989-1C y semble éloigné. La marge d'erreur du plan peut-elle expliquer l'éloignement? Des recherches ultérieures pourront répondre à cette question!

Un extrait de l'ouvrage *Picturesque Quebec* (1882 : 231) permet à tout le moins de s'imaginer la scène vers 1776 :

> *« 26th January, 1776. Eighty loaded sleighs passing towards Menut's. Two field-pieces placed at the door; people passing and repassing between that house and the General hospital; some of ours shots went through Menut's house; we fired a long time at that object (…). From Journal of an officer of the Quebec Garrison, 1775-6, quoted in Smith's History of Canada, vol. 2 »*

Extrémité de piquet en bois

Faïence blanche française (XVIII^e siècle)

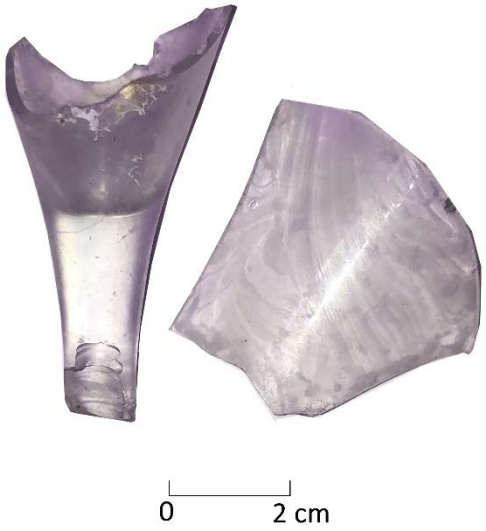

Verre a tige en verre incolore

Tessons de Creamware (1760-1820)

FIGURE 33. SÉLECTION D'ARTÉFACTS PROVENANT DU LOT CeEt-989-1C6.

ÉVÉNEMENT 3: PERTURBATION (FIN XIXe SIÈCLE-1974)

Lots: CeEt-989-1C4 et CeEt-989-1C5

Une perturbation prenant la forme de creusements (CeEt-989-1C5) obliques a occulté, du moins dans les limites du sondage manuel, la poursuite de l'alignement de négatifs de pieux (CeEt-989-1C50). À première vue, ces creusements rappellent les dents d'un godet d'une pelle mécanique (voir figure 32). Le sédiment comblant les creusements (CeEt-989-1C4) est similaire en nature et en contenu artefactuel que le lot CeEt-989-1C6, légèrement plus compact cependant. En effet, certains artéfacts retrouvés dans les deux lots pourraient provenir des mêmes objets. Il importe néanmoins de souligner qu'aucun artéfact associé au Régime français n'a été recueilli : la plupart des objets témoignent d'une occupation principalement de la seconde moitié du XVIIIe siècle et du XIXe siècle (figure 34). Cette absence peut s'expliquer par la faible superficie d'excavation. Les similitudes entre les deux lots de même que le niveau de fragmentation des objets et les potentielles corrélations entre les objets retrouvés dans les deux lots semblent indiquer que la perturbation par la pelle mécanique, si tant est que cette hypothèse est acceptée, a soulevé des sédiments archéologiques en place, pour ensuite les redéposer et les compresser. Si tel est le cas, cette interprétation confirme que le lot CeEt-989-1C6 était déjà en place.

ÉVÉNEMENT 4: AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT MUNICIPAL (1974)

Les événements subséquents identifiés dans la sous-opération CeEt-989-1C sont ceux associés à l'aménagement du stationnement mentionnés en introduction à cette section du rapport.

SYNTHÈSE

Les manifestations archéologiques observées dans la sous-opération CeEt-989-1C sont étonnantes! Malgré la petite superficie du sondage manuel, des traces évidentes de construction d'une enceinte de pieux ont pu être identifiées, et la culture matérielle ainsi que la position stratigraphique confirment son ancienneté. Évidemment, des perturbations plus récentes ajoutent une complexité qui nuit à son interprétation et à sa datation définitive.

L'Événement 4, qui porte les traces de la mécanisation, a effacé une partie de l'alignement. Puisque les mêmes sédiments semblent avoir été redéposés au même endroit lors de la perturbation, sa datation est également impossible à déterminer. Certes, il semble facile d'associer cet événement à l'aménagement du stationnement, surtout en raison de l'absence de sédiments archéologiques du début du XXe siècle. Ainsi, la séquence stratigraphique observée et les événements qui peuvent en être interprétés semblent confirmer qu'un dérasement a précédé une activité de nivellement, sinon des sédiments beaucoup plus hétérogènes auraient été aperçus. Ces précisions viendront certainement lors d'interventions futures.

Une planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1C est présentée à la figure 35.

Goulot appliqué au col d'une bouteille en verre soufflé

Verre à tige en verre incolore

Pichet ou jarre en Pearlware « Banded ware »
(fin XVIII^e^-XIX^e^ siècles)

FIGURE 34. SÉLECTION D'ARTÉFACTS PROVENANT DU LOT CeEt-989-1C4.

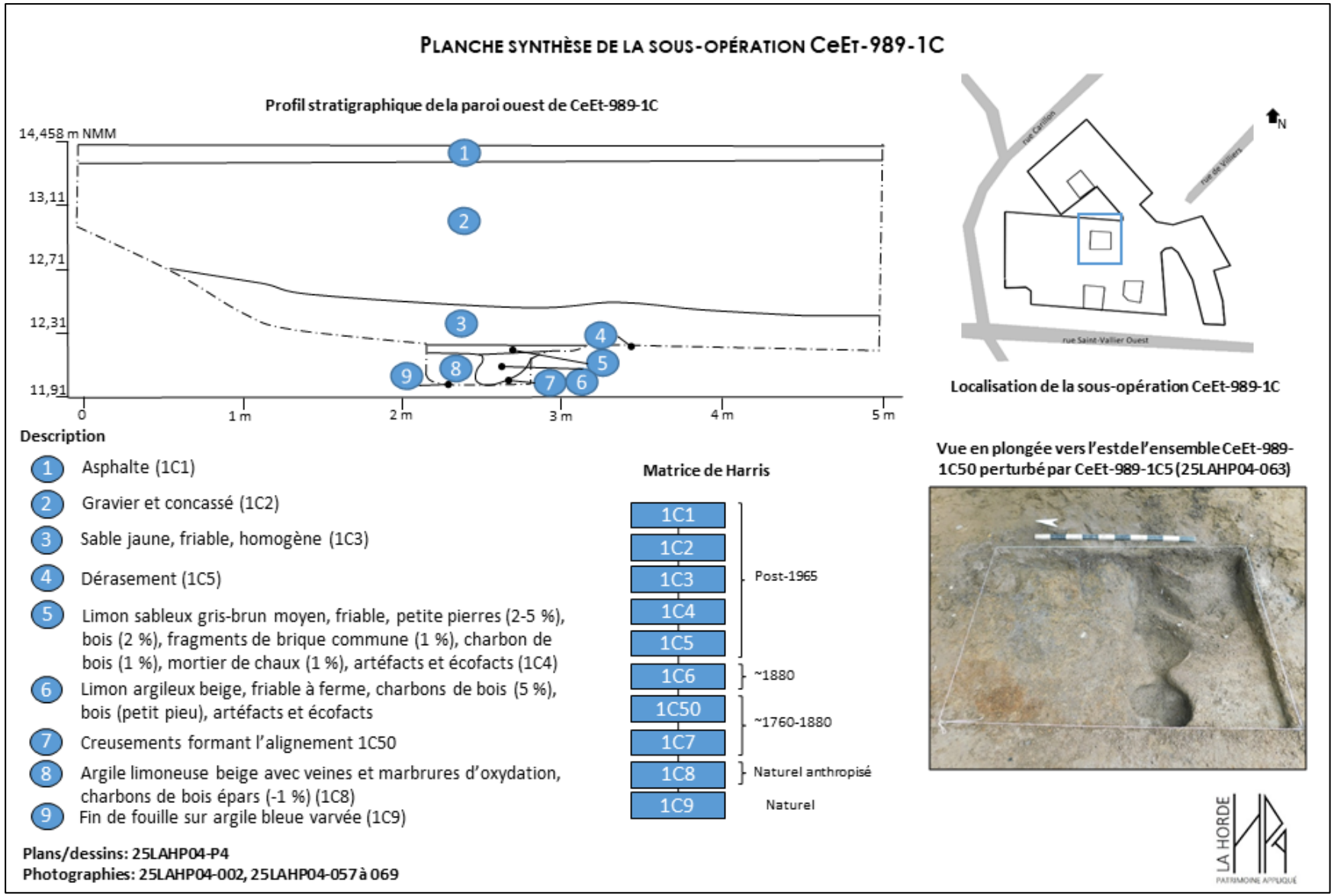

FIGURE 35. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1C.

III.4 SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1D

La sous-opération CeEt-989-1D est située dans la partie nord du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon dans le quartier Saint-Sauveur (voir figure 21). L'excavation mécanique s'est arrêtée sur les sédiments archéologiques en place où un sondage manuel de 1 m sur 1 m a été effectué, comme c'était le cas pour les autres sous-opérations de l'intervention de 2025.

ÉVÉNEMENTS 0-1 : SOL NATUREL ET SOL NATUREL ANTHROPISÉ

Lots: CeEt-989-1D8 et CeEt-989-1D9

Le sol naturel a été atteint rapidement, soit moins de 0,10 m sous la surface du sondage manuel. Il est représenté par une argile bleue (CeEt-989-1D9) comprenant des pointes de charbon de bois et d'épaisses veines d'oxydation. En raison de sa faible profondeur sous la surface du sondage, une carotte a été effectuée pour en valider le caractère naturel (figure 36). Ainsi, le sol CeEt-989-1D9 a pu être observé sur 0,65 m de profondeur supplémentaire sans qu'aucune manifestation culturelle ne soit identifiée.

FIGURE 36. CAROTTES ISSUES DU SONDAGE À LA TARIÈRE MANUELLE (1 PO) MONTRANT LA POURSUITE DE L'ARGILE BLEUE CeEt-989-1A9 (25LAHP04-084 ET 25LAHP04-085).

Cette argile est surmontée du sédiment CeEt-989-1D8, une argile sableuse gris moyen, ferme, présentant des charbons de bois épars (2 %). Aucun artéfact ni écofact n'a été recueilli dans ce lot, mais la présence de charbons de bois pourrait indiquer une présence humaine de nature indéterminée tout autant que la dispersion de charbons de bois provenant d'un feu d'origine naturelle. Dans le doute, le qualificatif de sol naturel anthropisé lui a été attribué puisque c'est à son interface supérieure que les traces plus évidentes d'une intervention humaine ont été observées.

ÉVÉNEMENT 2: ACTIVITÉ INDÉTERMINÉE (AVANT 1974)

Lots: CeEt-989-1D6, CeEt-989-1D7 et CeEt-989-1D50

Le lot CeEt-989-1D7 est composé d'une argile gris-bleu beigeâtre avec des taches d'oxydation. Sa compacité est ferme et ses inclusions comprennent des petites pierres subanguleuses et des charbons de bois (2-5 %). Il est partiellement recouvert du lot CeEt-989-1D6 qui, lui, est un limon sableux gris-brun moyen, friable, comprenant des charbons de bois, des fragments de brique commune rouge, de petits cailloux ronds et des plaquettes de schiste, ces dernières pouvant indiquer que le lot CeEt-989-1D6 est un remblai qui ne provient pas de l'environnement immédiat du sondage. Évidemment, le lot CeEt-989-1D6 est plus récent que le lot CeEt-989-1D7. Leur histoire semble cependant liée en raison d'une activité indéterminée (CeEt-989-1D50) à l'interface entre ces deux lots (figure 37).

FIGURE 37. VUE EN PLONGÉE VERS L'EST DE L'INTERFACE ENTRE LES LOTS CeEt-989-1D6 ET CeEt-989-1D7 (25LAHP04-076).

Bien qu'une légère dépression vers le sud-ouest soit présente, aucun négatif de pieux n'a été identifié, et ce, malgré une apparente distinction en arc dans l'angle nord-ouest – sud-est. Des petites pierres subanguleuses sont présentes dans la trajectoire de cet arc. Les charbons de bois présents dans le sédiment CeEt-989-1D7 ne semblent pas se poursuivre vers le nord-est. Aucune tranchée n'est apparente, pourtant, il semble bien y avoir quelque chose ou quelque chose n'est plus!

Puisqu'aucun artéfact ou écofact n'est présent dans l'un ou l'autre des sédiments et que cette manifestation ne soit pas apparente dans le profil stratigraphique, il faut donc l'interpréter avec les indices disponibles :

- Le lot CeEt-989-1D7 a : été partiellement retiré pour permettre l'événement CeEt-989-1D50 ou il s'est accumulé contre quelque chose qui n'existe plus;
- L'ensemble est recouvert par le lot CeEt-989-1D6 qui a épousé « la forme » de l'événement CeEt-989-1D50.

Il parait raisonnable de proposer qu'un bâtiment sans fondation ait siégé à cet endroit. La forme de « l'arc » pourrait être une illusion créée au moment du démantèlement ou par des phénomènes taphonomiques divers. Dans cet axe, un seul bâtiment illustré sur plans historiques entre 1898 et 1923 pourrait avoir généré une empreinte (figure 38). Il est aussi possible qu'un bâtiment secondaire non illustré ait été érigé à une période où une autre de l'occupation du site.

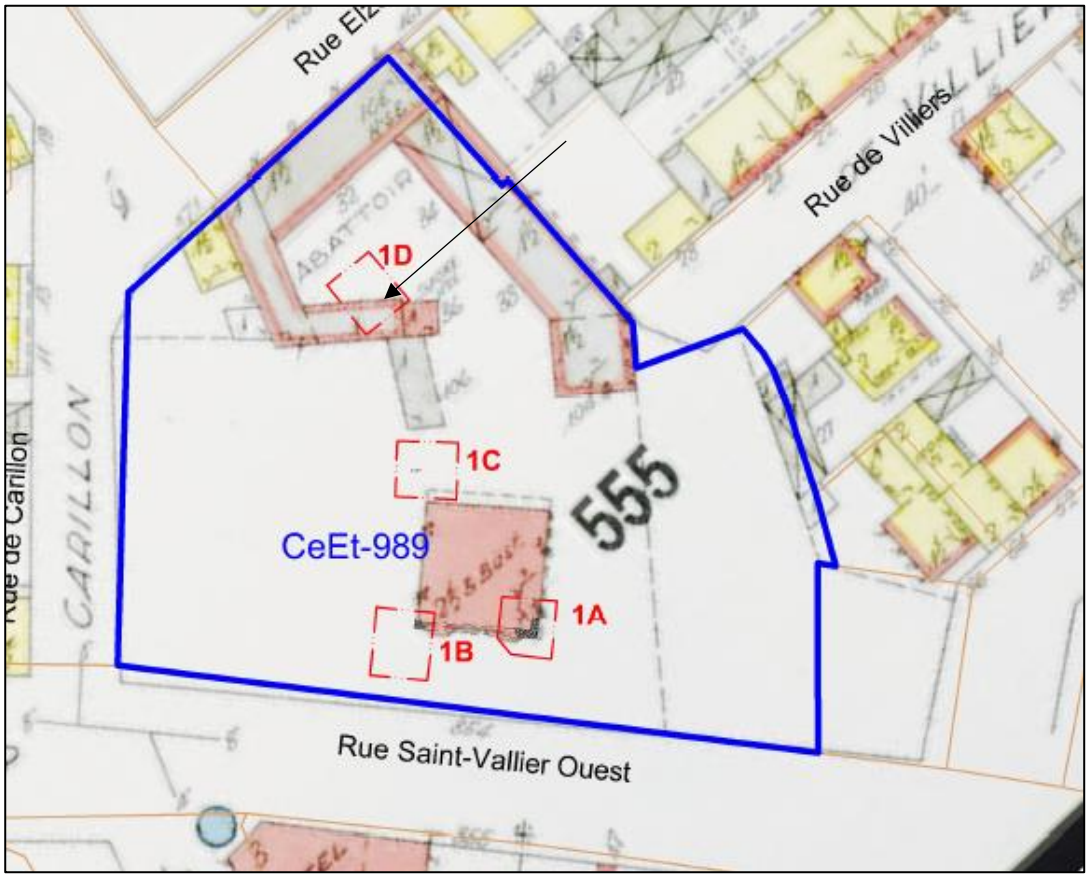

FIGURE 38. EXTRAIT DE LA FIGURE 29 DE CE RAPPORT. SUPERPOSITION DES SOUS-OPÉRATIONS ET VESTIGES AU PLAN D'ASSURANCE DE 1898 DE CHARLES GOAD

ÉVÉNEMENT 3: STATIONNEMENT MUNICIPAL (1974)

Les événements subséquents observés dans la sous-opération CeEt-989-1D sont attribuables à l'aménagement du stationnement évoqué en introduction à cette section du rapport.

SYNTHÈSE

Le peu d'indices archéologiques observé dans cette sous-opération rend difficile une interprétation plus complète. Des traces antérieures à l'aménagement du stationnement ont bel et bien été observées sans qu'il ne soit possible d'approfondir davantage sur leur origine.

Une planche synthèse de la sous-opération CeEt-989-1D est présentée à la figure 39.

PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1D

Profil stratigraphique de la paroi est de CeEt-989-1D (segment 2 à 5 m)

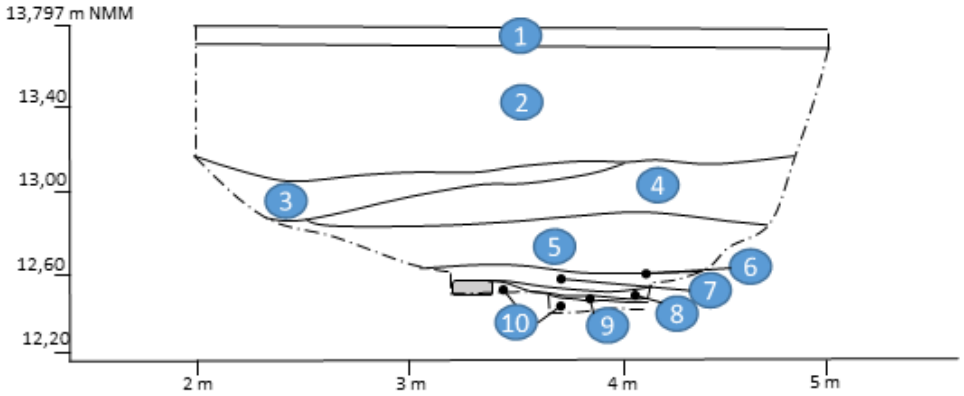

Localisation de la sous-opération CeEt-989-1D

Description

1. Asphalte (1D1)
2. Gravier et concassé (1D2)
3. Sable jaune, friable, homogène (1D3)
4. Gravier et concassé (1D4)
5. Sable jaune, friable, homogène (1D5)
6. Dérasement (1D10)
7. Limon sableux gris-brun moyen, friable, charbon de bois (1 %), frag. de brique commune (-1 %), mortier de chaux (-1 %), petits cailloux ronds (-1 %), plaquettes de schiste (-1 %) (1D6)
8. Argile gris-bleu beigeâtre avec taches d'oxydations, ferme, petites pierres subanguleuses (-5 %), charbons de bois épars (1-5 %), empreinte d'une structure?(1D7)
9. Argile sableuse gris moyen, ferme, avec charbon de bois (2 %) (1D8)
10. Argile beige-bleu, ferme, veines d'oxydation, pointes de charbon (1D9)

Matrice de Harris

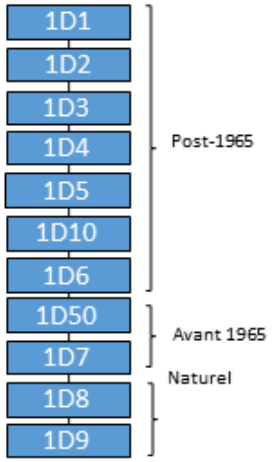

Vue de la paroi sud, inférieure, sous-opération CeEt-989-1D (25LAHP04-082)

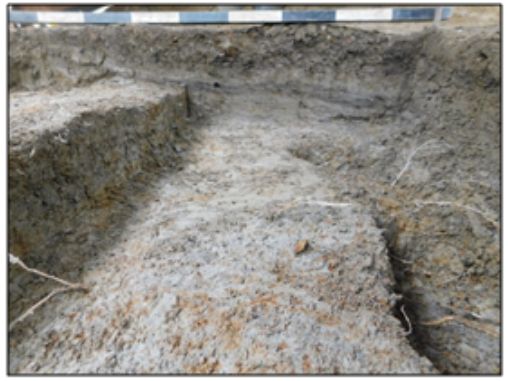

Plans/dessins: 25LAHP04-P5 et P6
Photographies: 25LAHP04-001, 25LAHP04-070 à 092

FIGURE 39. PLANCHE SYNTHÈSE DE LA SOUS-OPÉRATION CeEt-989-1D.

CONCLUSION

L'intervention archéologique préventive menée dans les limites du stationnement municipal situé à l'angle des rues Saint-Vallier Ouest et Carillon a permis d'identifier des ressources archéologiques qui méritent une attention particulière, certainement puisque leur démolition est envisagée dans le cadre des travaux de construction projetée. Cet intérêt archéologique a été partagé à la Ville de Québec, qui a pris soin de prévoir des interventions supplémentaires, notamment dans le but de documenter les fondations complètes du bâtiment érigé après 1879 et démoli vers 1974, mais aussi afin de documenter la poursuite des empreintes de pieux, un ensemble probablement érigé au XVIII^{e} siècle.

Au moment d'écrire ces lignes, les conclusions et les recommandations s'insèrent sans doute dans le domaine de « l'hommage posthume » puisque les interventions recommandées ont déjà été réalisées et que les travaux de construction sont bien entamés. Dans cette perspective, cette conclusion vise plutôt à faire émerger des réflexions. Il n'en demeure pas moins que des questions s'imposent au terme de cette intervention, à savoir :

- Qu'est-il arrivé au bâtiment de l'auberge de 1769-1879 ? Est-ce que les informations recueillies durant les interventions de 2025 permettent de projeter sa localisation considérant une marge d'erreur probable des plans historiques ?
- L'événement associé à l'aménagement de l'alignement de pieux a-t-il pu être éclairci en termes de temporalité et de fonction avant qu'il ne soit occulté par les travaux ? Sinon, qu'aurait-il fallu recueillir pour mieux le comprendre ? Et si cet alignement était plus ancien qu'interprété ?

Ces empreintes, sans affirmer qu'elles sont subtiles, peuvent facilement se fondre dans la masse d'une excavation par niveaux arbitraires ou niveaux multiples en concomitance, voire être non perceptibles pour un œil inexpérimenté. Les événements de cette nature, parfois discrets, demeurent des éléments récurrents, toute période confondue. Comme les levées de terre, les négatifs d'événement forment souvent des ensembles qui doivent être interprétés dans une perspective plus large.

Si un décapage massif a été effectué sur le site lors de l'aménagement du stationnement, voire avant également, des témoins de l'occupation des lieux au XVIII^{e} siècle étaient toujours présents. Comme quoi, il est prudent de ne jamais présumer de la destruction de ces derniers en milieu urbanisé fortement aménagé.

BIBLIOGRAPHIE

ARTEFACTUEL
2018 Hôpital général de Québec (CeEt-600) : supervision archéologique dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau stationnement. Fiducie du patrimoine culturel des Augustines.

BRASSARD, M. & M. LECLERC
2001 Identifier la céramique et le verre ancien du Québec, Cahier d'archéologie du CELAT No 12. Québec, Université Laval et Ville de Québec.

CHAMPLAIN, S. DE
1613 Les Voyages du sieur de Champlain, Xaintongeois, capitaine ordinaire pour le Roy, en la marine. Paris : Jean Berjon.

CHRETIEN, Y. & M. BERNIER
2002 Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital général de Québec (CeEt-600). Rapport inédit, consulté en avril 2024.

DIONNE, J.-C.
1997 « Nouvelles données sur la transgression laurentienne, côté sud du moyen estuaire du Saint-Laurent, Québec », Géographie physique et Quaternaire, vol. 51, no 2, Pp : 201-210.
1988 « *Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence estuary, Québec,* Canada », Quaternary Research, 29 : 233-244.

GARNEAU, M.
1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », Géographie physique et Quaternaire, vol. 51, no 2, Pp : 211-220.

HARE, J.E.
2003 « MENUT, ALEXANDRE », dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 5, Université Laval/ University of Toronto. , consulté en août 2025.
https://www.biographi.ca/fr/bio/menut_alexandre_5F.html

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUE
2024 Inventaire archéologique mécanique au Parc Victoria, Québec, été 2024. Ville de Québec. 43 p. + Annexes.

LAMARCHE, L.
2011 Évaluation paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire de la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique. Thèse de doctorat, INRS-ETE.

LEMOINE, J. M.
1882 *Picturesque Quebec : a sequel to Quebec past and present*. Montréal : Dawson Brothers.

L'ANGLAIS, P.-G.
1994 Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts. CELAT, Université Laval, Québec.

NOPPEN, L. ET L.K. MORISSET
1998 *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture*. Éditions Multimondes, Commission de la Capitale Nationale du Québec.

OCCHIETTI, S. & P.J.H. RICHARD
2003 Effet réservoir sur les âges ^{14}C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de déglaciation au Québec méridional. Géographie physique et Quaternaire 57, Pp. 115-138.

PARCS CANADA
2005 Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections Version 1.0, Parks Canada, Canada.

ROULEAU, S. & N. FORTIER
2011 Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), Boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix. Ville de Québec. Rapport inédit, consulté en mai 2024.

SWANNACK, J.D.
1973 Manuel de fouille archéologique, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 1973.

RESSOURCES EN LIGNE

Archives de la Ville de Québec, consultées en novembre 2025
https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/archives/recherche/index.aspx

Bibliothèque et Archives du Canada, consulté en août 2025
https://recherche-collection-search.bac-lac.gc.ca/eng/Home/Record?app=fonandcol&IdNumber=4128620&ecopy=e011864904

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, consulté en août 2025
https://www.banq.qc.ca/

Bibliothèque numérique en archéologie, consulté en août 2025.
https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/

Florida Museum, Digital ceramic type collection, consulté en septembre 2025
https://www.floridamuseum.ufl.edu/histarch/ceramic-types/

IGO2 Portail extranet du ministère de la Sécurité publique, consulté en août 2025
https://mspgouvqccab2c.b2clogin.com/mspgouvqccab2c.onmicrosoft.com/oauth2/v2.0/authorize?p=b2c_1_extranet_portail_connexion_prod&redirect_uri=https%3A%2F%2Fportail-extranet.msp.gouv.qc.ca%2Fopenidconnectcallback%3D1&client_id=41bae9bf-4578-41e6-a802-cc96a0835382&state=1764869277_511&response_type=code&nonce=bee6mdP5HAGEWq775IOpaA&scope=openid+profile

ANNEXE 1. INVENTAIRE DES ARTÉFACTS ET DES ÉCOFACTS

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artéfacts-écofacts
1D1	M3.04.3 Fer tréfilé	Clou	1	1	F5.08.4.2 Fixations	1 clou incomplet (sans la tête) NON CONSERVÉ	Fin XIXe siècle
1D1	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 tesson de corps NON CONSERVÉ	XVIIIe siècle-aujourd'hui
1A5	M5.1.7 Os	Oiseau	1	1	E1.3.1.4 Oiseaux	1 fragment de tarsométatarse avec marques de rognage de rongeur NON CONSERVÉ	N.A.
1A5	M2.3.1 Verre coloré opaque	Bouton	1	1	F5.04.2 Attaches	1 petit bouton complet à 4 trous	XIXe-aujourd'hui
1C4	M5.1.7 Os	Mammifères	4	4	E1.3.1.5 Mammifères	1 fragment d'omoplate de grand mammifère terr., 1 fragment d'os long de grand mammifère terr., 1 fragment d'os long de petit mammifère terr., 1 fragment d'os long de moyen mammifère terr.	N.A.
1C4	M3.04.1 Fer forgé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	2 clous complets (5-10 cm)	XVIIe-aujourd'hui
1C4	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	11	2	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 col en verre coloré vert foncé sans trace de moule, 9 tessons de corps dont 5 en verre coloré vert pâle et 4 en verre coloré vert foncé, 1 goulot en verre coloré vert pâle irrégulier et épais avec patine et imperfection (soufflé), goulot photographié	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	4	2	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	Tessons de terrine en terre cuite commune à glaçure transparente, sans engobe, dont 1 avec des pointes brune-verdâtre et 2 sont des tessons de bord	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson à pâte beige et glaçure jaunâtre rappelant la terre cuite commune du Staffordshire	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.2.2.07 Pearlware	Assiette	3	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	3 tessons de marli à décor de type Shell edge vert (légère teinte bleutée)	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artéfacts-écofacts
1C4	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant ouvert	3	3	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	3 tessons: 1 fond, 1 corps, 1 bord. Petits contenants ouverts (tasse ou petit bol) avec décor bleu peint à la main, lien probable avec tessons dans CeEt-989-1C6	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.2.2.07 Pearlware	Contenant	13	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	13 tessons d'un pichet ou petite jarre en "Banded ware" bleu pâle avec décor en croisillons bleu foncé peint à la main ou mal imprimé. Plusieurs tessons remontent. Lien probable avec tessons similaires dans lot CeEt-989-1C6, peut-être 2 objets (2 tessons de bord qui remontent montrent un décor cannelé vertical, absent du reste des tessons), photographié	1790-1840 (https://www.floridamuseum.ufl.edu/typeceramics/type/annular-ware-banded/)
1C4	M1.2.2.06 Creamware	Contenant	9	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	7 tessons de corps sans décor et 2 tessons de bord, dont 1 avec décor moulé	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.2.2 Terre cuite fine vernissée	Contenant	4	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	4 tessons de corps, avec une légère teinte beige (pourrait être Creamware récent?), mais semblent avoir une cuisson différente et un niveau de dégradation différent également	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.6.1 Porcelaine fine européenne	Contenant ouvert	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond à décor oriental bleu et 1 tesson de bord à décor bleu, lien probable avec tessons dans CeEt-989-1C6	XIXe-aujourd'hui (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M1.3.2 Grès cérame fin glaçuré au sel à corps blanc	Contenant ouvert	1	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	1 tesson de bord avec décor "Bead and reel".	XVIIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C4	M2.1 Verre incolore	Verre à tige	2	1	F5.02.1.2 Vaisselle de table pour l'absorption des excitants et alcools	1 fragment de verre à tige (tige-épaule) somme toute robuste et 1 tesson de cheminée avec décor incisé, photographiés	IND.

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artéfacts-écofacts
1C6	M5.1.7 Os	Mammifères	11	1	E1.3.1.5 Mammifères	9 fragments d'os longs de mammifères moyens et grands terr., 1 incisive de bœuf et 1 calcaneus de bœuf NON CONSERVÉS	N.A.
1C6	M5.1.3 Coquille	Huîtres	2	1	E1.1 Mollusque	1 valve complète et 1 fragment de valve d'huître NON CONSERVÉS	N.A.
1C6	M5.2.1 Bois	Pieu	1	1	F5.08.3.5 Matériaux de base-bois	Extrémité de pieu de bois façonnée à la hache, photographié, mais NON CONSERVÉ	N.A.
1C6	M1.1.2.5 Terre cuite commune vernissée verte de la France	Contenant	4	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	4 tessons dont la glaçure est fortement dégradée. Pâte presque blanche.	XVIIe-XVIIIe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.1.1 Terre cuite commune non vernissée	Contenant	5	5	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	4 tessons de corps sans glaçure et 1 tesson de fond, tournés au tour de potier	XVIIe-XVIIIe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.1.2 Terre cuite commune vernissée	Contenant	8	2	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	5 tessons de corps glaçure translucide (brunâtre), 1 tesson de bord glaçure translucide (brunâtre), 1 tesson de fond glaçure translucide (brunâtre) et 1 petit tesson de corps glaçure brun-noir foncé, sans engobe	XVIIe-XIXe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.1.2.6 Terre cuite commune vernissée de Buckley	Contenant	1	1	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	1 fragment de corps de contenant. Pâte rouge avec des inclusions, glaçure brune très foncé (presque noir) sur la surface intérieure. Sans marque ni décor.	XIXe siècle

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artéfacts-écofacts
1C6	M1.1.3.6 Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre à décor sgraffito	Contenant	1	1	F5.01.1 Absorption des aliments solides et liquides	1 tesson de corps décor peigné	XVIIe-XVIIIe siècles (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.1.1 Faïence blanche	Contenant	2	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson plat décor peint bleu (photographié) et 1 tesson en apparence altéré par la chaleur	XVIIIe siècle (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.3.1 Terre cuite fine avec engobe et vernissée du Staffordshire	Contenant	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	Fragment de corps d'un contenant. Pâte fine avec des inclusions de couleur beige rosâtre. Semble y avoir une couche d'engobe blanc recouverte d'une glaçure jaunâtre sur les surfaces intérieure et extérieur. Probablement une production du Staffordshire. 1 tesson à pâte fine dure émail beige jaunâtre en biscuit, origine indéterminée.	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.06 Creamware	Contenants ouverts	28	5	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord sans décor, 1 tesson de corps avec marbrures brunes (photographié), 1 tesson de bord décor perlé (photographié), 3 tessons d'anses décor linéaire moulé, 20 tessons de corps sans décor, 1 tesson de marli avec décor indéterminé double (photographié)	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.06 Creamware	Pot de chambre	1	1	F5.05.2 Hygiène	1 tesson de bord replié rond sans décor rappelant la morphologie des pots de chambre	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.06 Creamware	Assiette	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de fond épais sans décor et 1 tesson de marli sans décor	1762-1840 (Brassard & Leclerc 2001)

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artéfacts-écofacts
1C6	M1.2.2.07 Pearlware	Contenants ouverts	8	3	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	3 tessons de corps et 1 tesson de bord avec décor peint bleu foncé (lien probable avec tessons dans CeEt-989-1C4), 1 tesson de corps avec décor oriental bleu de type Blue Willow, 1 tesson de corps et 2 tessons de bord ou de pied avec décor engobe mocha uni et incisions linéaires bleu foncé	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.07 Pearlware	Assiette	1	1	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	1 tesson de marli à décor de type Shell edge vert (teinte plutôt beige, mais trait peint linéaire)	1780-1840 (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.2.09 Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	Assiette	4	1	F5.01.1.3 Vaisselle de service pour l'absorption des aliments	2 tessons de bord décor "blé" moulé qui remontent et 1 tessons de corps décor moulé en relief, 1 tesson de corps type White Granit	2e moitié du XIXe siècle (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M1.2.4.1 Terre cuite fine à pipe blanche	Pipe-tuyau	1	1	F5.03.1 Absorption des narcotiques	1 court segment de tuyau de pipe à fumer, sans décor, très petit diamètre	XIXe siècle
1C6	M1.6.1 Porcelaine fine européenne	Contenant ouvert	4	2	F5.01.1.4 Vaisselle de table pour l'absorption des aliments	2 tessons de corps sans décor ainsi que 1 tesson de fond et 1 tesson de corps avec décor d'inspiration orientale (lien probable avec tesson dans CeEt-989-1C4)	XIXe-aujourd'hui (Brassard & Leclerc 2001)
1C6	M3.04.1 Fer forgé	Clous	3	3	F5.08.4.2 Fixations	3 clous forgés complets (5 à 10 cm)	N.A.
1C6	M3.04.2 Fer laminé	Clous	2	2	F5.08.4.2 Fixations	1 clou laminé complet, 1 clou laminé sans tête	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Verre à tige	2	1	F5.02.1.2 Vaisselle de table pour l'absorption des excitants et alcools	1 segment (tige-épaule) de verre à tige similaire à celui retrouvé dans CeEt-989-1C4 et 1 tesson de corps avec décor du verre à tige (photographié)	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Contenant	2	1	F Indéterminée	2 tessons de bord de gobelet, bibelot, mobilier indéterminé	N.A.

Lot	Matériau	Objet	Nre art.	Nre objet	Code Fonction hypothèse contextuelle	Commentaires	Date relative artéfacts-écofacts
1C6	M2.1 Verre incolore	Contenants ouverts	8	3	F5 Consommation de la matière fabriquée ou préparée	tessons de corps sans décor pouvant appartenir à des bouteilles, des gobelets, des verres à tige, des bibelots, etc.	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 goulot avec décor incisé vertical à la machine	XIXe-aujourd'hui
1C6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Bouteille	1	1	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	1 tesson de corps avec une légère teinte bleu-vert industriel	XIXe-aujourd'hui
1C6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Contenant	3	1	F Indéterminée	2 tessons de corps sans décor et 1 tesson de bord irrégulier (bibelot, gobelet, fiole)	N.A.
1C6	M2.3.2 Verre coloré transparent	Bouteille	28	3	F5.02.2 Conservation et entreposage des excitants et alcools	26 tessons de corps en verre coloré vert foncé (différentes teintes) et 2 culs en verre coloré vert foncé, aucune trace de moule décelée, mais plusieurs bulles et imperfections indiquent le soufflage	N.A.
1C6	M2.1 Verre incolore	Vitre	1	1	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	1 tesson plat	N.A.
1C6	M2.2.1 Verre teinté bleu-vert	Vitre	3	2	F5.08.3.1 Matériaux de base-vitre	3 tessons plats	N.A.
1C6	M2.3.2 Verre coloré transparent	Vitrail	1	1	F5.08.1.2 Décoration des habitations et autres constructions	1 tesson de verre coloré vert translucide, plat, pourrait être associé à un vitrail ou à du verre ornemental-architectural (mobilier)	N.A.

Transports et Mobilité durable Québec

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES (2024-2025)

PROJET DE RÉHABILITATION DU CHEMIN DE FER DU QUÉBEC CENTRAL, ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE VALLÉE-JONCTION ET LA VILLE DE THETFORD MINES (NO PROJET 9203-24-AD01) - PRÉLIMINAIRE

PRÉLIMINAIRE

TRUELLE ET CIE INC.

FÉVRIER 2026

RÉSUMÉ

Dans le cadre des futurs travaux qui seront entrepris dans le cadre du projet de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central, le MTMD a mandaté, au cours de l'été de 2024, la firme Truelle et Cie Inc. afin que celle-ci réalise des interventions archéologiques notamment dans l'emprise de structures ferroviaires présentant un intérêt patrimonial certain et afin d'éviter des arrêts de chantier.

Des interventions archéologiques de diverses natures ont donc été effectuées en 2024-2025. D'une part, une surveillance archéologique ainsi que de relevés architecturaux lors des travaux de reconstruction de la structure ferroviaire localisée au PM 97.70. Des travaux de supervision ont également été effectués dans le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (PM 99.57) lors de l'aménagement d'un chemin de déviation temporaire du chemin de l'Écore Sud à Vallée-Jonction dans le cadre du projet de construction du mur de soutènement du pont de la voie ferrée de Vallée-Jonction. Dans le cas de cette dernière intervention, des éléments bétonnés témoignant d'anciens bâtiments associés à l'ancienne gare de triage Bilodeau ont été dégagés. Enfin, quelques structures ferroviaires originales ont fait l'objet de relevés architecturaux avant que celles-ci ne soient reconstruites lors des travaux. Il s'agissait plus précisément des structures situées aux PM 67.90, 72.80, 76.84 et 91.30. En somme, ces interventions comprenaient des travaux de supervision mais également des inspections visuelles et des relevés architecturaux

En somme, les interventions archéologiques qui ont été effectués dans le cadre du projet de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central ont permis de limiter les impacts sur les ressources témoignant de la mise en place de ce réseau ferroviaire qui a été construit en 1869 et qui relie Lévis à Sherbrooke en passant par la région de la Beauce. Par ailleurs, aucune recommandation n'est émise quant à la nécessité de réaliser d'autres interventions archéologiques dans les limites des secteurs touchées en 2024-2025.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ i
TABLE DES MATIÈRES ii
LISTE DES FIGURES iv
LISTE DES TABLEAUX vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION x

1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat et objectifs 1
1.2 Description de l'aire globale d'intervention 1
1.3 Organisation du rapport 1

2. MÉTHODOLOGIE 4
2.1 Supervision archéologique 4
2.2 Inspection visuelle et relevés architecturaux 5

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE 6
3.1 Environnement actuel 6
3.2 Environnement ancien 6

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE 8
4.1 Le Paléoindien (13 000 à 9 000 ans AA) 8
4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) 8
4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) 9
4.4 La période historique (1550 à 1899 de notre ère) 11

5. CADRE HISTORIQUE GÉNÉRAL 13
5.1 Des débuts de la colonisation au système seigneurial 13
5.2 La naissance des cantons 15

6. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 18
6.1 Supervision archéologique 19
6.1.1 Structure ferroviaire PM 97.70 située au-dessus de la rivière Cliche, dans les limites de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables (lot 4 373 658) 19
Résultats 22
6.1.2 Chemin de déviation temporaire du chemin de l'Écore Sud à Vallée-Jonction (lot 3 715 303) 26
Résultats 52
6.2 Inspection visuelle et relevés architecturaux 57
6.2.1 Structure PM 72.80 (lot 4 596 988/Thetford Mines) 57
6.2.2 Structure PM 76.84 (lots 4 603 556 et 4 603 540/ Thetford Mines) 62
6.2.3 Structure PM 91.30 (lot 4 220599/Saint-Frédéric) 65
6.2.4 Structure PM 67.90 (lot 3 855 321/ Thetford Mines) 69

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 72

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

BIBLIOGRAPHIE 73

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Localisation générale du projet sur une carte topographique 2

Figure 2. Localisation générale du projet sur une photographie aérienne 3

Figure 3. Extrait de la carte intitulée *A view of the river Kenebec and Chaudiere with Colonel Arnold's route to Quebec* par R. Bladwin et datant de 1776. On y fait la mention de la présence autochtone (BAC, H12, 1000, 1776 [1806]) 10

Figure 4. Extrait de la carte de Montrésor datant de 1760 qui montre la présence d'un campement autochtone (*Indian Encampment*) sur le bord d'une rivière sans nom qui se jette dans la rivière Chaudière (http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g3734t.ar080800)..... 12

Figure 5. Extrait de la carte de Gale et de Duberger datant de 1794-1795 (BAnQ, G, 3450, 1795, G35, 1900 DCA gf). Celle-ci présente les seigneuries concédées le long de la rivière Chaudière. 13

Figure 6. Carte montrant l'évolution historique des chemins en Beauce le long de la rivière Chaudière (Provost 1974) 14

Figure 7. Extrait du *Plan de la paroisse Saint-Frédéric [Beauce] canoniquement érigée les 7 juillet 1851 et 23 avril 1856 civilement érigé en avril 1856* par un auteur inconnu et datant de 1856 (BAnQ, 03Q, E21, S555, SS1, SSS14, PF.9)..... 15

Figure 8. *Plan of the township of Broughton* par C.S. Baily et datant de 1795 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PB.30)..... 16

Figure 9. Extrait de la carte de Bouchette datant de 1831 (BNF, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40593927f). 17

Figure 10. Localisation des structures PM 85.80 à 100.18 (MTMD 2025) 18

Figure 11. Localisation des structures PM 65.32 à 76.84 (MTMD 2025) 19

Figure 12. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 97.70 (MTMD 2024)..... 21

Figure 13. Plan de localisation générale du projet 27

Figure 14. Plan de localisation générale du projet sur une photo satellite..... 28

Figure 15. Plan d'aménagement du futur chemin de déviation temporaire (Norda Stelo – CIMA 2024) (1 de 2)..... 29

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 16. Plan d'aménagement du futur chemin de déviation temporaire (Norda Stelo – CIMA 2024) (2 de 2)..... 30

Figure 17. Plan des seigneuries établies en Beauce en 1737 (BAnQ) 31

Figure 18. Plan du cadastre existant en 1890 (Registre foncier du Québec). Le secteur de l'ancienne cour Bilodeau occupe les lots 25 et 27 du Premier rang Sud-Ouest du cadastre de la Paroisse de St-Joseph, comté de Beauce..... 33

Figure 19. Gare ferroviaire de Vallée-Jonction vers 1918-1922 (Archives du Musée Ferroviaire de Beauce) 34

Figure 20. Photographie ancienne datant de 1922 et montrant la gare de Vallée-Jonction (Gare Québec Central | Québec | Musée Ferroviaire de Beauce). En arrière-plan, on peut voir le secteur de l'ancienne cour Bilodeau qui comprend alors les voies ferrées du *Quebec Central* à l'est de laquelle sont stationnés de multiples wagons tandis qu'aucun bâtiment n'y semble présent. 35

Figure 21. *Plan du Canadian Pacifique Railway - Chemin de fer, Municipalités de Vallée-Jonction, St-Joseph-des-Érables, St-Frédéric et Tring-Jonction* datant de 1934 (MTMD - Greffe d'arpentage) 36

Figure 22. Photographie aérienne datant de 1936 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (Photothèque nationale de l'Air, échelle 1 : 20 000, A5341-045) 37

Figure 23. Photographie aérienne datant de 1966 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 15 840, Q66320-178)..... 38

Figure 24. Photographie aérienne datant de 1975 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 40 000, Q75912-127)..... 39

Figure 25. Photographie aérienne datant de 1976 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 10 000, Q76328-045)..... 40

Figure 26. Photographie aérienne datant de 1979 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 15 000, Q79607-122)..... 41

Figure 27. Plan d'acquisition en vue du réaménagement du chemin de l'Écart Sud datant de 1979 (MTQ, 1979-07-26) 42

Figure 28. Localisation des sites et des zones d'information archéologiques ainsi que des bâtiments patrimoniaux 44

Figure 29. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1936.....46

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Figure 30. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1966 47

Figure 31. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1975 48

Figure 32. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1976 49

Figure 33. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1979 50

Figure 34. Secteur pour lequel une supervision archéologique est recommandée superposé au plan d'aménagement du futur chemin de déviation temporaire (Norda Stelo – CIMA 2024) 51

Figure 35. Localisation du secteur d'intervention (*Google Earth 2026*) 53

Figure 36. Superposition du secteur d'intervention sur une photographie aérienne de 1966 56

Figure 37. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 72.80 (MTMD 2024) 58

Figure 38. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 76.84 (MTMD 2024) 63

Figure 39. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 91.30 (MTMD 2024) 66

Figure 40. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 67.90 (MTMD 2024) 70

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

LISTE DES PHOTOS

Photo page couverture : Vue d'ensemble du pont ferroviaire situé au PM 97.70 à Saint-Joseph-des-Érables, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-006)

Photo 1. Vue d'ensemble de la structure ferroviaire PM 97.70 avant le début des travaux de démolition, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-006)..... 20

Photo 2. Vue d'ensemble de la structure ferroviaire PM 97.70 à la suite des travaux de démolition, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-009)..... 20

Photo 3. Mur de soutènement sud-est de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-011)..... 22

Photo 4. Mur de soutènement sud-est de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-013)..... 23

Photo 5. Placage de béton recouvrant le mur de soutènement sud-ouest de la structure ferroviaire PM 97.70, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-014) 23

Photo 6. Armature en acier observée dans le placage de béton, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-018) 24

Photo 7. Treillis métallique observée derrière le placage de béton, vers le sud (TCI-9203-24-AD01-017) 24

Photo 8. Remplissage du mur sud de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le sud (TCI-9203-24-AD01-019) 25

Photo 9. Pieu de bois observé dans le remplissage du mur sud de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le sud (TCI-9203-24-AD01-014) 25

Photo 10. Vue d'ensemble du secteur de la cour Bilodeau qui a fait l'objet de travaux d'excavation de masse, vers le sud-est (TCI-9203-24-AD01-022) 52

Photo 11. Séquence des sols observée dans le secteur de la cour Bilodeau, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-024) 54

Photo 12. Dalle de béton dégagée dans le secteur de la cour Bilodeau, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-025) 54

Photo 13. Vue en coupe de la dalle de béton dégagée dans le secteur de la cour Bilodeau, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-027)..... 55

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 14. Massif bétonné mis au jour dans le secteur de la cour Bilodeau, vers le sud-est (TCI-9203-24-AD01-029) 55
Photo 15. Localisation générale du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-031) 57
Photo 16. Mur de soutènement sud-ouest du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-032) 59
Photo 17. Mur de soutènement sud-est du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-034) 59
Photo 18. Fondation centrale du pont ferroviaire PM 72.80, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-033) 60
Photo 19. Fondation centrale du pont ferroviaire PM 72.80, vers le nord-est (TCI-9203-24-AD01-036) 60
Photo 20. Mur de soutènement sud-est du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-038) 61
Photo 21. Clou servant à la fixation des pièces de bois de la fondation centrale du pont ferroviaire PM 72.80, en plongée (TCI-9203-24-AD01-039) 61
Photo 22. Tablier du pont ferroviaire PM 72.80, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-040) 62
Photo 23. Localisation générale du pont ferroviaire PM 76.84, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-046) 64
Photo 24. Mur est du pont ferroviaire PM 76.84, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-048) 64
Photo 25. Mur ouest du pont ferroviaire PM 76.84, vers le nord-est (TCI-9203-24-AD01-049) ... 65
Photo 26. Localisation générale du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-054) 67
Photo 27. Mur de soutènement du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-055) 67
Photo 28. Piliers de fondation du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-057) 68
Photo 29. Piliers de fondation du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-058) 68
Photo 30. Localisation générale du pont ferroviaire PM 67.90, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-061) 69

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Photo 31. Vue d'ensemble du pont ferroviaire PM 67.90, vers le nord-nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-063) 71
Photo 32. Mur en aile du pont ferroviaire PM 67.90, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-064) 71

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ÉQUIPE DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Direction des projets ferroviaires
Direction générale du transport ferroviaire
Sous-ministériat au transport ferroviaire et aux projets stratégiques de transport collectif

Claudia Larochelle, M. ATDR

Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Ghislain Gagnon, archéologue, M.Sc. géogr.

TRUELLE ET CIE INC.

Désirée-Emmanuelle Duchaine, chargée de projet et responsable de terrain (terrain et rédaction)
Nicolas Fortier, archéologue responsable de terrain (terrain hiver 2025 structure 72.80)
Myriam Chercuitte-Leblanc, technicienne-archéologue
Dominique Drouin, technicien-archéologue

ARCHÉO-CAD

Marie Fournier, cartographe

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat et objectifs

Dans le cadre du projet de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central (QCR), le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) a mandaté, au cours de l'été de 2024, la firme Truelle et Cie Inc. afin que celle-ci réalise des interventions archéologiques afin de limiter l'impact des travaux sur de possibles infrastructures ferroviaires en bois ou en béton présentant un intérêt patrimonial certain. En effet, le QCR est un réseau ferroviaire qui a été construit en 1869 et qui reliait alors Lévis à Sherbrooke en passant par la région de la Beauce. La section de ce réseau devant être réhabilitée se situe d'ailleurs dans les limites de cette région, soit entre la municipalité de Vallée-Jonction et la ville de Thetford Mines. Des interventions archéologiques de diverses natures ont donc été effectuées afin de relever notamment les structures ferroviaires originales avant que celles-ci ne soient reconstruites lors des travaux. Il s'agissait plus précisément des structures situées aux points millaires (PM) 67.90, 70.40, 72.80, 76.84, 91.30, 97.70 et 99.07. En somme, ces interventions comprenaient des travaux de supervision mais également des inspections visuelles et des relevés architecturaux. Enfin, ces interventions archéologiques ont été effectuées entre le 1er octobre 2024 et le 18 mars 2025, via le permis de recherche archéologique n° 24-CIET-06.

1.2 Description de l'aire globale d'intervention

De manière générale, l'aire globale d'intervention couvre une distance linéaire globale d'environ 50 kilomètres et traverse le territoire de diverses municipalités de la région administrative de Chaudière-Appalaches (**figures 1 et 2**). De manière plus spécifique, les secteurs qui ont fait l'objet d'une intervention archéologique étaient situés à Saint-Joseph-des-Érables, Vallée-Jonction, Saint-Frédéric-de-Beauce, East-Broughton et Thetford Mines. Il est à noter qu'aucune intervention archéologique n'a été effectuée à ce jour dans les secteurs touchés par les interventions archéologiques de Truelle et Cie Inc. en 2024-2025.

1.3 Organisation du rapport

Le présent rapport est constitué de sept parties distinctes incluant la présente introduction qui décrit le mandat octroyé à la firme Truelle et Cie Inc. et qui définit également le secteur global d'intervention. Par la suite, il est question de la méthodologie employée pour la réalisation de l'inspection visuelle et de la supervision archéologique. Les chapitres suivants font respectivement état des cadres géographique et culturel ancien ainsi que du contexte historique général concernant le secteur global d'intervention. Les résultats de l'intervention archéologique sont ensuite présentés au chapitre 6, accompagnés de plans et de photographies. Enfin, la dernière partie du rapport porte sur les conclusions et les recommandations découlant de l'intervention archéologique réalisée en 2024-2025.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

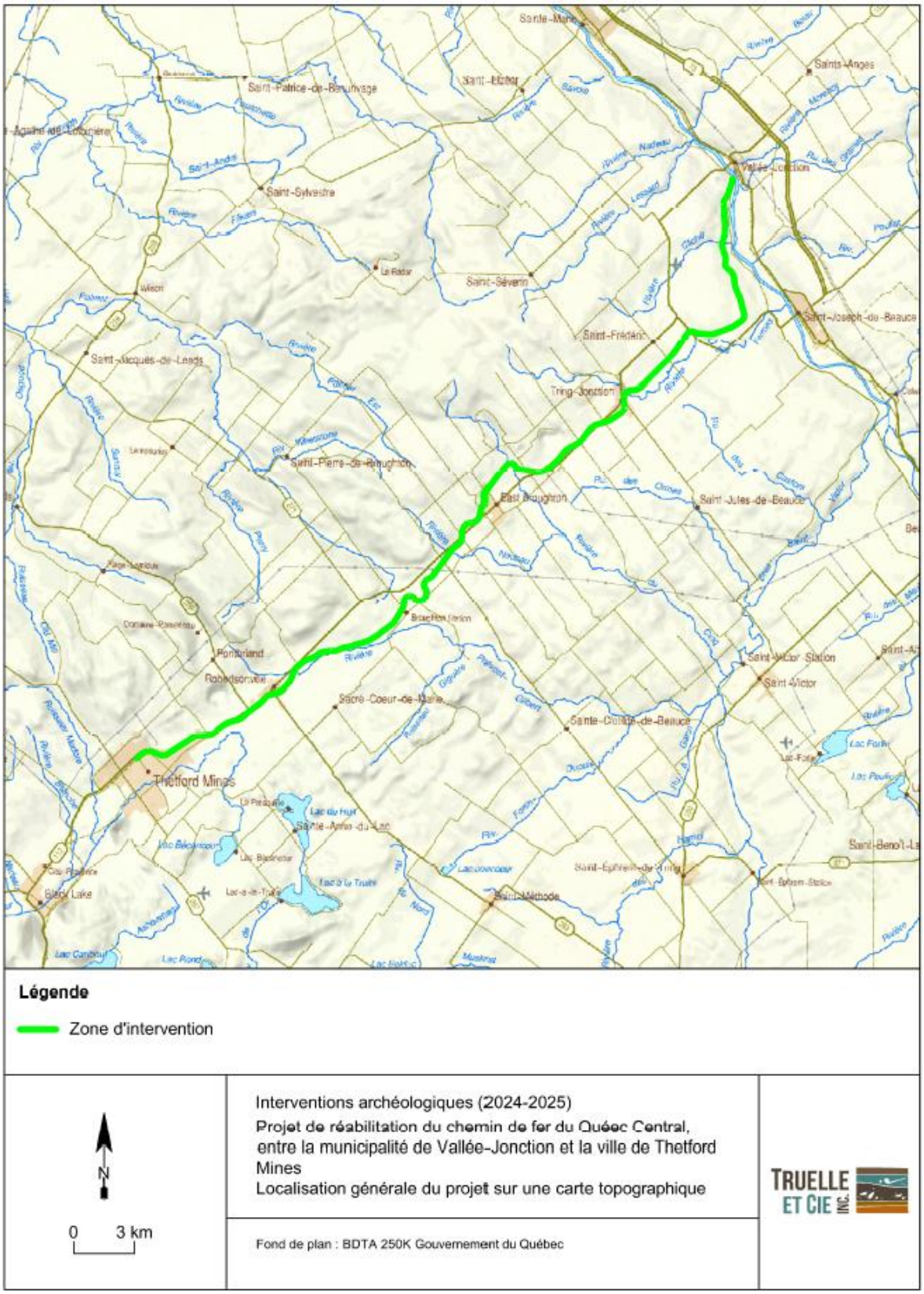

Figure 1. Localisation générale du projet sur une carte topographique

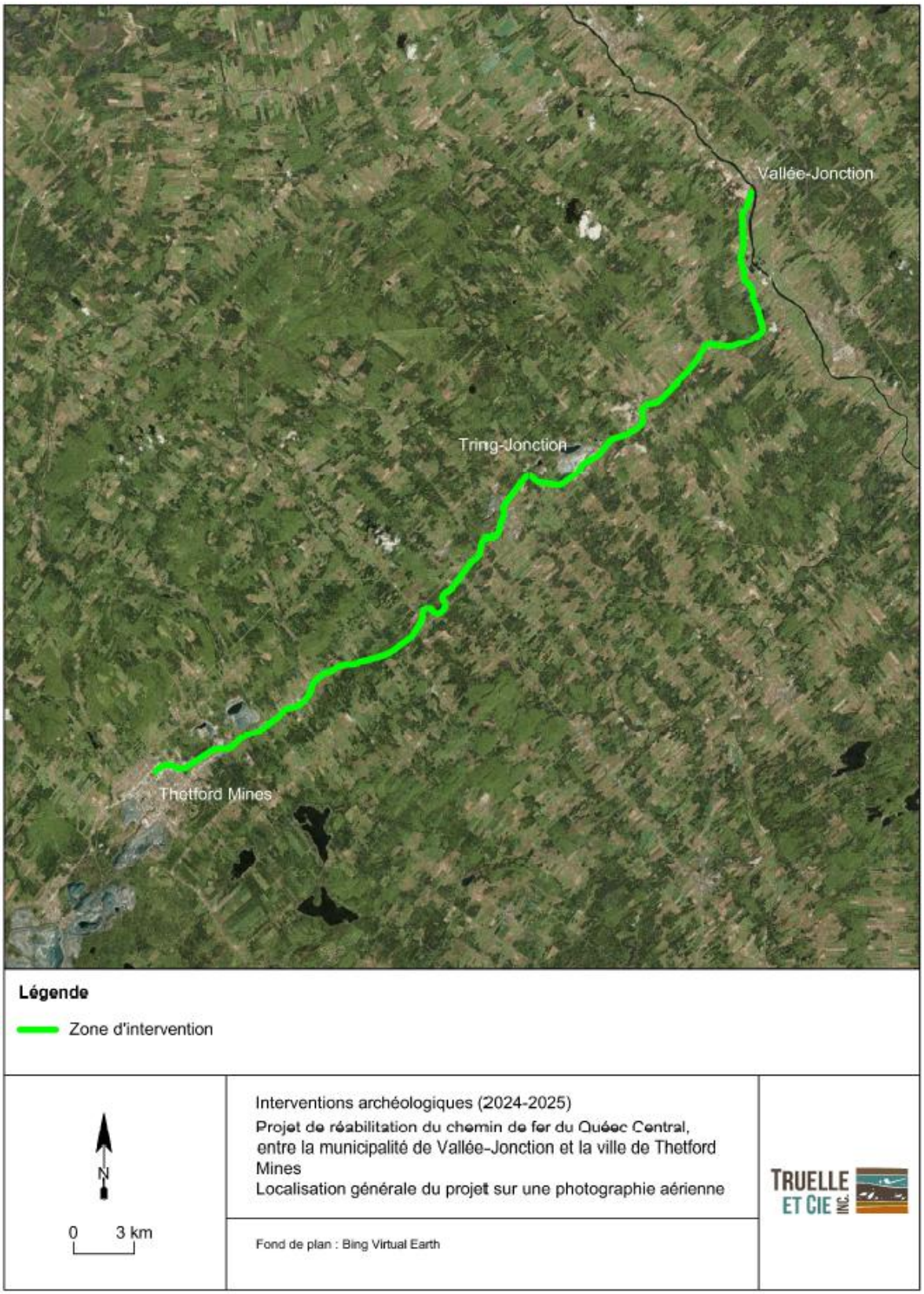

Figure 2. Localisation générale du projet sur une photographie aérienne

2. MÉTHODOLOGIE

2.1 Supervision archéologique

La surveillance archéologique a été réalisée lors des travaux de démantèlement de la structure ferroviaire située au PM 97.70, à Saint-Joseph-des-Érables ainsi que dans les limites de l'ancienne cour Bilodeau à Vallée-Jonction. Dans le cas où des vestiges archéologiques immobiliers (vestiges architecturaux) ou mobiliers (artéfacts) étaient observés en cours de travaux, ces derniers étaient alors interrompus afin que les vestiges soient évalués. À la suite de cette évaluation visant à déterminer la valeur des vestiges ainsi découverts, des recommandations étaient alors émises quant à la nature de l'intervention devant être effectuée. Dans l'éventualité de la découverte des vestiges archéologiques et de sols archéologiques en place, ceux-ci étaient enregistrés et une fouille manuelle pouvait compléter les travaux d'excavation.

Procédure d'enregistrement des données

L'enregistrement des unités archéologiques s'est fait selon les normes en archéologie historique reconnues au Québec, soit selon le système Tikal (opérations, sous-opérations et lots). Alors que le site, l'attribution d'une opération et d'une sous-opération servent à situer en plan les découvertes et les informations archéologiques observées, l'attribution d'un numéro de lot permet d'enregistrer les unités stratigraphiques et les vestiges architecturaux observés. Identifiée par un chiffre, l'opération correspond à une subdivision spatiale du site. La sous-opération, quant à elle, est désignée par une lettre et correspond à un sondage qui subdivise une opération. Enfin, le lot est identifié par un chiffre et correspond au niveau de sol fouillé ou à un vestige architectural (exemple : 1A1).

Les vestiges architecturaux mis au jour au cours des travaux de surveillance ont été dégagés et ont fait l'objet d'une cueillette d'informations visant à définir leur fonction et leur mode de construction. Ces informations portaient essentiellement sur leur identification, leur orientation, leurs dimensions, leur type d'appareil et d'assemblage, le nombre d'assises, la nature des matériaux, la datation des vestiges et leur fonction contribuant à leur compréhension. L'ensemble des vestiges mis au jour ont fait l'objet d'une localisation en plan géoréférencée (altimétrique et planimétrique), effectuée par un arpenteur au moyen d'un instrument en station totale. Enfin, il est important de préciser que les données ont été décrites dans le présent rapport en fonction du nord géographique.

Analyse des données et rédaction du rapport de recherche archéologique

Toutes les données archéologiques ont été colligées et analysées dans le but de décrire et d'interpréter les vestiges et les couches de sols témoignant de l'occupation historique des lieux. Les données archéologiques ont été corrélées avec les données historiques, cartographiques et toutes les autres données pouvant contribuer à la compréhension du secteur d'intervention.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

2.2 Inspection visuelle et relevés architecturaux

Une inspection visuelle de l'ensemble des structures ferroviaires présentes sur le parcours du Chemin de fer du Québec Central afin d'établir celles d'entre elles qui présentaient un certain intérêt patrimonial. Par la suite, certaines structures ferroviaires ont fait l'objet de relevés architecturaux avant que ces structures ne soient démolies.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

3. CADRE GÉOGRAPHIQUE

3.1 Environnement actuel

L'aire globale d'intervention, localisée entre la municipalité de Vallée-Jonction et la ville de Thetford Mines, s'élève à une altitude très variable, soit allant de 175 m à 395 m NMM. Elle appartient à la pénéplaine appalachienne caractérisée par un relief ondulé ou vallonné et par la présence de massifs et de vallées aux formes douces et évasées découlant de milliers d'années d'érosion. On y retrouve toutefois des collines plus élevées vers l'est. Appartenant aux monts Notre-Dame, celles-ci peuvent culminer à plus de 650 m d'altitude. Le socle rocheux est composé de schiste ardoisier gris, noir et vert avec des interlits de siltstone et d'orthoquartzite (Groupe de Rosaire 4) (De Souza et Tremblay 2012). Par ailleurs, le socle rocheux est recouvert de sédiments deltaïques de la série Beaurivage (loam sableux), de dépôts fluvio-glaciaires des séries Palmer, Danby, Inverness, Baptiste et Colton (loam sableux ou sable loameux) et glacio-lacustres ou alluvionnaires de la série Bullard (loam limoneux ou loam sableux fin) (Carrier *et coll.* 1990) (**figure 4**). On y retrouve également des gravières et des sablières. Ces sols possèdent un drainage très mauvais à excessif (Carrier *et coll.* 1990) selon les proportions de limon et de sable qu'ils contiennent. Les terres situées en périphérie des municipalités localisées le long du parcours du Chemin de fer du Québec Central sont principalement en culture ou occupées par des forêts mixtes. On observe surtout des érablières à bouleau jaune dans les secteurs bien drainés tandis que les secteurs plus humides comprennent plutôt des conifères comme des sapinières à thuya, des épinettes et des frênes noirs (Courville 2003). Le climat est de type continental tempéré comme dans la majeure partie du Québec méridional.

L'aire globale d'intervention est dénuée de cours ou d'étendue d'eau. On retrouve toutefois à proximité plusieurs rivières faisant partie du réseau hydrographique de la rivière Chaudière, dont la rivière des Fermes et les ruisseaux Cloutier et Labbé. Ces derniers coulent non loin de l'aire globale d'intervention, tandis que les premiers lacs, de faibles dimensions, se situent à plusieurs kilomètres. Par ailleurs, elle pourrait être fortement associée au corridor naturel de déplacement que pouvait constituer la vallée de la rivière Chaudière. Celui-ci relie le fleuve Saint-Laurent à la région du lac Mégantic et, par extension, au nord-est des États-Unis par un système de rivières relativement développé. La Beauce ne comporte cependant que peu de cours d'eau navigables.

3.2 Environnement ancien

Le paysage actuel de l'aire globale d'intervention dû en grande partie aux événements qui se sont déroulés durant et après la dernière glaciation (glaciation Wisconsinienne). Vers 13 500 ans avant aujourd'hui (AA), le front glaciaire a reculé si bien qu'il atteint les montagnes frontalières au sud du lac Mégantic (Richard 2020). Puis, vers 12 900 ans AA, le front glaciaire suit la vallée du fleuve Saint-Laurent. L'aire globale d'intervention aurait d'ailleurs été libérée des glaces durant cette période. Les eaux de fonte demeurent cependant prisonnières, ne pouvant pas s'échapper vers le nord.

Le lac glaciaire Chaudière-Etchemin a donc, pendant un certain temps, ennoyé la région, laissant au passage des traces dans les dépôts meubles (Normandeau 2010 : 95). Celle-ci, bien qu'elle devienne graduellement habitable, demeure soumise et influencée par les vents catabatiques qui refroidissent

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

son climat. À la suite du retrait glaciaire et de la vidange du lac glaciaire, la forme du territoire n'a que peu changé.

Une toundra recouvre rapidement les territoires libérés, migrant vers le nord au fur et à mesure du recul du glacier. Elle se transforme ensuite en une toundra forestière (bouleau nain) entre 13 200 et 12700 ans AA (Richard 2007). En Estrie, une pessière, dans laquelle on observe aussi la présence de trembles, de pins gris, de bouleaux blancs, de sapins et possiblement de chênes, prend forme dans le sud du Québec vers 12 250 ans AA (Richard 2020 : 36). Le réchauffement climatique qui se poursuit fait en sorte qu'un couvert forestier dominé par une sapinière à bouleau blanc domine dans l'ouest et le centre de la province tandis que dans l'est, c'est un mélange de sapinières et de pessières qui se développe autour de 10 750 ans AA (Richard 2020 : 37). Entre 10 000 et 9 000-8 800 ans AA, les érablières à sucre se dispersent en Estrie (Richard 2020 : 39-47).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

4. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE

De manière générale, la majorité des archéologues québécois s'accordent pour diviser la préhistoire du Québec méridional en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Une brève description de la présence autochtone au début de la période historique clôt cette section. Dans l'état actuel des connaissances, la Beauce n'a livré que peu de sites archéologiques comportant une occupation autochtone. Pour cette raison, l'emphase est mise dans les prochains paragraphes sur les régions de Québec et de Lac-Mégantic, soit les régions situées aux deux extrémités de la rivière Chaudière.

4.1 Le Paléoindien (13 000 à 9 000 ans AA)

La période paléoindienne marque le début de l'occupation humaine sur le territoire québécois. À mesure que l'Inlandsis laurentidien se retire du territoire québécois, des populations provenant de régions méridionales commencent à y circuler suivant la migration du caribou (Chapdelaine 2007a). Au Québec, les plus anciennes traces d'occupation datent du Paléoindien ancien (13 000 à 11 600 ans AA) et ont été identifiées sur une bande de terre sablonneuse dans la région du lac Mégantic (Chapdelaine 2007a et 2014; Chapdelaine et Richard 2017). Celles-ci ont été attribuées à environ 12 125 ans AA (Richard 2020 : 33)

Au nord de L'aire globale d'intervention, les recherches archéologiques ont permis la découverte d'une occupation autochtone sur le site CeEt-657 à Lévis. Celui-ci est situé entre 40 et 50 m d'altitude, à l'embouchure de la rivière Chaudière. En se basant sur la forme des pointes de projectiles qui y ont été découvertes, il a été daté entre 10 000 et 9 000 ans AA (Pintal 2002). Cette datation associe donc ce site au Paléoindien récent (11 600 à 9 000 ans AA). Également attribuables à cette période, des sites associés à la culture Plano ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Laliberté 1992; Dumais 1988 et 2000; Pintal 2006; Benmouyal 1987; Chalifoux 1999) ainsi qu'en Estrie (Chapdelaine 2007a; Chapdelaine et Graillon 2020). Ces groupes nomades s'établissaient sur de vastes replats sablonneux en marge de la mer de Goldthwait et sur le bord de rivières importantes.

4.2 L'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque se distingue du Paléoindien par le développement de nouvelles technologies. L'augmentation de la population et le rétrécissement des territoires poussent à recourir à des matières premières lithiques locales aux aptitudes de taille très variables (quartz et quartzite) ou nécessitant l'utilisation du polissage pour en faire des outils (Plourde 2009). Il en a également découlé une certaine spécialisation des groupes face à leur environnement (Chevrier 2017). L'Archaïque a été subdivisé en trois sous-périodes afin de rendre compte de la variabilité des assemblages : l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) et l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).

Dans le sud du Québec, l'Archaïque ancien constitue une période chrono-culturelle en partie contemporaine au Paléoindien récent. Elle s'étend environ de 10 000 à 8 000 ans AA. Les sites attribuables à cette période sont caractérisés par un recours accentué au quartz plutôt qu'au chert. On

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

retrouve notamment des sites associés (ou qui présentent des éléments qui pourraient être associés) à cette première phase de l'Archaïque en Estrie (Chapdelaine 2002; Chapdelaine *et coll.* 2015; Ethnoscop 2023; Vidal 2007) et à Lévis (Laliberté 1993; Plourde 1999). Les sites découverts en bordure du fleuve Saint-Laurent démontrent possiblement un attrait vers les ressources estuariennes ou marines. La découverte de restes fauniques, aussi bien terrestres que marins, démontre toutefois qu'on y exploitait une variété d'environnements.

La période médiane de l'Archaïque (8 000 à 6 000 ans AA) est également peu représentée dans l'ensemble du Québec. Diverses composantes lui ont néanmoins été attribuées autour du lac Mégantic (Graillon 1997; Chapdelaine 2007b). Mentionnons que la rareté des sites de cette époque est explicable par des conditions environnementales plus chaudes et sèches que l'actuelle, occasionnant de ce fait un niveau plus bas des lacs et des rivières. Le résultat est qu'une occupation en bordure de l'eau à cette époque pourrait aujourd'hui se retrouver immergée.

Au cours de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA), l'occupation du territoire québécois semble s'intensifier considérant que le nombre de sites augmente considérablement. Ces sites sont marqués par une mobilité moins grande qui force une exploitation plus intensive des ressources. Selon les recherches, la diète au cours de l'Archaïque récent en est une de diversification. La stratégie adaptative se tourne de plus en plus vers les ressources halieutiques et l'exploitation d'une plus grande variété de végétaux. Un grand nombre de sites ont en effet été mis au jour en des lieux stratégiques pour la pêche, comme à proximité de rapides.

4.3 Le Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Les données archéologiques démontrent que l'adoption de la poterie, il y a environ 3 000 ans, marque une transformation dans les manières de vivre des groupes autochtones occupant la vallée du Saint-Laurent. Se basant sur l'évolution morphologique des vases en céramique et des décors présents sur ceux-ci, les archéologues ont subdivisé le Sylvicole en trois sous-périodes elles-mêmes subdivisées en épisodes. Les changements technologiques, économiques et sociologiques observés à travers l'étude des vestiges archéologiques ont également permis de caractériser les diverses subdivisions ainsi élaborées (Gates Saint-Pierre 2010).

Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) est défini dans la région de Québec par l'arrivée de la culture Meadowood. Le nomadisme est toujours la stratégie adaptative préconisée malgré l'accroissement incessant de la population. Au sud, la région du lac Mégantic semble être essentiellement un lieu de transition fréquenté par des groupes en provenance de la région de Québec ou du sud de la frontière. Il s'agirait de haltes de courte durée et de camps spécialisés (Letendre 2007).

Les études permettent d'établir qu'une certaine sédentarisation saisonnière se développe dans la vallée du Saint-Laurent au cours du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA). Par conséquent, les données soutiennent que l'accroissement de la population s'accentue et que l'horticulture se développe, engendrant alors un changement d'alimentation. Au sud du fleuve, plus profondément dans les terres, le nomadisme demeure le mode de vie privilégié des chasseurs-cueilleurs. Il semble que les sites soient localisés sur le bord des rivières plutôt que sur les rives des lacs.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Au cours du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA), la géographie culturelle des nations autochtones comme elle est décrite dans les textes des premiers Européens en Amérique semble se dessiner. L'aire globale d'intervention est incluse dans le territoire de la Nation W8banaki (**figure 3**).

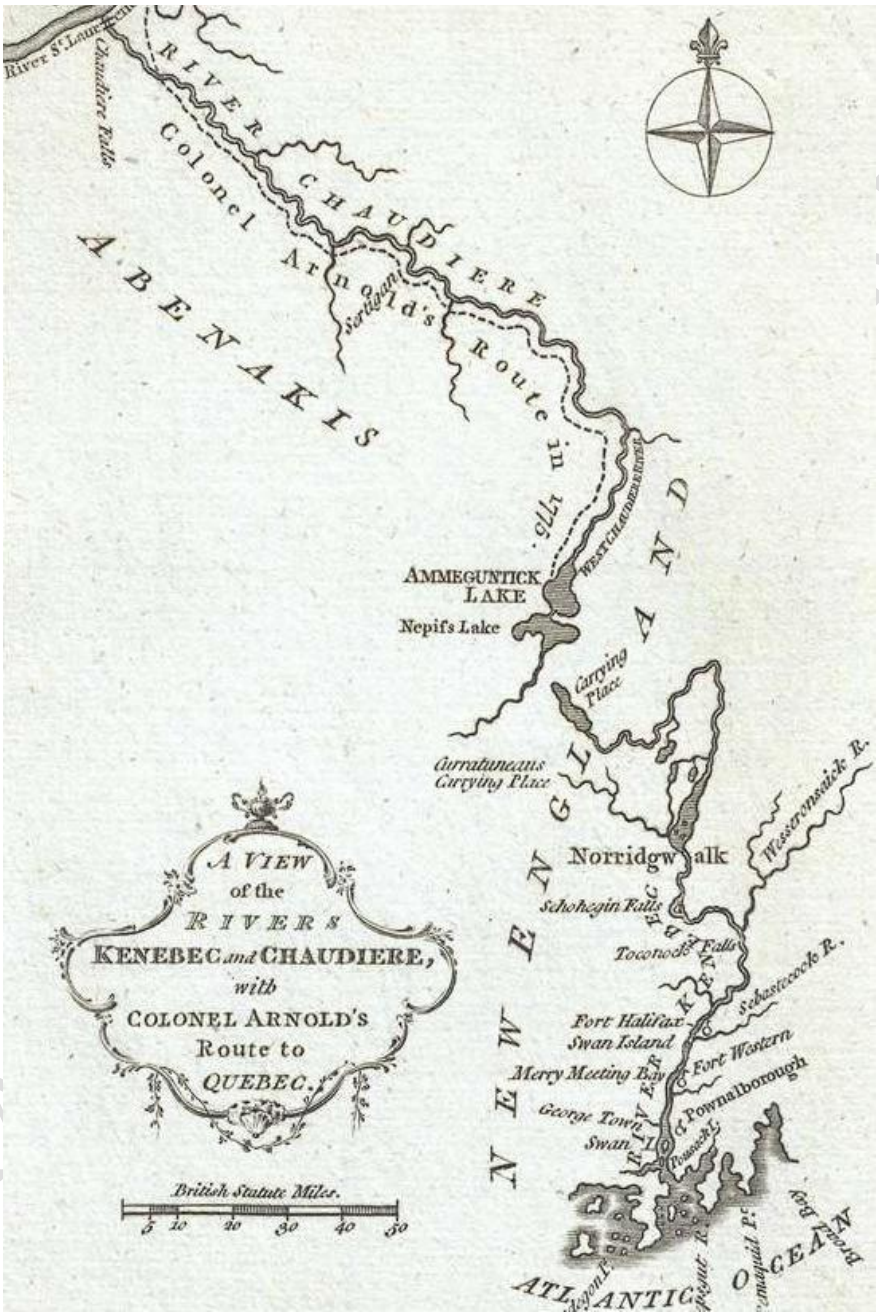

Figure 3. Extrait de la carte intitulée *A view of the river Kenebec and Chaudiere with Colonel Arnold's route to Quebec* par R. Bladwin et datant de 1776. On y fait la mention de la présence autochtone (BAC, H12, 1000, 1776 [1806])

Celui-ci couvre une partie des états de la Nouvelle-Angleterre ainsi qu'une partie de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. La découverte de tessons de poterie montrant des attributs caractéristiques des vases des Iroquoiens du Saint-Laurent à l'embouchure de la rivière Penobscot confirme les liens que ces derniers pouvaient entretenir avec les W8banakiak (Courville 2003 : 79). À ce sujet, Bonin écrit :

> « Établis sur les bords de la rivière Kennebec, ils utilisaient la Chaudière pour se rendre sur les côtes du Saint-Laurent afin de rencontrer les Algonquins avec lesquels ils étaient en relation. Peu à peu, ces Abénaquis auraient établi des postes le long de la Chaudière, principalement à Beauceville, au confluent de la Chaudière et de la rivière des Fermes, à la rivière le Bras, à la rivière Gilbert et à la rivière Famine, à Saint-Georges » (Bonin 1944 : s.p.)

La rivière Chaudière pourrait donc avoir facilité les échanges entre les deux nations. La route Kennebec-Chaudière offrait un lien direct entre la vallée du fleuve Saint-Laurent et la côte Atlantique (Provost 1974 : 44-45), autant à la préhistoire qu'à la période historique.

4.4 La période historique (1550 à 1899 de notre ère)

La présence autochtone en Beauce durant la période historique est documentée par quelques textes et plans d'Européens (**figure 4**) comme Samuel de Champlain qui soutient que la rivière Chaudière servait de voie de circulation entre la côte atlantique et le fleuve Saint-Laurent pour les groupes w8banakiak (Champlain 1993). On sait également à cet effet que plusieurs explorateurs étaient accompagnés par des W8banakiak lors de leurs déplacements puisque ceux-ci connaissaient bien le territoire. La présence w8banakiak en territoire québécois s'est accentuée au cours du XVII^{e} siècle, alors que les Iroquois et les Mohicans attaquèrent les W8banakiak au sud de la frontière. Ces derniers se réfugièrent par conséquent dans la colonie française. Certains d'entre eux s'installèrent définitivement dans la colonie française après 1659. Cela fait suite à la dépossession de leurs terres par des colons américains (Day 1981). Un village sera alors fondé près de la rivière Missisquoi en 1670 ainsi que la mission Saint-François-de-Sales sur le bord de la rivière Chaudière en 1676. La mission sera par la suite déplacée près de l'actuelle réserve d'Odanak, située à proximité de la rivière Saint-François, au tournant du XVIII^{e} siècle. Charland évoque également la possibilité qu'il y ait eu un établissement autochtone entre Saint-Joseph et Beauceville au début du XVIII^{e} siècle (Charland 2005 : 134). Les actes de mariage et de baptême du XVIII^{e} siècle mentionnent la visite de missionnaires chez des groupes autochtones. Ces mentions sont toutefois moins fréquentes dans les actes datant du XIX^{e} siècle. Bien qu'aucun récit ne fasse état de la présence autochtone à Tring-Jonction précisément, on peut toutefois supposer que toute la région ait pu être fréquentée puisqu'elle faisait partie du territoire de chasse ancestral des W8banakiak.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

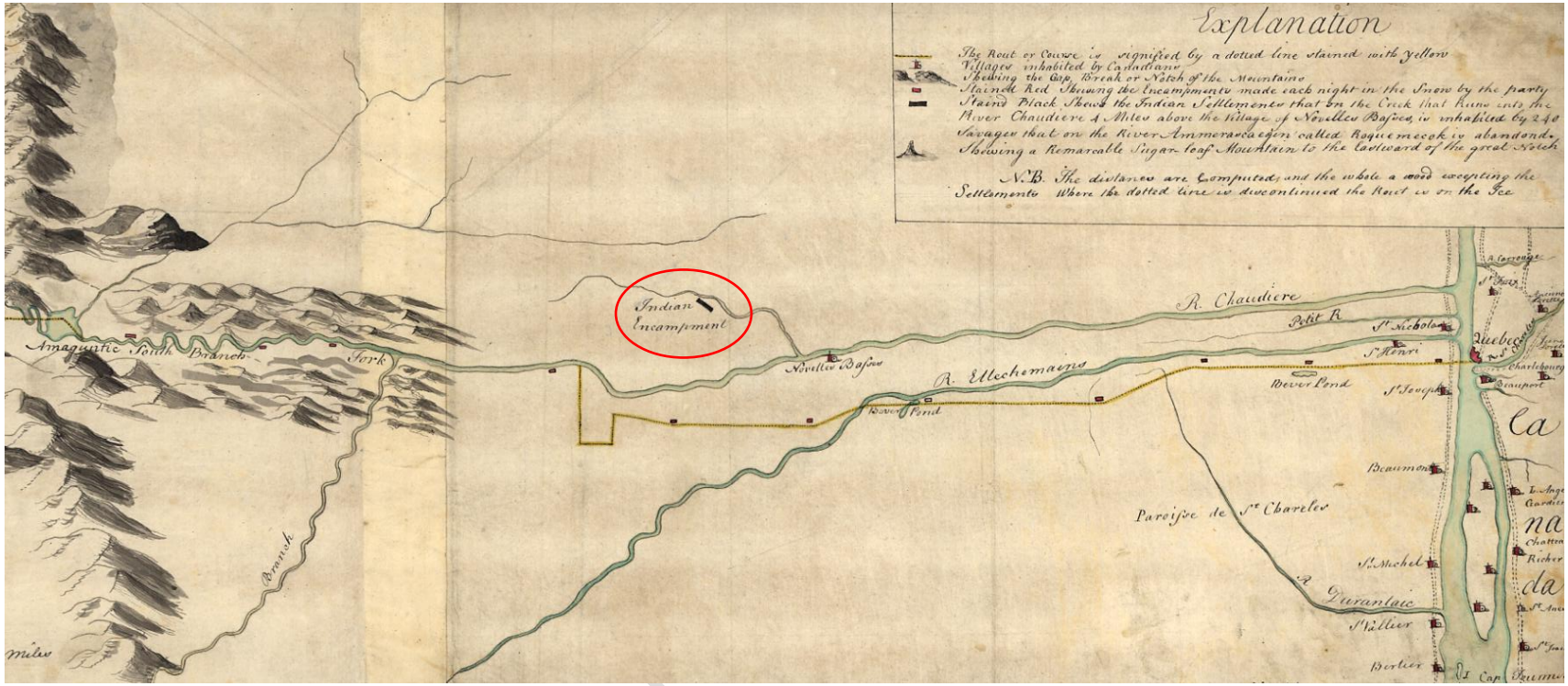

Figure 4. Extrait de la carte de Montrésor datant de 1760 qui montre la présence d'un campement autochtone (*Indian Encampment*) sur le bord d'une rivière sans nom qui se jette dans la rivière Chaudière (http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g3734t.ar080800)

RAPPORT

5. CADRE HISTORIQUE GÉNÉRAL

5.1 Des débuts de la colonisation au système seigneurial

Malgré la présence autochtone, le territoire demeure largement inhabité jusqu'à l'arrivée des premiers colons au XVIII[e] siècle. De plus, les quelques Européens à visiter le secteur ne sont que de passage, utilisant la rivière Chaudière pour se rendre en pays w8banakiak ou, à l'inverse, pour se rendre à Québec à partir de la Nouvelle-Angleterre (**figure 5**). Ce n'est par conséquent qu'en 1736 que six seigneuries sont concédées en Beauce le long de la rivière Chaudière (**figure 6**). À l'emplacement actuel de Saint-Joseph-de-Beauce, une seigneurie est attribuée à François-Pierre Rigaud de Vaudreuil qui la cède officieusement à son beau-père Joseph Fleury de la Gorgendière l'année suivante, puis officiellement en 1747 (Bélanger *et coll.* 1990 : 20). La concession de ces seigneuries visait à contrer les revendications anglaises qui prétendaient que l'Acadie s'étendait jusqu'à la rivière Chaudière (Bonin 1944 : s.p.).

Figure 5. Extrait de la carte de Gale et de Duberger datant de 1794-1795 (BAnQ, G, 3450, 1795, G35, 1900 DCA gf). Celle-ci présente les seigneuries concédées le long de la rivière Chaudière.

FAIRE

Alors que le peuplement de la Beauce s'accélère et que les rives de la rivière Chaudière ne peuvent plus accueillir les nouveaux arrivants, de nouveaux rangs sont ouvert vers l'ouest et l'est (Bélanger *et coll.* 1990 : 28-29) (**figure 6**).

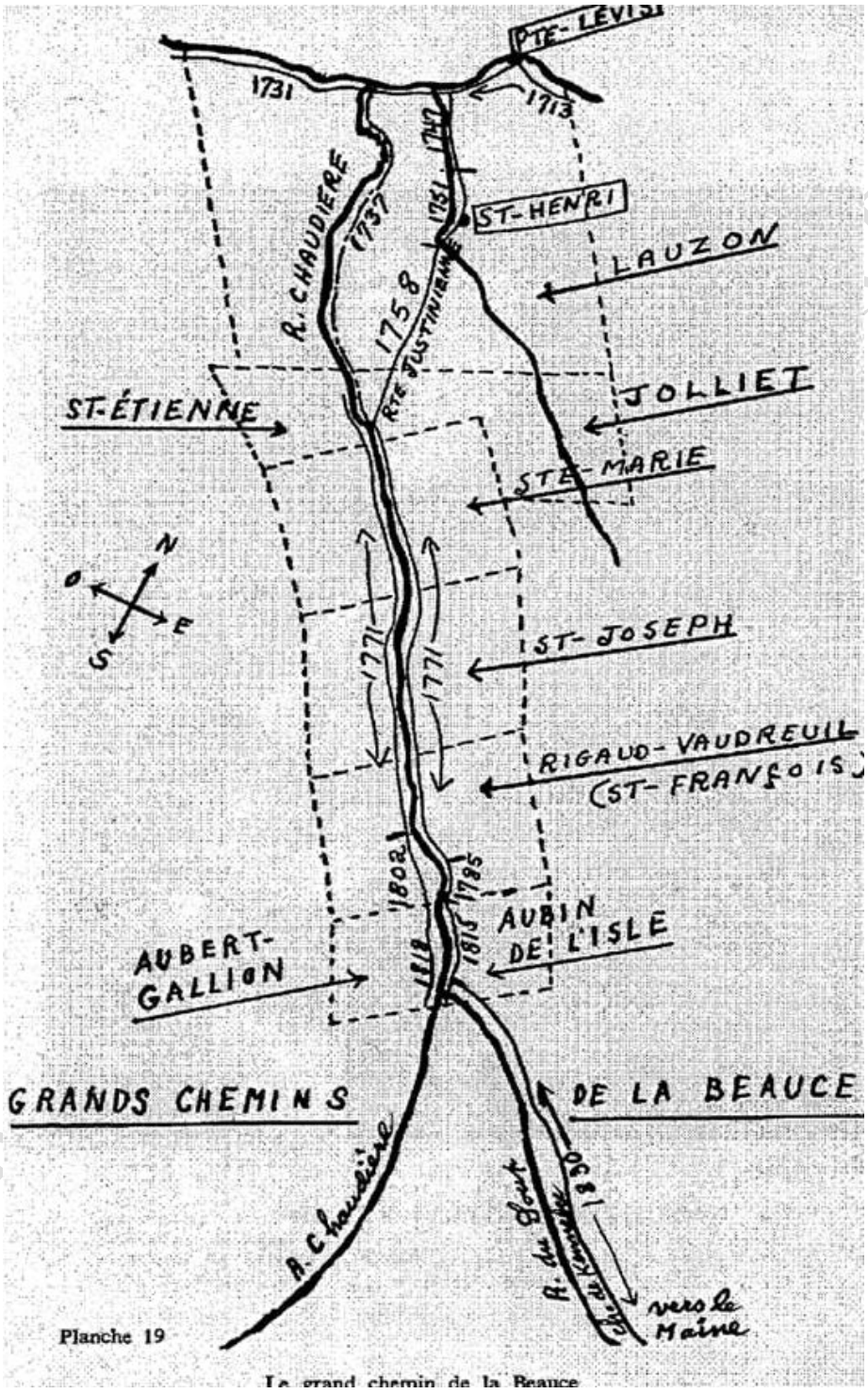

Figure 6. Carte montrant l'évolution historique des chemins en Beauce le long de la rivière Chaudière (Provost 1974)

5.2 La naissance des cantons

La croissance démographique demeure relativement forte en Beauce pendant les XVIII[e] et XIX[e] siècles. La population de la Beauce passe alors de 730 à 10 816 habitants entre les années 1762 à 1831, puis à plus de 75 000 un siècle plus tard (Bélanger *et coll.* 1990 : 28-29). Cette expansion sature rapidement les villages si bien qu'on ouvre des cantons derrière le corridor voué aux seigneuries dès la fin du XVIII[e] siècle. En effet, après 1791, ces nouveaux rangs éloignés sont divisés sous le système de cantons. L'aire globale d'intervention se trouve ainsi en grande majorité dans ce qui était autrefois le canton de Broughton (**figure 7**). Sur un plan du même canton de 1795, on constate que les lots sont plus nombreux (**figure 8**).

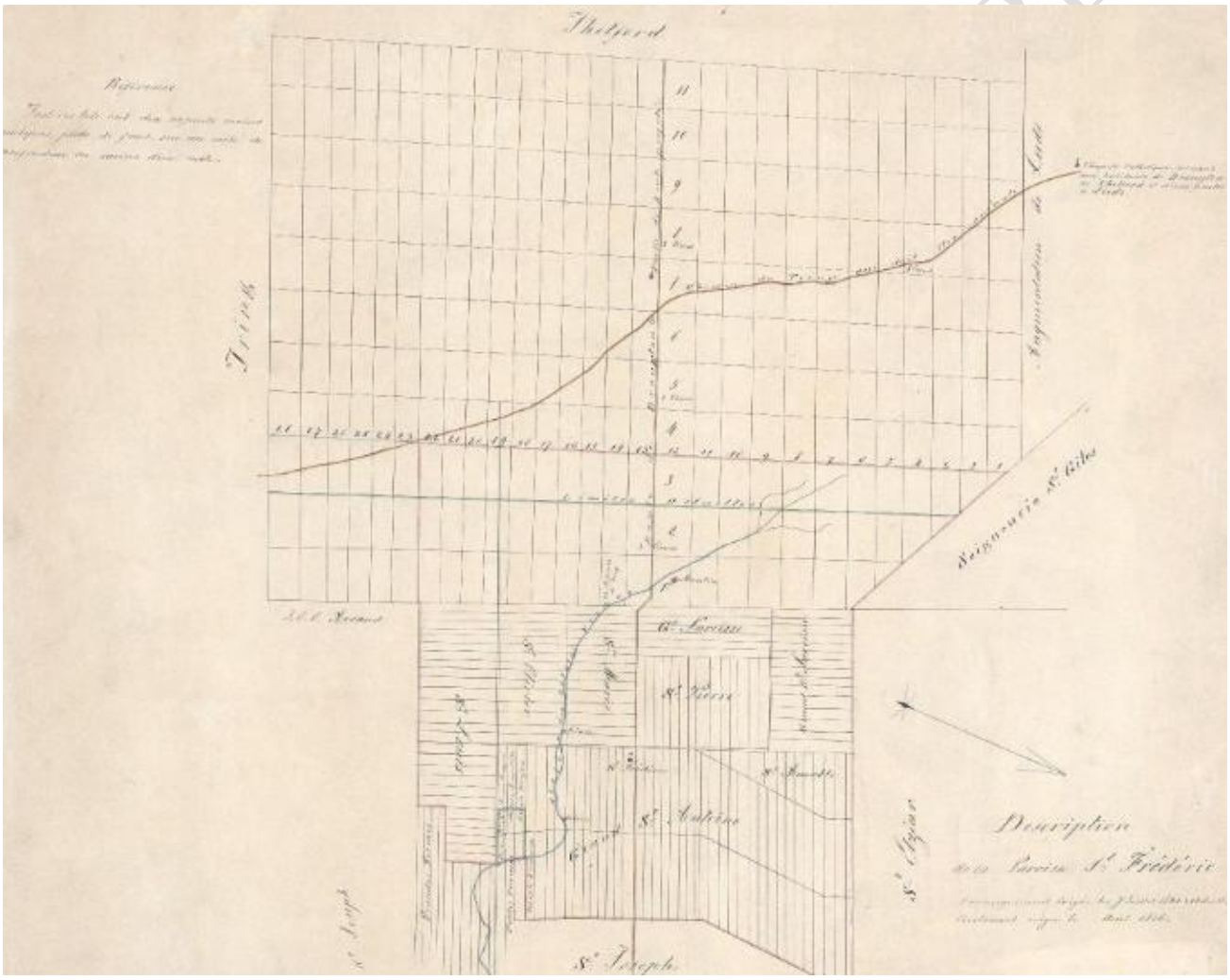

Figure 7. Extrait du *Plan de la paroisse Saint-Frédéric [Beauce] canoniquement érigée les 7 juillet 1851 et 23 avril 1856 civilement érigé en avril 1856* par un auteur inconnu et datant de 1856 (BAnQ, 03Q, E21, S555, SS1, SSS14, PF.9).

Figure 8. *Plan of the township of Broughton* par C.S. Baily et datant de 1795 (BAnQ, E21, S555, SS1, SSS1, PB.30).

La paroisse de Saint-Frédéric est érigée canoniquement le 7 juillet 1851, puis civilement le 23 avril 1856. Le système seigneurial est aboli en 1854 à la suite d'un vote du gouvernement. Le territoire actuel de l'aire globale d'intervention occupe toujours une partie du canton de Broughton (**figure 9**). Les terres longeant les trois premiers rangs du canton sont donc graduellement occupées à partir des années 1840 (Faucher 1993 : 14). Pendant la majeure partie du XIX^{e} siècle, les habitants s'installent principalement aux abords de la vielle route. Cette dernière passait alors au nord de la route 112.

Figure 9. Extrait de la carte de Bouchette datant de 1831 (BNF, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40593927f).

RAPPORT

6. INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Le projet de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central, comprend la réfection d'infrastructures ferroviaires comprenant bon nombre de ponts et de ponceaux. Au total, 14 de ces structures s'échelonnaient sur le parcours du chemin du fer entre les municipalités de Vallée-Jonction et de Thetford-Mines (**figures 10 et 11**). Au moment de l'octroi du contrat à la firme Truelle et Cie Inc., quelques-unes de ces structures ferroviaires avaient déjà faits l'objet de travaux ou encore ceux-ci étaient en cours. Parmi les structures restantes, certaines d'entre elles ne présentaient pas nécessairement d'intérêt patrimonial. Les interventions archéologiques ont donc concerné les structures situées aux PM 67.90, 72.80, 76.84 et 91.30. À cela s'est ajouté le secteur de la cour Bilodeau située au PM 99.07 dans les limites duquel devait être aménagé un chemin de déviation temporaire.

Figure 10. Localisation des structures PM 85.80 à 100.18 (MTMD 2025)

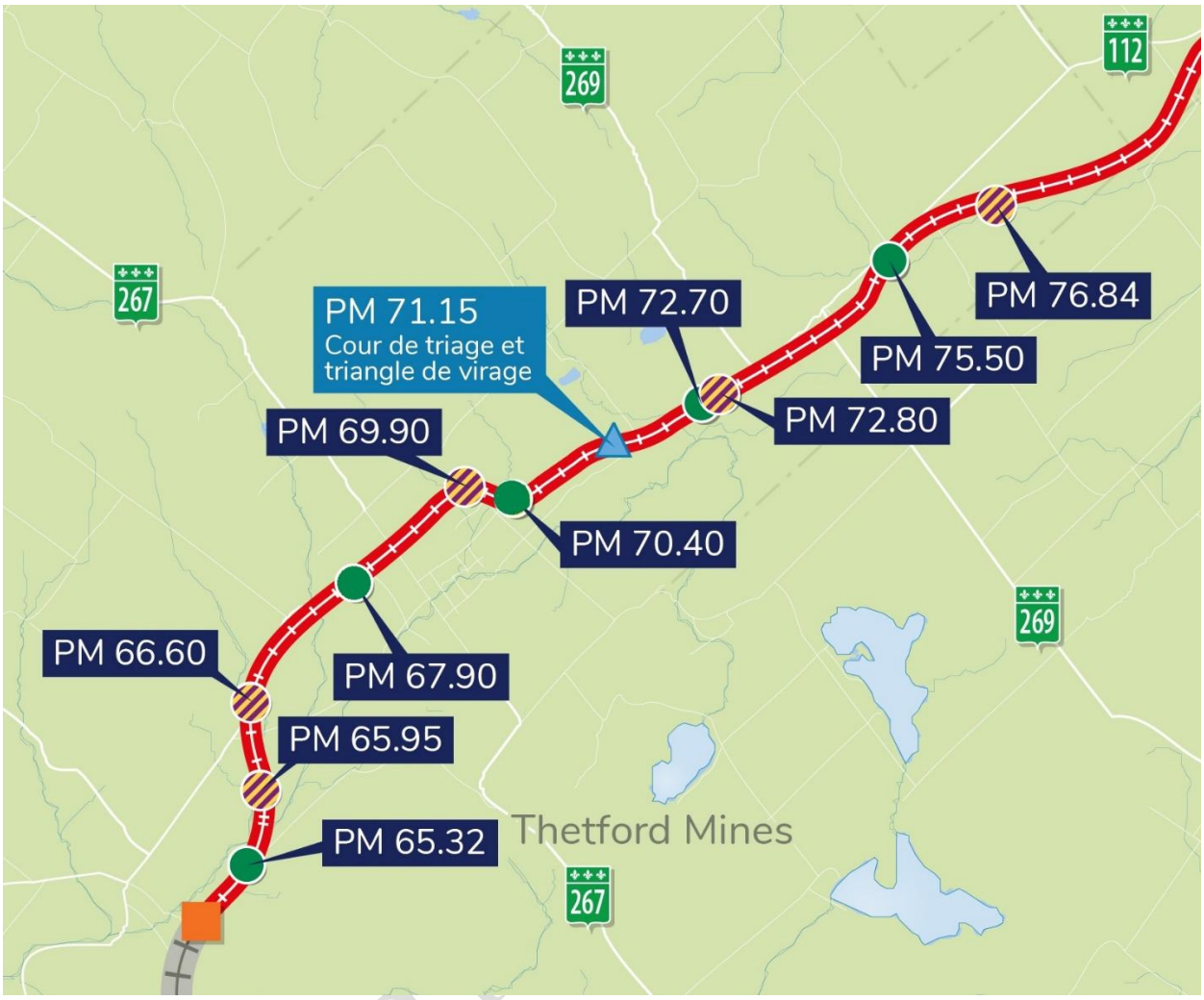

Figure 11. Localisation des structures PM 65.32 à 76.84 (MTMD 2025)

RAPPORT

6.1 Supervision archéologique

6.1.1 Structure ferroviaire PM 97.70 située au-dessus de la rivière Cliche, dans les limites de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables (lot 4 373 658)

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central, des relevés architecturaux et archéologiques ont été effectués sur la structure ferroviaire PM 97.70 située au-dessus de la rivière Cliche, dans les limites de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables (**figure 10**). En somme, le mandat confié par le MTMD visait à documenter les composantes structurales de cet ouvrage construit initialement vers la fin du XIX^{e} siècle (après 1870), soit celles étant visibles avant les travaux de démolition (**photo 1**) et celles pouvant apparaître au cours de ces derniers (**photo 2**). Plusieurs visites sur le terrain, s'échelonnant entre le 30 septembre et le 13 novembre 2024 ont donc été nécessaires afin de relever l'ensemble des éléments associés à la structure ferroviaire PM 97.70 présentant un intérêt.

Photo 1. Vue d'ensemble de la structure ferroviaire PM 97.70 avant le début des travaux de démolition, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-006)

Photo 2. Vue d'ensemble de la structure ferroviaire PM 97.70 à la suite des travaux de démolition, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-009)

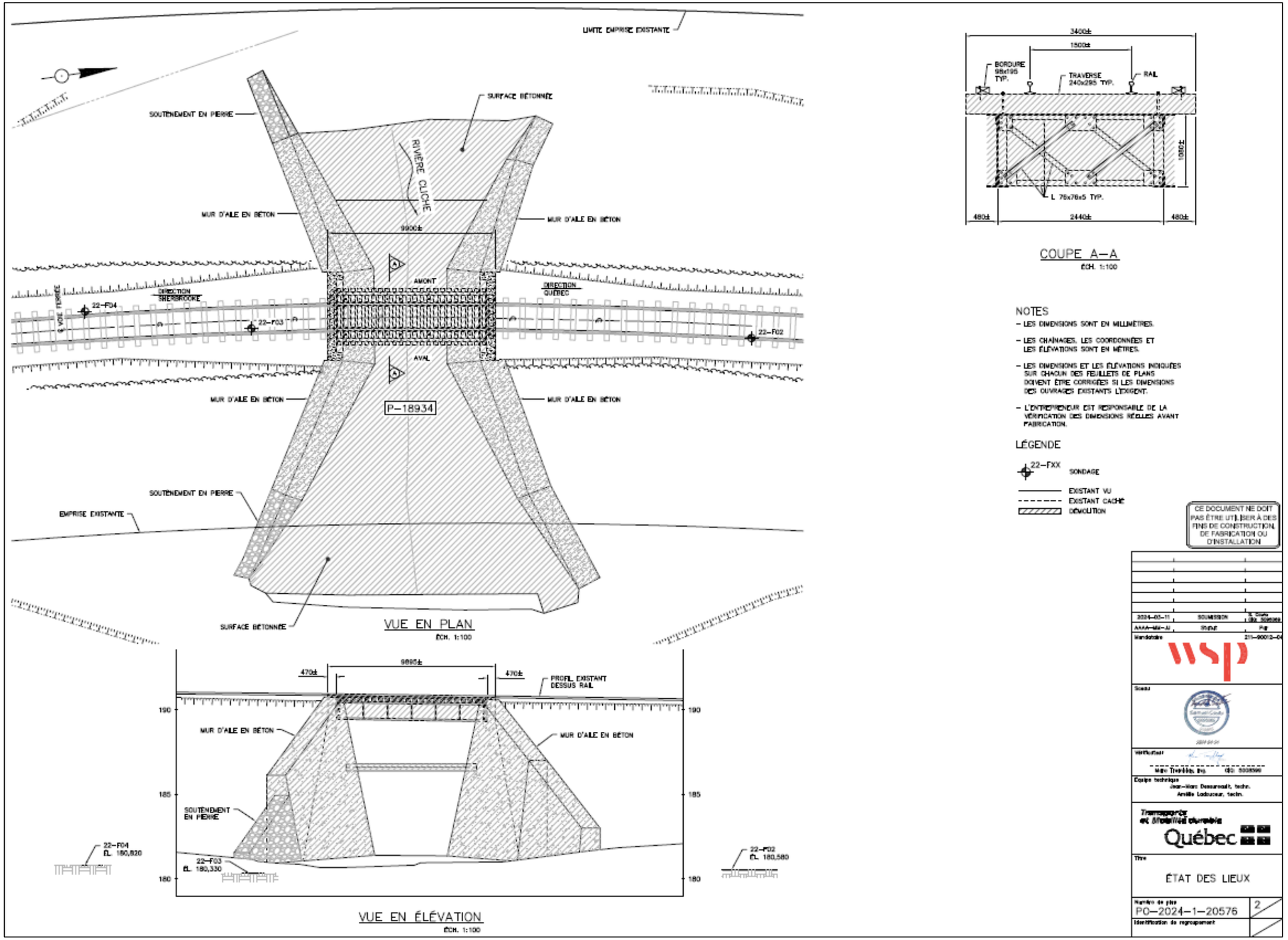

Figure 12. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 97.70 (MTMD 2024)

Résultats

La structure ferroviaire PM 97.70 présentait plusieurs composantes structurales dont certaines plus anciennes. En somme, il s'agissait d'un pont à ailes constitué d'un tablier en acier reposant sur des culées en béton armé encastrées dans la rive et servant de fondation et d'ancrage aux extrémités du pont. Enfin, le prolongement de ces culées correspondait à des murs de soutènement servant à maintenir la terre tout en évitant l'érosion des remblais d'accès.

Les murs de soutènement correspondaient à des maçonneries en pierre sèche (?) comme en témoigne la portion résiduelle de son mur sud qui a été observée sur une longueur de 7,30 m et une hauteur variant de 0,62 m à 2,28 m. Cette maçonnerie était constituée d'environ dix assises de moellons bruts principalement de granit, de schiste et possiblement de grès (**photos 3 et 4**). Leurs dimensions étaient très variables puisque ces pierres mesuraient entre 0,28 m et 1,00 m de longueur sur 0,28 m et 0,56 m de largeur 0,18 m à 0,38 m de hauteur. En somme, il s'agit de la composante la plus ancienne qui aurait été par la suite renforcie au moyen d'un placage de béton (**photo 5**). Quant aux culées du pont, elles étaient faites de béton armé au moyen de tiges d'acier (**photo 6**). Un treillis métallique a été également observé entre le béton de la culée et le béton ayant servi à faire la finition de ses faces (**photo 7**). Quant à la supervision archéologique des travaux visant l'excavation des remblais en vue de la démolition de la structure, il a été possible de constater que le remplissage médian de la culée ouest était constitué de gros blocs de grès gris et vert (1,50 m sur 0,50 m) et contenait plusieurs pièces de bois posées à la verticale et mesurant 0,21 m de longueur (**photos 8 et 9**).

PRÉLIMINAIRE

Photo 3. Mur de soutènement sud-est de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-011)

Photo 4. Mur de soutènement sud-est de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-013)

Photo 5. Placage de béton recouvrant le mur de soutènement sud-ouest de la structure ferroviaire PM 97.70, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-014)

Photo 6. Armature en acier observée dans le placage de béton, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-018)

Photo 7. Treillis métallique observé derrière le placage de béton, vers le sud (TCI-9203-24-AD01-017)

Photo 8. Remplissage du mur sud de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le sud (TCI-9203-24-AD01-019)

Photo 9. Pieu de bois observé dans le remplissage du mur sud de la structure ferroviaire PM 97.70, vers le sud (TCI-9203-24-AD01-014)

6.1.2 Chemin de déviation temporaire du chemin de l'Écore Sud à Vallée-Jonction (lot 3 715 303)

Dans le cadre du projet de construction du mur de soutènement du pont de la voie ferrée de Vallée-Jonction, un chemin de déviation temporaire du chemin de l'Écore Sud à Vallée-Jonction devait être impérativement aménagé (**figures 13 et 14**). Ce chemin temporaire touche le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (PM 99.57).

Localisation du projet et environnement actuel

Située à environ 65 km de la ville de Québec, la municipalité de Vallée-Jonction est localisée plus précisément en Beauce, dans la région administrative de Chaudière-Appalaches, au sud-est de Sainte-Marie-de-Beauce et à environ 9 km de Saint-Joseph-de-Beauce. Elle est située au carrefour des routes 173 et 112. Le chemin de l'Écore Sud à Vallée-Jonction est localisé, quant à lui, sur la rive ouest de la rivière Chaudière. La zone des travaux correspond plus précisément au lot cadastral 3 715 303 et couvre une superficie d'environ 20 000 mètres carrés (**figures 13 et 14**). Celle-ci est localisée à moins de 1 km au sud du pont ferroviaire de Vallée-Jonction, à une altitude moyenne de 147 m NMM. Le tracé de ce chemin de déviation s'étendra sur une distance approximative de 400 mètres linéaires (**figures 15 et 16**).

Occupation historique

Au cours de la période historique, l'ancienne cour Bilodeau est localisée dans les limites de la seigneurie de Saint-Joseph-de-Beauce qui est concédée à François-Pierre Rigaud en 1736 (**figure 17**). Son beau-père, Joseph Fleury de la Gorgendière, en prend possession l'année suivante et s'affaire à la développer. Pour ce faire, il la dote d'infrastructures visant à attirer des colons, parmi lesquelles on note la construction d'un moulin à farine et à scie ainsi que d'une chapelle en 1738. Les terres qui sont par la suite concédées étaient localisées perpendiculairement à la rivière Chaudière. C'est d'ailleurs le long de ses rives que vont être établis les premiers complexes agro-domestiques. Le territoire conservera sa vocation agricole jusqu'à aujourd'hui.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

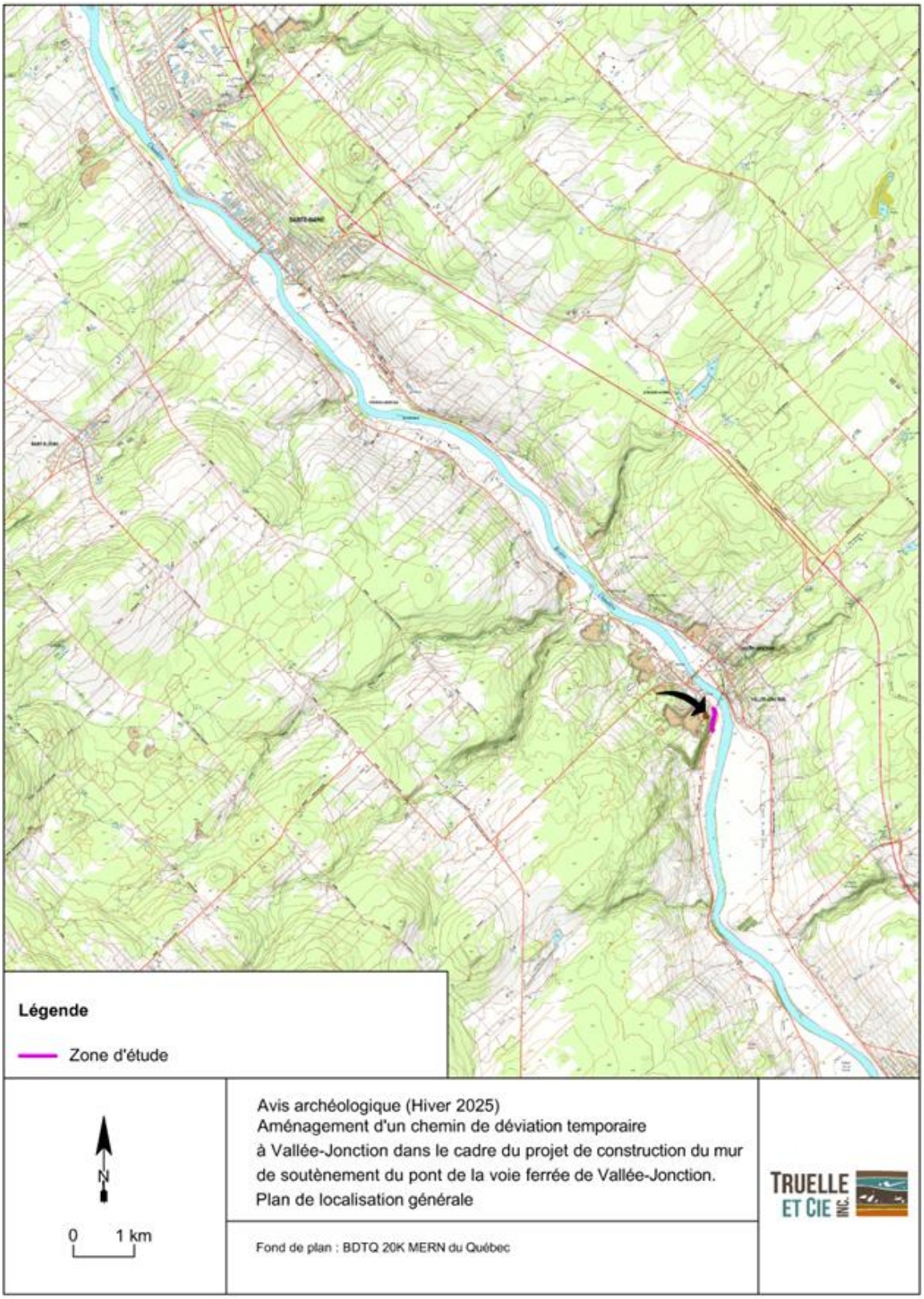

Figure 13. Plan de localisation générale du projet

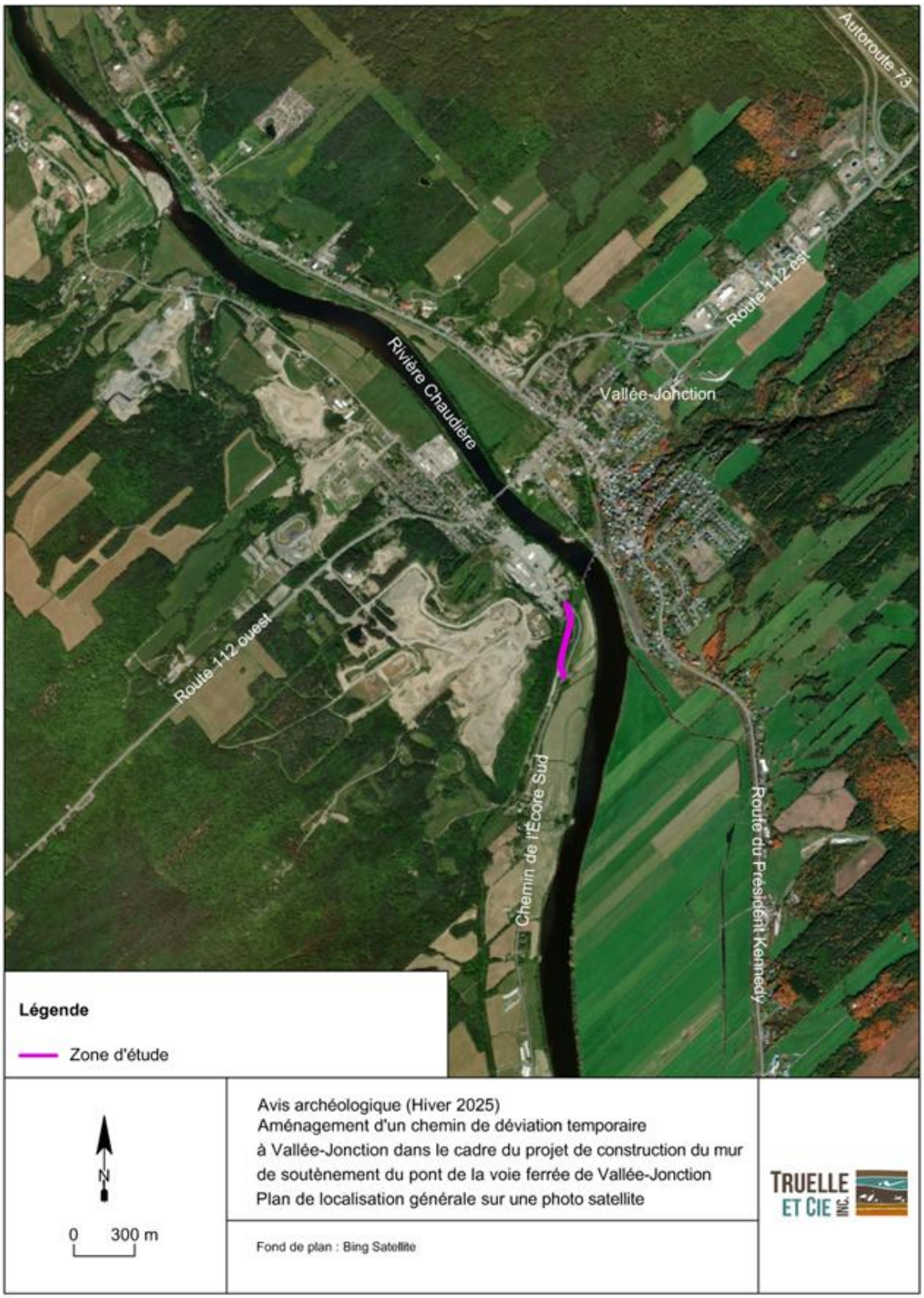

Figure 14. Plan de localisation générale du projet sur une photo satellite

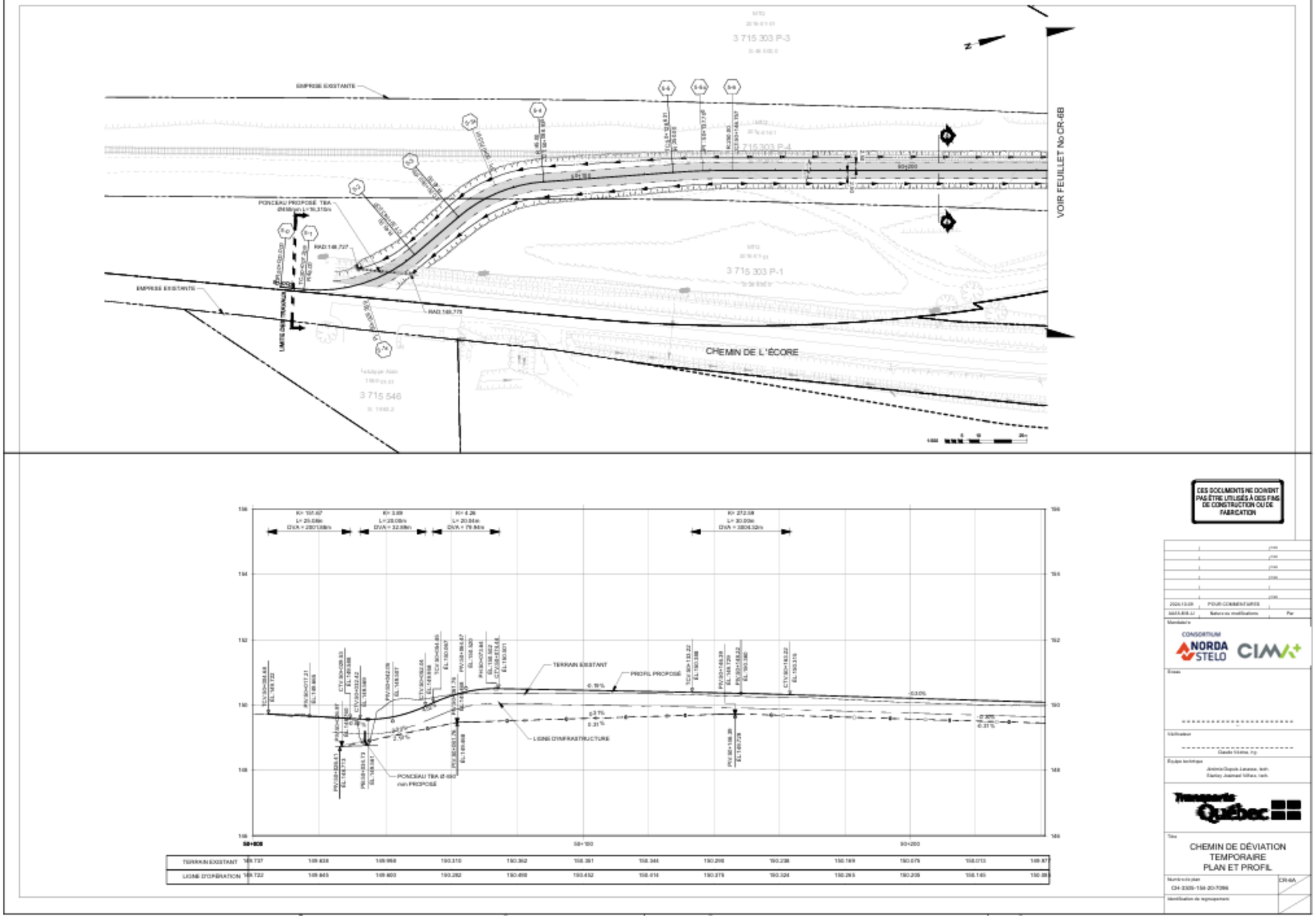

Figure 15. Plan d'aménagement du futur chemin de déviation temporaire (Norda Stelo – CIMA 2024) (1 de 2)

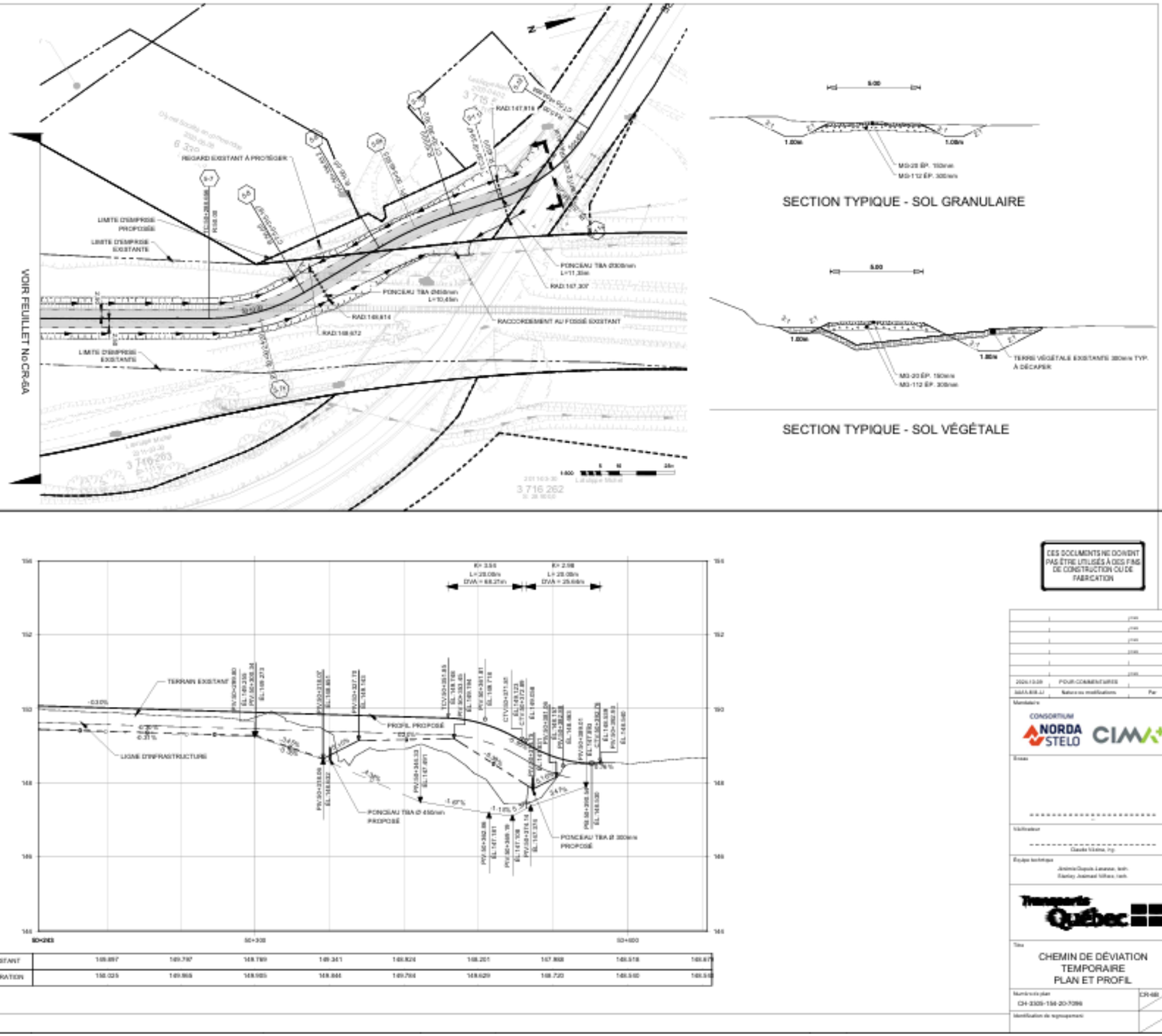

Figure 16. Plan d'aménagement du futur chemin de déviation temporaire (Norda Stelo – CIMA 2024) (2 de 2)

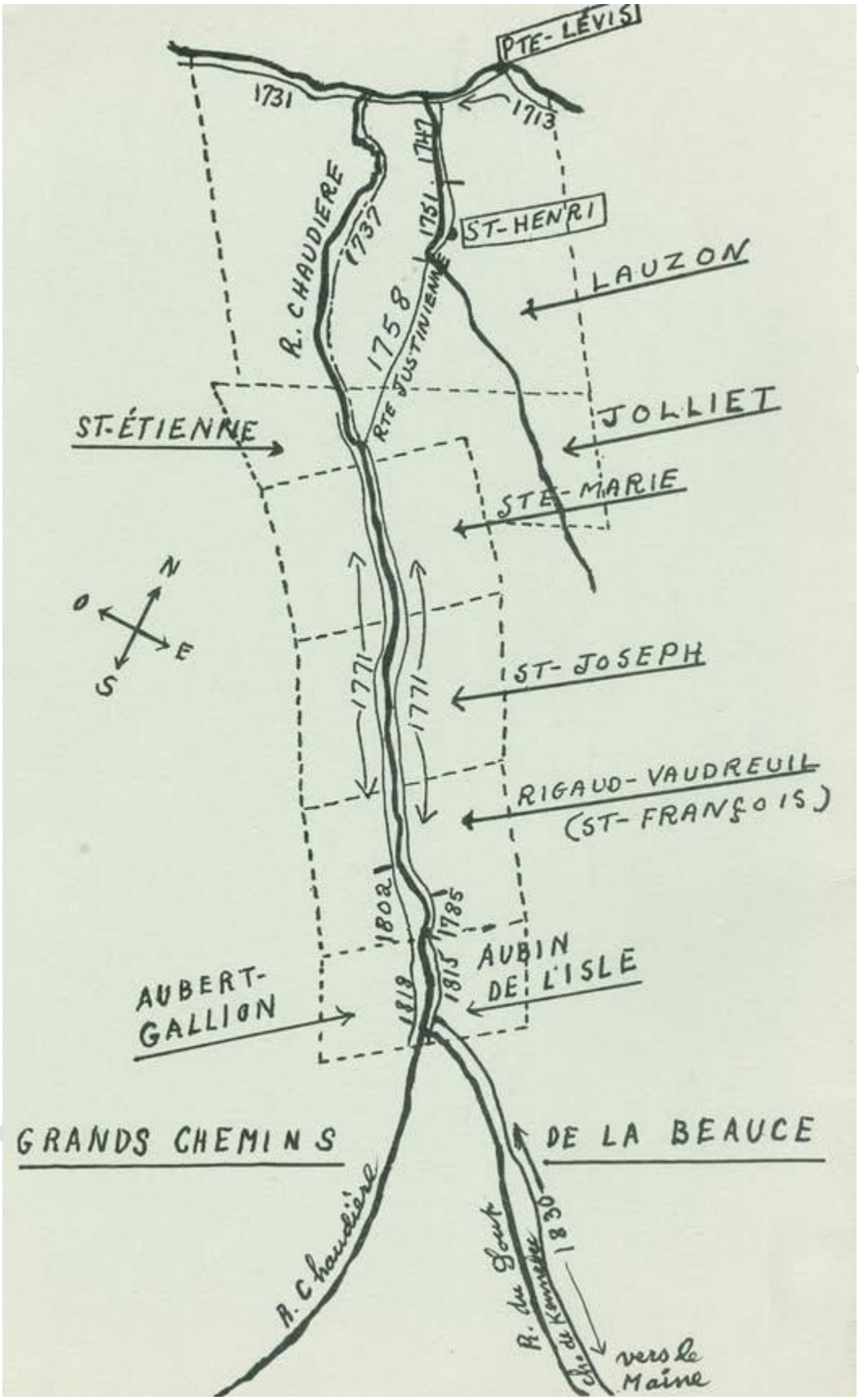

Figure 17. Plan des seigneuries établies en Beauce en 1737 (BAnQ)

Avant le dernier quart du XIX^{e} siècle, le premier noyau villageois qui se développe à l'emplacement de l'actuelle municipalité de Vallée-Jonction, connue sous l'appellation de L'Enfant-Jésus, compte alors quelques maisons et des auberges. Sa naissance est intimement liée à l'industrie de l'amiante favorisée par l'implantation du chemin de fer. En effet, c'est en 1876 que l'on assiste à l'implantation du chemin de fer de la *Lévis and Kennebec*. En 1879, une première station est érigée dans les limites du noyau paroissial de L'Enfant-Jésus tandis que l'année suivante, le ligne de chemin de fer atteint la rive ouest de la Chaudière, soit le secteur de l'ancienne cour Bilodeau. En 1882, le chemin de fer de la *Lévis and Kennebec* sera acquis par la compagnie *The Sherbrooke and Eastern Townships Railway* pour former la compagnie de Chemin de fer *Quebec Central.*

En 1890, le secteur de l'ancienne cour Bilodeau occupe les lots 25 et 27 du Premier rang Sud-Ouest du cadastre de la Paroisse de St-Joseph, comté de Beauce (**figure 18**). Ces lots appartenaient respectivement à Richard Labbé et à Noël Roy. C'est à cette époque que le terrain, correspondant au secteur de l'ancienne cour Bilodeau, est acquis par la *Quebec Central Railway*. Cette transaction s'inscrit dans une série d'acquisitions visant la construction de la voie ferrée. Le tronçon de la voie ferrée du *Quebec Central*, reliant la Beauce à Lac-Mégantic, est aménagée à partir du début des années 1890. Celle-ci visait à assurer essentiellement le transport de marchandises pour les industries forestières de la région. « L'emprise de la voie ferrée de la *Quebec Central Railway* a reçu le numéro cadastral 1321 en 1890 » (Archéotech 2024 : 10).

Sur une photographie ancienne datant de 1922 et montrant la gare de Vallée-Jonction (**figures 19 et 20**), on peut voir en arrière-plan, le secteur de l'ancienne cour Bilodeau qui comprend alors plusieurs voies ferrées du *Quebec Central* puisque de multiples wagons semblent y être stationnés. Cet ensemble de voies semblait faire partie intégrante d'une cour de triage dont la fonction était, entre autres d'assurer l'entretien du matériel roulant ainsi que de former les trains et de garer les wagons. Une cour de triage pouvait également accueillir quelques bâtiments tels que des hangars qui permettaient d'assurer les activités mentionnées plus haut. Selon un plan datant de 1934, le terrain correspondant au secteur de l'ancienne cour Bilodeau accueillait d'ailleurs à cette époque, la cour Bilodeau (**figure 21**). Il ne semblait toutefois pas y avoir de bâtiments dans les limites de cette dernière au cours de la première moitié du XX^{e} siècle. Cet état des lieux est d'ailleurs confirmé par une photographie aérienne datant de 1936 (**figure 22**).

Il faut donc attendre la seconde moitié du XX^{e} siècle pour que des bâtiments soient présents le long des voies ferrées. En 1966, cinq possibles bâtiments sont localisés le long du côté est des voies ferrées (**figure 23**). Il s'agit, pour la plupart, de petits bâtiments de forme rectangulaire. Nous ignorons toutefois leur fonction exacte. En 1975, les bâtiments qui étaient localisés au centre de cet ensemble ne semblent en former qu'un seul (**figure 24**). L'année suivante, le bâtiment situé le plus au nord semble avoir disparu, seules les fondations des murs étant visibles (**figure 25**). Enfin en 1979, les bâtiments qui étaient présents semblent avoir tous disparu puisque seule leur emprise au sol peut être observée sur la photographie aérienne datant de cette année (**figure 26**). Cette même année, le MTQ procède à de multiples acquisitions dans le cadre du réaménagement du chemin de l'Écore (anciennement le chemin de l'Écart) (**figure 27**).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

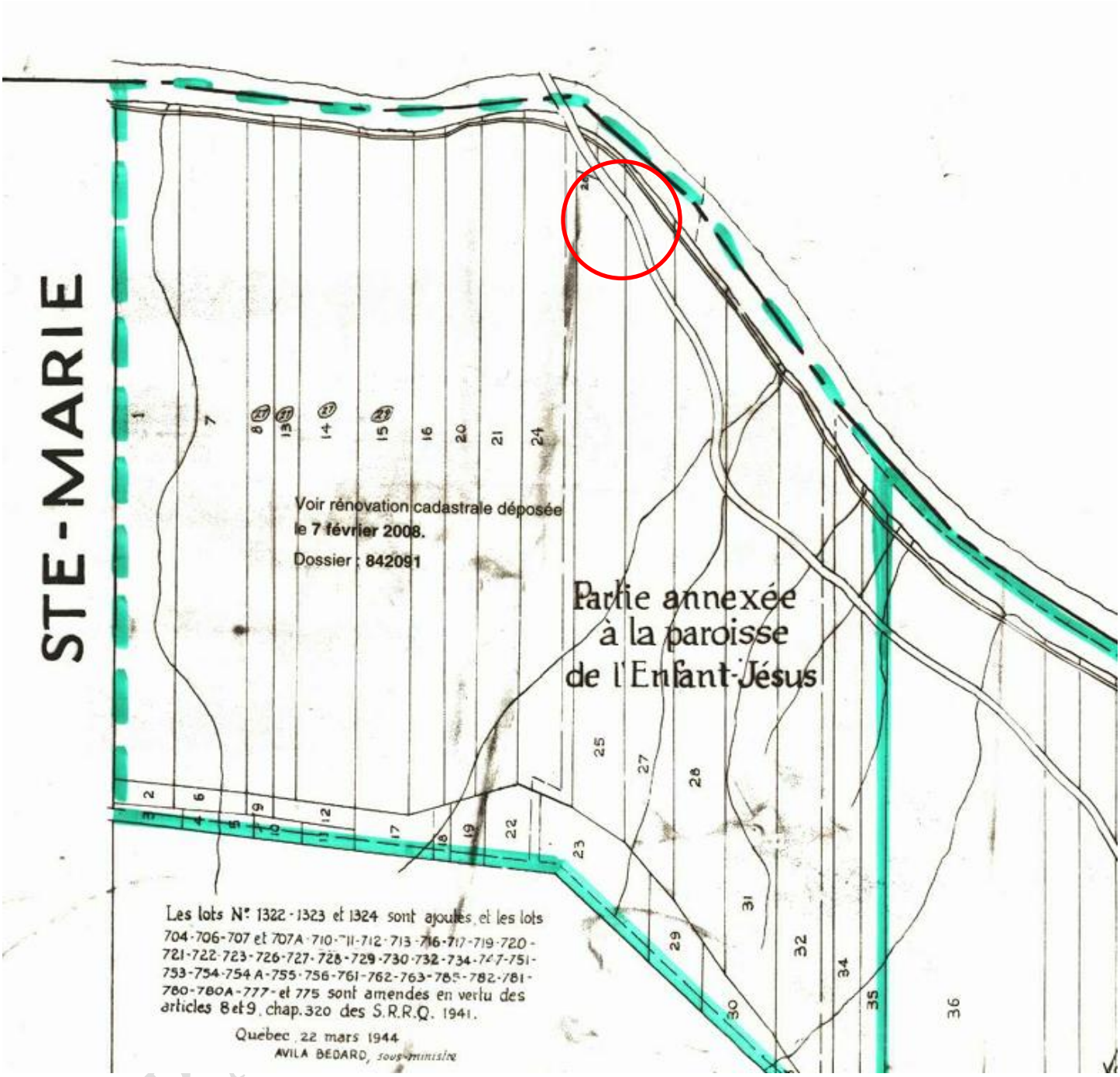

Figure 18. Plan du cadastre existant en 1890 (Registre foncier du Québec). Le secteur de l'ancienne cour Bilodeau occupe les lots 25 et 27 du Premier rang Sud-Ouest du cadastre de la Paroisse de St-Joseph, comté de Beauce.

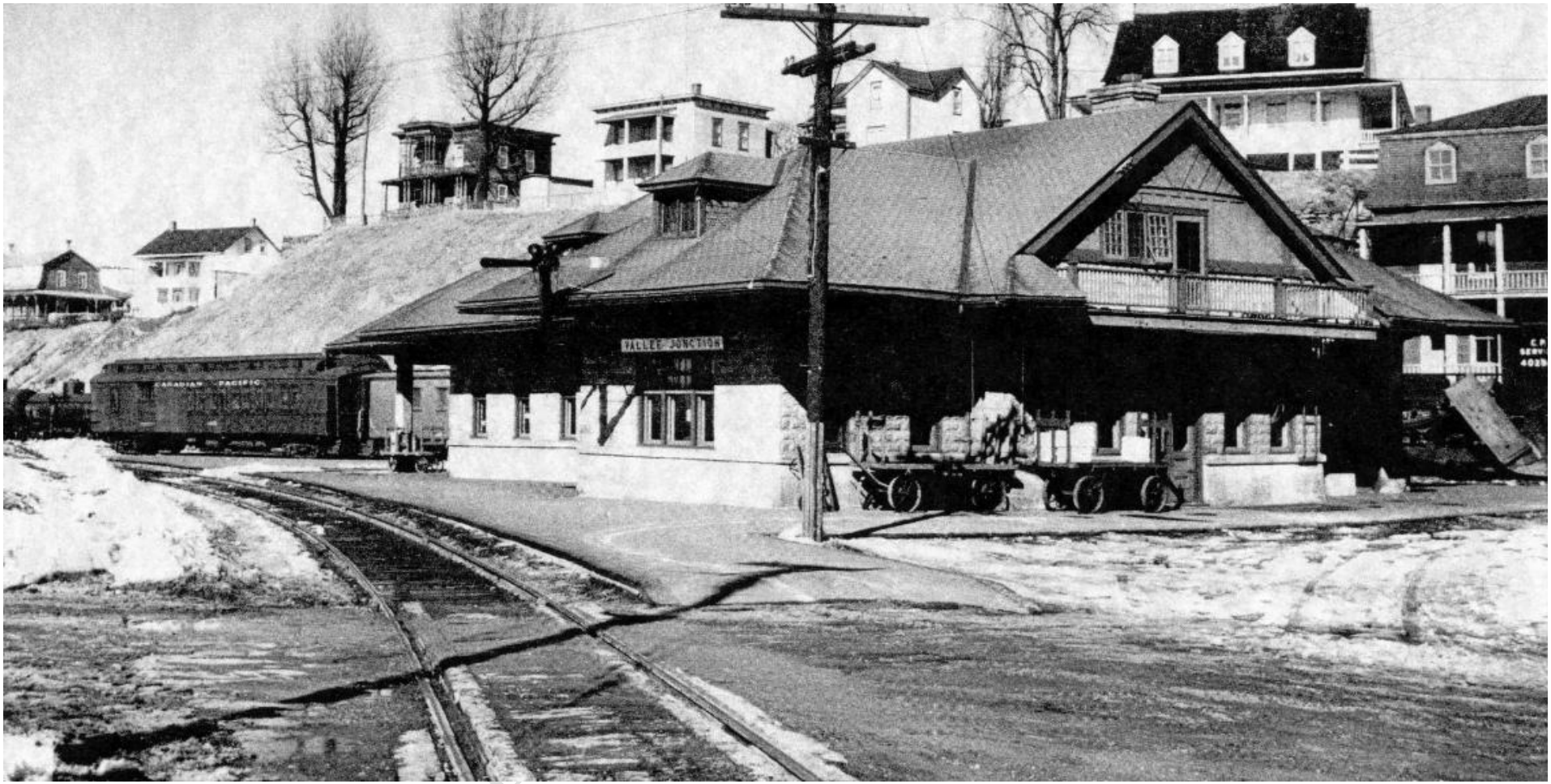

Figure 19. Gare ferroviaire de Vallée-Jonction vers 1918-1922 (Archives du Musée Ferroviaire de Beauce)

RAPP

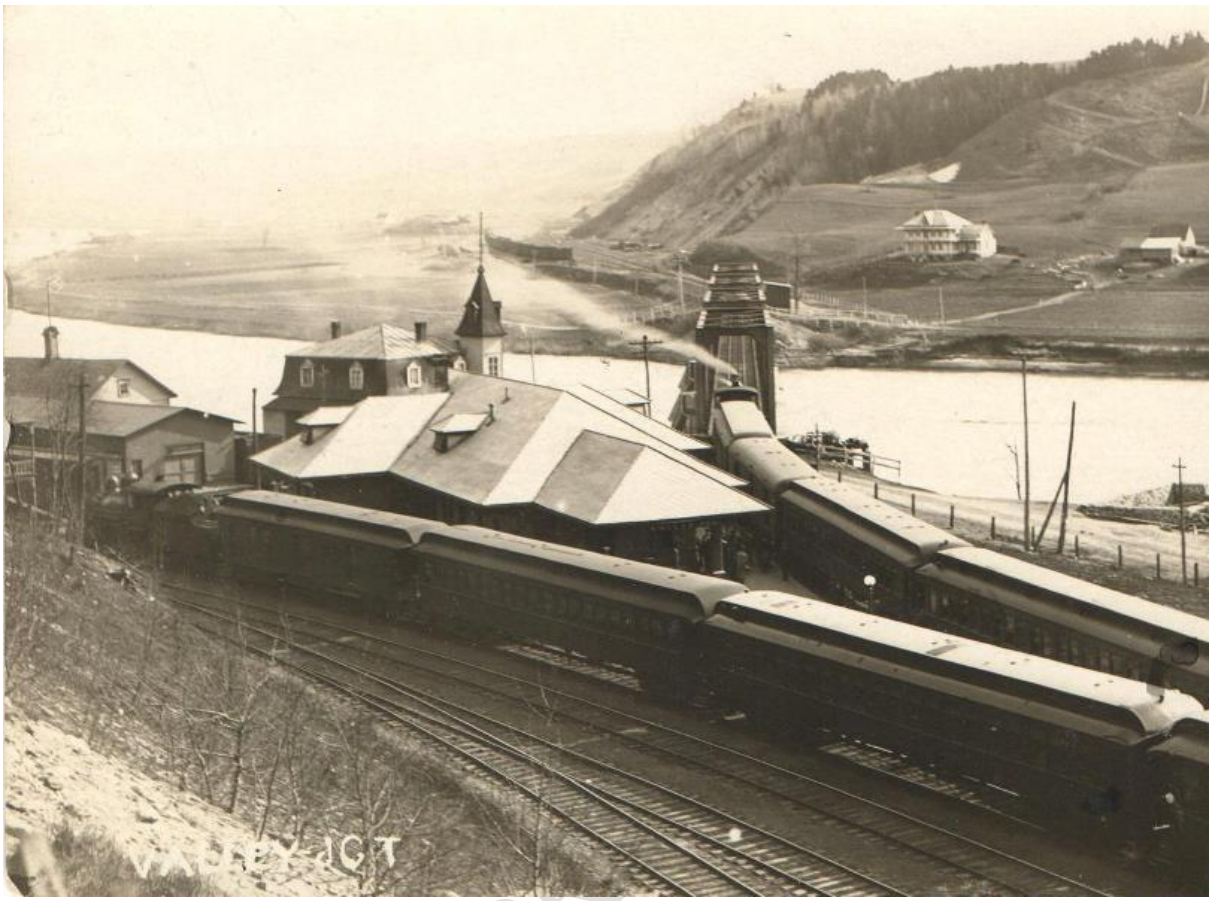

Figure 20. Photographie ancienne datant de 1922 et montrant la gare de Vallée-Jonction (Gare Québec Central | Québec | Musée Ferroviaire de Beauce). En arrière-plan, on peut voir le secteur de l'ancienne cour Bilodeau qui comprend alors les voies ferrées du *Quebec Central* à l'est de laquelle sont stationnés de multiples wagons tandis qu'aucun bâtiment n'y semble présent.

RAPPORT PRÉ

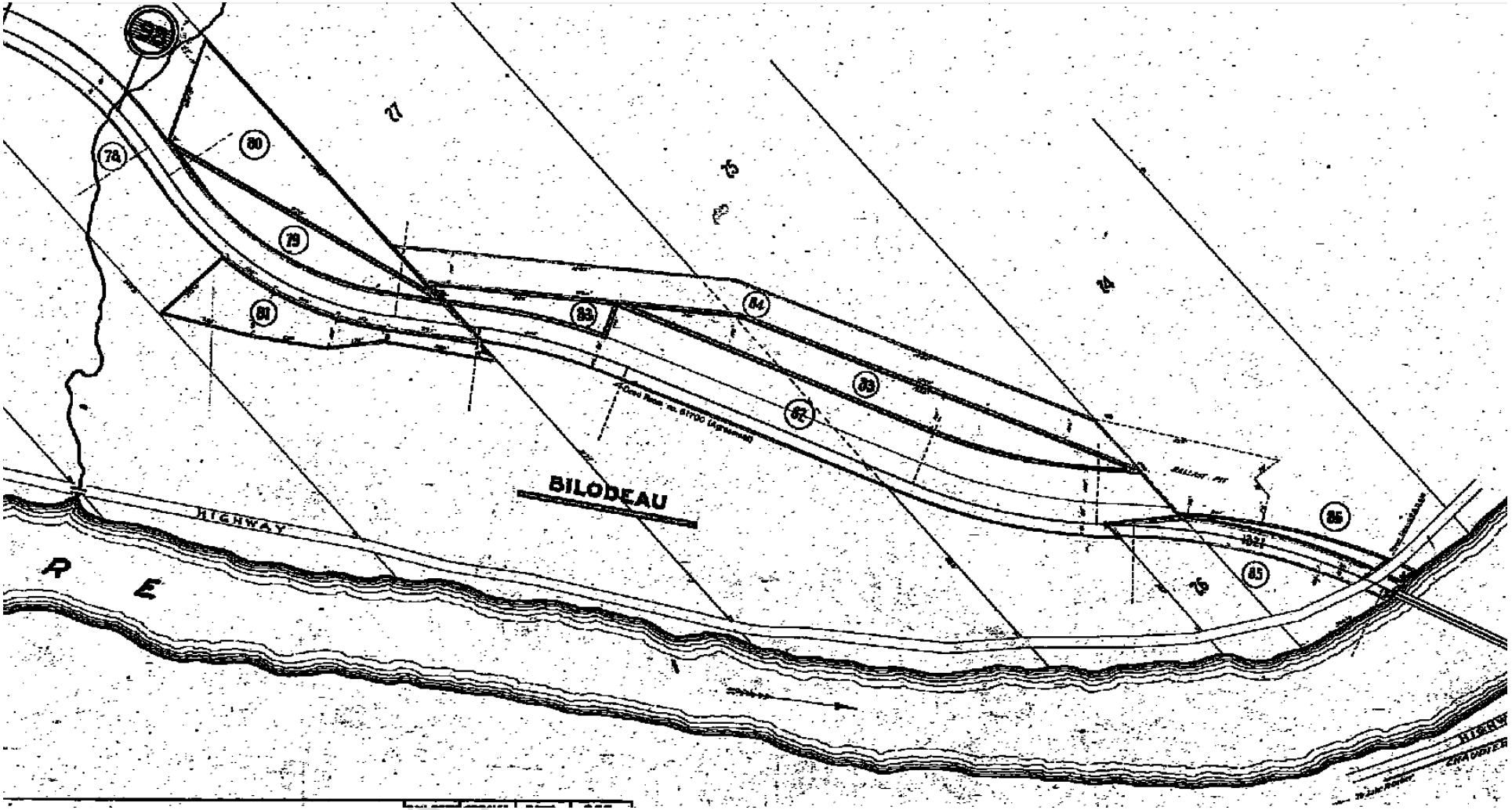

Figure 21. *Plan du Canadian Pacifique Railway - Chemin de fer, Municipalités de Vallée-Jonction, St-Joseph-des-Érables, St-Frédéric et Tring-Jonction* datant de 1934 (MTMD - Greffe d'arpentage)

Figure 22. Photographie aérienne datant de 1936 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (Photothèque nationale de l'Air, échelle 1 : 20 000, A5341-045)

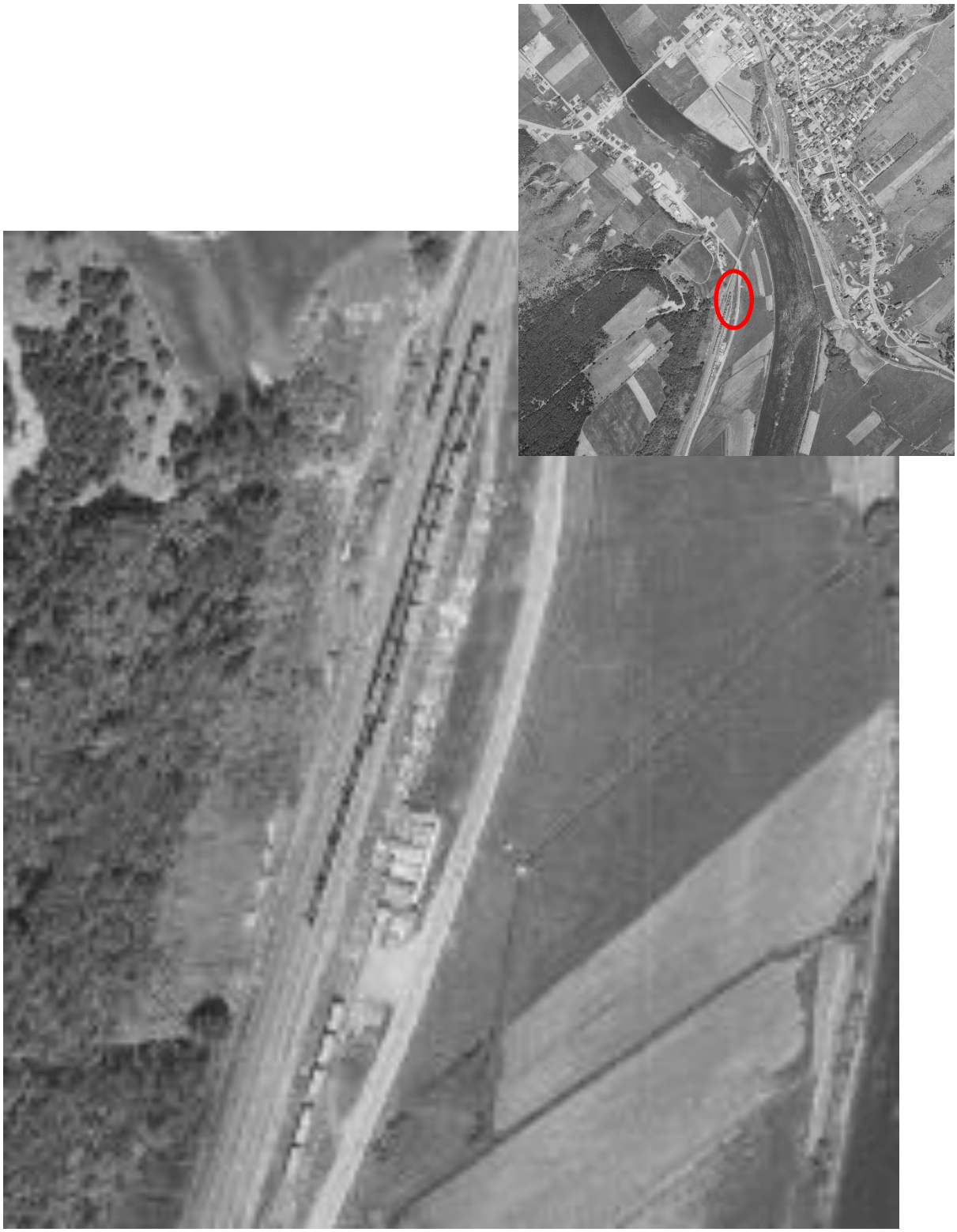

Figure 23. Photographie aérienne datant de 1966 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 15 840, Q66320-178)

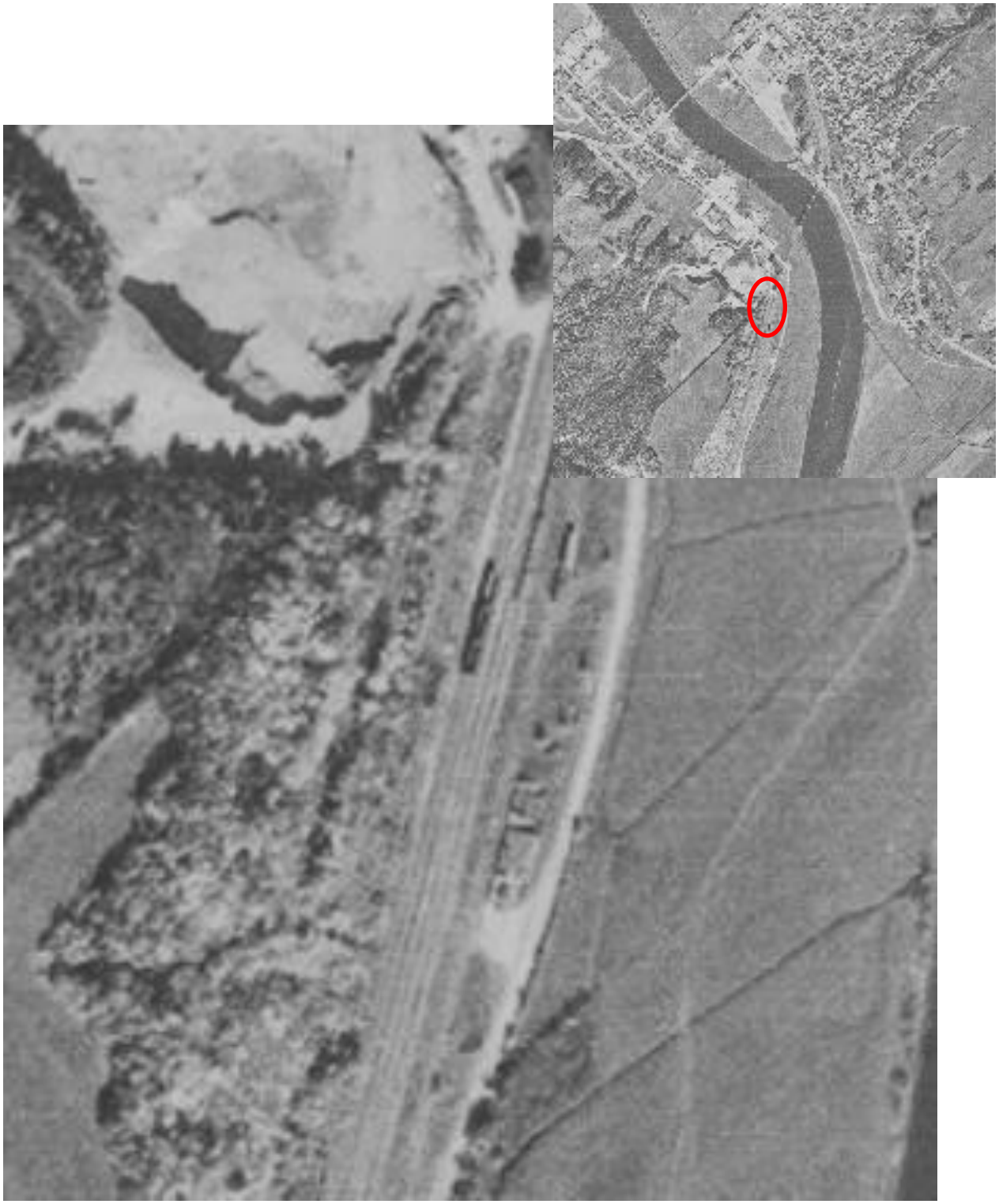

Figure 24. Photographie aérienne datant de 1975 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 40 000, Q75912-127)

Figure 25. Photographie aérienne datant de 1976 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 10 000, Q76328-045)

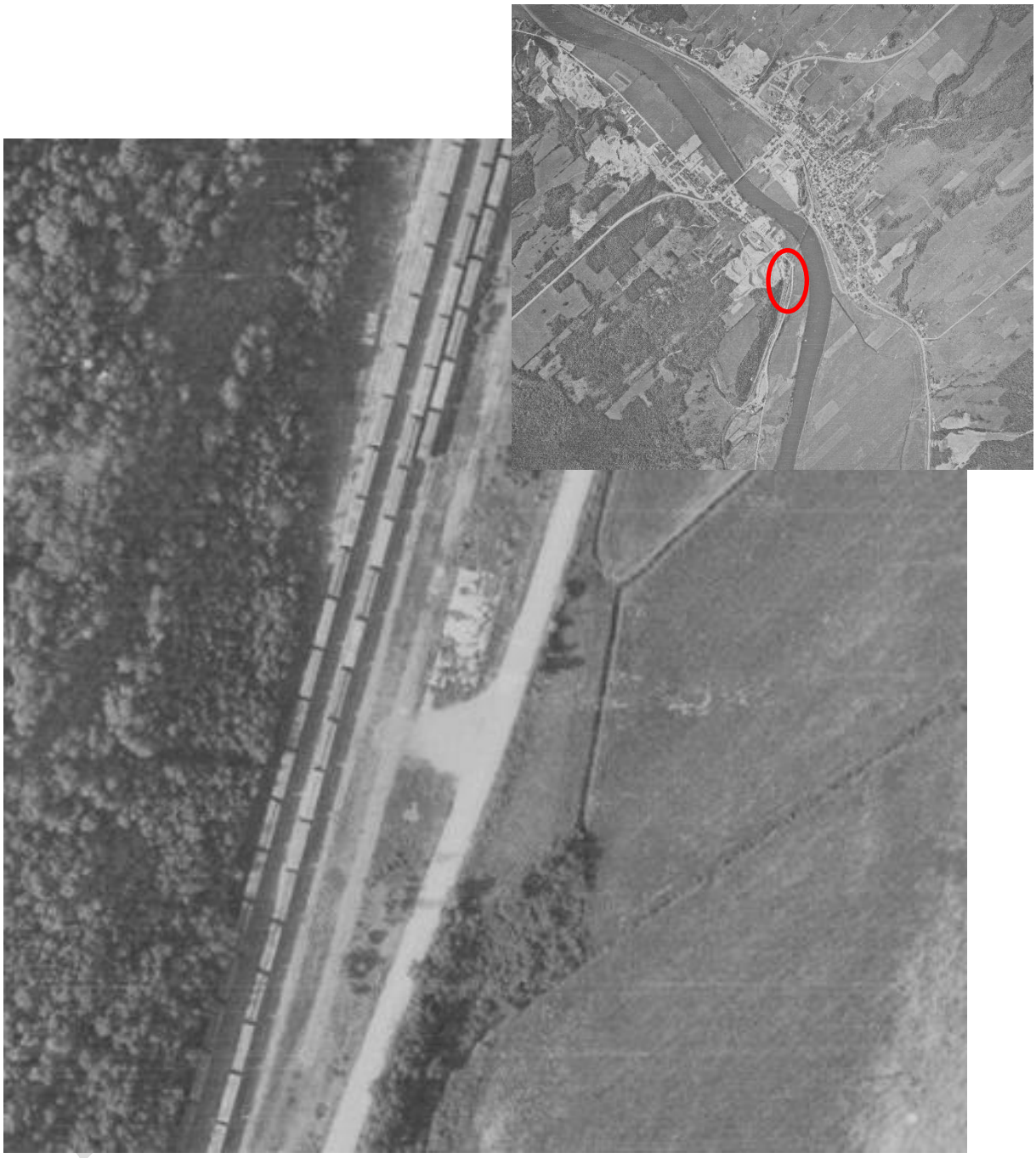

Figure 26. Photographie aérienne datant de 1979 et montrant le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (cercle rouge) (MERN, Portail GIIN, échelle 1 : 15 000, Q79607-122)

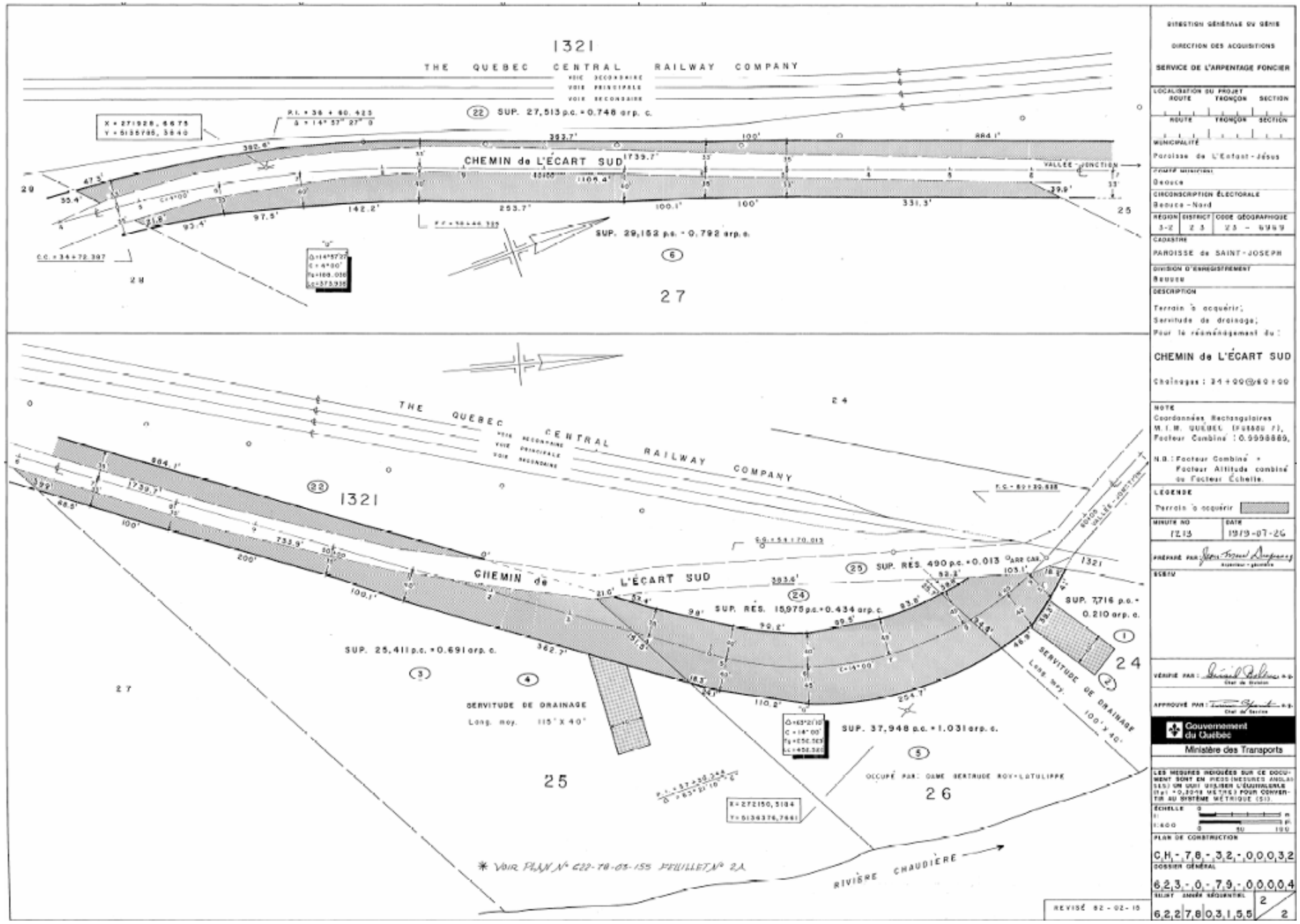

Figure 27. Plan d'acquisition en vue du réaménagement du chemin de l'Écart Sud datant de 1979 (MTQ, 1979-07-26)

État des connaissances archéologiques

Interventions et sites archéologiques

Aucun site archéologique connu n'est présent dans les limites le secteur de l'ancienne cour Bilodeau ni à proximité de ce dernier. Notons qu'un seul site archéologique est localisé dans les limites de la municipalité de Vallée-Jonction. Situé au cœur même du village, il s'agit du site CcEr-1 qui témoigne d'une occupation historique datant du XIX^{e} siècle qui est directement associée à la gare et aux activités ferroviaires qui s'y déroulaient (**tableau 1; figure 28**). Par ailleurs, l'emplacement du futur chemin de déviation est localisé dans les limites d'une zone qui a fait l'objet d'une reconnaissance archéologique en 1975 par Bertrand Morin le long de la rivière Chaudière (**figure 28**). Cette intervention n'a toutefois pas conduit à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Enfin, d'autres inventaires archéologiques ont été réalisés entre les municipalités de Vallée-Jonction et de Saint-Joseph-des-Érables.

Tableau 1. Site archéologique connu dans les limites de la municipalité de Vallée-Jonction

Code Borden	Nom du site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation informelle	Références
CcEr-1	Gare ferroviaire de Vallée-Jonction	Historique 1800-1950	Industrielle (ferroviaire)	Dans un axe ouest-est dans l'étranglement médian de la Pointe Tanguay	Artéfact urbain *à venir*

Bien patrimonial[1]

Un seul bien patrimonial est localisé dans les limites de la municipalité de Vallée-Jonction. Il s'agit de l'ancienne gare ferroviaire qui est sise au 399, boulevard J.-M. Rousseau à Vallée-Jonction. Celle-ci a été construite en 1917 en blocs de béton selon les plans de la compagnie *Quebec Central Railway* (**figure 27**). Il s'agit plus précisément d'un bâtiment d'un étage et demi qui revêt la forme d'un « T ». En somme, l'intérêt patrimonial de ce bâtiment est principalement associé à sa valeur historique puisqu'il témoigne de l'important rôle joué par la compagnie *Quebec Central Railway* dans le développement du réseau ferroviaire de la Beauce entre les années 1875 et 1921.

Potentiel archéologique

En ce qui concerne le potentiel ayant trait à l'occupation autochtone du territoire, il est considéré comme étant faible en raison des nombreuses perturbations que le secteur de l'ancienne cour Bilodeau a subies lors de l'aménagement des voies ferrées et de la cour de triage associées au Chemin de fer du *Quebec Central*.

[1] Les informations de cette section sont tirées notamment du site Internet du Répertoire des biens culturels du MCC (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca)

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

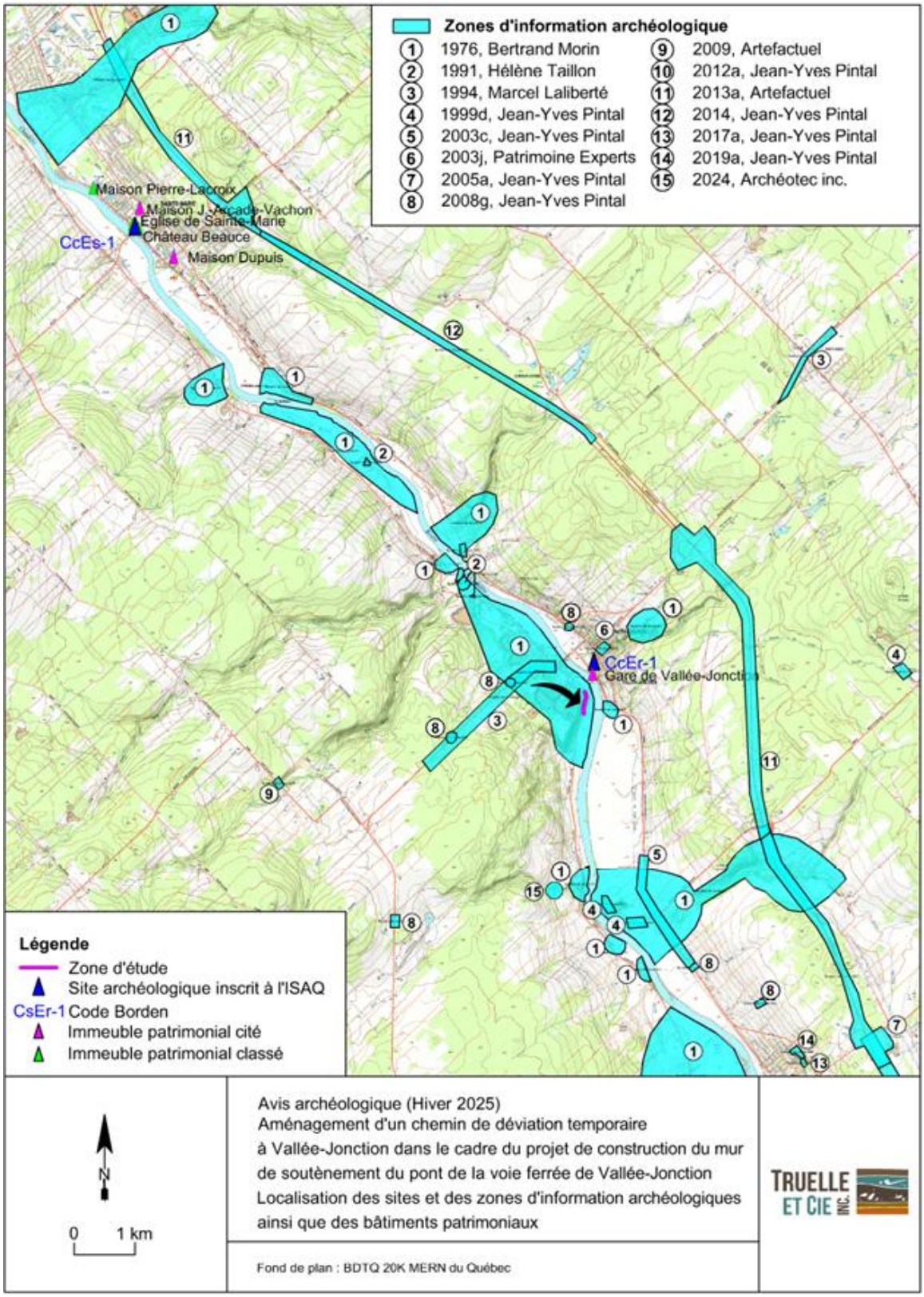

Figure 28. Localisation des sites et des zones d'information archéologiques ainsi que des bâtiments patrimoniaux

Du point de vue historique, nous ignorons si des bâtiments étaient présents dans les limites du secteur de l'ancienne cour Bilodeau avant le dernier quart du XIX^{e} siècle qui est marqué par l'aménagement du chemin de fer. Plus tard au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, nous savons que le secteur de l'ancienne cour Bilodeau accueille une cour de triage et que des bâtiments étaient présents le long des voies ferrées tels que de possibles ateliers ferroviaires ou hangars. Toutefois, la fonction exacte de ces bâtiments n'a pu être déterminée mais seulement présumée en fonction de l'utilisation des lieux. Par ailleurs, les seuls documents qui témoignent de leur présence correspondent à des photographies anciennes montrant le secteur à l'étude entre le second et le troisième quart du XX^{e} siècle.

En premier lieu, la superposition de ces photographies aériennes a permis de constater qu'aucun bâtiment ne semble présent le long des voies ferrées en 1936 (**figure 29**). Trente ans plus tard, les lieux sont occupés par cinq possibles bâtiments (**figure 30**). Il s'agit de petits bâtiments de forme rectangulaire pour la plupart mais dont la fonction n'est pas connue. En 1975, les bâtiments qui étaient localisés au centre de cet ensemble ne semblent en former qu'un seul (**figure 31**). L'année suivante, le bâtiment situé le plus au nord semble avoir disparu, seules les fondations des murs étant visibles tandis que les autres bâtiments semblent toujours présents (**figure 32**). Enfin en 1979, l'ensemble des bâtiments qui étaient présents semblent avoir disparu. Bien que tous les murs de fondation de ces bâtiments semblent avoir été arasés, il est tout de même possible de deviner leur emprise au sol (**figure 33**).

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Recommandations

La corrélation des données exposées précédemment avec les informations sur l'état actuel des lieux et surtout sur les perturbations antérieures ayant affecté le secteur de l'ancienne cour Bilodeau nous permet de formuler les conclusions suivantes:

- La majeure partie du tracé du futur chemin de déviation emprunte l'emprise de l'ancien Chemin de fer du *Quebec Central* devant être réhabilité. Par conséquent, aucune intervention n'y est recommandée;
- L'extrémité sud du futur chemin de déviation correspond à l'ancienne cour de triage Bilodeau. À une certaine époque, ce secteur était occupé par quelques bâtiments dont il pourrait subsister des vestiges. Une supervision archéologique des travaux est donc recommandée uniquement dans ce secteur qui est localisé entre les chaînages 50+020 à 50+150 (**figure 34**).

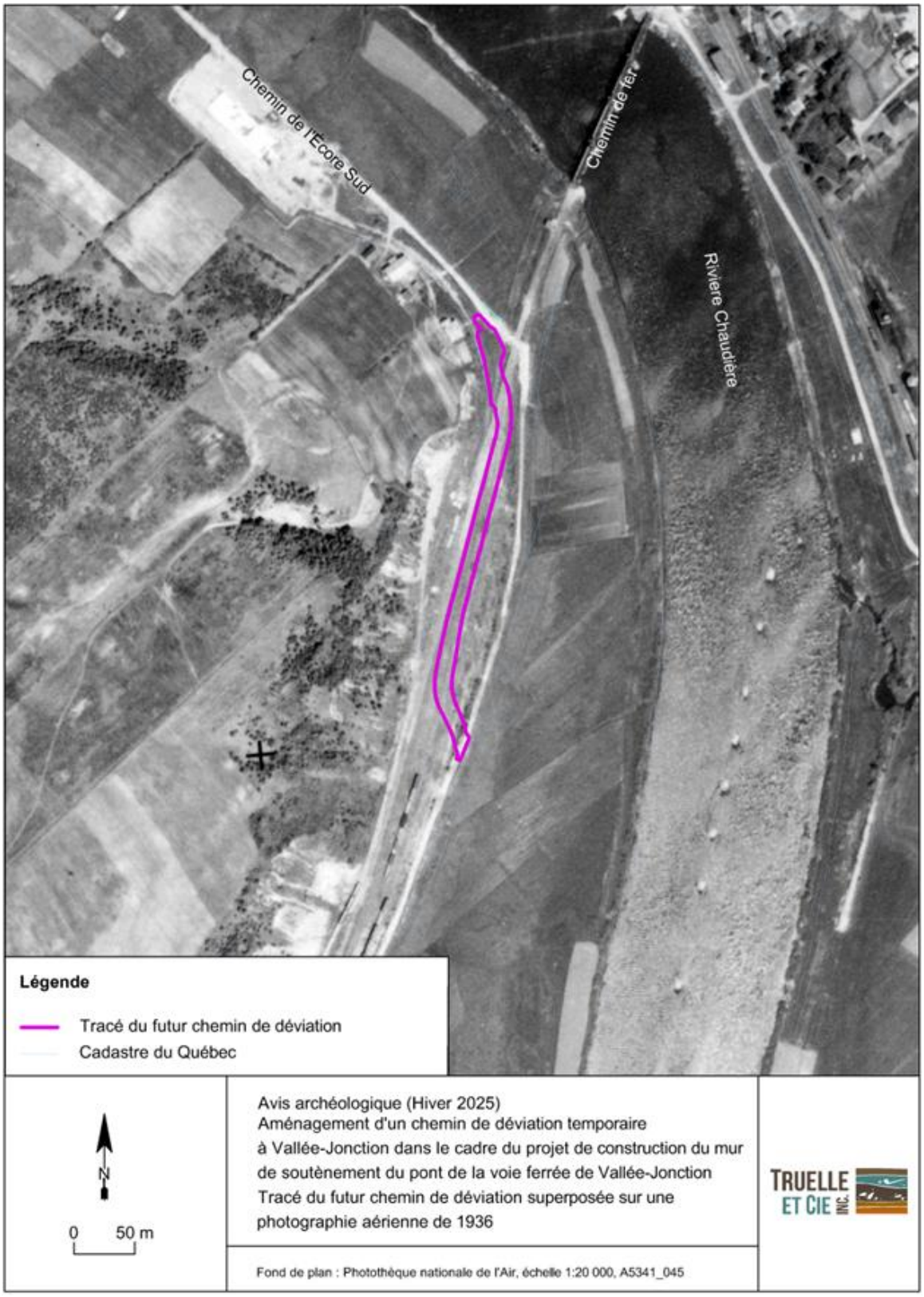

Figure 29. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1936

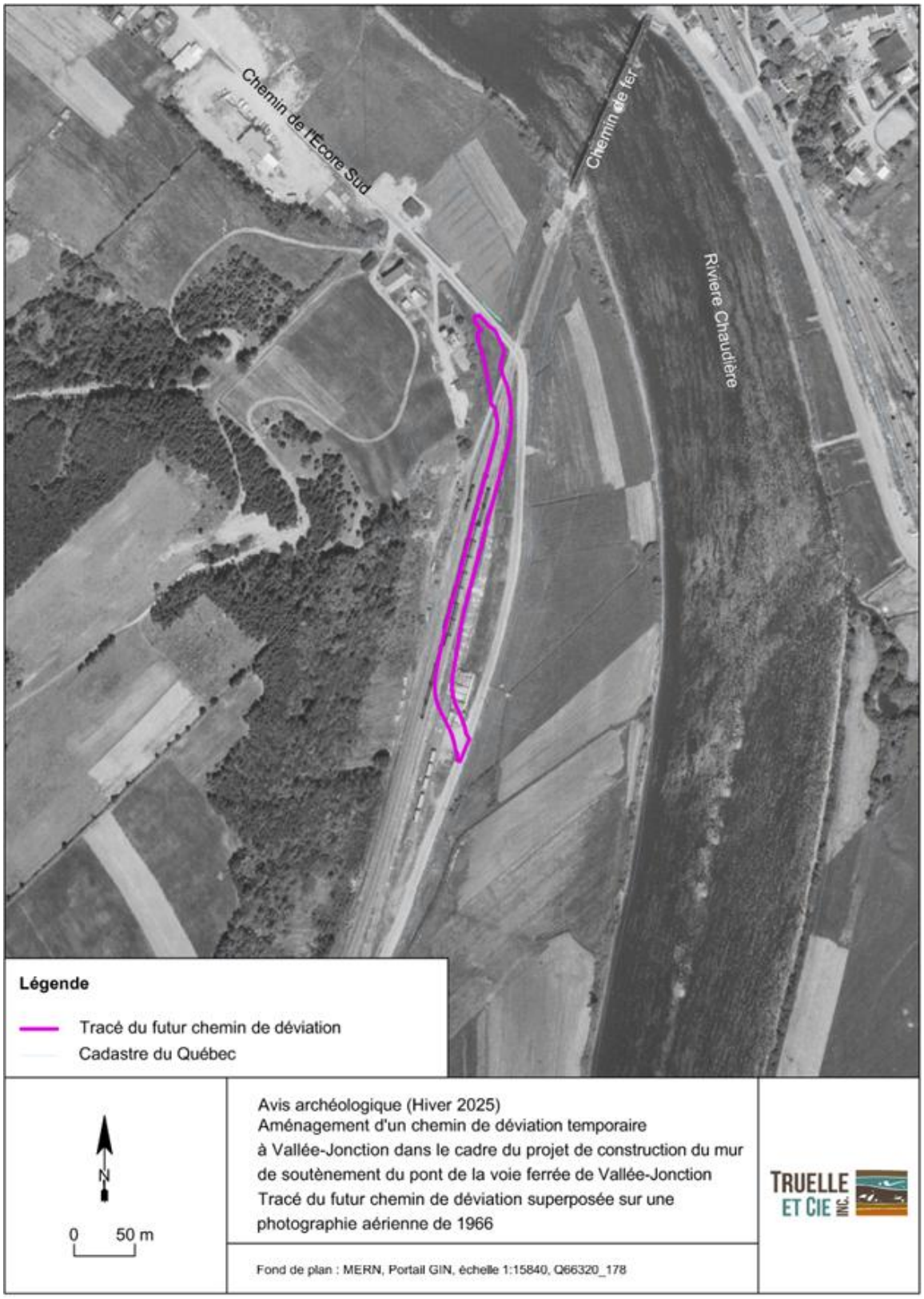

Figure 30. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1966

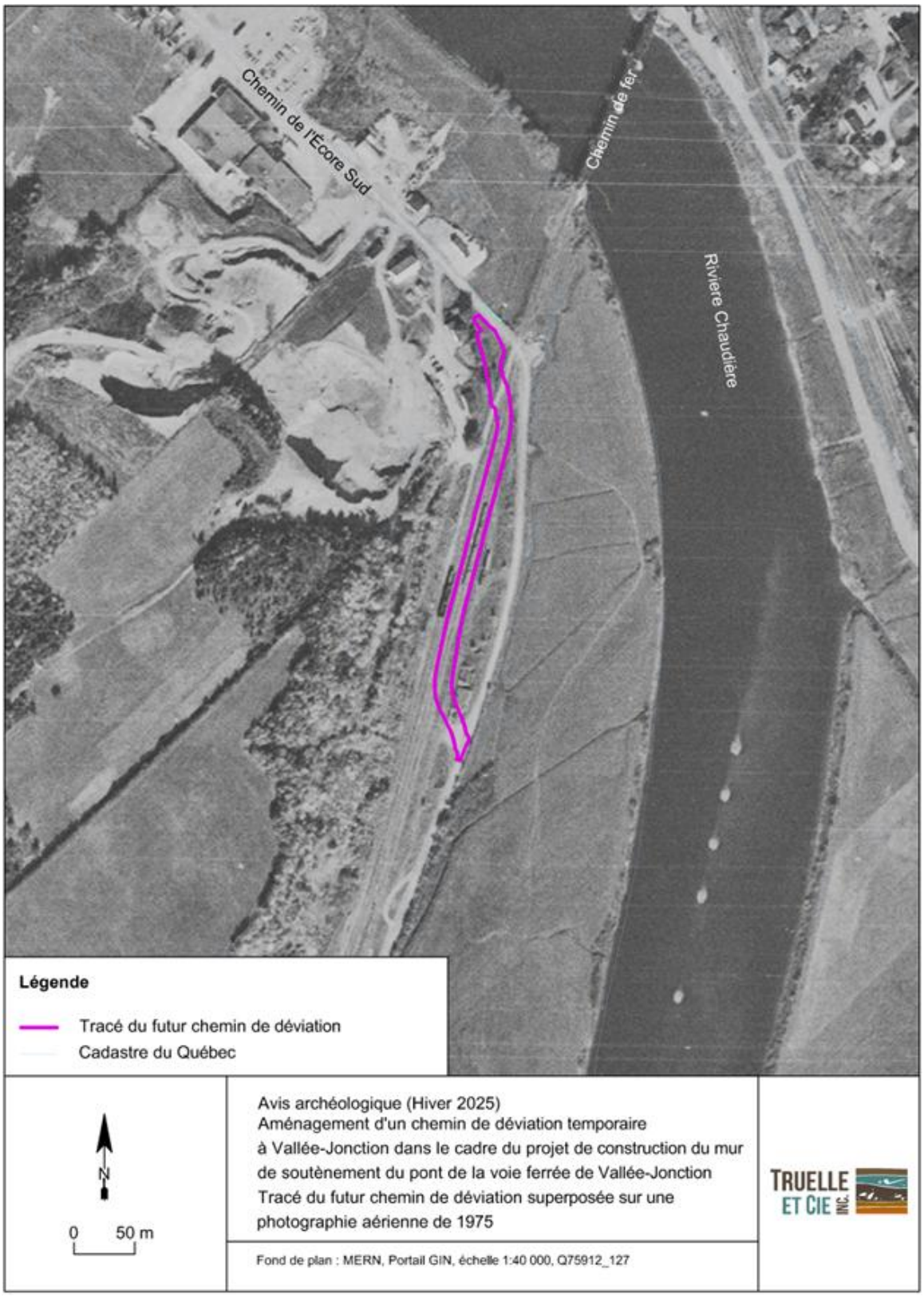

Figure 31. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1975

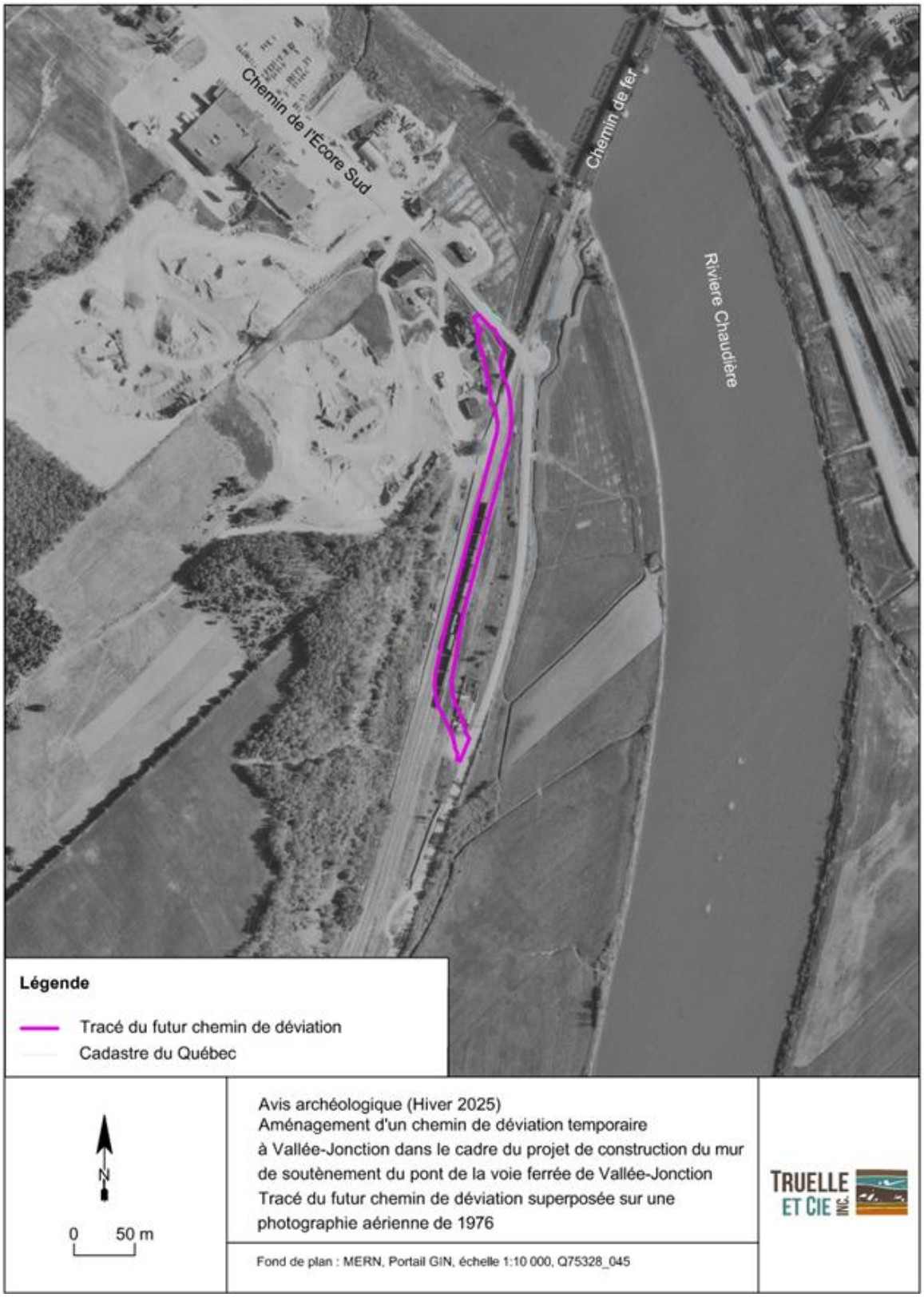

Figure 32. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1976

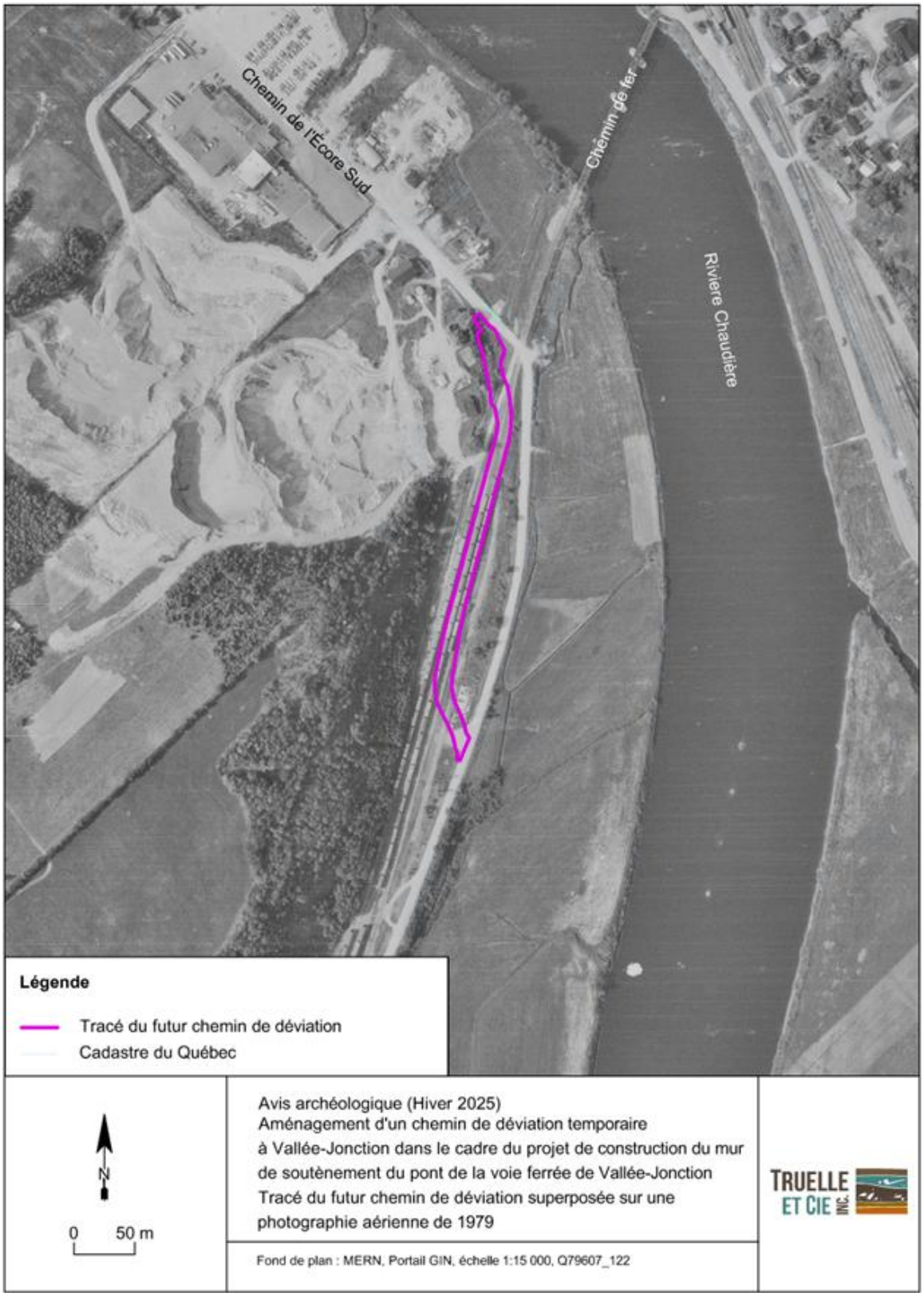

Figure 33. Tracé du futur chemin de déviation superposé sur une photographie aérienne de 1979

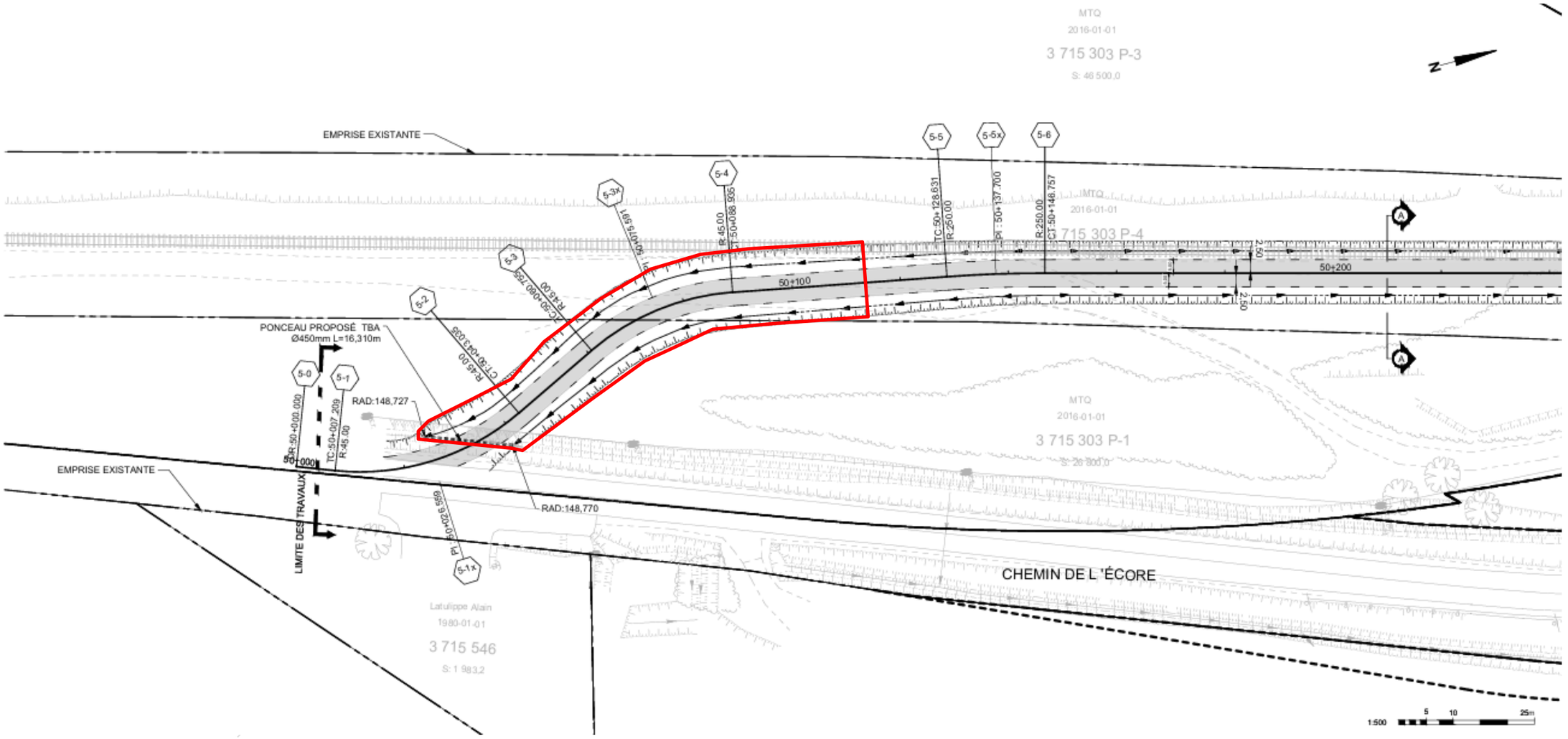

Figure 34. Secteur pour lequel une supervision archéologique est recommandée superposé au plan d'aménagement du futur chemin de déviation temporaire (Norda Stelo – CIMA 2024)

Résultats

Les travaux d'excavation qui ont été effectués dans le cadre de l'aménagement d'un chemin de déviation temporaire, principalement en vue de l'aménagement d'un ponceau dans le secteur de la cour Bilodeau ont fait l'objet d'une supervision archéologique (**photo 10; figures 34 et 35**). Cette intervention a été menée les 20, 24 et 25 février 2025. La zone excavée s'étendait sur une superficie d'environ 240 m. Les sols ainsi excavés formaient une séquence constituée d'un sable limoneux brun à brun rouille, très compact, contenant des cailloux anguleux et subanguleux (0,80 m) qui reposait successivement sur un sable moyen brun foncé, compact, contenant des éclats de roches anguleuses (0,20 m), puis sur un sable fin à moyen brun légèrement orangé, meuble, contenant des cailloux arrondis et subarrondis et qui a été excavé jusqu'à une profondeur de 1,00 m (**photo 11**). Par ailleurs, seuls quelques éléments en béton y ont été observés. S'étendant sur une superficie de 16,72 mètres carrés, une dalle en béton a été dégagée sous la couche de surface (**photo 12**). D'une épaisseur de 0,07-0,08 m, celle-ci était faite de béton gris beigeâtre, compact, contenant des fragments de pierres calcaires de dimensions variables (**photo 13**). Enfin, un massif bétonné qui n'était plus en place a également été mis au jour (**photo 14**). Celui-ci atteignait une hauteur de 1,20 m tandis qu'il mesurait 0,70-0,90 m de côté.

Photo 10. Vue d'ensemble du secteur de la cour Bilodeau qui a fait l'objet de travaux d'excavation de masse, vers le sud-est (TCI-9203-24-AD01-022)

Figure 35. Localisation du secteur d'intervention (*Google Earth 2026*)

Photo 11. Séquence des sols observée dans le secteur de la cour Bilodeau, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-024)

Photo 12. Dalle de béton dégagée dans le secteur de la cour Bilodeau, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-025)

Photo 13. Vue en coupe de la dalle de béton dégagée dans le secteur de la cour Bilodeau, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-027)

Photo 14. Massif bétonné mis au jour dans le secteur de la cour Bilodeau, vers le sud-est (TCI-9203-24-AD01-029)

En somme, ces éléments bétonnés pourraient témoigner de la présence, dans ce secteur, des bâtiments qui des bâtiments étaient présents le long des voies ferrées tels que de possibles ateliers ferroviaires ou hangars. Toutefois, la fonction exacte de ces bâtiments n'a pu être déterminée mais seulement présumée en fonction de l'utilisation des lieux. Par ailleurs, les seuls documents qui témoignent de leur présence correspondent à des photographies anciennes montrant le secteur à l'étude entre le second et le troisième quart du XX^{e} siècle.

Du point de vue historique, nous ignorons si des bâtiments étaient présents dans les limites du secteur de l'ancienne cour Bilodeau avant le dernier quart du XIX^{e} siècle qui est marqué par l'aménagement du chemin de fer. Plus tard au cours de la seconde moitié du XX^{e} siècle, nous savons que le secteur de l'ancienne cour Bilodeau accueille une cour de triage et que des bâtiments étaient présents le long des voies ferrées tels que de possibles ateliers ferroviaires ou hangars. Toutefois, la fonction exacte de ces bâtiments n'a pu être déterminée mais seulement présumée en fonction de l'utilisation des lieux. Par ailleurs, les seuls documents qui témoignent de leur présence correspondent à des photographies anciennes montrant le secteur à l'étude entre le second et le troisième quart du XX^{e} siècle.

Trente ans plus tard, les lieux sont occupés par cinq possibles bâtiments (**figure 36**). Il s'agit de petits bâtiments de forme rectangulaire pour la plupart mais dont la fonction n'est pas connue.

PRÉLIMINAIRE

Figure 36. Superposition du secteur d'intervention sur une photographie aérienne de 1966

6.2 Inspection visuelle et relevés architecturaux

6.2.1 Structure PM 72.80 (lot 4 596 988/Thetford Mines)

Orienté selon un axe est-ouest, le pont ferroviaire localisé au PM 72.80 est situé au-dessus d'un petit ruisseau sans nom le long de la route 132, dans les limites de la ville de Thetford Mines (**figure 11**). Selon un rapport d'inspection, il aurait été construit en 1957. Il s'agit plus précisément d'un pont fait de poutres de bois (**photo 15; figure 37**). Sa fondation était constituée d'une semelle de bois reposant sur six poutres de bois transversales et de la base du mur de front (**photos 16 et 17**). Les parements intérieurs de ces murs de front Ses murs en aile étaient identiques malgré que son côté nord-est s'est avéré plus détérioré. Ils étaient également constitués de caissons faits de poutres à âme pleine en bois traité de forme rectangulaire (**photos 18 à 20**). L'ensemble de ces pièces de bois étaient fixées entre elles au moyen de longs clous tréfilés dont la longueur pouvait atteindre 0,35 m (**photo 21**). Enfin, sur ces murs reposaient un platelage en bois également constitué de madriers de bois (**photo 22**). Celui-ci étaient supportés par huit autres poutres de bois supportées à leur tour par des pieux circulaires.

Photo 15. Localisation générale du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-031)

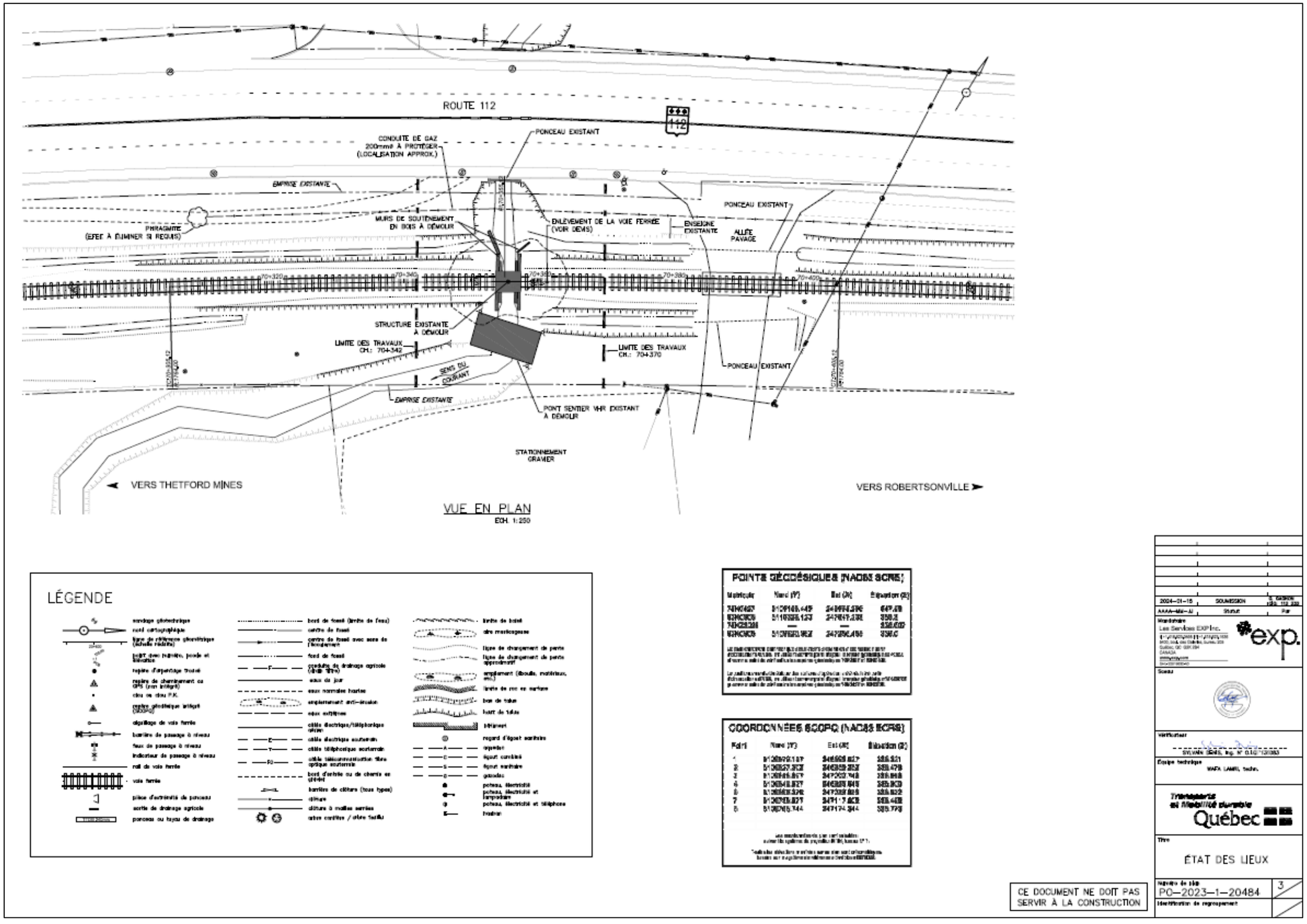

Figure 37. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 72.80 (MTMD 2024)

Photo 16. Mur de soutènement sud-ouest du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'ouest (TCI-9203-24-AD01-032)

Photo 17. Mur de soutènement sud-est du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-034)

Photo 18. Fondation centrale du pont ferroviaire PM 72.80, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-033)

Photo 19. Fondation centrale du pont ferroviaire PM 72.80, vers le nord-est (TCI-9203-24-AD01-036)

Photo 20. Mur de soutènement sud-est du pont ferroviaire PM 72.80, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-038)

Photo 21. Clou servant à la fixation des pièces de bois de la fondation centrale du pont ferroviaire PM 72.80, en plongée (TCI-9203-24-AD01-039)

Photo 22. Tablier du pont ferroviaire PM 72.80, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-040)

RAPPORT PRÉ

6.2.2 Structure PM 76.84 (lots 4 603 556 et 4 603 540/ Thetford Mines)

Orienté selon un axe est-ouest, le pont ferroviaire localisé au PM 76.84 est situé au-dessus d'un petit ruisseau sans nom le long de la route 132, dans les limites de la ville de Thetford Mines (**figure 11**). Selon un rapport d'inspection, il aurait été construit en 1970. En raison de sa situation géographique le rendant difficile d'accès, il n'a pas été possible de relever cette structure ferroviaire. Il a néanmoins été possible de noter quelques caractéristiques. En somme, il s'agit d'un pont fait de poutres de bois (**figure 38; photo 23**). Ses culées étaient constituées de colonnes de bois de forme circulaire. Ses murs étaient constitués de madriers de bois de forme rectangulaires qui étaient dans un état de détérioration plutôt avancé (**photos 24 et 25**).

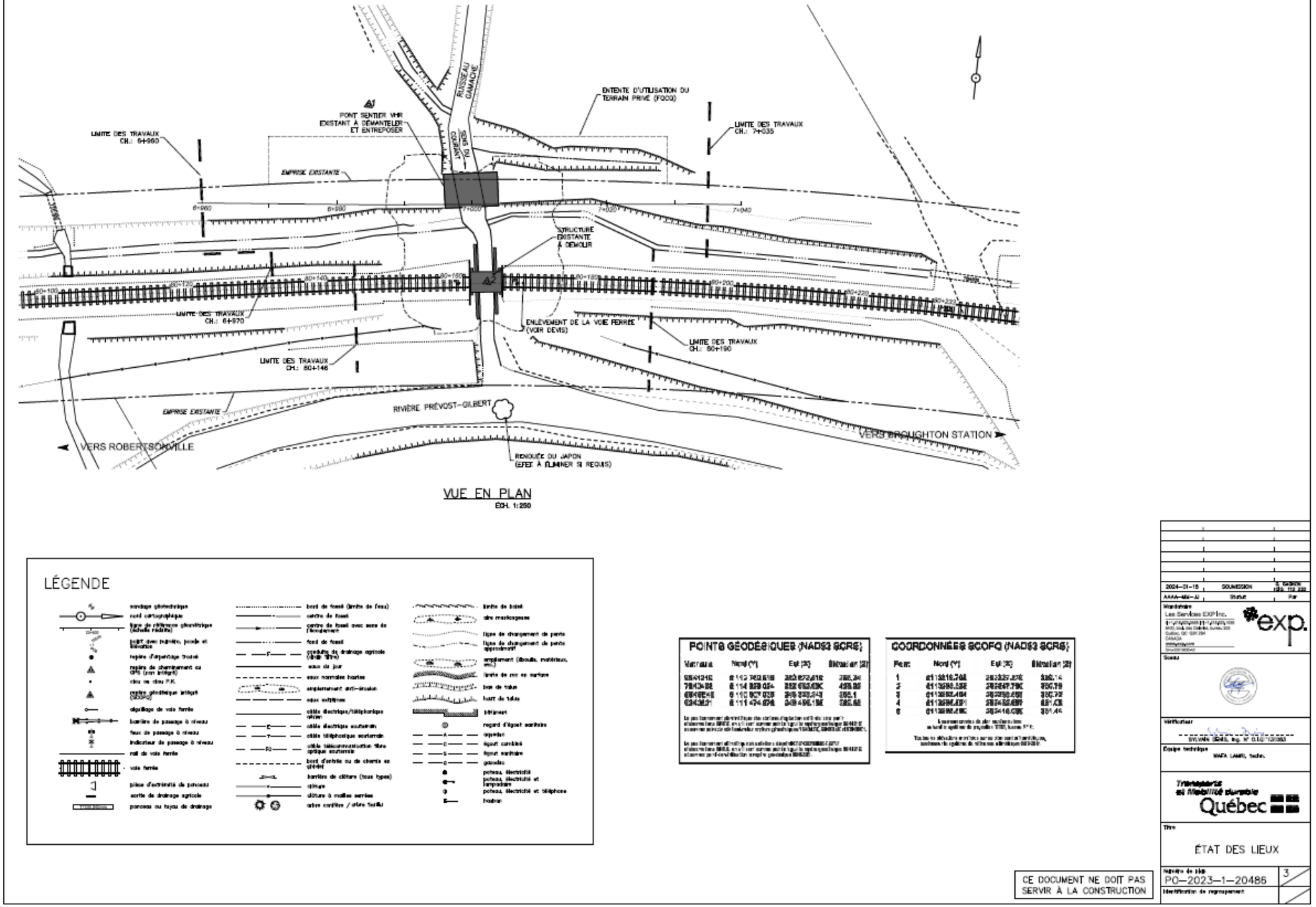

Figure 38. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 76.84 (MTMD 2024)

Photo 23. Localisation générale du pont ferroviaire PM 76.84, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-046)

Photo 24. Mur est du pont ferroviaire PM 76.84, vers l'est (TCI-9203-24-AD01-048)

Photo 25. Mur ouest du pont ferroviaire PM 76.84, vers le nord-est (TCI-9203-24-AD01-049)

RAPPORT P

6.2.3 Structure PM 91.30 (lot 4 220599/Saint-Frédéric)

Orienté selon un axe est-ouest, le pont ferroviaire localisé au PM 76.84 est situé au-dessus d'un petit ruisseau sans nom, dans les limites de la municipalité de Saint-Frédéric-de-Beauce (**figure 10**). Selon un rapport d'inspection, il aurait été construit en 1970. En somme, il s'agit d'un pont fait de poutres de bois dont le tablier était fait de madriers (**figure 39; photo 26**). Ce tablier était soutenu par des culées constituées de colonnes de bois de forme circulaire dont le diamètre variait entre 0,30 m et 0,40 m (**photos 27 et 28**). Quant aux murs de soutènement retenant les sols constituant les remblais des approches, ils étaient faits de madriers de bois de forme rectangulaires qui étaient dans un état de détérioration plutôt avancé (**photo 29**).

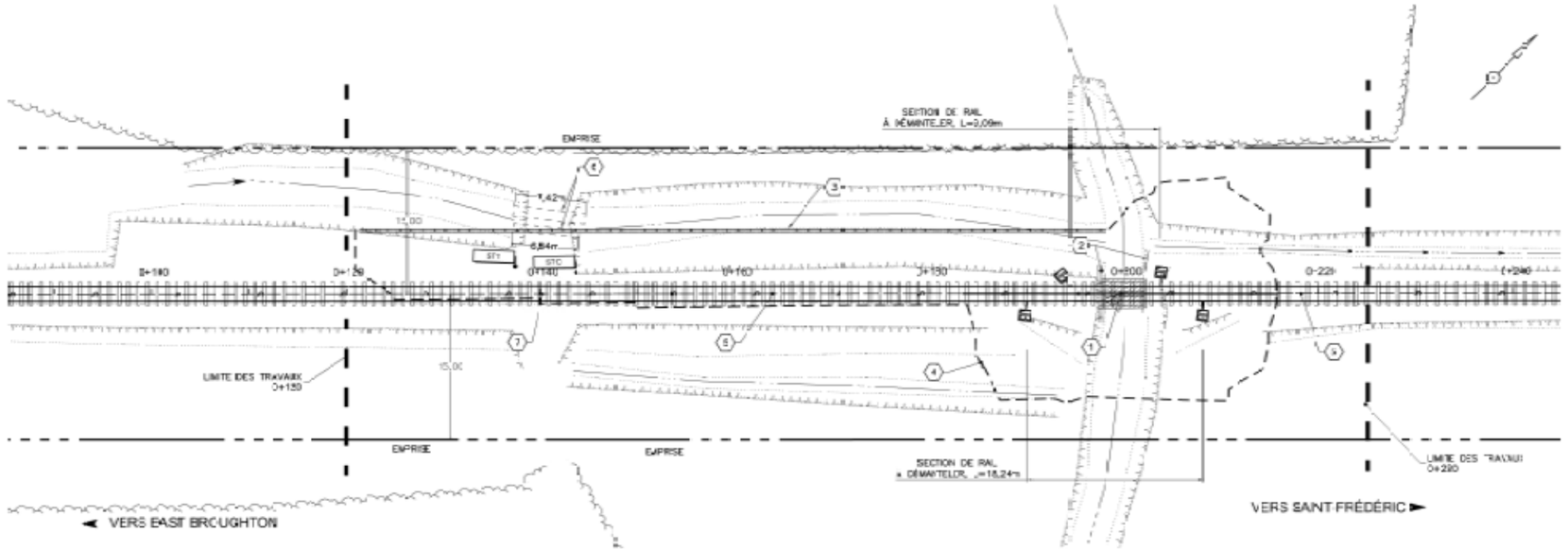

LÉGENDE

1. PONT EXISTANT F-16883 PM 91.30 À DÉMOLIR
2. MUR EN BOIS À DÉMOLIR
3. MUR TEMPORAIRE À INSTALLER AU COURS DES TRAVAUX
4. LIMITE D'EXCAVATION DU PONT ET MUR DE SOUTÈNEMENT PROPOSÉ
5. VOIE FERRÉE À ENLEVER (VOIR DEVIS)
6. PONCEAUX EXISTANTS TT30 1,42m-1950# ET TT06 6,84m-750# À ENLEVER (VOIR DEVIS)
7. ENTRÉE PRIVÉE ET PASSERELLE À ENLEVER (VOIR DEVIS)

VUE EN PLAN

ÉCH. 1:500

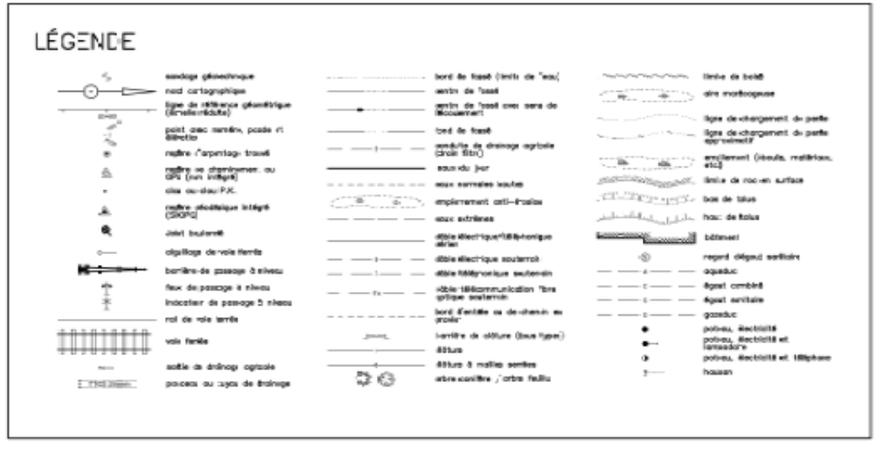

COORDONNÉES SCOPQ (NAD83)

Point	Nord(Y)	Est (X)	Élévation(Z)	PCode
97H02 B	5125605.0010	256543.2100	330.930	RG
187H02 B	5125605.0120	256543.2440	330.915	RG

Facteur combiné moyen : 1.000000

Toutes les coordonnées montrées sur plan sont calculées suivant le système de projection NAD83, fuseau 7

Toutes les élévations montrées sur ce plan sont en référence au niveau moyen des mers (NMM).

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

2024-06-13 SOUMISSION G. GAGNON

Révisions: LesServices EXP inc.

exp.

Vérifications: DOMINIC GIGNOL, ing. N° O.I.Q. 142197

Équipe technique: WAFA LAMRI, biol.m.

Transports et Mobilité durable Québec

Titre: ÉTAT DES LIEUX

Numéro de plan: PQ-2024-1-20227 3

Identification de remplacement:

CE DOCUMENT NE DOIT PAS SERVIR À LA CONSTRUCTION

Figure 39. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 91.30 (MTMD 2024)

Photo 26. Localisation générale du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-054)

Photo 27. Mur de soutènement du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-055)

Photo 28. Piliers de fondation du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-057)

Photo 29. Piliers de fondation du pont ferroviaire PM 91.30, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-058)

6.2.4 Structure PM 67.90 (lot 3 855 321/ Thetford Mines)

Orienté selon un axe est-ouest, le pont ferroviaire localisé au PM 67.90 est situé au-dessus du ruisseau Madore, dans les limites de la ville de Thetford Mines (**figure 11; photo 30**). Il s'agit plus précisément d'un ponceau de forme rectangulaire en béton armé (**photo 31; figure 40**). Il était constitué de murs en aile (**photo 32**). D'une longueur de 63 pieds (19,20 m), ces murs atteignaient seulement 1 pied (0,30 m) de largeur. Son ouverture mesurait, quant à elle, 4 pieds (1,22 m) de largeur sur 69 pieds (21,03 m) de hauteur par rapport au niveau du ruisseau.

Notons que la structure ferroviaire localisée au PM 67.90 était identique à celle située au PM 99.07. Par conséquent, cette dernière n'a donc pas été relevée.

Photo 30. Localisation générale du pont ferroviaire PM 67.90, vers le nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-061)

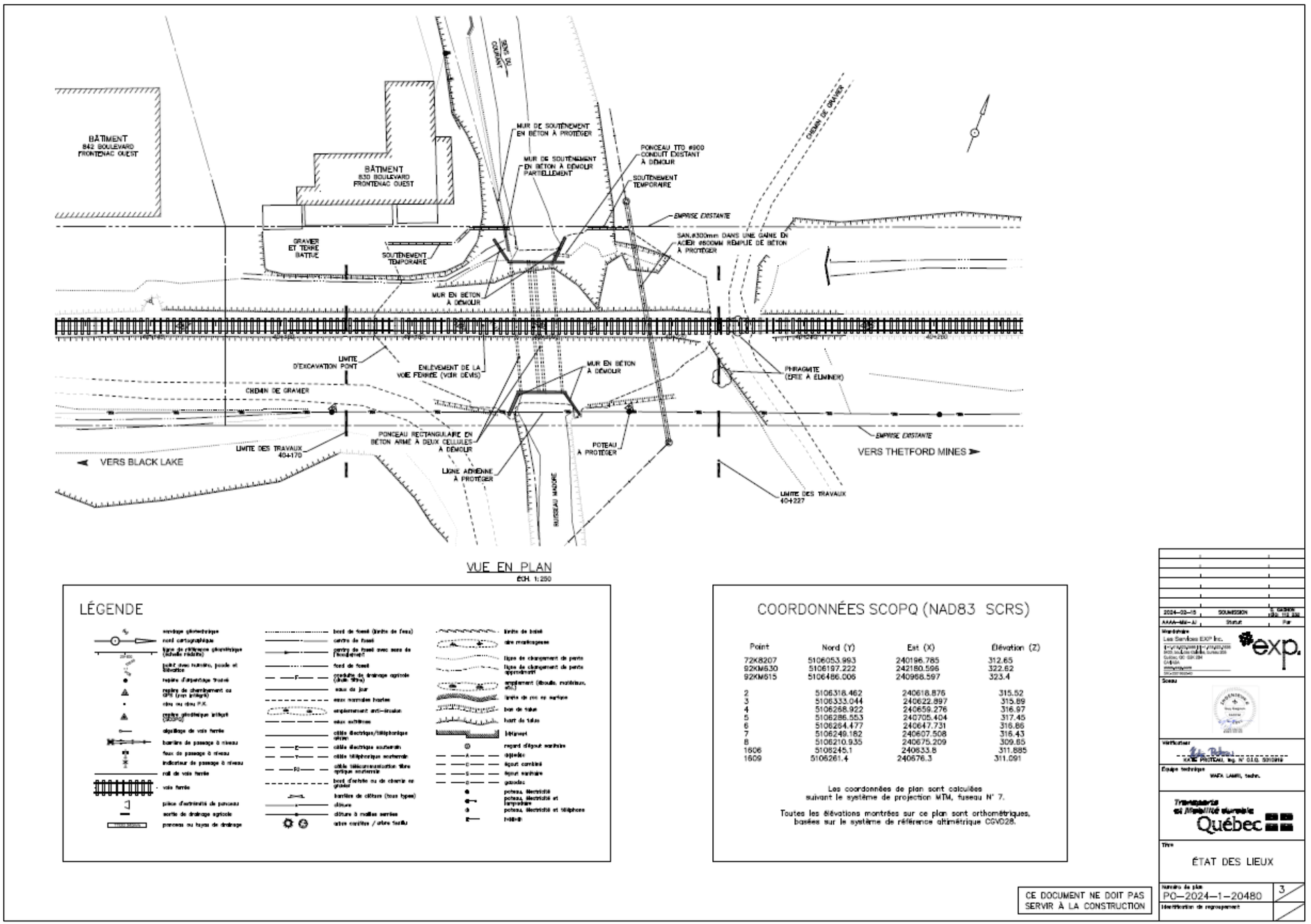

Figure 40. Vue du plan d'état des lieux de la structure PM 67.90 (MTMD 2024)

Photo 31. Vue d'ensemble du pont ferroviaire PM 67.90, vers le nord-nord-ouest (TCI-9203-24-AD01-063)

Photo 32. Mur en aile du pont ferroviaire PM 67.90, vers le nord (TCI-9203-24-AD01-064)

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre des futurs travaux qui seront entrepris dans le cadre du projet de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central, le MTMD a mandaté, au cours de l'été de 2024, la firme Truelle et Cie Inc. afin que celle-ci réalise des interventions archéologiques notamment dans l'emprise de structures ferroviaires présentant un intérêt patrimonial certain et afin d'éviter des arrêts de chantier.

Des interventions archéologiques de diverses natures ont donc été effectuées en 2024-2025. D'une part, une surveillance archéologique ainsi que de relevés architecturaux lors des travaux de reconstruction de la structure ferroviaire localisée au PM 97.70. Des travaux de supervision ont également été effectués dans le secteur de l'ancienne cour Bilodeau (PM 99.57) lors de l'aménagement d'un chemin de déviation temporaire du chemin de l'Écore Sud à Vallée-Jonction dans le cadre du projet de construction du mur de soutènement du pont de la voie ferrée de Vallée-Jonction. Dans le cas de cette dernière intervention, des éléments bétonnés témoignant d'anciens bâtiments associés à l'ancienne gare de triage Bilodeau ont été dégagés. Enfin, quelques structures ferroviaires originales ont fait l'objet de relevés architecturaux avant que celles-ci ne soient reconstruites lors des travaux. Il s'agissait plus précisément des structures situées aux PM 67.90, 72.80, 76.84 et 91.30. En somme, ces interventions comprenaient des travaux de supervision mais également des inspections visuelles et des relevés architecturaux

En somme, les interventions archéologiques qui ont été effectués dans le cadre du projet de réhabilitation du Chemin de fer du Québec Central ont permis de limiter les impacts sur les ressources témoignant de la mise en place de ce réseau ferroviaire qui a été construit en 1869 et qui relie Lévis à Sherbrooke en passant par la région de la Beauce. Par ailleurs, aucune recommandation n'est émise quant à la nécessité de réaliser d'autres interventions archéologiques dans les limites des secteurs touchées en 2024-2025.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTECH
2024 *Remplacement du pont P-18934, rivière Cliche, Saint-Joseph-des-Érables, Beauce. Étude du potentiel archéologique.* Rapport présenté à Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ARTEFACTUEL
2009 *Inventaires archéologiques (2007)*. Ministère des Transports du Québec, Direction de la Chaudière-Appalaches.

BALDWIN, R.
1776 *A view of the Rivers Kenebec and Chaudière with Colonel Arnold's route to Québec*. London : Lond. Mag. BAnQ : 0002663027.

BÉLANGER, F., BERBERI, S., BRETON, J.-R., CARRIER, D. et R. LESSARD
1990 *La Beauce et les Beaucerons : portraits d'une région 1737-1987*. Saint-Joseph-de-Beauce: La Société du patrimoine des Beaucerons et La Corporation du 250e anniversaire de la Beauce.

BENMOUYAL, José
1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec.

BONIN, G.
1944 « Un brin d'histoire ». *L'éclaireur, Édition spécial : La Beauce économique 1908-1944*, 36 (26) (23 mars 1944), s.p.

BOOTH, D.
2006 *Quebec Central Railway; From the St-Francis to the Chaudière*. Sherbrooke. Railfare DC Books.

BOUCHETTE, J.
1831 *To His Most Excellent Majesty King William IVth this Topographical Map of the District of Montréal, Lower Canada, Exhibiting the New Civil Division of the District into Counties pursuant to a recent Act of the Provincial Legislature ; also a large section of Upper Canada, traversed / by the Rideau Canal. Is with His Majesty's Gracious and Special Permission most humbly and gratefully dedicated by... Joseph Bouchette, His Majesty's Surveyor General of the Province... Scale of Miles 16[=Om. 148 ; 1 : 174 000 environ] ; Engraved by J. & C. Walker. Londres: James Wyld*. BNF : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb40593927f.

CARRIER, D., Gérard LAFLAMME, Luc OUELLET et Michel ROMPRÉ
1990 *Carte pédologique Comté de Beauce*. Service des sols, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

CHALIFOUX, Éric
1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec ». *Northeast Anthropology* (57) : 69-79.

CHAMPLAIN, Samuel de.
1993 *Des Sauvages*, présenté par Alain Beaulieu et Réal Ouellet. Montréal, Éditions Typo, 278 p.

CHAPDELAINE, Claude
2014 « Douze mille ans d'histoire amérindienne au Québec, le plus vieux chapitre ». *Archéologiques* (27) : 28–47.

2007a « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». *in* Chapdelaine, Claude (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec nº 32, p. 47-120.

2007b « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs » dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Paléo-Québec 36, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, p. 77-114.

2002 *Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : L'école de fouilles d'août 2002*. Université de Montréal, rapport inédit.

CHAPDELAINE, Claude et Éric GRAILLON (dir.)
2020 *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec nº 39.

CHAPDELAINE, Claude, GRAILLON, Éric, COURCHESNE, François, TURMEL, Marie-Claude, FORGET BRISSON, Laurence, HARDY, François, LAMOTHE, Michel et Adrian L. BURKE
2015 « Cascades 5, une composante de la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine à East Angus, Estrie, Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 45, nºs 2-3, p. 93–126.

CHAPDELAINE, Claude et Pierre J. H. RICHARD
2017 « Middle and Late Paleoindian Adaptation to the Landscapes of Southeastern Québec ». *PaleoAmerica* 3 (4) : 299–312.

CHARLAND, PHILIPPE
2005 *Définition et reconstitution de l'espace territorial du Nord-Est amériquain : la reconstruction de la carte du W8banaki par la toponymie abénakise au Québec Aln8baïwi Kkakina – Notre monde à la manière abénakise*. Département de géographie, Université McGill, Montréal, thèse de doctorat.

CHEVRIER, Daniel
2017 « Pour une refonte d'un concept archaïque ». Dans *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*, Paléo-Québec 36, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, pp. 327-335.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

COURVILLE, Serge
2003 *Histoire de Beauce-Etchemin-Amiante*. Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1047 p.

DAY, Gordon M.
1981 *The Identity of the Saint Francis Indians*. Canadian Ethnology Service Paper no. 71. National Museums of Canada, Ottawa.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY
2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Ministère des Ressources naturelles et de la faune du Québec.

DUCHAINE, Désirée-Emmanuelle
2011 *Réfection de la route 112 (projet MTQ 20-3471-9416): fouille archéologique (2005), cimetière de Saint-Frédéric (CbEr-1)*. Québec: Transports Québec, Service de la planification et de la programmation, Direction de la coordination, de la planification et des ressources et Roche.

DUMAIS, Pierre
2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec ». *Archaeology of Eastern North America* no 28, Eastern States Archaeological Federation, pp. 81-112.

1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Québec, ministère des Affaires culturelles. 101 p.

ETHNOSCOP
2023 *Voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic, Québec. Interventions archéologiques, 2021-2022 (BjEr-10 et BjEr-11)*. Services publics et Approvisionnement Canada, rapport inédit.

FAUCHIER, Denise
1993 Chapitre premier : un milieu, une population. Dans s.a., *Tring-Jonction, Beauce : 1918-1993*, Sherbrooke, Louis Bilodeau, pp. 12-26.

GALE, Samuel et John B. DUBERGER
1794-1795 *Plan of part of the province of Lower Canada containing the country from the river Montmorency near Quebec upwards as far as any surveys have been hitherto made, that is to St.Regis on the Rr. St. Lawrence, and to the township of Buckingham on the Rr. Ottawa*. Québec. BAnQ : G/3450/1795/G35/1900 DCA gf.

GATES ST-PIERRE, Christian
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Rapport soumis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GIGUÈRE, Robert

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

1954 « Vue aérienne de Tring-Jonction en 1954 ». A.S.P.B. Collection Tring-Jonction, Fonds Louis Paré. Dans Bélanger, France, Sylvia Berberi, Jean-René Breton, Daniel Carrier, and Renald Lessard (1990), *La Beauce et les Beaucerons: portraits d'une région 1737-1987*. Saint-Joseph-de-Beauce: La Société du patrimoine des Beaucerons et La Corporation du 250e anniversaire de la Beauce.

GRAILLON, Éric
1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt*. MRC du Granit/MCCQ, rapport inédit.

GROLEAU, Gilles
1990 « Tring-Jonction ». Dans BÉLANGER, France, BERBERI, Sylvia, BRETON, Jean-René, CARRIER, Daniel et Renald LESSARD, *La Beauce et les Beaucerons : portraits d'une région 1737-1987*. Saint-Joseph-de-Beauce : La Société du patrimoine des Beaucerons et La Corporation du 250e anniversaire de la Beauce, p. 346.

JANSON, Rebecca
2009 *Sépultures du cimetière de Saint-Frédéric : étude sur la quincaillerie de cercueil et les modes d'inhumation d'une communauté catholique et rurale de la Beauce aux 19e et 20 e siècles*. Université Laval.

LALIBERTÉ, Marcel
1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Ministère des Affaires culturelles, Québec, rapport inédit.

LETENDRE, Myriam
2007 « Le réseau des cherts au Méganticois ». *in* Chapdelaine, Claude (dir.), *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne,* Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Paléo- Québec no 32, pp. 271-308.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES
SIGÉOM. Carte interactive. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca. Consulté le 2 novembre 2023.

MONTRÉSOR, John
1760 *Plan of a rout undertaken in winter, Jany. 26th, from Quebec, the capital of Canada, to the frontier settlements of the Township of Topsham near Brunswick Fort on the River Ammerascaegun in the Province of New Hampshire, Feby. 20th 1760*. Library of Congress: http://hdl.loc.gov/loc.gmd/g3734t.ar080800.

MUNICIPALITÉ DE TRING JONCTION
Bibliothèque Livres-en-train. Consulté le 24 janvier 2025. https://www.tringjonction.qc.ca/pages/bibliotheque-livres-en-train.

NORMANDEAU, Philippe Xavier
2010 *Histoire du drainage tardiglaciaire de la vallée de la rivière Chaudière et des région avoisinantes, Québec*. Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

PINTAL, Jean-Yves
2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques* no 19, Québec, Association des archéologues du Québec, pp. 1-20.

2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 22, no 3, Montréal, pp. 41-54.

PLOURDE, M.
2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction du patrimoine et de la muséologie.

PROVOST, Honorius
1974 *Chaudière - Kennebec.* Québec : Garneau.

RÉPERTOIRE DU PATRIMOINE CULTUREL DU QUÉBEC
Gare de Tring-Jonction. Visité le 24 janvier 2025. https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93481&type=bien

RESSOURCES NATURELLES CANADA
Système de données d'observation de la Terre. https://www.eodms-sgdot.nrcan-rncan.gc.ca/index-fr.html

RICHARD, P. J. H.
2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien » dans Chapdelaine, Claude et Éric Graillon (éds), *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 39, Montréal, pp. 23–60.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances ». *in* Chapdelaine, Claude (dir.), *Entre lacs et Montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n^{o} 32, p. 21-45.

ROY, Nicole et Denise FAUCHER
1993 Chapitre Cinquième : les communications. Dans s.a., *Tring-Jonction, Beauce : 1918-1993*, Sherbrooke, Louis Bilodeau, pp. 81-89

TURCOTTE, Loren, CHAMPAGNE, Danielle et Denise FAUCHER
1993 *Chapitre Deuxième : 75 ans de vie municipale*. Dans s.a., *Tring-Jonction, Beauce : 1918-1993*, Sherbrooke, Louis Bilodeau, pp. 12-26.

VIDAL, V.
2007 « Palethnographie du site Nebessis (BiEr-03), une occupation préhistorique sur la berge du lac aux Araignées ». *in* Chapdelaine, Claude (dir.), *Entre lacs et montagnes au*

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne, Montréal : Recherches amérindiennes au Québec, Paléo- Québec n^{o} 32, p. 221-250.

Archives BAnQ

1795 Plan of the Township of Broughton. E21, S555, SS1, SSS1, PB.30.

1856 Plan de la paroisse Saint-Frédéric [Beauce] canoniquement érigée les 7 juillet 1851 et 23 avril 1856 civilement érigé en avril 1856. 03Q, E21, S555, SS1, SSS14, PF.9.

1888 Plan Quebec Central Railway. E25, S105, SS4, D242.

1893 (Plan of deviation) Q. C. R. Tring to Lake Megantic Plan of Location from Junction with Main Line near Tring to STAN 2 (...). E25,S105,SS4,D226.

1896 Q. C. R. Plan of Line as Built Tring to END of First Ten Miles [Canton Broughton rang I et II]. E25, S105, SS4, D242.

1900 Main Line township of Broughton. E25,S105,SS4,D1624.

1940 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-L-07, St. Joseph. G 3400 s63 C37 21-L-07 1940 DCA.

1952 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000]. 21-L-07-W, St. Joseph. G 3400 s50 C37 21-L-07-W 1952 DCA.

1971 [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000] 21 L/7, St-Joseph. G 3400 s50 C37 21-L-07 1971 DCA.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Archeo
consultant

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE L'ARMÉE DU SALUT, QUÉBEC

Permis 24-ARCO-05
Détenteur : Jérémy Gribaut

2026-03-04

FINAL

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE L'ARMÉE DU SALUT, QUÉBEC

SOUMIS À :

CIUSS de la Capitale-Nationale

2601, chemin de la Canardière

Québec, QC G1J 2G3

SOUMIS PAR :

Archéoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR :

JÉRÉMY GRIBAUT, M. A.

Archéologue

Archeoconsultant inc.

VÉRIFIÉ PAR :

FRANÇOIS GUINDON, Ph. D.

Archéologue principal

Archeoconsultant inc.

4, 3e Rue Ouest

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0

Téléphone : (418) 409-7455

info@archeoconsultant.ca

www.archeoconsultant.ca

Page couverture : Dormants de l'ancienne voie du tramway de Québec, vers l'est

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a missionné Archéoconsultant pour réaliser une supervision archéologique sur des terrains leur appartenant, au 14 côte du Palais ainsi que dans la rue McMahon, à l'ancien bâtiment de l'Armée du Salut, à Québec. Une série de réfections ont lieu au sein de l'édifice, impliquant des excavations pouvant affecter d'éventuels vestiges archéologiques.

Objectifs

La supervision avait pour objectif de déterminer si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. Le cas échéant, la supervision devait aussi permettre d'arrêter les travaux, d'évaluer les vestiges, ainsi que d'estimer l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être proposées.

Résultats

La supervision archéologique a eu lieu entre le 22 juin 2025 et le 30 octobre 2025, de façon discontinue. Étaient présents sur le terrain le chargé de projet et l'arpenteuse. Quelques débris ont été trouvés en contextes remaniés ainsi que des vestiges de la voie d'un ancien tramway. Le sol parait avoir été fortement bouleversé, incluant les niveaux supérieurs de la séquence naturelle qui semblent avoir été arasés.

Valeur patrimoniale et risque d'impact

La valeur patrimoniale des vestiges observés est modérée en raison du caractère relativement commun de ce type de vestiges aux environs. Le risque d'impact du projet sur la ressource archéologique est donc faible.

Recommandations

L'entrepreneur a pu procéder sans précaution supplémentaire par rapport au patrimoine archéologique et le vestige a dû être détruit pour laisser place aux infrastructures.

Malgré le faible risque, des découvertes archéologiques restent possibles aux environs. Si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement ailleurs sur les terrains visés, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Archéoconsultant inc.

Jérémy Gribaut, M. A.	Archéologue responsable –supervision au chantier et rédaction du rapport
François Guindon, Ph. D.	Archéologue coordonnateur – coordination, aide à la rédaction et contrôle qualité
Édith Bergeron, M. Sc.	Géomaticienne – géomatique et arpentage
Éloïse St-Pierre, M. A.	Archéologue assistante – aide à la rédaction de la section environnementale

CIUSSS de la Capitale-Nationale

Audrey Rivest	Conseillère en bâtiment
Gabriel Matteau	Conseiller en bâtiment

La Ville de Québec a couvert les frais de réalisation pour l'intervention et le rapport, pour la portion dans les emprises municipales (à l'occasion des travaux de branchement réalisés par l'équipe des Travaux publics de la Ville de Québec), mais a demandé à ne pas être identifiée comme promoteur.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF iv
ÉQUIPE DE PRODUCTION v
TABLE DES MATIÈRES vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS viii
LISTE DES CARTES viii
LISTE DES TABLEAUX ix
1. INTRODUCTION 1
1.1. Résumé du projet 1
1.2. Objectifs et portée de l'étude 1
1.3. Structure du rapport 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1. Recherche documentaire 3
2.2. Supervision des travaux 3
2.3. Consignation des données 4
2.4. Traitement des artefacts 4
3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL 5
3.1. Environnement 5
3.2. Histoire culturelle et patrimoine 9
4. RÉSULTATS 20
4.1. Sous-opération 01AA 20
4.2. Sous-opération 01AB 20
4.3. Sous-opération 01AC 21
4.4. Sous-opération 01AD 21
5. CONCLUSION 28
5.1. Résultats 28
5.2. Valeur patrimoniale et risque d'impact 28
5.3. Recommandations 28
6. RÉFÉRENCES 29

ANNEXE A : LISTE DES STRUCTURES 33
ANNEXE B : MATRICE DE HARRIS 34

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Profil de dénivelé de l'aire d'étude, coupe transversale (en rouge) de l'aire d'intervention 7
Figure 2 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche 2005) 9
Figure 3 : L'aire d'étude et ses environs vers ca1850-1923 (Sans nom 1850) 19
Figure 4 : Extrait du plan du tramway de Québec en 1896 (Sans nom 1896) 22
Figure 5 : Sous-opération 01AA – vue générale, vers le nord 23
Figure 6 : Sous-opération 01AA – vue en plan, destruction du béton, vers l'est 23
Figure 7 : Sous-opération 01AA – profil du lot 01AA01 en cours d'excavation, vers le nord .. 23
Figure 8 : Sous-opération 01AA – déchet récent, lot 01AA01, en plan 23
Figure 9 : Sous-opération 01AA – profil stratigraphique, vers le nord 23
Figure 10 : Sous-opération 01AB – vue générale, vers l'est 23
Figure 11 : Sous-opération 01AB – vue générale, vers le sud-ouest 23
Figure 12 : Sous-opération 01AB – structures 01AB100 à 105, vers l'est 23
Figure 13 : Sous-opération 01AB – vue en plan, lot 01AB02 24
Figure 14 : Sous-opération 01AB – vue en plan, lot 01AB03 24
Figure 15 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le sud 24
Figure 16 : Sous-opération 01AC – bouteille de Coca-Cola du lot 01AC01 24
Figure 17 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le sud 24
Figure 18 : Sous-opération 01AC – profil, vers le nord 24
Figure 19 : Sous-opération 01AC – profil, vers l'est 24
Figure 20 : Sous-opération 01AC – vue générale, lot 01AC01, vers le nord 24
Figure 21 : Sous-opération 1165-01-AC – Vue générale, roc affleurant à la surface, vers le nord 25
Figure 22 : Sous-opération 1165-01-AC –Vue en plan, début de la ruelle, vers le nord 25
Figure 23 : Sous-opération 01AC – vue en plan d'artefacts de la sous-opération 25
Figure 24 : Sous-opération 01AC - vue générale, vers le sud 25
Figure 25 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le nord 25
Figure 26 : Sous-opération 01AD – vue générale, vers le nord-ouest 25
Figure 27 : Sous-opération 01AD – vue générale, vers le nord 25

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances 2
Carte 2 : Résultats de l'intervention 27

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sommaire des résultats 20
Tableau 2 : Sous-opération 01AA – description des lots 26
Tableau 3 : Sous-opération 01AB – description des lots 26
Tableau 4 : Sous-opération 01AC – description des lots 26
Tableau 5 : Sous-opération 01AD – description des lots 26

1. INTRODUCTION

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale ont missionné Archéoconsultant pour réaliser une supervision archéologique sur des terrains leur appartenant, situés au 14 côte du Palais, ainsi que dans la rue McMahon (carte 1). La supervision avait lieu dans le cadre de travaux de réfection de l'ancien bâtiment de l'Armée du Salut.

1.1. Résumé du projet

Les travaux faisant l'objet de la supervision impliquaient des aménagements de surface et des excavations sur le terrain de l'ancien bâtiment de l'Armée du Salut. Une supervision archéologique s'imposait en raison du fait que le projet se trouvait dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, classé site patrimonial et patrimoine mondial. L'intervention empiétait aussi sur les limites du site archéologique CeEt-364 (carte 1).

1.2. Objectifs et portée de l'étude

La supervision couvrait un espace approximatif de 825 m^2 (carte 1). Elle devait permettre de déterminer si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. En cas de découverte, la supervision permettait d'arrêter les travaux, d'évaluer les vestiges et l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être formulées.

1.3. Structure du rapport

Suivant l'introduction, la seconde section détaille la méthodologie employée pour la supervision. La troisième présente un aperçu de l'histoire environnementale et culturelle de l'aire d'étude. La quatrième section présente les résultats de la supervision. La dernière section fait office de conclusion et estime le risque d'impact du projet sur les vestiges recensés. Elle propose aussi des recommandations relatives aux mesures d'atténuation d'impact à appliquer.

Le dossier numérique contient toute la documentation technique, notamment les fichiers cartographiques vectoriels, les photographies, le catalogue photo, ainsi qu'une version PDF du présent rapport.

TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE L'ARMÉE DU SALUT, QUÉBEC

Supervision archéologique

Carte 1
Localisation de l'aire à l'étude et synthèse des connaissances

Aire d'intervention

Site archéologique (polygone)

Site archéologique (centroïde)

Sources
MCC 2024, Archéoconsultant 2025, Communauté métropolitaine de Québec 2021

Nad83 MTM fuseau 7

0 25 50 m

Préparé par E.Bergeron
Validé par F.Guindon

2026-01-25

Archeo consultant

Carte 1 : Aire d'étude et synthèse des connaissances

2. MÉTHODOLOGIE

La supervision archéologique comprend quatre composantes essentielles, soit la recherche documentaire, la supervision des travaux au terrain, la consignation des données et le traitement des artefacts.

2.1. Recherche documentaire

Différentes sources ont été consultées afin de répertorier et localiser les interventions archéologiques, études de potentiel archéologique, vestiges et aménagements de l'aire d'étude et ses environs.

Les sources suivantes ont été consultées :

- Documentation fournie par le client
- Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)
- Bibliothèque numérique en archéologie
- Publications sur l'histoire et l'archéologie régionale

Les informations relatives à l'environnement naturel contemporain et ancien ont aussi été recueillies afin de définir l'histoire environnementale de l'aire étudiée. Les sources suivantes ont été consultées pour documenter l'environnement naturel :

- Infrastructure géomatique ouverte (IGO) données écoforestières
- Système d'information géominière (SIGÉOM)
- Publications sur l'histoire environnementale et l'environnement contemporain de la région
- Google Earth Pro

2.2. Supervision des travaux

La supervision archéologique a eu lieu pendant la phase de construction de l'entrepreneur. Les enregistrements ont été organisés en une opération unique (01) et quatre sous-opérations (01AA à 01AD), selon le système d'enregistrement Tikal. L'archéologue agissait à titre d'observateur et pouvait interrompre brièvement les travaux en contexte de découverte, afin de procéder à des enregistrements et évaluations sommaires.

2.3. Consignation des données

Les données étaient recueillies en utilisant le système Tikal. Elles étaient consignées au carnet de notes du responsable de l'intervention et de l'assistante, ainsi que sur les fiches d'enregistrement numériques de la plate-forme Axyz d'Archéoconsultant. Les artefacts devaient être recueillis par lot et accompagnés d'une étiquette de provenance.

Les relevés photographiques étaient faits à partir de la plate-forme numérique Axyz. Les informations de catalogage comprenaient le code Borden ou le code temporaire, la latitude, la longitude, l'orientation cardinale, la zone, la date et une description. Des séquences stratigraphiques témoins étaient relevées de façon ponctuelle dans les excavations de l'entrepreneur. L'environnement était aussi décrit. Tous les vestiges structurels (aménagement, fondation, bâtiment, etc.) devaient aussi faire l'objet d'un relevé photographique détaillé.

Les informations de localisations étaient enregistrées à l'aide de deux types d'appareils, soit une station d'arpentage de type DGPS RTK et un niveau laser de précision. Le premier sert à relever la position X, Y, Z des vestiges de structures et des limites de profils stratigraphiques. Le second appareil sert à relever les limites verticales de lots, selon l'axe Z. Il sert du même coup à produire les profils stratigraphiques.

2.4. Traitement des artefacts

Aucun artefact n'a été récolté.

3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

L'aire à l'étude a connu une riche succession d'événements qui ont façonné son patrimoine archéologique. Les principales composantes de cette histoire, présentée dans les pages qui suivent, incluent les changements à l'environnement naturel et aux sociétés qui ont occupé le territoire.

3.1. Environnement

L'environnement contemporain et ancien peut nous aider à comprendre les facteurs naturels qui ont influencé l'occupation humaine à travers le temps.

3.1.1. Environnement contemporain

Selon la classification de Köppen-Geiger, le climat est continental humide (Dbf), caractérisé par des étés chauds et des hivers froids. L'espace se trouve également dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul, où prédominent les espèces feuillues, comme l'érable à sucre, les tilleuls, les frênes blancs, les cerisiers, les ostryers, les hêtres et les bouleaux jaunes (Ministère des ressources naturelles et Forêts 2025). La limite nord, où le relief devient plus accidenté, est davantage propice aux érablières à bouleaux jaunes et à la bétulaie jaune à sapin. Le bord du fleuve présente une alternance de falaises et de terrasses marines, tandis que le relief de la région demeure globalement plat. Cependant, la végétation a été largement perturbée dans la Ville de Québec en raison de l'urbanisation.

La faune est diversifiée dans les boisés de la région. On y retrouve, entre autres, l'orignal, le cerf de Virginie, le porc-épic, le lièvre et la sauvagine. Le Saint-Laurent, à la hauteur de Québec, est reconnu comme une aire de concentration d'oiseaux aquatiques. Les oies, les bernaches et les canards y abondent. Le fleuve Saint-Laurent est aussi une riche source de ressources halieutiques. Le saumon, le bar, la barbue et l'esturgeon sont parmi les espèces que l'on pêchait autrefois. Au XVII^{e} siècle, le phoque commun était également chassé et l'anguille était exploitée aux environs (Côté 1996).

Le sol est constitué de dépôts marins sableux, tandis que le sous-sol géologique se situe à la limite de la province des Appalaches. La formation géologique de la Ville de Québec 3, datant de l'Ordovicien, couvre l'aire d'intervention. On y trouve du calcaire argileux homogène, d'une épaisseur variant entre 1 et 5 m, avec des interlits de shale de moins d'un mètre (Ministère des Ressources naturelles et Forêts 2025).

L'aire d'intervention se trouve dans le quartier du Vieux-Québec. La topographie présente une inclinaison relativement prononcée avec une altitude comprise entre 31 et 35 m au-dessus du niveau marin actuel (NMA) (figure 1). Elle s'étend principalement à l'angle de la côte du Palais et de la rue McMahon. Cette zone inclut l'intégralité de la Maison Charlotte, actuellement occupée par l'Armée du Salut, ainsi que son stationnement goudronné au sud du bâtiment. À l'est de la zone se trouve également une portion du bâtiment où est implanté le restaurant Carthage Express. Enfin, la zone d'étude englobe aussi le trottoir et une partie de la Côte du Palais, au nord.

Figure 1 : Profil de dénivelé de l'aire d'étude, coupe transversale (en rouge) de l'aire d'intervention

3.1.2. Environnement ancien

Le premier prérequis à l'occupation humaine du territoire est la libération des terres de l'Inlandsis laurentidien – large calotte glaciaire qui a recouvert l'Amérique du Nord pendant une centaine de milliers d'années jusqu'à l'Holocène. Un lent réchauffement climatique, entamé il y a 20 000 ans, se conclut par la fonte graduelle du glacier. Celle-ci se traduit par la formation de la mer de Champlain, une énorme étendue d'eau salée qui ennoie l'actuelle vallée du Saint-Laurent. Alors que le relèvement isostatique se poursuit, vers 9 800 ans avant aujourd'hui (AA), la mer de Champlain se vide et laisse place à un large lac d'eau douce – le lac à Lampsilis. Le proto-Saint-Laurent se met en place dès 8 000 ans AA et vers 7 000 ans AA, le niveau fluvial est similaire à celui d'aujourd'hui, mais quelques fluctuations mineures sont tout de même documentées. Les eaux du proto-Saint-Laurent se sont stabilisées il y a environ 1 000 ans (figure 2) (Dionne 2001; Lamarche 2011).

L'évolution du climat des derniers millénaires est extrapolée depuis les données polliniques disponibles. À la suite de la fonte du glacier, c'est un paléoclimat périglaciaire plus froid que l'actuel et une végétation de toundra herbacée qui règnent dans le sud du Québec. Pendant l'Holocène inférieur (11 500 à 8000 ans AA), la toundra devient arbustive, puis une pessière noire lui succède. Entre 8 000 et 4 500 ans AA, le continent connait une période de réchauffement et la pessière est remplacée par une sapinière à bouleau blanc. Autour de 6 000 ans AA, le domaine de l'érablière est établi dans la région de Québec et perdure, bien que sa composition évolue. Un léger refroidissement s'entame vers 4 000 ans AA et se poursuit jusqu'à l'époque industrielle. Au tournant du quatrième millénaire AA, le noyer cendré, le caryer, le hêtre et le pin font, entre autres, partie des érablières du Sud québécois. La composition forestière d'aujourd'hui s'est constituée lors des deux derniers millénaires avant l'actuel (Côté 1996; Richard et Grondin 2009).

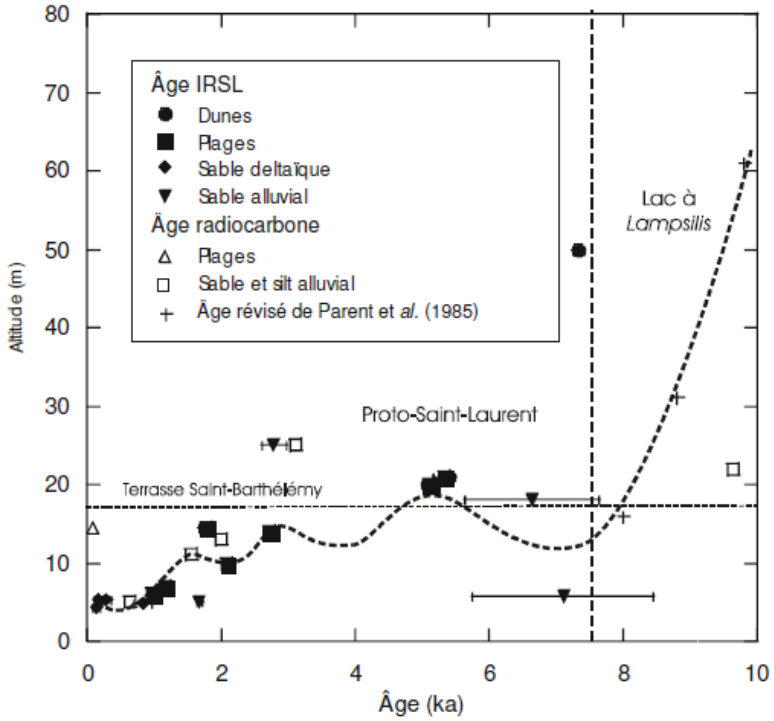

Figure 2 : Évolution des niveaux d'eau relatifs du lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent aux environs du lac Saint-Pierre à partir de 10 000 ans AA (Lamarche 2005)

3.2. Histoire culturelle et patrimoine

La brève histoire culturelle régionale qui suit s'intéresse principalement aux changements dans le mode d'occupation des terres et à l'identité des occupants depuis la paléohistoire.

3.2.1. Occupation autochtone

Les sites autochtones de la paléohistoire[1] consistent le plus souvent en des restes de campements enfouis à faible profondeur. Ceux-ci se présentent sous la forme de

[1] Le mot « paléohistoire » est utilisé en remplacement de « préhistoire ». Le terme proposé est plus respectueux de l'histoire autochtone précédant l'arrivée européenne en Amérique puisque « préhistoire » implique que les peuples autochtones n'avaient pas d'histoire avant les Européens. Cette notion est évidemment fausse et l'archéologie contribue à documenter le passé riche et ancien des premiers peuples du continent. Dans le même esprit, l'expression « période coloniale » remplace celle de « période historique » puisque la colonisation est le véritable fait marquant de l'arrivée européenne et de sa présence continue depuis le XVI[e] siècle. Dans le même esprit, la terminologie divisant les groupes d'occupants en autochtone et allochtone est ici préférée à autochtone et euroquébécois. L'appellation « euroquébécois » tend à nier l'existence de groupes allochtones non européens à travers l'histoire coloniale du pays. Le terme « allochtone » est donc ici plus inclusif et respectueux de la diversité culturelle de la province.

composantes d'habitations, comme des foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets et artefacts. D'autres lieux sont associés à l'exploitation de matières premières, tels que l'extraction de la pierre dans des affleurements rocheux. Les lieux à caractère rituel, comme les sépultures et les sites rupestres, sont plus rares.

La nature fugace de ces traces s'explique par le mode de vie des sociétés autochtones et par les problèmes de conservation des vestiges. Ce qui nous reste est le plus souvent la portion non dégradable, comme les artefacts lithiques et céramiques. Les restes osseux carbonisés et les structures de combustion sont aussi communs. Ces vestiges nous permettent tout de même d'observer des transformations importantes dans le mode de vie des occupants autochtones à travers le temps.

La paléohistoire du Québec méridional, espace englobant le territoire de la ville de Québec, est généralement découpée en trois grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Chacune se distingue principalement par les schèmes d'établissement, les stratégies de subsistance et la culture matérielle.

3.2.2. Paléoindien

Les premières incursions sur le territoire québécois remontent à la période paléoindienne qui se décline en deux sous-périodes.

Le Paléoindien ancien (12 500 – 10 000 ans AA) demeure mal connu au Québec, puisque très peu de sites datant de cette période ont été identifiés jusqu'à présent. Les pointes de projectiles à cannelure sont les marqueurs types du Paléoindien ancien et seul le site Cliche-Rancourt, près du lac Mégantic, a livré ce type de pointe (Chapdelaine 2007; 2012). La rareté des occupations du Paléoindien ancien s'explique par le fait que la majeure partie de la province était peu ou pas hospitalière à la présence humaine au début de l'Holocène. De plus, les berges de la vallée du Saint-Laurent ont longtemps été ennoyées et seules les terres émergées du Québec méridional pouvaient accueillir des occupations lors du Paléoindien ancien (Chapdelaine 2004).

Sur la rive sud du Saint-Laurent, deux sites présentent certains indices pouvant indiquer une occupation ancienne datant du Paléoindien ancien. Il s'agit des sites Pointe-De la Martinière (CeEs-11) (Pintal 2015b; 2015c) et domaine Longwood (CeEt-471) (Pintal 2015a). Ce dernier a livré deux pointes de projectile rappelant le type Cormier-Nicholas que l'on associe à la phase terminale du Paléoindien ancien (Bradley et al. 2008), alors qu'aucun objet clairement diagnostique n'a été recueilli sur le site Pointe-De la Martinière. Tout de même, l'élévation de ce site suggère une occupation ancienne. Ces deux sites se situent sur de hautes terrasses, à une altitude de 20 m NMM. La terrasse où se trouve

CeEs-11 est directement accotée au fleuve, alors que CeEt-471 est située à 250 m de distance, à proximité d'un ruisseau.

Le Paléoindien récent (10 000-8 000 ans AA) est mieux connu au Québec et s'exprime par la culture Plano. On reconnait cette période dans le registre archéologique par les pointes de projectile Sainte-Anne/Varney ou Agate Basin. Les forêts et les bifaces de grand calibre sont aussi communs (Saule 2021). La facture technologique des groupes Plano est aussi distinctive alors que de fines retouches parallèles ornent souvent leur production bifaciale. Les groupes Plano, très mobiles, favorisent d'ailleurs des matières premières de bonne qualité. Plusieurs sites du Paléoindien récent ont été répertoriés en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999), en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020; Graillon et al. 2012) et dans le Bas-Saint-Laurent (Chapdelaine 1994; Pintal 2006). Des sites possiblement associés à la période ont aussi été trouvés en Abitibi (Côté 1998), au Saguenay (Archambault 1998) et dans la région de Québec. Sur la rive sud du Saint-Laurent, quelques sites pourraient aussi avoir été occupés pendant la période. Une dizaine de sites de la période se trouveraient de part et d'autre du fleuve à la hauteur de Québec. La plupart se trouvent à une altitude supérieure à 50 m NMM, à proximité de paléorivages.

3.2.3. Archaïque

De nombreux changements technologiques se manifestent pendant l'intervalle de 6 000 ans, couvert par l'Archaïque (9000 – 3000 ans AA). Il s'agit notamment du travail de la pierre par bouchardage et polissage et le développement d'une industrie du cuivre natif (Plourde 2003; 2006). Des pointes de projectile avec base bifurquée, à encoches ou encore à pédoncule, apparaissent pendant l'Archaïque. On constate aussi des changements dans la subsistance, alors que le spectre alimentaire s'élargit. Les groupes intègrent les ressources halieutiques et le petit gibier dans leur diète et on note une intensification des activités de cueillette. Les groupes de l'Archaïque demeurent mobiles et occupent principalement de petits campements temporaires. On voit toutefois l'apparition de campements saisonniers dont l'occupation est plus longue. Dans la région de Québec, mis à part de fugaces indices, le territoire ne semble pas avoir été intensivement fréquenté pendant la période. L'occupation par des groupes très mobiles est cependant difficile à déceler d'un point de vue archéologique.

L'Archaïque ancien (9 000 – 8 000 ans AA) est encore méconnu au Québec. On l'associe à des pointes de projectiles à base bifurquée ou encore à la tradition de l'Archaïque du golfe du Maine (Robinson 1992). Cette dernière se distingue par une forte exploitation du quartz et une industrie lithique principalement axée sur la production d'outils unifaciaux. Dans la région de Québec, quelques sites ont été identifiés à l'embouchure de la rivière Chaudière (CeEt-482 et CeEt-679, CeEt-680). CeEt-482 a

d'ailleurs livré une datation de 7 990 ± 80 ans AA et présenterait une composante de l'Archaïque du golfe du Maine (Driscoll et al. 2017; Laliberté 1991; 1992).

L'Archaïque moyen (8 000 – 6 000 ans AA) se manifeste par des pointes à pédoncule convergeant. Les types les plus communs sont Neville et Stark (Cross 1999; Dincauze 1976). Cette période est toutefois moins bien représentée au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent. Cela s'explique en partie par le fait que le fleuve aurait pu être plus bas que lors de périodes subséquentes (figure 2) (Loewen et al. 2005; Tuck 1975).

Les données concernant l'Archaïque supérieur (6 000 – 3 000 ans AA) sont nettement plus abondantes. Dans la vallée du Saint-Laurent, c'est la tradition laurentienne qui prévaut (Clermont et Chapdelaine 1982). On la reconnait, entre autres, par les pointes de projectile Vergennes, Brewerton et Lamoka. On note également des outils en pierre bouchardée et polie de formes variées. Les poids de propulseurs, baïonnettes, gouges, haches, herminettes, ainsi que couteaux semi-circulaires et pointes en pierre polie font aussi partie de la boite à outils des groupes. Les objets en cuivre natif sont également communs pendant cette période et incluent hameçons, aiguilles, parures, haches et pointes. Quelques occupations sont d'ailleurs recensées aux environs de Québec, notamment à Place-Royale, où du chert était aussi extrait de la falaise bordant l'espace. L'aire à l'étude aurait pu être occupée à partir de cette période en se fiant à l'altitude du terrain.

3.2.4. Sylvicole

Dans le Nord-Est américain, le Sylvicole se distingue principalement par les premières productions céramiques. Or, l'adoption de cette nouvelle pratique s'est faite de façon progressive et inégale à travers le territoire.

Dans la vallée du Saint-Laurent, cette grande période de la paléohistoire se découpe en trois sous-périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur. Ces subdivisions reposent, notamment sur les changements morphostylistiques observés dans les productions céramiques, l'outillage en pierre et l'adoption de nouvelles coutumes.

Le Sylvicole inférieur s'entame dès 3 000 ans AA dans le sud du Québec et de l'Ontario. On le reconnait par la présence de poterie de type Vinette I. Les vases Vinette I sont rares en sol québécois et se reconnaissent par leur forme conique, leur panse épaisse et leur surface traitée au battoir cordé (Gates St-Pierre et Tremblay 2016a). Le Sylvicole inférieur est également caractérisé par la vaste sphère d'interaction Meadowood. Il s'agit d'un grand réseau où biens et idées sont échangés et dont l'épicentre est le sud-est de l'Ontario (Taché 2010).

Archéologiquement, on reconnait notamment la phase Meadowood par des bifaces de cache, le plus souvent en chert Onondaga, produits de façon standardisée et en grande

quantité. Les pointes de projectile Meadowood à encoches latérales et base carrée, ainsi que les grattoirs triangulaires aménagés sur bifaces de cache sont aussi typiques de la période. La pierre polie fait également partie de l'industrie lithique du Sylvicole inférieur et inclut des pierres aviformes, des gorgerins et des pipes tubulaires (Taché 2010). Plusieurs sites de la région de Québec peuvent être associés au Sylvicole inférieur. On en retrouve notamment à Place-Royale, à Sainte-Foy et à la Côte-de-Beaupré (Auger 2008; Taché 2010).

Le Sylvicole moyen fait suite au déclin de la sphère d'interaction Meadowood. On le reconnait par de nouveaux styles céramiques. Au Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA), les vases sont montés au colombin et décorés d'empreintes ondulantes de type pseudo-scallop shell, ainsi que d'empreintes dentelées (Gates St-Pierre et Tremblay 2016b). Les vases Pointe Péninsule, décorés à la cordelette, au dentelé ou d'empreintes ondulantes, avec leur morphologie subconique, leurs parois droites et leurs lèvres éversées sont typiques du Sylvicole moyen ancien (Curtis 2002). Au Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 ans AA), on voit l'apparition d'une nouvelle technique céramique : le battoir et l'enclume. Cette nouvelle technique s'exprime dans le sud du Québec dans la tradition céramique Melocheville. Les vases Melocheville présentent des ponctuations externes qui produisent des bosses et un décor fait au dentelé ou à la cordelette (Gates St-Pierre et Tremblay 2016c). La technologie lithique s'exprime notamment par deux types de pointes de projectile, soit les formes triangulaires dites Levanna et les pointes Jack's Reef de forme pentagonale ou à encoches en coin (Ritchie 1971). Le site de Place-Royale a notamment livré quelques exemples de poteries associées à tout le Sylvicole moyen.

Le Sylvicole supérieur correspond à la période où certains groupes adoptent une semi-sédentarité. C'est le cas des Iroquoiens du Saint-Laurent qui occupent une partie de la vallée laurentienne jusqu'à la hauteur de Québec. La semi-sédentarité se traduit, entre autres, par une réduction du territoire utilisé par chaque groupe et par des réseaux d'échanges moins étendus (Burke 2015; Englebrecht et Jamieson 2016). D'autre part, l'agriculture devient la principale source de subsistance chez les Iroquoiens du Saint-Laurent, même si elle est complémentée par la pêche et la chasse. Des changements sont observés dans les objets en céramique. Sur la base de changements stylistiques, on reconnait trois phases au Sylvicole supérieur : le Sylvicole supérieur ancien avec la tradition Saint-Maurice, le Sylvicole supérieur médian avec la tradition céramique Saguenay et le Sylvicole supérieur récent où la céramique des Iroquoiens du Saint-Laurent est à son apogée (Gates St-Pierre et Tremblay 2016d; 2016e; 2016f). D'un point de vue morphologique, la poterie devient progressivement plus globulaire et le col est plus étranglé. Le parement, bien défini, est souvent décoré de motifs géométriques. Les décors sont alors faits à la cordelette, ainsi que d'empreintes dentelées ou linéaires. La céramique iroquoienne du Saint-Laurent se distingue aussi par certains motifs comme

les épis de maïs, les motifs en échelle ou les ponctuations au roseau (Lemoine 2015). On observe aussi un déclin de l'utilisation et de la fabrication d'objets en pierre taillée au profit d'un outillage en os (Englebrecht et Jamieson 2016).

Les Iroquoiens du Saint-Laurent occupaient les environs de Québec, mais ils n'étaient pas les seuls dans la vallée laurentienne. D'autres groupes n'adopteront pas la semi-sédentarité et l'agriculture ou encore la céramique au Sylvicole. Ces nomades ont continué de pratiquer une subsistance axée sur la prédation (Auger 2008).

3.2.5. Période coloniale

À l'arrivée de Jacques-Cartier en 1535, l'explorateur rapporte qu'un village nommé Stadaconé se trouve aux abords de la rivière Saint-Charles, à une distance estimée entre 1,6 et 2,5 km du fleuve. Ce village iroquoien du Saint-Laurent regroupait vraisemblablement entre 500 et 800 personnes, réparties entre 120 maisons sur 0,5 ha. Toute la terre environnante était labourée et cultivée. Cartier identifie Donnacona comme le chef de l'établissement. Les Stadaconéens n'étaient pas les seuls Iroquoiens du Saint-Laurent à occuper les environs puisque six autres villages se répartissaient le long de la rive nord, entre l'île aux Coudres et Portneuf. Le site de Cartier-Roberval, à Cap-Rouge, compte d'ailleurs des traces d'une présence iroquoienne du Saint-Laurent. Ce groupe n'est cependant plus présent lorsque Champlain se rend en Nouvelle-France en 1603. Celui-ci rencontre plutôt des groupes de langue algique le long du Saint-Laurent (Auger 2008; Moussette et Waselkov 2013; Plourde 2008).

Les Hurons-Wendats, occupant aujourd'hui Wendake, trouvent refuge dans la région de Québec en 1649. Ils occupaient jusqu'alors la baie Géorgienne, en Ontario, mais durent quitter l'espace dans le but de se protéger de la menace iroquoise. Ils s'établirent d'abord sur l'île d'Orléans (1651 à 1656), puis dans la haute ville de Québec (1656 à 1668), à la mission de Notre-Dame-de-Foy (1669 à 1673), et à L'Ancienne-Lorette (1673-1697). Ils se sont installés de façon permanente à la Jeune-Lorette, aujourd'hui Wendake, en 1697. Ils délaisseront leur mode de vie semi-sédentaire dans le processus (Paul 2000).

3.2.6. Occupation allochtone

L'arrivée des colons européens

À son arrivée à Québec, le 3 juillet 1608, Champlain fonde un poste de traite sur la pointe de Québec. L'emplacement offre deux avantages : d'une part, le rétrécissement du fleuve facilite le contrôle du commerce maritime et d'autre part, on y trouve un port naturel (baptisé le Cul-de-Sac), offrant un abri aux embarcations. Champlain juge qu'il s'agit du meilleur endroit afin de répondre à l'expansion coloniale de la France, qui cherche alors de nouveaux centres d'approvisionnement en fourrures. Il fait bâtir une habitation fortifiée dès son arrivée, puis les pères récollets se joignent à la colonie en 1615. Ils bâtissent une chapelle et une résidence dans l'anse du Cul-de-Sac. Le fort Saint-

Louis est bâti en 1620 sur le cap afin de protéger le comptoir en contrebas et une seconde habitation pour Champlain est bâtie en 1624. Le fort Saint-Louis est rebâti en 1626 afin de recevoir des soldats et abriter la résidence des gouverneurs, désormais le centre de l'administration politique de la capitale de la Nouvelle-France. Il n'y a pas de réseau routier : les différents bâtiments sont reliés par des sentiers, l'un d'eux menant au fort sur les hauteurs. Ces quelques bâtiments forment le noyau initial de la colonie, développée sur une étroite bande de terre entre le fleuve et la falaise (Courville et Garon 2001).

Pendant la période, Champlain désire transformer le comptoir commercial à travers une campagne de colonisation. Cette entreprise s'avère toutefois un échec jusqu'à ce que le cardinal de Richelieu institue en 1627 la Compagnie des Cent-Associés. Il promet alors l'établissement de 4 000 colons en échange du monopole des fourrures sur une durée de 15 ans. Cependant, la prise de Québec par les frères Kirke en 1629 contrecarre ses intentions. Québec revient à la France en 1632, mais la colonie est délabrée. À la mort de Champlain en 1635, Québec demeure un modeste poste de traite.

Québec sous le Régime français

Le premier gouverneur de la Nouvelle-France, Charles Huault de Montmagny, s'emploie à transformer Québec en ville. Il fait tracer la rue Notre-Dame et la rue des Roches (actuelle rue Sous-le-Fort). Il définit également le lotissement, la première concession étant pour les Jésuites en 1637. En 1660, la Basse-Ville, dotée de boutiques et de magasins, est peuplée de 70 habitants, attirant la majeure partie de la population du fait de la présence du port et de sa fonction commerciale. La Haute-Ville est pour sa part peu occupée du fait de son accès difficile. On y trouve principalement des communautés religieuses voulant profiter d'une protection militaire (Drouin 2001).

Le premier effort de planification urbaine de la Haute-Ville débute vers les années 1638-1640 avec le soutien économique de la Compagnie des Cent-Associés et sous le mandat de l'ingénieur Jean Bourdon. Le gouverneur, pour sa part, récupère une partie des terres de la Haute-Ville afin de fortifier l'espace. Ce projet existe sur les plans dès 1664, mais la lenteur de l'immigration et la préférence de la Basse-Ville comme lieu de résidence retardent le développement de la Haute-Ville (Ville de Québec 1988).

Devant l'aire d'étude, l'Hôtel-Dieu de Québec, initialement installé dans une petite maison en bois près du fleuve Saint-Laurent, est transféré à la côte du Palais en 1644 afin de profiter d'installations plus spacieuses. L'hôpital est agrandi au fil des ans, pour accueillir jusqu'à 60 lits (Courville et Garon 2001).

En 1663, le roi Louis XIV prend en charge l'administration de la Nouvelle-France. En 1665, le premier intendant Jean-Talon parvient à diversifier l'économie avec la création d'un bassin industriel dans l'estuaire de la rivière Saint-Charles (brasserie, fabrique de potasse et chantier naval) qui connaîtra son véritable essor avec la construction du palais

de l'Intendant en 1686. Le bâtiment incarne l'importance de l'intendant dans la colonie : second du gouverneur, il a la haute main sur toute l'administration civile, judiciaire et financière, sans oublier qu'il régit la police également. Le second intendant, Louis de Buade de Frontenac, arrive à Québec en 1672 et impose une règlementation stricte sur l'urbanisme et la planification. Le palais de l'intendant sera transféré en 1685 à l'ancienne brasserie de Talon et servira également de cour de justice, de prison et de lieu d'archives. Le lieu deviendra un pôle d'attraction, donnant naissance au faubourg Saint-Nicolas (maintenant quartier du Palais), mais il sera reconstruit plusieurs fois jusqu'à la Conquête britannique, à la suite de plusieurs incendies (Beauregard, Lebel, et Saint-Pierre, 1997).

L'Hôtel-Dieu, devant l'aire d'étude, joua un rôle clé lors des épidémies et guerres du XVIII^{e} siècle. Il fut détruit par un incendie en 1755, pendant la guerre de Conquête, puis reconstruit entre 1756 et 1765, avec des ajouts comme une chapelle et des ailes supplémentaires (Courville et Garon 2001).

C'est également sous le Régime français que les travaux de construction d'une enceinte fortifiée sont entrepris, du fait des rivalités franco-britanniques pour le contrôle de l'Amérique du Nord. La nouvelle enceinte est donc mise en chantier à partir de 1701, mais les travaux sont suspendus en 1713 à la suite du traité d'Utrecht qui interdit la construction de fortifications (Ville de Québec 1988). Les travaux de fortifications de Québec reprennent ensuite hâtivement et Chaussegros de Léry complète l'enceinte par plusieurs bastions et redoutes (Beauregard et al. 1997).

L'essor industriel, commercial et urbanistique de Québec (XVIII^{e}-XIX^{e} siècles)

Dès le début du XVIII^{e} siècle, la Haute-Ville connaît une certaine activité commerciale dans le secteur de la grande place, en face de la basilique Notre-Dame. La vocation commerciale s'étend jusqu'à la côte de la Fabrique, dont les maisons à deux étages abritent des commerces au rez-de-chaussée, puis jusque dans la rue Saint-Jean. En 1876, le marché est trop congestionné et est fermé pour être remplacé par le marché Montcalm, à la place d'Youville.

Après la prise de Québec, en 1759, la reconstruction de la ville accaparera une grande partie des efforts des nouvelles autorités. À l'aube du XIX^{e} siècle, Québec prend une place centrale parmi les colonies britanniques, car les conflits européens empêchent la Grande-Bretagne de s'approvisionner correctement en matière première, ce qui rend le bois de Québec très stratégique. Le commerce du bois prend de l'essor, en parallèle avec le commerce des fourrures. Commence alors une longue période de prospérité pour le port de la Basse-Ville, qui sera agrandi (Provencher 2007).

Dans ce contexte, place de la bourse, douanes, hangars, entrepôts, banques, marchés et « bâtisses des immigrants » champignonnent dans la Basse-Ville, dont les rues sont élargies et pavées. L'éclairage au gaz est mis en fonction en 1849, tout comme le premier

tramway de Québec en 1864 qui dessert les rues Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-Joseph (quartier Saint-Roch). Plusieurs halles émergent en bordure du fleuve Saint-Laurent, avec un total de quatre places du marché. Le complexe du palais, pour sa part, sert de caserne et d'entrepôt, puis de cour à bois et de marché aux bêtes. Une brasserie y sera construite en 1852 (Ville de Québec 1988).

L'Hôtel-Dieu de Québec (figure 3), devant l'aire d'étude, est désormais sous la direction des Augustines. Il subit un nouvel incendie en 1845, suivi d'une reconstruction rapide, puis d'un agrandissement permettant d'intégrer des services modernes de chirurgie et de pharmacie. Ces développements feront de l'Hôtel-Dieu un centre médical majeur (Courville et Garon 2001).

À partir des années 1850, la prospérité de Québec décline en raison de changements technologiques importants. La construction navale se fait de plus en plus avec de l'acier et les navires sont de plus en plus équipés de machines à vapeur. De plus, le dragage du fleuve permet aux navires de fort tonnage d'atteindre Montréal, impactant ainsi l'achalandage des installations maritimes de Québec. L'abolition des tarifs préférentiels par l'Angleterre fera également chuter le commerce du bois de Québec. Le déclin du port se poursuit ainsi jusqu'à l'aube du XX^{e} siècle. Le quartier Champlain voit du même coup sa population décliner. Néanmoins, le port est modernisé et adapté au marché régional, concentré sur le commerce du blé et les exportations en provenance de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Les travaux débutent réellement en 1870 avec l'installation d'un large brise-lame, de bassins et d'infrastructures plus modernes, ainsi que la réalisation d'opérations de dragages qui se termineront en 1890 (Ville de Québec 1988).

À la fin du XIX^{e} siècle, le gouverneur général du Canada, Frederick Temple Blackwood (1872-1878), charmé par le caractère médiéval de la ville, œuvre à préserver l'enceinte avec un projet d'amélioration urbaine l'intégrant mieux dans le tissu urbain. Dans les décennies suivantes, une promenade, de nouvelles portes, des espaces verts, un nouveau palais de justice, un hôtel de ville, puis le Château Frontenac sont construits. L'embellissement des places publiques et l'élargissement des rues contribuent ainsi à faire du lieu désormais nommé « Vieux-Québec » un centre touristique d'importance dont plusieurs des monuments historiques ont été construits de 1880 à 1930. C'est dans ce même contexte que l'électrification se développe (Provencher 2007).

Dans l'aire d'étude, l'actuel bâtiment est construit en 1895 en vue d'en faire une église congrégationaliste. Il est transformé la même année en maison hospitalière par l'architecte Harry Staveley. Il est acquis par l'Armée du Salut en 1922 pour servir de centre d'hébergement social. En 1998, le bâtiment devient la Maison Charlotte, dotée de 18 lits pour femmes en difficulté et reste en activité jusqu'à sa fermeture en 2020, avant d'être convertie en 2025 en centre multiservice pour itinérants (Provencher 2007; Courville et Garon 2001).

Les travaux archéologiques réalisés sur côte du Palais ont permis de recenser quelques dormants de l'ancien tramway, ainsi que quelques blocs de granit d'un ancien pavage (Cérane 1989, 198; 1990; 1993). Notons également un ouvrage maçonné en pierres de schiste au coin nord-ouest de l'ancien bâtiment de l'Armée du Salut, pouvant remonter à la fin du XVIII^{e} siècle. Des objets du XVIII^{e} siècle trouvés dans la cour arrière de l'Armée du Salut suggèrent aussi une occupation de même époque du terrain à l'étude (Tremblay et Croteau 1987). L'ensemble est associé au site archéologique CeEt-364.

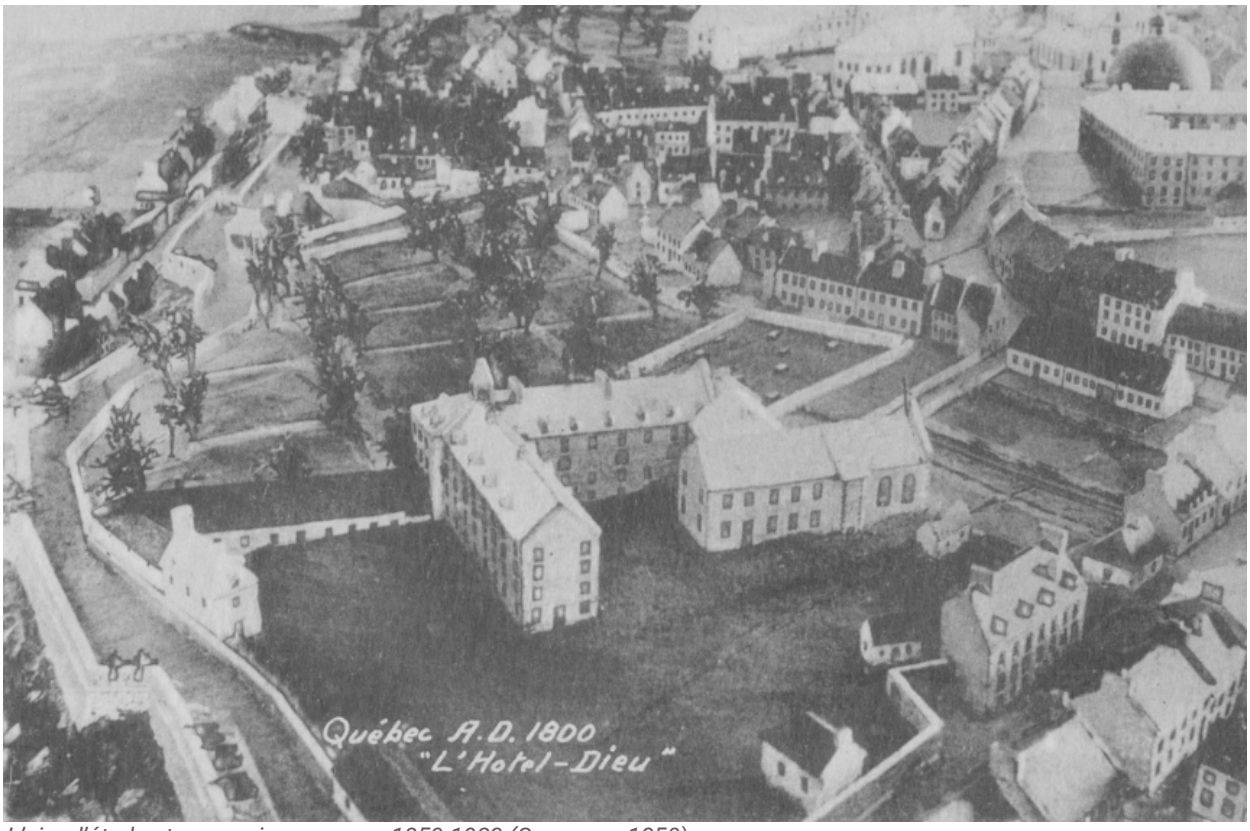

Figure 3 :L'aire d'étude et ses environs vers ca1850-1923 (Sans nom 1850)

4. RÉSULTATS

L'opération 01 englobe quatre sous-opérations, identifiées de 01AA à 01AD (tableau 1). Elles ont livré des vestiges et des artefacts dans des niveaux généralement remaniés. Notons toutefois un vestige de la voie du tramway (1865-1948), comprenant une série de dormants en bois à la sous-opération 01AB. Des services enfouis encore en usage, comme des canalisations, ont aussi été observées. Les sols en présence sont largement composés de remblais compacts récents superposés au roc. L'intérêt archéologique de l'espace est donc très faible. La liste des structures est présentée à l'annexe A.

Tableau 1 : Sommaire des résultats

SOUS-OPÉRATION	SUPERFICIE (M^2)	OBJECTIF	RÉSULTAT
01AA	5,53	Observer le soutènement du mur adjacent	Aucun
01AB	33,48	Installation de conduits électriques et de canalisations	Dormants de l'ancien tramway (AB100 à AB105) détruits après enregistrement.
01AC	21,09	Installation de conduits électriques	Artefacts et déchets récents hors contexte dans un lot de remblai
01AD	14,30	Installation de conduits électriques	Aucun

4.1. Sous-opération 01AA

La sous-opération 01AA consistait à excaver jusqu'au roc afin d'observer le soutènement du mur adjacent et estimer le risque d'écroulement (figures 5-6). L'intervention eut lieu dans une ruelle très étroite et hors d'usage, faisant la jonction entre la côte du Palais et l'arrière de l'édifice de l'Armée du Salut, sur son côté est (carte 2).

L'excavation a atteint 1,6 m de profondeur. Il y avait un seul lot sous la surface de béton, soit un limon gris tacheté de jaune et de blanc (chaux) très compact. Il s'agissait d'un remblai récent très hétérogène et très compact, dans lequel une bouteille de 7UP remontant probablement à la seconde moitié du XX^e siècle fut trouvée (tableau 2, figures 7 à 9). Du fait de l'étroitesse et de la profondeur de l'espace, aucune élévation n'a pu être prise, ni de relevé de paroi stratigraphique.

4.2. Sous-opération 01AB

La sous-opération 01AB se trouvait en bordure de l'entrée principale du bâtiment de l'Armée du Salut, en face de l'Hôtel-Dieu (carte 2, figure 10). La sous-opération consistait en une excavation d'environ 1,80 m de profondeur visant l'installation de conduits électriques et de canalisations (figure 11).

Un vestige de l'ancienne voie du tramway (1865-1948) a été retrouvé avec six pièces de bois parallèles (01AB100 à 105) (figure 12). Il s'agirait vraisemblablement des dormants de l'ancienne voie ferrée. Les plans consultés indiquent que le tracé de l'ancien tramway passait à cet endroit minimalement de 1896 aux années 1930 (figure 4). Ces vestiges s'ajoutent aux dormants de l'ancienne voie ferrée déjà découverts au site CeEt-364 (Cérane 1990).

L'ensemble est surmonté par une bordure de trottoir en béton (AB106) et par le niveau d'asphalte moderne (figures 13 et 14) et un vestige de coffrage pour une canalisation récente (AB107). Les sols sont composés d'une séquence de remblais du XX^{e} et possiblement du XIX^{e} siècle, reposant sur le roc (tableau 3). Aucun relevé stratigraphique des parois n'a pu être fait en raison de l'instabilité du terrain.

4.3. Sous-opération 01AC

La sous-opération 01AC se trouve dans la petite ruelle le long du côté est de l'édifice de l'Armée du Salut (figure 15, carte 2). Une bouteille de Coca-cola remontant probablement à la seconde moitié du XX^{e} siècle fut trouvée (figure 16). Cette excavation devait vérifier si les fondations de l'édifice étaient endommagées jusqu'à une profondeur de 1,8 m. Du fait de l'exiguïté de l'espace, il était difficile d'observer l'excavation en cours de façon sécuritaire, puisque deux petites machines occupaient déjà tout l'espace (figures 15 et 18). Le roc affleurait presque à la surface dans la partie nord de l'excavation (figures 19-21).

Un trou plus profond (environ 1,20 mètre) fut creusé au début de la ruelle du côté de la côte du Palais afin de permettre l'installation de câbles électriques le long de la paroi est (figure 22). Au cours du grattage de la paroi, quelques artefacts ont été mis au jour. Leur présence ne révèle toutefois aucun intérêt archéologique significatif, puisqu'ils étaient en contexte remanié récent (figure 23). Le sol était composé d'un remblai reposant entre le bitume et le roc (figures 24-25, tableau 4). Aucun vestige ni artefact d'intérêt archéologique n'a été recensé dans la sous-opération.

4.4. Sous-opération 01AD

La sous-opération AD se trouvait à l'angle sud-ouest du bâtiment de l'Armée du Salut (figure 26, carte 2). L'excavation devait permettre une intervention sur des conduites de gaz. On constate la présence de trois lots, soit un niveau d'asphalte posé sur un lit de graviers 0-3/4, une couche de remblai compact et hétérogène et un sable de remblayage jaune verdâtre comblant la tranchée du gaz et excavé jusqu'à 0,35 m sous la surface (tableau 5, figure 27). Du filage électrique sous tension avait été mis à nu dans la tranchée. L'attente de la mise hors tension pour procéder au relevé stratigraphique aurait eu pour effet de retarder les travaux de plusieurs heures. Aucun relevé stratigraphique

n’a donc été produit. Aucun vestige ni artefact d’intérêt archéologiques n’a été recensé dans la sous-opération.

Figure 4 : Extrait du plan du tramway de Québec en 1896 (Sans nom 1896)

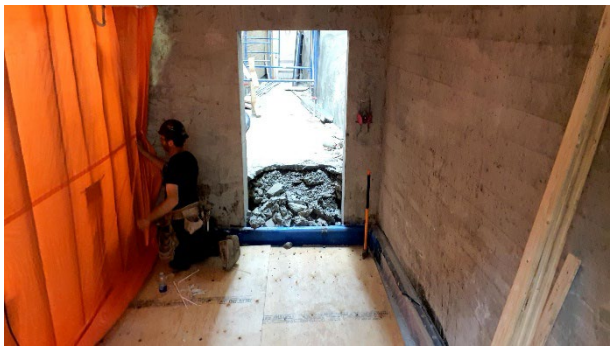

Figure 5 : Sous-opération 01AA – vue générale, vers le nord

Figure 6 : Sous-opération 01AA – vue en plan, destruction du béton, vers l'est

Figure 7 : Sous-opération 01AA – profil du lot 01AA01 en cours d'excavation, vers le nord

Figure 8 : Sous-opération 01AA – déchet récent, lot 01AA01, en plan

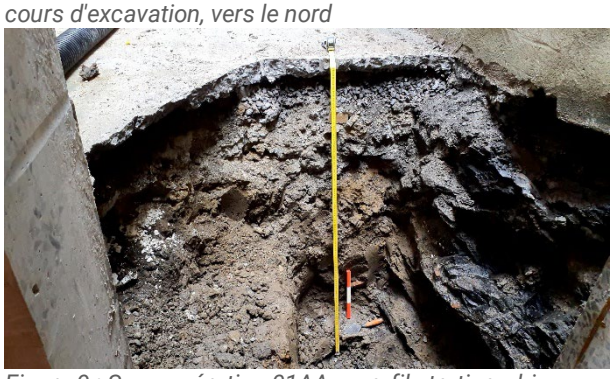

Figure 9 : Sous-opération 01AA – profil stratigraphique, vers le nord

Figure 10 : Sous-opération 01AB – vue générale, vers l'est

Figure 11 : Sous-opération 01AB – vue générale, vers le sud-ouest

Figure 12 : Sous-opération 01AB – structures 01AB100 à 105, vers l'est

Figure 13 : Sous-opération 01AB – vue en plan, lot 01AB02

Figure 14 : Sous-opération 01AB – vue en plan, lot 01AB03

Figure 15 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le sud

Figure 16 : Sous-opération 01AC – bouteille de Coca-Cola du lot 01AC01

Figure 17 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le sud

Figure 18 : Sous-opération 01AC – profil, vers le nord

Figure 19 : Sous-opération 01AC – profil, vers l'est

Figure 20 : Sous-opération 01AC – vue générale, lot 01AC01, vers le nord

Figure 21 : Sous-opération 1165-01-AC – vue générale, roc affleurant à la surface, vers le nord

Figure 22 : Sous-opération 1165-01-AC –vue en plan, début de la ruelle, vers le nord

Figure 23 : Sous-opération 01AC – vue en plan d'artefacts de la sous-opération

Figure 24 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le sud

Figure 25 : Sous-opération 01AC – vue générale, vers le nord

Figure 26 : Sous-opération 01AD – vue générale, vers le nord-ouest

Figure 27 : Sous-opération 01AD – vue générale, vers le nord

Tableau 2 : Sous-opération 01AA – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAL ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
1AA1	NA	NA	Limon gris tacheté de jaune, blanc (chaux) et brun, très hétérogène et compact	1	Bouteille de 7UP	Intrusion, remaniée	Remblai récent	Deuxième ½ XX^{e} – XXI^{e} siècle
1AA2	NA	NA	Roc naturel	Aucun	Aucun	Intact	Naturel	NA

Tableau 3 : Sous-opération 01AB – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAUX ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
1AB1	NA	NA	Limon gris hétérogène et compact	Aucun	Aucun	Intrusion, remaniée	Remblai récent	Deuxième ½ XX^{e}
1AB2	NA	NA	Sable jaune verdâtre	Aucun	Aucun	Intact	Aménagement (remblai de comblement)	Deuxième ½ XIX^{e} – Première ½ XX^{e} siècle
1AB3	NA	NA	Roc naturel	Aucun	Aucun	Intact	Naturel	NA

Tableau 4 : Sous-opération 01AC – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAUX ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
1AC1	NA	NA	Limon gris tacheté de jaune, blanc (chaux) et brun, très hétérogène et compact	1	Bouteille de Coca-Cola, os, tige de plomb, clou tréfilé	Intrusion, remaniée	Remblai récent	Deuxième ½ XX^{e} – XXI^{e} siècle
1AC2	NA	NA	Roc naturel	Aucun	Aucun	Intact	Naturel	NA

Tableau 5 : Sous-opération 01AD – description des lots

LOT	SOMMET (M)	BASE (M)	MATRICE	TOTAUX ARTEFACTS	PRINCIPAUX ARTEFACTS	ÉTAT	NATURE/ FONCTION	CHRONOLOGIE
1AD1	NA	NA	Asphalte sur gravier 0-¾	0	Aucun	Intact	Circulation	Deuxième ½ XX^{e} – XXI^{e} siècle
1AD2	NA	NA	Limon gris compact	0	Aucun	Remanié	Remblai récent	Deuxième ½ XX^{e} – XXI^{e} siècle
1AD3	NA	NA	Sable jaune verdâtre	Aucun	Aucun	Intact	Aménagement (remblai de comblement)	Deuxième ½ XX^{e} – XXI^{e} siècle

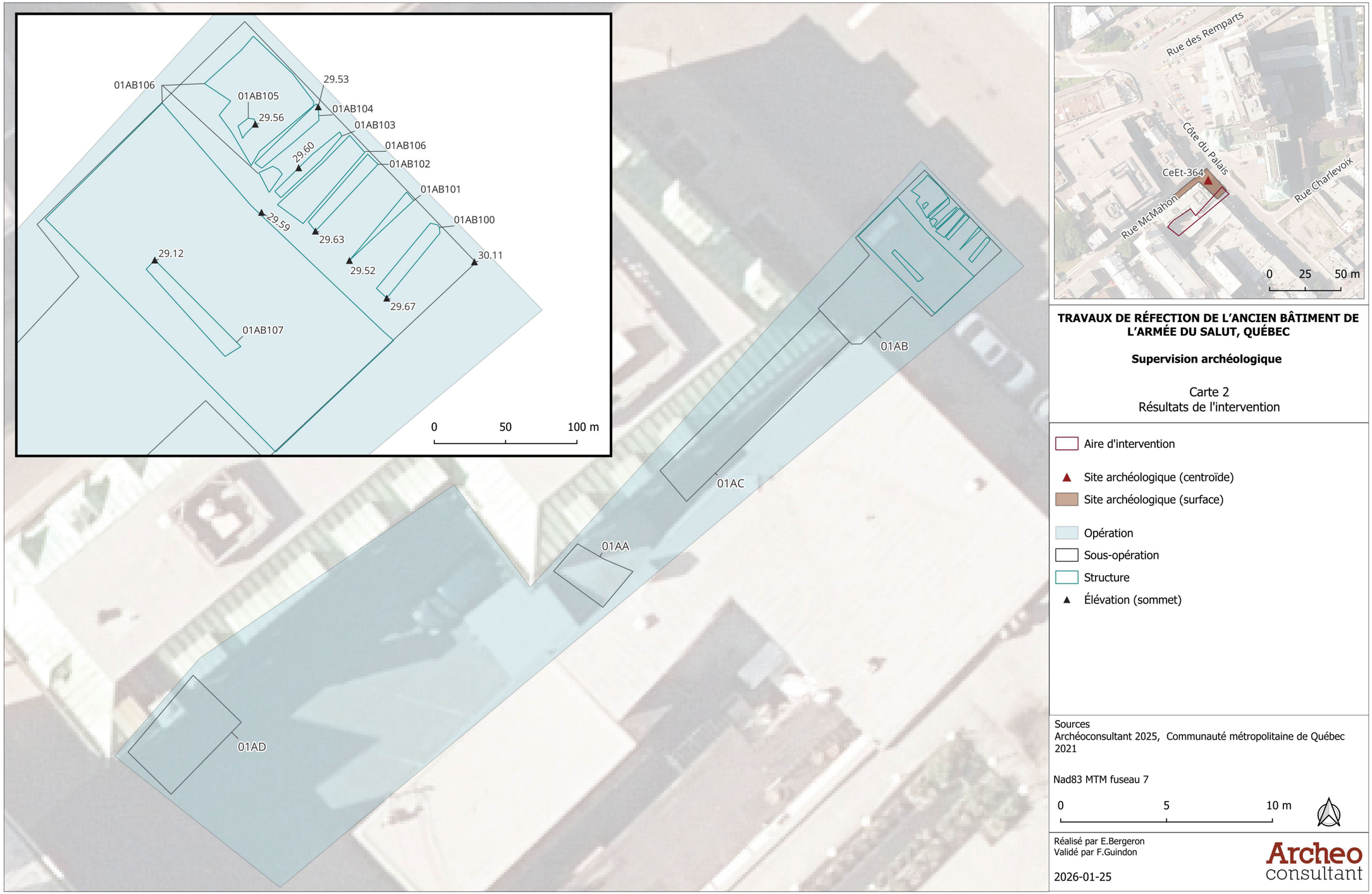

TRAVAUX DE RÉFECTION DE L'ANCIEN BÂTIMENT DE L'ARMÉE DU SALUT, QUÉBEC

Supervision archéologique

Carte 2
Résultats de l'intervention

- Aire d'intervention
- Site archéologique (centroïde)
- Site archéologique (surface)
- Opération
- Sous-opération
- Structure
- Élévation (sommet)

Sources
Archéoconsultant 2025, Communauté métropolitaine de Québec 2021

Nad83 MTM fuseau 7

0 5 10 m

Réalisé par E.Bergeron
Validé par F.Guindon

2026-01-25

Archeo consultant

Carte 2 : Résultats de l'intervention

5. CONCLUSION

Le mandat de supervision confié à Archéoconsultant avait pour objectif de déterminer si des vestiges archéologiques étaient présents dans les limites de l'aire visée par le projet. Le cas échéant, la supervision devait aussi permettre d'arrêter les travaux, d'évaluer les vestiges, ainsi que d'estimer l'impact du projet sur ceux-ci. Des mesures d'atténuation devaient aussi être formulées. L'aire d'intervention comprenait les sous-opérations 01AA à 01AD, couvrant globalement une superficie de 825 m^2.

5.1. Résultats

Quelques débris ont été trouvés en contextes remaniés ainsi que des vestiges de la voie d'un ancien tramway. Le sol parait avoir été fortement bouleversé, incluant les niveaux supérieurs de la séquence naturelle qui semblent avoir été arasés.

5.2. Valeur patrimoniale et risque d'impact

La valeur patrimoniale des vestiges observés est modérée en raison du caractère relativement commun de ce type de vestiges aux environs. Le risque d'impact du projet sur la ressource archéologique est donc faible.

5.3. Recommandations

L'entrepreneur a pu procéder sans précaution supplémentaire par rapport au patrimoine archéologique et le vestige a dû être détruit pour laisser place aux infrastructures.

Malgré le faible risque, des découvertes archéologiques restent possibles aux environs. Si des vestiges archéologiques étaient mis au jour fortuitement ailleurs sur les terrains visés, les responsables devront immédiatement contacter l'autorité responsable et suivre les directives qui seront formulées. Toute découverte relative au patrimoine des Premières Nations devrait aussi être communiquée aux conseils de Premières Nations concernées.

6. RÉFÉRENCES

Archambault, Marie-France. 1998. « Les pointes pentagonales de Tadoussac, indices d'une présence paléoindienne récente à l'embouchure du Saguenay? » Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur : Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.

Auger, Réginald. 2008. « L'espace amérindien avant l'arrivée des Européens à Québec ». Dans *Histoire du Québec et de sa région*, édité par Marc Vallières, Yvon Desloges, Fernand Harvey, Andrée Héroux, Réginald Auger, et Sophie-Laurence Lamontane, with André Charboneau, Tome I-Des origines à 1791. Les Presses de l'Université Laval.

Beauregard, Yves, Jean-Marie Lebel, et Jacques Saint-Pierre. 1997. *La capitale : lieu de pouvoir*. Commission de la capitale nationale. Les publications du Québec. Sainte-Foy.

Benmouyal, José. 1987. *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Dossiers 63. Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'Est du Québec.

Bradley, J., A.E. Spiess, J. Boudreau, et R.A. Boisvert. 2008. « What's the Point? Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region ». *Archaeology of Eastern North America* 36 : 119-72.

Burke, A. 2015. « L'économie des matières premières lithiques sur le site Mailhot-Curran ». Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. Recherches amérindiennes au Québec.

Cérane. 1989. *Bell Canada. Surveillance archéologique des travaux souterrains de 1988 dans la ville de Québec.* Rapport technique. Remis au Ministère de la Culture et des Communications et Bell Canada.

Cérane. 1990. *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989*. Remis au Ministère de la Culture et des Communications et à Hydro-Québec.

Cérane. 1993. *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de Québec, 1992*. Rapport technique. Remis au Ministère de la Culture et des Communications et à Gaz Métropolitain.

Chalifoux, Éric. 1999. « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie. Résultats de la recherche à La Martre ». *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (3) : 77-93.

Chapdelaine, C. 1994. *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, Claude. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec* 34 (1) : 3-20.

Chapdelaine, Claude. 2007. « Cliche-Rancourt, un site du Paléoindien ancien ». Dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Recherches amérindiennes au Québec.

Chapdelaine, Claude. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site in Southeastern Quebec ». Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press. https://books.google.ca/books?id=DfV9YSOwFwEC.

Chapdelaine, Claude, et Éric Graillon. 2020. *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*. Recherches amérindiennes au Québec.

Clermont, N., et C. Chapdelaine. 1982. *Pointe-du-Buisson : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec.

Côté, M. 1996. « Les ressources fluviales et forestières ». Dans *Histoire de Lévis-Lotbinière*. Institut québécois de recherche sur la culture.

Côté, Marc. 1998. « Le site Ramsay. Un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur : essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, édité par Roland Tremblay. Paléo-Québec 27. Recherches amérindiennes au Québec.

Courville, Serge, et Robert Garon. 2001. *Québec, ville et capitale*. Les Presses de l'Université Laval. Atlas historique du Québec. Sainte-Foy.

Cross, J.R. 1999. « By Any Other Name...: A Reconsideration of Middle Archaic Lithic Technology and Typology in the Northeast ». Dans *The Archaeological Northeast*, édité par M.-A. Levine, K. Sassaman, et M. Nassaney. Garvey & Bergin.

Curtis, J. 2002. « A Revised Temporal Framework for Middle Woodland Ceramics in South-central Ontario ». *Ontario Archaeology* 73: 15-28.

Dincauze, D. 1976. *The Neville Site, 8,000 Years at Amoskeag, Manchester, New Hampshire*. Harvard University Press.

Dionne, Jean-Claude. 2001. « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Geological Society of America* Special Paper 351: 271-84.

Driscoll, K., A. Burke, et M.-M. Dionne. 2017. « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) ». Dans *L'Archaïque au Québec. Six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec. Montréal.

Drouin, Sophie. 2001. « La fondation de Québec ». Dans *Québec, ville et capitale*, Les presses de l'Université Laval. Atlas historique du Québec. Sainte Foy. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4069868.

Englebrecht, W., et B. Jamieson. 2016. « St. Lawrence Iroquoian Projectile Points: A Regional Perspective ». *Archaeology of Eastern North America* 44 : 81-98.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016a. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole inférieur ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016b. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016c. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole moyen tardif ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.

Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016d. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur ancien ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016e. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur médian ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
Gates St-Pierre, Christian, et Roland Tremblay. 2016f. « Terre cuite amérindienne du Sylvicole supérieur récent ». Dans *Identifier la céramique au Québec*, édité par Laetitia Métreau. Les Cahiers d'archéologie du CELAT, 41. Série Archéométrie, 8. Université Laval et AS2.
Graillon, Éric, Claude Chapdelaine, et Éric Chalifoux. 2012. « Le site Gaudreau de Weedon : un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie ». *Recherches amérindiennes au Québec* 42 (1) : 67-84.
Laliberté, Marcel. 1991. *Fouilles archéologiques sur deux sites paléo-indiens potentiels à Saint-Romuald, 1990*. MAC.
Laliberté, Marcel. 1992. *Le site Paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de l'été 1991*. Rapport technique. Ville de Saint-Romuald et ministère des Affaires culturelles.
Lamarche, L. 2011. *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Université Laval.
Lemoine, J.B. 2015. « Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent : le motif en échelle et l'empreinte au roseau ». *Recherches amérindiennes au Québec* 45 (2-3) : 127-36.
Loewen, Brad, Claude Chapdelaine, et Pierre Richard. 2005. « Holocene Shoreline Occupations and Water-Level Changes at Lac Mégantic, Québec ». *Journal canadien d'archéologie*.
Ministère des ressources naturelles et Forêts. 2022. « Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec ». Preprint, Gouvernement du Québec.
Ministère des Ressources naturelles et Forêts. 2024. *SIGÉOM*. Gouvernement du Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr?l=F.
Moussette, Marcel, et Gregory A. Waselkov. 2013. *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Réflexion. Lévesque éditeur.
Paul, J.T. 2000. « Le territoire de chasse des Hurons de Lorette ». *Recherches amérindiennes au Québec* 30 (3) : 5-20.
Pintal, Jean-Yves. 2006. « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis ». *Archéologiques*, nº 19 : 1-20.
Pintal, Jean-Yves. 2015a. *Fouille archéologique du site CeEt-471*.
Pintal, Jean-Yves. 2015b. *Inventaire archéologique, parc de la Martinière, Arrondissement Desjardins*. Ville de Lévis.
Pintal, Jean-Yves. 2015c. *Parc de la Pointe de la Martinière. Inventaire archéologique*. Ville de Lévis.
Plourde, Michel. 2003. *Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent : 8000 ans de paléohistoire, Synthèse des recherches archéologiques*. Rapport technique. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.

Plourde, Michel. 2006. *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*. Archéo Topo.
Plourde, Michel. 2008. « Stadaconé: Lieu de « demourance » de Donnacona ». *Cap-aux-Diamants : La revue d'histoire du Québec*, nº 93 : 11-14.
Provencher, Jean. 2007. *L'histoire du Vieux-Québec à travers son patrimoine*. Commission de la capitale nationale. Les publications du Québec. Québec.
Richard, Pierre J.H., et Pierre Grondin. 2009. « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, Deuxième édition, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. MultiMondes.
Ritchie, W.A. 1971. *A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points*. Bulletin 38. New York State Museum and Science Service.
Robinson, B.S. 1992. « Early and Middle Archaic Period Occupation in the Gulf of Maine Region: Mortuary and Technological Patterning ». Dans *Early Holocene Occupation in Northern New England*. Maine Archaeological Society and the Maine Historic Preservation Commission.
Sans nom. 1850. *Québec A.D. 1800. L'Hôtel Dieu*. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
Sans nom. 1896. *Map of the city of Quebec : [with the circuit followed by the electric railway]*. Carte. Quebec (Province). Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
Saule, J. 2021. *Bifacial Stone Tool Variability during the Late Paleoindian Period at Kruger 2 (BiEx-23), Eastern Townships, Québec*. Trent University.
Taché, Karine. 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Rapport synthèse. Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
Tremblay, Yves, et Jean Croteau. 1987. *Surveillance archéologique dans le Vieux Québec, 1985*. Rapport technique. Remis au Ministère de la Culture et des Communications et à Hydro-Québec.
Tuck, J.A. 1975. « The Northeastern Maritime Continuum: 8000 Years of Cultural Development in the Far Northeast ». *Arctic Anthropology* 12 (2): 139-47.
Ville de Québec. 1988. *Vieux-Québec. Cap-Blanc. Place forte et port de mer*. Ville de Québec. Les quartiers de Québec. Québec.

ANNEXE A : LISTE DES STRUCTURES

STRUCTURE	MATÉRIAU	TYPE	CHRONOLOGIE	SOMMET (M NMA)	BASE (M NMA)
1AB100	Bois	Vestige du tramway	1865-1948	29,67	NA
1AB101	Bois	Vestige du tramway	1865-1948	29,51	NA
1AB102	Bois	Vestige du tramway	1865-1948	29,63	NA
1AB103	Bois	Vestige du tramway	1865-1948	29,59	NA
1AB104	Bois	Vestige du tramway	1865-1948	29,53	NA
1AB105	Bois	Vestige du tramway	1865-1948	NA	NA
1AB106	Asphalte	Route bituminée	XX^{e}-XXI^{e} siècle	NA	NA
1AB107	Béton	Coffrage en béton	XX^{e}-XXI^{e} siècle	29,11	NA

ANNEXE B : MATRICE DE HARRIS

	Opération 1			
	Sous-opération AA	**Sous-opération AB**	**Sous-opération AC**	**Sous-opération AD**
Phase II **Seconde moitié XX^{e} et XXI^{e} siècle** **Remblayages successifs**	1AA1	1AB2	1AC1	1AD1 1AD2 1AD3
Phase I **Deuxième moitié XIX^{e} à première moitié XX^{e} siècle** **Essor urbanistique**		01AB100 à 105 1AB1		
Sol naturel	1AA2	1AB3	1AC2	

PESCA ENVIRONNEMENT

MARS 2026

RAPPORT D'INTERVENTION

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE POUR LE PROJET DU PARC ÉOLIEN POHÉNÉGAMOOK-PICARD-SAINT-ANTONIN-WOLASTOKUK 1 (PPAW1), ZONE AU-2R (HIVER 2026)

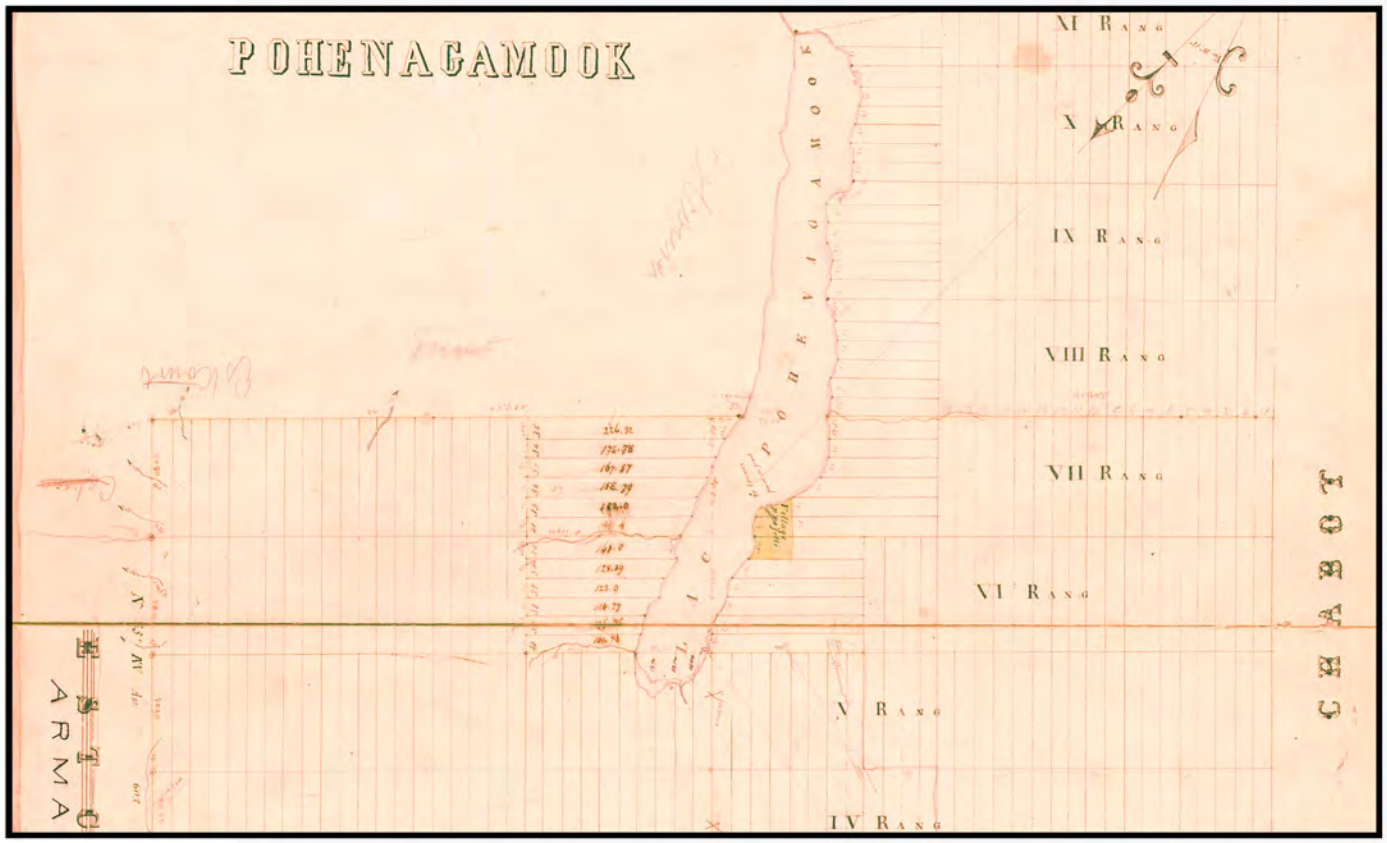

Artefact Urbain

PESCA ENVIRONNEMENT

Page couverture

Plan d’arpentage du canton de Pohénégamook daté de 1857.

BANQ, Plan d’une partie de l’arpentage du township de Pohenagamook,
Charles-François Fournier, 1857.
E21, S555, SS1, SSS1, PP.11

Surveillance archéologique pour le projet du Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1), zone AU-2R (hiver 2026)

Permis de recherche archéologique

25-URBA-17

René Bélanger & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à

PESCA ENVIRONNEMENT

895, boul. Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

info@pescaenv.com

Mars 2026

RÉSUMÉ

Le projet de parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1) se positionne sur le territoire des MRC de Témiscouata, de Kamouraska, puis de Rivière-du-Loup. Il touche un territoire forestier large au sein duquel des ressources archéologiques pourraient être à risque. À la suite de la réalisation d'inventaires archéologiques en 2024 (Artéfact urbain 2024 ; 2025), une zone supplémentaire à potentiel archéologique a été ajoutée au projet, nommée AU-2R. Cette dernière se situe dans la MRC de Témiscouata, dans la municipalité de Pohénégamook. Ce faisant, la firme Artéfact urbain a été mandatée par la compagnie Pesca Environnement pour effectuer la surveillance archéologique d'une excavation mécanique au sein de cette zone supplémentaire en prévision de l'aménagement d'un sentier de motoneige, en lien avec le Club de motoneige les Chevaliers.

Cette zone présente un potentiel archéologique allochtone en fonction du chemin Taché de 1858 déterminé selon une étude de potentiel archéologique récente (PPNW 2024). L'objectif de la surveillance archéologique réalisé par l'équipe d'Artéfact urbain vise à prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine enfoui.

L'intervention archéologique réalisée consiste en la surveillance de l'excavation d'une tranchée mécanique de 11 m de long dans la zone de potentiel archéologique AU-2R. La surveillance archéologique a été réalisée le 28 janvier 2026. L'équipe lors de la surveillance archéologique était composée de René Bélanger, chargé de projet terrain, ainsi que de Joey Leblanc, chargé de projet, coordonnateur et détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-17.

Au final, aucun artéfact ou vestige du chemin Taché n'est venu confirmer le potentiel archéologique apposé à la zone ciblée. Aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée en préparation aux travaux projetés au sein des limites des zones telles que définies. Cependant, si des travaux supplémentaires sont prévus en dehors des limites telles que définies, mais toujours au sein de la zone à potentiel archéologique AU-2R (voir PPNW 2024), il est primordial d'organiser une intervention archéologique complémentaire à cet endroit.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PESCA ENVIRONNEMENT

Marjolaine Castonguay, biologiste	Présidente et directrice générale

INVENERGY

Joël Bérubé, gestionnaire principal	Développement — Énergies renouvelables
Catherine Pineau, ingénieure	

ARTEFACT URBAIN INC.

René Bélanger, archéologue	Chargé de terrain, recherche et rédaction
Joey Leblanc, archéologue	Chargé de projet, coordination et révision
Simon Paquin, archéologue	Infographie et cartographie
Marie-Anne Paradis, archéologue	Administration, recherche et rédaction de la section 3

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES vii
LISTE DES PLANCHES vii
LISTE DES PROFILS vii
LISTE DES TABLEAUX vii
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation générale 1
2. MÉTHODOLOGIE 3
2.1. Recherches préparatoires 3
2.2. Durée des travaux et équipes de terrain 3
2.3. Méthodologie de terrain – Inventaire archéologique mécanique 4
2.4. Méthodologie en laboratoire 4
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 5
3.1 Paysage et contexte naturel 5
3.2 Contexte culturel autochtone 6
3.3 Contexte culturel allochtone 9
3.3.1. XVII^{e} et XVIII^{e} siècle 9
3.3.2. XIX^{e} siècle 10
3.3.3. Chemin Taché 10
3.3.4. Canton de Pohénégamook 11
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR 13
5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION 15
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 19
6.1. Valeurs archéologiques 19
BIBLIOGRAPHIE 20
ANNEXE 1. Catalogue photographique
ANNEXE 2. Mosaïque des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Géologie générale du secteur d'intervention. La zone jaune verdâtre pâle représente le Groupe de Saint-Roch... 5
Figure 2. Carte des seigneuries à la fin du régime français réalisée par Marcel Trudel en 1961. Le numéro 81 identifie la seigneurie de Rivière-du-Loup concédée en 1673 (flèche rouge), la seigneurie de Verbois au numéro 80, concédée en 1673 (flèche bleue) et la seigneurie de Grandville-Lachenaye au numéro 79, concédée en 1696 (flèche verte). L'emplacement approximatif de la zone d'étude du projet PPAW1 est indiqué en jaune 9
Figure 3. Limite des cantons et leur année de constitution sur fond de carte 2024. L'emplacement approximatif de la zone d'étude du projet PPAW1 est indiqué en rouge 10
Figure 4. Chemin Taché (ligne noire) près du lac Pohénégamook, qui traverse le Canton d'Armand, jusqu'au Canton de Kataskomiq-Whitworth. Premier tracé indiqué dans le polygone jaune et le nouveau tracé dans le polygone vert. L'emplacement approximatif d'une portion de la zone d'étude du projet PPAW1 est indiqué en rouge, tandis que l'emplacement approximatif de la zone AU-2R est représenté par une flèche rouge..... 11
Figure 5. Plan d'arpentage du canton de Pohénégamook daté de 1857. La flèche rouge indique le positionnement approximatif de la zone AU-2R 12

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de la zone archéologique AU-2R dans le cadre du projet du Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 à Pohénégamook..... 2
Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) dans l'étendue des projets PPAW 1 et 2 14
Planche 3. Localisation de la zone archéologique AU-2R, de la tranchée mécanique et du profil stratigraphique noté dans le cadre du projet du Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 à Pohénégamook..... 17

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis d'une section stratigraphique de la paroi est de la zone AU-2R 18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec..... 6
Tableau 2. Zones d'information archéologique (ZIA) à proximité des zones d'intervention. Ces ZIA sont représentées sur la planche 2 13
Tableau 3. Sites archéologiques à proximité des zones d'intervention. Ces sites sont représentés sur la planche 2 13
Tableau 4. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-2R 15

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une surveillance archéologique réalisé par la firme Artéfact urbain et mandaté par la compagnie Pesca Environnement à l'hiver 2026. Cette intervention a été réalisée dans le cadre du projet du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1) sur le territoire des MRC de Témiscouata, dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. L'objectif était de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux à venir sur le patrimoine culturel. Cette intervention a pour objectif de vérifier la présence du chemin Taché visible sur un plan de 1858 au sein de la zone de potentiel archéologique AU-2R sur laquelle sera aménagé un sentier de motoneige.

Suivant les recommandations de l'étude de potentiel produite par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW 2024), une tranchée mécanique a été réalisée dans la zone de potentiel archéologique afin d'y vérifier la présence potentielle de traces du chemin Taché ou de toute autre occupation ancienne. Cette surveillance archéologique a été réalisée le 28 janvier 2026 par René Bélanger, accompagné de Joey Leblanc, détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-17.

1.1 Localisation générale

La surveillance archéologique a été réalisée sur les territoires des municipalités de Pohénégamook (MRC de Témiscouata), localisée au sein de la région du Bas-Saint-Laurent (planche 1). Le consentement nécessaire à la réalisation de la surveillance archéologique à l'endroit de la zone de potentiel archéologique AU-2R a été dûment acquis.

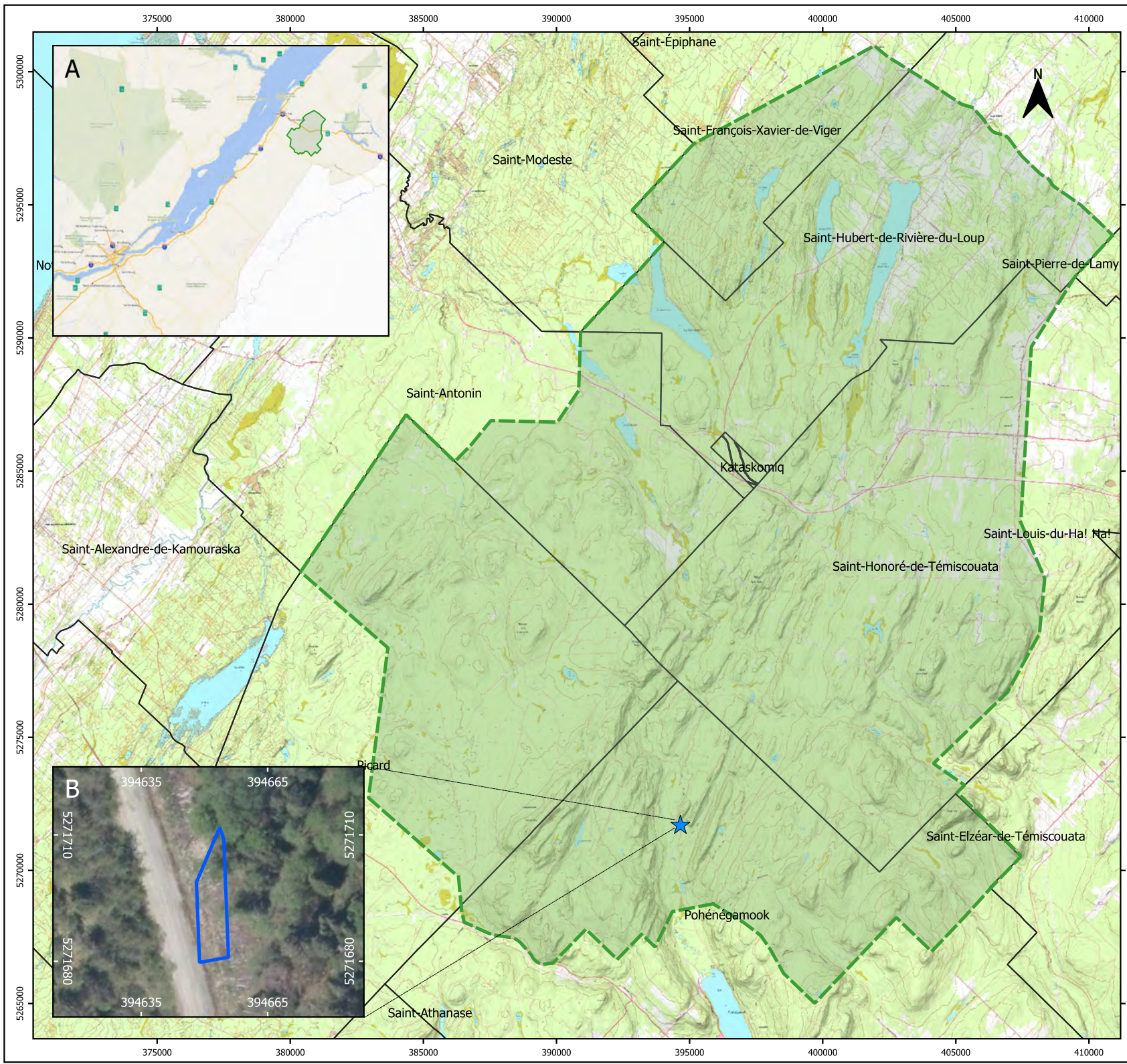

Artefact Urbain

Surveillance archéologique pour le Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1), zone AU-2R hiver 2026

Planche 1. Localisation de la zone archéologique AU-2R dans le cadre du projet du Parc éolien PPAW 1 à Pohénégamook

- Localisation de la zone AU-2R
- Limites de la zone AU-2R
- Étendue des projets PPAW 1 et 2
- Découpage municipal

0 2,5 5 7,5 10 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Ministère des ressources naturelles et des forêts. Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 11 septembre 2024 (carte principale); Carte de base du Gouvernement du Québec (encart A); Service d'imagerie du Gouvernement du Québec (encart B).

Échelle
Carte principale 1 : 190 000
Carte en encart A 1 : 4 000 000
Carte en encart B 1 : 1 200

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

2. MÉTHODOLOGIE

La stratégie d'intervention appliquée à ce projet consiste en une surveillance archéologique d'une tranchée mécanique réalisée dans la zone AU-2R, jugée à potentiel archéologique. La méthode d'analyse des données de terrain et privilégiée dans le cadre du présent mandat prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement dans le secteur. Elle prend en compte également les caractéristiques physiques et environnementales afin de répondre aux exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1. Recherches préparatoires

L'analyse du potentiel archéologique du projet a débuté par la recherche documentaire qui concerne les sites archéologiques connus dans le même secteur, les sites patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique de la zone ciblée, les informations qui ont été utilisées proviennent d'une étude de potentiel récente produite par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW 2024).

Autrement, les recherches documentaires ont principalement été effectuées via les sites de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et via le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques, quant à elles, proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Ressources naturelles et Forêts (MRNF).

2.2. Durée des travaux et équipes de terrain

La surveillance archéologique s'est déroulée le 28 janvier 2026. Une tranchée mécanique a ainsi été mise en place à l'aide d'une excavatrice à l'intérieur de la zone de potentiel archéologique AU-2R. L'équipe d'archéologues lors de la surveillance archéologique était composée de René Bélanger, archéologue et chargé de terrain, accompagné de Joey Leblanc, archéologue chargé de projet et coordonnateur.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.3. Méthodologie de terrain – Inventaire archéologique mécanique

La surveillance archéologique a consisté en la supervision d'une excavation mécanique dans le secteur de la zone AU-2R, puis à l'enregistrement des données selon le système Tikal. Préalablement, cette zone a fait l'objet d'une inspection visuelle complète pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. La tranchée exploratoire a ensuite été réalisée à l'aide d'une pelle mécanique et elle a été disposée de manière à répondre le plus efficacement possible à la question de recherche. Dans le cas présent, la zone sondée mécaniquement avait pour potentiel archéologique la présence possible de l'ancien chemin Taché visible sur un plan de 1858. La tranchée exploratoire a ainsi été disposée de manière à croiser le tracé supposé de ce dernier. Enfin, un profil stratigraphique a été relevé pour cette tranchée réalisée.

En ce qui concerne sa dénomination, la zone AU-2R a été nommée en fonction de son attribution lors d'une intervention archéologique antérieure. En effet, cette zone était préalablement intégrée à un inventaire réalisé en 2024 (Artéfact urbain 2025), mais qui a alors été retirée du projet. De ce fait, afin de simplifier le suivi des différentes zones à potentiel de PPAW1, la présente intervention réalisée à l'hiver 2026 reprend sa dénomination initiale, soit AU-2R. Il s'agit de la seule zone inventoriée dans le présent projet.

2.4. Méthodologie en laboratoire

Les artéfacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts ont été appliquées suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artéfact ni écofact n'a été observé lors de cette intervention.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur d'intervention archéologique réalisé dans les MRC de Kamouraska, de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Cette revue inclut d'abord les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives à l'occupation humaine, de la paléohistoire à la période historique, sont présentées.

3.1 Paysage et contexte naturel

La zone inventoriée est localisée au sein de la province géologique des Appalaches, plus précisément dans le Groupe de Saint-Roch, lequel est formé de grès feldspathiques avec des interlits de conglomérat et de mudslate (SIGEOM) (figure 1). Cette formation est datée du Néoprotérozoïque (1 000 – 542 Ma) à l'Ordovicien supérieur (458 – 443 Ma).

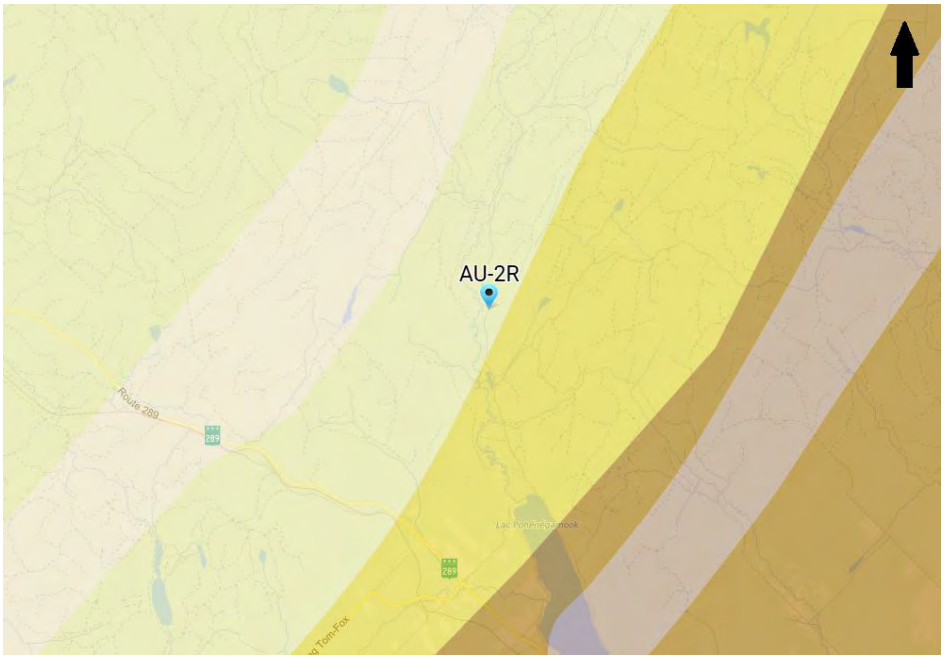

Figure 1. Géologie générale du secteur d'intervention. La zone jaune verdâtre pâle représente le Groupe de Saint-Roch (SIGEOM)

La zone inventoriée présente un couvert végétal mixte à dominance de résineux. Ce dernier se compose majoritairement de sapin baumier, mais également d'épinette noire, de bouleau à papier (blanc) et de peupliers naturels. Autrement, le domaine bioclimatique du secteur d'intervention est caractérisé comme une érablière à bouleau jaune, un type forestier décidu et tempéré nordique (MFFPQ). Finalement, le climat du secteur d'étude est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

3.2 Contexte culturel autochtone

La période paléohistorique sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles, définies par des différences de schèmes d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec.

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 – 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque récent (5 500 – 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

Selon Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

L'occupation du territoire du sud du Québec par les groupes humains s'est probablement concrétisée vers 11 000 à 10 000 ans AA, lorsque le climat s'est adouci. Cette période est identifiée comme étant le Paléoindien dans le Nord-Est américain (de 12 500 à 8 000 ans AA). Certains sites de la portion récente de cette période se distinguent par des pièces lancéolées à retouches parallèles (culture Plano ou Saint-Anne/Varney), que l'on retrouve principalement au Bas-Saint-Laurent et sur la rive nord de la Gaspésie (Ruralys 2014 : 30). Les groupes du Paléoindien maintenaient une mobilité accrue pour assurer l'acquisition des ressources nécessaires à leur mode de vie. Ils pratiquaient principalement la chasse spécialisée aux gros mammifères, notamment le caribou. Ces groupes de cette période ont certainement occupé les secteurs littoraux de la mer de Goldthwait pour y exploiter des ressources marines et terrestres, comme en témoignent certains sites de la région du Bic dans le Bas-Saint-Laurent (Dumais et Rousseau 1985 ; voir aussi St-Germain *et al.* 2020). Ces sites occupent des terrasses bien drainées à des altitudes variant entre 80 et 100 mètres (NMM). On retrouve aussi des sites de cette période plus à l'ouest dans le bassin des rivières Chaudière et Etchemin à la proximité de Lévis (Pintal 2002 ; Arkéos 2015). Un seul site a été répertorié dans le Témiscouata, soit le site ClEe-9 (Squatec) (Dumais et Rousseau 2002). Ce site prouve que la région est occupée par les humains depuis, au moins, les 9 000 dernières années. Autrement, la portion ancienne de la période du Paléoindien n'est observée au Québec que dans la région de l'Estrie à l'heure actuelle (Chapdelaine 2004 ; 2007).

La période subséquente de l'Archaïque marque une phase de transition témoignant d'une diversification des ressources exploitées, des matériaux utilisés et des types d'outils fabriqués. Les rivages des différentes rivières navigables ou des plans d'eau sont privilégiés au profit des hautes terrasses. La période de l'Archaïque ancien, le faciès le plus ancien de cette période, est répertoriée principalement en Estrie et sur la Côte-Nord, mais aussi sur certains sites à l'embouchure de la rivière Chaudière à Lévis (voir Chapdelaine et Burke 2017 ; Pintal 2003). Deux sites pourraient comporter des témoins de cette période au Témiscouata : le site Saint-Pierre

(CjEg-3) à Saint-Elzéar (Burke et Richard 2010) et le site Squatec (ClEe-9). Le site Saint-Pierre est par contre perturbé, ce qui rend les recherches subséquentes à son endroit impossibles, ainsi que la confirmation de cette attribution culturelle (Chalifoux 1993). La période de l'Archaïque moyen est quant à elle presque absente du registre archéologique québécois (moins de 10 sites). Aucun site n'est reconnu avec certitude dans la région du Témiscouata pour l'Archaïque moyen, mais des témoins sont hypothétiquement présents sur le site ClEe-9 de Squatec (Dumais et Rousseau 2002).

Pour la période de l'Archaïque récent (de 5 500 à 3 000 ans AA), plusieurs sites ont été repérés à travers la province. Les peuples de cette période sont majoritairement nomades ; ils se déplacent régulièrement un peu partout sur le territoire, mais développent progressivement des endroits de préférence, où se retrouvent davantage de ressources (Ruralys 2014 : 33). Les groupes s'installent principalement le long de cours d'eau navigables où la pêche est possible. Les occupations de la vallée laurentienne pendant l'Archaïque récent peuvent être classées chronologiquement selon deux traditions : 'Archaïque laurentien puis l'Archaïque post-laurentien. Des changements dans la technologie reflètent le passage de l'Archaïque laurentien à l'Archaïque post-laurentien, notamment la baisse marquée dans l'usage d'outils en cuivre natif, signe de la disparition de certains réseaux d'échange avec la région des Grands Lacs. La période de l'Archaïque récent est bien établie localement au Témiscouata. Notamment, les sites CkEh-1, CjEd-8 et CkEe-13 ont fourni des pointes de projectile diagnostiques de la période (Brunet 2010 ; Artéfact urbain et Parc national du Témiscouata 2024). Ces derniers sites montrent que le bassin versant de la rivière Saint-Jean est occupé depuis au moins 3 500 ans.

Le Sylvicole est défini par les archéologues par la présence de terre cuite et la sédentarisation progressive. La période du Sylvicole est bien connue dans le Témiscouata sur une dizaine de sites, mais ceux-ci sont majoritairement concentrés aux abords des lacs du Parc national du Témiscouata (Chalifoux *et al*. 1998). Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA), la première manifestation de cette période, se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Ils utilisent également une variété de chert, appelée le chert Onondaga (cette matière lithique est par contre rare pour le Témiscouata), pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades.

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30). De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation

démographique (Ethnoscop 2012 : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen. Néanmoins, la région du Témiscouata ne recèle aucune évidence de cette avancée agricole au niveau local.

Au Sylvicole supérieur, plusieurs groupes adoptent une sédentarité semi-permanente et s'établissent dans des villages temporaires. Ces villages sont en effet déplacés après quelques années selon l'épuisement des sols. Parallèlement, leur mode de subsistance est dès lors essentiellement basé sur l'agriculture. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie comptant la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. Ces groupes sont associés pour la vallée du Saint-Laurent à la culture archéologique des Iroquoiens du Saint-Laurent. Certains groupes iroquoiens du Saint-Laurent, notamment ceux de la région de Québec, se déplacent saisonnièrement vers l'estuaire du fleuve pour y exploiter les ressources marines (Plourde 2011). D'autres groupes contemporains, appartenant à la tradition algonquienne, conservent plutôt un mode de vie sédentaire orienté sur la chasse et la cueillette, quoique l'horticulture ait aussi été pratiquée de manière opportuniste (voir Chilton 2008). Pour la région du Témiscouata, et plus largement du Bas-Saint-Laurent, la céramique demeure rare et ponctuellement utilisée. Les groupes locaux ont un mode de vie nomade et sont reconnus par l'utilisation de pointes de projectile triangulaires pouvant comporter des encoches (Burke 2022).

Durant la période de contact, les groupes autochtones de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (Malécites) occupaient la région du Témiscouata, leur territoire ancestral correspondant au bassin versant de la rivière Saint-Jean (appelée Wolastoq en wolastoqey latuwewakon). Ils y vivent de la chasse et de la pêche et utilisaient une série de portages pour se déplacer entre la vallée du Saint-Laurent et la baie de Fundy au Nouveau-Brunswick (Burke 2009). Un de ces portages particulièrement important et seulement navigable au printemps empruntait la rivière Saint-François et le lac Pohénégamook, en relation avec l'établissement du poste de traite de Rivière-du-Loup (Girard et Brisson 2018). Ainsi, les Wolastoqiyik conservent un mode de vie nomade et ancestral, mais s'installent tout de même dans des villages le long de la rivière Saint-Jean (Wolastoq) et de ses affluents (Burke 2009) en plus de participer à la traite des fourrures lors des régimes français et anglais (Johnson et Martijn 1994). Vers la fin du XVII^{e} siècle, ces groupes commencent aussi à intégrer dans leurs activités économiques la culture de la courge et du maïs (Gyles 1736).

3.3 Contexte culturel allochtone

3.3.1. XVII[e] et XVIII[e] siècle

Au début du XVII[e] siècle, le secteur à l'étude aurait vu le passage de missionnaires et certains voyageurs qui ont utilisé les nombreux lacs et rivières pour se déplacer depuis le fleuve Saint-Laurent jusque dans les provinces maritimes (Dumais 1983 : 60 ; Le Clercq 1691 ; Caron 1980).

Cependant, l'acquisition officielle du territoire débute lors de la concession de la seigneurie de la Rivière-du-Loup en 1673 à Charles Aubert de la Chesnaye, la seigneurie de Verbois en 1673 à François Dionis et la seigneurie de Grandville-Lachenaye à Pierre Bécart de Granville et à Charles Aubert de La Chesnaye en 1696 (figure 2).

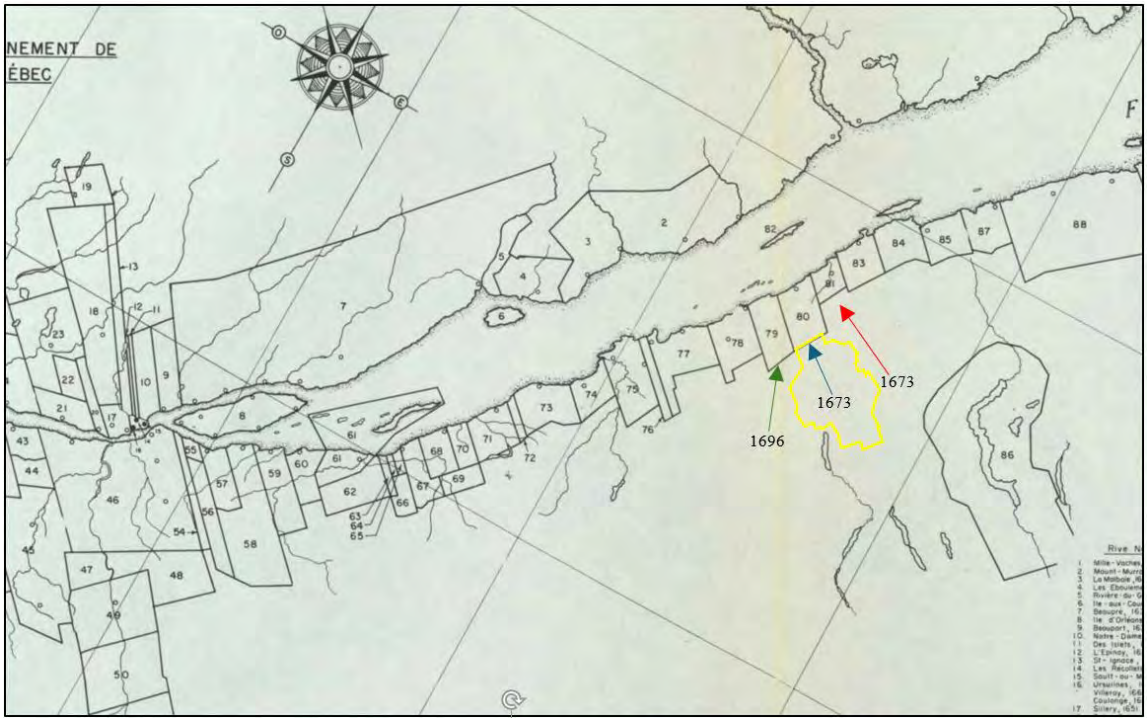

Figure 2. Carte des seigneuries à la fin du régime français réalisée par Marcel Trudel en 1961. Le numéro 81 identifie la seigneurie de Rivière-du-Loup concédée en 1673 (flèche rouge), la seigneurie de Verbois au numéro 80, concédée en 1673 (flèche bleue) et la seigneurie de Grandville-Lachenaye au numéro 79, concédée en 1696 (flèche verte). L'emplacement approximatif de la zone d'étude du projet PPAW1 est indiqué en jaune (BAnQ, Marcel Trudel, Atlas historique du Canada français, des origines à 1867, 1961, p. 73, 0005515419)

À la fin du XVII[e] siècle, Charles Aubert de la Chesnaye érige deux corps de logis au lac Témiscouata qui serviront de poste de traite et de relais pour les voyageurs (Pintal 2022 : 20). Cette route entre Rivière-du-Loup (vallée du Saint-Laurent), le lac Témiscouata et l'Acadie est améliorée par l'administration française qui souhaite conserver cette voie d'accès utilisée depuis longtemps par les communautés autochtones (Pintal 2022 : 20). Après la Conquête de 1759, l'administration anglaise continue d'investir dans le chemin du Portage de Témiscouata pour garantir la communication efficace avec sa mère-patrie (Dumais 1983 : 62). Cette voie deviendra l'actuelle autoroute 85 qui longe la portion nord de la zone d'intervention.

3.3.2. XIX^{e} siècle

Le contexte au Québec à partir du XIX^{e} siècle est marqué par la saturation du territoire agricole qui pousse à l'expansion démographique en dehors des territoires seigneuriaux déjà en place. En effet, les sols sont épuisés par l'exigeante culture du blé et le morcellement des terres force l'exode de plusieurs familles vers les États-Unis (Ruralys 2020 : 11). Pour contrer cette fuite, les autorités investissent dans l'exploration et l'arpentage des cantons ainsi que dans l'ouverture de nouveaux chemins de colonisation (Ruralys 2020 : 11) (figure 3). Durant la seconde partie du XIX^{e} siècle, le Bas-Saint-Laurent devient l'un des plus grands centres de colonisation, soutenu par l'industrie du bois et le développement d'un réseau ferroviaire (Ruralys 2020 : 11). À ce propos, il est mentionné dans l'étude de potentiel de Pintal qu'un chantier de coupe de pin serait en fonction sur le bord du lac Pohénégamook à partir des années 1810 (Théberge 1974, dans Pintal 2022 : 22).

Figure 3. Limite des cantons et leur année de constitution sur fond de carte 2024. L'emplacement approximatif de la zone d'étude du projet PPAW1 est indiqué en rouge (Greffe de l'arpenteur général du Québec, ministère des Ressources naturelles et Forêts, carte interactive en ligne)

3.3.3. Chemin Taché

L'ouverture du chemin Taché en 1858 est un événement majeur dans la région. Les autorités de l'époque ont distribué des lots le long de ce chemin Taché pour encourager le peuplement des cantons en place et le peuplement de nouveaux cantons (Bérubé 1976 : 10) (figure 4). En effet, son tracé, qui traverse la zone d'intervention du projet PPAW1, permet le développement des cantons de Pohénégamook, d'Armand et d'Estcourt. Cependant, le tracé initial devait contourner une multitude de lacs dans le secteur de la seigneurie de Nicolas-Rioux et Chénier (au nord-est de la zone d'intervention, dépassé Trois-Pistoles). Une proposition d'un nouveau tracé plus au sud évite ces embûches, mais la colonisation de ce nouveau chemin s'est déroulée plutôt dans

sa portion est (cantons de Fleuriau, de Neigette, de Macpès et Duquesne, au sud de Rimouski jusqu'à Mont-Joli) (Bérubé 1976 : 10).

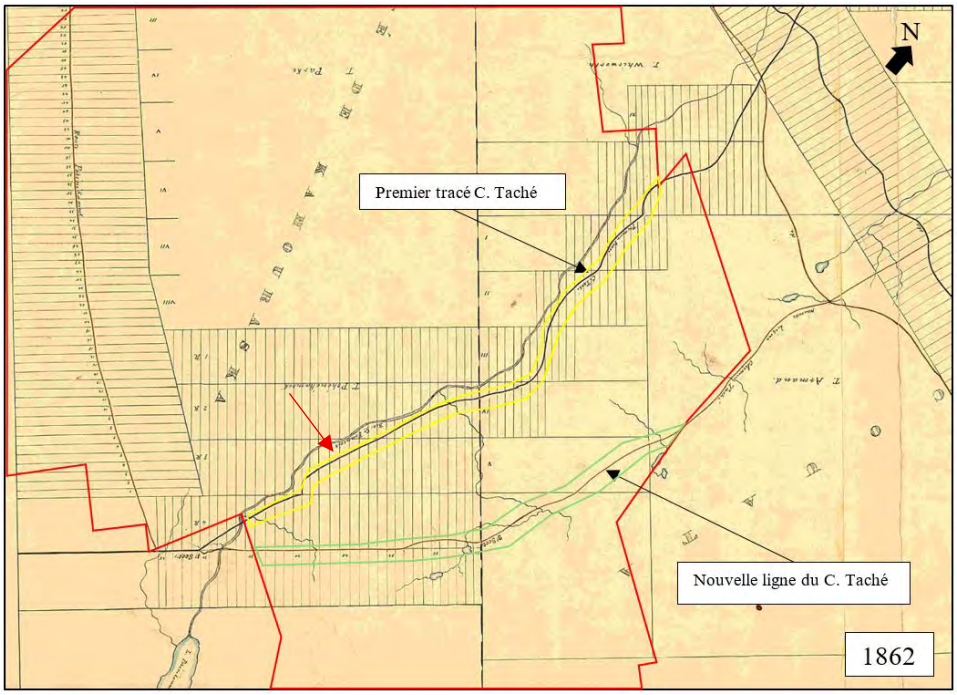

Figure 4. Chemin Taché (ligne noire) près du lac Pohénégamook, qui traverse le Canton d'Armand, jusqu'au Canton de Kataskomiq-Whitworth. Premier tracé indiqué dans le polygone jaune et le nouveau tracé dans le polygone vert. L'emplacement approximatif d'une portion de la zone d'étude du projet PPAW1 est indiqué en rouge, tandis que l'emplacement approximatif de la zone AU-2R est représenté par une flèche rouge (Greffe de l'Arpenteur Général du Québec, J.B. Lepage, 15-05-1862, PL2343-A)

3.3.4. Canton de Pohénégamook

Les premiers arpentages du canton de Pohénégamook ont été réalisés en 1857 par Charles-François Fournier où l'on voit la distribution de onze rangs depuis le canton de Parke et d'Armand au nord jusqu'au sud du lac Pohénégamook (figure 5).

Les premiers Pohénégamookois sont venus s'installer dans le canton majoritairement depuis Saint-Alexandre-de-Kamouraska quelques années plus tard, vers 1870, sous l'égide de la Société de colonisation du comté de Kamouraska (Commission de toponymie [en ligne]). Cette société a été fondée en 1864 avec comme premier objectif l'ouverture et le développement du canton de Pohénégamook. Ce canton est officiellement déclaré en 1872 (MFFPQ 2004 : 15). Dès 1874, la paroisse religieuse de Saint-Éleuthère est créée (Commission de toponymie [en ligne]). Par la suite, les villages civiques sont érigés : Sully en 1916, Saint-Pierre-d'Estcourt en 1922 situés au sud du lac et Saint-Éleuthère en 1923 situé sur la rive ouest du lac. Ces villages sont fusionnés sous la municipalité de Pohénégamook en 1973 (Commission de toponymie [en ligne]). Cette concentration démographique ne chevauche pas la zone à l'étude et le secteur du canton de Pohénégamook qui se retrouve dans la zone d'étude reste principalement une zone forestière.

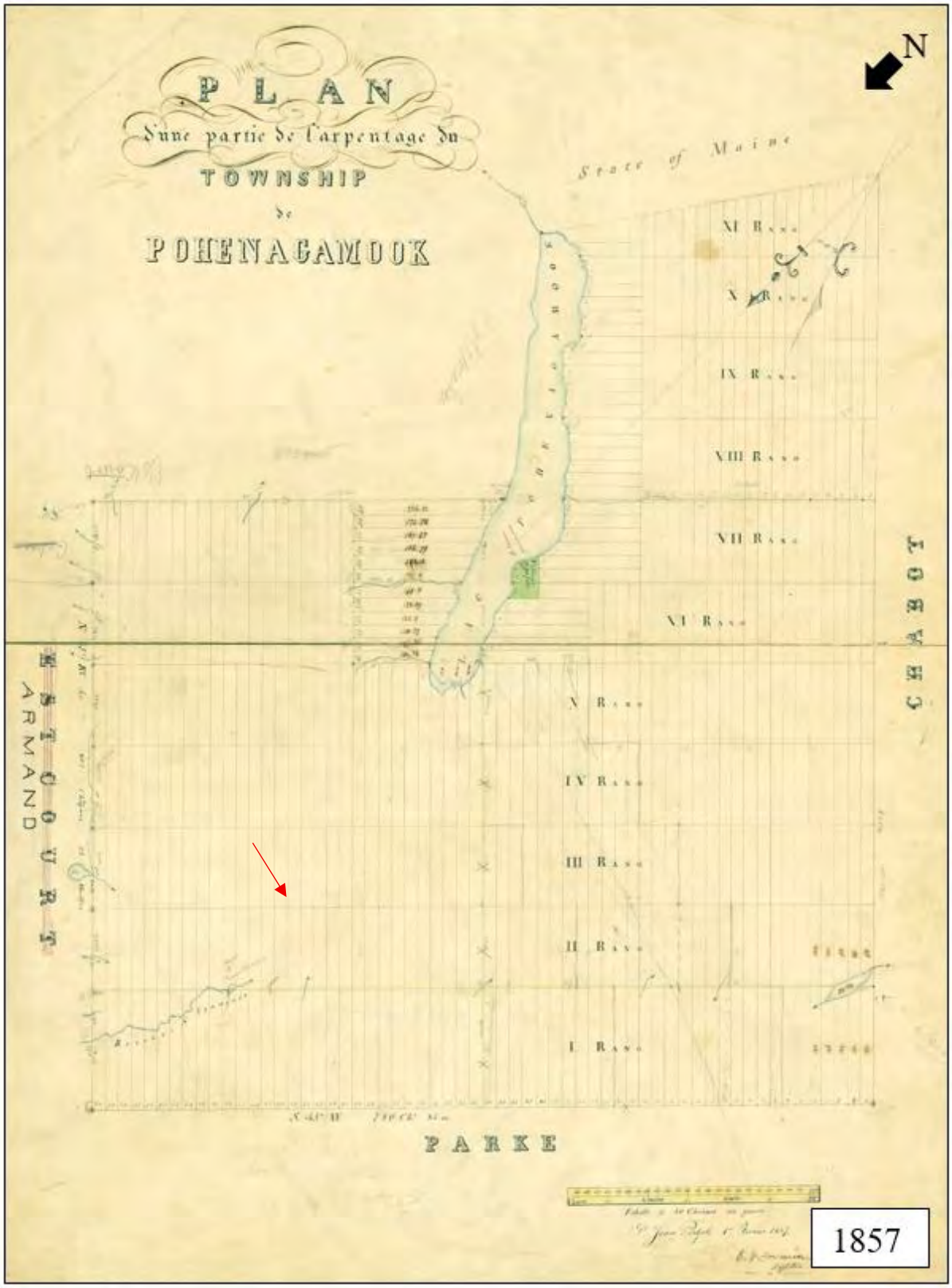

Figure 5. Plan d'arpentage du canton de Pohénégamook daté de 1857. La flèche rouge indique le positionnement approximatif de la zone AU-2R (BANQ, Plan d'une partie de l'arpentage du township de Pohenagamook, Charles-François Fournier, 1857, E21, S555, SS1, SSS1, PP.11)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Plusieurs zones d'information archéologique (ZIA) (tableau 2) et sites archéologiques (tableau 3) existent à proximité du secteur lié au projet PPAW 1 (planche 2). Les ZIA désignent toutes des travaux d'inventaire archéologique, principalement réalisés dans le contexte de la construction de l'autoroute 85.

Tableau 2. Zones d'information archéologique (ZIA) à proximité des zones d'intervention. Ces ZIA sont représentées sur la planche 2

Références des ZIA	Type d'intervention	Contexte des travaux	Résultats
Archéo-Mamu 2018a	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Découverte du site CkEi-4
Archéo-Mamu 2018b	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Découverte du site CkEh-3
Artéfact urbain 2024 et 2025	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Projet éolien PPAW 1	Négatif
Groupe DDM 2021a	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Découverte du site CkEh-4
Groupe DDM 2021b	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Négatif
Dumais 1983	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction d'une ligne électrique entre Rivière-du-Loup et Madawaska	Plusieurs sites découverts, mais aucun à proximité de l'aire d'étude ; les polygones indiqués sur la planche 2 ne représentent qu'une fraction de ce projet d'inventaire
Ethnoscop 2019	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Construction de l'autoroute 85	Négatif
Patrimoine Experts 2000	Inventaire archéologique incluant inspection visuelle	Projets routiers variés pour le MTMD (MTQ), Direction du Bas-Saint-Laurent — Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	Négatif
PNWW 2021	Inventaire archéologique	Construction d'une carrière à Saint-Antonin	Négatif

Tableau 3. Sites archéologiques à proximité des zones d'intervention. Ces sites sont représentés sur la planche 2

Code Borden	Identité culturelle et datation	Informations supplémentaires	Références
CjEh-1	Autochtone ; paléohistorique indéterminé.	Site détruit, quelques éclats découverts en contexte fortement perturbé.	Martijn 1964 ; Desrosiers 1986
CkEh-2	Allochtone ; premier quart du XX^{e} siècle.	Fondations d'une maison associée au village de Whitworth, abandonné en 1922.	Proulx 1973
CkEh-3	Allochtone ; XIX^{e} et XX^{e} siècles.	Plusieurs voies publiques mises au jour, dont le chemin intercolonial de 1857.	Archéo-Mamu 2018b ; 2019
CkEh-4	Allochtone ; première moitié du XIX^{e} siècle.	Bassin en béton associé à la Brown Corp.	Groupe DDM 2021a
CkEh-5	Allochtone ; XIX^{e} et début du XX^{e} siècle.	Voie ferrée et pont ferroviaire	Groupe DDM 2022
CkEi-4	Allochtone ; Fin du XIX^{e} et/ou début du XX^{e} siècle.	Lieu de vie domestique constitué d'un bâtiment sans fondation et d'une aire de rejet des déchets.	Archéo-Mamu 2018a
CkEi-5	Allochtone ; 1740-1940	Anciens chemins dont le Vieux chemin du Témiscouata.	Archéo-Mamu 2019

Seul un site archéologique, nommé CjEh-1, se positionne à proximité de l'aire d'étude, à environ 5 km au sud, situé à la pointe nord du lac Pohénégamook. Les témoins recueillis sur ce site proviennent de la paléohistoire et ne se résument qu'à quelques éclats retrouvés en contexte perturbé (Martijn 1964). Autrement, les zones d'information archéologique (ZIA) positionnées près du secteur d'intervention de 2026 (AU-2R) représentent des zones à potentiel expertisées par Artéfact urbain (2024 ; 2025), également liées au projet PPAW 1.

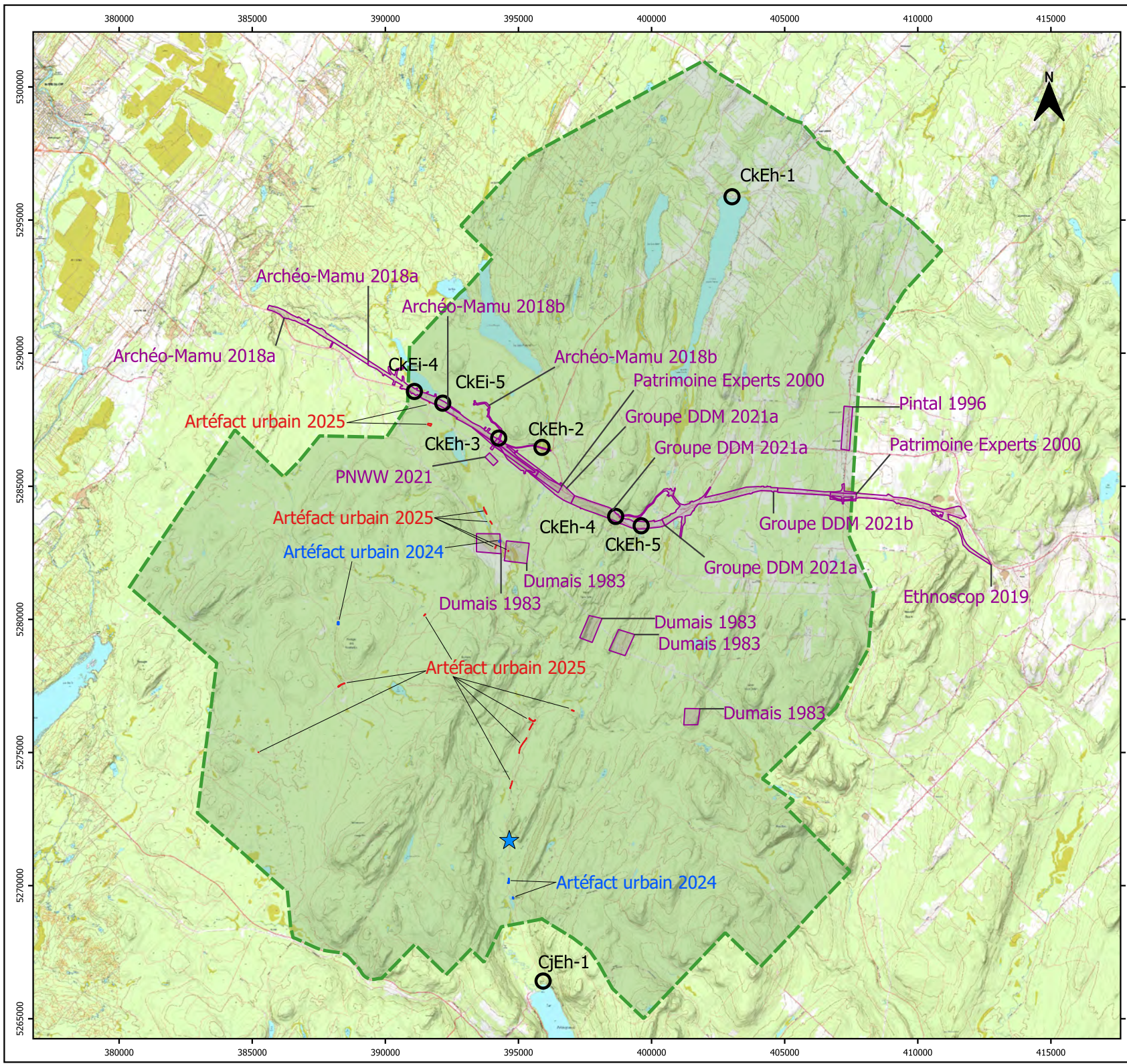

Artefact Urbain

Surveillance archéologique pour le Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1), zone AU-2R hiver 2026

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique (ZIA) dans l'étendue des projets PPAW 1 et 2

- Étendue des projets PPAW 1 et 2
- Zone AU-2R
- Sites archéologiques
- Zones d'information archéologique (ZIA)

ZIA Artéfact urbain

- Artéfact Urbain 2024 (Op. AU-1)
- Artéfact Urbain 2025 (Op. AU-2)

0 2,5 5 7,5 10 km

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Ministère des ressources naturelles et des forêts. Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, [Jeu de données], dans Données Québec, 2018, mis à jour le 11 septembre 2024 (carte principale).

Échelle 1 : 190 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

Tableau 4. Tableau résumé des caractéristiques de la zone AU-2R

Zone AU-2R	
Municipalité	Pohénégamook
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	175 m^2
Sondages négatifs	1
Sondages positifs	0
Sondage relevé	AU-2R (profil 1)
Type d'intervention	Sondage mécanique et inspection visuelle
Dépôts de surface	Dépôts glaciaires (till)
Géologie	Groupe de Saint-Roch (Province des Appalaches) ; grès feldspathique avec interlits de conglomérat et de mudslate

La zone AU-2R est un secteur boisé de 30 m de long dans l'angle nord-sud et de 7 m de large, positionnée sur le côté est du chemin forestier Guérette dans la municipalité de Pohénégamook (planche 3; figure 6). La zone présente une microtopographie faiblement bosselée et une pente générale assez faible vers l'est. La zone est fraîchement déboisée, elle était recouverte d'une forêt de type sapinière à épinette rouge au peuplement peu dense. Le potentiel archéologique allochtone de la zone a été établi en fonction du chemin Taché (PNWW 2024) (figure 4).

Figure 6. Vue de la zone de potentiel archéologique AU-2R, vue vers le nord (photographie AU26PO-03)

Une tranchée mécanique orientée nord-sud d'une longueur de 11,00 m sur 1,60 m de large a été réalisée au sein de la zone AU-2R. Cette tranchée d'inventaire avait pour but de recouper le

chemin Taché. Les sols observés ont été relevés et le croquis d'un profil stratigraphique d'une section de la paroi est a été réalisée lors de la surveillance archéologique (profil 1). Il s'agit en surface d'un niveau LFH brun composé de matière organique en décomposition avec des radicelles (25 %), des racines (2 %) et d'un peu de limon sableux meuble. Il est suivi d'un horizon Ae de limon gris-blanc meuble avec des racines (1 %). Cet horizon Ae n'était pas continu, il a été altéré à plusieurs endroits par des bouleversements récents, probablement lors de l'aménagement du chemin forestier, de la coupe du bois ou de la mise en place de la ligne électrique visible dans le secteur. On observe ensuite un horizon B de limon sableux brun rouille et friable. Finalement, à la base de l'excavation, un horizon C de limon sableux gris friable à compact a été noté.

En somme, aucun artéfact ou élément associé au chemin Taché n'a été mis au jour permettant de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone AU-2R. Les travaux prévus au sein des limites établies de cette zone peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique. Si des travaux sont prévus en dehors de ces limites, mais toujours au sein de la zone à potentiel archéologique (voir PNWW 2024), il est impératif de procéder à une surveillance archéologique complémentaire.

Artefact Urbain

Surveillance archéologique pour le Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1), zone AU-2R hiver 2026

Planche 3. Localisation de la zone archéologique AU-2R, de la tranchée mécanique et du profil stratigraphique noté dans le cadre du projet du Parc éolien PPAW 1 à Pohénégamook

- Zone AU-2R
- Tranchée mécanique
- Profil stratigraphique relevé
- Courbes de niveau (1m) selon données LIDAR

0 2,5 5 7,5 10 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service d'imagerie du Gouvernement du Québec

Échelle 1 : 200

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Mars 2026

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)

X : 394653.18
Y : 5271685.18
Z : 225.39 m

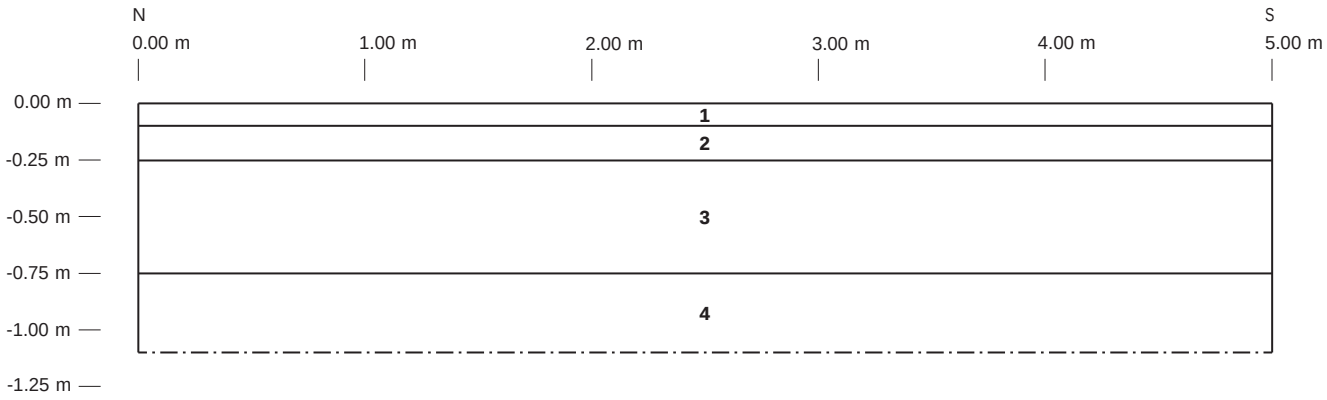

Photographie AU26PO-15

Artefact Urbain

Surveillance archéologique pour le Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1), zone AU-2R hiver 2026

Profil 1. Croquis d'une section stratigraphique de la paroi est de la zone AU-2R

0 1.00 m

Infographie : Mars 2026, Simon Paquin

Légende

1 0.00 - 0.10 m : Niveau LFH brun composé de matière organique en décomposition avec des radicelles (25 %), des racines (2 %) et un peu de limon sableux meuble.

2 0.10 - 0.25 m : Horizon Ae de limon non continu gris-blanc, meuble avec des radicelles (1 %).

3 0.25 - 0.75 m : Horizon B en limon sableux brun rouille, friable.

4 0.75 - 1.10 m : Horizon C en limon sableux gris friable à compact.

—·— Limite de l'excavation.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet de parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 1 (PPAW1), la compagnie Pesca Environnement a mandaté la firme Artéfact urbain afin d'effectuer un inventaire archéologique dans la zone à potentiel archéologique AU-2R. Celle-ci est localisée dans l'emprise des travaux d'aménagement d'une piste de motoneige, lié Club de motoneige les Chevaliers, et définie dans le cadre d'une étude de potentiel récente produite par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW 2024). Les recommandations suggérées dans cette étude stipulent une surveillance archéologique lors des travaux dans ce secteur. L'intervention archéologique a ainsi été réalisée le 28 janvier 2026.

En conclusion, le secteur à l'étude (AU-2R) a été expertisé et s'est avéré exempt de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées de cette zone. Tout élargissement de l'empreinte au-delà de ces limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, la direction régionale du Bas-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk devront être informés sans délai.

6.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée à l'hiver 2026 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Les résultats de l'inventaire ne permettent pas d'apposer de valeurs archéologiques aux zones analysées ni d'attribuer un potentiel de mise en valeur à celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

Archéo-Mamu. 2018a. *Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, Phase 3, tronçon 2. Inventaire archéologique (2017-2018). Phases 1 et 2*. Rapport inédit, Norda Stelo inc.

Archéo-Mamu. 2018b. *Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, phase 3, tronçon 3*. Rapport inédit, Tetra Tech QI inc.

Archéo-Mamu. 2019. *Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Antonin, phase 3, tronçon 2 et 3. Évaluations archéologiques des sites CkEh-3 et CkEi-5 (2018)*. Rapport inédit, MTMD.

Arkéos. 2010. *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit, Hydro-Québec.

Arkéos. 2015. *Oléoduc Énergie Est. Inventaire archéologique – rapport final*. Rapport inédit.

Artéfact urbain. 2024. *Inventaire archéologique dans le cadre du projet du parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 (PPAW 1) (automne 2024)*. Rapport inédit, Pesca Environnement.

Artéfact urbain. 2025. *Inventaire archéologique dans le cadre du projet du parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 (PPAW 1), automne 2024 et printemps 2025*. Rapport inédit, Pesca Environnement.

Artéfact urbain et Parc National du Lac Témiscouata. 2024. *Fouille de sauvetage au site CkEe-13*. Rapport inédit, Parc national du Lac-Témiscouata.

Bergeron, A. et F. Rémillard. 2000. *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois. 2e édition*. Centre de conservation du Québec, 229 p.

Bérubé, L. 1976. « Échec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur : le chemin Taché ». *Revue d'histoire du Bas Saint-Laurent*, Vol. 3 (3-4), pp. 8-11.

Brunet, Julie. 2010. *Le site CjEd-8: l'Archaïque supérieur au Témiscouata*. Mémoire de maîtrise, Montréal: Université de Montréal.

Burke, A. 2009. « L'archéologie des Malécites : passé, présent et futur ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 39 (3): 7-24.

Burke, A. 2022. « A Chronological and Typological Framework for Bifacial Stone Tools in the Maritime Peninsula During the Ceramic Period ». Kenneth R. Holyoke et M. Gabriel Hrynick, dir. *The Far Northeast: 3000 BP to Contact*. Gatineau, Canadian Museum of History and University of Ottawa Press, pp. 175-218. Coll. « Mercury Series Archaeology Paper », 181.

Burke, Adrian L. et Pierre J. H. Richard. 2010. « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental ». Loewen, Brad, Claude Chapdelaine et Adrian L. Burke, dir. *De*

l'archéologie analytique à l'archéologie sociale. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, pp. 103-127. Coll. « Paléo-Québec », 34.

Caron, Adrien. 1980. *De Canada en Acadie : le Grand-Portage*. Société historique de la côte-du-Sud, La Pocatière, 119 p. Coll. « Cahiers d'histoire », no. 15.

Chalifoux, Éric. 1993. *Interventions archéologiques au Témiscouata, été 1992, I- Évaluation de cinq sites préhistoriques*. Rapport inédit, Ministère des affaires culturelles du Québec.

Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine. 1998. « L'occupation du Témiscouata durant la période du Sylvicole ». *La préhistoire du Témiscouata*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, pp. 47-60. Coll. « Paléo-Québec », 26.

Chapdelaine, C. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1), pp. 3-20.

Chapdelaine, C. 2007. « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne » *Paléo-Québec*, Vol. 32.

Chapdelaine, C. et A. Burke. 2017. *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec. Coll. « Paléo-Québec », 36.

Chilton, E. 2008. « So Little Maize, So Much Time: Understanding Maize Adoption in New England ». *Current Northeast Ethnobotany II*. New York State Museum, pp. 53-58.

Clermont, N. 1978. « Les crémations de Pointe-du-Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 8(1), pp. 3-20.

Clermont, N. 1990. « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 20(1), pp. 5-17.

Commission de toponymie. [En ligne]. « Pohénégamook ». https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=50039

Desrosiers, P. 1986. *Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis*. Rapport inédit, Ministère des Affaires Culturelles.

Dumais, Pierre. 1983. *Étude de potentiel et inventaire archéologique de la ligne Rivière-du-Loup/Madawaska (315 kV)*. Rapport inédit, Hydro-Québec.

Dumais, Pierre et Gilles Rousseau. 1985. « Trois sites paléoindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec,* 15 (2), pp.135-49.

Dumais, Pierre et Gilles Rousseau. 2002. « De limon et de sable, une occupation paléoinidienne du début de l'Holocène à Squatex (ClEe-9), au Témiscouata ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 32 (3): 55-75.

Ethnoscop. 2012. *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation*. Étude de potentiel archéologique. Rapport inédit, Hydro-Québec.

Ethnoscop. 2019. *Planification et travaux de construction de l'autoroute 85 à Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Louis-du-Ha!Ha!, Phase 3, tronçon 6. Inventaire archéologique (2018-2019)*. Rapport inédit, MTMDET.

Gates Saint-Pierre, C. 2006. *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.

Gates Saint-Pierre, C. 2010. *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Gates Saint-Pierre, C. et R. G. Thompson. 2015. « Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec ». *American Antiquity*, Vol. 80 (2), pp. 408-415.

Girard, Camil et Carl Brisson. 2018. *Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du traité d'Alliance de 1603 à nos jours*. Québec, Presses de l'Université Laval.

Gouvernement du Québec. 2012. *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec, [consulté en ligne]. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf.

Groupe DDM. 2021a. *Inventaire archéologique préalable à la construction de l'autoroute 85 à Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Honoré-de-Témiscouata, Bas-Saint-Laurent (Phase III, tronçon 4).* Rapport inédit, MTQ.

Groupe DDM. 2021b. *Inventaire archéologique en prévision de la construction de l'autoroute 85 à Saint-Honoré-de Témiscouata, Bas-Saint-Laurent (Phase III, tronçon 5).* Rapport inédit, Tetra Tech, MTQ, Direction de l'Environnement, Direction générale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.

Groupe DDM. 2022. *Bas-Saint-Laurent - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Inventaire archéologique (2021)*. Rapport inédit.

Gyles, John. 1736. *Memoirs of odd adventures, strange deliverances, &c. in the captivity of John Gyles, Esq., commander of the garrison on St. George' s River*. Boston: S. Knefland and T. Green.

Johnson, Laurence et Charles A. Martijn. 1994. « Les Malécites et la traite des fourrures ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, Vol. 24 : 25-44.

L'Anglais, P.-G. 1994. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

Le Clercq, Chrestien. 1691. *Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France : contenant la publication de l'Évangile, l'histoire des colonies françoises, & les fameuses découvertes depuis le fleuve de Saint Laurent, la LoúEsiane & le fleuve Colbert jusqu'au*

golphe Mexique ... : avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majesté sur les Anglois & les Iroquois en 1690. Chez Amable Auroy, Paris, 559 p.

Martijn, C. A. 1964. *Preliminary report, an archaeological reconnaissance in the Temiscouata region of south-east Québec*. Rapport inédit, Ministère des Affaires Culturelles.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ). 2004. *Répertoire des cantons du Québec 2004*. Document gouvernemental, 53 p.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ). 2019. *Forêt Ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec, [en ligne].

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). 2021. *Carte interactive*. MRNF, Québec, Produits et services en ligne - Mines, Carte interactive, [consulté en ligne]. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr.

Paradis, M.-A. et J. Leblanc. 2021. *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Rapport inédit, Université Laval et MITACS.

Patrimoine Experts. 2000. *Inventaires archéologiques, Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, mars 2000*. Rapport inédit, MTQ.

Picard, P. 1987. *Notes sur le site CfEp-3, Montmagny*. Ministère des Affaires culturelles.

Pintal, J.-Y. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 32 (3), pp. 41-54.

Pintal, J.-Y. 2003. *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Ville de Lévis.

Pintal, J.-Y. 2012. « Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec ». Chapdelaine, C. dir. *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press, pp. 218-236.

Pintal, J.-Y. 2013. *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale.

Pintal, J.-Y. 2022. *Projet éolien Pohénégamook—Picard—Saint-Antonin (2561) : étude de potentiel archéologique*. Pesca Environnement.

Plourde, M. 2009. *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Plourde, M. 2011. *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW). 2021. *Rapport d'inventaire archéologique dans une future carrière à Saint-Antonin (été 2020)*. Rapport inédit.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW). 2024. Étude de potentiel archéologique, Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk 1 et 2 (PPAW 1 et PPAW 2). Rapport inédit.

Proulx, A. 1976. *Rapport de reconnaissances archéologiques et ethnologiques du comté de Rivière-du-Loup, du 15 septembre au 1er novembre 1973*. Rapport inédit, Musée d'archéologie de l'Est-du-Québec, Rivière-du-Loup.

Ruralys. 2014. *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403).* Québec, Commission de la Capitale-Nationale.

Ruralys. 2020. *Étude historique et intérêt archéologique du Hameau Couturier à Saint-Honoré-de-Témiscouata*. Rapport inédit, Transports Québec.

St-Germain, C., M. Courtemanche et C. Gates Saint-Pierre. 2020. « Il y a 10 000 ans, des histoires de chasse et de pêche au site paléoindien Krugerà 2 ». Dans *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, pp. 201-218. Coll. « Paléo-Québec », 39.

Taché, K. 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Théberge, G. 1974. *Saint-Éleuthère de Pohénégamook, 1874-1974*. Comité de Centenaire, Ville de Pohénégamook.

ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Artefact Urbain

Projet : Inventaire zone AU-2R (Pohénégamook)

Archéologue: René Bélanger

Catalogue: AU26PO- **Appareil:** Olympus TG 320

Date	No photo	Orientation	Opération	Description
28-01-2026	01	Sud-est	AU-2R	Vue de la zone des travaux.
28-01-2026	02	Nord	AU-2R	Vue de la zone des travaux.
28-01-2026	03	Nord	AU-2R	Vue de la zone des travaux.
28-01-2026	04	Nord	AU-2R	Vue du sondage mécanique.
28-01-2026	05	Nord	AU-2R	Vue du sondage mécanique.
28-01-2026	06	Nord	AU-2R	Vue du sondage mécanique.
28-01-2026	07	Est	AU-2R	Paroi est en limite sud de la tranchée.
28-01-2026	08	Est	AU-2R	Paroi est en limite sud de la tranchée.
28-01-2026	09	Est	AU-2R	Paroi est en limite sud de la tranchée.
28-01-2026	10	Nord-est	AU-2R	Paroi est du sondage mécanique.
28-01-2026	11	Nord-est	AU-2R	Paroi est du sondage mécanique.
28-01-2026	12	Nord-ouest	AU-2R	Paroi ouest du sondage mécanique.
28-01-2026	13	Nord-ouest	AU-2R	Paroi ouest du sondage mécanique.
28-01-2026	14	Est	AU-2R	Section de la paroi est du sondage mécanique.
28-01-2026	15	Est	AU-2R	Section de la paroi est du sondage mécanique.
28-01-2026	16	Est	AU-2R	Section de la paroi est du sondage mécanique.

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES

AU26PO-16

AU26PO-01

AU26PO-02

AU26PO-03

AU26PO-04

AU26PO-05

AU26PO-06

AU26PO-07

AU26PO-08

AU26PO-09

AU26PO-10

AU26PO-11

AU26PO-12

AU26PO-13

AU26PO-14

AU26PO-15

AVRIL 2026

RAPPORT ARCHÉOLOGIQUE

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réfection des infrastructures souterraines :
Rue Sainte-Anne, blvd Champlain et relevé du muret d'enceinte de la Cathédrale Holy Trinity à Québec (printemps 2025)

Artefact Urbain

Ville de Québec

Page couverture

Photographie du parement nord du muret d’enceinte de la Cathédrale Holy Trinity
(Photographie numéro VQ25HT-20, vue vers le sud-est, 15 mai 2025)

©2026, Ville de Québec, tous droits réservés

Surveillance archéologique dans le cadre de travaux de réfection des infrastructures souterraines : rue Sainte-Anne, blvd Champlain et relevé du muret d'enceinte de la Cathédrale Holy Trinity à Québec

(printemps 2025)

Permis de recherche archéologique

25-URBA-02

René Bélanger & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec, Qc. G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

Rapport déposé à :

VILLE DE QUÉBEC

Service de la culture et du patrimoine

18, rue Donnacona

Québec (Québec) G1R 3Y7

Avril 2026

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique de travaux d'excavation mécanique et d'hydro-excavation réalisés lors du remplacement d'un puisard de rue et la réparation d'un regard d'égout sur le site SA25 sur la rue Sainte-Anne. Des excavations mécaniques et d'hydro-excavation ont également eu lieu au 56, boulevard Champlain pour le branchement du bâtiment au réseau d'aqueduc et d'égout en place sous le boulevard Champlain. Enfin, ce rapport inclut les relevés archéologiques du muret d'enceinte nord de la Cathédrale Holy Trinity, longeant la rue Sainte-Anne, entre les rues du Trésor et des Jardins. Ainsi, le Service de la Culture et du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la firme Artéfact urbain afin de procéder à ces interventions archéologiques dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée de manière continue les 7 et 8 avril 2025 sur la rue Sainte-Anne et entre le 28 avril et le 1er mai 2025 sur le boulevard Champlain, sous la supervision de René Bélanger, archéologue chargé de terrain. Les relevés archéologiques du mur d'enceinte nord de la Cathédrale Holy Trinity ont été effectués par Eli Blouin Rondeau le 15 mai 2025, suivis d'une photogrammétrie et d'une lasergrammétrie réalisées par Marie-Anne Paradis, respectivement les 12 et 27 juin 2025. Pour sa part, Joey Leblanc a agi en tant que coordonnateur et chargé de projet dans ces mandats et il était détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-02.

Sur la rue Sainte-Anne, la sous-opération 1A du site SA25 se situait au centre de la rue en face de l'intersection de la rue du Trésor. Plusieurs servitudes enfouies ont été observées et de l'hydro-excavation était nécessaire afin de dégager le regard défectueux. Seulement des remblais modernes y ont été observés. Plus à l'ouest, sur la rue Sainte-Anne la sous-opération 1B du site SA25 a aussi été excavée par hydro-excavation due à la présence d'une conduite de gaz immédiatement au nord du puisard à remplacer. Seulement des remblais modernes ont été excavés, mais un remblai plus ancien bordait les aménagements modernes. Sur le boulevard Champlain, la sous-opération 1A du site CH25 laissait aussi voir des remblais modernes dans la partie nord de la sous-opération, mais des remblais plus anciens étaient visibles dans sa partie sud. Enfin, les relevés archéologiques du muret d'enceinte ont été archivés en vue du démantèlement de ce dernier, pour cause de dégradation avancée.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

VILLE DE QUÉBEC

Caroline Parent	Archéologue (Service de la Culture et du patrimoine)
Styves Bluteau	Contremaître (Service de l'ingénierie)
Éric Maheux	Contremaître (Service de l'ingénierie)

ARTÉFACT URBAIN INC.

René Bélanger	Archéologue chargé de terrain (Intervention sur le terrain [rue Ste-Anne et blvd Champlain], recherche et rédaction)
Eli Blouin Rondeau	Archéologue assistant (Intervention sur le terrain [muret d'enceinte de la cathédrale Holy Trinity], rédaction)
Joey Leblanc	Archéologue chargé de projet (Intervention sur le terrain [muret d'enceinte de la cathédrale Holy Trinity], coordonnateur, infographie et révision)
Marie-Anne Paradis	Archéologue (Administration, traitements de la photogrammétrie et de la lasergrammétrie, cartographie)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION v
LISTE DES FIGURES viii
LISTE DES PROFILS x
LISTE DES PLANCHES x
LISTE DES TABLEAUX x
1. INTRODUCTION 1
1.1 Localisation générale 1
2. MÉTHODOLOGIE 5
2.1 Recherches préparatoires 5
2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance 5
2.3 Méthodologie des relevés du muret d'enceinte de la Cathédrale Holy Trinity 6
2.4 Méthodologie en laboratoire 6
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE 8
3.1 Géomorphologie 8
3.2 Environnement naturel 8
3.3 Contexte paléoenvironnemental 8
3.4 Période d'occupation paléohistorique 10
3.4.1 Présence autochtone sur le territoire pendant la paléohistoire 10
3.4.2 Présence autochtone après la période de contact 14
4. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 16
4.1 La rue Sainte-Anne (site SA25) 16
4.1.1 Occupation historique du secteur/période euro-canadienne 16
4.1.2 État des connaissances archéologiques du secteur 22
4.1.3 Résultats Saint-Anne : sous-opération 1A 25
4.1.4 Résultats Saint-Anne : sous-opération 1B 28
4.1.5 Interprétation des résultats (rue Sainte-Anne – Site SA25) 31
4.2 Le boulevard Champlain (site CH25) 32
4.2.1 Occupation historique du secteur/période euro-canadienne 32
4.2.2 État des connaissances archéologiques du secteur 38
4.2.3 Résultat de la sous-opération 1A 41
4.2.4 Interprétation des résultats (boulevard Champlain – Site CH25) 45
5. RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES DU MURET D'ENCEINTE DE LA CATHÉDRALE HOLY TRINITY 46

5.1 Clôture en fer forgé et puddlé 46
5.2 Muret d'enceinte (CeEt-621-27A100) 47
5.3 Marques et inscriptions sur le muret d'enceinte 51
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 53
6.1 Valeurs archéologiques 54
BIBLIOGRAPHIE 55
ANNEXE 1. CATALOGUES PHOTOGRAPHIQUES
ANNEXE 2. MOSAÏQUES DES PHOTOGRAPHIES
ANNEXE 3. LIENS POUR LA PHOTOGRAMMÉTRIE
ANNEXE 4. PLANS D'INGÉNIERIE DE LA CLÔTURE DE FER

LISTE DES FIGURES

Figure 1. À gauche : formations géologiques dans la région de Québec. En bleu foncé la Formation de la Ville de Québec 2 et en bleu pâle la Formation de la Ville de Québec 3. À droite : carte actuelle de la ville de Québec afin de situer les secteurs d'intervention archéologique de 2025)..... 8
Figure 2. Superposition de l'emplacement approximatif de la mer de Champlain en 13 500 AA au Québec et les zones à l'étude indiquées d'un carré rouge..... 9
Figure 3. Carte de la région de Québec, par Champlain en 1608 14
Figure 4. Véritable plan de Québec fait en 1663, la flèche rouge indique le fort occupé par les Wendats 15
Figure 5. Plan du Haut et Bas de Québec en 1660. Copié par Louis-Philippe Vallerand d'après l'original réalisé par Jean Bourdon en 1660. La flèche rouge localise la rue Sainte-Anne et un bâtiment au nord-est de la zone d'étude 16
Figure 6. Hospice de Québec en 1692 17
Figure 7. Extrait du plan de la Ville et Chasteau de Québec fait en 1685. Mesurée exactement. Par le Sr de Villeneuve. La flèche rouge localise un bâtiment au nord-est de la zone d'étude 18
Figure 8. Extrait du plan de la ville de Québec. Capitale du Canada en 1716 par Chaussegros de Léry. La flèche rouge montre le jardin du monastère des Récollets qui borde la zone d'étude au sud 19
Figure 9. Extrait du Plan of the City and Fortifications of Quebec with part of the environs de William Hall, Jean Baptiste Duberger et Gother Mann. La flèche rouge pointe la Cathédrale Holy Trinity et la bleu le palais de justice 19
Figure 10. Extrait du plan d'assurance de Sanborn de 1875 avec le presbytère construit 20
Figure 11. Extrait du plan de Sanborn de 1875 montrant le côté nord de la rue Sainte-Anne entièrement construit 21
Figure 12. Extrait du plan d'assurance d'Underwriters' de 1954 montrant le presbytère, la chapelle et le Church Hall . 21
Figure 13. Vue sur le site SA25 sur la rue Saint-Anne, zone de la sous-opération 1A 25
Figure 14. Site SA25, servitudes dans l'emprise de la sous-opération 1A 26
Figure 15. Site SA25, zone de la sous-opération 1B 28
Figure 16. Site SA25, conduite de gaz et conduit de drainage du puisard désuet dans la sous-opération 1B 29
Figure 17. Extrait du plan de Bourdon de 1660 montrant la zone des travaux sur la berge du fleuve et quelques habitations sur la rue du Petit-Champlain. La flèche rouge indique l'emplacement approximatif de la zone d'étude 32
Figure 18. Extrait du plan de Québec de Chaussegros de Léry en 1716 montrant la zone des travaux au début du XVIIIe siècle. La flèche rouge montre la berge utilisée comme espace de débarquement et les bâtiments construits en bordure de la rue du Petit Champlain..... 33
Figure 19. Extrait du plan de Québec de Chaussegros de Léry de 1750 montrant le chantier naval du Roi (flèche rouge) à l'anse du Cul-de-Sac. La flèche bleue indique le secteur du 56, boulevard Champlain..... 34
Figure 20. Extrait du plan de Québec de 1804 de Hall, Duberger et Mann montrant les hangars sur le quai du Roi 35
Figure 21. Extrait du plan de Québec de Sanborn de 1875 avec la Halle du marché Champlain, divers entrepôts et la maison du 56 boulevard Champlain en ruine (flèche rouge)..... 36
Figure 22. Extrait du plan d'assurance de Québec de Underwriters' de 1954 montrant les aménagements à proximité de la zone d'étude au milieu du XX^{e} siècle 37
Figure 23. Site CH25, zone de la sous-opération 1A 41
Figure 24. Site CH25, servitudes dans la partie nord de la sous-opération 1A..... 42
Figure 25. Site CH25, partie du solage dégagé au 56, boulevard Champlain 44
Figure 26. Vue sur une section centrale de la clôture de fer forgé surmontant le mur d'enceinte CeEte-621-27A100 47
Figure 27. Présentation des deux types de pierres taillées composant le couronnement du muret d'enceinte 48
Figure 28. Vue d'une portion du vestige CeEt-621-27A100, section est du parement nord. Les pierres taillées à son sommet forment le mode CeEt-621-27A100a. Les deux pierres du couronnement sur la gauche de l'image sont de factures récentes, contrairement à celles observables sur la droite, plus ancienne. Vue vers le sud 49
Figure 29. Exemple d'une section du mode CeEt-621-27A100b où le remplissage médian est visible dû à une portion particulièrement désagrégée du muret d'enceinte. Vue vers le sud 50
Figure 30. Exemple d'une section du mode CeEt-621-27A100b qui présente des altérations par l'eau. Vue vers le sud..... 50

Figure 31. Embouchure du tuyau d'écoulement en terre cuite présente à l'extrémité ouest du parement nord du muret d'enceinte. Vue vers le sud 51
Figure 32. Vue sur une inscription présente sur le parement nord du muret d'enceinte, du côté est. Vue vers le sud 52
Figure 33. Multiples gravures dans le mortier du muret d'enceinte et faisant référence à un certain M. Pierre Viger, concentrées au coin nord-est, à la croisée des rues Sainte-Anne et du Trésor 52

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi est de SA25-1A 27
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi sud de SA25-1B 30
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de CH25-1A 43

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Projet Saint-Anne (Site SA25) avec la localisation des sous-opérations 1A et 1B, puis emplacement du muret d'enceinte Holy Trinity (opération CeEt-621-27) 3
Planche 2. Projet boulevard Champlain (site CH25), localisation de la sous-opération 1A 4
Planche 3. Sites archéologiques situés le long de la rue Sainte-Anne, près de la zone d'intervention de 2025 24
Planche 4. Sites archéologiques situés le long du boulevard Champlain, près de la zone d'intervention de 2025 40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec 10
Tableau 2. Sites archéologiques à composante paléohistorique dans la région de la ville de Québec 11
Tableau 3. Sites archéologiques situés le long de la rue Sainte-Anne 23
Tableau 4. Sites archéologiques situés le long du boulevard Champlain, tout près de la zone d'intervention de 2025 39

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique dans le cadre de travaux d'excavation hydraulique et mécanique réalisés lors de la réparation d'un regard et le remplacement d'un puisard de rue sur la rue Sainte-Anne et du branchement du 56 boulevard Champlain au réseau d'aqueduc et d'égout de la ville de Québec. Également, le projet inclut le relevé archéologique du muret d'enceinte nord de la Cathédrale Holy Trinity, longeant la rue Sainte-Anne, entre les rues du Trésor et des Jardins. Ces interventions sont justifiées par le fait que ces zones de travaux se retrouvent à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec, puis que ces secteurs sont occupés dès le XVII^{e} siècle. Ainsi, l'objectif de l'intervention est d'investiguer le patrimoine archéologique du secteur et de documenter l'évolution de la rue Sainte-Anne et du boulevard Champlain. L'intervention de 2025 visait également à évaluer l'état des sols dans les secteurs ciblés, à documenter la stratigraphie ainsi qu'à émettre des recommandations quant au potentiel archéologique réel des secteurs.

Comme les secteurs d'interventions présentaient un potentiel archéologique, la division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la compagnie Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique des secteurs dans le but de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. La surveillance s'est déroulée de manière continue les 7 et 8 avril 2025 sur la rue Sainte-Anne et entre le 28 avril et le 1er mai 2025 au 56, boulevard Champlain, sous la supervision de René Bélanger, archéologue chargé de terrain. Pour sa part, les relevés archéologiques du mur d'enceinte nord de la Cathédrale Holy Trinity ont été effectués par Eli Blouin Rondeau le 15 mai 2025, suivis d'une photogrammétrie et d'une lasergrammétrie réalisées par Marie-Anne Paradis, respectivement les 12 et 27 juin 2025. Pour sa part, Joey Leblanc a agi en tant que coordonnateur et chargé de projet dans ces mandats et il était détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-02.

1.1 Localisation générale

Les travaux de surveillance ont été réalisés sur la rue Sainte-Anne et au 56, boulevard Champlain à Québec. Sur la rue Sainte-Anne, l'hydro-excavation a été utilisée pour retirer les sols en raison d'un grand nombre de servitudes enfouies à proximité de la zone des travaux. Au 56, boulevard Champlain, l'hydro-excavation a été utilisée dans la section nord de la sous-opération et la pelle mécanique pour sa partie sud. Ici aussi, le grand nombre de servitudes enfouies dans la partie nord de la sous-opération n'a pas laissé le choix de cette technique d'excavation.

Sur la rue Sainte-Anne, le code de terrain SA25 a été utilisé pour définir les travaux. La sous-opération 1A correspond à une réparation à un regard situé sur la rue Sainte-Anne à l'intersection de la rue du Trésor. La sous-opération se situe à l'angle nord-ouest du regard, elle a une longueur de 2,90 m sur 1,80 m de large. Un peu plus à l'ouest de la sous-opération 1A, la sous-opération 1B est localisée du côté sud de la rue Sainte-Anne en face du 24-26 Sainte-Anne. L'objectif de cette intervention est de remplacer un puisard de rue en mauvais état. La sous-opération 1B mesure 1,65 m de long sur 1,40 m de large (planche 1).

En ce qui concerne les relevés archéologiques du mur d'enceinte nord de la Cathédrale Holy Trinity, l'opération CeEt-621-27 a été utilisée pour rassembler les données recueillies (planche 1).

Au 56, boulevard Champlain, le code de terrain CH25 définit le secteur des travaux et la sous-opération 1A a été utilisée. Elle est orientée nord-sud, d'une longueur de 12,40 m sur 5,90 m au nord et 7,00 m au sud (planche 2).

Sur la rue Sainte-Anne, quelques sites archéologiques se situent du côté nord et sud de la rue, mais les zones d'interventions n'y est pas incluses. Il en est de même sur le boulevard Champlain où des sites archéologiques bordent la zone des travaux à l'est et l'ouest sans affecter la zone d'intervention.

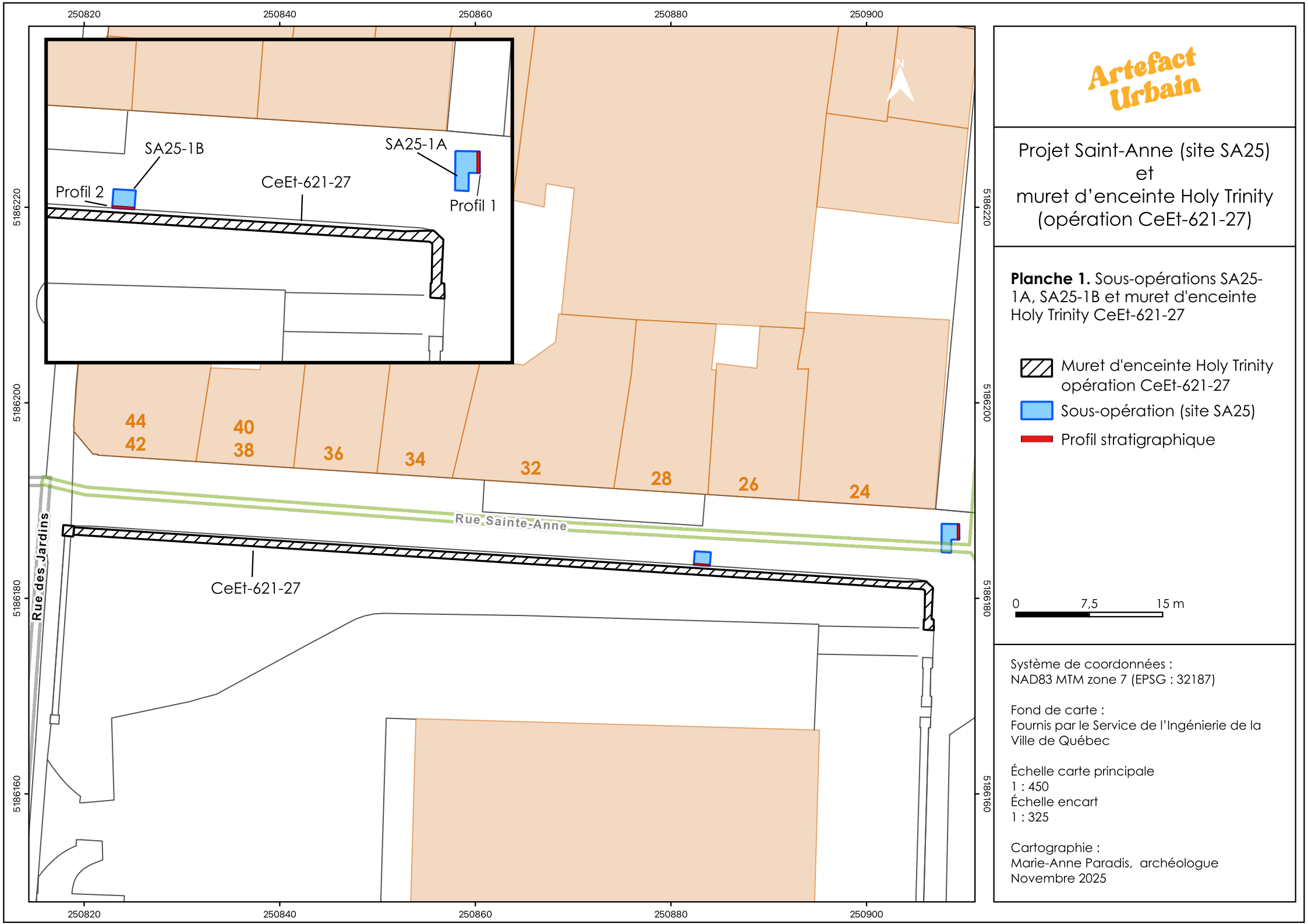

Artefact Urbain

Projet Saint-Anne (site SA25) et muret d'enceinte Holy Trinity (opération CeEt-621-27)

Planche 1. Sous-opérations SA25-1A, SA25-1B et muret d'enceinte Holy Trinity CeEt-621-27

- Muret d'enceinte Holy Trinity opération CeEt-621-27
- Sous-opération (site SA25)
- Profil stratigraphique

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Fournis par le Service de l'Ingénierie de la Ville de Québec

Échelle carte principale
1 : 450
Échelle encart
1 : 325

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Novembre 2025

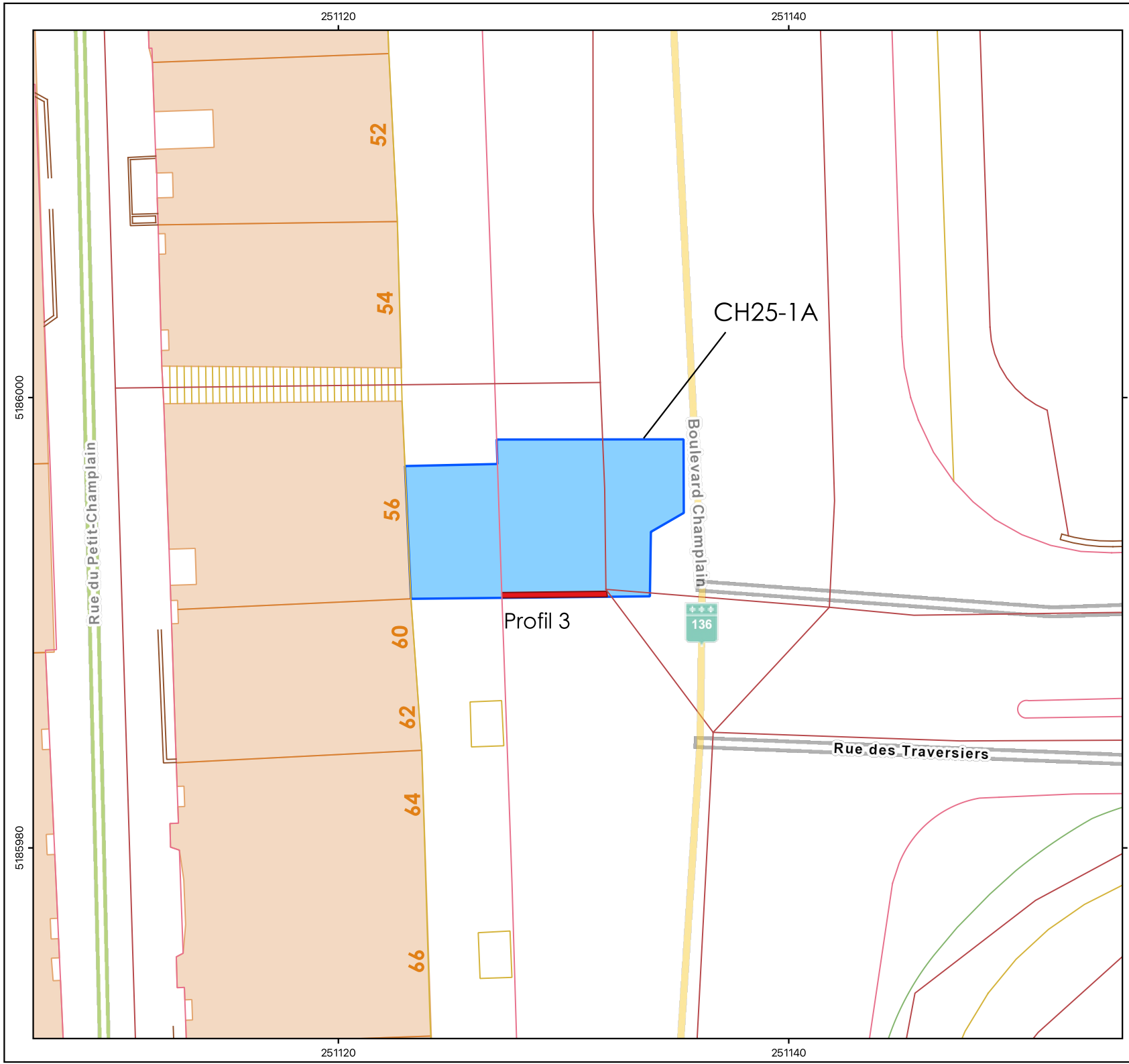

Artefact Urbain

Projet boulevard Champlain (site CH25)

Planche 2. Projet boulevard Champlain (site CH25) localisation de la sous-opération 1A

Sous-opération (site CH25)

Profil stratigraphique

0 2,5 5 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Fournis par le Service de l'Ingénierie de la Ville de Québec

Échelle carte principale
1 : 225

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Novembre 2025

2. MÉTHODOLOGIE

La méthodologie appliquée à ce projet consiste en une surveillance archéologique des excavations sur la rue Sainte-Anne et au 56, boulevard Champlain à Québec, puis d'une analyse archéologique du mur d'enceinte nord de la Cathédrale Holy Trinity. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement près des limites du projet et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que des exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications.

2.1 Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire qui concerne les sites archéologiques connus, les sites patrimoniaux, les aires de protection, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales de la zone d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC) et sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique (IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA); l'information géologique, du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM); et les données environnementales, du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

2.2 Méthodologie de terrain – Surveillance

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique de l'aire d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu. La surveillance consiste à l'inspection visuelle de l'hydro-excavation et des excavations mécaniques et à l'enregistrement des données selon le système Tikal. Les sédiments ont été examinés durant les interventions, puis documentés en paroi et décrits dans un cahier d'arpentage. Aucun vestige immobilier n'a été mis au jour, il n'y a donc pas de fiche d'enregistrement créée à cet effet. La prise de photographies a été réalisée à l'aide d'un appareil photographique Olympus TG-320. La description des clichés a été consignée dans un registre photographique (annexe 1). Ce registre suit la méthodologie suivante : pour la rue Sainte-Anne, le premier film photo s'est vu attribuer le numéro VQ25SA-01, puis pour le 56, boulevard Champlain, le VQ25CH-01.

Ainsi, les travaux de surveillance des excavations réalisées sur la rue Sainte-Anne ont été rassemblés sous le code de terrain SA25 et les sous-opérations 1A et 1B ont été utilisées. La surveillance au 56, boulevard Champlain est rassemblée sous le code de terrain CH25 et la sous-opération 1A a été utilisée.

2.3 Méthodologie des relevés du muret d'enceinte de la Cathédrale Holy Trinity

La première étape des relevés a consisté à la description technique du muret d'enceinte et de sa clôture en tant que ressource culturelle toujours en place. Cette description a été effectuée sur des fiches détaillées et par la prise de notes. Des photographies techniques ont été prises afin d'appuyer par un support visuel les éléments descriptifs relevés. Le registre photographique suit la méthodologie suivante : le premier film photographique s'est vu attribuer le numéro VQ25HT-01, puis chacun des clichés suivants a ensuite été numéroté de façon séquentielle. L'ensemble des données ont été consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'une tablette électronique. La tablette électronique (*Tab Active3*) a également été utilisée pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies, pour la prise de notes, puis pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021). Ainsi, comme les travaux de relevés archéologiques caractérisaient le muret d'enceinte de la cathédrale se trouvant sur le site archéologique CeEt-621, les données ont été intégrées à l'opération CeEt-621-27.

Par la suite, la deuxième étape a été la prise de points de géoréférencement, localisés par des cibles réfléchissantes temporaires. L'archéologue a identifié les éléments distinctifs à géoréférencer en plus des limites spatiales du muret afin de géolocaliser le modèle 3D. La troisième étape a consisté à l'acquisition de photographies pour la photogrammétrie et les orthophotographies. Pour se faire, une caméra Olympus TG-6 a été utilisée pour la prise des photographies. Le traitement de photogrammétrie a été effectué au moyen du logiciel *Reality Capture* et le modèle 3D est hébergé sur le site *sketchfab.com* afin de permettre une visualisation accessible à tous (voir annexe 3). Une orthophotographie du parement nord du muret a été réalisée avec *Reality Capture* et le résultat est disponible dans le dossier technique.

Une acquisition de lasergrammétrie a également été réalisée au moyen d'un appareil Iphone 14 Pro Max muni d'un système d'acquisition. Cette acquisition a été réalisée au moyen du logiciel *SiteScape*. Le résultat donne une archive globale de l'ensemble de la clôture en six segments de format *.ply* qui a été remis à la Ville de Québec. Les données de photogrammétrie et de lasergrammétrie ont été remises directement à la Ville de Québec en raison de leur grand volume.

2.4 Méthodologie en laboratoire

Les artéfacts et écofacts découverts ont été emballés sur le terrain par type de matériau dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique (numéro de lot) a été inscrite. Les objets plus fragiles ont été conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton et du papier sans acide a parfois été utilisé comme emballage de protection lors du transport jusqu'au laboratoire. En laboratoire, les artéfacts et les écofacts ont été nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts ont été appliqués suivant le guide du Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et les écofacts ont ensuite été isolés par matériau, par unité d'enregistrement (lot) et séchés. Ils ont par la suite été analysés, puis inventoriés selon la liste des matériaux du guide d'inventaire

sommaire de la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artéfact n'a été observé lors des différentes interventions archéologiques présentées dans le présent rapport.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur des interventions archéologiques réalisées. Cette revue inclut les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives aux occupations humaines, de la paléohistoire à la période historique, sont présentées.

3.1 Géomorphologie

La région à l'étude fait partie de la province géologique des Appalaches, dans la zone tectonostratigraphique de Humber. Plus précisément, le secteur de la rue Saint-Anne (et du muret d'enceinte) se situe dans la Formation de la Ville de Québec 3 (en bleu clair) (carré vert sur la figure 1). Cette formation géologique se compose de calcaire argileux homogène de 1 à 5 m d'épaisseur avec des interlits de shale de moins de 1 m d'épaisseur (SIGÉOM). Concernant le projet sur le boulevard Champlain, ce dernier se situe dans la Formation de la Ville de Québec 2 (en bleu) (carré rouge sur la figure 1). Cette formation géologique se compose d'une alternance de calcaire argileux, de calcarénite et de shale noir en lits de moins de 1 m d'épaisseur (SIGÉOM). Ces deux formations datent de l'Ordovicien, c'est-à-dire entre 458,4 ± 0,9 à 443,4 ± 1,5 million d'années (Globensky 1987). La zone morphosédimentologique du secteur est un affleurement rocheux, présentant parfois une mince couverture de sédiment meuble (SIGÉOM).

Figure 1. À gauche : formations géologiques dans la région de Québec. En bleu foncé la Formation de la Ville de Québec 2 et en bleu pâle la Formation de la Ville de Québec 3. À droite : carte actuelle de la ville de Québec afin de situer les secteurs d'intervention archéologique de 2025 (carré rouge pour Blvd Champlain ; carré vert pour Ste-Anne et le muret d'enceinte) (SIGÉOM)

3.2 Environnement naturel

Le climat de la ville de Québec est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012). Pour sa part, le district écologique est nommé les Basses collines de Québec et possède une zone de végétation de type tempéré nordique, avec une forêt décidue et un domaine bioclimatique d'érablière à tilleul de l'est (MFFPQ 2019).

3.3 Contexte paléoenvironnemental

Au Pléistocène, un grand événement glaciaire se traduit par la formation de l'inlandsis laurentidien – une large calotte glaciaire qui recouvre une partie de l'Amérique du Nord. Le réchauffement, qui marque la fin de l'ère glaciaire, s'entame autour de 18 000 ans AA (Occhietti *et al*. 2004; Dyke et Prest 1987). Les reconstitutions paléoenvironnementales issues de Dyke (2004) et de Lamarche

(2011) permettent de comprendre l'évolution des paysages périglaciaires. Ainsi, la calotte fond progressivement et se retire vers le nord. Les terres nouvellement libérées des glaces sont alors recouvertes d'eau. Les mers intérieures Champlain et Goldthwait sont créées et envahissent les basses-terres du Saint-Laurent. À ce moment, l'aire d'étude est complètement submergée, puisque la mer de Goldthwait atteint une altitude de plus de 200 m ANMM (figure 2). Cet événement a contribué à la déposition de sédiments glaciomarins sur les assises géologiques déjà en place. Les dépôts de surface que l'on rencontre aujourd'hui sont donc de nature glaciomarine et se drainent relativement bien (MFFPQ 2022).

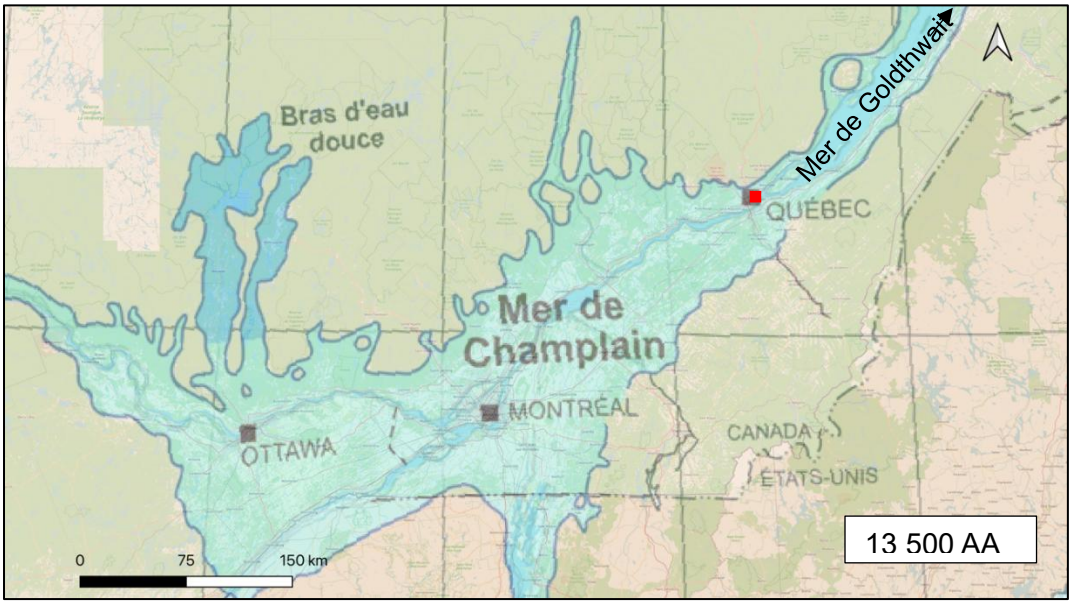

Figure 2. Superposition de l'emplacement approximatif de la mer de Champlain en 13 500 AA au Québec et les zones à l'étude indiquées d'un carré rouge (Google Maps 2022 et RQES 2016)

Le relèvement isostatique causé par l'allègement de la calotte glaciaire entraîne la régression de la mer de Goldthwait, dont le niveau baisse graduellement. Selon les données de Lamarche (2011 : 87), l'aire d'étude serait exondée entre 10 500 ans et 10 000 ans AA. Cela correspond approximativement au moment où la mer de Goldthwait laisse place au Proto-Saint-Laurent. Les niveaux des eaux continueront de fluctuer avant de se stabiliser durant le dernier millénaire avant aujourd'hui. Beaucoup plus récemment, à la suite de la colonisation européenne, la configuration hydrographique du secteur a été affectée par des aménagements anthropiques.

Si l'aire d'étude est exondée au X^{e} millénaire avant aujourd'hui, il faudra attendre plusieurs siècles avant que le secteur soit habitable. Autour de 10 000 ans AA, un climat tardiglaciaire prévaut et une végétation de toundra arbustive couvre le secteur. Lentement, l'afforestation permet à une forêt ouverte de conifères de s'installer, puis, éventuellement, à une forêt mixte (Richard 1985). C'est autour de 6 000 ans AA que s'installe l'érablière laurentienne que l'on connaît aujourd'hui. L'urbanisation des derniers siècles a toutefois réduit le couvert forestier et l'environnement actuel est fortement aménagé.

À la lumière des données présentées, on peut croire que l'aire d'étude était habitable au plus tôt autour de 9 500 ans AA. Le paysage a pourtant changé à travers le temps : les niveaux d'eau ont

varié, la configuration hydrographique a évolué et des environnements forestiers distincts se sont succédé. Les données archéologiques démontrent cependant que le secteur devait être attirant depuis minimalement 5 000 ans AA, puisque des populations fréquentaient dès lors la région de Québec.

3.4 Période d'occupation paléohistorique

3.4.1 Présence autochtone sur le territoire pendant la paléohistoire

Traditionnellement, l'occupation ancienne des peuples autochtones sur le territoire québécois est divisée en trois grandes périodes culturelles, soit le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences dans les modes de vie et/ou dans la culture matérielle. Ces périodes se distinguent les unes des autres par la présence d'objets diagnostiques présents à certaines périodes ou encore de pratiques techniques, de subsistance ou de mobilité propres à un intervalle chronologique.

Le tableau 2 présente une sélection des sites à composante autochtone identifiés dans la région de Québec. Il est à noter que dans plusieurs cas, l'attribution à une période culturelle précise est incertaine. En l'absence de datations absolues ou d'éléments diagnostiques, il est parfois impossible de replacer un site dans la séquence culturelle. La position et les caractéristiques topographiques des sites demeurent tout de même des informations pertinentes. Notons également que la majorité des sites à composante autochtone identifiés à proximité de l'aire d'intervention ont été partiellement détruits par des aménagements anciens ou récents. L'intégrité des sites dans le milieu fortement urbanisé actuel est faible et les sols archéologiques sont souvent perturbés. Cela peut expliquer que peu de sites ont pu être associés à une période ou une tradition archéologique.

Tableau 1. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 — 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque supérieur (5 500 — 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

Selon Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

Tableau 2. Sites archéologiques à composante paléohistorique dans la région de la ville de Québec

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-1	(Martijn 1971 ; Gaumond 1961 ; 1968)	− Site à composantes autochtones multiples. − Plusieurs sépultures d'un cimetière autochtone du XVII^{e} siècle ont été mises au jour. − Une occupation de l'Archaïque laurentien a également été identifiée. Des pointes dont certains à encoches latérales, des outils polis et du débitage ont été trouvés.	9 m
CeEt-13	(Gaumond N.D.)	− Une pointe de projectile non décrite a été trouvée au Cap Diamant.	N.D.
Place-Royale (CeEt-14, -176, -178, -192, -188, -201, -3, -569, -6, 601, -7, -9)	(Clermont, Chapdelaine et Guimont 1989 ; CERANE 1994 ; Rouleau 1991)	− Site à composantes autochtones multiples témoignant des périodes culturelles suivantes : Archaïque laurentien, Sylvicole inférieur, Sylvicole moyen ancien, Sylvicole moyen tardif et Sylvicole supérieur. − L'occupation du Sylvicole moyen domine les assemblages. − Plusieurs sépultures ont été mises au jour (CeEt-9).	10-12 m
CeEt-15	(Bernatchez 1977)	− Un biface en quartzite blanc a été trouvé au pied de l'escalier du Cap-Blanc.	N.D.
CeEt-2	(Clermont 1975 ; 1976 ; Gaumond 1967)	− Une sépulture de la tradition Middlesex (Sylvicole inférieur ou Sylvicole moyen) a été mise au jour. − Le mobilier funéraire était riche et varié (pipe tubulaire, gorgerin, bifaces, collier en cuivre natif, etc).	6 m
CeEt-20	(Laliberté 1980 ; Morin 1985 ; Chrétien 2003)	− La fouille en extension du site a permis de collecter près de 7 000 artéfacts et d'identifier deux foyers. − Des pointes à encoches en coin et à pédoncule (Ottercreek et Lamoka) et des outils en pierre polie ont été identifiés. − Le site est associé à l'Archaïque laurentien.	20 m
CeEt-27	(Gagné 1995 ; Rick 1968 ; Robert 1990 ; Arkéos 1997)	− Site de la Mission de Sillery en opération entre approximativement 1638 et 1690. − Le site comprend un cimetière autochtone qui a été actif entre 1638 et 1657. − Des dizaines de sépultures ont été mises au jour.	10 m
CeEt-30	(Simoneau 2012 ; 2014)	− Site de l'Îlot des Palais. − Occupations autochtones au Sylvicole moyen tardif et au Sylvicole supérieur. − Découverte de pieux, de foyers et de témoins lithiques.	8 m
CeEt-32	(Ville de Québec 1996)	− Site du Petit Séminaire. − Découverte de quelques témoins lithiques hors contexte. − Occupation autochtone à une période indéterminée.	45 m
CeEt-37	(GAIA 2016)	− Site du monastère des Ursulines-de-Québec. Il s'agissait d'un lieu dédié à l'éducation des jeunes femmes autochtones. − Des perles de verre, des perles de wampum et des fragments de pipe ont été retrouvés. − Présence autochtone attestée pendant la deuxième moitié du XVII^{e} siècle et le premier quart du XVIII^{e} siècle.	60-70 m

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CeEt-387	(Groupe Harcart 1988)	− Site de la Place d'Youville. − Une centaine d'artéfacts lithiques ont été récoltés, mais aucun n'était diagnostique. − Un foyer a été daté à 3 960 ± 70 ans AA. Il pourrait donc s'agir d'une occupation de l'Archaïque.	47 m
CeEt-403	(Ethnoscop 2005)	− Site de la maison Ignace-Perthuis − Un fragment distal d'outil bifacial en quartz a été retrouvé dans le sol naturel.	21 m
CeEt-600	(Chapdelaine *et al*. 1993 ; Chrétien et Bernier 2002)	− Des inventaires, surveillances et fouilles ont permis de récolter des outils taillés, des outils polis et des éclats. − Aucune date radiocarbone ou élément de culture matérielle distinctif n'a été mise au jour, mais l'occupation est associée à l'Archaïque supérieur selon la position du site.	8 m
CeEt-70	(Pintal 2010 ; Beaudry 1983)	− Site avec éclats et outils en pierre taillée découverts. − Témoins archéologiques en surface et enfouis. − Une pointe identifiée au type « Plainville » pourrait indiquer une occupation pendant le Paléoindien récent.	20 m
CeEt-71	(Beaudry 1980 : 19 ; Chrétien 2003)	− Deux sondages ont livré un peu plus de 250 artéfacts paléohistoriques, dont un biface pédonculé en chert.	20 m
CeEt-783	(Chrétien 1996)	− Un inventaire a permis de récolter 5357 artéfacts paléohistoriques. − Une pointe se rapprochant du type Fulton Turkey Tail a été identifiée. − Le site est associé au Sylvicole inférieur.	82 m
CeEt-857	(Chrétien 2003 ; Chrétien et Bertrand 2005)	− Site à composantes paléohistoriques multiples. − Un total de quatre structures de combustion a été mis au jour. − Des tessons de céramique iroquoienne du Sylvicole supérieur récent ont été trouvés. − La présence d'une pointe de type Adena suggère une occupation au Sylvicole moyen ancien, mais il pourrait s'agir du type Rossville et indiquer une présente à l'Archaïque supérieur ou au Sylvicole inférieur.	20 m
CeEt-884	(Ruralys 2016 ; Rouleau et Fortier 2011)	− Site du Moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec − Site paléohistorique occupé possiblement pendant l'Archaïque moyen et l'Archaïque supérieur. − Le site a été daté grâce aux données paléoenvironnementales. − Découverte de plus de 2000 artéfacts paléohistoriques incluant des outils taillés et polis, du débitage et des os.	12 m
CeEt-893	(Ruralys 2010)	− Site paléohistorique identifié grâce à la découverte de deux éléments de débitage et d'un racloir. − Période d'occupation inconnue.	95 m
CeEt-894	(Rouleau 2011)	− Site paléohistorique identifié grâce à la découverte de quatre éléments de débitage et d'un éclat retouché. − Période d'occupation inconnue.	16 m
CeEt-940	(Ruralys 2019 ; Truelle et cie. 2019)	− Site occupé pendant le Sylvicole supérieur. − Découverte de tessons de céramique autochtone, d'une pipe en pierre, d'éléments de débitage et d'os blanchis.	60-70 m

Site	Source	Résultats	Altitude par rapport au NMM
CfEu-1	(Les services Arkhis inc. 1987 ; Rouleau 2013)	− Site où une série de piquets ont été retrouvés et auraient servi de structure pour la pêche pendant la paléohistoire. − Des tessons de vase et des éclats de chert ont été retrouvés dans un remblai. Ces éléments suggèrent une présence au Sylvicole supérieur récent.	5 m
CEet-657	(Pintal 1999 ; Chrétien 1993)	− Site possiblement occupé pendant la phase finale du Paléoindien ancien. − Découverte de témoins lithiques, dont une préforme de pointe fragmentée associée, sous toute réserve, au type « Holcombe ».	54 m
CeEv-5	(Pintal 2007)	− Site occupé pendant le Paléoindien récent et/ou l'Archaïque ancien. − Une date radiocarbone de 8890 ±50 ans AA a été obtenue.	110 m
CeEu-4	(Fiset et Samson 2013)	− Site Cartier-Roberval. − La fouille a permis de mettre au jour des tessons de céramique, des témoins lithiques, des cultigènes et des os. − Le site témoigne d'une occupation autochtone pendant le contact, entre 1541 et 1543 et pendant le Sylvicole supérieur récent. Un gorgerin pourrait indiquer une occupation pendant le Sylvicole inférieur.	35 à 55 m

3.4.2 Présence autochtone après la période de contact

Le site Cartier-Roberval (CeEu-4) à Cap-Rouge est un site unique à Québec, puisqu'il témoigne de l'un des premiers contacts entre les Iroquoiens et les Européens. Le site date de 1541-1543, alors que Cartier en est à son troisième voyage (Fiset et Samson 2013). Le XVI^{e} siècle signe pourtant la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ainsi, Cartier-Roberval est le dernier site attestant d'une présence iroquoienne dans la vallée du Saint-Laurent. Or, la présence autochtone à Québec perdure bien au-delà de la période de contact. Quand Champlain s'y établit, il cartographie l'espace et note que Québec est « un lieu où souvent cabannent les sauvages » (figure 3).

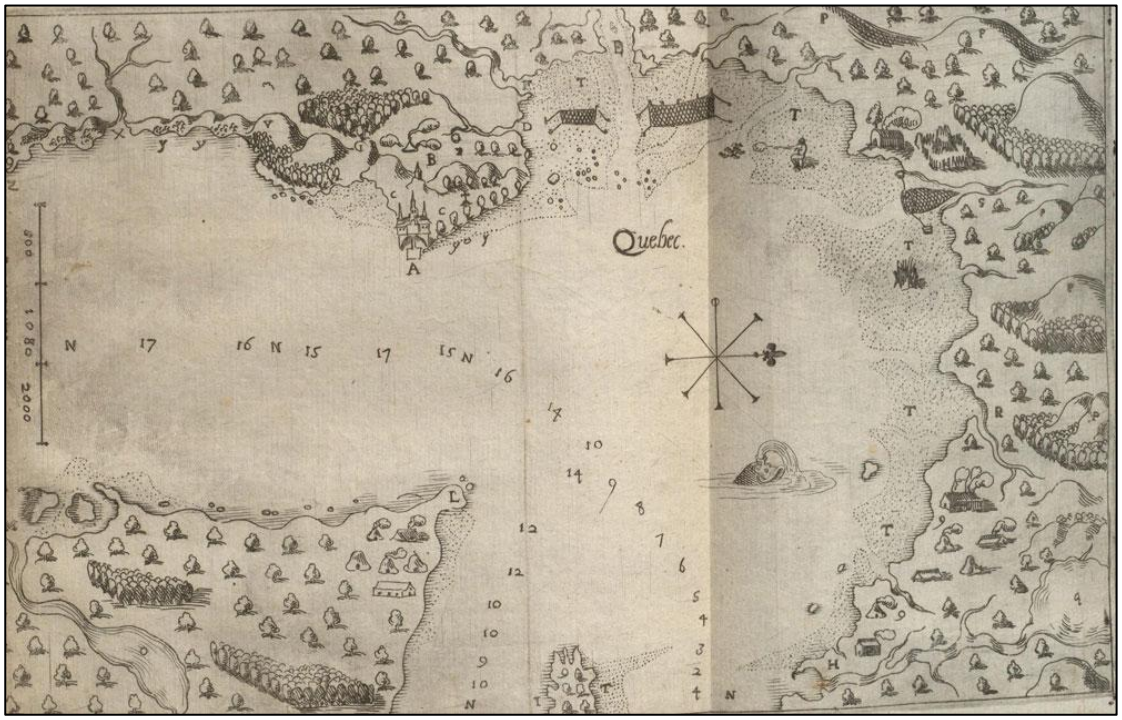

Figure 3. Carte de la région de Québec par Champlain en 1608 (Bibliothèque et Archives Canada, Les environs de Québec, carte de 1608, Samuel de Champlain, 1608, No d'identification 3919870)

Au XVII^{e} siècle, la région de Québec attirait encore les Autochtones désireux de pratiquer la pêche de plusieurs espèces de poissons et mammifères marins, mais c'est surtout l'anguille qui abonde à Québec :

> *« L'anguille se pêche à Québec en plus grande abondance qu'en aucun lieu, dans le mois de septembre et au commencement d'octobre : elle est plus grosse et de beaucoup meilleur goût que celle qui se voit en France. J'en ai vu d'aussi grosse que la jambe d'un homme* […] ». (Boucher 1664 : 78)

L'endroit où s'installera la mission jésuite de Sillery sera d'autre part stratégiquement choisi, parce qu'il était depuis longtemps fréquenté par les groupes pêchant l'anguille (Jetten 1994 : 38). Bouchette écrit en 1815 que les Autochtones occupent un village à Sillery et qu'un cimetière s'y trouve (Bouchette 1815 : 419-420). C'est le site CeEt-27. Cette mission jésuite accueillera aussi des Innus (Montagnais) et des Anishinaabeg (Algonquins), et plus tard des Abénakis, qui seront

éventuellement déplacés à la mission de la Chaudière. Les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaqs fréquentaient aussi saisonnièrement la région de Québec.

Le milieu du XVII^{e} siècle marque également l'affirmation de la présence wendate dans la région de Québec. Les cartes de Bourdon (1660 et 1663) (figure 4) indiquent qu'un fort occupé par des Wendats était situé en Haute-Ville, près du Fort Saint-Louis. Originaires de la baie Georgienne, les Wendats s'établissent successivement à Québec, sur l'île d'Orléans, à Beauport, à Sainte-Foy, à L'Ancienne-Lorette, avant de s'installer définitivement à Wendake.

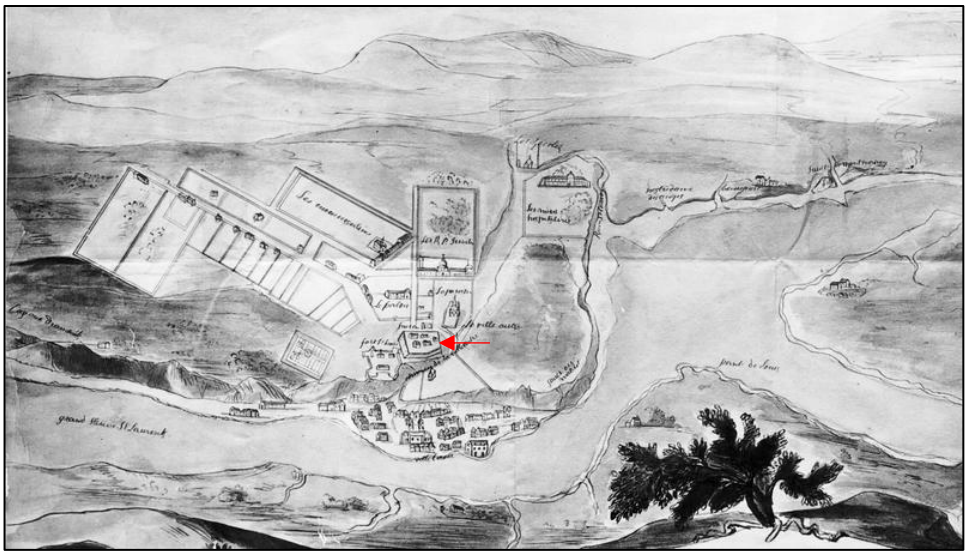

Figure 4. Véritable plan de Québec fait en 1663, la flèche rouge indique le fort occupé par les Wendats ((Bibliothèque et Archives Canada, Le véritable plan de Québec fait en 1663 [document cartographique], Jean Bourdon (Pierre-Louis Morin), 1663, No d'identification 4170708)

Les documents historiques démontrent que d'autres Autochtones se trouvaient dans la région de Québec au XVII^{e} siècle, notamment dans la Haute-Ville. On apprend dans les archives religieuses que des cabanes ont été érigées à l'Hôtel-Dieu pour accueillir les malades pendant l'hiver (Jamet 1939 : 52). Le monastère des Ursulines de Québec (CeEt-37) accueillera pour sa part de jeunes femmes autochtones dans le but de les évangéliser et de leur offrir une éducation. Le site CeEt-37 témoigne en effet de la présence autochtone jusqu'au premier quart du XVIII^{e} siècle (Gaïa 2016 : 71). La présence autochtone pendant la période industrielle n'est pas documentée dans le registre archéologique. Tout porte à croire que les politiques coloniales et les pressions de l'urbanisation causeront l'abandon du secteur à l'étude par les différentes communautés autochtones.

Pour sa part, l'historique de chacun des secteurs à l'étude est présenté en introduction de chaque zone d'intervention dans la section suivante.

4. LES SURVEILLANCES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 La rue Sainte-Anne (site SA25)

4.1.1 Occupation historique du secteur/période euro-canadienne

La rue Sainte-Anne est ouverte dès les débuts de l'occupation de la haute-ville. Elle est visible sur le plan de Bourdon de 1660 (figure 5). Elle débute au nord de la Place d'Arme et elle s'oriente vers l'est. À cette époque, il n'y a qu'un bâtiment sur son côté nord, à l'est de ce qui sera la future rue du Trésor.

Figure 5. Plan du Haut et Bas de Québec en 1660. Copié par Louis-Philippe Vallerand d'après l'original réalisé par Jean Bourdon en 1660. La flèche rouge localise la rue Sainte-Anne et un bâtiment au nord-est de la zone d'étude (BAnQ, P600, S4, SS2, D652)

En 1681, le quadrilatère au sud de la rue Sainte-Anne est cédé aux Récollets afin qu'ils y aménagent un hospice (Ville de Québec [En ligne] - La rue Sainte-Anne) (figure 6). On peut y voir des bâtiments qui bordent le côté sud de la rue Sainte-Anne (appelée Saint-Jean sur la figure 6)

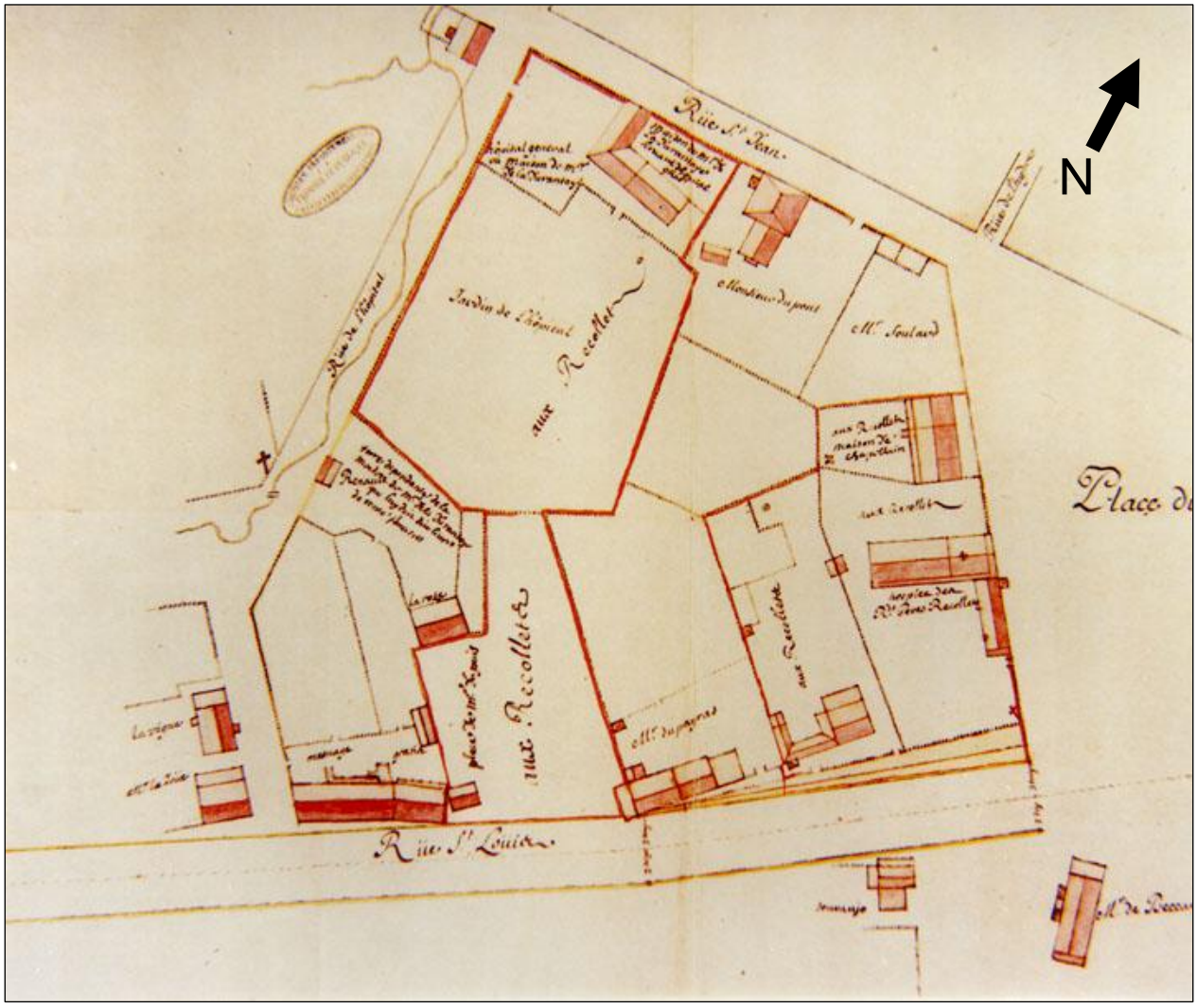

Figure 6. Hospice de Québec en 1692 (BAnQ, H3/340/Québec/1692)

Quelques bâtiments sont visibles du côté nord de la rue Sainte-Anne dans la zone des travaux entre la rue du Trésor et la rue des Jardins sur un plan daté de 1685 (figure 7). Le lotissement est réalisé de chaque côté de la rue Sainte-Anne et la géométrie de la rue est bien établie.

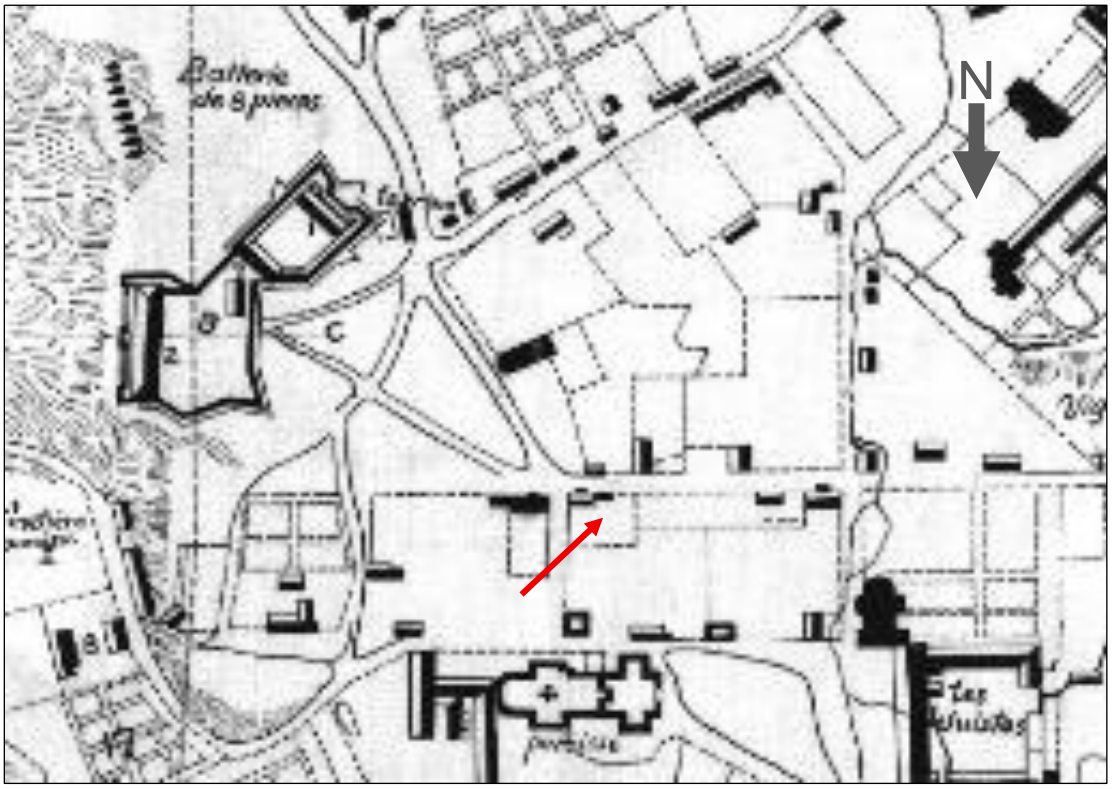

Figure 7. Extrait du plan de la Ville et Chasteau de Québec fait en 1685. Mesurée exactement. Par le Sr de Villeneuve. La flèche rouge localise un bâtiment au nord-est de la zone d'étude (BAnQ, P600, S4, SS2, D265)

Ce ne sera qu'en 1692 que les Récollets s'établiront en haute-ville. À ce moment, les terrains de l'hospice ainsi que plusieurs édifices existants sont intégrés au nouvel ensemble, dont une église et un monastère (Ville de Québec [En ligne] - Monastère-des-Récollets).

Le plan de la ville de Québec de 1716 de Chaussegros de Léry montre ce nouvel ensemble construit à l'intersection de la rue Saint-Louis et de la rue du Trésor. Le côté sud de la rue Sainte-Anne est bordé des jardins du monastère et peut-être de petits bâtiments secondaires consacrés à l'entretien du domaine (figure 8). Le côté nord, lui, est bordé de bâtiments, la construction sur les lots encore vacants à la fin du XVII^{e} siècle est complétée.

Le bombardement de 1759 lors de la Conquête endommage les édifices du monastère. Ceux-ci seront par la suite réparés et des espaces seront consacrés à des fins militaires. Le monastère est incendié en 1796 et ses ruines seront rasées en 1799. La place d'Armes est alors agrandie, le palais de justice et la Cathédrale Holy Trinity sont construits et les travaux se termineront en 1804 (Ville de Québec [En ligne] - Monastère-des-Récollets) (figure 9). Le muret d'enceinte de la Cathédrale Holy Trinity, en bordure sud de la rue Sainte-Anne, aurait été construit entre 1816 et 1818 (Deschênes 2021 : 2).

Figure 8. Extrait du plan de la ville de Québec. Capitale du Canada en 1716 par Chaussegros de Léry. La flèche rouge montre le jardin du monastère des Récollets qui borde la zone d'étude au sud (BAC, PH/340-Québec-1716; C 15734; #399)

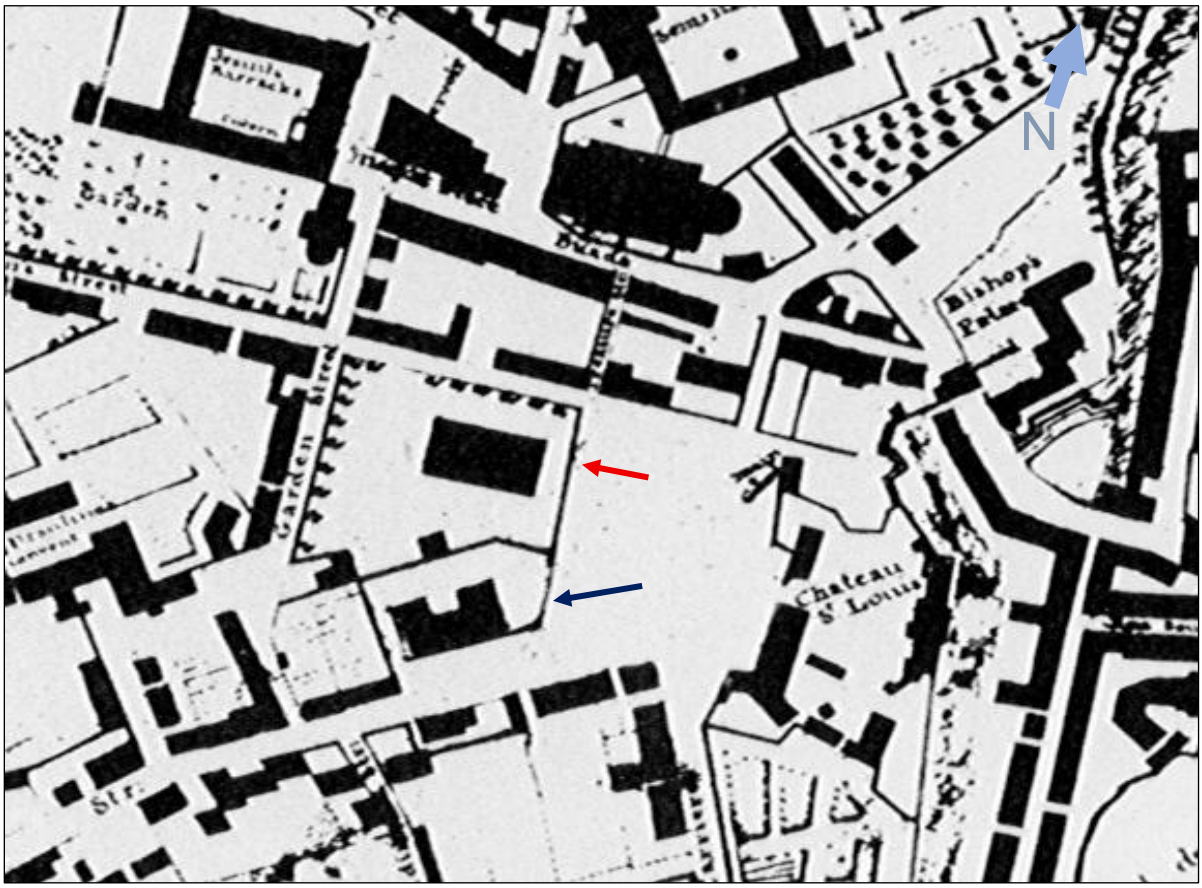

Figure 9. Extrait de 1804 du Plan of the City and Fortifications of Quebec with part of the environs (partie) de William Hall, Jean Baptiste Duberger et Gother Mann. La flèche rouge pointe la Cathédrale Holy Trinity et la bleu le palais de justice (BAC, R/340/Quebec.1804)

Au milieu du XIX[e] siècle, c'est la construction du presbytère et de la chapelle qui débute en 1841-1842 (Ville de Québec [En ligne] - Monastère-des-Récollets), visibles sur le plan d'assurance-incendie de 1875 (figure 10). La conduite d'aqueduc au centre de la rue Sainte-Anne est également représentée sur le plan de 1875 et il est d'une largeur de quatre pouces de diamètre (figure 11).

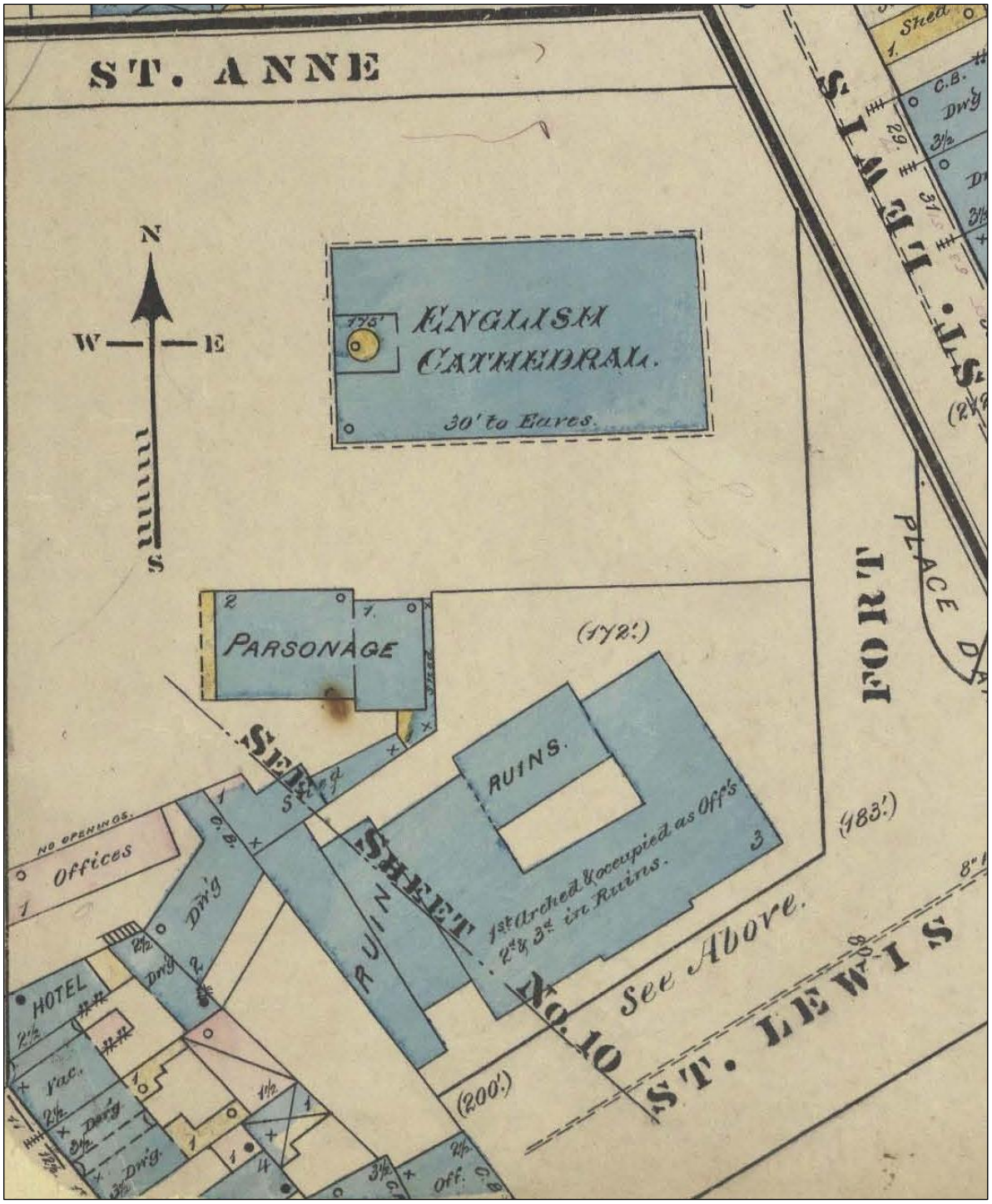

Figure 10. Extrait du plan d'assurance de Sanborn de 1875 avec le presbytère construit (BAnQ, P600, S4, SS1, D65)

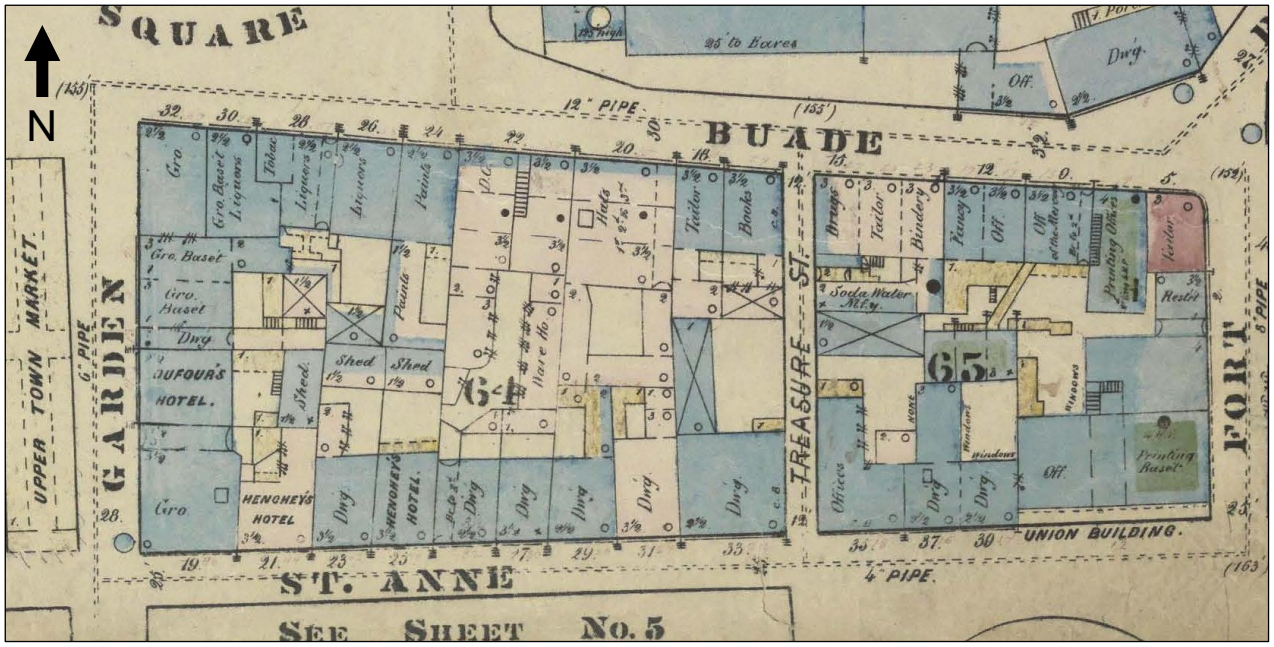

Figure 11. Extrait du plan de Sanborn de 1875 montrant le côté nord de la rue Sainte-Anne entièrement construit (BAnQ, P600, S4, SS1, D65)

Cette conduite d'aqueduc est par la suite remplacée par une conduite de six pouces de diamètre au début du XX[e] siècle. Elle est visible sur le plan d'assurance-incendie de *Underwriters'* de 1954 (figure 12). La rue Sainte-Anne a alors une largeur de 25 pieds. En 1890-1891, le *Church Hall* est construit et représenté sur ce même plan de 1954 (figure 11).

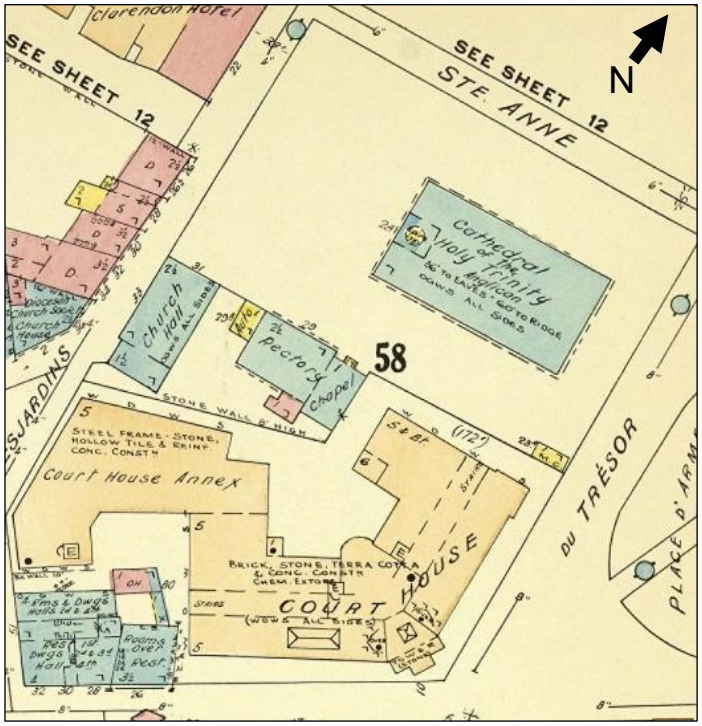

Figure 12. Extrait du plan d'assurance d'Underwriters' de 1954 montrant le presbytère, la chapelle et le Church Hall (BAnQ, 174294_009)

4.1.2 État des connaissances archéologiques du secteur

Plusieurs sites sont répertoriés à proximité de la zone des travaux sur la rue Sainte-Anne, cependant, nous retiendront seulement ceux qui touchent de près la zone des travaux (tableau 3 et planche 3). Pour le côté nord de la rue Sainte-Anne, quatre sites sont répertoriés. Il s'agit du CeEt-722 au 24 rue Sainte-Anne, du CeEt-723 au 26 rue Sainte-Anne, du CeEt-729 au 32 rue Sainte-Anne et du CeEt-730 au 30 rue Sainte-Anne. Ces sites ont été identifiés par CERANE lors de travaux d'enfouissement du réseau hydroélectrique en 1993 (CERANE 1994). Les vestiges relevés lors de cette intervention consistent tous en la fondation du bâtiment à l'adresse mentionnée sauf le site CeEt-723 où le vestige d'une ancienne chute à charbon ou à marchandise accompagne la fondation du 26 rue Sainte-Anne.

Le site CeEt-621 correspond au quadrilatère formé des rues Sainte-Anne, des Jardins, Saint-Louis et du Fort. On y retrouve l'ancien palais de Justice et la Cathédrale Holy Trinity. Ainsi, un bon nombre d'interventions ont eu lieu dans les rues autour du parc de la cathédrale (ex : Ethnoscop 2016), à la place d'Armes (Goyette 2013) ou dans le secteur de l'Ancien palais de justice de Québec (Artefactuel 2018a ; 2018b).

Les premières opérations archéologiques consistent en un inventaire et des surveillances réalisées en 1992 (Rouleau 1998a). L'opération 1 comprenait une grande tranchée en surveillance et sept sous-opérations en inventaire dans la portion nord du terrain. L'opération 2, pour sa part, était localisée dans la moitié sud du même terrain. Quatre sous-opérations y ont été pratiquées en inventaire manuel. La sous-opération 2E, elle, est formée de longues tranchées mécaniques pratiquées dans la continuité des tranchées 1H (Rouleau 1998a : 135-136). Cette intervention a permis de confirmer la présence d'occupations du XVII^{e} siècle de nature domestique, artisanale et institutionnelle le long de la rue Sainte-Anne (Rouleau 1998a : 81). Rouleau, dans son rapport, souligne également un mode d'occupation différent de ceux présents au « centre-ville » au XVII^{e} siècle, se traduisant, sur ce site, par des espaces plus grands que ceux de la basse-ville.

Les occupations du XVII^{e} siècle de Philippeau/Soulard, de Levasseur/Dupont, de Jean Madry, de l'Hôpital général et de l'hospice des Récollets ont notamment été observées (Rouleau 1998a : 81-83). L'occupation du monastère des Récollets aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles a également été documentée (Rouleau 1998a : 83-86). Certains éléments (structuraux, sols, aménagements, niveaux de circulation) liés à la cathédrale *Holy Trinity* ont aussi été observés (Rouleau 1998a : 86-87). Le rapport de cette intervention mentionne également que le potentiel archéologique du site semble être largement intact et que la profondeur des vestiges découverts varie grandement, certains étant très près de la surface (Rouleau 1998a : 81, 87).

Tableau 3. Sites archéologiques situés le long de la rue Sainte-Anne

Code Borden	Nom du site	Titre	Référence
CeEt-722	Rue Sainte-Anne	Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993.	CERANE 1994
CeEt-723	Rue Sainte-Anne	Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993.	CERANE 1994
CeEt-729	Rue Sainte-Anne	Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993.	CERANE 1994
CeEt-730	Rue Sainte-Anne	Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993.	CERANE 1994
CeEt-621	Cathédrale Holy Trinity	Inventaire archéologique du site du monastère des récollets à Québec (CeEt-621).	Rouleau 1998a
		Interventions ponctuelles 1998, rapport d'activités archéologiques, Québec.	Rouleau 1998b
		Surveillance archéologique projets souterrains 1997, Territoire Montmorency, secteur Orléans.	CERANE 1998
		Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1999.	Rouleau 2000
		Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg. Travaux de Gaz Métro 2004.	Picard 2005
		Rapport de surveillances archéologiques effectuées devant l'hôtel de ville (CeEt-35) et à la place d'Armes (CeEt-621) à Québec, au printemps 2012.	Goyette 2013
		Inventaire et surveillance archéologique dans le cadre du projet d'installation de repères commémoratifs aux sites patrimoniaux de Beauport, de Sillery, de Charlesbourg et du Vieux-Québec.	GAIA 2015
		Surveillance archéologique dans le cadre de l'enfouissement d'un câble de Telus sur le site CeEt-621 (cathédrale Holy Trinity) à Québec.	Ethnoscop 2016
		Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Surveillance archéologique (2017).	Artefactuel 2018a
		Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Surveillance archéologique (2018) Projet SQI 520889.	Artefactuel 2018b
		Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Interventions archéologiques 2020.	Artefactuel 2021
		(En cours de publication)	GAIA
		(En cours de publication)	Artéfact urbain

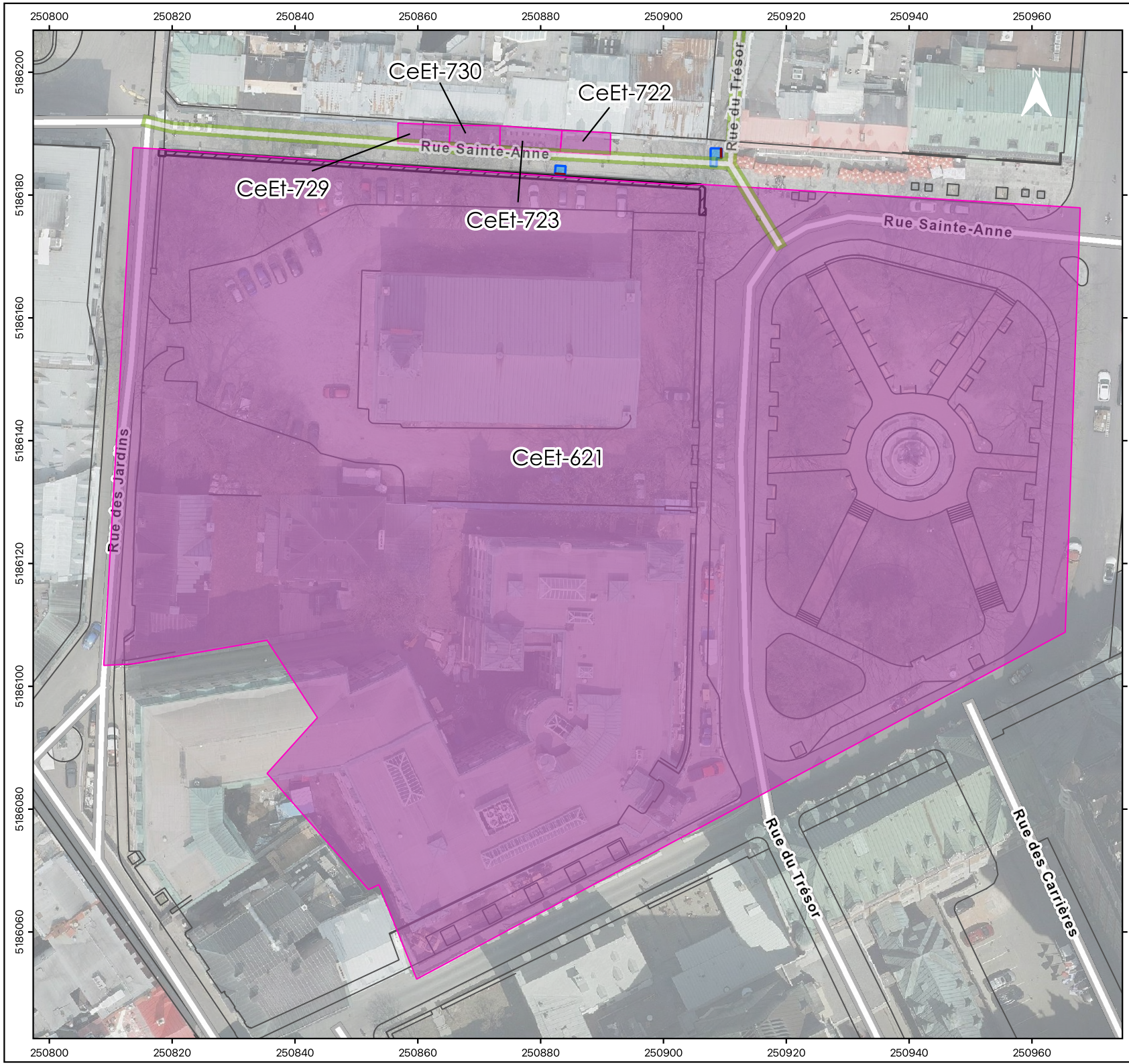

Artefact Urbain

Sites archéologiques à proximité du projet Saint-Anne (site SA25) et muret d'enceinte Holy Trinity (opération CeEt-621-27)

Planche 3. Sites archéologiques à proximité des zones d'intervention

- Muret d'enceinte Holy Trinity opération CeEt-621-27
- Sous-opération (site SA25)
- Sites archéologiques

0 10 20 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service d'imagerie du gouvernement du Québec

Échelle carte principale
1 : 825

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Novembre 2025

4.1.3 Résultats Saint-Anne : sous-opération 1A

La sous-opération 1A se situe au centre de la rue Sainte-Anne, en face de l'intersection avec la rue du Trésor (planche 1 et figure 13). Elle se situe à l'angle nord-ouest du regard à réparer, puis ses dimensions sont de 2,90 m nord-sud sur 1,90 m est-ouest. Le croquis de la paroi est de la sous-opération a été réalisé lors de la surveillance archéologique des excavations.

Figure 13. Vue sur le site SA25 sur la rue Saint-Anne, zone de la sous-opération 1A (Photographie VQ25SA-01)

La surface constituait la chaussée en pavés de granit (lot 1A1 et profil 1 - couche 1). Les pavés aux dimensions de 0,20 m sur 0,10 m sur 0,06 m étaient posés de champ et orientés nord-sud. Sous les pavés, c'est le lit de pose en pierre concassée (0-¾) grise et très compacte (lot 1A2 et profil 1 - couche 2), d'une épaisseur de 0,40 m. Par la suite, c'est un remblai en sable jaune (lot 1A3 et profil 1 - couche 3) compact, avec quelques petits blocs de pierre calcaire schisteuse à la base de l'excavation. Dans ce sable jaune, un gobelet à café en carton a été observé, il n'a pas été récupéré. À l'interface de la pierre concassée du lot 1A2 et du sable jaune du lot 1A3, il y avait à l'angle nord-ouest de la sous-opération le coin d'une chambre en béton d'Hydro-Québec et des fils électriques (figure 14). Dans le sable jaune, toujours du côté ouest, c'était un conduit de gaz d'Énergir.

*Figure 14. Site SA25, servitudes dans l'emprise de la sous-opération 1A (*Photographie *VQ25SA-06)*

Photographie VQ25SA-05

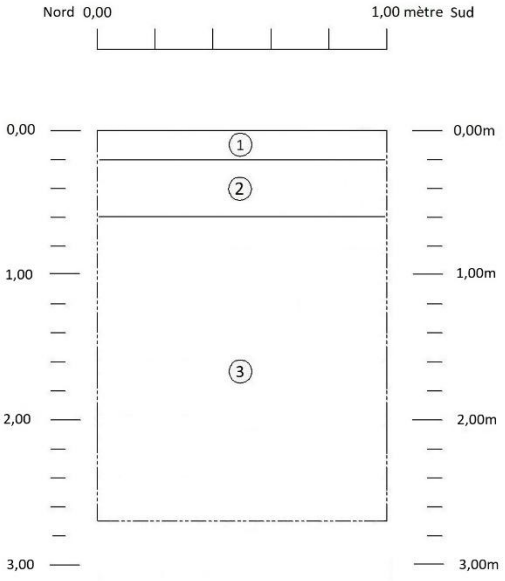

LÉGENDE

1 0 - 0,20 m : Pavés de granit posés de champs (0,20m sur 0,10m sur 0,06m).
2 0,20 - 0,60 m : Pierres concassées (0-¾) gris, très compact.
3 0,60 - 2,70 m : Sable jaune et compact avec quelques petits blocs de pierre calcaire schisteuses à la base de la couche (1%).
---- Limite de profil

Surveillance archéologique le long de la rue Sainte-Anne à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi est de SA25-1A

Artefact Urbain

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi est de SA25-1A

4.1.4 Résultats Saint-Anne : sous-opération 1B

La sous-opération 1B se situait un peu à l'ouest de la sous-opération 1A, du côté sud de la rue Sainte-Anne et en face du 24-26 Sainte-Anne (planche 1 et figure 15). L'objectif de la sous-opération était le remplacement d'un puisard désuet. De forme rectangulaire, sa longueur était de 1,65 m est-ouest sur 1,40 m de large nord-sud. Lors de la surveillance archéologique de la sous-opération, le croquis de la paroi sud a été réalisée.

Figure 15. Site SA25, zone de la sous-opération 1B (Photographie VQ25SA-12)

La chaussée forme la surface de la sous-opération. Elle est formée de pavés de granit (lot 1B1 et profil 2 - couche 1), leur dimension était de 0,20 m sur 0,10 m sur 0,06 m et ils étaient posés de champ. Sous la chaussée, c'était un lit de pose en pierre concassée (0-¾) grise et très compacte (lot 1B2 et profil 2 - couche 2). Son épaisseur était de 0,20 m. Sous la pierre concassée, il y avait un sable jaune (lot 1B3 et profil 2 - couche 3) compact, dont l'épaisseur était de 0,30 m en surface, mais allant jusqu'à 1,65 m autour du puisard. C'est dans ce remblai de sable jaune que se trouvait une conduite de gaz d'Énergir et la conduite de drainage du puisard désuet (figure 16). Visible en paroi seulement, il y avait un limon sableux (lot 1B4 et profil 2 - couche 4) brun très foncé noirâtre, très compact, avec des cailloux schisteux (20%) et des petits blocs schisteux à la base (5%). Son épaisseur était de 1,00 m. À la base de l'excavation, le roc en place était visible (lot 1B5 et profil 2 - couche 5), il a été brisé et excavé sur une épaisseur de 0,30 m lors de la mise en place du puisard en béton.

*Figure 16. Site SA25, conduite de gaz et conduit de drainage du puisard désuet dans la sous-opération 1B (*Photographie *VQ25SA-16)*

Photographie VQ25SA-19

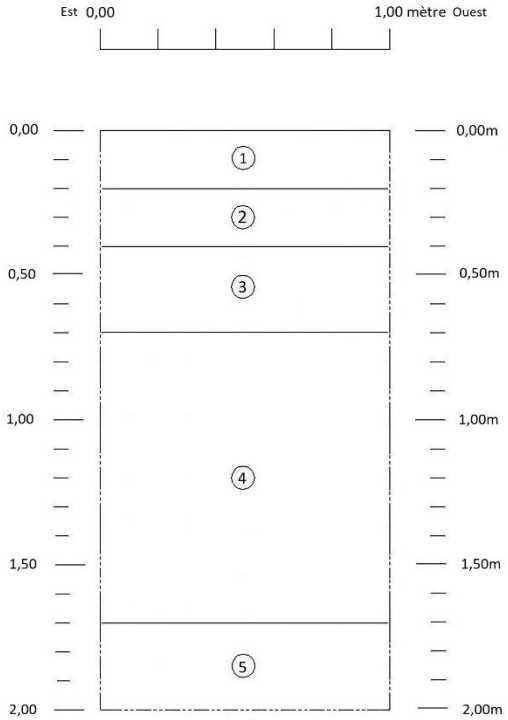

LÉGENDE

1 0 - 0,20 m : Pavés de granit posés de champs (0,20m sur 0,10m sur 0,06m).
2 0,20 - 0,40 m : Pierres concassées (0-¾) gris, très compact.
3 0,40 - 0,70 m : Sable jaune et compact (jusqu'à 1,65m de profond près du puisard).
4 0,70 - 1,70 m : Limon sableux brun très foncé noirâtre, très compact, avec des cailloux schisteux (20%) et des petits blocs schisteux (5%) à la base.
5 1,70 - 2,00 m : Roc schisteux dense, excavé sur 0,30 m lors de la mise en place du puisard.
----- Limite de profil

Surveillance archéologique le long de la rue Sainte-Anne à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi sud de SA25-1B

Artefact Urbain

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi sud de SA25-1B

4.1.5 Interprétation des résultats (rue Sainte-Anne – Site SA25)

Les événements observés lors de la surveillance archéologique se réfèrent à deux époques. Ceux-ci observés dans les résultats des travaux sur la rue Sainte-Anne correspondent aux XIX^{e} et XX^{e} siècles. Ces événements sont présentés en fonction de leur chronologie de mise en place.

Événement 1 : Remblais anciens de la 2^{e} moitié du XIX^{e} siècle

Sur la rue Sainte-Anne, le roc en place a été dégagé dans la sous-opération 1B (lot 1B5). Il a été brisé et excavé sur une épaisseur de 0,30 m afin de mettre en place le puisard de rue désuet.

Le remblai en sable limoneux du lot 1B4 peut s'associer au XIX^{e} siècle parce qu'il a été fortement remanié lors de travaux majeurs sur la rue Sainte-Anne à cette époque. La rue Sainte-Anne est très ancienne, elle apparaît sur les plans de Bourdon de 1640 et 1660. Les couches d'occupations que l'on devrait y mettre au jour devraient être très anciennes. Cependant, ce n'est pas ce qui a été constaté. Les travaux de 2025 ont révélé un bouleversement des niveaux anciens sous la rue Sainte-Anne lors de la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout dans la deuxième partie du XIX^{e} siècle. Ce phénomène de bouleversement a aussi probablement touché le sol en périphérie du puisard de rue désuet, d'où son interprétation d'un événement s'étant passé au XIX^{e} siècle. Ainsi, la composition du lot 1B4, soit sa composition et son positionnement stratigrahique, permet de l'associer à la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égout au cours de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle.

Événement 2 : Remblais modernes du XX^{e} siècle

Les remblais modernes observés lors de la surveillance archéologique sur la rue Sainte-Anne se rapportent plus au dernier quart du XX^{e} siècle. Les remblais modernes se composent d'un sable jaune compact (lot 1A3 et 1B3 du site SA25). Ils ont été mis en place lors de l'enfouissement de regards, de puisards, de massifs en béton et de conduites de gaz, tous présents dans les sous-opérations excavées.

Par la suite, on retrouve un lit de pose en pierre concassée (lots 1A2 et 1B2 du site SA25). Finalement, la surface se compose de la chaussée en pavés (lot 1A1 et 1B1 du site SA25) sur la rue Sainte-Anne.

4.2 Le boulevard Champlain (site CH25)

4.2.1 Occupation historique du secteur/période euro-canadienne

L'occupation de la rive du fleuve en basse-ville débute en 1608 avec la construction de la première habitation à la Place Royale (Blanchet 1989 : 2). Au tout début, l'anse du Cul-de-Sac est utilisée comme port naturel et d'abris pour les embarcations, mais en 1615, les Récollets y bâtissent une chapelle et une résidence (Blanchet 1989 : 3). On constate que sur le plan de Bourdon de 1660, des habitations s'installent sur la rue du Petit-Champlain, mais que la zone des travaux reste une zone d'échouage pour les embarcations (figure 17).

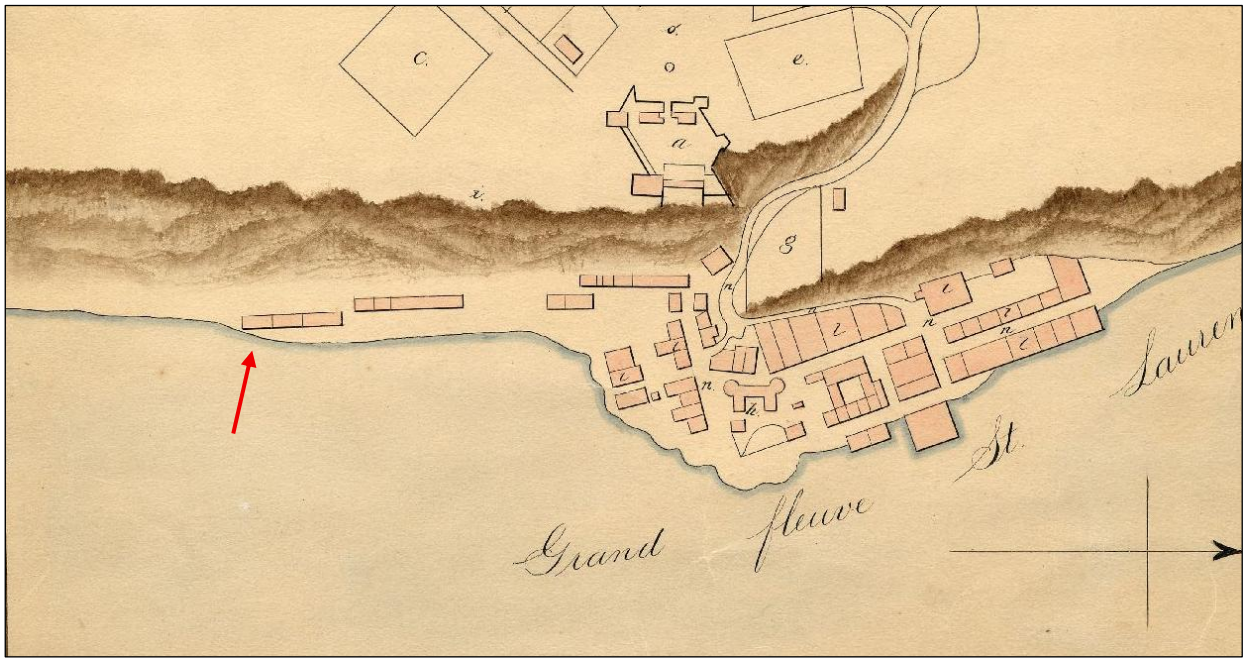

Figure 17. Extrait du plan de Bourdon de 1660 montrant la zone des travaux sur la berge du fleuve et quelques habitations sur la rue du Petit-Champlain. La flèche rouge indique l'emplacement approximatif de la zone d'étude (BAnQ, P600, S4, SS2, D652)

L'espace de la zone d'étude est concédé vers 1656. Cependant, il se peut que sur le lot du 56, boulevard Champlain il n'y ait pas eu d'habitation avant que le navigateur Étienne Frichet se porte acquéreur du terrain en 1697 (Côté 2016 : 119-120).

Au début du XVIII^{e} siècle, la rive au sud du Cul-de-Sac est toujours un espace d'échouage et le bâtiment au 56, boulevard Champlain est construit (figure 18). La bâtisse de 20 pieds sur 24 pieds est construite en 1713. Elle est agrandie en 1743 et ses dimensions sont alors de 24 par 30 pieds dont deux étages sur la rue Champlain et un étage sur la rue du Petit Champlain (Côté 2016 : 120).

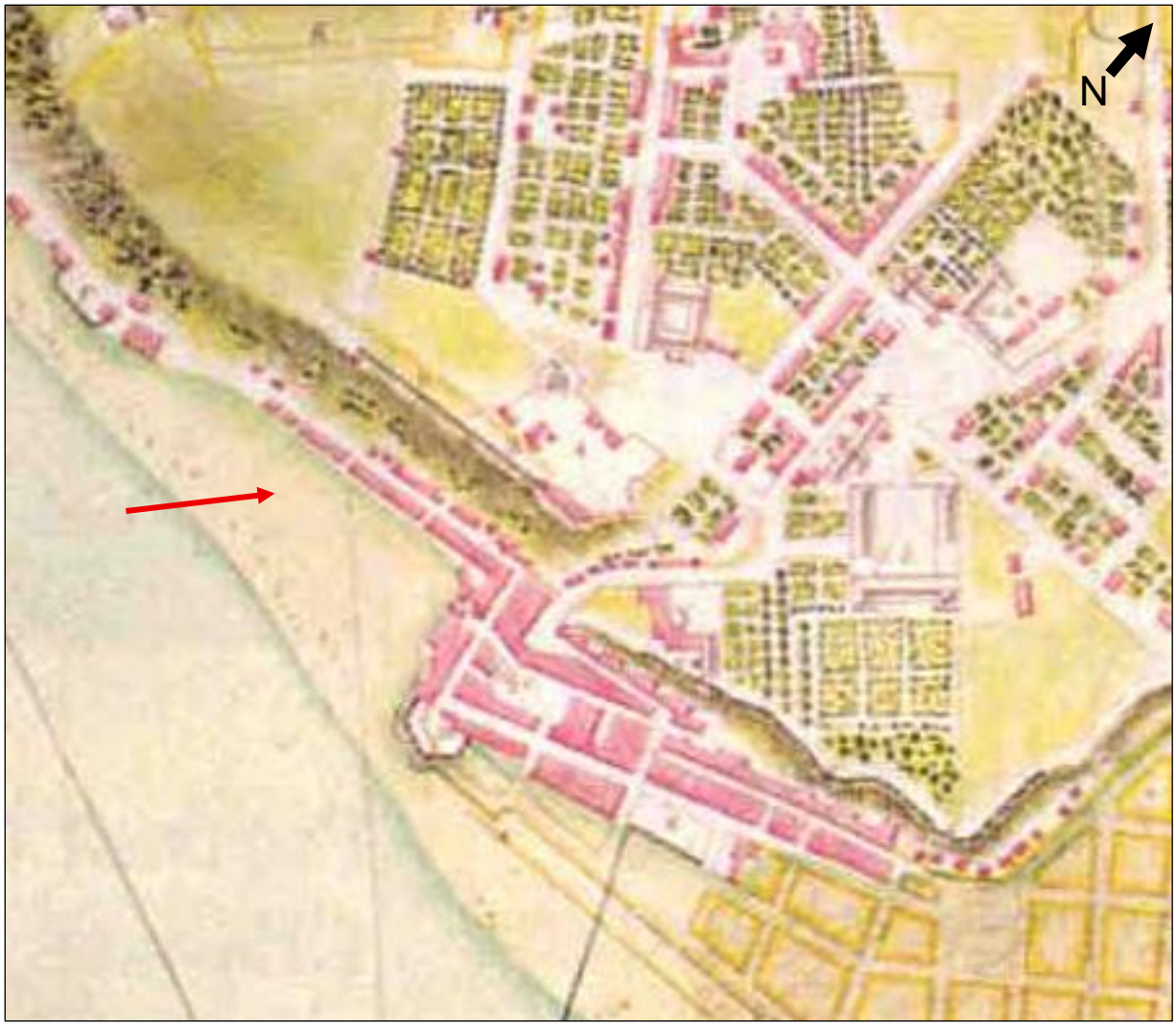

Figure 18. Extrait du plan de Québec de Chaussegros de Léry en 1716 montrant la zone des travaux au début du XVIIIe siècle. La flèche rouge montre la berge utilisée comme espace de débarquement et les bâtiments construits en bordure de la rue du Petit Champlain (BAC, PH/340-Québec-1716; C 15734; D.F.C. #399)

En 1744, s'installe au Cul-de-Sac le chantier naval du Roi. Un nouveau quai est construit, l'on aménage des berceaux et des rampes pour les bateaux (Côté 2016 : 15). Le plan de Québec de 1750 de Chaussegros de Léry montre ces nouvelles installations sur la berge du Cul-de-Sac (figure 19).

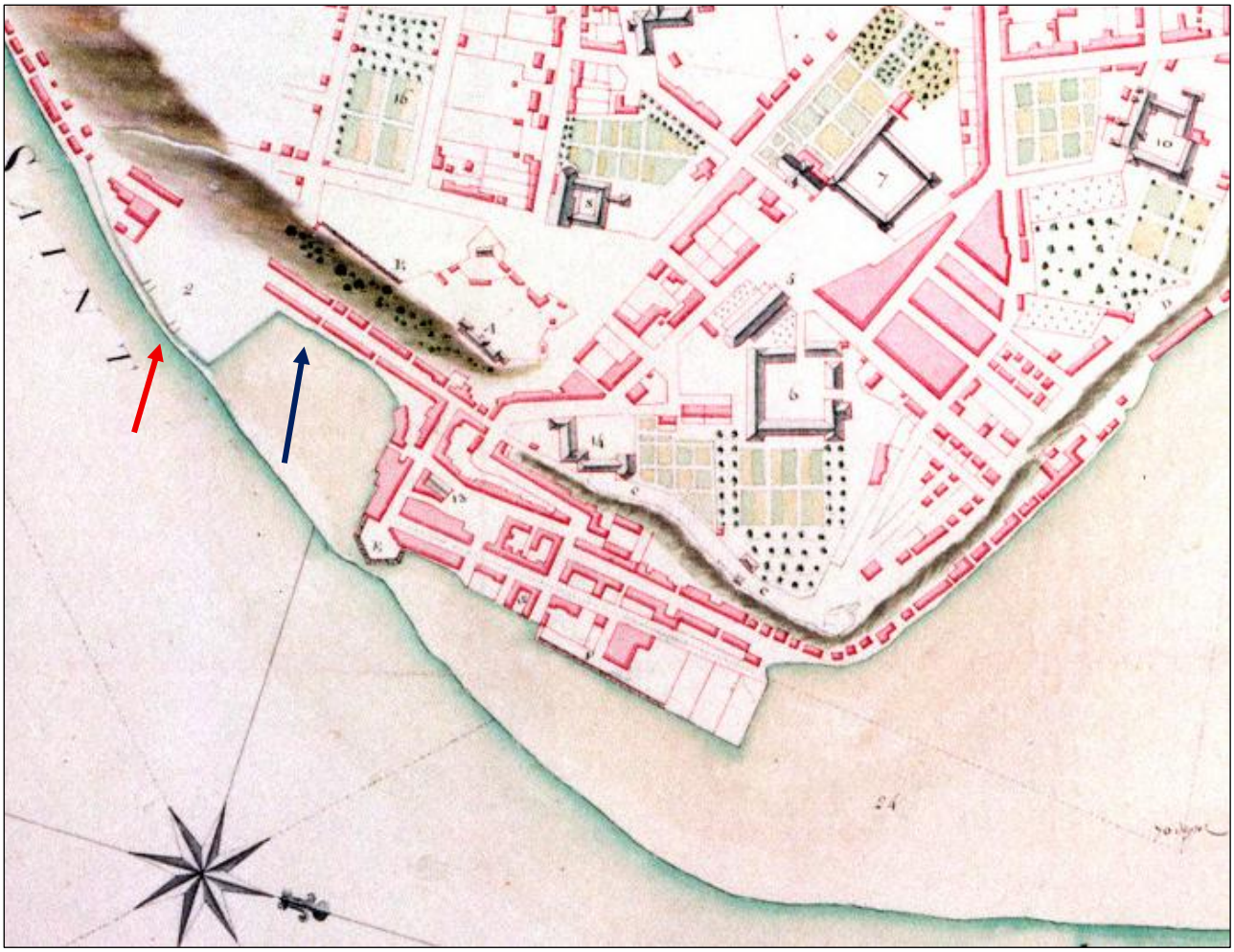

Figure 19. Extrait du plan de Québec de Chaussegros de Léry de 1750 montrant le chantier naval du Roi (flèche rouge) à l'anse du Cul-de-Sac. La flèche bleue indique le secteur du 56, boulevard Champlain (Library of Congress, G 3454.04)

Le conflit de 1759 entraîne de grandes destructions en basse-ville et la reconstruction qui s'en suit va prendre quelques années (Côté 2016 : 17-18).

Dans le dernier quart du XVIII^{e} siècle, des hangars sont construits sur les quais du chantier naval du Roi. Un premier en pierre de 36½ pieds de long sur 28 pieds de large, un deuxième en pierre et un bâtiment en bois et pierre sert d'écurie et de remise (Côté 2016 : 19). Ces hangars sont visibles sur le plan de Québec de 1804 (figure 20). Bien que le commerce maritime prenne de l'ampleur avec les exportations de bois, il y a peu de changement au niveau des modifications ou d'ajouts des quais en activités au début du XIX^{e} siècle.

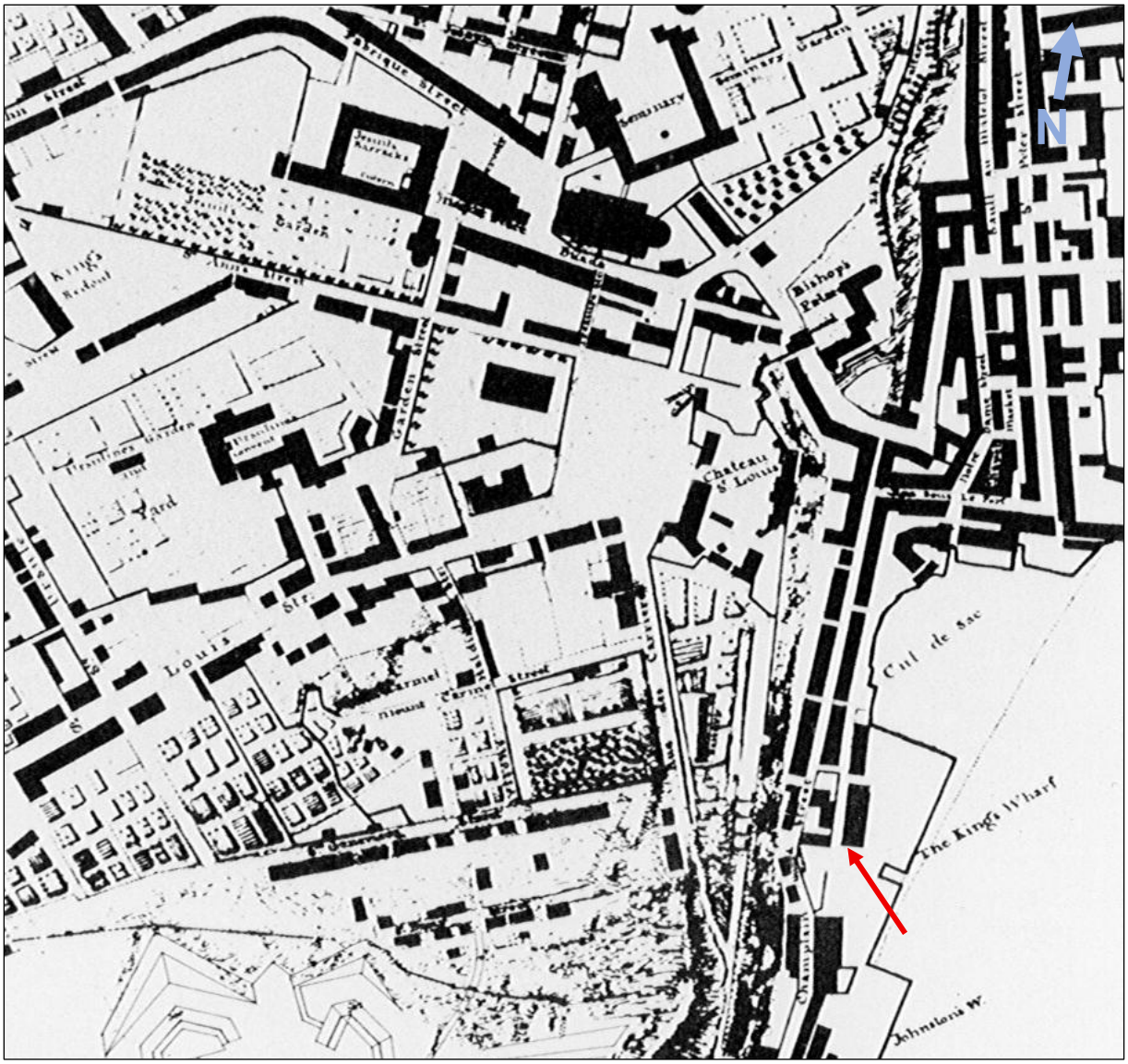

Figure 20. Extrait du plan de Québec de 1804 de Hall, Duberger et Mann montrant les hangars construits sur le quai du Roi (flèche rouge) (BAC, R/340/Québec.1804)

En 1853 débute le comblement de l'anse du Cul-de-Sac entre le quai du Roi au sud et le quai Napoléon au nord. Débute par la suite la construction de la halle du marché Champlain en pierre sur la zone remblayée, elle sera complétée en 1860 (Côté 2016 : 27). Le plan d'assurance incendie de Sanborn de 1875 montre la halle du marché Champlain construite et la maison du 56, boulevard Champlain est identifiée comme une ruine. Les entrepôts du gouvernement, les entrepôts du Grand Tronc, la rue Champlain en place avec une conduite d'aqueduc de quatre pouces de diamètre sont également illustrés (figure 21).

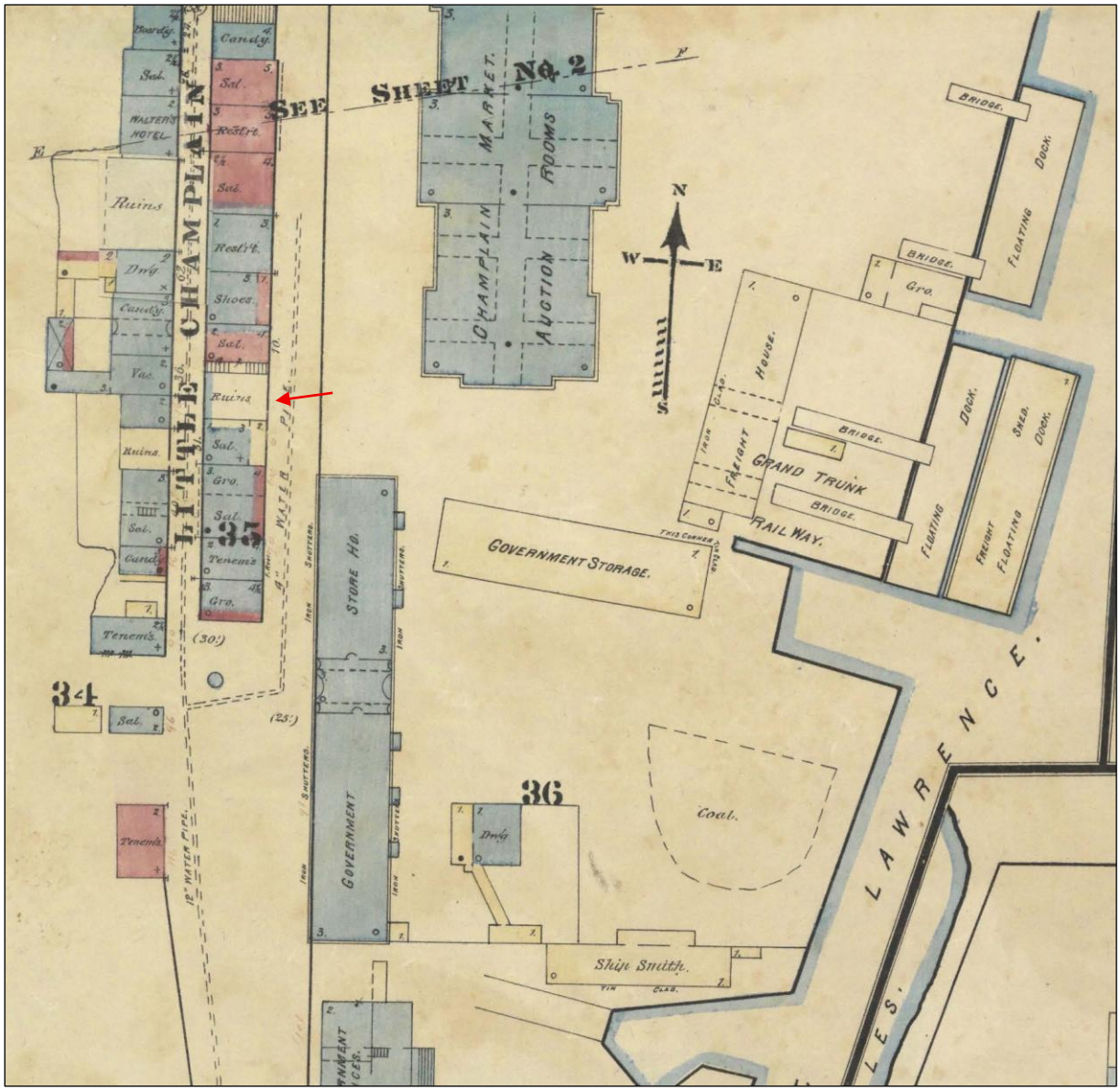

Figure 21. Extrait du plan de Québec de Sanborn de 1875 avec la Halle du marché Champlain, divers entrepôts et la maison du 56 boulevard Champlain en ruine (flèche rouge) (BAnQ, P600, S4, SS1, D65_003)

C'est en 1881 que John Johnston fait construire la maison en briques du 56, boulevard Champlain. Elle a un étage sur la rue du Petit Champlain et trois sur le boulevard Champlain (Côté 2016 : 119-120).

En 1899, la grande halle Champlain est incendiée et la place sera par la suite occupée par la gare ferroviaire de la Transcontinental Railway dès 1914 (Côté 2016 : 38). Un peu plus tard, en 1931, c'est la mise en place du quai de la traverse actuelle et de la maison des pilotes (Côté 2016 : 42). Le plan d'assurance de Québec de la *Underwriters'* de 1954 montre ces dernières modifications avec le bureau de Canadian National et le bureau du télégraphe (figure 22). Il ne restera qu'à planifier et réaliser la restauration de la Place Royale à des fins touristiques dans la seconde moitié du XX^{e} siècle.

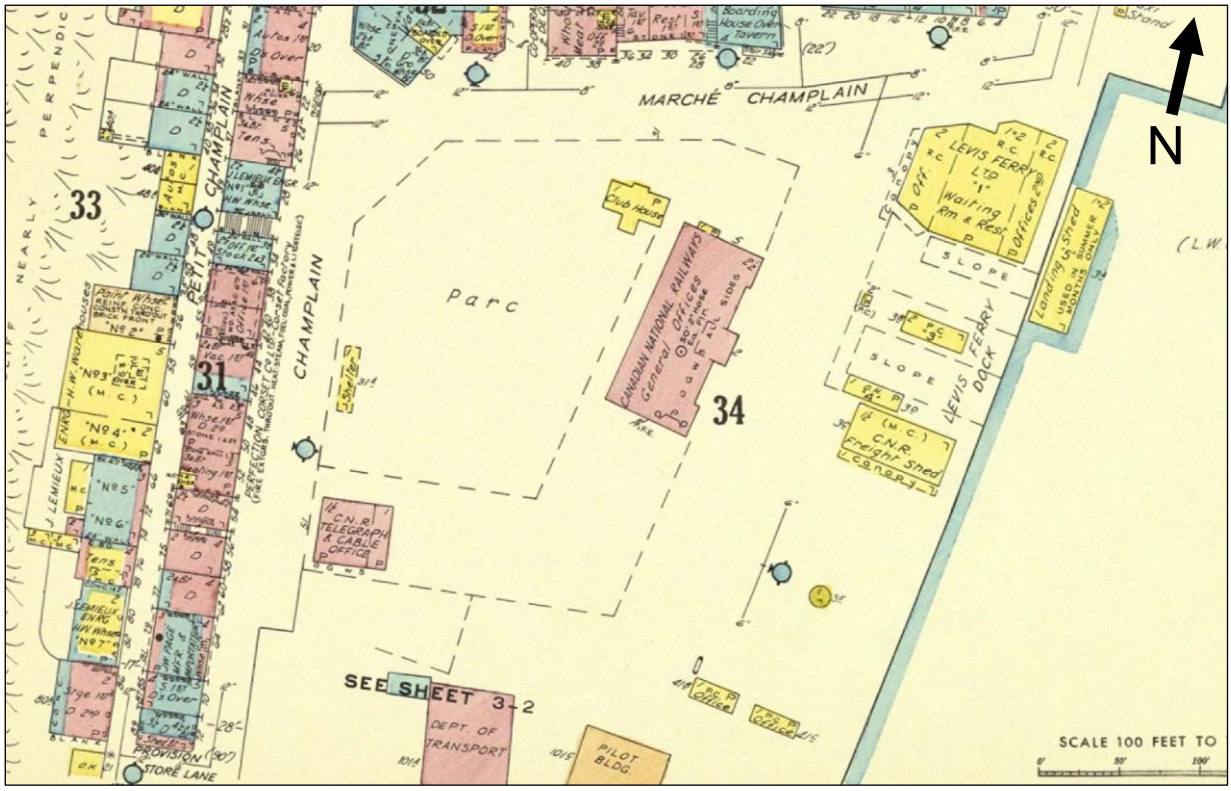

Figure 22. Extrait du plan d'assurance de Québec de Underwriters' de 1954 montrant les aménagements à proximité de la zone d'étude au milieu du XX^e siècle (BAnQ, 174294-004)

4.2.2 État des connaissances archéologiques du secteur

Une grande quantité de sites archéologiques se trouvent à Place Royale et dans le secteur du Petit Champlain, représentant une occupation des lieux dès le XVII^{e} siècle. Cependant, nous retiendrons seulement ceux qui touchent de près la zone des travaux (tableau 4 et planche 4). Ainsi, deux sites bordent directement la zone d'étude, soit le CeEt-285 au 56, boulevard Champlain et le CeEt-472 dans la partie sud du boulevard.

Sur le site CeEt-285, les travaux de surveillance archéologique de Katherine Tremblay en 1985 sur la rue du Petit Champlain (Tremblay 1986) ont permis de récupérer quelques artéfacts du début du XIX^{e} siècle près de la base de la fondation du bâtiment. Il s'agit de la seule intervention sur ce site.

Pour le site CeEt-472, une première opération a été réalisée en 1986 par Tremblay et Tanguay (1987) en lien avec des travaux souterrains pour la compagnie du Gaz Métropolitain. Il s'agit d'une tranchée d'une longueur de plusieurs kilomètres dans le Vieux-Port de Québec. De ce fait, une section de cette tranchée traverse le site archéologique CeEt-472. Elle longe à l'est sur quelques mètres le boulevard Champlain, puis traverse la rue du Marché-Champlain pour se poursuivre sur la rue Notre-Dame, tout juste à l'est de la maison Jean-Baptiste-Chevalier (planche 4). Malgré une largeur de seulement 0,50 mètre en moyenne, cette tranchée a permis de mettre au jour deux vestiges maçonnés associés à la fondation du marché Champlain, datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle (Tremblay et Tanguay 1987 : 16-17). Gaz Métropolitain a poursuivi l'enfouissement de son réseau souterrain en 1994 dans le secteur, ce qui a nécessité une seconde opération sur le site CeEt-472, effectuée par la compagnie CERANE (1994). L'excavation est perpendiculaire à la rue et se trouve au niveau de la courbe sur une longueur d'un peu plus de 30 mètres (planche 4). Deux vestiges y ont été dégagés, dont un massif de béton jugé récent et une conduite de terre cuite grossière appartenant vraisemblablement à Bell et datée de la première moitié du XX^{e} siècle (CERANE 1994 : 18-20). La troisième opération sur le site CeEt-472 est également associée à une surveillance archéologique par CERANE (1997) pour des projets d'Hydro-Québec réalisés en 1996. Les travaux ont nécessité une excavation débutant au centre de la courbe du boulevard Champlain, continuant le long de la rue du Marché-Champlain et se poursuivant au nord sur la rue Dalhousie (planche 4). Deux vestiges possiblement liés à une petite habitation de la première moitié du XIX^{e} siècle ont été observés, tout près de la maison Jean-Baptiste-Chevalier, ainsi que quatre niveaux de circulation datés de la deuxième moitié du XIX^{e} siècle (CERANE 1997 : 61-66). Une autre opération archéologique sur le site CeEt-472 a été réalisée en 2018 par la firme Truelle et Cie Inc. (2020). Il s'agit d'une surveillance archéologique dans le cadre du projet de réfection des trottoirs d'une portion du boulevard Champlain et des rues du Marché Champlain et Dalhousie (planche 4). Les travaux se concentrent principalement du côté ouest et nord des différentes rues, mais aucune donnée archéologique n'a été faite sur le petit secteur surveillé du site (Truelle et Cie 2020 : 36-38). Il est à noter qu'un vestige maçonné a été observé tout juste au sud de la maison Jean-Baptiste-Chevalier. Il a été associé à la même petite habitation de la première moitié du XIX^{e} siècle découvert par CERANE en 1996 (Truelle et Cie 2020 : 55). À cause de son positionnement, celui-ci a été associé au site CeEt-155, tout juste au nord du site CeEt-472.

Pour leur part, les travaux d'Artéfact urbain de 2023 lors du réaménagement de la courbe du boulevard Champlain et de la rue du Marché-Champlain (Artéfact urbain 2024) ont permis la mise

au jour d'un vestige bétonné associé à la structure du marché Champlain et d'un deuxième vestige bétonné associé à un aménagement du XX^{e} siècle. Par la suite, sous le boulevard Champlain, il a été mis au jour un vestige maçonné associé à une maison de la première moitié du XIX^{e} siècle.

Tableau 4. Sites archéologiques situés le long du boulevard Champlain, tout près de la zone d'intervention de 2025

Code Borden	Nom du site	Titre	Référence
CeEt-285	Rue Petit Champlain	Rapport de surveillance archéologique rue Petit-Champlain, Québec.	Tremblay 1986
CeEt-472	Boulevard Champlain	Surveillance archéologique dans les arrondissements historiques de Québec et de Beauport, les travaux souterrains de 1986.	Tremblay et Tanguay 1987
		Surveillance archéologique des travaux souterrains de Gaz Métropolitain, arrondissement historique de la ville de Québec, 1994.	CERANE 1994
		Surveillance archéologique projets souterrains 1996, secteur Orléans, Lévis et Appalaches.	CERANE 1997
		Surveillance archéologique (printemps-été 2018). Projet de réfection des trottoirs de la rue Saint-Jean, des rues Dalhousie, et du Marché-Champlain et du boulevard Champlain	Truelle et Cie Inc. 2020
		Surveillance archéologique dans le cadre du réaménagement de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, à Québec (printemps 2023)	Artéfact urbain 2024

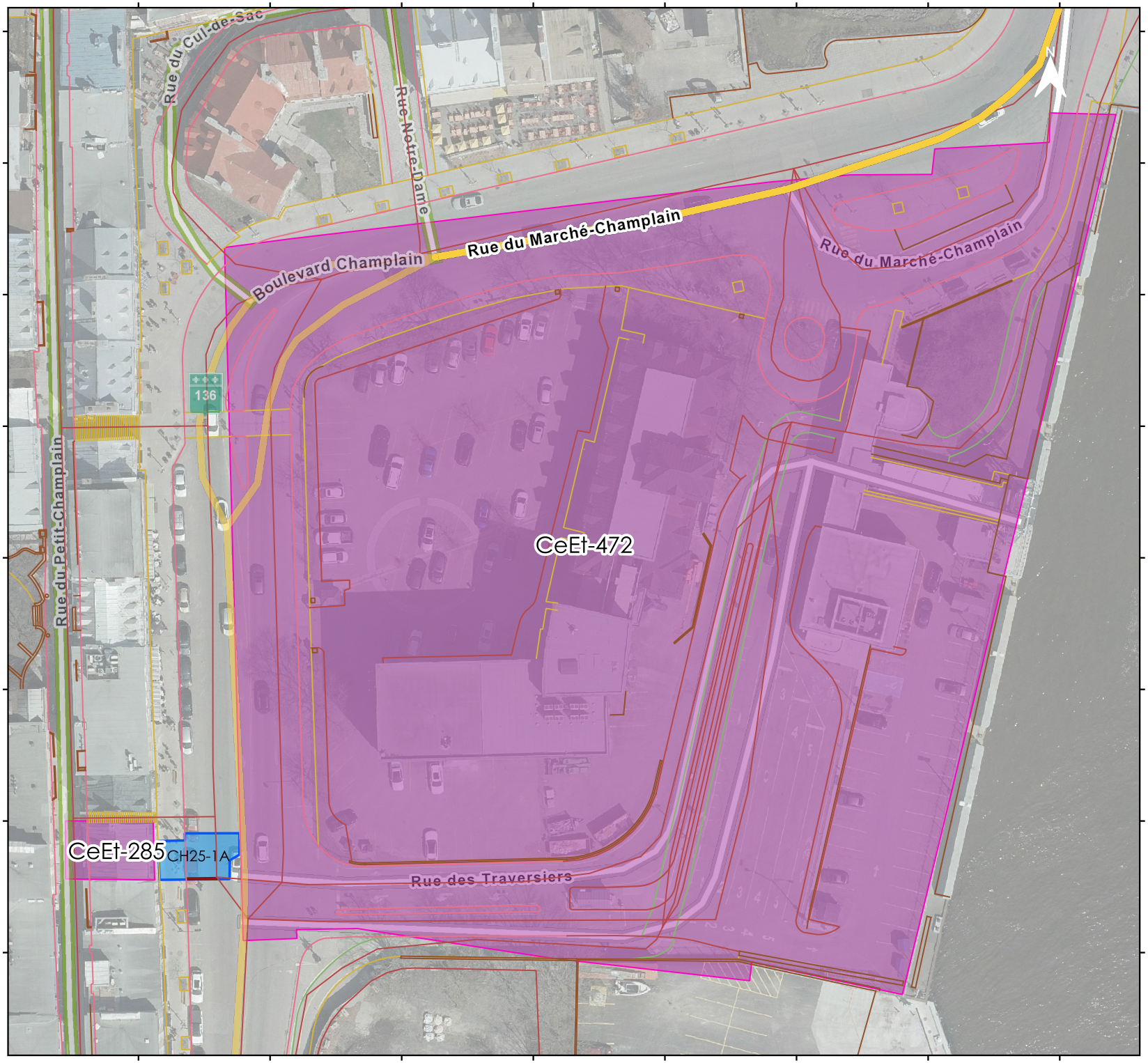

Artefact Urbain

Sites archéologiques à proximité du projet boulevard Champlain (site CH25)

Planche 4. Sites archéologiques à proximité de la zone d'intervention

- Sous-opération (site CH25)
- Sites archéologiques

0 10 20 m

Système de coordonnées :
NAD83 MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Service d'imagerie du gouvernement du Québec

Échelle carte principale
1 : 800

Cartographie :
Marie-Anne Paradis, archéologue
Novembre 2025

4.2.3 Résultat de la sous-opération 1A

Les travaux de surveillance devant le 56, boulevard Champlain n'ont pas permis la mise au jour de vestige archéologique. Cependant, des sols anciens identifiés comme des remblais de constructions y ont été observés (planche 2). Les sols de la sous-opération 1A sont d'abord décrits individuellement, accompagnés des données stratigraphiques associées. Enfin, les excavations ont également permis d'observer une partie de la fondation du 56, boulevard Champlain, sa description sera présentée à la suite du contexte stratigraphique du secteur.

La sous-opération 1A du site CH25 se situait au 56, boulevard Champlain (planche 2, figure 23). Elle avait comme objectif le branchement du bâtiment au réseau d'aqueduc et d'égout en place. Elle était orientée nord-sud, d'une longueur de 12,40 m sur 5,90 m au nord et 7,00 m au sud. Lors de la surveillance archéologique des excavations, le croquis d'une section de la paroi est a été réalisé (planche 2, profil 3).

Figure 23. Site CH25, zone de la sous-opération 1A (Photographie VQ25CH-02)

La surface se composait, dans la partie nord de la sous-opération, du trottoir en béton d'une largeur de 4,10 m et d'une épaisseur de 0,20 m. Dans la partie sud, c'est la chaussée en asphalte du boulevard (lot 1A1 et profil 3 - couche 1) d'une épaisseur de 0,13 m, elle a été dégagée sur une longueur de 8,30 m de long sur 7,00 m de large. Sous le trottoir au nord et la chaussée au sud, c'est le lit de pose en pierre concassée (0-¾) gris, très compact (lot 1A2 et profil 3 – couche 2)

qui a été observé, d'une épaisseur de 0,30 m. Par la suite c'est un remblai de construction en sable (lot 1A3 et profil 3 - couche 3) gris, compact, d'une épaisseur de 0,85 m. On y observe, dans la partie nord de la sous-opération, des conduits électriques et des massifs en béton d'Hydro-Québec et de Bell Canada (figure 24). La base de l'excavation, dans la partie sud de la sous-opération, laisse voir un remblai en limon sableux (lot 1A4 et profil 3 - couche 4) brun foncé noirâtre, très compact, avec des cailloux de schiste (10%), des petits blocs de schiste (4%) et quelques fragments de briques à sa surface (<1%). Il a été excavé sur une épaisseur de 1,20 m.

Figure 24. Site CH25, servitudes dans la partie nord de la sous-opération 1A (Photographie VQ25CH-10)

Photographie VQ25CH-19

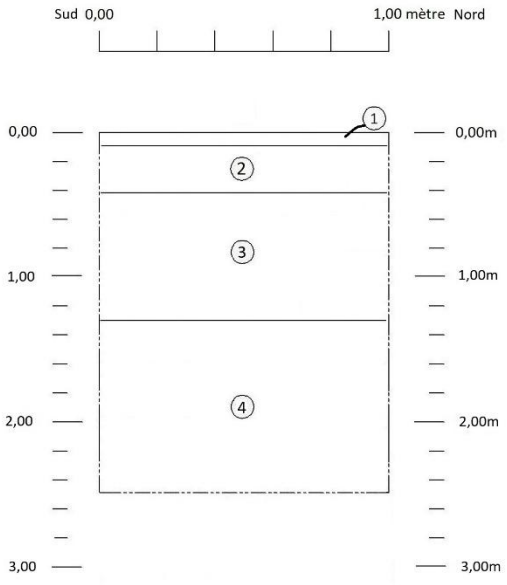

LÉGENDE

1 0 - 0,13 m : Chaussée en asphalte.
2 0,13 - 0,43 m : Pierres concassées (0-¾) gris, très compact.
3 0,43 - 1,28 m : Sable gris compact.
4 1,28 - 2,48 m : Limon sableux brun foncé noirâtre, très compact, avec des cailloux de schiste (10%), des petits blocs de schiste (4%) et quelques fragments de briques en surface (<1%).
----- Limite de profil

Surveillance archéologique le long du boulevard Champlain à Québec

Croquis stratigraphique de la paroi ouest de CH25-1A

Artefact Urbain

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi ouest de CH25-1A

Pour sa part, la fondation du 56, boulevard Champlain a été dégagée sur une largeur de 1,85 m et une hauteur de 0,95 m (figure 25). Sous une assise en pierre calcaire taillée de couleur grise à mi-surface du trottoir, le parement visible est en pierre calcaire schisteuse ébauchée de couleur noirâtre. Son parement est plus ou moins dressé et 3 assises plus ou moins régulières sont visibles. Sous ces assises, les 2 assises inférieures ont été brisées afin de libérer un passage aux conduites d'aqueduc et d'égouts. Ces travaux ont été réalisés récemment.

Figure 25. Site CH25, partie du solage dégagé au 56, boulevard Champlain (Photographie VQ25CH-08)

4.2.4 Interprétation des résultats (boulevard Champlain – Site CH25)

Les événements observés lors de la surveillance archéologique de ce secteur se réfèrent à deux époques. Ceux-ci observés dans les résultats des travaux sur le boulevard Champlain correspondent aux XIX^{e} et XXI^{e} siècles. Ces événements seront présentés en fonction de leur chronologie de mise en place.

Événement 1 : Sédiment naturel

Le roc en place n'a pas été dégagé dans la sous-opération 1A sur le boulevard Champlain. Autrement, le lot sédimentaire le plus ancien répertorié est le CH25-1A4. En effet, observé à 1,30 m sous la surface et sur une épaisseur de 1,20 m, ce dernier se compose d'un limon sableux composé de schiste et sans artéfact anthropique. Ainsi, la couche sédimentaire CH25-1A4 semble représenter un sédiment naturel toujours en place, semblable à celui répertorié par CERANE tout juste au sud (CERANE 1997 : 57 - lot 1A3).

Événement 2 : Remblais modernes de la 2^{e} moitié du XX^{e} siècle et XXI^{e} siècle

Les remblais modernes observés lors de la surveillance archéologique sur le boulevard Champlain se rapportent principalement au dernier quart du XX^{e} siècle. Ces remblais se composent d'un sable gris dans la partie nord de la sous-opération et d'un sable jaune dans sa partie sud (lot 1A3 du site CH25). Ils ont été mis en place lors de l'enfouissement de regards, d'une base de lampadaire et de son réseau électrique, de massifs en béton d'Hydro-Québec et de conduites de gaz, d'aqueduc et d'égout, tous présents dans la sous-opération excavée. Plus précisément, le réseau d'aqueduc a été restauré en 1979 (CERANE 1997 : 64), l'enfouissement du réseau de distribution d'Hydro-Québec date de 1996 (CERANE 1997) et le réseau électrique souterrain date potentiellement entre 2012 et 2014 (Artéfact urbain 2024). Ainsi, le lot sédimentaire CH25-1A3 correspond à une zone perturbée par divers travaux souterrains assez récents ayant laissé peu de sols en place et datant de la deuxième moitié du XX^{e} siècle au XXI^{e} siècle.

Événement 3 : Réfection du trottoir nord du boulevard Champlain en 2019

Par la suite, un lit de pose en pierre concassée (lot 1A2 du site CH25) et une surface se composant du trottoir en béton et de la chaussée en asphalte (lot 1A1 du site CH25) sur le boulevard Champlain qui ont été observés. Ces éléments ont été mis en place en 2019, lors de la réfection du trottoir nord du boulevard Champlain par la Ville de Québec, des travaux surveillés par la firme Truelle et cie (2020).

5. RELEVÉS ARCHÉOLOGIQUES DU MURET D'ENCEINTE DE LA CATHÉDRALE HOLY TRINITY

Cette section vise à présenter les relevés archéologiques réalisés sur une portion du mur d'enceinte de la cathédrale Holy Trinity, sur le site archéologique CeEt-621 (Monastère des Récollets). Il s'agit plus spécifiquement de l'ensemble du muret nord de l'enceinte, longeant la rue Sainte-Anne sur près de 100 m, entre les rues des Jardins et du Trésor. Cela inclut également une petite section de 3 m du muret d'enceinte est, à son extrémité nord, longeant la rue du Trésor (planche 1). Cette intervention avait pour objectif d'effectuer une description technique du parement nord de ce muret d'enceinte, ainsi que la petite section à l'est, en plus de relevés photographiques géolocalisés (photogrammétrie et orthophotographie) dans le but d'archiver le vestige qui sera éventuellement démantelé, étant donné son état désagrégé. Pour sa part, la clôture qui le surmonte fait également partie de l'analyse. Cependant, cette dernière sera restaurée puis réinstallée à la suite des réfections du muret d'enceinte.

Comme ce vestige se positionne à l'intérieur du site archéologique CeEt-621, la section analysée du muret d'enceinte a été nommée CeEt-621-27A100. Ainsi, la présentation de ces relevés débute par la clôture de fer forgé qui surmonte le muret d'enceinte et qui est encastré dans son sommet. S'ensuit la présentation des parements nord et est du muret d'enceinte de la cathédrale.

5.1 Clôture en fer forgé et puddlé

Comme mentionné précédemment, une clôture de fer surmonte l'ensemble du muret d'enceinte de la cathédrale Holy Trinity. Celle-ci est directement encastrée dans les pierres de couronnement du muret et des joints de plomb tiennent le tout en place. Cette clôture se compose d'un fer forgé et puddlé[1] et elle est recouverte d'une peinture noire au plomb.

La portion nord de cette clôture se compose de 29 poteaux centraux, contre 2 pour la section est analysée, puis chacun de ces poteaux est entrecoupé de 18 barrotins (à l'exception du coin biseauté à l'extrémité nord-est, composé de seulement 2 barrotins). Les poteaux ont une forme carrée, présentent une hauteur de 1,48 m, leur partie supérieure est ornementée et sont soutenus par trois pieds. Pour leur part, les barrotins présentent une hauteur de 1,37 m et se terminent en pointe. Enfin, une traverse supérieure maintient les poteaux et barrotins ensemble (figure 26). L'ensemble des mesures précises, de la disposition des différents éléments et des différentes formes architecturales de cette clôture de fer est présenté sur les plans d'ingénierie à l'annexe 4.

[1] Fer industriel, à basse teneur en carbone, obtenu par brassage intensif de fonte, d'oxyde de fer (battitures) et de scories très fusibles, le tout à l'état fondu. Le fer puddlé résiste généralement très bien à la corrosion atmosphérique (Consulté en ligne le 15-10-2025, https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8401374/fer-puddle)

Figure 26. Vue sur une section centrale de la clôture de fer forgé surmontant le mur d'enceinte CeEte-621-27A100, vue vers le sud (Photographie VQ25HT-11)

5.2 Muret d'enceinte (CeEt-621-27A100)

Un muret d'enceinte délimite l'ensemble du terrain de la cathédrale Holy Trinity, et ce, depuis le début du XIX^{e} siècle. En ce qui concerne l'analyse effectuée, elle concerne spécifiquement le muret nord de l'enceinte, longeant la rue Sainte-Anne sur près de 100 m, entre les rues des Jardins et du Trésor, ainsi qu'une petite section de 3 m du muret d'enceinte est, à son extrémité nord, longeant la rue du Trésor (planche 1). Présent sur le site archéologique CeEt-621, ce vestige maçonné s'est ainsi vu attribuer le numéro CeEt-621-27A100. Ce dernier présente un parement double et il est composé de deux modes. Le premier mode, nommé CeEt-621-27A100a, représente la partie supérieure du vestige, c'est-à-dire son couronnement, tandis que le second mode, nommé CeEt-621-27A100b, représente le corps du muret d'enceinte. Dans son ensemble, ce muret maçonné présente une largeur plus ou moins uniforme d'environ 0,60 m et une hauteur variant entre 1,45 et 1,65 m.

Le premier mode rencontré (CeEt-621-27A100a) constitue la partie supérieure du muret. Celui-ci représente un couronnement entièrement composé de pierres de taille de granit. La surface de ces pierres est travaillée dans un style qui semble être à la limite entre un fini piqué, ciselé et

bouchardé. Ce mode est composé d'une seule assise et l'appareil est régulier. Celui-ci est composé d'une succession de quatre pierres longitudinales supportant les barrotins (figure 27, à droite), entrecoupé d'une pierre rectangulaire et massive supportant les poteaux de la clôture (figure 27, à gauche). Les pierres sont liées par un mortier de ciment gris pâle avec des inclusions de gravillons. Le mortier est affleuré et les joints sont pleins, parfois légèrement baveux. L'ensemble des mesures caractérisant les pierres du couronnement associées au mode CeEt-621-27A100a sont présentées sur la figure 27 et à l'annexe 4.

Des altérations sont également visibles sur les pierres composant ce premier mode. D'abord, les joints sont désagrégés par endroits, voire complètement absents, notamment à la limite entre le couronnement et le muret maçonné, soit le mode CeEt-621-27A100b. De plus, une grande proportion des pierres sont fissurées ou lézardées horizontalement. D'autres ont des éclats manquants, surtout à leur sommet. La majorité des fissures et lézardes ont été comblées de mortier, mais les joints sont en grande partie désagrégés. Finalement, huit pierres de ce mode ont été entièrement remplacées, dont quatre près du coin des rues du Trésor et Sainte-Anne. Cette différence entre pierres récentes et plus anciennes est observable à la figure 28.

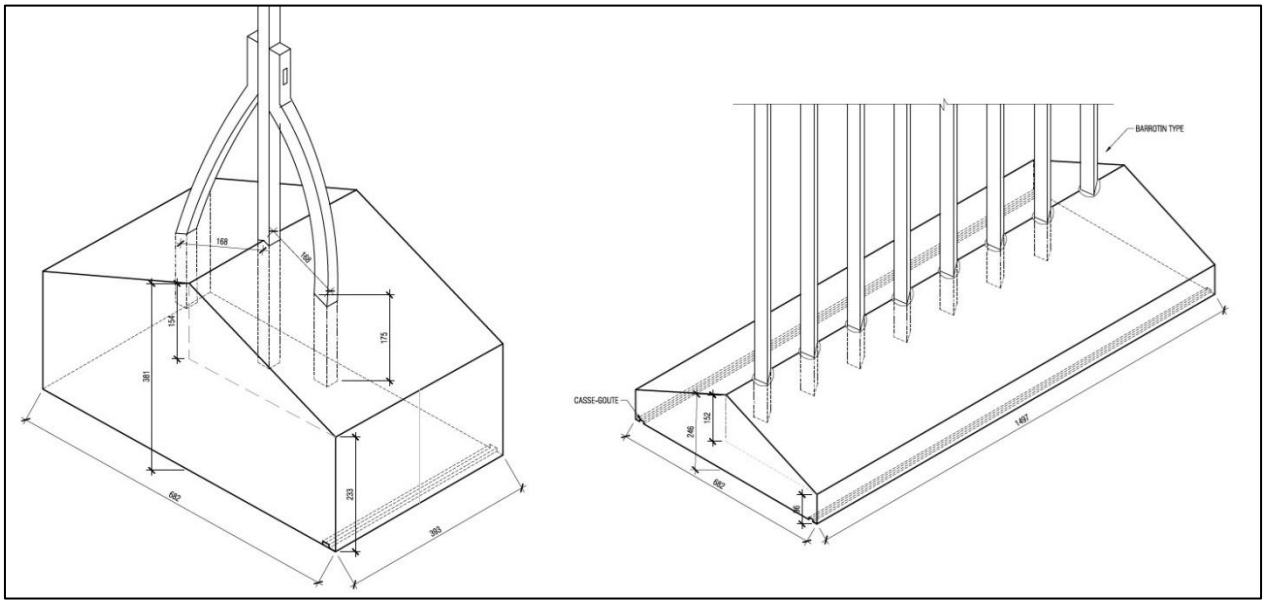

Figure 27. Présentation des deux types de pierres taillées composant le couronnement du muret d'enceinte (mode CeEt-621-27A100a). Image complète présentée à l'annexe 4 (UNION Structure)

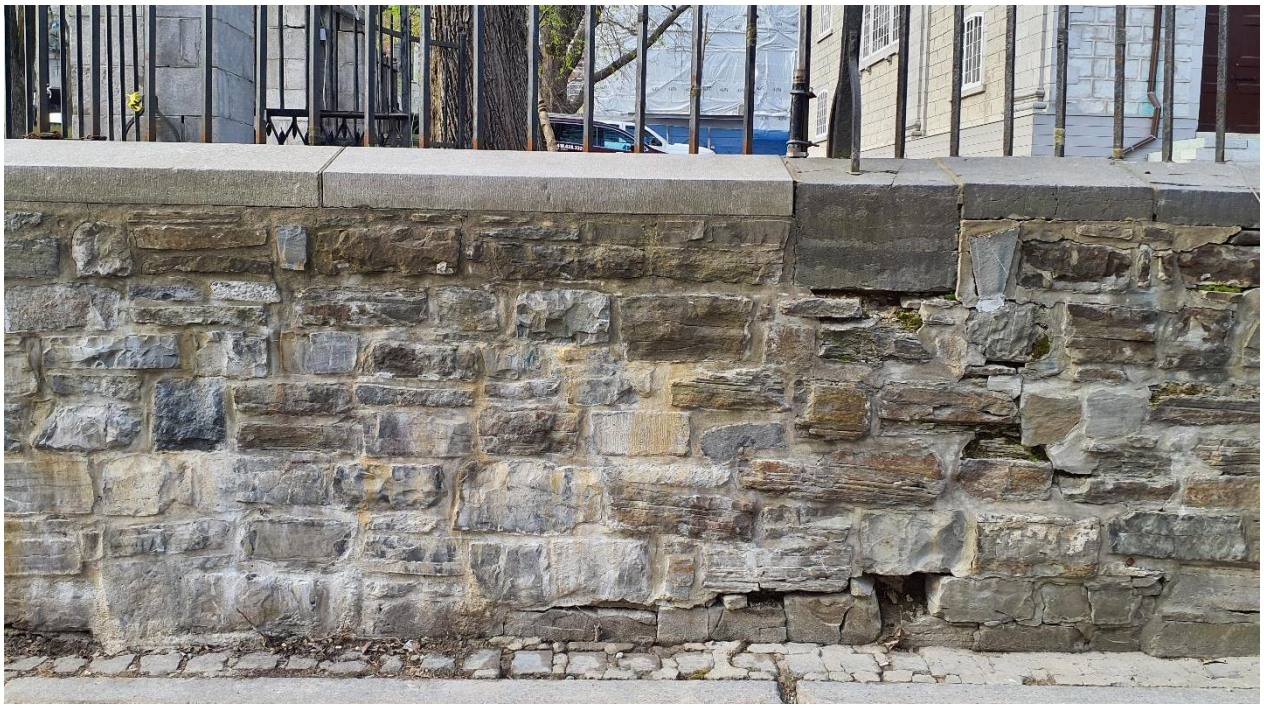

Figure 28. Vue d'une portion du vestige CeEt-621-27A100, section est du parement nord. Les pierres taillées à son sommet forment le mode CeEt-621-27A100a. Les deux pierres du couronnement sur la gauche de l'image sont de factures récentes, contrairement à celles observables sur la droite, plus ancienne. Vue vers le sud (Photographie VQ25HT-04)

Le second mode du muret d'enceinte, nommé CeEt-621-27A100b, constitue la majeure partie du vestige. Ce mode est composé d'un parement double avec un remplissage médian (visible par endroit sur le parement nord, dû à certaines pierres manquantes). Il est composé d'un appareil assisé plus ou moins régulier et son parement est plus ou moins dressé (contre-fruit vers le nord). Six à huit assises plus ou moins régulières sont observables sur le parement nord de ce muret, mais ce dernier se poursuit plus profondément, sous l'assiette de la rue Sainte-Anne.

Le mode CeEt-621-27A100b se compose à part pratiquement égale de pierres de grès et de pierres de calcaire. Concernant les pierres de grès, elles se présentent de gris à vert ou à rouge/rose (oxydé), elles sont ébauchées et leur dimension varie maximalement de 0,17 sur 0,46 m à minimalement 0,08 sur 0,13 m. Pour les pierres de calcaire composant ce mode, elles sont grises, ébauchées et leur dimension varie maximalement de 0,20 sur 0,55 m à minimalement 0,05 sur 0,26 m. Des cales sont également observables sur le parement. Le liant est composé d'un mortier de ciment gris pâle avec des inclusions de gravillons, identique à celui du mode supérieur CeEt-621-27A100a (couronnement). Le liant est affleuré et recouvre partiellement certaines pierres par endroits. Il est à noter que ce mortier semble différent et plus récent comparativement au liant composant le remplissage médian. En effet, le remplissage médian se compose d'éclats de pierres calcaires non organisés et noyés dans un mortier de chaux gris blanchâtre. Ce mortier est particulièrement friable et altéré.

Au niveau des altérations que comporte ce mode CeEt-621-27A100b, certaines pierres du parement sont manquantes, ce qui laisse entrevoir le remplissage médian (figure 29). Certaines pierres présentent également des traces d'efflorescence témoignant d'infiltrations d'eau dans le muret, ainsi que des traces d'oxydation (figure 30).

Figure 29. Exemple d'une section du mode CeEt-621-27A100b où le remplissage médian est visible dû à une portion particulièrement désagrégée du muret d'enceinte. Vue vers le sud (Photographie VQ25HT-01)

Figure 30. Exemple d'une section du mode CeEt-621-27A100b qui présente des altérations par l'eau. Vue vers le sud (Photographie VQ25HT-16)

Enfin, un tuyau en terre cuite rouge est observable du côté ouest du parement nord du muret d'enceinte (figure 31). Ce dernier traverse le muret, il se situe au travers de la seconde assise à partir du bas du muret et il se trouve à 0,6 m du pilier ouest. Ce dernier a un diamètre de 0,12 m et sert au drainage du secteur, à la manière d'une barbacane[2].

Figure 31. Embouchure du tuyau d'écoulement en terre cuite présente à l'extrémité ouest du parement nord du muret d'enceinte. Vue vers le sud (Photographie VQ25HT-15)

5.3 Marques et inscriptions sur le muret d'enceinte

Plusieurs inscriptions ont été observées sur le parement du muret d'enceinte, dans l'ensemble à l'extrémité est, près de la rue du Trésor. Ces derniers représentent des inscriptions réalisées dans le mortier, entre les pierres de maçonnerie, composant le corps du vestige (mode CeEt-621-27A100b). La première marque présente les lettres et les chiffres suivants : « MA […] P [_] 1[9?]72 [_] [1?]994 » (figure 32). Par la suite, plusieurs inscriptions caractérisant un même nom sont également gravées au coin nord-est du muret. Il est possible d'y lire « PIERRE VIGER », ainsi que le même prénom ou nom de famille à quelques endroits (figure 33).

Ces inscriptions font référence au nom d'un portraitiste/caricaturiste qui a œuvré tout près de la rue du Trésor au cours des décennies 1980 et 1990. M. Pierre Viger serait le premier à avoir introduit ce type de portrait sur la rue du Trésor dès 1979[3]. Il était très populaire et aimé du public et de ses collègues. Ainsi, suite à son décès à un jeune âge, ses collègues, voulant lui rendre hommage, ont gravé son nom sur le muret d'enceinte. Les inscriptions ont été faites à l'endroit où était placé son chevalet pour travailler (Consultation personnelle avec M. Michel Masse).

[2] « Ouverture verticale étroite ménagée dans la maçonnerie d'un ouvrage pour faciliter l'écoulement des eaux d'infiltration » (Larousse, [Consulté en ligne le 15-05-2025], https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/barbacane/7921)

[3] Le Soleil, mardi 12 avril 1994, page C-11, article concernant M. Pierre Viger et faisant référence à son travail sur la rue du Trésor [Consulté en ligne le 15-05-2025], https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2905508?docsearchtext=le%20soleil%201994%20avril%2012

Figure 32. Vue sur une inscription présente sur le parement nord du muret d'enceinte, du côté est. Vue vers le sud (Photographie VQ25HT-13)

Figure 33. Multiples gravures dans le mortier du muret d'enceinte et faisant référence à un certain M. Pierre Viger, concentrées au coin nord-est, à la croisée des rues Sainte-Anne et du Trésor (flèches rouges). Gauche, vue vers le sud ; droite, vue vers le sud-ouest (Photographies VQ25HT-05 et VQ25HT-06)

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Ce rapport présente les résultats de la supervision archéologique des travaux d'hydro-excavation et d'excavation mécanique réalisés lors de la réparation d'un regard et le remplacement d'un puisard de rue sur la rue Sainte-Anne et le branchement au réseau d'aqueduc et d'égout du 56, boulevard Champlain à Québec. Ce rapport est complété par les relevés archéologiques réalisés sur la portion nord du mur d'enceinte de la cathédrale Holy Trinity. Ces interventions étaient justifiées par le fait que les zones des travaux se retrouvent à l'intérieur du site patrimonial du Vieux-Québec, puis que ces secteurs sont occupés dès le XVII^{e} siècle, où ils font partie de la zone urbaine et portuaire. Ainsi, au printemps 2025, la division du patrimoine de la Ville de Québec a mandaté la firme Artéfact urbain afin de procéder à la surveillance archéologique des travaux sur la rue Sainte-Anne et au 56, boulevard Champlain pour vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et atténuer les impacts des travaux sur le patrimoine archéologique. Pour sa part, les analyses du muret d'enceinte ont été mises en place avant le démantèlement et la réédification de ce dernier, étant donné son état dégradé.

Aucun vestige archéologique n'a été mis au jour lors des travaux sur la rue Sainte-Anne et au 56, boulevard Champlain. Par contre, des sols anciens ont été mis au jour sur la rue Sainte-Anne. Associés au XIX^{e} siècle, ces sols ont pu être mis en place bien avant, soit dès le XVII^{e} siècle. Ils auraient alors été remaniés lors de la mise en place des réseaux d'aqueduc et d'égouts de la ville dès le milieu du XIX^{e} siècle. Ils ont par la suite encore été perturbés dans le dernier quart du XX^{e} siècle lors de l'enfouissement des réseaux de Bell Canada et d'Hydro-Québec ainsi que lors de la mise en terre du réseau d'éclairage de la ville de Québec. C'est à ce moment que les remblais modernes ont été mis en place.

À la suite des résultats et des interprétations présentés, nous recommandons tout de même minimalement de la surveillance archéologique sur la rue Sainte-Anne et sur le boulevard Champlain. Il faut tenir compte que les travaux sur la rue Sainte-Anne étaient situés à proximité d'équipements enfouis déjà en place et que l'excavation y était très restreinte. Il est donc très probable que des sols anciens d'occupations aient subsisté à d'autres endroits sur la rue et que le potentiel archéologique reste donc élevé. Il en est de même sur le boulevard Champlain qui correspondait autrefois à la rive du fleuve au pied de la falaise. Ce secteur d'occupation est très ancien et l'axe de circulation majeur à l'époque correspond à la rue du Petit-Champlain actuel. Il est fort probable que l'occupation à l'est de l'axe de la rue du Petit-Champlain ait autrefois été occupée pour aménager le quai du Roi, le marché Champlain, des hangars et faciliter le transbordement du matériel lors de l'arrivée du chemin de fer. Le potentiel archéologique du secteur reste fortement lié à des activités commerciales et de plus des sites archéologiques sont identifiés tout autour de la zone des travaux. Advenant d'autres travaux dans ces secteurs, de la surveillance archéologique serait fortement recommandée. En ce qui concerne le muret d'enceinte nord de la cathédrale Holy Trinity, les relevés archéologiques ont permis de recueillir l'information liée à sa clôture supérieure et à son parement nord. Cependant, il est recommandé de réaliser minimalement une surveillance archéologique lors de son démantèlement, afin d'en analyser son parement sud et, par le fait même, les portions inférieures à la rue Saint-Anne.

6.1 Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention archéologique réalisée au printemps 2025 par Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. À la suite de ces travaux, il existe toujours une valeur de recherche sur le terrain en raison du potentiel archéologique toujours présent sur la rue Sainte-Anne, incluant le muret d'enceinte, et sur le boulevard Champlain. Il s'ajoute à cette valeur de recherche une possibilité de connaissance post-terrain et de valeur scientifique à ces secteurs. Toujours dans le même ordre d'idées, les résultats des interventions laissent entrevoir des valeurs d'exception, de représentativité, d'appropriation culturelle ou d'association à l'ensemble des secteurs expertisés.

BIBLIOGRAPHIE

ARKÉOS

1997 *Recherches archéologiques, chemin du Foulon (CeEt-27) et Côte-à-Gignac, Sillery*. Commission de la Capitale Nationale du Québec.

ARTÉFACT URBAIN

2024 *Surveillance archéologique dans le cadre du réaménagement de la courbe joignant le boulevard Champlain et la rue du Marché-Champlain, à Québec (printemps 2023).* Ville de Québec, Service de la culture et du patrimoine.

ARTEFACTUEL

2018a *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Surveillance archéologique (2017)*. Société québécoise des infrastructures

2018b *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Surveillance archéologique (2018) Projet SQI 520889*. Société québécoise des infrastructures.

2021 *Ancien palais de justice de Québec (CeEt-621). Interventions archéologiques 2020*. Société québécoise des infrastructures.

BEAUDRY, Charles

1980 *Baie de la Irving, CeEt-71, Sainte-Foy*. Ministère des Affaires culturelles.

1983 *Notes sur le site du boisé de la gare de Sainte-Foy, CeEt-70.* Ministère des Affaires culturelles.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p.

BERNATCHEZ, Pierre

1977 *Notes sur le site CeEt-15*.

BLANCHET, Danielle

1989 *Vieux-Québec Cap Blanc. Place forte et port de mer.* Ville de Québec, Service de l'urbanisme et Service des communications, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

BOUCHER, Pierre

[En ligne] *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle France [...], Paris, 1664.* https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2036225?docpos=3 consulté le 5 juin 2025.

BOUCHETTE, Joseph

1815 *Description topographique de la province du Bas Canada*. Londres, W. Faden.

CERANE

1994 Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993.

1997 *Surveillance archéologique projets souterrains 1996. Secteurs orléans, Lévis et Appalaches.* Hydro-Québec, Région Montmorency.

1998 *Surveillance archéologique projets souterrains 1997, Territoire Montmorency, secteur Orléans*. Hydro-Québec.

CHAMPLAIN, Samuel
1608 Carte de la région de Québec, par Champlain.

CHRÉTIEN, Yves
1996 *Évaluation archéologique au site du lac fossile, CeEt-783, à Sainte-Foy*. Commission de la Capitale Nationale du Québec.
2003 *Inventaire archéologique 2003 au Boisé Irving et à l'ouest de la côte Ross*. Commission de la Capitale Nationale du Québec

CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER
2002 *Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Générale de Québec (CeEt-600)*. MCCQ.

CHRÉTIEN, Yves et Marc BERTRAND
2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Commission de la Capitale Nationale du Québec.

CLERMONT, Norman
1975 Notes sur la sépulture sylvicole inférieure du boulevard Champlain, Sillery.
1976 Un site du Sylvicole inférieur à Sillery. *Recherches amérindiennes au Québec* **6** (1) : 36-44.

CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et J. GUIMONT
1989 *L'occupation historique et préhistorique de la Place Royale. Québec, CÉRANE inc., ministère des Affaires culturelles et Ville de Québec.*

CÔTÉ, Robert
2016 *Place Royale et Petit Champlain : Le berceau de Québec.* Ville de Québec, Culture et Communication Québec.

DESCHÊNES, Marie-Josée
2021 *Cathédrale Holy Trinity. Expertise technique des murets d'enceinte.* Diocèse Anglican de Québec.

DYKE, Arthur S.
2004 An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada. Dans *Developments in Quaternary Sciences* **2**, p. 373-424. Édité par EHLERS, J. et P.L. GIBBARD, Elsevier.

DYKE, Arthur S. et V. K. PREST
1987 *Paleogeography of northern North America, 18 000 - 5 000 years ago, 1703A*. Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario, Canada.

ETHNOSCOP
2016 *Surveillance archéologique dans le cadre de l'enfouissement d'un câble de Telus sur le site CeEt-621 (cathédrale Holy Trinity) à Québec*. Stantec Experts-conseils ltée.

FISET, Richard et Gilles SAMSON
2013 *Chantier archéologique Cartier-Roberval, Promontoire du cap Rouge (CeEu-4), Québec, Canada : rapport synthèse des fouilles 2007-2008*. Ministère de la Culture et des Communications, Commission de la capitale nationale du Québec.

GAGNÉ, Gérard
1995 La réduction de Sillery : examen ostéoarchéologique d'un cimetière autochtone du XVII$_{e}$ siècle. Dans *Archéologies québécoises, collection Paléo-Québec* **23**, p. 103-121. Édité par BALAC, Anne-Marie, Claude CHAPDELAINE, Norman CLERMONT et Françoise DUGUAY. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

GAIA
2016 *Interventions archéologiques au monastère des Ursulines de Québec en 2015 et 2016 (CeEt-37)*. Ville de Québec.

GATES SAINT-PIERRE, Christian
2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GAUMOND, Michel
N.D. *Notes sur le site CeEt-13*. Ministère des Affaires culturelles.
1961 *Premiers résultats de l'exploration d'un site archéologique à Sillery*. Ministère des Affaires culturelles.
1967 *Boulevard Champlain*, CeEt-2. Ministère des Affaires culturelles.
1968 *Trois ateliers de taille préhistoriques : Sillery, Saint-Romuald, Vieux-Fort*. Ministère des Affaires culturelles.

GLOBENSKY, Yvon
1987 *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Mémoire 85-02, 70 p.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf, consulté le 5 juin 2025.

GROUPE HARCART
1988 *Fouille et surveillance archéologiques place D'Youville*, *Québec*. Ville de Québec.

JAMET, Albert
[En ligne] Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec 1636-1716, Québec https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3712472 consulté le 5 juin 2025.

JETTEN, Marc
1994 *Enclaves amérindiennes: les" réductions" du Canada, 1637-1701*. Les éditions du Septentrion 8.

LALIBERTÉ, Marcel
1980 *Site archéologique CeEt-20, chemin des Foulons, rapport d'expertise*. Ministère des Affaires culturelles.

LAMARCHE, Lise
2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat, INRS, Québec.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.

LES SERVICES ARKHIS INC.

1987 *Deux expertises archéologiques, domaine Maizerets*. Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine.

MARTIJN, Charles A.

1971 *Relevé des sites préhistoriques du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et l'île d'Orléans (côte nord).* Ministère des Affaires culturelles.

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFPQ)

2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/, consulté le 5 juin 2025.

2022 Cartographie du cinquième inventaire écoforestier du Québec méridional : Méthodes et données associées. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Gouvernement du Québec.

MORIN, Bertrand

1985 *Site Irving, CeEt-20, Sainte-Foy, rapport de fouille extensive.* Ministère des Affaires culturelles.

OCCHIETTI, S., GOVARE, É., KLASSEN, R., PARENT, M. et J.-S. VINCENT

2004 Late Wisconsinan—Early Holocene Deglaciation of Québec-Labrador. Dans *Developments in Quaternary Sciences* **2**, p. 243-273. Édité par EHLERS, J. et P.L. GIBBARD, Elsevier.

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS.

PICARD, Louis-Philippe

2005 *Surveillances archéologiques, Vieux-Québec et Charlesbourg. Travaux de Gaz Métro 2004*. Gaz Métropolitain.

PINTAL, Jean-Yves

1999 *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657*. Rapport inédit remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec, et au Comité pour la sauvegarde et le développement du parc des chutes de la Chaudière, Saint-Nicolas.

2007 *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40*. Saint-Augustin-de-Desmaures, Ministère des Transports.

2010 *Étude de potentiel et inventaire archéologique Sentier des grèves*. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, Ville de Québec.

2012 Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec. Dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

PLOURDE, Michel

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

RICHARD, Pierre J. H.

1985 Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12000 et 8000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant. *Recherches amérindiennes au Québec* **15** (1-2) : 39-56.

RICK, John W.
1968 *Preliminary report on archaeological investigation at the old Jesuit house, Sillery, CeEt-27*. Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Division des lieux historiques nationaux.

ROBERT, Isabelle
1990 *Le site de l'ancienne mission des Jésuites à Sillery*. Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.

ROULEAU, Serge
1998a Inventaire archéologique du site du monastère des récollets à Québec (CeEt-621). L'archéologie du monastère des récollets à Québec (CeEt-621). Université Laval, Québec, *Cahiers d'archéologie du CELAT* **4** : 1-87.
1998b *Interventions ponctuelles 1998, rapport d'activités archéologiques, Québec*. Ville de Québec.
2000 *Rapport d'activités archéologiques. Interventions ponctuelles 1999*. Ville de Québec.
2013 *Interventions archéologiques 2011, Inventaire à la Grange-étable du Domaine de Maizerets et surveillance des travaux sur les rues des Carrières, du Mont-Carmel, côte du Palais et 113, côte de la Montagne*. Division du design, de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement du territoire Ville de Québec.

ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER
2011 *Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix*. Ville de Québec.

RURALYS
2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues de Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du boulevard Langelier*. Ville de Québec.
2019 *Requalification de l'ancien édifice des pères-missionnaires du Sacré-Coeur, 71-73, rue Sainte-Ursule, Québec. Fouilles et surveillances archéologiques*. Garoy construction, rapport inédit.

SIMONEAU, Daniel
2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007*. Ville de Québec.
2014 *Îlot des palais : rapport des fouilles archéologiques réalisées par la Ville de Québec, saison 2006 et 2007, Québec*. CÉLAT, Université Laval, 2014.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)
[En ligne] *Système d'information géominière du Québec : Carte interactive*. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 5 juin 2025.

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TREMBLAY, Katherine
1986 *Rapport de surveillance archéologique. Rue du Petit-Champlain.* Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine.

TREMBLAY, Y. et A. TANGUAY

1987 *Surveillance archéologique dans les arrondissements historiques de Québec et de Beauport : Les travaux souterrains de 1986.* Gaz Métropolitain.

TRUELLE ET CIE INC.

2019 *Interventions archéologiques (été 2016). Projet de requalification du 71-73, rue Ste-Ursule (CeEt-940), arrondissement historique du Vieux-Québec*. Cromwell Management Quebec, rapport inédit.

2020 *Surveillance archéologique (printemps-été 2018). Projet de réfection des trottoirs de la rue Saint-Jean, des rues Dalhousie, et du Marché-Champlain et du boulevard Champlain*. Ville de Québec.

VILLE DE QUÉBEC

1996 *Recherches archéologiques dans la cour des petits du Séminaire de Québec, CeEt-32*.

[En ligne] La rue Sainte-Anne, consulté le 5 mai 2025 : http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?idFiche+1202

[En ligne] Le boulevard Champlain, consulté le 5 mai 2025 : http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/patrimoine/toponymie/fiche.aspx?idFiche+277

[En ligne] Monastère des Récollets, consulté le 5 mai 2025 : https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/sites/monastere-des-recollets/histoire-du-monastere-des-recollets/

ANNEXE 1. CATALOGUES PHOTOGRAPHIQUES

Artefact Urbain

Registre des photographies

Projet: Rue Sainte-Anne

Archéologue responsable: René Bélanger
Catalogue: VQ25SA-
No d'appareil : Olympus TG 320

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
01	1A	Site SA25, zone des travaux, rue Sainte-Anne à l'intersection de la rue du Trésor.	N	07-04-2025
02	1A	Site SA25, zone des travaux, rue Sainte-Anne à l'intersection de la rue du Trésor.	O	07-04-2025
03	1A	Site SA25, sol et servitudes dans le périmètre de la sous-opération 1A.	O	07-04-2025
04	1A	Site SA25, vue de la paroi est lors de l'excavation.	E	07-04-2025
05	1A	Site SA25, vue de la paroi est lors de l'excavation.	E	07-05-2025
06	1A	Site SA25, vue de la paroi nord lors de l'excavation.	N	07-04-2025
07	1A	Site SA25, vue de la paroi nord lors de l'excavation.	N	07-04-2025
08	1A	Site SA25, vue de la paroi nord lors de l'excavation.	N	07-04-2025
09	1A	Site SA25, vue de la paroi nord lors de l'excavation.	N	07-04-2025
10	1A	Site SA25, vue de la paroi est l'excavation terminée.	E	07-04-2025
11	1A	Site SA25, vue de la paroi est l'excavation terminée.	E	07-04-2025
12	1B	Site SA25, zone des travaux, en face du 24-26 rue Sainte-Anne.	O	08-04-2025
13	1B	Site SA25, zone des travaux, en face du 24-26 rue Sainte-Anne.	O	08-04-2025
14	1B	Site SA25, excavation de la sous-opération 2A terminée.	S	08-04-2025
15	1B	Site SA25, excavation de la sous-opération 2A terminée.	S	08-04-2025
16	1B	Site SA25, excavation de la sous-opération 2A terminée.	O	08-04-2025
17	1B	Site SA25, excavation de la sous-opération 2A terminée.	S	08-04-2025
18	1B	Site SA25, paroi sud de la sous-opération 2A.	S	08-04-2025
19	1B	Site SA25, paroi sud de la sous-opération 2A.	S	08-04-2025
20	1B	Site SA25, paroi est de la sous-opération 2A.	E	08-04-2025

Artefact Urbain

Registre des photographies

Projet: Blvd Champlain

Archéologue responsable: René Bélanger
Catalogue: VQ25CH-
No d'appareil : Olympus TG 320

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
01	1A	Site CH25, zone des travaux.	N	28-04-2025
02	1A	Site CH25, zone des travaux en début d'excavation.	N	28-04-2025
03	1A	Site CH25, excavation hydraulique de la partie nord de la sous-opération.	N	28-04-2025
04	1A	Site CH25, excavation hydraulique de la partie nord de la sous-opération.	N	28-04-2025
05	1A	Site CH25, paroi ouest en limite nord de la sous-opération.	O	28-04-2025
06	1A	Site CH25, paroi ouest en limite nord de la sous-opération.	O	28-04-2025
07	1A	Site CH25, solage du 56 Boulevard Champlain.	N	28-04-2025
08	1A	Site CH25, solage du 56 Boulevard Champlain.	N	28-04-2025
09	1A	Site CH25, section nord de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	28-04-2025
10	1A	Site CH25, section nord de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	28-04-2025
11	-	Vue de l'excavation au 72B Boulevard Champlain.	N	28-04-2025
12	-	Sol de la partie nord de la paroi ouest de l'excavation au 72B Boulevard Champlain.	O	28-04-2025
13	-	Sol de la partie sud de l'excavation au 72B Boulevard Champlain.	SO	29-04-2025
14	1A	Site CH25, section nord de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	29-04-2025
15	1A	Site CH25, section nord de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	29-04-2025
16	1A	Site CH25, section nord de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	29-04-2025
17	1A	Site CH25, section sud de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	30-04-2025
18	1A	Site CH25, section sud de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	30-04-2025
19	1A	Site CH25, section sud de la paroi ouest de la sous-opération 1A.	O	01-05-2025
20	1A	Site CH25, limite sud-est de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
21	1A	Site CH25, partie sud de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
22	1A	Site CH25, partie sud de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
23	1A	Site CH25, partie sud de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
24	1A	Site CH25, partie sud-est de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
25	1A	Site CH25, partie sud-est de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
26	1A	Site CH25, partie sud-est de la sous-opération 1A.	S	01-05-2025
27	1A	Site CH25, excavation sous le massif en béton sud pour la conduite d'égout.	N	01-05-2025
28	1A	Site CH25, excavation sous le massif en béton sud pour la conduite d'égout.	N	01-05-2025

Artefact Urbain

Registre des photographies

Projet: Muret nord de la cathédrale Holy Trinity

Archéologue responsable: Eli Blouin-Rondeau
Catalogue: VQ25HT-
No d'appareil : Tablette #1

No de cliché	Description	Vue	Date
01	Section dégradée du muret 27A100, section centrale est.	S	15-05-2025
02	Section dégradée du muret 27A100, section centrale est.	S	15-05-2025
03	Section dégradée du muret 27A100, section est.	S	15-05-2025
04	Section est du muret 27A100.	S	15-05-2025
05	Extrémité est du muret 27A100.	S	15-05-2025
06	Coin de l'extrémité est du muret 27A100.	SO	15-05-2025
07	Section dégradée du muret 27A100, section est.	S	15-05-2025
08	Section est du muret 27A100.	S	15-05-2025
09	Section dégradée du muret 27A100, section centrale ouest.	S	15-05-2025
10	Section ouest du muret 27A100.	S	15-05-2025
11	Section ouest du muret 27A100.	S	15-05-2025
12	Extrémité ouest du muret 27A100.	S	15-05-2025
13	Marque dans le mortier, extrémité est.	S	15-05-2025
14	Tuyau d'écoulement des eaux, extrémité ouest du muret.	S	15-05-2025
15	Tuyau d'écoulement des eaux, extrémité ouest du muret.	S	15-05-2025
16	Section dégradée du muret 27A100, section centrale est.	S	15-05-2025
17	Section dégradée du muret 27A100, section centrale est.	S	15-05-2025
18	Parement intérieur du muret 27A100, section ouest.	NE	15-05-2025
19	Parement intérieur du muret 27A100, section ouest.	N	15-05-2025

ANNEXE 2. MOSAÏQUES DES PHOTOGRAPHIES

VQ25SA-20

VQ25SA-01

VQ25SA-02

VQ25SA-03

VQ25SA-04

VQ25SA-05

VQ25SA-06

VQ25SA-07

VQ25SA-08

VQ25SA-09

VQ25SA-10

VQ25SA-11

VQ25SA-12

VQ25SA-13

VQ25SA-14

VQ25SA-15

VQ25SA-16

VQ25SA-17

VQ25SA-18

VQ25SA-19

VQ25CH-28

VQ25CH-01

VQ25CH-02

VQ25CH-03

VQ25CH-04

VQ25CH-05

VQ25CH-06

VQ25CH-07

VQ25CH-08

VQ25CH-09

VQ25CH-10

VQ25CH-11

VQ25CH-12

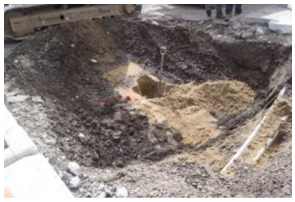
VQ25CH-13

VQ25CH-14

VQ25CH-15

VQ25CH-16

VQ25CH-17

VQ25CH-18

VQ25CH-19

VQ25CH-20

VQ25CH-21

VQ25CH-22

VQ25CH-23

VQ25CH-24

VQ25CH-25

VQ25CH-26

VQ25CH-27

VQ25HT-19

VQ25HT-01

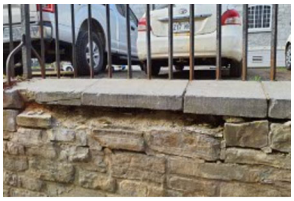

VQ25HT-02

VQ25HT-03

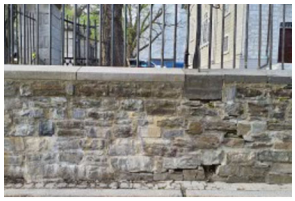

VQ25HT-04

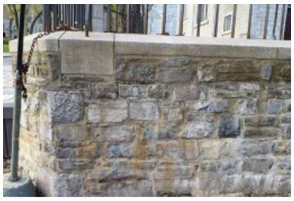

VQ25HT-05

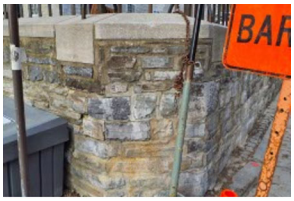

VQ25HT-06

VQ25HT-07

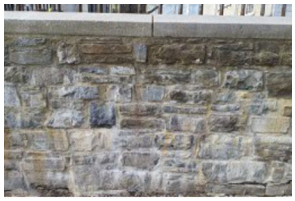

VQ25HT-08

VQ25HT-09

VQ25HT-10

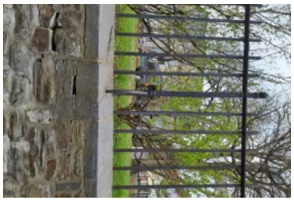

VQ25HT-11

VQ25HT-12

VQ25HT-13

VQ25HT-14

VQ25HT-15

VQ25HT-16

VQ25HT-17

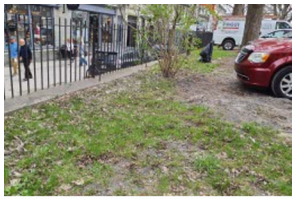

VQ25HT-18

ANNEXE 3. LIEN POUR LA PHOTOGRAMMÉTRIE

Modèles 3D : Photogrammétrie

Muret d'enceinte nord de la cathédrale Holy Trinity (CeEt-621-27A100):

https://sketchfab.com/3d-models/muret-holy-trinity-85170f15f88c473eab88dd80c6fa4920

Hébergement des visualisations des modèles 3D sur le compte d'Artéfact urbain inc. en date du 20 juin 2025. Les photographies, traitements et métadatas sont la propriété de la Ville de Québec et ils sont disponibles sur demande auprès de cette dernière.

ANNEXE 4. PLANS D'INGÉNIERIE DE LA CLÔTURE DE FER

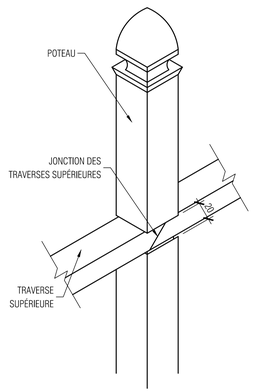

08 A-14 DÉTAIL POTEAU ET TRAVERSE SUPÉRIEURE - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 2

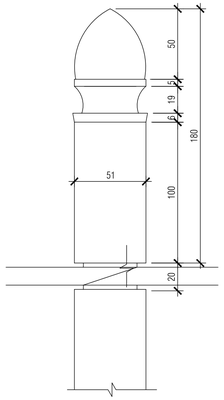

07 A-14 DÉTAIL POTEAU ET TRAVERSE SUPÉRIEURE - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 2

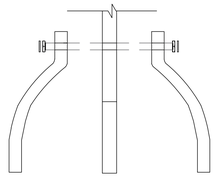

06 A-14 DÉTAIL VUE ÉCLATÉE POTEAU - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 10

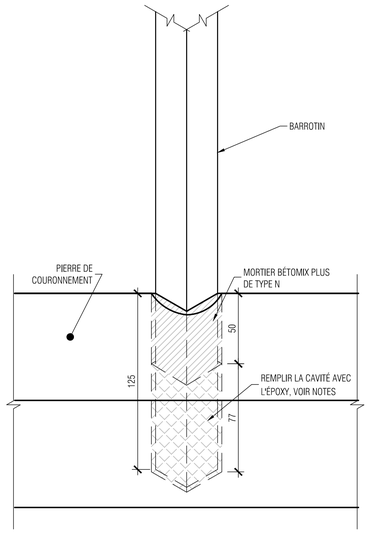

05 A-14 DÉTAIL BARROTIN ET PIERRE - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 2

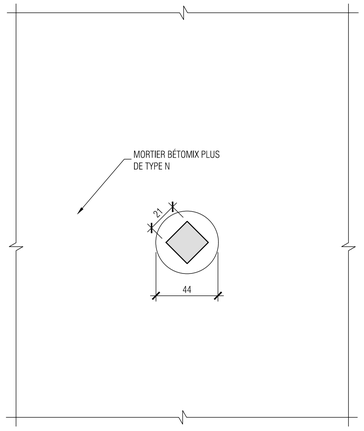

04 A-14 PLAN BARROTIN ET PIERRE - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 2

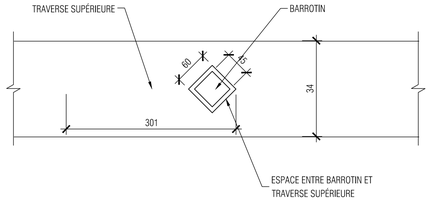

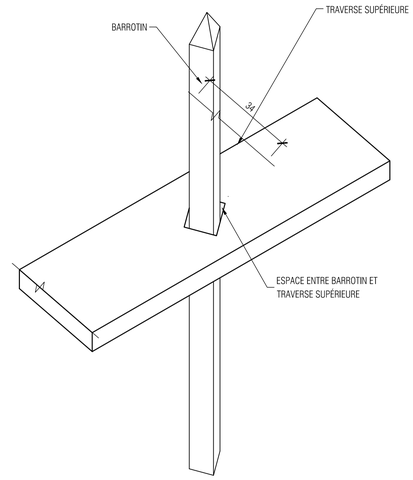

03 A-14 DÉTAIL BARROTIN ET TRAVERSE SUPÉRIEURE - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 5

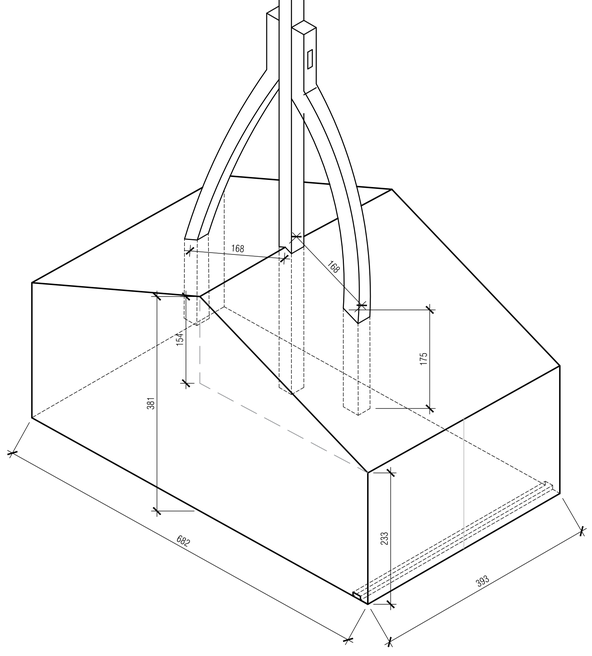

02 A-14 DÉTAIL POTEAU ET PIERRE - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 5

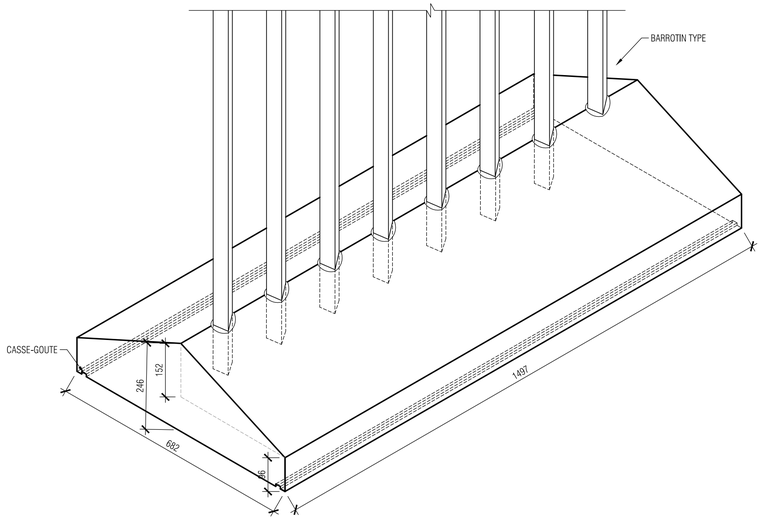

01 A-14 DÉTAIL PIERRE DE COURONNEMENT DU MURET AVCE BARROTINS - PROPOSÉ (HORS CONTRAT)
ÉCHELLE: 1 : 8

MARIE-JOSÉE DESCHÊNES architecte
217 rue des Écureuils, Saint-Henri, Québec, G0R 3E0
T: 418.997.3374
mjdeschenes@mjdarchitecte.com
www.mjdarchitecte.com

PROJET:

CATHÉDRALE ANGLICANE DE LA SAINTE-TRINITÉ

31, RUE DES JARDINS
QUÉBEC, QC G1R 4L6

NOTE GÉNÉRALE:

CES PLANS N'ILLUSTRENT QUE LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION. IL EST DONC DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR DE VERIFIER TOUTES LES MESURES SUR PLACE AVANT DE DÉBUTER LES TRAVAUX. NUL NE PEUT LES UTILISER OU LES MODIFIER SANS L'AUTORISATION DE SON AUTEUR.

union structure

Ordre des architectes du Québec
A 4243
MARIE-JOSÉE DESCHÊNES
ARCHITECTE

7	05-05-2025	PLANS POUR CONSTRUCTION
6	24-04-2025	ADDENDA 04
5	15-04-2025	ADDENDA 03
4	11-03-2025	POUR SOUMISIONS
3	26-02-2025	POUR COMMENTAIRES 100% RÉV. 01
2	16-12-2024	PLANS D'EXÉCUTION 60%
1	15-03-2024	PLANS PRÉLIMINAIRES

EMISSIONS

Projet

RESTAURATION DU MURET DE LA RUE STE-ANNE

Titre du dessin

DÉTAIL DU MURET PROPOSÉ

Échelle : COMME INDIQUÉ

No. de référence : 23-605-24-1263A

No. de la feuille : A 14

Nom du fichier : 24-1263A_CONST_A0-A16_250515AL_250522ALDWG

Dessiné par: SB, FA, MG, AS, MS

Vérifié par: MJD

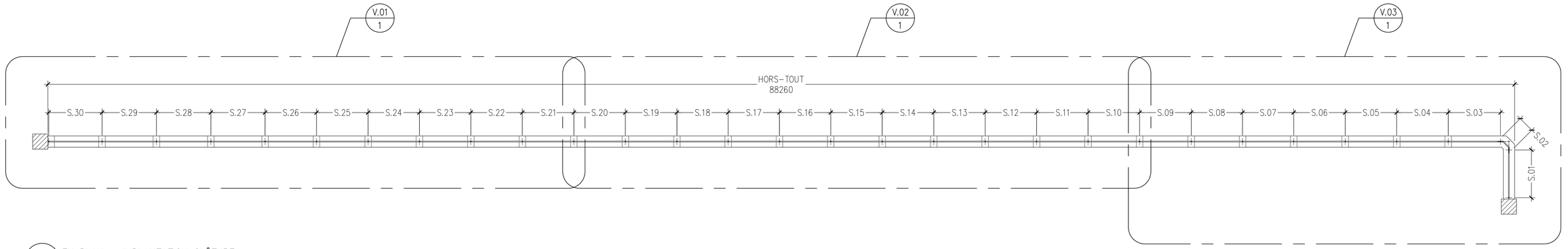

– / 1 EN PLAN – IMPLANTATION CLÔTURE

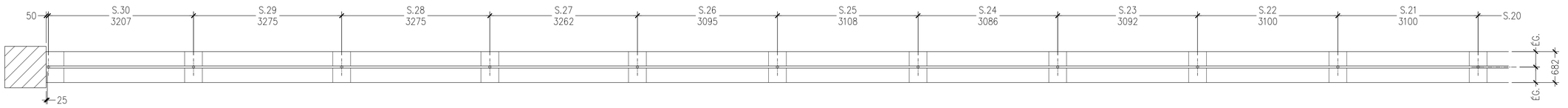

V.01 / 1 EN PLAN – IMPLANTATION CLÔTURE
ÉCHELLE 1:50

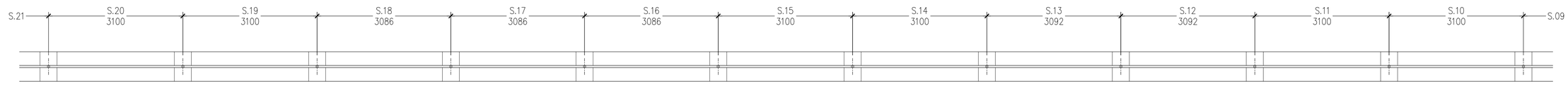

V.02 / 1 EN PLAN – IMPLANTATION CLÔTURE
ÉCHELLE 1:50

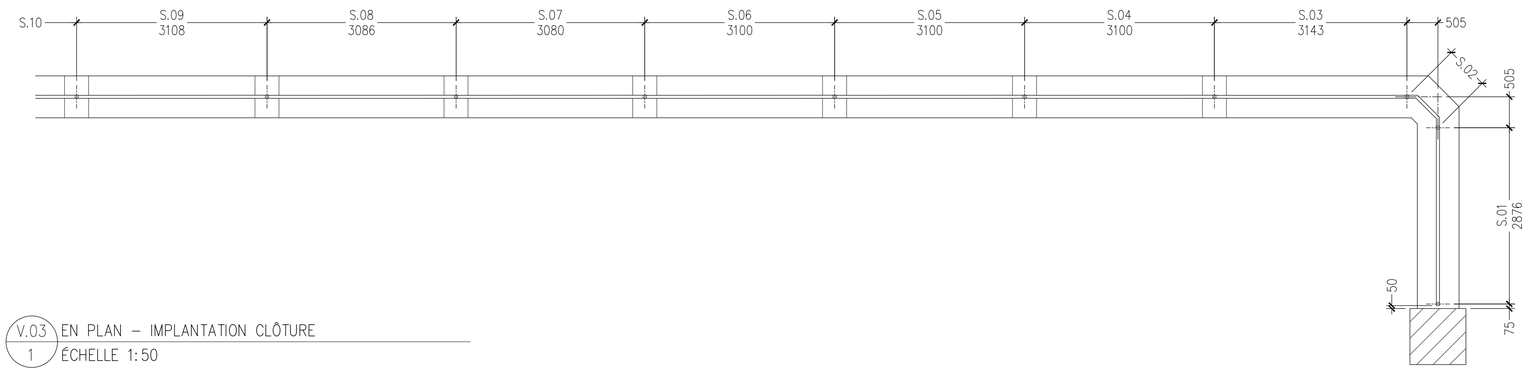

V.03 / 1 EN PLAN – IMPLANTATION CLÔTURE
ÉCHELLE 1:50

NOTE:

Clôture Provinciale

CLÔTURE PROVINCIALE
142, rue d'Amsterdam,
Saint-Augustin-de Desmaures
(Québec) G3A 2R1
T.418-878-1458 F.418-878-1491

DESSINÉ PAR: A ST-P DATE: 25-09-15

NOM DU PROJET

RESTAURATION DE LA CLÔTURE
DU MURET DE LA RUE ST-ANNE

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

DESSIN D'IMPLANTATION
PROPOSÉ

DIMENSIONS EN MM | ÉCHELLE: NTS | FEUILLE 1/1